Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXXV. — 1er JANVIER 1870.

IMPRIMERIE E. J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1870

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'ARMÉE PRUSSIENNE

EN 1870

La bataille de Kœniggrætz a eu pour l'Europe, pour l'équilibre des divers états, les conséquences les plus graves. Les accroissemens de territoire soudainement obtenus par la Prusse au centre de l'Europe, grâce à la supériorité de son armement, grâce à l'habile emploi des forces de la nation, grâce à une volonté qui écartait tous les scrupules de la conscience et du droit des gens, ont effrayé les états voisins. Les peuples ont dû se prêter à un nouveau déploiement de leurs ressources militaires, précaution à la fois indispensable pour leur sécurité présente et fatale pour leur prospérité à venir. Il devient donc nécessaire d'étudier de près l'organisation des troupes prussiennes, si l'on veut saisir les causes de malaise qui affectent les relations internationales, et se rendre compte des perfectionnemens à introduire dans les institutions de son pays.

Bien des personnes ont voulu voir dans l'armée victorieuse à Kœniggrætz le type du peuple en armes. C'est là une grave erreur ou du moins un anachronisme. Le système poursuivi par M. de Bismarck et son souverain, système admirablement mis en œuvre par les généraux de 1866, ne répond pas à cette idée. Une armée qui eût fait corps avec la nation n'eût pas été un instrument convenable pour les audacieuses pensées de celui qui avait déclaré vouloir la grandeur de son pays,... « par le fer et le sang. » La nation, mal disposée pour ceux qui avaient pris en main ses affaires avec un si imperturbable dédain des résistances, eût répudié ou mal servi une politique décidée et mûrie en dehors de son initiative. Sans doute les Prussiens en immense majorité souhaitaient la grandeur de leur patrie, mais avec des scrupules de conscience qui pouvaient

ajourner longtemps encore l'explosion des hostilités entre les divers groupes de l'Allemagne. Leur énergie n'eût pas suffi au succès d'une grande entreprise belliqueuse, s'ils n'avaient pas été enfermés avec une habileté consommée dans le réseau de fortes institutions militaires.

L'armée prussienne a eu l'heureuse fortune de se former sous l'inspiration d'un grand mouvement d'enthousiasme patriotique qui a fait accepter plus aisément les inconvéniens et les charges du système. Le principe du service militaire obligatoire est écrit dans la loi du 3 septembre 1814. La landwehr a été réorganisée par l'ordonnance du 21 novembre 1815. En vertu de cette législation, tout Prussien capable de porter les armes fut tenu de servir de 20 à 23 ans dans l'armée active, de 23 à 25 ans dans la réserve, de 25 à 32 ans dans le premier ban de la landwehr, et de 32 à 39 ans dans le second. La landsturm ou levée en masse comprit tous les individus de 17 à 49 ans capables de porter les armes qui ne se trouvaient pas incorporés dans l'armée active ou dans la landwehr. On forma immédiatement 36 régimens d'infanterie et 34 de cavalerie avec les hommes qui étaient dans les conditions requises pour entrer dans la landwehr, et les forces de la Prusse se trouvèrent désormais composées de la manière suivante :

1° L'armée active, comptant en temps de paix 140,000 hommes, en temps de guerre, par suite de l'appel des réserves, 220,000 hommes environ;

2° Le premier ban de la landwehr, infanterie et cavalerie, qui ne comprend en temps de paix que le personnel des cadres, environ 3,000 hommes, et qui se trouvait porté en temps de guerre à 150,000 hommes;

3° Le second ban de la landwehr, donnant un chiffre de 110,000 hommes.

En ajoutant à ces chiffres celui de 50,000 hommes susceptibles d'être recrutés par anticipation, on arrivait à pouvoir mettre sur pied 530,000 hommes, dont 340,000 formant l'armée d'opérations, et le reste composant les dépôts ou gardant les places fortes. On n'avait à entretenir en temps de paix que le quart à peu près de cet effectif.

Un fait vraiment curieux à constater, c'est que la Prusse de nos jours, active, travailleuse, appliquée, regarde avec une sorte de vénération ce système rigoureux, imaginé par les hommes de 1813; elle y est profondément attachée. L'instinct de la grandeur nationale domine chez elle tous les autres sentimens. Cependant de 1815 à 1848 une paix prolongée et par suite les adoucissemens apportés dans la pratique à un système qui ne paraissait plus indispensable

à la sauvegarde de l'indépendance nationale avaient singulièrement amorti l'enthousiasme des premiers jours. La landwehr tendait à devenir une milice civile de moins en moins susceptible de s'astreindre à la discipline et à la passive obéissance qu'on exige d'une force armée. Les ardeurs du sentiment germanique se traduisaient presque uniquement par des manifestations dans la vie civile, et l'esprit militaire était visiblement en déclin. En 1848, le gouvernement prussien, tout d'un coup aux prises avec de graves embarras intérieurs et extérieurs, comprit qu'il ne pouvait y faire face avec les soldats de son armée active : il mobilisa la landwehr. Il n'eut pas à se féliciter du résultat de cette mesure. Les hommes arrachés à leurs foyers se prêtaient à contre-cœur au service actif qu'on exigeait d'eux. Ils n'avaient pas de liens avec les autres troupes du corps d'armée auquel on les incorporait. Il fallut verser dans leurs bataillons un assez grand nombre d'officiers de la ligne dont on ne tarda pas à regretter l'absence au milieu des hommes qu'ils étaient appelés à commander. Malgré les efforts partiels tentés pour atténuer les inconvéniens d'un pareil état de choses, lorsqu'on voulut mobiliser l'armée en 1859, les hommes compétens conservaient de sérieuses inquiétudes sur la solidité des troupes prussiennes dans l'hypothèse d'une longue guerre. Le prince-régent, devenu roi peu de temps après, le 2 janvier 1861, introduisit les réformes que l'on appelle la réorganisation de 1860. Décidé à faire de son armée le principal appui de son trône, le roi Guillaume voulut, en cas de mise sur le pied de guerre, pouvoir composer ses effectifs de troupes ayant déjà passé par l'école de l'armée de ligne. Jusqu'en 1860, les hommes du contingent accomplissaient rarement les trois années de service que la loi leur imposait. Beaucoup d'entre eux demeuraient toujours dans leurs foyers, et en 1850 la proportion de l'armée relativement au chiffre de la population était tombée à 0,79 pour 100. A partir de 1860, on revient à l'ancienne proportion de 1 pour 100. Le contingent annuel est élevé de 40,000 à 63,000 hommes, et désormais, par une série d'ingénieuses combinaisons, on réussit à incorporer dans l'armée active, ne fût-ce que pour un temps, la grande majorité des jeunes gens de dix-huit ans en état de porter les armes. Jusque-là, sous le régime de la loi du 3 septembre 1814, les hommes enrôlés devaient à l'état cinq années de service, dont trois de présence effective sous les drapeaux et deux de réserve. Désormais le service dans la réserve fut porté à quatre années.

Cette prolongation des obligations actives du service militaire d'une part, de l'autre l'appel annuel d'un contingent plus considérable ont été sans doute des charges lourdes, mais le pays a pu y trouver une compensation dans une plus grande sécurité. Sous le ré-

gime antérieur, on ne pouvait mettre sur le pied de guerre l'armée destinée à entrer en campagne qu'en la composant en grande partie d'hommes de la landwehr. C'était là le peuple en armes, et tous ceux qui ont écrit sur ces matières n'ont pas manqué de faire observer quelles perturbations profondes on apportait dans la société qu'on privait subitement de tant de membres utiles. En outre l'expérience avait démontré quels inconvéniens il y avait, pour l'entrée en campagne, à composer une armée en majeure partie d'hommes de la landwehr. Les auteurs du système de 1860 se proposèrent de former, avec le moins de dépenses possibles pour le trésor public, une armée active susceptible d'être promptement mobilisée. On doit reconnaître qu'ils y ont réussi. En effet, en 1820, un soldat coûtait par an 211 thalers (790 francs), en 1859 214 thalers (802 francs), de 1869 196 thalers (735 francs). L'armée nouvelle était prête à combattre aussitôt après l'adjonction : 1° des hommes de la réserve, donnant, à raison de quatre classes, un effectif de 214,000 hommes; 2° d'une moitié du contingent annuel recruté par anticipation; 3° d'un petit nombre seulement des hommes les plus jeunes du premier ban de la landwehr.

Malgré les efforts que fit le gouvernement pour convaincre les chambres des avantages de cette réorganisation, la loi qui devait la consacrer ne fut pas votée; néanmoins un ordre de cabinet du mois de juillet 1860 doubla presque les cadres de l'armée en créant 32 nouveaux régimens d'infanterie et 10 de cavalerie. Les deux plus jeunes contingens de la landwehr furent subitement incorporés dans la réserve de l'armée active. On ne laissait aux chambres que le droit de sanctionner par la suite les dépenses faites pour réaliser ces transformations, et on les accusait vis-à-vis du pays de méconnaître la grande pensée qui les avait inspirées.

L'armée active de 1850 avait compté 145 bataillons, 152 escadrons, au total 127,500 hommes, et elle coûtait annuellement 102 millions de francs. L'armée renforcée de 1860 compta 254 bataillons, 192 escadrons, 212,600 hommes, et elle coûta 122,391,000 fr. L'essai qu'on en fit dans la guerre du Danemark démontra au roi que la nouvelle organisation répondait tout à fait aux nécessités de sa politique. Elle se termina sans qu'il fût besoin de faire appel à la landwehr, ni même de mobiliser tous les corps d'armée.

La rapidité avec laquelle l'armée prussienne se trouva en Bohême prête à combattre décida du sort de la campagne de 1866. A partir de cette époque, les bases du nouveau système, consacrées par l'expérience, étaient désormais acceptées par l'opinion publique. Au lendemain de Kœniggrætz, le gouvernement obtint à la fois un bill d'indemnité pour sa conduite extra-parlementaire avant la guerre et

tous les moyens nécessaires pour étendre et perfectionner des institutions qui lui avaient valu des succès si foudroyans et si complets. Usant habilement du prestige de sa situation, il s'empara de toutes les ressources militaires des pays qui rentraient sous son influence. Par le vote du budget de la guerre pour cinq ans, par une admirable organisation défensive et offensive inscrite dans les lois organiques de la nouvelle confédération du nord, il s'est mis en mesure de défier les refus de crédit, les votes de budget, et de confondre tous les efforts que le parlement pourrait tenter par la suite pour diminuer les charges auxquelles le peuple allemand s'est si facilement résigné.

I.

La confédération de l'Allemagne du nord compte 30 millions d'habitans. L'effectif de son armée sur le pied de paix peut atteindre 319,000 hommes. Ces forces, mises à la disposition du roi de Prusse, se décomposent en treize corps : un corps d'élite, la garde, et douze autres corps, qui représentent autant d'unités distinctes et indivisibles, dans chacune desquelles sont répartis d'une façon permanente les élémens dont l'ensemble est nécessaire pour constituer un corps d'armée. — Chacun d'eux a une circonscription territoriale particulière, déterminée et invariable. Cette organisation, qui consiste à placer les régimens en garnison tout à portée des centres où ils se recrutent, ne permet pas seulement de faire des économies considérables sur les dépenses de mouvemens de troupes, elle a toute sorte d'avantages pour les populations, qui sont bien aises d'avoir près d'elles des troupes composées d'hommes du pays, et elle a grandement facilité la fusion complète des élémens anciens et des élémens nouveaux de l'armée prussienne. Enfin elle offre le moyen de former rapidement en temps de paix les divers corps de l'armée fédérale (1). Le roi Guillaume et M. de Bismarck ne se bornèrent pas

(1) Cette organisation militaire territoriale a surtout une grande importance, si on la considère au point de vue international. A plusieurs reprises, depuis deux ans, quelques journaux prussiens ont mis une singulière persistance à présenter les armemens de la France sous les couleurs les plus inquiétantes pour l'opinion publique. Dans le cours de l'été de 1867, nous aurions eu, disaient-ils, 60 à 70,000 hommes concentrés dans nos provinces du nord et de l'est. Cependant, des treize corps d'armées qui composent l'armée fédérale, il y en a trois qui se trouvent distribués dans les provinces occidentales de la monarchie. Le 7e corps (Westphalie) occupe la rive droite du Rhin (Dusseldorf, Deutz), et remonte jusqu'à Wesel; le 8e corps (province rhénane) se développe sur la rive gauche du fleuve, de Cologne à Trèves et à Saarbrück; dans sa circonscription, on trouve la garnison de Mayence, qui se compose de 4 régimens d'infanterie et des armes spéciales. Le 11e corps enfin (Hesse, Nassau) occupe tout l'ancien électorat de Hesse, les villes de Hanau et de Fulda, Wiesbaden et Francfort. Chacun

à tirer tout le parti possible des avantages inhérens au système de 1860 : ils surent en obtenir de nouveaux et de bien plus importans par la fermeté qu'ils déployèrent après la paix de Nikolsbourg dans les débats du parlement de l'Allemagne du nord, ainsi que dans leurs négociations avec les états au sud et au nord du Mein.

Un article de la constitution votée par le parlement de l'Allemagne du nord a réservé au roi de Prusse, qui est le généralissime de la confédération, le droit de décider à lui seul la quotité annuelle du contingent appelé sous les drapeaux. L'article 60 de la constitution a fixé, jusqu'au 31 décembre 1871, à 1 pour 100 de la population de l'Allemagne du nord la force effective de l'armée fédérale sur le pied de paix, et l'article 62, tranchant une fois pour toutes la question financière, statue que jusqu'à la même époque une somme ronde de 225 thalers (843 francs) par tête de soldat est allouée au généralissime pour l'entretien de l'armée et de ses établissemens. L'emploi de cette somme est soustrait à tout contrôle au sein du parlement, et, ainsi que le dit l'article 71, elle ne figure que pour ordre dans le budget des dépenses soumis chaque année au *Reichstag*. Elle est fournie par les recettes des douanes, des impôts communs de consommation, des postes et des télégraphes, et complétée dans la mesure nécessaire par les cotisations matriculaires de chaque état, cotisations proportionnées au chiffre des habitans.

Les bases de la législation militaire une fois fixées par la constitution fédérale, le gouvernement prussien s'est appliqué à régler avec ses confédérés un grand nombre de points de détail. Ces conventions peuvent être considérées comme autant d'annexes à la loi organique sur le service militaire, substituée en novembre 1867 à la loi du 3 septembre 1814. L'article 66 de la constitution avait laissé aux princes confédérés, de même qu'aux sénats des villes anséatiques, la qualité de chef des troupes fournies par eux à l'armée fédérale, et en même temps tous les droits inhérens à cette qualité. Toutefois ces droits étaient limités par ceux qui assuraient au généralissime certaines prérogatives exceptionnelles, et de plus l'article 66 statuait qu'au moyen de conventions particulières les princes confédérés et les sénats des villes anséatiques étaient libres d'aliéner en

de ces corps, sur le pied de paix, compte environ 23,000 hommes. C'est donc, en y comprenant les régimens d'infanterie casernés à Mayence, une masse de 75,000 hommes qui est échelonnée en deux lignes profondes le long de nos frontières entre Thionville et Forbach. Cette masse, mise sur le pied de guerre, pourrait atteindre rapidement le chiffre de 120,000 hommes. On voit que l'argumentation favorite des alarmistes de l'autre côté du Rhin pourrait provoquer plus d'inquiétudes en France qu'en Allemagne, surtout si l'on songe que l'organisation de chaque corps d'armée est combinée de telle façon qu'il lui suffit d'un délai de quelques jours pour atteindre son effectif de guerre.

faveur du roi de Prusse l'usage de tout ou partie de leurs droits. C'est en effet ce qui est arrivé. Aujourd'hui la plupart des gouvernemens de l'Allemagne du nord sont affranchis de toute responsabilité, à la condition de fournir à la caisse fédérale autant de fois 225 thalers que la Prusse, mise en leur lieu et place, lève d'hommes sur leur territoire. Seuls, le Brunswick et la Saxe royale n'ont pas encore aliéné leurs droits.

Pour la Saxe, l'état de choses récemment intronisé a de grandes chances de durée. Le pays s'est associé avec ardeur à la pensée qui a inspiré le gouvernement du roi Jean après le traité du 21 octobre 1866, et, pour conserver l'homogénéité de l'armée saxonne, qui a l'avantage de représenter une unité complète, c'est-à-dire le 12e corps de l'armée fédérale, on a été au-devant de tous les sacrifices d'hommes et d'argent; les chambres, se faisant l'organe du sentiment général, ont voté le 24 décembre 1866 une loi qui devait donner à la Saxe une organisation militaire tout à fait analogue à celle de la Prusse. Dès l'automne de la même année, le cabinet de Dresde s'était mis en mesure de prouver qu'il serait à la hauteur d'une tâche dont il entendait très noblement ne partager les soins avec personne. Les dépenses d'administration ne sont pas disproportionnées avec l'importance numérique du contingent saxon, et la population du royaume considère que cette charge est préférable au déplaisir de subir plus encore l'ingérence prussienne. Il ne pouvait en être de même dans le Brunswick et dans le Mecklembourg, qui avaient essayé de suivre l'exemple de la Saxe. Les frais généraux d'un contingent distinct devaient y paraître relativement bien plus onéreux, et il était aisé de comprendre que les habitans de ces petits pays ne s'accommoderaient guère de soutenir ainsi de leur argent la persistance de leurs souverains nominaux dans des idées d'autonomie locale qui, réelles et très explicables en Saxe, n'avaient plus aucune raison d'être, après les événemens de 1866, dans des pays aussi peu considérables que le Mecklembourg ou le duché de Brunswick.

Tous les gouvernemens ont donc cédé au courant; ils ont adopté le parti auquel s'étaient résignés tout d'abord les villes anséatiques et le grand-duc d'Oldenbourg. La Prusse a conclu avec la plupart de ses confédérés des conventions dont le texte n'est point identique, mais qui tendent toutes au même but. En vertu des arrangemens qui s'y trouvent stipulés, la Prusse se charge de tout. Les recrues prêtent serment au souverain de leur pays d'origine, et contractent en même temps un engagement d'obéissance envers le généralissime fédéral. Les régimens thuringiens, mecklembourgeois, oldenbourgeois, ont l'équipement et l'uniforme prussiens; mais les soldats qui en font partie, de même que ceux d'entre eux qui ser-

vent dans l'armée prussienne proprement dite (cavalerie ou armes spéciales) portent sur le casque la cocarde de leur pays d'origine et une distinction quelconque. La situation des princes régnans par rapport aux troupes cantonnées sur leurs territoires respectifs est celle de généraux commandans; mais c'est le roi de Prusse qui possède le droit de grâce, nomme et avance les officiers. Les souverains n'ont que le droit de nommer, mais en les payant, les officiers à la suite. Quant à leurs aides-de-camp et à ceux des princes héritiers, ils reçoivent leurs traitemens sur la caisse fédérale. Telles sont les dispositions générales au moyen desquelles la Prusse a maintenant dans sa main la totalité des forces de la confédération.

L'Allemagne du nord s'est trouvée ainsi dotée d'un jour à l'autre d'institutions militaires dont elle n'avait eu jusqu'alors aucune notion et surtout aucune pratique. Dans aucun des états confédérés, le principe du service obligatoire n'était en vigueur avant 1866. Le système du recrutement par le tirage au sort y avait été universellement adopté : les hommes désignés pour entrer dans l'armée pouvaient se faire remplacer partout, sauf en Saxe; le temps de service était en général de deux, tout au plus de trois années; enfin, pour ménager les finances et réaliser des économies, il arrivait très souvent que les différens petits contingens atteignaient à peine l'effectif normal exigé par l'ancienne législation militaire fédérale. Aujourd'hui tout cela est complétement changé, puisque chaque Allemand du nord (article 57 de la constitution) est obligé au service militaire (*wehrpflichtig*).

Ce n'est pas seulement sous cette forme que les habitans de l'Allemagne du nord doivent concourir à la puissance militaire de la patrie commune; des sacrifices pécuniaires considérables s'imposent désormais aux populations germaniques. Le budget des dépenses de la guerre pour le royaume de Saxe s'élevait en 1866 à 2,305,442 thalers; il est maintenant de 5,274,000 th. Le contingent de la Saxe grand-ducale coûtait autrefois au pays 200,250 thalers; il absorbe aujourd'hui la somme de 630,450 thalers. Le duché d'Anhalt contribuait aux dépenses militaires pour 162,975 th.; elles s'y élèvent sous le nouveau régime à 434,250 thalers, et ainsi de suite dans les mêmes proportions pour tous les états qui font partie de la confédération du nord. Cependant les budgets de ces divers pays ne se soldaient pas par des excédans de recettes considérables. Comment ont-ils pu faire face aux dépenses que la constitution et les lois organiques leur imposent? Évidemment ils devront tôt ou tard recourir à l'établissement de nouveaux impôts. A ce titre, la transformation que subit l'Allemagne a lésé les intérêts de toutes les classes de la société civile sur toute la surface du territoire germanique,

car les états du sud ont dû, de leur côté, se résigner à subir des sacrifices considérables.

Les conquêtes de l'esprit militaire prussien sur cette société de 40 millions d'âmes (1) s'expliquent sans doute par les passions politiques que le cabinet de Berlin a plus ou moins exploitées; mais aussi par les précautions qu'il a prises pour faire accepter des peuples annexés ses institutions. Nous avons vu que les corps de l'armée prussienne, excepté celui de la garde, se recrutent exclusivement dans l'intérieur des circonscriptions où ils sont cantonnés. Il en a toujours été ainsi depuis 1807. L'habitant de la Silésie, celui de la Poméranie, celui des bords du Rhin, lorsqu'ils arrivent à l'âge de porter les armes, n'ont pas à s'éloigner beaucoup du centre de leurs affections et de leurs intérêts. Tout en étant sous les drapeaux, ils restent dans leur pays natal, souvent à une bien petite distance de leur foyer; lorsqu'ils y rentrent pour passer dans la réserve et la landwehr, ils demeurent à proximité des régimens dans les rangs desquels ils sont immatriculés. Ces régimens eux-mêmes changent peu de cadres, et des relations étroites s'établissent, dans la mesure permise par la hiérarchie, entre les soldats et les officiers de tous grades, qui généralement parcourent toute leur carrière active dans le régiment, la brigade, la division, le corps auquel ils appartiennent. Ce qui était vrai de l'armée prussienne avant 1866 ne l'est pas moins de l'armée de la confédération du nord. Sans doute, tous les habitans de l'Allemagne septentrionale et aussi ceux des états du sud doivent subir les conséquences du service militaire obligatoire, sans doute ils doivent supporter des sacrifices d'argent très onéreux; mais là se bornent les effets du militarisme prussien émergeant sur toute l'Allemagne. Il n'a rien de vexatoire. Si les bourgeois de Brême ou de Hambourg, les montagnards de la Thuringe, les habitans des riantes contrées de Nassau, ont dû accepter la consigne prussienne, porter l'uniforme des soldats du roi Guillaume, prêter serment d'obéissance au généralissime, en somme c'est dans leur pays respectif que les uns et les autres paient leur dette à la patrie commune, et ils n'ont pas à s'éloigner du sol de leur « patrie restreinte. »

Le gouvernement prussien s'est empressé d'appliquer le même système à ses confédérés. Il a laissé tous les avantages d'une individualité distincte au plus modeste contingent du plus faible de ses vassaux. En dehors du droit absolu de direction et de contrôle qu'il a concentré exclusivement entre ses mains, il s'est gardé de poursuivre une uniformité sans profit : il a laissé aux Brêmois, aux Ham-

(1) En y comprenant l'Allemagne du sud.

bourgeois, aux soldats levés sur le territoire de la principauté de Reuss, ligne aînée ou ligne cadette, le plaisir de conserver sur leurs casques et sur leurs uniformes, coupés à la prussienne, des marques distinctives de leur pays d'origine; enfin et surtout il consent à les laisser servir chez eux. Tel est l'esprit qui a présidé aux arrêtés par lesquels le ministre de la guerre a organisé les treize corps de l'armée fédérale, ainsi répartis et composés :

1er corps,	comprenant la	Prusse proprement dite,	quartier-général — Kœnigsberg.
2e corps,	—	Poméranie,	quartier-général — Stettin.
3e corps,	—	Brandebourg,	quartier-général — Francfort sur l'Oder.
4e corps,	—	Province de Saxe,	quartier-général — Magdebourg(1).
5e corps,	—	Posen,	quartier-général — Posen.
6e corps,	—	Silésie,	quartier-général — Breslau.
7e corps,	—	Westphalie,	quartier-général — Munster (2).
8e corps,	—	Province rhénane,	quartier-général — Coblentz.
9e corps,	—	Slesvig-Holstein,	quartier-général — Slesvig (3).
10e corps,	—	Hanovre,	quartier-général — Hanovre (4).
11e corps,	—	Hesse-Nassau,	quartier-général — Cassel (5).
12e corps,	—	Saxe-Royale,	quartier-général — Dresde.
13e corps,	—	Corps de la garde,	quartier-général — Berlin (6).

II.

Tous les hommes de guerre sont d'accord pour proclamer que la valeur d'une armée dépend surtout de l'esprit qui l'anime. Sous ce rapport, la Prusse peut défier la comparaison avec les autres états de l'Europe. L'armée prussienne est à la fois une démocratie et une oligarchie. Le principe du service militaire obligatoire a son tempérament et son correctif dans l'institution des « volontaires d'un an, » qui a tant contribué à faire accepter l'ensemble du système par les classes les moins disposées en sa faveur. Le germe de cette création date des jours d'enthousiasme de 1813. L'article 7 de la loi du 3 septembre 1814 est ainsi conçu : « Les jeunes gens des classes élevées qui pourraient s'habiller et s'armer à leurs frais recevront la permission de se faire inscrire dans les corps de chasseurs ou de tireurs. Après une année de service, ils pourront, sur leur demande,

(1) Ce corps comprend les troupes du duché d'Anhalt.

(2) Ce corps comprend les troupes des principautés de Lippe et de Waldeck.

(3) Ce corps comprend les troupes des grands-duchés de Mecklembourg et d'Oldenbourg et celles des trois villes anséatiques.

(4) Ce corps comprend les troupes du duché de Brunswick.

(5) Ce corps comprend les troupes des états de la Thuringe.

(6) Ce corps s'est toujours recruté et continuera de se recruter avec des hommes d'élite provenant des diverses provinces de la monarchie prussienne.

être congédiés pour vaquer à leurs affaires. Une fois les trois années réglementaires de service actif (ou de réserve) accomplies, ils entreront dans le premier ban de la landwehr, où, dans la mesure de leurs capacités et de leurs aptitudes, les premières places d'officier leur seront réservées. »

Tandis que certaines parties reconnues défectueuses du système de 1814 ont été atténuées ou sensiblement modifiées, d'autres au contraire, qui primitivement tenaient dans l'ensemble une place peu importante, ont été constamment, de la part de l'administration prussienne, l'objet de soins vigilans et de développemens très heureux. L'institution des volontaires d'un an est de ce nombre. Elle est devenue, grâce à une réglementation habile, une source de véritable puissance pour le gouvernement, qui a pu enrégimenter l'élite de la jeunesse sans la détourner des travaux utiles au développement de la richesse publique. Les rigueurs qu'implique le principe du service obligatoire sont en effet beaucoup plus apparentes que réelles. Tout sujet prussien ayant accompli sa dix-septième année est admis à s'enrôler dans l'armée, et s'il justifie de certaines connaissances, soit en produisant des certificats de capacité, soit en passant un examen spécial, il peut se faire admettre dans la catégorie des volontaires et obtenir sa libération au bout d'une année, comme s'il avait servi trois ans sous les drapeaux. On s'est inspiré de ce principe, que le jeune homme qui a reçu une éducation littéraire ou scientifique comprend vite et bien tout ce qui constitue la profession des armes. En tenant compte de ces avantages, l'état montre qu'il veut non-seulement avoir de bons soldats, mais aussi favoriser l'essor et les progrès de la société civile.

Pour devenir volontaire d'un an, on est obligé cependant de faire ses preuves et de les faire sérieusement. Il faut, au plus tôt dans le courant du premier mois de sa dix-huitième année, au plus tard avant le 1er février de l'année dans laquelle on aura accompli sa vingtième année, se déclarer prêt à comparaître devant la commission de recrutement. Sous le rapport des conditions physiques, on est moins rigoureux pour les volontaires d'un an que pour les recrues ordinaires, car il est toujours sous-entendu que les jeunes gens de cette catégorie devront apprendre au régiment, moins les détails matériels du service que les notions et les principes de l'autorité dont ils peuvent être éventuellement investis dans les rangs de la landwehr. Par contre, sous le rapport de l'instruction, on leur demande beaucoup. On ne procède pas pourtant d'une façon très absolue, et le niveau des exigences n'est pas le même pour tous : aux sujets voués à l'agriculture et au commerce. on demande moins de connaissances littéraires; ceux qui doivent se consacrer aux arts

sont examinés avec beaucoup d'indulgence sur les sciences; il en est de même pour les jeunes gens qui se destinent à servir dans la cavalerie.

Les volontaires d'un an peuvent servir comme médecins militaires, comme vétérinaires, enfin comme pharmaciens de l'armée. Cette simple nomenclature prouve que le corps des volontaires d'un an ne se recrute pas seulement parmi les privilégiés de la naissance et de la fortune, mais qu'il est au contraire accessible à toutes les professions. Le nombre des volontaires ne doit pas généralement dépasser quatre par compagnie ou escadron, et les commandans de régimens sont chargés de veiller à l'observation de cette règle. Toutefois il y est fait exception pour les corps de troupes qui sont en garnison dans les villes d'université, où les volontaires d'un an peuvent concilier les devoirs de leur éducation militaire avec la poursuite de leurs études.

Il fut décidé à la fin de 1866 que dans les 9e, 10e et 11e corps d'armée, correspondant aux pays annexés, les volontaires d'un an pourraient être reçus jusqu'à nouvel ordre en nombre illimité. Ainsi dans les duchés de l'Elbe, en Hanovre, dans l'ancien électorat de Hesse-Cassel, dans le duché de Nassau, à Francfort, tout individu ayant reçu une certaine éducation peut échanger les charges que fait peser sur lui le principe du service obligatoire contre les avantages que lui assure dans l'avenir le titre de volontaire d'un an. Les sacrifices pécuniaires que la loi lui impose en échange de cet avantage sont insignifians; on évalue son équipement complet dans l'infanterie de 16 à 22 thalers (de 60 à 82 fr.). Les volontaires d'un an ne reçoivent pas de solde, ils doivent se loger et se nourrir à leurs frais.

Le but de l'institution étant de former des officiers et sous-officiers de landwehr très expérimentés, les volontaires d'un an sont placés dans chaque régiment sous la surveillance d'un officier quand ils sont moins de vingt; lorsqu'ils dépassent ce chiffre, deux officiers sont chargés de les diriger. L'étude du maniement des armes, de la marche, du tir, ne dure pas en général plus de huit semaines. Immédiatement après, les officiers instructeurs entament la partie la plus délicate et la plus élevée d'une éducation au sortir de laquelle un volontaire d'un an doit comprendre la mission toute d'abnégation passive et de dévoûment au roi qui est le propre de l'armée prussienne et de ses chefs. Le volontaire d'un an est pour ainsi dire sacré d'avance officier de la landwehr; il apprend le style militaire; il est exercé à faire des rapports, à raisonner sur la responsabilité des officiers, sur les devoirs de la subordination; on lui enseigne à diriger toutes les petites opérations dont peut être chargé un officier

de grade inférieur : reconnaissances, marches, patrouilles, piquets, service des avant-postes; il reçoit une connaissance théorique de tous les exercices de l'infanterie, de la cavalerie et des armes savantes, et quand il a obtenu, au bout de dix mois d'efforts et d'application, le premier grade de *gefreiter*, c'est-à-dire de premier soldat, il est admis à passer un examen après lequel il peut recevoir une commission d'officier dans la landwehr. A proprement parler, c'est l'élite de la nation qui est ainsi conviée à venir occuper le rang auquel la naissance, la fortune, l'éducation, peuvent donner droit. L'armée y gagne autant que la société civile.

En 1868, il est entré dans l'armée fédérale 4,587 volontaires d'un an, soit 36 pour 100 de plus qu'avant les événemens de 1866 et l'extension de l'hégémonie prussienne. Il en est entré 3,508 dans l'infanterie, 417 dans la cavalerie, 662 dans l'artillerie, le génie et le train des équipages. On comptait parmi eux 2,360 industriels ou artistes, 1,012 cultivateurs, propriétaires ou fermiers, 720 étudians et 222 employés. Si on calcule le nombre d'individus ayant satisfait par cette voie exceptionnelle aux obligations stipulées dans l'article 57 de la constitution fédérale, on trouve que dans son ensemble, c'est-à-dire en y comprenant la réserve et la landwehr, l'armée de l'Allemagne du nord en compte aujourd'hui de 30 à 32,000, dont 43 pour 100 ont obtenu le rang d'officier en quittant les drapeaux. Ces chiffres ont une grande signification et démontrent la facilité avec laquelle la société civile, telle qu'elle est organisée en Prusse, peut s'imprégner des vertus de l'esprit militaire sans rien perdre de sa puissance de travail et d'activité.

Qui voudrait nier les heureux effets que produirait l'introduction en France de cette institution des volontaires d'un an? Serait-elle contraire à nos mœurs? Ne serait-il pas facile d'y habituer notre société? En Prusse, elle est le correctif nécessaire du principe absolu du service obligatoire; en France, elle pourrait facilement devenir le correctif de la faculté de remplacement autorisée par notre législation militaire. En outre, chaque année, l'état est assiégé de demandes d'admission aux emplois publics. Croit-on qu'il ne serait pas mieux secondé dans les différens services administratifs, s'il réservait ses faveurs aux jeunes gens qui justifieraient d'une année passée sous les drapeaux, c'est-à-dire qui fourniraient la preuve irrécusable que, pour entrer plus dignement dans la vie, ils ont commencé par recevoir les sévères leçons de l'obéissance et de la discipline. Les Français ont un chevaleresque sentiment d'honneur qui a résisté à toutes leurs secousses sociales. Croit-on qu'il y aurait à craindre l'abstention des classes les plus aisées et les plus instruites? Avant peu d'années, les jeunes gens désireux d'occuper

un rang dans l'administration ne seraient plus les seuls à s'enrôler comme volontaires d'un an; à côté d'eux, on verrait accourir un grand nombre de ceux qui se destinent aux professions libérales, et en plus grand nombre encore ces privilégiés de la naissance et de la fortune, qui mettraient leur point d'honneur à payer noblement leur dette à la France.

L'armée y gagnerait d'être en contact perpétuel avec la société civile, qui de son côté profiterait de toutes les vertus fortifiantes qu'on apprend à l'école du devoir et du sacrifice. L'autorisation du remplacement serait ainsi amendée dans la pratique au point de ne plus soulever le mécontement et l'envie dans le cœur des masses populaires, et l'organisation militaire de la France serait mieux adaptée aux besoins de la société moderne.

Le sujet prussien qui atteint sa dix-huitième année a deux moyens de satisfaire aux obligations de la loi militaire : il peut devancer l'appel, subir un examen et s'engager à faire partie pendant un an de l'armée active avant l'expiration de sa vingt-troisième année, après quoi il passe quatre ans dans la réserve et trois ans dans la landwehr; il peut attendre le tirage au sort, et alors, comme le contingent demandé n'absorbe jamais la totalité des hommes valides, il se peut qu'il soit libéré de tout service. Même en dehors de cette situation exceptionnelle, il ne faut pas se hâter de conclure que la charge du service militaire obligatoire pèse également sur tous les hommes de la classe. Si pour une raison quelconque le gouvernement ne veut pas incorporer dans les régimens tous les hommes du contingent, il peut les laisser dans la *réserve de recrutement* (*ersatz-reserve*). C'est ici une institution toute particulière à la Prusse. Dans chaque classe, il y a de 8,000 à 10,000 soldats qui n'appartiennent à l'armée active que de nom, qui restent dans leurs foyers sous le contrôle des officiers de la landwehr, mais qui peuvent y être appelés en vertu d'un ordre du généralissime. Enfin il existe un grand nombre de cas dans lesquels les hommes formant le contingent de l'armée active peuvent obtenir leur libération complète ou partielle.

En vertu de l'ordonnance du 9 décembre 1858 (*militär-ersatz-instruction*) sont admis, sinon à réclamer leur libération provisoire ou définitive comme un droit, du moins à la solliciter comme une faveur à laquelle on leur reconnaît des titres :

« Les individus qui sont les seuls soutiens de leurs familles, quand ces familles sont sans ressources et exposées, par le départ de ces individus, à tomber dans le dénûment et la misère.

« Le fils unique d'une veuve qui est hors d'état de subvenir à ses be-

soins, et dont l'existence ne peut être assurée par aucun autre membre de sa famille.

« Les propriétaires de biens-fonds qui ne sont pas affermés, et dont l'exploitation ne peut être confiée par eux à d'autres mains. — On ne prend pas en considération la valeur plus ou moins grande de ces biens-fonds, mais il est entendu qu'ils doivent être tout au moins assez importans pour assurer l'existence de leurs possesseurs.

« Les fermiers des domaines royaux ou particuliers qui, par la mort de leurs pères ou de leurs proches, ou par d'autres circonstances, se sont trouvés chargés des obligations du fermage, et qui ne pourraient sans risque confier à d'autres le soin de leur exploitation. — La valeur du fermage ne doit pas être prise en considération, toutefois il doit avoir une importance suffisante pour assurer l'existence du fermier.

« Les propriétaires des fabriques, manufactures, établissemens industriels qui occupent plusieurs ouvriers, si le temps manquait aux propriétaires pour assurer en leur absence la bonne gestion de ces entreprises.

« Le fils d'un fermier, d'un propriétaire ou d'un fabricant, s'il est l'unique et indispensable soutien de son père, lorsque ce dernier est hors d'état de se procurer un autre aide. »

S'il est établi que l'individu appelé au service s'est placé par préméditation dans un des cas ainsi spécifiés, aucune faveur ne lui est accordée, le principe étant que nul, avant d'avoir accompli son temps de service dans l'armée active, ne doit contracter d'obligations de nature à l'entraver dans ses devoirs militaires. Ainsi le mariage ne peut jamais être invoqué comme un motif d'exemption. Des congés renouvelables (ce que l'ordonnance de 1858 appelle *zurückstellung*, position réservée) peuvent être également accordés aux individus qui sont en mesure de prouver qu'ils apprennent un métier, et que leurs études d'apprentissage ne pourraient être interrompues sans de graves inconvéniens. Les mêmes facilités sont accordées : aux élèves de l'école des arts et métiers de Berlin, aux élèves de l'établissement d'instruction chirurgico-médicale, aux élèves de l'école de médecine vétérinaire. — Les candidats aux places d'instituteurs primaires et les professeurs élémentaires qui ont été élevés dans les séminaires ou écoles normales sont libérés du service militaire dans l'armée active après six semaines d'exercice dans un régiment d'infanterie; ils passent de là dans la réserve d'abord, dans la landwehr ensuite, où ils sont légalement passibles des mêmes obligations que les autres sujets prussiens. Cependant, si les individus de cette catégorie quittent leur emploi avant d'avoir atteint leur trente-deuxième année, ils peuvent être requis d'accomplir le temps réglementaire de service dans l'armée active. — Les élèves de l'école

israélite de Munster qui justifient des connaissances exigées des instituteurs primaires jouissent des mêmes avantages. — Les jeunes ouvriers armuriers qui s'engagent à travailler pendant neuf ans dans les fabriques d'armes peuvent également obtenir un congé renouvelable au bout de six semaines d'exercice dans une batterie de campagne ou dans une forteresse. — Les infirmiers ne servent dans l'armée active qu'une année, mais ils restent soumis aux obligations ordinaires pour la réserve et la landwehr. En outre ils sont à chaque moment susceptibles d'être appelés dans les lazarets de l'armée en campagne ou des troupes en garnison. — Les militaires formés comme soldats du train peuvent être congédiés après un séjour de six mois dans un régiment de cavalerie ou d'infanterie, mais ils restent jusqu'à trente-huit ans susceptibles d'être rappelés pour le service du train des équipages. — On procède de même avec tous les hommes qui présentent quelques aptitudes particulières; ils servent peu de temps dans les rangs; on leur accorde des faveurs, des facilités, en retour desquelles ils doivent s'engager à laisser l'état bénéficier éventuellement de leurs connaissances spéciales : ainsi les jeunes médecins, les élèves des écoles de pharmacie, les médecins vétérinaires, les maréchaux-ferrans, obtiennent rapidement leur libération du service réel et effectif dans l'armée active; seulement ils contractent l'obligation de se tenir, en ces diverses qualités, à la disposition de l'autorité militaire supérieure. En un mot, l'économie de ces diverses dispositions repose sur une pensée de respect scrupuleux pour l'intérêt collectif de l'état. Les congés renouvelables, les libérations anticipées, ne sont accordés qu'autant que l'exige l'intérêt de l'agriculture, de la fortune publique, de la science, de l'instruction publique, toutes choses qui touchent à l'intérêt général; mais dans cette mesure les faveurs sont largement dispensées.

La difficulté était de concilier les complications résultant de ces exemptions avec les exigences du service dans un pays aussi centralisé que la Prusse. Heureusement la landwehr permet d'utiliser chacun des élémens dont l'ensemble doit constituer la force du pays. Cette institution n'est pas seulement une immense réserve d'anciens soldats et un vaste dépôt, elle est aussi un moyen de contrôle, de recrutement, et c'est par elle que l'état procède avec une sûreté infaillible au triage des hommes qu'il juge utile de ne pas appeler dans l'armée active. Chaque bataillon de la landwehr correspond à une circonscription fixe, dans laquelle tout Prussien est immatriculé pour le tirage au sort. Les commandans de ces bataillons sont, en vertu de la loi, investis comme les sous-préfets (*landräthe*) du droit de figurer dans les conseils de révision. L'autorité civile et l'autorité militaire se prêtent ainsi un mutuel concours, pour veiller

dans chaque localité aux intérêts de l'armée et pour ménager les intérêts de la société civile. Pendant le temps qui s'écoule entre le tirage au sort et l'envoi sous les drapeaux, les recrues sont placées sous les ordres des officiers de la landwehr; il en est de même pour les hommes qui jouissent de congés illimités. C'est donc la landwehr qui prépare pour ainsi dire à l'armée active son contingent annuel, en attendant qu'elle ouvre plus tard ses rangs aux hommes qui sortent de la réserve; c'est sous le contrôle des officiers de la landwehr que sont placés les hommes de la *réserve de recrutement* qui font partie du contingent annuel, mais qui ne sont pas appelés sous les drapeaux par mesure d'économie.

Plus on étudie le puissant mécanisme de cette organisation, moins on demeure surpris que la société prussienne ait révélé pendant la dernière guerre la puissance, la fécondité de ressources morales qui ont été entre les mains de la couronne et de ses conseillers de si efficaces instrumens de victoire. A ce point de vue, nous devons mentionner le concours prêté au gouvernement, en 1866, par les hospitaliers volontaires. Ici en effet, on n'est plus seulement en présence d'une pensée touchante de dévoûment individuel : on distingue clairement, dans la manière dont les devoirs de la charité ont été compris et pratiqués, les inspirations d'une ardente solidarité entre les membres les plus marquans de toutes les classes de la société prussienne et les hommes qui ont, les uns conçu la pensée de la guerre en 1866, les autres guidé l'armée dans les combats. A ce titre, les *johanniter* ou *chevaliers de Saint-Jean* méritent une mention spéciale. L'ordre de Saint-Jean, formé au moyen âge après les croisades, avait été sécularisé en 1810. Depuis cette époque, il n'était plus qu'une corporation nobiliaire plus ou moins privilégiée, lorsque le roi Frédéric-Guillaume IV, sous la préoccupation de ses goûts archéologiques, résolut de rappeler les chevaliers de Saint-Jean à leur mission primitive, de les encourager à soulager les misères humaines, et particulièrement à venir en aide aux victimes de la guerre.

L'idée qui semblait, en 1853, entachée de romantisme a tout à coup acquis une valeur pratique, grâce aux événemens de 1864 et de 1866, grâce aussi aux fortes passions politiques qui animent la haute société prussienne. Les chevaliers de Saint-Jean se sont distingués pendant la guerre du Slesvig par leur activité et leur dévoûment. Plusieurs hôpitaux ont été organisés par eux, à leurs frais, dans les duchés, sous la direction du comte Eberhard de Stolberg, président de la chambre des seigneurs (1). Le prince Charles de

(1) La France pourrait revendiquer pour elle la première inspiration de cette grande idée : le maréchal Marmont, dans son livre sur l'*Esprit des Institutions militaires*, s'étend sur les avantages que présenterait pour les armées modernes la création d'un

Prusse, frère du roi Guillaume, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, a fait, dès le 15 mai 1866, appel au dévoûment et à la générosité des chevaliers rangés sous la bannière de Brandebourg. Beaucoup d'entre eux se sont mis aussitôt à la disposition du gouvernement, les uns pour organiser dans leurs châteaux et à leurs frais des services d'ambulance, les autres pour solliciter l'autorisation de suivre les troupes et de seconder les chefs des services médicaux de l'armée. Dès le début de la campagne, plus de 500 lits avaient été préparés dans les établissemens que l'ordre possède sur divers points du territoire prussien. On a eu en outre à enregistrer un grand nombre d'actes de munificence individuelle de la part des *johanniter*. Le prince Frédéric des Pays-Bas, qui est commandeur de l'ordre, avait établi une ambulance de 70 lits dans son château de Muskau, en Silésie. Le comte Eberhard de Stolberg avait fait installer dans ses propriétés de Kreppelhof et de Lapersdorf des maisons où l'on put recevoir plus de 300 blessés. A Wernigerode, un autre comte Stolberg en reçut chez lui plus de 40. On pourrait multiplier ces exemples. Beaucoup d'autres personnages haut placés dans la société prussienne s'étaient disputé l'honneur de recueillir chez eux les victimes de la guerre. Enfin plus de 200 chevaliers se rendirent à l'armée pour prodiguer leurs soins aux blessés sous le feu de l'ennemi et dans les hôpitaux. Après la bataille de Kœniggrætz, il n'y avait pas en Bohême une localité un peu importante où l'on n'eût été obligé d'établir soit un lazaret volant, soit un dépôt. Tous ces établissemens, à la surveillance desquels l'administration militaire n'aurait jamais pu suffire, étaient placés sous la direction des chevaliers de Saint-Jean. C'est à eux que revenait également le soin d'assurer la répartition équitable des dons de toute nature que la charité privée faisait affluer sur le théâtre des hostilités. Les *johanniter* étaient encore chargés d'utiliser le concours des personnes de tout sexe qu'attirait en Bohême le désir de soulager les maux de la guerre, de mettre en pratique les pieuses vertus dont le libre exercice est désormais assuré par les stipulations de la convention de Genève. Par leur situation sociale, les chevaliers de Saint-Jean marchaient partout de pair avec les chefs les plus considérables de l'armée; l'accord le plus absolu régnait entre eux et les commandans d'étapes : loin d'être une complication pour des services qu'il est toujours si difficile d'assurer dans le trouble inséparable de la guerre, leur présence simplifiait beaucoup de choses, et justifiait la confiance qu'on leur avait témoignée en acceptant leurs services à l'armée.

ordre d'hospitaliers volontaires liés entre eux par la même solidarité qui unit les membres de l'ordre de la Légion d'honneur.

Si les détails qui précèdent ont bien fait saisir la nature des élémens dont se composent les forces de l'Allemagne du nord, on doit être frappé de l'étroite corrélation qui existe chez nos voisins entre l'armée et la société civile, comme de l'harmonie avec laquelle toutes les parties actives de la population concourent à la grandeur militaire. L'état d'un peuple si bien disposé pour entrer en lutte est fait pour inquiéter les nations voisines. A la suite des événemens de 1866, celles-ci ont à leur tour porté une sérieuse attention sur leur armée. De là, une charge qu'elles supportent, mais qui pèse lourdement sur la nation allemande. Des publicistes éminens s'en sont émus, ils ont voulu provoquer un désarmement général en agissant sur l'opinion publique en France et en Prusse. Par malheur, on ne s'est pas bien rendu compte des obstacles que l'exécution rencontrerait dans les institutions de la Prusse moderne.

Quand on met en présence les deux grands pays que sépare le Rhin, ce ne sont pas seulement leurs budgets qu'il faut comparer, c'est tout l'ensemble des lois qui ont organisé leur puissance. Le budget de la guerre prussien n'est que de 247,500,000 francs, celui de la France est de 384,500,000 francs; mais le premier ne comprend dans ses prévisions que les dépenses absolument nécessaires pour l'entretien d'une armée irréductible, dans laquelle d'ailleurs il est aisé de fondre des forces doubles en nombre et égales en valeur sans affaiblir en rien la solidité des cadres, tandis que le budget français calcule toutes les prévisions de dépenses pour l'entretien d'une grande armée permanente.

Dans l'Allemagne du nord, il suffit d'un ordre du généralissime, qui peut être tenu secret, pour mobiliser les quatre contingens de la réserve, c'est-à-dire pour mettre sur pied 240,000 hommes, à raison de 80,000 par contingent. — En France, si l'empereur veut appeler la réserve sous les drapeaux, il peut le faire sans doute par un simple décret, mais ce décret doit recevoir une véritable publicité; en outre le nouvel ordre de choses établi par le sénatus-consulte du 8 septembre dernier ne permettrait pas au pouvoir exécutif de prendre une décision aussi grave sans consulter les chambres. Tandis que le gouvernement français devrait aussi faire précéder tout déploiement de forces militaires d'un appel aux ressources financières du pays sous la forme d'un emprunt, le cabinet prussien trouverait du jour au lendemain dans les caves du château de Berlin un trésor de plus de 30 millions de thalers, 112 millions de francs, dont lui seul a la gestion en dehors de tout contrôle parlementaire. — En Prusse, le total des hommes valides propres au service, atteignant leur vingtième année, est de 125,000. Sur ce nombre, le roi décide, en vertu de l'article 9 de la loi du 9 novembre 1867,

quel sera le chiffre du contingent de l'année; c'est en moyenne 100,000 hommes. Ainsi qu'on l'a vu, tous ces hommes ne sont pas appelés dans le service actif par raison d'économie. Aujourd'hui 8,000 ou 10,000 recrues restent dans leurs foyers sous le nom de réserve de recrutement; mais ils sont toujours à la disposition de l'autorité militaire, et ce chiffre pourrait être augmenté sans inconvénient très sensible pour la solidité de l'armée sur le pied de paix et sans diminuer en rien le chiffre de l'armée sur le pied de guerre. En vertu d'un ordre du généralissime, toute cette catégorie d'hommes qui ne sont libérés en quelque sorte que par tolérance, peut être rappelée sous les drapeaux. La législation française ne laisse pas au pouvoir exécutif une pareille latitude. Que sous le coup de nécessités imprévues, la Prusse croie devoir diminuer l'effectif de son armée sur le pied de paix, elle peut le faire sans altérer son effectif de guerre. En France, si les chambres se décident à diminuer de 20,000 hommes le contingent, cela équivaut après neuf ans à une diminution de 160,000 hommes sur le chiffre des troupes prêtes à entrer en campagne.

Ce qu'il importe surtout de ne pas perdre de vue dans le rapprochement établi entre nos institutions et celles de l'Allemagne du nord, c'est qu'en vertu de la constitution de ce dernier pays les dépenses militaires ne figurent que pour ordre au budget. Le montant en est invariablement fixé pour les cinq années qui n'expirent que le 31 décembre 1871, et, si le roi de Prusse croyait devoir faire des économies sur le chiffre des hommes incorporés, il pourrait les appliquer aux autres branches des services militaires. Quand cette échéance arrivera, le gouvernement obtiendra-t-il la prolongation des pouvoirs et des crédits qui lui ont été accordés si libéralement au lendemain de Kœniggrætz. C'est alors que se posera la question du désarmement. D'ici là, c'est à l'opinion publique allemande de réagir contre des tendances dont elle voit clairement le péril, et qui sont la cause du malaise de la situation. L'Allemagne peut juger ce que lui a coûté une politique qui échappe à son contrôle. Elle aura à décider si, pour compléter son organisation nationale, elle veut à tout jamais abandonner ses destinées entre les mains d'une chancellerie souveraine et irresponsable.

F. DE ROUGEMONT.

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

Chrysostome à Cucusé. — Consolations à Olympias. — Propagande chrétienne en Phénicie, en Gothie et en Perse (1).

I.

Cucuse, où s'acheminait Chrysostome, était une petite et pauvre ville, ou plutôt une bourgade fortifiée, placée dans une profonde vallée du Taurus, au point de jonction des routes qui conduisaient de Cappadoce en Perse et des provinces syriennes dans l'Arménie supérieure. Comme station militaire, elle n'était pas sans importance : une garnison nombreuse et ordinairement bien choisie y veillait à la sûreté des rares voyageurs en passage et à la protection des habitans. Rien de plus désolé que ce pays, où l'on apercevait à peine de loin en loin quelques hameaux groupés autour d'une maison de maître ; quant à la ville, elle était dénuée de toute ressource, même pour les premiers besoins de la vie. Un climat insupportable régnait dans la vallée, où l'on passait sans transition d'une chaleur lourde et étouffante, température de l'été, à des froids d'hiver excessifs, et l'hiver commençait à Cucuse dès que la neige envahissait les hautes cimes du Taurus. Le flanc des montagnes, à perte de vue, était couvert d'épaisses forêts et percé d'une multitude de cavernes où aurait pu loger à l'aise tout un peuple de troglodytes. On montrait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1869.

dans le nombre celle où les persécuteurs ariens, au temps de l'empereur Constance, avaient enfermé un autre exilé de Constantinople, l'archevêque Paul, pour l'y laisser mourir de faim, et où ils l'avaient ensuite assassiné, parce qu'ils trouvaient sa mort trop lente. C'est dans cet affreux tombeau, au milieu de ces funèbres pronostics, que l'impératrice Eudoxie avait fait reléguer Jean Chrysostome.

Il approchait de la ville, lorsqu'il vit accourir au-devant de sa litière un homme empressé de lui parler; c'était Dioscorus, qui lui avait fait offrir sa maison par un de ses serviteurs à Césarée, et qui venait en personne la lui offrir de nouveau. Dioscorus, riche citoyen de Cucuse, possédait à la ville une maison bien accommodée pour l'hiver et munie de tout ce qui pouvait combattre le froid, et près de la ville une autre maison qu'il se proposait d'habiter pendant le séjour de son hôte. Il expliqua toutes ces choses à Chrysostome, qui avait déjà accepté son offre à Césarée et se confondait en remercîmens, quand un second personnage intervint. C'était un envoyé de l'évêque (car Cucuse, si petite qu'elle fût, avait un évêque), lequel mettait à la disposition de l'exilé la demeure épiscopale et sa propre chambre, la seule probablement qui fût convenable pour un tel hôte dans ce modeste palais. « Je ne sais, en vérité, écrivait à ce propos Chrysostome, s'il ne m'eût pas donné en sus son trône d'évêque et son église, tant cet homme se montra pour moi bon et hospitalier. » Le banni que les évêques, tout le long de sa route, n'avaient guère habitué à de pareils traitemens, en fut touché jusqu'aux larmes; mais il avait promis à Dioscorus et resta fidèle à sa promesse.

Adelphius (c'était le nom de ce bon évêque) trouva un digne rival dans le gouverneur de la ville appelé Sopater, magistrat honnête et grave « qui est un père pour ses administrés, écrivait l'exilé, et s'est montré plus que cela pour moi. » Aussi recommande-t-il à Olympias les fils de cet excellent homme qui étudiaient dans les écoles de Constantinople. Tout le monde au reste, suivant l'exemple des deux chefs de la petite cité, s'efforça d'adoucir ce que la pauvreté et la rudesse du pays avaient de cruel pour un vieillard malade. C'était à qui lui enverrait des villas voisines les choses nécessaires à son établissement, et sa porte était pour ainsi dire assiégée par les propriétaires ou leurs intendans. Il éconduisait avec douceur cette foule obligeante. « Dans ce pays où l'on manque de tout, disait-il à ses amis, moi seul je ne manque de rien. » Un riche Syrien d'Antioche, propriétaire aux environs de Cucuse, avait chargé son intendant de porter à Chrysostome les produits de ses fermes. « Merci de tout cela, répondit-il au maître; je ne garde que votre amitié, c'est d'elle seule que j'ai besoin. » Les petites villes, on le voit, lui por-

taient bonheur plus que les grandes, et les villages plus que les métropoles, siéges de tant de jalousies, d'ambitions et de lâchetés.

Son escorte le quitta après l'avoir installé. Il chargea de ses lettres pour Constantinople les deux officiers prétoriens, Anatolius et Théodorus, devenus ses amis et ses protégés dans la ville impériale. Il y en avait une pour Olympias et deux autres pour l'eunuque Brison et Péanius. Ces dernières furent confiées particulièrement à Théodorus, à qui elles devaient servir d'introduction près de ces hauts personnages toujours bien en cour. Les lettres à Péanius et à l'eunuque étaient plutôt de simples billets brefs et assez froids dans les termes; ils portent l'empreinte des ombrages conçus par l'exilé contre ces cœurs fidèles auxquels il rendit bientôt pleine justice. Il leur annonçait son arrivée à Cucuse, ajoutant qu'il y était bien, et demandant en grâce qu'on l'y laissât, attendu qu'il s'était trop mal trouvé des voyages et qu'il redoutait plus un nouveau changement que la mort même.

La lettre à sa chère Olympias avait été écrite le lendemain de son arrivée. Son langage est le même au sujet de Cucuse, où il désire rester, car tout dans ce lieu lui promet la paix, et il est trop faible pour être ballotté de résidence en résidence, au milieu des aventures. « Que personne donc, ajoute-t-il, n'ait la malencontreuse idée de me tirer d'ici, dans l'intention de m'accorder une faveur. Que si, par grâce inouie, on me donnait le choix d'une résidence suivant mon cœur, si l'on m'accordait une ville maritime voisine de Constantinople, par exemple Cyzique ou Nicomédie (c'étaient les deux séjours dont il avait été question pour Olympias), gardez-vous de refuser; pour tout autre lieu, combattez-en la pensée avec votre prudence ordinaire; ce serait à mes yeux un vrai malheur. Je me repose du moins ici d'âme comme de corps, à tel point que deux jours m'ont suffi pour faire disparaître les suites les plus fâcheuses de mon voyage. »

Dans cette lettre, il raconte à sa douce confidente l'histoire lamentable de son séjour à Césarée, de son trajet de cette ville à Cucuse, des souffrances qui l'ont assailli sous la main de ses ennemis, acharnés à sa perte, et sous la menace perpétuelle des brigands. « Trente jours durant et même davantage, lui disait-il, je n'ai cessé de lutter contre une fièvre dévorante, et c'est ainsi que j'ai parcouru cette longue et pénible route, sans compter d'autres infirmités non moins cruelles et mes faiblesses d'estomac. Vous devinez ce que je suis devenu au milieu d'une telle accumulation de souffrances, sans médecin, sans médicamens, sans possibilité de me procurer des bains et les choses même les plus indispensables à la vie, ne goûtant de repos ni jour ni nuit, et en alerte perpétuelle à cause des Isaures. Je

puis vous confesser tout cela maintenant que tout cela est fini, et je vous en parle sans réticence. Pour rien au monde, je ne l'eusse fait plus tôt, de peur de vous causer trop de chagrin. Aujourd'hui cette nuée de maux s'est dissipée, cette épaisse fumée s'est évanouie; aussitôt que j'eus mis le pied à Cucuse, j'ai jeté bas la maladie et son cortége. Me voilà en pleine santé, délivré de la crainte des brigands par la saison qui s'approche, protégé d'ailleurs par une bonne garnison, décidée à les recevoir rudement s'ils se présentent. Quoique la contrée que j'habite soit bien solitaire et bien sauvage, toutes choses abondent autour de moi. Le cher et respectable Dioscorus se multiplie pour me faire plaisir, si bien que je suis obligé de réclamer sans cesse contre les prodigalités dont il use à mon profit; à cause de moi, il s'est transporté à sa villa, et cela pour être plus à même de m'entourer de soins et mieux disposer à mon usage sa maison de ville pour l'hiver. La bienveillance de tous répond à la sienne... Aussi il ne me reste plus qu'un sourd ressentiment de mes souffrances, comme après une violente tempête de la mer les flots continuent à s'agiter, quand déjà les vents ne soufflent plus et que le calme s'est rétabli dans l'air. »

On était alors au commencement de septembre, et la neige tardait à se montrer sur les montagnes du Taurus; aucun froid ne se faisait donc sentir encore dans la vallée. Cette douce température, jointe à la bienveillance qu'il lisait sur tous les visages, rendit à l'exilé force et contentement; il sembla renaître, et pour Chrysostome les impressions morales étaient presque toute la vie. Dans le ravissement de son âme, il écrivait qu'il trouvait les hivers de Cucuse tout à fait semblables à ceux d'Antioche, et qu'il s'y portait mieux qu'à Constantinople. Cette agréable illusion ne devait pas durer; en effet, quand, vers la fin de novembre, les neiges s'amoncelèrent dans la montagne, et que, le froid s'abattant sur la vallée, un vent glacial pénétra jusque dans les maisons, l'exilé vit Cucuse sous ses vraies couleurs. Dioscorus accourut calfeutrer sa demeure et lui enseigner avec quelles précautions il fallait se conduire vis-à-vis des hivers d'Arménie. Nous le retrouverons un peu plus tard luttant péniblement contre cette funeste influence et reconnaissant combien avait été prévoyant le choix de l'impératrice quand elle avait envoyé dans un tel lieu un Syrien débile et malade.

Une grande consolation attendait Chrysostome à Cucuse : il y trouva une de ses parentes, diaconesse de l'église d'Antioche, qui malgré son grand âge était venue du fond de la Syrie pour le voir. Dès la première nouvelle de son bannissement, quand le bruit courait qu'il devait être transporté en Scythie, elle avait formé le projet de l'y suivre; puis, ayant connu le décret qui fixait sa résidence en

Arménie, elle avait changé de direction, et, passant le Taurus, elle l'avait précédé dans son lieu d'exil. La courageuse diaconesse fut reçue à Cucuse comme un tel dévoûment le méritait; l'évêque voulut qu'elle siégeât au même titre dans son église, et le reste du clergé lui montra un égal respect et un égal empressement. Sabiniana (c'était son nom) tenait déjà un rang distingué parmi les dames illustres du christianisme en Orient. Elle était, suivant un historien ecclésiastique, tante paternelle de Chrysostome et liée d'amitié avec Olympias. On nous la peint comme une fille d'un mysticisme exalté qui avait des visions et s'entretenait, croyait-on, familièrement avec Dieu. En tout cas, sa société et ses soins furent d'un grand soulagement pour Chrysostome, jeté seul dans une contrée si déserte et si désolée.

Les illusions de l'exilé sur les hivers de Cucuse ne se prolongèrent pas longtemps, car deux mois environ après son arrivée, les neiges ayant envahi la montagne, la vallée devint inhabitable. Contre les bouffées d'un vent qui glaçait tout, la première précaution était de ne point respirer l'air du dehors. Chrysostome fut donc obligé de se clore hermétiquement dans sa chambre, où il devait entretenir jour et nuit un grand feu; mais la précaution fut inutile, et le mal qu'il craignait d'aller gagner dehors vint le chercher au coin de son foyer. Il fut pris d'une toux violente dont les quintes étaient suivies de vomissemens et de douleurs de tête à lui fendre le crâne. Outre cela, quand il voulait élever la température de sa chambre, la fumée ne lui était guère moins insupportable que le froid; il manqua d'en être étouffé; elle provoquait d'ailleurs des redoublemens de toux qui empiraient son mal. Pour obvier à ce double inconvénient, il prit le parti de faire moins de feu et de passer les journées au lit : il y resta cloué ainsi tout l'hiver. Dans cette situation où il était privé de tout mouvement, le dégoût des alimens le gagna, puis l'insomnie opiniâtre. « Je suis allé jusqu'aux portes de la mort, écrivit-il plus tard à un ami, et durant deux mois je n'ai eu de vie que pour en sentir les maux. » Ces demi-confidences, il ne les faisait pas à Olympias, ou du moins il attendait que le mal fût passé et déjà loin de lui. Vers la fin de l'hiver, lorsque l'air du dehors lui était moins contraire, qu'il avait pu se lever et que sa santé paraissait meilleure, arriva chez lui un serviteur de sa chère diaconesse, nommé Antonius, porteur d'une lettre de sa maîtresse. « Je suis heureux, écrivit-il à celle-ci avec la naïveté d'un enfant, que votre serviteur soit venu lorsque ma maladie était terminée; s'il m'avait vu dans les crises terribles que j'ai traversées, il n'eût pas manqué de vous tout dire, et vous seriez morte d'inquiétude. » En dépit de tant de souffrances et des inconvéniens inévitables de cet affreux climat, il ré-

pétait dans presque toutes ses lettres qu'il aimait Cucuse, qu'il s'y trouvait heureux, car du moins il y avait la paix, l'entière liberté de sa personne, quelques amis qui le visitaient et le servaient avec joie, et, par-dessus tout, la tranquillité; aucun ennemi n'était là pour le molester et le chasser.

La solitude cependant diminuait autour de lui. Les amis du dehors arrivaient peu à peu malgré le froid, les mauvais chemins et la crainte des Isaures. Évéthius ne l'avait point quitté; plusieurs prêtres de Syrie, échappés aux bourreaux de Porphyre, avaient trouvé refuge auprès de lui. Il en attendait bien d'autres encore, retenus jusqu'à ce moment dans les geôles de Constantinople ou d'Antioche. Lorsqu'il apprit que leurs prisons étaient ouvertes, il s'écria avec une généreuse confiance : « Les voilà libres, ils ne tarderont pas à me rejoindre! » Le sort ne répondit point à cette sainte persuasion de l'amitié. Cependant l'affluence se dirigea de tous côtés vers Cucuse, principalement des contrées de l'extrême Orient. Dans les intervalles de ses souffrances, il se mit au travail avec cette activité qui le dévorait. Une masse de lettres l'attendaient à Cucuse; il lui en arriva bientôt davantage quand on sut que le gouverneur de la ville et l'évêque professaient pour lui un attachement et un respect sincères, et qu'ainsi, sauf les hasards de la route, la correspondance avec lui était à peu près sûre. Il trouva dans ces lettres accumulées la révélation complète de ce qui s'était passé à Constantinople depuis son départ : incarcération des évêques ses partisans, poursuites et souffrances de ses amis, détails des procès criminels intentés pour fait d'incendie, situation de l'église fidèle, tyrannie des schismatiques, sentimens des Occidentaux à son égard, toutes choses qu'il ignorait ou qu'il n'avait apprises qu'imparfaitement pendant son voyage, soit par la rumeur publique, soit par des informations encore incertaines. A mesure que se déroulait sous son regard le tableau des événemens accomplis depuis son expulsion de Constantinople, il prenait la plume et écrivait, ou plutôt il dictait à des scribes qui l'assistaient. Ainsi s'ouvrit cette immense correspondance qui devait comprendre l'histoire entière de sa persécution, et dont malheureusement il ne nous reste plus que deux cent quarante-deux lettres. Dans le cours de cette correspondance, il s'aperçut que bon nombre de ses envois ne parvenaient pas à leur adresse et se perdaient en route, soit qu'ils fussent interceptés dans les provinces qui lui étaient hostiles, soit que les porteurs fussent infidèles ou dévalisés en chemin par les brigands; les rapports en effet avaient lieu entre Chrysostome et ses correspondans tantôt par des messagers à gages, tantôt par des voyageurs connus de ses amis, tantôt et le plus souvent par des ecclésiastiques qui

s'entouraient de toutes les précautions imaginables, et cette voie était la seule assurée.

Ce qui surtout dut le toucher au cœur, ce fut la conduite des évêques, membres du concile, qui avaient préféré encourir une accusation infâme et se laisser mettre aux fers comme des incendiaires convaincus plutôt que de le renier comme on le leur proposait, et de communiquer avec « le loup, le pirate, le bourreau » usurpateur de son église. Si la conduite de ces évêques, qui avaient siégé parmi ses juges, était une protestation de son innocence en face de la chrétienté tout entière, en face de l'empereur, en face du préfet de la ville et de ses inquisiteurs, elle contenait aussi la condamnation solennelle de ces autres évêques, ses adversaires, qui poursuivaient lâchement en eux la minorité du concile. Il écrivit à ces courageux athlètes, pour les remercier et les bénir, une lettre magnifique intitulée : « Aux évêques, prêtres et diacres emprisonnés pour la religion, » voulant y joindre aussi ses anciens compagnons du sanctuaire. Il les croyait encore dans les prisons de Constantinople, car on ne put connaître que beaucoup plus tard à Cucuse le décret du 29 août, en vertu duquel ils avaient été relâchés et leur peine commuée en un exil perpétuel.

« Vous êtes heureux, leur écrivait-il, à cause de votre captivité, de vos liens, de vos chaînes, heureux, dis-je, et trois fois heureux et mille fois encore. Vous vous êtes attiré l'admiration du monde entier, même de ceux qui sont loin de vous par la distance et par le temps. Partout, sur la terre comme sur la mer, on chante vos glorieuses actions, votre courage, votre constance dans vos sentimens, la sainte indépendance de vos âmes. Rien de ce qu'on regarde comme effrayant n'a pu vous ébranler; ni tribunal, ni bourreau, ni diversité de tortures, ni menaces annonçant des morts sans nombre, ni juges soufflant le feu par la bouche, ni adversaires grinçant des dents et dressant autour de vous des embûches, ni calomnies, ni accusations impudentes, ni enfin la mort étalée chaque jour devant vos yeux, rien n'a pu vous faire trembler; au contraire la persécution même se changeait en consolation pour vous. C'est pour cela que tous vous couronnent et vous proclament à l'envi, non-seulement vos amis, mais vos ennemis et vos persécuteurs; si ces derniers ne le font pas hautement, regardons au fond de leurs consciences, nous verrons qu'ils vous admirent comme nous. Tel est le caractère de la vertu, ceux mêmes qui la combattent lui rendent justice; tel est aussi celui de la perversité, ceux qui la pratiquent la condamnent... »

J'ai cité cette lettre, parce qu'elle se rapporte à des personnages qui ont joué un rôle daus nos récits, et aussi parce qu'elle offre un

des plus beaux spécimens des nombreuses épîtres adressées par Chrysostome aux confesseurs et martyrs de sa persécution.

Il trouva, dans le nombre des dépêches venues de Constantinople, celles où ses diaconesses lui rendaient compte de leur mise en accusation comme incendiaires ou schismatiques, de ce qu'elles avaient souffert, soit au forum devant le juge, soit dans la prison. Pentadia y énumérait toutes ses douleurs avec un amer plaisir, rappelant peut-être que les juges d'Eudoxie avaient su dépasser en barbarie ceux de son ancien persécuteur Eutrope. Nous avons reproduit en grande partie, dans un des récits précédens, la réponse de Chrysostome à cette infortunée qu'il avait sauvée autrefois, et qui maintenant souffrait pour lui. Ampructé lui racontait également les épreuves auxquelles avaient été soumises elle et ses sœurs, pour leur fidélité envers leur pasteur légitime et envers l'église. Ampructé était une des diaconesses qui avaient assisté dans la basilique de Sainte-Sophie aux derniers adieux de l'archevêque, et qui, à ce titre seul, avait dû être englobée dans l'accusation d'incendie. Cette généreuse fille dirigeait, à ce qu'il paraît, un monastère de nonnes à Constantinople; elle était étrangère à cette ville et venue probablement de Syrie lorsque Jean avait pris possession de son archevêché, et on croit qu'elle retourna mourir dans sa terre natale. Elle savait mal le grec et s'excuse par cette raison d'écrire rarement à son père bien-aimé. Chrysostome lui répondit à ce sujet que, plutôt que de le priver de ses lettres, Ampructé ferait bien de lui écrire dans son idiome maternel qu'il comprenait tout aussi bien que la langue grecque. Quant à Olympias, elle n'avait rien écrit au sujet de sa confession. La fière diaconesse eût rougi peut-être d'aller entretenir un exilé accablé de maux de ce qu'elle avait été heureuse de souffrir en son nom. Qu'était-ce à ses yeux que son obscure persécution? que serait-ce que sa mort même à côté des malheurs de ce grand homme dont l'exil ébranlait la chrétienté tout entière? Voilà ce qu'elle s'était dit, et elle n'avait pas eu le courage de parler d'elle-même; elle s'était contentée de mentionner en passant, dans ses lettres, qu'elle avait été poursuivie cruellement, comme beaucoup de fidèles, et qu'elle avait récolté sa part de maux pour la cause de l'église et pour la sienne. Ce ne fut que par les lettres des autres ou par les rapports de ses visiteurs venus de Constantinople, que Chrysostome apprit avec quelle noblesse de langage et quelle fermeté d'âme Olympias avait fait reculer ses bourreaux et mis à néant toutes les accusations d'Optatus.

C'est ici qu'il faut placer la série des lettres de Chrysostome à Olympias, lettres toutes personnelles, précieux monumens d'une incomparable amitié, conservés jusqu'à nous par la piété des sou-

venirs. Ces lettres sont au nombre de dix-sept dans nos éditions de Chrysostome, et Photius n'en comptait aussi que dix-sept; mais on voit par quelques passages du texte que dans le principe il y en eut davantage. Elles furent toutes écrites de l'exil, et de Cucuse pour la plupart. L'antiquité en fit une estime toute particulière, non-seulement comme œuvre de philosophie chrétienne, mais comme modèles d'un style pur, élégant, animé; l'histoire peut y voir en outre un sujet d'étude psychologique sur les sentimens du temps, et comme un dialogue entre deux grandes âmes qui ne se cachaient rien l'une à l'autre. Les lettres de Chrysostome nous permettent en effet de reconstruire celles de son amie, pour le fond des idées sans doute, mais souvent aussi pour la forme. Voici dans quelles circonstances et dans quelle intention cette correspondance a été écrite.

II.

Aucune œuvre philosophique de l'antiquité ne me paraît plus digne d'une admiration sérieuse que l'ensemble des opuscules adressés, sous le titre de lettres et de traités, par Jean Chrysostome à Olympias pendant son exil. La nature du sujet, qui présente une des plus profondes analyses du cœur humain, la beauté du style, qui les faisait compter par l'église d'Orient entre les plus belles perles de sa couronne, enfin les événemens particuliers au milieu desquels ils furent écrits et qui constituent le lien entre l'auteur et le livre, donnent à ces opuscules une place à part dans les ouvrages du grand archevêque. Ils appartiennent au genre que la rhétorique latine appelait *consolatorium*, la rhétorique grecque παρακλητικόν, *consolatoire;* c'est un père qui les écrit pour une fille, un ami pour une amie, victime à cause de lui de la plus injuste des persécutions; mais quel consolateur que l'auteur des lettres à Olympias! Il parle de maux qu'il éprouve, il apaise des douleurs qu'il ressent; il verse dans une âme qui est la moitié de la sienne, d'après ses propres théories touchant l'amitié spirituelle, un baume dont l'effet rejaillit sur lui-même, car il souffre autant et plus encore. « Dites-moi que mes leçons vous profitent, écrit-il à son amie, et prouvez-le-moi par la sérénité de votre cœur. Secouez, secouez cette cendre de tristesse qui vous aveugle et vous consume, relevez-vous d'un fatal accablement, et je serai payé de tous mes soins. Votre courage raffermira le mien, et le calme de vos pensées viendra me réconforter dans mes misères... »

Sans doute on avait pu voir dans les temps païens des philosophes composer à loisir et parfois sous les lambris dorés des consolations

sur l'exil; mais ici la consolation est donnée, sur la route même de l'exil, par un proscrit chassé d'une ville à l'autre vers un désert, à l'extrémité du monde romain, par un malheureux que deux conciles ont injustement condamné, qu'un empereur bannit, que les tribunaux poursuivent comme incendiaire, que les évêques, ses collègues, renient, qui manque de tout, même de pain pour sa nourriture, de lit pour son sommeil, et qu'une escorte de soldats, ses gardiens, traîne plutôt qu'elle ne le conduit vers son dernier séjour, sous la menace perpétuelle des brigands. Voilà le consolateur qui écrit les lettres à Olympias. On voit, d'après le texte, qu'une partie fut écrite dans les stations de la route, sous des toits ouverts à toutes les intempéries, pendant le loisir des haltes qu'on lui laissait pour son sommeil, et l'autre rédigée dans des solitudes sauvages, tantôt à Cucuse sous la crainte des Isaures, tantôt à Arabissus au milieu des neiges éternelles. Il n'est pas une souffrance du plus affreux bannissement dont il n'épuise l'amertume goutte à goutte, et c'est pendant ce temps-là qu'il console les autres, et qu'il dit de lui-même : L'exil n'est rien!

La philosophie de Chrysostome est fondée en fait sur le principe stoïcien, que le mal n'existe que dans le péché, et que c'est nous qui le faisons. Tout ce qui porte atteinte à la pureté de l'âme, tout ce qui la ravale et empêche son essor vers des destinées supérieures est mal; tout le reste est indifférent comme transitoire et contingent : telles sont les joies et les douleurs de ce monde, qui n'atteignent point l'âme, mobiles comme des ombres et des fantômes, éphémères comme l'herbe des champs, ou mieux comme la fleur de l'herbe que le moindre souffle emporte et dissipe. Le bien et le mal qui affectent l'âme sont seuls réels, parce qu'ils affectent une substance impérissable et la purifient ou l'avilissent; ce qui affecte le corps n'est ni bon ni mauvais, ce sont des accidens passagers comme le corps lui-même. Les stoïciens avaient déjà professé ce principe; mais, comme application morale de leur système, ils disaient à ceux qui souffrent : « Méprisez la douleur, méprisez les fers, la prison, l'exil, et méprisez aussi ceux qui vous les infligent sans raison. Isolez-vous d'un monde où règnent les adversités et l'injustice, et renfermez-vous en vous-mêmes dans un *moi* impeccable et serein. » Le stoïcisme chrétien de Chrysostome fait un grand pas au-dessus de ces orgueilleuses doctrines. Il dit aux persécutés : Souffrez, car Dieu le veut; savez-vous s'il n'a pas lié vos douleurs à ses desseins sur l'ordre moral du monde, et si la persécution qui ébranle en ce moment-ci nos églises n'est pas pour elles, dans la profondeur des prévisions divines, ce qu'est la tempête pour épurer l'air vicié, l'hiver et les frimas pour mûrir le grain sous la terre, la nuit pour ra-

viver nos corps? Dans cette sorte de fatalisme sublime et respectueux pour celui qui ordonne et règle tout, le persécuteur devient un instrument de rigueur ou de rénovation dans la main de Dieu; le persécuté, l'ouvrier obéissant d'une œuvre inconnue à laquelle il travaille sous le poids du jour et au bout de laquelle est le salaire. Il faut donc marcher le front levé dans les traverses de la vie, et non-seulement avec résignation, mais avec allégresse, avec actions de grâce pour la Providence, qui nous conduit toujours au bonheur quand nous aimons le bien. Une telle philosophie si élevée, si forte, nous paraîtrait presque une pure théorie, une simple spéculation de l'esprit, impossible en pratique, sinon dans l'élan momentané qui mène au martyre; ce fut pourtant celle que pratiqua Chrysostome dans une longue accumulation de misères et d'injustices pendant les trois ans de son exil. Sans vouloir comparer l'auteur des *Consolations à Helvia* à celui des *Lettres à Olympias*, j'en dirai pourtant deux mots : le philosophe qui prêchait la résignation à la pauvreté et à l'exil sous le palais d'or de Néron a besoin qu'on oublie sa vie pour admirer son livre; mais, quand on lit Chrysostome, on peut se demander ce qu'il faut le plus admirer du livre ou de l'auteur.

J'ajouterai encore une chose, c'est que ces opuscules de l'ancien archevêque de Constantinople nous le font apercevoir sous un point de vue tout nouveau. L'évêque dominateur dont l'orgueil et l'humeur irritable avaient soulevé tant de haines contre lui au temps de sa prospérité nous apparaît ici comme l'ami le plus tendre, qu'une souffrance de ceux qu'il aime tourmente plus dans son exil que les aiguillons de la persécution. Le prêtre audacieux qui avait bravé deux conciles, un empereur, et, ce qui est plus, la colère d'une impératrice, se laisse presque abattre à l'idée qu'une amie souffre pour lui. Les hommes publics que l'histoire seule nous fait connaître se montrent à nous dans le drame des choses par l'enveloppe de leur caractère, si je puis ainsi parler, par les côtés souvent âpres et rugueux qu'ils doivent aux circonstances ou au dur combat de la vie : ils passent ainsi dans le monde, et souvent on ne connaît d'eux que l'apparence. Leurs lettres au contraire nous font pénétrer dans tous les replis de leur cœur, et nous révèlent l'homme intérieur. C'est ce que nous démontre la correspondance de Chrysostome. On pourrait dire, d'après les matériaux qui doivent composer l'histoire du célèbre archevêque de Constantinople, qu'il y avait réellement en lui deux personnages : l'un grand à jamais par la parole, mais chef inflexible, trop ami de la guerre et qui périt par la guerre, l'autre doux et tendre, d'une tendresse infinie pour ses amis, clément pour ses ennemis, même quand il voyait en eux un fouet levé par la main de Dieu sur l'église et sur lui. La réunion

de ces deux hommes fait assurément du persécuté de Cucuse un des personnages les plus grands et les plus saints qui aient occupé la scène du monde.

Nous avons trop souvent parlé d'Olympias dans le cours de ces récits pour avoir besoin de la faire connaître; nous nous bornerons donc à redire que, issue de la plus illustre maison et réputée la plus riche héritière de l'Orient, elle avait épousé, toute jeune encore, un homme qu'elle aimait et qu'elle perdit au bout de six mois; que, résolue dès lors à rester dans le veuvage, elle eut à lutter contre les persécutions de Théodose, qui voulait la remarier à son gré, et mit le séquestre sur ses biens. Échappée à ce double danger par son courage inébranlable, Olympias entra dans l'église de Constantinople comme diaconesse, et consacra au service de la profession de son choix son argent, son crédit dans le monde et toutes les ressources d'un esprit et d'un savoir éminens. Nectaire, homme du monde lui-même et digne appréciateur des mérites d'Olympias, l'avait prise pour conseillère; Chrysostome la prit pour conseillère et pour amie. Elle coulait des jours heureux entre les pauvres et le sanctuaire, fière d'être attachée à un si grand homme qu'elle regardait comme un père et comme un maître, lorsque la révolution suscitée par les mauvaises passions d'Eudoxie vint tout bouleverser, jeter le schisme dans l'église, envoyer Chrysostome en exil et disperser son troupeau fidèle. Olympias ne fut pas la dernière, ainsi qu'on l'a vu, à ressentir pour elle-même les conséquences de la persécution.

Elle avait alors trente-six ans, et les traces de cette beauté fameuse chez les historiens du temps n'avaient point encore disparu sans doute, malgré les austérités et les privations dans lesquelles elle usait son corps. Le spectacle de la tempête qui venait fondre sur tout ce qu'elle respectait et aimait la frappa d'étonnement en même temps que de douleur. Elle ne put voir le renversement de tous les principes, le supplice des bons, la victoire des méchans, le triomphe de la calomnie sur l'innocence, la profanation du sanctuaire laissée impunie par la justice divine, sans que sa foi naïve en fût ébranlée. Elle se demanda s'il y avait une providence qui réglât les choses de la terre, ou si Dieu n'avait pas abandonné son église, quand elle vit les sycophantes étaler insolemment leur luxe et leur prospérité, tandis que le nom de celui que la chrétienté tout entière eût dû bénir était anathématisé dans sa propre basilique. Elle lutta en vain par la prière contre ces doutes qui l'effrayaient, suppliant Dieu de montrer sa justice pour soutenir la foi de ses enfans. Ces orages de l'âme anéantirent presque sa raison. Elle tomba dans un accablement moral d'où elle ne sortait que par quelque

crise violente qui la rejetait sur la scène des événemens, comme son accusation pour crime d'incendie et son interrogatoire par le préfet, ou lorsqu'elle recevait de Chrysostome quelque recommandation de travailler pour ses amis ou pour lui. Les livres saints mêmes, autrefois sa lecture assidue, n'étaient plus une consolation pour elle. « Je n'entendrai plus, disait-elle, la parole de Dieu descendre de ces lèvres d'or, ses plus dignes interprètes. » Sa santé ne résista point à ce désordre intérieur; une fièvre continue s'empara d'elle, puis le dégoût de toute nourriture et de tout mouvement. Bientôt elle ne quitta plus son lit, où une ardente insomnie la tenait enchaînée, et, quand elle le quittait, c'était pour se prosterner à terre et pleurer; en un mot, tout défaillait en elle, l'âme et le corps.

Le mal qui consumait Olympias était connu de la Grèce païenne, qui l'appela *mélancolie;* ses grands médecins l'attribuèrent à une corruption des humeurs et cherchèrent des remèdes physiques pour le combattre. Les sociétés chez lesquelles l'idée religieuse était développée avec exaltation le connurent aussi, et plus encore. Les Juifs le considérèrent comme une maladie de l'âme, un châtiment de Dieu plus terrible que la mort. Jéhovah, dans le *Deutéronome*, après avoir énuméré tous les fléaux dont il menaçait les Hébreux, s'ils lui devenaient infidèles, et parmi ces fléaux la servitude, la contagion, les plaies hideuses, la famine, qui forcerait les mères à manger leurs enfans, ajoute, comme le couronnement de toutes les misères : « Je donnerai à ce peuple un cœur flétri par le chagrin, des yeux abattus et languissans, une âme consumée de douleur. » Les prophètes de l'ancienne loi éprouvèrent plus d'une fois les atteintes de ce mal redoutable en voyant Israël, sourd à leurs leçons, persévérer dans le crime. Élie, dompté par lui dans les cavernes du Carmel, s'écriait avec angoisse : « Mon Dieu, reprends mon âme, je te la rends. » Et un autre prophète ajoutait : « Reprends-la, car mieux vaut mourir que vivre ainsi. » Sous l'empire de la nouvelle loi, ce mal s'appela *tristesse* et ne sévit pas avec moins de force. Jésus, qui voulut parcourir l'échelle de toutes les souffrances humaines, éprouvait celle-ci quand il disait, tout baigné de larmes : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Le christianisme, si occupé de la médecine spirituelle, trouva des remèdes moraux à une affection qu'il regardait comme toute morale; mais la tristesse n'en régna pas moins parmi les fidèles, attaquant de préférence les âmes tendres et ombrageuses. Elle vécut dans la solitude avec les ermites, dans les cloîtres avec les recluses. Enfin la société civile ne devait pas plus l'ignorer que la société religieuse : on la voit paraître au lendemain des grandes catastrophes, des grandes passions, des grandes espérances déçues.

Ce mal affreux, qui tuait l'âme et le corps à la fois, et qu'à cause de cela les pères de l'église déclaraient un piége du démon pour prendre plus aisément possession de nous-mêmes, ce mal n'avait pas échappé à l'œil pénétrant de Chrysostome; il en avait observé les premiers symptômes dans la correspondance d'Olympias, puis il les avait vus grandir, avait essayé de les combattre, et son peu de succès lui faisait voir combien le danger était pressant. « O ma sœur, s'écrie-t-il dans une de ses lettres, vous voulez mourir, je le vois bien! » Elle mourait en effet; mais il résolut, au milieu des misères et des préoccupations de l'exil, d'arracher cette fille de son cœur à l'abîme où une pente fatale l'entraînait.

En habile médecin, il remonte à la source du mal pour étudier les moyens de le combattre. Il vit que la tristesse d'Olympias découlait de deux sources : le désordre de l'église, qui s'aggravait d jour en jour, et leur mutuelle séparation. A chacune de ces causes il appliqua un remède différent : à la première, le raisonnement et les textes des livres saints, à la seconde les argumens de la plus touchante affection et l'espérance d'une réunion prochaine. Nous examinerons successivement ces deux parties de sa consolation en les réunissant sous deux titres, quoiqu'il ne les traite pas méthodiquement, et qu'elles soient entremêlées dans ses lettres. Tout en essayant de présenter dans une courte analyse la marche de l'argumentation, je m'attacherai à reproduire autant que possible les paroles mêmes de l'auteur.

I. — Il aborde donc en premier lieu la grande question des maux de l'église dont le spectacle avait porté au cœur d'Olympias une si profonde blessure, et il attaque alors avec force cette disposition des âmes tendres à se *scandaliser*. On sait que les chrétiens désignaient par ce mot l'état d'une âme qui, troublée dans sa confiance en Dieu par des incidens extérieurs qu'elle ne comprend pas, met son jugement faillible au-dessus de sa foi, et se laisse ainsi détourner de la vraie voie. Ce danger, un des plus grands pour le chrétien, il le combat avec persévérance dans ses lettres à Olympias; il composa même dans sa prison un traité particulier, destiné à prémunir contre ces tentations d'une fausse raison, soit sa douce et pieuse amie, soit les autres fidèles qui se scandalisaient comme elle au sujet des événemens d'alors. Cette facilité à critiquer en quelque sorte les œuvres de Dieu, à placer son impression irréfléchie ou son jugement en regard des insondables desseins de celui qui a créé le monde et le fait vivre, Chrysostome la considère comme une maladie mortelle du cœur et un piége du démon, car il ne voit là qu'une révolte et une folie de l'orgueil humain. Croyez-en la sagesse de Dieu, con-

fiez-vous à sa bonté infinie, et ne le jugez pas, voilà le fond de ses préceptes, qu'il applique avec de magnifiques développemens à la nature, à la société humaine, à l'histoire même de la foi. Olympias, il nous l'apprend, et nous le voyons d'ailleurs par ses réponses aux lettres de la pieuse diaconesse, Olympias était douée d'un esprit sagace, nourri de la lecture des livres saints et de ce qu'on appelait alors la divine philosophie, mais assez tenace et porté vers la controverse; Chrysostome avait donc affaire à un disciple peu facile à convaincre, à un malade qui discutait ses remèdes : aussi revient-il à plusieurs reprises sur les mêmes choses, et insiste-t-il avec une vivacité passionnée sur les plus importantes, ce qui nous a valu de lui plus d'un morceau d'éloquence comparable aux plus belles choses de l'antiquité.

L'église sans doute est tourmentée, ses chefs sont proscrits; des loups rapaces ont envahi la bergerie et dispersé le troupeau; les puissances du siècle se sont élevées contre le sanctuaire et y ont installé l'usurpation et le schisme : qu'importe? s'écrie-t-il; ne s'est-il passé jamais rien de pareil dans le monde? Comme si l'église du Christ n'avait pas grandi au milieu des désordres, et que le Christ lui-même, depuis son berceau jusqu'à sa mort, n'eût pas été entouré de scandales? S'il en est ainsi, pourquoi nous plaindre, et que sommes-nous avec nos souffrances misérables, quand le fils de Dieu et ses apôtres ne nous ont apporté la vérité qu'au milieu des persécutions et des tourmentes?

Qu'est-ce d'ailleurs que la persécution, et que sont les maux de ce monde? « Croyez-le bien, ma chère et vénérée dame, il n'y a de mal que le péché, il n'y a de bien que la vertu; tout le reste, bonheur ou malheur, quelque nom qu'on lui donne, n'est que fumée, fantômes et illusion. » En d'autres termes, le mal est en nous, c'est nous qui le faisons; nous le créons par notre propre déchéance; quant au dehors, il ne peut rien sur nous, lorsque nous restons fermes en notre confiance dans la sagesse et la bonté infinies d'en haut.

Examinons votre pensée, quand elle se laisse troubler par les désordres qui nous agitent. Vos amis en souffrent, vous en souffrez vous-même, et vous pleurez sur tant de calamités dont vous n'apercevez ni le but ni la fin probable. De sombres et noires idées vous assiégent, un nuage de chagrin vous enveloppe; vous tombez dans le découragement, parce que vous ne comprenez rien à tout ce qui se passe. Ah! je ne veux pas vous déguiser le mal qui vous effraie, je ne veux ni le nier ni l'amoindrir; je veux au contraire que vous l'envisagiez tel qu'il est, c'est-à-dire plus affreux, plus profond, qu'il ne vous apparaît encore. Oui, « nous voguons au

sein d'une tempête immense. Le navire qui nous emporte flotte sans direction au gré des fureurs de l'océan. Une moitié de ses matelots est à la mer, et leurs cadavres roulent sous nos yeux à la surface de l'onde; l'autre moitié va périr. Plus de voiles, plus de mâts; les rames sont abandonnées, le gouvernail brisé, et les pilotes, assis sur leur banc, ne savent que serrer leurs genoux de leurs bras, incapables de former un projet et n'ayant plus de force que pour gémir. Une nuit obscure leur dérobe jusqu'à l'écueil qu'ils vont toucher, et leurs oreilles ne sont plus frappées que par le bruit assourdissant des vagues. La mer elle-même soulève de son fond des monstres hideux qu'elle lance sur le navire, au grand effroi des passagers... J'essaie vainement d'exprimer par ces images accumulées la multitude des maux qui nous accablent, car quel langage humain pourrait les rendre? Et pourtant moi qui plus que tout autre devrais en être troublé, je n'abandonne pas l'espérance; je porte mes regards en haut, vers le suprême pilote de l'univers, à qui l'art n'est pas nécessaire pour gouverner dans la tempête... »

Il ne faut donc pas se décourager, mais au contraire avoir toujours présente à l'esprit cette vérité : : il n'y a qu'un malheur à redouter en ce monde, le péché et les défaillances de l'âme, qui conduisent au péché; tout le reste n'est qu'une fable. Embûches et inimitiés, fraudes et calomnies, injures et délations, spoliation, bannissement, glaives acérés, mers bouleversées, guerre du monde entier, tout cela n'est rien et ne va pas jusqu'à ébranler une âme vigilante. L'apôtre Paul nous l'enseigne par ces paroles : « les choses visibles n'ont qu'un temps. » Pourquoi donc craindre, comme des maux véritables, des accidens que le temps entraîne comme un fleuve emporte ses eaux?...

« Mais, me dira-t-on, c'est un dur et lourd fardeau que l'adversité! » — Sans doute; voyons-la pourtant sous une autre face, et nous apprendrons à la dédaigner. Les outrages, les mépris, les sarcasmes, qui nous viennent de nos ennemis, qu'est-ce que cela? La laine d'un manteau pourri que les vers rongent et que le temps consume. « Pourtant, ajoute-t-on, au milieu de ces épreuves infligées au monde, beaucoup périssent et beaucoup sont scandalisés. » — Assurément, et cela est arrivé bien des fois; puis après les ruines, après les morts, après les scandales, l'ordre renaît, le calme règne et la vérité reprend son cours. Ah! vous voulez être plus sage que Dieu! Vous sondez les décrets de la Providence! Inclinez-vous plutôt devant les lois qu'elle impose; ne jugez pas, ne murmurez pas, répétez seulement avec le même apôtre : « Profondeurs des desseins de Dieu, qui pourrait pénétrer jusqu'à vous? »

Qu'on se figure un homme qui n'aurait jamais vu lever et coucher

le soleil, ne sera-t-il pas scandalisé de voir l'astre du jour disparaître du firmament et la nuit envahir la terre? Il croira que Dieu l'abandonne. Et celui qui n'a vu que le printemps ne sera-t-il pas scandalisé de voir arriver l'hiver, cette mort de la nature? Il croira que Dieu, reniant son ouvrage, délaisse le monde qu'il a fait. Et celui qui voit semer le grain sur la terre, et ce grain pourrir sous la glèbe et les frimas, n'est-il pas scandalisé en se demandant pourquoi ce grain perdu? Mais plus tard il le verra renaître en moissons jaunissantes; l'autre verra le soleil se lever de nouveau à l'horizon, et le printemps succéder encore à l'hiver. Ces hommes se repentiront alors de leur aveuglement et s'inclineront avec respect devant l'ordre établi par la Providence. Il en est ainsi des choses morales et des événemens de la vie; il suffit de les observer, pour reconnaître bientôt avec douleur que le doute qu'on avait conçu n'est qu'un blasphème.

Mais l'histoire même de notre rédemption n'est-elle pas environnée de scandales? Quel objet de scandale pour beaucoup n'a pas dû être ce Dieu enfant enveloppé de langes, déposé dans une étable, forcé bientôt de quitter la crèche qui lui servait de lit pour s'enfuir chez un peuple barbare! Beaucoup ne pouvaient-ils pas dire à la vue de la pauvre famille de Joseph se bannissant elle-même : « Quoi! c'est là le sauveur des hommes, le roi du ciel et des mondes, le fils de Dieu? » Et ils ont dû se scandaliser. Plus tard, quand cet enfant est revenu de l'exil et qu'il a grandi, une guerre implacable s'élève contre lui de tous côtés. Ce sont d'abord les disciples de Jean qui le poursuivent de leurs haines jalouses. « Maître, disent-ils au précurseur, celui qui était avec toi au-delà du Jourdain baptise maintenant et tous viennent à lui! » Paroles d'envie, inspirées par l'esprit du mal.

Quand Jésus commence à opérer des miracles, que de calomnies contre lui et que de scandales pour les faibles! « Vous êtes un Samaritain, lui crie-t-on de toutes parts, et vous êtes possédé du diable. » On l'accuse d'être ami de la bonne chère et du vin, des hommes pervers et corrompus. Un jour qu'il s'entretient avec une femme, on l'appelle faux prophète; « s'il était prophète, murmurait-on, il saurait ce qu'est la femme qui lui parle. » On grinçait des dents à son aspect, et les Juifs n'étaient pas les seuls à lui faire la guerre... « Ses frères eux-mêmes, fait remarquer un évangéliste, ne croyaient pas en lui... »

Olympias objectait, comme une justification de ses tristesses, le grand nombre de ceux qui, cédant à la persécution, tombaient dans l'erreur et le schisme. « Croyez-vous donc, réplique avec énergie Chrysostome, qu'il n'y ait pas eu de disciples scandalisés en pré-

sence de la croix? Quand les ennemis de Jésus, le tenant désormais en leur pouvoir, assouvissaient lentement sur lui les plus brutales vengeances, le disciple qui l'avait livré, présent à son humiliation, dut avoir un moment de triomphe qui tourna pour les autres en scandale. — Et le simulacre de jugement, et la flagellation, et la royauté dérisoire, et le crucifiement, quel scandale ont-ils dû produire! Le Christ est abandonné de ses disciples; on ne voit plus autour de lui qu'attentats de la soldatesque ou du peuple, ironie, outrages, mauvais traitemens. — « Si tu es fils de Dieu, lui cria-t-on du pied de sa croix, descends de ce gibet, et nous croirons en toi. » Mais ce qui dépasse toutes les bornes de l'insulte, toutes les inventions de la perversité, c'est qu'on lui préfère un voleur, un homme de rapine et de sang. « Qui voulez-vous que je délivre en ce jour, le Christ ou Barabbas? — Barabbas! s'écrie tout le peuple juif, nous voulons Barabbas, et celui-là, crucifiez-le. » Fut-il jamais une mort plus ignominieuse? Et il meurt seul, sans amis, sans disciples; c'est un voleur, compagnon de son supplice, qui le confesse au haut d'une croix. Non, jamais tous les scandales accumulés n'approchèrent de celui-là. Sa sépulture même est une aumône. — C'est ainsi que la vérité envoyée du ciel a pris naissance sur la terre : son passage a été environné de circonstances qui ont été l'épreuve des forts et la perte des faibles. Elle a accompli le mot divin prononcé par elle-même : malheur à celui qui se scandalise!

La vie des apôtres, la prédication de l'Évangile n'ont pas été plus exemptes de scandales et de persécutions. Les apôtres se dispersent, ils fuient et se cachent, ils prêchent dans l'ombre, et pourtant la religion fleurit; elle s'étend rapidement, en vertu des prodiges qui ont signalé son berceau. Un d'entre eux descend par une fenêtre pour échapper à la mort; d'autres emprisonnés, chargés de chaînes, ont besoin qu'un ange les délivre. Quand les puissans du monde les chassent, des pauvres, des artisans les accueillent. Ils sont entourés d'une pieuse sollicitude par des revendeuses de pourpre, des faiseurs de tentes, des corroyeurs, dans des quartiers retirés des villes ou sur les bords de la mer. Telle était la marche tracée par Dieu même dans son inénarrable sagesse. Quand Paul lui demandait le calme et la paix pour le succès de sa prédication, Dieu lui répondait : « Il te suffit de ma grâce, car ma puissance éclate dans la faiblesse. »

« Maintenant, ma pieuse et vénérée dame, continue l'auteur de la consolation, si vous dégagez les événemens heureux du milieu de nos adversités, vous pourrez bien n'y pas trouver des prodiges et des miracles; mais à coup sûr vous y reconnaîtrez un enchaînement merveilleux de desseins qui proclament la Providence. — Il ne faut

pourtant pas, Olympias, que vous recueilliez tout de ma bouche sans aucun effort de votre part; je vous laisse le soin de rechercher et de réunir ces divers traits de la protection céleste, en les comparant à nos revers. Ce travail salutaire à l'âme contribuera à dissiper vos ennuis, à fortifier votre foi, et vous y puiserez pour vos douleurs un grand soulagement. »

Tel est le contenu de la première lettre de Chrysostome à sa chère diaconesse, de celle-là du moins que les plus anciens éditeurs ont mise en tête de ce recueil. On voit combien elle renferme d'allusions à la situation même de l'exilé, à son dénûment actuel, à ses souffrances, à la malice de ses ennemis; on voit aussi comment, rattachant son martyre à un dessein général de Dieu sur l'église, dessein encore inaccessible aux regards, il en accepte d'avance toutes les conséquences, comme un bien, avec foi et courage. Pourquoi alors se décourager quand on souffre moins, et ne pas puiser de la constance dans les paroles de celui qui souffre davantage? et comment oser se plaindre et se laisser abattre quand le fils de Dieu lui-même n'annonce ici-bas son Évangile qu'à travers les persécutions et les scandales?

Il paraît que le remède n'eut pas tout l'effet qu'en attendait le médecin, et que les lettres d'Olympias dénotaient toujours un profond affaissement de l'âme. Chrysostome ne se découragea pas, et en écrivit une seconde non moins développée que la première, mais qui touchait à des points différens de sa thèse.

« Je ne vois que trop, lui disait-il, que la douleur et les ennuis exercent sur vous un empire obstiné; je veux donc vous écrire encore : puisse votre cœur en être plus intimement consolé et votre santé mieux raffermie! Courage! je viens de nouveau, et par d'autres moyens, secouer cette cendre de deuil dont vous êtes couverte. La cendre de l'esprit, comme celle de la matière, produit avec une effrayante activité des résultats désastreux : elle trouble d'abord la vue, et finit par la détruire entièrement. Écartons-la donc avec le plus grand soin, afin de voir clair dans ce qui nous environne; mais, vous aussi, travaillez avec moi, et ne m'épargnez pas votre concours. Les hommes de l'art, dans les maladies du corps, ont beau en déployer toutes les ressources; si les malades n'agissent pas de leur côté, la médecine reste impuissante : il en est ainsi des maladies de l'âme...

« Je voudrais bien agir, me dites-vous, mais je ne puis pas; le mal est plus fort que moi. Je ne saurais dissiper ces épais nuages qui m'enveloppent malgré tous mes efforts pour les écarter. » Illusion que tout cela, vaine excuse, car je connais l'élévation de vos pensées, la force et la piété de votre âme; je connais la grandeur de

votre prudence, les ressources de votre philosophie; je sais enfin qu'il est en votre pouvoir de commander à cette mer furieuse de la tristesse, et de ramener la sérénité dans votre cœur... Qu'y a-t-il donc à faire? Lorsque vous entendrez dire que telle église est tombée, que telle autre est chancelante, que telle autre encore est cruellement battue par les flots et menace de sombrer, que plusieurs ont un loup pour pasteur, un pirate pour pilote, un bourreau pour médecin, il vous est sans doute permis de vous attrister, puisqu'on ne saurait voir ces choses sans douleur; mais ne vous affligez pas outre mesure. Si pour nos propres péchés, pour les actes dont nous avons à rendre compte, il n'est ni nécessaire ni bon de trop s'affliger, à plus forte raison est-ce inutile, fatal et même satanique de tomber dans l'abattement et le désespoir pour les péchés des autres... »

Il cite à ce sujet l'exemple de saint Paul, qui, après avoir chassé de l'église un chrétien coupable d'un grand crime, l'y fait rentrer, pour que sa douleur excessive, fruit du repentir, ne le consume pas.

« Or, continue-t-il, dites-moi, Olympias, si l'apôtre ne permet pas qu'un homme aussi criminel se laisse plonger dans le chagrin; s'il a recours au plus extrême des moyens, le pardon, pour arrêter cette plaie de la tristesse, persuadé que tout excès est diabolique, ne serait-ce pas une folie, une démence véritable de vous laisser abattre pour les péchés d'autrui?... Si vous me dites encore : Je veux, mais je ne puis pas, et moi aussi je vous répéterai : Vaines excuses, inutiles prétextes! Quand de noires pensées vous assailleront, ou que vous entendrez quelque récit capable de les réveiller en vous, retirez-vous dans le fond de votre conscience, et pensez au jour terrible où le monde sera jugé. Devant celui qui n'a besoin ni d'accusateurs, ni de témoins, personne ne répond pour un autre; à chacun ses actions, à chacun sa sentence. Songez-y et opposez une frayeur salutaire à cette tristesse qui sert d'instrument au démon, puis engagez la lutte avec fermeté. Il vous suffira d'un peu de décision pour que le sombre tissu disparaisse plus promptement qu'une toile d'araignée... »

Eh! pourquoi donc Olympias se laisserait-elle troubler pour les péchés d'autrui, et, persécutée, s'exposerait-elle à périr pour les crimes des persécuteurs? Olympias peut comparaître telle qu'elle est et sans crainte devant le redoutable tribunal. Quelle vie est plus pure que la sienne, quel cœur plus grand, quelles mains plus libérales, et qui, ayant reçu du ciel les dons les plus magnifiques, en a jamais fait un plus magnifique emploi?

Pour soutenir la noble créature, qu'une fatale défaillance de l'âme entraîne à sa perte, lui rendre confiance en elle-même, la relever enfin à ses propres yeux, il exalte les perfections de cette fille de son

cœur; il se plaît à lui montrer ce qu'elle est, ce qu'elle a été depuis son enfance, et combien en se considérant dans ses mérites elle doit se trouver supérieure aux misérables adversités qui l'abattent. Dans son désir d'être écouté, il ne recule pas devant une sainte et digne flatterie, cette flatterie qui consiste à exagérer la force de ceux qui ont à livrer un grand combat pour les mettre en quelque sorte de niveau avec les difficultés qui les attendent. Le tableau qu'il trace à ce sujet nous intéresse principalement parce qu'il nous fait voir Olympias telle que son ami la voyait lui-même : pour lui en effet, c'était à peine une femme, c'était déjà un être angélique, et cet être se laissait dominer par des calamités apparentes, méprisables aux yeux du sage!

Il entre dans l'énumération des vertus dont elle offre l'ensemble merveilleux. Il vante la pureté de sa vie, qui, passée dans le plus chaste veuvage, égale en mérite celle des vierges consacrées à Dieu; la charité vient ensuite, l'aumône supérieure à la virginité même, et dont Olympias tient le sceptre entre toutes; — la patience, les épreuves l'ont en quelque sorte multipliée chez elle sans que rien la pût lasser. Un discours entier, une histoire même ne suffirait pas à raconter toutes les peines qui l'ont assaillie depuis sa jeunesse : persécutions de ses proches, persécutions des étrangers, grands et petits, de ses amis, de ses ennemis, sans oublier les prêtres; chaque épisode de ces douloureuses aventures fournirait à sa glorification un sujet inépuisable. Que dire aussi de ses privations volontaires, des mortifications, des jeûnes, de la lutte de l'âme contre la chair?

« Les mots de sobriété, de frugalité dans les repas ne vous sont point applicables, ma pieuse et vénérée dame, lui dit-il; il faut en chercher d'autres, il faut élever son langage pour rendre la perfection idéale de votre vie. L'austérité de vos veilles sacrées, quelle expression la rendra? Vous avez dompté le sommeil pour la prière, comme vous avez dompté la faim pour l'abstinence, et il vous est devenu naturel de veiller comme aux autres de dormir; votre bienfaisance et votre charité, plus ardentes que les plus ardentes fournaises, ont porté votre renommée jusqu'au-delà des mers. Retracer votre histoire serait ouvrir et déployer aux yeux tout un océan de merveilles : je l'eusse essayé peut-être, si je n'avais ici un but plus utile encore et plus respectable, vous assister et vous guérir. »

Je laisserai de côté les développemens qu'il consacre aux principales vertus d'Olympias pour me borner à un passage éminemment curieux, parce qu'il a trait au luxe des femmes dans la capitale de l'Orient, luxe insensé qui laissait bien en arrière les extravagances de Rome et de tout l'Occident. — Or Olympias s'était toujours distinguée par sa tenue modeste et par son mépris de la parure, vertu

très louable assurément chez une grande dame qui avait eu besoin, pour la pratiquer, de lutter non-seulement contre l'entraînement général, mais aussi contre les exemples de sa famille, tandis que cette même passion de la parure, unie à la coquetterie (qu'on me permette d'employer ce mot), avait envahi dans Constantinople les pauvres comme les riches et jusqu'aux vierges attachées au sanctuaire.

Les esprits superficiels, nous dit le moraliste dans un langage digne de lui, peuvent reléguer la modestie des femmes au dernier rang de leur mérite; moi je le place au premier. A considérer sérieusement les choses, on se convainc que cette vertu exige de celles qui la connaissent non moins d'élévation d'âme que de sagesse de conduite. Le Nouveau-Testament n'a pas été seul à la prescrire lorsque l'apôtre Paul défend aux femmes même mariées les ornemens d'argent, ainsi que les étoffes précieuses. L'Ancien-Testament ne tient pas un autre langage, quoiqu'on n'y rencontre rien de semblable à cette divine philosophie qui nous régit maintenant, et que Dieu n'y conduise les hommes qu'à travers des ombres et des figures par le règlement de la société extérieure. Écoutez en effet avec quelle force le prophète Isaïe gourmande le luxe des femmes dans la société israélite. « Voix du Seigneur contre les filles de Sion! s'écrie-t-il, emporté par une sainte colère. Parce qu'elles se sont élevées avec orgueil, qu'elles ont marché la tête haute avec des regards pleins d'affectation en faisant mouvoir les plis de leurs robes, en cadençant leurs pas, le Seigneur rabaissera les filles de Sion. — La poussière remplacera tes parfums, une corde te sera donnée pour ceinture, la superbe parure de ta tête tombera, et tu seras chauve à cause de tes œuvres! »

Parcourant la série des ravages que cette maladie de l'âme exerce sur toutes les classes de la société byzantine, Chrysostome arrive aux religieuses, qui, sous l'étoffe grossière de leurs vêtemens, rivalisent de coquetterie avec les femmes du monde couvertes d'or et de soie. « Voyez, dit-il, cette vierge dont les vêtemens respirent la mollesse et dont la tunique est lâche et traînante : par sa démarche, le son de sa voix, le mouvement de ses yeux, comme par ses ajustemens, elle présente un poison délétère en appelant les regards, en provoquant les passions, et creuse de la sorte des abîmes sous les pieds des passans! Peut-on bien lui donner le nom de vierge, et ne seriez-vous pas plutôt tenté de la ranger au nombre des courtisanes? Celles-ci mêmes ne sont pas aussi dangereuses que celle-là... »

L'humilité dans les grandes actions était surtout la vertu d'Olympias, là du moins elle n'avait point de rivale. Les récits précédens nous ont fait voir avec quelle magnanimité d'âme, quelle inébran-

lable fermeté, quelle hauteur de dédain, elle avait traité l'accusation, les accusateurs et les bourreaux quand elle avait été traduite devant le tribunal du préfet sous l'inculpation d'incendie. Cette audacieuse atteinte à l'honneur d'une telle femme avait appelé sur la courageuse diaconesse l'admiration du monde chrétien, et la renommée avait proclamé ses hauts faits jusqu'aux extrémités de l'empire. Dans les églises fidèles à l'orthodoxie, il n'était question que de sa gloire et de ses trophées, c'étaient les termes dont on se servait. Ce fut le bruit public qui informa d'abord Chrysostome de l'héroïsme de son amie, car, ainsi que nous l'avons dit, elle avait dédaigné de faire parade d'une conduite où elle ne voyait que le simple accomplissement d'un devoir. Et lorsque Chrysostome voulut la féliciter en employant ces mêmes mots de gloire et de trophées, Olympias le réprimanda. « Que me parlez-vous de gloire et de trophées? lui avait-elle répondu, je suis aussi loin de tout cela que les morts le sont des vivans. » — « Quoi! reprit Chrysostome dans la lettre que nous analysons, vous n'avez pas érigé des trophées à l'innocence des persécutés! vous n'avez pas remporté la grande victoire et ceint la couronne qui fleurit à jamais! Vous êtes, prétendez-vous, aussi loin de ces trophées que les morts le sont des vivans : vos paroles ne me prouvent qu'une chose, c'est que vous savez fouler aux pieds tout sentiment d'orgueil; mais l'arène arrosée de votre sang a eu pour spectateur la terre entière. — Vous avez été chassée de votre maison et de votre patrie, séparée de vos amis et de vos proches, vous avez connu l'exil et goûté chaque jour les amertumes de la mort, non pas que l'homme éprouve réellement plusieurs morts; mais vous les avez souffertes dans votre cœur, et sous l'étreinte des adversités présentes, comme dans l'attente de celles qui menaçaient, vous avez rendu grâce à Dieu, qui les autorisait dans sa sagesse... »

Il ajoute cette magnifique comparaison à l'appui de son raisonnement : « Songez, ma chère et vénérée dame, que l'âme humaine se fortifie dans la lutte par les épreuves mêmes qui l'ébranlent. Telle est la nature des afflictions : elles élèvent au-dessus de tous les maux ceux qui les supportent avec calme et générosité. Les arbres qui croissent à l'ombre manquent de vigueur et deviennent incapables de produire de bons fruits; ceux qui sont exposés à tous les changemens de l'air, à tous les assauts des vents, à tous les rayons du soleil, sont pleins de force, se couronnent de feuilles et se couvrent de fruits, et ce sont les naufrages de la mer qui forment les marins... Dites-vous cela très fréquemment à vous-même, ma très excellente Olympias, dites-le à ceux qui combattent avec vous ce magnifique combat. Loin de vous laisser décourager, ranimez les pensées des autres; apprenez-leur à mépriser les vaines ombres, les

fantômes de la nuit, les illusions, la boue qu'ils foulent, à ne pas tenir compte d'une fumée passagère, à ne pas regarder des toiles d'araignée comme de vrais obstacles, à passer sans s'arrêter sur une herbe qui va tomber en pourriture, car les bonheurs et les malheurs d'ici-bas sont-ils autre chose que cela?... »

Un instant Chrysostome put croire, il crut en effet que ses soins avaient réussi : les lettres d'Olympias indiquaient plus de calme et de résolution; elle affirmait qu'elle était guérie ou en train de se guérir. Chrysostome avait donc pris d'assaut, comme il le disait avec un peu d'emphase, la citadelle de sa douleur; il n'était pourtant qu'à la première enceinte, et il lui restait bien des travaux à faire pour être maître de la place.

II. — En dehors des causes générales qui entraînaient Olympias dans cet abîme de la tristesse, il s'en trouvait une plus particulière, toute personnelle, leur séparation. Chrysostome y revient assez souvent et avec assez d'insistance pour nous montrer qu'à ses yeux cette cause était au nombre des principales. Aux premières, il oppose les remèdes généraux, qui consistent à raffermir la foi dans la Providence divine, à fortifier l'âme contre l'atteinte des choses contingentes qui ne sont après tout que des apparences et de la fumée, à prouver que le vrai bonheur est dans le contentement de soi-même ici-bas et dans l'attente d'une récompense éternelle là-haut, qu'au fond c'est le persécuteur qu'il faut plaindre, le persécuté qu'il faut envier. A la cause particulière, il oppose un seul remède, l'espoir ou plutôt l'assurance que leur séparation va cesser. Lui aussi éprouve le même chagrin de leur commune absence, il ne le cache pas à son amie, et c'est un des moyens qu'il prend pour la consoler. Il lui conseille de méditer ses livres : là encore elle peut l'entendre et le voir; puis il lui écrira de longues lettres, il compose pour elle, ou du moins à son intention, des traités qu'elle devra relire sans cesse et à haute voix, si ses forces le lui permettent. Ainsi il cherche à distraire du sentiment de sa souffrance, par une tendre et sainte sollicitude, la douce femme dont il a été le père spirituel, le guide, l'ami, et dont il est le dernier et frêle soutien dans leur vie d'épreuves.

Il faut voir comment, dans une de ses lettres, la seconde, il aborde, sans hésitation comme sans voile, sa doctrine des amitiés spirituelles.

« Les malheurs publics, lui dit-il, ne sont pas la seule source de vos chagrins, je ne le sais que trop, ma chère et vénérée dame; notre séparation en est aussi une source amère. Bien que je ne sois qu'un brin d'herbe, je vous entends d'ici gémir et répéter à tout le monde : « Sa parole ne retentit plus à nos oreilles; nous n'avons plus

le bonheur de recueillir ses enseignemens; nous sommes condamnés à mourir de faim, de cette faim dont parle le prophète Amos, la faim de la céleste doctrine. » — Que répondre à cela? Avant tout, je vous dirai, Olympias, que, si vous ne m'entendez plus de vos oreilles, vous pouvez converser avec mes livres, ce qui n'empêchera pas mes lettres, chaque fois que je trouverai un messager sûr. — Mais votre vœu de m'entendre ne peut-il pas être un jour accompli, et Dieu ne permettra-t-il pas que vous me revoyiez? Pourquoi ce doute? Non, non, ne doutez pas; je sais que cela sera. Je vous rappellerai alors que cette promesse ne vous fut pas faite sans raison et comme pour vous calmer par de vaines paroles. Si le retard vous est pénible, songez qu'il ne sera pas perdu pour la récompense, pourvu qu'il ne vous arrache aucun murmure.

« Oui, c'est un rude combat, un combat qui réclame un cœur généreux et une intelligence éclairée par la vraie philosophie, que d'avoir à supporter l'éloignement d'un être qui vous est cher. Qui parle ainsi? Celui qui sait aimer sincèrement et connaît la puissance de la charité comprend ce que je dis; mais, pour ne pas nous égarer à la recherche de l'ami véritable, ce rare et précieux trésor, courons droit au bienheureux apôtre Paul : c'est lui qui nous dira la grandeur du combat et la force d'âme nécessaire pour le soutenir. Paul avait comme dépouillé la chair et déposé la grossière enveloppe du corps; c'était en quelque sorte un pur esprit qui parcourait l'univers. Il semblait s'être affranchi de toutes passions, imitant l'impassibilité des puissances surnaturelles et vivant sur la terre comme s'il eût été déjà aux cieux. Les maux de ce monde, il les supportait aisément, et comme dans un corps étranger : prison et chaînes, expulsion et mauvais traitemens, menaces et supplices, lapidation et submersion, tous les genres imaginables de tourmens; mais que ce même homme, impassible devant la souffrance, se voie séparé d'une âme qui lui est chère, il en ressent un tel trouble, une telle douleur, qu'il s'éloigne aussitôt de la ville où n'est pas l'ami qu'il y venait chercher. — « Étant venu à Troade, dans l'intérêt de l'Évangile du Christ, dit-il lui-même aux frères de Corinthe, quoique le Seigneur m'eût ouvert les portes de cette ville, je n'ai pas eu l'esprit en repos, parce que je n'avais pas trouvé là mon frère Tite. Prenant donc congé d'eux, je suis parti pour la Macédoine. »

« Qu'est-ce donc, ô Paul? Emprisonné dans les ceps, chargé de fers, lacéré de coups et tout couvert de sang, vous prêchez, vous baptisez, vous célébrez le divin mystère, et vous ne négligez rien pour sauver un homme seul. Et lorsque vous arrivez à Troade, que vous voyez le champ préparé pour la bonne semence, que tout vous promet un travail aisé et une aire pleine de riches moissons, vous

repoussez le gain que vous aviez déjà dans la main! Et pourtant nul autre but ne vous conduisait à Troade, « y étant venu pour prêcher l'Évangile. » — Personne ne vous faisait opposition : « la porte m'avait été ouverte, » et vous partez aussitôt! — Oui, certes, me répond-il, car je suis subjugué par le chagrin; l'absence de Tite a jeté le trouble dans mon esprit et l'abattement dans mon cœur, au point que je suis forcé d'agir de la sorte. — Que le chagrin ait été la cause de ce départ, nous n'avons pas à le conjecturer, nous le savons d'une manière sûre, par le témoignage même de l'apôtre : « je n'ai pas eu l'esprit en repos; prenant donc congé d'eux, je suis parti. »

« Vous le voyez, Olympias, ce n'est pas sans un rude combat qu'on supporte l'absence d'un ami; c'est une amère et terrible épreuve qui demande une âme pleine de noblesse et d'énergie. Ce combat, vous le subissez maintenant. Souvenez-vous que plus il est rude, plus belle est la couronne et plus riche le prix; c'est là ce qui doit vous adoucir la peine du retard, et avec cela la certitude de la récompense. Oh! sans doute, il ne suffit pas aux amis d'être unis par le lien des âmes. Là ne se borne pas la consolation d'une amitié brisée. Ils réclament aussi la présence de l'ami, et s'ils en sont privés, c'est une grande partie de leur bonheur qui disparaît. Paul nous le dit encore. « Mes frères, écrivait-il aux Macédoniens, privé de vous pour un peu de temps, de corps et non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur revoir votre visage, et moi Paul, je l'ai voulu plus d'une fois; mais Satan m'en a empêché... C'est pourquoi, ne pouvant supporter plus longtemps cette absence, nous avons jugé bon de nous arrêter seul à Athènes, et nous vous avons envoyé Timothée. » Quelle force dans chaque mot! Comme elle y brille d'une vive lumière, la flamme de la charité qui brûlait en lui! L'expression dont il se sert pour désigner sa peine n'implique pas seulement l'idée d'éloignement, de violence ou d'abandon, mais l'état d'un père à qui ses enfans ont été enlevés : telle était l'affection de l'apôtre.

« Il semble dire aux amis dont il est séparé : J'aurais cru que ce serait une consolation de vous être uni par l'âme, de vous conserver dans mon cœur, de vous avoir vus naguère; mais non, cela ne suffit pas, rien de tout cela ne dissipe mon chagrin. — Mais que voulez-vous donc? dites-le; que désirez-vous avec tant de violence? — Le bonheur même de les voir. « Nous avons ardemment souhaité de voir votre visage. » — Que signifie cela, ô grand et sublime apôtre? Vous pour qui le monde est crucifié et qui êtes crucifié au monde, qui vous êtes dépouillé de toutes les affections charnelles, vous qui n'êtes plus en quelque sorte un être corporel, avez-vous à ce point subi l'esclavage de l'amour, que vous dépendiez de ce

corps de boue, de ce peu de terre, de ce qui tombe sous les sens? — Oui, répond-il, je ne m'en défends pas, je n'en rougis pas, je m'en glorifie plutôt, car c'est la charité, mère de tous les biens, qui déborde ainsi de mon âme. — La présence corporelle de ses enfans ne suffit pas même à son désir, il faut surtout qu'il contemple leur visage. « Nous désirons ardemment revoir votre visage. » Quelle étrange envie, je vous le demande! Quoi! bien réellement vous désirez revoir leur visage? — Et beaucoup, répond-il, car c'est là que se manifeste la personne. Une âme liée d'affection à une autre âme ne sait rien exprimer, rien entendre par elle-même: par la présence corporelle, je puis entendre ceux qui me sont chers, et je puis leur parler. Voilà pourquoi je désire contempler votre visage: là est la langue interprète de nos pensées, l'oreille qui vous portera mes discours, les yeux où se peignent les plus intimes mouvemens du cœur. C'est ainsi seulement qu'il nous est permis de converser pleinement avec une âme bien-aimée.

« Persuadez-vous bien, Olympias, que vous me reverrez, et que vous serez affranchie de cette séparation qui aura même produit pour vous des fruits de miséricorde. Montrez-moi votre affection en accordant à mes lettres le même pouvoir qu'à ma parole, et vous me l'aurez montré avec certitude, si j'apprends que ces lettres vous ont fait tout le bien que je désire, et quel bien? c'est que votre âme rentre dans le calme et la joie dont vous jouissiez quand j'étais près de vous; ce sera pour moi une grande consolation dans l'affreuse solitude qui m'entoure. Si vous avez à cœur de m'inspirer un peu plus de courage (or je sais que c'est là votre vœu le plus cher), faites-moi savoir que vous avez dissipé tous vos chagrins. C'est ainsi que vous paierez de retour mon dévoûment et mon amitié. Vous n'ignorez pas, vous savez, à n'en pas douter, le bien que vous me ferez, et à quel point mon cœur sera réconforté, si je reçois par vos lettres la certitude que votre tristesse s'est évanouie. »

Sous l'empire de ces douces et fermes consolations, l'âme d'Olympias se rasséréna, pour quelque temps du moins; elle voulut vivre et revint à la vie. Nous la verrons reparaître plus tard, et dans des circonstances plus douloureuses encore, car la source de ses larmes ne devait pas tarir.

III.

Cependant les lettres se multipliaient, et les visites affluaient de toutes les parties de l'Orient à Cucuse. Les provinces limitrophes de l'Arménie envoyaient nombre de visiteurs qui se hasardaient dans la montagne dès que les chemins paraissaient libres. On y voyait des laïques à qui il était indifférent de déplaire aux gouver-

neurs, des prêtres qui se dérobaient à la surveillance de leurs supérieurs schismatiques, des troupes de moines assurés de la tolérance de leurs abbés, et quelques évêques qui mettaient la conscience et le devoir au-dessus des faveurs de cour. Il y eut même de pieuses femmes, et parmi elles de très grandes dames, qui projetaient une visite dans son désert dès que le printemps serait revenu; mais il le leur défendit en prétextant la fatigue du voyage et les périls de la route. Le patriarche schismatique de Syrie, Porphyre, écrivait avec colère à son complice de Constantinople : « Tout Antioche est à Cucuse. » Il eût été plus exact de dire : Tout ce qu'il y a d'honnête dans les clergés de l'extrême Orient consulte notre ennemi ouvertement ou secrètement; Chrysostome est plus que jamais l'oracle de l'église. C'était à qui lui enverrait, pour sa santé, des remèdes qu'on savait bons contre l'âpre froid du Taurus. Il avait reçu entre autres d'une noble matrone, nommée Syncletium, un cordial qui en trois jours avait fait disparaître ses faiblesses d'estomac, et le comte Théophile, qui en avait la recette, tenait ce remède à sa disposition et à celle d'Olympias. Sa correspondance d'ailleurs était assez suivie avec ce bon médecin Hymnétius dont il avait fait la connaissance à Césarée. Il lui parvenait aussi de fortes sommes d'argent, quoique ces envois lui déplussent, et cet argent était distribué aussitôt aux pauvres de l'Arménie, ou employé aux entreprises de propagande dont nous allons parler. Les autres étaient à sa charité comme il était à celle des autres. Dénué de tout, infirme et à la merci d'un climat impitoyable, il professait pour lui-même ce qu'il avait prêché au milieu des splendeurs du premier siége de l'Orient, à savoir que la possession des biens de la terre n'était qu'un prêt que Dieu nous faisait pour le restituer par l'aumône : il n'avait jamais su thésauriser que dans le ciel.

Au plus fort de ces soins divers, son inépuisable besoin d'activité ne lui permit pas un instant de repos. Ce ne fut pas assez de sa lutte formidable contre l'empereur, trois patriarches schismatiques et une coalition d'évêques intéressés à le perdre; il aimait la guerre et en chercha une qui fût, pour ainsi dire, un délassement à ses persécutions personnelles. C'est une chose étrange autant qu'admirable de le voir, du fond de cette prison de Cucuse où il se mourait, traqué par des brigands, se jeter dans trois grandes entreprises dont une seule eût suffi à toute l'activité d'un homme ordinaire. Ces entreprises n'étaient pas moins que le triomphe complet de la foi chrétienne en Phénicie, le raffermissement de l'orthodoxie dans l'église catholique des Goths, et, ce qu'on aurait peine à croire, la conversion du royaume de Perse.

J'ai parlé, dans le cours de ces récits, des premières tentatives de Chrysostome pour extirper le culte païen de la province de Phé-

nicie, et j'ai dit combien cette œuvre était difficile, soit par l'opiniâtreté des croyances païennes dans le cœur des habitans, soit par la mollesse des magistrats, qui ne se souciaient ni de se donner la peine d'une propagande officielle, ni d'exciter, par une tolérance trop affichée, des soulèvemens qu'il leur faudrait ensuite réprimer. Chrysostome, dès la première étape de son exil, avait organisé à Nicée, comme on l'a vu, une mission de moines et de prêtres dans le dessein de renouer à Tyr et à Béryte les fils de la propagande interrompue; cette mission, malgré de généreux efforts, avait complétement échoué, en grande partie par le mauvais vouloir des évêques schismatiques de ces contrées, qui aimaient mieux laisser en paix les adorateurs d'Hercule et de Vénus Astarté que de devoir leur conversion à un exilé de la cour. L'héroïsme des démolisseurs de temples avait donc été paralysé presque partout par l'opposition des clergés locaux. Les pauvres moines n'avaient pas tardé à manquer de tout, et la charité n'y suppléait pas. Quand ils mouraient de faim, il ne manquait pas de prêtres schismatiques pour leur dire : « L'homme qui vous envoie ne peut rien pour vous; il n'a pas une obole pour vous donner du pain, pas une ombre de crédit pour vous protéger dans vos expéditions; vous n'êtes que des insensés qui vous offrez en holocauste à sa vaine gloire. » Ces propos et d'autres pareils ne laissèrent pas de décourager des gens dont le chef était un proscrit; les marteaux leur tombaient des mains, et les païens les assommaient à leur tour. Les églises qu'ils commençaient à construire étaient rasées, les temples relevés tant bien que mal, et la Phénicie n'offrait plus qu'un triste spectacle de débris païens ou chrétiens. Les anti-joannites triomphaient de la victoire des polythéistes.

Ces nouvelles, apportées à Cucuse par le prêtre Constance, qui, de refuge en refuge, avait pu y parvenir, poursuivi qu'il était par les espions et les sicaires de Porphyre, remplirent l'exilé de consternation. Le tableau de ces désastres lui navra le cœur. « Il faut y retourner, dit-il au prêtre d'Antioche, il faut y retourner, coûte que coûte! » Et, prenant une assez forte somme qu'il avait mise en réserve sur les aumônes qu'on lui adressait, il la lui remit. « Pars, ajouta-t-il, et ne crains rien des méchans; voici ce qui peut pourvoir à l'œuvre de Dieu en beaucoup de choses. Que les moines désormais ne manquent de rien, qu'ils soient nourris comme dans leurs couvens, vêtus comme dans leurs couvens, et, puisque les souliers leur font défaut, qu'on leur en achète; je veux qu'ils se trouvent aussi bien que dans leurs monastères; je veux aussi qu'une partie de cet argent soit employée à relever les églises. » Constance était de la même trempe d'âme que son ami; il n'hésita point à partir sur-le-champ, en dépit de ses propres dangers, pour prendre le commandement d'une nouvelle expédition. Vers le même temps, un ci-

toyen d'Antioche nommé Diogène adressait à Chrysostome, par son intendant Aphraate, une somme d'argent assez considérable; Chrysostome la refusa en répondant à Diogène : « Je n'ai pas besoin de cela, mais mes frères de Phénicie en ont besoin, » et il la lui renvoya par son serviteur. Il fit plus; s'étant aperçu, en sondant Aphraate, qu'il était homme de résolution et de foi, et ferait un bon missionnaire, il l'enrôla dans son armée, et exigea de lui le serment d'aller rejoindre les convertisseurs de la Phénicie.

Ce n'était pas d'ailleurs autour de lui seulement qu'il recrutait; son rayon d'action s'étendait fort au loin. Ainsi il entra en rapport pour le même objet avec les solitaires du couvent de Saint-Publie à Zeugma, situé près du pont de l'Euphrate, fameux dans l'histoire pour avoir été de ce côté-là la borne de l'empire romain. Ce monastère, peuplé de Grecs et de Syriens, avait deux enceintes séparées, deux abbés distincts et une église commune où l'office se célébrait dans les deux langues. Chrysostome écrivit à l'un et à l'autre abbé pour obtenir d'eux des auxiliaires à son armée de Phénicie, et il les obtint. Un de leurs moines nommé Nicolaüs, qui était prêtre, lui écrivit, en se mettant à sa disposition, qu'il irait le voir d'abord à Cucuse, probablement pour prendre ses ordres. « Ne viens pas, lui répondit l'exilé, la Phénicie t'attend, et si tu venais ici, les neiges pourraient te retenir. » Nicolaüs devint un des lieutenans les plus intelligens et les plus zélés du prêtre Constance. Chrysostome faisait surtout ses levées de moines dans le diocèse d'Apamée, en Syrie, où se trouvaient une vraie multitude de monastères. Il en tira entre autres un prêtre nommé Jean, chez qui une grande mansuétude de caractère et la douceur d'un langage persuasif cachaient un cœur de héros. Chrysostome tenait beaucoup à l'avoir, parce qu'il était aussi bon pour pacifier que pour agir, et savait mieux encore attirer que contraindre. Il le fit circonvenir de toute façon et obtint enfin son consentement. Ce fut une grande conquête pour le parti de la conversion et qui attira bien des soldats sous le saint drapeau. Chrysostome, en lui écrivant, le proclame son général d'armée.

En même temps que le bataillon des moines grecs et syriens, sa seconde armée, s'acheminait vers les montagnes du Liban, Chrysostome adressa aux soldats découragés de la première une longue lettre où il ne leur épargnait pas les reproches. D'où provenait le désarroi actuel de leur mission? De ce qu'ils avaient manqué de fermeté, manqué aussi de confiance en sa parole, et surtout dans la grâce de Dieu. — « Ce n'est point, disait-il avec une sainte sévérité, ce n'est point au moment où la mer se gonfle, où la tempête accourt menaçante, que le pilote abandonne son navire; il fait appel au contraire à tout son courage et cherche à ranimer les passagers par son exemple. Ce n'est pas non plus quand la fièvre sévit et at-

teint son paroxysme que le médecin quitte son malade; alors au contraire il déploie les ressources suprêmes de son art et invoque l'assistance des autres... » Et comme c'était surtout leur détresse et leur dénûment que les imposteurs, comme il les appelle, faisaient sentir aux moines pour les décourager, il leur donne cette assurance qu'ils ne manqueront jamais de rien. « Si moi, environné comme je le suis de tribulations et d'épreuves, relégué dans le plus sauvage des déserts, j'ai l'œil sur vous et vous tiens abondamment pourvus de tout ce que vos nécessités exigent, pourquoi craindre comme vous le faites et laisser défaillir vos âmes? Courage, encore une fois; remettez-vous à l'œuvre. Le bienheureux Paul, plongé dans un cachot, déchiré par les fouets, ruisselant de sang, chargé d'entraves, remplissait au milieu des souffrances sa mission mystérieuse, il baptisait son geôlier. »

Ces éloquentes objurgations eurent leur effet : la guerre sainte recommença avec acharnement; mais la résistance ne fut pas moins acharnée. Les païens, secondés par la mauvaise volonté des ennemis de Chrysostome, s'organisèrent par bandes, et les moines furent traqués de toutes parts, beaucoup furent tués; mais ils revenaient sans cesse à la charge, et Chrysostome continuait à leur envoyer, du fond de l'Arménie, de courageuses recrues. Dans le nombre fut un prêtre nommé Rufin, qu'il découvrit dans on ne sait quel couvent de ces provinces sauvages; ce prêtre avait un cœur intrépide, fait pour briller doublement dans la milice du Seigneur. « J'apprends, lui écrivit-il, que la Phénicie est de nouveau à feu et à sang; cours-y au plus vite; c'est quand on voit le feu gagner sa maison que l'on comprend le mieux l'imminence du péril. » Rufin se mit en route avec de nombreux compagnons levés sur son passage. Tant d'efforts persévérans eurent leur récompense : les chrétiens reprirent le dessus et réussirent à élever quelques églises, points de ralliement de leur armée et sanctuaires de leur culte; pour imprimer à la population convertie un nouvel élan, on voulut les consacrer par des reliques de martyrs. Rufin en demanda à Chrysostome. « Il y en a, répondit celui-ci, beaucoup et d'incontestables dans la ville d'Arabissus, près d'ici; l'évêque m'en donnera, » et il lui envoya à cet effet le prêtre Terentius, un de ses acolytes. L'évêque d'Arabissus, Otreïus, dont nous aurons à reparler plus tard, était un bon et simple prêtre pour qui Chrysostome était un oracle. Il lui donna ce qu'il voulut. Des messagers dévoués portèrent le saint fardeau à travers le Taurus, et, ce qui était plus difficile, à travers les provinces livrées au schisme. Ils le déposèrent en Phénicie. La présence de ces restes vénérables produisit l'effet désiré; l'enthousiasme rendit les chrétiens invincibles, et la conquête commença de se consolider. Il fallut pourtant bien des années encore pour

qu'elle s'étendît à tout le territoire des adorateurs d'Astarté, et les faits nous montrent, jusqu'à la fin du ve siècle, plus d'un signe de paganisme parmi les Phéniciens; mais enfin leur pays devint chrétien, et il aimait à rattacher sa conversion aux efforts surhumains d'un prisonnier en exil. « C'est l'évêque Chrysostome, nous dit l'historien Théodoret, qui fit abattre les temples de cette contrée païenne, n'y laissant pas pierre sur pierre. » Étrange siècle où de pareils prodiges s'accomplissaient! On peut en dire tout le mal qu'on voudra, et il le mérite assurément; mais on ne lui refusera pas du moins le courage, la confiance en ses propres œuvres et la foi qui les féconde.

La seconde des préoccupations apostoliques de Chrysostome le reportait bien loin de l'Euphrate, près des rives du Bosphore cimmérien, sur une église barbare dont il était également le protecteur, l'église catholique des Goths.

On sait que la grande nation des Visigoths, au moment où, chassée par les Huns, elle vint demander asile sur les terres de l'empire romain, était à peine chrétienne, mais que du moins son christianisme était orthodoxe. Valens ne consentit à l'admettre au midi du Danube qu'à la condition qu'elle et son évêque Ulfilas adopteraient le symbole de foi formulé par Arius, lequel repoussait l'égalité du père et du fils dans le mystère de la Trinité. Ulfilas le jura, et les Visigoths ne furent que trop fidèles au serment de leur évêque, car, lorsque l'empire d'Orient rentra dans la communion catholique, sous le règne de Théodose, les Visigoths ne le suivirent point dans son évolution religieuse. Ils restèrent ariens, ariens fanatiques et persécuteurs, ce qui créa pour l'empire un double péril. D'un côté, en effet, ils formèrent un noyau d'opposition chrétienne à la religion de l'état, qui servit de point de ralliement aux sujets romains dissidens, et de l'autre ils attirèrent à eux par la persuasion ou la force les autres races barbares établies dans l'empire, de sorte que l'arianisme devint le christianisme des barbares par opposition au catholicisme, culte officiel des Romains. Ce double danger se manifestait déjà au temps d'Arcadius et d'Honorius. C'était donc une œuvre bonne et utile, au point de vue politique comme à celui de la religion, de tenter sur les Visigoths un rappel à leur ancienne foi catholique, ou du moins de les diviser de manière à rendre leur action moins redoutable. Chrysostome s'y était mis avec ardeur pendant les jours paisibles de son épiscopat; il fonda d'abord à Constantinople une église pour les Goths convertis, où lui-même officiait et prêchait fréquemment, assisté d'un interprète qui traduisait ses paroles en langue gothique. Il établit ensuite, vers les bouches du Danube, mais à l'intérieur de l'empire, un couvent de Goths catholiques qu'on appela les Marses, on ne sait pourquoi, et

qui forma un second noyau de prosélytisme pour les races barbares. C'est dans ce couvent, ainsi qu'on l'a vu précédemment, que l'ancien diacre de Chrysostome, devenu évêque d'Héraclée, Sérapion, s'était caché, aux premiers temps de la persécution, pour échapper aux ennemis de son ancien maître, et les moines Marses, par ce fait, se plurent à proclamer leur attachement à l'archevêque exilé et à sa cause.

Outre ces deux centres de catholicisme existant parmi les Goths sur les terres de l'empire, il s'en trouvait un beaucoup plus considérable au dehors, chez ceux de la presqu'île cimmérienne. Comment s'était-il formé, et était-ce un reste des affiliations primitives de cette race? Nous l'ignorons; mais nous le voyons, au IVe siècle, rattaché à Chrysostome par des liens intimes. C'est Chrysostome qui donne à cette église des Goths un évêque nommé Unilas, qu'il qualifie lui-même d'homme admirable. Les relations de ce clergé barbare avec l'archevêque de Constantinople avaient lieu par l'intermédiaire des moines Marses, qui correspondaient régulièrement avec lui. Or, au plus fort des divisions religieuses de l'Orient et lorsque l'archevêque allait partir pour l'exil, Unilas mourut, laissant l'église des Goths dans un complet désarroi. Le roi de ce petit peuple n'ayant rien trouvé de mieux à faire que de demander un autre évêque à Constantinople, le diacre goth Modowar était parti pour le couvent des Marses, porteur de la lettre royale, et s'y arrêta d'abord pour conférer avec ses coreligionnaires barbares. Il apprit là ce qui s'était passé à Constantinople, la déposition de Chrysostome et son exil; il l'apprit de bouches amies et de cœurs en communion avec l'exilé. L'embarras de Modowar fut grand. La lettre du roi, autant qu'on peut le croire, était adressée à l'archevêque; irait-il la porter au successeur intrus? C'était un objet de justes scrupules, et Modowar hésitait. Cependant il fallait qu'il ramenât un évêque aux Goths cimmériens, et le temps pressait à cause des difficultés de la navigation sur la Mer-Noire aux approches de l'hiver. Profitant des hésitations du diacre, les moines Marses informèrent de tout Chrysostome par une lettre qu'il reçut à Cucuse.

Son émotion fut grande à cette nouvelle, car il aimait l'église des Goths cimmériens comme sa fille. Il se hâta d'écrire à Olympias une lettre que nous avons encore. Il y recommande à sa chère diaconesse d'employer tout ce qu'elle avait de crédit et d'habileté pour faire différer la nomination de l'évêque goth, si Modowar était à Constantinople. « Rien ne presse, lui disait-il, puisque la saison est assez avancée pour rendre dangereux le voyage par mer; on peut attendre jusqu'au printemps. » Ce qui valait encore mieux que ce parti, c'était de lui envoyer Modowar, mais secrètement et sans bruit, afin de ne point donner l'éveil aux schismatiques, et tous les

deux s'entendraient aisément pour un bon choix. Il avait le cœur oppressé par l'idée qu'à la tête de cette église, sur laquelle il avait veillé si longtemps avec les yeux d'un père, ses ennemis placeraient un homme dont le premier acte serait de renier sa communion, ne comprenant pas que son nom pût être maudit et couvert d'anathèmes par ses propres enfans. Il sentait bien la difficulté de réussir dans cette délicate affaire, mais il terminait sa lettre par ces mots : « Il faut faire ce qui se peut, qu'importe un échec? Dieu considère notre cœur et non le succès de nos actions. » Cette affaire en effet était fort embrouillée; Olympias, frappée elle-même d'exil, ne put s'en occuper beaucoup, et Modowar, chargé de ramener un évêque à son roi, s'impatientait sans doute des lenteurs. En tout cas, Chrysostome mourut avant de connaître la fin de cette histoire.

Le troisième projet qui agitait le cœur et l'esprit de l'ancien archevêque dans sa solitude de Cucuse dénote une audace à peine croyable. Ce banni, emprisonné à l'extrême limite du monde romain, entre des bandits et des neiges, se mit à rêver la conversion de la Perse. Il n'avait pu se trouver là, sur la frontière, pour ainsi dire, de ce paganisme fameux des mages, sans se sentir ému de colère au récit de leurs superstitions, et dès lors il n'eut plus qu'une idée, chasser ces prêtres imposteurs, dévoiler leurs mensonges, éteindre leur foyer sacrilége, et planter la croix de Jésus-Christ dans le palais du grand-roi. Une fois cette idée bien arrêtée dans sa tête, il chercha des hommes d'action aventureux, intrépides, et n'hésita pas à s'adresser à un évêque qui s'était montré son ennemi au concile du Chêne; leur réconciliation devait être à ce prix. L'évêque dont je parle n'était autre que ce Maruthas, un des juges de l'archevêque, et celui dont la sandale ferrée avait écrasé le pied de Cyrinus dans un conciliabule à Chalcédoine.

La Perse n'avait pas été complétement fermée aux tentatives de prédication chrétienne, et, pour ne point parler des temps apostoliques, quelques succès avaient été obtenus, du vivant de Constantin, par l'initiative courageuse d'un solitaire appelé Siméon de Nisybe; mais les adorateurs du feu reprirent bientôt le dessus, et la persécution de Sapor anéantit pour un demi-siècle ces rudimens vénérables de la foi chrétienne. Une circonstance fortuite les ranima. L'empereur Théodose avait une négociation à suivre vis-à-vis du roi de Perse, pour des intérêts que nous ignorons, peut-être quelque délimitation de territoire, et il choisit pour son envoyé un prêtre de la province de Sophène, située sur la frontière même de la Mésopotamie et de la Perse. L'ambassadeur était un homme simple, mais avisé; tout en traitant des intérêts qu'il venait débattre, il observait l'état religieux de la Perse, et s'aperçut

que les semences du christianisme n'avaient pas tellement disparu qu'on ne pût les raviver encore. Plein de cette idée, il entra dans la confiance du roi, et obtint que les os des chrétiens persansm artyrisés sous le règne de Sapor lui fussent livrés. Il réunit ainsi une énorme quantité de reliques qu'il transporta dans une église située à douze lieues d'Amyde, du côté du nord, et sur la rivière de Nymphée, limite commune des deux nations. Autour de cette église, comme autour d'un fort élevé pour la conquête religieuse, des maisons s'agglomérèrent, et il se forma une petite ville qui porta le nom de Martyropolis. Martyropolis choisit pour son évêque le prêtre à qui elle devait sa fondation, et ce prêtre était Maruthas.

Ce collègue de Chrysostome, peu digne de ce nom quant au savoir, capable de se laisser égarer, sans mauvaise conscience, dans les subtilités théologiques dont on l'enveloppait au concile du Chêne, possédait en revanche une arme puissante pour la propagande chrétienne, cette foi qui entraîne les cœurs, si elle ne transporte pas les montagnes. La simplicité un peu rustique de son extérieur n'avait rien au reste qui pût choquer ses voisins les Perses. Peu à peu il se fit aimer de la foule, et, comme il se mêlait de médecine, il fut assez heureux pour rendre quelques services au roi Isdégerde dans une maladie; il parvint même à guérir par ses prières, disait-on, l'héritier royal qu'il prétendait possédé du diable. Cette cure, comme on le pense bien, le mit tout à fait en faveur à la cour. Isdégerde ne put plus se passer de lui, et Maruthas conçut l'espoir qu'un jour ou l'autre le grand-roi embrasserait la religion de la croix. Les mages, de leur côté, ne furent pas sans appréhensions, et, pour couper court à la conversion commencée, ils ourdirent un complot qui devait éclater dans le principal de leurs temples, au milieu du peuple et en présence du souverain. En effet, à l'instant marqué dans la cérémonie où le roi devait s'approcher du feu sacré, une voix sortit de la flamme qui déclara qu'il fallait le chasser comme un impie abandonné aux séductions d'un chrétien. Isdégerde recula effrayé et quitta le temple; mais Maruthas, soupçonnant quelque imposture, lui conseilla de faire creuser le sol à l'endroit d'où la voix était partie, et on y trouva un caveau communiquant avec des soupiraux habilement distribués. Le roi n'avait plus de doute; il châtia sévèrement ses mages. Toutefois ses bonnes dispositions en faveur du christianisme avaient plus d'apparence que de réalité, ou du moins elles ne furent pas de longue durée, car l'histoire nous apprend qu'il souilla la fin de son règne par une persécution sanglante, laquelle fut continuée par son fils Vararanne. Les événemens que je viens de résumer en quelques lignes comprennent une période d'environ vingt-cinq ans, qui se termine à

l'année 420, après la mort de Maruthas, suivant toute probabilité. C'était quand les chances favorables de la propagande commençaient à se dessiner, et dans le cours de l'année 405, que l'archevêque exilé eut l'idée d'entreprendre une conquête en grand de la Perse; il avait besoin de Maruthas, et, quels que fussent ses griefs, il se décida à nouer des rapports avec lui.

Au fond, cet évêque, dont la rusticité n'excusait pas la faiblesse de jugement, était, dans les affaires qui divisaient l'église d'Orient, un ignorant passionné. Il ne sut pas répondre aux avances d'un homme tel que Chrysostome, qui ne voulait de lui qu'une alliance de prosélytisme. Il se rendit de Martyropolis à Constantinople, à la fin de 405, en évitant Cucuse. Chrysostome en fut vivement contrarié, et pour dissiper les ombrages de son ancien adversaire il lui écrivit à Constantinople au sujet des affaires de Perse, l'engageant à une réconciliation dans l'intérêt de leur foi commune. Maruthas ne lui répondit pas. Une seconde lettre de l'archevêque n'eut pas plus de succès que la première : Maruthas avait été circonvenu. Impatienté du silence de cet homme dont il avait besoin, il s'adressa à sa douce missionnaire Olympias, la priant de l'aller trouver et de faire tout ce qu'elle pourrait pour le gagner à la concorde et le retirer « de la fosse, » expression par laquelle il désignait l'alliance avec ses ennemis. « Faites qu'il me revienne, écrivait Chrysostome; il m'est indispensable pour mes desseins sur la Perse. » Il espérait que, par autorité morale ou persuasion, la vénérable diaconesse l'entraînerait à passer par Cucuse à son retour dans la Mésopotamie, et qu'alors lui Chrysostome aurait aisément raison de cet esprit opiniâtre et étroit. Les rancunes de Maruthas furent invincibles.

On ignore ce qui serait arrivé dans l'empire des Sassanides, sous la direction d'un chef de parti tel que le banni de Cucuse, avec les moyens de propagande dont il disposait, et ces milices monacales qui seraient toutes sorties à sa voix des couvens de la frontière. A voir ce qu'elles faisaient alors en Phénicie, on peut comprendre que la conquête religieuse de la Perse, sur un plan tracé par un homme de génie, eût été fortement entamée. Il serait trop aventureux de dire que ce grand royaume eût été converti, nous ne le croyons pas : la corporation des mages était trop puissante, et les adorateurs du feu avaient mille moyens d'animer des populations féroces contre ceux qu'ils appelaient les adorateurs du bois; mais du moins la grande ennemie de l'empire romain eût été divisée, et qui sait quelles conséquences aurait pu avoir sa conversion, même incomplète, au christianisme, lors de l'avénement de Mahomet?

AMÉDÉE THIERRY.

LE

MARI DE DELPHINE

SECONDE PARTIE (1).

X.

Peu de jours après, Mme Ducormier recevait chez elle ses habitués. En attendant le dîner, la compagnie s'éparpillait; les uns se tenaient dans le salon, où l'on faisait de la musique, les autres dans le jardin. Comme pour passer de l'un à l'autre il suffisait de descendre ou de remonter quelques marches, et que la douceur de la saison avait permis de laisser les portes et les fenêtres ouvertes, il s'établissait du salon au jardin un courant perpétuel. Lucette trottait parmi les fleurs, ravie d'être chez sa marraine, qui la laissait libre de s'ébattre à son gré. Delphine venait de chanter. Justin Plantier s'approcha d'elle : — Que je vous complimente! dit-il; hier vous étiez souffrante, aujourd'hui vous cultivez la romance... Il n'y a que la santé des femmes pour avoir de ces complaisances...

— Que dites-vous? demanda M. de Busserolles, qui passait.

— J'adressais toutes mes félicitations à votre femme. Hier vous savez comme elle toussait, aujourd'hui elle chante...

Tout en parlant, son regard faisait le tour du salon et s'arrêtait sur M. d'Ambleuse. — Il me prend un peu sur les nerfs avec ses perpétuelles taquineries, M. Justin Plantier! murmura le capitaine Fernay, qui était assis auprès de Raymond.

M. de Busserolles attachait de longs regards sur Delphine. —

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1869.

Mais si vous toussez, dit-il, pourquoi cette robe de mousseline qui laisse presque à nu vos épaules?

— Ah! mon Dieu! d'où sortez-vous? s'écria Justin avec un rire aigu, ne savez-vous pas que, lorsqu'une femme est décolletée, elle n'a jamais froid?

Raymond vit passer une ombre sur la figure attristée de Delphine. Que n'aurait-il pas donné pour avoir le droit de chercher querelle à cette méchante guêpe qui bourdonnait toujours autour d'elle! N'y pouvant tenir, il descendit au jardin. Quelques secondes après, Mme de Busserolles se leva et se dirigea vers la porte. — Vous sortez? lui cria son mari.

— Quel singulier personnage n'êtes-vous pas! poursuivit Justin. Vous voyez bien qu'il n'y a plus personne ici...

Delphine parut dans le jardin, un peu pâle et les yeux humides. Sa fille, à qui rien n'échappait, courut vers elle et lui mit dans les mains un bouquet de roses que M. d'Ambleuse venait de lui cueillir. Delphine les porta à ses lèvres comme pour les flairer de plus près. M. de Busserolles survint. — Qui vous a donné ce bouquet? demanda-t-il.

— Moi, répondit Lucette vivement.

— Voyons les doigts, dit Justin, et prenant sa petite main : — Pas une piqûre!.. C'est superbe! s'écria-t-il.

— Si je le tuais? murmura le hussard en se penchant à l'oreille de son voisin.

Si Raymond avait les nerfs tendus, Justin Plantier ne les avait pas moins irrités. Le venin qu'il avait sur les lèvres et qui le brûlait cherchait sans cesse où se répandre. Un hasard voulut qu'après le dîner on vînt à parler des guerres d'Afrique. Un étranger était là qui questionna Guillaume. — Au lieu de répondre, s'écria Justin, racontez donc à monsieur votre charge, la fameuse charge d'El-Habaïça.

— Ah! monsieur, c'est donc vous qui?...

— Comment, si c'est lui! reprit Justin; mais le héros, le voilà, c'est M. de Fernay. Cela se passait, je crois, en 1857.

— En 1857, au mois d'avril, répondit Guillaume.

— Vous aviez avec vous un peloton de hussards, cent hommes au plus?

— Soixante avec une dizaine de spahis.

Raymond souffrait de la naïveté du capitaine, qui, tête baissée, donnait toujours dans cette même plaisanterie d'atelier. Il crut remarquer néanmoins qu'en répondant au rapin le hussard l'observait du coin de l'œil. — C'est cela, s'écria Justin, une poignée de sabres contre mille yatagans! Ne s'agissait-il pas de tirer d'affaire une compagnie d'infanterie qui battait en retraite?

— Ah! vous vous en souvenez?

— Certes! Je me rappelle aussi que, tirant votre latte du fourreau, vous avez réuni vos cavaliers autour de vous comme autrefois un chevalier du Temple prêt à charger les Sarrasins.

M. de Fernay passa la main sur sa barbiche et fronça le sourcil; mais Justin, qui était tout à l'ardeur de son récit, se jeta au milieu du cercle, et s'appliquant à imiter le geste, la voix, l'attitude du capitaine : — Je me rappelle encore que, debout sur vos étriers et d'une voix tonnante, vous avez dit : Soldats, faisons voir à ces moricauds que les hussards de France valent les chasseurs d'Afrique!... Oh! je n'ai rien oublié.

— Je vous demande pardon, s'écria M. de Fernay, qui s'avança et posa lourdement sa main sur l'épaule de Justin, vous avez oublié qu'il me déplaît qu'on se moque de moi... J'attendais une occasion de vous dire l'opinion que j'ai de votre caractère et de votre personne. Je la trouve, je la prends.

— Mais,... murmura Justin.

Le capitaine l'interrompit. — Demain, au point du jour, deux de mes amis seront chez vous, et il faudra que ce soit fini avant le déjeuner.

Là-dessus, M. de Fernay s'éloigna, laissant Justin effaré et d'une main tremblante essuyant la sueur qui coulait de son front. L'aplatissement de cet être rampant faisait pitié. Dominique répétait à demi-voix : — Le vilain rêve! ah! le vilain rêve!

Le lendemain, le malheureux Justin Plantier arriva sur le terrain accompagné de M. de Busserolles. Il avait passé la nuit à essayer des pistolets contre une muraille et à se monter l'esprit pour être au niveau de la situation. Quand on fut en présence, M. de Busserolles intervint, et s'approchant de M. de Fernay : — Mon ami M. Plantier a eu tort, dit-il; comme moi, il le reconnaît, et, cédant à mes conseils, il est prêt à vous exprimer ses regrets de ce qui s'est passé.

— Des regrets seulement?

— Deux balles échangées n'ajouteront rien à votre réputation de courage, et quelques paroles malséantes valent-elles la peine qu'on tue un homme du premier coup?

Le capitaine parut réfléchir, et comme s'il avait été saisi d'une idée subite : — Eh bien! laissez-moi causer un instant avec votre ami, reprit-il, et, s'il n'est pas un sot, tout peut s'arranger sans qu'il lui en coûte un cheveu.

Justin arriva, affectant un air rogue, mais le regard anxieux et la bouche contractée. — Mon cher monsieur, lui dit l'ancien officier, l'expression de vos regrets acceptée, j'ai un conseil à vous donner... Il faut que vous preniez le sage parti de vous éloigner de ce pays.

Vous avez la parole vive, moi j'ai les nerfs irritables... Une allusion lointaine à ce que vous savez, et tout peut être remis en question... Voyez si vous voulez en subir les conséquences; vous avez trois jours pour réfléchir...

Dès le lendemain, le beau Guillaume venait surprendre M. d'Ambleuse au Rocher. — Je ne suis pas bien sûr d'avoir agi sagement en ne poussant point l'affaire jusqu'au bout, lui dit-il. Vous savez le proverbe : morte la bête, mort le venin! Je suis tranquille en ce qui me concerne, je le suis moins en ce qui touche une autre personne... Et à ce sujet il m'est venu une idée. Si je tuais M. de Busserolles?...

— Y pensez-vous? s'écria M. d'Ambleuse.

— Beaucoup; je ne suis pas tout à fait aussi sot que cet animal de peintre le supposait hier encore. J'avais remarqué déjà bien des choses, mais la manière dont Mme de Busserolles a mis hier ses lèvres dans ce bouquet de roses que vous aviez cueillies a suffi pour dissiper mes doutes; vous l'adorez, et je crois qu'elle vous aime. Or Mme de Busserolles est une honnête femme. Je voudrais la voir heureuse, et c'est pourquoi j'ai songé à la débarrasser de son mari.

— Mais c'est de la folie!

— Point. M. de Busserolles mort, vous épousez sa veuve, et grâce à moi Morsan compte un excellent ménage de plus.

M. d'Ambleuse sourit, et donnant une vigoureuse poignée de main au capitaine : — Je ne vous ferai pas mystère de mes sentimens pour celle dont vous parlez, reprit-il; mais nous ne sommes plus au temps où l'on se tirait d'embarras à coups de lance ou de masse d'armes. Rengaînez donc votre grand sabre.

— C'est donc impossible?

— Tout à fait.

— Tant pis, j'avais admirablement arrangé tout cela dans ma tête. Remarquez que je ne suis bon à rien, et que tout de suite je devenais très utile...

M. de Fernay quitta le Rocher dans un état visible de contrariété. Il sifflait entre ses dents et poussait son cheval, qui filait au grand trot. Dans un chemin creux, il rencontra M. de Busserolles. — Je vous cherchais, dit celui-ci.

— Oh! quand on me cherche, on me trouve. Qu'y a-t-il?

— J'ai appris hier un peu tard que vous aviez engagé M. Plantier, mon ami, à quitter Morsan.

— C'est un conseil en effet que je lui ai donné.

— Eh bien! moi, j'ai un service personnel à vous demander. M. Plantier m'est fort utile. Il possède sur le bout du doigt le détail de mes affaires. Vous ne voudriez pas, j'imagine, me priver de son concours?

— Je n'en ai pas le droit certainement; mais, puisque vous n'ignorez rien de ce que j'ai dit, vous savez qu'une imprudence nouvelle peut faire renaître les mêmes difficultés si heureusement aplanies?

— Il n'y en aura plus.

— Vous en prendriez l'engagement?

— Sans hésiter.

Guillaume retint la bride de son cheval, et se rapprochant de M. de Busserolles : — Si donc, ce que je ne prévois pas, votre ami revenait à la charge, vous m'autoriseriez à vous rendre responsable de ses incartades?

— Certainement; je réponds de lui comme de moi-même.

— J'ai votre parole, dit M. de Fernay; M. Justin Plantier peut rester à Morsan aussi longtemps qu'il lui plaira.

Le capitaine tourna bride, et regagna le Rocher au grand galop. — Je viens de causer avec M. de Busserolles, s'écria-t-il en entrant; que M. Justin, pour lequel il a un faible tout particulier, se laisse aller à quelque intempérance de langage, et, à cheval sur nos conventions, c'est le mari que j'extirpe comme un chardon.

Il s'éloigna là-dessus, mais cette fois très satisfait, en fredonnant le refrain d'une complainte qui avait cinquante couplets, et qu'il avait apprise au régiment. Une chose que le beau Guillaume ignorait et qui peut-être eût rendu moins vive l'expression de sa joie, c'est que la démarche de M. de Busserolles avait eu lieu à l'instigation de Justin.

XI.

Depuis la journée qu'on avait passée aux ruines d'Armentières, une pensée unique préoccupait l'esprit du rapin : il ne croyait pas que Mme de Busserolles se fût hasardée seule à la pointe extrême du Bec. Une main devait l'avoir soutenue et conduite. Il avait commencé des recherches. Pour les continuer, sa présence à Morsan était indispensable. Il s'était donc rendu sur la colline et de là sur l'étroite plate-forme où M. de Busserolles avait rejoint Delphine; comme lui, il s'était penché au-dessus de l'abîme, fouillant du regard les déclivités du rocher et l'inextricable toison de broussailles qui tapissait les ruines. Essayant d'y descendre, il remarqua une touffe de fleurs écrasée, et plus bas, sur un ressaut de terre glaise, l'empreinte d'un pied nettement marquée. — J'en étais sûr, s'écria Justin, à qui cette courte promenade au-dessus du vide avait donné le vertige. — Faut-il qu'il l'aime! reprit-il, et l'aimerait-il autant, si elle ne l'aimait pas?

Ce qu'il avait découvert suffisait pour assurer sa conviction per-

sonnelle; il fallait autre chose pour la faire partager. — J'attendrai, je guetterai, se dit-il. — Un hasard servit sa haine à souhait; M. d'Ambleuse possédait un petit portefeuille garni d'acier avec un porte-crayon d'or auquel il tenait beaucoup, — qui lui venait de son frère. Il l'avait toujours sur lui. Un soir, Mme Ducormier le lui demanda pour écrire une note. — Hélas! je ne l'ai plus, répondit Raymond.

— Ah! fit Justin, qui dressa l'oreille.

— Voilà déjà plusieurs jours que je le cherche. Je l'aurai certainement perdu dans quelque promenade.

Justin se tut. Dès le point du jour, le lendemain, il retourna aux ruines; mais, au lieu de les aborder par le sommet, il s'arrêta au pied même de l'escarpement, et en commença l'ascension. Avec la sagacité d'un sauvage qui suit une piste, il remarqua certaines places où la terre éboulée conservait la trace de pas mal effacés, et plus loin, au travers d'un rideau de buissons, quelques branches fraîchement cassées. — C'est par là, se dit-il, et il poursuivit sa marche lentement, fouillant partout du regard. Quand il se sentait fatigué, il s'accrochait des mains aux racines qui rampaient autour de lui et reprenait haleine, évitant de regarder dans le vide.

Il avait franchi à peu près un tiers de la distance, lorsque son regard fut attiré tout à coup par l'éclat métallique d'un petit objet qui brillait au milieu d'une touffe d'herbe sur la saillie d'un rocher. — Si c'était cela! murmura-t-il. — Justin réunit tout ce qu'il avait de force, d'adresse et de sang-froid, et se dirigea vers le roc.

Au bout de quelques pas, allongeant le cou, il reconnut un petit portefeuille en cuir de Russie dont un rayon de soleil faisait étinceler les angles et le fermoir d'acier. Un soupir de satisfaction gonfla sa poitrine. C'était bien celui qu'il avait vu cinquante fois aux mains de M. d'Ambleuse. Il fit un effort, se glissa le long de l'arête du rocher, étendit le bras et s'en empara. Ses genoux se mirent à trembler si violemment qu'il dut s'accroupir pour ne pas tomber. Il serra sa trouvaille dans une poche, boutonna soigneusement sa jaquette, et descendit en prenant mille précautions. Une voix retentit soudain qui faillit le faire rouler jusqu'au bas du rocher. C'était celle de Dominique, qui se promenait dans cette solitude et qui l'interpellait. — Voilà que je rêve à présent que vous chassez, et cela sans chien et sans fusil!

Un dernier effort porta Justin jusqu'auprès du rêveur. — Oui, je chasse, dit-il, et le gibier que je viens de ramasser, je ne le donnerais pas pour son pesant d'or!

Et il se mit à courir dans la direction de Morsan.

Après le déjeuner, il profita d'un instant où M. de Busserolles

travaillait dans son cabinet pour rejoindre Delphine; alors baissant la voix : — Madame, dit-il, vous êtes sur le penchant d'un abîme plus dangereux encore que celui au bord duquel M. d'Ambleuse vous a conduite l'autre jour.

— Je ne vous comprends pas, répliqua Delphine, qui changea de couleur.

Justin soupira : — Quand M. de Busserolles vous a surprise sur la pointe du Bec, j'ai eu tout de suite la pensée que vous n'y étiez pas arrivée seule. J'en ai la preuve aujourd'hui : reconnaissez-vous cet objet que j'ai trouvé parmi les rochers au-dessus desquels s'élèvent les ruines d'Armentières?

A la vue du petit portefeuille que Justin lui présentait, Delphine se troubla; puis d'une voix irritée : — L'auriez-vous trouvé, monsieur, si vous ne l'aviez pas cherché?

— Est-ce ma faute si je vous aime? est-ce ma faute si je suis dévoré par la jalousie?... A la pensée qu'un autre a su trouver le chemin de votre cœur, la colère m'envahit et la fureur aveugle ma raison. D'un mot cependant vous me feriez votre esclave; je suis à vos pieds, vous n'auriez qu'à me tendre la main...

— Jamais, répondit Delphine.

Justin pâlit, et se relevant : — Vous réfléchirez! reprit-il.

Le soir même, Raymond se présenta chez Mme de Busserolles. Il la trouva entre son mari et Justin dans une petite pièce où l'on se réunissait quelquefois pour prendre le thé. A sa vue, elle ne put réprimer un mouvement d'effroi; se levant aussitôt néanmoins comme pour donner un ordre et se glissant auprès de lui : — Quelque chose s'est passé entre M. Plantier et moi, dit-elle fort vite, ne restez pas longtemps, vous saurez tout.

Lucette jouait autour d'elle à portée de sa main. Elle se jeta dans les bras de Raymond. — Quelle tendresse! dit Justin.

Au moment où Raymond avait paru, un petit portrait, dans son cadre de cuivre ciselé, se trouvait sur une table auprès de M. de Busserolles, qui l'examinait. C'était celui d'Henri de Berville, que sa mère venait d'envoyer comme un souvenir à la femme qui avait eu pour son fils le dévoûment d'une sœur. Justin le prit sans affectation, et, le retournant dans tous les sens : — Voici justement M. d'Ambleuse qui va nous tirer d'embarras, dit-il.

Puis, mettant le portrait en pleine lumière : — Figurez-vous que nous discutions tout à l'heure un point de ressemblance. Je ne connais pas le jeune homme dont le visage charmant a été reproduit sur cet ivoire... Regardez bien à présent Mlle Lucette, et dites-nous si vous ne trouvez pas entre eux un certain air de famille.

— Oui, un peu, ce me semble, répondit M. d'Ambleuse au hasard. Est-ce le portrait d'un parent?

— Mieux que cela, d'un ami, répondit M. Plantier, qui reposa le portrait sur la table.

Lucette cependant ramassait de petits ustensiles de bois qui traînaient par la chambre. L'un d'eux tomba. — Ah! vous faites un bruit d'enfer! Sortez! cria M. de Busserolles.

Delphine voulut la suivre. — Et pourquoi? reprit-il. Lucette ne peut-elle rester seule un instant?

— A propos, continua Justin, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, mon cher monsieur d'Ambleuse; mais ne me remerciez pas; c'est un hasard qui a tout fait...

Il regarda Mme de Busserolles, qui avait pris un ouvrage d'aiguille, et continuant : — Vous vous souvenez d'un bibelot que vous regrettiez d'avoir perdu ces temps derniers?

— Un portefeuille?

— Ah! vous avez la mémoire bonne... Eh bien! je l'ai trouvé.

— Que se passe-t-il donc? se demanda Raymond, qui voyait Delphine chanceler.

— Mais où, quand, comment l'avez-vous trouvé, ce portefeuille? s'écria M. de Busserolles.

— Oh! vous ne devineriez jamais; il faut que le diable s'en soit mêlé... Vous connaissez cette muraille de rochers qui tombe dans la vallée à la pointe du Bec? Eh bien! c'est là, et non pas tout en bas, comme vous le pourriez croire; non, mais sur la pente même, dans un endroit où je ne sais pas si un écureuil oserait se risquer.

— Et vous en avez fait l'ascension, vous? dit Raymond.

— Moi-même, cher monsieur. J'ai beau avoir dépouillé le vieil homme, j'ai encore des heures d'enthousiasme où une voix intérieure me crie : « Toi aussi, tu as été peintre!.. » Quand ces heures sonnent, — et je ne les appelle ni ne les désire, croyez-le, — j'ai la rage de croquer des motifs que mes confrères célèbres ne daignent même pas regarder. Il y a donc par là un bouquet de houx et de framboisiers dont les feuilles d'un vert métallique s'enlèvent sur un fond de rochers fauves... C'est d'un effet merveilleux. J'ai pris mes crayons, et je me suis hissé jusque-là, au risque de me casser le cou vingt fois.

— Et le portefeuille était là? dit M. de Busserolles.

— Il y était, et si je sais comment il y est parvenu, je veux être pendu, à moins que M. d'Ambleuse n'y soit allé en promenade, ce qui n'est guère vraisemblable.

Justin tira le portefeuille de sa poche et le posa sur la table, auprès du portrait de M. de Berville. — Tenez, cher monsieur, voilà le fugitif. Il est encore tout humide. Ah! dame, il a plu l'autre nuit, et la pluie est une impertinente qui ne respecte pas le cuir de Russie.

M. de Busserolles, qui était devenu livide, donnait du bout des

doigts de petits coups secs sur la table. Des bouffées de colère folle montaient au cerveau de Raymond. Delphine fit un effort violent. — M. d'Ambleuse aura laissé tomber ce portefeuille du sommet des ruines, dit-elle, et de chute en chute il aura rebondi jusqu'à l'endroit où M. Plantier l'a ramassé.

— Oui, de cabriole en cabriole, et avec l'aide d'un coup de vent!

Quand M. d'Ambleuse se retira, M. de Busserolles l'accompagna jusqu'à la porte. — Demain, lui dit-il, j'aurai l'honneur de me présenter au Rocher.

— Je vous y attendrai, monsieur, répliqua Raymond.

Delphine cependant était montée dans sa chambre; M. de Busserolles l'y suivit. Quand il entra, elle était debout devant la cheminée; elle tressaillit et se retourna. — Eh bien! madame, est-ce assez clair? dit-il d'une voix que la colère faisait trembler... Après M. Henri de Berville, M. Raymond d'Ambleuse...

Mme de Busserolles resta immobile, appuyée au chambranle de la cheminée, les bras pendans le long du corps. Il la saisit par le poignet, et la secouant : — Mais parlez, madame, parlez donc... Voyons, répondez, dites quelque chose...

— Et que voulez-vous que je dise?.. Une première fois vous m'avez jugée et condamnée sans vouloir même m'écouter. Ce sera pour M. d'Ambleuse comme pour M. de Berville... A quoi bon me défendre?

— Oserez-vous nier que M. d'Ambleuse était avec vous sur cette plate-forme où je vous ai trouvée?

— Je n'y songe même pas.

— Et pourquoi ne m'y a-t-il pas attendu? pourquoi m'avez-vous affirmé que vous étiez seule?

— Parce que j'ai eu peur... Vous ne savez pas quelle voix terrible vous aviez... M. d'Ambleuse, voyant ma terreur, a disparu dans le vide; il a risqué sa vie pour m'éviter les effets de votre colère.

En parlant ainsi, Mme de Busserolles venait de se traîner vers un canapé sur lequel elle était tombée avec accablement. Ses cheveux s'étaient en partie défaits et se répandaient sur une robe de nuit dont elle s'était enveloppée. Le désordre de sa toilette, qui laissait voir à nu son cou délicat et les rondeurs blanches de ses épaules, à peine voilées par la transparence de la mousseline, rappela soudain à M. de Busserolles des beautés qu'il avait adorées. Il pensa qu'un autre en était le maître, un mouvement de rage folle s'empara de lui, il se précipita sur Delphine et voulut l'étreindre dans ses bras; mais elle se débattit sous ses lèvres, effrayée de cette haine qui avait le langage de la passion. — Oh! je sais que tu ne m'as jamais aimé, reprit-il; mais patience, je me vengerai de lui, comme

je me vengerai de toi! — Et, avec la même force qu'il avait mise à la serrer sur sa poitrine, il la renversa sur le sol.

Lucette, qui depuis une minute avait entr'ouvert la porte timidement, poussa un cri et se jeta sur Delphine. — Vous ici! et qui vous l'a permis? s'écria M. de Busserolles. — Lucette ne répondait pas; cramponnée au cou de sa mère, elle l'embrassait et sanglotait. M. de Busserolles l'en arracha avec violence : — Ça me lasse à la fin de savoir toujours là cette petite espionne qui écoute aux portes, dit-il; dorénavant elle couchera à l'autre bout de la maison, dans la chambre verte.

Lucette s'était jetée dans la robe de sa mère. — Monsieur, s'écria Delphine, qui joignit les mains, faites de moi ce que vous voudrez, battez-moi, tuez-moi; mais épargnez cette enfant...

Sans répondre, M. de Busserolles s'empara de Lucette vivement et l'emporta jusqu'au fond d'un long corridor, ouvrit une porte qu'on apercevait tout au fond, y poussa l'enfant, et d'un coup sec retira la clef de la serrure. — Oh! vous la tuerez! s'écria Delphine, qui colla son visage contre la porte.

— On verra bien, dit M. de Busserolles, la figure enflammée par la colère.

XII.

Tandis que ces choses se passaient à la Maison-Blanche, M. d'Ambleuse envoyait un exprès à M. de Fernay pour le prier d'être au Rocher le lendemain au point du jour. Il avait la presque certitude que M. de Busserolles, en lui rendant visite, exigerait une explication. De cette explication difficile à une provocation, la distance était courte.

Il y avait une sorte d'ironie dans ce dénoûment qu'il prévoyait. Sa pensée le ramena dès lors à cette heure d'exaltation où il avait cru tout possible parce que Delphine l'aimait. Que n'eût-il pas fait pour lui épargner un chagrin, et le premier résultat de cet amour, c'était de rendre plus dur et plus lourd le fardeau sous lequel ployait sa vie. N'était-elle pas livrée sans défense à la tyrannie exaspérée d'un homme qui avait maintenant des griefs à faire valoir, et la responsabilité de ce malheur n'était-ce pas lui qui la portait? Un sentiment d'amertume et de déception se dégageait de cette pensée, qui avait la sécheresse et l'exactitude d'une démonstration mathématique. Après l'idylle venait la tragédie. Il n'y voyait point de solution.

Vers le matin, un cheval tout fumant entra dans la cour du Rocher, et M. de Fernay monta quatre à quatre l'escalier. Mis au courant de la situation, il appliqua un furieux coup de poing sur la table. —

Quand je vous le disais ! s'écria-t-il; on a toujours tort de ne pas suivre sa première inspiration. Si j'avais tué cette bête venimeuse, rien de tout cela ne serait arrivé ! J'expédiais le Busserolles après le Justin Plantier; je faisais coup double... Eux par terre, nous debout, chacun restait à sa place.

Et marchant de long en large : — Çà voyons, ajouta-t-il, puisque les choses ont tourné autrement, vous plaît-il que nous ferraillions un peu, ne fût-ce que pour nous mettre en haleine?

Raymond eut beaucoup de peine à faire comprendre au capitaine que son intention bien arrêtée était de ménager M. de Busserolles.

— Voilà qui me passe ! Nous avons connu de ces oursons que l'on appelle des maris dans le 4e hussards, mais jamais pareille philanthropie n'y a été professée.

Le bruit d'une voiture entrant dans la cour interrompit l'entretien. M. de Busserolles en descendit. — Laissez-nous, dit Raymond à Guillaume.

Tout aussitôt M. de Busserolles entra, un portefeuille bourré de papiers sous le bras. Il tendit la main à M. d'Ambleuse, qui s'était levé. — Vous m'en voudrez peut-être de vous déranger à pareille heure, dit le maître de la Maison-Blanche; mais nous sommes à la campagne, et puis les affaires ne souffrent point de retard.

Un soupir d'allégement souleva la poitrine de Raymond. Le mari s'effaçait; il n'avait plus en face de lui qu'un spéculateur. — Voici des actes que je vous propose de signer, poursuivit M. de Busserolles. Il s'agit d'une vente à réméré de sept ou huit hectares de prés qui confinent le Rocher du côté de Morsan, et dont je désire me rendre acquéreur au prix de dix-huit cents francs l'arpent. Je vous ai déjà parlé de cette petite affaire, je crois.

— Je sais, dit Raymond, qui souleva l'un des papiers du bout des doigts. N'est-il pas question d'établir par là un chemin de fer et d'élever une gare sur ces mêmes prés?

— Ah ! vous savez?... balbutia M. de Busserolles, qui pâlit. On en a parlé en effet, mais d'une manière peu sérieuse.

— Oh ! je ne m'y arrête pas, et je signe, répliqua Raymond.

Une légère rougeur passa sur les joues de M. de Busserolles, qui prit alors les actes et les serra dans son portefeuille; puis, embarrassé comme un homme qui a le sentiment de sa vilaine situation, il se retira sans donner plus de suite à l'entretien.

A l'heure même où M. de Busserolles quittait la Maison-Blanche pour traiter l'affaire qui avait eu un dénoûment si prompt, Delphine, revenue d'un long évanouissement, grattait à la porte de Lucette. Effrayée d'un silence que n'interrompait aucun cri, aucune plainte, elle s'alarma, et fit enfoncer la porte. La première chose qui frappa sa vue en pénétrant dans la chambre verte, ce fut le corps

de sa fille étendu par terre. Elle l'appela, elle l'embrassa; rien. Le médecin arriva; il trouva l'enfant dans un état effrayant de catalepsie. Toute apparence de vie avait presque disparu. M. de Busserolles se montra tout à coup. En présence du médecin, ce fut un autre homme. — Quoi! Lucette malade! Que s'est-il donc passé?

— J'allais vous le demander, dit le médecin.

— Mais rien. Mme de Busserolles est là pour vous le raconter. Cette chère enfant est sujette à des caprices. Elle en a eu un hier, dans la soirée, plus tenace que les autres. Pour la corriger, j'ai dû l'enfermer dans une chambre isolée.

— Oui, la chambre verte, dit Delphine; la terreur a saisi ma pauvre Lucette.

— Pourquoi cela? Est-ce que cette chambre verte ne ressemble pas à toutes les chambres de la maison?

— Docteur, reprit M. de Busserolles, c'est un enfantillage... Des filles de service ont fait croire à cette enfant que cette chambre est hantée. J'avais la pensée de la punir efficacement et en même temps de dissiper cette fantasmagorie dont on a bercé son imagination. Je l'ai donc enfermée dans la chambre verte.

— Seule?

— Pouvais-je penser que la peur la mettrait dans l'état où vous la voyez? Devais-je m'attendre à une excitation nerveuse aussi inexplicable? Ah! je suis bien malheureux...

Le médecin ne répondit pas directement à M. de Busserolles, mais la main sur le pouls de Lucette : — Vous auriez pu ne ramasser qu'un cadavre, dit-il.

M. de Busserolles tressaillit, et, passant un mouchoir sur ses yeux, se baissa pour embrasser Lucette. Celle-ci ouvrit ses paupières lourdes, un regard vague en sortit; elle reconnut le visage de son père penché sur elle, poussa un faible cri, et fut prise de convulsions.

Mme Ducormier, avertie par un mot, accourut sur-le-champ; bientôt les amis envahirent la maison. — Delphine faisait peine à voir; mais la douleur la plus bruyante était celle de M. de Busserolles. Il se répandait en plaintes et en gémissemens; il s'accusait, il était le plus misérable des hommes. Ces témoignages extérieurs eurent leur effet; une part de la sympathie générale se tourna vers lui. Mme Ducormier, qui savait le fond des choses, éprouvait des mouvemens d'indignation et de mépris.

A la première nouvelle du danger qui menaçait Lucette, Raymond s'était rendu à Morsan. Mme Ducormier l'entraîna dans l'appartement de Delphine. Les cheveux coupés, la tête ravagée et pâle sur l'oreiller, les lèvres pincées, le nez bridé, Lucette avait l'aspect de la mort. Delphine, elle aussi, avait le visage tendu, le regard fié-

vreux, quelque chose de sombre dans la physionomie. Elle parlait par monosyllabes. Tandis qu'elle tournait autour du lit de sa fille, Mme Ducormier se pencha à l'oreille de M. d'Ambleuse. — Son état ne m'inspire pas moins d'inquiétude que celui de Lucette, lui dit-elle. Regardez ses yeux secs et luisans; je voudrais la voir pleurer.

— Attendez, dit Raymond.

Il s'approcha de Lucette et lui parla doucement. L'enfant, qui avait les paupières à demi ouvertes, sembla écouter. Elle fit un léger mouvement de la tête, et presque aussitôt un pâle sourire glissa sur sa bouche décolorée.

— Ah! vous savez l'aimer,... s'écria Delphine.

Ses yeux se mouillèrent; elle vit ceux de Raymond pleins de larmes, et tomba en sanglotant dans les bras de Mme Ducormier.

Cependant le désespoir simulé de M. de Busserolles faillit devenir réel. On lui écrivit tout à coup que le tracé du chemin de fer serait probablement modifié. Les prés laissés en dehors du parcours, la ligne attaquerait une partie du bois qui dépendait encore du Rocher, mais dans une direction opposée. Les fruits d'or que le spéculateur croyait déjà récolter se changeaient en cendres sous ses mains. Effaré, il étala cette lettre sous les yeux de Justin. — N'est-ce que cela? s'écria le peintre; je vois un coup de fortune où vous voyez la fin de vos espérances. Allez trouver M. d'Ambleuse, et jouez cartes sur table. Dites-lui tout. Il y a des gens que ces semblans de franchise touchent. Proposez-lui alors d'acheter le Rocher tout entier aux conditions qui vous ont rendu maître d'un bout de prairie. La terre restera indivise entre vous. Chacun de vous aura sa part des bénéfices, et ils seront considérables, si les rails passent par là. De cette manière vous ne risquez rien, et toutes les chances de profit vous restent.

— Et vous croyez que M. d'Ambleuse acceptera?

Justin sourit. — Et comment voulez-vous qu'il refuse?... Voyez comme il aime Lucette!

M. de Busserolles suivit exactement les inspirations de son confident. — Je suis prêt à faire tout ce qui vous plaira, répondit M. d'Ambleuse; mais je dois vous avertir que mes renseignemens ne concordent pas avec les vôtres. Le chemin de fer suivra-t-il la vallée ou les coteaux? On ne le sait pas encore. Ainsi, croyez-moi, avant de signer un acte qui, pour être valable, veut être rédigé par un notaire, entouré de formalités légales et enregistré, ce qui entraîne toujours des frais considérables, prenez de nouvelles informations. Les chances sont égales. Si elles tournent en notre faveur, je vous engage ma parole que dès aujourd'hui le Rocher vous appartient comme à moi.

M. de Busserolles n'osa pas insister. Il avait vaguement con-

science que M. d'Ambleuse pénétrait le motif secret qui le faisait agir. Les actes signés, maître du Rocher au même titre que lui, il était libre de lui fermer sa maison; l'affaire ajournée au contraire, quelle raison avait-il de ne pas le recevoir en associé, presque en ami? Une parole, c'était bien quelque chose; mais M. de Busserolles estimait que ce n'était pas tout. En somme, il restait son obligé, ce qui lui constituait une position d'infériorité. S'il n'avait écouté que les murmures et les grondemens sourds de son ressentiment, il aurait rompu en visière à M. d'Ambleuse et donné satisfaction à sa rancune jalouse par un éclat; mais ne perdait-il pas alors le bénéfice d'une opération qui devait mettre un terme à ses embarras? Il fallait donc user de patience et attendre. Les traits contractés, le cœur lourd, mécontent de lui-même, il prit congé de Raymond, et rentra dans le cabinet où Justin alignait des chiffres. Quand celui-ci apprit l'insuccès relatif de la démarche qu'il avait conseillée, il eut un sourire moqueur. — Allons, dit-il, vous n'êtes pas adroit... Il y a des situations dont il faut savoir abuser; mais je suis là, et rien n'est encore perdu.

Le premier soin de Justin fut de s'enfermer dans le cabinet de M. de Busserolles pour se rendre un compte exact de l'état de ses affaires. Bientôt après, il était entouré de dossiers sur lesquels il prenait des notes. Un flair particulier lui donnait le pressentiment qu'il y avait dans ces liasses de devis et de projets informes des élémens dont il était possible de tirer parti. Le silence où la maison était plongée l'aidait dans ce travail délicat. La crise aiguë qui avait failli emporter Lucette avait pris le caractère d'une maladie de langueur. Si le péril n'était pas immédiat, il n'était pas moins redoutable. La séve intérieure semblait épuisée. Justin n'apercevait presque jamais Mme de Busserolles, qui l'évitait; quand il rencontrait M. d'Ambleuse, il le saluait et passait. Entre eux, l'inimitié avait des allures froides et polies. Depuis l'aventure du portefeuille, le peintre craignait, s'il poussait les choses plus loin, de s'attirer une méchante affaire. Le souvenir de celle qu'il avait eue avec M. de Fernay l'invitait à la prudence : non point qu'il ne pût avoir, lui aussi, son heure de bravoure, si une impérieuse nécessité l'y obligeait; mais c'était par d'autres moyens qu'il voulait rester maître de la place et en évincer Raymond.

Un matin, appelant M. de Busserolles dans son réduit et frappant joyeusement sur un paquet de papiers : — Je pourrais me servir de la formule inventée par Archimède et vous crier *eurêka!* Non, j'aime mieux vous dire en bon français : La fortune est là, et il dépend de vous de l'en faire jaillir!

— Expliquez-vous, s'écria M. de Busserolles, dont les yeux brillèrent.

— Le moyen est fort simple, et je m'étonne qu'un homme d'une sagacité si parfaite ne l'ait pas découvert. Et ce n'est pas sur une source unique de richesse que j'ai mis la main, il y en a deux!

Alors, avec le langage précis des affaires, il lui parla d'un procès important que M. de Busserolles avait perdu jadis, et qu'il pouvait recommencer avec toutes les chances d'un bon résultat, grâce à l'existence d'une pièce oubliée que lui, Justin, avait tirée d'un fouillis de paperasses. Cette pièce changeait la face de la question. Et comme M. de Busserolles le regardait avec étonnement : — Eh! eh! reprit-il, avant de faire courir les dieux et les héros sur la toile, j'ai fait bien des métiers;... de tous, il m'est resté quelque chose. Donc, en avant le papier timbré, et si vos adversaires sont solvables, il vous rentrera bien une centaine de mille francs de ce côté-là. Ce n'est pas tout encore. Il y a par ici un projet d'association pour des mines d'anthracite dont la concession n'est pas tombée en déchéance. J'ai eu vent de cette affaire autrefois. Je sais un homme habile qui en a eu quelque envie. Que je le retrouve! je le mets sur la piste, et avant trois semaines vous m'en direz des nouvelles.

Et s'animant comme un bon cheval de course sous l'éperon : — Nous allons multiplier les annonces, les prospectus, les réclames, et ce sera bien le diable si une compagnie anonyme au capital de deux ou trois millions n'en sort pas pour fleurir à la quatrième page des journaux! Nous en laissons la plus grosse part à mon capitaliste, et le reste nous suffira pour nettoyer le passif et asseoir l'avenir sur un pied doré. A présent donnez-moi vite une centaine de louis, et je pars pour Paris.

Le soir même Justin était en route, et trois jours après M. de Busserolles, qui se mourait d'impatience, reçut une lettre ainsi conçue : « Si je ne crie pas victoire, c'est par modestie. Mon avoué est en campagne. Dès la première signification, la maison Grollin, Plinchon et compagnie a mis les pouces. On vous offre cinquante mille francs pour vous désister; j'ai refusé net. De plus j'ai réussi à m'aboucher avec l'homme à l'anthracite. Il a pris feu; plans, devis, mémoires, il prépare tout. Mon capitaliste avance les premiers fonds. Il pense que les actions cotées à la Bourse feront prime à l'émission. Nous sommes sur la grande route... Il ne s'agit plus que de prendre le galop! »

Un sentiment de folle joie inonda le cœur de M. de Busserolles. Tandis qu'il lisait et relisait cette dépêche, dont chaque mot lui semblait écrit en lettres d'or, il entendit la voix de M. d'Ambleuse. Il perdit la tête. — Monsieur, s'écria-t-il, si vous venez pour savoir où en est l'affaire du Rocher, votre visite est inutile; j'y renonce.

— C'est bien, monsieur, j'aviserai, dit Raymond, qui passa.

Ces quelques mots qui venaient de l'assaillir au seuil de la maison lui firent l'effet d'une déclaration de guerre; mais il ne lui convenait pas d'accepter un congé signifié d'une voix si brève avant d'avoir vu Mme de Busserolles, à qui seule il reconnaissait le droit de lui dicter sa conduite. Il l'informa sur-le-champ de ce qui s'était passé. — Vous comprenez, dit-il, que j'aurais relevé d'une autre façon l'impertinence de M. de Busserolles, si je n'avais redouté un éclat où votre nom eût peut-être été mêlé; cependant je ne puis pas m'y exposer de nouveau. Que voulez-vous que je fasse?

Les yeux de Delphine se remplirent de larmes. — Voilà un coup auquel je n'étais pas préparée, murmura-t-elle; puis d'un air de résolution : — Si ce que je fais est mal, que Dieu me pardonne, dit-elle; mais vivre de longs jours, des semaines, des mois peut-être sans vous voir, c'est impossible... Je vais respirer souvent le soir au jardin pendant le premier sommeil de Lucette; on est habitué à m'y voir descendre. La haie qui l'entoure ne touche pas au bas de la rivière; on y peut entrer sans être aperçu du dehors. Quand vous verrez du milieu des champs une lumière à cette fenêtre, venez... Si vous ne me trouvez pas dans le jardin, à cette place où les arbres font une ombre si noire, cherchez au pied de cette statue de l'Automne que vous connaissez. Il y a un trou dans le socle... J'y aurai mis une lettre...

Elle entendit la voix de M. de Busserolles et se sauva.

XIII.

Dès le lendemain, M. d'Ambleuse quitta le Rocher au coucher du soleil; il prit à travers champs, gagna les bords de la rivière et la suivit jusqu'auprès de Morsan. Aucune lumière ne brillait dans la nuit à l'angle de la Maison-Blanche. Il poussa cependant jusqu'à la haie qui faisait le tour du jardin, trouva le passage que Delphine lui avait indiqué, et se glissa jusqu'à la statue de l'Automne, dont il entrevoyait la forme vague près d'un massif d'arbustes. Il n'y avait rien dans l'intérieur du socle; la maison semblait endormie. Les rainettes chantaient au bord de l'eau. Un merle, réveillé par la marche lente de Raymond, partit du milieu des ramées en poussant des cris qui le firent tressaillir; puis tout rentra dans le silence, et il resta dans l'ombre, regardant la façade éteinte de la Maison-Blanche, où le souffle léger du vent faisait passer des frissons et des murmures dans les rameaux tremblans de la vigne et du lierre.

Cette promenade devint bientôt son pèlerinage de chaque jour. Il ne prenait jamais le même chemin, dans la crainte d'attirer l'attention de quelque passant, et s'arrêtait aussitôt qu'il pouvait voir la Maison-Blanche. Un soir, il aperçut la lumière promise et courut au

jardin; il en tourna le coin avec mille précautions et regarda de tous côtés. Personne n'était là. Aucun bruit de pas ne faisait crier le gravier. Il se dirigea vers la statue et plongea la main dans le socle; il en retira un papier. Son cœur se mit à battre, et, saisi d'une joie folle, il prit sa course dans la direction du Rocher. Une heure après, seul, les portes fermées, il ouvrit cette lettre.

« Mon ami, je ne sais pas ce qui se passe; M. de Busserolles est comme fou. Il a des projets de fêtes; il veut avoir des chevaux. Lui et M. Plantier, qui est revenu après une absence de quinze jours, parlent sans cesse de grandes affaires... Que m'importe tout cela? Lucette ne va pas mieux. M. de Busserolles prétend qu'elle est tout à fait bien. Elle a un courage extraordinaire, cette enfant. Elle a voulu se lever, et elle s'est levée. Elle va, vient, s'efforce de sourire. — Vous voyez, ce n'était rien, me dit son père. Moi, elle me fait pitié. Sa poitrine manque d'air; ses veines n'ont point de sang. Elle s'arrête épuisée au moindre effort; le moindre bruit l'effraie. Une fièvre lente la consume. Elle me parle de vous sans cesse. — C'est bientôt qu'il doit revenir, n'est-ce pas? dit-elle.

« Quel triste bientôt! Il s'appellera jamais... peut-être! Quand M. de Busserolles survient, elle se met toute droite. S'il lui parle et qu'il faille répondre, elle étouffe; cela me navre. S'il pouvait ne pas entrer chez elle! Le médecin, qui la trouve faible, voudrait qu'elle changeât d'air et de milieu. Elle aurait besoin d'enfans autour d'elle, d'expansion, de gaîté. J'en ai parlé à M. de Busserolles. Il s'est mis à rire, de ce rire bruyant que vous connaissez. — Pourquoi pas un voyage en Italie? m'a-t-il répondu.

« Et comme j'insistais : — Nous la mettrons à l'école, voilà tout.

« Je n'ai plus rien dit; Lucette s'est jetée dans mes genoux, et tout en pleurs m'a suppliée de la garder.

« Voilà comment nous vivons! Quand vous étiez là, au moins je pouvais pleurer; à présent les larmes m'étouffent. Parfois cependant l'espoir me revient; une nuit paisible, un rire plus franc dissipe mes craintes; c'est le rayon du matin qui met du rose sur les nuages.

« Je ne vous parle que d'elle et de moi; mais *nous*, n'est-ce pas *vous?*... Je vous ai quelquefois entendu dire, dans ces derniers temps surtout, que vous regrettiez presque de m'avoir connue, que vous n'aviez apporté que des tristesses dans ma vie; ne le croyez pas, mon ami : vous m'avez ouvert un monde qui m'était inconnu, et où, à votre suite, j'ai pénétré avec enchantement. Toutes les misères de mon cœur, votre souvenir les efface; vous seul m'avez fait entendre les mots qui consolent. Je ne me sens plus isolée depuis que vous prenez votre part dans tout ce que j'éprouve. Pensez-y donc... Avant de vous avoir, — car je vous ai, vous êtes bien à moi,

n'est-ce pas? — quel était mon refuge?... L'amitié de Mme Ducormier; mais il y a des choses qu'on ne dit pas à sa meilleure amie; sa voix n'a pas assez de tendresse pour vous consoler, de persuasion pour vous donner l'espérance... Vous seul m'avez donné la force de supporter le présent et d'envisager l'avenir sans épouvante. Aux heures les plus mauvaises, j'invoque votre souvenir, et votre souvenir me soutient. »

Un soir, en traversant les cultures maraîchères qui entouraient Morsan, Raymond aperçut le phare qu'il cherchait toujours à l'angle de la Maison-Blanche. Il pressa le pas. Il ne trouva personne sous l'ombre des arbres. La main qu'il plongea dans le socle n'y découvrit rien. Il attendit. Bientôt une porte s'ouvrit, et le perron du jardin fut illuminé par un jet de flamme. La forme noire d'une femme s'y montra dans un encadrement lumineux. Delphine, — car c'était elle, — resta un instant accoudée à la balustrade, puis descendit dans le jardin, et, quand elle eut atteint la zone d'ombre qui tombait des grands arbres, se mit à courir. Elle arriva tout essoufflée auprès de Raymond : — Ah! que j'ai peur! dit-elle; puis vivement, en passant ses mains sous son bras, elle l'entraîna vers une place où brillait la clarté des étoiles. — Que je vous voie au moins! reprit-elle, et se haussant sur la pointe des pieds : — M'aimez-vous?

Elle resta un instant renversée dans ses bras, la tête ployée, un beau sourire ouvrant ses lèvres. Il y chercha son cœur dans un baiser. — Va, lui dit-elle d'une voix mourante, c'est le premier que je donne.

Un léger bruit la fit tressaillir. Toute pâle, elle regarda autour d'elle. — Ce n'est rien,... un oiseau qui s'éveille, une feuille qui tombe, lui dit Raymond.

Ses bras de nouveau entourèrent la taille flexible de Delphine. Elle s'en dégagea doucement : — Je t'en prie, mon ami, ne gâte pas cette heure de bonheur. Regarde cette fenêtre derrière laquelle tu vois un rideau blanc; je viens d'y laisser dans le sommeil un être innocent qui met ton nom dans sa prière,... permets que j'y retourne confiante et tranquille.

Raymond s'agenouilla à ses pieds : — Ce que tu voudras, je le voudrai, dit-il.

— Je t'aime ainsi; tu es bon. J'ai le cœur plein de joie... Peut-être M. de Busserolles me laissera-t-il partir avec Lucette. Où j'irai, tu viendras, n'est-ce pas? Ne m'as-tu pas donné le droit de disposer de ta vie? C'est ce matin qu'il me l'a presque dit. Le médecin était là. Je lui faisais remarquer la maigreur de ma fille, ses bras grêles, la transparence de sa peau, le cercle bleuâtre qui s'étend sous ses yeux. — Je le sais, m'a-t-il répondu, le climat du midi lui serait bon. — Ah! oui, Nice ou Pau! s'est écrié M. de Busserolles en ri-

canant; à présent on traite toutes les filles comme des princesses.

Le médecin surpris l'a regardé. Alors changeant de ton : — C'est que je ne suis pas un roi, a-t-il dit, je n'ai pas une liste civile inépuisable; mais un événement me permettra peut-être de vous dire bientôt : Partez... — Je n'osai pas lui laisser voir ma joie; je me disais : Raymond saura tout ce soir. J'en ai parlé à Mme Ducormier. Eh bien! elle a hoché la tête. Est-elle singulière! Tant d'autres femmes voyagent pour des riens; quand il s'agit de ma fille, pourquoi donc ne partirais-je pas aussi?

Delphine posa ses deux mains sur les épaules de Raymond. — Et vous, dites-moi, que faites-vous?

— Je vais du Rocher à Morsan, et de Morsan au Rocher.

Elle devint songeuse. — Pauvre ami! reprit-elle, je sais des malheureux qui peuvent dire : Demain, ce sera mieux; après-demain, cela changera;... mais nous, nos jours ne seront-ils pas toujours les mêmes?

— Non, si vous le voulez, répondit Raymond.

— Vous prévoyez des temps où nous pourrions être moins séparés que nous ne le sommes en ce moment?

— Non pas séparés, mais unis. M'aimez-vous assez pour me confier votre existence et celle de Lucette?... Un mot, et tous trois nous disparaissons.

— Ah! ne me tentez pas! s'écria-t-elle en l'interrompant.

Il voulut parler. — Non, non, reprit-elle avec force, quelque chose de plus impérieux que l'amour même me crie que c'est impossible.

Et comme il essayait de répondre, Delphine lui fit voir son visage baigné de larmes. — Votre amour sera-t-il sans pitié? lui dit-elle, et voulez-vous que je remonte là-haut avec cette pensée désespérante que je vous ai vu pour la dernière fois?

— A demain donc, s'écria Raymond.

M. d'Ambleuse pouvait croire avec le bon Dominique que la vie était un rêve. Il ne voyait point d'issue à celui qui le charmait et le torturait. Il avait des heures de découragement où il quittait le Rocher avec l'intention de dire un éternel adieu à Mme de Busserolles; puis il la voyait le visage fatigué par les veilles, pâli par les angoisses et les pleurs, et une immense pitié donnait de nouvelles forces à son amour, lui inspirait la pensée de se dévouer sans réserve à cette mère en deuil qui voulait bien le prendre pour confident de ses peines. Quand il la quittait, perdu dans la solitude noire des champs, il levait un front enorgueilli vers le ciel. — Que d'autres me raillent, se disait-il, se moquent de mon amour, ma journée n'est-elle pas remplie, si j'ai soulagé le cœur oppressé de Delphine? Ce bonheur me suffit. J'y trouve d'amères délices qui valent bien

leurs vulgaires jouissances; du moins le dégoût n'est pas au fond de la source où je m'abreuve.

XIV.

Un soir, il était auprès de Delphine au fond de ce jardin dont il connaissait tous les brins d'herbe. Il faisait une nuit pâle sous un ciel labouré de nuages entre lesquels courait éperdu le disque aminci de la lune. Delphine avait le visage inquiet. Il la questionna. — Quelque chose est dans l'air qui nous menace, dit-elle.

Alors, se rapprochant de lui : — M. de Busserolles est comme un taureau que les mouches harcèlent. Je l'ai toujours vu irritable; il est farouche. Ses yeux me font peur; que lui est-il arrivé? Ce voyage qu'il semblait promettre, il n'en est plus question. Pour un rien, les éclats de sa voix remplissent la maison. Lucette en a des tremblemens. C'est d'elle aussi que me vient ma plus grande peine... La nuit, dans son sommeil, elle est baignée de sueur... Elle a une petite toux sèche et dure qui me déchire. J'ai beau inventer mille prétextes pour empêcher M. de Busserolles d'entrer dans sa chambre; il m'y accompagne, et, sitôt qu'elle l'aperçoit, des frissons la parcourent. Elle reste contractée, l'oreille tendue, l'œil sur la porte, la poitrine oppressée. Ah! mon ami, je suis bien malheureuse...

Comme elle parlait encore, elle chancela soudain, et pâle comme une morte : — C'est lui! murmura-t-elle.

Son regard fit voir à Raymond une forme arrêtée au bas du perron; il avait à peine eu le temps de reconnaître M. de Busserolles, que déjà celui-ci s'avançait vers eux. Éperdue, Delphine s'était collée contre M. d'Ambleuse. Une ombre se leva soudain à son côté; elle réprima un cri. — N'ayez pas peur, lui dit à l'oreille la voix bien connue de Dominique,... je vous garde... — Vous, monsieur Raymond, cachez-vous là.

Dominique lui indiqua un coin sombre dans l'épaisseur d'un massif. Raymond se jeta précipitamment sous les feuilles; les branches se refermèrent sur sa tête. En un clin d'œil, M. de Busserolles fut auprès d'eux. — Vous êtes là, madame? dit-il.

Elle eut à peine la force de répondre par un signe de tête. — Mais qui donc est auprès de vous?... On parlait tout à l'heure.

Dominique s'avança. — J'ai rêvé qu'il y a des carpes dans ce creux de rivière, et je viens les pêcher. Mon bateau est là, dit-il.

M. de Busserolles courut vers la rivière; un bateau s'y balançait attaché aux racines d'un saule, dans un coin où la rive était masquée de broussailles. — C'est du braconnage, je le sais; mais je ne rêve pas que je prenne grand'chose, ajouta Dominique.

M. de Busserolles regardait partout. Ne voyant rien, il parut ras-

suré. — Je crois qu'il va pleuvoir, dit Dominique, qui mit sa main en l'air... Oui, voilà des gouttes d'eau... Le poisson mord par ces temps de pluie chaude...

Il amorça tranquillement ses hameçons. — Vous permettez? reprit-il, les yeux tournés vers M. de Busserolles.

M. de Busserolles sourit d'un air de pitié et s'éloigna, entraînant Delphine éperdue. Tous deux disparurent. Seul avec Dominique, Raymond fit un mouvement. — Pas encore, lui dit le rêveur à voix basse, M. de Busserolles pourrait revenir sur ses pas...

Il retourna en sifflotant à son batelet. Dominique ne se trompait pas; la porte de la maison, qu'on avait fermée, se rouvrit, et M. de Busserolles descendit rapidement vers le fond du jardin. — Est-ce vous encore? lui cria Dominique.

M. de Busserolles fit quelques pas le long de la berge. — Vous n'avez vu personne? dit-il enfin.

— J'ai vu Mme de Busserolles; elle m'a même dit que Mlle Lucette n'allait pas bien.

— Elle exagère toujours, ma femme. Ce n'est pas d'elle que je vous parle.

— De qui alors?

— De quelqu'un que vous auriez rencontré.

Dominique secoua la tête, et, levant le front: — Ah! la pluie augmente... Pêche perdue! J'en serai pour ma peine.

M. de Busserolles resta encore deux ou trois minutes à rôder autour de Dominique, puis s'éloigna. Le rêveur, sans se presser, acheva de ranger ses appâts et ses lignes. Bien sûr enfin que personne ne l'observait plus, il écarta doucement les branches du buisson. — Venez à présent, dit-il à M. d'Ambleuse, qui sortit de sa cachette et se dirigea vers le bateau, caché parmi les saules. En quelques coups de rame, Dominique eut vite fait de gagner un endroit où la rivière traçait un coude et que protégeait un rideau d'arbres. — Nous voici en sûreté, reprit-il en s'approchant du bord; cependant plus loin il y a des maisons, on pourrait nous voir; laissez-moi descendre le premier.

Dominique amarra son bateau, regarda dans la plaine, et tendant la main à Raymond pour l'aider à gravir le talus de la rive: — Un vrai désert, fit-il. — M. d'Ambleuse le remercia avec effusion. — Mais comment étiez-vous là? Par quel hasard? lui dit-il.

— Le hasard n'y a que faire... Vous savez si j'aime Mme de Busserolles. Un soir, il y a déjà quelque temps, j'ai rêvé que vous marchiez dans la campagne comme un homme qui ne veut pas être reconnu. Vous preniez le chemin de la Maison-Blanche. J'ai pensé que vous aviez à parler à Mme de Busserolles, mais j'ai pensé aussi

que vous pourriez être surpris par M. de Busserolles ou par M. Justin Plantier, et alors je me suis mis en observation. — Et ce que j'ai fait ce soir-là est devenu une habitude.

Delphine ne s'était pas méprise quand elle avait parlé à M. d'Ambleuse du trouble et des mouvemens d'humeur dans lesquels s'agitait M. de Busserolles. On sait de quelle ivresse il avait été saisi après la lettre de Justin. La suite avait d'abord répondu à son espérance; lui aussi put croire qu'il avait trouvé son filon d'or. Des dommages-intérêts considérables lui avaient été alloués par un arrêt de la cour d'appel. Il parlait déjà de s'établir à Paris et d'y avoir un hôtel. Un coup de foudre mit en poussière tous ses projets. La maison qui avait été condamnée à lui payer cette grosse somme tomba subitement en déconfiture. Ce fut un écrasement. L'affaire des mines d'anthracite lui restait, il est vrai : les commencemens en avaient été superbes; mais une crise industrielle éclata qui la fit avorter. Le faiseur, atteint par une liquidation désastreuse, disparut, et un nuage de frais creva sur la tête de M. de Busserolles, qui rassembla toutes ses ressources pour parer au plus pressé. Le jour même où Justin arrivait à Morsan avec cette terrible nouvelle, on apprit à M. de Busserolles que le tracé du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme était décrété, et que la ligne traversait en plein la terre du Rocher. Ce dernier coup acheva de lui faire perdre l'esprit.

— Je me suis trop pressé, se dit-il en pensant à M. d'Ambleuse; puis l'idée de le provoquer, de se battre et de le tuer lui traversait le cerveau.

— Si vous étiez sûr de le laisser sur place, ce serait bien, lui dit Justin; mais la chance est pour lui.

— C'est vrai, s'écria M. de Busserolles; il ne fait rien, et sa fortune sera plus que triplée. Moi, en travaillant, je me ruine.

Tout ce qu'on faisait autour de lui l'aigrissait et le disposait à la colère. Si Delphine semblait attristée, c'est qu'elle pensait à M. d'Ambleuse et le regrettait; si elle se montrait joyeuse, c'est qu'elle avait eu connaissance de la fortune que lui apportait le nouveau décret. Son esprit se livrait à tous les soupçons d'une âme jalouse, ingénieuse à se créer des tourmens.

Il arriva sur ces entrefaites qu'une grande chasse fut organisée par un propriétaire du pays. Plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait M. d'Ambleuse, se réunirent à jour fixe dans un pavillon d'où l'on devait partir pour battre une grande étendue de plaines et de bois. M. de Busserolles, qui voulait ne rien laisser paraître de ses embarras, affectait de ne pas manquer une partie de plaisir, et déployait dans ces circonstances un entrain et une gaîté qui trom-

paient les observateurs inattentifs; mais la vue de Raymond le jeta soudain dans un courant d'idées irritantes. Si Mme de Busserolles était en pleine révolte, n'était-ce pas l'influence de M. d'Ambleuse qu'il fallait en accuser? Si, comme il le prévoyait, ses affaires l'obligeaient à quitter la Maison-Blanche, il était aisé de prévoir ce qui arriverait. Raymond l'aurait tout entière à lui, dans l'épanouissement de l'amour sincère, de la passion jeune et confiante : et c'était lui, M. de Busserolles, qui lui ferait ce bonheur!

Ces idées s'enfonçaient dans son esprit comme des milliers d'épines dans une chair saignante. Pendant le déjeuner, qui le plaça non loin de M. d'Ambleuse, elles acquirent un degré d'intensité plus vif. La voix de Justin, qui pérorait, le tira de ce tourbillon de pensées noires. — Oui, messieurs, disait-il, cela s'est passé devant moi, il y a quatre ou cinq ans, en pleine forêt,... un jour de chasse comme aujourd'hui, seulement on traquait des sangliers; mais, au lieu de porter bas la bête, ce fut un homme qu'on tua.

M. de Busserolles tendit l'oreille. — Et voyez le miracle! poursuivit Justin, ce coup de maladresse, qui ne coûta au tireur qu'une pincée de chevrotines, le débarrassa d'un galant qui rôdait autour de sa femme, et quand je dis *rôder*, c'est pour employer un verbe honnête.

— Et après? demanda l'un des auditeurs.

— Comment après? Ce fut tout. Est-ce que la loi punit un homicide involontaire? Lisez le code. Mon notaire, car c'était un notaire, le savait bien. Par exemple, il fallut lui arracher son fusil des mains pour l'empêcher de se brûler la cervelle. Oh! tout celà fut très bien fait. On entend du bruit dans un fourré, on tire au jugé, un homme tombe, tout est dit.

Les yeux de Justin rencontrèrent ceux de M. de Busserolles. — Je ne chasse jamais sans me souvenir de cette histoire, ajouta-t-il; j'y ai gagné de fuir comme la peste toute femme qui a un mari.

Après le déjeuner, la chasse continua; chacun reprit sa place. M. de Busserolles marchait à pas lents, le fusil sur l'épaule. En ce moment, le passage des chiens fit lever du milieu d'une bruyère deux chevreuils qui se jetèrent dans un bouquet de bois. On proposa d'entourer l'enceinte et d'y faire une battue; les chevreuils ne pouvaient pas manquer d'en sortir. Les chasseurs coururent à leur poste. Le hasard mit à côté l'un de l'autre M. de Busserolles et M. d'Ambleuse. — Changez vos plombs, cria le maître de la chasse.

M. de Busserolles enleva de son fusil des cartouches du numéro 8 et les remplaça par des cartouches du numéro 4. Raymond était sur sa gauche, à la corne d'un gaulis, séparé de son voisin par un taillis de chênes. M. de Busserolles le regardait, il lui trouvait l'air heureux. — Il est jeune, il est beau, pensait-il, sa fortune s'élargit,

on l'aime, tandis qu'autour de moi tout s'écroule... Et c'est à mon côté qu'il vient étaler insolemment son bonheur!

Un coup de soleil qui prenait le bois en écharpe illuminait Raymond, dont le vêtement de toile blanche se détachait sur le gazon vert. Justin, qui regagnait une place écartée, passa auprès de M. de Busserolles, et désignant le chasseur d'un mouvement de tête : — Se mettre ainsi en vedette un jour de battue, quelle imprudence! dit-il, c'est une cible. — Et il se perdit dans la plaine, cherchant un fossé où se blottir.

Bientôt après la battue commença. On entendait les coups secs des traqueurs frappant contre les arbres avec leurs bâtons; leurs cris, d'abord éloignés, se rapprochèrent. Quelques lièvres, qui étaient tapis dans les broussailles, filèrent à travers champs. Des coups de fusil retentirent. La chasse s'anima. Une compagnie de perdreaux, qui s'était remisée dans une clairière, en plein bois, prit le vol, et en s'éparpillant au-dessus des hêtres et des bouleaux fut saluée d'une décharge. Raymond avait fait coup double. — Tout lui réussit! murmura M. de Busserolles, qui tourmentait la batterie de son fusil. Un vieux coq partit soudain, et, rasant la cime des buissons, fila dans la direction de M. d'Ambleuse en faisant luire au soleil sa gorge rouge et noire. Quand il fut par le travers de son voisin, M. de Busserolles épaula et fit feu. Raymond poussa un grand cri, et roula comme un chevreuil. M. de Busserolles devint livide et resta tout tremblant, le dos contre un arbre.

M. d'Ambleuse était parvenu à se relever sur les genoux. On accourut. Un garde prit le blessé dans ses bras et l'assit sur un tertre. — Tonnerre! dit-il, toute la charge!... Qui a fait le coup?

M. de Busserolles, qui venait de se traîner jusque-là tout décomposé, joignit les mains. — Je n'y comprends rien, dit-il, j'ai vu un faisan, j'ai tiré.

— Et vous ne l'avez pas manqué, dit Justin, qui ramassa le coq, dont les ailes battaient encore.

— Allons! c'est un malheur, fit le garde.

— Oui, dit Raymond, un malheur dont il ne faut accuser personne; si j'avais vu le faisan, peut-être aurais-je tiré, et peut-être M. de Busserolles serait-il par terre à ma place.

XV.

M. de Busserolles s'assit sur une souche, la sueur au front. Il n'avait regardé ni M. d'Ambleuse ni Justin. Le vêtement de forte toile que portait Raymond, la cartouchière, la crosse de son fusil, avaient amorti une partie de la charge, mais une trentaine de plombs avaient pénétré dans les chairs çà et là : on ne savait point encore si

quelque organe essentiel avait été lésé. Le blessé perdait beaucoup de sang; on le déshabilla, on lava les plaies avec de l'eau fraîche, et on le coucha sur un brancard fait de quelques perches couvertes de ramées. M. de Busserolles suivait le cortége la tête basse.

Quand il reparut chez lui, une impulsion dont il n'était pas le maître le poussa chez Delphine. A l'aspect de son mari, elle eut le pressentiment de quelque malheur. — Qu'y a-t-il? s'écria-t-elle.

— Il y a qu'un chasseur a été blessé.

— Qui donc?... M. d'Ambleuse peut-être?

Le silence de M. de Busserolles lui répondit. Elle tomba sur une chaise. Lucette, qui était à demi couchée sur un canapé, respirant avec peine, se glissa auprès de sa mère, toute glacée. — Est-ce qu'il va mourir? dit-elle.

— On ne sait pas, répliqua M. de Busserolles à voix basse.

— Mais qui l'a frappé? demanda Delphine.

M. de Busserolles se tut. Elle se leva toute blanche, éperdue. — Eh bien, quoi!... que croyez-vous? Un coup part... Est-ce ma faute? s'écria M. de Busserolles.

En entendant ces paroles, Delphine se précipita vers sa fille, et voulut fuir avec elle. M. de Busserolles étendit le bras comme pour la retenir, et saisit Lucette. — Non! non!... j'ai peur!... dit l'enfant.

— Ah! vipère! te tairas-tu, hurla M. de Busserolles, qui la secoua par l'épaule.

Quand il lâcha Lucette, elle tomba comme morte. Une fièvre ardente la saisit dans la soirée, le délire la prit, un transport au cerveau se déclara. On n'épargna rien pour en combattre les effets; mais il n'y avait aucune force dans ce corps épuisé pour aider à la réaction. Au point du jour, l'agonie commença; au milieu du deuil et de l'épouvante qui remplissaient la maison, M. de Busserolles allait et venait çà et là, montant, descendant. Les domestiques se collaient aux murs quand il passait. Vers le matin, une fille qui avait soigné l'enfant dès le berceau et qui veillait à sa porte parut devant Mme de Busserolles. — Madame, voici monsieur, dit-elle.

M. de Busserolles, qui la suivait, entra sur ses talons, et comme elle se tenait devant lui : — Mais faites-moi donc place! s'écria-t-il en la repoussant.

Lucette entendit sa voix; un dernier frisson la parcourut tout entière, et elle resta raide entre les bras de sa mère. Delphine, effarée, cherchait sur les lèvres de sa fille un souffle de vie qu'elle n'y trouvait plus. Pendant quelques minutes, muette, affolée, elle n'osa pas remuer. Il fallut détacher l'enfant de ses bras. Quand elle vit Lucette immobile sur son petit lit, les yeux ternes, la bouche décolorée et sans haleine, elle se tourna vers M. de Busserolles : — Monsieur, dit-elle, à présent la mesure est comble!

La nouvelle de cette mort se répandit bientôt dans Morsan. Ce fut une consternation. De toutes parts on accourut. Ceux qui pénétrèrent chez Mme de Busserolles la trouvèrent sans larmes, dans un état effrayant d'apparente insensibilité. Et comme on cherchait à la consoler : — Dieu sait ce qu'il fait, dit-elle; c'est pour ma fille une bénédiction que cette mort !

— Cela vous étonne de me voir ainsi, disait-elle à Mme Ducormier, voilà des années que je vis dans la crainte de ce jour... Il me brise, il ne me surprend pas.

Elle se pencha sur les petits doigts de Lucette, qu'elle embrassa. — Le plus terrible, c'est que c'est ma faute.

— Votre faute, à vous ?

— Oui, la mienne; j'aurais dû l'arracher à son père il y a longtemps, coûte que coûte...

A la dernière heure, quand on vint prendre le petit cercueil, Delphine marcha derrière les restes de sa fille; mais arrivée au pied de la rampe, au moment où la bière, couverte d'un drap blanc, franchissait la porte, elle tomba raide, tout d'une pièce, sur la dernière marche de l'escalier.

Elle resta douze heures sans connaissance, un médecin à son chevet, ses mains dans les mains d'Honorine. Quand elle s'éveilla de cette léthargie, tout lui revint à la fois d'un seul coup. — Dieu cruel, je ne suis pas morte ! s'écria-t-elle.

Trois jours après, elle se leva. Réunissant alors en un paquet tout ce qui avait appartenu à Lucette, son linge, ses livres, ses jouets, ses vêtemens, elle le fit porter chez Mme Ducormier; puis, sortant elle-même, elle se rendit à la justice de paix. Honorine lui tendit les bras. — Je viens vous demander de me garder avec vous, dit Delphine. La Maison-Blanche ne me reverra plus.

Mme Ducormier prit son amie par la main, et employant pour la première fois le langage de la plus tendre amitié : — Si je t'ai bien comprise, dit-elle, c'est une séparation absolue que tu désires?

— Oui, une séparation qui me permette de n'avoir plus rien de commun avec lui.

— Tu es bien convaincue, n'est-ce pas, que M. de Busserolles n'y consentira jamais? Il faudra donc que tu l'appelles devant les tribunaux?

— Je le ferai.

— As-tu bien calculé les conséquences de cette séparation?

— Quoi qu'il arrive, ton affection ne me restera-t-elle pas?

— Un mot encore : M. de Busserolles plaidera et fera valoir contre toi, s'il te voit bien décidée à ne pas revenir, tous les argumens que lui fournira sa rancune... Laisse-moi te parler comme si tu étais ma sœur.

— Parle.

— M. d'Ambleuse t'a aimée avec passion... Toi, tu l'as aimé aussi.

— Je l'aime encore...

— Eh bien ! permets-moi de te demander si M. de Busserolles ne tirera pas de cet amour des armes contre toi?...

— Des armes, dis-tu? lesquelles?

Mme Ducormier, qui la regardait attentivement, lui sauta au cou, et avec ce mélange de raison et de gaîté qui était dans sa nature : — Pardonne-moi et embrasse-moi... Il faut que tu aies la vertu enracinée dans l'âme! Je t'aimais, je vais t'admirer. A présent suis-moi, M. Ducormier nous dira comment il faut entamer cette affaire.

Elle conduisit immédiatement Delphine dans le cabinet de son mari, et en quelques mots lui fit part des intentions de Mme de Busserolles. — Diable! fit le juge de paix, qui se gratta l'oreille... moi, par fonction, j'arrange les choses... je ne les embrouille pas;... puis, un procès en séparation de corps et de biens, on sait comment ça commence, on ne sait pas comment ça finit... Il y a des incidens qui peuvent surgir...

— Vous allez dire des sottises, comme moi tout à l'heure; prenez garde, dit Honorine.

— Mais...

— Je vois bien où le bât vous blesse... Moi qui vous parle, je n'aurais répondu de rien, si un homme qui eût ressemblé à M. de Busserolles m'avait épousée; mais Delphine est blanche comme neige, donc vous prendrez en main sa cause, et vous obtiendrez bel et bien une séparation.

— Est-ce votre volonté bien arrêtée? dit M. Ducormier en s'adressant à Mme de Busserolles.

— Ma volonté formelle.

— Eh bien! je me charge de tout, et dès ce soir vous êtes sous ma protection.

Peu d'heures après, et selon sa rude expression, il avait mis les fers au feu. Requête avait été déposée aux mains du président du tribunal civil, et avis donné à M. de Busserolles, dans la forme légale, de la résolution de sa femme. En revenant de Paris, où ses affaires l'avaient appelé, le mari de Delphine trouva cette pièce.

Il bondit comme un tigre atteint d'une balle en plein corps. C'était la guerre. S'il perdait son procès, il fallait rendre les cent mille francs de la dot, et, pour les réunir, faire flèche de tout bois. Son premier mouvement fut de courir chez M. Ducormier.

— Vous savez sans doute ce qui m'amène? lui dit-il.

— Je puis tout au moins le deviner, répondit le juge de paix.

— M'est-il permis de croire que le magistrat qui prête l'asile de sa maison à Mme de Busserolles est encore mon ami?

— Rien ne vous autorise à penser le contraire.

— Alors j'espère que la malheureuse mère qui a suivi des conseils de rancunes mal justifiées entendra la voix de la raison.

— Si vous voulez dire par là qu'elle rentrera chez vous avant que le tribunal ait jugé la question qui lui est soumise, je crains qu'il ne soit inutile d'y penser.

— Ne lui avez-vous pas fait remarquer tous les périls de la résolution où elle s'obstine?

— J'ai pu la voir avec chagrin prendre un grand parti; mais, l'y voyant décidée, je lui ai offert mon toit et mon appui.

— Ainsi, monsieur, entre la femme et le mari, vous avez choisi?

— Je me suis souvenu du moins que Mme Ducormier n'avait jamais cessé d'être la meilleure amie de Mme de Busserolles.

— Il y a une chose, je crois, que vous avez oubliée? M. d'Ambleuse...

— Quelle part M. d'Ambleuse a-t-il dans cette affaire? Ne lui aviez-vous pas vous-même ouvert la porte de votre maison?

— Sans doute; mais je ne lui avais pas ouvert celle de la chambre de Mme de Busserolles...

M. Ducormier prit sur le bureau un léger couteau à papier et en frappa le bras de son fauteuil à petits coups, ses yeux sur les yeux de M. de Busserolles.

— Voilà un mot qui semble vous faire réfléchir? reprit celui-ci.

— En effet, répliqua M. Ducormier, il me fait entrevoir l'accident du coup de fusil qui a failli tuer M. d'Ambleuse sous un aspect où je ne l'avais point considéré jusqu'à ce jour.

— Monsieur!... dit M. de Busserolles, qui pâlit.

— Nous sommes entrés dans la voie des suppositions. Vous supposez que Mme de Busserolles a pu se rendre coupable, je suppose que vous avez peut-être voulu vous venger... Cela vous étonne; précisons donc les faits, si vous le voulez bien. Quelles raisons avez-vous d'accuser Mme de Busserolles, que tout le monde aime et respecte ici? Des inductions seulement, quelques visites que le voisinage et l'intimité de nos réunions autorisaient, des apparences sans fondement; le tribunal les appréciera. De l'autre côté, les inductions sont bien autrement formidables. Vous avez laissé voir une jalousie que rien ne motivait; on a recueilli des propos; on a surpris des mouvemens de colère. Invoqués, les témoignages ne manqueraient pas... Une partie de chasse s'organise sur ces entrefaites; on vous sait chasseur habile et expérimenté, tireur adroit. M. d'Ambleuse est auprès de vous; un faisan part, rase les buissons; vous lâchez le coup précisément au moment où l'oiseau se trouve en face de votre voisin... Hum! un avocat malintentionné tirerait un singulier parti de ces diverses circonstances!

M. de Busserolles fit un effort. — Il est impossible que personne songe à lancer contre moi une pareille accusation, dit-il.

— Certainement; mais ces choses-là naissent du conflit des plaidoiries...

M. de Busserolles réfléchit un instant, puis avec un sourire froid : — Décidément vous êtes l'ami de Mme de Busserolles plus que je ne le supposais, vous voulez me faire peur; mais il y a des armes qu'on n'emploie pas... Vous parliez tout à l'heure d'inductions; je puis articuler un fait précis, qui sera appuyé du témoignage de M. Justin Plantier...

— Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander ce qu'il a vu?

— Nullement; il s'agit d'un portefeuille perdu au sommet des ruines d'Armentières, où Mme de Busserolles, que je cherchais, se trouvait avec le propriétaire du Rocher...

— N'étions-nous pas une vingtaine dans les ruines ce jour-là?

— Vingt ou trente en effet; mais M. d'Ambleuse et Mme de Busserolles étaient seuls à la pointe du Bec... Et comme j'arrivais par la rampe presque impraticable qui la relie au château, M. d'Ambleuse, qui ne voulait pas être surpris, est descendu par le côté opposé. Or, de ce côté-là, c'est le précipice... A sa place, et causant avec ma femme, vous m'auriez attendu, je pense. La précaution de M. d'Ambleuse était héroïque; malheureusement il a perdu un portefeuille, et M. Justin Plantier l'a ramassé.

M. Ducormier, qui avait d'abord écouté M. de Busserolles avec une attention presque craintive, prit de nouveau le couteau d'ivoire, et, frappant de petits coups sur le bureau : — Allons! dit-il, M. Justin Plantier, votre ami, je pourrais dire votre complaisant, sera, quoi qu'il fasse, mêlé à cette affaire, et la compliquera au profit des amateurs d'incidens dramatiques.

— Que voulez-vous dire?

— On pourra peut-être lui demander l'explication d'un mot qu'il a dit en désignant M. d'Ambleuse avant que la battue aux chevreuils fût commencée, mot qu'un traqueur a entendu. Il comparait, ce me semble, votre voisin à une cible... Ce mot imprudent, rapproché du récit que vous venez de me faire et où il joue un rôle principal, donnerait à l'accident du coup de fusil un caractère fâcheux de préméditation. Des esprits prévenus ne manqueraient pas d'y voir un désir de vengeance clairement indiqué...

— Vraiment, monsieur, à vous entendre, on croirait que vous préparez les élémens d'un réquisitoire!

— A Dieu ne plaise!.. Je tiens seulement à vous faire bien comprendre la gravité du débat que vous allez susciter. Et remarquez encore que je laisse de côté l'incident qui a si vivement excité l'attention des convives pendant le déjeuner; cette histoire où figure

un notaire qui, d'un coup de fusil, jette à bas une personne qui le gêne, n'est-ce pas M. Justin Plantier qui l'a racontée?.. Fâcheuse coincidence encore!

M. de Busserolles venait de se lever, M. Ducormier l'imita. — Si Mme de Busserolles m'interroge, reprit-il, que dois-je lui répondre?

— Vous lui direz que je plaiderai.

L'affaire engagée, Delphine fut informée que, si elle consentait à ne pas réclamer les cent mille francs qui constituaient sa dot, M. de Busserolles ne se défendrait pas, et laisserait prononcer la séparation. — Qu'à cela ne tienne! dit-elle tout de suite.

— Non pas! s'écria M. Ducormier; on a toujours besoin de vivre, et cinq mille francs de rente, c'est l'indépendance. — D'ailleurs, ajouta Mme Ducormier, si tu consentais à laisser à M. de Busserolles ce qui t'appartient légitimement, on pourrait croire que tu paies la rançon d'une faute... Donc point de transaction.

Raymond cependant, qu'on avait transporté tant bien que mal dans une maison voisine de Morsan, entrait lentement dans la voie de la guérison après avoir été en péril de mort. Il avait auprès de lui M. de Fernay, qui le soignait comme un frère; en outre il voyait presque tous les jours M. ou Mme Ducormier, qui le tenaient au courant de ce qui se passait. La crise que Mme de Busserolles traversait, la tristesse profonde où elle vivait, expliquaient son silence à M. d'Ambleuse; néanmoins il s'étonnait de n'avoir point reçu de nouvelles directes. Comment n'avait-elle pas eu la pensée de lui envoyer un souvenir, ne fût-ce qu'une ligne, un mot? Elle l'aimait pourtant! Il n'osait interroger M. Ducormier; mais avec Honorine, qui, bravement, en plein jour, sûre de sa bonne renommée, sonnait à sa porte, il avait plus d'abandon. Elle lui parut embarrassée dans ses réponses. Pressée de plus en plus, elle s'ouvrit enfin. — Delphine n'a pas changé, dit-elle, mais le désespoir a pris chez elle les formes du remords... Vous me regardez tout surpris?

— C'est qu'en effet je ne vous comprends pas.

— Rien n'est plus clair cependant. Vous savez si elle adorait sa fille; cette mort terrible l'a ébranlée jusqu'au fond de l'âme... Elle s'accuse de n'avoir pas uniquement pensé à elle... Elle torture son cœur pour racheter ce qu'elle appelle un crime.

— Alors je ne la verrai plus?

Mme Ducormier ne répondit pas. — Vous me cachez quelque chose, reprit-il. Parlez, je vous en prie; après ce que vous m'avez dit, je puis tout entendre.

— Eh bien! sachez donc que, si la séparation est prononcée, l'intention de Mme de Busserolles est de se retirer dans un couvent.

Cette révélation jeta M. d'Ambleuse dans un abattement qui faillit compromettre sa santé, à peine rétablie. Delphine perdue pour

lui, il n'avait plus qu'à recommencer le dur apprentissage de la vie dans des conditions qui ne lui permissent pas de regarder en arrière. Il pensa de nouveau à partir pour l'Amérique, moins dans l'espoir d'y trouver une existence nouvelle qu'avec le désir secret de disparaître du monde. — Je verrai Mme de Busserolles une fois encore, se dit-il, et ce sera fini.

XVI.

Cependant M. de Busserolles usait de tous les moyens que peut fournir le code de procédure pour retarder le jugement de son procès; mais sa robuste constitution commençait à plier sous le poids des inquiétudes et de l'effroi. Ses jours étaient sans repos, ses nuits sans sommeil. Il n'y avait pas moins de menaces dans l'avenir que dans le présent. Pris entre le souci quotidien des affaires et la jalousie que lui inspirait M. d'Ambleuse, il était comme un taureau que l'aiguillon d'un bouvier piquerait sans relâche. Mille projets roulaient dans sa tête, aussitôt conçus qu'abandonnés.

A mesure que le moment décisif approchait, son esprit se troublait de plus en plus. Il ne pouvait guère douter du résultat qu'il appréhendait, et alors, une fois affranchie, Delphine n'aurait-elle pas toute liberté de voir M. d'Ambleuse, et qui sait, même de s'expatrier avec lui? Cette idée lui était intolérable. Un amour en quelque sorte rétrospectif, un amour fait de haine et de colère, de rancune et de jalousie, lui brûlait le cœur. Il passait des heures dans cette chambre déserte de la Maison-Blanche où il l'avait conduite jeune, belle, ignorante, où chaque objet la lui rappelait, et il eût fait le sacrifice de sa vie pour la savoir morte.

Quand vint le jour où le jugement dut être prononcé, on l'aperçut dans l'édifice où siégeait le tribunal. Il allait et venait des corridors dans la rue, de la salle d'audience au parquet du ministère public. Quelquefois il marchait vite, comme un homme qu'une pensée subite a saisi; puis il s'affaissait sur un banc, ou restait immobile, la tête basse, le dos contre un mur. Quand on vint l'avertir que le procureur impérial allait donner ses conclusions, il se glissa vers la porte du tribunal, et se cacha dans un coin. — A quoi bon attendre à présent, se dit-il, ne sont-ils pas tous contre moi? — Il sortit, puis revint à pas discrets et sourds, comme une bête fauve qui a peur d'être éventée, et tendit l'oreille. Si par miracle il allait gagner sa cause!... Aux premières paroles que prononça le président, une sueur de mort mouilla son visage. Il se traîna dehors.

Quand Mme de Busserolles reçut la nouvelle de sa séparation, sa première réflexion fut un retour amer vers sa fille. — Si elle avait

eu plus de courage, si elle avait osé faire autrefois ce qu'elle venait de tenter avec un plein succès, le tribunal ne lui aurait-il pas donné raison? Sa fille, enlevée de ce milieu où elle étouffait, ne vivrait-elle pas à présent? — Mme Ducormier vit l'ombre de toutes ces pensées sur le visage de Delphine. — Tu es ingénieuse à te tourmenter, lui dit-elle. Si quelqu'un avait pu sauver Lucette, c'est toi... Ne crois pas d'ailleurs que, si ta fille se fût placée entre vous deux, la séparation eût été obtenue dans les mêmes conditions... Une part de l'autorité, la plus large peut-être, serait toujours restée au père.

La maison qu'occupait M. d'Ambleuse donnait sur les champs. De sa fenêtre, il voyait passer Delphine chaque jour, à la même heure, se rendant au cimetière. Il la suivait longtemps du regard. Il la voyait revenir la tête basse, cherchant les sentiers déserts, et il se rappelait les jours heureux où ils avaient traversé la campagne du même pas. Il avait remarqué qu'en dehors des visites quotidiennes à la tombe de sa fille, Delphine faisait quelquefois de longues promenades dans les champs. Un matin, il l'aperçut au loin sur la route de la Plâtrière. Il s'empressa de la rejoindre. C'était à cette même place qu'il l'avait rencontrée pour la première fois. En le voyant, elle eut comme un tressaillement, mais ne chercha point à l'éviter, et la première tendant la main à Raymond : — Vous m'en voulez? dit-elle.

— Non, j'ai souffert seulement; la pensée de vous accuser ne m'est pas venue.

— Vous me soulagez d'une crainte qui m'était douloureuse. Ce qui se passe en moi, je ne puis le définir. Il me semble que dans le passé j'ai fait un vol à ma fille... J'en punis mon cœur; mais, si ma conscience est rigoureuse, soyez sûr qu'elle n'a pas fait de moi une ingrate.

Raymond avait résolu de ne rien dire qui pût offenser la tristesse de Mme de Busserolles; il resta donc maître de son émotion, marchant auprès d'elle dans ce même chemin où il avait porté Jérôme. — Je vous remercie de me faire lire dans votre cœur, Delphine, et ne vous irritez pas si je vous donne ce nom dont vous m'aviez permis de me servir. C'est la dernière fois que vous l'entendrez.

— Que voulez-vous dire?

— J'ai su que vous vouliez entrer en religion; moi, je pars.

— Vous quittez Morsan?

— Non pas Morsan, mais la France et l'Europe.

— C'est à cause de moi que vous partez? dit-elle, et une grande pâleur se répandit sur son visage.

— Comprenez-moi bien, reprit-il; je suis seul, des parens éloignés et que je connais à peine composent toute ma famille; mon

départ ne peut ni les surprendre ni les affliger. Ils sont habitués à ne pas me voir. Vous vous rappelez dans quelles conditions je suis arrivé au Rocher. Déjà je flottais entre des résolutions extrêmes qui toutes devaient m'éloigner pour longtemps, — peut-être pour toujours. Je vous ai rencontrée, et je suis resté... Je reprends mon projet au point où je l'ai laissé. Ce que vous ne savez pas, c'est la place que vous avez tenue dans ma vie depuis le jour déjà lointain où vous m'êtes apparue ici même.

Oppressée, Delphine s'assit sur un quartier de roche. — Vous ne m'avez pas dit où vous alliez? reprit-elle.

— En Amérique. Je ne serai pas séparé du monde par la distance plus que vous n'en serez séparée vous-même par les murs d'un couvent.

— C'est que, moi, j'ai tout perdu... C'est l'irréparable.

— J'ai perdu aussi ce que je ne retrouverai jamais. Il y a des choses, des sentimens dont ceux qui les éprouvent sont seuls juges. J'ai vécu par vous et pour vous. Il n'y a plus de place dans ce cœur pour un autre attachement, et il m'est impossible de considérer dans la vie autre chose que ce que je vais perdre irrévocablement, vous, ma Delphine bien-aimée que je tiens dans mes bras pour la dernière fois.

Et tandis qu'il parlait, il l'étreignait fortement, embrassant ses mains, éperdu, fou, des pleurs dans les yeux, la prière à la bouche, n'écoutant que son amour. Ce délire dura quelques secondes. Mme de Busserolles pâlit affreusement, et le repoussant : — Ah! ne parlez pas ainsi, dit-elle, regardez plutôt de quels vêtemens je suis couverte!

— Vous le voyez, s'écria-t-il, il faut que je parte! Si de nouveau je vous rencontrais, — malgré mes sermens, malgré vos pleurs, ce même langage, je le tiendrais toujours. Il vous offense, et mes lèvres ne s'en pourraient déshabituer... Et cependant, hélas! il y a quelque chose contre moi dans votre cœur, ne me dites pas non! je le sens, et ce quelque chose est peut-être ce qui vous pousse à vous ensevelir toute vivante dans un tombeau.

Delphine cacha son visage entre ses mains. — Eh bien! oui, dit-elle, c'est vrai... Je puis bien vous le dire, puisqu'il y aura bientôt des abîmes entre nous. Je vous ai aimé de toute la puissance de mon âme, et d'un tel amour que j'en suis déchirée, parce qu'il me semble que c'était un sacrilége. Maintenant j'ai soif d'expiation. J'ai mis toute ma résolution à vous fuir, et pourtant, à ce moment même où nous allons être séparés, il n'y a pas un battement de mon cœur qui ne vous appartienne...

Elle s'éloigna hâtivement. Raymond voulut courir après elle, mais

ses pieds restèrent cloués à la place qu'elle avait occupée. Quand Delphine eut atteint l'extrémité de la lande, elle se retourna, fit un signe de la main et disparut.

XVII.

Vers le soir, Delphine étant assise à l'écart dans le jardin de la justice de paix, Dominique parut devant elle. Dans la disposition d'esprit où elle se trouvait, la présence de cette créature simple et douce lui apportait un soulagement. Elle ramena le pan de sa robe comme pour lui faire place à côté d'elle. — Je vous cherchais, dit-il d'un air inquiet. Un rêve triste me poursuit, je ne sais pas encore comment il finira.

— Est-ce qu'il dépend de moi qu'il finisse bien?

— Peut-être.

Il regarda autour de lui, et d'une voix plus faible : — Est-ce que vous ne savez pas que M. Raymond doit partir?

— Il me l'a appris lui-même aujourd'hui, répondit Delphine. Ce n'est pas avec vous que je dissimulerai la peine que j'en ressens.

— Ce n'est pas un voyage que M. d'Ambleuse entreprend, c'est la mort qu'il cherche. Il ne reviendra pas. Je l'ai surpris l'autre jour en train de causer avec M. de Fernay, qui l'aime sincèrement. M. de Fernay frappait du pied; il avait l'air désespéré. « C'est de la folie, répétait-il sans cesse, plus que cela même, c'est un suicide! » Prières et supplications, rien n'y a fait. M. Raymond secouait la tête, les yeux sombres, l'air morne. — Ah! quel rêve! me disais-je, quel triste rêve! — C'est alors que j'ai pris la résolution de m'adresser à vous... Le laisserez-vous partir?

Dominique parlait d'une voix forte et émue. Il tourna la main du côté du soleil couchant, où des nuages couleur de plomb s'entassaient, çà et là zébrés de bandes de feu. — Demain, il sera trop tard, reprit-il; une fois il a failli mourir à cause de vous, le laisserez-vous sans secours à présent?

Immobile à sa place, bouleversée, Delphine regardait les ombres qui grandissaient autour d'elle et la clarté qui s'éteignait dans le ciel. Son cœur battait par secousses lentes et profondes. Quand les ténèbres eurent envahi le jardin, tout à coup elle se leva, s'enveloppa d'un manteau et sortit. Il tombait une petite pluie fine et serrée qui augmentait l'obscurité épaisse où la ville était ensevelie. On ne voyait personne dans la rue. Les rares réverbères devant lesquels Delphine passait jetaient une clarté tremblante sur les maisons assoupies. Des frissons la prenaient par instans, mais elle con-

tinuait sa route silencieuse. Bientôt, et dans ce même silence, elle se trouva à l'extrémité de la ville, en plein champ. Une maison était devant elle, précédée d'un petit jardin séparé de la route par une haie. Elle poussa une porte à claire-voie, traversa le jardin et entra dans la maison. Une clarté qui s'échappait par la rainure d'une porte intérieure la guida. Elle posa la main sur le bouton et l'ouvrit. Raymond se retourna. Delphine jeta par terre son manteau : — Me voici, dit-elle, ne partez pas. — Il poussa un grand cri et tomba à ses genoux.

A quinze jours de là, Mme Ducormier reçut une lettre qui portait le timbre de Paris. Elle l'ouvrit avec un sentiment de crainte et de joie. Elle y lut ce qui suit :

« M'as-tu pardonnée, ma chère Honorine? Oui, n'est-ce pas? Si ma fuite avait été préméditée, je serais sans excuse; mais c'est un mouvement irrésistible qui tout d'un coup a triomphé d'une résistance que je croyais invincible. Dieu t'épargne ces crises orageuses qui anéantissent le courage, la patience, la résignation, la vertu! Et pourtant, te le dirai-je? ce que j'ai fait, je ne le regrette pas. Il y a de ces dévoûmens si complets qu'ils commandent d'autres dévoûmens.

« Je croyais connaître Raymond; c'est à présent que je comprends bien ce qu'il est. Comme il était vrai, cet instinct qui dès le premier jour m'a poussée vers lui, cet instinct qui a fait que Lucette s'est jetée dans ses bras aussitôt qu'elle l'a vu! Auprès de lui, la vie est douce et bonne, elle a un charme inexprimable qui prend sa source dans l'inépuisable tendresse de son cœur; cependant, pour être tout à fait heureuse, tu devines ce qui me manque. J'étais née pour le bien, j'avais l'horreur du mal, et que suis-je devenue! Cette blessure secrète dont je souffre, je ne veux pas que Raymond en soupçonne ni l'étendue ni la profondeur; elle empoisonnerait tout. Si je pleure, c'est quand je suis seule. Je suis déchue à mes propres yeux; mais, si je pouvais croire que je le suis également aux siens, c'est alors que je disparaîtrais, et que nul ne saurait, pas même toi, où j'ai caché ma honte.

« Nous vivons à quelques lieues de Paris; de grands bois nous entourent, nous y faisons de longues promenades. L'endroit est écarté, dans un pays que l'on connaît à peine. Un hameau dans le creux d'un vallon, quelques maisons rustiques, une ferme, et c'est tout. Les gens du pays nous prennent pour un ménage que le malheur a frappé, et qui veut vivre dans le silence et l'obscurité. Dans cette profonde solitude qui nous cache, nous sommes comme des oiseaux voyageurs toujours prêts à fuir. A la moindre alerte, nous serions loin... L'avenir nous est inconnu. Raymond hésite et me

questionne; moi, j'hésite aussi. Irons-nous hors de France, en Italie ou en Amérique? Je ne sais. En attendant, les jours passent.

« Moi, si loin de Morsan, si loin du coin de terre où j'ai laissé Lucette, est-ce possible? Que de fois n'ai-je pas vu dans mon sommeil les rosiers blancs qui s'effeuillent sur cette pierre! Je me réveille en sanglotant, et j'étouffe mes larmes pour que Raymond ne voie pas que j'ai pleuré; mais tu es là, n'est-ce pas? tu me remplaceras dans ces soins de tous les jours dont j'entourais la place où elle dort; tu lui diras que ma pensée est auprès d'elle...

« Et toi, chère Honorine, si tendre, si dévouée, si sûre, se peut-il faire que je sois séparée de toi sans retour?.. Peut-être aurai-je à subir de nouvelles traverses, mais aucune existence ne me paraîtra ou belle ou désirable, si tu n'y es pas mêlée par quelque chose. Le jour où je te reverrai, tu m'ouvriras tes bras, n'est-ce pas? et je m'y jetterai... »

La nouvelle du départ de Delphine avait atteint M. de Busserolles comme un coup de foudre. Elle le surprenait dans tous les embarras d'une liquidation qui menaçait d'être désastreuse. Sa santé, altérée déjà par les précédentes secousses, en reçut un plus grave ébranlement. Les accidens se multiplièrent. Après des accès de fièvre violens, impétueux, il eut une attaque d'apoplexie, puis à la suite il fut frappé d'une hémiplégie qui le priva du libre usage d'une partie de son corps. La continuité de ses souffrances et l'opiniâtreté de ses rancunes le firent tomber dans une sorte d'humeur noire qui tourna bientôt à l'hypocondrie. Il ne supportait plus que la présence de Justin, qui avait le secret de toutes ses colères, qui l'y maintenait par un travail habile de consolations perfides et de réticences calculées; mais dans de telles circonstances le séjour de Morsan n'offrait plus à Justin le profit et l'agrément qu'il en espérait. Il savait M. de Busserolles à bout d'expédiens; une chose encore cependant le retenait auprès de lui, le désir de recueillir les débris de sa fortune, quitte à y renoncer, si une occasion se présentait d'en faire ailleurs une meilleure ou plus prompte. Il se rendait donc fréquemment à Paris pour voir les avoués et les notaires. Un jour, il crut apercevoir M. d'Ambleuse, qui disparut dans la foule. Il fit part de cette rencontre à M. de Busserolles. — Mme de Busserolles ne pouvait être bien loin, ajouta-t-il.

D'un coup de poing violent, M. de Busserolles brisa le bras d'un fauteuil. — Je ne l'aurai donc jamais entre les mains? s'écria-t-il.

— Qui? lui ou elle?

— Elle, parbleu!... Une heure, un instant, et je la tuerai!

Depuis qu'il avait abandonné la Maison-Blanche, M. de Busserolles habitait, à quelque distance de Morsan, une petite maison

qu'il avait prise à bail. La pièce principale, dont il avait fait sa chambre à coucher, était située au premier étage; elle s'ouvrait sur un large balcon de bois qui en occupait toute la façade, et dominait un jardin mal entretenu qu'une haie vive séparait des champs. Un vieux pied de vigne grimpait le long du mur et mêlait ses pampres aux branches noueuses d'un poirier dont les fruits pendaient autour des fenêtres. Un sentier qui courait à travers les cultures conduisait de la route voisine à cette maisonnette isolée. M. de Busserolles y dépérissait à vue d'œil. La plupart du temps il était obligé de garder la chambre et même le lit. L'hémiplégie dont il avait été frappé avait laissé des traces redoutables. Le médecin craignait une nouvelle attaque d'apoplexie qui pourrait ou l'enlever en une heure ou le rendre paralytique tout à fait.

Cette situation presque désespérée inspirait de sérieuses réflexions à Justin. Ce qui restait de la fortune de M. de Busserolles s'en allait en outre par lambeaux comme s'effondre pièce à pièce un navire naufragé battu par les vagues. D'autres inquiétudes venaient l'assaillir. Le cri poussé par M. de Busserolles à propos de sa femme lui avait fait voir le fond d'une haine qui prenait, sous l'influence de la souffrance et de l'immobilité, les proportions d'une monomanie. La gêne dans le présent, dans l'avenir une catastrophe, c'était trop. Son intérêt passait avant sa rancune. Si les choses tournaient mal, il voulait qu'aucune éclaboussure ne l'atteignît. Ses absences devinrent plus fréquentes, plus longues, et tout en s'occupant des affaires de M. de Busserolles, il songea aux siennes. L'un des capitalistes avec lesquels il avait eu des relations, frappé de ses aptitudes, de sa dextérité et de certaines connaissances spéciales qu'il avait l'art de mettre en lumière; offrit de lui confier une exploitation de forêts proposée jadis à M. de Busserolles. — Vous le représenterez, ajouta-t-il en souriant, et au besoin vous lui succéderez. — Justin comprit à demi-mot et accepta. Sa résolution prise, il crut inutile de se jeter dans les ennuis d'une explication. Une lettre prévint donc M. de Busserolles; en termes laconiquement polis, elle lui parlait de la nécessité de sauvegarder ses intérêts et d'une absence momentanée. Le malade froissa la lettre. — Après la femme, l'ami! murmura-t-il.

On pouvait le croire cependant plié à la vie qu'il menait. Il n'avait plus d'accès de colère, il ne se plaignait même plus. Cet oubli profond du passé surprenait les personnes qui le voyaient. L'une d'elles se faisait remarquer par sa constance à lui prodiguer des soins. C'était Dominique, dont l'âme tendre s'était émue au spectacle de cet abandon et de ces longues souffrances. La pitié ne devait-elle pas être la compagne du châtiment? Il s'empressait donc

autour de M. de Busserolles, sans parvenir à vaincre l'incrédulité de Mme Ducormier au sujet du repentir et de la résignation que manifestait le mari de Delphine.

Un soir, en tisonnant près du feu, M. de Busserolles tourna la tête à demi du côté de Dominique. — J'ai réfléchi, dit-il; je ne pourrai pas manquer de voir Mme de Busserolles dans peu de temps.

— Et comment cela?

— N'y aura-t-il pas un an bientôt que nous avons eu le malheur de perdre notre petite Lucette? C'est un anniversaire que Mme de Busserolles n'a pas oublié; si loin qu'elle soit, elle quittera tout ce jour-là pour venir au cimetière de Morsan.

— Elle n'y sera pas seule!

— Mon regret à moi, c'est de ne pouvoir l'y rencontrer: mes pauvres jambes ne me permettent pas de m'y traîner; mais vous, mon ami, vous pouvez me rendre un grand service.

— Que faut-il faire?

— De bonne heure, le matin, vous irez au cimetière, vous attendrez Mme de Busserolles, vous lui remettrez une lettre que j'aurai préparée, et, joignant vos supplications aux miennes, vous obtiendrez qu'elle se décide à paraître devant moi. J'ai si peu de temps à vivre!... De quel poids mon cœur ne serait-il pas soulagé, si je pouvais la voir avant de mourir?

M. de Busserolles ne se trompait pas. Quand revint la date du jour où sa fille était morte, Delphine quitta la maison où elle vivait cachée auprès de Raymond, et prit le chemin de Morsan. Le visage enveloppé d'un voile, elle y arriva de grand matin, se dirigea vers le cimetière, et vint s'agenouiller sur une pierre où ses yeux mouillés de larmes pouvaient lire encore le nom de Lucette. Tandis qu'elle restait abîmée dans sa douleur, quelqu'un qui l'avait suivie depuis la station du chemin de fer sans qu'elle l'eût remarqué s'approcha d'elle timidement. — Madame, lui dit Dominique, pardonnez-moi si je me présente devant vous. Je savais que je vous trouverais ici; j'ai une prière à vous adresser. C'est au nom d'un malade, au nom de M. de Busserolles que je viens. Vous êtes bonne, et vous me comprendrez.

Sans répondre, Delphine prit la lettre que lui tendait le rêveur et l'ouvrit. Dès les premiers mots, elle tressaillit. — C'est presque un mourant qui vous appelle, reprit Dominique.

Elle hésitait, les yeux sur la lettre. — Le danger qui menace M. de Busserolles est de tous les instans, poursuivit Dominique. Dans une semaine, dans trois jours, demain peut-être, il sera trop tard... Ne ferez-vous pas à un malheureux qui implore votre pardon la charité d'une bonne parole? C'est au nom de celle qui n'est plus qu'il la sollicite.

— Eh bien ! dit-elle, marchez, je vous suis.

Quand il fut à quelque distance de la maison occupée par M. de Busserolles, Dominique s'arrêta. — Voici le chemin, dit-il à Delphine; votre mari m'a fait comprendre que pour ce dernier entretien il désirait être seul avec vous. Je vous attends ici.

Mme de Busserolles s'engagea dans le sentier au bout duquel on apercevait la petite maison. Presque aussitôt un homme en sortit, dans lequel le rêveur reconnut un armurier de Morsan. Comme il passait auprès de lui, Dominique l'arrêta. — Vous venez de chez M. de Busserolles, mon ami? lui dit-il.

— Oui, il m'a fait demander une paire de pistolets; je les lui ai portés avec les munitions et les balles; il m'a prié de les charger devant lui. Il paraît que le pauvre homme a peur la nuit, quand il est seul.

L'armurier s'éloigna. Un vague effroi s'empara de Dominique. Il se mit à courir vers la maison par un mouvement spontané aussi vif que la pensée. Cela lui paraissait singulier que M. de Busserolles eût demandé des pistolets juste au moment où sa femme se rendait chez lui. Pourquoi d'ailleurs en avoir fait mystère? Dominique n'aurait-il pas pu se charger de cette commission? Tout en courant, il se rappela certains regards, certaines paroles qui augmentèrent son angoisse. Il avait pris à travers champs et arriva auprès de la maison quelques instans avant Delphine. Quand il vit la fenêtre derrière laquelle attendait le malade, la terreur fit place à la pitié. — Quelle folie ! se dit-il. Comment puis-je rêver que de telles pensées visitent une créature humaine à ses dernières heures?

Il laissa Mme de Busserolles tourner autour du jardin et gagner une porte près de laquelle se tenait une fille de service qui avait mission de la conduire ; mais lorsqu'il ne la vit plus, sous le coup d'un sentiment tout contraire, il franchit la haie, et, trouvant l'entrée principale de la maison fermée, il saisit les branches du poirier qui en couvrait la façade pour grimper sur le balcon.

M. de Busserolles était à demi couché sur une chaise longue, les jambes enveloppées d'une couverture. Au moment où Dominique collait son visage au coin d'une vitre, il venait de prendre dans le tiroir d'une table une paire de pistolets qu'il tournait dans tous les sens. De la place où il se trouvait, Dominique entendait le claquement métallique de la batterie, dont il faisait jouer les ressorts. Bientôt il en renouvela l'amorce. Un frisson parcourut le corps du rêveur. Il vit alors M. de Busserolles pencher la tête du côté de la porte comme un homme qui écoute. Un bruit de pas se fit entendre sur l'escalier.

— Ah! c'est elle enfin! murmura le malade, qui cacha les pistolets sous un coussin.

Dominique n'y tint plus. D'un coup d'épaule il enfonça la fenêtre, dont les carreaux volèrent en éclats, et, sautant dans la chambre, où Delphine venait de paraître : — N'entrez pas! cria-t-il. Pour l'amour de Dieu, n'entrez pas!...

Fou de rage, M. de Busserolles leva le bras et fit feu. La balle atteignit Dominique entre les épaules. Il tomba sur les genoux, et des deux mains jeta Delphine sur le palier. Un cri de bête fauve retentit derrière lui. Delphine, qui ne comprenait rien à ce qui venait de se passer, se pencha sur le blessé. — Mais fuyez donc! lui cria-t-il. Il est là... il vous guette... fuyez!

De la chambre voisine s'échappait une sorte de râle mêlé de sourdes imprécations. C'était M. de Busserolles qui s'efforçait, malgré ses tortures, de poursuivre sa femme. Tout ce bruit cependant avait attiré l'attention d'un jardinier et de la fille qui avait servi de guide à Delphine. Il entendit leurs pas précipités sur l'escalier, et soudain une nouvelle détonation éclata derrière la porte que Dominique avait entraînée dans sa chute. Delphine voulut s'élancer. — N'entrez pas! répéta la voix étouffée de Dominique.

Sans rien écouter, elle pénétra dans la chambre, et vit par terre, tout sanglant, le corps de M. de Busserolles, qui se débattait déjà dans l'agonie. Elle poussa un cri et s'affaissa le long du mur.

Lorsque Mme Ducormier accourut, prévenue par la rumeur publique, elle trouva Mme de Busserolles agenouillée auprès de Dominique expirant. Celui-ci tenait les mains de Delphine dans les siennes et la regardait en souriant. — Je rêve que je meurs pour vous, lui dit-il; c'est un beau rêve!... A présent vous êtes libre; vous aurez le droit d'être heureuse! — L'expression de la mort passa sur le visage de Dominique; mais, faisant un effort : — Vite, dit-il, une plume et du papier!

On lui apporta ce qu'il demandait. Il parvint à se soulever, et d'une main à demi paralysée il écrivit deux lignes qu'il passa à Mme Ducormier. — C'est la fin du songe, reprit-il. A présent je rêve que je m'en vais... Quand vous verrez M. d'Ambleuse, vous lui remettrez ceci.

Les deux lignes qu'il avait écrites ne contenaient que ces mots : « Aimez toujours Mme d'Ambleuse comme j'ai toujours aimé Mme de Busserolles. »

AMÉDÉE ACHARD.

HISTOIRE DU DIABLE

SES ORIGINES, SA GRANDEUR ET SA DÉCADENCE.

Geschichte des Teufels (*Histoire du Diable*), par M. Gustave Roskoff, professeur à la faculté impériale de théologie protestante à Vienne.

Parmi les majestés déchues que le temps, plus encore que de brusques révolutions, a fait lentement descendre du trône qu'elles occupèrent, il en est peu dont le prestige ait été aussi imposant et aussi prolongé que celui du roi des enfers, — Satan. Nous pouvons, en parlant de lui, employer en toute sécurité l'expression de majesté déchue, car ceux de nos contemporains qui font encore profession de croire à son existence et à son pouvoir vivent absolument comme s'ils n'y croyaient pas, et, quand la foi et la vie ne se pénètrent plus, on a le droit de dire que la première est morte. Je parle, bien entendu, de nos contemporains instruits; les autres ne comptent plus dans l'histoire de l'esprit humain. Aussi il nous a semblé qu'il serait intéressant de ramener à une vue d'ensemble et de décrire dans leur genèse logique les transformations et les évolutions de la croyance au diable. C'est presque une biographie. L'occasion nous en est offerte par un récent et remarquable ouvrage que nous devons à un professeur en théologie de Vienne. Malgré quelques longueurs, le livre du professeur Roskoff n'en est pas moins une encyclopédie de tout ce qui concerne la matière, et l'auteur ne se plaindra pas des nombreux emprunts que nous ferons à son opulente érudition. Puisse l'université de Vienne, rajeunie, elle aussi, par les événemens qui

ont changé la face de l'Autriche, payer les arrérages dont elle est redevable à l'Europe savante en produisant beaucoup de livres comme celui-là!

I.

Les origines de la croyance au diable remontent très haut, et, comme celles de toute croyance plus ou moins dualiste, c'est-à-dire basée sur l'opposition radicale de deux principes suprêmes, elles doivent être cherchées dans l'esprit humain se développant au sein d'une nature qui lui est tantôt favorable, tantôt hostile. Il est un certain dualisme relatif, un antagonisme du moi et du non-moi, qui se révèle dès la naissance de l'homme. Sa première respiration est douloureuse, car elle le fait crier. C'est en luttant qu'il apprend à manger, à marcher, à parler. Plus tard, le travail indispensable à sa conservation reproduira cette lutte perpétuelle sous d'autres formes. Quand le sentiment religieux s'éveille en lui et cherche d'abord son objet et ses alimens dans la nature visible, il se trouve en face de phénomènes qu'il personnifie, qui sont les uns aimables et aimés, tels que l'aurore, la végétation nourricière, la pluie qui rafraîchit et fertilise, les autres effrayans et redoutés, comme l'orage, le tonnerre, la nuit. De là des dieux bons et des dieux mauvais. En règle générale et en vertu de cet égoïsme naïf qui caractérise les enfans et les peuples dans l'enfance, les dieux redoutés sont plus adorés que les dieux aimables, qui leur feront toujours du bien d'eux-mêmes et sans qu'on les en prie. Tel est du moins le résultat convergent des observations de tous les voyageurs qui ont vu de près dans les deux hémisphères les peuples demeurés dans l'état sauvage. Inutile d'ajouter que leurs divinités n'ont point de caractère moral proprement dit. Elles font le bien ou le mal parce que leur nature est ainsi faite, voilà tout. En cela, elles ne font que ressembler à leurs adorateurs. L'homme en effet projette toujours son propre idéal sur la divinité qu'il adore, et, tout bien considéré, c'est encore de cette manière qu'il arrive à posséder tout ce qu'il peut comprendre de la vérité divine. Il a toujours le sentiment que son dieu est parfait, et c'est là l'essentiel; mais les traits de cette perfection sont toujours plus ou moins ceux de son idéal. On demandait un jour à deux petits gardeurs de pourceaux dans je ne sais plus quelle province reculée de l'Autriche : — Que feriez-vous tous les deux, si vous étiez Napoléon? — Moi, dit le plus jeune, j'irais tous les matins beurrer ma tartine à même le pot au beurre. — Et moi, dit l'autre, qui trouvait sans doute cette réponse trop prosaïque, moi, je garderais mes cochons à cheval! — De même un Bushman invité par un mission-

naire qui s'était efforcé de lui donner quelques notions de moralité, — à citer quelques exemples montrant qu'il savait distinguer le bien du mal : — Le mal, dit-il, c'est un autre qui vient prendre mes femmes; le bien, c'est moi qui prends les siennes. — Les dieux des sauvages sont donc nécessairement des dieux sauvages. Ils ont le plus souvent des formes hideuses, comme leurs adorateurs se croient tenus de se rendre hideux pour aller au combat ou simplement pour se parer. Le beau pour eux, c'est le bizarre et le grotesque; le mystérieux, c'est l'étrange, et l'étrange, c'est l'effrayant. Pour nos ancêtres européens, l'étranger était tout à la fois l'hôte et l'ennemi (*hostis*). N'en déplaise aux poètes, la religion des peuples de cette catégorie revient en fait à l'adoration de génies ou démons d'un mauvais caractère. Lorsque des peuples sauvages, qui ne vivent que de chasse et de pêche, on passe aux peuples pasteurs et surtout aux agriculteurs, cette adoration des dieux méchans n'est plus aussi exclusive. Cependant on retrouve encore le plus souvent chez eux la prédominance du culte des dieux redoutables. Citons seulement à titre d'exemple cette naïve prière des Madécasses, qui reconnaissent, entre beaucoup d'autres, deux divinités créatrices, Zamhor, qui fait les bonnes choses, et Nyang, qui fait les mauvaises :

« O Zamhor! nous ne t'adressons pas de prières. — Le dieu bon n'a pas besoin qu'on le prie. — Mais il nous faut prier Nyang. — Il nous faut apaiser Nyang. — Nyang, méchant et puissant esprit, — ne fais pas gronder le tonnerre sur nos têtes! — Dis à la mer de rester dans ses bords. — Épargne, Nyang, les fruits qui mûrissent. — Ne sèche pas le riz dans sa fleur. — Ne fais pas accoucher les femmes pendant les jours maudits. — Tu le sais, tu règnes déjà sur les méchans, — et il est grand, Nyang, le nombre des méchans. — Ne tourmente donc plus les bonnes gens. »

Il serait facile de multiplier les faits attestant ce trait caractéristique de la religion des peuples primitifs, que la terreur tient plus de place dans leur piété que la vénération ou l'amour. De là l'énorme quantité d'êtres malfaisans de second ordre que connaissent toutes les religions inférieures et qui se retrouvent dans les superstitions populaires longtemps adhérentes aux religions d'un niveau spirituel plus élevé. Dans les grandes mythologies, comme celles de l'Inde, de l'Égypte ou de la Grèce, le dualisme apparent de la nature se reflète dans la distinction qui s'opère entre les dieux de l'ordre et de la production et les dieux de la destruction et du désordre. Le sentiment qu'en définitive l'ordre l'emporte toujours dans les combats que se livrent les forces opposées de la nature in-

spire les mythes comme ceux d'Indra vainqueur du nuage orageux, de Horus vengeant son père Osiris, méchamment mis à mort par Typhon. Dans le brahmanisme développé, c'est Çiva, dieu de la destruction, qui concentre et met en œuvre les élémens perturbateurs de l'univers. Çiva est encore le plus adoré des dieux hindous. Dans le polythéisme sémitique, le dualisme devient sexuel, ou bien, le soleil étant toujours l'objet principal de l'adoration, le dieu suprême est conçu sous deux formes, l'une riante, l'autre terrifiante, Baal ou Moloch.

Ce double caractère des divinités adorées n'est pas moins frappant lorsqu'on étudie le plus poétique et le plus serein des polythéismes, celui de la Grèce. Comme tous les autres, il plonge par ses racines dans le culte du monde visible, mais plus qu'ailleurs, si ce n'est toutefois en Égypte, les dieux grecs joignent à leur nature physique une physionomie morale correspondante. Ils ont vaincu les agens de désordre qui, sous le nom de titans, de géans, de typhons, menaçaient l'ordre établi. Ils sont donc les conservateurs invincibles de l'ordre régulier des choses; mais, comme après tout cet ordre régulier est loin de se conformer toujours au bien physique et moral de l'homme, il en résulte que les dieux grecs ont tous, en proportion variée, leur face aimable et leur côté sombre. Par exemple, Phébus Apollon est un dieu de lumière, civilisateur, inspirateur des arts, purificateur du sol et des âmes, et pourtant il envoie aussi la peste, il est impitoyable dans ses vengeances, et il n'est pas très prudent de nouer avec lui des relations d'amitié. On en pourrait dire autant de sa sœur Diane ou plutôt de la lune, qui se personnifie tantôt sous les traits enchanteurs d'une belle et chaste vierge, tantôt sous la physionomie sinistre d'Hécate, de Brimo ou d'Empuse. Les horizons azurés de la mer sont d'abord de beaux oiseaux bleus, puis des filles de la mer admirablement belles jusqu'à la ceinture, qui ensorcellent les navigateurs avec leurs doux chants d'amour; mais malheur à ceux qui se laissent séduire! Cette physionomie mélangée de bien et de mal est un trait commun du panthéon hellénique, et se continue sans jamais se démentir du couple suprême, Jupiter et Héré (Junon), au couple souterrain d'Ædoneus ou Pluton et de son épouse la belle Proserpine, l'*étrangleuse*.

La mythologie latine suggère le même genre de réflexions, et, par ce qu'elle possède en propre, elle est encore plus dualiste que le polythéisme grec. Elle a son Orcus, ses Stryges, ses Larves, ses Lemures, etc. La mythologie slave a son dieu blanc et son dieu noir. Nos pères gaulois n'avaient pas des divinités fort attrayantes, et les dieux germains-scandinaves joignent à de précieuses qualités des défauts qui rendent le commerce avec eux tout au moins diffi-

cile. Partout où de nos jours on a conservé la croyance aux lutins, aux dames blanches, aux fées, aux sylphes, aux ondines, nous retrouvons ce même mélange de qualités bonnes et mauvaises. Ces derniers débris de la grande armée divine d'autrefois sont tout à la fois gracieux, attirans, généreux quand ils le veulent, mais aussi capricieux, vindicatifs, dangereux. Il importe de relever tout cela du moment qu'il s'agit de rechercher les origines du diable, car nous verrons qu'il est d'ordre composite, et que par plusieurs de ses traits essentiels il se rattache aux élémens sombres de toutes les religions qui ont précédé le christianisme.

Il est toutefois une de ces religions qui, à ce point de vue spécial, mérite qu'on s'arrête un peu plus longtemps sur ses doctrines fondamentales : c'est la religion du Zend-Avesta, ou, pour employer l'expression usuelle, celle des Perses. C'est en effet dans cette religion que la hiérarchie divine et les croyances se montrent à nous dominées par un dualisme systématique s'appliquant au monde entier, y compris le mal moral. Les dieux de lumière et les dieux de ténèbres se partagent le temps et l'espace. Ne parlons pas ici du Zerwan Akérène, le temps sans bornes, qui aurait donné naissance à Ahuramazda ou Ormuzd, dieu du bien, et à son frère Angramainju ou Ahriman, dieu du mal. C'est évidemment une notion philosophique bien plus récente que ce point de vue original et originel de la religion zende, qui ne connaît que deux puissances également éternelles toujours en lutte, se rencontrant pour se combattre à la surface de la terre aussi bien que dans le cœur des hommes. Partout où Ormuzd plante le bien, Ahriman sème le mal. L'histoire de la chute morale des premiers hommes, due à la perfidie d'Ahriman, qui a pris la forme d'un serpent, offre les analogies les plus surprenantes avec le récit parallèle de la Genèse. Là-dessus on a bien souvent prétendu que le récit biblique de la chute n'était qu'un emprunt aux doctrines de la Perse. Je crois cette opinion mal fondée, parce qu'il est question dans le mythe iranien d'un déguisement du génie du mal. Dans le récit hébreu au contraire, c'est bel et bien un serpent qui parle, agit et entraîne toute sa descendance dans le châtiment qu'il s'attire. Il faut donc adjuger à celui-ci le privilége de l'antiquité supérieure, sinon dans sa rédaction actuelle, du moins quant à son idée-mère. La substitution d'un dieu déguisé à un animal qui raisonne et qui parle dénote une réflexion inconnue aux âges de formation mythique. C'est la réflexion aussi qui plus tard conduisit les Juifs à voir leur Satan sous les traits du serpent de la Genèse, bien que le texte canonique soit aussi revêche que possible à cette supposition. Je préfère donc regarder les deux mythes, hébreu et iranien, comme deux variantes inégalement anciennes d'un

même thème primitif, remontant peut-être aux temps où Iraniens et Sémites vivaient encore ensemble à l'ombre de l'Ararat.

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins que dans le polythéisme le plus sérieusement moral de l'ancien monde l'on rencontre une conception religieuse qui touche de fort près à celle que le monothéisme sémitique nous a léguée sous le nom du diable ou de Satan. Ahriman, comme Satan, a ses légions de mauvais anges qui ne songent qu'à tourmenter et à perdre les mortels. Ce ne sont pas seulement les maux physiques, les orages, les ténèbres, les débordemens, les maladies, la mort, qui leur sont attribués; ce sont aussi les mauvais désirs et les actes coupables. L'homme de bien est par cela même un soldat d'Ormuzd combattant sous ses ordres les puissances du mal; le méchant est un serviteur et devient un instrument d'Ahriman. La doctrine zende enseignait qu'à la fin Ahriman serait vaincu et même se convertirait au bien. Ce dernier trait le distingue à son avantage de son confrère judæo-chrétien, mais on peut se demander là aussi jusqu'à quel point cette belle espérance faisait partie de la religion primitive (1). Ce qui est certain, c'est que la parenté entre le Satan juif et l'Ahriman persan est des plus étroites, et cela n'a rien que de fort naturel quand on pense que de tous les peuples polythéistes les Perses sont les seuls avec lesquels les Juifs, émancipés par eux de la servitude chaldéenne, entretinrent des rapports prolongés de bonne amitié.

Cependant on doit encore s'inscrire en faux contre l'opinion très répandue qui ne voit dans Satan qu'une transplantation de l'Ahriman persan sur le sol religieux du sémitisme. Il est vrai, le diable juif et chrétien doit beaucoup à Ahriman. A partir du moment où le Satan juif fait sa connaissance, il l'imite, il adopte ses manières, ses mœurs, sa tactique, il établit sa cour infernale sur le même patron : en un mot, il se transforme à sa ressemblance; mais il existait déjà, bien que menant une vie encore obscure et mal définie. Tâchons de résumer son histoire dans l'Ancien-Testament.

Les Israélites, nous l'avons démontré dans une autre étude (2), ont cru longtemps, avec les autres peuples sémites, à la pluralité des dieux, et le dualisme qui se retrouve au fond de tous les polythéismes a dû par conséquent revêtir chez eux les formes particulières aux religions du groupe ethnique dont ils font partie. A mesure que le culte de Jehovah devint exclusif de tous les autres, ce dualisme dut changer de formes. Croyant encore à l'existence réelle

(1) Il y eut aussi des théologiens chrétiens, tels qu'Origène, qui crurent à la conversion finale de Satan.

(2) *La Religion primitive d'Israël et le développement du monothéisme*, 1er septembre 1869.

des divinités voisines, telles que Baal et Moloch, l'adorateur fervent de Jehovah dut considérer ces dieux immoraux, cruels, hostiles au peuple d'Israël, à peu près du même œil qu'on regarda les démons d'un autre âge. On peut aller plus loin et soupçonner quelques débris d'un dualisme primitif, ou d'une opposition entre deux dieux autrefois rivaux, dans cet être énigmatique, désespoir des exégètes, qui, sous le nom d'Azazel, hante le désert, et à qui, le jour des expiations, le grand-prêtre envoie un bouc sur la tête duquel il a fait passer tous les péchés du peuple. Seulement il faut ajouter qu'aux temps historiques le sens de cette cérémonie semble perdu pour ceux mêmes qui l'accomplissent, et il n'y a en réalité rien de plus opposé à tout dualisme que le point de vue jehoviste dans sa rigueur absolue. Si nous exceptons les livres de Job, de Zacharie et des Chroniques, tous trois comptant parmi les moins anciens du recueil sacré, il n'est pas dit un mot de Satan dans l'Ancien-Testament, pas même, nous le répétons à dessein parce que presque tout le monde se trompe encore là-dessus malgré l'évidence des textes, pas même dans le livre de la Genèse. Jehovah, une fois adoré comme le seul dieu réel, n'a point, ne saurait avoir de compétiteur. Il tient dans sa main toutes les forces, tous les ressorts du monde. Rien n'arrive, rien ne se fait sur terre qu'il ne le veuille, et plus d'un auteur hébreu lui attribue directement, sans la moindre réserve, l'inspiration des erreurs ou des fautes que l'on attribuera plus tard à Satan. Jehovah endurcit ceux qu'il veut endurcir, Jehovah foudroie ceux qu'il veut foudroyer, et nul n'a le droit de lui en demander compte; mais, comme on le croit aussi souverainement juste, il est admis que, s'il endurcit le cœur des méchans, c'est pour qu'ils creusent eux-mêmes leur propre tombe, et que, s'il distribue à sa guise les biens et les maux, c'est de manière à récompenser les justes et à châtier les injustes. On ne pouvait pas en rester toujours à cette notion trop commode en théorie et trop souvent démentie par l'expérience; mais on y resta longtemps, et ce qui le prouve, c'est le genre d'idées religieuses au sein desquelles nous allons enfin voir naître Satan.

Le monothéisme hébreu n'excluait pas la croyance aux esprits célestes, aux *fils de Dieu* (*bené Élohim*), aux anges, qui étaient censés entourer comme une milice divine le trône de l'Éternel (1). Soumis à ses ordres, exécuteurs de ses volontés, ils étaient en

(1) Il n'excluait pas non plus la croyance orientale aux esprits de la nuit, espèce de *djinns* dont il est question dans Ésaïe et dans Jérémie, et dont le caractère était plutôt malfaisant. Seulement il proscrivait tout ce qui ressemblait à un culte des génies ténébreux. C'est un démon féminin de ce genre qu'Ésaïe nomme *Lilith, la nocturne,* et qui a servi plus tard de prétexte à une foule de rêveries rabbiniques. On en fit une épouse de Satan et une séductrice d'Adam.

quelque sorte les fonctionnaires du gouvernement divin des choses. L'application directe des châtimens ou des grâces de Dieu leur était dévolue. Par conséquent il y en avait dont les fonctions inspiraient plus d'effroi que de confiance. Par exemple, c'est un esprit envoyé par Dieu qui vient punir Saül de ses méfaits en l'affligeant d'idées noires que la harpe de David parvient seule à dissiper. C'est un ange de l'Éternel qui apparaît à Balaam, l'épée nue à la main, comme pour le transpercer, ou qui détruit en une nuit toute une armée assyrienne. Il vint un moment où l'on distingua tout particulièrement un ange qui pourrait passer pour la personnification de la conscience coupable, car il remplissait dans la cour céleste les fonctions spéciales d'accusateur des hommes. Sans doute la justice souveraine décidait seule et dans la plénitude de sa souveraineté, mais c'était après débat contradictoire. Or celui qui faisait ainsi profession de poursuivre les hommes devant le tribunal divin, c'était un ange dont le nom de *Satan* signifie l'*adversaire* au sens juridique aussi bien qu'au sens propre de ce mot. Tel est bien le Satan du livre de Job, encore membre de la cour céleste, faisant encore partie des *fils de Dieu*, mais ayant pour spécialité d'accuser continuellement les hommes, et devenu si soupçonneux dans sa pratique d'accusateur public qu'il ne croit à la vertu de personne, pas même à celle de Job le juste, et suppose toujours des motifs intéressés aux manifestations les plus pures de la piété humaine. On voit que le caractère de cet ange commence à se gâter, et l'histoire de Job démontre que, lorsqu'il veut venir à bout de la résignation d'un juste, il n'épargne rien. C'est aussi comme accusateur d'Israël que Satan paraît dans la vision de Zacharie (III, 1). De ce caractère particulier, et une fois admis que les anges interviennent dans les affaires humaines, résulte que Satan n'avait pas besoin d'Ahriman pour être redouté des Israélites comme le pire ennemi des hommes. On incline depuis lors à soupçonner ses maléfices dans les malheurs nationaux et privés. Par conséquent les inspirations fatales que le jehovisme antérieur attribuait directement à Jehovah seront désormais regardées comme provenant de Satan. On trouve dans l'histoire du roi David un curieux exemple de cette évolution de la croyance religieuse. Le roi David eut un jour l'idée malencontreuse, et même impie au point de vue théocratique-républicain des prophètes de son temps, de faire un dénombrement de son peuple. Là-dessus le second livre de Samuel (XXIV, 1) dit que « Dieu courroucé contre Israël excita David » à donner les ordres nécessaires pour cette opération; au contraire le premier des Chroniques (XXI, 1), racontant absolument la même histoire, la commence en ces termes : « Satan s'éleva contre Israël et excita David à faire le dénombrement de son peuple. » Rien ne montre mieux que ce rapprochement

le changement qui s'était accompli dans l'intervalle de la rédaction des deux livres. Dorénavant le monothéiste reportera sur l'*adversaire* les mauvaises pensées et les calamités qu'il eût jadis fait remonter directement à Dieu. Il est même à présumer qu'il trouvera quelque soulagement religieux à cette solution de certaines difficultés qui doivent commencer à lui peser, car, à mesure que la notion de Dieu s'élève, on ne peut plus se contenter des théories naïves qui avaient pu suffire à des âges moins réfléchis.

Le rôle d'adversaire des hommes, de malintentionné, de l'ange Satan, voilà l'origine proprement dite du diable juif et chrétien. Il ne faut donc pas l'identifier brusquement avec les divinités plus ou moins méchantes des religions polythéistes. Qu'il ait avec elles des affinités qui deviendront de plus en plus étroites, c'est ce que nous admettons pleinement; mais enfin son acte de naissance est distinct, et, dans la supposition même où les Juifs n'auraient jamais été en contact avec les Perses, nous aurions reçu de la tradition juive un Satan armé de pied en cap. Satan n'est donc ni le fils ni même le frère d'Ahriman; mais on peut dire que le temps vint où la ressemblance fut si grande qu'il fut possible de les confondre. En effet, dans les livres dits *apocryphes* de l'Ancien-Testament et qui se distinguent des livres canoniques du même recueil par les élémens alexandrins et persans qu'ils renferment, on voit Satan grandir en importance et en prestige. Les septante en traduisant son nom par *diabolos*, d'où vient notre mot *diable*, définissent encore exactement son caractère primitif d'accusateur; mais désormais il est bien autre chose que cela. Il est agent provocateur de première classe. C'est un très haut personnage qui comptait parmi les anges de premier rang, et qui, jaloux de s'élever plus haut encore, a été banni du ciel avec les autres anges complices de son ambition. Maintenant la haine de Dieu se joint chez lui à la haine des hommes. Voilà l'imitation d'Ahriman qui commence. Comme le dieu persan, il est à la tête d'une armée d'êtres méchans qui exécutent ses ordres. On en connaît plusieurs par leurs noms, entre autres Asmodée, démon de la volupté, qui joue un grand rôle dans le livre de Tobie, et dont l'origine persane, depuis les savantes recherches de M. Michel Bréal, ne peut plus être mise en doute. Par suite de cette importance croissante et de sa séparation absolue d'avec les anges fidèles, Satan a son royaume à part et sa résidence dans l'enfer souterrain. De même que l'Ahriman persan, il a voulu gâter l'œuvre de la création et s'est attaqué aux hommes, dont le bonheur innocent lui était insupportable. Depuis lors on veut que ce soit lui qui, comme Ahriman, s'est adressé à la première femme sous la forme du serpent. C'est donc lui qui a introduit la mort et ses horreurs; c'est pourquoi les adversaires qu'il redoute le plus, ce sont

les hommes capables par leur sainteté supérieure de prémunir leurs semblables contre ses attaques insidieuses. Une foule de maladies, celles surtout qui, par leur étrangeté et l'absence de symptômes extérieurs, défient les explications naturelles, la folie, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, le mutisme, certains genres de cécité, etc, sont attribuées à ses agens. On suppose que les milliers de démons qui sont sous ses ordres s'échappent continuellement des soupiraux de l'enfer, et — par analogie avec les démons de la nuit auxquels on avait cru toujours — hantent de préférence les régions désolées et les déserts; mais là ils s'ennuient, ils ont soif, ils tourbillonnent çà et là sans trouver de repos, et leur grande ressource est d'aller se loger dans un corps humain pour en pomper la substance et se rafraîchir dans son sang. Parfois même ils s'y logent à plusieurs. De là les *démoniaques* ou *possédés* dont il est tant de fois question dans l'histoire évangélique. Toutefois la mythologie juive ne voulut pas pousser jusqu'au bout cette ressemblance avec Ahriman. Jamais Satan, par exemple, n'oserait s'attaquer directement à Dieu. Il suffit même ordinairement de certaines formules, dans lesquelles le nom du Très-Haut se présente en première ligne, pour l'exorciser, lui ou ses représentans, c'est-à-dire pour le chasser. Son pouvoir est strictement resserré dans le cercle qu'il a plu à la sagesse divine de tracer à sa domination. Le dualisme demeure donc très incomplet. En revanche, le Satan juif ne se convertira jamais. Prince du mal incurable, se sachant condamné par les décrets divins à une défaite finale et irrémédiable, il persistera toujours dans le mal, et il servira de bourreau à la justice suprême pour tourmenter éternellement ceux qu'il aura entraînés dans ses terribles filets.

Tel fut l'état d'esprit dans lequel la première prédication de l'Évangile trouva sur ce point le peuple juif. Les idées messianiques, en se développant aussi de leur côté, avaient beaucoup contribué à cet enrichissement de la croyance populaire. Si le diable, dans cet ordre d'idées, n'osait pas s'en prendre à Dieu, ni même à ses anges de haut rang, il ne craignait pas de résister en face à ses serviteurs sur la terre. Or le messie devait être le serviteur de Dieu par excellence. Il allait paraître pour établir le royaume de Dieu dans cette humanité qui presque tout entière était assujettie au pouvoir des démons. Par conséquent le diable défendrait ses possessions contre lui jusqu'à la dernière extrémité, et l'œuvre du messie attendu pouvait se résumer dans une lutte corps à corps et victorieuse avec le « prince de ce monde. » C'est un point de vue qu'il ne faut jamais oublier quand on lit les Évangiles. Satan et le messie personnifiaient, chacun de son côté, la puissance du mal et celle du bien se livrant un combat à outrance sur toute sorte de points de rencontre. Jamais Jésus, par exemple, n'eût pu passer pour le

messie aux yeux de ses compatriotes, s'il n'avait eu la réputation d'être plus fort que les démons toutes les fois qu'on lui amenait des possédés.

C'est une question qui a beaucoup préoccupé les théologiens modernes, qui ne croient guère au diable, que de savoir si Jésus lui-même a partagé les croyances de ses contemporains en fait de satanisme. Pour la traiter comme il le faudrait, nous aurions besoin de nous arrêter longtemps sur d'autres questions étrangères à cette histoire. Disons seulement que rien ne nous autorise à penser que Jésus se serait prêté, par condescendance pour les superstitions populaires, à feindre des croyances qu'il ne partageait pas, mais ajoutons que les principes de sa religion n'étaient pas en eux-mêmes favorables à ce genre de croyances. Nulle part Jésus ne fait de la foi au diable une des conditions de l'entrée dans le royaume de Dieu, et le diable ne serait qu'une idée, qu'un symbole, ces conditions resteraient littéralement les mêmes. La pureté du cœur, la soif de la justice, l'amour de Dieu et des hommes, ce sont là toutes exigences complétement indépendantes de la question de savoir si Satan existe ou non. C'est ce qui fait que là où Jésus parle d'une manière abstraite, générale, sans préoccupation aucune de circonstances de lieu et de temps, il élimine régulièrement la personne de Satan de son champ d'enseignement. Par exemple, il déclare que nos mauvaises pensées viennent de notre cœur; selon la théorie satanique, il aurait dû les faire remonter au diable. Parfois il est visible qu'il se sert des croyances populaires comme d'une forme, d'une image, à laquelle il n'attribue pas lui-même de réalité positive; il en fait une matière à paraboles; il appelle *satan* l'un de ses disciples qui l'engage à se soustraire aux douleurs qui l'attendent, et qui par son affection même devient pour lui un tentateur momentané. On peut faire une observation du même genre en étudiant la théologie de saint Paul, du moins dans ses épîtres authentiques. Saint Paul évidemment croit au diable, et pourtant chez lui le mal moral est rattaché à la nature terrestre de l'homme, et non pas à l'action extérieure et personnelle du démon. En un mot, l'enseignement de Jésus et de Paul ne combat nulle part la croyance au diable, mais il peut s'en passer, et il tend à s'en passer. On le voit de nos jours, où tant d'excellens chrétiens n'ont plus le moindre souci du roi des enfers; mais ce fut là un de ces germes, comme l'Évangile en contient beaucoup, qui avaient besoin pour éclore d'une autre atmosphère intellectuelle. Tout ce qui précède nous explique pourquoi il est bien plus question du diable dans le Nouveau-Testament que dans l'ancien. La croyance au diable et l'attente du messie avaient grandi parallèlement. Remarquons toutefois que si le Nouveau-Testament parle très souvent de Satan, de ses anges, des es-

prits « qui sont dans l'air » et du diable, *quærens quem devoret*, il est plus que sobre dans les descriptions qu'il en donne. Une certaine réserve spiritualiste plane encore sur tout cet ordre de conceptions; les diables sont invisibles; on ne leur attribue point de corps palpable, et une foule de superstitions qui dériveront plus tard de l'idée qu'on peut les voir et les toucher sont encore inconnues. Pourtant, à partir de notre ère, nous pouvons considérer la période des origines de notre Satan comme close. Il représente le point de jonction du dualisme polythéiste et de ce dualisme relatif que le monothéisme juif pouvait à la rigueur supporter. On va le voir grandir encore et revêtir des formes nouvelles; mais, tel qu'il est déjà, nous ne pouvons plus le méconnaître. C'est bien lui, le vieux Satanas, cauchemar de nos pères, en qui se concentre toute impureté, toute laideur, tout mensonge, en un mot l'idéal du mal.

II.

Les premiers siècles du christianisme, bien loin de développer ce côté de l'Évangile, par lequel la doctrine nouvelle tendait logiquement à reléguer le diable dans les régions du symbole et de l'inutilité personnelle, ne firent au contraire qu'accroître son domaine en multipliant ses interventions dans la vie humaine. Il servit de bouc émissaire à l'horreur des premiers chrétiens pour les institutions du paganisme. Dans les premiers jours même, les chrétiens ne distinguaient pas très clairement l'empire romain de l'empire de Satan. Ce point de vue trop juif ne dura pas, mais le thème favori de la plupart des apologistes fut d'attribuer aux ruses et à l'orgueil du diable tout ce que le polythéisme présentait de beau et de laid, de mauvais et de bon. Le beau et le bon qui pouvaient s'y trouver mêlés n'étaient autre chose à leurs yeux que des parcelles de vérité artificieusement mélangées par l'ennemi du genre humain avec d'épouvantables erreurs, afin de mieux retenir les hommes que le faux absolu n'aurait pu captiver si longtemps. Les alexandrins seuls se montrèrent plus raisonnables, mais n'eurent pas grande prise sur la masse des fidèles. Alors surtout se répandit l'idée que Satan était au fond un rival ridicule, mais longtemps puissant, de Dieu, seul adorable. Ayant soif d'honneurs et de domination, il avait imité du mieux qu'il avait pu la perfection divine, il n'avait réussi qu'à en faire une odieuse caricature; mais, telle qu'elle était, cette caricature avait aveuglé les nations. Tertullien trouva même à ce sujet l'un de ces mots caractéristiques où excellait sa verve insultante. « Satan, dit-il, est le singe de Dieu, » et le mot resta. Par conséquent les dieux gréco-romains furent, pour les chrétiens comme pour les Juifs, des démons ayant usurpé le rang divin. La

licence des mœurs païennes, trop souvent consacrée par les cérémonies de la religion traditionnelle, procurait à ce point de vue passionné une sorte de justification populaire rehaussée encore par la supériorité morale que l'église naissante avait le plus souvent le droit d'opposer aux corruptions qui l'entouraient. Satan était donc plus que jamais le prince de ce monde.

N'oublions pas toutefois une circonstance très importante, c'est que d'autres courans, extérieurs à l'église chrétienne, contribuaient à répandre partout la croyance aux démons malfaisans. Le polythéisme à son déclin obéissait à sa logique interne, c'est-à-dire qu'il devenait toujours plus dualiste. Ses dernières formes, celles par exemple qui se distinguent par leurs emprunts au platonisme et au pythagorisme, sont toutes saturées de dualisme, et par conséquent elles ouvrent une large carrière à l'imagination pour créer toute espèce de génies du mal. A cette époque, l'ascétisme, qui consiste à tuer lentement le corps sous prétexte de développer l'esprit, n'est pas uniquement le fait des parties les plus exaltées de l'église chrétienne; il est partout où l'on pratique une morale religieuse. Les rêvasseries dont le jeûne est le générateur physiologique donnent aux êtres imaginaires qu'elles évoquent toutes les apparences de la réalité. Apollonius de Thyane ne chasse pas moins de démons qu'un saint chrétien. Comme le remarque très justement M. Roskoff, la doctrine des anges et des démons offrait au polythéisme et au monothéisme juif et chrétien une sorte de terrain neutre sur lequel on pouvait jusqu'à un certain point se rencontrer. Les mouvemens religieux connus sous le nom de sectes gnostiques, qui représentent avec des proportions variées un mélange de vues païennes, juives et chrétiennes, ont pour trait commun la croyance à des esprits déchus, tyrans des hommes et rivaux de Dieu. Les grands succès du manichéisme, ce confluent du dualisme persan et du christianisme, sont dus à la complaisance de l'opinion générale pour tout ce qui ressemblait à une lutte systématique du génie du mal avec l'esprit du bien. Le Talmud et la Kabbale subirent la même influence. Il ne faut donc pas imputer au christianisme seul la grande place que Satan prit alors dans les affaires de ce monde; ce fut un penchant universel de l'époque, et il serait plus vrai de dire que le christianisme en subit l'influence comme toutes les formes religieuses contemporaines.

Le messie juif était devenu pour la chrétienté le sauveur de l'humanité coupable : c'est pourquoi l'antagonisme radical de Satan et du Messie se refléta dans la première doctrine de la rédemption. Elle se résuma, depuis la fin du IIe siècle, dans un grand drame dont le Christ et le diable étaient les principaux acteurs. La multi-

tude se contenta de penser que le Christ, descendu aux enfers, avait, en vertu du droit du plus fort, enlevé à Satan les âmes qu'il retenait captives; mais cette idée grossière se raffina. Irénée enseigna que les hommes, depuis la chute, étaient de droit la propriété de Satan, qu'il eût été injuste de la part de Dieu de lui ravir violemment ce qui était à lui, que par conséquent le Christ, en qualité d'homme parfait et indépendant du diable, s'était offert à lui pour racheter le genre humain, et que le diable avait accepté le marché. Bientôt pourtant on s'aperçut que le diable avait fait un très sot calcul, puisqu'en définitive le Christ n'était pas resté en son pouvoir. Origène, dont il ne faut pas toujours prendre les enseignemens ecclésiastiques pour des représentations littéralement exactes de ses vues réelles, se fit l'organe d'un point de vue qui admettait sans répugnance que, dans l'œuvre de la rédemption, le Christ et Satan avaient joué au plus fin, celui-ci croyant qu'il garderait en son pouvoir une proie qu'il préférait à tout le genre humain, le Christ sachant bien qu'il ne demeurerait pas entre ses mains. Ce point de vue, qui aboutissait à faire de Satan la partie trompée et de Jésus la partie trompeuse, tout scandaleux qu'il nous paraisse, n'en fit pas moins fortune, et fut longtemps prédominant dans l'église. On conçoit qu'une telle manière d'envisager la rédemption n'était pas faite pour diminuer le prestige du diable dans les esprits. Rien n'augmente la peur de l'ennemi comme des descriptions à perte de vue de sa puissance et des dangers que l'on court quand on est exposé à ses attaques, d'autant plus que, par une contradition singulière dont l'ancienne théologie ne sut jamais se tirer, le diable déclaré vaincu, terrassé, réduit à l'impuissance par le Christ victorieux, n'en continuait pas moins d'exercer son pouvoir infernal sur la grande majorité des hommes. Les saints seuls pouvaient se dire à l'abri de ses embûches, et encore selon les légendes, qui commençaient à se répandre, que ne leur avait-il pas fallu de prudence et d'énergie pour y échapper! Tout subissait l'influence de cette préoccupation continue. Le baptême était devenu un exorcisme. Se faire chrétien, c'était déclarer qu'on renonçait à Satan, à ses pompes, à ses œuvres. Être chassé de l'église pour indignité morale ou pour hétérodoxie, c'était « être livré à Satan. » Ce fut aussi pendant cette période que se développa la doctrine de la chute des anges maudits. Tantôt on crut qu'il s'agissait de démons dans ce verset mythique de la Genèse qui raconte que « les fils de Dieu » s'unirent aux filles des hommes, qu'ils trouvaient belles, et dans cette hypothèse la luxure fut considérée comme leur péché originel et leur inspiration continuelle; tantôt, et puisque cela n'expliquait pas la présence antérieure d'un mau-

vais ange dans le paradis terrestre, on reporta la chute des esprits rebelles au moment de la création. Augustin pense que, par l'effet de cette chute, leurs corps, auparavant subtils et invisibles, se sont épaissis. C'est le commencement de la croyance aux apparitions visibles du diable. Vint ensuite cette autre idée que les démons, afin de satisfaire leur luxure, profitent de la nuit pour surprendre les jeunes gens et les femmes pendant leur sommeil. De là les *succubes* et *incubes*, qui jouèrent un si grand rôle au moyen âge. Saint Victorin, d'après la légende, est vaincu par l'artifice d'un démon qui avait pris la forme d'une séduisante jeune fille égarée la nuit dans les bois. Les ordonnances des conciles, depuis le IVe siècle, enjoignent aux évêques de surveiller de près ceux de leurs diocésains qui s'adonnent aux arts magiques, inventés par le diable; il est même déjà question de femmes vicieuses qui s'imaginent qu'elles vont courir les champs pendant la nuit à la suite des déesses païennes, Diane entre autres. Seulement on ne voit encore dans ces sabbats imaginaires que des rêves suggérés par Satan à celles qui lui donnent prise par leurs penchans coupables.

Mais bientôt tout devient réel et matériel. Il n'est pas de saint qui ne voie au moins une fois le diable lui apparaître sous forme humaine; saint Martin l'a même rencontré déguisé de manière à ressembler au Christ. Le plus souvent toutefois, en sa qualité d'ange des ténèbres, il apparaît comme un homme tout noir, et c'est sous cette couleur qu'il s'échappe des temples païens et des idoles que renverse le zèle des néophytes. Enfin l'idée que l'on peut faire un pacte avec le diable pour se procurer ce que l'on désire le plus en échange de son âme surgit au VIe siècle avec la légende de saint Théophile. Celui-ci, dans un moment d'orgueil blessé, remit à Satan une abjuration signée; mais, dévoré de remords, il obtint de la vierge Marie qu'elle reprît au mauvais ange la pièce fatale (1). Ce détail d'une légende, écrite surtout dans le dessein de répandre le culte de Marie, devait avoir de graves conséquences. Le diable en effet vit augmenter bien plus encore son prestige lorsque la conversion des envahisseurs de l'empire et les missions envoyées dans les contrées qui n'en avaient jamais fait partie eurent introduit dans le sein de l'église une masse absolument ignorante et toute pénétrée encore de polythéisme. L'église et l'état, unis depuis Constantin et plus encore depuis Charlemagne, firent ce qu'ils purent pour dégrossir les esprits épais dont ils étaient les tuteurs; mais, à vrai dire, il

(1) La *Légende dorée* de Jacques de Voragine nous apprend pourquoi Satan ne se contentait pas d'une simple promesse verbale. « C'est que les chrétiens, dit-il, sont des traîtres, me promettent tout aussi longtemps qu'ils ont besoin de moi, et me plantent là pour se réconcilier avec le Christ lorsque, par mon pouvoir, ils ont obtenu ce qu'ils désiraient. »

aurait fallu que les princes temporels et spirituels fussent moins dominés eux-mêmes par les superstitions qu'ils voulaient combattre. Si quelques papes habiles purent faire entrer dans les plans de leur politique une certaine tolérance pour des coutumes et des erreurs qui semblaient indéracinables, la grande majorité des évêques et des missionnaires crurent fermement qu'ils combattaient le diable et sa séquelle en s'efforçant d'extirper le polythéisme; ils inoculèrent la même croyance à leurs convertis et prolongèrent par là bien longtemps l'existence des divinités païennes. Les bons vieux esprits de la nature champêtre eurent surtout la vie dure. La légende sacrée en recueillit beaucoup, et la mythologie comparée reconnaît un grand nombre d'anciens dieux celtes et germains dans les patrons vénérés par nos ancêtres. Bien longtemps, et sans que cela fût regardé comme une renonciation à la foi catholique, il y eut en Angleterre, en France, en Allemagne, des offrandes présentées, soit par la reconnaissance, soit par la crainte, aux esprits des champs et des forêts; les femmes surtout se montrèrent tenaces dans leurs vieilles habitudes. Comme pourtant l'église ne cessait d'appeler démons et diables tous les êtres surhumains qui n'étaient pas saints ou anges, et que le caractère des anciens dieux n'avait après tout rien d'angélique, il s'opéra un dédoublement. Le royaume des saints s'enrichit de leurs bons côtés sous des noms nouveaux, le royaume des démons eut le reste. La croyance au diable, qui, dans les premiers siècles, avait encore quelque chose d'élevé, devint décidément grossière et stupide. C'est au commencement du moyen âge que l'on se mit à regarder certains animaux, tels que le chat, le crapaud, le rat, la souris, le chien noir, le loup, comme servant, de préférence à tous les autres, de symboles, d'auxiliaires et même de forme momentanée au diable et à ses serviteurs. On a vu de nos jours qu'ordinairement ces animaux étaient consacrés ou sacrifiés aux divinités dont les démons avaient pris la place. Des souvenirs de sacrifices humains célébrés en l'honneur des anciens dieux doivent être à la base de l'idée que Satan et ses esclaves sont friands de chair humaine. Le loup-garou, l'homme-loup qui dévore les enfans, a été successivement un dieu, un diable et un sorcier allant au sabbat sous forme de loup pour ne pas être reconnu. Nous savons tous qu'il n'y eut jamais de sorcière sans chat. Une plaie trop fréquente au sein de populations dénuées de toute habitude de propreté, la vermine, fut aussi depuis lors mise sur le compte du diable et de ses serviteurs. C'est aussi vers le même temps que la forme corporelle du diable devient quelque chose d'arrêté : c'est celle des anciens faunes et satyres, le front cornu, la bouche lippue, la peau velue, une queue, le pied fourchu du bouc ou le sabot du cheval.

Nous pourrions accumuler ici les détails semi-burlesques, semi-tragiques; nous préférons marquer les points saillans du développement de la croyance. Au moment où nous sommes arrivés, il faut l'envisager sous un nouveau jour. Chez les Juifs des derniers temps avant notre ère, Satan était devenu l'adversaire proprement dit du Messie, — chez les premiers chrétiens, l'antagoniste direct du sauveur des hommes; mais au moyen âge le Christ est au ciel, bien loin et bien haut : l'organisme vivant, immédiat, devant réaliser son royaume sur la terre, c'est l'église. Par conséquent ce sont désormais l'église et le diable qui auront affaire ensemble. La foi du charbonnier consiste à croire ce que croit l'église, et quand on demande au charbonnier ce que croit l'église, le charbonnier répond intrépidement : Ce que je crois. De même, si l'on demandait pendant cette période : Que fait le diable? on devrait répondre : Ce que l'église ne fait pas. — Et qu'est-ce que l'église ne fait pas? — Ce que fait le diable. — Et tout serait dit par là. Les sabbats, que les anciens conciles appelés à s'en occuper relèguent encore dans les régions imaginaires, sont devenus quelque chose de très réel. L'idée germanique de *féauté*, c'est-à-dire l'idée que la fidélité au suzerain est la première des vertus, comme la trahison du vassal est le plus grand des crimes, s'est introduite dans l'église, et n'a pas peu contribué à donner à tout ce qui se rapproche d'une infidélité au Christ les couleurs de la plus noire dépravation. Le sorcier du reste est aussi fidèle à son maître Satan que le bon chrétien à son suzerain céleste, et de même que chaque année les vassaux viennent rendre hommage à leur seigneur, de même les hommes-liges du diable s'empressent d'aller lui rendre un honneur pareil, tantôt à jour fixe, tantôt sur une convocation spéciale. C'est encore une transformation du mythe celte et germain de la *chasse sauvage* ou du *grand-veneur* que les courses échevelées à travers les airs des sorciers et des sorcières s'empressant au rendez-vous nocturne; mais le maître qui a donné ce rendez-vous est une sorte de dieu, et dans les grandes assemblées de la tribu diabolique on l'honore surtout en célébrant le contraire de la messe. On adore l'esprit du mal en retournant les cérémonies qui servent à glorifier le Dieu du bien. Le nom lui-même de sabbat provient de la confusion qui s'est opérée entre le culte du diable et la célébration d'un culte non catholique. Aussi l'église met-elle absolument sur le même rang le juif, l'excommunié, l'hérétique et le sorcier. Une circonstance contribua beaucoup à cette confusion. La plupart des sectes révoltées contre l'église, celle surtout qui tient une grande et lugubre place dans notre histoire nationale, l'hérésie dite albigeoise, étaient pénétrées à un haut degré du vieux levain gnostique

et manichéen. Le dualisme était le principe de leur théologie (1). De là vint l'idée que leurs assemblées religieuses, rivales de la messe, ne sont autre chose que la messe dite à l'envers, et que tel est le genre de culte que Satan préfère. Si maintenant on se rappelle avec quelle docilité l'état, au moyen âge, se laissa persuader par l'église que son premier devoir était d'exterminer les hérétiques, l'on ne trouvera plus rien de surprenant dans la rigueur des lois pénales édictées contre les prétendus sorciers.

C'est le caractère absorbant de la croyance au diable pendant le moyen âge qu'il importe de faire bien comprendre; ceux qui croient encore de nos jours à Satan auraient de la peine à se figurer jusqu'à quel point elle dominait. C'est l'idée fixe de tout le monde, surtout du XIIIe au XVe siècle, période que l'on peut signaler comme ayant marqué l'apogée de cette superstition. Une idée fixe tend, chez ceux qui en sont obsédés, à ramener tout à elle-même. Quand, par exemple, on suit d'un peu près ceux de nos contemporains qui donnent dans le spiritisme, on est émerveillé de la fertilité de leur imagination lorsqu'il s'agit d'interpréter en faveur de leur croyance les événemens les plus insignifians et les plus indifférens par eux-mêmes. Une porte mal fermée qui s'entr'ouvre, une mouche qui décrit des arabesques dans son vol, un objet mal équilibré qui tombe, le craquement d'un meuble pendant la nuit, il n'en faut pas davantage pour les lancer à perte de vue dans les espaces. Généralisons un tel état d'esprit en substituant la foi dans les interventions continuelles du diable à l'innocente illusion de nos spiritistes, et nous nous représenterons assez bien ce qui se passait au moyen âge. Parmi les faits et les écrits sans nombre que nous pourrions citer, nous signalerons les *Révélations*, bien oubliées aujourd'hui, mais jadis très répandues de l'abbé Richeaume ou Richalmus, qui florissait vers l'an 1270 en Franconie, et qui appartenait à l'ordre de Citeaux (2). L'abbé Richeaume s'attribuait un don particulier de discernement pour apercevoir et entendre les satellites de Satan, qui d'ailleurs, à l'en croire, lutinent toujours de préférence les gens d'église et les bons chrétiens. Lui en font-ils endurer, à ce pauvre abbé, ces suppôts de l'enfer! Depuis les distractions qu'il peut avoir pendant la messe jusqu'aux nausées qui troublent trop souvent ses digestions, depuis les fausses notes des

(1) Je parle, bien entendu, des chefs et des initiés, car la multitude ne pouvait guère pénétrer le fond de la doctrine compliquée du *catharisme*. Elle n'y voyait qu'une expression vigoureuse de sa haine du clergé. De là vient une autre confusion bien fréquente de nos jours encore entre les vaudois, purs de tout dualisme, et les albigeois, dont le dualisme était la croyance en quelque sorte officielle.

(2) *Liber revelationum de insidiis et versutiis dæmonum adversus homines.*

chantres officians jusqu'aux accès de toux qui interrompent ses discours, toutes les contrariétés qui lui arrivent sont œuvres démoniaques. « Par exemple, dit-il au novice qui lui donne la réplique, lorsque je m'assieds pour faire une lecture spirituelle, les diables font que l'envie de dormir me prend. Alors j'ai pour coutume de sortir les mains hors de mes manches pour qu'elles deviennent froides; mais ils me piquent sous mes habits à la façon d'une puce, et attirent ma main à l'endroit piqué, de sorte qu'elle se réchauffe, et que ma lecture redevient nonchalante. » Ils aiment à enlaidir les hommes. A celui-ci ils font un nez rugueux, à celui-là des lèvres fendues. S'aperçoivent-ils qu'un homme aime à fermer décemment les lèvres, ils rendent la lèvre inférieure pendante. « Tiens, dit-il à son novice, regarde cette lèvre : voilà vingt ans qu'un diablotin s'y tient accroché, uniquement pour qu'elle pende. » Et cela continue sur ce ton. Quand le novice lui demande s'il y a beaucoup de démons qui fassent ainsi la guerre aux hommes, l'abbé Richeaume lui répond que chacun de nous est entouré d'autant de démons qu'un homme plongé dans la mer a d'eau tout autour de son corps. Heureusement le signe de la croix suffit le plus souvent pour déjouer leur malice, mais pas toujours, car ils connaissent bien le cœur humain et savent le prendre par ses faibles. Un jour que l'abbé faisait ramasser par ses moines des pierres pour édifier un mur, il entendit très distinctement un jeune diable, caché sous les pierres, qui s'écriait : « Quel pénible travail ! » Et il ne disait cela que pour inspirer aux moines l'envie de se plaindre de la corvée qui leur était imposée. Au signe de la croix, il est souvent utile d'ajouter l'effet de l'eau bénite et du sel. Les démons ne peuvent pas souffrir le sel. « Quand je suis à table et que le diable m'a ôté l'appétit, dès que j'ai goûté un peu de sel, l'appétit me revient; un peu après, il disparaît encore, je reprends du sel, et de nouveau j'ai faim. » Dans les cent trente chapitres dont se composent ses *Révélations*, l'abbé Richeaume ne fait guère autre chose que de soumettre ainsi à son idée fixe les circonstances les plus triviales de la vie domestique et surtout de la vie de couvent; mais la popularité dont jouit ce livre, qui parut après sa mort, prouve qu'il avait simplement abondé dans le sens de ses contemporains. On pourrait trouver d'innombrables parallèles dans la littérature du temps. La *Légende dorée* de Jacques de Voragine, l'un des livres les plus lus au moyen âge, peut en donner une idée suffisante.

Cette préoccupation perpétuelle du diable eut deux conséquences également logiques, bien que d'un caractère très opposé. Elle eut tout à la fois son côté comique et son côté sombre. A force de voir Satan partout, on avait fini par se familiariser avec lui, et par une sorte de protestation inconsciente de l'esprit contre les monstres

imaginaires créés par la doctrine traditionnelle, on s'était enhardi au point d'en prendre souvent à son aise avec sa majesté cornue. Les légendes le montraient toujours si misérablement attrapé par la sagacité des saints et des bons prêtres, que sa réputation d'astuce faisait lentement place à une renommée toute contraire. On en était venu à croire qu'il n'était pas impossible de spéculer sur la sottise du diable. Par exemple n'avait-il pas eu la naïveté de fournir à des architectes dans l'embarras des plans de construction superbes pour les cathédrales d'Aix-la-Chapelle et de Cologne? Il est vrai qu'à Aix il avait exigé en récompense l'âme de la première personne qui entrerait dans l'église, et à Cologne celle de l'architecte lui-même; mais il avait trouvé plus fin que lui. A Aix, on fit entrer une louve à coups de pique dans l'église récemment achevée; à Cologne, l'architecte, déjà en possession du plan promis, au lieu de remettre à Satan une traite en due forme sur son âme, tire brusquement de dessous sa robe un ossement des onze mille vierges et le brandit au nez du diable, qui décampe en poussant mille jurons. On sait quel rôle de premier ordre lui est assigné dans le théâtre religieux du moyen âge. La rédemption passait encore dans l'imagination populaire pour une ruse divine saintement jouée aux dépens de l'ennemi des hommes. Il était donc naturel d'imaginer une foule d'autres cas où Satan était pris dans ses propres filets. Quels rires ces déconvenues excitaient chez le bon peuple! A mille indices, on serait tenté de croire qu'il était devenu le personnage, sinon le plus sympathique, du moins le plus goûté des mystères. Les autres avaient leur rôle tout tracé par la tradition; avec lui, on pouvait espérer de l'imprévu. Aussi pendant longtemps le voit-on représenter l'élément comique du drame religieux. Son caractère, moitié jocrisse, moitié gouailleur, se prête à tout. En France, où l'on a toujours aimé à soumettre le théâtre à des règles précises, il y eut un genre de pièces populaires qu'on appelait les *diableries,* mascarades grossières et souvent obscènes dans lesquelles devaient se démener au moins quatre diables. De là vient, paraît-il, l'expression *faire le diable à quatre.* En Allemagne aussi, le diable devient plaisant sur la scène. Il existe un vieux mystère saxon de de la passion où Satan répète comme un écho moqueur les dernières paroles de Judas qui se pend; puis, lorsque, selon la tradition sacrée, les entrailles du traître se sont répandues, il les ramasse dans un panier, et chante, en les emportant, une ariette appropriée à la circonstance.

Cela n'empêchait pourtant pas d'avoir le plus souvent une peur atroce du diable. Au théâtre, pendant le moyen âge, on était en quelque sorte à l'église. Là, rien ne défendait de berner à plaisir l'être détesté dont les maléfices étaient impuissans contre les ac-

teurs des saintes représentations; mais on ne pouvait passer sa vie à écouter les mystères, et les réalités quotidiennes ne tardaient pas à lui rendre tout son prestige. Naturellement le nombre des individus soupçonnés d'un commerce quelconque avec Satan devait être énorme. C'était la première idée qui vînt à l'esprit de quiconque ne savait comment expliquer le succès d'un adversaire ou la réussite d'une entreprise audacieuse. Enguerrand de Marigny, les templiers, notre pauvre Jeanne Darc, bien d'autres illustres victimes des haines politiques, furent convaincus de sorcellerie. Des papes eux-mêmes, tels que Jean XXII, Grégoire VII, Clément V, encoururent le même soupçon. A la même époque, on voit paraître l'idée que les pactes conclus avec le diable sont signés du sang du sorcier, afin qu'il soit bien stipulé que sa personne, sa vie entière appartient désormais au maître infernal. En même temps ressuscite une vieille superstition italienne qui consiste à faire périr ceux que l'on hait en mutilant ou en perçant des figurines de cire ensorcelées, faites à l'image de la personne désignée. Il y eut des conciles tout exprès pour sévir contre la sorcellerie que l'on croyait répandue partout. Le pape Jean XXII, accusé lui-même de sorcellerie, énonce dans une bulle de l'an 1317 la douleur amère que lui causent les pactes conclus avec le démon par ses médecins et ses courtisans, qui entraînent d'autres hommes dans le même commerce impie. A partir du XIIIe siècle, on poursuivit le crime de sorcellerie à l'égal des plus grands forfaits, et l'ignorance populaire ne fut que trop disposée à fournir des alimens au zèle des inquisiteurs. Toulouse vit brûler la première sorcière, Angela de Labarète, dame noble, âgée de cinquante-six ans, qui fit partie en cette qualité spéciale du grand auto-da-fé qui eut lieu dans cette ville en 1275. A Carcassonne, de 1320 à 1350, on signale plus de quatre cents exécutions pour crime de sorcellerie. Cependant ces sanglantes horreurs avaient encore au XIVe siècle un caractère local; mais en 1484 un acte du pape Innocent VIII étendit à la chrétienté tout entière cette terrible procédure. Alors commença par toute l'Europe catholique la lugubre chasse aux sorciers qui marque le paroxysme de la la croyance au diable, qui la concentre et la condense pendant plus de trois siècles, et qui, succombant à la fin sous la réprobation de la conscience moderne, devait emporter avec elle la foi dont elle était issue.

III.

Au XVe siècle, une détente momentanée du fanatisme orthodoxe rendait la tâche des inquisiteurs assez difficile en ce qui concernait l'hérésie proprement dite. Il semble qu'aux bords du Rhin comme

en France on commençait à se lasser du vampire insatiable qui menaçait tout le monde et ne guérissait aucun des maux de l'église, qui se l'était appliqué comme un remède héroïque. La foi en l'église elle-même, comme institution parfaite et infaillible, périclitait, et les inquisiteurs se plaignaient au saint-siége des difficultés croissantes que leur opposaient les pouvoirs et les clergés locaux; mais ceux-là mêmes qui doutaient de l'église ou qui penchaient vers la tolérance des opinions religieuses n'entendaient pas qu'on laissât un libre cours aux maléfices du diable et de ses agens. C'est alors que parut la fameuse bulle *Summis desiderantes*, par laquelle Innocent VIII ajoutait aux pouvoirs des officiers de l'inquisition celui de poursuivre les auteurs de sortiléges et de leur appliquer les règles qui jusqu'alors n'avaient frappé que la *depravatio hæretica.* Longue est la liste des maléfices énumérés par la bulle pontificale, depuis les tempêtes et les dévastations des moissons jusqu'aux sorts jetés sur les hommes et les femmes pour les empêcher de perpétuer l'espèce humaine. Armés de cette bulle qui fulminait contre les récalcitrans les peines les plus sévères, qui fut confirmée par d'autres offices de même origine et de même tendance, les inquisiteurs Henri Institoris et Jacob Sprenger rédigèrent ce *Marteau des sorcières,* — *Malleus maleficarum,* — qui fut longtemps pour toute l'Europe le code classique de la procédure à suivre contre les individus soupçonnés de sorcellerie. Ce livre reçut la sanction pontificale, l'approbation de l'empereur Maximilien et celle de la faculté théologique de Cologne. La lecture de ce pesant et ennuyeux traité ne tarde pas à donner le frisson. Cette étude prolongée du faux tenu pour vrai, ces sophismes perpétuels, la pédantesque naïveté avec laquelle les auteurs ressassent tout ce qui peut donner une ombre de vraisemblance à leurs mauvais rêves, la froide cruauté qui dicte leurs procédés et leurs arrêts, tout remplirait le lecteur moderne de répulsion, s'il n'avait le devoir de traduire à la barre de l'histoire l'une des aberrations les plus lamentables qui aient faussé la conscience de l'humanité. On trouve réponse à tout dans cet affreux grimoire. On y voit pourquoi le diable (1) donne à ses serviteurs le pouvoir de se changer *reali transformatione et essentialiter* en loups et autres bêtes dangereuses, pourquoi c'est une hérésie que de nier la sorcellerie, comment les incubes et succubes s'y prennent pour en venir à leurs fins, *quomodo procreent,* pourquoi l'on n'a jamais vu tant de sorciers qu'au temps présent, pourquoi David chassait déjà le démon tourmenteur de Saül en lui montrant sa harpe, qui ressemblait à une croix, etc. S'il y a plus de sorcières que de sorciers,

(1) Les auteurs enseignent gravement que le mot *diabolus* vient de *dia* ou *duo,* et de *bolus, quod est marcellus,* parce que le diable, disent-ils, tue deux choses, *scilicet corpus et animam.*

c'est que les femmes sont plus crédules que les hommes aux promesses de Satan, c'est que la *fluidité* de leur tempérament les rend plus aptes à recevoir des révélations, c'est enfin que les femmes, étant les plus faibles, ont volontiers recours aux moyens surnaturels pour satisfaire leurs vengeances ou leur sensualité. Toute sorte de recettes sont recommandées aux personnes sages pour se garantir des sorts qu'on peut leur jeter. Le signe de la croix, l'eau bénite, l'usage judicieux du sel et du nom de la sainte Trinité constituent les principaux exorcismes. Le son des cloches est aussi regardé comme un préservatif d'une grande énergie, et c'est pourquoi il est bon de les faire sonner pendant les orages, car, en chassant les démons qui ne peuvent supporter ce son sacré, elles les empêchent de continuer leur œuvre de perturbation. Cette superstitieuse coutume, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, dénote clairement la confusion des démons de l'église et des anciennes divinités des tempêtes et du tonnerre.

Ce qui surtout commande l'attention, c'est la procédure criminelle développée par les auteurs, et qui fit loi partout. Elle est exactement calquée sur celle que l'inquisition avait instituée contre les hérétiques. La sorcellerie, provenant d'un pacte avec le diable, supposant l'abjuration du vœu baptismal, est une espèce d'apostasie, une hérésie au premier chef. Les dénonciations sans preuve sont admises. Il suffit même que le bruit public avertisse le juge pour que celui-ci instruise. Sont admis à déposer tous ceux qui se présentent, même les infâmes, même les ennemis personnels de la sorcière. Les débats doivent être sommaires et autant que possible allégés des formalités inutiles. L'accusée doit être minutieusement interrogée jusqu'à ce que l'on trouve dans les particularités de sa vie de quoi fortifier les soupçons qui pèsent sur elle. Le juge n'est pas tenu de lui nommer ses dénonciateurs. Elle peut avoir un défenseur, qui n'en saura pas plus qu'elle, et qui devra se borner à la défense de la personne incriminée, mais non de ses actes criminels; autrement le défenseur serait suspect à son tour. L'aveu de la coupable doit être obtenu par la torture, ainsi que la déclaration de toutes les circonstances relatives à son forfait. Toutefois on peut lui promettre la vie sauve, quitte à ne pas tenir cette promesse (cela est textuellement énoncé), si à cette condition les aveux sont complets et prompts. La torture est continuée de trois en trois jours, et le juge doit prendre toutes les précautions voulues pour que l'effet des tortures ne soit pas neutralisé par quelque charme caché dans quelque endroit secret du corps de l'accusée. Il doit même éviter de la regarder en face, car on a vu des sorcières douées par le diable d'un pouvoir tel que le juge dont elles avaient pu rencontrer le regard de face ne se sentait plus la force de les condamner.

Quand enfin elle est bien et dûment convaincue, elle est livrée au bras séculier, qui doit la mener à la mort... *sans phrase.*

Il est facile de voir par ce bref aperçu que les malheureuses qui tombaient sous les griffes de ce terrible tribunal n'avaient qu'à laisser l'espérance à la porte de leur prison. Rien de plus désolant que la revue attentive des procès en sorcellerie. Les femmes sont toujours, comme l'expliquent doctement les inquisiteurs, en majorité. Les haines, les jalousies, les vengeances, surtout les soupçons inspirés par la misère et l'ignorance pouvaient se donner libre carrière, et n'y manquèrent point. Souvent aussi de malheureuses femmes furent les victimes de leur propre imagination, surexcitée par un tempérament hystérique ou par la terreur de l'enfer éternel. Ceux qui de nos jours ont pu examiner de près les cas de *mania religiosa* savent avec quelle facilité les femmes surtout se croient l'objet de la réprobation céleste et fatalement vouées au pouvoir du diable. Toutes ces infortunées, que nous traitons aujourd'hui avec une extrême douceur dans des institutions spéciales, durent passer pour des possédées ou des sorcières, et ce qui est affreux, c'est que beaucoup crurent sérieusement l'être. Beaucoup racontèrent qu'elles avaient en effet été au sabbat, qu'elles s'y étaient livrées aux plus ignobles débauches. Combien de pareils aveux aggravaient ensuite la position de celles qui niaient avec la fermeté de l'innocence les turpitudes dont elles étaient accusées! La torture était là pour leur arracher ce qu'elles refusaient de dire, et ainsi s'enracinait dans l'esprit de juges, même relativement humains et équitables, la conviction qu'en outre des crimes commis par les moyens naturels il y avait toute une série de forfaits d'autant plus redoutables que leur origine était surnaturelle. Comment déployer trop de rigueur contre de pareils coupables?

Dans la seule année 1485 et dans le seul district de Worms, 85 sorcières furent livrées aux flammes. A Genève, à Bâle, à Hambourg, à Ratisbonne, à Vienne, dans une foule d'autres villes, il y eut des exécutions du même genre. A Hambourg, entre autres, on brûla vif un médecin qui avait sauvé une femme en couches abandonnée par la sage-femme. L'an 1523, en Italie et après une nouvelle bulle contre la sorcellerie lancée par le pape Adrien VI, le seul diocèse de Côme vit brûler plus de cent sorcières. En Espagne, ce fut pis encore : en 1527, deux petites filles de neuf à onze ans dénoncèrent une masse de sorcières qu'elles prétendaient reconnaître à un signe dans l'œil gauche. En Angleterre et en Écosse, la politique s'en mêla; Marie Stuart était particulièrement animée contre les sorciers. En France, le parlement de Paris avait eu l'heureuse idée en 1390 d'enlever cette sorte d'affaires au for ecclésiastique, et sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII il n'y eut presque

pas de condamnation du chef de sorcellerie; mais depuis François Ier et surtout depuis Henri II le fléau reparut. Un homme d'une réelle valeur à d'autres égards, mais littéralement fou sur l'article des sorciers, Jean Bodin, communiqua sa folie à toutes les classes de la nation. Son contemporain et disciple Boguet imprime tout au long que la France fourmille de sorciers et de sorcières. « Ils multiplient en terre, dit-il, comme chenilles en nos jardins... Je désireroys qu'ils fussent tous mys en un seul corps pour les faire brusler tout à une fois en un seul feu. » La Savoie, la Flandre, les montagnes du Jura, la Lorraine, le Béarn, la Provence, presque toutes nos provinces virent se consommer d'effroyables hécatombes. Au XVIIe siècle, la fièvre démoniaque se ralentit, mais non sans recrudescences partielles dont le plus souvent des couvens de nonnes hystériques étaient les ardens foyers. Tout le monde connaît les épouvantables histoires des prêtres Gaufridy et Urbain Grandier. En Allemagne, surtout dans la partie méridionale, les supplices de sorciers furent encore plus fréquens. Il est telle insignifiante principauté dans laquelle 242 personnes au moins furent brûlées de l'an 1640 à 1651. Détail qui fait frémir! on voit dans les actes officiels de ces supplices que, parmi les exécutés, il y eut des enfans d'un à six ans! En 1697, le juge en sorcellerie Nicolas Remy se vantait d'avoir fait brûler 900 personnes en quinze ans. Il paraît même que c'est aux procès de sorciers que l'Allemagne dut l'introduction de la torture comme moyen juridique ordinaire de découvrir la vérité. M. Roskoff a reproduit un catalogue des exécutions de sorciers et de sorcières dans la ville épiscopale de Würzbourg en Bavière jusqu'en 1629 (1), en tout 31 exécutions, sans compter quelques autres que les auteurs du catalogue n'ont pas regardées comme assez importantes pour être mentionnées. Le nombre des suppliciés, à chacune de ces exécutions, varie de 2 à 7. Beaucoup ne sont indiquées que par un surnom : « *la grosse Bossue,* » *l'Amoureuse,* » *le Gardien du pont,* » *la vieille Charcutière,* » etc. On y trouve toutes les professions et tous les rangs, des acteurs, des ouvriers, des jongleurs, des filles de la ville et de la campagne, de riches bourgeois, des nobles, des étudians, même des magistrats, ainsi qu'un assez grand nombre de prêtres. Plusieurs sont simplement notés : « un étranger, une étrangère. » Çà et là le rédacteur joint au nom de la personne condamnée son âge et une courte notice. Ainsi nous remarquons parmi les victimes de la vingtième exécution « Babelin, la plus jolie fille de Würzbourg, » « un étudiant qui savait parler toute sorte de langues, qui était un excellent musicien *vocaliter et instrumenta-*

(1) En 1659, le nombre des exécutés pour sorcellerie se montait dans ce diocèse à 900; l'évêché voisin de Bamberg en avait vu brûler au moins 600.

liter, » « le directeur de l'hôpital, homme fort savant. » On trouve aussi dans ce lugubre catalogue la navrante mention d'enfans brûlés comme sorciers, ici une petite fille de neuf à dix ans avec sa petite sœur, plus jeune encore (leur mère fut brûlée peu après), des garçons de dix et de douze ans, une jeune fille de quinze, deux enfans de l'hôpital, le petit garçon d'un conseiller... La plume tombe des mains quand il faut retracer de pareilles monstruosités. Ceux qui veulent doter la catholicité du dogme de l'infaillibilité des papes entendront-ils, avant d'émettre leur vote, ce que disent devant l'histoire et devant Dieu les cris des pauvres innocens jetés au feu par les bulles pontificales?

Cependant le XVIIe siècle vit diminuer de plus en plus les procès et surtout les supplices de sorciers. Louis XIV, dans une de ses bonnes heures, adoucit notablement, en 1675, les rigueurs de cette législation spéciale. Encore dut-il essuyer pour cela les remontrances unanimes du parlement de Rouen, qui crut que la société était perdue, si l'on se bornait à condamner les sorciers à la réclusion perpétuelle. Le fait est que la croyance aux sorciers était encore assez répandue pour que de temps à autre, même pendant tout le XVIIIe siècle, il y eût encore des exécutions isolées. L'une des dernières et des plus retentissantes fut celle de la supérieure du cloître d'Unterzell, près de Würzbourg, Renata Sœnger (1749). A Landshut, en Bavière, l'an 1756, on fit encore mourir une jeune fille de treize ans convaincue d'avoir mené un commerce impur avec le diable. Séville en 1781, Glaris en 1783, virent les deux derniers exemples connus de cette fatale démence.

IV.

On s'est quelquefois fait une arme contre le christianisme de ces sanglantes horreurs, dues en dernière analyse, disait-on, à une croyance que le christianisme seul avait inoculée à des populations qui l'eussent toujours ignorée sans lui. Ce point de vue est superficiel et pèche par son inexactitude historique. Le premier et vrai coupable, c'est le point de vue dualiste, qui est bien antérieur au christianisme et qui lui a survécu. L'antiquité païenne eut ses nécromans, ses magiciens, ses vieilles stryges, *lamiæ* et *veneficæ*, qu'on ne redoutait pas moins que nos sorcières. Nous avons montré que le dualisme est inhérent à toutes les religions de la nature; que, parvenues à leur développement complet, ces religions aboutissent, comme en Perse, dans l'Inde et même dans les dernières évolutions du paganisme gréco-romain, à une conception éminemment dualiste des forces ou des divinités qui dirigent le cours des choses; que le Satan juif doit, non son origine personnelle, mais sa

croissance et sa dépravation totale à son contact avec l'Ahriman persan; que le Satan chrétien a hérité à son tour, lui et ses démons, de ce que les divinités vaincues avaient de plus mauvais dans leur caractère et de plus effrayant dans leurs formes symboliques. En réalité, le diable du moyen âge est à la fois païen, juif et chrétien. Il est chrétien parce que son domaine proprement dit est le mal moral, les maux physiques dont il est l'auteur n'arrivant qu'en suite de son désir passionné de corrompre les âmes, et celles-ci ne se donnant à lui que dans des intentions coupables. Il est juif en ce sens que son pouvoir, quelque grand qu'il soit, ne saurait dépasser les limites qu'il a plu à la toute-puissance divine de lui tracer. Enfin il est païen par tout ce qu'il conserve des anciennes croyances polythéistes. On a le droit de regarder la foi aux démons, telle qu'elle est sortie du moyen âge, comme la revanche du paganisme, ou, si l'on veut, comme le résidu non absorbé du vieux polythéisme se perpétuant sous d'autres formes.

Ce qui prolongea le règne de Satan et de ses démons, ce ne fut pas seulement l'autorité de l'église, ce fut surtout l'état d'esprit que décèlent jusqu'à une époque rapprochée de la nôtre les travaux à prétention scientifique de toute la période antérieure à Bacon et à Descartes. La connaissance réelle de la nature était nulle, le sentiment de l'inviolabilité de ses lois encore à naître. L'alchimie, l'astrologie, la médecine du temps, versaient régulièrement dans la magie; elles croyaient, tout aussi bien que la théologie contemporaine, aux forces occultes, aux talismans, au pouvoir des paroles, aux transmutations impossibles; même après la renaissance quel fatras mystique et superstitieux que les doctrines physiologiques de Cardan, de Paracelse, de van Helmont! Il faut bien que l'état général des esprits, déterminé en grande partie par l'église, je le reconnais, mais par l'église subissant elle-même l'influence des idées régnantes, ait été la cause proprement dite de cette longue série de sottises et d'abominations qui constitue l'histoire du diable au moyen âge et dans les temps modernes. La preuve en est que, dans un temps et dans des pays où l'église était encore très puissante et très peu endurante, on vit la croyance au diable baisser, pâlir, se retirer de la vie réelle, subir des assauts réitérés, tomber lentement dans le ridicule sans qu'aucune persécution notable ait signalé ce très grave changement dans les idées de l'Europe éclairée. Les vieux contes prétendaient que les sabbats les plus tumultueux s'évanouissent comme une fumée au lever du soleil; en vérité, les vieux contes ne savaient pas jusqu'à quel point l'avenir devait leur donner raison.

Les deux grands faits qui, en modifiant profondément l'état gé-

néral des esprits, ont amené cette irrémédiable décadence, furent l'influence indirecte de la réforme et les progrès de la science rationnelle. On s'étonnera peut-être de voir mentionner ici la réforme. Les réformateurs du XVIe siècle ne combattirent nullement la foi au diable. Luther lui-même y tenait beaucoup, et la plupart de ses amis aussi. Calvin dut à une certaine sécheresse d'esprit, à sa défiance de tout ce qui laissait trop de jeu à l'imagination, de rester toujours très sobre en parlant d'un sujet qui faisait délirer les meilleures têtes; mais il n'en partagea pas moins les idées communes sur Satan, son pouvoir, et les énonça plus d'une fois. Aussi parlons-nous d'une influence indirecte, qui n'en fut pas moins très forte. Ce qui dans les populations qui adoptèrent la réforme porta un premier coup, et un coup très sensible, à sa majesté infernale, ce fut qu'en vertu même des principes proclamés on n'en eut plus peur du tout. L'idée si énergique chez les protestans du XVIe siècle de la souveraineté absolue de Dieu, cette idée qu'ils poussent jusqu'au paradoxe de la prédestination, les amena bien vite à ne plus voir dans Satan qu'un instrument de la volonté divine, dans ses agissemens que des moyens dont il plaisait à Dieu de se servir pour réaliser ses desseins secrets. En vertu de sa foi, le chrétien n'avait plus qu'à mépriser l'ange rebelle, totalement impuissant contre les élus. On sait comment Luther le reçut lors de la visite qu'il vint lui faire à la Wartbourg (1). La simplification du culte et la négation des pouvoirs surnaturels délégués au clergé contribuèrent aussi beaucoup à dissiper le cauchemar dans l'esprit des simples. Plus d'exorcismes, ni au baptême, ni dans les cas supposés de possession démoniaque; plus de ces mises en scène qui terrifiaient les imaginations, où le prêtre, brandissant le goupillon, se battait à coups d'eau bénite avec le démon, qui ripostait par d'affreux blasphèmes. Personne désormais ne croit plus aux incubes ni aux succubes. S'il est encore çà et là question de personnes possédées, la prière et l'exhortation morale sont les seuls remèdes pratiqués, et bientôt rien n'est plus rare que d'entendre parler de démoniaques au sein de ces populations. L'idée que les miracles racontés dans la Bible sont les seuls vrais, toute illogique qu'elle soit, n'en fait pas moins qu'on s'habitue à vivre tous les jours sans en espérer comme sans en craindre. Or les miracles du diable sont les premiers à souffrir de ce commencement de décadence de la croyance au surnaturel. Satan redevient donc purement ce qu'il était au Ier siècle, et même moins encore, un esprit tentateur, invisible, impalpable, dont il faut re-

(1) Comparez dans le même ordre d'idées les fortes expressions du catéchisme de Calvin, *Dim.* IV.

pousser les suggestions, et dont la régénération morale seule délivre, mais délivre à coup sûr. On ne sait même plus lui conserver son vieux rôle dans le drame de la rédemption. Tout se passe maintenant entre le fidèle et son Dieu. En un mot, sans qu'on songe encore à nier l'existence et le pouvoir de Satan, tout en faisant même grand usage de son nom dans l'enseignement populaire et la prédication, la réforme le relègue lentement dans une sphère abstraite, idéale, sans relation bien claire avec la vie réelle. On le considérerait uniquement comme une personnification commode de la puissance du mal moral dans le monde, qu'il n'y aurait rien de changé dans la piété protestante (1). Le catholicisme français dans sa plus belle période, c'est-à-dire au XVIIe siècle, subissant bien plus qu'on ne s'en doute l'influence de la réforme, présente un caractère tout semblable. Avec quelle sobriété ses plus illustres représentans, Bossuet, Fénelon, des prédicateurs même tels que Bourdaloue, traitent cette partie de la doctrine catholique! Le bon goût chez eux tient lieu de rationalisme, et qui s'étonne en les lisant qu'un Louis XIV, qui pourtant n'était pas tendre dès qu'il s'agissait de religion, ait pu se montrer sceptique en fait de sorcellerie et moins superstitieux que messieurs de Rouen?

Même au temps de la plus grande ignorance, il y avait eu des sceptiques à propos des sorciers et des sorcières. La loi lombarde, par une exception remarquable, avait interdit les poursuites contre les *masques* (c'est ainsi qu'on appelait les sorciers en Italie). Un roi de Hongrie, du XIe siècle, avait déclaré qu'il n'en fallait pas faire mention, par la simple raison qu'il n'y en avait pas. Un archevêque de Lyon, Agobard, avait rangé la croyance aux sabbats parmi les absurdités léguées par le paganisme aux ignorans. *Le Marteau des sorcières* devait certainement avoir en vue des adversaires qui niaient la sorcellerie et même l'intervention du diable dans les affaires humaines, lorsqu'il démontrait l'une et l'autre à grand renfort d'argumens scolastiques. A l'époque où les condamnations pour crime de *convenant* avec le diable étaient le plus fréquentes, il y eut un brave jésuite, du nom de Spee, chez qui le sens de l'humanité prévalut contre l'esprit de son ordre. Chargé de la direction des âmes en Franconie, il avait dû accompagner au bûcher, dans l'espace de quelques années, plus de deux cents prétendus sorciers. Un jour l'archevêque de Mayence, Philippe de Schœnborn, lui avait

(1) On peut trouver la confirmation de ce que nous avançons ici dans deux faits bien connus, quoique d'un ordre très différent. Le premier, c'est la conduite du médecin protestant Duncan dans l'affaire d'Urbain Grandier; le second, c'est la transformation poétique de Satan sous la plume de Milton dans un milieu et dans un temps de rigoureuse orthodoxie.

demandé pourquoi ses cheveux grisonnaient déjà, bien qu'il eût trente ans à peine. « De douleur, avait-il répondu, à cause de tant de sorciers que j'ai dû préparer à la mort et dont aucun n'était coupable. » C'est de lui que provient une *Cautio criminalis*, imprimée sans nom d'auteur en 1631, et qui, sans nier la sorcellerie ni même la légitimité des peines légales édictées contre elle, adjure les inquisiteurs et les magistrats de multiplier les précautions pour ne pas condamner tant d'innocens au dernier supplice. Avant lui, un médecin protestant, Jean Weier, attaché à la personne du duc Guillaume de Clèves, avait écrit dans le même sens un ouvrage fort savant pour l'époque, fruit de lointains voyages et d'observations nombreuses, dans lequel, tout en admettant la réalité de la magie, il niait la sorcellerie proprement dite, et accusait violemment le clergé d'entretenir les superstitions populaires en faisant croire aux bonnes gens que les maux dont il ne pouvait les délivrer avaient pour auteurs des sorciers vendus au diable. Il y avait du courage à tenir de tels propos en ce temps-là. Se poser en défenseur des sorciers, c'était s'exposer à être accusé soi-même de sorcellerie, et les exemples ne sont pas rares dans ces tristes annales de juges et de prêtres victimes de leur humanité ou de leur équité, c'est-à-dire condamnés et brûlés avec ceux qu'ils avaient essayé de sauver. Le médecin français Gabriel Naudé entreprit dans le même cours d'idées son *Apologie des hommes accusés de magie* (1669); mais les causes dont nous avons écrit la lente influence n'avaient pas encore transformé les esprits de telle sorte qu'ils fussent capables de s'émanciper du diable. Il fallait d'une part une démolition radicale de l'édifice, et de l'autre une justification religieuse de cette destruction. Là comme ailleurs, le progrès ne pouvait s'opérer d'une manière puissante qu'à la condition d'ajouter aux argumens de l'ordre purement rationnel la sanction du sentiment religieux. Autrement l'opinion générale se divise en deux camps qui se font mutuellement échec, et restent à se menacer du regard sans avancer d'un pas. Ce qui était venu de l'église devait s'en aller par l'église. L'honneur d'avoir porté un coup décisif à la superstition diabolique revient au pasteur hollandais Balthazar Bakker, qui s'avança dans la lice, non plus seulement au nom du bon sens ou de l'humanité, mais en théologien, et publia son fameux livre intitulé *le Monde enchanté* (1691-1693). Quatre mille exemplaires écoulés en deux mois, la rapide traduction de ce gros ouvrage dans toutes les langues de l'Europe, les controverses ardentes qu'il suscita et auxquelles il a seul survécu dans la mémoire de la postérité, tout cela montre jusqu'à quel point ce livre fit époque.

Assurément les démonstrations du théologien hollandais n'au-

raient pas toutes la même valeur à nos yeux. Par exemple, n'osant encore s'émanciper de l'Écriture, considérée par lui comme une autorité infaillible, il tord et retord les textes pour en éliminer la doctrine d'un diable personnel se mêlant aux actions et aux pensées des hommes. Cependant il rend attentif à bien des détails non remarqués avant lui, et dont il résulte que l'enseignement biblique sur le diable n'est ni fixe, ni un, ni conforme aux opinions du moyen âge. Il soumet à une critique impitoyable tous les argumens usités pour appuyer le préjugé populaire sur des faits tirés de l'expérience. Sa discussion du procès d'Urbain Grandier et des ursulines de Loudun, qui était encore dans toutes les mémoires, dut surtout frapper ses lecteurs. Un fait comme celui-là, qu'on pouvait analyser et discuter pièces en mains, jetait une éclatante lumière sur une masse d'autres faits plus anciens, plus obscurs, auxquels en appelaient constamment les partisans du diable. Pour la première fois aussi, l'histoire universelle était mise à contribution pour exposer l'incontestable filiation des croyances polythéistes et de la croyance chrétienne aux démons. Tout l'esprit du livre se condense dans ces aphorismes de la fin : « Il n'y a de sorcellerie que là où l'on y croit; n'y croyez pas, et il n'y en aura plus... Débarrassez-vous de toutes ces fables surannées et niaises, mais exercez-vous dans la piété. » C'était une vraie prophétie; mais il ne fut pas donné à l'auteur de la voir réalisée. A ses opinions irrespectueuses à l'égard de Satan, il joignait le tort, alors très grave aux yeux de l'orthodoxie hollandaise, d'être zélé cartésien. Il fut donc destitué par un synode et mourut peu de temps après; mais on ne put destituer son livre, qui fit son chemin tout seul, et le fit bien. Depuis lors en effet la cause du diable peut être considérée comme perdue dans la théologie scientifique. Les progrès de l'esprit humain dans la connaissance de la nature et la philosophie moderne firent le reste.

L'esprit scientifique, tel qu'il s'est constitué depuis Bacon et Descartes, ne souffre plus ces conclusions hâtives qui emportaient avec tant d'aisance l'assentiment des siècles où dominait l'imagination, où la promptitude que mettait l'homme à se prononcer sur les sujets les plus obscurs était en raison directe de son ignorance. La méthode expérimentale, qui est la seule véritable, procure autant de solidité aux thèses qu'elle vérifie, qu'elle inspire de défiance contre tout ce qui sort de son champ d'examen. Sans doute il est des vérités nécessaires que nous ne pouvons faire passer au creuset de l'expérience; du moins elles rachètent cet inconvénient par leur connexion étroite avec notre nature, notre vie, notre conscience. Si, par exemple, on pouvait dire que la croyance au diable se recommande par sa haute utilité morale, qu'elle améliore ceux

qui la partagent, qu'elle élève les caractères en les rendant plus chastes, plus courageux, plus dévoués, il y aurait encore des motifs d'un ordre respectable pour tâcher de la sauver des attaques formidables de la raison moderne; mais c'est tout le contraire qui arrive. La croyance au diable tend nécessairement à émousser le sentiment de la responsabilité individuelle. Si je fais le mal, non parce que je suis mauvais, mais parce qu'un autre m'y a poussé avec un pouvoir supérieur à ma volonté propre, ma culpabilité est certainement amoindrie, sinon anéantie. Nous venons de voir les déplorables superstitions, les niaiseries dangereuses, les crimes horribles dont cette croyance a été si longtemps l'inspiratrice. Ce qui prouve contre la sorcellerie, dira-t-on, ne prouve pas contre un génie personnel du mal dont les hommes ont à se défendre comme d'un ennemi tournant perpétuellement autour d'eux pour les pousser au mal. Que l'on veuille pourtant réfléchir que la sorcellerie ne se détache pas comme cela du principe même dont elle est la fille. Le diable une fois posé, le sorcier en provient tout naturellement. S'il existe réellement un être personnel, en possession de pouvoirs surhumains, cherchant, comme on dit, à nous perdre moralement pour sa satisfaction privée, n'est-il pas évident que, pour mieux réussir, il tâchera d'allécher les âmes faibles en leur fournissant les moyens de se procurer ce qu'elles désirent le plus? Ce n'est pas sans motif que la croyance au diable a trouvé son épanouissement définitif dans la croyance aux sorciers, et que celle-ci, ayant succombé devant l'expérience, a dans sa ruine entraîné la croyance au diable lui-même. S'il y a vraiment un diable, il y a des sorciers, et, puisqu'il n'y a pas de sorciers, il est clair qu'il n'y a pas de diable : voilà ce que le bon sens condensé des trois derniers siècles nous autorise à conclure, et cette conclusion attendra toujours sa réfutation.

Le XVIIIe siècle eut le tort de s'imaginer qu'il suffisait de jeter du ridicule sur les croyances traditionnelles pour les détruire. Quand une croyance dont on s'est moqué quelque temps a de profondes racines dans la conscience humaine, elle survit aisément aux sarcasmes dont elle a pu être l'objet, et le temps vient où ces sarcasmes ne font plus rire, parce qu'ils froissent le sentiment intime des esprits religieux et le bon goût des esprits délicats; mais, quant au diable, le rire du XVIIIe siècle est demeuré victorieux. C'est qu'en effet le diable est ridicule. Cet être que l'on prétend si rusé, si malin, si savamment égoïste, et qui s'évertue éternellement à exercer l'ennuyeux métier de corrompre les âmes, finit par être fort sot. Regardé ainsi de près, ramené des hauteurs où la poésie et le mysticisme ont pu quelquefois le porter, mis en regard de la

réalité nue, Satan est tout bonnement stupide, et depuis qu'on a clairement senti cela, il a été impossible de lui faire l'honneur d'admettre son existence réelle. Nous aurions pu prolonger cette étude rétrospective des ouvrages qui ont continué, pendant tout le XVIIIe siècle et de nos jours encore, une controverse désormais inutile. Depuis que la constitution réelle de l'univers a dissipé les illusions qui servaient de cadre indispensable à la personne du vieux Satan, c'est-à-dire le ciel fermé, les enfers souterrains et la terre au milieu, depuis que l'on a dû reconnaître la toute-présence et la vie partout active de Dieu dans l'universalité des choses, il n'y a plus, à vrai dire, de place pour lui dans le monde. Rien de pénible et de puéril comme les efforts de quelques théologiens réactionnaires, en Allemagne et ailleurs, pour redonner une ombre de réalité au vieux fantôme sans tomber dans les grosses superstitions que décidément nos rétrogrades eux-mêmes ne peuvent plus digérer. C'est en vain qu'on cherche à lui conserver une place tant soit peu honorable dans quelques traités dogmatiques ou dans des cantiques piétistes. La partie saine du clergé et des populations hausse les épaules ou s'irrite. On permet encore à Satan d'être une expression, un type, un symbole consacré par le langage religieux, mais voilà tout. Quant à lui faire une position quelconque dans les lois, les mœurs, la vie réelle, il n'en est plus question.

Cependant n'y aurait-il absolument rien à tirer de cette longue erreur, qui tient tant de place dans l'histoire des religions et même remonte jusqu'à leurs premières origines? Faudrait-il avouer que sur ce point l'esprit humain s'est nourri pendant tant de siècles de l'absolument faux? Cela ne saurait être. Il faut de toute nécessité qu'il y ait eu quelque chose dans la nature humaine qui ait plaidé en sa faveur et maintenu à travers les générations une foi contraire à l'expérience. Je ne dirai pas, comme quelques penseurs, que c'était l'aisance avec laquelle cette doctrine du diable permettait de résoudre le problème de l'origine du mal, car le fait est qu'elle ne résolvait rien. Elle reportait dans le ciel le problème que l'on croyait insoluble sur la terre; mais qu'y gagnait-on? Ce qui bien plutôt a soutenu la foi au diable, ce qui en constitue, à vrai dire, l'éternel fondement, c'est la puissance du mal en nous et hors de nous. J'admire la singulière tranquillité d'esprit avec laquelle presque tous nos philosophes français envisagent cette question, ou plutôt l'oublient pour se répandre en phrases éloquentes sur le libre arbitre. Mettons-nous donc en face des réalités. Le fait est que le meilleur d'entre nous est à cent lieues de l'idéal qu'il se propose à lui-même, qu'il est trop faible pour le réaliser, et qu'il en convient dès qu'il est sincère. Un autre fait encore, c'est que nous sommes à chaque

instant déterminés au mal par les influences sociales qui nous entourent, et que bien peu ont l'énergie voulue pour réagir victorieusement contre les courans vicieux qui les entraînent. Il ne faut pas tomber dans l'excès des théologiens qui ont enseigné la dépravation totale de la nature humaine, quitte à lui indiquer la voie de la régénération, comme si le miracle même était capable de régénérer une nature totalement corrompue. L'observation atteste que nous sommes égoïstes, mais capables d'aimer, naturellement sensuels, mais non moins naturellement attirés par la splendeur du vrai et du bien, très imparfaits, mais perfectibles. La première condition du progrès, c'est de sentir ce qui nous manque. Pour vivre d'accord avec la conscience, il faut savoir triompher des assauts que la sensualité égoïste, la chair et le sang, le monde et ses entraînemens nous livrent à chaque instant. Voilà le pouvoir diabolique dont il faut nous émanciper. En un sens, nous pourrions dire que nous sommes tous plus ou moins possédés. L'erreur commence dès que l'on veut faire une personne de cette puissance du mal. Quand les théistes disent que Dieu est personnel, ils ne méconnaissent pas ce qu'il y a de défectueux dans la notion de personnalité empruntée à à notre nature humaine; mais comme il est impossible de concevoir un autre mode d'existence que la personnalité et l'impersonnalité, comme Dieu doit posséder toute perfection, ils disent, — faute de mieux, — qu'il est personnel parce qu'il est parfait et qu'une perfection impersonnelle est une contradiction. Le mal au contraire, qui est l'antipode du parfait, est nécessairement impersonnel. C'est contre ses pernicieuses séductions, contre ses ensorcellemens toujours funestes qu'il faut lutter pour que notre vraie personne humaine, notre personne morale, se dégage victorieuse du fumier dans lequel il faut croître. C'est à cette condition qu'elle atteint les régions pures de liberté et d'inébranlable moralité où rien qui ressemble à Satan ne peut plus troubler l'ascension vers Dieu. Voilà tout ce qui reste de la doctrine du diable, mais aussi tout ce qui importe à notre santé morale, et ce qu'il ne faut jamais oublier.

ALBERT RÉVILLE.

LA

ROUTE DE L'INDE

PAR LA VALLÉE DE L'EUPHRATE

LES EXPÉDITIONS DU GÉNÉRAL CHESNEY

Narrative of the Euphrates expedition, carried on by order of the British government, during the years 1835-1837, by general Francis Rawdon Chesney. 1 vol. in-8°. London.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Angleterre a senti la nécessité d'établir une communication directe vers l'Inde, et depuis longtemps ses hommes d'état ont dirigé leurs efforts de ce côté. Quand on songe qu'il y a trente ans, pour aller de Calcutta à Londres, il fallait plusieurs mois, et que près d'une année s'écoulait avant qu'on pût obtenir de la métropole une réponse ou les secours dont on avait besoin, on comprend si l'on devait chercher à diminuer ces délais. Dès le siècle dernier, le marquis de Wellesley avait songé à faire passer les correspondances par l'Arabie. Il avait organisé des services réguliers bi-mensuels au moyen de petits bâtimens entre Bombay et Bassora, sur le Golfe-Persique. De là, des Arabes montés sur des dromadaires portaient, à travers le désert, les dépêches à Alep, d'où elles étaient envoyées à Constantinople par des Tartares. Ce fut par cette ligne que l'Angleterre entretint ses correspondances avec l'Inde pendant sa guerre contre la France et ses campagnes contre Tippoo-Saïb. On ne sait pourquoi ce service ne fut pas continué; mais la compagnie des Indes ne perdit pas de vue le projet d'ouvrir entre l'Inde et l'Angleterre une route plus courte

que celle du cap de Bonne-Espérance, et provoqua diverses études à ce sujet.

En 1829, M. Chesney, alors capitaine, aujourd'hui général, frappé de l'importance de ce projet, entreprit de faire la reconnaissance de l'Égypte et de la Syrie pour déterminer la direction à suivre; il traversa seul l'Égypte, le désert d'Arabie, descendit l'Euphrate, revint en Angleterre par la Perse et la Turquie, et décida le gouvernement à décréter une expédition officielle pour étudier le cours de l'Euphrate et la possibilité d'y établir un service régulier de bateaux à vapeur. Comme chef de cette expédition, il fit, de 1834 à 1837, la reconnaissance complète du fleuve et des contrées riveraines; mais, malgré ses efforts, aucune suite ne fut donnée à l'entreprise.

En 1857, il sollicita sans plus de succès la concession d'un chemin de fer depuis l'embouchure de l'Oronte, sur la Méditerranée, jusqu'au Golfe-Persique, et déploya dans toutes ces circonstances une énergie, une persévérance, une activité comparables à celles que M. de Lesseps a montrées plus tard pour le percement de l'isthme de Suez. Quoique, moins heureux que lui, il ne voie pas encore la réalisation de ses projets, il peut cependant se dire qu'un jour ou l'autre ils seront mis à exécution. Le gouvernement anglais paraît du reste en sentir aujourd'hui la nécessité, car après une première publication, interrompue par divers incidens (1), des documens relatifs à ces expéditions, il vient, après plus de trente ans, de les livrer à la publicité. Outre l'intérêt qu'ils présentent en eux-mêmes comme récit de voyage, ils en ont un considérable eu égard à l'objet qu'ils ont en vue : la question est encore pendante; il est d'ailleurs toujours utile de faire connaître au monde ce que peut un homme qui, sans aucune idée de lucre, consacre sa vie entière et ses efforts au triomphe d'une entreprise utile à son pays.

I.

En 1829, le colonel Chesney (nous lui donnerons ce titre dans le récit de son expédition, bien qu'il fût alors capitaine et qu'il soit aujourd'hui général), ayant appris que la compagnie des Indes s'occupait des moyens d'ouvrir vers ces possessions une voie de

(1) Dans le principe, l'ouvrage devait comprendre tous les détails historiques, géographiques et politiques en rapport avec les intérêts engagés; mais en 1843 l'auteur fut envoyé en Chine à la tête d'un régiment d'artillerie. A son retour, en 1847, son manuscrit lui fut volé par un cocher, qui emporta sa valise avec tout ce qu'elle contenait, au moment même où il allait le porter à l'imprimerie. Cependant il se remit à l'œuvre, et en 1852 il publia deux volumes; mais, ne pouvant continuer à ses frais l'impression d'une œuvre aussi considérable, il l'interrompit, jusqu'à ce que le gouvernement, éclairé sur la valeur de ces documens, lui demandât un récit succinct de ses travaux. C'est ce livre qui est aujourd'hui entre les mains du public anglais.

communication, soit par l'Égypte, soit par la Syrie, lui proposa d'entreprendre la reconnaissance de ces pays. Il commença par l'Égypte, et, bien qu'il eût reconnu la possibilité de creuser un canal à travers l'isthme, il ne s'arrêta pas à cette idée à cause de l'énormité de la dépense qu'elle devait entraîner. A ses yeux, la voie la plus pratique consistait à remonter le Nil jusqu'au Caire, et à traverser ensuite le désert jusqu'à Suez, sur la Mer-Rouge. C'est le tracé que suivit plus tard le chemin de fer, avant qu'on lui eût fait prendre la direction d'Ismaïlia.

En quittant l'Égypte, M. Chesney parcourut le littoral de la Syrie pour recueillir différens renseignemens; il visita Jaffa, Jérusalem, le mont Thabor, le Carmel, Tibériade, Sidon, les ruines de Tyr, Beyrouth, Tripoli, Balbeck et Damas. Il résolut ensuite de traverser le désert d'Arabie jusqu'à la ville d'Annah, sur l'Euphrate, puis de descendre ce fleuve jusqu'à la mer.

L'Euphrate prend sa source dans les montagnes de la Géorgie, aux environs de Trébizonde; il décrit vers l'ouest un immense demi-cercle à travers l'Asie-Mineure, de façon à se trouver, à la hauteur de la baie d'Antioche, éloigné seulement de 140 milles (225 kilomètres) du littoral de la Méditerranée; c'est le point où il s'en rapproche le plus. Arrêté dans sa course par une rangée de rochers et de collines, il dévie de sa direction première, fait un coude prononcé vers le sud-est et va se jeter dans le Golfe-Persique, après avoir reçu à Kornah le Tigre, qui forme avec lui un angle très aigu. L'espace compris entre les deux fleuves était l'ancienne Mésopotamie, berceau de l'humanité, et remarquable par les ruines magnifiques dont il est couvert. L'Euphrate est tout entier sur le territoire turc, le Tigre l'est également sur la moitié de son cours; mais dans la partie inférieure jusqu'à la mer, et après sa réunion avec le premier, il sert de limite entre cet empire et la Perse. C'est cette contrée que M. Chesney se proposa de parcourir, sans autre recommandation qu'une lettre du sultan qu'il avait obtenue par l'entremise de l'ambassadeur d'Angleterre, sir Robert Gordon.

Le 11 décembre 1830, il se mit en route avec une caravane qui se rendait à Bagdad, monté sur un de ces chameaux légers connus dans le pays sous le nom de *deluls*, et qui sont beaucoup plus rapides que les dromadaires ou que les chameaux ordinaires. Un âne réglait la marche de la caravane, car pendant la route les chameaux ne cessent de s'écarter à droite et à gauche pour brouter le maigre gazon ou les broussailles qu'ils rencontrent. Le premier jour, la caravane n'atteignit pas encore la limite du désert, et les animaux, délivrés de leur charge, purent, pendant quelques heures avant de se coucher en cercle, paître l'herbe du voisinage. Quant aux Arabes, ils soupèrent avec quelques dattes et du pilau.

Après avoir fait une ample provision d'eau, car pendant cinq jours elle ne devait plus en rencontrer, la caravane se remit en route, et commença sa marche dans le désert. C'est une plaine monotone, parfois sablonneuse, parfois couverte d'un maigre gazon et d'un petit arbrisseau appelé *épine de chameau*, parce que c'est la seule nourriture dont ces animaux puissent se repaître dans ces lieux désolés. Les Arabes variaient la monotonie de la route par des courses à perte de vue et des simulacres de petite guerre; ils sont en général bien montés et armés de lances faites en bambou léger, de huit pieds de long, terminées à la partie inférieure par une pointe qui sert à les planter dans le sol, à la partie supérieure par un fer au-dessous duquel flotte une touffe de plumes d'autruche noires ou blanches. Le danger le plus à redouter dans cette contrée, ce sont les attaques des Aniza, tribu importante qui parcourt le désert et pille les voyageurs; aussi, pour éviter d'attirer leur attention, la caravane dut-elle s'abstenir le soir d'allumer du feu. La provision d'eau tirant à sa fin au bout du quatrième jour, il fallut faire un crochet pour trouver un marais dans lequel bêtes et gens se plongèrent avec délices; mais le colonel fut pour ce motif, à son grand regret, forcé de renoncer à visiter les ruines de Palmyre, qui cependant étaient en vue. La caravane continua sa route, et le huitième jour atteignit un puits creusé au milieu du désert. C'était un ancien puits en pierres, très profond, qui fournit l'eau nécessaire pour remplir toutes les outres et abreuver les animaux de façon à leur permettre de continuer leur voyage. Le second estomac des chameaux peut, quand il est rempli, contenir de l'eau pour six jours, parfois même pour neuf. Guidée par le soleil, la caravane rejoignit bientôt une ancienne route qui allait de Palmyre au palais d'été de Zénobie, sur les bords de l'Euphrate. A partir de là, le paysage devient plus varié; à l'ouest, on aperçoit les montagnes qui dominent Palmyre, à l'est une immense plaine parsemée de grands arbres qui faisaient de loin l'effet de collines coniques; de temps à autre se montraient des mouettes volant vers la mer, ou bien des gazelles qui fuyaient effrayées. La végétation devenait plus abondante, un épais gazon tapissait le sol, et de nombreux arbustes couvraient la plaine.

Après quinze jours de marche, le colonel Chesney aperçut enfin des collines crayeuses, qu'on lui dit être sur la rive gauche de l'Euphrate, et bientôt après, prenant les devans, il arrivait à El-Werdi, sur les bords du fleuve tant désiré. Accompagné de son guide, il en suivit les bords, se dirigeant vers l'est pour se rendre à Annah, et rencontrant à tout instant des roues hydrauliques de cinquante pieds de diamètre, à la circonférence desquelles étaient adaptés des vases d'argile qui, à chaque tour de roue, se remplissaient d'eau et la déversaient dans des aqueducs construits sur la rive pour irriguer

les terres voisines. Ces aqueducs, de construction assyrienne, sont très pittoresques et donnent au paysage un caractère tout particulier. Annah est une ville importante qui contient environ cinq cents maisons d'argile éparpillées le long de la rive sur un espace de quatre milles et ombragées par des bouquets de dattiers, de figuiers et de grenadiers. Au milieu du fleuve se succèdent un certain nombre d'îles boisées et cultivées, où se montrent quelques moulins à blé avec leurs aqueducs en bon état. Sur la rive gauche sont les ruines d'Anatho, dont il reste peu de traces. Cette première partie de son voyage, non la plus périlleuse, accomplie, le colonel Chesney avait à reconnaître le fleuve, c'est-à-dire à le descendre, à le sonder et à relever la position des points principaux, afin d'en dessiner le cours. C'est dans cette seconde partie surtout qu'il montra tout ce qu'il avait de ressources dans l'esprit et d'énergie dans le cœur.

Il s'agissait avant tout pour M. Chesney de ne point éveiller la défiance des autorités locales. Dans cette intention, il se rendit chez le cheik, entouré d'une foule d'Arabes qui se pressaient sur ses pas pour voir l'étranger; il expliqua à ce fonctionnaire que, voulant se rendre à Bagdad, l'état de sa santé ne lui permettait pas de suivre la caravane à travers le désert, et qu'il désirait descendre l'Euphrate jusqu'à Felujah, d'où il atteindrait plus facilement sa destination. Le cheik accepta cette explication et consentit à envoyer au résident anglais à Bagdad, le major Taylor, un messager porteur d'une dépêche qui l'informait de ce projet.

Le mode de navigation le plus usité dans le pays est le radeau; c'est une simple plate-forme de planches de 13 pieds 1/2 sur 14 1/2 avec un creux à la partie postérieure, et reposant sur un tissu de branches entrecroisées de 2 pieds d'épaisseur, sous lesquelles flottent des outres remplies d'air. C'est sur une embarcation de ce genre que, le 2 janvier 1831, le colonel Chesney commença son voyage; il était accompagné d'un pilote arabe nommé Getgood, connu pour sa fidélité, d'un drogman, d'un jeune esclave et de deux Arabes chargés de diriger le radeau et de le maintenir au milieu du fleuve au moyen de rames dont l'extrémité, faite en bois de dattier, a la forme d'un éventail. Les deux Arabes se tenaient à l'arrière, assis, les pieds dans l'eau, prêts à souffler dans les outres pour remplacer l'air qui s'en serait échappé. Armé d'un compas de poche, le colonel relevait pendant la course la position des principaux points et faisait le croquis du cours du fleuve; mais, comme tout sondage eût éveillé les soupçons, il avait imaginé, pour avoir approximativement la profondeur de l'eau, de fixer à la partie postérieure de l'embarcation une perche de 10 pieds qui se soulevait quand elle venait

à rencontrer le fond. Il mesurait alors cette profondeur, certain que partout ailleurs elle devait être supérieure à 10 pieds.

Aux environs d'Annah, le paysage est de toute beauté; des moulins à eau, des aqueducs, des forêts, des chapelets d'îles verdoyantes défilaient sous les yeux de notre voyageur; tantôt le fleuve rapide et profond coule encaissé entre deux collines élevées couvertes de broussailles, tantôt il suit les contours de montagnes boisées ou parsemées de champs cultivés; parfois les rives sont nues, mais conservent néanmoins, grâce aux nombreux aqueducs qui les dominent, un aspect très pittoresque; de longues files de maisons cachées derrière les arbres s'égrènent le long des bords, et dénotent une population nombreuse, adonnée à l'agriculture.

Le trajet s'effectua sans incidens dignes d'être notés jusqu'à Hit, ville assez importante de 1,500 maisons, et à proximité de laquelle se trouvent d'abondantes sources de bitume connues déjà du temps d'Hérodote, des mines de soufre et de naphte qui donnent aux eaux du voisinage des propriétés médicinales. La principale industrie des habitans est la construction des bateaux et la fabrication des vases de terre, qui, placés sur les toits des maisons, servent à la conservation de l'eau, ou qui, appliqués sur le pourtour des roues hydrauliques, déversent dans les aqueducs l'eau dont ils s'emplissent. Quant aux bateaux, le procédé de construction est des plus ingénieux et des plus expéditifs. On commence par choisir sur le bord de la rive un emplacement convenable sur lequel le constructeur dessine la projection horizontale du futur bateau. Dans l'espace ainsi déterminé, il place parallèlement les unes aux autres un certain nombre de branches grossières qu'il entrelace, au moyen de roseaux, avec d'autres branches plus fortes destinées à donner au fond la solidité nécessaire. Pour construire les côtés, il fixe à un pied les unes des autres des perches de la hauteur voulue, remplit les intervalles de la même manière que le fond, et consolide le tout par de fortes branches. Cela fait, il enduit l'intérieur et l'extérieur du bateau d'une couche de bitume au moyen d'un rouleau qui le polit et lui donne une grande dureté. Les bateaux ainsi construits sont très solides, très propres à la navigation, et n'ont en pleine charge que 22 pouces de tirant d'eau. C'est sur un de ces bateaux que le colonel Chesney continua sa route après avoir abandonné le radeau, dont la navigation était beaucoup trop lente.

Au-dessous de Hit, le paysage est moins pittoresque, car les aqueducs, qui contribuaient à l'embellir, sont remplacés pour l'irrigation des terres par des outres en cuir que des buffles traînent sur des plans inclinés, et qui viennent se déverser dans des canaux; les rives d'ailleurs sont très peuplées, les villages nombreux, et les habitans

occupés aux travaux des champs. Ils portent des sandales, un mouchoir sur la tête et un vêtement flottant; quant aux femmes, elles ont une robe de coton bleu ouverte et un ornement d'or dans le nez.

Arrivé à Felujah, le colonel Chesney, bien reçu par le gouverneur, voulut faire une pointe jusqu'à Bagdad, afin de confier au résident anglais, le major Taylor, les renseignemens obtenus jusque-là, et de dresser la carte de la portion de l'Euphrate qu'il venait de parcourir; mais, chassé par la peste, il reprit son voyage le 10 avril. Au-dessous de Felujah, le fleuve, large et profond, ressemble au Nil pendant l'inondation, mais les rives, fréquentées à cette saison par les Arabes avec leurs troupeaux, sont bien plus animées. — Nous ne pouvons suivre notre voyageur dans toutes ses étapes, ni visiter avec lui les nombreuses ruines qu'il rencontre, et dont les plus importantes sont celles de Babylone, situées à peu de distance de la rive gauche. On aperçoit d'abord un rempart quadrangulaire, au-delà duquel se trouvent les restes des palais. Des arcs-boutans, des briques jaunes réunies par un ciment inaltérable, indiquent l'emplacement des jardins suspendus, sur lequel un cèdre isolé semble pleurer la mort de ses congénères. A l'ouest sont les ruines de Babel, auxquelles des ouvrages avancés en forme de tour, placés au sommet de chaque angle, donnent un caractère particulier. Rien ne saurait décrire l'impression de tristesse que cause la vue de ces ruines que ne foule plus aucun être humain, et qui servent de repaire aux animaux féroces.

A mesure qu'on descend, le fleuve s'élargit et se subdivise en plusieurs canaux; aux environs de New-Lamlum, il inonde les plaines voisines pendant les hautes eaux, et recouvre les marais qui étaient autrefois le lac de Chaldée. A cette époque de l'année, les habitans démontent leurs maisons de roseaux, et émigrent dans leurs bateaux avec leurs femmes et leurs enfans.

Jusque-là tout avait bien marché, et le colonel n'avait point eu trop à se plaindre de ses relations avec les habitans; mais à New-Lamlum, les Arabes, en l'absence de leur cheik, lui prirent ses provisions, ses habits, son argent, et allèrent jusqu'à le menacer de mort. A son retour, le cheik, au lieu de lui faire restituer son bien, lui enleva ce qui lui restait, ne lui laissant que sa montre, qui échappa par hasard au pillage; à cette condition, il put continuer sa route. — A Kornah, le Tigre se réunit à l'Euphrate, et, sous le nom de Shat-el-Arab, forme avec lui un puissant cours d'eau que les bâtimens d'un assez fort tonnage peuvent remonter en tout temps. A 50 kilomètres de l'embouchure, sur la rive droite du fleuve, se trouve Bassora. Autrefois importante, cette ville n'a plus que 60,000 habitans, la plupart Arméniens; son commerce, aujour-

d'hui peu considérable, ne tarderait pas à le devenir, si une voie de navigation s'établissait sur ces fleuves, car elle est en quelque sorte le port de toute la contrée arrosée par eux. De Bassora, M. Chesney fit voile pour Bushir, en Perse; mais, chassé encore par la peste, il revint sur ses pas, remonta le Shat-el-Arab jusqu'à Mahommerad, au confluent du Karun, et fit l'exploration de cette rivière, qui vient de l'intérieur de la Perse. Après avoir été volé par son escorte, il arrive à Shuster, ville de 15,000 habitans, renfermant d'importantes constructions, de beaux aqueducs et des canaux souterrains. Bien accueilli par le gouverneur, il put pendant son séjour terminer la carte du cours inférieur de l'Euphrate et l'envoyer à sir Robert Gordon par l'intermédiaire du major Taylor. Tombé malade et craignant la peste, il revint à Mahommerad, puis à Bushir, où il rétablit sa santé sous le toit hospitalier du capitaine Hennel.

Il repart au mois de juillet suivant, traverse la Perse dans toute sa longueur, et arrive à Trébizonde, sur la Mer-Noire, six mois après, c'est-à-dire le 3 décembre 1831. Malgré le froid et la neige, il se remet en route vers le sud, passe le Taurus et revient vers Alep, qui, pour lui, doit être le point central des communications avec l'Inde. Après avoir étudié le port de Séleucie et la baie d'Antioche, il se rend à Constantinople, d'où il se dirige enfin vers l'Angleterre.

II.

Pendant son voyage, le colonel Chesney avait adressé au gouvernement plusieurs rapports, en sorte qu'à son arrivée, et malgré la réforme parlementaire qui alors préoccupait l'opinion publique, il trouva un accueil des plus sympathiques de la part des hommes d'état. Il fut reçu par le roi Guillaume IV, auquel il présenta la carte du cours de l'Euphrate à l'échelle de 2 pouces par mille. Le roi fut frappé de l'importance qu'aurait l'ouverture d'une voie de communication vers l'Inde, aussi bien dans l'intérêt du commerce que pour empêcher les progrès de la Russie dans cette direction et au besoin secourir la Perse, si elle venait à être attaquée par cette puissance. Toutefois les opinions se partagèrent au sujet de la préférence à donner soit à la route de Suez, soit à celle de l'Euphrate, et ce fut seulement en 1834 que le parlement décida qu'on établirait pendant huit mois, à titre d'essai, un service à vapeur entre Suez et Bombay, tandis que d'un autre côté on entreprendrait une nouvelle expédition sur l'Euphrate. Une somme de 20,000 livres fut votée pour cet objet, et la compagnie des Indes y ajouta 5,000 livres.

Le colonel Chesney était le chef naturellement désigné pour commander cette expédition, qui devait être bien autrement importante

que celle qu'il avait exécutée seul. Il s'agissait en effet d'amener sur la côte de Syrie tout le matériel de deux bateaux à vapeur avec leurs chaudières, leurs machines, leurs approvisionnemens, — de transporter ce matériel par terre jusqu'aux bords de l'Euphrate, c'est-à-dire de lui faire franchir environ 140 milles ou 225 kilomètres, — de reconstruire sur place les deux bateaux et de faire, avec un équipage choisi et des hommes spéciaux, la reconnaissance complète du cours du fleuve et des côtes maritimes. L'entreprise était hardie; mais l'énergie du colonel et de ses officiers fut à la hauteur de cette tâche, et leur permit de triompher d'obstacles qui, par bien d'autres, eussent été considérés comme insurmontables. Tout le matériel des bateaux à vapeur, qui devaient porter les noms de l'*Euphrate* et du *Tigre*, fut embarqué à bord du *George Canning* avec des canons, des armes diverses, des instrumens astronomiques, des marchandises destinées à faire des échanges, des wagons pour le transport par terre, des provisions de toute espèce. Des officiers, pris dans la marine et dans différentes armes, furent attachés à l'expédition à divers titres; ce furent MM. Estcourt, Lynch, Fitz-James, Cleaveland, Charlewood, Ainsworth, etc. On leur adjoignit des artilleurs habitués au maniement des outils, afin de pouvoir monter et démonter les machines et les réparer au besoin. Entre autres instructions, l'expédition devait éviter les conflits avec les populations et bien se garder de prendre part aux querelles intestines. Elle devait conserver son caractère pacifique, et chercher à nouer des relations commerciales avec les indigènes.

Le *George Canning* mit à la voile le 10 février 1835; à Malte, il se procura des bateaux de débarquement, enrôla quelques Maltais, et se fit remorquer par un bâtiment à vapeur, la *Colombine*, jusqu'à l'embouchure de l'Oronte. D'un coup d'œil jeté sur le rivage, à une certaine distance en mer, on embrasse une baie de 7 milles de large entourée d'une chaîne de montagnes élevées. Au sud, un mur de rochers sort de la mer, et s'élève à pic au-dessous des flancs boisés du mont Cassius; vers l'est se dirige la belle vallée de l'Oronte, que ferment les collines des environs d'Antioche; au nord apparaissent Bin-Kilisch (les mille églises) et les ruines du couvent de saint Siméon Stylite, au milieu de myrtes et d'arbustes divers. Plus loin, et formant la corne opposée de la baie d'Antioche, le Jebel-Musa, belle montagne boisée, et les excavations de Séleucie terminent ce magnifique panorama.

A son arrivée, l'expédition fut informée que Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, dans les possessions duquel la Syrie se trouvait alors englobée, avait donné l'ordre aux autorités de s'opposer au débarquement, quoique le gouvernement turc eût formellement promis son concours. Ce mauvais vouloir, auquel on était loin de s'attendre

était dû au gouvernement russe, qui, voyant d'un œil jaloux l'Angleterre chercher à s'ouvrir une voie de communication vers l'Inde, avait agi sur l'esprit du vice-roi en lui persuadant que l'expédition avait une portée plus sérieuse qu'on ne l'avouait, et l'avait déterminé à s'y opposer. Il agissait alors envers l'Angleterre comme celle-ci, vingt ans plus tard, devait agir envers la France en cherchant à entraver le percement de l'isthme de Suez. Quoi qu'il en soit, la situation était embarrassante. Trois alternatives se présentaient : faire le tour de l'Afrique et remonter l'Euphrate par Bassora, retourner à Malte et attendre que le gouvernement eût réussi à vaincre la résistance de Méhémet-Ali, ou bien enfin débarquer quand même le matériel, renvoyer les vaisseaux et se montrer par là décidé à poursuivre l'expédition. C'est à ce dernier parti que l'on s'arrêta, et le point de débarquement choisi près de Souédie, à l'embouchure de l'Oronte, on se mit immédiatement à l'œuvre. En quatre jours, un camp retranché avec une pièce de canon à chaque angle fut construit; des tentes furent dressées pour abriter les instrumens et les provisions; un grelin fut jeté entre le rivage et le *George Canning*, afin de permettre aux bateaux de franchir plus facilement la barre de l'Oronte. Le débarquement s'opéra sans accident, favorisé par un temps magnifique et malgré les protestations des autorités locales, qui paraissaient consternées. Pendant ce temps, quelques officiers faisaient le levé de la côte, et le colonel Chesney, sur la *Colombine*, se rendait à Tripoli, où se trouvait Ibrahim-Pacha avec son armée. Ne pouvant rien en obtenir, il lui signifia qu'il poursuivrait quand même son expédition, et le renvoi du *George Canning* et de la *Colombine* ne laissa aucun doute sur cette détermination.

Il s'agissait maintenant de transporter jusqu'au bord de l'Euphrate, c'est-à-dire sur une longueur de 140 milles (225 kilomètres), tout le matériel des bateaux à vapeur, besogne difficile dans toute circonstance, mais rendue presque impossible par l'absence de routes et le refus de concours de la part des habitans. Le lieutenant Lynch fut envoyé en avant pour déterminer le point d'arrivée; il choisit un emplacement situé un peu au-dessous de Bir, et sur lequel il serait facile de reconstruire les bateaux à vapeur; en même temps deux autres officiers, MM. Cleaveland et Charlewood, remontaient l'Oronte pour en faire le sondage et voir s'il serait possible d'utiliser ce cours d'eau pour le transport d'une partie du matériel jusqu'au lac d'Antioche, à peu près à mi-chemin de l'Euphrate. La rivière paraissant navigable malgré la rapidité de son courant, on résolut de construire le *Tigre*, afin de s'en servir pour la remonter. Le 22 mai, ce bateau, complétement terminé, fut lancé en présence d'un grand concours d'habitans qui poussaient des cris d'en-

thousiasme. Il navigua convenablement; mais la machine n'était pas assez puissante pour qu'il pût remonter l'Oronte, car on était alors dans l'enfance de l'art en fait de navigation à vapeur. Il fallut y renoncer, démonter le bateau et s'en tenir pour le transport à la voie de terre. Entre Souédie, lieu du campement sur la Méditerranée, et le Port-William, sur l'Euphrate, on pouvait suivre deux routes : l'une, faisant un circuit et passant par Alep, devait servir au transport à dos de chameau des objets légers; l'autre, beaucoup plus courte, était à ouvrir à travers le pays. Cette dernière se composait de trois sections : la première allait de Souédie au lac d'Antioche, la seconde comprenait la traversée du lac, enfin la troisième aboutissait à Port-William. Chacune d'elles fut confiée à des officiers spéciaux. Pendant que les uns étaient occupés à frayer les chemins, d'autres construisaient des chariots et des bateaux.

Dans les premiers temps, les habitans refusèrent tout concours, et l'on dut s'adresser aux populations placées sous l'autorité du gouvernement turc, qui avait donné à ses fonctionnaires l'ordre de favoriser l'expédition autant qu'ils le pourraient; peu après, le vice-roi d'Égypte lui-même revint sur sa première détermination, et autorisa les habitans à prendre part aux travaux, à louer aux Anglais leurs chameaux et leurs bœufs, ce qu'ils firent d'ailleurs toujours à contre-cœur; mais les difficultés n'en étaient pas moins extrêmes. Les moyens de transport se composaient de 4 wagons d'artillerie, de 27 wagons construits sur place et d'un grand nombre d'*arabas* ou chars du pays.

La grande chaudière pesait 7 tonnes, et il ne fallut pas moins de 40 paires de bœufs et de 100 hommes pour lui faire escalader la colline qu'on avait appelée *colline de la difficulté*. A certains passages, on dut fixer des ancres dans le sol, y attacher des poulies et tirer le chariot au moyen d'une corde pendant qu'avec des crics on le poussait par derrière; on avançait pas à pas de quelques mètres par jour, et l'on répétait la même opération pour chaque voiture. La descente était presque aussi difficile, mais plus dangereuse que la montée, car il fallait retenir les voitures avec des cordes pour les empêcher de rouler dans le précipice; à tout instant, elles se brisaient et exigeaient des réparations qui occasionnaient des retards sans fin. Dans l'un des plus mauvais passages, le timon de la voiture qui portait la plus lourde chaudière, attelée de 60 buffles, vint à se briser. C'était un grave accident, car, s'il n'était immédiatement réparé, hommes et buffles s'en allaient, laissant tout à l'abandon. L'officier qui commandait le convoi, ne sachant que faire, se dirigea vers la seule maison qui fût en vue pour demander aide. Il trouva la famille à table et peu disposée à s'inquiéter de son em-

barras. Il allait se retirer, lorsqu'il s'aperçut que le toit était supporté par une poutre allant d'un mur à l'autre. Séance tenante, il proposa au propriétaire d'acheter sa maison, et avant que la famille eût eu le temps de la quitter, les matelots avaient démoli le toit, enlevé la poutre et fabriqué un nouveau timon qui servit à conduire la chaudière jusqu'au point où commençait le transport par eau. Toutes les pièces des bâtimens arrivèrent heureusement à destination avant la saison des pluies; plus tard, il eût été impossible de les transporter par des chemins détrempés.

Le lancement de l'*Euphrate* eut lieu le 25 septembre. Il avait fallu le construire parallèlement à la rivière, dont les rives à cet endroit ont 25 pieds d'élévation, et par conséquent le lancer de côté au moyen de trois glissoirs. Deux chaînes attachées aux extrémités devaient en ralentir la course; mais, l'une d'elles étant venue à se rompre, le bâtiment eût basculé, si le lieutenant Cleaveland n'eût eu la présence d'esprit de faire lâcher l'autre chaîne. Il glissa avec une grande rapidité et arriva heureusement jusqu'au fleuve, en éclaboussant les milliers de spectateurs qui étaient venus assister à ce spectacle. Les pavillons turc et anglais furent aussitôt arborés, et le chargement commença sans désemparer. Cependant ce ne fut que le 16 mars 1836, c'est-à-dire onze mois environ après le débarquement, que les bateaux à vapeur furent en état de naviguer, et que, pour leur course d'essai, ils remontèrent, pavillons déployés, l'Euphrate jusqu'à Bir. Ils saluèrent la ville de vingt et un coups de canon qui leur furent rendus par les pièces des remparts. Il est plus facile de concevoir que de dépeindre la stupéfaction des habitans à la vue de ces embarcations qui sans voiles et sans rames remontaient le courant. Après leur exclamation habituelle : « Dieu est grand! » ils comparaient les bâtimens à une flèche lancée à travers l'eau par une force surnaturelle, et jetant le fleuve à droite et à gauche pour se frayer un passage.

Le temps avait d'ailleurs été mis à profit, par les uns pour faire le levé topographique de toutes les contrées voisines, par d'autres pour parcourir le pays et chercher à se concilier la bienveillance des populations riveraines du fleuve, par d'autres enfin pour visiter la chaîne du Taurus, en quête des mines de charbon qui pourraient s'y trouver; mais ces recherches furent infructueuses.

Le 22 mars, l'expédition commença la descente; elle se composait de dix-huit officiers et ingénieurs, de trois passagers et de cinquante canonniers et marins. Les premiers jours se passèrent sans incidens remarquables. Tout le long des rives, les Arabes accouraient pour voir les bateaux, qu'ils croyaient dirigés par une puissance mystérieuse; souvent même ils venaient à bord en traversant le fleuve

sur des outres de peau pleines d'air qu'ils faisaient avancer avec leurs jambes. Vers Kalat-en-Nejm, sur une colline dominant la rive gauche du fleuve, apparaît le Château-des-Étoiles, qui joue, paraît-il, un certain rôle dans l'astronomie arabe. Tout auprès est un tunnel qu'on suppose passer sous le fleuve, et auquel on arrive en descendant deux cents marches de pierre; mais il est obstrué par des roches et impossible à franchir. Un peu plus loin, vers Kara-Bambuje, le bateau échoua sur un banc de cailloux caché sous l'eau bourbeuse du fleuve. Il fallut lui ouvrir à travers ce banc un passage que le courant comblait au fur et à mesure. Plus de cent Arabes furent employés à ce travail, qui dura quinze jours. Enfin après bien des alternatives d'espérance et de découragement, des périodes de beau temps et de tempêtes, des crues d'eau pendant lesquelles le bateau, momentanément soulevé, retombait lourdement en cassant ses chaînes, on parvint à le remettre à flot; mais par contre on perdit le radeau, qui suivait avec les provisions et 50 tonnes de charbon. Le 19 avril, l'expédition arrive à Balis, ville voisine d'Alep, située sur cette partie du fleuve qui se rapproche de la Méditerranée, et qui, pour ce motif, est destinée à devenir le principal entrepôt de la route de l'Inde. Les Arabes, dont jusqu'alors les relations avaient été très cordiales, ayant manifesté des dispositions hostiles, il fallut, pour les convaincre de leur impuissance, leur montrer les effets de l'artillerie et des fusées à la congrève, puis inviter les chefs à venir à bord et leur faire visiter les bâtimens en détail. Après cette inspection, ils proposèrent d'eux-mêmes un traité de paix qui fut conclu entre le roi Guillaume IV et l'importante tribu des Aniza, traité dont la clause principale avait pour objet le maintien des communications et le développement des relations commerciales.

L'expédition continua sa route en laissant derrière elle des rives boisées et couvertes de jasmins, des ruines nombreuses, des villes et des villages, des rochers à pic et parfois même de vastes forêts remplies de rossignols. Ses relations avec les habitans, malgré la défiance naturelle de ceux-ci, furent partout empreintes de cordialité. Ce fut à Zelebi, où se trouvent les ruines du palais d'été de Zénobie, que le colonel Chesney reçut son courrier d'Alep, du 1er avril, dans lequel on lui annonçait que l'élévation des dépenses avait décidé le gouvernement à mettre fin à l'expédition le 1er juillet suivant. C'était pour le colonel un coup terrible que de voir interrompre son œuvre précisément au moment où, les plus sérieuses difficultés étant surmontées, il ne restait plus qu'à en cueillir les fruits; mais il n'était pas homme à se laisser abattre : il garda pour lui cette communication fâcheuse, bien décidé à forcer le gouvernement à poursuivre l'expérience jusqu'au bout.

L'expédition avait dépassé une chaîne de montagnes à travers laquelle le fleuve s'est ouvert un passage, et qui, venant du cœur de l'Arabie, se continue au-delà de l'Euphrate à travers la Mésopotamie. Peu après, elle parvint à Deir, petite ville en pisé située sur le sommet d'une colline, — où elle dut stationner pour dresser la carte du fleuve jusqu'à cet endroit et l'envoyer en Angleterre. Elle se remit en route le 18 mai. Le 21, vers une heure et demie, un peu au-dessus d'Annah, elle fut surprise par une trombe des plus violentes. « En quelques minutes, dit le rapport du commandant de l'*Euphrate*, d'énormes nuages noirs rayés d'orange et de jaune se précipitèrent sur nous au moment où nous traversions les roches d'Is-Geria, contre lesquelles nous risquions d'être brisés; nous en étions si près qu'il était impossible de virer de bord, et qu'il fut jugé plus prudent de continuer la route. Le coup de vent venant de l'ouest-sud-ouest, nous cherchâmes à atteindre la rive gauche; mais au moment où nous prêtons le flanc au courant, l'ouragan nous emporte, nous fait talonner et nous précipite sur le *Tigre*, que nous ne pouvons éviter qu'à grand'peine en faisant machine arrière. Le vent était violent, l'atmosphère obscurcie par des tourbillons de sable. Aussitôt que le bateau touche le bord, quelques hommes y sautent immédiatement, et le fixent au rivage au moyen d'ancres et de chaînes; encore fallait-il faire marcher la machine pour l'empêcher d'être emporté. Pendant ce temps, le *Tigre*, pris en flanc, chassé devant nous, talonnant avec force, fut précipité contre le rivage, où il s'entr'ouvrit, puis ramené au milieu du fleuve, où il coula. Quand il toucha le fond, il chavira et se retourna la quille en l'air. »

Quinze personnes seulement, parmi lesquelles le colonel Chesney, furent jetées sur le rivage et sauvées; les autres, au nombre de vingt, furent englouties. En présence de ce désastre, le colonel Chesney dut aviser et se demander s'il ne fallait pas revenir sur ses pas. Il était alors à mi-chemin de l'Océan indien et de la Méditerranée; mais il avait perdu un navire, l'argent de l'expédition et un grand nombre d'hommes : il dut donc s'assurer si le moral des survivans n'était pas trop ébranlé pour affronter de nouvelles épreuves. Il rassembla ses officiers, leur exposa la situation, et leur fit alors connaître l'intention du gouvernement à l'égard de l'expédition. Tous furent d'avis qu'il était de l'honneur de l'Angleterre de la continuer, et, pour en diminuer les dépenses, ils proposèrent le sacrifice de leurs appointemens. Il fut donc décidé qu'à Annah les hommes de l'équipage du *Tigre* seraient renvoyés, et qu'après avoir reçu de nouveaux fonds de Bagdad, l'*Euphrate* continuerait la descente.

C'était là que cinq années auparavant le colonel Chesney s'était embarqué sur son radeau; il va revoir les mêmes paysages, les îles

pittoresques, les rives boisées, les aqueducs, les villages à travers les arbres. A Hit, il visite encore ses inépuisables sources de bitume, les carrières de chaux, les marais salans, les mines de soufre et toutes ces richesses naturelles que sait exploiter une population industrieuse. Il revoit Felujah et les ruines de Babylone, que depuis cinq ans les déprédations des voyageurs et des savans ont considérablement dégradées.

Le trajet se poursuivit sans incident notable jusqu'à New-Lamlum, où, lors de son premier voyage, le colonel Chesney avait été dépouillé par les habitans. Le fleuve était débordé, encombré d'embarcations qui servaient à communiquer d'une habitation à l'autre. Cette contrée marécageuse est habitée par les Shiahs, originaires de la Perse, avec lesquels on essaya de lier des relations commerciales; mais on ne réussit qu'à augmenter leur cupidité.

A El-Kudr, village situé au milieu de massifs de peupliers, l'expédition dut faire couper les bois qui lui étaient nécessaires pour continuer sa route; mais bientôt la population montra les dispositions les plus hostiles, se mit à danser la danse de guerre, et aurait massacré un des officiers qui était à terre, si l'on n'était venu à son secours. Le gros de la tribu, réuni dans un bois, accueillit le bateau par une décharge générale; deux coups de canon à mitraille et quelques bombes eurent aisément raison de ces ennemis. On apprit alors que cette agression avait été motivée par l'abattage d'arbres que les habitans regardaient comme sacrés. Ce fut du reste le seul acte d'hostilité qu'on eût à réprimer pendant toute la durée de l'expédition. Au-dessous d'El-Kudr, le fleuve, couvert de nombreuses embarcations, indique une population très dense et une grande activité commerciale. Enfin le bâtiment arrive à Kornah, ville importante, située à la jonction de l'Euphrate et du Tigre et complétement cachée par des dattiers dont les fruits ont une grande réputation chez les Arabes. Les dattes qu'on mange en Europe ne donnent aucune idée des excellens fruits qui, avec le riz, forment la nourriture principale de la population.

La descente et le levé du cours de l'Euphrate sur 1,153 milles de longueur étaient terminés; il fallait maintenant atteindre le Golfe-Persique par le Shat-el-Arab, formé par la réunion des deux fleuves, et dont la largeur et la profondeur sont suffisantes pour qu'un bâtiment de second ordre puisse le remonter. A Bassora, l'expédition est accueillie avec enthousiasme par les consuls étrangers et les habitans, qui tous veulent contempler le petit bâtiment qui a accompli un voyage de 1,500 milles à travers des tribus sauvages et des contrées peu fréquentées.

D'après ses instructions, le colonel Chesney devait remonter le

fleuve qu'il venait de descendre en emmenant avec lui les malles de l'Inde; mais, l'*Euphrate* ayant besoin de fortes réparations et les chantiers de Bassora n'offrant pas les ressources nécessaires, il fallut se décider à le conduire à Bushir à travers le Golfe-Persique. L'entreprise était hardie, car le bateau n'avait été construit que pour la navigation fluviale : aussi roulait-il beaucoup, quoiqu'on eût mis à fond de cale les canons et les objets les plus lourds; il finit cependant par atteindre sa destination, mais non sans avoir failli plusieurs fois faire naufrage.

Le résident anglais de Bushir, le capitaine Hennel, mit à la disposition de l'expédition toutes les ressources de la compagnie des Indes, et bientôt l'*Euphrate* fut en état de se remettre en route; mais alors surgit une nouvelle difficulté : un certain nombre de matelots, dont le courage n'avait pas faibli pendant les plus dures épreuves, refusèrent de s'embarquer de nouveau, et préférèrent se rapatrier à leurs propres frais plutôt que de revenir sur leurs pas et d'affronter une nouvelle traversée du golfe.

S'étant fait remorquer jusqu'à Bassora, le colonel remonta le Tigre, dont les rives sont boisées et très pittoresques; mais, à cette saison de l'année (septembre), les eaux étaient basses, et la navigation très difficile. Son arrivée à Bagdad fut pour le colonel Chesney un véritable triomphe, car c'est dans cette ville qu'en 1831 il avait, de concert avec M. Taylor, conçu l'idée de l'expédition qu'il accomplissait en ce moment. La population étonnée couvrait les quais et les toits des maisons, et levait les bras au ciel en louant le prophète. Bagdad est une ville de 80,000 âmes, qui, bien que déchue de son ancienne splendeur, a conservé cependant quelques fabriques de tissus et d'impression sur toiles, des tanneries et corroieries, des poteries et des savonneries; mais c'est surtout du commerce de transit qu'elle tire son importance, elle est l'entrepôt des marchandises qui s'échangent entre les provinces méridionales de la Perse, l'Inde et l'Arabie d'une part, l'Europe ou la Syrie de l'autre. Les envois de l'Inde s'effectuent par Bassora, et remontent le Tigre sur de grandes barques, tandis que le trafic avec la Perse méridionale et la Syrie s'opère au moyen de caravanes dont les plus importantes, celles d'Alep et de Damas, comptent souvent plus de 2,000 chameaux. C'est des dépôts établis dans ces deux villes que Bagdad tire la plupart des articles manufacturés d'Europe destinés à la consommation de la région intérieure. Il est facile de comprendre quelle importance aurait pour cette ville l'établissement de communications rapides et régulières entre les côtes de la Méditerranée et celles du Golfe-Persique, et par conséquent l'accueil enthousiaste fait au colonel Chesney.

De retour à Bassora, celui-ci remonta l'Euphrate, emmenant avec lui les dépêches de l'Inde; mais aux marais de New-Lamlum les eaux étaient si basses, qu'au milieu des canaux le bâtiment n'obéissait plus au gouvernail; on essaya de le faire remorquer par des Arabes, puis d'employer des cordes et des poulies pour le faire avancer. Une machine étant venue à se déranger, il fallut renoncer à aller plus loin et revenir à Bassora pour attendre le terme de l'expédition, qui avait été fixé au 31 janvier 1837. Deux officiers et deux passagers continuèrent seuls leur route avec la malle.

Le laps de temps qui restait fut employé par le colonel à se rendre à Bombay, où il fut reçu comme il méritait de l'être; une épée d'honneur lui fut votée, et l'on fit une souscription publique pour les parens des victimes de la catastrophe du *Tigre*. Le capitaine Estcourt, qui avait pris le commandement de l'*Euphrate* en l'absence du colonel, leva les cours du Karun et du Baha-Mishir, puis remonta le Tigre jusqu'à Bagdad, où il remit le bâtiment entre les mains du résident. Accompagné des matelots, il traversa le désert, et vint s'embarquer à Beyrouth pour l'Angleterre. M. Chesney y arriva lui-même le 8 août 1837, après avoir traversé le désert d'Arabie, deux ans et demi après son départ. L'expédition avait coûté 29,637 liv. sterling 10 shill. 3 den. 1/4, soit environ 741,000 francs, somme bien peu importante en présence des résultats acquis.

III.

En entreprenant ces expéditions, le colonel Chesney avait voulu, comme nous l'avons dit, s'assurer qu'il était possible d'établir un service régulier de bateaux à vapeur sur l'Euphrate; il avait levé le cours du fleuve dans toute sa longueur et reconnu qu'il est navigable au moins depuis Balis, en face d'Alep, jusqu'à la mer. Il est vrai qu'à l'époque de la fonte des neiges dans les montagnes du Taurus, le cours en est torrentueux, que pendant la saison sèche le lit présente parfois des bas-fonds, que sur certains points on rencontre des rapides et des rochers à fleur d'eau; mais ce sont là des obstacles qu'on pourrait surmonter en employant des bateaux dont le tirant d'eau n'excéderait pas 3 pieds 1/2, et en exécutant quelques travaux qu'aurait justifiés pour le gouvernement anglais l'immense avantage de l'ouverture d'une route plus directe vers l'Inde.

Mais l'opinion, qui un moment s'était intéressée au récit des expéditions du colonel, en fut malheureusement bientôt détournée par d'autres préoccupations, et, bien que depuis lors la reconnaissance des pays à traverser eût été complétée par de nombreux voyageurs, aucune suite ne fut donnée à ses projets. Toutefois M. Chesney

n'était pas homme à y renoncer facilement; il les avait étudiés, il leur avait consacré les plus belles années de sa jeunesse, et ne pouvait consentir à les voir enterrer. Dès que son service militaire le lui permit, vers 1852, il les reprit avec une nouvelle ardeur, tout en les modifiant dans le sens des nouveaux besoins que vingt années avait développés. Pendant cet intervalle en effet, des chemins de fer avaient été construits dans l'Europe entière, et la science de l'ingénieur avait su triompher de tous les obstacles naturels qui pendant longtemps en avaient arrêté l'établissement. Aussi le colonel Chesney n'hésita-t-il pas, au lieu de poursuivre l'idée qu'il avait conçue d'abord, à proposer la construction d'une voie ferrée depuis l'embouchure de l'Oronte jusqu'au Golfe-Persique, en suivant précisément cette vallée de l'Euphrate qui pour lui était toujours le grand chemin de l'Inde. Il retourna sur les lieux avec des hommes compétens, fit étudier le tracé, et, après s'être convaincu de la possibilité de l'établissement de cette ligne, il organisa une société pour en solliciter la concession et en entreprendre l'exploitation. D'après ce projet, la ligne comprenait deux sections. La première devait partir de Souédie, — l'ancien port de Séleucie, aujourd'hui en partie ensablé, mais qu'il serait facile de remettre en état, — remonter ensuite la vallée de l'Oronte, traverser au moyen d'un tunnel les collines d'Halaka, atteindre le plateau d'Alep par une pente de 2 à 3 millimètres, et redescendre de cette ville vers Balis, sur l'Euphrate, en face du château de Giaber. La longueur de cette première section était d'environ 220 kilomètres. La seconde descendait l'Euphrate, sur la rive droite, traversait le fleuve à Phamsah, touchait aux deux villes importantes d'Annah et de Hit, d'où elle se dirigeait vers Bagdad; elle suivait ensuite les bords du Tigre et aboutissait d'abord à Kornah, puis à Bassora. La ligne entière devait avoir de 1,500 à 1,600 kilomètres, et les dépenses de construction ne devaient pas s'élever à plus de 300 millions.

Les travaux les plus importans à exécuter étaient le rétablissement du port de Séleucie, évalué à 30,000 livres sterling, le percement d'un tunnel entre ce point et Alep, la construction d'un pont sur l'Euphrate et la consolidation des digues du fleuve pour éviter les inondations. Le détour du chemin vers Bagdad et le Tigre avait d'ailleurs pour objet d'éviter les marais des environs de New-Lamlum. D'après les estimations de MM. Mac Neil et Falkowsky, qui avaient fait de ce chemin une étude approfondie, la section la plus coûteuse, celle comprise entre Giaber et Hit, ne devait pas occasionner une dépense de plus de 250,000 francs par kilomètre, tandis qu'en France la moyenne a été de près de 400,000 francs.

Ce projet fut soumis au gouvernement turc, qui consentit à concé-

der cette ligne à la compagnie anglaise dont M. Andrew était le président et le général Chesney le fondé de pouvoirs. Cette concession, faite pour quatre-vingt-dix-neuf ans, ne comprenait d'abord que la première section, celle de Souédie à l'Euphrate, mais autorisait la compagnie à établir sur ce fleuve un service de bateaux à vapeur entre l'extrémité de la ligne et Bassora. Quant à la seconde section, elle ne devait être construite que plus tard, et dans ce cas le gouvernement turc s'engageait, vis-à-vis de la compagnie, à écarter toute entreprise rivale. En outre il lui garantissait un intérêt de 6 pour 100 sur le capital de 1,400,000 livres sterling (35 millions) que devait coûter la construction de la première section.

Une fois en possession de cette route, M. Andrew, avant de faire appel au crédit et afin d'inspirer plus de confiance aux capitalistes peu au courant des ressources de la Turquie, crut devoir demander au gouvernement anglais et à la compagnie des Indes un supplément de garantie. Il pensait qu'ils étaient l'un et l'autre si intéressés à la construction de cette ligne, qu'ils n'hésiteraient pas à prendre à leur charge chacun 2 pour 100 sur les 6 pour 100 garantis par le gouvernement turc, de façon à ce que les actionnaires fussent assurés de toucher au moins 4 pour 100 de leur argent. Malgré les encouragemens qu'il reçut de la plupart des hommes d'état d'Angleterre, malgré les promesses que lui firent lord Palmerston et M. Gladstone, il échoua dans sa tentative. Le gouvernement anglais refusa son concours et répondit que l'entreprise avait toutes ses sympathies, qu'il l'appuierait par les voies diplomatiques, mais qu'elle était une affaire particulière et devait rester telle. Cette détermination, qu'auront peine à comprendre ceux qui accusent l'Angleterre de tendances envahissantes et dominatrices, suffit pour empêcher la constitution financière de la compagnie, et depuis lors nous ne pensons pas que de nouvelles démarches aient été faites pour reprendre les négociations; mais il n'est pas douteux qu'un jour ou l'autre elles ne soient remises sur le tapis (1).

Le chemin proposé aurait en effet une importance commerciale

(1) On assure pourtant qu'une autre compagnie anglaise a proposé depuis au gouvernement turc la construction d'une ligne de Constantinople à Bassora par le plateau de l'Asie-Mineure et la vallée de l'Euphrate, en passant par Kutahièh, Konièh, Kaisarièh, Diarbékir. La concession fut accordée moyennant une garantie d'intérêt de 6 pour 100; mais, pas plus que celle du général Chesney, la compagnie ne put se constituer définitivement pour entreprendre l'affaire à ses risques et périls. Elle proposa cependant au gouvernement turc de construire cette ligne pour le compte de celui-ci moyennant une subvention de 300,000 francs par kilomètre; mais ces propositions furent déclinées à cause de la situation financière de l'empire, qui ne lui permettait pas d'accepter une charge aussi lourde.

et économique énorme, car il ne servirait pas seulement à ouvrir une voie plus directe entre l'Inde et l'Occident, il provoquerait encore la mise en culture de contrées très fertiles, aujourd'hui improductives faute de débouchés. Pour ce qui est de la rapidité du voyage, voici les chiffres donnés par le général Chesney : de Londres à Kurrachee, qui est appelé à devenir le port le plus important de l'Inde, la distance est, par Trieste et la Mer-Rouge, de 5,957 milles; par l'Euphrate elle est de 4,868, soit de 1,089 milles plus courte. Le voyage exigerait 21 jours dans le premier cas, et 13 seulement dans le second. On trouve des différences semblables pour le trajet de Londres à Bombay ou à Calcutta. Pour une nation qui a trouvé le proverbe *time is money*, on conçoit combien une pareille économie de temps est précieuse; mais, si avantageuse que cette nouvelle voie puisse être pour le commerce de l'Inde, elle le sera bien plus encore pour celui des pays qu'elle devra traverser. Contrairement à ce qui a eu lieu en Europe, où les chemins de fer ont suivi la civilisation, le chemin de l'Euphrate la précéderait. Il en a été de même en Amérique, où des voies ferrées, établies d'abord pour mettre en communication deux points éloignés, ont sur tout leur parcours développé la population et donné au commerce et à l'agriculture une impulsion prodigieuse.

Le chemin de l'Euphrate, surtout s'il est un jour prolongé, d'un côté à travers la Perse, de l'autre jusqu'à Constantinople, révolutionnera cette partie de l'Asie, et y fera renaître la prospérité des anciens temps; car ce qui manque surtout à ces contrées, ce sont les débouchés, et elles ne restent incultes que faute de voies de transport. La Babylonie est encore une des provinces les plus peuplées de la Turquie, mais les neuf dixièmes de ce sol fertile restent en friche ou abandonnés aux troupeaux des tribus nomades. La superficie totale est de 41,000 kilomètres carrés; si le quart ou 10,000 kilomètres étaient livrés à la charrue, ils pourraient produire plus de 100 millions d'hectolitres de céréales et alimenter une partie de l'Europe. Le sucre, la cannelle, l'indigo, le coton, sont également des produits dont la culture serait très avantageuse, et qui pourraient devenir l'objet d'un commerce important. Les produits européens trouveraient dans cette partie de l'Asie des débouchés nouveaux et un écoulement assuré.

Quand on songe que c'est par des caravanes que se fait aujourd'hui tout le commerce de la Perse vers la Russie et celui de l'Occident vers l'Asie centrale, qu'il passe de cette façon annuellement par Alep près de 200,000 tonnes de marchandises, il n'est pas difficile de comprendre que l'établissement du chemin de l'Euphrate changera complétement les conditions commerciales de cette partie

du monde. D'après les données qu'il avait pu recueillir, le général Chesney avait évalué au minimum à 8 pour 100 du capital employé le produit net de la première section du chemin de fer (1). En étendant les calculs à la ligne entière et en supputant les chances probables d'augmentation de trafic, un autre voyageur était même arrivé au chiffre de 20 pour 100. Ce ne sont là, bien entendu, que des appréciations très vagues, mais qui méritent cependant d'être prises en considération.

La principale difficulté que paraissent présenter la construction et l'exploitation régulière du chemin de l'Euphrate résulte, paraît-il, des dispositions hostiles qu'on peut avoir à craindre de la part des tribus arabes qui occupent le pays à traverser. Aux yeux du général Chesney et de tous les voyageurs qui ont parcouru le pays, cette crainte est imaginaire, et il serait facile de conjurer les dangers qu'on redoute. D'abord, pour ce qui est de la contrée comprise entre la Méditerranée et l'Euphrate que doit traverser la première section du chemin de fer, la sécurité est complète et l'autorité du sultan tout à fait respectée. Il en est de même des points principaux du bassin des deux fleuves, tels que Mossoul, Bagdad et Bassora. On n'a également rien à redouter des populations sédentaires, dont les chefs, loin de s'opposer à la construction du chemin, paraissent au contraire vivement la désirer, et sont parfaitement en état d'apprécier les avantages qu'ils devront en retirer. Ce sont seulement les tribus nomades qui parcourent les rives de l'Euphrate entre Giaber et Hit qui peuvent inspirer quelques craintes; mais ces tribus elles-mêmes, le général Chesney pense qu'il serait très facile d'en avoir raison en s'entendant à l'avance avec elles, et au besoin en créant un certain nombre de postes militaires pour s'opposer à leurs déprédations. Il prétend n'avoir jamais eu qu'à se louer de ses relations avec les Arabes; il les considère comme très fidèles à leur parole, et croit qu'en leur louant leurs chameaux, en les employant eux-mêmes aux travaux, on s'en ferait rapidement de très utiles et très sincères alliés. En tout état de cause, il serait toujours facile par la force de vaincre leur résistance, et quand on voit l'Amérique ouvrir du Pacifique à l'Atlantique un chemin de fer de 1,000 lieues à travers les prairies occupées par les Indiens, il serait ridicule de se laisser effrayer par l'hostilité possible de quelques tribus de Bédouins.

(1) En évaluant à 150,000 tonnes le trafic entre Alep et la mer, on aurait un revenu de 225,000 livres sterling en faisant payer 1 livre 10 sh. par tonne, au lieu de 3 livres 6 sh. 8 d. que coûte le transport par chameaux. En déduisant la moitié pour les frais, il resterait un produit net de 112,500 livres sterling, c'est-à-dire 8 pour 100 du capital de 1,400,000 livres que coûtera la première section.

La ligne projetée est donc, au dire des ingénieurs, d'une exécution facile, les bénéfices qu'elle doit procurer sont faits pour tenter les capitalistes, le gouvernement turc en autorise la construction et garantit un intérêt élevé ; pourquoi donc ne s'exécute-t-elle pas? C'est, dit-on, parce que la question politique s'y oppose, comme elle s'est toujours opposée à tout ce qui peut être utile à l'humanité. Voyons donc quels intérêts sont en présence et sur quels principes ils s'appuient.

D'abord la Turquie ne peut voir que d'un œil favorable toutes les entreprises qui attirent chez elle les capitaux et les hommes de l'Occident. Depuis qu'elle a compris qu'il n'y a de salut pour elle que dans l'appui des grandes puissances, ses préjugés se sont affaiblis, et nos idées se sont peu à peu infiltrées, sinon encore dans le peuple, du moins dans les classes les plus éclairées, qui envoient leurs enfans à nos écoles. C'est à la France et à l'Angleterre qu'elle a demandé des officiers pour organiser son armée, des ingénieurs pour former le conseil des travaux publics, des financiers pour établir un système administratif, des agens forestiers pour mettre en valeur les magnifiques forêts qu'elle possède. Sous ce rapport, elle a beaucoup à faire encore, mais enfin elle sent la nécessité de se transformer sous peine de périr. Elle n'ignore point qu'une entreprise comme celle du chemin de l'Euphrate n'aura pour elle que des résultats avantageux. Possédant des richesses naturelles immenses, elle ne peut en tirer parti faute de moyens de transport; elle sait que toute voie nouvelle doit enrichir ses nationaux, accroître leur prospérité, et contribuer à fixer au sol les nombreuses tribus nomades qui ne reconnaissent l'autorité du sultan que nominalement. — Mais n'est-il pas à craindre qu'une compagnie étrangère soutenue par son gouvernement, s'administrant elle-même, employant des hommes de son choix, ne finisse par prendre dans l'empire une importance qui en compromette un jour la sécurité? — Cette crainte pouvait être fondée à l'époque où préoccupée uniquement de ses intérêts, mue par des sentimens exclusifs, l'Angleterre cherchait tous les prétextes pour s'immiscer dans les affaires des autres pays et pour y peser de toute son influence. Elle n'en est plus là, et la politique qu'elle a suivie dans ces dernières années montre assez qu'elle n'est guère disposée à se créer bénévolement des embarras. La conduite qu'elle tient vis-à-vis de ses colonies prouve que ce n'est pas la soif des conquêtes qui la domine. D'ailleurs le gouvernement anglais s'est déjà prononcé au sujet de ce chemin de fer, puisque, tout en en reconnaissant l'utilité, il a déclaré qu'il ne le considérait que comme une entreprise particulière, et qu'il refuserait toute garantie d'intérêt et tout concours matériel. La compagnie se

trouvera donc dans la même situation que celle de Suez, qui, bien qu'ayant son siége principal en France, ne porte aucun ombrage au gouvernement égyptien, puisqu'elle est obligée de se conformer aux conditions imposées par celui-ci. Le gouvernement turc n'a d'ailleurs pas témoigné la moindre crainte pour son autonomie, car il n'a pas hésité à octroyer la concession qui lui était demandée.

Après la Turquie, la puissance la plus intéressée à la construction du chemin est l'Angleterre. La mise en communication directe avec l'Inde, l'ouverture de pays inexploités, donneraient à son commerce de grands débouchés, et s'opposeraient à l'envahissement de ces contrées par la Russie, qui s'avance à pas de géant vers le Golfe-Persique et les frontières de l'Inde. Le Caucase, le Turkestan, la Boukharie, sont aujourd'hui sous sa domination; demain, ce sera le tour de la Perse, et qui sait si quelque jour l'Inde elle-même ne sera pas l'objet de ses convoitises? Qu'elle triomphe facilement de l'Angleterre, ce n'est pas probable; mais enfin elle peut lui susciter des difficultés sérieuses en soulevant contre elle les peuples soumis à sa puissance. C'est par les progrès de la civilisation plus que par les armes qu'on conjurera ce danger; quand les populations auront entrevu les bénéfices que peut leur procurer un commerce régulier, qu'elles apprécieront les avantages matériels de l'établissement du chemin de fer, elles n'iront pas de gaîté de cœur compromettre ces résultats, ni se soulever contre ceux à qui elles les devront. En tout état de cause, si l'Angleterre avait à redouter une agression directe, l'établissement d'un chemin de fer, qui lui permettrait de transporter des troupes et du matériel de guerre jusqu'au cœur des provinces menacées, serait pour elle, comme pour la Turquie, une puissante garantie de l'intégrité de ses possessions.

Si la Russie elle-même laissait de côté ses rêves ambitieux de domination, elle aurait tout intérêt à la prochaine exécution d'un chemin qui, relié un jour par des embranchemens avec les provinces de l'empire, pourrait être pour celles-ci l'origine d'un grand développement commercial et industriel. Ce qui fait la puissance d'une nation, ce n'est pas tant l'étendue de ses frontières que la prospérité de ceux qui la composent. Si donc les Russes, en tant qu'individus, trouvent de l'avantage à commercer librement avec les autres peuples, et si le chemin de l'Euphrate leur permet de se procurer plus facilement les objets dont ils ont besoin, de vendre plus avantageusement ceux qu'ils produisent, comment la Russie, comme nation, pourrait-elle n'y pas trouver son compte? Il est temps d'en finir avec cette vieille politique qui distingue sans cesse l'intérêt public de l'intérêt même des individus, et qui, sous prétexte de servir le premier, sacrifie le second. Lorsque tout le monde

doit également profiter d'une entreprise, la nationalité des capitalistes est de peu d'importance, — et puisqu'il est bon pour tous que l'influence européenne introduise la civilisation dans des contrées où règnent aujourd'hui le fanatisme et l'ignorance, il serait puéril à la Russie de vouloir s'y opposer, parce que cette tâche serait remplie par d'autres qu'elle.

Ces réflexions peuvent s'appliquer également à la France, dont l'intérêt dans cette circonstance est d'accord avec celui de la civilisation. En se plaçant au point de vue exclusivement français, on a prétendu que l'ouverture de ce chemin de fer nuirait au canal de Suez, et déprécierait une entreprise nationale. Il n'en est rien; le canal et le chemin de fer répondent à des besoins différens, et ont chacun leur raison d'être. Le dernier aura pour effet de desservir la Perse et l'Asie-Mineure, dont tout le commerce se fait aujourd'hui à dos de chameau; il raccourcira beaucoup la route de l'Inde pour les voyageurs et les marchandises précieuses, qui peuvent supporter de nombreux transbordemens, mais il laissera au canal tout le commerce maritime de l'Arabie, de l'Inde et de l'extrême Orient. En somme, ces deux entreprises ne se nuiront pas plus que le chemin de fer du Nord ne nuit à celui de l'Est; elles se prêteront au contraire un concours réciproque : elles auront chacune leur part, et cette part est assez belle pour qu'elles n'aient absolument rien à s'envier.

Quelques personnes ont manifesté la crainte que, si le chemin de l'Euphrate était exploité par une compagnie exclusivement anglaise, celle-ci n'appliquât des tarifs de faveur aux marchandises anglaises, afin de chasser celles des autres pays des marchés de l'Asie et d'assurer aux premières le monopole de ce débouché. C'est là, ce nous semble, une crainte bien illusoire. Que la compagnie soit anglaise ou française, tant qu'elle restera particulière, son but sera de faire les plus grands bénéfices possibles, et elle établira ses tarifs en conséquence, tarifs qui d'ailleurs seront soumis à l'approbation du gouvernement. Les actionnaires ne se placent pas généralement à un point de vue d'étroit patriotisme, et il est douteux qu'ils consentent à diminuer leur trafic par l'exclusion des étrangers pour assurer aux fabricans de Manchester des bénéfices plus considérables. Ce sont là des argumens qui rappellent ceux que faisaient autrefois les protectionistes, lorsqu'ils prétendaient que l'intention des Anglais demandant le libre échange était d'inonder nos marchés de leurs produits vendus à perte, et de faire tomber ainsi nos fabriques. A-t-on jamais vu des gens se ruiner de gaîté de cœur rien que pour nuire à leurs voisins? Nous avons en France des compagnies anglaises de diverses espèces; il y a celle du câble transatlan-

tique français, celle du chemin de fer du Mont-Cenis, plusieurs compagnies d'assurances et de métallurgie, et l'on n'a jamais remarqué qu'elles se préoccupassent de la nationalité des consommateurs, qu'elles traitassent leurs compatriotes avec plus de faveur que les autres. Pourquoi donc en serait-il autrement en Asie?

En résumé, l'intérêt de tous est que cette route se fasse, et un jour ou l'autre elle se fera, quoi qu'il puisse arriver. De même que dans un pays il y a de grandes lignes auxquelles viennent aboutir les tronçons secondaires, de même dans la circulation du monde il y a des voies principales sur lesquelles les autres viendront s'embrancher. La route de l'Euphrate est une de ces voies, parce qu'elle mettra en communication directe l'Orient et l'Occident.

Cet avenir est d'autant plus certain que, si l'on se reporte en arrière, on est frappé de surprise en voyant les progrès de la civilisation dans ces derniers temps. Il y a un siècle, l'Inde et l'Australie étaient à peine connues; aujourd'hui ce sont des contrées puissantes et prospères. L'Amérique, qui n'était peuplée que de quelques colons, groupés sur les rivages de l'Atlantique, a vu sa population et sa puissance s'accroître avec une prodigieuse rapidité, et le réseau de ses chemins de fer s'étendre d'un océan à l'autre. L'Égypte et la Turquie, où régnaient jadis l'orgueil, l'intolérance et la haine des chrétiens, sont maintenant ouvertes à notre influence, familiarisées avec nos mœurs et désireuses de nous suivre dans la voie du progrès. La Chine et le Japon eux-mêmes, sortis de leur isolement, sont emportés, malgré eux peut-être, dans la marche en avant que suit l'humanité. Celle-ci est poussée par une force que rien n'arrête, et qui tend nécessairement au développement matériel et moral des peuples.

J. Clavé.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

VII.

LA MALADIE DE DOMITIEN.

I.

L'histoire de Domitien complète et éclaire une étude de Titus (1). Elle confirme notre théorie sur la dynastie des Flaviens, dont la seule politique a été une habileté sans principes, et la ressource principale l'art de se contrefaire. Domitien, lui aussi, a été comme ces têtes de Janus qui ont deux faces, ou comme ces hermès grecs qui présentent d'un côté la tête d'un philosophe austère, de l'autre la tête d'un poète comique ou d'un satyre. Son intelligence est supérieure à celle de Titus, sa ruse égale, son rôle plus pénible à soutenir parce qu'il a duré plus longtemps; c'est pourquoi le bienfaiteur du monde se lasse peu à peu et finit par être un intolérable bourreau. Domitien est resté pour la postérité un type de méchanceté noire, parce qu'elle n'a considéré que la fin de son règne, car la postérité aime à tout simplifier, pour alléger le fardeau qui accable sa mémoire et rendre ses classifications plus aisées. Domitien avait commencé comme Titus, Titus aurait pu finir comme Domitien. Ce n'était peut-être qu'une question de temps. Heureux les princes que la mort emporte et consacre avant l'épreuve! Le bon-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1869, l'article intitulé *le Véritable Titus.*

heur et l'ivresse de la toute-puissance commencent par leur rendre facile la pratique de la clémence, de la libéralité et des vertus dont se contente un peuple esclave. Il faut attendre pour les juger l'heure où leur trésor est épuisé, où les conspirateurs s'éveillent, où les amis deviennent insatiables et ingrats, où les appétits de la foule, caressés et excités, éclatent furieux, et où la fortune montre ses premiers revers. La comédie de Titus n'a eu que deux actes, celle de Domitien a été complète et s'est terminée par le plus sanglant dénoûment. La figure de Domitien mérite donc d'être étudiée avec méthode, car elle est complexe, elle est dramatique, elle nous fait passer, par d'étonnantes péripéties, du mal au bien et du bien au crime.

Domitien était né le 25 octobre de l'an 52, dans la sixième région de Rome, sur le Quirinal. La maison qu'occupait alors son père était désignée, comme nos maisons de Paris au moyen âge, par l'enseigne de la boutique voisine ou par un ornement particulier. Une grenade faisait reconnaître l'habitation assez chétive de Vespasien, qui était toujours pauvre, quoiqu'il fût consul désigné, et dût entrer en charge le mois suivant. Lorsque Domitien fut empereur, il fit raser cette maison et élever à la place un temple dédié à la famille des Flaviens, jugeant prudent d'illustrer et d'effacer à la fois les traces d'une humble origine. Son enfance et sa première jeunesse furent livrées à la misère et à l'infamie. Il avait douze ans de moins que Titus : il ne put ni être élevé comme lui par faveur avec le petit Britannicus, ni suivre son père Vespasien dans les camps. Abandonné à Rome, après avoir perdu de bonne heure sa mère, il vécut à la charge de parens peu soucieux de surveiller son éducation, fut envoyé à l'école publique, courut les rues, et contracta des vices dont le besoin est l'horrible excuse. Il était beau et il se vendait. On prétendait qu'il s'était prostitué à Nerva, qui devait aussi revêtir un jour la pourpre. Le préteur Clodius Pollion, contre lequel Néron avait composé une satire, conservait et montrait volontiers un billet par lequel Domitien s'engageait à lui donner une nuit. César avait passé par là, et n'en était pas moins compté parmi les dieux. Dans toutes les sociétés en décadence, la débauche est un marchepied pour les ambitieux.

Les succès de Vespasien en Judée appelèrent l'attention sur Domitien sans le rendre plus riche ni moins vil. Il ne possédait pas même un gobelet d'argent pour boire, ce qui était aux yeux des nobles de Rome le signe décisif de la pauvreté. La révolte de l'armée d'Orient lui donna une importance subite et l'exposa aux mêmes dangers que son oncle Sabinus. Réfugié avec lui dans le Capitole, pressé par les assiégeans et par les flammes, il alla se cacher chez

un desservant du temple d'Isis. Le matin, déguisé en prêtre, il s'échappa, s'enfuit au-delà du Tibre, demandant asile à la mère d'un de ses camarades d'école, et put échapper aux poursuites de la multitude furieuse qui avait tué Sabinus. Il ne reparut que lorsque Vitellius fut mort, lorsque les légions qui avaient proclamé et précédé son père furent établies victorieuses dans Rome. Aussitôt il fut salué césar, reconduit par les soldats à la maison paternelle. Le sénat lui décerna le titre de préteur de Rome avec la puissance consulaire, et admira les paroles qu'il daigna prononcer avec une rougeur fréquente et un air modeste. Comme il était incapable de remplir ses fonctions, il laissa à l'autre préteur le soin de rendre la justice. A dix-sept ans, il ne voyait dans le pouvoir que des jouissances inconnues et le droit de tout oser. Rome était pour lui une ville prise d'assaut : cinquante mille cadavres en effet étaient étendus dans les faubourgs et jusque dans les rues ; il vécut comme en pays conquis, ne songeant qu'à ses plaisirs. Il séduisit ou violenta d'abord les femmes de plusieurs nobles personnages, tomba ensuite éperdument amoureux de Domitia, femme d'Ælius Lamia; il l'enleva à son mari et s'y attacha tellement qu'il l'épousa. Le pillage était une conséquence naturelle de la victoire. Le Palatin et les richesses accumulées dans la maison dorée de Néron étaient d'une merveilleuse ressource pour les festins et la débauche. Domitien se procura l'argent qui lui était nécessaire en faisant trafic des places et des honneurs. En un seul jour, il distribua plus de vingt charges dans la ville et dans les provinces; le scandale fut tel que Vespasien écrivit d'Égypte à son fils « pour le remercier de ne pas l'avoir destitué lui-même. » Ce qu'il disait par forme d'ironie aurait pu devenir une vérité, car le jeune césar, maître de Rome et du sénat, aurait voulu profiter de l'éloignement de son père pour revendiquer seul l'empire. Seul il avait été proclamé par le peuple, seul il disposait de l'Italie et des provinces; mais déjà Mucien était arrivé, Mucien, le tout-puissant gouverneur de Syrie. Il était suivi d'une armée dévouée, il avait les pouvoirs et le sceau de l'empereur, se vantait d'avoir forcé Vespasien à monter sur le trône, et laissait dire aux Romains que Vespasien était sa créature, qu'il avait fait un empereur et n'avait point voulu l'être; c'était donc un point d'honneur pour lui d'achever son œuvre en restant fidèle à ses propres déclarations. Sa seule présence suffit pour reléguer Domitien au second rang; toutefois les ménagemens qu'il devait garder envers le fils de son ami ne rendirent point sa tâche facile. Le tempérament fougueux du jeune prince s'était développé avec violence, et le jetait dans les extrémités les plus opposées.

Sentant que l'empire n'appartenait qu'à la force et qu'il ne pouvait rien entreprendre sans gloire militaire ou sans soldats, Domi-

tien voulut faire la guerre. Il projeta d'abord une expédition contre les Germains. La révolte de Civilis et des Bataves survint pour lui fournir une raison plus sérieuse de prendre les armes. Il ne rêvait que campagnes, combats, victoires, afin d'égaler un père qui l'écrasait et un frère dont il était jaloux. Mucien ne pouvait calmer ce caractère indomptable; il lui était plus facile de le jouer et de rendre vaines ses résolutions. Cependant il ne pouvait le quitter, et ce fut avec anxiété qu'il attendit l'issue d'une révolte qui pouvait gagner toute la Gaule et compromettre le nouveau règne. Son inquiétude le força même de condescendre aux désirs de Domitien et de s'acheminer avec lui vers les Alpes; il était plus près du danger et capable de réparer un désastre, si un désastre survenait. Il franchit même les Alpes et conduisit Domitien jusqu'à Lyon. Là, on apprit le triomphe du général romain Céréalis, la soumission des Trévires et des Cannifates; là, toutes les espérances de Domitien s'évanouirent. On racontait cependant qu'il avait fait sonder secrètement Céréalis pour savoir s'il pouvait compter sur lui et sur son armée. Toutes ces menées tournèrent à sa confusion.

Reconduit à Rome par Mucien, il apprit bientôt avec terreur que son père arrivait enfin, poussé par les vents plus doux du printemps, et qu'il allait débarquer. Ses fautes et plus encore ses coupables intentions se représentèrent si vivement à son esprit qu'il se crut perdu. Il avait, pour combler la mesure, accueilli avec insolence Cœnis, la maîtresse de son père, qui revenait d'Istrie. Il feignit la folie et une sorte d'hébétement, alla au-devant de l'empereur jusqu'à Bénévent, l'écouta, et lui répondit de façon à lui faire croire que tous ses actes devaient être imputés au dérangement de son cerveau. Vespasien, qui ne fut point sa dupe, mais qui s'était entendu avec Titus et avait promis de pardonner, se contenta de tancer durement son fils, et de lui interdire toute participation aux affaires. Dès lors, méprisé par les vieillards, raillé par les soldats d'Orient, traité en enfant par l'empereur, humilié par la commisération et la protection lointaine de son frère, Domitien s'enferma dans la retraite. Il s'efforça de paraître modeste et détaché de toute ambition. Il cultiva la poésie, dont il n'avait nullement le goût et pour laquelle il témoigna plus tard le plus solide mépris; il lut des vers en public, se souvenant peut-être de la prudence de Tibère et de son retour de Caprée. Le père de Stace était son professeur, et Quintilien, en habile courtisan, ne manquait pas d'admirer ses œuvres. Vespasien le tenait auprès de lui sous une étroite surveillance, le faisait porter en litière comme un enfant lorsqu'il paraissait en public; le jour de la cérémonie du triomphe, il le fit suivre sur un cheval blanc, tandis que Titus montait sur le char triomphal auprès de son père. Domitien dévora tout et désarma

par sa soumission des cœurs qui ne demandaient qu'à être désarmés. La dynastie nouvelle ne comptait que trois têtes : Vespasien était vieux et fatigué; Titus n'avait point de fils; beaucoup plus âgé que son frère, il le ménageait comme un successeur. Avec ses idées de fondateur et de nouvel Auguste, Titus avait une prédilection marquée pour l'indigne jeune homme qui devait continuer sa race sur le trône et le faire regretter lui-même. Domitien reçut des marques publiques de cette bienveillance qui devait être si fatale au monde. Titus lui céda le seul consulat *régulier* qu'il ait obtenu pendant le règne de Vespasien, plus clairvoyant et plus sévère; sans les supplications de Titus, il ne l'aurait même pas exercé. Si son nom figure cinq fois dans les fastes consulaires, c'est pour la forme; il ne remplit aucun de ces cinq consulats, et ne reçut qu'une délégation dérisoire pendant quelques semaines.

Néanmoins il caressait toujours l'idée de faire au loin ses premières armes, de devenir un grand capitaine, d'éblouir Rome par ses exploits, et surtout de s'attacher une armée dont il aurait fait un usage facile à prévoir. Lorsqu'il sut que Vologèse, roi des Parthes, demandait des secours contre les Alains et un des fils de l'empereur pour conduire la guerre, il fit tous ses efforts pour être envoyé en Orient. L'expédition n'eut point lieu. Alors il s'adressa aux autres rois de l'Asie, essaya de les gagner par ses présens et ses promesses, afin que leurs prières réunies obtinssent qu'une armée commandée par Domitien vînt mettre un terme aux dévastations des Alains. Vespasien connaissait trop bien son fils et savait trop comment l'on gagnait les Orientaux pour commettre une telle faute. Domitien dut ronger son frein pendant toute la durée du règne.

Il se dédommagea, mais sans fruit, dès que son père fut mort. Titus avait pour lui la faiblesse qu'on a pour un frère de douze ans plus jeune et surtout pour le seul héritier d'un empire chèrement conquis. Fonder une dynastie avait été la chimère de Titus : or il n'avait point d'enfans, et Domitien était tout son espoir. Établi fortement sur le trône, assuré d'un pouvoir auquel il avait été associé depuis neuf ans et qu'il avait lui-même préparé, adoré d'un peuple auquel il avait ménagé un de ces coups de théâtre dont l'humanité est volontiers la dupe, Titus pouvait tout pardonner à Domitien. Les efforts du jeune ambitieux n'étaient que risibles; ses mauvaises intentions n'aboutissaient même pas à une tentative d'exécution, tant cette âme, gâtée dès sa jeunesse, était énervée et pusillanime. C'est ainsi que Domitien après la mort de Vespasien se consulta longtemps pour savoir s'il n'achèterait pas les prétoriens en leur promettant une somme double de celle que leur donnait son frère; c'est ainsi qu'il allait répétant partout que son père, en mourant, l'avait associé à l'empire, mais que Titus avait fal-

sifié son testament; c'est ainsi qu'il saisissait toutes les occasions de décrier publiquement son frère, ou de lui tendre secrètement des embûches. Un jour il voulait soulever les armées, le lendemain s'enfuir de la cour. L'histoire ne cite aucun acte, aucune entreprise qui ait fait courir le moindre danger à Titus. Tout se réduisait à des paroles sans effet, aux mauvais procédés d'un impuissant et aux tendres reproches que Titus accompagnait de ses larmes. Le seul fait grave est le refus de Domitien lorsque la main de Julie, fille de Titus, lui fut offerte. Ce refus aurait été impossible sous Auguste, fatal sous un autre empereur. On pouvait tout se permettre avec Titus, affaibli par le bonheur, et dont le cerveau n'avait plus de ressort, même pour la colère. D'ailleurs l'héritier de l'empire n'avait point besoin de cette union; il ne craignait point un autre gendre, il ne voulait point surtout répudier sa femme Domitia, qu'il aimait toujours avec passion. Il se réservait de séduire plus tard Julie, dont la jeunesse était sans défense, et d'afficher son commerce incestueux avec elle. Ce n'étaient que des représailles, puisqu'on accusait Titus d'adultère avec sa belle-sœur Domitia.

Enfin la fortune couronna, comme il était juste, les désirs de cet ambitieux aussi lâche qu'éhonté. Titus mourut après deux ans de règne, et Domitien fut proclamé. Jamais prince n'avait désiré l'empire avec plus d'âpreté : après l'avoir possédé quelques mois, il avait dû s'en dessaisir pour le remettre à un père et à un frère qui avaient vécu dans les camps, qu'il connaissait à peine, qui l'avaient délaissé et qu'il n'aimait point. C'était son bien qui lui était rendu; c'était sa proie qu'il saisissait de nouveau; il semblait que ses appétits contenus allaient reparaître effrénés, que la soif déçue du pouvoir allait faire place à des satisfactions insensées. Il n'en fut rien. Le sentiment de la possession rendit à Domitien le calme et l'esprit des Flaviens. Il redevint maître de lui en se voyant maître du monde. Jaloux d'effacer un père qui l'avait dépouillé, — un frère qui ne l'avait point associé à sa puissance, — il chercha par quels moyens il capterait le plus sûrement l'admiration des hommes. Vespasien avait été un excellent administrateur, Titus le plus débonnaire des princes : Domitien promit d'administrer mieux que Vespasien et de se faire aimer plus que Titus. A peine âgé de trente ans, doué d'une intelligence rare, voyant combien il était facile de conduire l'empire, façonné depuis un siècle à l'esclavage, et de satisfaire des sujets qui ne réclamaient que des fêtes et des plaisirs, il résolut de jouer plus longtemps que Titus la délicieuse comédie de la clémence, et de faire oublier, à force de bienfaits, le règne éphémère et jusqu'au nom d'un rival qui lui avait fait éprouver depuis son enfance toutes les tortures de l'envie.

En effet, les premières années de son règne sont presque un mo-

dèle. Elles sont intéressantes, et méritent d'être détachées. Avec moins de séduction que Titus, Domitien le parodie d'une manière plus mâle et plus efficace. Il est plein d'abandon, mais il se dirige; il semble tout prodiguer, mais il gouverne; ses débuts inspirent aux Romains une joie et une sécurité qu'approuve la raison. Sobre, vigilant, actif, le nouveau césar garde toute sa liberté d'esprit. Il rassasiait sa faim au premier repas et le soir soupait à peine; une pomme et une boisson chaude lui suffisaient. Il donnait des festins magnifiques, mais comme à la hâte, ne souffrant jamais qu'ils se prolongeassent après le coucher du soleil, ni qu'on y fît aucun excès. Il ne voulait point de ministres ni de favoris; il s'occupait lui-même des affaires et tenait à distance les affranchis qu'il employait. Aucun d'eux ne put abuser de sa confiance ni s'élever au-dessus de sa condition, comme ils l'avaient fait sous les règnes précédens. Un affranchi avait-il détourné des matériaux destinés à la construction du temple du Capitole pour élever un tombeau à son fils, Domitien envoyait des soldats pour démolir le tombeau et jeter les cendres à la mer. Chaque jour, il se renfermait pendant une heure pour méditer, rentrer en lui-même et se tracer probablement un plan de conduite. Les familiers, qui se sentaient exclus et impuissans, prétendaient qu'il ne faisait pendant ce temps rien autre chose que de percer des mouches avec un poinçon. Vibius Crispus, qui se morfondait dans l'atrium avec les autres courtisans, pouvait répondre plaisamment lorsqu'on lui demandait s'il n'y avait personne avec l'empereur : « Non, pas même une mouche ! » Trop heureux les Romains, si Domitien avait trouvé ce dérivatif pour ses instincts sanguinaires, ou plutôt si cette occupation machinale et ridicule de ses doigts laissait à son esprit plus de lucidité !

Ce qui est certain, c'est qu'il rendait la justice avec un soin particulier et une grande régularité. Il révisait les procès, cassait les sentences iniques, poursuivait les concussions et la brigue. Il excita un jour les tribuns à poursuivre un édile avare devant le sénat. Il notait d'infamie les juges corrompus à prix d'argent et tous ceux qui les avaient assistés. Il avertissait les magistrats de ne point accueillir trop légèrement les plaintes qu'on leur adressait. Impitoyable pour les délateurs de profession, il condamnait à l'exil même les accusateurs qui avaient spontanément dénoncé un citoyen innocent et n'avaient pu fournir aux tribunaux la preuve qu'ils avaient promise. Il répétait et appliquait cette belle maxime : « un prince qui ne châtie pas les délateurs les encourage. » Il contenait si bien les magistrats de Rome et les gouverneurs des provinces, que jamais ils ne furent plus modérés ni plus justes. Enfin il prit une mesure qui mérite d'autant plus les éloges qu'elle est plus contraire aux tendances du pouvoir absolu : il supprima les libelles diffamatoires

contre les citoyens ou leurs femmes, et poursuivit leurs auteurs. D'ordinaire les despotes aiment mieux laisser leurs sujets s'avilir les uns les autres; l'attention qu'ils apportent aux actes particuliers les détourne des actes publics : c'est une diversion et un spectacle.

Réformateur des mœurs, il réprima le scandale plutôt que le désordre, sachant la société romaine trop corrompue pour lui demander autre chose que le respect apparent des lois. Il défendit aux femmes déshonorées de se faire porter en litière, et les priva du droit de tester et d'hériter. Il chassa du sénat un questeur trop passionné pour la danse, et de son ordre un chevalier qui avait épousé une femme qu'il avait fait répudier par son mari en l'accusant d'adultère. Il punit sévèrement les débauches des vestales, sur lesquelles son père et son frère avaient fermé les yeux. Celles qui n'avaient failli qu'une seule fois étaient simplement mises à mort, celles qui s'étaient livrées à plusieurs amans étaient châtiées selon l'antique usage. Ainsi les deux sœurs Ocellata et Varonilla purent choisir leur genre de mort; leurs séducteurs furent seulement exilés. La grande vestale Cornélia au contraire fut enterrée vive, tandis que ses complices étaient battus de verges sur la place publique jusqu'à ce qu'ils rendissent le dernier soupir. Telle était la cruauté des lois romaines, tel était le danger de les remettre en vigueur. Domitien cependant paraissait avoir horreur du sang; il évitait les occasions de le verser; il répétait souvent les vers où Virgile rappelle les mœurs de l'âge d'or et l'aversion des hommes pour la chair des animaux (1); mais il était superstitieux et croyait apaiser ainsi les dieux protecteurs de l'empire. Les fêtes qu'il établit en l'honneur de Jupiter Capitolin et de Minerve, sa divinité tutélaire, prouvent, autant que ses persécutions contre les chrétiens, qu'il était religieux à la façon des Romains.

Sa piété se manifesta surtout par la reconstruction des temples qui avaient été brûlés sous Titus, et que Titus n'avait pu relever de leurs cendres. Le grand sanctuaire du Capitole fut rebâti avec une magnificence inouie. Les colonnes, du plus beau marbre pentélique, avaient été vues par Plutarque avant qu'on les embarquât au Pirée. L'intérieur fut doré avec une telle profusion qu'on dépensa 66 millions, non pour la seule dorure, comme le dit un auteur, mais pour l'ensemble de l'édifice. Quoique Domitien saisît toutes les occasions de dénigrer dans ses discours son père et son frère, ou de les contredire par ses décrets, il honora leur mémoire en se conformant aux traditions impériales. Il leur fit décerner l'apothéose, leur consacra un temple commun au-dessous du Tabularium, acheva l'arc triomphal de Titus, transforma la maison paternelle en un temple.

(1) Impia quam cæsis gens est epulata juvencis.

Il porta aussi son attention sur les besoins publics. Il ouvrit un nouve au forum, qui fut achevé par Nerva, et s'appela le *forum transitorium*. C'est celui dont on voit encore un pan de mur avec deux colonnes et un entablement sur lequel Minerve enseigne aux femmes les travaux et les arts réservés à leur sexe. Un stade, un odéon, une naumachie, et surtout l'achèvement du Colisée, que Titus s'était hâté d'inaugurer avant qu'il fût complet, prouvaient sa sollicitude et son zèle pour les plaisirs du peuple. Les jeux et les spectacles mentionnés par les historiens en sont une preuve non moins manifeste; mais ils n'offrent que peu d'intérêt à la postérité : c'était l'apanage inséparable de l'empire.

Enfin Domitien montra combien il avait le sentiment de la représentation propre au chef d'un gouvernement en faisant le premier construire sur le Palatin un palais public, *ædes publicæ*. Avant lui, chaque empereur avait eu sa demeure privée, simple ou fastueuse selon ses goûts. L'on connaît aujourd'hui la maison d'Auguste, celle de Tibère récemment découverte, avec ses beaux stucs et ses peintures qui surpassent les peintures de Pompéi, celle de Caligula, celle de Néron, qui a été retrouvée sous les bains de Titus. Aucun empereur n'avait songé à un véritable palais. Les fouilles dirigées avec tant de méthode et de scrupules par M. Rosa ont remis au jour le plan entier du palais de Domitien. Le rez-de-chaussée seul peut être recomposé par la science. Tout y est destiné aux usages publics et aux cérémonies officielles. Un escalier part de la place qui sépare le palais du temple de Jupiter Stator; deux portiques donnent accès, l'un à la basilique, l'autre à la salle du trône, et communiquent entre eux. Dans la basilique, l'empereur rendait la justice lorsque les causes avaient été évoquées devant lui par appel ou par exception. Dans la salle du trône, il recevait les ambassadeurs et les corps de l'état. Le fond de la salle se termine par un demi-cercle et une demi-coupole, et l'on voit sur le sol les marbres vantés par les poètes du temps, marbres de Libye, de Phrygie, de Laconie, marbres de Syène, de Chio, de Luni. C'était là qu'était le trône. Un immense péristyle, qui peut contenir plus de mille personnes debout, occupe l'intérieur; là attendait et se pressait la foule des courtisans. Des bases et des chapiteaux de colonnes ont été recueillis ou sont en place sur les dalles de marbre blanc. La salle de festin est aussi d'une si belle proportion, qu'elle ne pouvait servir qu'à ces festins publics dans lesquels Domitien donnait l'exemple de la sobriété. Comme les rangées de tables et de lits étaient adossées et forçaient les convives à regarder de deux côtés différens, on avait ménagé de chaque côté de la salle une nymphée, c'est-à-dire une petite cour communiquant par d'immenses fenêtres et ornée d'un bassin, de jets d'eau, de statues, de vasques pleines de fleurs; les

invités du césar ne respiraient ainsi que fraîcheur et parfums. Il ne faut oublier ni le *lararium*, c'est-à-dire le sanctuaire où l'on venait adorer les dieux protecteurs de la famille impériale, ni les chambres en forme d'exèdre où l'on pouvait se retirer et causer secrètement, ni le portique et les petites salles de service qui ont vue sur la vallée de l'Aventin et le grand cirque.

Il serait puéril de louer, à titre de bienfaits, des prodigalités qui étaient devenues un usage et peut-être une nécessité sous tous les empereurs. Les distributions de vivres, d'argent, d'objets utiles ou précieux, n'étaient pas seulement réservées au peuple; les sénateurs et les chevaliers en avaient leur part. Ils recevaient des présens, des lots, jusqu'à des rations de pain, et si le besoin empêchait les plus misérables de rougir, les mœurs publiques n'empêchaient point les plus riches de tendre la main. Ce qui est plus louable, c'est le désintéressement que fit voir pendant quelques années un souverain qui sentait cependant s'épuiser les richesses amassées par Vespasien et dilapidées en partie par Titus. Il ne montra ni cupidité ni complaisance pour les pourvoyeurs du trésor; il recommandait à toute sa cour l'horreur de l'avarice; il refusait d'accepter la succession de tous ceux qui l'avaient institué leur héritier, quand ils avaient des enfans. Il remit à tous les débiteurs du fisc les dettes qui remontaient à plus de cinq ans avant son avénement, annonça que ses procurateurs n'intenteraient aucun procès avant un an, rendit les poursuites plus difficiles, réprima les chicanes des agens fiscaux par d'équitables précautions, fit rendre à leurs propriétaires les champs envahis par les vétérans que les Flaviens avaient établis dans les colonies ou dans les municipes. En un mot, il rendit à tout l'empire l'ordre matériel, la sécurité, l'aisance, et fit espérer une longue suite de jours heureux. Il encouragea l'agriculture; il défendit la castration, qui, en remplissant d'eunuques les gynécées, enlevait des bras à la terre; il songea un instant à supprimer les hécatombes et même à défendre qu'on immolât des bœufs ou des génisses devant l'autel des dieux, de peur que les pâturages ne fussent dépeuplés et les charrues sans attelages. Frappé de la rareté du blé et de l'abondance du vin, il essaya d'arrêter par un décret la plantation des vignes; comme il arrive toujours, ce décret n'eut point d'effet, et l'on recula devant les vexations innombrables qu'il aurait causées.

Les lettres furent honorées au début du règne comme l'agriculture. Des concours furent institués au Capitole en grec et en latin, pour la prose et pour les vers; les vainqueurs recevaient une couronne d'or. Tandis que Martial, obscène et servile, tandis que Stace, fils du professeur de Domitien, luttaient de bassesse avec les courtisans, Valérius Flaccus récitait son poème des *Argonautes*, dédié à Vespasien, Silius Italicus chantait la *Seconde guerre punique*, épo-

pée nationale qui reportait les esprits aux beaux temps de la république. Pline le Jeune et Tacite obtenaient tour à tour la dignité de préteur; Quintilien touchait une pension de 20,000 francs jusqu'au jour où l'empereur le supplia de quitter sa retraite pour élever ses petits-neveux. Domitien, qui ne devait point cacher plus tard son aversion pour la poésie, faisait lui-même des vers, s'il est vrai qu'on doive lui attribuer la traduction des *Phénomènes* d'Aratus, que l'on avait longtemps crue l'œuvre de Germanicus. Il envoya en Égypte un certain nombre de savans et de copistes qu'il chargea de transcrire les manuscrits de la bibliothèque d'Alexandrie.

C'est donc un spectacle vraiment édifiant que le début du règne de Domitien. — Ce prince, dont l'éducation avait été mauvaise, la jeunesse vicieuse, les instincts violens, parvint à se maîtriser pendant plusieurs années. Sa vive intelligence lui fit comprendre les avantages d'une telle transformation, et il triompha de lui-même. Ses passions cédèrent devant une passion plus puissante, dont la noblesse peut être contestée, mais qui n'en est pas moins un des grands mobiles de l'humanité, l'envie. Tout en continuant l'œuvre de son père et de son frère, il voulut les effacer tous les deux. Pouvait-il réussir? N'était-il pas trop intelligent pour être vraiment débonnaire? Sa pénétration et l'inévitable dégoût qu'inspire un troupeau d'esclaves ne l'auraient-ils pas incliné peu à peu vers la sévérité? La douceur d'être aimé ne se serait-elle pas émoussée tous les jours, tandis que l'impatience du frein aurait grandi? Nous n'avons point à résoudre cette hypothèse, puisque Domitien fut brusquement arraché à ses vertueuses résolutions. Sa volonté lui échappa, le désordre fut introduit dans son esprit, et aussitôt le désir de faire le bien fut remplacé par la colère, le mépris, le soupçon, la soif de la vengeance. Quelle cause terrible ou frivole produisit un tel changement? Quelle maladie physique ou morale livra un nouveau césar à l'action fatale du césarisme? Il est toujours instructif pour l'humanité d'apprendre combien ceux qu'elle laisse diriger le monde sont le jouet des événemens, par quel lien précaire leurs passions sont retenues, et quelle blessure suffit pour les transformer en véritables monstres.

II.

Si Domitien avait eu vingt-deux ans, comme jadis Caligula, ou dix-sept ans comme Néron, s'il avait été le jouet de ses ministres, de ses maîtresses ou de la folie, on concevrait que son âme sans consistance eût fléchi sous le fardeau; mais il avait trente et un ans en montant sur le trône, il avait été éprouvé par la pauvreté et les vicissitudes les plus opposées; il n'avait point de ministres, il

aimait les femmes sans leur accorder de crédit, et pendant quatre ans il s'était redressé lui-même avec une vigueur qui devait rassurer sur sa maturité. Dans ces conditions, on ne devient un tyran à trente-cinq ans que par un accident, puisqu'on a échappé aux causes générales de corruption qui entourent le pouvoir absolu. Le cas de Domitien est en effet un cas assez rare; l'amour de la gloire militaire l'a perdu, ses déceptions à la guerre l'ont exaspéré, la honte d'être vaincu a fait de lui un bourreau. Il convient de coordonner quelques faits pour rendre cette conclusion acceptable et peut-être pour la démontrer.

On sait que tout citoyen romain était né soldat, que les camps étaient sa grande école, et qu'il ne pouvait se consacrer aux fonctions civiles, au barreau et même à la poésie ou à la vie des champs qu'après avoir fait la guerre et rempli les charges militaires. La plus grande honte sous la république était d'ignorer le métier des armes. Cette loi sociale, affaiblie sous l'empire, comme toutes les lois, semblait avoir pris plus de force dès qu'il s'agissait des maîtres de Rome. Le mot d'*imperator*, qui voulait dire simplement *général*, était vide de sens ou prêtait à rire dès que celui qui le portait n'avait commandé aucune armée, n'avait jamais vu l'ennemi ni campé sous la tente. Tout en fermant le temple de Janus, Auguste avait eu soin d'envoyer aux frontières, en les plaçant sous des chefs expérimentés, ses petits-fils, ses fils adoptifs et tous les princes de la famille impériale. Tibère, Drusus, Germanicus, s'étaient même acquis un grand renom par leurs exploits. Domitien comprit si bien de quelle importance était l'éducation militaire pour un futur empereur qu'il voulut dès sa plus tendre jeunesse susciter une guerre pour s'improviser général. Il avait envié le sort de son frère Titus, qui avait fait ses premières armes avec éclat sur le Rhin et contre les Bretons. Le retentissement de la guerre de Judée n'avait fait qu'accroître son dépit. Inactif à Rome, déshonoré, sans ressources, il attendait impatiemment une occasion de s'illustrer à son tour. Aussi, lorsqu'il eut été proclamé césar et se sentit maître de l'Italie en l'absence de son père, il voulut entreprendre une expédition contre les Germains. On a vu quelle peine avait eue Mucien à réprimer ces velléités belliqueuses. La révolte des Bataves et des Trévires ranima une ambition que Mucien dut encore déjouer. Enfin les tentatives de Domitien pour gagner Céréalis, le général vainqueur en Basse-Germanie, avaient pour but de s'assurer une armée prête à gagner des batailles, encore plus qu'à faire la loi à Vespasien.

Pendant quatorze ans, ce désir de gloire fut refoulé. La volonté paternelle relégua dans la retraite un prince dont la grandeur n'aurait pu que nuire à celle de Titus et compromettre la tranquillité de

l'empire. Retenu sous une étroite surveillance, Domitien se soumit à toutes les humiliations; mais son âme pusillanime retrouva son courage chaque fois qu'elle entrevit une guerre lointaine et une armée; nous avons dit ses instances lorsque les Parthes réclamèrent le secours des armes romaines, ses intrigues auprès des rois de l'Asie pour se faire demander à l'empereur et conduire une expédition contre les Alains. Sa passion déçue perce encore sous le règne de Titus. Suétone assure qu'il conspira plusieurs fois contre son frère; ses complots ne faisaient craindre ni le poignard ni le poison : son idée fixe était de s'enfuir secrètement, d'aller sur la frontière et de se présenter à une armée qu'il gagnerait par ses promesses.

Enfin Domitien règne, il dispose des légions et du monde romain. Il n'a point renoncé à la gloire des armes, il a trop d'esprit pour ne pas sentir ce qu'a de ridicule le nom d'*imperator* porté par un citadin inoffensif; mais il faut d'abord s'établir fortement au pouvoir, se faire aimer des Romains tout en rétablissant l'ordre dans l'administration, tout en ressaisissant les rênes que les mains de Titus laissaient échapper d'abord par tactique, bientôt par faiblesse. Pendant deux ans, le nouvel empereur s'applique à cette double tâche avec une suite et un succès que l'on doit hautement proclamer. Il a devant lui un horizon si vaste que son âme peut se livrer aux projets. Aucune tâche n'est ingrate lorsqu'elle est allégée par l'espérance; or l'espoir qui rend Domitien heureux et meilleur, c'est d'être un jour un héros. La monomanie de la guerre a été la perte de plus d'un souverain et le fléau de plus d'un peuple; chez Domitien, elle avait pour excuse le sentiment des convenances personnelles, une conscience vraiment romaine et le désir de justifier un titre que ses sujets ne pouvaient respecter tant qu'il n'avait pas été conquis sur un champ de bataille.

Il attendit quelque temps une occasion favorable; comme elle ne se présentait point, il prit le parti de la faire naître. Les tribus germaniques qui remplissaient les immenses forêts situées au-delà du Rhin étaient trop belliqueuses et nourrissaient une haine trop juste contre les Romains pour ne pas fournir un prétexte. De tout temps, les généraux romains y avaient multiplié leurs expéditions, réprimant ou suscitant les attaques selon le besoin. Le peuple le plus voisin était les *Cattes*, puissans depuis la chute des Chérusques; leur territoire s'étendait depuis le Taunus, à l'ouest, jusqu'au Mein, au sud; quoique les frontières, dans l'intérieur de la Germanie, fussent moins connues des Romains, il semble qu'ils occupaient l'équivalent de la Hesse. Domitien se jeta à l'improviste sur le pays des Cattes, le cœur ému, couvert d'armes toutes neuves, persuadé que sa volonté suffisait pour coucher des milliers d'ennemis sur les champs de bataille. Tout souverain se croit un grand général par

droit de naissance; ses courtisans ne le détrompent point, car sur plan la victoire se combine avec une merveilleuse complaisance. L'héroïsme devient si simple! On part avec une grosse armée, on ravage les moissons, on aperçoit l'ennemi, on pousse en avant des troupeaux d'hommes dont on admire le choc; dès qu'un vide se fait, on le remplit par des masses nouvelles, et quand vingt mille cadavres sont étendus d'un côté, trente mille de l'autre, la nuit arrive, on se trouve vainqueur, on soupe au milieu des fanfaronnades, et l'on s'endort couronné de lauriers. Heureux les pays où ceux qui règnent sont impuissans à jeter ainsi les peuples les uns sur les autres! Domitien n'avait besoin ni de consulter les Romains, ni d'avertir des voisins qui ne l'attendaient point. Il s'avança enseignes déployées, porta partout le fer et la flamme, vit fumer quelques chaumières, amener quelques vieillards dont les pieds n'avaient pas été assez rapides, et s'épuisa en marches et contre-marches sans rencontrer l'ennemi. Les Cattes étaient dans une sécurité si complète qu'ils n'avaient fait aucun préparatif (1); ils se retiraient dans les profondeurs des forêts, laissaient passer le torrent et n'essayaient même pas de se venger. Domitien dut regagner Rome comme il en était parti; l'expédition la plus injuste était devenue la promenade militaire la plus ridicule. La honte de reparaître devant les Romains le réduisit à des expédiens misérables : ce prince si fier et si intelligent se fit le plagiaire de Caligula le fou. Il mentit, inventa des victoires, accommoda en captifs germains des esclaves achetés en secret (2), tira du garde-meuble impérial des trophées qui avaient déjà servi, et à la face de l'univers célébra le triomphe le plus propre à déshonorer le nom romain.

Le sénat ne manqua pas de lui décerner le titre de *Germanicus* qu'on grava sur les monnaies, le consulat pour dix ans, la censure pour toute sa vie; il décréta que le mois d'*octobre* (3), témoin de si beaux exploits, s'appellerait désormais le mois *Germanicus;* par bonheur, la postérité n'a pas sanctionné ce décret : c'est bien assez déjà qu'elle ait accepté le mois de *Jule* et le mois d'*Auguste*. Domitien fut autorisé à siéger désormais au sénat en vêtement triomphal, entouré de vingt-quatre licteurs. Un arc de triomphe fut élevé, soutenu par des colonnes doriques, surmonté de deux chars traînés par des éléphans. La numismatique épuisa ses symboles et son génie inventif pour éclipser Titus. Les monnaies ne montrèrent plus que les effigies armées de Pallas, des boucliers, des trophées, des Victoires aux grandes ailes, des lions avec une épée dans la gueule, des aigles avec une palme, des Germains captifs, la Germa-

(1) Zonaras, p. 580, b; Pline, *Panégyrique*, 20.
(2) Tacite, *Vie d'Agricola*, 39.
(3) Dion Cassius, LXXVII, 4.

nie personnifiée par une femme en pleurs, Domitien à cheval et chargeant un ennemi agenouillé. Enfin, pour acheter la complicité des soldats qui l'avaient accompagné, l'empereur augmenta d'un tiers la solde de toute l'armée, et, comme une telle prodigalité ruinait le trésor, il diminua peu à peu le nombre des légionnaires, réduisant les défenseurs des frontières à une faiblesse numérique qui les exposait à être vaincus.

Toute parodie officielle rencontre plus de railleurs que de flatteurs. Les fonctionnaires tremblent et composent leur visage; mais le peuple, qui ne craint rien, ne ménage ni le rire ni le mépris. Les incrédules allèrent jusqu'à prétendre que le triomphateur avait manœuvré de manière à éviter et même à fuir l'ennemi. Domitien sentit que sa popularité était perdue; l'amertume et le soupçon, qui épient les despotes comme une proie, se glissèrent dans son cœur; la modération, le désir d'être aimé, la sérénité, les bonnes intentions, furent chassés du même coup. Tout blessait sa conscience ombrageuse et son esprit pénétrant. Il s'irritait également d'être félicité et de ne point l'être; les éloges lui paraissaient une dérision, le silence une condamnation. Ses courtisans envenimaient tout par leurs bassesses, et redoublaient ses dégoûts et ses ennuis. Déjà les délateurs reparaissaient, déjà ils se faisaient écouter, déjà la nièce de l'empereur, Julie, avait dû sauver de la mort le consul Ursus, qui n'avait pas craint de blâmer son maître. Domitien glissait sur la pente fatale qui avait conduit ses prédécesseurs à l'assassinat et à la scélératesse. La fortune vint à son secours en faisant éclater une guerre sérieuse; il put quitter Rome, secouer le vertige qui le gagnait, courir à des victoires qui laveraient ses mensonges et satisfaire enfin l'ambition de toute sa vie, jusque-là déçue.

Les Daces avaient pris les armes. Ils passaient pour les plus braves et les plus belliqueux des barbares. Ils formaient une vaste confédération, composée de quinze peuples, dont les noms sont mentionnés par Ptolémée, et occupaient tous les pays qui s'étendent de la Theiss aux Carpathes et du Pruth au Danube, c'est-à-dire une partie de la Hongrie et de la Moldavie, la Bukowine, la Valachie, etc. Le chef militaire de la confédération avait le titre de *décébal*, comme jadis les chefs gaulois portaient le titre de *brenn*. Le dernier décébal, dont le nom était Diurpanéus, avait été désigné au choix de la nation par le vieux roi Duras à cause de sa valeur et de ses vertus guerrières. A peine élu, il voulut justifier son élection, passa le Danube, ravagea le territoire romain, défit et tua le gouverneur de la Mésie, Oppius Sabinus, emporta d'assaut plusieurs forteresses et étendit au loin ses ravages. A la première nouvelle de cette agression, Domitien partit. Le voyage était long, le temps nécessaire pour rassembler une armée plus long encore; lorsqu'on fut

prêt, les Daces étaient chargés de butin et si las de piller qu'ils offrirent la paix.

Tant de modération aurait dû enhardir le bouillant césar : il repoussa les propositions de paix, il est vrai; mais lorsqu'il s'agit d'attaquer l'ennemi, le cœur lui faillit. Le malheureux n'avait jamais vu la guerre; il n'avait exercé ni son corps aux fatigues, ni son âme au courage; il croyait toutefois que le génie militaire se révèle comme l'appétit devant un festin. La réalité déjoua ces illusions de novice; devant le danger, ces fumées de gloire se dissipèrent, les beaux plans de campagne combinés sur la route furent oubliés; tout l'héroïsme, qui n'était que dans l'imagination, tomba. Le césar fut ému par la vue de ces hordes de barbares qui paraissaient si bien disposés à se défendre; il pâlit à la pensée de voir tourner contre lui cette forêt de lances et d'épées; il eut peur et prit la fuite. Il remit le commandement de l'armée à Cornélius Fuscus et repartit précipitamment pour Rome. Ce qu'il souffrit, quels visages consternés il rencontra sur sa route, comment il cacha sa confusion, l'histoire ne le dit pas; mais on peut mesurer son supplice à l'effort qu'il tenta bientôt.

On apprit que Cornélius Fuscus avait passé le Danube sur un pont de bateaux, qu'il avait livré bataille, qu'il avait été vaincu et tué. Comme tous les lâches, Domitien, une fois loin du péril, retrouvait son empire sur lui-même, sa volonté et quelques velléités de bravoure. Il partit aussitôt, rassembla une nouvelle armée, poussa jusqu'en Mésie et même jusqu'aux eaux du Danube, vit sur l'autre rive galoper les cavaliers ennemis; le cœur lui faillit de nouveau. Les Daces, enorgueillis par deux victoires, lui apparaissaient invincibles, et le décébal Diurpanéus prenait à ses yeux les proportions d'un Alexandre. — Il expédia divers corps d'armée commandés par des chefs soigneusement choisis, se tint loin du théâtre de la guerre, dans une ville bien fortifiée, entouré lui-même d'une armée, écrivant seul à Rome, rejetant les échecs sur ses lieutenans, se faisant honneur de leurs succès, sauvant, à ce qu'il croyait, les apparences et l'honneur impérial. Il eut même un accès de bravoure lorsqu'il reçut la nouvelle d'une grande victoire remportée à Tapæ par Julien, qui avait failli arriver jusqu'à Sarmizegethusa, capitale des ennemis. Cet exploit le remit en humeur martiale, et il voulut se montrer digne enfin de régner sur les Romains. La prudence lui conseillait de ne point s'attaquer aux Daces, surtout après une défaite qu'ils voudraient venger. Il avisa les Marcomans, peuple voisin, beaucoup moins redoutable, qui avait refusé de lui fournir des contingens et qui méritait d'être châtié. Les Marcomans paraissaient tranquilles, en pleine paix; ils feraient sans doute comme les Cattes, laisseraient ravager leur territoire et remporter de faciles trophées.

Domitien marcha contre eux, les trouva en armes, fut attaqué, battu à plate couture et prit la fuite. Éperdu, anéanti, guéri à jamais de sa passion et de ses chimères, il voulut quitter à tout prix le théâtre de la guerre; pour chasser les images sinistres et les soucis, il ne garde ni mesure ni vergogne. Il fit demander au décébal Diurpanéus une paix qu'il lui avait précédemment refusée; il le supplia de rendre quelques prisonniers et quelques armes; en échange, il lui donna des sommes considérables, lui promit des ingénieurs et des ouvriers habiles, et s'engageait à lui payer un tribut régulier.

C'était la première fois qu'un général romain traitait après une défaite; c'était la première fois que Rome payait un tribut. Reine des nations civilisées, elle allait s'humilier chaque année devant des peuplades grossières et sans gloire! Ni les impostures du piteux *imperator*, ni le triomphe qu'il se fit décréter, ni le surnom de *Dacicus* qu'il s'arrogea, mais n'osa graver sur ses monnaies, ne firent illusion aux citoyens. On connut bientôt la vérité entière, et aucun flatteur, même parmi les historiens, n'a pu nier ce traité sans précédens dans les fastes de Rome. Le tribut fut payé ponctuellement pendant tout le règne de Domitien. Ce fut Trajan qui rejeta cet opprobre et rétablit l'honneur des légions. Pour effacer jusqu'au souvenir de la lâcheté de son prédécesseur, il réduisit la Dacie en province romaine.

Dès lors Domitien fut perdu. La honte, la rage, un désespoir incurable, l'envahirent à jamais. Il sentait peser sur lui l'indignation muette de ses sujets et le mépris de l'univers. L'orgueil était la seule force d'une âme profondément corrompue : quel orgueil avait été plus ouvertement confondu et soumis à des souffrances plus aiguës? L'âcreté native du tempérament, le désordre des passions, le désir de se venger, la méchanceté, prirent un essor fatal. Tout homme devint un ennemi, parce qu'il était un juge. Tout regard parut une attaque, tout sourire une insulte. Il ne put supporter la vue d'Agricola, quand il revint victorieux de la Grande-Bretagne; il ne lui adressa pas une parole, ne le laissa vivre que parce qu'il s'enferma dans une villa éloignée, et apprit sa mort avec une joie indécente que hâtèrent des courriers échelonnés sur la route. En vain il cherchait la solitude : la solitude le livrait aux suggestions implacables de sa mémoire, et faisait revivre les scènes d'un honteux passé. En vain il se fit élever des statues d'or ou d'argent jusqu'à encombrer les degrés et les issues du Capitole, en vain il se fit appeler *seigneur et dieu* par des sujets qui tremblaient devant lui : il savait que ces statues étaient celles d'un poltron, que le seigneur était un vaincu, et que le dieu payait tribut à quelques barbares devant lesquels il avait fui! En fallait-il davantage pour empoisonner son cœur, le remplir de fiel, de soupçons, de ténèbres, et

transformer le bienfaiteur attentif de l'humanité en un tyran sombre?

Le chagrin s'ajouta au sentiment de l'infamie. Domitia, sa femme, le trahit publiquement pour l'acteur Pâris; son enfant, qu'il aimait comme le seul soutien de la dynastie, mourut en bas âge. Julie, sa nièce et sa maîtresse, mourut aussi pour avoir bu par son ordre un breuvage qui la devait faire avorter. Enfin le trésor était vide; des guerres lointaines, l'or prodigué aux soldats pour qu'ils devinssent des complices, deux triomphes magnifiques dont certes l'ennemi n'avait point fait les frais, avaient achevé de l'épuiser. Pour le remplir, il fallait revenir aux confiscations, hériter des vivans, proscrire les innocens. C'en était fait d'un bon gouvernement. La science d'administrer, qui est une qualité en quelque sorte mécanique, n'allait point abandonner pour cela l'empereur; mais elle allait se compliquer d'injustices, de violences et de meurtres.

C'est à cette époque de sa vie, qui comprend les huit dernières années de son règne, que remontent les portraits de Domitien : je parle des bustes et des statues que ses sujets multiplièrent, autant pour l'apaiser par leur zèle et par leur culte que pour se conformer aux traditions serviles de l'empire. La plus grande partie de ces images, qui remplissaient Rome et le monde, étaient en métal; elles ont donc été fondues. Au VIe siècle, Procope n'en vit plus à Rome qu'une seule, sans doute la statue équestre qui était placée en avant de l'arc de Septime Sévère et regardait le Forum. La statue du Vatican, en costume militaire, le torse du Louvre, sans jambes et sans bras, le buste colossal que l'on voit également au Louvre, ont survécu à ces justes représailles des Romains. Il semble que le principal souci des sculpteurs ait été de donner à leur modèle un aspect héroïque. Le front a quelque chose de léonin qui est manifestement une réminiscence du front d'Alexandre, de même que la chevelure avec ses boucles touffues a quelque chose de la chevelure d'Hercule. Le nez est droit et presque grec; les narines dilatées, la bouche entr'ouverte respirent le courage et l'ardeur guerrière; les favoris sont marqués légèrement comme sur les joues du dieu Mars. Les sourcils sont froncés et menaçans; les yeux, enfoncés sous leur large cavité, sont beaux, pleins d'orgueil et de défi; le menton seul rappelle Vespasien, parce qu'il est accusé et saillant; le cou est d'une ampleur athlétique : en un mot, le type, dans son ensemble, paraît singulièrement ennobli par l'art. La nature a servi de texte, et il n'est point douteux qu'elle ne se prêtât à être idéalisée; mais les artistes ont exagéré ses traits distinctifs et ajouté le caractère le plus propre à flatter leur modèle. Or celui qui avait si impudemment triomphé des Cattes, des Marcomans et des Daces ne devait reculer devant aucune imposture; il ne pouvait manquer de se faire

représenter en héros, puisque l'art se prête avec tant de complaisance, dans tous les temps, aux fantaisies de cette sorte. On ne peut donc contempler sans une certaine défiance les images de Domitien.

Le biographe Suétone nous apprend du reste qu'il était d'une haute taille, que ses yeux étaient grands, mais d'un myope, que ses joues se coloraient aisément : dans sa jeunesse, c'était une rougeur modeste et trompeuse, qui paraissait le reflet des émotions les plus honnêtes; plus tard, cette rougeur devenait une menace, lorsque son visage féroce s'armait contre la honte et observait, selon l'expression de Tacite, la pâleur de tant d'infortunés. Il avait été beau, gracieux, et son corps n'offrait alors d'autres défauts que des doigts de pied petits et contractés, défaut que les sandales des anciens et leurs attaches rendaient plus choquant; mais de bonne heure il perdit ses cheveux, son ventre grossit, et ses jambes, à la suite d'une maladie, maigrirent dans une fâcheuse proportion. Il était si malheureux d'être chauve qu'il regardait comme une insulte toute plaisanterie dirigée contre un autre à ce sujet. Il avait montré plus de philosophie au temps où il n'était pas encore aigri par ses fautes, car il avait adressé alors à un compagnon d'infortune un traité *sur l'entretien des cheveux* (*de cura capillorum*), où il le consolait en ces termes : « Ne voyez-vous pas que je suis comme vous, quoique grand et bien fait? J'aurai un jour le même sort que ma chevelure, et je supporte avec courage le chagrin de la voir vieillir plus vite que moi. Sachez qu'il n'y a rien de plus charmant et de plus fugitif que la beauté. »

Incapable de soutenir aucune fatigue, il allait rarement à pied; dans ses campagnes, il montait peu son cheval et se faisait presque constamment porter en litière. L'usage ou plutôt l'abus des femmes, régulier comme un exercice gymnastique, l'avait énervé. Il ne pouvait même ni tenir un bouclier ni se servir d'une épée; en revanche, il était un archer très adroit. Dans sa villa d'Albano, on le voyait percer d'un trait sûr des centaines d'animaux et même leur planter ses flèches sur la tête en guise de cornes; il les lançait aussi à travers les doigts d'un enfant, dont la main ouverte lui servait de but, sans le blesser jamais. La méchanceté le rendit paresseux. Il cessa de pratiquer les devoirs les plus simples de la représentation; ses lettres, ses discours, ses édits étaient rédigés par des subalternes. Il ne lisait rien que les mémoires de Tibère et les actes de son règne. Dion le dépeint audacieux, irascible, dissimulé, redoutable autant qu'un conspirateur, tantôt s'élançant comme la foudre, tantôt préparant lentement un crime, n'aimant personne, craignant et méprisant le genre humain. Il retournait le mot de Démosthènes : « la défiance est la sauvegarde des peuples contre les tyrans, » et il

répétait souvent que les « princes ont du malheur en matière de complots, parce qu'on n'y croit que s'ils sont tués. » Il s'étudiait à rendre son abord effrayant, contractait ses sourcils, roulait des yeux farouches; son ton était rude, sa voix aigre, jamais un sourire; l'orgueil seul éclairait son visage. Vindicatif, plein de ruse, il se fit tellement craindre des Romains qu'ils l'appelaient un second Néron, ou plus volontiers *le Néron chauve*. Ses passions, que la douceur de régner avait endormies, se développèrent dans l'adversité avec une âpreté terrible. Son caractère, qui avait été corrompu de bonne heure, puis réprimé, s'exaspéra sous l'aiguillon du ressentiment. Hypocrite et perfide, il mettait du raffinement dans ses barbaries, de la noirceur dans ses actes de clémence. Il se plaisait tantôt à rassurer ceux qu'il allait tuer, tantôt à affoler de terreur ceux qu'il épargnait. On sait avec quelles caresses il renvoyait un acteur célèbre qu'il fit aussitôt mettre en croix (Titus avait bien tué à sa propre table Cécina); l'anecdote du banquet funèbre donné aux principaux sénateurs est encore plus connue.

Si la honte l'avait rendu féroce, le besoin le rendit rapace. Pour remplir le gouffre qu'avaient creusé les expéditions lointaines, l'augmentation de la paie militaire, les bâtimens, les spectacles, il fallait revenir aux traditions impériales. Les délateurs furent de nouveau tout-puissans; on confisquait les héritages dès qu'un témoin affirmait qu'il avait entendu dire au défunt que césar serait son héritier; paroles et actions devinrent crimes de lèse-majesté; les morts furent pillés aussi bien que les vivans. Pourquoi raconter des horreurs qui sont l'opprobre de l'humanité? Les formes de la tyrannie varient peu, et les premiers césars ont épuisé dans ce genre toutes les inventions. Il suffit d'énumérer les principales victimes. — Rusticus Arulénus est tué pour avoir loué Thraséa, Hérennius Sénécion pour avoir écrit la vie d'Helvidius Priscus, Maternus pour avoir dit du mal des tyrans, Céréalis parce qu'il a conspiré, Acilius Glabrio parce qu'il est en exil, Pompusianus parce qu'on lui a prédit l'empire, Saldius Coccéianus parce qu'il célèbre l'anniversaire de son oncle l'empereur Othon, Sallustius Lucullus parce qu'il a donné son nom à des lances nouvelles, Flavius Clémens parce qu'il est chrétien, Ælius Lamia parce qu'il avait jadis plaisanté sur sa femme Domitia que l'empereur lui a ravie, Pâris l'histrion parce qu'il est l'amant de Domitia, un élève de Pâris parce qu'il ressemble à son maître, Flavius Clémens, cousin de l'empereur, parce que le crieur public, au lieu de le proclamer consul, l'a proclamé *imperator*. Les persécutions contre les chrétiens vont de pair avec les persécutions contre les stoïciens : les uns subissent le martyre sans se plaindre, les autres continuent de protester au nom de l'humanité et de la justice. La guerre commencée sous Néron, reprise sous Vespasien, redevient

ardente sous Domitien. Les philosophes et les femmes qui glorifient l'abstention politique sont exilés. Artémidore, Épictète, Télésinus, sont chassés de Rome; Dion Chrysostome ne trouve d'asile que chez les Gètes; Pompusiana Gratilla, digne amie de Fannia et d'Arria, est bannie avec ces stoïciennes illustres, sans que leur exemple empêche la stoïcienne Sulpicia de composer ses vers. Hermogène de Thrace est condamné à mort parce qu'il a écrit une histoire trop hardie, et les copistes qui ont répandu ses manuscrits sont mis en croix. Partout le sang coule ou pour la foi ou pour la libre pensée : aussi lorsque Domitien, acharné contre des innocens, découvre une conspiration véritable ou les fauteurs d'une rébellion, ne lui reste-t-il plus qu'à inventer contre les coupables de si affreux supplices que la langue, autant que la pudeur, se refuse à les décrire.

Détournons donc nos regards de ce tableau pour contempler un spectacle plus consolant, le châtiment du bourreau lui-même. Domitien avait trop de clairvoyance pour ne pas sentir le poids de la haine, sinon du remords; il avait trop d'imagination pour ne pas être entouré de fantômes et d'idées terribles. Il a été le plus intelligent et le plus malheureux des tyrans de Rome. Tibère du moins avait pour s'étourdir les débauches de Caprée, Caligula sa jeunesse et sa folie, Néron le théâtre et l'ivresse. Domitien était sobre, réfléchi, solitaire. Retenu par une timidité native et par l'orgueil, il usait toutes les ressources de son esprit à se torturer lui-même. Son âme était dévorée par la défiance, la jalousie, les angoisses. La superstition, appui suprême des cœurs faibles, ajoutait à ses alarmes; les prédictions des astrologues lui montraient partout du danger. Si l'insomnie redoublait autour de lui le vide et le silence des nuits, la peur ne rendait pas les journées moins amères, car, se sachant détesté de tous, il ne voyait de toutes parts que des ennemis. Il n'osait interroger en secret les prisonniers qu'en tenant leurs chaînes dans ses mains; il fit périr Épaphrodite, l'affranchi de Néron, pour enseigner à ses domestiques qu'on ne doit même pas aider son maître à mourir. Il en vint à faire garnir les portiques de son palais, sous lesquels il se promenait d'habitude, de plaques transparentes (1) dont les reflets lui permettaient de surveiller tout ce qui se passait derrière lui.

Il succomba cependant sous les coups de ses propres serviteurs. Il fallut une révolution de palais pour délivrer les Romains : ils étaient incapables de s'affranchir eux-mêmes après un siècle entier d'abaissement politique et de dissolution sociale. L'impératrice Domitia surprit une liste de proscription où son nom était gravé le

(1) C'était une sorte de marbre ou d'albâtre qu'on appelait *phengites*. Pline en parle; on le tirait de Cappadoce.

premier. Elle se ligua avec les deux chefs des prétoriens, menacés comme elle, et fit assassiner son époux. Ce furent des secrétaires, des valets de chambre, un adjudant de service (1), qui le tuèrent; ce fut sa nourrice Phyllis qui brûla son cadavre sur la voie Latine, rapporta secrètement ses restes dans le temple de la famille Flavia et les mêla aux cendres de Julie, fille de Titus, qu'il avait aimée.

Ainsi disparut à quarante-cinq ans le dernier représentant d'une famille qui s'était flattée de se perpétuer sur le trône, qui n'avait rien fondé, et qui, après un effort de vertu, avait repris les traditions les plus sanglantes du césarisme. L'administration et la clémence avaient été le but des Flaviens, et ils s'étaient proposé pour modèle Auguste, fondateur de l'empire; mais de même qu'Auguste avait eu des monstres pour successeurs, de même Vespasien et Titus furent remplacés par le tyran le plus intelligent, le plus cruel et par conséquent le plus haïssable. C'est que rien n'est aussi précaire qu'une politique personnelle, aussi fragile que les bonnes intentions d'un prince, si des institutions solides ne garantissent point les sujets contre ses erreurs et ses défaillances. Une passion déçue ou un accès de fièvre suffit pour altérer l'âme la mieux disposée ou enflammer le cerveau. Aux causes permanentes qui dépravent les despotes s'ajoutent les infirmités de chaque individu, qui varient à l'infini et déjouent les prévisions. Avant Domitien, les peuples n'avaient été victimes de l'amour de la guerre que lorsque leurs maîtres étaient des capitaines intrépides ou des conquérans; ce qui perdit les Romains cette fois, ce fut au contraire la lâcheté de leur *imperator*, son impuissance à la tête des armées. L'humiliation, la rage et la crainte du mépris public lui firent tourner contre Rome des armes qu'il n'avait point su tenir contre des barbares. L'ennemi lui avait dicté la paix, mais il se vengea sur les citoyens en leur déclarant une guerre qui ne fut interrompue que par la mort.

Telle fut la plaie morale qui transforma en fléau public un bon administrateur et un césar jaloux de se faire aimer. Après avoir commencé comme Titus avait fini, il finit comme Titus avait commencé. Dérision de la destinée, qui devrait rendre les hommes moins complaisans dans le jugement qu'ils portent sur les princes! si Domitien n'avait régné que deux ans, ainsi que son frère, il aurait laissé une mémoire pure et des regrets universels; si Titus avait régné quinze ans ainsi que Domitien, il serait peut-être devenu pour le monde un sujet de pitié et d'horreur.

BEULÉ.

(1) Les conjurés étaient Norbanus et Pétronius Secundus, préfets du prétoire, Saturius, décurion des cubiculaires, Parthénius et Sigérius, cubiculaires, Maximus, affranchi de Parthénius, Entellus, secrétaire, Clodianus, adjudant (*cornicularius*), Stéphanus, procurateur de Flavia Domitilla, nièce de l'empereur.

LA

PLACE DE LA ROQUETTE

LE QUARTIER DES CONDAMNÉS A MORT ET L'ÉCHAFAUD.

Jusqu'aux premiers jours du XIXe siècle, on exécutait à Paris les criminels un peu partout, au hasard de certaines convenances dont le mobile nous échappe aujourd'hui, à la Grève, aux Halles, à la Croix du Trahoir, place de la Bastille, souvent dans un carrefour et parfois même dans les rues. La place de Grève, exclusivement adoptée sous le consulat, vit, jusqu'à la révolution de juillet, toutes les exécutions capitales dont Paris fut ensanglanté, et à cette époque elles étaient marquées de préliminaires d'une lenteur désespérante. Le condamné, amené dès le matin de Bicêtre, où il était enfermé depuis qu'il avait signé son pourvoi en cassation, était mis à la Conciergerie pour y passer son dernier jour. Quelques minutes avant quatre heures, il était extrait de la prison, hissé sur une charrette découverte et dirigé ainsi, à travers la foule qui encombrait les quais, jusqu'à la place sinistre où il devait mourir. Du haut de l'échafaud tourné vers la Seine, il pouvait voir le Palais de Justice et Notre-Dame. Cet usage cruel d'exhiber ainsi le condamné et de le montrer au peuple disparut avec la dynastie des Bourbons. A la place de Grève on substitua la place de la barrière Saint-Jacques, qui fut « inaugurée » le 3 février 1832 par Desandrieux; au lieu de faire l'exécution à quatre heures de l'après-midi, alors que toute la population est sur pied et peut accourir, au lieu de laisser les crieurs arpenter les rues en annonçant le moment du supplice, on imposa aux agens de l'autorité une discrétion absolue, et l'on fixa l'instant de l'exécution au petit lever du jour.

Mais un autre usage barbare subsistait encore : le trajet de Bicêtre à la barrière Saint-Jacques; il avait cependant été rendu matinal et plus humain. La charrette lente, lourde et à claire-voie avait été remplacée par « le panier à salade, » plus rapide, complétement clos, et où du moins le condamné, assis près du prêtre, pouvait cacher à la foule gouailleuse ses dernières expansions et son repentir suprême; mais la nécessité de faire cette longue route sur des chemins souvent défoncés par l'hiver, au milieu des convois de maraîchers, constituait encore une redoutable aggravation de peine. La construction du grand dépôt sur la place de la Roquette amena une modification essentielle dans l'incarcération des condamnés à mort; on ne les conduisit plus à Bicêtre, on les enferma à la Roquette, dans un quartier spécial. Dès lors le trajet de la prison au lieu du supplice, devant se faire à travers les rues populeuses de Paris, devenait bien plus cruel que le voyage de Bicêtre; on sentit l'inconvénient d'un tel système, qui ramenait en quelque sorte aux errements d'autrefois, et, pour y remédier, on prit un parti dont l'humanité a su profiter. Au mois de juin 1851, après l'exécution de Viou, la place de la barrière Saint-Jacques fut délaissée, et le 16 décembre de la même année Humblot fut décapité au rond-point de la Roquette, à la porte même de la prison où il avait attendu qu'on prononçât sur son pourvoi et son recours en grâce. Depuis cette époque, les vingt condamnés à mort qui ont subi leur peine à Paris, ont été exécutés sur cet étroit emplacement, en un endroit facilement reconnaissable à cinq dalles encastrées au milieu des pavés et destinées à supporter d'aplomb les chevalets de l'échafaud.

La place semble avoir été choisie avec un discernement très perspicace. On donne à la loi tout ce qu'elle exige, mais rien de plus. Si l'exemple est là dans ces terribles solennités de la justice, il est en sens inverse de celui qu'on voudrait donner. Puisque l'article 26 du code pénal, qui dit : « L'exécution se fera sur l'une des places publiques du lieu qui sera indiqué par l'arrêt de condamnation, » n'a pas été abrogé, il faut que le châtiment soit public; mais le temps n'est plus où les grands seigneurs forçaient leurs gens d'assister en livrée, sur la place de Grève, au supplice des criminels, et leur disaient que c'était là une bonne école pour les domestiques. On sait de quels élémens se compose aujourd'hui la masse des curieux qui se pressent à ces douloureux spectacles; on n'ignore pas les scandales qui se produisent dans cette agglomération de mauvais monde; plus qu'autrefois on a souci d'une certaine réserve, et, en obéissant au principe de la législation, on lui arrache, au profit de la morale, tout ce qu'on peut lui dérober. Les hauts bâtimens du dépôt des condamnés et ceux de la maison des jeunes détenus sont un obstacle invincible à la curiosité malsaine de la population; les

arbres, nombreux, pressés, touffus, masquent la vue; l'échafaud, dressé presque contre les murailles de la prison, est en retrait, dissimulé autant que possible. Au lieu d'aller chercher le public, comme jadis, de le prendre à témoin de l'acte suprême que la société se croit forcée d'accomplir, on le relègue, on l'écarte, on se cache de lui. Sa présence, si peu apparente qu'elle soit, suffit à satisfaire l'esprit d'un texte de nos codes; c'est assez, c'est peut-être trop.

Entre l'heure où le coupable debout devant le jury qui le juge, en face des conseillers qui appliquent la loi, a entendu prononcer contre lui la peine capitale, jusqu'à celle où, sortant de sa cellule entre l'aumônier de la prison et l'exécuteur en chef des arrêts criminels de la cour impériale de Paris, il fait ses derniers pas, de longs jours s'écoulent. Grâce au ciel, l'horrible loi de prairial n'existe plus; un condamné ne passe plus du tribunal à l'échafaud. La justice française, lente et méticuleuse à dessein, redoutant les erreurs, environnant le coupable, quel qu'il soit, de nombreuses garanties où peut-être il trouvera son salut, laisse au criminel un répit qui lui permet de tenter la révision de son procès et d'invoquer la clémence du souverain. Les formalités employées, les précautions prises pour s'assurer du condamné, les préparatifs du supplice, le supplice même sont intéressans à étudier, et représentent le dénoûment du drame judiciaire dont j'ai déjà raconté les premiers actes (1).

I.

Aussitôt que le président de la cour d'assises a prononcé la peine de mort, il se tourne vers le condamné et lui dit : « Vous avez trois jours pour vous pourvoir en cassation. » Après ces mots, l'audience est levée, et le condamné, livré aux gardes de Paris chargés de sa personne, est conduit à la Conciergerie. Il descend les soixante-dix-huit marches de l'escalier obscur et en vrille qui communique du Palais à la maison de justice. Traînant ses pieds sur les degrés de pierre, suivi par des soldats impassibles, c'est là souvent qu'il éclate en imprécations ou en aveux. Sa nature, qui si longuement s'est contenue pendant les débats, reprend le dessus et se fait jour. Parfois il sanglote, comme Momble, ou demeure muet et absorbé, comme Firon. Il traverse les grandes salles désertes, blanchies à la chaux, éclairées par la vive lueur du gaz, et met le pied dans la galerie de sa prison provisoire. Le directeur, les gardiens l'attendent. En présence de ces hommes qui ne sont pas nouveaux pour lui, il ne se contient guère : « Elle est jolie, votre justice! » ou bien, pour indiquer la peine dont il est frappé, sans parler et levant les

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1869, *le Palais de Justice à Paris.*

épaules, il se passe le dos de la main sur le cou. On le fait entrer dans une cellule double, à deux lits, dont l'un est toujours occupé par un autre détenu sur lequel on peut compter, un de ceux qui savent écouter et répètent volontiers ce qu'ils ont entendu.

Dès qu'un homme est condamné à mort, sa vie devient sacrée; il faut qu'il meure, mais d'une certaine manière; il est la proie de cet être de raison qu'on appelle la justice, il appartient à l'expiation, à l'exemple, et l'on veille sur lui avec une jalousie féroce, afin qu'il ne dérobe à la vindicte publique aucune des parcelles de l'existence qu'elle réclame. Depuis que deux bandits condamnés le même jour en 1839, Soufflard et Lesage, ont trouvé moyen de se tuer, l'un à la fin de l'audience, l'autre dans sa prison, et ont ainsi échappé à l'échafaud, l'on redouble de surveillance et de précautions. L'homme est vivement dépouillé de tous ses vêtemens, qu'on jette bien vite loin de lui, afin qu'il ne puisse les atteindre, car peut-être y a-t-il caché une arme ou du poison; rien ne trouve grâce, pas même les souliers, pas même les bas. Quand il est nu comme Dieu l'a créé, on lui fait endosser le costume des prisonniers, la dure chemise, le pantalon, la vareuse de grosse laine grise, les forts chaussons feutrés : il a l'habillement complet, sauf la cravate, sauf le mouchoir, car il pourrait essayer de s'étrangler; puis on le contraint à mettre la camisole de force, horrible vêtement qui est bien réellement un instrument de torture. En toile à voile, peu flexible et très rêche, ne s'ouvrant que par derrière, elle est fermée par sept fortes courroies de buffle armées de boucles; les manches, fort longues, sont closes à l'extrémité, de façon que les mains n'en puissent sortir; de plus deux cordes solides, fixées au bout de la manchette, sont passées entre les cuisses du misérable et sont rattachées à son dos, de sorte que ses bras sont toujours collés le long du corps, et que tout mouvement lui devient à peu près impossible. Dès ce moment, il faut qu'il soit servi sans cesse, car il est tellement neutralisé que les fonctions de la vie, même les plus humbles, lui sont interdites. Nul instrument de métal n'est laissé à sa portée, et lorsqu'on le fait manger, c'est avec une cuillère de bois.

Ce n'est pas sans effort le plus souvent que l'on parvient à revêtir un condamné de la camisole; les gardiens l'entourent, le pressent, l'étourdissent par la rapidité de leur action; sans lutter, il résiste. A quoi bon tant d'entraves? que veut-on de lui? n'est-il déjà pas assez malheureux? Il jure qu'il ne se tuera pas; il donne sa parole sacrée; il demande à écrire au ministre, à l'empereur. Il y a là parfois des désespoirs si réels qu'on oublie les crimes de ce malheureux et qu'on n'éprouve plus pour lui qu'un sentiment de pitié infinie. C'est le règlement, lui dit-on, il faut s'y soumettre, plus tard on verra; si sa conduite est bonne, on fera peut-être une ex-

ception en sa faveur. Le codétenu intervient à son tour. « Laisse-toi faire, va, ça n'est pas si dur que ça en a l'air, on s'habitue à tout. » Il n'est peut-être pas un de ces hommes qui, enfin revêtu, ne se soit appuyé contre la muraille et n'ait dit en soufflant avec effort : J'étouffe là dedans. C'est là le vrai supplice, et qui doit durer jusqu'à la dernière demi-heure, car cette camisole qui entrave et paralyse tous ses gestes, instinctifs ou réfléchis, qui, jour et nuit, à chacun de ses mouvemens, dans la veille comme dans le sommeil, lui rappelle qu'il va mourir, il ne la quittera qu'au moment de monter sur l'échafaud. Et pourtant il n'est point seul dans sa cellule; à toute minute, il est en présence de son codétenu qui lui sert d'auxiliaire, d'un gardien et d'un garde de Paris à qui l'on a fait retirer son sabre; de plus, si la porte est close, le guichet en est ouvert et un gardien placé dans la galerie se promène incessamment devant la porte.

Il est bien rare que le condamné ne tombe pas presque immédiatement dans un abattement profond. Il est à bout de forces; il a tant lutté pendant l'instruction, pendant les débats; il a entassé tant de mensonges qui se sont écroulés sur sa tête, il a imaginé tant de ruses dont on s'est servi pour le vaincre, il s'est tellement dominé pour ne point laisser échapper les violences qui bouillonnaient en lui, il est si découragé, si las, si anéanti jusque dans ses moelles, que, semblable à un animal trop longtemps poursuivi par les chiens, il se laisse tomber et s'endort d'un sommeil de plomb. Aussi, lorsque le soir même de sa condamnation on lui parle de signer son pourvoi, il refuse énergiquement, il s'impatiente, il hoche la tête : me pourvoir, ah! bien oui! J'en ai assez comme cela, je ne demande qu'à en finir. Il a compté sans l'espérance, qui jamais ne meurt, même dans les cœurs les plus désespérés. Le directeur de la Conciergerie insiste, car il n'est pas à son aise devant la responsabilité qu'un condamné à mort fait peser sur lui; puis l'avocat vient, il a découvert des cas de cassation qui sont de nature à autoriser le renvoi devant une autre cour d'assises qui, plus éclairée ou moins prévenue, ne prononcera pas la peine irrémissible. Ceux qui ont refusé d'en appeler à la juridiction suprême sont bien rares; on en connaît cependant, entre autres Jadin, qui ne voulut jamais se pourvoir, afin d'échapper plus vite au fantôme de sa victime qui le hantait jour et nuit; en général on a promptement raison des résistances du condamné : tout en ayant l'air parfois de faire une sorte de grâce à son avocat, il cède, il signe.

La justice, qui garde dans sa maison le condamné tant qu'il ne s'est pas pourvu, le remet au préfet de police, pouvoir exécutif, aussitôt que les pièces sont en règle. Toujours vêtu de la camisole de force et transporté dans une voiture cellulaire, il est conduit et

écroué à la Grande-Roquette, dans un quartier qui est exclusivement réservé aux condamnés à mort; par une sorte d'ironie que sans doute l'architecte n'a pas cherchée, ce quartier, isolé de tous les autres, touche à l'infirmerie. Il y a là, au-delà des cours et derrière des verrous qui défient l'effraction, trois cellules, propres, aérées, fort grandes, — dix pas de long sur cinq de large. Une couchette, une table, deux ou trois chaises, un poële, meublent cette chambre, peinte en jaune et éclairée par une fenêtre grillée, treillagée et placée assez haut pour qu'un homme ne puisse l'atteindre que très difficilement. Comme à la Conciergerie, le condamné n'a pas une minute de solitude; toujours il a près de lui un gardien et un soldat du poste de sa prison, qui sont relevés de deux en deux heures. Il est assez difficile de comprendre ce que le soldat fait dans cette cellule, près d'un condamné à mort; le temps qu'il y passe équivaut pour lui à une faction. C'est une besogne administrative cependant; elle doit peser tout entière sur les gardiens dont c'est le métier, qui sont choisis, payés pour cela, et à moins de cas de force majeure elle ne devrait point incomber à des militaires, pour qui elle est sans prétexte et souvent pénible. La fenêtre donne sur le premier chemin de ronde, et si le condamné pouvait regarder par les vitres, il verrait qu'une sentinelle surveille cette baie garnie de fer et ouverte dans une muraille en pierres meulières de 2 mètres d'épaisseur; les précautions sont bien prises, et il faudrait l'anneau de Gygès pour déjouer une surveillance si activement soupçonneuse.

Dans sa cellule, l'homme est laissé libre, si ce mot peut s'appliquer à un tel état; il fait ce qu'il veut, il dort, il se lève, il se couche, il fume, il lit, il parle, il se tait, selon sa fantaisie; s'il veut se promener, il a pour lui tout seul une sorte de cour au milieu de laquelle s'épanouit un massif de lilas de Perse, entourée aussi de galeries qui permettent l'exercice à l'abri du mauvais temps. Instinctivement et sans effort, on agit à son égard avec une grande douceur; ne doit-il pas bientôt mourir? à quoi bon alors être trop sévère? Il est absolument soustrait au monde extérieur. A moins d'autorisation spéciale, qu'on n'accorde, à proprement dire, jamais, il ne voit personne. Le directeur lui rend visite, et, autant que les règlemens le permettent, satisfait à ses désirs; mais il est défendu expressément aux gardiens et aux soldats qui l'approchent de lui parler des choses du dehors; il est là comme un mort anticipé dans son tombeau. Quand il oublie, quand la réalité ne le saisit pas trop impérieusement, il cause avec ses gardes. De quoi parle-t-il? De son crime sans doute, de ses regrets, de ceux qu'il laisse après lui, car, si dénué qu'on soit, on a toujours quelque lien qui vous tient au cœur? Nullement. Semblable aux vieillards qui, devant la tombe entr'ouverte, font invinciblement un retour vers le passé, il parle de

son enfance, de sa jeunesse, des premières émotions de sa vie; alors il s'émeut, sa destinée lui apparaît, et parfois il pleure à sanglots.

Ceux qui affectent le cynisme et qui disent : Après tout, ça m'est bien égal! mentent aux autres pour essayer de se mentir à eux-mêmes et n'en sont pas moins troublés. Il n'y a qu'à les voir; tous sans exception, ils ont un geste qui les trahit; qu'ils parlent ou qu'ils restent silencieux, à chaque instant ils secouent brusquement la tête comme s'ils voulaient rejeter leurs cheveux en arrière, mais en fait pour chasser une idée tenace, persévérante, que rien ne lasse, qui subtilement profite de toutes les inflexions de la pensée pour revenir, s'imposer et s'emparer de l'être tout entier. Bien souvent, pour vaincre cet invincible ennemi, le condamné essaie de lire. S'il est illettré, on feuillette devant lui des livres à images que ses yeux regardent et ne voient pas. S'il sait lire, il demande des voyages, des romans, ceux de Fenimore Cooper surtout, qui l'arrachent à son milieu, l'emmènent dans un monde d'aventures, chez des peuples où la loi est embryonnaire, où il est glorieux de tuer, où pour vivre il faut lutter, combattre, où toute fortune est promise au plus hardi, au moins scrupuleux; mais il a beau se raidir, s'astreindre à relire la même page, le sens lui échappe : trop plein de sa propre histoire, il n'a pas compris celle que l'auteur a racontée. Parfois, — Momble était ainsi, — il s'absorbe dans la lecture et dans l'étude des livres de prières, dont il s'efforce de se pénétrer. Qu'y cherche-t-il? Une consolation peut-être, à coup sûr une espérance de pardon, une promesse de vie future et de délivrance.

Il est un homme qui a de droit ses grandes entrées dans la cellule des condamnés à mort, c'est l'aumônier de la Roquette, à qui revient le pénible devoir d'accompagner le malheureux jusqu'à la première marche au-delà de laquelle l'éternité commence. Le prêtre qui remplit aujourd'hui cette douloureuse mission est un saint. Sans grand espoir peut-être d'amener au repentir des âmes si violemment écartées du bien, il cherche, à force de charité, de patience, de douce énergie, à faire entrer quelques notions humaines dans ces cerveaux atrophiés. Ceux mêmes qui l'ont repoussé le plus durement, qui aux premiers jours ont dit : « Je ne crois pas à toutes ces bêtises-là, c'est bon pour des femmes, » finissent par subir l'ascendant de son inépuisable mansuétude. A voir ce vieillard chétif et suppliant qui les conjure de penser à leur âme immortelle, qui leur parle d'un Dieu qui lui-même souffre quand il ne peut pas pardonner, qui ne demande au coupable, pour le faire asseoir à sa droite, qu'un instant de repentir sincère, plus d'un a été ému, s'est abandonné au soulagement de pouvoir enfin montrer sans réserve et sans danger toutes les gangrènes qui le rongeaient. Avec un tel homme, on est sans défiance, on sait qu'il ne répétera pas les confidences qu'il a

entendues. Les condamnés à mort le connaissent, ne serait-ce que par ouï-dire. Ils ont appris de leurs gardiens qu'il couche sur une paillasse parce qu'il a vendu jusqu'à ses matelas pour donner quelque argent aux pauvres prisonniers. Ils savent qu'il les accompagnera non-seulement à l'échafaud, mais au cimetière qui leur est réservé, et qu'il bénira la terre qui doit se refermer sur leur cadavre mutilé. Aussi est-il accueilli par eux avec une sorte de joie respectueuse. A-t-il sauvé beaucoup d'âmes? C'est le secret de Dieu; mais la violence et l'hypocrisie marchent de conserve moins rarement qu'on ne croit, et plus d'un condamné a dû insister pour voir l'aumônier le plus souvent possible, faire éclater son désespoir devant lui, se frapper la poitrine, demander des pénitences exagérées, dans l'espoir vague qu'un tel repentir, si vivement affiché, pourrait être porté à la connaissance des chefs mêmes de la justice, et ne pas être inutile lorsque l'heure serait venue de discuter le recours en grâce.

Les jours sont longs entre quatre murs et dans les étreintes de la camisole de force, ils passent trop rapidement cependant au gré du condamné qui les compte et qui suppute combien d'heures il lui reste encore à vivre. Quoique nul ne lui parle de ce qu'il appelle « son affaire, » il sait qu'on s'en occupe, que son avocat a réuni le faisceau de faits qui peuvent entraîner la cassation de la procédure, que la cour suprême va bientôt prononcer. Vingt, trente, parfois trente-cinq journées, toutes semblables, monotones et néanmoins agitées, se sont écoulées; le temps est proche. Son inquiétude nerveuse s'accroît, il devient irritable. Le matin, quand on entre dans sa cellule pour relever les hommes de garde, il tressaille; pendant la nuit, quoiqu'il soit si éloigné, si bien séparé de l'extérieur par deux chemins de ronde et par deux murs d'enceinte que nul bruit ne peut parvenir jusqu'à son oreille, il écoute et il croit entendre un marteau qui cloue des planches : obsession permanente et qui s'accentue souvent jusqu'à devenir une souffrance physique. Dans ces momens, lorsqu'à la lueur du quinquet qui brûle sans cesse, on le voit en proie à ces appréhensions terribles, on redouble de soins pour lui, on lui parle, et, comme le disait un vieux gardien, qui a vu passer bien des condamnés, on « essaie de le distraire. »

Cependant la justice poursuit son œuvre. La cour de cassation, jugeant au criminel, écoute un avocat qui argumente, fait valoir les moyens de nullité et demande le renvoi de l'affaire devant d'autres assises. Là, dans l'enceinte où siégent les sages de la magistrature, l'homme et son crime ne sont jamais en cause; on ne prononce que sur des abstractions, et c'est la procédure seule que l'on examine. A-t-elle été régulière? n'a-t-elle violé aucun des articles si minutieusement prévoyans de nos codes? L'accusé n'a-t-il été frustré

d'aucune des garanties que la loi a stipulées pour lui? Voilà ce qui importe et ce qu'on discute en l'absence du coupable, des témoins, du jury et des magistrats de la cour d'assises. Si la cour de cassation estime que les choses se sont passées selon toutes les règles, elle formule son opinion dans un arrêt motivé, et le pourvoi est rejeté. Le ministre de la justice est alors avisé, afin qu'il fasse exécuter l'arrêt criminel prononcé contre le condamné. Tout n'est point fini encore, car il reste le recours en grâce, qui est devenu en quelque sorte obligatoire depuis la circulaire ministérielle du 27 septembre 1830. Cette circulaire, dans laquelle on reconnaît l'esprit très humain de Louis-Philippe, enjoint aux procureurs-généraux d'adresser un mémoire sur chaque condamnation à mort au garde des sceaux, qui lui-même remettra un rapport au souverain, « parce que la grâce peut être accordée dans un intérêt de justice et d'humanité. »

Au rapport du procureur-général, on joint celui du président de la cour d'assises qui a connu de l'affaire, toutes les lettres, tous les télégrammes qui ont été envoyés au ministère de la justice pour demander la commutation ou l'exécution de la peine, puis le recours en grâce au bas duquel le condamné a mis son nom, et celui que parfois le jury a signé. Le recours en grâce du jury est intéressant à étudier. Bien souvent les jurés, surpris que leur verdict, dont ils n'avaient pas apprécié toute la portée, ait entraîné une condamnation capitale, remontent dans leur salle de délibération, et là, sous le coup d'une émotion très naturelle, signent une lettre collective qui recommande le coupable à la clémence souveraine. Quand la mesure émane du jury, on le reconnaît immédiatement, car il est facile de voir que la même plume a servi à formuler la demande et à faire les signatures. Dans presque tous les cas, la demande est écrite par l'avocat, qui, battu sur le terrain légal, se rejette vers un appel à l'indulgence pour arriver à sauver son client. D'autres fois au contraire toutes les signatures accusent des plumes différentes; c'est qu'alors l'avocat, poursuivant quand même son œuvre de salut, est allé à domicile visiter individuellement chaque membre du jury, afin d'obtenir qu'il apostillât le recours en grâce. Quelques jurés, n'osant pas refuser absolument, font suivre leur nom d'une phrase restrictive.

Toutes ces pièces réunies et formant ce qu'on nomme un dossier sont envoyées au conseil d'administration du ministère de la justice, conseil composé du secrétaire-général, du directeur des affaires criminelles et des grâces, du directeur des affaires civiles, assistés d'un secrétaire. Rien n'est négligé; on pèse les motifs qui militent en faveur du coupable; souvent on se fait renseigner sur l'attitude qu'il a dans sa prison, on étudie la cause à nouveau; c'est

en quelque sorte une révision complète du procès, à la suite de laquelle on rédige un rapport qui, sur preuves discutées, conclut à la commutation de la peine, ou propose de laisser la justice « suivre son cours. » Ce rapport est transmis au ministre, qui l'accepte ou le répudie péremptoirement, et fait parvenir tout le dossier à l'empereur. Si, au bas du rapport et au-dessous du mot « approuvé, » le souverain, maître absolu d'exercer sa plus haute prérogative, se contente de signer, c'est la mort; si, au contraire, selon la belle formule usitée encore aujourd'hui, « voulant préférer miséricorde à la rigueur des lois, » il trouve que l'expiation suprême n'est pas en proportion avec le crime commis, il indique en quelle peine il commue la peine capitale.

Ces dossiers sont instructifs à plus d'un titre, et prouvent avec quel soin tout ce qui touche à cette redoutable question de la vie humaine est étudié. Les rapports définitifs sont faits avec une impartialité extraordinaire; on dirait qu'ils ont été rédigés par de purs esprits auxquels toute passion est inconnue. Ceux qui datent du règne de Louis-Philippe ont un intérêt spécial; il est difficile de les parcourir sans émotion. Le roi paraphait chaque pièce, chaque feuillet du dossier, pour bien prouver qu'il en avait pris connaissance; puis il donnait toujours par une phrase concise le résumé de son opinion et le motif qui lui faisait refuser la grâce sollicitée. Parfois même, dans les rapports qui lui étaient présentés, il découvrait des raisons d'indulgence, des prétextes peut-être (il avait horreur de la peine de mort) qui avaient échappé au ministre; il les faisait valoir en note, et le plus souvent, dans ce cas-là, il commuait la peine. Il ne signait jamais que de ses initiales; une seule fois il s'est départi de cette habitude, comme pour mieux affirmer qu'il ne voulait à aucun prix avoir pitié d'un criminel si profondément endurci. De sa grosse et forte écriture, sur le rapport concernant Lacenaire et concluant à l'exécution, il écrivit « Louis-Philippe, » en toutes lettres.

Aussitôt que le rapport du garde des sceaux a été approuvé par l'empereur, le procureur-général près la cour impériale de Paris en est prévenu par dépêche spéciale, et il est « prié de faire procéder sans aucun délai à l'exécution de l'arrêt de condamnation. » Le procureur-général, agissant immédiatement et d'urgence par un de ses substituts, adresse alors sept réquisitoires : 1° au préfet de police pour lui donner avis et le mettre à même de prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre avant et pendant l'exécution; 2° à l'aumônier pour l'inviter à se rendre à la prison quelque temps avant l'exécution, afin d'assister le condamné dans ses derniers momens; 3° au commandant de la gendarmerie de la Seine, afin qu'il ait à envoyer un piquet de six hommes à cheval au rond-

point de la Roquette pour assurer le bon ordre pendant les préparatifs de l'exécution, plus un piquet de vingt hommes, également à cheval, pour prêter main-forte à l'exécution, « après laquelle quatre hommes escorteront le cadavre jusqu'au lieu de sa sépulture; » 4° au charpentier des travaux du département de la Seine, lui enjoignant de dresser l'échafaud à l'heure et au lieu indiqués; 5° au directeur de la Roquette, pour qu'il ait à livrer le condamné à l'exécuteur; 6° au même directeur pour qu'il ait à tenir prêt un local où le greffier de la cour impériale devra dresser le procès-verbal de l'exécution; enfin le dernier, qui est ainsi conçu : « l'exécuteur en chef des arrêts criminels de la cour impériale de Paris extraira demain, tel jour de ce mois, de la maison du dépôt des condamnés, le nommé ..., et le conduira à ... heures précises du matin, au rond-point de la rue de la Roquette, où il lui fera subir la peine de mort prononcée contre lui par arrêt de la cour d'assises, le ..., pour assassinat. » Une heure après que ces sinistres formules ont été écrites et signées, elles sont parvenues à destination; c'est le soir, au dernier moment, que les dépêches sont expédiées, afin que Paris ignore le plus longtemps possible l'exécution qui se prépare.

II.

Les cinq formes de la peine capitale, avant la révolution française, étaient l'écartellement, le feu, la roue, la décollation et le gibet. La roue, sur laquelle le patient était attaché après avoir reçu les « six coups vifs » qui lui brisaient les bras, les avant-bras, les jambes, les cuisses, était réservée, ainsi que le gibet, au commun des malfaiteurs; vers le commencement du siècle dernier, l'exécuteur de Paris déployait une telle élégance lorsqu'il rouait un condamné que le peuple l'avait surnommé maître Jean Roseau (1). L'écartellement, le plus horrible supplice qu'on ait inventé en Europe, avec adjonction de tenaillemens ardens et d'huile bouillante, était la punition des régicides; le feu brûlait les sacriléges; la décollation, spécialement gardée pour les gentilshommes, ne comportait point l'idée d'infamie. Lorsque le comte de Horn fut condamné à la roue, sa famille insista très vivement, mais en vain, auprès du régent pour que le coupable fût décapité, afin que les cadets et les filles de sa maison pussent entrer dans l'ordre de Malte et dans

(1) Le supplice de la roue n'entraînait parfois qu'une mort très lente. Barbier raconte dans son *Journal* (t. III, p. 402) que le 18 décembre 1742 un jeune homme resta vingt-deux heures sur la roue. « On a relayé, dit-il, les confesseurs pendant la nuit, d'autant plus que la place sur un échafaud est un peu froide. » On obtint de messieurs de la Tournelle l'autorisation de l'étrangler, « ce qui a été fait ce matin, mercredi 19, à dix heures, ajoute Barbier, sans quoi il y serait peut-être encore. »

les chapitres nobles de chanoinesses. Toutes ces puérilités cruelles, sévèrement maintenues par le droit coutumier, ont aujourd'hui disparu pour jamais; l'article 12 du code pénal est formel : « tout condamné à mort aura la tête tranchée. »

Dès les premiers jours de la révolution, on se préoccupa d'infliger aux coupables un supplice uniforme; l'humanité eut peu de part à cette résolution, un tout autre mobile dirigea les législateurs. Aux premières heures d'une ère d'égalité rêvée depuis si longtemps et enfin ouverte, ils voulaient, pour faire jouir le peuple tout entier d'un privilége étrange, jalousement défendu jusqu'alors par une caste particulière, ôter à la peine capitale cette note d'infamie qui rejaillissait sur des familles innocentes. En effet, les préjugés étaient tels encore qu'il était honteux d'avoir un frère non pas mis à mort pour ses crimes, mais mis à mort d'une certaine façon, par la corde ou sur la roue. C'était le renversement de la morale contenue dans le fameux vers :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Il était convenu, avéré que la hache seule laissait aux parens du coupable exécuté tous les droits dont ils pouvaient jouir; on adopta la hache, mais la hache modifiée, devenue mécanique et agissant, pour ainsi dire, d'elle-même, sans que l'homme fût obligé de la manier. Cette préoccupation du genre de supplice et de l'infamie qui s'y rattache ressort avec une lucidité extraordinaire de toutes les discussions de l'assemblée nationale.

L'instrument qu'on appelle « les bois de justice » fut inventé, nul ne l'ignore, par Guillotin, un médecin philanthrope et fort doux. Eut-il connaissance de la *mannaja* des Génois, de la *maiden* des Écossais? Cela est fort douteux; il est plus probable que l'idée première de son invention lui vint en regardant des ouvriers enfoncer des pilotis à l'aide d'une chèvre (techniquement une *sonnette*), car le mécanisme est identique. Ce fut dans la séance du 28 novembre 1789 qu'il proposa sa machine à l'assemblée, qui ne paraît pas y avoir donné une grande attention. Plus tard, le 3 avril 1792, un rapport fut présenté et adopté. Dès le 17 du même mois, on fit des essais sur des cadavres et sur des animaux. Guillotin avait donné au fer la forme horizontale; en tombant, il n'agissait guère que comme un coin; la décollation n'était pas complète, les animaux qui servaient aux expériences n'étaient guère que mutilés et assommés. Ce fut le docteur Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, qui indiqua la forme oblique; le problème était résolu, et dans cet horrible couperet on se complut à voir alors un emblème du triangle égalitaire. Pendant quelque temps, on appela l'instrument *la Loui-*

sette — en l'honneur des heureuses modifications que le chirurgien Louis y avait apportées; mais cela ne dura pas, et le nom de guillotine est devenu impérissable. Elle fonctionna la première fois pour un voleur de grand chemin nommé Pelletier, qui fut décapité le 27 mai 1792. Guillotin ne se tenait pas d'aise : plus d'infamie léguée aux enfans, plus de maladresse à redouter. Dans son enthousiasme, il dit un mot sinistre qu'on a retenu : « sans l'appréhension de la mort, on n'éprouverait aucune souffrance, car on ne ressent tout au plus qu'une *légère fraîcheur!* » Le pauvre homme devait changer de langage, et lorsqu'il vit à quoi servait, dans ces temps d'effroyable confusion, ce qu'il aimait à appeler « son philanthropique instrument, » il fut bien près d'être désespéré. On a dit que lui-même, ayant été guillotiné, avait pu apprécier la perfection de sa machine : c'est une erreur; il est mort à Paris, rue de la Sourdière, le 26 mars 1814, à l'âge de soixante-seize ans.

La guillotine est aujourd'hui plus légère, moins ample, plus maniable qu'autrefois ; mais c'est toujours le même instrument, et les modifications qu'on lui a fait successivement subir n'ont rien changé ni à son mécanisme particulier ni à sa forme générale. C'est une estrade carrée de 4 mètres de long sur 3^{m} 80 de large; elle est dressée à 2 mètres du sol sur quatre chevalets. Le plancher est entouré d'une balustrade à claire-voie, on y monte par un escalier de dix marches. Aux deux tiers de la longueur s'élèvent deux montans parallèles couronnés d'un linteau qu'on appelle le chapeau; ils ont une hauteur de 4 mètres et un écartement de 37 centimètres; au chapeau est fixé le glaive, composé d'une lame d'acier triangulaire emmanchée à l'aide de trois boulons dans un mouton de plomb qui lui donne un poids considérable. Le mouton a 35 centimètres de large et la lame 30 à sa plus grande largeur; la hauteur totale de l'un et l'autre est de 80. A un mètre du parquet, deux planches, placées l'une au-dessus de l'autre dans le plan vertical et percées chacune d'une demi-circonférence, offrent exactement, lorsqu'elles sont réunies, l'apparence d'une pleine lune; la partie inférieure est fixée aux montans, la partie supérieure mobile, glissant dans des rainures latérales, peut être haussée ou abaissée à volonté. Entre les poteaux et la dernière marche de l'escalier se trouve la bascule, planche étroite, faisant directement face à la lunette. Au repos, elle est verticale; il suffit d'un geste de propulsion pour la rendre horizontale; en s'abattant, elle tombe sur une tablette solidement étayée, plus longue qu'elle et aboutissant aux planches de la lune. La bascule, garnie de galets, roule sur cette table, et par une action très rapide porte le cou du condamné sur la demi-lune inférieure de façon à l'y emboîter. A droite de la bascule, et y tenant par des charnières, un plan incliné est disposé de manière à

prendre son point d'appui sur le bord même d'un énorme panier d'osier doublé d'une caisse de zinc et rempli de son. Sous la bascule et la lunette s'étend une auge de forme oblongue; devant les poteaux, on place une sorte d'appareil qui ressemble à un dossier de baignoire, afin que si, par suite d'un faux mouvement, la tête échappe à l'aide chargé de la tenir, elle ne roule pas sur l'échafaud, et ne soit point aperçue du public. Tout l'instrument et les ustensiles accessoires sont peints d'une désagréable couleur sang de bœuf tirant sur le chocolat.

La bascule est garnie d'une double courroie armée de boucles afin de neutraliser la résistance possible du patient; mais on ne s'en sert jamais. La demi-lune supérieure s'abat brusquement à l'aide d'un mécanisme fort simple mis en œuvre par un bouton qu'on n'a qu'à pousser; le glaive est fixé au chapeau dans une pince en forme de 8 dont la partie inférieure s'ouvre quand la partie supérieure se ferme; un cordon d'appel correspondant à un *bec de cane* placé au-dessus et tout près du bouton de la demi-lune fait jouer un levier qui, rapprochant les deux branches supérieures de la pince, force les branches inférieures à s'écarter; la tête du mouton glisse dans l'intervalle ouvert, et le glaive, précipité par la masse qui le surmonte, tombe avec une rapidité foudroyante qu'accélère encore l'action de galets de fer poli roulant dans des rainures de cuivre fixées le long des poteaux et faisant corps avec eux. Dans sa chute, il rase précisément la surface externe de la lunette, et vient prendre appui, par les bords plus étendus du mouton, sur deux ressorts à boudin surmontés d'un fort dé en caoutchouc qui amortit le choc et en neutralise le bruit. On comprend dès lors avec quelle sécurité, avec quelle simplicité, l'œuvre terrible de la justice peut s'accomplir. Le condamné, parvenu sur l'échafaud, se trouve debout devant la bascule verticale, qui lui vient, d'une part, au-dessus des chevilles, de l'autre, à moitié de la poitrine; en face de lui s'ouvre la lunette, dont la portion mobile est relevée. L'exécuteur pousse la bascule, qui s'abat, la roule; la tête semble se jeter d'elle-même dans la baie semi-circulaire, un aide la saisit par les cheveux. Il reste deux gestes à faire, l'un qui presse le bouton de la demi-lune, immédiatement abaissée sur le cou du malheureux, — l'autre qui, tournant le ressort du glaive, le détache. La tête, séparée vers la quatrième vertèbre cervicale, est lancée dans le panier, pendant que l'exécuteur, d'une seule impulsion de la main, y fait glisser le corps sur le plan incliné. La rapidité de l'action est inexprimable, et la mort est d'une telle instantanéité qu'il est difficile de la comprendre. Le glaive oblique et alourdi de plomb agit à la fois comme coin, comme masse et comme faux; il tombe d'une hauteur de $2^{m},80$; il pèse 60 kilogrammes, ce qui, en tenant compte de l'action de la

pesanteur, produit un *travail* équivalant à 168 kilogrammètres (1). Le couteau fait donc le même effet que produiraient 16,800 kilogrammes tombant de la hauteur d'un centimètre. La chute, calculée mathématiquement, dure 3/4 de seconde (exactement 75.562).

On pourrait croire que l'instrument n'a besoin que d'être dirigé et qu'il fait lui-même sa sanglante besogne; on se tromperait. L'homme qui a reçu la mission de faire subir la peine capitale doit déployer une grande adresse et une force peu commune. D'une seule main il doit contenir le condamné, et ce n'est pas toujours facile. Lescure, guillotiné en 1854, lutta, saisit entre ses dents la main droite de l'exécuteur et lui fit une morsure profonde dont celui-ci porte encore la cicatrice; Avinain, l'horrible boucher qui coupait ses victimes en morceaux et les jetait à la Seine, se détourna si violemment qu'on fut obligé de le saisir à deux mains par les épaules pour l'immobiliser. Rarement les condamnés se mettent ainsi en résistance, mais, quel que soit leur abattement ou leur résignation, l'instinct vital subsiste et se défend. Tous sans exception, quand ils n'ont pas perdu connaissance, une fois qu'ils sont basculés, dans cet instant si rapide que l'œil peut à peine l'apprécier, obéissent à un mouvement involontaire, inconscient, et qu'on pourrait appeler fatal. Au lieu de porter la tête en avant, ils la rejettent à droite, fuyant ainsi l'exécuteur qui est debout à leur gauche, et au lieu de se placer dans la demi-lune ils vont buter contre le poteau. Il faut alors les ramener dans la position qu'ils doivent occuper, les ajuster, selon l'affreuse expression du métier, et ce seul effort, accompli avec une vivacité plus prompte que la pensée, nécessite une force extraordinaire. — Après chaque exécution, j'ai les saignées brisées, dit l'exécuteur. — Les rôles sont distribués d'avance entre les acteurs de cette lugubre tragédie; l'un des aides saisit la tête, l'autre soulève la bascule par en bas et pèse sur les jambes du patient, pendant que l'exécuteur hâte le dénoûment. Tous ces mouvemens combinés, différens les uns des autres, accomplis par trois personnes, concourant au même but, doivent être faits avec une simultanéité irréprochable, sinon les plus graves inconvéniens pourraient en résulter.

Il n'y en a pas à redouter avec l'exécuteur en chef actuel des hautes œuvres de la justice; on peut lui appliquer le mot dont Suétone a frappé Caligula : *decollandi artifex*. C'est un colosse, il a plus de six pieds de haut; il a le sang-froid, la vigueur et l'adresse. A voir sa grande taille, ses fortes épaules, ses cheveux blancs, ses larges mains, qu'il a fort belles et très soignées, on se prend à regretter qu'il ne porte pas le surcot rouge et la capuce des tortion-

(1) Le kilogrammètre est l'unité égale au travail correspondant à l'élévation du poids d'un kilogramme à une hauteur d'un mètre. Du reste voici la formule :

$$P.\ h. = 60 \times 2{,}80 = 168.$$

naires du moyen âge. Comme s'il était en deuil de ceux que la justice lui a livrés, il est couvert de vêtemens noirs qui sont d'une propreté recherchée. Il est très réservé d'attitude, ingénieux du reste et inventeur; il a apporté au triste instrument qu'il gouverne des améliorations notables et qui ont profité aux condamnés. Il a beau se dire qu'il est le représentant de la justice, et que pour l'acte suprême de son ministère elle lui a confié le glaive impeccable qui ne doit jamais frapper à faux; il n'en est pas moins ému et troublé chaque fois qu'il va tuer un homme. A la suite de presque toutes les exécutions, il est malade pendant plusieurs jours.

Le temps n'est plus où il était interdit à l'exécuteur d'habiter dans l'intérieur des villes. Il faut qu'il y vive au contraire à la disposition de la justice, qui doit pouvoir l'appeler et le requérir à toute heure de jour et de nuit. Il est chargé des exécutions dans les sept départemens ressortissant à la cour impériale de Paris. On ne croit plus, comme au siècle dernier, qu'il tient table ouverte pour les gentilshommes pauvres, on ne va plus lui demander de quoi composer des philtres et des onguens mystérieux; mais il n'en est pas moins un personnage ténébreux et redouté sur qui pèse une sorte de déchéance injuste, — car, si la loi doit être exécutée, il lui faut bien un exécuteur, — et que M. de Maistre n'a pu relever dans l'opinion publique en disant qu'il est la clé de voûte de l'édifice social. C'est un humble et terrible fonctionnaire qui, pour accomplir sa tâche, sort momentanément de l'ombre où il se complaît. Il est peu payé, même misérablement, si l'on songe à ce qu'il est obligé de faire. Avant la révolution, l'exécuteur percevait sous le nom de *havage* ou de *riflerie* un droit sur les céréales apportées à Paris, qui lui valait environ 17,000 livres par an. C'était là son traitement fixe, indépendamment des *facturés*, à prix débattu, que le parlement lui faisait payer après chaque exécution. Aujourd'hui il a un abonnement de 9,000 francs pour entretenir, loger, transporter les bois de justice, fournir ce qu'on nomme les accessoires, conduire le cadavre au cimetière, solder les charpentiers; de plus il a un traitement annuel de 4,000 francs; ses deux aides sont payés 1,500 francs chacun.

Pour serrer la vérité d'aussi près que possible dans cette étude, j'ai suivi toutes les phases d'une exécution, et je prie le lecteur de m'en savoir quelque gré. Il me suffira de les raconter, car ces spectacles solennels offrent tous les mêmes péripéties, et passent dans un ordre immuable, fixé d'avance, sous les yeux du public. Dès qu'on a su par les journaux que le pourvoi en cassation était rejeté, chaque soir des groupes de curieux se sont réunis place de la Roquette et ont attendu; vers une heure du matin, voyant que rien d'anormal ne se produisait, ils se sont dissipés; avant le jour, d'autres

sont venus, et sont partis désappointés à travers les rues désertes. Un soir cependant, vers onze heures, on a vu des hommes porteurs d'une lanterne inspecter le pavage qui s'étend devant la prison; des sergens de ville, sous la conduite d'un officier de paix vêtu de son élégant costume, ont pris position çà et là à l'angle des rues. Nul doute, « c'est pour demain matin. » Les plus avisés, ceux qui ne veulent perdre aucun détail, se rendent rue Folie-Regnault et s'installent en face d'une grande masure. C'est là, en effet, dans un vaste hangar volontiers fréquenté par les araignées, mal défendu contre les intempéries par un vitrage à moitié défoncé, que sont remisés les bois de justice. On les charge dans un fourgon en ayant soin d'y joindre un double glaive, car un accident pourrait survenir, auquel il faudrait parer immédiatement. Dans une autre voiture couverte et fermée, assez semblable à celles dont les grands magasins de nouveautés font usage aujourd'hui pour transporter leurs marchandises, on a placé le panier qui doit recevoir le corps du supplicié et lui servir de cercueil jusqu'au cimetière. Vers minuit, tout est prêt; l'exécuteur veille à ce que rien ne soit oublié; ses aides sont à côté de lui, l'équipe des ouvriers charpentiers est au complet. On ouvre la porte charretière à deux battans, et le lugubre cortége se met en marche.

L'exécuteur, reconnaissable à sa taille exceptionnelle, attire tous les yeux. Des jeunes gens, des enfans, curieux et peu réservés, le devancent, se retournent pour le mieux voir et s'approchent de lui. Il lui suffit de relever la tête et de les regarder; ils s'arrêtent, reculent et s'éloignent. En cinq minutes, on est sur la place de la Roquette, devant la porte de la prison. Des groupes indiscrets se massent sur l'emplacement même où l'échafaud doit être dressé; des sergens de ville les font refluer jusqu'au-delà des trottoirs qui bordent la rue Gerbier et la rue de la Vacquerie; sur la place même, qui s'étend jusqu'à la maison des jeunes détenus, on ne tolère personne. Les bois ont été retirés par faisceaux numérotés de la voiture qui les contenait; à la lueur douteuse de deux lanternes, on commence l'opération, qui dure trois heures. Les chevalets sont placés, on assujettit la fourche qui soutient le plancher au-dessous de l'endroit précis où s'appuient les montans et où le choc doit se produire; avec grand soin, au fil à plomb, on équilibre ces fondations de la charpente, car la moindre déviation, détruisant le parallélisme des deux poteaux, pourrait neutraliser l'action du glaive en l'empêchant de glisser dans les rainures avec la force irrésistible qui doit l'entraîner. Toutes les pièces, jointes par des boulons, sont faites pour être assemblées sans qu'on soit forcé d'employer le marteau; mais il arrive parfois qu'elles ont *joué*, et, pour les réunir, on les frappe à coups de maillet; alors, dans la foule qui augmente d'in-

stant en instant, chacun lève la tête et se hausse sur les pieds pour mieux voir.

Le lieu est sinistre par lui-même et semble avoir été choisi pour produire une impression profonde. Derrière l'échafaud s'allonge dans sa morne laideur la haute muraille du dépôt des condamnés; c'est là que sont renfermés momentanément ceux que la cour d'assises de la Seine envoie, pour expier leurs crimes, dans les prisons centrales, au bagne de Toulon, dans les colonies pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie ou de Cayenne la pestiférée. En face, un mur d'enceinte non moins élevé, non moins triste d'aspect, entoure la prison des jeunes détenus, où, dans des cellules isolées, étroitement surveillées, des enfans font le corrupteur apprentissage de la vie du crime et des chiourmes. Il est difficile de ne pas se dire que pour plus d'un c'est là le point de départ d'une route qui aura sa station au dépôt des condamnés, et sa dernière étape sur l'échafaud même. A gauche, la longue rue de la Roquette, bordée d'humbles masures fermées où pendant le jour s'agitent les industries funéraires, marbriers, marchands de couronnes d'immortelles, s'enfonce dans la nuit, que combat à peine la clarté des réverbères. A droite, la rue monte et meurt au pied de la colline où verdoie la haute-futaie du Père-Lachaise. C'était pendant l'été; les constellations cheminant dans le ciel pur semblaient, de leurs grands yeux d'or, regarder la laide besogne qu'on faisait sur la place.

Toutes les lumières des maisons étaient éteintes; à peine çà et là quelques lueurs errantes apparaissaient aux fenêtres des cabarets, où des curieux privilégiés avaient trouvé, à prix d'argent, un bon endroit pour bien voir. La foule, singulièrement grossie, s'agitait dans l'ombre. Elle est ignoble, cette foule, il n'y a pas d'autre mot pour la qualifier. Des hommes, des enfans se couchent contre le rebord des trottoirs et tâchent de dormir une heure ou deux en attendant que le moment soit venu; d'autres, ayant ramassé quelques menus bois, font chauffer du café et du vin, chantent, s'interpellent, échangent des plaisanteries dont la niaiserie seule égale l'obscénité; à quelques cris de femmes mêlés à des rires, on peut facilement imaginer ce qui se passe dans certains groupes où les curieux sont plus pressés. De quoi se compose cette tourbe que Paris jette vers la place de la Roquette pendant la nuit qui précède les exécutions? De gens du quartier alléchés par le spectacle et qui sont là, comme ils le disent eux-mêmes, en voisins, — de rôdeurs de tout genre, vagabonds, filous et mendians qui, ne sachant où trouver un asile, viennent dépenser là les heures d'une nuit qu'ils auraient sans doute passées sous un pont, aux fours à plâtre des carrières d'Amérique ou dans le *violon* d'un poste de police. Les femmes y

sont nombreuses, filles insoumises, coureuses d'aventure, faisant la débauche le soir, le jour le *vol à la détourne*; j'en ai vu qui portaient sur leurs bras de tout petits enfans, et donnaient sans effort la repartie aux propos salés qu'on leur lançait. Il y a là aussi des filles de la haute prostitution et ceux qui les hantent; au sortir d'un café à la mode du boulevard des Italiens, elles ont rencontré un gamin ou un cocher de fiacre qui les a prévenues qu'une exécution capitale se préparait; il leur a offert, moyennant 20 francs, de les conduire près de la Roquette; avec joie, elles ont accepté cette partie de plaisir et elles sont venues. Celles-là et leurs compagnons ne sont pas un moins triste spectacle; leur visage, où la peinture effacée laisse transparaître un teint jaune et morbide, leurs belles toilettes fripées par le frôlement de la foule, la fatigue de leurs traits flétris, montrent le vice à nu, dans ce qu'il a de moins excusable, de plus provoquant. A l'exécution de La Pommeraye, il y en eut qui apportèrent de quoi souper, sans oublier le vin de Champagne.

Il faisait presque froid. L'exécuteur, assis devant la muraille de la Grande-Roquette sur une chaise, avait regardé dresser l'échafaud sans dire une parole et sans mettre la main à la besogne. Le chef de l'équipe vint le prévenir que tout était terminé, il gravit alors les marches et il apparut sur la plate-forme. Minutieusement il examina toutes les parties de la machine, fit jouer le glaive qu'on laissait lentement glisser, et sur lequel il appuyait fortement de la main pour en assurer le jeu régulier. Promenant sa lanterne devant chaque boulon, autour des jointures, essayant les ressorts, donnant à toute chose, en un mot, le coup d'œil du maître, il reconnut que nul accident n'était à redouter. Quelques soldats sortis du poste tournaient autour de l'instrument du grand supplice; ils se parlaient à voix basse, comme on fait involontairement dans la chambre d'un mort, et se montraient du doigt l'énorme couteau remonté, dont la forme triangulaire paraissait formidable. Vers trois heures du matin, une rumeur prolongée sortit de la foule; un bruit rhythmique de pas scandés s'accusa, que dominait le hennissement des chevaux. C'était la garde de Paris qui arrivait; 120 hommes à pied, 80 à cheval, ouvrirent la masse des curieux et se déployèrent sur la place. Quelques commandemens retentirent, on entendit le froissement métallique des fusils, et les pelotons allèrent prendre position. 120 sergens de ville d'arrondissemens, 70 de la brigade centrale, sous la conduite de 4 officiers de paix, maintenaient l'ordre et bordaient les trottoirs, au-delà desquels ils repoussaient les impatiens. Un peu plus tard, 26 hommes à cheval de la gendarmerie de la Seine, grandis par leur incommode bonnet à poils, vinrent former un demi-cercle

en face de l'échafaud. A chacun de ces incidens nouveaux, une émotion nouvelle vous saisit, car on sent que le drame s'accélère, et qu'il touche à sa fin.

Nul fonctionnaire de la prison ne s'est couché, ni le directeur, ni le greffier, ni les gardiens. Dans le premier guichet, on cause du condamné. C'est un homme qui va mourir, et qui peut-être avait encore de longs jours à vivre; on le plaint sans même chercher quels ont été ses crimes. Chacun émet son opinion sur l'attitude qu'il aura au moment suprême, et la plupart disent : *Il planchera* (il montrera de la faiblesse). Un gardien arrive; il vient d'être relevé de sa veille, il quitte le malheureux. A la fois tout le monde lui demande : Comment est-il? — Il est triste, il ne dort pas, il est inquiet, il se méfie de quelque chose; quand je suis parti, il m'a dit : Adieu, je vois bien que ça ne peut plus tarder; nous ne nous reverrons pas, et cependant moi, à la place de l'empereur, je ferais grâce! — Jusqu'à la dernière seconde, c'est là l'idée poignante qui les torture : aurai-je ma grâce? pourquoi ne l'aurais-je pas?

Le pâle crépuscule du matin a blanchi le ciel; la foule est hideuse à contempler; les faces hâves, fatiguées, ont un aspect morne et hébété qu'on ne peut guère voir sans dégoût; elle s'ouvre pour laisser passer un petit homme vêtu d'une soutane; on s'écarte avec respect, quelques têtes se découvrent, c'est l'aumônier. Rapidement, évitant de regarder l'échafaud, il se dirige vers la Roquette et pénètre dans le premier guichet. La justice elle-même, je l'ai dit, le prévient et l'invite à donner les consolations dernières à celui qui va mourir. Autrefois il n'en était pas ainsi. Barbare, violente, anticipant sur la volonté de Dieu, la justice française ne se contentait pas de tuer le corps, elle cherchait à tuer l'âme; elle oubliait que saint Paul a dit : « Je condamne celui qui a péché, et je le livre à Satan pour la mort de sa chair, afin que son esprit soit sauvé au grand jour du Seigneur! » Elle refusait au condamné l'assistance d'un prêtre qui pût rassurer ce cœur anxieux et lui donner l'absolution. Ce fut Charles VI qui, le premier, sur les instances de Pierre de Craon, promulgua, le 12 février 1396, une ordonnance qui déclarait qu'à l'avenir les condamnés à mort pourraient être confessés avant d'être menés au supplice. Entré dans le guichet, où chacun s'est levé à sa vue, l'aumônier dépose sur une planchette le surplis qu'il revêtira pour aller au cimetière donner l'absoute au corps sur lequel nulle prière solennelle ne sera dite dans les églises. Il échange quelques paroles avec les gardiens, il évite de parler du condamné, et, comme pour fuir les regards qui le cherchent involontairement, il s'asseoit dans un coin, absorbé par la lecture de son bréviaire.

III.

A quatre heures, le chef du service de sûreté arriva, et alors on vit revenir l'exécuteur, qui s'était absenté; il reprit sa place devant les murs de la Roquette, assis, l'air souffrant et préoccupé. Le ciel, si brillant pendant la nuit, s'était couvert; un vent violent de nord-ouest passait par rafales, et chassait les nuages amoncelés qui semblaient se perdre derrière les hauteurs boisées du Père-Lachaise. Les officiers se promenaient désœuvrés, causant entre eux, avec l'air de vague ennui de ceux qui accomplissent une corvée obligatoire. Vers quatre heures et un quart, le commissaire de police du quartier, le greffier de la cour impériale, le directeur du dépôt des condamnés, le chef du service de sûreté, l'aumônier visiblement troublé, étaient réunis dans le premier guichet de la prison. Le directeur, le chef de la sûreté, consultaient leur montre; lorsque l'aiguille fut sur quatre heures et demie, ils dirent : Il est temps, et l'on se mit en marche.

On traverse la grande cour, le second guichet, les couloirs bordés de cellules où le bruit des pas a dû réveiller plus d'un détenu, et par un étroit escalier tournant l'on arrive au quartier de l'infirmerie. Un porte-clés en ouvre la porte avec mille précautions pour ne pas troubler à la dernière minute de son sommeil celui qui bientôt va entrer dans la nuit qui ne finit pas. La porte de sa cellule était entrebaillée, on entra; l'homme, couché sur le dos dans son petit lit, paraissait assoupi. Le chef du service de sûreté lui dit : « Votre pourvoi a été rejeté par la cour de cassation, votre recours en grâce n'a point été accueilli, l'heure est venue. » Comme poussé par un ressort qui se détend, il se redressa brusquement et se tint assis, muet, regardant autour de lui, immobile dans sa camisole de force. L'aumônier le saisit dans ses bras, lui donna le baiser de paix et murmura : « Du courage, fiez-vous à la miséricorde divine. » Le chef de la sûreté reprit : « Il faut vous lever. » Sans dire un mot, sans faire un geste qui indiquât, non pas la résistance, mais seulement une velléité d'hésitation, l'homme sortit de son lit. Les gardiens l'habillèrent, non point avec le costume de la prison, mais avec ses propres vêtemens qu'on avait apportés. On lui enleva la camisole de force; quand il vit ses mains nues, il les contempla avec une sorte de sentiment de pitié; elles étaient solides, bien dessinées, aptes aux œuvres de l'adresse et de la force. On eût dit que pour lui elles étaient l'emblème de la vie même, et qu'il pensait : quoi! si tôt! tout va-t-il finir? Lorsqu'on lui eut passé sa chemise, on le fit rentrer dans la camisole, opération lente et cruelle qui prolonge le supplice et ne sert à rien. Pendant tout ce temps, l'aumônier lui parlait à voix basse; l'homme l'écoutait,

mais n'avait pas encore desserré les lèvres. Le visage n'était point décomposé, l'œil était calme, la pâleur n'avait rien d'excessif; l'âme qui habitait ce corps robuste, modelé avec une vigueur élégante et destiné à vivre cent ans, n'éprouvait évidemment ni colère ni révolte; elle était résignée, préparée, et peut-être, malgré l'inévitable angoisse, satisfaite d'être enfin délivrée. Lorsqu'il fut vêtu et chaussé, l'homme fit un imperceptible mouvement de tête qui signifiait : me voilà, marchons! En ce moment, le chef de la sûreté lui dit : « Avez-vous quelque chose à révéler qui puisse éclairer la justice? » Alors et pour la première fois depuis qu'on avait pénétré dans sa cellule, il parla. Il récrimina contre un témoin qu'il accusait de « son malheur, » contre sa propre fille, qui l'avait cruellement chargé pendant l'instruction et les débats. Le prêtre s'approcha, mettant un doigt sur ses lèvres avec un geste de silence, l'entraîna dans un coin, et lui murmura quelques mots à l'oreille. Le malheureux inclinait la tête, mais sans faiblesse; pendant quelques secondes, il ferma les yeux comme pour mieux se pénétrer des paroles qu'il entendait. Tous les assistans étaient silencieux et recueillis. On fit un signe au prêtre, qui comprit. Le condamné, debout, jeta un regard sur sa cellule, et un faible frémissement passa sur ses lèvres serrées; il s'approcha de deux gardiens et leur dit en tendant vers eux ses mains emprisonnées dans les manches fermées de sa camisole : « Adieu, vous avez été bons pour moi, je vous remercie. » L'un d'eux, un jeune homme, se détourna pour cacher ses larmes et ne put répondre; l'autre, un vieillard tout blanc, éclata en sanglots.

On s'écarta devant l'homme, qui prit la tête du cortége, ayant à ses côtés un gardien et l'aumônier. Tous les assistans suivirent. Dès qu'il eut franchi le seuil de son cabanon, il se trouva dans la grande antichambre qui précède les trois cellules spécialement réservées aux condamnés à mort, cellules de lugubre mémoire, où Pianori, Orsini, Verger, La Pommeraye, Philippe, Lemaire, Avinain et tant d'autres ont vécu leurs dernières heures. L'aumônier entraîna rapidement l'homme dans une des cellules entr'ouvertes, et referma la porte sur lui; là, sans doute, en vertu du pouvoir qui lie et délie pour la terre et pour le ciel, il donna l'absolution à celui qui n'avait plus rien à attendre que de Dieu. Il dut lui imposer les mains et prononcer les paroles d'espérance extra-humaine qui font le cœur vaillant et raffermissent les courages près de défaillir. Cela ne dura pas une minute, car les instans étaient comptés; la mort et la justice doivent se rencontrer exactement au rendez-vous qu'elles se donnent. On se remit en marche, on traversa le portique qui longe le petit jardin, où les lilas frissonnaient au souffle de l'aigre brise du matin; on monta l'escalier étroit et tournant. L'homme al-

lait d'un pas ferme et résolu, les épaules resserrées et penchées par la camisole de force, qui le tirait en avant. Dans le corridor des dortoirs, les pas résonnant avec un bruit mat et régulier éveillaient sans doute d'étranges méditations dans l'âme des détenus; on échangeait quelques paroles à voix basse : « Il va bien! — Je ne l'aurais pas cru. — Il ne *planchera pas!* » Quelqu'un regarda sa montre et dit : « Nous sommes en avance. » Au moment de descendre les degrés qui aboutissent dans l'avant-greffe, l'homme se retourna, chercha des yeux le directeur de la prison, et, l'ayant aperçu, lui dit : « Il vous reste quarante-quatre francs à moi, je vous prie de les envoyer à mon frère. — Je les enverrai, répondit le directeur. — J'y peux compter, n'est-ce pas? — Vous pouvez y compter! — Mon fils, pensez à Dieu, » dit le prêtre. On entra dans la petite pièce oblongue qui forme l'avant-greffe. Elle était vide; au milieu, il y avait un tabouret. De lui-même, avec l'abnégation passive et inconsciente d'un mouton qu'on mène à l'abattoir, l'homme s'assit.

La haute stature de l'exécuteur des arrêts de la justice apparut sur le seuil. Il entra, le chapeau à la main, suivi de ses aides, dont l'un portait un tout petit sac en moquette. L'exécuteur regarda l'homme attentivement, le toisa, en fit le tour avec les yeux, et eut un imperceptible signe de tête qui disait : J'en réponds! On commença *la toilette*. Les aides étaient debout derrière le condamné comme pour surveiller ses mouvemens. L'un d'eux, un vieux qui avait des gestes d'une lenteur insupportable, mit le petit sac sur une table, fouilla dans sa poche, y prit une clé, ouvrit le sac, en tira des courroies en buffle blanchi armées de boucles et une paire de ciseaux entourée d'un papier qu'il développa avec précaution. Il s'agenouilla. Son dos courbé, les rides de ses joues pendantes, ses cheveux rares et d'un gris terne contrastaient avec le cou musculeux, la large poitrine, les cheveux bruns et frisés de celui qui subissait ces apprêts funèbres. L'aide lui attacha au-dessus des chevilles deux sangles en forme de bracelets, reliées entre elles par une courroie longue de 30 centimètres; puis on enleva au malheureux la camisole de force. On lui dit de se lever, il se leva; on lui joignit les deux poignets derrière le dos. Un ardillon de boucle lui entra dans la chair, il jeta un cri; son visage, impassible jusque-là, se contracta. Il eut dans les épaules un geste non de colère, mais de vive contrariété, et d'une voix très douce, un peu sourde, il dit : « Ne me faites pas mal, monsieur, je vous en prie; si l'on voit que je souffre, je serai encore plus déshonoré. » Les assistans s'entre-regardèrent, et l'un d'eux dit involontairement : « Ah! c'est bien long! » Ensuite on lui lia les deux bras à la hauteur des biceps, de façon à les maintenir contre le dos et à effacer les épaules; puis on réunit la *ligotte* des jambes à celle des poignets par une longue

courroie. Ainsi attaché, l'homme le plus robuste, le plus violent est neutralisé. La longueur des pas qu'il lui est permis de faire est calculée; elle est inférieure à celle d'un pas normal; s'il essayait de s'échapper ou de résister, à son premier mouvement un peu vif, il tomberait la face en avant. Du reste, qui penserait à fuir dans un moment pareil? Le misérable, vaincu, désagrégé pour ainsi dire, ne se sent-il pas écrasé sous le poids de l'édifice social tout entier?

On le fit rasseoir. L'aide prit les ciseaux; il échancra circulairement la chemise pour mettre à découvert le cou et la naissance des épaules; puis il tailla les cheveux de la nuque, proprement, avec soin, enlevant chaque mèche après l'avoir coupée et la jetant par terre. Pendant ce temps, l'aumônier lisait à demi-voix une prière en français dont quelques mots parvenaient aux assistans : miséricorde infinie, — repentir, — contrition, — qui a souffert, — qui est mort pour nous. — Le malheureux écoutait avec calme; il n'avait pas bronché quand le froid des ciseaux avait touché sa chair. L'aide fit un geste pour indiquer que les préparatifs étaient terminés; le prêtre s'interrompit. L'homme dit alors : « Je prie le monsieur de me couper une mèche de cheveux que M. l'aumônier enverra à mon frère. » L'aide abattit une touffe bouclée prise sur le sommet de la tête et la remit au prêtre, qui la serra dans le livre qu'il tenait à la main. « Où demeure votre frère? » L'homme répondit. L'aumônier entendit mal, l'homme répéta, et, voyant qu'il n'était point compris, dicta lettre à lettre le nom du pays où il fallait adresser ce souvenir d'outre-tombe. La main du prêtre tremblait en écrivant; le condamné, toujours assis, levait des yeux tranquilles sur les personnes qui l'environnaient. Si près de mourir, le vieil homme subsistait, car, de cette voix lente et traînarde qui lui était familière, il accusa encore ceux dont le témoignage lui avait mis le pied sur l'échaufaud. L'aumônier se précipita vers lui pour chasser ces pensées mauvaises, le poussa dans l'angle du mur, et lui mit ses lèvres contre l'oreille. L'exécuteur, le chef de la sûreté, le directeur, regardèrent l'heure et échangèrent un coup d'œil : nous avons le temps. L'aumônier avait ramené le malheureux au milieu de la salle, sur le tabouret. Le croira-t-on? il eut une sorte de regard nonchalamment ennuyé, comme s'il trouvait qu'on le faisait trop attendre. Parfois il levait les épaules avec un geste qui semblait vouloir dire : quel malheur! et cherchait dans les yeux fixés sur lui un témoignage de compassion qu'il y rencontrait. L'aumônier tira de sa poche une petite fiole de vin, en versa le contenu dans un verre qu'il appuya aux lèvres du patient. Celui-ci le but lentement, comme boivent les gens du peuple, en le savourant, et dit : « Merci bien. » Il fit un geste instinctif pour s'essuyer la bouche du revers de la main; ses liens l'empêchèrent, une

ébauche de sourire ironique effleura ses lèvres, et il baissa la tête.

Il était cinq heures moins quatre minutes; la prison qui avait gardé le criminel le rendit à la justice, représentée par l'exécuteur. Les aides prirent le malheureux par les coudes pour le soutenir. « Non, dit-il, je marcherai tout seul. » En traversant le vestibule du greffe, il adressa un dernier adieu aux surveillans. A ce moment, l'exécuteur s'empara de lui en saisissant la courroie qui attachait les poignets, prêt à le soutenir s'il s'affaissait, à le pousser s'il reculait. On pénétra dans la cour. La grande porte, dont les verrous étaient tirés, fermait encore toute communication avec l'extérieur; chacun des battans, poussés l'un contre l'autre, était tenu par un gardien. L'homme avançait aussi vite que le permettaient ses entraves; à sa droite, un aide mettait machinalement la main sous son coude; à sa gauche marchait l'aumônier, qui priait à demi-voix. Derrière venaient l'exécuteur, un aide, puis le directeur, le chef de la sûreté, le greffier de la cour impériale, quelques employés de la maison. Des soldats du poste, immobiles et comme consternés, regardaient, bouche béante. L'homme dit à deux reprises différentes : « Vous tous, pardonnez-moi, pardonnez-moi. » On avait dépassé le milieu de la cour; les surveillans qui gardaient la porte l'ouvrirent d'un seul coup, et la guillotine apparut, rouge, sombre, horrible; on ne voyait qu'elle, on eût dit qu'elle remplissait l'horizon. Ce moment-là, tout attendu qu'il soit, semble toujours inopiné, tant l'impression est violente; les plus féroces, les plus endurcis parmi les criminels, — Lemaire, Avinain, — ont un involontaire mouvement de recul; quelques-uns, — La Pommeraye, — sont envahis par une pâleur cadavérique qu'amène une dissolution anticipée; d'autres, — Verger, — semblent mourir subitement et tombent sans force. L'homme jeta un coup d'œil indifférent sur les bois de justice, et, se tournant vers un des assistans qui lui avait témoigné quelque intérêt, il dit : « Je voudrais savoir votre nom. » La personne interpellée entendit mal sans doute, car elle ne répondit pas. L'aumônier lui répéta la question, et ajouta cette phrase d'une naïveté poignante : « Vous avez été bon pour lui, il voudrait conserver votre nom dans son souvenir. » A cet instant, on franchissait la porte. Il y eut un grand murmure dans la foule éloignée; du haut de leurs chevaux, quelques gendarmes se penchèrent pour mieux voir; le pauvre homme et l'aumônier s'arrêtèrent au pied de l'échafaud; celui qui pardonne au nom de la justice divine embrassa celui à qui la justice humaine n'avait point pardonné; le patient baisa le crucifix, et le prêtre s'éloigna rapidement.

L'exécuteur monta les dix marches et resta immobile sur la plateforme, à gauche de la bascule. Dans ses vêtemens noirs, il paraissait gigantesque; un silence profond avait abattu tous les bruits.

L'homme, soutenu par les deux aides, gravit les degrés et se tint droit et raide devant la bascule. Le temps qu'il resta là est appréciable, il avait les yeux fixés devant lui, et n'articula pas une parole. Un des aides enleva d'un brusque mouvement la loque noire qui lui couvrait les épaules, et se plaça à sa droite, debout contre le panier rouge sur le couvercle duquel il posa la main. L'autre courut prendre son poste devant la lunette. L'exécuteur appliqua sa large main sur le dos du patient, le saisit par la courroie qui lie les deux poignets et le poussa en avant. La bascule décrivit un quart de cercle. On entendit deux ou trois cris de femmes; l'exécuteur fit jouer le ressort qui maintient la demi-lune, elle s'abaissa. L'aide prit l'homme par les cheveux, l'exécuteur tourna la poignée qui fait manœuvrer le mouton; le glaive passa comme un éclair noir. Alors il y eut un éclaboussement de choses funèbres : à des intervalles successifs, mais qu'une rapidité vertigineuse rendait simultanés, on vit glisser le couperet, le sang jaillir, la tête bondir dans le panier, le corps y rouler et le large couvercle se rabattre. C'est terrible!

Quatorze secondes, calculées sur une montre à galopeuse, s'étaient écoulées entre le moment où le condamné avait mis le pied sur la première marche et celui où le panier fut fermé. L'exécuteur descendit en courant comme pour fuir l'épouvantable théâtre sur lequel il venait de jouer le principal rôle. La manne est tirée hors de la plate-forme et poussée dans le fourgon qui l'attend au bas de l'échafaud. L'aumônier, revêtu du surplis, est monté dans sa voiture. Deux gendarmes partent au galop le long des murs de la Roquette. Le corbillard, le fiacre du prêtre, les suivent escortés par deux autres gendarmes. La foule s'écarte, et l'on peut voir au milieu d'elle des filles à la mode qui rient et agitent les bras avec des gestes imbéciles. Le cortége poursuit sa route grand train; jamais enterrement n'est si rondement mené. On dirait que la justice et la société se hâtent de cacher l'œuvre qu'elles viennent d'accomplir. Tant qu'on est dans la rue de la Roquette, les gens s'empressent sur le seuil des portes pour voir passer ces choses lugubres; place de la Bastille, boulevard Contrescarpe, place Mazas, on ne sait déjà plus ce que c'est; les gendarmes seuls attirent les regards; ils ont ralenti l'allure de leurs chevaux, et c'est au trot qu'on traverse le pont d'Austerlitz. Quelques volées de cloches lointaines sonnées au-dessus de Paris qui s'éveille semblent un appel aux prières pour celui qui n'a plus rien à démêler avec les hommes. Sur le boulevard de l'Hôpital, des bandes d'ouvriers alertes et causant se rendent à leurs chantiers; quelques-uns s'arrêtent et s'interrogent. Place d'Italie, on comprend qu'on se rapproche du cimetière, les curieux font quelques pas pour suivre les voitures; ils savent ce que le fourgon renferme, et ils voudraient

voir. Route de Choisy, devant une boutique qui porte pour enseigne : *Ici on loue des voiles pour mariage et pour communion*, une femme fait le signe de la croix et s'agenouille; sur la route d'Ivry, tous les cabarets dégorgent leurs buveurs, qui se rangent sur la chaussée; quelques hommes ôtent leur casquette. On demande un dernier effort aux chevaux en sueur, et l'on entre dans le cimetière, dont les portes sont immédiatement refermées.

On traverse des allées pleines de cyprès, où les tombes amoncelées semblent manquer de place et se pressent les unes contre les autres; on franchit une vaste palissade en planches, et l'on pénètre dans la partie réservée aux morts des hôpitaux, de la Morgue et aux suppliciés : c'est *le Champ des navets*. Rien n'est plus désolé : la terre grise et laide est bossuée çà et là; de larges tranchées sont ouvertes et attendent leur proie. Des herbes folles ont poussé, chardons, liserons, chicorées sauvages, ravenelles défleuries, et se moirent au souffle du vent; une poule menait ses poussins à la picorée sur toutes ces tombes. Quelques croix de bois s'élèvent, portant une couronne aux branches. Dans la portion consacrée aux épaves de la Morgue, il y a même un vrai tombeau composé d'une stèle de pierre avec cette inscription : « A une petite fille inconnue âgée de 3 ans environ, témoignage affectueux de quelques âmes charitables; le 9 juin 1866. » Au moment où le fourgon funèbre est arrivé près d'une vaste fosse commune creusée à l'avance, les nuages se sont déchirés, et le soleil a paru. On a mis la manne par terre et on l'a ouverte; la face du mort était violette et avait les yeux fermés. Les gens du métier affirment que la commotion est si rapide qu'elle est instantanée, et la preuve qu'ils en donnent est celle-ci : le cadavre a les yeux ouverts ou fermés selon que le glaive l'a frappé pendant qu'il ouvrait ou fermait les yeux. On enlève au corps les entraves qui lui liaient les jambes, les poignets et les bras; s'il porte quelque vêtement qui ne soit pas absolument hors d'usage, ceux qui l'ont amené s'en emparent, puis on traîne le panier près de la fosse, on le penche, et l'on verse le cadavre, qui tombe avec des mouvemens étranges, sinistres, car il a conservé son élasticité, et il semble faire des gestes que l'absence de tête rend grotesquement horribles (1). Un fossoyeur saute dans le trou, allonge le cadavre dans une attitude qui rassemble les membres; il pose la tête entre les jambes, et tend la pelletée de terre traditionnelle à l'aumônier, qui prie au bord de la fosse. — Le prêtre bénit ce pauvre cadavre abandonné, et s'éloigne très troublé, très ému, après avoir accompli la plus dure, la plus terrible mission de son ministère. Alors un homme vêtu d'une blouse grise, et qui se tenait à quelques pas devant un

(1) On peut remarquer sur le cadavre le même phénomène physique que produit la mort par suspension ou strangulation.

cheval attelé à un fourgon sur lequel on pouvait lire : Faculté de médecine, s'est approché du gardien du cimetière et lui a remis un ordre d'exhumation. Un commissaire de police requis a dressé procès-verbal de cette opération, qui fut facile, car le corps était à peine couvert. Le cadavre a été livré à l'homme en blouse et porté, encore tiède, aux savans qui l'attendaient à l'École pratique.

Cependant, sur la place de la Roquette, les ouvriers charpentiers, aussitôt après l'exécution, se sont emparés de l'échafaud, loin duquel la foule, à demi écoulée, était encore maintenue. A grande eau et sur la place même, ils ont lavé l'instrument de mort; ils ont essuyé le glaive humide, détaché le mouton, abattu les poteaux, dévissé les boulons; en ordre et méthodiquement, ils ont enlevé toutes les pièces une à une, les ont renfermées dans le fourgon, qu'ils ont conduit dans le hangar qui sert de remise à la machine rouge. Les sergens de ville sont alors partis, et des groupes se sont formés devant l'entrée de la Grande-Roquette. Les voitures des maraîchers, retenues à la barrière par des gardes de Paris à cheval, suivent la route qui les conduit aux halles, les boutiques s'ouvrent, la circulation est rétablie, et la place reprend son mouvement accoutumé. Tout le jour, des curieux stationnent sur les trottoirs, et cherchent en vain quelque trace de l'événement de la nuit.

IV.

Tous les condamnés ne meurent pas avec autant de simplicité et de résolution que celui dont j'ai parlé. Verger se roula par terre, lutta, se débattit, et, quand il comprit que rien ne le pouvait sauver, entra dans une décomposition telle et si rapide que la vie parut l'avoir quitté avant qu'il fût mort. Lemaire, qui tuait afin que son nom fût mis dans les journaux, se jeta de lui-même avec frénésie sur la bascule. La Pommeraye, livide et morne, ne dit pas un mot, et il était si affaissé qu'il semblait n'avoir plus conscience de ce qui se passait. Quelques-uns, le peut-on croire? cherchent le *mot de la fin;* ils l'ont trouvé, façonné depuis longtemps et le prononcent à la minute suprême. Avinain, qui insulta l'exécuteur et vomit contre lui des injures qu'on ne peut répéter, en gravissant les degrés, cria aux soldats qui entouraient l'échafaud : « Adieu, enfans de la France; n'avouez jamais, c'est ce qui m'a perdu! » La plupart, dans les longues heures de la cellule, se sont promis d'être fermes, de donner un grand exemple, de faire même quelque chose d'extraordinaire, comme une légende admirée de la population des chiourmes; mais un grand écrasement se fait en eux, l'espérance, qui malgré tout a surnagé, est si brusquement déçue, qu'ils sont énervés du coup;

ils oscillent, ils ont peur, ils sont faibles et prouvent une fois de plus qu'il n'y a rien de commun entre le courage et la violence.

La peine de mort, si fréquente jadis, n'est plus appliquée aujourd'hui que dans des cas pour ainsi dire exceptionnels; il faut que le crime soit particulièrement horrible pour que le jury se résigne à prononcer le verdict fatal et pour que le chef de l'état n'use pas de son droit de grâce. La loi du 28 avril 1832 qui concède aux jurés la faculté de déclarer qu'il y a des circonstances atténuantes, le sentiment personnel des souverains qui depuis 1830 se sont assis sur le trône de France, rendent cette terrible expiation de plus en plus rare. Du reste les excellentes statistiques du ministère de la justice, qui, pour le dire en passant, sont des modèles de méthode et de clarté, fournissent à cet égard des renseignemens du plus haut intérêt. De 1803 à 1825, 6,651 condamnations à mort ont été prononcées; les deux périodes quinquennales les plus chargées sont 1803-1807, 2,094 condamnations; 1816-1820 (époque de réaction royaliste), 1,986. Sur ce nombre de condamnés, combien ont vu commuer leur peine? C'est ce qu'il est impossible de savoir, car nul document n'en témoigne. A partir de 1826, on marche avec certitude. De 1826 à 1830, 554 condamnations, dont 360 suivent leur cours. La révolution de juillet éclate, les circonstances atténuantes permettent d'abaisser la peine d'un ou de deux degrés, immédiatement les chiffres décroissent d'une façon sensible : de 1831 à 1835, 327 condamnations qui n'entraînent que 154 exécutions; de 1836 à 1840, 197 condamnations, 147 exécutions; de 1841 à 1845, 240 condamnations, 178 exécutions; de 1846 à 1850, 245 condamnations, 85 exécutions; de 1851 à 1856, 282 condamnations, 138 exécutions; de 1856 à 1860, 217 condamnations, 120 exécutions; de 1861 à 1865, 108 condamnations, 63 exécutions; de 1866 au 1er janvier 1869, 56 condamnations, 31 exécutions. Ainsi dans les huit dernières années 134 condamnations n'ont été suivies que de 94 exécutions, ce qui ne donne pas 12 par an sur une population évaluée à 38 millions d'habitans. Depuis 1830 jusqu'à nos jours, la cour d'assises de la Seine a prononcé 106 condamnations capitales, dont 49 ont été commuées. Dans une période de quarante ans, l'échafaud n'a donc été dressé que cinquante-sept fois sur nos places publiques. Si l'on pouvait citer en regard de ces chiffres le nombre des malheureux exécutés au siècle dernier, je ne parle et ne veux parler que de justice criminelle, on serait étonné de voir combien la législation, pénétrée par le progrès des mœurs, s'est modifiée et adoucie.

Aujourd'hui on cache les bois de justice, on ne les monte que pendant la nuit, on ne les laisse debout que le temps strictement indispensable; il y a cent ans, le gibet, scellé dans la pierre, tendait son bras sinistre dans nos rues, et semblait toujours attendre le patient.

Il ne se passait pas de semaine, pas de jour peut-être, qu'il ne reçût sa proie; c'était une telle affaire d'habitude qu'on n'y faisait guère attention, si bien que l'exécuteur pouvait dire à un prêtre condamné qu'il menait pendre, et qui s'accrochait en désespéré à l'échelle du gibet : « Allons donc, monsieur l'abbé, vous faites l'enfant! » Mercier, qui raconte le fait dans son *Tableau de Paris*, s'indigne contre le costume de l'exécuteur qui, « poudré, galonné, frisé, en bas de soie, » fait son affreuse besogne aux applaudissemens de la multitude. Il n'aurait rien à reprocher aujourd'hui à celui qui manie le glaive de la justice, car sa tenue est aussi sévère que convenable; mais que dirait-il de ses aides, vêtus de costumes voyans et criards si peu en harmonie avec leurs sombres fonctions? Pourquoi, par respect pour la justice dont ils exécutent les arrêts, ne pas donner à ces hommes qui sont pauvres et mal rétribués un costume uniforme, noir, rappelant celui que portent les appariteurs des pompes funèbres? De plus les aides devraient être jeunes, alertes, vigoureux, afin de ne pas retarder les apprêts, déjà si longs, qui précèdent le supplice.

Certes, depuis 1830 et successivement, on a fait en cette déplorable matière des progrès qu'il serait injuste de méconnaître; mais il en est d'autres que l'humanité exige impérieusement, qu'il est facile d'introduire dans les usages reçus, auxquels il est temps de penser. On a déjà supprimé le trajet de Bicêtre à Paris, la longue attente de sept heures du matin à quatre heures de l'après-midi, la lecture de l'acte judiciaire notifiant le rejet du pourvoi en cassation, le transport du condamné sur une charrette de la Conciergerie à la place de Grève. Il reste encore bien des choses à supprimer. En matière de pénalité, tout ce qui n'est pas rigoureusement indispensable est cruel et doit, à ce seul titre, être impitoyablement exclu de la loi. On réveille le condamné une demi-heure avant le moment fatal; un quart d'heure suffirait amplement à son lever, à la toilette et à l'absolution, qu'une captivité d'un mois, des entretiens fréquens avec l'aumônier, l'ont préparé à recevoir. A quoi bon aussi, lorsque ce misérable est réveillé, lui enlever sa camisole de force pour la lui remettre immédiatement après? Pour sauver une chemise appartenant à l'administration des prisons, motif puéril que le moindre sentiment d'humanité devrait faire rejeter sans discussion. A quoi bon le conduire dans l'avant-greffe pour qu'il y subisse *la toilette?* Cette vieille cérémonie, si pénible et si lente, pouvait avoir sa raison d'être lorsqu'on portait les cheveux longs ou la queue, et que l'action du glaive manié par l'exécuteur même pouvait en être paralysée; mais le poids, la violence irrésistible du couperet actuel la rendent superflue. Si l'on tient absolument à la conserver, comme une tradition reçue des ancêtres, pour-

quoi ne pas l'accomplir dans la cellule même du condamné, afin d'abréger ses angoisses et de le débarrasser plus rapidement de la torture qu'il subit depuis son entrée en prison, car la guillotine est bien plutôt la fin du supplice que le supplice lui-même?

Le sujet est grave et veut qu'on s'y arrête. Refaisons le trajet de la cellule (1) à l'échafaud avec cet homme dont un brusque avertissement a brisé l'énergie et amolli les muscles. Il sort de son cabanon, il traverse une antichambre, une galerie; il gravit vingt-six marches d'un escalier en vrille où deux personnes ne peuvent passer de front qu'avec une extrême difficulté; il parcourt un corridor qui a plus de 100 mètres de longueur; il descend onze marches, puis quinze; il pénètre dans l'avant-greffe, il s'asseoit pour la toilette. Il franchit le vestibule, puis un perron de trois degrés. Il traverse la grande cour de la Roquette, il sort de la prison. Il s'avance encore de dix-sept mètres; enfin il lui faut monter les dix marches qui aboutissent à la plate-forme où la mort l'attend. C'est tout simplement barbare. A quoi bon cette promenade à travers des escaliers et des couloirs? Quatre coups de pioche ouvriraient à côté de la cellule même, dans le mur d'enceinte, une porte par où ce malheureux pourrait être conduit de plain-pied au supplice; ne peut-on, si l'on recule devant cette mesure, le faire passer par les cours intérieures et éviter ces ascensions répétées, quitte à laisser apercevoir le funèbre cortége par les détenus. Pourquoi dix marches à l'échafaud? Pourquoi cette flagrante contradiction? On fait ce qu'on peut, avec raison, pour empêcher le public de voir ce spectacle, et c'est sur une estrade élevée qu'on pousse l'homme que l'on veut dérober à la vue de la foule! On vient d'expédier à Alger une guillotine sans escalier, pourquoi n'en pas faire construire une semblable pour Paris?

Dans la voie des améliorations, en ce qui concerne ces choses redoutables, on n'ira jamais assez loin, et les nations voisines nous ont clairement montré la route qu'il faut suivre. En Prusse, dans une partie des états de l'Allemagne, en Angleterre même, où les usages traditionnels gardent une puissance si persistante, les exécutions capitales ont lieu aujourd'hui à huis clos, dans l'intérieur même des prisons, en présence d'un certain nombre de fonctionnaires, de personnes déléguées, de mandataires de la presse : pu-

(1) On peut être surpris que la Roquette soit si mal aménagée au point de vue des condamnés à mort; cela tient à ce que dans le principe on n'y avait point pensé. C'est le 22 décembre 1836 que cette prison, primitivement désignée sous le nom de *Petit-Bicêtre*, fut constituée *dépôt des condamnés*. Dès 1838 (14 mars), on se plaignait qu'elle ne fût point convenablement disposée pour la garde des détenus frappés de la peine capitale. On remédia comme on put à cet inconvénient, on fit les cellules après coup, isolées des autres quartiers, et c'est ce qui explique, sans le justifier, la longueur du trajet que le malheureux doit faire pour se rendre au lieu du supplice.

blicité suffisante pour donner la dernière consécration aux œuvres de la justice. Que veut-on en conviant la foule à un tel spectacle? La terrifier, lui prouver que la loi judaïque du talion existe encore au XIXe siècle chez un peuple pratiquant une religion dont le fondateur a dit à son apôtre : Remets ton glaive au fourreau, — lui causer une impression profonde et durable? Mais elle sait tout cela, cette foule; que lui importe?.. Il faut bien dire le mot, si pénible qu'il soit, elle vient là pour s'amuser; on y rit, on y boit, on y chante; pour un peu, on y danserait, on y a dansé... Un lendemain de la mi-carême, plus de deux cents masques ont roulé jusqu'à la place de la barrière Saint-Jacques, et ont continué un bal de mascarades devant l'échafaud où deux assassins allaient monter. Est-ce l'exemple qu'on poursuit et qu'on veut donner? L'exemple, il est nul, pour ne pas dire plus. Le 5 août de cette année, Momble, meurtrier d'une femme et d'un enfant, subit sa peine en public, au grand jour; tous les journaux racontent ses derniers momens : le 25 du même mois, Troppmann commence la série de ses forfaits longuement médités.

Dans l'espace restreint de la rue Gerbier et de la rue de la Vacquerie, la foule ne peut rien voir; elle n'atteint pas son but, et la justice manque le sien. Haussés sur la pointe des pieds, gênés par les shakos des soldats, par les tricornes des sergens de ville, par les chevaux de la garde de Paris, par les arbres de la place, cinquante, soixante curieux au plus, peuvent se rendre à peu près compte de ce qui se passe; avec le système actuel, on n'arrive à produire sur cette masse illettrée et corrompue qu'une démoralisation qui est coupable, car elle peut être évitée. On craint, je le sais, que le peuple, ne voyant plus la guillotine dressée publiquement, ne dise qu'on n'a pas donné suite aux arrêts de la justice. Qu'importent de telles rumeurs, et doit-on s'y arrêter? Ce même peuple ne sait-il pas que les condamnés aux galères sont envoyés à la Nouvelle-Calédonie? Qu'est-ce qui lui prouve que cette déportation a lieu en effet? Rien, et nul, pour s'en assurer, n'a demandé, j'imagine, à feuilleter les registres des ministères de la marine et de la justice. Un seul fait est à considérer : la loi doit être exécutée; elle le sera aussi bien dans un préau de prison que sur une place de la ville, et la justice ne périclitera pas, si l'article 26 du code pénal est abrogé. C'est là un progrès que notre état de civilisation réclame énergiquement en attendant le progrès suprême, dont il serait peut-être inopportun de parler aujourd'hui que le pays tout entier vient d'être terrifié par les monstrueux crimes d'un homme qui n'a pas vingt ans encore.

MAXIME DU CAMP.

GUILLAUME TELL

ET

LES TROIS SUISSES

LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE.

I. Albert Rilliet, *les Origines de la Confédération suisse*, 1868; 2e édition, 1869. — II. Henri Bordier, *le Grütli et Guillaume Tell*, 1868. — III. Édouard Secrétan, *les Origines de la Confédération*, 1868. — IV. Pierre Vaucher, *Des Traditions relatives aux Origines de la Confédération*, 1868. — V. Hugo Hungerbühler, *Étude critique sur les traditions*, etc., 1869. — VI. J. E. Kopp, *Geschichte der eidgenössischen Bünde*, 1847-1856. — VII. G. de Wyss, *Die Chronik des weissen Buches im Archiv Obwalden*, 1856.

L'historien doit-il être un orateur ou un critique? Voilà une question posée depuis deux ou trois mille ans, et qui ne paraît pas encore tout à fait résolue. Pour beaucoup d'écrivains, le passé est un maître éloquent qui fournit des modèles de vertu, de sagesse et de courage. Si le maître se trompe quelquefois et donne au contraire de mauvais exemples, on tâche d'atténuer ses fautes et ses erreurs. On le regarde comme un père vénérable dont les hontes mêmes doivent rester cachées; malheur à celui qui les découvre! celui-là, fils maudit, sera chassé dans le désert. Il faut avant tout que l'historien soit un galant homme, habile à bien dire, bon citoyen, chaud patriote, croyant obstiné; si quelques doutes l'assiégent, il doit les garder pour lui, de peur d'offenser ou de nuire. Sa méthode est un *credo*. Qu'il ne touche pas aux traditions, même si elles sont fausses : la patrie est bâtie dessus! Ainsi pensent encore beaucoup de gens, oubliant l'injonction faite par Cicéron à l'histoire : « qu'elle se garde

bien d'oser dire quelque chose de faux et de ne point oser dire quelque chose de vrai! » Cicéron était pourtant un orateur. Longtemps avant lui, Thucydide avait écrit : « La plupart des hommes tiennent pour la chose la plus aisée la recherche du vrai, et ils sont toujours prêts à accepter la première tradition venue; mais on fera bien de s'en fier aux preuves que j'ai données, tout insuffisantes qu'elles sont, plutôt que d'ajouter foi à ce qu'ont dit dans leurs chants des poètes enclins à l'exagération, ou dans leurs récits des écrivains plus disposés à plaire aux lecteurs qu'à leur dire la vérité. » Vingt-trois siècles se sont écoulés depuis Thucydide, et la méthode rigoureuse de cet historien n'a repris quelque faveur que de notre temps. C'est aujourd'hui seulement qu'une partie du public, le petit nombre, ose trouver la vérité plus belle que la gloire. Quelques téméraires se décident à descendre, un flambeau à la main, jusque dans les substructions, dans les souterrains mystérieux de l'histoire, au risque d'y mettre le feu. Ils disent aux peuples qui se vantent de leurs ancêtres : Montrez-nous vos titres! On veut bien ne plus regarder les enquêtes historiques comme d'abominables profanations, et il commence à être possible aux gens de bonne foi, plus rares, hélas! que les gens de foi, de porter la main sur le berceau des nations. De là les intéressans travaux que nous allons étudier sur les origines de la confédération helvétique.

Ces origines, il y a cinquante ans, reposaient sur deux légendes plus ou moins adroitement soudées l'une à l'autre : celle des trois Suisses et celle de Guillaume Tell; il était alors dangereux de les contester. Quand Guillimann, historien de la fin du XVIe siècle, conçut le premier quelques doutes sur ces aventures, il se garda bien de le crier sur les toits; il se contenta d'écrire à un de ses amis : « Quant à ce que vous me demandez au sujet de Tell, quoique dans mon livre sur l'ancienne histoire de la Suisse je me sois conformé, en ce qui le concerne, à la tradition vulgaire, je dois dire, après y avoir mûrement réfléchi, que je tiens le tout pour une pure fable, d'autant plus que je n'ai encore pu découvrir un écrivain, une chronique, anciens de plus d'un siècle, qui en fassent mention. Les gens d'Uri ne sont pas d'accord entre eux sur l'endroit où résidait Tell; ils ne peuvent donner aucun renseignement ni sur sa famille ni sur ses descendans, quoique plusieurs autres familles qui remontent à la même époque subsistent encore. »

Quand plus tard, au siècle dernier, Freudenberger osa publier son fameux pamphlet *Guillaume Tell, fable danoise,* cet opuscule fut brûlé publiquement dans Altorf sur l'ordre des magistrats d'Uri; on a même écrit, mais à tort, que l'auteur faillit subir le sort de son livre. Aujourd'hui, grâce à Dieu, les passions sont moins vives; on ne soutient plus les traditions avec des auto-da-fé. Le pro-

fesseur Kopp, de Lucerne, homme de science et de conscience, auquel il n'a manqué, pour compter parmi les maîtres, que les indispensables qualités de l'écrivain, a pu compiler impunément son *Histoire des alliances fédérales*, et bien qu'il renversât dans cet ouvrage compendieux toutes les croyances populaires, il vécut tranquille et mourut honoré. M. Juste Olivier a étudié ici même les premiers travaux de Kopp dans un travail intéressant qui se lit et se discute encore en Suisse (1); mais depuis lors la critique a marché. Grâce aux travaux de M. G. de Wyss et de beaucoup d'autres (J. J. Blumer, Waitz, H. Wartmann, A. Huber, W. Vischer, etc.), la question paraît maintenant résolue en Allemagne et dans la Suisse allemande; Guillaume Tell et même les héros du Grütli n'y trouvent plus parmi les savans que des hommes de peu de foi. Il n'en est pas ainsi dans la Suisse française, où, de 1844 à 1868, aucun écrivain, à notre connaissance, n'avait rien publié sur les origines de la confédération helvétique. L'étude un peu sèche des documens qui avaient renouvelé l'histoire nationale répugnait même aux lettrés, qui trouvaient l'ancienne crédulité plus commode; une douce paresse, décorée du beau nom de patriotisme, s'en tenait volontiers aux saintes traditions. C'est pourquoi l'an dernier, quand ces traditions tombèrent tout à coup, abattues par le livre de M. Albert Rilliet (Rilliet de Candolle), le public fut comme frappé de stupeur. Réveillé en sursaut d'un long sommeil, il se demanda de quel droit on venait déranger ses habitudes. Les poètes s'écrièrent que, lors même que toutes les chartes du monde contesteraient la légende, les rochers se dresseraient pour affirmer l'existence de Guillaume Tell. Cependant le nom de M. Rilliet imposait silence aux clameurs; on avait affaire à un esprit rigoureux qui n'entrait en lice qu'armé jusqu'aux dents et pour frapper de grands coups: critique inflexible qui allait droit au but, sans souci des préjugés, sans pitié pour les illusions, sans respect pour les idoles. De plus on était forcé de reconnaître le mérite exceptionnel de son livre, qui, résumant et complétant les travaux antérieurs sur le même sujet, se distinguait par de rares qualités d'exposition et de composition, par la sagacité de la critique et surtout par la sûreté de la méthode. Avec un pareil guide, nous pouvons nous aventurer à notre tour sans trop de présomption sur les Alpes historiques, défier les glaces et les brouillards. M. Rilliet, qui nie la légende, prévoit deux objections : « comment donc cette légende s'est-elle formée? et que mettrez-vous à la place? » En reproduisant à notre manière les réponses de l'auteur genevois, nous tiendrons les lecteurs au courant du débat. Ils auront ici successi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1844.

vement la critique de l'histoire convenue et la restauration de l'histoire vraie, bien plus belle que l'autre, au moins à notre avis, et bien plus glorieuse pour la Suisse.

I.

Le premier fait qui frappe dans la légende helvétique, c'est qu'elle n'est pas sortie comme les autres de la fantaisie populaire. En général, le peuple se trompe, mais ne se trompe pas tout à fait; il invente volontiers, mais n'invente pas tout; ses imaginations sont des ressouvenances considérablement embellies, quelquefois même, pour imaginer, il n'a pas besoin de se ressouvenir. Il crée du coup, sous l'impression produite par un homme ou par un événement, des prodiges auxquels il croit tout le premier et qui deviennent bientôt des faits historiques. Nous avons vu cela de nos jours et de nos yeux, à Naples, avant l'arrivée de Garibaldi. Les lazzaroni composaient entre eux, sans le vouloir, les hauts faits du héros déjà légendaire : en Amérique, il avait pris tout seul, à la nage et à l'abordage, un vaisseau anglais; à Velletri, il n'avait eu qu'à se montrer sur son cheval blanc pour mettre en fuite Ferdinand II et les Suisses. L'homme de Marsala était invulnérable; les balles s'arrêtaient dans les plis de sa tunique rouge; en se secouant après la bataille, il faisait ruisseler autour de lui des gouttes de plomb. Un matin, on vint nous dire que, parti de Sicile, il était entré la nuit sur sa goëlette jusqu'au milieu du port de Naples, et qu'il s'était emparé de la flotte royale; tout le monde le croyait. Un libre penseur (aujourd'hui député au parlement) s'écria devant nous : « Pourquoi pas? Il serait homme à débarquer sur le sommet du Vésuve. » C'est ainsi que même de nos jours, dans les momens d'enthousiasme, les âmes surexcitées enfantent des merveilles et sont les premières dupes de leurs créations. Il y a dans l'air je ne sais quelle foi contagieuse à qui rien ne paraît impossible; bien plus, nous l'avons constaté vingt fois à cette époque, entre deux ou trois versions du même fait, c'est la plus incroyable qui obtient toujours le plus de crédit. Ceux qui ont vécu à Naples en 1860, avant et après le 7 septembre, ont appris, sans ouvrir un livre, comment naît l'histoire. Si un pareil éblouissement est possible en notre siècle, que devait-ce être dans les temps héroïques où l'exaltation durait? Les miracles étaient alors des aventures quotidiennes; Hercule, Thésée, Samson, Roland, ne paraissaient pas plus invraisemblables que le Garibaldi des Napolitains. Survenait un poète qui recueillait les bruits publics. Les poètes étaient les journalistes des anciens âges. Ils inventaient aussi peut-être, mais avaient-ils besoin d'inventer?

Nous pensons plutôt qu'ils choisissaient, cherchant déjà dans les contes les plus étonnans une sorte de vérité générale, arrêtant les contours du merveilleux, lui donnant une certaine consistance, quelquefois même, quand le poète s'appelait Homère, l'immortalité. C'est ainsi que se sont conservées tant de fantastiques aventures qui charment encore nos rêveries; c'est ainsi que les Niebelungen, le roi Canut, le pieux Arthur et les chevaliers de la Table-Ronde, Fingal et le Cid ont pris place parmi nos plus jeunes souvenirs. Des ballades pareilles, poétiques rudimens de l'histoire, se retrouvent même en Orient, même chez les sauvages, et Macaulay peut conjecturer non sans droit dans ses *Lays of Rome* que les premiers récits où figurèrent les Romulus, les Horaces, les Tarquins, même Corioïan et Virginie, furent de simples *lais* des anciens Romains. Le moment arrive cependant où la ballade entre dans la chronique, et c'est d'ordinaire un nouveau travail d'épuration. Le poète a choisi, le chroniqueur continue le triage, il écarte le surnaturel autant qu'il le peut faire sans trop blesser les opinions reçues; parlant de temps déjà éloignés et s'adressant aux hommes qui savent lire, il nous montre à la fois, par les concessions qu'il fait à la tradition, par les sacrifices qu'il fait à la vraisemblance, quelle est encore la crédulité et quelle est déjà la culture des lettrés de son siècle. Arrive enfin l'historien, Tite-Live par exemple. Celui-ci choisit encore et de plus disserte: il donne les opinions diverses et commence à douter. Il déclare tout d'abord que les faits les plus anciens sont plutôt ornés de fables poétiques que transmis par des sources pures, et il ajoute : « Je ne veux ni réfuter, ni affirmer. Laissons à l'antiquité le droit de mêler le divin à l'humain pour rendre plus augustes les commencemens des villes; que s'il est permis à un peuple de prendre des dieux pour ses auteurs, c'est au peuple romain. » On voit le geste. Tite-Live est un orateur, comme l'a défini M. Taine. « Élevé bien haut par ces nobles fables, il sent que la poésie seule peut raconter les temps poétiques, et son âme éloquente devient religieuse au spectacle de la religieuse antiquité. » Cependant, encore une fois, il n'affirme pas. Peut-être savait-il la vérité, qu'il n'a pas voulu dire; en tout cas, il avait des doutes, et ces doutes, après lui, devaient grossir de jour en jour. Au temps de Plutarque, on ne croyait déjà plus, et le grand biographe, qui voulait croire, était forcé d'alléguer en faveur des légendes que le hasard devient quelquefois poète et construit des drames admirablement charpentés. Les traditions populaires, de plus en plus limées et réduites par les chroniqueurs, puis par les historiens narrateurs, tombent ensuite aux mains des critiques, des Beaufort, qui commencent la démolition, des Niebuhr enfin, qui

l'achèvent, mais pour reconstruire. Ainsi se fait et se défait un peu partout ce qu'on a ingénieusement appelé « la cristallisation du merveilleux. »

En Suisse, rien de pareil. La légende de Guillaume Tell et celle des trois Suisses ne sont pas reléguées dans les âges fabuleux; la chronologie a commis l'imprudence de leur assigner une date précise, 1308. Or, à cette époque, Dante écrivait déjà *la Divine Comédie*. La Suisse, ou du moins les villes et les bourgades qui devaient composer un jour la confédération helvétique, n'étaient pas des pays ignorés et perdus. On n'était pas non plus en un temps de primitive ignorance où les souvenirs n'auraient pu vivre que par une transmission verbale de génération en génération. Il y avait des couvens, par conséquent des moines qui rédigeaient des chroniques. Il y avait des archives, par conséquent des chartes et des parchemins. Si donc en 1308 les hommes des états forestiers, des Waldstätten (on nommait ainsi les trois premiers cantons confédérés, Uri, Schwyz et Unterwalden) s'étaient comportés en héros, ils auraient trouvé sous leur main, chez eux ou non loin d'eux, des poètes pour chanter leur héroïsme, des lettrés pour l'écrire. Cela est si vrai que sept ans plus tard, en 1315, quand les hommes de Schwyz remportèrent au Morgarten une victoire qui les affranchit à jamais de l'Autriche, il y eut aussitôt trois chroniqueurs, Jean de Victring, Mathias de Neuenbourg et Jean de Winterthur, qui racontèrent la bataille, le dernier avec beaucoup de détails et avec une extrême précision; aucun de ces chroniqueurs n'avait cependant entendu parler de Guillaume Tell ni des trois Suisses. Au moins, à défaut de chroniqueurs, se serait-il trouvé des poètes pour célébrer les hauts faits de ces héros; mais on n'en trouve aucun, avant la seconde moitié du xve siècle. D'ailleurs les bardes et les trouvères de la Suisse ne ressemblaient guère à ceux des autres pays. M. Louis Étienne a étudié en érudit et en artiste (1) ces rimeurs populaires qui ne se perdaient pas dans les brumes, mais qui, bourgeois ou artisans, celui-ci curé, celui-là garçon de ferme, celle-là vivandière, quelques-uns chanteurs ambulans et gueusant un pour-boire, étaient bien connus, disaient leurs noms, signaient leurs œuvres, et ne racontaient guère que ce qu'ils avaient vu. L'un était à Sempach, l'autre à Morat; leurs *lieder*, plutôt complaintes que ballades, chantaient la bataille de Granson comme on a chanté de nos jours le procès de Fualdès. Ce n'est donc pas chez ces rapsodes d'occasion ou de profession qu'il faut chercher de vagues renseignemens sur les époques anté-littéraires. Ils n'ont célébré Guillaume Tell qu'après les chroniqueurs; la première version du *Tellenlied* (nous le

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1868.

verrons plus loin) est postérieure au *Livre blanc;* la version complète et définitive de cette *chanson* ne paraîtra qu'en 1633, cinquante ans après la mort de l'historien Tschudi, qui avait achevé, arrêté, fixé l'histoire, avant lui douteuse et confuse, du hardi sagittaire. Il résulte de tout cela que la légende ne s'est pas formée en Suisse comme ailleurs. Il ne s'agit pas ici de gestes fabuleux multipliés et grossis d'abord par la fantaisie populaire, adoptés ensuite successivement par la poésie, la chronique et l'histoire, arrangés ainsi peu à peu, adoucis, atténués, réduits de jour en jour, à mesure que diminue la crédulité générale et que grandit l'esprit critique ennemi des héros. Non-seulement ce n'est pas cela, mais c'est tout le contraire. Il s'agit d'un groupe d'anecdotes qui tout à coup, un beau jour, plus d'un siècle et demi après l'époque où elles auraient dû arriver, sortent toutes faites du cerveau d'un homme. Dès lors et de génération en génération, de chronique en chronique, d'histoire en histoire, ces anecdotes, au lieu d'être amoindries, sont accrues, développées, embellies jusqu'au moment où elles prennent leur forme définitive dans le drame de Schiller. La poésie ici n'est donc pas le commencement, c'est le couronnement de la légende. Guillaume Tell finit par devenir le héros d'une idylle tragique; il se transfigure dans une ascension suprême où il disparaît. Voilà ce que nous pouvons prouver pièces en main, grâce au livre de M. Albert Rilliet; cette démonstration n'intéressera pas seulement les Suisses, qui tiennent à contrôler leurs traditions, mais tous les esprits curieux et studieux qui apprendront volontiers, par des exemples nouveaux, « comment on écrit l'histoire. »

Nous disons donc que les récits légendaires vulgarisés dans notre siècle par Schiller et Rossini apparurent pour la première fois vers 1470 dans le manuscrit de Sarnen, connu sous le nom de *Livre blanc* à cause de la reliure. Jusqu'à cette époque, aucun papier public ou privé, aucun écrivain en vers ou en prose ne s'était douté des hommes du Grütli ni de Guillaume Tell; mais le temps, paraît-il, est un grand maître : à mesure qu'on s'éloigne des événemens, la mémoire devient plus riche et plus nette, le passé s'éclaire à distance, et l'âge rafraîchit les souvenirs. L'auteur anonyme du *Livre blanc* savait donc à fond tout ce qu'avaient ignoré ses devanciers. Il savait d'abord qu'un bailli de Sarnen, nommé Landenberg, avait donné l'ordre de ravir les bœufs d'un pauvre homme du Melchi, que le fils du pauvre homme avait blessé l'estafier venu pour exécuter cet ordre inique, sur quoi le bailli, n'ayant pu châtier le fils qui avait pris la fuite, s'était vengé sur le père en lui faisant crever les yeux et en confisquant tous ses biens. Voilà une anecdote qui restera, légèrement modifiée; après l'auteur du *Livre blanc* viendra le chroniqueur Etterlin, qui, par une confusion très excusable, au

lieu de placer la scène dans le domaine du Melchi, la transportera beaucoup plus haut, dans la vallée du Melchthal. Enfin un auteur dramatique (nous le retrouverons plus loin), forcé de baptiser tous ses personnages, assignera au fils du paysan le nom suisse d'Erni, que l'historien Tschudi remplacera plus tard définitivement par le nom allemand d'Arnold, et c'est ainsi qu'Arnold Melchthal vivra éternellement dans toutes les mémoires en dépit de Voltaire, qui a dit que la difficulté de prononcer des noms si respectables devait nuire à leur célébrité. Ce n'est pas tout, les guides montrent maintenant aux touristes, dans la vallée du Melchthal, la place où le bouillant Arnold frappa de son bâton le farouche ravisseur.

Nous revenons au *Livre blanc*. Le chroniqueur anonyme avait trouvé une anecdote pour l'Obwald ou le Haut-Unterwalden; il en fallait une autre pour la partie basse de la vallée. Aussi crut-il savoir que dans le Nidwald, à la même époque, un seigneur qu'il ne nomme pas, mais qui était un franc libertin, voulant séduire la femme d'un paysan, se fit préparer un bain chez elle et entra dans la baignoire où elle lui avait promis de le rejoindre; mais au lieu de la Lucrèce des Alpes, plus sage que celle de Rome, survint le mari, qui tua le seigneur. L'Obwald et le Nidwald étant pourvus, l'auteur du *Livre blanc* devait penser à Schwyz. « Or dans le même temps, dit-il, il y avait à Schwyz un homme qui s'appelait Stoupacher, et il habitait à Steinen de ce côté-ci du pont. Il avait construit une jolie maison de pierre. Alors un Gessler était bailli pour l'empire. Il vint un jour à passer à cheval et il appela Stoupacher; il lui demanda à qui appartenait la jolie demeure. » Stoupacher comprit que Gessler avait envie de l'exproprier; c'est pourquoi, sur l'avis de sa femme, une matrone de bon conseil, il voulut se concerter avec ses amis des pays voisins. Il rencontra juste à point un des Fürsten d'Uri et le fugitif du Melchi dont nous parlions tout à l'heure. D'autres se joignirent à ces derniers, et la troupe grossie forma une ligue; « afin de se défendre contre les seigneurs, ils se rassemblaient de nuit et en secret près du Mytenstein, dans un endroit qui s'appelle *au Rüdli*. » Ce fut la première ébauche de la scène des trois Suisses. L'Obwald, le Nidwald et Schwyz eurent donc chacun leur anecdote, et ces anecdotes furent si heureusement conçues que les impies seigneurs autrichiens (la remarque est de M. Rilliet) se trouvèrent avoir violé en trois points le dixième commandement du décalogue : « tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain... ni son bœuf. »

Cependant Uri avait le droit d'être jaloux; Uri a passé de tout temps et avec raison pour être le berceau de la liberté helvétique. Uri réclamait son anecdote, et l'auteur du *Livre blanc* ne pouvait la lui refuser. A Uri, Guillaume Tell. Tous ceux qui s'occupent de

légendes connaissent depuis plus de cent ans, grâce à Voltaire, la source de celle-ci; c'est une fable danoise. Il est presque inutile de rappeler quel était Tokko, soldat du roi Harold, qui avait beaucoup de rivaux, comment un jour à table il se vanta de pouvoir toucher d'un premier coup de flèche une pomme placée à grande distance sur un bâton, comment les rivaux du soldat rapportèrent cette parole au roi, qui ordonna méchamment qu'une pomme fût mise non sur un bâton, mais sur la tête du propre fils de Tokko. « Si le père ne la touchait pas du premier coup, il devait perdre la vie. Que fit Tokko, forcé d'obéir à cet ordre inique? Ayant tiré de son carquois trois flèches, il frappa avec la première la pomme posée sur la tête de l'enfant. Alors le roi lui ayant demandé pourquoi il avait tiré trois flèches, puisqu'il ne devait en décocher qu'une : — C'était, répondit-il, pour te tuer toi-même, toi qui donnes aux autres des ordres odieux, s'il m'était arrivé de manquer mon premier coup. » Cette légende, — et beaucoup de pays en ont de pareilles, les hypercritiques en font même un mythe arien, — avait été consignée dans l'*Histoire danoise* de Saxo Grammaticus, qui vivait à la fin du XIIe siècle; un abrégé de cette histoire, écrit vers 1430 par un moine allemand nommé Gheismer, avait pu parvenir à l'auteur du *Livre blanc*. Quoi qu'il en soit, c'est dans cette chronique que l'on trouve la première mention du chapeau hissé par Gessler au bout d'une perche, à Uri, sous les tilleuls. « Or il y avait un brave homme qui s'appelait *le Tall*, lequel s'était engagé aussi par serment avec Stoupacher et ses compagnons, et il passait souvent de ci et de là devant la perche, et il ne voulait pas la saluer. » Gessler fit venir cet impertinent qui se souvenait de Brutus et qui jouait l'idiot pour se justifier, « car, si j'avais de l'esprit, dit-il, je m'appellerais autrement et non pas *le Tall* (le simple, le niais). » Suit l'histoire de la pomme et des deux flèches : il n'y en a plus que deux. Le bailli furieux fait embarquer le Tall sur le lac pour le conduire « dans un endroit où il ne verra plus le soleil ni la lune. » Le vent se lève devant l'Achsen, l'équipage effrayé fait mettre le Tall au gouvernail, et l'archer repousse du pied la barque dans la tempête. Aussitôt après, dans une course effrénée, il franchit les montagnes et descend à Kussnacht, où, embusqué derrière un buisson, dans le chemin creux, son arbalète à la main, il attend Gessler au passage et le tue; puis, en courant, il retourne à Uri par les montagnes. Pendant ce temps, Stoupacher et ses compagnons, réunis non plus au Rüdli, mais au Trenchi, et croissant en nombre, se mirent à brûler les châteaux. « Ils commencèrent par Uri, où le seigneur faisait construire au-dessous de Steg, sur une colline, une tour qu'il voulait nommer Twing-Uri, après quoi ils prirent Swandow et quelques châteaux à Schwyz et à Stanz, entre autres celui de

Rotzberg, qui fut gagné avec l'aide d'une jeune fille; mais le château de Sarnen était si fort, qu'il était malaisé de s'en emparer. Le seigneur de l'endroit était un homme orgueilleux, arrogant et dur. Il taxait les gens à plaisir, et il avait introduit cet usage qu'aux jours de fêtes on lui apportât des cadeaux, chacun selon ce qu'il possédait, veau, brebis ou galette. Alors les conjurés convinrent entre eux qu'à la Noël, où l'on devait lui porter des cadeaux de nouvelle année, ils iraient deux à deux, munis seulement de bâtons, au château, tandis qu'une bande attendrait, cachée dans les aulnes, au-dessous du moulin, qu'une fois maîtres de la porte, les premiers donneraient le signal en sonnant du cor, et que la troupe d'en bas accourrait en toute hâte. Ainsi fut fait. Le jour de Noël, au moment où l'on apportait les cadeaux, le seigneur était à l'église. Lors donc que ceux qui étaient cachés dans les aulnes entendirent le son du cor, ils franchirent au pas de course le ruisseau, grimpèrent le long du ravin jusqu'au château et s'en rendirent maîtres. Le bruit étant venu à l'église, les seigneurs prirent peur, se sauvèrent par la montagne et vidèrent la place. — Après cela les trois pays, unis par leurs sermens secrets, devinrent si forts qu'ils demeurèrent les maîtres et conclurent un pacte qui, jusqu'à présent, leur a bien profité. »

Telles furent les histoires qui jaillirent tout à coup du *Livre blanc* (1). Le Tall n'y occupait encore qu'un rang secondaire à côté des premiers confédérés; mais pour le peuple c'était l'épisode de l'archer qui devait effacer les autres; ce coup de flèche frappait l'imagination bien plus que ne pouvait le faire une rébellion de conservateurs tenant à leurs femmes, à leurs maisons et à leurs bœufs. Aussi voyons-nous l'archer prendre bientôt le pas sur les autres confédérés. C'est lui qui est le seul héros du *Tellenlied*, chanson populaire dont la première version est de 1474. Cette première version, que nous croyons postérieure au *Livre blanc*, malgré l'opinion que paraît soutenir M. Rilliet, ne donne qu'une partie de la légende; mais le Tall y est nommé d'un nom qu'on ne lui enlèvera plus, Wilhelm Tell. — « C'est de la confédération que je veux parler, dit le chansonnier anonyme. — Jamais homme n'a encore entendu rien

(1) A quelle occasion, dans quel intérêt, ces légendes furent-elles inventées? M. Hungerbühler, fortement appuyé par le professeur P. Vaucher, vient de donner une nouvelle réponse à cette question. Vers le milieu du xve siècle, les bourgeois de Zurich, alors alliés de l'Autriche, méprisaient les gens de Schwyz, avec lesquels ils étaient et guerre. Dans leurs chansons diffamatoires, ils les traitaient de misérables « nés pour traire les vaches » et souillés des vices les plus honteux. Le chanoine Hemmerlin, dans un volumineux traité sur la noblesse, inventa contre eux une ethnographie fantastique et les représenta comme de grossiers paysans révoltés contre leurs légitimes seigneurs, les princes de la maison de Habsbourg. Ce serait pour répondre à l'écrit de Hemmerlin, en opposant anecdote à anecdote et fiction à fiction, qu'un érudit anonyme des Waldstätten aurait forgé de toutes pièces le récit inséré quelques années après dans la chronique officielle du *Livre blanc*.

de pareil. — Ils ont singulièrement bien réussi, — ils possèdent une sage et solide alliance. — Je veux vous chanter la véritable origine, comment est née la confédération. — Un noble pays, vrai noyau de la confédération, — est renfermé entre des montagnes, — bien plus sûrement qu'entre des murailles : — c'est là que pour la première fois s'est formée l'alliance; — ils ont sagement mené l'affaire — en un pays qui s'appelle Uri. — Le bailli dit à Guillaume Tell,... » Et la chanson va son train, racontant en style de complainte l'histoire de la pomme. Le coup fait, Tell dit au bailli : — « Si j'avais tué mon enfant, — je te dis la vérité pure, — j'avais en moi l'intention — de te tuer, toi aussi. » — Là-dessus se fait un grand choc — « d'où sortit le premier confédéré. » Et les autres? Que deviennent l'homme du Melchi, le paysan de la baignoire, et Stoupacher? Ils ont disparu; Guillaume Tell, et avec lui son canton d'Uri, qui tenait à la primauté, règne solitairement dans la ballade alpestre.

Cependant plus tard les autres confédérés reparaissent dans diverses chroniques, notamment dans celle de Petermann Etterlin, 1507, et dans un drame en vers écrit en 1525 et publié sous ce titre : « Une jolie pièce représentée à Uri, dans la confédération, sur Guillaume Tell, *leur* concitoyen et le premier confédéré. » L'archer reste pourtant ici le personnage principal; c'est lui qui a tout préparé, tout conduit. Il n'est pas seulement l'homme d'action, il est aussi l'homme de conseil; enfin, loin de ressembler au Tall du *Livre blanc*, il a du sens, de la finesse, le verbe haut et fier. L'unité d'action nécessaire au théâtre associe les légendes, la scène s'éclaircit, la date (1296) est précisée; les personnages, notamment celui du Melchi ou du Melchthal, vaguement désignés jusqu'ici par le lieu de leur naissance, reçoivent un nom qui leur restera. Mais il y a encore dans tout ceci beaucoup d'embarras et de confusion; il est temps que d'habiles mains y viennent mettre un peu d'ordre. Ce sera l'œuvre du pasteur Jean Stumpff, de Bruchsal (1548), et surtout du Glaronnais Égidius Tschudi, « l'Hérodote et le Plutarque suisse. » Ce fut lui qui eut l'honneur d'achever la légende et de la fixer définitivement. Sa chronique, à laquelle il travailla jusqu'à sa mort (1572), ne devait paraître qu'en 1734; mais longtemps avant cette date elle était connue de tous les narrateurs, qui n'eurent qu'à la réduire ou à la copier. Tschudi était un homme studieux et intelligent qui mettait au-dessus de tout l'intérêt de la patrie. Il écrivait à un de ses amis : « Les états forestiers m'ont prié de raconter avant tout l'origine de la confédération telle qu'ils l'ont fondée. Ils ont particulièrement insisté pour que je m'étendisse sur leurs premières luttes avec l'Autriche, ce que je n'ai pu leur refuser. Aussi ai-je dû bien modifier mon précédent travail et y insérer beaucoup

de choses que j'ai apprises d'eux (environ deux siècles et demi après les événemens). Si Dieu me le permet, ce que je dirai pourra servir à rehausser l'honneur de la confédération, et de chaque canton en particulier, et ne leur causera aucun dommage. » Avec de pareilles préoccupations, il est difficile de rester dans le vrai; mais nous ne voulons pas relever les inexactitudes de l'excellent patriote. Nous transcrirons seulement, pour donner une idée de sa manière, l'anecdote de la baignoire telle qu'il l'a racontée; on verra qu'il s'efforçait d'augmenter la vraisemblance de la tradition par le nombre et la précision des détails. Le Tarquin manqué qui joue ici le vilain rôle est appelé Wolfenschiess; c'est Tschudi qui le premier lui a donné ce nom pour faire plaisir (il l'avoue dans une lettre) à ses amis d'Unterwalden.

« Cette même année (1307), au commencement de l'automne, Wolfenschiess, le bailli du roi qui résidait au château de Rotzberg, dans le Bas-Unterwalden, s'en fut à cheval au couvent d'Engelberg, et le lendemain, comme il en revenait, il rencontra, dans une prairie (1) où elle travaillait, la femme d'un brave paysan appelé Conrad de Boumgarten, qui demeurait à Altzelen. Altzelen est situé dans le Bas-Unterwald, sur la route qui conduit de Stanz à Engelberg, à peu de distance du village de Wolfenschiess, sur une colline.

« Cette femme était extrêmement belle, et le bailli, à la vue de sa beauté, s'enflamma d'une mauvaise passion. Il lui demanda où était son mari. La femme répondit qu'il était parti et ne se trouvait pas à la maison. Il lui demanda quand il devait revenir. La femme, ne soupçonnant pas qu'elle eût rien à craindre pour elle-même, mais redoutant que son mari n'eût commis quelque délit pour lequel le bailli voulait le punir, puisqu'il tenait si fort à savoir où il était (car elle connaissait son caractère impitoyable), la femme répliqua qu'elle croyait que son mari resterait quelques jours absent, mais qu'elle ignorait combien de temps. Elle savait pourtant bien qu'il était au bois, et qu'il reviendrait chez lui à midi. Sur sa réponse, le bailli lui dit : « Femme, je veux entrer avec vous dans votre maison, j'ai quelque chose à vous dire. » La femme eut peur, mais elle n'osa cependant le contredire, et elle entra avec lui dans la maison. Alors il lui commanda de lui préparer un bain, parce qu'il était fatigué de son voyage et tout en sueur. La femme commença à comprendre qu'il ne s'agissait de rien de bon, et elle se prit en son cœur à désirer ardemment que son mari revînt promp-

(1) Dans l'histoire postérieure de Jean de Müller, cette prairie sera « émaillée de fleurs. »

tement du bois, et elle se mit à préparer le bain malgré elle... »

Quelle vive lumière jetée tout à coup sur les faits deux ou trois siècles en arrière, et comme à cette distance les moindres détails, noyés jusqu'ici dans la brume, éclatent en plein soleil! Tschudi n'est pas moins bien renseigné sur Melchthal et Stauffacher; il connaît à fond son Guillaume Tell. Il sait toutes les dates sur le bout du doigt: le chapeau de Gessler fut hissé sur une perche le jour de la Saint-Jacques, c'est-à-dire le 25 juillet 1307. Tell passa devant cette perche le dimanche après la Saint-Othmar, c'est-à-dire le 18 novembre (mais ici Tschudi a mal regardé ses almanachs; ce dimanche, en 1307, tombait au 19 du mois). C'est le 1er janvier 1308 que croulent les premières forteresses; c'est le 7 janvier que les trois cantons concluent une alliance pour dix ans. Tschudi sait tout, il était là; il a entendu le fameux serment et l'a noté sur place; il a été le parrain du Fürst d'Uri, qu'il nomme résolûment Walther; il vous dira l'âge exact du fils de Tell; il a suivi l'archer pas à pas dans son évasion, et se souvient qu'il n'était pas encore tombé de neige sur la montagne; tout cela est précis, possible, probable. « Plus il invente, mieux on le croit, » dit M. Rilliet. Tschudi eut donc l'honneur de fixer la légende, mais il fallut après lui la vulgariser. Ce fut l'œuvre de son ami, Josias Simler, de Zurich, qui publia en latin dès 1576 sa *République des Suisses*, abrégé fort bien fait qui, bientôt traduit en français et en allemand, passa le Rhin et les Alpes. Il ne restait plus qu'à mettre ces récits en beau style et à refaire à la moderne la vénérable construction de Tschudi. Jean de Müller fut l'architecte bien inspiré de cette œuvre décorative.

Cet écrivain possédait toutes les qualités oratoires qui peuvent valoir à un patriote habile et studieux le titre d'historien national. Les Tites-Lives, on le sait, réussissent mieux que les Thucydides, et ceux qui regardent l'histoire comme une branche de l'éloquence l'emportent généralement sur ceux qui la regardent comme une branche de la critique. Jean de Müller, adoptant les procédés de Tschudi, précisa davantage encore les détails; de plus, il soigna la mise en scène. Son Guillaume Tell est décidément né à Burglen, il est devenu le gendre de Walther Fürst et il a deux fils, Guillaume et Walther; il a même acquis avec le temps une postérité qui s'est perpétuée jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Gessler est baptisé du nom d'Hermann, et la femme de Stauffacher, trop longtemps anonyme, s'appellera désormais Marguerite Herlobig. L'habitation de cette dame, la maison convoitée par le bailli, est décrite avec soin: « bâtie sur des fondemens en pierre, construite en bois bien ouvragé, percée de fenêtres nombreuses, ornée de noms et de sentences, d'ailleurs spacieuse et brillante, » enfin un de ces grands chalets

comme on en voit encore aujourd'hui. Pour justifier cette description, qui sera reproduite par Schiller, Jean de Müller, consciencieux à sa manière, affirme dans une note que « l'antiquité de cette façon de bâtir est prouvée par Priscus, *Legatio ad Attilam.* » Il ajoute que les fenêtres vitrées étaient déjà connues dans le pays. Il se trompe bien çà et là sur les lieux, mais ne manque jamais de couleur. Quand la barque où se trouvait Guillaume Tell « fut parvenue, dit-il, un peu au-delà du Grütli, le föhn s'élança des gorges du Saint-Gothard avec sa violence ordinaire; le lac étroit soulevait ses ondes furieuses et s'entr'ouvrait, l'abîme grondait, l'écho des montagnes répétait ce grondement effroyable. On rama dans l'angoisse, en longeant les terribles rochers du rivage, jusqu'à l'Axenberg, sur la droite quand on sort d'Uri. » En écrivant ceci, Jean de Müller n'a point fait la réflexion que, si le föhn eût soufflé pendant cette traversée, la barque, qui avait déjà passé le Grütli, n'aurait pu remonter contre le vent jusqu'à la Tellenplatte : elle eût été poussée du côté de Brunnen; mais qu'importe? Le lecteur a frémi. C'est Jean de Müller qui le premier s'est inquiété du paysage; la scène du Grütli, jusqu'ici bien effacée, va rayonner d'un éclat prodigieux, c'est lui qui l'a mise en pleine lumière, et l'on pourrait proclamer qu'il en fut le créateur.

« Dans la nuit du mercredi avant la Saint-Martin, au mois de novembre, Fürst, Melchthal et Stauffacher amenèrent chacun en ce lieu dix hommes d'honneur de son pays qui avaient loyalement ouvert leur cœur. Lorsque ces trente-trois hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au Grütli, ils n'eurent peur ni du roi Albert ni de la puissance de l'Autriche. Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent. — En cette entreprise, nul d'entre eux n'agira selon ses propres idées ni n'abandonnera les autres; ils vivront et mourront dans cette amitié; chacun maintiendra d'après le conseil commun le peuple innocent et opprimé de sa vallée dans les antiques droits de sa liberté, de manière que tous les Suisses jouissent à jamais des fruits de cette union. Ils n'enlèveront aux comtes de Habsbourg quoi que ce soit de leurs biens, de leurs droits ou de leurs serfs : les gouverneurs, leur suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ne perdront pas une goutte de sang; mais la liberté qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, ils veulent la conserver intacte et la transmettre à leurs neveux. — Tous ayant pris cette ferme résolution, et dans la pensée que de leur succès dépendait probablement la destinée de toute leur postérité, chacun d'eux regardait son ami avec un visage confiant et lui serrait cordialement la main. Walther Fürst, Werner Stauffacher et Ar-

nold an der Halden du Melchthal, les mains levées au ciel, jurèrent, au nom du Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la liberté en hommes. Les trente, entendant cela, levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet; pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail. »

Tout ici est héroïque, et l'on comprend les applaudissemens que reçut Jean de Müller à la cour de Weimar quand on y donna le *Guillaume Tell* de Schiller. L'historien en effet était le collaborateur du poète, et ce dernier n'eut qu'à mettre en vers le grand drame national auquel avait travaillé l'imagination de quatre siècles. Il rendit à la poésie ce qui était à la poésie, et son poème l'emporta sur l'histoire en vraisemblance et en précision. Il commença par achever le décor. Le rideau se lève sur un paysage complet; tout y est, le lac, la prairie, le rocher, la forêt, le glacier; c'est un panaroma des Alpes animé par des *ranz* et des *lieder*. Le pêcheur chante le « sourire » de l'eau qui invite au bain, le berger pleure l'été qui s'en va, les pâturages pleins de soleil, mais se console en pensant au printemps qui doit renaître avec le cri des coucous et le clapotement des sources; le chasseur célèbre les sentiers qui donnent le vertige, les champs de glace où rien ne verdit, la mer de brouillards qui roule à ses pieds, lui cachant les cités des hommes; il ne voit le monde qu'à travers les fissures des nuages, et les campagnes vertes lui apparaissent comme au fond des eaux. Cependant les brebis broutent l'herbe avidement, les chiens grattent la terre, signe de pluie; les poissons sautent haut, le canard plonge, signe de tempête. Jean de Müller n'a qu'un orage, Schiller en a deux; le poète, plus libre que l'historien, peut tout dire. Il n'a jamais vu les Alpes, ou du moins il ne les a vues que par les yeux de sa femme et de Gœthe, son ami; mais il les a étudiées de loin, ardemment rêvées; il les dresse dans les nuages, non-seulement comme un décor de théâtre, mais comme un temple et une forteresse, une acropole de la liberté. Là-haut, pas de servitude; les bœufs même du Melchthal mugissent et donnent des coups de corne quand on veut les ravir. Là-haut, le plein soleil et l'espace ouvert : ni haie, ni mur, « ni poteau menaçant pour indiquer que la place est prise. » Ces derniers mots sont d'un fin montagnard, M. Rambert, qui, dans le drame de Schiller, n'a découvert que deux très petites erreurs topographiques et qui dans le poète ne reconnaît l'étranger qu'à l'abus de la couleur locale, à l'accumulation des détails et à certains étonnemens de nouveau-venu. Trop de remarques sur les vaches et sur les chamois, trop d'escarpemens et de précipices ouverts, trop de chemins en corniche : ces bergers

des Alpes ont des impressions de touristes et paraissent frappés de ce qu'ils n'ont pu voir à Weimar. Dans ses descriptions, Schiller est donc moins Suisse que Jean de Müller; mais peut-être est-il plus historien dans la scène du Grütli. Il n'en a point fait, — à part le décor et l'arc-en-ciel lunaire, — une conspiration d'opéra, un trio composé pour la musique de Rossini; — il en a fait une assemblée nationale, une *Landsgemeinde*. Les représentans du peuple délibèrent; ils nomment un landammann et votent par main levée; ils discutent posément leurs droits, ceux de l'Autriche et ceux de l'empire, et si quelque interrupteur s'emporte, le président lui impose silence au nom du serment prononcé. A l'exception d'un ou deux *frementi*, ces hommes sont tranquilles, d'un tempérament républicain, lents, mais fermes, patiens, tenaces; ils savent attendre, mais ne renonceront jamais à leur idée fixe; ils ont la rudesse, mais la solidité du roc. La scène de Jean de Müller est plus vive, celle de Schiller est plus vraie; en suivant la légende, le poète l'a rapprochée de la réalité; ce qu'il y ajoute est mieux trouvé que l'incident de la pomme. C'est cet incident qui est la partie la moins heureuse du drame, on dirait que Schiller n'admirait pas beaucoup la prouesse de l'archer. Aussi que de précautions pour la rendre possible et pour justifier la fantaisie cruelle de Gessler! Quelle indignation chez la femme de Tell, quand elle reverra plus tard son enfant! « A-t-il pu tirer sur toi? Comment l'a-t-il pu faire? Oh! il n'a pas de cœur! » Et Schiller pensait peut-être comme Hedwige. Ce n'est pas tout, un autre fait embarrassait le poète, le meurtre de Gessler. On a beau rappeler Hercule, Thésée, Samson, — et, plus près de nous, Charlotte Corday, Agesilao Milano, — le meurtre est toujours le meurtre. Ajoutons que la pièce devait être jouée à la cour; comment y faire admirer un homicide commis avec préméditation sur la personne d'un fonctionnaire supérieur? Ici encore le poète a dû redoubler de prévoyance, préparer le coup de longue main, invoquer les précédens de l'homme dans un beau monologue lyrique et ne laisser partir la flèche qu'au moment où Gessler, proférant des menaces contre la Suisse, va pousser son cheval sur le corps d'une femme et de ses enfans. Enfin au cinquième acte, pour couronner ce plaidoyer, Schiller place Guillaume Tell en face d'un vrai parricide, Jean de Habsbourg, et le meurtrier du bailli, pour bien marquer la différence entre les deux crimes, repousse et maudit l'assassin de l'empereur. Voilà bien des efforts pour faire accepter la légende au public; mais ce n'est pas tout encore. Dans la pièce, comme dans la tradition, l'action est double; il y a deux épisodes qui s'accordent assez difficilement, celui de l'archer et celui des trois Suisses; Tell demeure à l'écart, n'en fait qu'à sa tête et ne figure point parmi les conjurés du Grütli. Schiller a tâché d'expliquer cette invraisemblance par le caractère qu'il a donné à

son héros; ici encore il nous paraît plus vrai que Jean de Müller. Le Tell du drame est un rêveur qui n'agit pas comme tout le monde et qui aime l'extraordinaire; c'est l'homme qui va seul, sachant se suffire à lui-même : il répare sa maison avec sa hache et n'a pas besoin du charpentier. Il veut que son fils apprenne à raccommoder son arc et à se passer des autres; il prendrait volontiers pour devise : chacun pour soi! Il refuse d'entrer dans le complot, disant que, dans le naufrage, l'homme seul se tire mieux d'affaire. A ceux qui le veulent enrôler, il répond : « Patience et silence! mes enfans ont besoin de leur père. Restons tranquille chez nous, on laisse en paix les gens paisibles. » Il n'est point né pour les conseils, ne fait pas de discours et parle bref, par sentences; on dirait qu'il répète les inscriptions des chalets. Il ne se croit pas habile homme; il prononcera devant Gessler le fameux mot du *Livre blanc :*

Wär' ich besonnen, hiess' ich nicht der Tell (1).

C'est l'homme d'action, inutile aux endroits où l'on délibère, mais, pour un coup de main, il sera le premier au poste, au poste dangereux, car il aime les aventures; il ne jouit de la vie que lorsqu'il l'expose chaque jour dans un nouveau péril; il se jette les yeux fermés sur le lac en fureur ou dans un précipice pour sauver un homme ou un agneau. Ce chasseur héroïque a besoin de mouvement et d'émotion, il lui faut son arbalète au poing; quand il ne l'a pas, il croit que le bras lui manque; il lui faut le grand air, le plein soleil et quelque opprimé à défendre. Ce caractère, marqué à chaque scène d'un nouveau trait, explique le rôle solitaire de l'homme; à peine esquissé dans la légende, Guillaume Tell n'est vivant que dans Schiller.

Ce n'est donc pas inutilement que cette longue suite de chroniqueurs et d'historiens, l'auteur du *Livre blanc*, l'auteur du *Tellenlied*, Etterlin, Jean Stumpff, Tschudi, Simler, Jean de Müller, ont travaillé à établir sur les bases artificielles de la tradition héroïque le grand édifice fédéral. Ils n'ont point perdu leur temps et leur peine, puisqu'ils ont produit ou inspiré l'œuvre suprême de Schiller; mais, en admirant les hauts faits de l'imagination, ne méprisons point les services ingrats de la critique, et ne lui refusons pas le droit de nous dire toute la vérité, rien que la vérité. L'imagination avait créé la légende, la critique a reconstruit l'histoire, assez glorieuse par elle-même pour se passer du mensonge. C'est cette histoire qu'il nous reste à parcourir rapidement.

(1) Si j'étais avisé, je ne m'appellerais pas Brute.

II.

« C'est, dit M. Rilliet, dans l'étroit espace dont les hauts glaciers du Titlis, du Tödi et des Clarides, les gigantesques dentelures des rochers du Pilate, les croupes verdoyantes du Righi et les pyramides du Mythen circonscrivent l'enceinte qu'est née la confédération suisse, le plus vieil état libre du monde moderne. » Cet étroit espace « ne comprenait même pas en entier le territoire actuel des trois cantons qui, sous le nom d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, figurent les premiers dans les annales des ligues helvétiques. » Ces cantons montueux avaient cependant été peuplés après les autres; on ne retrouve pas dans leurs lacs ces rangées de pieux qui font de l'histoire à leur manière, dénonçant des constructions sur pilotis, habitations primitives de nos premiers aïeux. Les géographes grecs et latins ignoraient la Suisse centrale et le lac des Quatre-Cantons, qu'ils laissaient en blanc sur leurs cartes; ils ne connaissaient point le passage du Saint-Gothard. Les Romains entraient dans le pays des Helvètes, qui ne s'appelait pas encore Helvétie, par les cols qui débouchent dans les vallées du Léman ou des Grisons; « le groupe du centre leur avait paru inaccessible. » Cette solitude des pays forestiers dura jusqu'à l'invasion des Suèves ou Allémans. Ces peuplades « avaient des mœurs de rustres, pour villes des villages, un grossier idiome, mais un vif sentiment de bravoure et de fidélité. » Chasseurs, laboureurs ou bergers, les Allémans chantaient à pleine tête, « entonnant leurs airs avec une voix qui ressemblait aux cris stridens des oiseaux. » Ainsi parle un témoin qui les avait entendus. N'est-ce pas le roucoulement aigu des tyroliennes? Vaincus par Clovis, roi des Francs, soumis plus tard aux souverains d'Austrasie, convertis au christianisme dans la première moitié du VIIe siècle par des missionnaires venus d'Irlande et que conduisait un saint nommé Gall, ils se répandirent au pied des monts en débordant toujours plus loin et plus haut, à mesure que la place manquait sur le terrain plus clément de la plaine; ils pénétrèrent enfin dans ces régions obstruées de forêts (d'où les noms de *Waldstätten*, états forestiers, et de *Waldlüte*, gens des bois), où ils se heurtèrent d'abord contre un rude ennemi, la nature, contre des armées d'arbres énormes serrés les uns sur les autres pour mieux porter le poids du vent; ils durent se frayer des chemins, ouvrir des clairières, défoncer le sol, extirper des racines enchevêtrées sous terre depuis des siècles (d'où le nom fréquent de *Rütli*, *Grütli*, défrichement), guerre incessante, acharnée, mais nécessaire pour assurer aux générations futures le pain quotidien. C'est ainsi que commencent les peuples libres.

Quelques siècles après, les anciens documens nous montrent les

états forestiers soumis à l'organisation féodale, les habitans échelonnés à tous les degrés qui montaient du serf au souverain. Englobés dans « ce vaste et incohérent ensemble » qu'on appelait le saint empire romain, ils dépendaient politiquement de l'empereur, mais juridiquement des Habsbourgs, qui étaient comtes de l'Aargau et du Zurichgau. Or en ce temps-là les hauts seigneurs, grands propriétaires et juges des comtés, présidant les assises des hommes libres, commandant les contingens militaires qu'ils conduisaient à l'empereur, voulaient monter en dignité, perpétuer leurs titres et leurs droits, transformer « leur pouvoir délégué en privilége permanent, » ériger leurs juridictions en souverainetés héréditaires et inamovibles. Ce fut dans les états forestiers la prétention des Habsbourgs, qui, possédant des domaines considérables, les comtés de l'Aar et de Zurich, l'avouerie de la plupart des monastères, étaient, qu'on nous passe l'expression, les marquis de Carabas du pays. Si on les eût laissé faire, ils seraient devenus avec le temps ducs ou grands-ducs de Suisse. Contre de pareils potentats qui avaient tout pour eux, richesse, puissance, la terre et l'épée, le fer et l'or, que pouvaient les paysans des montagnes? Imiter l'exemple des villes, s'associer pour résister, développer leurs corporations en communes, et s'attacher de plus près à l'empereur pour dépendre de lui seul. C'était l'unique moyen d'arrêter l'envahissement des seigneurs, de rester libres ou de le devenir, — libres comme on pouvait l'être alors, c'est-à-dire sous l'aile de l'empire. Voilà ce que firent lentement, patiemment, avec une habileté, une persévérance étonnantes, ces simples gens des bois qui ont conquis leur indépendance avant tous les autres peuples et qui ont su la garder jusqu'à nos jours. Regrette qui voudra la flèche de Tell et les châteaux brûlés, nous préférons mille fois à ces coups de main l'effort soutenu, l'invincible ténacité de tout un peuple qui veut être libre, disons mieux, de trois peuples, car l'histoire a le droit de chanter comme la légende: « Ils étaient là tous trois! » Seulement ces trois Suisses, toujours vivans après plus de cinq siècles, ne s'appelaient pas Fürst, Melchthal et Stauffacher; ils portaient et portent encore des noms qui n'auraient point davantage égayé Voltaire : Uri, Schwyz et Unterwalden.

Uri, appartenant depuis le IXe siècle à un couvent de femmes, fondé par un roi carlovingien, avait droit aux prérogatives, aux immunités des maisons religieuses et des monastères privilégiés. Ses habitans, *fiscalins* pour la plupart, c'est-à-dire serfs du royaume, étaient gens « placides, » mais tenaces, cramponnés à leurs libertés, qu'ils eurent constamment à défendre contre des ennemis nombreux et divers. Ils furent les rochers sur lesquels devait reposer l'Helvétie future. Schwyz en revanche offrait une population d'hommes libres qui étaient venus s'établir au pied du Mythen,

« dans le lieu qui porta primitivement le nom de Suites. » M. Rilliet reconnaît en eux l'esprit d'indépendance des Allémans, « l'impatience de toute usurpation, le goût des coups de main, l'amour de l'égalité, l'esprit d'exclusion porté à ses dernières limites, le sentiment plus vif de son droit que de celui des autres. » Ils comptaient parmi eux peu de serfs appartenant à des couvens ou à des seigneurs, ils avaient l'indépendance civile. Ils détestaient les moines, c'est le trait dominant de leur caractère dès les plus anciens temps. Un monastère de bénédictins se dressait dans leur pays (celui d'Einsiedeln), abrité sous des protections redoutables; les Schwyzois, dès le XIe siècle, osèrent toutefois s'attaquer à cette puissance et disputer violemment les Alpes à ses troupeaux. Schwyz est le plus fougueux, le plus emporté des trois Suisses; c'est lui qui doit se jeter le premier dans la mêlée, vaincre au Morgarten, et mériter de donner son nom à la patrie commune. Unterwalden au contraire demeura dans l'ombre jusqu'au XIIIe siècle : c'était alors l'état le plus éloigné de cette organisation communale où Schwyz et Uri devaient atteindre si rapidement. Partagé en deux vallées indépendantes l'une de l'autre (l'Obwald et le Nidwald, anciennement Sarnon et Stannes), c'était un territoire morcelé entre une foule de seigneuries et de paroisses, un pays de nobles et de vilains. Quel fut donc le lien entre ce canton futur et les deux autres? Ce fut l'ennemi commun, le Habsbourg. Les Habsbourgs étaient comtes du Zurichgau et de l'Aargau, Unterwalden dépendait de ces deux juridictions, Schwyz de la première; en outre ces puissants seigneurs possédaient quantité de titres et de biens dans ces deux cantons et ailleurs, en Alsace, à Lucerne, à Zurich; leur maison grandissait, constamment enrichie par des héritages ou des concessions impériales. Enfin un beau jour ils avaient mis le pied même à Uri, qui ne dépendait que de l'empereur et du couvent de Zurich. De là au pouvoir souverain, il n'y avait qu'un pas facile à franchir; la Suisse fut sur le point d'avoir un maître.

Il n'en fut rien cependant. Le fils rebelle de l'empereur Frédéric II, Henri, roi des Romains, voulait s'assurer le passage du Saint-Gothard, que l'on commençait d'escalader par la vallée de la Reuss : c'était le chemin de l'Italie. A cet effet, en 1231, il racheta du comte Rodolphe tous les hommes établis dans la vallée d'Uri, et il s'engagea dès lors, sous un diplôme d'affranchissement ou d'exemption adressé à leur communauté (*universitas vestra*), à les maintenir perpétuellement dans la domination immédiate de l'empire. Ce fut un acte important d'où sortit la liberté d'Uri et par suite la liberté de la Suisse, car à cette époque il ne s'agissait pas d'émancipation absolue : tous ceux qui étaient compris dans l'empire devaient relever de l'empereur : l'indépendance consistait donc à dé-

pendre de l'empereur seul. Il s'agissait uniquement d'échapper à l'ambition envahissante des grands seigneurs ou des hauts fonctionnaires qui peu à peu, par toute sorte d'empiétemens et de concessions achetées, tendaient à se perpétuer au pouvoir et à fonder des dynasties. Ce fut contre cette effrayante éclosion de souverainetés princières que s'organisa dès lors un peu partout la résistance des communes; mais en Suisse le cri d'alarme ne partit pas des centres, il gronda longuement sur les montagnes, où se formèrent toutes seules des communes rurales, les seules de ce temps-là qui aient pu subsister et qui vivent encore de nos jours. Enfermés dans leurs rochers comme dans des murailles, les simples gens des bois ont su dès le premier moment, par un admirable instinct du droit, se rapprocher, se grouper, se serrer fortement comme les sapins dont ils avaient pris la place, et cette vie publique, encore inconnue presque partout dans notre siècle, ces montagnards illettrés l'ont eue sans interruption depuis six cents ans.

Uri fut donc en Suisse, dès 1231, le premier peuple libre; cependant Schwyz, encore en tutelle, tenait à conquérir le même privilége, et les gens de cette vallée, plus remuans que ceux d'Uri, suivaient d'un œil attentif, pour en tirer profit, les événemens qui se passaient en Europe. Ils s'intéressaient aux luttes entre le sacerdoce et l'empire, entre l'empire et la maison de Habsbourg, ils prenaient parti pour l'empereur, afin d'obtenir de lui qu'il les rendît libres, c'est-à-dire qu'il les fît dépendre de lui seul. L'empereur accordait le diplôme d'affranchissement, quitte à le reprendre ensuite et à replacer les Schwyzois sous les Habsbourgs, quand il se réconciliait avec ceux-ci. Les Schwyzois alors s'insurgeaient, et si bravement, qu'un Habsbourg (Rodolphe le Taciturne), ne se sentant pas assez fort contre ces paysans résolus, appela un jour à son secours les foudres de Rome. Les foudres ne se firent pas attendre; elles tombèrent, le 28 août 1247, sur les Schwyzois et leurs confédérés, ou plutôt à côté d'eux, car ils n'en tinrent aucun compte. Leur pays fut mis en interdit « dans le cas où ils persisteraient à se déclarer pour l'empire et où ils refuseraient de rentrer sous la loi de leur légitime souverain. » Le légitime souverain pour Rome, qui a toujours simplifié dans son intérêt les questions de droit, ce n'était donc pas l'empereur.

Cependant les Hohenstauffen tombèrent, et un Habsbourg, Rodolphe, devint empereur (1273). Ce fut un grand malheur ou du moins un grand danger pour les vallées suisses. Rodolphe pouvait, comme chef de l'empire, disposer de ces vallées en faveur de sa maison. Tout lui appartenait à double titre : ce qui échappait à sa juridiction de comte retombait sous son pouvoir de souverain; il avait réglé l'ancien débat entre sa famille et l'empire en cumulant les

droits de l'une et les droits de l'autre; il avait nom lion. Les petits étaient ses serfs, les grands ses vassaux; il les tenait de plus par les armes. Les premiers Suisses, hardis bergers et adroits chasseurs, faisaient déjà de bons soldats; on en put voir dès 1253 à la solde d'un abbé de Saint-Gall qui guerroyait contre l'évêque de Constance; plus tard, en 1289, au siége de Besançon, dans l'armée du roi Rodolphe, figurèrent 1,500 hommes de Schwyz (parmi lesquels probablement beaucoup de gens des autres vallées) qui firent parler d'eux. Un chroniqueur raconte qu'une partie de ces Schwyzois, « après s'être dévalés dans le camp ennemi, le long de précipices escarpés, comme gens habitués à courir les montagnes, regagnèrent leurs quartiers, chargés de butin. » Grâce à ces services militaires, les Schwyzois obtinrent de Rodolphe plusieurs concessions; ils auraient pu être heureux, n'était l'ambition dynastique de ce prince et surtout son ambition domestique. Possesseur d'un chétif patrimoine, il s'efforçait de l'agrandir au profit de sa famille et au détriment des libres communautés. Ce fut lui qui s'appropria le duché d'Autriche et qui en dota ses enfans; dès lors l'Autriche devint l'ennemi juré des vallées libres. C'est cette puissance nouvelle que les Schwyzois redoutaient dans l'avenir. Sous Rodolphe, qui régna dix-huit ans, ils avaient été protégés ou ménagés; mais l'empereur mort, que ferait son fils, le duc d'Autriche ,et à quels empiétemens ne pouvait-on pas s'attendre, si la toute-puissance impériale se perpétuait dans la dynastie des Habsbourgs? Là était le danger imminent, non-seulement pour Schwyz, mais aussi pour Unterwalden et même pour Uri malgré les droits trois fois reconnus et consacrés des Uraniens, car en ce temps de déchiremens et d'usurpations la raison du plus fort était la meilleure. C'est pourquoi, dès le 1er août 1291, quinze jours seulement après la mort de Rodolphe, les hommes des vallées de Schwyz, d'Uri et de Stanz (ceux de Sarnen ne devaient s'associer aux autres que plus tard) scellèrent une alliance qui dure encore aujourd'hui.

C'est le premier pacte fédéral. Il débute sans phrases, sans déclaration des droits de l'homme. « Au nom de Dieu, amen. C'est veiller à ce qui est honnête et pourvoir à l'utilité de tous que de fonder notre alliance sur des bases de paix et de tranquillité, » voilà tout le préambule, sur quoi les confédérés font savoir à tous que, « considérant la malice des temps, pour mieux se défendre, eux et leur avoir, et pour mieux conserver leurs droits, ils ont promis de s'assister mutuellement, corps et biens, par toute espèce de secours, de conseils et de bons offices, au dedans et au dehors des vallées, de tout leur pouvoir, de tous leurs efforts, contre tous ceux ou chacun de ceux qui feraient peine, injure ou violence à eux tous ou à l'un d'eux. » En tout péril, chaque vallée aidera l'autre à ses frais

jusqu'au bout pour repousser les méchans et venger les outrages. Cette alliance est consacrée par le serment. Voici donc l'ennemi commun (l'Autriche) averti; mais d'autre part nul n'est affranchi de la subordination et des services qu'il doit à son seigneur. Reconnaître le droit de tous, celui des grands comme celui des petits, c'est la condition essentielle de la liberté. Cependant les premiers confédérés s'émancipent; ils déclarent dans leur pacte qu'ils n'accepteront plus de juge qui ait acheté sa charge ou qui ne soit pas du pays. Si quelque dissension naît dans leurs vallées, ils prendront des arbitres chez eux, parmi les plus sages; si l'une des parties repousse le jugement des arbitres, les autres confédérés feront respecter ce jugement. Au meurtrier la mort, à ceux qui lui prêtent secours le bannissement, l'incendiaire sera rayé du nombre des confédérés, ceux qui l'auront accueilli paieront le dommage. Les biens du spoliateur indemniseront la victime; défense de se faire justice en s'emparant des biens d'un débiteur. Chacun doit obéir à son juge; ce juge prononcera des sentences auxquelles les confédérés donneront force de loi.

On le voit, ce pacte n'est pas seulement un traité, c'est un code; les vallées s'affranchissent, même pour les affaires criminelles, de la juridiction des Habsbourgs. Là est la révolte, mais sans violence et sans coups de main. Les premiers confédérés disent tranquillement, après délibération et d'un commun accord : « Ceux-là veulent être nos maîtres parce qu'ils rendent chez nous la justice. Eh bien! c'est nous qui la rendrons désormais. Nous sommes en âge de liberté, nous voulons sortir de tutelle. Nous nous sommes associés pour affirmer nos droits, et nous avons juré que nous les maintiendrons. » Voilà le véritable serment des trois Suisses. Cela s'est fait sans pompe; les clairs de lune, les levers de soleil, les regards attendris, les mains levées au ciel, tout ce qu'on a cru devoir ajouter à la scène en gâte la gravité simple et austère. Il n'y a pas de signatures au bas de cet acte vénérable; qu'importent les hommes et leurs noms? C'est une grande œuvre collective. Ceux qui ont scellé l'alliance s'appelaient Uri, Schwyz et Unterwalden. Voici leur dernier mot : « tous les engagemens ci-dessus stipulés ont été pris dans l'intérêt commun pour durer, si Dieu le veut, à perpétuité. » Et ils ont tenu parole. Six siècles ont passé sur ce pacte sans rompre l'alliance qu'il a consacrée et sans détruire le parchemin où il fut écrit. Voilà l'exacte vérité; elle n'a pas besoin d'ornemens pour être belle.

A la mort de l'empereur Rodolphe, il y eut encore des soulèvemens, des brouilles entre l'empire et les Habsbourgs. Les confédérés en pâtirent. Les Schwyzois, gens avisés, bien que hardis, reprirent leur politique, se déclarèrent pour le nouveau souverain, qui leur rendit la liberté (la mouvance directe de l'empire); mais le terrain

regagné fut reperdu comme la première fois et pour la même cause, l'avénement d'un Habsbourg au trône d'Allemagne. Albert d'Autriche devint empereur (1) et le fut dix ans. Les trois cantons retombèrent alors dans l'état où ils étaient sous Rodolphe. Eurent-ils beaucoup à en souffrir? — Oui, dit la tradition, qui place ici, depuis Tschudi, les histoires des Gessler et des Guillaume Tell. — Non, répond la critique, qui dans tous les papiers et les nombreux récits du temps ne trouve aucune trace ni des méfaits des Habsbourgs ni des prouesses attribuées aux Suisses. Albert était un peu usurier, mais bon prince au fond, chaste, prudent, pacifique, assez clément pour les petits, défenseur des Juifs opprimés, protecteur des villes et de leurs franchises, aliénant ses propres droits pour développer le libre exercice de la justice pénale; nous savons que le souci du bien public lui faisait passer des nuits sans sommeil, qu'il résistait à l'église et craignait Dieu. Qu'y a-t-il de commun entre ce souverain et les Gessler, entre ce règne et l'histoire de la pomme? D'où viennent ces accusations qui n'ont pris naissance que deux siècles après la mort d'Albert? Pourquoi faire tramer aux trois vallées, dans des conciliabules secrets, une alliance déjà scellée ouvertement depuis bien des années? Tout prouve que sous Albert les premiers confédérés se tinrent tranquilles; ce qui occupe les chartes du temps, ce ne sont pas les insurrections d'hommes, ce sont les écroulemens de neiges.

« Qui pourrait dépeindre, s'écrie l'évêque de Constance, les épouvantables ravages causés par les avalanches, qui font trembler la crête des montagnes et le fond des vallées? Descendant avec le fracas du tonnerre du haut des monts, elles bouleversent de fond en comble ce qui leur fait obstacle, ébranlent même la base des montagnes, détruisent tous les êtres vivans placés sur leur passage, et, creusant dans le sol de profonds ravins, rendent où elles sont précipitées tout chemin impossible. » A cela l'empereur répond : « On ne peut méconnaître les dangers que font courir aux habitans de Morschach, quand ils veulent gagner Schwyz, ces avalanches furieuses qu'un orage ou le poids des neiges précipite à l'improviste du haut des monts, et qui, roulant le long de pentes abruptes ou de rochers à pic jusqu'au fond des vallées, écrasent de leur masse tout ce qu'elles rencontrent, font disparaître la trace des chemins, et sont devenues la déplorable cause de la mort inévitable et subite de ceux qui se sont trouvés sur leur passage. » Telles étaient les préoccupations de l'évêque et du roi; quant aux vallées, paix complète; leur sujétion ne paraît point aggravée, les

(1) Nous adoptons cette désignation d'empereur pour rester clair en nous conformant à l'usage; mais on sait que la plupart des chefs de l'empire ici nommés n'étaient en titre que « rois des Romains. »

communautés s'affirment, et leur alliance se fortifie. On trouve toujours à leur tête les hommes qui ont contracté le pacte de 1291. Cependant Albert est assassiné en 1308, et le trône d'Allemagne échappe encore à la maison de Habsbourgs; Henri de Luxembourg est nommé roi des Romains. Que deviendront les états forestiers? Henri VII s'engage d'abord à maintenir et à soutenir les Habsbourgs dans tous leurs droits, mais se refroidit bientôt à l'égard de cette famille trop puissante; les trois vallées, sans perdre de temps, exploitent ces dispositions du souverain. Elles veulent être désormais non-seulement replacées directement sous l'aile de l'empire, mais encore soustraites à tout tribunal séculier siégeant hors de leurs vallées, c'est-à-dire dans les comtés de Zurich et de l'Aar. En d'autres termes, elles demandent non-seulement la sanction de leurs libertés, mais encore leur complet affranchissement de l'Autriche. Henri VII fait droit à la requête, et cette fois les franchises de Schwyz et d'Uri sont étendues aux deux vallées d'Unterwalden. Les Habsbourgs protestent d'abord et se préparent à la lutte, puis bientôt, mieux avisés, se réconcilient avec l'empereur, qui s'engage derechef à les maintenir et à les soutenir dans tous leurs droits. Voici donc en présence deux engagemens, deux diplômes de l'empereur, celui de Constance, qui favorise les états forestiers, et celui de Spire, qui protége les Habsbourgs. Lequel des deux est le bon? Le premier sera-t-il anéanti par l'autre? — Non, cent fois non, répondent les états forestiers (déjà réunis dans les chartes sous le nom commun de *Waldstätten* et gouvernés tous trois par un seul bailli impérial). A ce moment, leur situation est excellente : ils protégent la navigation du lac, ils commandent la route du Saint-Gothard, entretiennent des rapports amicaux avec Lucerne et Zurich; Uri, le canton placide, ménage encore « ses bons amis » les ducs d'Autriche; mais Schwyz, plus fougueux, marche devant, aime les bagarres, maltraite les moines, se fait excommunier par son évêque et en appelle au saint-père, entrant ainsi en rapports directs avec « ces deux moitiés de Dieu, » le pape et l'empereur. Unterwalden suit les autres.

En face de ces peuples unis, serrés, habiles, opiniâtres, qui tiraient parti de tout, que pouvait l'Autriche? Ils ne lui permettaient pas même de dresser chez eux un terrier, c'est-à-dire un inventaire de ses biens. Les Habsbourgs se plaignirent à l'empereur; puis, les plaintes ne servant de rien, ils firent mieux, ils tâchèrent de gagner le souverain par des services. Un des leurs, le duc Léopold, suivit Henri VII à la guerre et s'y comporta si bien qu'au printemps de 1311, pendant le siége de Brescia, il crut pouvoir revendiquer dans une requête formelle les droits et les biens de sa famille, « soit en Alsace, soit à Schwyz, soit à Uri, y compris les hommes libres

habitant ces vallées, soit dans les domaines et les bourgs vulgairement appelés Waldstet. » Henri VII ne repoussa pas cette réclamation, mais provoqua une enquête pour savoir au juste quels étaient dans les petits cantons les droits de l'empire et ceux de la maison d'Autriche, car en réalité c'était une affaire entre la couronne et les Habsbourgs. Henri VII, qui promettait volontiers, s'engagea par écrit à respecter les conclusions de ce rapport; mais il n'eut pas le temps de manquer de parole; il mourut en 1313, et l'enquête ne put avoir lieu. Cependant sa mort dut inquiéter les Suisses. Qui serait empereur à sa place? Peut-être un ami des Habsbourgs, peut-être même un Habsbourg! On sait comment les électeurs tranchèrent la question : au lieu d'un empereur, il y en eut deux, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Les Suisses devaient naturellement s'attacher à Louis de Bavière, mais ils savaient attendre, et ne firent point les premiers pas. Ce fut l'empereur qui vint à eux, leur annonçant « qu'il était prêt à réprimer l'audacieuse arrogance des ducs d'Autriche, qui mettaient en péril le bien public et menaçaient de tout bouleverser. » Les Suisses répondirent en sollicitant l'intervention du souverain, « afin d'être relevés des effets de l'excommunication religieuse et de l'interdit politique que l'abbé d'Einsiedeln, pour se venger de leurs hostilités, avait fait prononcer contre eux. » On le voit, les montagnards ne se donnaient pas sans condition et commençaient par demander; ils réussirent. L'excommunication sera levée par l'évêque de Mayence, l'interdit par l'empereur, qui dans son arrêt consacrera la communauté des trois vallées. Par malheur, il y avait un autre empereur, Frédéric d'Autriche, qui, rendant œil pour œil et arrêt pour arrêt, déclara que les trois vallées appartenaient à sa famille. Ainsi posée, la question ne pouvait être résolue que par les armes. De là cette campagne étonnante, à la fois dramatique et vraie, qui se termina par le combat du Morgarten, ces Thermopyles de la Suisse, mais des Thermopyles où les Schwyzois, ces Spartiates modernes, furent vainqueurs.

On peut lire dans le livre de M. Rilliet l'histoire détaillée et savamment étudiée de cette bataille, ou dans la brochure de M. Bordier le récit naïf d'un contemporain, le moine de Winterthur. On y verra comment le duc Léopold d'Autriche, se chargeant d'exécuter l'arrêt de l'empereur Frédéric, son frère, rassembla une puissante armée, la chevalerie la plus vaillante et la mieux aguerrie, prête à châtier rudement l'insolence des montagnards. Les gentilshommes s'étaient mis en guerre ou plutôt en chasse, emportant avec eux de grosses cordes pour ramener les troupeaux enlevés. Les Schwyzois, abandonnés par leur empereur, qui ne leur envoya pas de secours, n'avaient pour eux qu'une poignée de confédérés et

leurs montagnes. Cependant l'armée du duc — 40,000 hommes, prétend l'exagération des chroniques, — caracolait gaîment, étourdiment le long du lac d'Egeri, quand tout à coup à l'extrémité du lac, au pied du Morgarten, ils s'abattirent éperdus sous une avalanche de troncs d'arbres et de blocs de pierre lancés par des mains invisibles; ils purent croire que la montagne, se défendant toute seule, s'effondrait sur eux. Et après les blocs de pierre et les troncs d'arbres croula subitement une avalanche d'hommes « qui faisaient peur et plaisir à voir, » chaussés de crampons qui les retenaient aux roches, armés de grandes épées qui tranchaient les armures; « ce ne fut pas un combat, ce fut l'égorgement d'un troupeau qu'on mène à l'autel. » Ceux qui ne périrent pas écrasés par les pierres ou massacrés par les hommes furent jetés et engloutis dans le lac. « J'ai vu le duc Léopold, disait un témoin oculaire, revenir sain et sauf de sa personne, mais comme à demi mort de tristesse; on lisait sur ses traits assombris toute l'étendue de ses pertes. » Défaite irréparable en effet : il ne songea même pas à la venger. Les trois cantons renouvelèrent à Brunnen, en l'amplifiant, le pacte de 1291, et reçurent bientôt après dans leur alliance de nouveaux confédérés. La Suisse était faite.

Voilà l'histoire telle que la science l'a reconstruite. N'avions-nous pas le droit de la dire plus belle que la tradition? Ce qui nous frappe dans ce grave récit, ce ne sont plus les oppressions ni les vengeances banales qu'on trouve dans tous les soulèvemens; c'est le pas régulier d'un peuple en marche qui avance lentement, mais toujours, qui sait vouloir, attendre, espérer, persévérer, sans impatience, mais sans défaillance, en dépit des obstacles et des revers; c'est l'irrésistible effort d'une ténacité et d'une résolution qui se changeront aisément en vaillance le jour où ces montagnards, attaqués dans leurs Alpes et se défendant avec elles, s'engageront dans une de ces guerres d'indépendance, les seules qui doivent paraître glorieuses à nos fils. Petits faits, si l'on veut, scène étroite et maigres chicanes quelquefois, « mais tout se relève et s'ennoblit par le sentiment énergique, intelligent et vivace de la liberté. » Il y a donc en cette histoire un enseignement pour les nations qui ont encore besoin de s'affranchir. Elles verront, par l'exemple de ces marcheurs obstinés, qu'on n'atteint point au sommet par des accès de fougue et d'enthousiasme, aussitôt suivis de longs abattemens, et que la durée des succès répond à la durée des efforts. Elles apprendront enfin de ces vieux et simples républicains comment les peuples deviennent et restent libres.

MARC-MONNIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1869.

Non, elle n'aura pas été stérile, cette année, dont les dernières et froides heures se confondent avec les bruits à peine apaisés d'une tardive vérification de pouvoirs dans le corps législatif, avec l'enfantement, quelque peu laborieux, d'un ministère premier-né d'un régime nouveau, de cette résurrection libérale dont nous sommes les témoins. Bien des années ont défilé obscurément, sans avoir rien produit ou en ne laissant que des déceptions; d'autres ont été marquées par de grands événemens extérieurs. Celle-ci restera l'année d'une sérieuse et profonde transformation intérieure; elle a vu se dérouler tous ces faits qui s'engendrent par une logique invincible, les élections, le message de juillet, le sénatus-consulte de septembre, une amnistie complète, une instructive expérience de la liberté illimitée de la parole; elle a vu s'accomplir cette révolution, commencée par le pays, secondée et acceptée par ceux qui le représentent, continuée et pratiquement sanctionnée par cette lettre d'il y a trois jours où l'empereur, en chargeant M. Émile Ollivier de former un cabinet, consacre l'intervention du parlement dans la direction des affaires publiques. Le résultat est une situation qui a ses faiblesses sans nul doute, mais qui a aussi sa force propre, sa nouveauté dans l'histoire des métamorphoses politiques de la France.

Que serait-il arrivé si, au lieu de cette transformation pacifique qui s'accomplit, il y avait eu tout de suite une explosion née d'une résistance systématique du gouvernement ou d'une impatience irritée du pays? Nous ne le savons guère. La vérité est que les choses ne se sont point passées ainsi, et ce n'est point à coup sûr le fait le moins curieux que ce complet déplacement de pouvoir s'opérant en quelque sorte régulièrement par une gradation continue. Un chef d'état qui plie, qui se dépouille lui-même de ses prérogatives sous la pression de l'opinion publique, à laquelle il a rendu lui-même l'hommage de dire qu'elle

devait toujours avoir le dernier mot, un pays très ferme quand il s'agit de revendiquer ses libertés et s'arrêtant quand on lui parle de révolutions violentes, c'est là le phénomène absolument nouveau qui s'est produit sous nos yeux. Le pays a voulu la liberté, il n'a pas voulu une révolution : voilà tout le secret de ce qui se passe depuis six mois, voilà ce qui domine la situation, — et en définitive c'est la France qui a eu raison. Est-ce donc que la France ait perdu sa flamme d'autrefois, qu'elle soit devenue sceptique, et qu'elle oublie tout pour s'adonner à ses intérêts matériels? Eh! sans doute il y a un peu de cela, et ceux qui ne le voient pas en sont punis par l'impuissance de leurs déclamations.

La France de 1869 n'est point évidemment la France d'il y a quatre-vingts ans ou même d'il y a quarante ans. La France a une antipathie marquée contre toute révolution violente, parce que depuis un demi-siècle les intérêts se sont immensément accrus, parce que les petits propriétaires se sont indéfiniment multipliés, parce qu'au lieu de cinq cent mille porteurs de titres de rente qu'il y avait il y a vingt ans, il y en a aujourd'hui douze cent mille, dont le plus grand nombre est dans les départemens. La France a peu de goût pour les aventures parce qu'elle travaille, parce qu'elle vit de son intelligence et de son industrie, parce que le travail et les intérêts sont les premières victimes des crises publiques; mais, dans cette antipathie qui s'est manifestée avec une énergie presque imprévue contre les violences révolutionnaires, il y a un sentiment plus élevé. Ce sentiment, c'est que les agitations périodiques qui bouleversent le pays depuis longtemps ont exercé une action profondément démoralisatrice; elles ont été, selon le mot de M. Royer-Collard, « une grande école d'immoralité. » Elles ont altéré les consciences, obscurci les notions les plus simples, si bien que tout naïvement, sans croire rien dire d'extraordinaire, on parle d'un serment comme de la chose la plus légère; on se moque de ceux qui seraient capables de le tenir et encore plus de l'ingénuité de ceux qui hésiteraient à le prêter. La France a surtout compris enfin que toutes les révolutions lui avaient promis la liberté, et qu'aucune ne la lui avait donnée d'une manière durable. Chaque crise nouvelle n'a fait qu'ajouter une maille de plus au réseau des despotismes qui l'enveloppent, de telle sorte que nous sommes un peu moins avancés que le premier jour sur quelques points essentiels. La France s'est dit naturellement alors que l'heure était venue de secouer cette tyrannie corruptrice des fatalités de la force révolutionnaire, que la première question était la liberté, que la seule chose qu'elle n'eût point essayée jusqu'ici, c'était une virile et pacifique revendication sans parti-pris de destruction et de renversement. Elle a été peut-être tout d'abord conduite à cette manière d'agir par nécessité; elle en est venue à s'y attacher par goût et par réflexion, parce qu'elle en a senti la puissance bienfaisante et inévitablement efficace. Voilà ce qui a fait la nouveauté, la force de ce mouvement de 1869,

arrivé aujourd'hui à cette période critique et décisive où il ne s'agit plus de réclamations vagues et de récriminations stériles, mais où il faut mettre la main à l'œuvre pour affermir sans trouble et sans réactions nouvelles ce qu'on a conquis sans violence.

Ce n'est donc pas une situation mauvaise par elle-même, et c'est là justement ce que nous voulions préciser. Elle offre un terrain à la fois très large et nettement défini, où peut se déployer une politique s'inspirant des sentimens mêmes du pays, répondant aux grandes nécessités de cette transformation pacifique; mais cette situation, qu'en fera-t-on? Il faut évidemment, avant tout, éviter de la gaspiller, de la laisser se perdre dans de vagues et irritans débats ou dans des conflits d'ambitions et de vanités. On a malheureusement commencé par l'ensevelir sous un monceau de procédures parlementaires à propos de la vérification des pouvoirs. Pendant tout un mois, nous avons vu défiler les protestations, les contre-protestations, les circulaires, les signatures données, retirées, disputées par les uns et les autres. Dire que cette révision pénible d'une cinquantaine de scrutins vieux de sept mois a été d'un souverain intérêt, ce serait se hasarder beaucoup. Elle pouvait être instructive, elle a fini par fatiguer. Nos députés n'y ont pas songé, ils ont couru plus d'une fois le risque d'être des politiques peu amusans, surtout quand M. Bancel y ajoutait son éloquence sonore et théâtrale, très disproportionnée dans tous les cas avec le sujet. Mieux eût valu de toute manière une sérieuse et forte discussion se concentrant sur deux ou trois questions essentielles, celle des circonscriptions électorales, celle des candidatures officielles, et rejetant dans un juste oubli une multitude de détails subalternes, qui ont le tort de faire le procès du suffrage universel au moins autant que de l'administration et des candidats. Dans ce déluge de minuties et de discours, quatre ou cinq élections ont fait naufrage; d'autres auraient mérité sans nul doute le même sort, et, si une parole aussi vive que juste eût suffi, M. Thiers eût notamment fait casser cette élection de Toulouse où les bizarreries ne manquaient pas, où M. Paul de Rémusat n'a été distancé d'ailleurs par son concurrent que d'un petit nombre de voix. Cela dit, prolonger ces débats, surtout quand l'esprit de parti commençait à s'en mêler, lorsqu'on en venait à condamner ou à innocenter les mêmes faits selon la couleur du candidat mis sur la sellette, c'était prendre la question par le petit bout et perdre son temps, lorsqu'il fallait arriver le plus promptement possible à la seule chose essentielle, la mise en pratique du régime nouveau, la formation d'un gouvernement. C'était là le point capital; le reste n'était plus que d'une importance secondaire, et avait en outre l'inconvénient de faire naître des occasions de dissidence dans des groupes politiques encore assez mal liés. Sous ce rapport, la vérification des pouvoirs a été moins une chose utile qu'un embarras, puisqu'elle n'a servi qu'à obscurcir un peu plus l'état réel des partis en

aggravant d'avance les difficultés d'une œuvre de réorganisation qui ne pouvait commencer qu'après le dernier acte de la révision électorale.

Ce jour-là seulement en effet commençait l'ère nouvelle; il n'y avait plus à reculer, la question se posait nettement pour le chef de l'état aussi bien que pour les hommes engagés dans ce mouvement qui s'accomplit depuis six mois. Ce jour-là, la responsabilité a commencé pour tous, et ce moment venu, il faut l'avouer, l'empereur s'est exécuté avec la correction d'un souverain constitutionnel. La lettre qu'il a écrite à M. Ollivier est l'expression la plus caractéristique de cette révolution qui nous ramène au régime parlementaire. M. Ollivier est chargé de désigner à l'empereur « les personnes qui peuvent former avec lui un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du corps législatif. » Le but est de « faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel. » On a voulu voir dans une autre lettre impériale adressée à M. de Forcade une sorte de correctif de la lettre à M. Ollivier. C'est simplement ignorer les choses. La lettre à M. de Forcade, si nous ne nous trompons, n'a été écrite qu'après coup, peut-être sur l'observation que le congé donné aux anciens ministres sans un seul mot public semblerait assez dur, et dans aucun cas elle ne peut diminuer la signification de la lettre à M. Émile Ollivier. Il faudrait éviter en de pareils momens de se perdre dans des interprétations par trop fines. En définitive, l'empereur a fait son devoir en écrivant sa lettre; il a dégagé sa responsabilité dans la circonstance actuelle; et maintenant, qu'on ne s'y trompe pas, c'est la responsabilité des hommes du parlement qui est en jeu. Ils sont les premiers intéressés au succès des efforts qui se font aujourd'hui. Chose curieuse cependant, lorsqu'on ne voyait cette crise qu'à distance, les listes ministérielles couraient partout, chaque jour dans les couloirs de la chambre on faisait et on défaisait des cabinets; rien ne semblait plus simple, il ne pouvait y avoir que l'embarras du choix. Depuis que la crise est ouverte, tout est changé, il n'y a plus que des impossibilités. Le centre gauche refuse, et le centre droit a des hésitations. M. Segris ne peut accepter sans M. de Talhouët, qui à son tour ne veut point entrer au pouvoir sans M. Daru et M. Buffet, lesquels de leur côté sont retenus par d'autres scrupules, — si bien que très décidément M. Émile Ollivier éprouve les plus grandes difficultés à former son cabinet, même en gardant quelques-uns des anciens ministres tels que M. Magne, le général Lebœuf, l'amiral Rigault de Genouilly, peut-être aussi M. de Chasseloup-Laubat.

A quoi tiennent ces difficultés? Allons-nous donc avoir sous les yeux une expérience nouvelle de ce que peuvent les tiers-partis? Nous ne doutons certes pas que les hommes à qui on aurait offert une part du pouvoir et qui l'auraient refusée n'aient eu leurs raisons. Malheureusement, et c'est là une vieille histoire, il est trop vrai aussi que par leur nature les tiers-partis sont toujours plus propres à préparer les situa-

tions qu'à les dominer et à les gouverner au moment voulu. Ils se composent habituellement d'hommes honnêtes et agités de toute sorte de perplexités, assez difficiles à vivre selon le mot vulgaire, souvent portés à créer des nuances dans des nuances, — et s'exposant à manquer le coche à l'heure où il passe, lorsqu'il serait le plus utile de se mettre résolûment en voyage. Ce qui est certain, ce qui doit frapper tout esprit clairvoyant, c'est qu'à un moment comme celui où nous sommes le meilleur moyen était de subordonner toutes les considérations secondaires à la nécessité souveraine de fonder un gouvernement, de ne pas se diviser, de rassembler en faisceau toutes ces forces qui se sont beaucoup trop disséminées depuis quelques mois. La meilleure politique en un mot, c'était de prendre le coche en faisant monter avec soi la fortune libérale de la France.

Si M. Émile Ollivier n'a pas été suffisamment autorisé à s'assurer le concours des hommes qui passent pour les chefs du centre gauche, il faut qu'on le sache. Si ces hommes distingués ont été sollicités et n'ont pas cru pouvoir accepter une place dans le ministère qui se prépare, ils ont eu leurs motifs, et quels sont ces motifs? Ce n'est point sans doute une affaire de programmes; ces programmes du centre gauche, du centre droit, on les connaît, et ils ne diffèrent pas assez sensiblement pour être un insurmontable obstable à une fusion, sans compter que le meilleur programme est aujourd'hui la constitution d'un pouvoir né de ce souffle libéral qui s'est réveillé en France. Il faut donc qu'il y ait d'autres raisons. Les chefs du centre gauche auraient craint, dit-on, de se trouver sans garanties en face d'une majorité ancienne, fort disloquée, il est vrai, mais qui, à un instant donné, sur un geste, sur quelque imperceptible coup d'œil, pourrait se recomposer en se dérobant devant eux, et ils auraient voulu tout au moins être armés d'une autorisation éventuelle de dissoudre le parlement. Ces considérations pourraient avoir quelque valeur, si on se trouvait dans des circonstances ordinaires, si le régime constitutionnel était en pleine application depuis quelque temps déjà. Aujourd'hui tout est nouveau, et il faut regarder bien moins à l'apparence qu'au fond des choses. En réalité, ce sont les hommes du centre droit et du centre gauche qui ont créé en partie la situation actuelle, qui sont donc naturellement désignés pour la personnifier ensemble, et s'ils étaient entrés aux affaires d'un commun accord, avec résolution, ils auraient eu la mesure de sécurité qu'ils se seraient garantie à eux-mêmes par la fermeté avec laquelle ils auraient manié le pouvoir. Ils n'auraient eu rien à craindre de la majorité parce que personne n'aurait pu songer à la leur disputer ou à la détourner, parce que, si cette majorité ancienne avait tenté de se reconstituer sous un drapeau de réaction, c'est elle cette fois qui serait allée au devant d'une dissolution inévitable. Il y a des momens où il ne faut pas même avoir l'air de se défier, où il faut marcher, en gardant une suffisante vigilance sans doute,

mais sans trop regarder derrière soi, et notamment sans attendre que toutes les difficultés soient résolues. Des difficultés, il y en aura toujours, elles pourront seulement devenir plus graves faute de cette union qui aurait pu s'accomplir aujourd'hui. Les chefs du centre gauche reviendront-ils sur leur résolution ? — On a semblé jusqu'au dernier moment compter sur un retour de quelques-uns d'entre eux; s'ils persistent à se tenir à l'écart, on ne peut pas se le dissimuler, M. Émile Ollivier se trouvera dès le premier instant dans une position critique, ayant d'un côté une certaine portion du tiers-parti donnant la main à la gauche et de l'autre une fraction de la droite qui un jour ou l'autre peut le mettre dans l'embarras, ne fût-ce que par une abstention calculée. C'est le moment pour M. Émile Ollivier de montrer s'il est un homme d'état fait pour porter sans faiblir la fortune politique qu'il a si patiemment conquise. Ce n'est pas la résolution qui paraît lui manquer; il semble bien décidé à ne pas se laisser décourager par les refus de concours qu'il a essuyés. Aujourd'hui il n'a plus qu'une chose à faire, il n'a plus qu'à se hâter de former son ministère, à se mettre à l'œuvre pour commencer avec l'année nouvelle cette épineuse et délicate entreprise du rétablissement pratique des institutions libres.

A l'heure où cette année s'achève et où se fonde en France un gouvernement nouveau, l'Europe elle-même poursuit son œuvre laborieuse de civilisation et de progrès; elle cherche l'ordre dans une liberté plus étendue, la paix dans une situation générale renouvelée et transformée par les révolutions ou par la conquête. Elle voit passer et se succéder des crises ministérielles comme celles de l'Italie, de l'Autriche, de la Bavière, des conflits locaux comme l'insurrection dalmate, des querelles comme celle qui a menacé un moment de s'envenimer entre le sultan et le vice-roi d'Égypte, de grandes manifestations religieuses comme le concile de Rome. Tout se mêle; les incidens graves n'excluent pas les incidens frivoles. Au premier rang des choses sérieuses est certainement le concile, dont l'inauguration a coïncidé avec la fin de l'année, et qui prépare peut-être à l'année nouvelle plus d'une surprise. Les pères de la foi rassemblés à Rome n'ont rien décidé encore sur les points délicats, ils ne sont pas si pressés. En attendant, on passe des revues de l'armée pontificale dans les jardins de la villa Borghèse, et le pape lui-même ne dédaigne pas de montrer à l'occasion une bonhomie ingénieuse. L'autre jour, recevant nos prêtres français, Pie IX leur racontait une petite histoire qui ne laisse pas d'avoir son prix. C'est l'histoire d'un grand saint, Pierre d'Alcantara, à qui était allé s'adresser, pour lui demander conseil, un vieux marquis espagnol, un de ces hommes qui se plaignent toujours, qui « trouvent que tout le monde est mauvais, que les inférieurs ne sont pas soumis, que les supérieurs ne sont pas habiles, que ceux qui gouvernent la société la gouvernent mal. » Le saint se recueillit, eut recours à la prière, et, après une longue médi-

tation, il fit part à celui qui le consultait du résultat de ses réflexions. Il avait découvert que lui-même, tout saint qu'il était, avait beaucoup à se réformer, que le marquis de son côté n'avait qu'à se réformer également, que ceux qui l'entouraient suivraient sans doute son exemple et que probablement alors les choses iraient mieux, — ce qui revient à dire qu'il faut commencer par se réformer soi-même, avant de vouloir réformer l'univers, selon la prétention si commune de nos jours. A qui pouvait bien songer Pie IX en parlant ainsi à nos prêtres de ceux qui se plaignent toujours et de tout? Ce n'en était pas moins une leçon piquante et imprévue de *self-government* tombant de la bouche d'un pape.

Malheureusement il n'est point avéré que le concile marche dans ce sens, ni même qu'il ait été convoqué précisément pour démontrer la supériorité du *self-government*. L'autorité pontificale au contraire semble procéder de la façon la plus sommaire et la plus absolue dans l'organisation des travaux de l'assemblée. Il est bien évident que toutes les précautions sont prises pour arrêter au passage les controverses épineuses, les propositions importunes. Par une anomalie de plus, au moment même où les prélats viennent de se réunir, le saint-siége, de son autorité propre, « dans la plénitude de son pouvoir apostolique, » publie ou réédite des constitutions qui ne sont rien moins que l'excommunication pure et simple des trois quarts du monde catholique. En effet prenons pour exemple les juridictions ecclésiastiques : elles sont abolies à peu près partout, personne à coup sûr ne songe à les rétablir; voilà donc tout le monde atteint par l'excommunication prononcée de nouveau contre ceux qui les ont supprimées. Si le concile n'a rien à voir dans tout cela, s'il n'est pas chargé de réviser les rapports de l'église et de la société moderne, à quoi bon le réunir? — Il n'est qu'un danger de plus. La question est aujourd'hui, à Rome, non certes entre la liberté et l'absolutisme religieux, mais entre les esprits modérés qui refusent sagement de souscrire à une rupture ouverte avec la société moderne, et ceux croient fortifier l'église en l'affermissant dans ses traditions exclusives, en l'anéantissant pour ainsi dire dans l'infaillibilité personnelle du pape érigée en dogme. Cette question décisive, elle n'a point été abordée jusqu'ici; il faut bien y arriver cependant. Tout semble se préparer pour le combat, et quand même les deux cents évêques, qui sont arrivés à Rome avec un certain esprit de modération et de résistance, succomberaient ou cèderaient à la pression exercée sur eux, quelle autorité aurait un dogme désavoué d'avance par une minorité d'évêques appartenant aux pays le plus éclairés, combattu par cette force intime qui est dans le mouvement irrésistible d'un siècle? Ce serait peut-être le commencement d'une révolution dans le catholicisme, et les conséquences de cette révolution ne seraient pas moins graves dans les rapports de l'église avec la société civile telle qu'elle est organisée dans la plupart des états européens. Toutes les conditions anciennes se trouveraient changées subitement.

Nous ne méconnaissons pas ce que ces questions religieuses ont toujours de complexe; mais un coup de tête théocratique ne laisserait pas de les simplifier en forçant les gouvernemens à prendre un parti. Nous sommes assez occupés en France aujourd'hui pour être un peu détournés des affaires du concile. Voici cependant que dans le sénat on a déjà demandé à interpeller le gouvernement sur la conduite qu'il se propose de suivre. Il faut d'abord que le gouvernement se reconstitue; et quand il sera reconstitué, que pourra-t-il répondre? Que pourra dire le sénat lui-même en dehors de ce qui a été dit cent fois sur le concordat? On sait bien à Rome que le concordat existe, — et cela n'a pas empêché de mettre en avant cette question redoutable sous la protection même de notre drapeau, qui a été, quoi qu'on en dise, un peu plus efficace pour défendre le saint-siége que l'armée pontificale passée en revue à la villa Borghèse. Il n'y a qu'une chose admirable, c'est la facilité avec laquelle de vieux prêtres soulèvent des problèmes, dont les esprits libres n'ont pas à s'effrayer, mais qui peuvent en définitive conduire par le plus court chemin à une véritable révolution religieuse.

En dehors de cette question toute morale, les autres questions politiques, diplomatiques, qui peuvent troubler plus ou moins la vie européenne, nous laissaient dormir dans cette fin d'année, lorsque tout d'un coup vers le nord s'est fait un léger fracas qui nous a réveillés en sursaut. Ce n'était pas après tout une grosse affaire; c'était un échange de politesses entre le tsar et le roi de Prusse. A l'occasion du jubilé de l'ordre militaire de Saint-George, qui a été célébré à Saint-Pétersbourg avec une certaine ostentation, l'empereur Alexandre a voulu faire à son oncle, le roi Guillaume, la gracieuseté d'une décoration de première classe, et à son tour le roi Guillaume, se piquant d'honneur, s'est hâté de répondre en envoyant à son neveu, l'empereur Alexandre, l'ordre du Mérite de Prusse. Jusque-là rien de mieux; c'est presque aussi innocent qu'une pastorale allemande; mais voici où l'affaire se complique. Les deux souverains ne se sont pas bornés à échanger des plaques plus ou moins ornées de diamans, ils ont échangé des télégrammes, où ils ont invoqué l'un et l'autre, en termes trop identiques pour n'être pas calculés, « le souvenir de cette grande époque, où leurs armées réunies combattaient pour une cause sacrée qui leur était commune. » Cette époque, c'est 1813, et cette cause sacrée, c'est la guerre contre la France. Ce n'est pas tout : à un banquet qui a eu lieu à Berlin, toujours à l'occasion de cette croix de Saint-George, le ministre de Russie, M. d'Oubril, a dit avec insistance qu'il fallait voir dans la distinction conférée au roi de Prusse « un nouveau gage des liens qui existent entre les deux souverains, les deux peuples et les deux armées. »

Que pouvait signifier ce luxe de réminiscences militaires et de témoignages sympathiques? N'était-ce pas le symptôme d'une alliance subitement resserrée, et se produisant au grand jour dans le moment où l'on

y pensait le moins en Europe? Le fait est que cette manifestation assez imprévue n'avait précisément rien d'agréable pour la France, dont on rappelait les désastres, non plus que pour l'Autriche qui a été la dernière à payer les frais de la gloire de l'armée prussienne. A quel propos s'est-on cru obligé de tirer du fourreau tous ces souvenirs, pour un simple échange de cordons? Nous ne voulons rien exagérer; il se peut que l'envoi récent du général Fleury comme ambassadeur en Russie et la réception qu'y a trouvée ce grand-écuyer de l'empereur Napoléon aient donné un peu d'humeur à Berlin; il se peut aussi que de Berlin on ait fait demander à Saint-Pétersbourg ce que tout cela signifiait, et alors l'empereur Alexandre, qui n'a rien à refuser à son oncle Guillaume, lui aura envoyé le cordon, en battant le tambour de 1813 aux oreilles de l'ambassadeur de France. De cette façon nous savons au moins à quoi nous en tenir. Que l'empereur Alexandre et le roi Guillaume n'aient point eu un objet plus précis et plus direct dans tout cela, qu'ils n'aient pas songé surtout à se passer la fantaisie d'une démonstration provocatrice vis-à-vis de la France, c'est on ne peut plus vraisemblable; seulement ils sont allés un peu loin dans leurs effusions, ils ont forcé un peu la note, qui a retenti comme une dissonnance dans l'atmosphère actuelle de l'Europe. Quant à l'alliance de la Russie et de la Prusse, ce serait une bien singulière illusion de croire qu'il était besoin du cordon de Saint-George pour la resserrer. Aux yeux de tous ceux qui veulent voir, elle existe parfaitement et depuis longtemps. Il peut y avoir des diversités d'action ou même des apparences de nuages dans les momens de trêve qui laissent à toutes les politiques une certaine liberté; mais que la question européenne se montre de nouveau, l'alliance reparaît immédiatement. Elle a été plus étroitement nouée en 1863 par l'assistance que la Prusse a prêtée à la Russie dans les affaires de Pologne; elle n'a fait que se confirmer dans les dernières années par l'assistance indirecte que la Russie a prêtée à la Prusse; elle éclaterait demain dans tout son jour si les circonstances devenaient graves. Il ne sert à rien de se méprendre; c'est la double force avec laquelle il faudra compter. Il reste à savoir si pour l'Allemagne elle-même, c'est l'alliance la plus enviable et la plus sûre, si elle n'implique pas pour la politique germanique des dépendances, des déviations, des sacrifices qui dépassent tous les avantages qu'on peut s'en promettre, si enfin, par cette masse compacte et menaçante placée au centre et au nord de l'Europe, elle ne crée pas des chances permanentes de conflit. Voilà la question, et le succès d'ironique incrédulité qui accueille de temps à autre tous les bruits de désarmement prouve assez la méfiance générale, quoique pour le moment rien ne semble menacer la paix du continent.

La paix est donc provisoirement le mot d'ordre universel. Chacun est à ses affaires. L'Angleterre, tranquille spectatrice des tourbillons menaçans ou frivoles qui passent par intervalles à la surface de l'Europe, se

dispose à son œuvre parlementaire qui ne commencera que dans un mois, et d'ici là partis et gouvernement se préparent à la lutte. Pour les tories, qui sont aujourd'hui l'opposition en face du ministère libéral de M. Gladstone, il y a une première question laissée en suspens par la mort de lord Derby. Après la disparition du vaillant et éloquent champion du torysme, qui sera le chef du parti conservateur dans la chambre des pairs? qui prendra parmi les lords ce commandement que M. Disraeli exerce aux communes? il faut que le *leader* dans la chambre haute ait un grand nom, une grande fortune, une aptitude politique suffisante, de l'éloquence, et de plus il faut qu'il puisse s'entendre avec le *leader* du parti dans les communes. On a parlé de lord Salisbury, qui réunit plusieurs des conditions nécessaires; mais lord Salisbury est un grand seigneur peu pliant qui s'accommoderait fort mal avec M. Disraeli. L'héritage de la direction du parti conservateur dans la chambre des pairs semblerait devoir passer naturellement à lord Stanley, devenu aujourd'hui comte de Derby, et qui a été chef du *foreign-office* dans le dernier cabinet de M. Disraeli; lord Stanley, il est vrai, est accusé par les conservateurs intraitables de tendances libérales, et de plus, avec des qualités très sérieuses, très solides, il n'a pas l'éclatante éloquence de son père. Somme toute, c'est lui probablement qui restera le chef des tories dans la chambre des pairs, et qui, de concert avec M. Disraeli, conduira la campagne de l'opposition conservatrice contre le ministère Gladstone. Ce ministère va avoir une rude besogne dans la session prochaine, qui sera particulièrement consacrée à l'Irlande, et qu'on appelle déjà la « session irlandaise. » C'est là en effet la question toujours difficile pour l'Angleterre. On a eu beau faire, on a eu beau accomplir le grand acte de l'abolition de l'église d'état, l'Irlande n'est rien moins que pacifiée; le fenianisme s'agite plus que jamais, les meurtres se succèdent jusque dans les rues de Dublin. Le tout est de savoir si les mesures que prépare aujourd'hui le gouvernement, et qui vont être présentées au parlement pour la réforme du régime agraire, auront une efficacité plus décisive. On en peut douter, à voir toutes ces irritations irlandaises qui se sont manifestées, il y a peu de jours, par l'élection comme membre de la chambre des communes du condamné O'Donoghan et par un récent programme de l'association des fenians d'Amérique. Il n'est pas moins vrai que, dans une année de ministère, M. Gladstone aura donné à l'Irlande plus que celle-ci n'a reçu depuis longtemps, et si toutes les passions ne sont pas désarmées, il n'est point impossible que la masse de la population ne s'apaise par degrés sous l'influence d'une politique si libéralement réparatrice. Pour l'Irlande, c'est le progrès possible dégagé des revendications impossibles en face de la toute-puissante Angleterre.

Où en sont aujourd'hui d'un autre côté l'Italie et l'Espagne? L'Italie est sortie heureusement de la crise ministérielle où elle glissait dès l'ou-

verture du parlement. Un nouveau cabinet s'est formé sous la présidence de M. Lanza, avec M. Sella comme ministre des finances, M. Visconti Venosta comme ministre des affaires étrangères, le général Govone comme ministre de la guerre. Au fond, c'est un cabinet simplement libéral conservateur. Ce qui a déterminé ce changement à Florence, c'est moins une question de politique générale que la question financière, la plus grave il est vrai, la plus dangereuse pour l'Italie. Ce que M. Cambray-Digny, l'ancien ministre des finances, n'a pas pu réaliser, ou ce qu'on ne lui a pas laissé le temps de faire, M. Sella le fera-t-il? Parviendra-t-il à remettre en bon chemin les finances italiennes? Le parlement florentin vient de se donner quelques semaines de vacances, après avoir voté le budget provisoire pour trois mois. Pendant ce temps, M. Sella pourra préparer ses plans et aligner ses chiffres. Il n'aura pas obtenu un médiocre résultat si, même avec des diminutions de dépenses et des augmentations d'impôts, il réduit le déficit à soixante-dix ou quatre-vingt millions. Ce n'est pas là sans doute une victoire des plus éclatantes sur laquelle on puisse s'endormir; c'est du moins un acheminement heureux, un premier gage offert à l'esprit d'ordre et d'économie. Quant à l'Espagne, elle est plus que jamais à la recherche d'un roi, puisque le général Prim lui-même, malgré son assurance, est à peu près obligé aujourd'hui de désespérer de la candidature du duc de Gênes, que le nouveau cabinet italien ne favorisera certainement pas. En attendant, n'ayant rien de mieux à faire, l'assemblée constituante de Madrid passe son temps à instruire un procès rétrospectif contre la reine Isabelle à propos des diamans de la couronne qui auraient disparu. Que sont devenus ces diamans, où sont-ils? On veut le savoir à tout prix; c'est pour le moment le grand problème à Madrid. Nous ne méconnaissons pas l'importance de la question des diamans en Espagne, puisque la question des décorations a fait du bruit en Prusse et en Europe. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'un des premiers orateurs espagnols, un des mieux inspirés, M. Rios-Rosas, montrait un grand et sérieux esprit politique, en refusant de se perdre dans ces détails subalternes, en assurant qu'un pays qui a découronné une reine n'a point à chercher où sont les diamans, qu'une révolution qui dépossède une dynastie ne peut finir par un règlement de comptes ou une querelle de procureur. Le malheur est qu'en étalant toutes les misères monarchiques et en déconsidérant la royauté, l'Espagne ne parvient pas pour cela plus aisément à se donner les allures ou les mœurs républicaines.

Jusqu'ici il n'y a qu'un pays où ces mœurs se déploient dans leur force native, dans leur saine vigueur, c'est la république des États-Unis, et le message que le nouveau président, le général Grant, vient d'adresser au congrès est comme l'expression de cette virilité américaine. Le message du général Grant en effet est un exposé mâle et simple des affaires des États-Unis; il n'y a aucune ornementation inutile, rien pour

l'effet du discours; on y sent seulement un esprit assez tranchant dans sa netteté, une main faite pour le commandement. Le général Grant parle des questions de reconstitution intérieure avec une équité tranquille, — des finances, de la dette nationale et des devoirs qu'elle impose avec une sérieuse honnêteté, des relations de l'union américaine avec les puissances étrangères d'un ton suffisamment fier. Il y a particulièrement, au sujet de l'Angleterre et de la vieille affaire de l'*Alabama* qui n'est pas encore finie, quelques phrases d'une fermeté singulière, attestant la résolution de n'accepter que des arrangemens où les susceptibilités américaines trouveront leur compte. C'est un vieux legs de la guerre de la sécession, et le général Grant en parle de l'accent d'un homme qui tient à sauvegarder l'honneur de cette guerre. Ce que le général Grant dit de la France à propos de quelques difficultés relatives au câble transatlantique n'est pas moins net. Le nouveau président des États-Unis fait tenir à son pays un langage à la hauteur de ses destinées.

Il y a dans ce message une indication d'une tout autre nature qui n'est point sans intérêt pour nous. Chose curieuse! au moment où tous les protectionistes de France se coalisent et s'agitent contre la liberté commerciale, les États-Unis, dont on a souvent invoqué l'exemple, semblent de leur côté abandonner les tarifs exagérés auxquels ils avaient eu recours il y a quelques années, soit dans une intention fiscale, soit pour favoriser leur industrie nationale; ils reviennent sur leurs pas. Le général Grant propose de diminuer les droits à l'importation d'une somme de 60 ou 80 millions, en annonçant de nouvelles réductions d'année en année. C'est justement la conclusion à laquelle arrivait il y a quelques mois déjà le commissaire spécial du revenu, M. Wells, qui dans un rapport représentait le tarif Morill comme « nuisible, destructif de l'activité nationale, et ne donnant pas à l'industrie américaine ce stimulant et cette protection qu'on déclare être ses principaux mérites. » Ce sont toujours, on le voit, les mêmes argumens en Amérique et en France. Le gouvernement du général Grant ne propose pas sans doute une brusque révolution; mais il se met en chemin et procède par des dégrèvemens successifs. Toute la question est de savoir si, au moment où les États-Unis retournent vers la liberté, la France doit revenir vers le régime de la protection commerciale. C'est une lumière de plus dans les discussions qui vont bientôt s'engager parmi nous. CH. DE MAZADE.

LA CRISE MINISTÉRIELLE A VIENNE.

« Nous sommes toujours au même point, à l'état de *douce anarchie,* » disait naguère, dans une conversation intime, un homme politique de Vienne. Le mot est d'une piquante justesse, et les événemens de ce mois lui donnent une illustration toute nouvelle. Depuis le commencement de décembre en effet, cette anarchie chronique s'accentue plus

fortement, sans rien perdre toutefois de son indolence et de ses alanguissemens un peu pédantesques. On était à la veille d'une nouvelle session législative, et l'empereur François-Joseph revenait dans ses états après son voyage en Orient. Les ministres, réunis en conseil, élaborèrent, non sans peine, le discours du trône, et l'empereur, en souverain constitutionnel, le prononça solennellement à l'ouverture du *Reichsrath*. Cependant, le lendemain même, les ministres s'aperçurent qu'ils n'étaient d'accord ni sur le sens, ni sur la portée de cette harangue officielle. Cinq membres du cabinet cisleithan adressèrent alors un *mémoire* à l'empereur : ils y traçaient un programme de gouvernement (un programme après le discours du trône!) et offraient leur démission, si leurs idées ne devaient point être agréées. Les trois autres membres du cabinet aimèrent mieux offrir leur démission sans phrase et sans mémoire, et mettre ainsi leurs collègues au défi d'exécuter un programme impossible. Le dissentiment devint public et la dignité du gouvernement y gagna peu, l'on s'en doute. Interpellés au sein d'une commission du *Reichsrath* sur l'insurrection qui sévit dans une des provinces de l'empire, en Dalmatie, le ministre de l'intérieur renvoyait ingénument les curieux au président du conseil « comme préposé tout spécialement à la défense du pays. » De son côté, le président du conseil ne s'est pas fait faute de rejeter sur son collègue de l'intérieur la responsabilité de la déplorable conduite tenue par le gouvernement en face de la « grande démonstration ouvrière. » Cette démonstration avait eu lieu en violation flagrante de la loi, au mépris des autorités et du respect dû à la représentation du pays. Trente mille « travailleurs, » en grande partie composés d'étrangers (des Suisses et des Prussiens) et conduits par un agitateur venu de Berlin, s'étaient donné rendez-vous à la porte du parlement, le jour même de l'ouverture du *Reichsrath*. Une pétition monstre fut présentée qui, entre autres choses, demandait l'abolition de l'armée, et contenait au surplus la menace que les travailleurs reviendraient « en plus grand nombre et aviseraient aux moyens, » si leurs justes griefs demeuraient sans satisfaction. Le gouvernement ne fit rien pour prévenir cette audacieuse infraction aux lois, et, au lieu de renvoyer les meneurs à Berlin et à Berne, il eut même la bonhomie d'accepter de leurs mains la pétition pour en délibérer! Sur ces entrefaites se leva le soleil du 21 décembre, jour anniversaire de la proclamation de la constitution. A entendre les journaux allemands de Vienne et les ministres ultra-allemands du cabinet cisleithan, cette constitution, qui ne date que de deux ans, a déjà poussé des racines indestructibles dans le pays, elle est le palladium de l'Autriche, elle fait le bonheur et la joie de ses peuples; y changer une virgule serait la ruine de la monarchie. Journaux et ministres s'accordèrent cependant pour ne point fêter ce glorieux anniversaire, et pour déconseiller toute manifestation joyeuse : comme certaine divinité du monde antique, la

constitution du 21 décembre devait être adorée sans qu'on prononçât son nom. C'est qu'en effet cette charte de 1867 est loin de plaire à la grande majorité des pays cisleithans, et qu'en célébrant l'anniversaire on aurait provoqué infailliblement des contre-manifestations formidables dans toutes les provinces slaves de l'empire. Le silence des peuples fut cette fois la leçon d'une constitution. Le *Reichsrath*, lui aussi, aima mieux se recueillir en prenant des vacances de Noël, et à l'heure qu'il est la « douce anarchie » reçoit bénignement les félicitations du nouvel an. Les ministres continuent à se renvoyer réciproquement leurs portefeuilles; les « travailleurs » continuent d'organiser leur paresse, et les plaisantins de Vienne, confondant à dessein les genres, ont fini par appeler du nom de *grève ministérielle* la récente crise de leur régime parlementaire.

La crise, à vrai dire, n'est point tout à fait récente, elle date de loin, elle a son origine dans la manière même dont fut établi le régime parlementaire en 1867. Pour l'expliquer, il faut remonter jusqu'à cette catastrophe de Sadowa qui a définitivement englouti l'ancien ordre de choses créé par MM. de Bach et de Schmerling et donné naissance au nouvel empire austro-hongrois. Appelé à l'œuvre difficile de réorganiser la monarchie après une calamité effroyable, — « placé devant une caisse vide et sommé de faire des affaires, » comme dit alors un fin diplomate, — M. de Beust reconnut très judicieusement la nécessité d'un accord complet avec la Hongrie, et dirigea aussitôt vers ce but tous ses efforts. Le royaume de saint Étienne fut réintégré dans son droit historique et les fils d'Arpad recueillirent, aux applaudissemens du monde entier, les fruits de leur conduite ferme, légale et constitutionnelle. Ce qu'il faut encore plus admirer, c'est que les Magyars ne se sont pas laissé aveugler par leur triomphe à peine espéré; ils ont profité des leçons de la fatale année 1848, et, devenus libres, ils ont su être justes. Le royaume de Hongrie est à son tour une Autriche bigarrée et polyglotte : il renferme dans son sein des races diverses et des provinces ayant le vif sentiment de leur ancienne autonomie. Le parti Deák tint compte de cette situation; il accorda loyalement l'exercice de ses antiques droits au royaume de Croatie et à la diète d'Agram, ne réservant pour la diète de Pesth que les affaires véritablement communes; enfin par une « loi des nationalités » largement conçue et sincèrement pratiquée, il donna toute satisfaction, en matière de culte, d'instruction et de justice, aux habitans des pays d'au-delà de la Leitha qui ne parlent pas la langue magyare. Malgré certains tiraillemens qui persistent et persisteront longtemps encore, le parlement de Pesth peut à bon droit se dire la fidèle représentation de tous les peuples réunis sous la couronne de saint Étienne.

Il n'en est pas de même, par malheur, du *Reichsrath* de Vienne. Dans les pays situés de ce côté de la Leitha, le génie oppresseur des Alle-

mands et l'esprit peu politique des Slaves ont travaillé comme à plaisir, depuis 1867, à créer un état de choses impossible, à perpétuer une anarchie qui n'est « douce » que dans la capitale, mais qui dans les provinces envenime de plus en plus tous les rapports administratifs et sociaux. A mesure qu'avançait, au printemps de l'année 1867, l'œuvre de réconciliation avec la Hongrie, M. de Beust dut songer naturellement à faire reconnaître cet accord par la seconde moitié de l'empire et à doter celle-ci d'institutions parlementaires analogues. Pour aller plus vite en besogne et consolider par cela même à Vienne, auprès du parti allemand, sa situation personnelle encore toute neuve et bien jalousée, M. de Beust ne trouva rien de mieux que de recourir à l'ancienne constitution de M. de Schmerling et de réunir un *Reichsrath* « restreint. » Sans doute les Slaves eurent raison alors de récriminer contre un expédient qui lésait leurs intérêts, et d'insister sur la convocation d'une constituante véritable; ils eurent seulement le tort d'accompagner ces plaintes de prétentions exagérées, de programmes fédéralistes impossibles, menaçans pour la Hongrie, et, déboutés dans leurs demandes, ils commirent la faute plus grave encore de renoncer à la lutte parlementaire et de se renfermer dans l'abstention.

C'était faire preuve tout à la fois et de beaucoup de passion et de très peu d'intelligence politique. Au lieu de céder aux emportemens et aux fantaisies des meneurs tchèques, les Slaves auraient mieux fait alors de se rendre aux sollicitations pressantes de M. de Beust, de suivre l'exemple que leur donnaient à ce moment même les Polonais de la Galicie, et d'envoyer malgré tout leurs délégués au *Reichsrath* « restreint » de Vienne. Unis aux Polonais, aux députés autonomistes du Tyrol et de quelques autres provinces, les Slaves auraient très probablement eu la majorité au sein de ce *Reichsrath* restreint; ils y auraient, dans tous les cas, composé une phalange formidable avec laquelle il eût été impossible de ne pas compter sérieusement : la constitution des pays cisleithans eût été alors tout autre que celle que devaient forger, vers la fin de l'année, les Allemands, délivrés de toute entrave et n'écoutant plus que leurs haines et leurs convoitises invétérées. Les Slaves préférèrent répudier solennellement le *Reichsrath* restreint, tourner le dos à une « constituante dérisoire » et laisser aux Polonais seuls la rude et ingrate tâche de défendre, au nom des pays non germaniques, en face d'une majorité allemande écrasante, les idées d'équité et d'autonomie. Pour comble de folie, les meneurs tchèques imaginèrent vers le même temps (mai 1867) ce fameux pèlerinage à Moscou (1) qui devait être une protestation, une menace à l'adresse des Allemands d'Autriche, et qui n'eut d'autre effet que d'assurer immédiatement à ces Allemands

(1) Voyez *le Congrès de Moscou et la Propagande panslaviste. Revue du* 1er septembre 1867.

les sympathies de toute l'Europe libérale. Forts de ces sympathies et maîtres absolus du terrain parlementaire dans leur *Reichstrath* restreint de Vienne, les Allemands bâclèrent une charte qui devait assurer pour toujours leur omnipotence dans les pays de ce côté de la Leitha. On ne tint aucun compte ni de la diversité si grande de ces pays, ni de leurs traditions, de leurs droits historiques, de leurs autonomies séculaires : tout fut sacrifié à la centralisation, au progrès et au libéralisme germaniques. Pour couronner l'œuvre, les Allemands se choisirent un ministère qu'ils voulurent bien nommer « le ministère de toutes les capacités. » Nombre de docteurs y entrèrent en effet, tous nourris du suc de l'*alma mater,* tous éprouvés de longue date dans des luttes locales avec les Tchèques, les Moraves, Slovènes, etc. Les passions et les haines de clocher furent ainsi ingénieusement transportées au siége suprême du gouvernement; M. de Beust lui-même dut se retirer dans l'empyrée de sa chancellerie et laisser faire désormais « le cabinet cisleithan; » — le fameux *dualisme* pouvait enfin librement fonctionner.

Depuis lors, deux ans se sont écoulés. Tandis qu'en Hongrie tout a marché vers l'entente, l'apaisement et un régime parlementaire véritable, la monarchie cisleithane n'a cessé de présenter le triste spectacle d'une anarchie et d'une désaffection presque générales. Le « ministère de toutes les capacités » s'est montré incapable de résoudre une seule des questions qui intéressent la vie même de l'empire, et les difficultés n'ont fait que s'accumuler sur ses pas. En Galicie, il se trouve en présence de la « résolution » de la diète de Léopol, « résolution » qu'on a bien pu laisser traîner dans le *Reischrath* de 1869 par une inertie calculée jusqu'au jour de la clôture, mais à laquelle il faudra finir par répondre pendant la session de 1870. En Bohême, toute la pression administrative est impuissante à faire passer un seul candidat ministériel dans les élections partielles auxquelles on est forcé de procéder : sur soixante-dix députés tchèques démissionnaires, les colléges électoraux renvoient exactement soixante-dix députés tchèques qui s'empressent aussitôt de renouveler leur démission, et parmi ces colléges se trouve la capitale même du royaume, la grande ville de Prague! En Dalmatie, une centralisation impérieuse doublée d'une impéritie administrative à peine croyable finit par provoquer une insurrection sanglante et par compromettre l'honneur des armes autrichiennes. Les résistances, les dangers surgissent ainsi de toutes parts, et ils ne pourront que s'accroître si l'on persiste à marcher dans la même voie. C'est qu'il est impossible d'escamoter longtemps la volonté des nations au moyen d'un pays légal savamment combiné et d'une représentation parlementaire artificielle : personne n'ignore que les Slaves forment l'immense majorité de l'empire des Habsbourg. Il est absurde, dans un siècle d'imprimerie, de journaux et d'instruction primaire, de vouloir détruire le caractère et le sentiment national d'individualités historiques aussi vivaces que la Bohême, la Galicie ou le Tyrol. On aura

beau employer tout ensemble les séductions et les armes du libéralisme le plus avancé, on aura beau dénoncer à tout moment aux badauds la « réaction cléricale-fédérale, » on échouera infailliblement dans une pareille tâche. La décentralisation, à laquelle aspirent de nos jours les états même les plus homogènes, est, à plus forte raison, la condition normale et légitime des peuples si divers de race et de langue que protége le sceptre de l'empereur François-Joseph, car, pour employer un mot célèbre de Mme de Staël au sujet de la liberté et du despotisme, en Autriche, c'est l'autonomie qui est ancienne, et c'est la centralisation qui est moderne. Au fond, elle ne date que de la révolution de 1848.

Est-ce à dire que, pour arriver à un accord si désirable, si impérieusement commandé, avec les populations non allemandes de la monarchie cisleithane, il faudrait revenir sur les deux années révolues, bouleverser de fond en comble l'édifice à peine élevé et supprimer la constitution du 21 décembre? Non assurément. La constitution du 21 décembre doit être maintenue à tout prix; elle garantit aux peuples d'Autriche des droits très précieux, elle est animée d'un souffle vivifiant et généreux qui ne peut manquer de produire des résultats excellens. Il s'agit seulement d'apporter au pacte de 1867 quelques modifications qui permettent aux Slaves de jouir des bienfaits d'une liberté commune; il s'agit d'amener de ce côté de la Leitha l'apaisement et la conciliation qui régnent de l'autre côté de ce fleuve. Pourquoi le *Reichsrath* de Vienne ne ferait-il pas à la Galicie, à la Bohême, la même situation que le parlement de Pesth a su faire à la Croatie? Pourquoi ne proclamerait-il pas pour la monarchie cisleithane une « loi des nationalités » pareille à celle qui a si bien réussi dans le royaume de Saint-Étienne? Ce n'est pas certes le royaume de saint Étienne qui crierait au plagiat et y opposerait son veto, car, malgré tout ce qu'on a pu murmurer à Vienne au sujet de certaines connivences entre le comte Andrassy et le docteur Giskra, nous persistons à croire que les Hongrois sont trop intelligens et trop bons politiques pour ne pas souhaiter une Autriche calme et forte. Or l'Autriche n'a qu'un seul moyen de retrouver la tranquillité et la puissance : le discours du trône du 13 décembre vient de l'indiquer d'une manière suffisamment compréhensible, en demandant au *Reichsrath* d'assurer à la charte de 1867 « cette sanction générale et effective qui, à notre vif regret, lui manque encore à plus d'un égard, » et de prendre en considération « les vœux légitimes des royaumes et des pays de la monarchie qui aspirent à une certaine autonomie. »

Mais, nous l'avons dit, dès le lendemain même de l'ouverture du *Reichsrath,* le cabinet cisleithan changea d'idée et de langage. Si nous sommes bien informés, le mémoire mystérieux remis par les cinq ministres repentans s'étend d'abord longuement sur les dangers du « fédéralisme, » en désignant de ce nom redouté toute atteinte portée au

principe de la centralisation absolue. Le document passe ensuite à la Galicie et insiste sur l'ombrage que pourrait prendre une grande puissance voisine de toute concession faite au sentiment polonais. L'argument est on ne peut plus curieux dans la bouche des libéraux, et certes M. de Beust a montré plus de patriotisme autrichien et plus de souci de la dignité de son souverain lorsque, dans un récent entretien avec le prince Gortchakov à Ouchy, il a décliné, dit-on, tout débat au sujet de la Galicie, « ne pouvant pas accepter de discussion sur une question purement intérieure. » Le troisième et dernier point du mémoire des docteurs touche à la nécessité de constituer un « ministère homogène » et proteste en termes très peu voilés contre l'ingérence du chancelier de l'empire dans les affaires cisleithanes ; ce qui reviendrait à confiner M. de Beust dans la sphère des relations extérieures,... comme s'il était possible à un chancelier de l'empire, à l'homme qui répond de la sécurité et du prestige de la monarchie devant l'étranger, de ne pas s'inquiéter de la situation intérieure de cette monarchie, de n'y pas souhaiter partout un état bien ordonné et prospère ! Plus d'une fois, en effet, M. de Beust est intervenu dans la lutte de races qui désole et énerve les pays placés sous le sceptre des Habsbourgs; déjà au sein du *Reichsrath* constituant de 1867 il a combattu toutes les folles mesures de centralisation excessive, et depuis lors il n'a négligé aucune occasion de faciliter un accord avec les populations non germaniques. Ces efforts persistans du chancelier de l'empire, au lieu d'exciter la colère des Allemands de Vienne, devraient plutôt toucher leur raison et leur conscience, car enfin M. de Beust ne peut guère leur être suspect. Il n'est ni clérical, ni féodal, ni fédéral, et il n'a pas en lui une seule goutte de sang slave. En fait de quartiers de germanisme sans tache, il pourrait certes en remontrer à M. Giskra. Il vient d'un pays tudesque par excellence : c'est un Saxon; mais c'est aussi un homme politique éminent, qui, étranger aux haines de clocher, a la noble ambition de reconstituer l'Autriche, et croit indispensable de gagner au nouvel ordre de choses les peuples désaffectionnés de l'empire.

Quand M. de Beust fut mis à la tête du gouvernement de Vienne, bien des gens eurent des appréhensions graves et des méfiances d'ailleurs très explicables. Il semblait impossible qu'un tel homme fût arrivé à un tel poste sans l'arrière-pensée d'une revanche, sans le désir caché et coupable d'amener des complications violentes, de mettre l'Europe en feu, afin de rompre une dernière lance avec l'adversaire triomphant de la veille. Certaines légations, dont c'était l'intérêt, ont soigneusement travaillé à entretenir ces soupçons qui, hier encore, trouvaient de l'écho dans les principaux organes de la presse de France et d'Angleterre. L'attitude prise par M. de Beust dans la lutte des races sur les deux bords de la Leitha n'est-elle donc pas faite pour désarmer les préventions et refouler les calomnies? M. de Beust aurait pu épouser les haines

des ultras de Vienne et se créer par là une popularité facile parmi les « frères allemands » de l'Elbe, du Rhin et de l'Oder; car, quoi de plus populaire, hélas! dans la noble Germanie que la guerre faite aux Slaves au nom de la « mission providentielle » et de la civilisation supérieure du Teuton? Il aurait pu, à l'instar de M. de Schmerling, leurrer la « grande patrie » avec la perspective d'un « empire de 70 millions d'hommes » et devenir l'idole de la démocratie souabe. M. de Beust a dédaigné ces moyens et a mis sous ses pieds les rancunes du passé; fidèle à la parole donnée dans sa première circulaire comme ministre de François-Joseph, il tient à honneur d'être Autrichien; il est même plus autrichien que tel docteur cisleithan, car il veut réunir toutes les forces vives de l'empire et donner satisfaction aux divers peuples que la Providence a confiés aux mains des Habsbourgs. Il a inauguré son œuvre par l'accord avec la Hongrie, il veut la couronner par une réconciliation avec les Slaves, et pour atteindre ce but assurément noble et généreux il ne craint pas même les récriminations de ses propres frères allemands... L'opinion éclairée de l'Europe ne peut que tenir compte au chancelier de l'Autriche d'une conduite à la fois si courageuse, si patriotique, si humaine et, dans le vrai sens du mot, libérale. JULIAN KLACZKO.

REVUE MUSICALE.

Pour les amateurs de lieux-communs, tout est sujet à discourir, et il n'en coûte pas plus de s'extasier à époques fixes sur la prodigieuse longévité du talent de M. Auber qu'il n'en coûte de récriminer à froid sur l'abdication prématurée de Rossini après *Guillaume Tell*. Donc, à propos de ce *Rêve d'amour* que vient de représenter l'Opéra-Comique, nous ne parlerons ni des quatre-vingt-huit ans de l'auteur, ni de son imperturbable jeunesse, d'abord parce que ces choses-là traînent les rues, ensuite parce que ce sont des complimens qu'on n'aime pas généralement à s'entendre dire, et M. Auber les goûte moins que personne, témoin l'air peu satisfait de son visage chaque fois qu'aux distributions de prix du Conservatoire il arrive au maréchal Vaillant d'appeler avec un tact particulier toute la vénération des jeunes élèves sur « cette illustre tête, où plus de trois quarts de siècle ont passé sans laisser de trace. »

Il y a vingt ans, la longévité musicale de M. Auber était déjà pour les générations nouvelles un sujet d'émerveillement, et lorsque, après tant d'œuvres délicieuses, il donnait *Haydée*, c'était avec raison qu'on applaudissait à cette jeunesse mélodique toujours verte. A dater de *Manon Lescaut*, un peu de lassitude se fit sentir, surtout chez le public, car pour le maître il ne s'est guère jamais démenti, et vous le retrou-

vez avec ses élégances et son spirituel papillotage dans *Jenny Bell* comme dans *Marco Spada* et *la Circassienne*. La note restait la même, mais on en avait assez. L'oiseau bleu cependant fredonnait toujours; on avait beau lui dire : Taisez-vous, vous n'êtes plus couleur du temps; il n'en dégoisait pas moins bon an mal an sa chansonnette dont personne n'avait l'air de se soucier, lorsque tout à coup parut le *Premier jour de bonheur,* et voilà le succès qui refleurit par enchantement. Explique qui pourra de telles vicissitudes. Qui sait? pour en découvrir la vraie raison, peut-être faudrait-il la chercher autre part que dans le mérite même de l'œuvre. L'auteur de *la Circassienne* et de *la Fiancée du roi de Garbe* avait passé l'âge où l'on compose; l'auteur du *Premier jour de bonheur* était une exception, un phénomène, il avait passé l'âge où l'on meurt.

La curiosité le reprenait à partie, il redevenait à la mode. M. Auber vit briller là de belles heures. Qu'il en jouît tout à son aise, rien de mieux, cependant la sagesse eût voulu qu'on ne renouvelât point l'expérience; lui surtout, le malicieux et fin sceptique, dont la devise fut toujours : « glisser sans appuyer, » aurait dû se défier du mirage; c'eût été si facile de ne point faire ce *Rêve d'amour,* plus facile encore que de l'écrire, et pourtant Dieu sait si tout cela coule de source! Mais que prouvent ces jolis riens, à quoi riment ces colifichets et ces babioles? S'agit-il maintenant de restaurer un art qui n'a pas sa raison d'être? car remarquez que ce n'est plus là l'opéra-comique d'Hérold, l'opéra-comique des grands jours de M. Auber écrivant *Fra Diavolo, Haydée* ou *le Philtre,* mais quelque chose d'effacé, je ne sais quel fade et précieux ressouvenir du bon vieux temps. Le *Rêve d'amour* nous offre à travers les âges comme un écho madrigalesque de la première manière du maître. On dirait que M. Auber aime à se retrouver ce qu'il était au début, lors de *la Bergère châtelaine* et d'*Emma*. Sa poétique, on la connaît de longue date : d'abord une pièce amusante, de l'intérêt, des situations plutôt que des caractères, de jolies femmes et de jolis costumes; puis, brochant sur le tout, une musique point trop méchante, qui se laisse écouter sans en demander davantage. Ce système, dont l'humilité, chez un maître tel que l'auteur de *la Muette,* trahissait bien aussi quelque ironie à l'endroit du public de son temps, — ce système avec Scribe a produit les chefs-d'œuvre du genre, *le Maçon, le Domino noir, la Fiancée* et tant d'autres. A ce compte, on n'aura jamais assez de reconnaissance pour la mémoire de Scribe; ce qu'il a fait est beaucoup, mais ce qu'il a fait faire est immense : tout notre théâtre lyrique moderne vient de son initiative; sans lui, nous n'aurions ni *Robert le Diable,* ni *la Muette,* ni *les Huguenots,* sans lui n'existerait pas ce charmant répertoire d'Auber, que l'Europe nous envie. Scribe était né librettiste : composer des poèmes d'opéras fut sa véritable vocation; ses qualités comme ses défauts, tout l'y portait. Écrivain médiocre, rimeur pire, il n'avait à

s'occuper ici ni des idées ni du style, choses pour le moins inutiles au musicien, et qui souvent, loin de lui venir en aide, l'incommodent. Des situations indiquées d'une façon sommaire et s'imposant par elles-mêmes à la curiosité du public, tel fut le grand secret de Scribe, art de librettiste surtout, puisqu'il s'agissait pour lui bien moins d'écrire une pièce que de combiner un plan. Que ce genre soit aujourd'hui démodé, nul ne le conteste. La musique est désormais émancipée; si restreint que soit le cadre, elle y prétend marcher dans son indépendance, et même à l'Opéra-Comique il lui faut du sentiment et de la passion. De son côté, M. Auber n'en saurait démordre, et tient à rester l'homme du XVIIIe siècle qu'il est, qu'il sera jusqu'à la fin; de là certaines dissonances moins insupportables assurément que celles de M. Richard Wagner, mais qu'il eût mieux valu, après *le Premier jour de bonheur,* ne point vouloir renouveler, car on ne doit jamais abuser des dissonances, pas plus en regard du passé qu'au nom de l'avenir.

Encore comprendrait-on la raison d'être de ce *Rêve d'amour,* si de tout ce rococo se dégageait une ombre de fantaisie; au lever du rideau et sur la foi de la mise en scène et des costumes, vous vous croiriez en plein Watteau. Hélas! combien l'illusion passe vite! Écoutez ce dialogue, cette pièce où foisonnent les situations les plus rebattues; vous n'êtes même pas chez Marsollier, vous êtes chez Berquin ou chez M. Étienne : voici Lubin et Colette, monsieur le bailli et madame la marquise, les bons villageois et les beaux seigneurs, les cloches qui sonnent pour un mariage comme dans les *Noces de Jeannette,* voici ce mariage qui se rompt brusquement comme dans le finale du second acte des *Huguenots,* et ce brave paysan qui s'engage tout exprès pour chanter avec sa princesse le duo d'Arnold et de Mathilde dans *Guillaume Tell!* Ce Marcel, le héros, le ténor de la pastorale, devrait s'appeler Némorin. C'est un berger tout romanesque, fort imbu de werthérisme, qui, lorsqu'il ne rêve pas aux étoiles, lit Jean-Jacques en gardant ses blancs moutons. Ici, je reproche aux auteurs d'avoir failli à la logique de leur personnage; ce n'était pas dans les gardes françaises qu'il eût fallu l'embrigader, c'était dans le régiment des encyclopédistes, et vous eussiez vu sur le public une impression bien autrement prestigieuse, si, au lieu de nous montrer ses épaulettes, ce qui est d'un effet théâtral quelque peu vieilli, Marcel, de retour au village, se fût écrié dans une romance bien sentie : « Embrassez-moi tous, je suis l'ami de d'Alembert! » Quoi qu'il en soit, Némorin, dans une de ses promenades au clair de lune, rencontre Estelle mollement endormie sur l'herbette. Une abeille prendrait cette bouche pour une rose, le galant berger prend tout simplement cette rose pour une bouche, et s'empresse d'y déposer un doux baiser : de là son rêve d'amour! Par malheur, Estelle est une grande dame, une princesse, « fille de tant de rois! »

Sur un banc de gazon frais
Ne vous endormez jamais!

Quand nous disions que c'est toujours la même chansonnette aphoristique!..

Il est plus dangereux de glisser
Sur le gazon que sur la glace,

fredonnait, il y a quelque cinquante ans, la jolie Emma, fiancée au nouvel Éginard!

Qui je plains, et du fond du cœur, c'est ce pauvre M. Capoul, contraint d'user sa vie et son talent en de pareilles églogues. On l'habille en Vert-Vert, en marquis, en berger Corydon, et pour comble d'infortune M. Capoul chante à ravir toutes ces mignardises, tous ces agréables ponts-neufs. Vous finiriez par croire qu'il était fait pour cette musique, comme cette musique est faite pour lui. Impossible de mieux dire la romance d'entrée au premier acte et le délicieux récitatif qui la prépare, inspiration d'un maniérisme tout actuel et dont l'afféterie mélancolique rappelle l'entrée de Marguerite dans *Faust* et le récitatif de Mignon. On n'a pas plus de goût, plus d'élégance que M. Capoul; je ne parle pas de sa voix, un peu surmenée depuis quelque temps, et qui trahit certaines fatigues contre lesquelles le jeune chanteur fera bien de se prémunir. Ce brillant emploi de colonel d'opéra-comique ne s'exerce pas toujours impunément; s'il a ses bons côtés, il a aussi ses inconvéniens et ses périls. Elleviou lui-même, le vainqueur par excellence dont les victimes ne se comptaient pas, et qui ne consentait à paraître que dans des rôles « à costumes! » — le grand Elleviou, si l'on en croit la légende, eut mainte fois à s'imposer la dure loi de la modération! Il n'y avait sorte d'observations que ses amis ne lui fissent pour l'exhorter à surveiller le précieux trésor de sa voix. On est colonel, mais on est ténor!

Musice hercle agitis ætatem!

Ce qui semblerait signifier que déjà du temps de Plaute les ténors ne se ménageaient guère.

Cette première romance de *Rêve d'amour*, très agréablement chantée par M. Capoul, n'a que le tort de venir après cent autres non moins exquises du même auteur. Ce n'est qu'une jolie romance, et M. Auber en a tant semé, sur son chemin, de ces inspirations éphémères! Pour trouver la vraie pièce de choix, le bijou rare qui presque toujours se rencontre dans une partition du maître, fût-elle d'ordre secondaire, il faut attendre jusqu'au trio du troisième acte : à la bonne heure! Enfin voici renaître la verve du *Maçon* et du *Philtre*, et je laisse à penser si le public saisit cette occasion d'applaudir et de crier *bis!* Bien que la situation

soit fort comique, ce n'est point, à vrai dire, de la musique bouffe; M. Auber, que je sache, n'en a jamais fait. Qu'on se figure plutôt quelque chose de malin, de spirituel, de réussi comme une épigramme de Voltaire. La thèse dit : « La femme doit obéissance à son mari, » et le musicien, selon sa nature, s'amuse à développer l'antithèse avec une perfection de touche qui fait de ce petit tableau de genre une merveille. Du reste, ce trio est on ne peut mieux exécuté par M. Capoul, M. Sainte-Foy et Mlle Girard, excellente dans son rôle de paysanne dégourdie; Mlle Girard a le jeu franc, la parole leste et la tête près du bonnet. Je lui reproche seulement d'être parfois, quand elle chante, ce que Molière appelle « un peu bien forte en gueule; » dans ses couplets, qui sont charmans, elle a l'air d'imiter Thérésa. Je ne dis point de mal de cette note, qui, dans *la Chatte blanche*, peut avoir son prix, mais nous ne sommes point à la Gaîté, et pour chanter de l'Auber c'est beaucoup trop de gaillardise. Ne fermons pas le paragraphe des éloges sans mentionner la scène du colin-maillard au second acte. Tout ce gentil monde féminin glisse, court, s'esquive, s'attrappe, les mains frappent dans les mains, les yeux brillent, les cœurs battent haletans, et la musique, toujours étincelante, pittoresque, suit le jeu, rend l'espiéglerie dans ses moindres détails. Frivolité, ton nom est Auber, je l'accorde; mais n'est point qui veut frivole de la sorte, et j'en connais qui passent pour sérieux et qui voudraient bien avoir écrit cette valse syncopée. Quelle science de la mise en scène dans ce rapide intermède, quel art discret et fin du dialogue! Comme dans ce va-et-vient musical chacun lance son mot à la volée! Rien de trop, c'est le fini du genre : *maxime miranda in minimis!* C'est en musique les joueurs de boule de Meissonier : Jeux de vieillard, s'écrient les railleurs; c'est jeux de maître qu'il faudrait dire.

Gardons-nous d'oublier la divine Henriette de La Roche-Villiers, le fantasque objet de ce *Rêve d'amour*. Voltaire a écrit quelque part dans sa correspondance que « toutes les princesses malencontreuses qui furent jadis retenues dans des châteaux enchantés par des nécromans eurent toujours beaucoup de bienveillance pour les pauvres chevaliers errans. » Le malheur veut que cette fois l'Endymion soit un manant; la Diane au bois que ses lèvres ont effleurée commence par se fâcher tout rouge. Peu à peu cependant elle s'humanise quand elle s'aperçoit que ce berger a de la tournure. « Le tambour bat, le clairon sonne. » Ce duo-là, que tout le monde connaît de longue date, ne vaut ni plus ni moins que tant d'autres sur la même ritournelle, et qu'on applaudit pour la fanfare et le plumet; bref, dans l'entr'acte, le rustre Marcel se couvre de gloire, et quand vous le retrouvez, c'est avec l'épaulette d'officier aux gardes françaises. A coup sûr, l'adorable marquise ne demanderait pas mieux que de se montrer bonne au pauvre monde; mais, peste! à ce moment M. d'Ennery se souvient qu'il doit avoir mis ce dénoûment quelque part. Des princesses épousant des bergers, on ne voit que cela dans la vie

réelle, et que seraient les jeux de la scène, s'ils ne nous montraient autre chose que ce qui se rencontre journellement sous les yeux? La princesse Mathilde n'a déjà que trop dérogé en se mariant avec Arnold; il ne convient pas que ce fâcheux exemple se renouvelle, et pour maintenir haut, fût-ce au prix d'une invraisemblance, le drapeau du droit historique, Henriette finalement ne sera point marquise; elle ne le sera que par adoption; fille de paysan elle-même, elle a été élevée par le vieux marquis de La Roche-Villiers, qui lui a laissé en héritage son titre et sa fortune. Il semble que la logique des choses voudrait qu'elle épousât Marcel; oui, sans doute, mais le dévoûment et le sacrifice! Henriette, ayant cessé d'être Mlle de La Roche-Villiers, est redevenue l'humble sœur de Denise. Denise aime le beau Marcel à en mourir, car tout le monde a son rêve d'amour dans cette aimable féerie, et sur trois c'est bien le moins qu'il y en ait un qui se réalise.

C'est Mlle Priola qui joue le personnage d'Henriette. Avec M. Auber, on peut toujours s'attendre à de nouveaux visages. M. Auber aime la jeunesse et la recherche. Combien dans sa longue et active carrière n'en a-t-il pas vu passer et s'effacer, de ces jolis masques disparus à jamais au fond du gouffre après avoir un moment, de leurs yeux et de leur voix, égayé sa fête musicale! J'imagine que la nomenclature de tant d'aimables virtuoses serait curieuse à dresser; lui-même se souviendrait-il de toutes? On voyait naguère au passage Choiseul une affreuse lithographie qui représentait Meyerbeer fantastiquement environné des diverses créations de son génie. Affreuse est bien le mot, car on ne saurait rien se figurer de plus laid, de plus hérissé, de plus ignoble que ce petit bonhomme dont les traits, au lieu de s'épanouir dans la gloire et le rayonnement de l'apothéose, avaient l'air de se crisper d'une façon convulsive à l'aspect de ces apparitions faites à la ressemblance les unes de Nourrit et de Levasseur, les autres de Mlle Falcon et de Mme Viardot. Ce sujet, qui, sous le crayon d'un Lemud, serait peut-être devenu quelque chose, aurait son contraste tout tracé dans le tableau que je vais indiquer. On se représente en effet M. Auber assis la nuit dans son fauteuil, et, tandis que tout est ombre et silence, évoquant à tour de rôle les gracieux fantômes d'autrefois. C'est d'abord la petite Rigault, qui passe, la chanson d'Emma sur les lèvres, — la jolie Pradher, qui fredonne en souriant un motif de *Fiorella* ou de *la Fiancée,* — puis vient l'*Ambassadrice* et l'Angèle du *Domino noir,* Mme Damoreau, — puis la Catarina des *Diamans de la couronne,* Anna Thillon, qui s'enfuit, l'épaule nue et ses blonds cheveux dénoués, en lui jetant son bouquet de roses au visage, et ainsi de suite — les Dameron, les Lavoix, les Rossi, les Vandenheuvel, les Cabel, toutes jusqu'à Marie Roze. On a publié les femmes de Shakspeare, celles de George Sand, celles de Goethe; pourquoi ne publierait-on pas les femmes de M. Auber?

Mlle Priola, la dernière venue dans ce chœur mystique, s'échappait l'an

passé du Conservatoire pour faire au Théâtre-Lyrique une rapide apparition dans *Rienzi*. Elle y chantait un bout de rôle, le seul auquel fût échue une ombre de mélodie, qui, très agréablement interprétée d'ailleurs, valut à la modeste coryphée le succès de la soirée. Mlle Priola, le public l'ayant distinguée au Théâtre, ne pouvait rentrer au Conservatoire que pour y remporter un premier prix, et, comme on ne sait jamais ce qui arrivera, M. Auber, voulant éviter à la jeune élève jusqu'à la chance d'un échec dont ses débuts auraient souffert, la dirigea tout droit sur l'Opéra-Comique, où nous venons de voir qu'elle a reçu l'accueil le plus encourageant. La voix est fraîche, veloutée, elle a de la justesse, mais point de force; rien encore à dire de son style, et la meilleure preuve que M. Auber ne répondrait ni de ses gammes chromatiques ni de son trille, c'est qu'il s'est bien gardé d'en mettre dans le rôle. La comédienne a de l'aisance, et, jusqu'à présent du moins, l'emporte de beaucoup sur la cantatrice, qui, tout en se recommandant par d'intéressantes qualités, reste une écolière. Quel dommage que Mlle Nau, l'autre débutante de cette soirée, n'ait à son service qu'un organe si frêle, si aigrelet, car celle-là du moins est musicienne et sait chanter; mais on l'entend à peine. Tous ceux qui jadis, aux temps heureux où florissait Rosine Stoltz, ont connu la mère, la retrouveront dans la fille en diminutif, et Dieu sait si de corps et de voix la mère était déjà mignonne. En regardant cette gentille enfant, toute délicatesse et toute esprit, trottiner dans ce petit rôle de Denise, je pensais au mot de Mme de Sévigné et me disais avec la belle marquise : « Oh! que voilà une famille où certainement, à la troisième génération, on gaulera des fraises. » Revenons à la partition. Si le *Premier jour de bonheur* succédant à *la Circassienne*, à *la Fiancée du roi de Garbe*, marque tout à coup comme un degré d'élévation dans la température, il semble avec ce *Rêve d'amour* que le thermomètre ait un peu fléchi; l'auteur, après le soubresaut inattendu, s'est assoupi légèrement, *dormitat Homerus*. Volontiers nous porterions cette défaillance apparente au compte du poème, et cependant nous ne pouvons oublier que c'est sur une des pièces les plus médiocres qu'il ait jamais reçues de Scribe que M. Auber a composé *les Chaperons blancs*, un de ses chefs-d'œuvre; n'importe, ce pastel musical un peu effacé, un peu vieillot, n'est point sans charmes, et il vous fait rêver à tout un monde évanoui. Rossini, qui tenait les chemins de fer en abomination, prophétisait la gloire et la fortune à celui qui, dans cinquante ans d'ici, inventerait les diligences. M. Auber semble aujourd'hui avoir quelque chose de cet inventeur rétrospectif; il s'amuse à découvrir, à recomposer l'ancien opéra-comique, et s'en va tout doucement vers les sentiers perdus de Marsollier, de Sedaine et de Monsigny.

Qui voudrait l'en blâmer? En sera-t-il moins l'auteur de *la Muette* pour avoir troqué son piano d'Érard contre une épinette? Rendons plutôt hommage à cet infatigable amour du travail qui l'a jusqu'à présent

maintenu en verdeur. Chaque âge a son genre de plaisir et d'activité; on cite pour leur longévité les savans et les collectionneurs. Va donc pour l'entomologie, et piquons avec une épingle d'or sur du papier réglé de jolis motifs dont la somme s'accroîtra sans fin. Les motifs! il y a trente ans que M. Auber ne les compte plus; autant il lui en vient, autant il en oublie, et c'est à peine s'il reconnaît son bien lorsque tout en causant vous le lui mettez sous les yeux. Un jour que nous nous promenions avec Lamartine dans le jardin des Tuileries, ce vers nous vint à la mémoire :

La séve, débordant d'abondance et de force,
Sortait en gouttes d'or des fentes de l'écorce.

Et comme nous nous plaisions à le réciter sous ces beaux arbres en pleine floraison printanière : — De qui est cela? s'écria le grand poète en dressant l'oreille, c'est très beau! — De qui? vous le demandez? mais c'est dans *Jocelyn*. — Dans *Jocelyn!* eh bien! je ne m'en dédis pas. — Et il se mit à scander son vers de cette voix fière et haut sonnante accoutumée à retentir partout. M. Auber a la mémoire moins superbe; ne craignez point toutefois de lui montrer dans l'occasion que vous savez par cœur son œuvre mieux que lui. Il ne vous dira pas : C'est très beau; mais vous surprendrez un sincère et profond remercîment à l'émotion attendrie de son regard, à la pression particulière de sa main.

F. DE LA GENEVAIS.

LA SCIENCE ILLUSTRÉE.

I. *Nouveau Dictionnaire de botanique*, par M. E. Germain de Saint-Pierre; Paris, J.-B. Baillière. — II. *Histoire des plantes*, par M. H. Baillon; Paris, Hachette. — III. *Les Champignons*, par M. F.-S. Cordier; Paris, Rothschild. — IV. *Le Monde des fleurs*, par M. H. Lecoq; Paris, Rothschild. — V. *Le Monde des Alpes*, par M. de Tschudi, Berne, Dalp.

L'apparition de la science populaire est l'un des phénomènes les plus caractéristiques du siècle actuel. Rien ne marque mieux toute la distance qui nous sépare d'une époque où le savoir s'isolait, où les savans passaient pour adonnés à la magie. La publicité des débats appliquée aux questions scientifiques a peu à peu transformé les habitudes de la foule. Aujourd'hui non-seulement tout le monde lit, mais tout le monde travaille et contribue au progrès. La diffusion des connaissances a été en même temps la décentralisation du pouvoir. Les grandes entreprises qui jadis étaient le privilége des rois et dépendaient de leurs caprices sortent de terre au premier appel, et prospèrent par le concours de l'intelligence collective des peuples.

On ne peut nier que le développement prodigieux de la littérature scientifique ne contribue efficacement à ces heureux changemens, et le rôle des livres populaires dans ce mouvement général est plus important que les esprits chagrins ne sont disposés à l'admettre. Les envi-

sager uniquement comme des moyens d'éducation supplémentaires ce serait en diminuer la réelle utilité. Ils viennent en aide aux savans de profession en leur créant dans la masse du public une foule d'auxiliaires obscurs et ignorés, mais dont le concours n'est point à dédaigner. Les vérités conquises par la science pure restent parfois stériles pendant de longues années, jusqu'au moment où le hasard en révèle la portée et l'application utile, et c'est souvent entre les mains d'un industriel, d'un agriculteur, du plus humble ouvrier, que l'on voit réussir ce que Bacon de Vérulam appelle la vendange, *vindemiatio*. C'est ainsi que les ouvrages de science vulgarisée sont appelés à faire avancer la science par le concours du public. Le succès de cette espèce d'enseignement libre serait encore beaucoup plus grand, si les savans y prenaient une part plus active, au lieu de l'abandonner à des compilateurs ignorans, à ces *fa-presto* dont la fécondité fait déjà préjuger la qualité des produits qu'ils jettent annuellement sur le marché littéraire. On comprend que l'on chercherait en vain la clarté ou la simplicité chez un auteur qui est à peu près étranger au sujet qu'il traite. Dans ces sortes de livres, le texte n'est généralement que l'accessoire obligé des gravures; s'ils ne parlent pas à l'esprit, ils parlent aux yeux.

Nous avons heureusement à signaler, cette année encore, une série d'ouvrages qui ne tombent pas dans cette catégorie, qui ont été composés avec soin par des écrivains de talent, amateurs sérieux ou savans de profession. Il y en a dans le nombre qui sortent du cadre de la littérature populaire, et que nous ne mentionnons à cette place qu'à cause des matières qu'ils traitent. Tels sont le *Dictionnaire de botanique* de M. Germain de Saint-Pierre et l'*Histoire des plantes*, de M. H. Baillon, professeur à la faculté de médecine de Paris. Quoique destinés aux savans, ces ouvrages, grâce surtout au nombre considérable des figures intercalées dans le texte, se recommandent également aux amateurs de botanique qui ne s'arrêtent pas aux premières notions. Le *Nouveau Dictionnaire de botanique* est en quelque sorte un traité complet de phytologie, que la disposition alphabétique rend plus commode à consulter que les traités ordinaires. Une introduction placée en tête du volume renferme d'excellens conseils sur la meilleure manière d'aborder l'étude de la botanique et sur l'ordre dans lequel un amateur novice pourrait lire avec fruit les principaux articles de l'ouvrage. La plupart des traités commencent par l'examen des cellules et vaisseaux qui forment la trame des tissus végétaux. Ce n'est pas là assurément ce qui offre le plus d'intérêt aux lecteurs ordinaires, désireux avant tout de connaître en gros les plantes qu'ils rencontrent sur leur chemin. La marche recommandée par M. Germain de Saint-Pierre est plus naturelle : herboriser avec ou sans maître, cueillir les fleurs qui attirent l'attention, en chercher la description dans le dictionnaire, remonter ensuite à la description de l'espèce, puis enfin à l'étude des organes en général lorsqu'on com-

mence à être familiarisé avec les plantes usuelles et à désirer des notions plus approfondies. L'auteur a d'ailleurs tout prévu. Les articles intitulés *Herborisations* et *Herbier* suffiront pour guider les premiers pas des futurs botanistes; ils y trouveront l'énumération des houlettes, couteaux, serpettes et autres outils qu'il est bon d'emporter dans les excursions, la manière de cueillir les échantillons, enfin les renseignemens les plus précis et les plus détaillés sur les stations françaises et sur les moissons qu'on y peut faire. Comme l'a dit Fontenelle dans son éloge de Tournefort, « la botanique n'est pas une science sédentaire et paresseuse qui puisse s'acquérir dans le repos et dans l'ombre d'un cabinet, comme la géométrie et l'histoire; elle veut que l'on coure les montagnes et les forêts, que l'on gravisse les rochers escarpés, que l'on s'expose au bord des précipices. Les seuls livres qui peuvent nous instruire à fond sur cette matière ont été jetés au hasard sur toute la surface de la terre, et il faut se résoudre à la fatigue de les chercher. »

Les sujets traités par M. Germain de Saint-Pierre sont très variés. Des articles d'une assez grande étendue sont consacrés aux questions générales qui agitent et passionnent en ce moment le monde savant : origine des espèces, transformation graduelle des êtres, génération spontanée, etc. D'un autre côté, l'auteur n'a point dédaigné de s'occuper des petits détails pratiques qui peuvent intéresser certaines classes de lecteurs : il donne des conseils sur l'éducation des fleurs d'ornement, il enseigne la manière d'éplucher les figues de Barbarie et celle de préparer les fraises au jus d'orange, — *utile dulci.* Plus de seize cents figures insérées dans le texte contribuent à l'utilité de ce livre, qui se recommande par sa disposition éminemment commode.

L'*Histoire des plantes,* par M. H. Baillon, est un ouvrage de longue haleine; il comprendra sept volumes, dont le premier seulement a paru. M. Baillon s'est proposé de décrire successivement toutes les familles végétales connues, en les partageant en séries ou tribus. Chaque série débute par l'étude approfondie d'un type principal, ce qui permet d'éviter des répétitions oiseuses dans la caractéristique des autres genres de la même série. Après la description des séries vient l'histoire sommaire de la famille entière, l'indication de ses affinités, de sa distribution géographique, des propriétés économiques ou médicinales des plantes qu'elle renferme. On voit combien est vaste le programme que s'est tracé l'auteur; heureusement qu'il est de taille à le remplir.

M. le docteur Cordier a choisi un sujet plus restreint. Dans un ouvrage accompagné de splendides chromolithographies, il a présenté l'histoire complète des champignons de la France. Après les généralités indispensables sur l'organisation et sur le mode de reproduction de ces importans cryptogames, il indique les moyens de distinguer les espèces vénéneuses des espèces comestibles, de tirer parti des dernières et de se garantir des terribles effets des premières. M. Cordier donne des instruc-

tions très variées pour la préparation culinaire des champignons, et il est à remarquer qu'il comprend dans cette division du règne végétal la truffe, que certains auteurs considèrent encore comme une excroissance de la nature des noix de galle. Ces détails appétissans sont malheureusement suivis de détails non moins circonstanciés sur les empoisonnemens causés par les champignons vénéneux, et cela jette un froid. Il paraît cependant qu'il n'est pas impossible d'enlever aux espèces malfaisantes leur principe toxique par un traitement approprié. Les paysans de l'Ukraine mangent impunément la fausse oronge et d'autres espèces pour le moins suspectes, après les avoir conservées pendant un certain temps dans le sel. Un autre moyen assez sûr de prévenir les mauvais effets des champignons c'est la macération dans l'eau avec addition de sel et de vinaigre. Les expériences tentées par Frédéric Gérard ont démontré que trois ou quatre heures d'immersion peuvent suffire pour rendre comestibles des espèces très malfaisantes, à la condition toutefois qu'après les avoir retirées de l'eau acidulée on les fasse *blanchir* dans de l'eau bouillante, que l'on jettera comme la première. On les lave ensuite, on les essuie et on les prépare avec un assaisonnement convenable. Gérard et sa nombreuse famille n'ont pas craint de faire un usage fréquent de champignons vénéneux qui avaient été soumis à ce traitement. La valeur du procédé en question a été constatée par une commission du conseil de salubrité, à laquelle M. Cordier s'était joint et qui a goûté aux mets préparés par Gérard sans en éprouver le moindre effet fâcheux. Ces expériences n'ont d'ailleurs fait que confirmer ce qu'on savait depuis fort longtemps, car la purification des champignons vénéneux par l'eau bouillante est mentionnée dans plus d'un ouvrage ancien. Encore ne faut-il pas accepter ces résultats avec une confiance trop aveugle et croire que les expériences de ce genre soient exemptes de tout danger. On cite des exemples de personnes qui sont mortes après avoir mangé des agarics bulbeux ou des agarics panthères qui avaient été préparés avec des précautions minutieuses, macérés, bouillis, lavés à grande eau, essuyés, mais auxquels on n'avait pas appliqué ce dernier précepte recommandé par Ambroise Paré : « Ainsy accoustrez les faut jeter aux privez. » M. Cordier a pu constater lui-même que le blanchiment ne suffit pas pour détruire entièrement le principe actif de certains agarics, et que les décoctions de noix de galle, de queues de poires et de cerises, d'écorce de poirier, etc., qui sont préconisées par les auteurs anciens, ne garantissent pas non plus des effets toxiques des espèces réputées dangereuses. Dans ces circonstances, le plus sage sera sans doute d'éviter l'emploi des champignons suspects. Le poison de plusieurs espèces est assez énergique pour incommoder ceux qui en respirent les émanations; plus d'un botaniste a failli être suffoqué pour avoir laissé dans sa chambre à coucher quelques pieds de satyre ou de clathre treillagé. Les renseignemens que l'ouvrage de M. Cordier renferme sur ces

végétaux si répandus et néanmoins si peu connus encore intéressent à un haut degré l'hygiène. Les botanistes y trouveront la description détaillée des principales espèces de France, avec la synonymie complète et l'indication des auteurs qui s'en sont occupés. Les belles planches qui représentent les types caractéristiques des divers genres, dessinées d'après nature, se recommandent par une exécution remarquable.

Le Monde des fleurs, par M. Henri Lecoq, professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, est plutôt un album qu'un livre de science populaire. Le texte y est étouffé par les vignettes, gravures sur acier et images de toutes sorte qui coupent les phrases, si elles ne remplissent pas les pages. A peine l'auteur nous a-t-il appris qu'il s'incline devant la majesté de la nature, que l'éditeur s'empresse d'illustrer cette pensée par deux arbres placés au bord d'une rivière, avec des vaches autour et un clocher à l'horizon; suit-il seul la jolie route qui sépare Clermont d'Issoire, absorbé par l'admiration des fleurs qui, éveillées par les rayons de l'aurore, se tournent déjà vers l'astre matinal, vite on nous représente un voyageur seul, chargé d'un lourd havresac et la pipe à la bouche. Cette profusion d'images plus ou moins parlantes n'était certes pas indispensable pour faire accepter un livre signé d'un nom aussi connu et aussi estimé que celui de M. Lecoq, qui est compté au nombre des naturalistes français les plus distingués. L'auteur divise son ouvrage en vingt-six tableaux, dont le dernier, qui traite de la toilette et de la coquetterie des végétaux, est dédié « aux fleurs qui parlent. » Il expose dans un langage poétique, peut-être même un peu trop poétique, les différentes phases de la vie des fleurs. Tout cela est très exact, mais gagnerait assurément à être présenté plus simplement.

Le livre de M. Frédéric de Tschudi sur *le Monde des Alpes* jouissait depuis longtemps d'une juste célébrité en Allemagne; les faits nombreux et bien observés, les naïfs récits, les descriptions pittoresques qu'il renferme l'avaient rendu populaire, ce dont témoignent huit éditions successives. M. O. Bourrit l'a rendu accessible au public français par une traduction élégante et exacte. Le charme qui se dégage de la lecture de ce livre ne s'explique pas uniquement par la vivacité des récits, par l'originalité et le coloris des descriptions, il est dû aussi à l'attrait particulier qu'exerce, même à distance, ce monde mystérieux des montagnes, toujours isolé au milieu de la civilisation. La remuante population des villages ne s'avance guère avec ses troupeaux au-delà des premiers gradins; elle lutte sans cesse contre les forces écrasantes qui défendent l'accès des hauteurs fréquentées par les chamois. Des massifs immenses qui n'ont encore jamais été foulés par le pied de l'homme élèvent jusqu'au ciel leurs pics silencieux entre lesquels se pressent les flots de glaciers inconnus. Plus d'une vallée se cache dans les anfractuosités des Alpes, à peine visitée par les chasseurs ou les chercheurs de plantes, moins connue peut-être que les îles de l'Océan ou les bords du Nil-Bleu.

C'est ce monde à part que M. de Tschudi a entrepris de nous présenter dans une série de tableaux qui sont peints avec les couleurs les plus vives et les plus fraîches. Il s'occupe plus particulièrement des animaux et des chasseurs qui les poursuivent. Un des chapitres les plus attachans est celui que l'auteur a consacré aux chamois. Les mœurs de ces gracieux animaux, leurs ruses et leur prodigieuse agilité, qui mettent sans cesse à l'épreuve la patience et le courage des chasseurs émérites, fournissent le sujet d'une foule de récits émouvans. Voici un chasseur de l'Oberland bernois qui, entraîné sur une corniche d'ardoise pourrie à peine large d'un pied, ne peut plus avancer que couché sur le ventre et en déblayant devant lui la pierre délitée. Pendant qu'il rampe ainsi au bord d'un abîme, il voit une ombre qui passe et repasse contre le rocher : c'est un aigle qui guette l'instant favorable pour le pousser dans le précipice. Cet homme, qui ne tient plus à la vie que par un fil, songe alors au moyen de se défendre contre son agresseur; en un quart d'heure il parvient à se retourner sur le dos, il peut armer sa carabine, et il continue d'avancer avec la tête et les pieds. L'aigle, tenu en respect, finit par s'éloigner, et le chasseur, après un travail de trois heures, les habits et les bras déchirés, touche enfin au terme de ses angoisses et peut sauter sur un rocher solide. Voici un autre montagnard qui, tombé dans une crevasse profonde, s'engage dans un couloir creusé par les eaux et finit par déboucher au pied du glacier, qui a rendu sa victime. Voici Colani, le plus rude et le plus ténébreux des chasseurs, qui passe pour avoir tué une trentaine d'hommes; il a pris pour lui le district des montagnes de la Bernina, il y tient en réserve de nombreux troupeaux de chamois à moitié apprivoisés, et il ne souffre pas qu'un chasseur étranger se permette de fouler son domaine; malheur à celui qu'il rencontrera dans un sentier défendu! Lorsqu'on s'adresse à lui, il promène ses hôtes de manière à leur ôter l'envie de revenir. Le naturaliste Lentz a raconté comment, piqué par la curiosité, il est, un beau jour, allé avec un de ses amis faire une visite au farouche montagnard, auquel il offrit une somme assez rondelette pour qu'il l'emmenât dans une de ses chasses. Colani accepta et conduisit ses visiteurs dans les endroits d'où l'on apercevait ses troupeaux, mais il ne leur permit pas de tirer; la rencontre d'un chasseur étranger amena une scène qui faillit tourner au tragique, et Lentz s'aperçut bientôt que son guide n'eût pas été fâché de le voir disparaître dans quelque précipice; il se hâta de renoncer aux délices de cette société. Une foule de récits de ce genre, pris sur le vif, donnent au livre de M. de Tschudi un attrait particulier et font qu'on ne se lasse pas de le lire.

La merveilleuse fécondité des roches sous-marines a fourni le sujet d'un autre livre, que M. C. Millet vient de publier et qui est intitulé : *La Culture de l'eau*. M. Millet nous raconte en détail les procédés de semaille et de récolte par lesquels l'industrie parvient à augmenter le ren-

dement de ses domaines aquatiques; il explique la culture méthodique des poissons, écrevisses, homards, moules, huîtres, éponges, et il montre combien il reste à faire après ce qui a été déjà fait. Ce que nous avons trouvé de plus particulièrement intéressant dans ce volume écrit par un homme instruit et compétent, ce sont les révélations qu'il nous fait sur l'échec des essais d'ostréiculture annoncés avec tant de bruit et tant d'assurance par M. Coste. Dans la baie de Saint-Brieuc, sur le littoral de la Méditerranée, dans l'île de Ré et même dans le bassin d'Arcachon, les résultats ont été presque nuls, le naissain périt, les propriétaires cherchent à se défaire de leurs concessions ou à les convertir en pêcheries à varech. Dans l'île de Ré notamment, l'enthousiasme provoqué par les promesses de la science a engagé une foule d'habitans à négliger des ressources plus sûres, ils ont dépensé leur temps et leurs économies en pure perte, et l'échec qu'ils ont éprouvé a compromis l'avenir de l'ostréiculture dans cette région. La culture artificielle des huîtres peut cependant fournir de beaux produits lorsqu'elle est basée sur les saines données de la pratique au lieu d'être guidée par les vues chimériques des théoriciens purs.

M. A. Brehm, le savant directeur du jardin zoologique de Berlin, continue la publication de la *Vie des animaux illustrée,* et, à en juger par les volumes qui ont déjà paru, cet ouvrage mérite d'être recommandé comme le plus instructif des traités populaires d'histoire naturelle. On y trouvera notamment des renseignemens d'un très grand intérêt sur les chevaux de race et sur les chiens domestiques. M. Brehm entre dans beaucoup de détails sur les symptômes de la rage et s'efforce de détruire le funeste préjugé qui veut que les chiens enragés soient toujours hydrophobes.

M. Rambosson a consacré, cette année, un volume fort intéressant aux *Pierres précieuses.* Quelques-unes des pierres les plus célèbres qui figurent dans les trésors des souverains ont leur histoire plus ou moins romanesque, que M. Rambosson a soin de raconter. Pour varier son sujet, il en a élargi le cadre de manière à y faire entrer les mines d'or, les pêcheries de perles, la récolte de l'ambre, une histoire succincte des principaux ornemens et les premières notions de l'héraldique. On y trouve donc réuni tout ce qui a trait aux choses brillantes sur lesquelles se concentrent les désirs de la majorité des hommes.

Pour nous résumer, cette année encore des écrivains de talent nous ont donné des livres qui, pour être plus abordables que les traités proprement dits, n'en sont pas moins dignes d'être pris pour guides par ceux qui voudront se familiariser avec les conquêtes des sciences. Le succès croissant de ces sortes d'ouvrages est assurément un des plus heureux signes du temps.

R. RADAU.

C. BULOZ.

LA

PRUSSE ET L'ALLEMAGNE

III.

LES MYSTÈRES DE LA CONFÉDÉRATION DU NORD ET DE LA CONSTITUTION FÉDÉRALE. [1]

I.

Il y a des gens dont la fantaisie est d'être contens; il en est d'autres qui ne sont pas contens, mais qui font de nécessité vertu : ils tiennent par dignité à n'avoir pas l'air fâché, ils pratiquent philosophiquement ce grand principe, que, lorsqu'on n'a pas ce qu'on aime, il faut tâcher d'aimer ce qu'on a. Grande Saxe et petites Saxes, Brunswick, Oldenbourg, les deux Mecklembourgs, les deux Reuss, les deux Lippes, grands-duchés, duchés, principautés et villes libres, dans tous ces petits états souverains qui ont l'honneur de composer avec la Prusse, depuis 1867, la confédération allemande du nord, on trouve, sans trop les chercher, des gens qui sont contens et d'autres qui tiennent à s'en donner l'air.

Ces heureux et ces philosophes entrent souvent en conversation avec leurs frères et voisins de l'autre côté du Mein, et ces échanges de propos rappellent l'entretien classique que jadis eurent ensemble certain dogue et certain loup de La Fontaine. « Hommes de peu de foi, de quoi vous sert de bouder? disent aux Souabes et aux Ba-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1869.

varois ces intrépides optimistes du nord. Ferez-vous éternellement bande à part? Venez à nous; c'est le dieu de la nouvelle Allemagne qui vous y convie, dieu tutélaire et libéral qui nous comble de ses dons. Il nous tarde de partager avec vous nos félicités. N'est-ce donc rien que de faire partie d'un grand empire que la France contemple d'un œil jaloux et qui désormais, si vous vous y prêtez, fera partout la pluie et le beau temps? Est-ce peu de chose que d'avoir une grande patrie, une grande armée, une grande marine, un grand budget et surtout un grand chancelier dont tout l'univers s'occupe, dont l'Europe envoie prendre chaque matin les nouvelles? Ce chancelier est à nous tous, à Schwarzbourg-Rudolstadt aussi bien qu'à Schwarzbourg-Sondershausen; sa gloire est un bien commun. Nous voilà devenus des personnages, des puissances; l'étranger en crève de dépit. Et si vous saviez comme on vit à son aise chez nous! Nous ne faisons tous qu'une famille; nous cousinons avec Berlin; plus de barrières ni de barricades. Grâce à l'indigénat commun, à l'absolue liberté d'établissement que nous avons proclamée, nous allons les uns chez les autres sans difficultés, sans façons, et jusque dans l'extrême Orient nos consuls, qui sont devenus de grands consuls, protégent au nom de la Prusse et de Sadowa les intérêts du plus petit Lippois d'entre nous. Quels encouragemens, quelles facilités pour notre industrie, pour notre commerce! Quel présent, quel avenir! »

Il existe deux sortes de confédérations, celles qui sont réellement des confédérations et celles qui sont purement nominales. On peut affirmer, sans trop s'avancer, que la confédération de l'Allemagne du nord appartient à la seconde espèce. Comment en serait-il autrement? Toute confédération digne de ce nom suppose entre les états dont elle est formée un certain équilibre de forces qui sauvegarde l'égalité des droits. Une agrégation politique composée d'une puissance de premier ordre et de très petites puissances est nécessairement une société léonine, dans laquelle il y a un maître et des vassaux. Le *Nordbund* comprend vingt-deux états et 30 millions d'âmes. Si la Prusse ne s'était agrandie, son apport social eût été de 20 millions d'âmes sur 30. Grâce à l'annexion préalable du Hanovre, de la Hesse-Électorale, de Nassau, de Francfort, du Slesvig-Holstein, plus de 24 millions de Prussiens se trouvent en présence de moins de 6 millions d'Allemands du nord non prussiens. On ne saurait avoir trop de prudence. Gouverner ne suffit pas, il importe que le gouvernement soit facile. Par ses annexions, la Prusse se mettait en quelque sorte hors de pair. Saxons de l'Elbe et de la Thuringe, Brunswickois et les autres, elle avait tout ce monde à sa discrétion; elle les tenait tous dans sa main, matière ductile et malléable qu'elle allait façonner à son gré;

elle pouvait se promettre qu'avant peu ses confédérés ne seraient plus que des annexés du second degré, ou, si l'on aime mieux, des Prussiens de seconde classe.

La constitution du Nordbund a trouvé parmi les publicistes allemands de fervens et pieux admirateurs. L'un d'eux l'a proclamée un chef-d'œuvre accompli, l'effort suprême du génie politique. Il ajoute qu'on en chercherait vainement le modèle dans l'histoire antique et moderne, que la ligue achéenne n'en approche point, que ni la Suisse ni les États-Unis n'offrent rien qui lui ressemble. Il a raison, cent fois raison. Il pourrait dire aussi que le grand inventeur qui a fabriqué cette étonnante machine savait bien ce qu'il faisait, qu'il avait son but et qu'il ne l'a point manqué. Jamais œuvre ne fut plus personnelle, ne porta plus distinctement l'empreinte d'un homme, la marque et le poinçon de l'ouvrier. Il est probable que le roi Guillaume eut peu de part dans cette création. Il avait dit à Nikolsbourg son mot, le mot décisif. Il avait obtenu une bonne portion de ce qu'il demandait. Du moment qu'on ne pouvait tout avoir, qu'il fallait se résigner à ne posséder certaines provinces qu'à moitié, se contenter de l'usufruit en laissant à d'autres la propriété nue, — sur tous les arrangemens à prendre, le roi s'en rapportait à son ministre. Il était assuré qu'on le servirait à son goût, que la confédération du nord aurait un chef, que ce chef serait le généralissime de toutes les forces de terre et de mer, qu'annexés et alliés, tout le monde ferait l'exercice à la prussienne, que désormais le contingent annuel pourrait être porté de 60,000 hommes à 100,000, et que l'*instrument*, déjà excellent, deviendrait plus excellent encore. C'était l'essentiel. Quant au reste, il donna carte blanche à son ministre, lequel a tout fait pour le mieux, sans toutefois s'oublier. — « Qu'est-ce que la confédération allemande du nord? disait un Allemand. Une institution créée par un homme et pour un homme. » Grande parole, qui mérite d'être expliquée et approfondie.

Après Sadowa, dira-t-on peut-être, le vainqueur ne pouvait-il disposer du nord de l'Allemagne comme il l'entendait? Qui l'obligeait à garder des ménagemens, à laisser aux petits états un semblant d'autonomie? Puisqu'on jetait le masque et qu'avouant franchement ses convoitises, on sacrifiait l'Allemagne au désir de s'agrandir, pourquoi ruser et s'imposer les ennuis d'une inutile comédie dont personne n'était dupe? Pourquoi ne pas proclamer tout haut le droit de l'épée, et, pour citer encore La Fontaine, ce grand docteur en politique, pourquoi ne pas dire comme le lion de la fable : « Nous prenons le Hanovre en qualité de sire et par la raison que nous nous appelons lion; les petites Saxes nous doivent échoir par le droit du plus fort; comme les plus vaillans, nous prétendons à Brunswick; si

quelqu'un de vous touchait au reste, nous l'étranglerions tout d'abord. » Hélas! on a beau s'appeler lion et bien porter sa crinière, on ne peut se passer toutes ses fantaisies. Le vainqueur, sous peine de se mettre sur les bras une méchante affaire avec la France, avait dû respecter la Saxe royale. Ce beau royaume de 2,500,000 habitans, l'un de ces morceaux friands qui mettent en appétit, on s'était vu contraint de le restituer à son propriétaire légitime; mais on n'entendait à aucun prix s'en dessaisir tout à fait. Pour l'avoir sous la main, il importait de l'incorporer dans une confédération du nord, et comme on ne traite pas un roi de Saxe avec le même sans-gêne qu'un prince de Reuss ou de Waldeck, comme il y faut quelque cérémonie, il était nécessaire que cette confédération eût à peu près l'air d'une confédération. Partant il fallait y mettre des formes, sauver les apparences, étudier l'art d'écrouer les gens avec civilité, écarter avec grand soin tout ce qui pouvait éveiller des idées funestes. Beaucoup de badigeon partout, point de geôlier à la porte, surtout point de grilles aux fenêtres! Quand on sait s'y prendre, il est aisé de donner à une prison un faux air de palais; l'essentiel est qu'une fois dedans, personne n'en puisse plus sortir.

Il est bon de se rappeler aussi que, parmi les petits états du nord, plusieurs s'étaient rangés avant ou pendant la guerre du côté de la Prusse, les uns de bonne grâce, les autres à contre-cœur. Nombre de ces nationaux-libéraux, qui en matière de conquêtes sont plus royalistes que le roi, estimaient et déclaraient qu'on ne devait rien à ces petits états, que la reconnaissance n'est pas une vertu royale, qu'au surplus les questions de droit sont infiniment embrouillées, que, lorsqu'on a l'honneur d'être un grand pays, on doit faire de la grande politique, et que la grande politique ne s'arrête pas à des misères, qu'elle a les bras longs et la conscience large comme la manche d'un cordelier. La galerie crut plus d'une fois dans ces discussions reconnaître la voix d'un personnage de la comédie populaire : « Les Saxes sont-elles à nous? — Elles doivent être à nous. » Tout le monde demeurait d'accord qu'en croquant ces principautés, la Prusse leur ferait beaucoup d'honneur. Je ne sais plus quel homme d'état prétendait que dans la politique étrangère le gouvernement le moins scrupuleux l'est toujours plus que l'opposition la plus honnête. C'est que tout gouvernement est obligé de prendre quelque souci de son crédit et de sa parole; cette valeur doit avoir cours sur le grand marché européen : il ne peut la laisser déprécier et avilir. Avant la guerre, le cabinet de Berlin avait garanti l'intégrité de leur territoire à tous les souverains allemands qui épouseraient sa cause ou qui du moins observeraient une stricte neutralité; après la victoire, il n'hésita point à remplir ses engagemens. « Il

n'est pas un Hohenzollern, s'écria un jour dans le *Reichstag* M. de Bismarck, qui soit capable de toucher un seul cheveu à l'un de ses alliés. » Les annexions consommées, on respecta pieusement les cheveux de tous les petits princes du nord; on se contenta de leur enlever les plus beaux fleurons de leur couronne. Depuis lors, cette couronne est devenue si légère qu'ils sont obligés de la retenir à deux mains sur leur tête : le moindre coup de vent pourrait l'emporter.

Il arriva même que, les innocens plaidant pour les coupables, on fit grâce à un ou deux petits princes dont les dispositions avaient été hostiles ou douteuses et qu'on aurait eu le droit de frapper. On ne pouvait garder la grande Saxe; à quoi bon séquestrer Saxe-Meiningen ou Reuss branche aînée? Il valait mieux s'en servir pour meubler la maison, pour faire nombre dans la confédération du nord, car il importait qu'elle fît honnête figure devant l'Europe. Vingt-deux états, vingt-deux confédérés! Aussi bien, — n'oublions point ceci, — cette confédération n'était qu'un commencement; on espérait y englober un jour l'Allemagne tout entière. On croyait alors le Mein plus guéable qu'il ne l'est. « Qu'est-ce que la frontière du Mein? s'écriait aux applaudissemens du *Reichstag* un des chefs du parti national-libéral, M. Miquél. Une station où l'on fait halte pour prendre du charbon avec de l'eau et souffler un instant avant de poursuivre son chemin. » Si, par impossible, on avait réussi à s'annexer tout le nord, il n'y aurait plus eu dès ce jour de question allemande, et l'on tenait beaucoup à ce qu'il y eût une question allemande. Renoncer au sud, à ces beaux pays où croît la vigne, peu de Prussiens s'y résigneraient. Mieux valait ne se point presser, s'astreindre à de sages tempéramens; quand il s'agit d'une capture telle que l'Allemagne, on peut attendre quelques années. Ces Allemands du sud sont des têtes dures, contre lesquelles se brisent tous les raisonnemens; on a beau leur démontrer pertinemment que le plus grand bonheur pour un Allemand est de devenir un Prussien, que c'est là sa vraie cause finale, ils s'obstinent à n'en rien croire; il leur faut une Allemagne fédérative. La sagesse conseillait de s'accommoder à leurs goûts, d'entrer dans leur fantaisie, de créer au nord du Mein un modèle de confédération, en leur déclarant qu'il ne tenait qu'à eux d'y entrer, que la porte restait ouverte, qu'on les attendait.

C'est le propre des grands esprits d'accomplir par des moyens simples des desseins vastes et compliqués; ils savent, comme on dit vulgairement, tirer d'un sac deux moutures. La confédération du nord n'était pas seulement un habile expédient, commandé par les circonstances, et qui devait acheminer la Prusse à l'empire de l'Al-

lemagne. Dans les vues de l'inventeur, elle devait avoir un autre résultat d'égale importance : il se proposait de s'en servir pour rendre ses Prussiens plus gouvernables. En 1866, on sortait d'un long conflit constitutionnel. Des années durant, la chambre des députés avait repoussé la réforme militaire, refusé les fonds qu'on lui demandait. On l'avait laissé dire, on avait trouvé de l'argent, on avait agi, et à ses plaintes, à ses protestations, à ses entêtemens, on venait de répondre par un coup de tonnerre. La réponse avait été jugée bonne, elle avait fermé la bouche à tous les plaignans; mais de telles répliques sont coûteuses, on n'y peut recourir tous les jours. Le conflit pouvait renaître; cette institution a ses racines, nous l'avons vu, dans l'état social de la Prusse et dans la charte dont elle jouit par la faveur de ses princes. Ce n'est pas que cette charte, nous l'avons aussi remarqué, soit bien gênante pour le pouvoir; mais elle donne lieu à de perpétuels litiges. Il est arrivé naguère qu'un député, ayant interpellé un ministre pour savoir de bonne part quelles mesures avait prises le gouvernement en conséquence d'un vote récent de la chambre, en reçut cette réponse : « Je n'ai jamais entendu parler de ce vote. » Étonnement, rumeurs, stupéfaction. On s'empresse de mettre sous les yeux du ministre le compte-rendu sténographié de la séance, sur quoi, un de ces députés qui ne comprennent rien à l'esprit des institutions s'écrie qu'il est hautement regrettable que le gouvernement ne sache pas même ce qui a été décidé par la chambre. Un autre, plus raisonnable, propose d'ajourner la discussion jusqu'à ce que le ministère ait eu le temps de s'informer. Quelques mois auparavant, le ministre de la justice s'était fondé sur l'article 62 de la constitution, qui porte que le pouvoir législatif s'exerce collectivement par le roi et les deux chambres, pour conclure que lorsque les deux chambres ne pouvaient s'entendre, le gouvernement était libre de faire ce qui lui plaisait. L'honorable M. Simson lui répliqua que, si la charte prussienne soumet la confection des lois à l'accord du roi et des deux chambres, elle n'ajoute pas : ou à la conviction du roi que les deux chambres se trompent. — L'étrange théorie qui vient de nous être exposée, poursuivit-il, on l'appliquera demain peut-être à toutes les questions de finance ou de budget; c'est un abîme où ira s'engloutir toute la constitution.

De telles discussions sont désagréables. Bien qu'on n'y attache qu'une médiocre importance, le pays les entend et fait ses réflexions. Pour un gouvernement qui tient à faire vite, qui a le goût des mesures expéditives, ce qu'on appelle en Prusse « l'accord des trois facteurs législatifs » est un grand et fâcheux empêchement. Comment remédier à ce mal? Changer la constitution? Toute modifica-

tion constitutionnelle doit être acceptée par les deux chambres à la majorité absolue des voix. Les événemens de 1866 offraient au gouvernement prussien une admirable occasion de se tirer d'affaire, de se délivrer tout au moins d'une partie de ses embarras, des incessantes contestations des *trois facteurs*. La Prusse dorénavant n'était plus livrée à elle-même; elle allait devenir le centre d'une confédération du nord qu'il s'agissait de constituer; terrain tout neuf, surface plane, unie, où l'on pouvait bâtir à sa guise. Au lieu de modifier la constitution prussienne, on en ferait une autre à côté, qu'on se rendrait aussi commode, aussi agréable que possible, et on aurait soin d'écrire au frontispice de ce nouveau bâtiment que, dans tout ce qui relève de la compétence de la confédération du nord, les lois fédérales ont le pas sur les lois particulières des états. Désormais on pourrait accomplir fédéralement en Prusse beaucoup de choses que la constitution prussienne avait rendues jusqu'alors impraticables ou difficiles.

Il semble qu'avant d'en arriver là, M. de Bismarck dut éprouver quelque hésitation, car enfin, parmi ces trois facteurs que la charte prussienne admet au partage du pouvoir législatif, se trouve la chambre haute, la chambre des seigneurs, palladium de la royauté, rempart assuré contre les innovations dangereuses, contre les prétentions outrecuidantes de la chambre bourgeoise, élective et libérale. Sacrifier la chambre des seigneurs! M. de Bismarck put-il s'y résoudre sans frémir? Ce serait le mal connaître que d'en douter. Assurément il a commencé par être un chevalier de la croix, il a fait ses premières armes dans le parti féodal, il en fut longtemps le porte-bannière. Tous les grands hommes ont leurs années de candeur; mais le naïf qui est en eux s'use vite, et ils sont impitoyables dans la revanche qu'ils prennent de leurs crédulités. M. de Bismarck, qui depuis longtemps n'est plus un Éliacin, a raconté un jour au *Reichstag* l'histoire de ses changemens et de ses expériences, comme quoi il avait porté en 1850 au parlement d'Erfurt les sentimens de pieux conservatisme qu'il avait sucés dans la maison paternelle avec le lait de sa nourrice, et qu'avait avivés en lui la tourmente révolutionnaire de 1848; mais, à peine entré dans les affaires, il avait appris à connaître la politique pratique, qui est la grande politique, et il s'était bientôt convaincu que « le monde vu des coulisses est tout autre que vu du parterre, et que beaucoup de prétendues grandeurs, avec lesquelles on l'avait accoutumé à compter, n'étaient que néant. — Je ne suis pas de ces hommes, ajouta-t-il, qui n'apprennent rien des années et de l'expérience. »

Bien qu'il n'ait jamais rompu avec ses anciennes amitiés, qu'il sache au besoin les regagner et endormir leurs mécontentemens par

d'aimables attentions, par d'alléchantes promesses, M. de Bismarck les a souvent consternées par les infidélités de sa mémoire, par les ingratitudes de son génie. Le chevalier de la croix est devenu à de certains momens l'épouvante et le désespoir de son parti. Il a de superbes indifférences, qui font bon marché de ce qui tient le plus au cœur d'un *junker;* il y a en lui un douteur qui raille les reliques et les dogmes, un utilitaire à qui tous les moyens sont bons pour atteindre son but, un radical dont les irrévérences, dont les imaginations hardies, effarouchent les fervens adorateurs du passé. Dans ses jours de belle humeur, M. de Bismarck a des jeunesses, des gaîtés, des boutades, des sarcasmes, qui font frémir toutes les bonzeries de Berlin. Il joue sans façon avec les fétiches et les magots, et, ce qui leur est plus désagréable encore, il les explique, les démontre. Quand il promène des mains téméraires sur l'arche sainte, et qu'aux éclats saccadés de sa voix et de son rire les autels tremblent, on se prend à frissonner. Aujourd'hui tous les dieux sont devenus si fragiles! Cet homme étonnant, si la chronique fait foi, n'a pas craint de déclarer un jour, en plein conseil des ministres, que l'union de l'église et de l'état était une source de graves embarras pour un gouvernement, que c'est un héritage du passé qui a fait son temps, que la liberté absolue des cultes convient aux sociétés modernes, que l'Amérique a du bon, que l'Europe a beaucoup à lui prendre. Et un autre jour : « Que le portier de l'*Orpheum*, se serait-il écrié, vienne à moi avec une bonne idée, un bon expédient financier, je ne verrai aucun inconvénient à lui confier le portefeuille des finances! »

Comme tous les grands esprits, M. de Bismarck a de secrètes intelligences, de muettes communications avec son siècle ; il lui appartient par un côté, et les préjugés des têtes à perruque lui causent de nerveuses impatiences. Il sait très bien dans quel temps il vit, il ne demande pas mieux que de faire certaines concessions à l'esprit moderne, à la révolution elle-même. Il a fort étonné le *Reichstag* en l'assurant qu'il acceptait de grand cœur les droits de l'homme tels qu'ils ont été proclamés en France en 1791. Il est vrai qu'il croit un peu moins aux droits des Prussiens; mais un peu de démocratie n'est point pour l'effrayer. S'il a fait son stage à Saint-Pétersbourg, il a étudié aussi à Paris; il s'y est convaincu que la démocratie est plus gouvernable qu'on ne croit, que le suffrage universel est un instrument dont on apprend très vite à jouer. Dès 1861, il regrettait que par pruderie conservatrice on n'accordât point à l'Allemagne un grand parlement électif qui aurait pu opérer les réformes civiles et économiques désirées par la nation. Ce qu'il regrettait qu'on n'eût pas fait en 1861, il l'a réalisé

en 1867. En ce qui concerne la liberté industrielle, la Prusse était de quatre-vingts ans en arrière de ses voisins de l'Occident; elle avait conservé tout un système d'entraves, de prohibitions et de monopoles, de très beaux restes de l'antique régime des maîtrises et des jurandes. On n'eût jamais obtenu du parti conservateur qu'il prêtât la main au sacrifice de ces gothiques traditions. M. de Bismarck les a fait balayer par son jeune parlement fédéral derrière le dos de la chambre des seigneurs, et sans contredit c'est un précieux service qu'il a rendu à la Prusse.

M. de Bismarck est prêt à tout comprendre, à tout supporter, à tout aimer, hormis le libéralisme. S'il est de son siècle en économie politique, s'il transige sur tel ou tel point avec la démocratie, il n'accordera jamais rien aux parlementaires. Un gouvernement éclairé, intelligent, qui exécuterait de lui-même toutes les réformes désirables sans avoir à s'imposer la fatigue de raisonner avec une assemblée, voilà son idéal. Malheureusement les assemblées existent, et on ne les peut supprimer. Dans les cas incurables, un palliatif a bien son prix. M. de Bismarck a découvert que le plus sûr moyen d'affaiblir les parlemens, c'est de les multiplier; cela fait naître des conflits de compétence qu'un gouvernement habile peut exploiter. Lorsqu'il souhaitait à l'Allemagne un grand parlement électif, il avait fait cette observation fine, que l'on pourrait s'en servir pour tenir en échec les parlemens particuliers des états. La création du *Nordbund* lui a permis d'appliquer son principe. Le parlement prussien a dû se dépouiller d'une partie de ses attributions au profit du parlement fédéral; il ne concentre plus dans ses mains le vote de toutes les lois, du budget tout entier; son crédit, son importance, se sont amoindris. Ce qui est vrai en arithmétique n'est pas vrai en politique, deux moitiés de parlement ne valent pas un parlement. Ajoutez que la chambre prussienne avait affaire à la royauté, représentée par un ministère responsable; la chambre fédérale, qui désormais la supplée dans une partie de ses devoirs et de ses droits, se trouve en présence d'un corps anonyme et irresponsable, d'une sorte de royauté sans roi, de ministère sans ministres; quand on parle à ce corps, qu'on l'interroge, souvent il n'y a personne pour répondre, ce qui abrége singulièrement les conversations. Que d'utilités diverses a le *Nordbund!* Outre les services que peut en attendre M. de Bismarck pour le règlement de la question allemande, il en a recueilli ce précieux avantage de médiatiser, non la Prusse, grand Dieu! mais la constitution prussienne.

Décidément il n'a pas tort, ce publiciste qui porte aux nues la nouvelle charte, le nouvel engin politique inventé par le fertile génie de M. de Bismarck. Fabriquer quelque chose qui ressemblât

à une confédération et qui en différât beaucoup, quelque chose qui eût l'air d'une Allemagne en raccourci et qui ne fût qu'une Prusse agrandie, une constitution qui, vue de loin, eût je ne sais quel air libéral et démocratique, et, vue de près, fût tout le contraire, la besogne n'était pas mince; elle exigeait une connaissance approfondie de la perspective linéaire et aérienne appliquée à la politique et de tous les secrets de l'optique de théâtre. Le publiciste dit vrai, on ne trouve rien à comparer à ce chef-d'œuvre; ni les États-Unis, ni la Suisse n'offrent rien de pareil; la ligue achéenne en approche aussi peu que la Maison carrée d'une pyramide d'Égypte.

II.

Quelle que fût la confiance de M. de Bismarck dans le suffrage universel et bien qu'il se crût de force à jouer de cet instrument comme les grands maîtres de l'art, il n'entendait point laisser à une assemblée représentative le soin de donner une constitution au *Nordbund*. — Les constituantes sont des assemblées dangereuses. Elles ont le champ libre et carte blanche; les espaces leur sont ouverts; il peut leur venir des fantaisies, et, une fois en route, il est difficile de les enrayer. Si l'on eût convoqué en 1866 un parlement constituant, qui sait quelles motions subversives en seraient sorties, à quoi se seraient attaquées ses ardentes témérités? Peut-être se fût-il souvenu du parlement révolutionnaire de Francfort et eût-il essayé de recommencer 1848. M. de Bismarck entendait faire lui-même sa constitution, non toutefois sans en donner avis aux gouvernemens confédérés, non sans daigner les interroger; il lui en coûtait peu, il avait prévu leurs réponses, et ses répliques étaient prêtes. Le projet lestement bâclé, il se proposait de le soumettre à une assemblée nationale nommée par le suffrage universel en lui disant : « Dieu nous garde d'exagérer le mérite de notre constitution; mais nous pouvons vous certifier qu'il est impossible d'y rien changer. *Sit ut est aut non sit!* Messieurs du suffrage universel, c'est à prendre ou à laisser. » Tel était le rôle que M. de Bismarck destinait à ce qu'on appelle le *Reichstag* constituant de la confédération du nord, et les choses se sont passées, il ne s'en faut guère, comme il l'avait prévu et décidé.

Dès le 16 juin 1866, à l'ouverture de la campagne, la Prusse avait adressé des notes identiques à tous les petits états du nord de l'Allemagne, les deux Mecklembourgs, les quatre petites Saxes, Oldenbourg, Brunswick, Anhalt, les deux Schwarzbourgs, Waldeck, les deux Reuss, les deux Lippes, les trois villes hanséatiques. La

Prusse les engageait tous à épouser sa querelle, et les invitait aussi à conclure avec elle un traité d'alliance permanente dont les clauses seraient arrêtées en commun avec un parlement national convocable dans le plus bref délai. Parmi ces états, les uns, comme Saxe-Cobourg et Oldenbourg, s'étaient empressés de répondre à cet appel. On avait dû peser sur les autres de tout le poids de son ambition et de son bonheur. Le 4 août, il ne restait plus que deux principautés renitentes, lesquelles ne devaient pas tarder à se rendre, Saxe-Meiningen et Reuss branche aînée, qu'on fit occuper par deux compagnies prussiennes. A cette date, la Prusse adressait à tous ses futurs confédérés une dépêche circulaire qui renfermait la minute du traité proposé. Aux termes de ce projet, les gouvernemens de l'Allemagne du nord devaient conclure avec Berlin pour un an une alliance offensive et défensive et mettre leurs troupes sous le commandement du roi Guillaume. Ce traité provisoire devait être rendu définitif par une constitution fédérale qu'élaboreraient et débattraient des plénipotentiaires de tous les intéressés réunis en conférence. Plus tard, par le traité qu'elle signa avec la Prusse le 21 octobre, la Saxe royale accédait à cette alliance et s'engageait à entrer dans cette future confédération, où Hesse-Darmstadt était aussi comprise pour la partie de son territoire situé au nord du Mein.

Le 15 décembre 1866 se rassemblèrent pour la première fois à Berlin, sous la présidence de M. de Bismarck, les plénipotentiaires des vingt-deux gouvernemens. La plupart avaient un nuage au front, de sombres pressentimens dans le cœur. Ils ne savaient que trop ce qui les attendait, ce qu'on allait leur demander et ce qu'ils ne pourraient refuser. Le maître était là, qui les tenait courbés sous son indomptable regard, portant sur son visage, comme parle Saint-Simon, « malgré le soin de se composer, un vif, une sorte d'étincelant » qui trahissait l'ivresse du triomphe et des vastes espérances. Il semblait compter et recompter ces têtes qui lui étaient si chères.

Au premier rang de ce mélancolique cortége se tenait la Saxe royale comme enfermée dans une fière solitude, se ressouvenant peut-être de son Frédéric le Sage, qui fut vicaire de l'empire, le patron de la réforme et l'âme de la ligue de Smalkalde. Tomber sous la coupe de la Prusse, lui prêter le serment d'hommage et d'allégeance, il en devait coûter à ce noble pays, grand par ses gloires comme par ses revers, dont les maîtres avaient longtemps effacé de leur éclat les électeurs de Brandebourg, et longtemps avaient paru destinés au sceptre de l'Allemagne du nord. A qui s'en prendront-ils de leurs abaissemens? A l'infidèle fortune, à leurs fautes, à la réforme trahie, aux deux Auguste, à ces mains insou-

ciantes et folles qui ont gaspillé l'avenir, à la Pologne aussi qui les a enveloppés dans son malheur! Tant de fois partagé, rogné, taillé par d'impitoyables ciseaux, ce pays s'est amoindri sans déchoir. Il fait encore figure dans le monde par son industrie, par son commerce, par l'intelligence et l'activité de ses habitans, les plus Allemands peut-être de tous les Allemands, par cette dignité mêlée de douceur à laquelle on reconnaît un peuple qui a de la race, par les splendeurs et le charme de sa capitale, cette Florence de l'Allemagne. Il est des infortunes qu'il faut mettre à part et ne toucher que d'une main respectueuse. Ce qu'a souffert la maison royale de Saxe depuis Sadowa, le monde n'en saura rien par elle; il faut compter entre ses vertus le courage et la dignité du malheur.

Derrière la Saxe albertine venaient les Saxes ernestines ou thuringiennes, petits duchés, petits territoires, mais dont la petitesse a ses grandeurs. Celle-ci tient à bien des trônes par ses alliances; l'autre a trop bien mérité des lettres pour que les lettres l'oublient jamais; le génie l'a consacrée, lui a mis au front une couronne d'impérissables souvenirs. Puis venait Oldenbourg, souche de rois et d'empereurs; Anhalt et Brunswick, qui se repentent peut-être d'avoir jadis trop bien servi la Prusse et trop fait pour son élévation. Derrière eux se pressaient d'autres petits états qui n'ont point eu affaire avec la gloire. Ils n'avaient pas à trembler pour leur importance, mais ils devaient renoncer à leurs aises, à leur tranquille bonheur, car il y avait quelque bonheur dans ces parvulissimes et patriarcales principautés. On y vivait sans trop de soucis, au jour le jour. Les gouvernemens ne refusaient rien à leurs sujets, par la raison que leurs sujets ne leur demandaient rien. En 1848, quelques brandons, quelques étincelles égarées du grand foyer, avaient menacé d'incendier la bergerie, et la terre avait un peu tremblé sous ces petits trônes brodés de paillon; mais l'alerte avait été courte, et pour éteindre l'incendie on avait emprunté les pompes et les pompiers du voisin. Après cette émotion d'un instant, chacun avait repris le cours de ses petites affaires, se garant de son mieux de tous les événemens, d'où qu'ils pussent venir, attendu que les pays les plus heureux sont ceux où il ne se passe rien. Bien différentes étaient les trois villes libres, les glorieuses cités hanséatiques, Lubeck, Hambourg et Brême, dont les sénats et les destins se trouvaient mêlés à tous ces duchés, à toutes ces principautés. Elles s'inquiétaient pour leurs traditions républicaines, pour cette longue habitude qu'elles avaient contractée de se gouverner elles-mêmes, pour ce bonheur, le plus cher de tous à qui l'a une fois connu et goûté, le sentiment d'être maître dans sa maison. Elles se demandaient avec anxiété si on n'allait pas faire d'elles des demi-Franc-

forts, et si en tondant les moutons on ne risque pas de les écorcher.

M. de Bismarck ne voulut pas que les condamnés pussent se faire illusion sur leur sort. A peine les eut-il comptés, il leur annonça qu'on avait des sacrifices à leur demander, qu'on allait pratiquer sur eux une opération qui sûrement ne serait point de leur goût, que la résignation est le meilleur adoucissement aux maux inévitables, qu'au surplus il s'engageait à les opérer d'une main légère. « Il s'agit pour vous, leur dit-il à peu près, de devenir une grande nation. Or l'indépendance illimitée des petits états et des petites dynasties a été le fléau de l'Allemagne, la principale cause de sa faiblesse. Il va sans dire par conséquent que nous allons vous prier d'abdiquer une part de votre indépendance. Exécutez-vous galamment pour le plus grand bien de l'Allemagne. » Ce langage n'avait rien d'énigmatique pour les plénipotentiaires : ils savaient ce que parler veut dire et ce qu'on entend à Berlin par le plus grand bien de l'Allemagne.

C'est une chose charmante que de devenir une grande nation; mais les frais d'établissement sont considérables. Voilà ce qui épouvantait les petits gouvernemens. Qu'on leur enlevât les plus beaux fleurons de leur couronne, qu'on fît d'énormes accrocs à leurs droits de souveraineté, qu'on les transformât d'un coup de baguette en vassaux et en hommes-liges du roi de Prusse, si dure que leur parût cette métamorphose, ils en prenaient encore leur parti. Ce qui leur causait les plus vives appréhensions, c'étaient les charges nouvelles qu'on prétendait leur imposer. Le système militaire prussien allait être étendu à toute la confédération; le service obligatoire universel, trois ans sous les drapeaux, quatre ans dans la réserve, Weimar et Rudolstadt comme Hambourg et Brême allaient être soumis à ce régime! C'était l'idée du roi Guillaume, lequel tient beaucoup à ses idées; il n'y avait sur cet article aucune concession à espérer de lui. Sombre perspective, avenir plein d'embarras et de dangers! comment se tirerait-on d'affaire? comment se procurer des fonds? On allait vider ses caisses, solder chaque année ses comptes par un déficit. Quelques-uns de ces états avaient des finances un peu dérangées; ils désespéraient de faire face à la situation. On s'épuisa en représentations, en très humbles remontrances; M. de Bismarck fut inflexible : ce qu'il exigeait était le minimum de ce qu'un roi de Prusse a le droit de requérir de ses confédérés, le minimum de ce que réclamait le bien de l'Allemagne.

En revanche, sur d'autres points, il était infiniment plus coulant et se montrait bon prince. Parmi les gouvernemens confédérés, il en était un dont on n'avait guère à se plaindre. C'était Mecklembourg,

pays singulier, riche en lacs et en chevaux, gouverné par la plus ancienne maison de l'Europe, laquelle se pique de remonter à Genséric, roi des Vandales, — petite Chine en miniature, protégée contre les tempêtes par une invisible, mais impénétrable muraille, pays où fleurit je ne sais quel absolutisme féodal et consistorial dont le solide tempérament défie les autans, les années et les révolutions. Dans ce monde, tout est comparatif. On sait que les Lapons atteints de la poitrine s'en vont, par ordonnance du médecin, passer les hivers à Saint-Pétersbourg. Ce que demandent les libéraux mecklembourgeois les plus avancés, c'est la liberté comme à Berlin. Mecklembourg-Schwerin et Mecklembourg-Strelitz eussent été les plus malheureux des Vandales, si en leur qualité de membres de la confédération du nord ils avaient dû faire à leurs paysans quelques concessions libérales. — M. de Bismarck n'imposa rien de pareil aux descendans de Genséric. Il immola généreusement à leurs scrupules grand-ducaux et à la constitution mecklembourgeoise de 1755 la tendresse qu'il a toujours portée aux droits de l'homme et à la constitution française de 1791. Il poussa même la délicatesse jusqu'à bannir de la charte fédérale toutes ces garanties qui sont contenues dans le titre II de la charte prussienne, et qui assurent aux sujets du roi Guillaume la liberté de conscience, l'inviolabilité du domicile, le droit de penser, d'écrire et d'imprimer. Sans doute ce sacrifice lui coûta. Il faut savoir faire quelque chose pour ses alliés.

Si l'humeur accommodante de M. de Bismarck à l'endroit des garanties constitutionnelles faisait le compte du Mecklembourg, cela n'importait guère d'ailleurs à la plupart des autres états, qui n'avaient rien non plus à objecter à une confédération très libérale, pourvu qu'elle fût vraiment fédérative, aussi économique que possible, aussi peu militaire que le comportaient les exigences de la situation. On dissertait, on discutait, on se débattait. M. de Bismarck, tout éperonné, tout botté, dut s'échauffer plus d'une fois et monter sur ses grands chevaux pour avoir raison de ces argumentateurs plaintifs ou revêches. Les feuilles officieuses mettaient le public dans la confidence de ses hautains mécontentemens. Après tout, n'était-ce pas trop de condescendance de raisonner avec des principicules et des sénats qu'on tenait sous son talon? Il suffisait d'ordonner. Les plénipotentiaires le savaient bien. Ils ne se cabraient point, ils acceptaient le licou, ils demandaient seulement qu'on le rallongeât un peu : on allait les étrangler, et ne faut-il pas que chacun vive? M. de Bismarck aurait pu leur répondre qu'il n'en voyait pas la nécessité. Plusieurs séances, dit-on, furent vraiment orageuses. Le 23 décembre, la conférence se prorogea sans qu'aucune décision eût été prise et

qu'on eût pu s'accorder sur rien. Elle se réunit de nouveau le 4 janvier 1867.

Une vieille chronique rapporte que je ne sais quel shah de Perse, dans je ne sais quel siècle, ayant fait une guerre victorieuse, s'annexa quelques tribus des Beloutchis, et résolut d'incorporer les autres dans une confédération dont il serait le généralissime et le président. Par son ordre, les Beloutchis envoyèrent des députés à Téhéran pour dresser le contrat. On eut peine à s'entendre. La pilule parut amère à ces petites gens, le grand-vizir qui traitait avec eux ne cherchait point à la dorer; ils firent quelques façons, et en vérité ils disputaient sur des pieds de mouches. Un matin qu'il faisait grand vent, les esprits se mirent à l'orage; des propos aigres furent échangés, le vizir se fâcha tout rouge et l'on se sépara très peu satisfaits les uns des autres. Or le soir de ce même jour, il y avait grande réception chez le shah et les plénipotentiaires y étaient conviés. Ils se présentèrent de bonne heure au palais, en habit de gala. En attendant que le shah parût, le maître des cérémonies eut fort à faire pour disposer convenablement son monde selon le cérémonial accoutumé. A Téhéran, l'étiquette est sévère; à chacun sa case, et chacun doit s'y tenir. Les Beloutchis furent placés dans un coin du salon d'honneur, et ils n'étaient point mécontens de leur sort, quand un accident leur advint. Juste au-dessus de leurs têtes pendait un grand candélabre chargé de bougies enfermées dans des globes. Un craquement se fait entendre : un globe venait d'éclater. L'instant d'après, la bougie commence à couler, et, comme un malheur n'arrive jamais seul, la flamme, mise en liberté, surchauffe les globes voisins; ils éclatent tous l'un après l'autre. Voilà nos Beloutchis les plus empêchés des hommes; éclats de verre et bougie pleuvaient sur eux comme à plaisir. Que faire? se reculer? La muraille était là. Avancer d'un pas? L'étiquette est une autre muraille. Sur ces entrefaites paraît le grand-vizir. Le maître des cérémonies, qui avait une âme compatissante, court à lui, lui explique le cas, montrant du doigt ces pauvres gens et leur piteuse contenance. Le vizir, qui avait encore sur le cœur l'altercation du matin, lui répondit avec un sourire noir : « C'est leur place, qu'ils y restent! » Et debout, immobile, appuyant ses deux mains sur la poignée de son grand sabre de cavalerie, la tête portée en avant, la prunelle étincelante, il contempla longtemps d'un regard fixe les Beloutchis, sur qui le verre et la bougie continuaient à pleuvoir.

Non, rien de pareil n'a pu se passer à Berlin, bien que l'étiquette y soit sévère, surtout à l'égard des Beloutchis, et que les grands-vizirs n'y soient pas toujours commodes; mais chaque pays a ses mœurs, et nous ne croyons pas un mot de certaines histoires qui

circulent le long des *Linden*. Le Berlinois est gausseur. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les délibérations des plénipotentiaires furent troublées par quelques débats tempêtueux, par quelques scènes un peu vives, qui firent jaser la rue et les salons. Cependant, dès le 17 janvier, la *Correspondance provinciale* annonçait que la conférence laissait de plus en plus entrevoir un heureux dénoûment. Les plénipotentiaires commençaient à reconnaître qu'on ne leur demandait rien que de raisonnable. Sans doute, ajoutait l'officieux journal, les petits états auraient à souffrir, la transition serait épineuse, difficile; mais le gouvernement prussien s'emploierait de son mieux pour l'adoucir. Le 9 février, les plénipotentiaires apposaient tous leur signature au projet de constitution, et le 24 du même mois le roi Guillaume, ouvrant avec éclat la session du parlement fédéral, chargé d'examiner et de ratifier le projet, déclarait avec cette bonhomie sincère, charmante et prussienne dont il a le secret, qu'il tenait à remercier ses hauts confédérés pour la bonne grâce qu'ils avaient mise à se sacrifier aux intérêts de la commune patrie. « Je les remercie, dit-il, dans la pensée que je n'aurais pas mis moins d'empressement à me sacrifier moi-même, si la Providence ne m'avait placé à la tête du plus puissant des états confédérés, de celui qu'elle appelle à conduire les autres. » On ne pouvait mieux penser ni mieux dire.

Au reste, licence avait été donnée aux vingt et un petits états de consigner dans le protocole final de la conférence leurs observations, l'expression de leurs doléances et de leurs regrets. Cet appendice au projet de constitution est une pièce curieuse, une lecture pleine de mélancolie. Que de plaintes modestes et humblement formulées! que de douleurs contenues! que de soupirs mal étouffés! On croirait entendre les gémissemens confus de ces âmes désolées que Dante rencontra dans les cercles du purgatoire. Toujours digne et réservée, la Saxe royale rappelait qu'elle avait protesté contre plusieurs dispositions du projet; ses représentations n'ayant point été écoutées, elle s'abstenait de les répéter. Les deux Mecklembourgs, quoique délivrés du fantôme des droits de l'homme, laissaient voir des inquiétudes; ils exprimaient le vœu que les règlemens militaires permissent à leurs soldats de concilier l'obéissance qu'ils devaient au roi de Prusse avec le serment de fidélité qui les liait à leurs princes : question d'arrangement, de rédaction; ce n'était pas une affaire. Saxe-Meiningen, longtemps récalcitrante, et qui avait des péchés à se faire pardonner, se bornait à se plaindre qu'on n'eût pas réussi à lui épargner les charges qu'allait faire peser sur elle sa quote-part dans la création d'une marine, dont elle ne sentait pas très bien l'utilité pour elle-même, attendu qu'elle

demeurait à quelque cent lieues de la mer. Toutefois, ses amendemens ayant été repoussés, elle signait des deux mains le projet, s'en remettant du reste à la Providence, dont les décrets insondables l'avaient sans doute prédestinée à remporter un jour une victoire navale. Oldenbourg, que ses remords n'obligeaient point de mâcher ses mots, exprimait hautement son regret que la constitution ne donnât à l'Allemagne ni chambre haute, ni ministère fédéral, ni un budget militaire en forme constitutionnelle. Brunswick adressait un placet au futur président de la confédération pour qu'il n'abusât pas de son droit de composer à son gré les garnisons dans toute l'étendue du territoire fédéral. Les trois villes hanséatiques faisaient observer que, le contingent étant fixé au prorata de la population, cette mesure avait quelque chose d'inique pour elles, qui comptaient un grand nombre d'étrangers domiciliés et établis, exempts du service militaire. Schwarzbourg-Rudolstadt, Reuss branche aînée et Reuss branche cadette gémissaient sur les impositions écrasantes dont on allait les grever, insupportable fardeau pour de tout petits états. D'un ton plus tragique, Lippe faisait appel au bon cœur de la Prusse, et l'adjurait de lui épargner les horreurs du déficit et de la banqueroute.

Chose admirable, parmi tous ces mécontens, il y avait un heureux, — que dis-je? un mécontent à rebours, qui se plaignait qu'on l'avait trop ménagé, qu'on ne lui prenait pas assez, qu'on ne l'avait pas tondu d'assez court. — Soit philosophie naturelle, soit un goût prononcé pour les situations nettes, Saxe-Cobourg-Gotha regrettait que la nouvelle confédération fût trop fédérale. Il se joignait, il est vrai, à la plupart de ses confédérés pour déplorer l'inévitable accroissement d'impôts dont il faudrait payer la gloire de devenir une grande nation; mais il protestait qu'en dépit de tout il était content, très content, — qu'une seule chose gâtait son bonheur : on avait trop respecté ses droits de souveraineté. Il se serait bien facilement contenté d'un bon fauteuil dans une chambre des pairs où auraient siégé tous les princes et les principicules du nord, et il estimait que la Prusse ne s'était pas fait la part assez belle, il lui aurait cédé de grand cœur le gâteau tout entier. Il n'ajouta point ce qu'il se disait peut-être tout bas, que de toute façon la Prusse le mangerait, le gâteau, et qu'autant valait l'écrire dans la constitution. Quoi qu'il en soit, il se trouvait quelqu'un pour reprocher au lion l'excès de ses scrupules et de sa délicatesse. En vérité, il est permis de croire que les rois de Prusse ont une providence particulière; il y a des bonheurs qui n'arrivent qu'à eux.

III.

Le projet élaboré par M. de Bismarck est aujourd'hui la charte constitutionnelle du Nordbunb. Résumons-en les principales dispositions, en tenant compte des quelques retouches que lui a fait subir le *Reichstag*.

La compétence législative du *Bund* embrasse le droit d'établissement, la naturalisation, les passeports, la police des étrangers, l'exercice de l'industrie, les assurances, la colonisation et l'émigration, les douanes et les impôts indirects, les monnaies, les poids et mesures, les banques, les brevets d'invention, la propriété intellectuelle, les consulats, les chemins de fer, les postes et les télégraphes, les obligations, le droit commercial, le droit pénal et la procédure, les mesures sanitaires, l'armée et la marine. La confédération a, pour fournir à ses dépenses, le produit net des douanes, de la poste et du télégraphe, l'impôt sur le sucre de betterave, sur le sel, sur l'eau-de-vie, sur le malt et sur le tabac, plus des contributions matriculaires ou taxe personnelle et variable répartie entre les états au prorata de la population. La confédération ne peut se trouver en déficit ; ses recettes doivent s'ajuster à ses dépenses, lesquelles sont présentées en tête du budget. Elle dit aux états : J'ai besoin de tant, il me faut tant, ingéniez-vous. — Cela s'explique : la confédération, c'est la politique étrangère, c'est la flotte, c'est l'armée, c'est la guerre, et la guerre n'admet pas qu'on lui refuse rien; ses ressources doivent toujours être au niveau de ses besoins.

A qui appartient le pouvoir législatif et comment s'exerce-t-il? Le constituant, qui n'était pas une assemblée, mais un homme, a résolu ce point capital par une combinaison étrange, d'une incontestable originalité. Le Nordbund a un parlement, formé en apparence d'une seule chambre, appelée *Reichstag* ou chambre impériale, laquelle est élue pour trois ans, par le suffrage universel et direct et au scrutin secret. Les lois fédérales ayant le pas sur les lois des états, il importait que le *Reichstag* eût une provenance vraiment populaire et démocratique, qu'il n'émanât point, comme la chambre des députés prussiens, d'un système d'élection à deux degrés qui répartit les électeurs primaires en trois classes déterminées par la quotité du cens. C'est aux racines qu'on juge l'arbre. Cette assemblée très démocratique possède toutes les prérogatives chères aux parlemens, et que le corps législatif de France a eu si grand' peine à recouvrer. Elle fait elle-même son règlement, elle nomme son bureau, son président et ses vice-présidens; elle a le droit d'interpellation, elle vote des adresses, elle jouit d'une entière liberté de

raisonner et de parler, elle discute les lois qui lui sont proposées, les accepte ou les rejette. Elle jouit même du plus précieux de tous les priviléges parlementaires : elle a part à l'initiative des lois. Toutes les propositions signées de quinze de ses membres sont mises en délibération, elles portent cet en-tête : « plaise au *Reichstag* de décider... » Selon la teneur de l'article 28 de la constitution, le *Reichstag* décide à la majorité absolue des voix. Cependant ce corps si bien apanagé, qui a le droit de décider de tout, ne décide de rien.

Le *Reichstag* ne décide de rien pour deux raisons. La première est qu'il n'a aucun moyen d'imposer ou de faire respecter ses décisions. C'est par le vote annuel de l'impôt que les assemblées tiennent les gouvernemens et les obligent de compter avec elles. On sait qu'à cet égard le parlement prussien est dans une fâcheuse position, que le fameux article 109 protége contre ses repentirs tous les impôts une fois votés. Le parlement fédéral n'est pas dans une situation meilleure. La confédération vit de ses revenus et du produit d'un certain nombre d'impôts indirects; le supplément nécessaire est fourni par des contributions dont le roi de Prusse fixe la quotité, et qu'il répartit entre les états. Reste au parlement le droit de refuser les nouveaux impôts qu'on pourrait lui demander. Cela s'est vu cette année par l'imprudence du gouvernement, qui désirait se servir de la confédération pour combler le déficit prussien. C'est un plaisir que n'aura pas souvent le *Reichstag*, le chancelier fédéral n'étant pas de ces hommes qui commettent deux fois une faute.

Il est une autre raison encore pour que les décisions du *Reichstag* ne décident de rien. Il semble qu'il n'y ait qu'une chambre dans la confédération du nord, et en effet il n'y en a qu'une qui porte et qui mérite ce nom. Qu'est-ce qu'une chambre? Un endroit où l'on parle haut devant une galerie, et où chacun répond de ce qu'il dit; il faut même que les gens du dehors entendent, qu'ils sachent qui a parlé, et ce qu'on a dit. Or il existe à Berlin une seconde chambre fédérale, qui n'a pas le nom de chambre, mais qui en est bien une, puisqu'on y délibère et qu'on y vote. Seulement tout s'y passe dans le secret de l'intimité, les portes fermées, les verroux tirés. On ne sait qui parle dans ces mystérieux conciliabules; à peine croirait-on qu'il s'y dise quelque chose, si, en collant son oreille à la serrure, on n'entendait de temps à autre un vague et confus chuchotement. Comment se nomme cette assemblée, secrète comme le conseil des dix? L'article 5 de la constitution porte que le pouvoir législatif est exercé collectivement par le *Reichstag* et le *Bundesrath*; il ajoute que toute loi, pour être une loi, doit être votée par la majorité des deux assemblées. Et comment est composé ce *Bundesrath* ou conseil

fédéral? Ce n'est ni une chambre des lords, ni une chambre des pairs, ni un sénat, ni une délégation des parlemens particuliers des états. Il se compose des gouvernemens eux-mêmes, représentés par des commissaires. Le *Reichstag* peut voter tout ce qu'il lui plaira; les gouvernemens, par l'organe de leurs mandataires, votent à leur tour, et il n'y a de lois possibles dans le Nordbund que celles qui agréent à la majorité des gouvernemens.

Pénétrons plus avant dans ce labyrinthe. La confédération comprenant 22 états, le conseil fédéral compte 22 votans; mais ces 22 votans ne sont pas sur un pied d'égalité, ils n'ont pas également voix au chapitre. La Prusse à elle seule a 17 voix, ou, pour mieux dire, sa voix vaut 17. La voix de la Saxe vaut 4, la voix de Mecklembourg-Schwerin, comme celle de Brunswick, vaut 2, la voix de chacun des autres états ne vaut que 1. Le total étant de 43, pour avoir la majorité, qui est de 22, il suffit à la Prusse que cinq des plus petites principautés, de celles qui lui sont tout acquises, votent avec elle, et son vote l'emportera sur celui des seize autres gouvernemens réunis. Ajoutons qu'en vertu d'un amendement émané du *Reichstag* constituant, dans les questions de première importance, c'est-à-dire en tout ce qui concerne l'organisation militaire, la voix de la présidence ou de la Prusse est décisive, fût-elle seule contre 21, si elle se prononce pour le maintien des institutions établies. — « Il était bon, s'écrie un des plus chauds admirateurs de la constitution fédérale, qu'en théorie la Prusse pût à toute rigueur se trouver en minorité; il était plus important encore qu'en fait, cela fût impossible, et c'est à quoi la constitution a pourvu. » Nous avions tort de dire tout à l'heure qu'il n'y a de lois possibles dans le Nordbund que celles qui agréent à la majorité des vingt-deux gouvernemens; il fallait dire : Dans le Nordbund, les lois sont votées par le gouvernement prussien. Le *Reichstag* propose, le *Bundesrath*, c'est-à-dire la Prusse, dispose, ou plutôt le *Reichstag* ne propose guère; il se contente d'émettre des vœux et d'exercer la seule de ses prérogatives que les autres et lui-même prennent au sérieux, son droit de *veto*. N'allons pas trop loin. M. de Bismarck a prévu le cas où l'initiative du *Reichstag* pourrait servir ses desseins. Il lui conviendrait, par exemple, que telle motion, menaçante pour la paix de l'Europe ou dangereuse pour ce qui peut rester d'indépendance aux petits états du nord, émanât de l'assemblée élective et parût sortir des entrailles du peuple; cette motion, si elle flattait les passions prussiennes, rallierait facilement la majorité dans une chambre où les Prussiens forment les quatre cinquièmes. M. de Bismarck se laisserait faire une douce violence; il dirait : J'en suis fâché; mais ce que le peuple veut, Dieu le veut.

On assure qu'il est de l'essence d'une bonne constitution de séparer soigneusement les pouvoirs, en particulier le législatif et l'exécutif. La confusion systématique des pouvoirs est le trait distinctif de la constitution du Nordbund. Le *Bundesrath* est une chambre haute; il est autre chose encore : il remplit l'office d'un conseil d'état chargé de préparer les lois et le budget. A cet effet, il forme dans son sein des commissions permanentes au nombre de sept, l'une pour l'armée et les forteresses, la seconde pour la marine, la troisième pour les douanes et les contributions, la quatrième pour le commerce, la cinquième pour les chemins de fer, les postes et les télégraphes, la sixième pour la justice, la septième pour la comptabilité. Elles sont toutes présidées par la Prusse, et les deux premières sont à sa nomination, parce qu'elles sont les plus importantes, et que tout ce qui touche à l'armée doit relever directement de la Prusse. Ces commissions élaborent les projets de loi, qui, une fois votés par le *Bundesrath*, sont présentés et défendus par lui dans le *Reichstag*. — Ainsi la haute chambre, qui est aussi un conseil d'état, possède le droit de parole dans la chambre élective; elle y a ses entrées et son pied à terre. On voisine, mais il n'y a qu'un des voisins qui ait la faculté d'aller chez l'autre. Ce n'est pas tout. Le *Bundesrath* a quelque part aussi à l'administration et au pouvoir exécutif. Comme l'expliquait un jour M. de Bismarck, ses commissions permanentes sont de véritables ministères, qui ont le précieux avantage d'être irresponsables et en quelque sorte anonymes. Le conseil fédéral, à vrai dire, n'a le plus souvent qu'un simple droit consultatif; la présidence lui demande son préavis ou lui présente un rapport motivé de ses faits et gestes. En certains cas cependant, il a de graves décisions à prendre. Il peut décréter, par exemple, une exécution contre les états confédérés qui ne rempliraient pas leurs devoirs constitutionnels, et cette exécution peut aller jusqu'à la séquestration du territoire et de son gouvernement.

Ne nous arrêtons pas trop aux bagatelles de la porte. Le *Bundesrath* est une assemblée ou un conseil très occupé. Les commissaires qui le composent sont des premiers commis, très actifs, hommes de confiance, qui ont procuration pour régler d'eux-mêmes certaines affaires courantes; mais la grande maison de commerce qui les emploie a son patron, son chef, qui a la haute main sur tout et de qui en réalité tout procède. Comment se nomme ce chef? C'est ici qu'on peut voir que les souverains de la Prusse dédaignent les apparences et vont droit au solide. La chambre élective porte le nom pompeux de *Reichstag* ou chambre impériale. Il faut laisser les titres à ceux qui n'ont point la rente, hochets dorés dont s'amuse leur impuissance. La chambre haute s'appelle simplement conseil

fédéral. Montons plus haut encore : la modestie des noms va croissant, utile modestie qui sert de voile aux ambitions et de réponse aux insinuations des jaloux. Le chef du Nordbund n'est point un empereur, il n'est qu'un président. Le général Grant peut le traiter de pair à compagnon. Un Américain célèbre porta naguère à Berlin un toast dans lequel il s'amusait à comparer les institutions de la confédération allemande et de la république étoilée. Ici comme là, le suffrage universel, une chambre des représentans, un sénat, un président : l'analogie était frappante. Quelques-uns de ses compatriotes lui demandèrent s'il avait voulu plaisanter, et à quelle fin ; il répondit à peu près : « Que voulez-vous? cela leur fait plaisir, et cela ne nous fait point de mal. »

Président et généralissime du *Bund*, voilà les deux titres que confère au roi de Prusse la constitution fédérale, et cette double fonction lui assure, on le croira sans peine, des pouvoirs très effectifs et du plus vaste ressort. En sa qualité de généralissime, il a sous ses ordres, en temps de paix comme en temps de guerre, toutes les forces militaires de la confédération, équipées, armées, organisées et exercées à la prussienne, soumises à la législation prussienne, aux institutions et aux règlemens prussiens, au code pénal prussien, à la procédure prussienne, à toutes les dispositions prussiennes sur le recrutement, sur le temps de service, sur les fournitures, sur les logemens et le reste. Toutes les troupes fédérales prêtent serment d'obéissance absolue au roi de Prusse, qui les inspecte, fixe leur effectif, les répartit, les cantonne, les disloque à sa guise, règle les garnisons, nomme les commandans en chef de chaque contingent et les commandans de toutes les forteresses, ratifie la nomination de tous les généraux. Le généralissime a encore le droit de déclarer l'état de siége d'un bout à l'autre du territoire fédéral, et dans le cas où un des états serait en arrière de ses prestations militaires, il décrète contre lui, sans avoir à consulter le *Bundesrath*, cette exécution qui va jusqu'au séquestre, véritable mainmise pour défaut de foi et d'hommage. On voit que le généralissime a un bon nantissement et qu'il n'est pas à craindre que ses confédérés lui manquent jamais.

Comme président, les attributions du roi de Prusse ne sont pas moins étendues. Il promulgue les lois, en surveille l'exécution, convoque, proroge et clôture le *Bundesrath* comme le *Reichstag*. Il nomme de son autorité privée tous les employés fédéraux, les assermente et les destitue. Apanage plus précieux encore, il représente seul la confédération dans ses relations internationales; il déclare la guerre, fait la paix, conclut des alliances. La politique étrangère est tout entière dans ses mains, et dans ses mains seules; elle est soustraite à l'assentiment, au contrôle et même à la connaissance du

conseil fédéral; parmi les sept commissions, il n'en est aucune qui ait à s'occuper des affaires étrangères, arche sainte à laquelle le roi de Prusse peut seul toucher. Libre à lui d'engager ses confédérés dans quelque entreprise qu'il lui plaise sans les consulter. Étrange confédération, qui n'a pu être imaginée qu'à Berlin!

Enfin par quel organe s'exercent les pouvoirs fédéraux du roi de Prusse, et qui sert d'intermédiaire entre la présidence et le *Bundesrath?* Le très grand personnage qui remplit ces importantes fonctions s'appelle le chancelier fédéral. Il n'a pas été moins modeste que son auguste maître : il faut chercher les articles qui le concernent, qui définissent ses attributions, comme on cherche une violette dans un pré; son parfum seul la trahit. Ces deux articles portent : l'un, que la présidence du *Bundesrath* et la conduite des affaires appartiennent au chancelier, qui est à la nomination du président, — l'autre, que les ordonnances et les décisions du pouvoir exécutif sont rendues au nom du *Bund* et contresignées par le chancelier fédéral, qui par là en assume la responsabilité, clause ajoutée par le *Reichstag* constituant. Ces deux articles disent beaucoup de choses en peu de mots, ils n'en diront jamais assez. Le chancelier, qui tient si peu de place dans la constitution, en tient beaucoup, comme on peut croire, dans la confédération du nord; il en est l'âme, la cheville ouvrière; tout passe par ses mains, et tout y revient; c'est par lui que tous les rouages de la machine se combinent et s'engrènent; il préside et il dirige; il parle et il agit; il propose et dispose. Il y a dans sa situation quelque chose d'indéfinissable, de savantes obscurités, de mystérieuses complications. La Prusse étant à peu près tout dans le *Nordbund*, il convenait que le chancelier fût aussi président du ministère prussien. Comme d'autre part les questions extérieures relèvent de lui, et que seul il en est responsable, il était nécessaire aussi qu'il fût le ministre en titre des affaires étrangères. Enfin il est encore de son office de chancelier d'avoir la conduite de toutes les affaires intérieures de la confédération. Trois fonctions réunies sur une même tête, vraie trinité politique! On conviendra qu'un seul homme était capable de porter ce triple fardeau sans plier, et que l'article 15 est incomplet. Il devrait stipuler que le président nomme le chancelier fédéral, lequel est tenu d'être un homme universel, un génie.

En revanche, ces fonctions si lourdes ont leurs avantages, qu'avait prévus l'inventeur de la constitution. M. de Bismarck est un de ces hommes qui ne sont heureux que lorsqu'ils ont leurs coudées franches, et ne partagent avec personne la responsabilité de leurs actions. Ce n'est pas seulement le contrôle parlementaire qui lui pèse, les délibérations en commun dans le sein d'un conseil de mi-

nistres sont peu de son goût; ses collègues lui sont à charge plus encore que ses ennemis. Il a confessé lui-même qu'à persuader les autres on perdait un temps précieux, on s'imposait une dépense de forces qu'on emploierait mieux autrement. Dans le temps où l'on préparait la constitution fédérale, il avait été question de confier les trois portefeuilles fédéraux de la guerre, de la marine et des finances aux trois ministres qui sont en Prusse à la tête de ces départemens. M. de Bismarck rejeta bien loin cette combinaison. Quelques-uns de ses collègues figurent dans le *Bundesrath*, mais à titre de simples commissaires. Les mesures de compétence fédérale qu'ils peuvent conseiller au roi, chacun dans son ressort, doivent être contre-signées par le chancelier, et d'autre part le ministre des affaires étrangères, M. de Bismarck, ne doit compte à aucun de ses collègues prussiens des instructions qu'il peut donner à M. de Bismarck chancelier fédéral. On voit que les complications peuvent servir à quelque chose. M. de Bismarck ne s'est pas seulement proposé de médiatiser la constitution prussienne, il a médiatisé aussi à son profit le ministère prussien. Nous commençons à comprendre ce que voulait dire cet Allemand qui prétendait que la constitution du *Nordbund* avait été faite par un homme et pour un homme.

Mais aussi quel homme! On en trouve peu de cette trempe et qui justifient mieux leurs prétentions par la supériorité de leurs talens, de leurs qualités et de leurs défauts, car en politique les petits défauts peuvent nuire; les grands, mis au service d'une grande passion, sont une arme puissante : la crainte vient en aide au respect. M. de Bismarck se révéla tout entier dans ce *Reichstag* soi-disant constituant auquel il présenta son projet le 4 mars 1867. Il le pria de se hâter dans son examen, vu que le temps pressait. Les traités d'alliance entre les gouvernemens avaient été conclus pour un an, ils expiraient le 18 août. Il fallait qu'avant ce terme non-seulement la *Reichstag* eût expédié sa modeste besogne, mais que la nouvelle constitution eût été ratifiée par les chambres des états. Le *Reichstag* se le tint pour dit; le 16 avril, il avait terminé ses travaux; six semaines lui suffirent pour découvrir que, si beaucoup de choses lui déplaisaient dans le projet, il était inutile de désirer mieux, que c'était à prendre ou à laisser.

Dans cette session de six semaines, M. de Bismarck déploya des talens d'orateur qui dépassèrent ce qu'on attendait de lui. Infatigable, parlant d'abondance, la réplique toujours prête et toujours vive, fertile en raisons captieuses, cherchant quelquefois ses mots et jamais ses idées, toujours obéissantes à ses desseins, escamotant les idées des autres ou jonglant avec leurs argumens, comme un prestidigitateur à la main preste, jamais il ne resta court, jamais on

ne le prit au dépourvu. Ses discours sont des monumens de l'art de raisonner et de déraisonner, des chefs-d'œuvre d'escrime oratoire. Il semblait que cet homme, qui venait de donner à son pays cinq provinces, plus une ville impériale, et d'employer deux mois à dresser, la houssine à la main, des gouvernemens peu enclins à goûter la bride, sortît tout frais de son cabinet, l'esprit libre et dispos, qu'il n'eût rien de mieux à faire que de causer avec une assemblée, que de l'éblouir des étincelles de son esprit ou d'amuser ses inquiétudes par des jeux de gobelets. Le succès dissipe comme par enchantement les lassitudes de M. de Bismarck; il avait la belle humeur d'un audacieux qui a réussi contre vent et marée, d'un Prussien qui a trouvé le moyen de faire tout à la fois de grandes choses et de très bonnes affaires. Tenir dans son sac cinq provinces et vingt et un confédérés, petits ou grands, cela vous allége un homme; il se sent comme porté par son fardeau.

M. de Bismarck chanta devant le *Reichstag* tous les airs, prit tous les tons. Il disait aux récalcitrans : « Mon Dieu, notre œuvre n'est pas parfaite, la perfection n'est pas de ce monde. Nous ne nous flattons point d'avoir découvert la pierre philosophale ni résolu la quadrature du cercle; mais je vous mets au défi de faire mieux. » Et ceci encore : « Ce que vous nous proposez peut être excellent, et quant à moi vous savez que je n'ai pas de préjugés; mais je ne suis pas seul. Nous étions vingt-deux à travailler; l'un voulait ceci, l'autre cela. Nos confédérés ne sont pas gens commodes ni faciles à convaincre, j'en sais quelque chose, et nous leur devons des égards. » Il ajoutait : « Messieurs, ne vous arrêtez pas à des minuties, à des pointilleries. Travaillons vite, hâtons-nous, l'Europe nous regarde. L'essentiel est de mettre l'Allemagne en selle; bien ou mal assise, une fois le pied dans l'étrier, elle galopera. » Si l'on s'entêtait, si l'on se défendait, il le prenait de plus haut, et posant la question de cabinet : « Vous estimez que je vous suis nécessaire, que sans moi l'Allemagne ne se fera pas; il m'est permis de vous faire mes conditions. Si vous m'en imposiez de telles que le gouvernement me devînt impossible, je renoncerais à gouverner. Je prierais ceux qui nous veulent mener au chaos de nous en tirer et d'y trouver leur chemin. » Il lui arriva même de rencontrer des accens du plus haut pathétique, une éloquence qui semblait n'être point dans ses cordes. A bout d'argumens, il recourut à cette figure qui se nomme l'apostrophe, laquelle, au dire de Paul-Louis Courier, est la mitraille du discours. Oui, M. de Bismarck eut un jour un mouvement à la Démosthènes, il attesta les guerriers morts à Marathon ou à Sadowa. « Messieurs, vous n'êtes pas à la hauteur de la situation, répliqua-t-il aux libéraux, qui s'obstinaient à introduire dans

le projet quelques-unes des garanties qu'assure à la liberté la constitution prussienne. Que répondriez-vous à un invalide de Kœniggraetz qui vous demanderait pourquoi il s'est battu en Bohême, ce qu'ont produit ces champs de carnage où son sang a coulé? Vous lui diriez : Hélas! c'en est fait de l'unité allemande, elle se retrouvera dans l'occasion; mais nous avons sauvé le droit de budget de la chambre des députés, le droit de remettre chaque année en question l'existence de l'armée prussienne. Un tel droit ne saurait se payer trop cher; c'est pour le posséder à jamais que nous avons combattu et vaincu l'Autriche... Guerrier, que ce soit ta consolation! Que ce soit la vôtre, veuves éplorées qui avez porté au tombeau des époux morts au champ d'honneur! » Ce discours, qui ne manqua point son effet, nous rappelle que Frédéric le Grand, lui aussi, déclama une fois dans sa vie. Au commencement de la guerre de Silésie, Marie-Thérèse lui dépêcha le sieur Robinson, ministre d'Angleterre à Vienne, pour essayer de l'amener à un accommodement. La première condition était que ses troupes évacuassent la Silésie dans le plus bref délai. Frédéric raconte dans ses mémoires que ce ministre négociait avec l'emphase dont il aurait harangué dans la chambre basse, et que le roi, enclin à saisir les ridicules, prit le même ton et lui répondit : « Si j'étais capable d'une action si lâche, si infâme, je croirais voir sortir mes ancêtres de leurs tombeaux. Non, me diraient-ils, tu n'es plus notre sang!... » Robinson fut étourdi de ce discours, auquel il ne s'attendait point, et ne demanda pas son reste.

Grand fut dans cette session l'embarras des nationaux-libéraux. Ils étaient à la fois très dolens et très heureux, et leurs *deux âmes* se disputaient entre elles. En leur qualité de nationaux, ils sentaient bien que la nouvelle confédération était une merveilleuse aubaine pour la grandeur de la Prusse; en leur qualité de libéraux, ils ne pouvaient se dissimuler qu'on allait médiatiser et démanteler leur vieille constitution prussienne, qui, avec tous ses défauts, avait du bon (1). Nous ne saurions comparer la confusion de leurs pensées et de leurs sentimens qu'au deuil que mena Gargantua de sa femme Badebec, laquelle était morte en donnant le jour à Pantagruel. « Quand Pantagruel fut né, qui fut bien ébahi et perplexe? Ce fut Gargantua son père, car, voyant d'un côté sa femme Badebec morte,

(1) Les nationaux-libéraux sont les uns plus nationaux, les autres plus libéraux Cela s'est vu dans les discussions du premier *Reichstag*. Parmi les chefs de ce parti qui sont le plus disposés à sacrifier au gouvernement les garanties constitutionnelles, à la seule condition qu'il travaille activement *à faire l'Allemagne*, se trouvent quelques députés des provinces annexées, comme par exemple le Hanovrien M. de Bennigsen, politique de grand talent. Dans la séance du 14 décembre dernier de la chambre des dé-

et de l'autre son fils Pantagruel né, il ne savait que dire ni que faire, ni s'il devait pleurer pour le deuil de sa femme ou rire pour la joie de son fils. »

On veut tout avoir. Les libéraux tentèrent d'énergiques efforts pour concilier les deux intérêts qui leur étaient chers. On leur accordait le suffrage universel, M. de Bismarck estimant que c'est un système qui en vaut un autre; mais le projet excluait les fonctionnaires du parlement fédéral. Nous avons expliqué dans une précédente étude pourquoi, en Prusse, le gouvernement est favorable aux incompatibilités, pourquoi les libéraux les repoussent. L'éducation politique de la Prusse et d'une partie de l'Allemagne est trop incomplète encore pour qu'une chambre d'où les fonctionnaires seraient exclus possédât quelque autorité. C'est dans les services de l'état, dans l'ordre administratif, dans la judicature, que le parti libéral se recrute de quelques-uns de ses orateurs les plus éclairés et les plus indépendans. Sur ce point, M. de Bismarck céda; mais il fut intraitable sur la question d'un traitement à allouer aux députés. Point d'indemnité, ce fut son premier et son dernier mot. Il semble pourtant que, dans les grands pays, défrayer et indemniser les représentans du peuple soit un corollaire indispensable du suffrage universel. C'est peut-être pour cette raison même que M. de Bismarck ne céda point. Il consent à coqueter avec la démocratie, mais cela ne va pas jusqu'au mariage, et, quand il lui fait des concessions, il a soin de lui demander des sûretés.

Deux points tenaient particulièrement au cœur des libéraux. Notre chère constitution prussienne, si défectueuse qu'elle soit, disaient-ils, renferme un article 44, qui porte que le pouvoir exécutif s'exerce par l'organe d'un ministère, et que ce ministère est responsable. C'est une garantie à laquelle nous ne pouvons renoncer. Dans votre projet, la responsabilité n'est nulle part; du haut en bas, il ne s'y trouve pas un agent qui soit appelé à répondre de ses actions. Il est vrai que vous nous faites la grâce d'accepter un amendement proposé par nous, en vertu duquel le chancelier fédéral endosse la responsabilité de toutes les mesures décrétées par le président de la confédération. Concession insuffisante, responsabilité illusoire! Qu'est-ce que le chancelier? Le factotum de la confédération. Qui répond de tout ne répond de rien. Ajoutez à votre pro-

putés, une scission momentanée s'est opérée dans le parti. Un de ses plus habiles orateurs, M. Lasker, a déclaré, à propos de la loi de consolidation présentée par le nouveau ministre des finances, que les libéraux ne pouvaient faire plus de concessions au gouvernement sans violer la charte, ce qui lui attira cette réponse de M. de Bennigsen : « s'il en est ainsi, vous qui parlez et cette chambre tout entière, vous avez péché cent fois contre la constitution! »

jet l'article que voici : le pouvoir exécutif appartient au roi de Prusse, qui l'exerce par l'entremise d'un conseil de ministres responsables. — M. de Bismarck avait sa réponse prête. Aux conservateurs qui, à l'instar d'Oldenbourg, demandaient l'établissement d'une chambre haute, il avait répliqué : Mais vous l'avez déjà, cette chambre haute; c'est le *Bundesrath*. Aux libéraux qui demandaient un ministère responsable, il ripostait : Un ministère? Vous en avez un, c'est le *Bundesrath*, dont les commissions permanentes sont autant de ministres impersonnels. — En vérité, le *Bundesrath* est le maître Jacques de la confédération; selon qu'il ôte ou qu'il met sa casaque, il est ceci ou cela.

— Soit, reprenaient les libéraux. Le *Bundesrath* est, si vous le voulez, une collection de ministères; mais ces ministres ne sont pas responsables, et ce n'est pas notre affaire. Aussi bien de quoi répondraient-ils? De leur signature? ils ne signent rien. Ces entités politiques ne sont pas des personnes, n'ont pas de visage, et c'est à peine si elles ont un nom. — J'en conviens, répliquait M. de Bismarck, mais que voulez-vous? Est-il rigoureusement nécessaire qu'un ministre soit responsable? — Et il recourait à des argumens qu'il a répétés le 16 avril 1869, sous une forme plus heureuse encore et plus piquante, en réfutant M. Twesten et le comte de Münster, qui avaient essayé sans plus de succès de remettre sur le tapis cette grosse question. — Vous alléguez, leur disait-il, que ma responsabilité est trop étendue pour être effective. Croyez-vous par hasard qu'il y ait au monde un seul ministre qui soit au fait de tout ce qui se passe dans son département? J'estimerais bien heureux et bien inoccupé celui qui aurait le temps de lire le quart des pièces qu'il doit signer. Gardez vos ministères collectifs. Quant à moi, ne me prenez pas pour un ministre. Je suis le fondé de pouvoir de la présidence, et en cette qualité je signe; aussi je réponds de tout. — Après cela, il alléguait que ce ministère responsable nommé par le président serait une atteinte portée aux prérogatives du *Bundesrath*, un acheminement à l'unitarisme, et il plaidait chaleureusement la cause des états confédérés, rappelant qu'on était lié avec eux par des traités dont on devait respecter l'esprit et la lettre. Et le télégraphe s'empressait d'annoncer à l'Europe que le chancelier fédéral était un chaud partisan du principe fédératif, qu'il était prêt à le défendre de la griffe et du bec contre les empiétemens des unitaires prussiens. Le télégraphe aurait dû ajouter que, l'instant d'après, M. de Bismarck avait laissé voir ses cartes, donné ses vraies raisons. — Messieurs, quiconque a été dans un ministère ou s'est trouvé à la tête d'un conseil de ministres et a dû prendre des résolutions sous sa propre responsabilité ne craint point cette responsa-

bilité, mais il redoute la tâche de persuader à sept personnes qu'il a raison de vouloir ce qu'il veut. C'est un bien autre labeur que celui de gouverner un état. Tous les membres d'un conseil de ministres ont leurs fermes et loyales convictions; chacun d'eux est entouré d'une nuée de conseillers, qui de même ont leurs convictions, et le président du conseil, s'il en a le temps, doit se donner la peine de convaincre chacun de ces conseillers, qui ont l'oreille de chacun de ses collègues. Quel métier! — Puis, se découvrant tout à fait : — Non, vous ne me rendriez point ma besogne plus facile en m'adjoignant un conseil de ministres, et, si vous voulez trouver un chancelier qui consente à accepter des collègues, cherchez ailleurs. Je me fonde sur mon droit constitutionnel. J'ai accepté l'office tel qu'il est défini dans la constitution. Le jour où j'aurais un collègue, ce collègue serait mon successeur. — Voilà qui s'appelle combattre la visière levée et laisser voir dans ses yeux et dans son cœur. Ces aveux hautains, cette candeur superbe de M. de Bismarck orateur parlementaire, font un singulier contraste avec ses tortuosités diplomatiques. Il y a en lui « du divers et de l'ondoyant, » une âme étoffée qui varie ses attitudes, et il faut convenir que cet homme est plus qu'un personnage, que c'est une figure.

Sur un autre point d'égale importance, les revendications des libéraux ne furent pas plus heureuses. La seule garantie efficace que pût posséder le *Reichstag* était le vote annuel du budget militaire. On ne le savait que trop en haut lieu, et le projet y avait pourvu par de prévoyantes dispositions, qu'une volonté souveraine protégeait contre les réclamations des mécontens. En tout ce qui regarde son armée, la royauté prussienne a les jalousies, l'âpre inquiétude d'un propriétaire qui ne saurait admettre qu'on touche à son bien. D'une part, on avait fixé le chiffre de présence en temps de paix à un pour cent de la population; d'autre part, on avait stipulé que les états confédérés verseraient annuellement dans la caisse présidentielle 225 thalers par tête de soldat sous les drapeaux. On déterminait ainsi une fois pour toutes et l'effectif et la dépense : hommes, argent, le budget militaire tout entier était réglé d'avance, et ne devait être porté que pour la forme à la connaissance du parlement.

Cette fois les libéraux s'insurgèrent; ils se plaignirent que leurs maîtres passaient la mesure, qu'on les traitait à la turque, qu'après toutes les concessions qu'ils avaient faites, c'était abuser d'eux, les travestir en personnages de comédie. Cependant leurs prétentions étaient modestes, ils ne demandaient qu'à partager le différend. Ils acceptaient les dispositions du projet comme un provisoire et renonçaient à leur droit de budget jusqu'au 31 décembre 1871. Passé ce terme, ils entendaient rentrer en possession. Leur amendement fut

voté. Quelques jours plus tard, M. de Bismarck vint déclarer que les gouvernemens le rejetaient, qu'ils ne pouvaient céder, qu'ils ne céderaient pas, — car tour à tour M. de Bismarck a des collègues ou il n'en a point, il dit je veux ou nous voulons; c'est une affaire de circonstances. — Les libéraux s'étaient trop engagés, ils avaient mis trop fièrement flamberge au vent pour qu'ils pussent se rendre sans conditions. On capitula. Ville qui capitule, ville rendue. On chercha péniblement les termes d'une transaction, et on finit par en trouver qui semblaient dire quelque chose et ne disaient rien. A l'article qui fixait l'effectif sur le pied de paix, on ajouta ces mots : « à dater du 31 décembre 1871, ce chiffre sera déterminé par voie législative. » Qu'est-ce à dire? Vous ferez une loi? Vous la proposerez; mais sera-t-elle acceptée par la majorité du conseil des gouvernemens, ou, pour être plus exact, sera-t-elle votée par le président, dont la voix est prépondérante dans toutes les questions militaires, si elle se prononce pour la conservation de ce qui existe? Le bon billet qu'a le parlement! Passe encore si la question d'argent avait été entièrement réservée. Le président n'est pas en peine à cet égard, les fonds ne lui manqueront pas. L'article 62 amendé porte que les états verseront annuellement dans la caisse fédérale 225 thalers par homme jusqu'au 31 décembre 1871, qu'à partir de cette époque, ces cotes continueront d'être acquittées jusqu'à ce que le chiffre de l'effectif ait été modifié par une loi. La répartition du montant sera réglée par la loi du budget; mais l'article ajoute que, dans la fixation du budget des dépenses militaires, on prendra pour base l'organisation de l'armée telle qu'elle se trouve légalement établie dans la constitution, — termes louches, équivoques, que les deux parties pouvaient accepter, chacune les interprétant à sa façon. Qui vivra verra. Peut-être en l'an de grâce 1872 la question militaire suscitera-t-elle un conflit dans la confédération de l'Allemagne du nord. Voilà ce qu'ont gagné les libéraux : ils ont ajouté à la constitution un cas de conflit. Après tout, c'est bien quelque chose.

Les vrais libéraux avaient le cœur serré; ils eurent peine à boire jusqu'à la lie l'amertume de ce calice. Dans la chambre des députés prussiens, il se trouva une minorité de 93 voix contre 227 pour voter en seconde lecture contre le projet. Oui, les vrais libéraux étaient décidément plus chagrinés que contens; ils comparaient avec une mélancolie croissante ce qu'on leur donnait et ce qu'on leur prenait. Pantagruel ne leur paraissait plus si joli, ils regrettaient amèrement Badebec; mais depuis lors le Pantagruel allemand a grandi, on peut déjà deviner à quelle fin on l'a mis au monde et ce qu'il adviendra de lui.

IV.

Une constitution faite pour un homme! Le mot est juste; il le serait davantage encore, si l'on disait : pour un homme et pour une idée.

La constitution fédérale a trouvé en Allemagne des admirateurs et des détracteurs. L'un de ces derniers la traitait, si nous ne nous trompons, de monstre politique, déclarant qu'elle ne durera point, que celui qui l'a imaginée et fabriquée sait très bien ce qu'il veut, mais qu'il ne s'arrête pas longtemps à choisir ses moyens, que les plus courts chemins lui paraissent les meilleurs, que les fondrières l'inquiètent peu, que cependant on y reste quelquefois. Nous ignorons si M. de Bismarck a jamais lu *Télémaque*. Il pourrait répondre : « On est trop heureux de n'être trompé que dans des choses médiocres; les grandes ne laissent pas de s'acheminer, et c'est la seule chose dont un grand homme doit être en peine. »

Une confusion systématique des pouvoirs, des compétences mal délimitées, des attributions mal définies, une confédération où les questions décisives sont résolues par un seul, une chambre haute qui n'est pas une chambre, des ministères qui n'en sont pas, une assemblée élue par le suffrage universel, qui a toutes les prérogatives d'un parlement et qui est dans l'impossibilité de s'en servir, un chancelier qui répond de la politique étrangère, des finances, de l'administration militaire, des affaires intérieures du *Bund* et qui ne répond de rien parce qu'il répond de tout, enfin un président qui tour à tour est chef de la confédération et roi de Prusse, sans qu'il soit possible de savoir où finit le roi, où commence le président, que d'anomalies! que d'énormités (1)! Tous ces rouages s'engrènent mal les uns dans les autres, beaucoup de forces se perdent en frottemens, la machine s'arrêterait à tout coup, si le mécanicien qui l'a faite, qui en connaît le secret, n'était là pour la surveiller, pour la remonter, pour la faire aller au doigt et à l'œil; — c'est trop peu dire, cet homme universel et nécessaire en est à la fois le grand ressort et le balancier, le puissant moteur et le souverain modérateur; grâce à lui, elle marche et travaille; qu'il vienne à disparaître, la voilà détraquée.

(1) Il est quelquefois utile à la politique prussienne de ne pas savoir où finit le roi de Prusse, où commence le président. Quand Juarez, par l'entremise du ministre des États-Unis, négocia pour se faire reconnaître à Berlin, le roi Guillaume eut des scrupules. Il alléguait qu'il avait reconnu l'empereur Maximilien, qu'il ne pouvait se dédire. M. de Bismarck lui représenta qu'il avait reconnu Maximilien en sa qualité de roi de Prusse, qu'il reconnaîtrait Juarez en sa qualité de président de la confédération du nord, ce qui conciliait tout. Cette juste observation leva les scrupules royaux.

Le plus grand défaut de cette constitution, c'est qu'elle repose sur des consentemens tacites qu'un homme seul pouvait obtenir, que seul il peut imposer. Croit-on, par exemple, que le ministère prussien consentirait à se laisser médiatiser par un autre chancelier que M. de Bismarck? Croit-on que le roi Guillaume... Qu'allons-nous dire? En vérité, nous côtoyons des abîmes. M. de Bismarck déclarait, en 1869, au *Reichstag*, que le chancelier n'était qu'un agent de la présidence chargé de répondre de tous ses actes, et pourtant il préside le *Bundesrath*, où le président de la confédération, en sa qualité de roi de Prusse, a 17 voix sur 43. Le roi Guillaume ne représente qu'une fraction de ce grand conseil des gouvernemens, le chancelier représente ce conseil tout entier. Depuis quand la partie est-elle plus grande que le tout? Dans cette même séance, il vint à M. de Bismarck une idée étrange. Se rappelant l'ancienne constitution des Provinces-Unies, il s'avisa de dire : « Messieurs, mes souvenirs ne sont pas assez précis pour que je puisse vous expliquer le mécanisme de cette institution, qui a une si grande analogie avec la nôtre. Je ne sais pas au juste si le chancelier des Provinces-Unies, qui portait le nom de grand-pensionnaire, était environné d'un conseil de ministres, ou s'il n'avait à ses côtés que la maison d'Orange, je veux dire le généralissime ou le stathouder chargé du département de la guerre. » Un stathouder! un grand-pensionnaire! deux statues sur deux piédestaux! Périlleux rapprochement! Un tel breuvage ne semblerait-il pas trop amer au roi Guillaume, si les mains qui le lui présentent n'avaient commencé au préalable par lui donner cinq provinces? Il est vrai que la chancellerie a des charges que ne surpassent point ses honneurs. Qui porterait ce fardeau, si les épaules fatiguées de M. de Bismarck le refusaient? Sans compter le reste, il a deux parlemens, quatre chambres à gouverner, et des chambres chicaneuses : qui ne peut faire la grande guerre fait la guerre de chicane. Sans contredit, l'idée est ingénieuse de multiplier les parlemens pour les affaiblir les uns par les autres; encore faut-il leur parler, à ces parlemens, comme si on les prenait au sérieux. Que de forces dépensées en explications! La constitution devrait stipuler que non-seulement le chancelier est tenu d'être un homme de génie, mais que cet homme de génie est tenu de se porter toujours bien. Hélas! M. de Bismarck s'est usé à sa tâche, il n'a plus qu'une santé intermittente, et, dès qu'il se permet d'être malade, il y a crise. Il a été obligé de se démettre provisoirement de la présidence du conseil des ministres. Le moyen de le remplacer? Si cette démission devenait définitive, les affaires étrangères ayant passé à la confédération, M. de Bismarck ne serait plus rien dans le ministère prussien, lequel donne les instruc-

tions aux commissaires qui représentent la Prusse dans le *Bundesrath*. Partant, il n'aurait plus barre sur ces commissaires, désormais endoctrinés par d'autres que lui. Grave amoindrissement de la chancellerie, atteinte portée au principe de l'institution (1)! C'est ainsi que M. de Bismarck ne peut être souffrant sans que sa confédération soit malade aussi. Il a dû rêver à cela dans ses solitudes de Varzin, dans ses forêts de haute futaie. Il en a sans doute rapporté quelque expédient, quelque combinaison, quelque projet de réforme constitutionnelle. Tout semble l'annoncer, et surtout cette inquiétude sourde qui depuis quelques mois se répand de proche en proche dans les petits états confédérés. Ils savent que les changemens qui se feront ne sont pas ceux qu'ils désirent, mais plutôt ceux qu'ils redoutent. Le pigeonnier tremblant, effaré, sent vaguement planer au-dessus de lui, comme un invisible et redoutable épervier, une idée de M. de Bismarck.

Que la constitution fédérale de l'Allemagne du nord présente certains vices de conformation qui, plus sensibles d'année en année, finiront par compromettre son existence, M. de Bismarck serait le premier à le confesser; bien naïf qui croirait l'humilier en lui représentant que son œuvre n'est pas née viable, ou que du moins elle vivra peu. Il serait désolé qu'il en fût autrement, que sa création s'éternisât. Il lui a tracé lui-même d'avance ses destins, ses transformations; l'histoire de cette métamorphose est écrite dans sa pensée.

Non, M. de Bismarck n'a jamais aspiré à la gloire des Solon ni des Numa. Il fait le métier de législateur en diplomate, en ministre des affaires étrangères. Il disait au premier *Reichstag :* « Ce projet que je vous apporte, fruit pénible de mes élaborations, appelez-le constitution ou de tel autre nom qu'il vous plaira, cela ne fait rien à l'affaire. Je vous affirme seulement que, si vous l'acceptez, nous cheminerons ensemble sur une grande route qui nous conduira infailliblement au but. » Il disait encore : « On me reproche d'être avant tout ministre des affaires étrangères, de n'être que cela. Il est certain que c'est là mon plus cher intérêt, celui dont je m'inspire, et qui me dirige dans toutes mes actions; il n'est pas moins certain que je suis prêt à me frayer un passage à travers tous les obstacles qui m'empêcheraient d'atteindre au but. » Le but! quel but? M. de Bismarck n'avait-il à cœur que de satisfaire ses convoitises personnelles, son goût de primer et quelquefois d'opprimer?

(1) L'honorable M. Delbrück, président de la chancellerie fédérale, siégera désormais dans le ministère prussien avec le titre de ministre sans portefeuille. Il y sera l'homme de son chef, M. de Bismarck; mais ce n'est encore qu'un palliatif. Reste à trouver le remède.

Prétendait-il simplement mettre les affaires étrangères et lui-même sur le pavois, s'assurer l'absolue liberté de ses mouvemens, se dispenser désormais de la peine de convertir ses collègues et n'être plus obligé de convaincre qu'un homme, qui d'avance est convaincu? A Dieu ne plaise que nous fassions du chancelier de la confédération un ambitieux d'honneurs, occupé de procurer à ses prétentions leurs grandes et leurs petites commodités! M. de Bismarck ne s'oublie point; mais défauts et qualités, il se donne tout entier à son idée. Depuis le grand Frédéric, la Prusse n'a pas eu de serviteur plus héroïque et plus dévoué; tout lui est instrument, mais il se considère lui-même comme l'instrument, comme l'outil prédestiné des ambitions de son pays. Qu'est-ce donc que cette informe constitution, qui vivra ce qu'elle pourra? Un moyen, un engin, une machine à faire des annexions, une machine à fabriquer des Prussiens.

Tous les défauts qu'on peut signaler dans la constitution fédérale sont amplement rachetés par cette admirable combinaison qui partage le pouvoir législatif entre une vraie chambre et une fausse chambre, celle-ci où siégent les gouvernemens et qui est un rempart contre les innovations libérales que pourrait proposer et recommander la chambre élective, l'autre nommée par le suffrage universel, formée de Prussiens pour les quatre cinquièmes, et qui est chargée de proposer toutes les extensions de compétence, tous les acheminemens au régime unitaire, la suppression graduelle, au profit de la Prusse, de tout ce qui reste aux petits états d'indépendance et de quant à soi. M. de Bismarck a pensé à tout. L'article 9 assure à tout membre du conseil fédéral le droit de paraître dans la chambre élective et d'y soutenir les propositions de son gouvernement, alors même qu'elles auraient été repoussées par la majorité du *Bundesrath*. S'il arrivait que M. de Bismarck introduisît dans le conseil fédéral un projet de réforme constitutionnelle dans le sens unitaire, et que ce projet fût écarté, le chancelier en saisirait la chambre basse, il lui exposerait ses raisons, il organiserait dans cette majorité prussienne une pression parlementaire, à laquelle les petits gouvernemens auraient quelque peine à résister. Ainsi le *Bundesrath* est bon pour empêcher certaines choses qui déplaisent au chancelier, le *Reichstag* n'est pas moins bon pour en proposer d'autres qui lui agréent. Dans cette campagne, il pourrait compter sur ce qu'on appelle en Allemagne « le parti. » Dès qu'il s'agit de politique étrangère et de l'agrandissement de la Prusse, il est l'homme des nationaux-libéraux, à la barbe des féodaux et de la chambre des seigneurs, qui en gémissent tout bas et quelquefois tout haut.

Les nationaux-libéraux ne sont point difficiles à vivre. Si on leur

faisait quelques petites concessions, ils en feraient de plus grandes. Que ne sont-ils les collègues de M. de Bismark dans le ministère prussien! Malheureusement le roi a, sur le choix de ses ministres, des idées très arrêtées; il ne les cherche pas où on les trouve, il se plaît à les trouver où il les cherche. De son côté, M. de Bismarck prend un malin plaisir à se servir des nationaux sans les employer. Ils ont une qualité précieuse, une étonnante facilité à se consoler de tout; optimistes jusque dans la moelle des os, ils voient le bon côté des choses, même de leurs déconvenues. Un des hommes de grand mérite que compte le parti disait récemment : « Tout pesé, la constitution fédérale a du bon. Les préventions du roi nous mettent dans l'impossibilité de faire arriver quelques-uns de nos chefs dans le ministère; mais on nous fait la gracieuseté de placer dans le *Bundesrath* quelques commissaires qui nous sont presque agréables et presque à moitié libéraux. C'est toujours cela de gagné. » Ce qui leur sourit plus encore, c'est que la confédération du nord leur sert à introduire en Prusse, par voie fédérale, des réformes économiques et civiles, que la chambre des seigneurs n'eût jamais acceptées. Ils font d'une pierre deux coups : chacune de ces réformes établit une conformité de plus entre les petits états et la Prusse. Aussi ont-ils adopté cette devise, ce programme, qu'on peut lire aujourd'hui sur leur drapeau : extension indéfinie de la compétence fédérale. Ils s'en étaient cachés tant qu'ils avaient pu croire que l'Allemagne du midi viendrait à eux; mais ils ne se flattent plus qu'un coup de sympathie, un miracle de la grâce ou je ne sais quels soudains repentirs amèneront prochainement dans leurs filets ces âmes indociles et réfractaires. Un jour que la France et l'Autriche seront occupées chez elles, on menacera, on ordonnera, et la force dira son dernier mot. En attendant, on peut se dispenser désormais de ménager les petits états du nord. Que la Saxe s'inquiète, que Mecklembourg murmure, les nationaux en seront fort aises. Il est doux à ce parti, composé pourtant d'honnêtes gens, de se revancher sur autrui des mortifications qu'il essuie.

La chambre des députés prussiens vient d'exprimer par deux fois le vœu que la compétence fédérale soit étendue au droit civil. On verra la question se poser dans la prochaine session du *Reichstag*. Ce point gagné, il ne restera plus qu'à transformer en cour civile ce haut tribunal de commerce qu'on a récemment institué, et qui n'était point prévu par la constitution. S'il en faut juger par le langage qu'a tenu dans le parlement prussien le ministre de la justice, les nationaux peuvent compter sur la complicité du gouvernement. Ils espèrent mener lestement cette partie, et, si la victoire couronne leur entreprise, bien habile qui pourra dire dans quelques

années en quoi un sujet du prince de Lippe peut différer d'un sujet du roi Guillaume. A la vérité il restera aux Lippois cette consolation de penser qu'ils n'ont pas été annexés, qu'ils se sont annexé la Prusse. — « De quoi vous plaignez-vous? disent en effet les nationaux à leurs confédérés. Nous ne vous imposons pas nos lois; au contraire, nous voulons nous servir de vous pour nous délivrer des vieilleries de notre *Landrecht*, si cher à notre chambre des seigneurs. Nous profiterons en même temps de cette précieuse occasion pour vous débarrasser de tout ce qui vous fait encore différer de nous. N'écoutez pas les mauvaises langues qui nous accusent de vous *prussifier;* vous ne serez pas des Prussiens, nous médiatiserons la Prusse, nous serons tous des Allemands. Un seul code, une seule bourse, un seul cœur! » Médiatiser la Prusse! N'était-ce pas le roi Louis XV qui, dans un moment de crise financière, reprochait à un de ses gentilshommes de ne pas faire à l'état le sacrifice de sa vaisselle? J'ai envoyé la mienne à l'hôtel des monnaies, lui disait-il. — Sire, repartit le gentilhomme, quand Notre-Seigneur mourut, il était bien sûr qu'il ressusciterait le troisième jour.

Mais, dira-t-on, le *Bundesrath* n'est-il pas là pour s'opposer à ces extensions de compétence à la faveur desquelles on se propose de transformer la confédération du nord en empire unitaire et les petits états en provinces prussiennes? Les petits gouvernemens siègent tous dans le conseil fédéral, et matériellement ils y ont la majorité. Quelque puissant que soit sur eux l'ascendant de la Prusse, si un projet leur était présenté qui mît en question leur existence, ils se coaliseraient tous contre l'ennemi commun. Au surplus, il y a un article 78 qui déclare formellement que tout projet de changement constitutionnel doit réunir les deux tiers des voix dans le *Bundesrath*, article dont sans doute on comptait se servir pour déjouer les projets parlementaires des libéraux, et qui pourrait bien se retourner contre ceux qui l'ont inventé.

La Prusse a pensé et paré à tout, et la plupart de ses confédérés sont désormais à sa merci et hors d'état de résister à ses fantaisies. — Sauf les cas imprévus, nous disait un diplomate, c'est le caractère de la politique prussienne de ne dévaliser personne. Elle se contente de vous enlever un à un tous les boutons de votre habit, et, quand il ne peut plus vous servir, elle vous en soulage. — Le roi Guillaume déclarait, en clôturant le premier *Reichstag*, que le pouvoir central avait été suffisamment nanti par la constitution, qu'il n'avait plus rien à réclamer. Cependant le pouvoir central ne s'est point contenté de la part de lion que lui faisait le pacte fédéral. Il n'a pas suffi à la Prusse d'avoir à sa nomination tous les employés du *Bund* et de clouer ses aigles à la porte de tous les bureaux de

poste de ses confédérés; elle a profité des embarras financiers que leur causait l'introduction dans leurs états du système militaire prussien pour obtenir d'eux de nouvelles concessions, pour les dépouiller encore de quelques-uns de leurs droits de souveraineté. La Saxe royale a éventé le piége, elle s'est empressée de se mettre en règle, de remplir toutes ses prestations constitutionnelles, moyennant quoi son armée forme un corps à part, organisé sans doute à la prussienne et inspecté chaque année par le roi de Prusse, mais dont le commandant en chef est seul nommé par celui-ci. Grâce à Dieu, le roi de Saxe possède encore le droit de nommer ses officiers; il choisit aussi ses généraux, la ratification du suzerain réservée. Brunswick, Hesse-Darmstadt et Mecklembourg se mirent aussi en mesure; on n'eut rien à leur réclamer au-delà de ce qu'exige la constitution (1).

Il en fut autrement pour les autres états; ils se voyaient dans l'impossibilité de fournir leur quote-part. C'est sur quoi l'on avait compté. La Prusse s'empressa de les rassurer. De quoi s'inquiétaient-ils? Elle ne voulait la mort de personne. Saxe-Weimar ne pouvait payer sa cote de 225 thalers par tête de soldat. On lui fit remise d'une partie de la somme, on l'autorisa à ne verser pendant sept ans dans la caisse fédérale que 162 thalers; mais elle dut signer une convention par laquelle elle s'engageait à laisser aux Prussiens le soin d'organiser sa landwehr et de faire eux-mêmes le recrutement de ses soldats. Elle s'engageait aussi à considérer tous ses officiers comme appartenant à l'armée prussienne et à charger le roi Guillaume de les nommer, de les avancer, de régler les permutations et d'exercer le droit de grâce. Elle devait adopter encore pour ses troupes l'uniforme prussien; on lui laissa toutefois le droit de déterminer la coupe et la couleur de ses cocardes. A cette convention, passée entre Berlin et Weimar, accédèrent par nécessité tous les états thuringiens, les trois autres petites Saxes, les deux principautés de Reuss et celle de Schwarzbourg-Rudolstadt. Avec d'autres gouvernemens, Oldenbourg, les deux Lippes, les villes anséatiques, on conclut d'autres conventions plus nettes et plus concises : on incorporera tout simplement leurs troupes dans l'armée prussienne. Hambourg n'a plus de soldats; mais deux bataillons prussiens tiennent garnison dans ses murs. Hormis les états qui ont pu faire face à leurs obligations, d'un bout à l'autre du territoire fédéral le roi de Prusse est chez lui, et c'est à savoir si ses confédérés sont encore chez eux. Qu'est-ce qu'un souverain qui a perdu jus-

(1) Plus tard, le grand-duc de Mecklembourg a conclu à son tour avec la Prusse une convention militaire, par laquelle il renonce à quelques-uns des droits que lui laissait la constitution.

qu'au droit de nommer l'officier du poste qui monte la garde à la porte de son palais? Ce factionnaire qui passe, c'est la Prusse. Ces tambours qui battent aux champs, c'est encore la Prusse, la cocarde exceptée. Et à qui donc appartient le palais lui-même? — Notre prince n'en est que le locataire, se disent tout bas les peuples. Le propriétaire, c'est l'autre, celui qui est à Berlin, celui qui a les bras si longs, que sans sortir de chez lui il expédie nos lettres et nos dépêches, celui qui nous recrute, nous habille à ses couleurs et nous fait grâce, celui qui nous prête de l'argent que nous lui rendrons, et à qui nous prêtons en retour un serment d'obéissance qu'il ne nous rendra jamais.

Les petits princes du nord connaissent trop le monde et la Prusse pour conserver la moindre illusion; ils savent ce qui les attend, et qu'ils n'existent plus que par intérim. Nous ne parlons pas de Brunswick, dont le sort est depuis longtemps écrit dans les étoiles. Il n'a pas d'héritier direct, son bien doit passer à ses agnats du Hanovre; mais qui détient aujourd'hui le Hanovre? Elle est perdue pour les Guelfes, la ville gothique que fonda Bruno, que l'Ocker enlace de ses bras, qui se glorifie de son *Collegium Carolinum* et de son dôme, bâti par Henri le Lion. L'héritier de Berlin attend, et déjà il conteste au possesseur de Brunswick la faculté d'aliéner ses chemins de fer; d'avance il s'arroge un droit de contrôle sur tous les effets de la succession; il apposerait volontiers les scellés aux armoires. Le duc de Brunswick doit se le tenir pour dit. Le sait-il assez? Le roi Guillaume lui a témoigné cette année son royal déplaisir en refusant d'aller chasser chez lui. Et que sert, après tout, d'avoir des héritiers? Ni la veuve ni les orphelins n'attendriront l'inexorable destin. Assiégés des plus sombres pressentimens, les petits princes s'occupent de mettre en ordre leurs affaires. Ils n'entendent pas que, quand sonnera l'heure de la grande expropriation, l'événement les prenne au dépourvu. On vivait tellement en famille dans ces petits états, où régnait un laisser-aller patriarcal, que tout, pour ainsi dire, y était en commun, domaine de l'état, domaine de la couronne, domaine privé. Depuis 1866, on s'est hâté de débrouiller, de régler cette question du domaine, question de savoir ce qui doit revenir à la Prusse, ce qu'on pourra sauver pour vivre à son aise sans trop regretter sa couronne.

Dans tous ces arrangemens, les appréhensions se trahissent par des paroles significatives qui renferment des abîmes de mélancolie. En proposant à sa diète une loi sur le domaine, le duc d'Anhalt déclare qu'elle est rendue nécessaire « par les dangers possibles de l'avenir. » Schaumbourg-Lippe ajoute, comme apostille, à un des

articles de sa constitution ces mots : « aussi longtemps que la principauté sera régie comme état indépendant par la maison régnante. » Plus explicite encore est la convention qu'ont passée ensemble le duc de Saxe-Meiningen et ses états conformément à une décision de la cour d'appel de Dresde. « Si le gouvernement de ce pays, y est-il dit, tombe aux mains d'un héritier qui ne soit pas un ayant-droit à la succession de la fortune domaniale, la famille ducale recevra vingt fois le montant de sa liste civile en propriété privée, dont les deux tiers en biens-fonds, l'autre tiers en espèces, le reste sera bien d'état. » C'est ainsi que dans une partie de l'Allemagne du nord on entend comme un bruit sourd de départ et de déménagement, ce bruit qui ne ressemble à rien, des allées et des venues, des consultations sur ce qu'on emportera, sur ce qu'on laissera, des buffets qu'on vide, des malles qu'on remplit, et tout à l'heure le piétinement et les grelots des chevaux.

Parmi les vingt-deux états dont se compose la confédération du nord, il en est un où le déménagement est chose faite, consommée. Curieuse histoire, grand exemple de sage philosophie donné par un prince qui a préféré devancer les temps, parce qu'il estime que la peur du mal est pire que le mal.

La principauté de Waldeck, à laquelle est adjoint le comté de Pyrmont, est une des plus charmantes contrées de l'Allemagne du nord. Enclavée dans la Westphalie et dans la Hesse-Électorale, arrosée par l'Éder et la Diemel, affluens de la Fulda et du Weser, elle offre un agréable mélange de montagnes et de plaines, de prairies et de forêts. Elle a 20 milles carrés et 60,000 âmes, en général des âmes honnêtes et laborieuses, presque toutes évangéliques et plus riches que bien d'autres en connaissances primaires, les écoles de Waldeck tenant leur rang parmi les meilleures de l'Allemagne. Ce petit pays a ses richesses; sans parler de son bétail, il produit du cuivre, du fer, du plomb et même de l'or; il a produit aussi de célèbres capitaines et un illustre diplomate, qui fut longtemps le conseiller, le bras droit du grand-électeur (1). Waldeck, divisé en trois districts, avait une voix dans les séances plénières de la diète de Francfort. La maison qui le gouverne fait remonter, dit-on, ses origines jusqu'à Witikind, l'illustre vaincu de Detmold. Le prince George-Victor succédait à son père en 1845; il gouverna d'abord sous la tutelle de sa mère, la princesse Emma. En 1853, il épousa une princesse de Nassau. En 1866, il fit un autre mariage, un ma-

(1) L'histoire du comte de Waldeck vient d'être racontée dans un livre savant et curieux qui fait bien connaître les origines de la grandeur prussienne : *Graf Georg Friedrich von Waldeck, ein preussischer Staatsmann im 17 ten. Jahrhundert*, von B. Erdmannsdörffer. Berlin, 1869.

riage forcé, moins heureux que le premier : il dut épouser la Prusse, lui vingt et unième, et, comme on ne l'épouse pas sans lui apporter un douaire, il se trouva fort empêché. Malgré sa mine d'or, la charmante principauté avait plus de dettes que de revenus; on allait cependant, mais à peine parvenait-on à joindre les deux bouts. Or le douaire que réclamait la Prusse montait à 132,000 thalers de dépense militaire annuelle. Augmenter les impôts, on n'y pouvait songer; bon an mal an, les propriétaires de biens-fonds payaient déjà, y compris les contributions de commune et de district, le 30 pour 100 de leur revenu. Aussi, quand le prince George-Victor soumit la nouvelle constitution fédérale à la ratification de sa diète, elle fut rejetée à l'unanimité des voix moins une. Les députés déclarèrent que la situation financière de la principauté, qui jusqu'alors permettait à peine de fournir aux besoins les plus pressans de l'état, rendait impossible aucun surplus de dépenses, qu'il fallait à tout prix s'entendre avec la Prusse, en obtenir un dégrèvement.

Le prince ne se le fit pas dire deux fois. Le gouvernement prussien accueillit ses ouvertures avec une cordialité, une bienveillance toutes paternelles. « Pourquoi vous mettre martel en tête? lui fut-il répondu. Nous sommes gens de bon secours et de bon conseil, et qui n'avons pas l'habitude de laisser nos amis dans l'embarras. Vous savez que nous faisons tout ce qui concerne notre état et même l'état des autres. Nous épargnons à plusieurs de vos voisins la peine de recruter eux-mêmes leurs soldats, de choisir leurs officiers. Par amitié pour vous, nous ferons en votre faveur plus encore. Nous allons prendre à forfait l'administration de Waldeck, et vous nous céderez tous les pouvoirs qui vous ont été conférés par votre petite constitution, que nous respectons infiniment, constitutionnels jusque dans l'âme, comme vous savez. Seulement nous nous permettrons de réorganiser vos services publics, vos tribunaux, et dorénavant tous vos fonctionnaires seront des sujets prussiens, qui nous prêteront le serment d'obéissance. Pour occuper vos loisirs, nous vous laisserons en propriété privée votre consistoire, que vous gouvernerez comme vous l'entendrez, à la seule condition de pourvoir de vos deniers à ses petites dépenses, et, si la fantaisie nous vient de remanier votre constitution, nous vous promettons de vous en toucher un mot. Quant au reste, ce sera l'affaire d'un directeur que nous vous enverrons de Berlin, homme de propos civil et de douces manières.

Son abord n'aura rien, je crois, qui vous déplaise;
Il viendra pour un fait dont vous serez bien aise.

Il concentrera sur sa tête toutes les responsabilités ministérielles

inscrites dans votre petite charte. Les responsabilités illimitées ne nous ont jamais fait peur, nous ne déclinons que les autres. »

Ce qui se passa dans le cœur du prince, nous renonçons à le deviner. Ce que pensèrent ses sujets appartient à l'histoire. Ce fut le 9 septembre 1867 que le projet de convention fut présenté à la diète de Waldeck. Les députés, tout ahuris, s'entre-regardaient. Ils pesaient le pour et le contre; comme tous les irrésolus, ils cherchaient à gagner du temps. Le 15 septembre, ils se prorogèrent. Le prince, à qui ces atermoiements déplaisaient, fit ses paquets sans attendre leur décision, et partit avec sa famille pour l'Italie. Il s'en allait rêver parmi les orangers à la différence qu'il peut bien y avoir entre un confédéré de la Prusse et un annexé, à l'étrange situation d'un souverain qui n'a plus qu'un consistoire à gouverner. Ses sujets ne savaient quel parti prendre, à quel saint se vouer. La Prusse voulut les aider à se décider : quelques jours plus tard, un bataillon prussien entrait, enseignes déployées, dans leur petite capitale, Arolsen, bourg de 2,000 habitans, célèbre par sa collection d'antiquités herculanéennes et pompéiennes, — célèbre aussi pour avoir donné le jour au grand sculpteur Rauch, au grand peintre Kaulbach ; — en Allemagne, les petits endroits produisent souvent de grandes choses. — C'est un argument bien décisif qu'un bataillon prussien. La convention fut votée par la diète en première lecture par treize voix contre une, au second tour par douze voix contre trois, et on vota en bloc, par-dessus le marché, tous les articles d'une convention militaire qui mettait Waldelck sur le pied des deux Lippes et des villes hanséatiques : incorporation simple et nette de son contingent dans l'armée prussienne. Le 29 octobre 1868, le directeur envoyé de Berlin, M. de Flottwell, ouvrait une nouvelle session de la diète au nom de sa majesté le roi de Prusse, et le 31 décembre de la même année ce même M. de Flottwell était nommé plénipotentiaire de Waldeck dans le *Bundesrath*, ce qui procurait à la Prusse une dix-huitième voix en attendant les autres. Voilà l'histoire de Waldeck.

L'on dit et l'on répète que les affaires allemandes sont au *statu quo*. Cela est vrai du midi de l'Allemagne et de la question du Mein; mais au nord les choses marchent et marchent vite. On est impatient d'achever son œuvre, de réaliser des desseins savamment conçus et machinés; on a hâte de pouvoir dire : Notre pseudo-confédération n'est plus qu'une ombre, elle a vécu, et la Prusse s'est agrandie de vingt et un petits états allemands. Avertis par les journaux et les clameurs du « parti, » ces petits états croient s'apercevoir depuis quelque temps que les sacrifices de souveraineté qu'on leur imposa en 1866, et que le roi Guillaume lui-même déclarait

suffisans, n'étaient que le commencement de leur dépossession, que la Prusse a voulu faire après Sadowa deux espèces d'annexions, les unes directes et à ciel découvert, qui lui ont procuré quatre millions et demi de nouveaux sujets, les autres indirectes et clandestines, qui lui en procureront près de six millions. Ils se doutent que ce qu'ils ont gardé leur sera chaque jour plus âprement disputé, que les garanties qu'on leur a données ne valent pas le papier où elles furent écrites, et que, selon les fortes expressions d'un publiciste allemand, la constitution fédérale est, dans la pensée de ses auteurs, la révolution de 1866 en permanence (1).

C'est un des grands principes de M. de Bismarck qu'il faut toujours faire des traités séparés, parce que des conditions communes créent des intérêts et des griefs communs, qui tôt ou tard se coalisent. Il a conclu avec ses confédérés des conventions différentes et habilement graduées, afin que la dissemblance de leurs fortunes les empêchât de jamais s'unir. L'homme qui a perdu trois boutons tient encore à son habit; celui qui les a tous perdus est disposé à jeter sa défroque aux orties. Nombre des états du nord ont essuyé des pertes trop graves et trop irréparables pour être fort attachés à ce qui leur reste; ils s'abandonnent, ils se résignent aux exigences croissantes, aux décisions hautaines de leurs suzerains, — et sur quoi s'appuieraient-ils pour leur résister? — Il en est d'autres qui n'ont pas encore renoncé à tout, qui s'opposeront résolument à ces dangereuses extensions de compétence fédérale par lesquelles un gouvernement heureux, assisté d'un parti qui a besoin de consolations, achèverait de les dépouiller. Or voici le point : la confédération repose sur un contrat. Pour éviter les hasards d'une constituante démocratique, on a préféré s'arranger au préalable avec les gouvernemens, on leur a donné des signatures qui ne sont pas des promesses sous seing privé, de simples cédules, mais des traités authentiques et en forme. Ils ont consenti à certains sacrifices, en retour desquels on leur a garanti la possession de ce qu'on leur

(1) Voir dans la *Gazette d'Augsbourg* du 18 décembre dernier un article intitulé : *Die Fortschritte zum Einheitsstaat*. L'auteur commence par rappeler la déclaration que prononça le roi Guillaume en clôturant le premier *Reichstag*. « C'était en 1867, ajoute-t-il; nous écrivons en 1869, et nous demandons ce que vaut encore cette parole royale. » Il énumère à ce sujet les usurpations de pouvoir déjà consommées, celles qui se préparent, les plans de campagne des nationaux-libéraux, la demi-promesse que leur a faite le ministre de la justice touchant la transformation du tribunal de commerce fédéral en cour de justice. L'article se termine par ces mots : « Le roi Guillaume ne peut se dissimuler qu'il s'agit ici d'une affaire européenne. Les états voisins ne savent que trop qu'ils ont reconnu la confédération du nord à titre d'association d'états autonomes, et que cette association n'existe plus dès que ces états ne sont plus autonomes que de nom. On sait, hors d'Allemagne comme ici, que des œufs vidés ne sont plus des œufs. »

laissait de souveraineté. Leur imposer après coup de nouveaux abandons, c'est les délier de leurs engagemens, et ils ont quelque sujet de soutenir que les changemens constitutionnels prévus par l'article 78 de la constitution ne sauraient s'entendre de mesures emportant extension de compétence, que cette extension a été d'avance écartée et prohibée par le pacte fédéral, attendu que le pouvoir législatif se trouve partagé à titre égal entre le *Bundesrath* et le *Reichstag*, et que, d'après la teneur de l'article 23, le *Reichstag* n'a le droit de proposer des lois que dans les limites de la compétence du *Bund*. En tant que loi commune, disent-ils, la constitution peut être modifiée; en tant que contrat, elle ne saurait l'être que moyennant le consentement de toutes les parties contractantes. Déjà la Saxe a éprouvé le besoin de sauvegarder son droit contre les menées qu'elle pressent, contre les prétentions des nationaux, qui semblent avoir juré qu'ils rapporteraient de leur prochaine campagne parlementaire quelques-uns de ces trophées dont la Prusse s'applaudit, et que la liberté déplore. Le roi Jean a déclaré, en ouvrant ses chambres, qu'il serait attentif à préserver son peuple de nouveaux empiétemens, et son peuple lui a répondu par une voix autorisée qu'il entendait remplir ses engagemens envers ses confédérés, qu'il entendait aussi rester maître chez lui et ne point livrer les clés de sa maison. Devenir un grand Waldeck! L'ombre de Frédéric le Sage doit se remuer dans son tombeau. La fantaisie des gros bataillons décidera-t-elle encore? Sera-t-il dit que la foi des traités n'est que chimère, qu'il n'est point de recours contre l'empire de la force, qu'elle domine souverainement sur les rois et les peuples, et que le bon droit des petits sera l'éternel jouet des insolences de l'épée? Espérons et croyons qu'en Prusse le gouvernement sera plus sage et plus scrupuleux que le « parti. » Dieu préserve l'Europe d'apprendre un matin à son réveil que, tandis que la question du Mein continue de dormir, il vient de naître une question de Saxe!

Quelque sort qui l'attende, Dresde, la Florence de l'Allemagne, est triste, et, comme pour ajouter à ses mélancolies, son admirable théâtre a brûlé, ce chef-d'œuvre de Semper. Dresde est chagrine, elle est songeuse; elle se rappelle ce qui fut, elle cherche à deviner ce qui sera. En parcourant ses rues, nous pensions à cette jeune et charmante femme qui, secrètement atteinte d'une affection de poitrine, inquiétait son médecin par ses langueurs, affligeait ses amis par ses longues et muettes rêveries. A quoi rêvez-vous? lui demandait-on. Elle répondait : Je me regrette.

VICTOR CHERBULIEZ.

EXPLORATION

DU MÉKONG

VI.

LA CHINE OCCIDENTALE (1).

La Chine! ce mot seul éveille l'idée d'un peuple qui a triomphé de l'espace par l'étendue de son empire, du temps par sa durée, — d'une nation immuable dans ses usages comme dans ses maximes, et qui, malgré les révolutions qui l'agitent et les invasions qui la pénètrent, oppose au cours des événemens et des idées une sorte de pétrification colossale. Emprisonnée dans les mailles d'un idiome qui subordonne l'intelligence à la mémoire et dans un réseau d'institutions qui règlent jusqu'aux attitudes du corps, la Chine a pourtant devancé l'Europe dans la vie sociale, dans les sciences et dans les arts; mais les inventions les plus fécondes y sont demeurées stériles, comme si la Providence avait voulu faire passer brusquement cette race d'une adolescence hâtive à une décrépitude sans remède. Maître de la moitié de l'Asie, ce peuple pourrait encore réunir des armées aussi nombreuses que celles de Gengis-khan; mais ses soldats s'enfuient devant une poignée d'Européens après avoir agité de loin, comme une impuissante menace, ces monstres de carton dont l'image fantastique s'étale sur nos écrans et nos tapisseries: pays étrange, plein de contrastes et de mystères, où la grandeur

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1869.

s'associe au grotesque, et où des magots justement fiers des quarante siècles de leur histoire semblent nous contempler du haut d'un paravent comme du sommet d'une pyramide.

Visiter ce sphinx dans son domaine le plus reculé, telle était l'espérance qui nous avait si longtemps soutenus et que nous étions au moment de voir se réaliser. Nous nous trouvions en effet sur cette extrême frontière de Chine qu'aucun Européen n'avait encore traversée. Nous n'abordions pas le Céleste-Empire par ce littoral si facilement accessible, mais où le voyageur trouve encore plus l'Europe que la Chine elle-même; nous étions à 800 lieues des somptueux hôtels de Shang-haï et de cette protection consulaire qui étend jusqu'aux confins de la terre habitable l'ombre de la patrie. Nous arrivions épuisés de ressources, sans chaussures, presque sans vêtemens, dans des contrées où l'estime du prestige extérieur avait survécu aux horreurs de la guerre civile; mais, tout en craignant de compromettre notre dignité aux yeux de mandarins qui pourraient juger de notre rang par notre habit, nous avions la ferme résolution de profiter des prescriptions impératives de nos passeports pour assurer notre sécurité et faire respecter nos personnes. Les lettres signées par le régent de l'empire nous ont en effet mieux couverts que le plus brillant costume officiel ne l'aurait pu faire, même aux yeux du plus formaliste de tous les peuples. Les représentans du gouvernement chinois n'ont pas justifié envers nous leur vieille réputation de perfidie, d'où l'on peut conclure que c'est à leur impuissance et non à leur hostilité qu'il faut imputer les misères, les périls essuyés par les membres de la commission pendant la dernière partie du voyage.

On se souvient peut-être que le roi laotien de Sien-hong, hésitant à nous laisser continuer notre route, avait envoyé le mandarin chinois en résidence auprès de lui prendre les instructions du gouverneur de Muong-la. Or la ville que nous avions devant les yeux n'était autre que Muong-la elle-même, et les mauvais desseins dont on avait un moment voulu nous intimider n'avaient pas tenu devant la fermeté de notre attitude. Les ordres de l'empereur des Birmans ne pouvaient plus désormais nous atteindre; nous avions glissé entre les mains de ses agens au Laos et franchi la frontière méridionale de la province de Yunan, la plus inconnue de l'empire du milieu. Muong-la est appelée Seumao par les Chinois; c'est, si je ne m'abuse, cette même ville qu'un Anglais a proposé de réunir à Rangoun par un chemin de fer, afin de faire dériver vers un port des Indes britanniques tout le courant commercial de la Chine occidentale. Au lendemain de l'inauguration du canal de Suez, à la veille de l'ouverture du Mont-Cenis, en présence surtout de cette colossale entreprise qui a joint, malgré les Montagnes-Rocheuses, New-York à San-Francisco,

on ne saurait plus assigner de limites à la puissance de l'homme. Si la race anglo-saxonne voulait appliquer un jour à l'exécution d'une telle œuvre les ressources dont elle dispose et la persévérance qui la caractérise, elle parviendrait sans doute à triompher de tous les obstacles; mais j'ose affirmer qu'elle ne songera de longtemps à l'entreprendre. Sans énumérer ici les difficultés de toute nature qu'il faudrait vaincre avant de joindre par un railway les montagnes du Yunan et les plages du golfe de Martaban, il me suffira de dire que les sommes immenses qui seraient englouties dans ce travail demeureraient une dépense perdue, si l'ordre de choses inauguré en 1855 par la révolte des musulmans prévalait définitivement, car un état fondé sur le triomphe du fanatisme mahométan laisserait une pareille entreprise sans avenir et sans garantie. Les preuves ne manqueront pas, au cours de ce récit, à l'appui de cette assertion. Nous étions à peine entrés en Chine, que déjà de tous côtés des ruines attristaient nos regards. Le fléau dont nous avions vu les traces, surtout dans la dernière province du Laos, avait encore plus cruellement sévi dans cette partie du Yunan, et les villages abandonnés ou détruits devenaient plus nombreux à mesure que nous approchions de la ville.

Des routes dallées se croisaient dans les rizières : nous en suivîmes une jusqu'à un pont en pierre semblable à celui dont la vue nous avait causé tant de plaisir à Muong-long, puis nous entrâmes dans les faubourgs. Des femmes se pressaient au seuil des portes pour nous voir passer, des enfans s'échappaient de l'école, suivis de leur pédagogue portant encore à la main une longue gaule et sur le nez des lunettes à verres ronds, et les groupes formés devant les affiches collées sur les murailles interrompaient leur lecture. Des gardes armés nous attendaient; ils nous saluèrent poliment en nous invitant à les suivre. Notre escorte, qui augmentait à chaque pas, ne tarda point à comprendre la population entière de Seumao. Nous longeâmes l'enceinte de cette ville, puis, tournant à droite, nous arrivâmes, après dix minutes de marche, dans la pagode où nous devions loger. L'étroite cour étant déjà envahie, les soldats eurent de la peine à nous frayer un passage à travers les rangs pressés de la multitude; il y avait du monde jusque sur les toits. La pagode, vaste édifice rectangulaire complétement ouvert du côté de la cour intérieure, fut en un instant inondée par la foule, malgré les efforts de *policemen* armés de bâtons. Ceux-ci, impuissans à contenir ce flot débordé, prirent le parti de lui céder en nous recommandant de bien surveiller nos bagages. Habitué depuis de longs mois aux vastes horizons, aux solitudes sans bornes, je me sentais étourdi par cette fourmilière humaine entassée dans un espace resserré. Je croyais avoir sous les yeux une de ces estampes si

répandues en Europe; je retrouvais les courbes des toits, tous les détails connus de l'architecture chinoise, et, si j'ose le dire, le style même des physionomies.

Un mouvement se fait dans la cour, la masse compacte des curieux s'ouvre et se referme. C'est un mandarin précédé de soldats en habits rouges qui vient officiellement nous souhaiter la bienvenue. Son chaperon à bords relevés est orné d'une tige garnie à la base de floches en soie et surmontée d'un globule bleu. Il s'incline avec grâce, nous annonce que nous étions depuis fort longtemps attendus, et que l'on commençait à désespérer de nous voir. Il nous fait apporter du riz, de la viande de porc, et s'informe de nos besoins. Malgré la présence du fonctionnaire, le public nous serre de près. Des agens avec leur bâton font reculer les plus audacieux, et deux de nos Annamites, placés en sentinelle, refoulent les curieux dans la cour, et débarrassent au moins notre domicile. Ce n'est qu'à la nuit tombante que nous pouvons procéder à notre installation, à l'abri des regards importuns. Notre pagode se compose de trois murs en briques blanchies à la chaux; le quatrième côté, ouvert, comme je l'ai dit, est soutenu par de belles colonnes en bois. Notre ancienne connaissance, le bouddha du Cambodge et du Laos, aux traits allongés, aux oreilles pendantes, à la pose contemplative et béate, disparaît et fait place à deux personnages de grandeur naturelle. Au-dessus de ceux-ci, une femme semble planer, assise sur un nuage. Des trois grandes religions répandues dans la Chine, sans compter l'islamisme, celle de Confucius semble seule demeurée pure de tout alliage mythologique ou superstitieux. Les classes lettrées, qui sont les seules à professer cette doctrine, s'inquiètent bien moins d'y chercher des notions religieuses, qu'elles n'y trouveraient guère d'ailleurs, qu'un cours de philosophie positive et de morale pratique. Hormis la tablette de Confucius, qui figure dans les temples élevés en son honneur et dans toutes les écoles, ce culte est sans image, comme il est sans symboles et sans prêtres. Les croyances bouddhiques au contraire, introduites en Chine au 1er siècle de notre ère, sous le règne de Ming-ti, passèrent bientôt de la cour du roi de Tchou, prince vassal de l'empire, dans le cœur des petits, des misérables et des souffrans. Flattés, mais non pleinement satisfaits par l'anathème que jetait le bouddhisme à l'activité et à la vie, ces déshérités de toute espérance greffèrent sur les dogmes de Fô les superstitions qui, en l'absence d'une foi raisonnée et de doctrines philosophiques, croissent si facilement dans les ténèbres de l'âme humaine. Les temples, les images se multiplièrent à l'infini; mais aujourd'hui les bonzes chinois, race tombée dans l'ignorance et l'abjection, sont le plus souvent incapables de donner la raison des croyances qu'ils professent par nécessité et des

symboles qu'ils vénèrent par habitude. Enfin Lao-tseu, né à la fin du VIIe siècle avant Jésus-Christ, paraît avoir joué, contrairement à Confucius, son contemporain, le rôle d'un révélateur inspiré. S'élevant au-dessus de l'horizon social, dépassant les bornes de la tradition nationale et dédaignant la philosophie, il prétendit conduire ses disciples jusque sur les sommets d'une cosmogonie à laquelle on ne saurait refuser un caractère de grandeur. Il enseigna la raison suprême préexistante au chaos, et « rattacha la chaîne des êtres à celui qu'il appelle *un*, puis à deux, puis à trois, qui, dit-il, ont fait toutes choses (1). » Ce qu'il y a de plus clair dans son livre, dit Abel Rémusat, c'est qu'un être trine a formé l'univers. Est-ce là, comme quelques-uns l'affirment, une doctrine empruntée aux Juifs par Lao-tseu dans un voyage qu'il aurait fait en Occident, ou bien, comme d'autres le prétendent, un souvenir de l'ancienne divinité trine des Indiens? Je n'ai pas ici à le rechercher. J'ai voulu seulement indiquer les trois espèces de temples dans lesquels nous étions désormais appelés à nous établir, et rendre hommage à Lao-tseu, qui nous fournissait notre premier gîte sur le territoire chinois. La doctrine de ce dernier, défigurée par ses sectateurs, est devenue absolument méconnaissable aujourd'hui. Ses temples, comme ceux de Fô, sont peuplés de statues grotesques et grimaçantes, objets de raillerie pour la classe éclairée, qui poursuit les images catholiques elles-mêmes de ses haines iconoclastes. Dans la pagode que nous occupions, il y a, je l'ai dit, un groupe formé de deux hommes qui semblent dominés par une femme élevée au-dessus d'eux; ce groupe me fait souvenir de cette parole de Lao-tseu, que « tous les êtres reposent sur le principe féminin. » Une petite lampe, posée sur une table, brûle constamment devant la vierge, et trois cassolettes sont sans cesse alimentées de parfums. Un vieux prêtre et deux respectables prêtresses suffisent aux soins du sanctuaire. Jamais vestales ne furent plus accommodantes. Le feu sacré nous sert à allumer nos cigarettes; les tables sont chargées de mille objets profanes, et nous y prenons nos repas. Le drapeau français planté au haut du perron, les armes fixées aux colonnes, les nattes étendues sur le sol pour nous servir de lit, enfin aucun des mille détails de notre vie quotidienne ne paraît gêner nos vénérables hôtesses, qui viennent régulièrement chaque jour saluer les idoles. Après avoir examiné l'huile de la lampe et la sciure de bois odoriférant, elles frappent trois coups sur un petit timbre et se prosternent plusieurs fois. Ce sont là, avec une pieuse lecture à certains jours du mois, tous les devoirs du culte. Aussi paraissent-elles heureuses, ces bonnes vieilles; elles jouissent de leur vie tranquille, et ne se refusent pas à l'occasion quelques douceurs. Elles se

(1) Abel Rémusat.

sont, par exemple, acheté deux cercueils comfortables, preuve évidente qu'elles ne sont point arrivées à un complet renoncement. En Europe, les trappistes creusent eux-mêmes leur fosse, et il n'y a pas d'ennemi des couvens qui ait songé à leur reprocher cet exercice comme une pratique épicurienne. En Chine au contraire, se donner d'avance un cercueil, c'est un luxe auquel tout le monde ne saurait aspirer; ce sont meubles qui coûtent fort cher, surtout lorsqu'ils portent la marque du faiseur en renom.

Un matin, des gardes du palais viennent remettre à M. de Lagrée la carte de visite du gouverneur. Quelques caractères chinois sur un morceau de papier rouge signifient, paraît-il, que l'on nous recevra volontiers; telle est du moins l'explication qui nous est donnée par un d'entre nous, qui, lors de la prise de Pékin, avait fait partie de l'escadre de l'amiral Charner. C'est un des avantages de la centralisation puissante dont la Chine a donné l'exemple à l'Europe de permettre au voyageur qui a passé un mois dans le Petcheli de n'être pas dépaysé dans le Yunan, à l'autre extrémité de l'empire.

Pour gagner la salle des audiences publiques, il nous faut passer par une porte formée d'une voûte assez haute que couronnent deux toits recourbés, entre lesquels est ménagée la place de deux postes militaires superposés. Le gouverneur nous attend dans une pièce située au fond de trois cours. Son excellence porte au chapeau un globule de corail; mais c'est un mandarin militaire, et cela diminue notre respect. Nous savons qu'en Chine le *cedant arma togæ* est poussé fort loin; le dernier des lettrés professe en effet pour le plus grand général un dédain que la prudence ne lui permet pas toujours de témoigner, mais que les préjugés de ses compatriotes l'autorisent à entretenir. Du reste, les mandarins lettrés ne seraient pas mieux à leur place dans la province de Yunan qu'un professeur de l'université dans une ville assiégée. Le costume de notre hôte est le classique costume chinois : camail fourré, longue robe en soie, queue magnifique; il a les traits gros, les yeux proéminens, une physionomie plus ouverte que fine, mais qui respire tout à la fois la force et la bienveillance. Il voudrait bien y joindre un certain air de majesté, mais il y réussit assez mal. Il parle peu, fume sa pipe, et demeure impassible jusqu'au moment où M. de Lagrée lui offre un revolver. Sitôt qu'il eut compris le mécanisme de cette arme, ses yeux pétillèrent comme ceux d'un coursier sentant la poudre; il s'élança de son siége, oublieux de sa dignité, et les six balles qu'il tira coup sur coup auraient certainement mis à mal plusieurs de ses administrés, si l'on n'avait à propos détourné son bras. La salle d'audience était en effet envahie par une foule bruyante, qui nous coudoyait, interrompait la conversation par des

éclats de rire, et coupait impitoyablement la parole au gouverneur lui-même.

Celui-ci paraissait animé pour nous des meilleures intentions, quoiqu'il manifestât certaines inquiétudes sur le but de notre voyage. On eût dit qu'il craignait une entente secrète entre nous et les musulmans. Il nous apprit d'ailleurs que toute la partie occidentale de la province où coule le Mékong, qu'il appelle Kioulang-kiang (fleuve aux Neuf-Dragons), était aux mains de ces ennemis de l'empire. L'expérience que nous venions de faire en pénétrant sans passeports chez les Laotiens, tributaires de la Birmanie, nous avait servi de leçon, et nous n'étions pas disposés à courir au-devant de nouveaux périls. M. de Lagrée jugea la situation d'un coup d'œil. Renonçant, non sans de vifs regrets, à suivre le cours du Mékong, il se détermina, pour deux raisons, à se diriger vers l'est. D'abord il était convaincu que pénétrer à l'improviste dans un pays désorganisé, sillonné par des bandes sans discipline et sans chef, enivrées de meurtre et de pillage, c'était tout à la fois s'exposer à des chances fâcheuses et se rendre suspect aux autorités fidèles de Seumao. D'un autre côté, en présence du développement certain que l'avenir réserve à notre établissement colonial en Cochinchine, il ne parut pas inutile à M. de Lagrée d'explorer la zone arrosée par le Sonkoï. Ce fleuve, mal connu à cette hauteur, prend sa source au nord-ouest du Yunan et se jette à la mer dans le golfe du Tonkin, où notre pavillon peut se ménager un accès facile. Le bassin du Mékong fut donc abandonné pour celui du Sonkoï, et l'intérêt purement géographique pour un intérêt politique de premier ordre. Cette détermination, prise sur-le-champ et annoncée séance tenante au gouverneur, parut causer à celui-ci une satisfaction si vive que, sortant de sa réserve diplomatique, il fit preuve aussitôt d'une franchise expansive. Il nous promit une escorte, mais il ajouta qu'il fallait se hâter de partir, car la guerre, un instant suspendue, était à la veille de recommencer plus acharnée que jamais, et le chemin que nous allions suivre n'était séparé que par trois jours de marche des armées musulmanes qui, chassées de Seumao, se disposaient à revenir à la charge. Cette malheureuse ville gardera longtemps le souvenir des combats livrés dans ses murs. En dehors de son enceinte, les faubourgs et les villages de la banlieue, qui renfermaient une population d'au moins 30,000 âmes, ont été détruits; il ne reste pas une maison sur vingt. Les vainqueurs semblent s'être acharnés surtout contre les pagodes; les unes n'ont pas conservé pierre sur pierre, d'autres ont été transformées en étables, toutes sont dégradées; autels à terre, statues sans tête, ornemens en pièces, tels sont les signes trop connus de cette horrible forme de guerre civile appelée guerre de religion. Je ne parle pas des populations

massacrées, parce que rien ne laisse moins de trace sur la terre que l'homme lui-même : la plus chétive de ses œuvres atteste son existence par des débris; de lui, il ne demeure rien. On s'occupait du reste activement de réparer les murailles de la ville, et de creuser autour un large fossé; sur la plate-forme, on accumulait de distance en distance des pierres destinées à lapider l'ennemi, et l'on faisait tous les jours l'exercice à feu. Les armes de siége sont des tubes en fer gros et longs, moitié couleuvrines, moitié fusils. Un soldat sert d'affût, un second pointe, et le troisième, qui a en main la mèche allumée, met le feu. Tout se préparait donc pour un prochain assaut. Les murs nous ont paru de force à le soutenir; ils sont épais, construits en belles briques et en grès; les portes, doublées de fer, résisteront, si elles ne sont pas battues par une artillerie trop redoutable. Quant aux fautes contre l'art qu'a illustré Vauban, la forme mauvaise de l'enceinte, l'absence de bastions, de plongées d'escarpe et de contrescarpe, il ne m'appartient pas d'en parler. Le cabinet du gouverneur ressemble à la tente d'un général d'armée : à chaque instant, des courriers y arrivent, des estafettes en sont expédiés; lui-même déploie une activité surprenante, peut-être même l'assurance que lui donne son revolver va-t-elle le décider à prendre l'offensive. Il a reçu d'ailleurs de Birmanie une certaine quantité d'armes européennes, parmi lesquelles se trouve un fusil de munition russe, pris probablement à Sébastopol par les Anglais.

Des files nombreuses de chevaux et de mulets entrent incessamment dans la ville, apportant du coton, du bois à brûler, et surtout du riz qu'on emmagasine, en prévision d'un siége, dans des greniers d'abondance. La classe riche a complétement déserté cette cité menacée, les gros négocians ont pris la fuite; il n'y reste qu'un peuple de marchands, de fonctionnaires et de soldats. Cordonniers, épiciers, pharmaciens, tailleurs, débitans d'opium, petits artisans de toute espèce bravent les chances de la guerre pour gagner quelques milliers de sapèques. C'est une bonne fortune pour nous, et, tandis que nous mettons à nos pieds des chaussures indigènes, les hommes de notre escorte nous taillent dans du drap venu de Birmanie des vêtemens de forme européenne, car nous sommes jaloux d'affirmer notre nationalité par la coupe de nos habits et de nos cheveux. Nos fournisseurs chinois n'y contredisent pas d'ailleurs; il leur suffit qu'argent et sapèques soient de bon aloi. En attendant notre départ, je visitai les boutiques, où je restais parfois des heures entières, heureux de voir fonctionner tant de métiers divers, dont aucun n'existe dans le Laos, et qui sont un des signes de la vie en société. Souvent aussi, quand je me promenais dans la ville, des bourgeois m'invitaient à entrer chez eux pour y prendre une tasse de thé, offre qui est en Chine, comme celle du café dans le Levant,

le début de toutes les conversations. Les mandarins me saluaient en s'inclinant à la manière des dames européennes, car un Chinois bien élevé ne se découvre jamais. Nous recevions aussi des visites nombreuses. Notre interprète, en mêlant au langage de la dernière province laotienne un petit nombre de mots chinois, réussissait encore à se faire comprendre; mais les bruits qui circulaient l'avaient tellement effrayé qu'il n'osa pas nous accompagner plus avant dans notre voyage. Nous n'avions certes jamais compté ni sur son courage, facilement ébranlé par la seule apparence du péril, ni sur son dévoûment, qui n'était pas plus à l'épreuve d'une barre d'argent que d'un sourire de femme; mais son esprit ingénieux et souple se serait insensiblement plié à des usages nouveaux comme à une langue nouvelle. Il était en mesure de toujours se faire entendre au moins des gens du peuple, immense avantage dont, après son départ, nous sentîmes tout le prix. En effet, les voyageurs qui abordent aux rivages de la Chine s'assurent d'un interprète avant de se hasarder dans les provinces de l'intérieur, ou se font au moins un vocabulaire de tous les mots essentiels. Nous étions au contraire jetés sans livres aux frontières les plus reculées du grand empire, séparés par un mur d'airain d'une société exigeante et raffinée, incapables de rien saisir même du sens littéral des discours mandariniques, et à plus forte raison de deviner ce que voulaient cacher sous leurs métaphores et leurs amplifications des hommes accoutumés à n'user de la parole que pour déguiser leur pensée. M. de Lagrée lutta contre cette difficulté nouvelle et très sérieuse avec l'énergie dont il avait déjà fait preuve, et parvint à en triompher. Caractère résolu, mais âme sympathique et tendre, il avait toujours su s'attacher les jeunes gens. Pendant qu'il représentait au Cambodge le gouverneur de la Cochinchine, il aimait à s'entourer des élèves de la mission catholique; plusieurs devinrent ses serviteurs, et ne trompèrent jamais son affection confiante. Il agit de même en Chine. Dès les premiers jours de notre arrivée à Seumao, ses manières bienveillantes attirèrent vers lui un jeune Chinois sans famille et sans ressources, comme il y en a tant dans cette province désolée; il en fit son professeur. A force de travail, de patience et de douceur, le maître et le disciple s'accoutumèrent l'un à l'autre et finirent par se comprendre. Dans les cas difficiles, nous avions recours à l'un de nos Annamites, qui avait appris à écrire comme on l'apprenait dans son pays avant l'établissement des écoles françaises et la substitution de l'alphabet européen à l'écriture idéographique. Il connaissait un certain nombre des caractères chinois le plus ordinairement employés. Si un Annamite et un Chinois ne peuvent s'entendre lorsqu'ils causent, ils n'en sont pas moins en mesure de communiquer facilement par écrit. Pour tous deux en effet, ces signes, aujourd'hui

si compliqués, qui n'étaient à l'origine que la représentation même des objets, ont une signification identique.

La veille du jour fixé pour notre départ, un message du gouverneur vint prier le chef de l'expédition d'attendre jusqu'au surlendemain. Habitué à ces lenteurs, M. de Lagrée employa le même moyen qu'au Laos, et simula une grande colère. Après de longues explications, nous comprîmes enfin que c'était là, de la part du mandarin, une démarche toute courtoise, une formule de politesse obligée. Il était de bon goût de se montrer chagrin de notre départ et d'essayer de gagner au moins vingt-quatre heures. Si le désir de nous retenir plus longtemps chez elles, désir exprimé d'une façon si inattendue par les autorités, n'était de la part de celles-ci qu'un raffinement d'urbanité, la population était animée par un sentiment bien plus sincère. Pendant toute la durée de notre séjour à Seumao, la cour de notre pagode n'avait pas cessé d'être encombrée d'infirmes, de malades, de blessés, auxquels le docteur Joubert distribuait libéralement des remèdes, des conseils et des soins. Là comme partout, la maladie était la triste compagne de la misère, les ulcères se montraient surtout sous les haillons, et notre établissement n'était pas à certaines heures sans quelque analogie avec la Cour des Miracles. Un employé du palais qui s'était échappé au moment de recevoir une correction pour quelque peccadille avait été poursuivi par les soldats, forcé comme un lièvre et littéralement haché tandis qu'il gisait à terre, épuisé et sans défense. Couvert de plaies profondes, il fut laissé pour mort. Nous l'avions recueilli, et des pansemens répétés améliorèrent bientôt son état. Devant ce prodige de la chirurgie européenne, la joie des parens du malade ne fut égalée que par leur reconnaissance. Notre réputation était faite quand il fallut partir, et nous eûmes la satisfaction de laisser derrière nous bien des regrets et des sympathies.

Les porteurs de nos bagages sont de pauvres diables qui n'ont pas pu, en finançant avec le chef chargé de nous conduire, échapper à cette dure corvée. Le commandant de l'escorte est un mandarin d'ordre inférieur, bien nourri, coiffé d'un large chapeau de paille aux bords retombans, mollement assis sur de nombreux coussins et le talon dans les étriers. Ce guerrier est une sorte de Sancho Pança à cheval. Quant à nous, nous ne sommes pas assez riches pour nous payer cette monture. Devant lui, marchent plusieurs bannières rouges; derrière, quelques soldats ayant, les uns une lance sur l'épaule, les autres un fusil en bandoulière. Ceux-ci approchaient de temps en temps la mèche fumante du bassinet rempli de poudre, comme des hommes qui ont l'ordre de ne rien négliger pour effrayer l'ennemi. Il paraît que nous étions fort exposés à rencontrer des bandes; aussi chargeâmes-nous nos armes, car notre escorte chi-

noise ne nous inspirait qu'une assez faible confiance. Après être sortis de la ville par la porte de l'est, nous suivîmes un chemin qui serpentait entre des monticules couverts de tombeaux. Pas un nuage ne flottait entre nos regards et l'azur profond du ciel; une herbe rare et grillée recouvrait les légères ondulations du sol; quelques arbres survivaient auprès d'un mur rouge ou d'un pignon blanc, dont les couleurs scintillantes attiraient invinciblement les yeux. Nous aurions pu nous croire transportés dans les champs de la Provence.

Au lieu des étroits talus qui servaient de chemin au Laos pour traverser les rizières, nous trouvions ici une route dallée qui ne finissait même pas au pied des montagnes. Elle y pénétrait en conservant une largueur variable entre 1 et 3 mètres : cela rappelle les voies romaines. De distance en distance, quand les pentes sont trop raides, quelques marches d'escalier facilitent l'ascension. Nous passons la nuit dans une pagode abandonnée, au pied d'une statue monstrueuse, toute mutilée et le ventre ouvert. En effet, le trésor des pagodes étant souvent caché dans le corps des statues, les mécréans ne se gênent pas pour leur faire subir ce traitement impie. Quand nous nous remettons en route, les nuages enveloppent encore le sommet des montagnes, et le soleil levant éprouve quelque peine à faire dans leur masse noire une trouée lumineuse. Nous apercevons des villages détruits et des pans de mur qui n'abritent plus personne; pas une maison n'est debout, pas un hectare n'est en culture. Les interruptions dans le dallage de la route deviennent fréquentes et rendent la marche difficile. Parmi les énormes blocs de pierre qui constituent le pavé, les uns sont demeurés à la place qu'ils occupent depuis des siècles, les autres se sont enfoncés dans la terre ou bien ont roulé dans les ravins. C'est que le temps de ces magnifiques travaux est passé; la machine administrative, jadis si bien montée, se détraque; l'empire est menacé d'une dissolution générale; le gouvernement n'a plus ni l'argent ni le loisir nécessaires à l'entretien de ces grandes œuvres exécutées jadis par des empereurs tout-puissans dont elles honorent encore le règne. Plus de vingt-deux siècles avant l'ère chrétienne, Chun, simple laboureur associé par Yao à l'empire, avait commencé d'opposer des digues aux eaux des fleuves extravasées sur les campagnes, et Yu, élevé sur le trône, comme Chun l'avait été lui-même, en considération de ses services et de sa valeur personnelle, acheva cette colossale entreprise. L'an 214 avant Jésus-Christ, Chi-hoang-ti jeta les fondemens de cette muraille fameuse dont la construction occupa pendant dix années plusieurs millions d'hommes, et que le père Amiot considère comme un monument éternel de la puissance des Chinois. C'est encore à Chi-hoang-ti qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir fait exécu-

ter ces routes qui, après avoir sillonné d'abord le Chensi et le Chansi, se multiplièrent plus tard et enveloppèrent enfin toute la Chine dans un immense réseau. Chaque fois qu'une province était conquise, c'était par de semblables bienfaits qu'on s'efforçait de l'attacher à l'empire. — Moraliser par des lois meilleures, enrichir par de grands ouvrages d'intérêt public les peuples innombrables successivement groupés autour du noyau originaire des *cent familles*, telle a été la méthode suivie par les souverains chinois; c'est ainsi qu'ils ont cimenté cette gigantesque unité dont l'enfantement exigea tant de siècles. Le Yunan lui-même, perdu et reconquis si souvent que l'on pourrait le considérer comme une simple colonie militaire, n'a pas été oublié par le pouvoir impérial, et les travaux d'art qui y ont été prodigués empruntent à l'âpre grandeur des paysages qui les encadrent un caractère particulier. Aujourd'hui les routes se dégradent, les ponts s'écroulent, et le désert se fait autour des ruines accumulées. Je n'avais jamais imaginé pareille désolation. Tout étrangers que nous sommes, nous nous sentons envahis par la tristesse, et nous suivons en silence les sinuosités de ce chemin où la mort a passé.

Tout à coup, dans une étroite vallée, des maisons nombreuses apparaissent, s'étageant sur les deux versants des montagnes. Une longue file de chevaux et de mulets, le bruit d'une chute d'eau, de noirs tourbillons de fumée, une forte odeur de charbon de terre et ce bourdonnement particulier aux villes manufacturières nous arrachent à notre mélancolie. Nous rencontrons enfin une ville sortie de ses ruines; en vain les musulmans l'ont détruite pour la plus grande gloire du prophète. L'énergie des populations a prévalu, la vie a triomphé de la mort, et l'activité industrielle a lutté pendant trois ans contre le désespoir et la misère. C'est qu'on ne saurait emporter en fuyant les sources de richesses cachées dans ce sol privilégié, et l'ennemi lui-même n'a pu les tarir. Celui-ci a brûlé des maisons, renversé des pagodes; mais il n'a pas comblé les puits de sel, épuisé les gisemens de combustible, détruit les forêts de pins. Une population de travailleurs chinois exploite avec intelligence les ressources de tout genre qui abondent dans cet étroit espace. Si leurs méthodes ne sont point encore parfaites, elles sont au moins très ingénieuses. Ces puits s'enfoncent obliquement jusqu'à une profondeur de 80 mètres dans la terre, soutenue de distance en distance par des cadres en bois. Une grande pompe envoie de l'air aux ouvriers qui sont au fond du puits, et une série de petites pompes, dont chacune est manœuvrée par un homme, fait monter l'eau salée par un conduit en bambou qui la déverse dans un grand réservoir, d'où on l'amène dans les chaudières. Celles-ci, au nombre de 25 ou 30 sur une seule ligne, sont chauffées au moyen du bois et de

l'anthracite. La gueule flambante des fourneaux charme les yeux du voyageur, qui arrive brusquement dans ce lieu favorisé après avoir traversé des pays barbares ou dévastés. Nous avons pu voir une quantité considérable de blocs de sel ainsi obtenus par l'évaporation, emmagasinés et prêts à recevoir l'estampille du mandarin percepteur des droits. Parvenus au dernier étage de cette petite ville bâtie en amphithéâtre, dans un enfoncement où n'arrive ni bruit ni exhalaison, la pagode, adossée à la montagne et ombragée par de beaux arbres, nous apparaît tout éclatante de couleurs et baignée dans un bassin demi-circulaire que couvrent des nénuphars en fleurs. Les pagodes chinoises, dont l'architecture est d'ailleurs fort connue en Europe, ne ressemblent en rien aux temples bouddhistes du Laos que nous avons habités si longtemps. Bien qu'elles occupent souvent une superficie considérable, elles n'ont pas ces formes à la fois amples et sublimes qui donnent à certains sanctuaires de l'Indo-Chine, comme à ceux de l'Inde, une si imposante majesté. Elles manquent de cette unité grandiose, noble signe de l'architecture sacrée qui, sans exclure la richesse d'une ornementation souvent luxuriante, révèle le sentiment profond d'où les œuvres inspirées par la foi semblent jaillir tout d'une pièce. Elles ne connaissent ni ces élancemens vers le ciel qui sont dans l'Europe germanique comme une image de la prière, ni ce développement harmonieux des lignes architectoniques qui témoignent, chez les populations grecques, d'une si sereine vision de l'idéal et du divin. Ces pagodes se composent d'une longue suite de sanctuaires et de réduits reliés les uns aux autres par des terrasses et des galeries. Tout cet ensemble est écrasé et paraît raser le sol. On dirait que les temples redoutent de s'approcher des nuages, à l'instar des croyances chinoises elles-mêmes, qui craignent par-dessus tout de s'égarer dans l'abstraction. Nous nous y trouvons d'ailleurs fort à l'aise, ainsi que les hommes de notre escorte, et nous avons regretté souvent les pagodes dans les lieux où la guerre a laissé subsister quelques hôtelleries.

La seconde ville de Chine où nous ayons résidé s'appelle Poheul. Il faut traverser, pour s'y rendre, des forêts de pins exploitées sans méthode et sans mesure par de nombreux bûcherons qui auront bientôt détruit cette richesse forestière. Poheul est moins bien située que Seumao. Construite dans une vallée étroite, deux hautes montagnes l'enserrent et l'écrasent. Sur les sommets, un pavillon à plusieurs étages et une tour isolée produisent un effet bizarre. Ces sortes de tour, dont la plus célèbre se voyait à Nankin, sont souvent placées en Chine aux approches des villes de quelque importance. Elles paraissent se rattacher à un souvenir religieux. « Selon les traditions indiennes, lorsque le Bouddha mourut, on brûla son corps,

ensuite on forma huit parts de ses ossemens, qu'on enferma en autant d'urnes pour être déposées dans des tours à huit étages; de là vient, dit-on, l'origine de ces tours si communes dans les pays où le bouddhisme a pénétré (1). » Ces montagnes sont d'ailleurs assez pittoresques : aux grandes rayures noires et blanches de la roche calcaire se mêlent les raquettes vertes d'un arbrisseau qui enfonce ses racines dans la pierre. La ville de Poheul a été éprouvée par la guerre plus encore que Seumao. Une seule rue est habitée. On avait commencé à creuser un fossé de quelques mètres autour des murailles, mais cette œuvre de défense a été abandonnée. Poheul semble résignée à son sort, et les musulmans, qui l'ont déjà prise une fois, la trouveront tout ouverte le jour où ils se croiront en mesure d'achever la conquête de la province. Cette ville, presque déserte aujourd'hui, et qui a renoncé au rôle périlleux de place de guerre, reste un centre administratif important. Depuis deux cents ans environ, elle a été élevée au rang de *fou* (2), et le mandarin qui y réside a conscience de sa dignité. Il n'avait envoyé personne pour nous recevoir officiellement; M. de Lagrée lui en fait témoigner quelque surprise, et des personnages décorés de globules de toutes nuances accourent aussitôt et s'offrent à nous conduire au palais préfectoral. La foule nous suit, mais on ne la laisse pas pénétrer, comme à Seumao, dans la cour du *yamen*. La conférence en est moins bruyante et plus digne. Le gouverneur est le type du mandarin chinois tel que le représentent toutes nos caricatures, gros et court, un œil à demi fermé et quelques poils longs au menton. Il désirerait nous voir partir pour Yunan-sen, ville capitale de la province, le plus promptement possible, en évitant de passer par Lingan, car il ne se rend pas compte des motifs qui nous poussent à étudier la région du sud-est au lieu de marcher avec célérité vers le nord. Des étrangers qui s'attardent dans le Yunan, alors qu'il achèterait lui-même fort cher la faveur de quitter cette province, ne peuvent manquer de lui être suspects. En effet, les mandarins dans ce pays sont si peu rassurés, qu'ils préfèrent à l'administration d'une préfecture au Yunan un simple canton au Set-chuen. Ayant, pour la plupart, renvoyé leurs familles et mis leur fortune en sûreté, ils se considèrent comme campés sur un sol exposé aux incursions de l'ennemi, et mau-

(1) L'abbé Huc.

(2) Le territoire d'une province chinoise se divise en un certain nombre de *fou*, de *tcheou* et de *hien*, qui tous ont un chef-lieu fortifié. L'assimilation qu'on établit souvent entre ces divisions administratives et les nôtres (département, arrondissement, canton), n'est pas d'une exactitude rigoureuse. Les fonctionnaires résidant aux *tcheou*, ordinairement soumis, il est vrai, à celui d'un *fou*, dépendent cependant parfois directement de l'administration provinciale.

dissent l'ambition imprévoyante qui les a conduits dans ce poste dangereux.

Durant tout notre séjour, un grand nombre des principaux habitans, en habits de fête, n'ont pas cessé de prier à haute voix sur le seuil de leur porte, devant une cassolette allumée, en s'accompagnant de battemens monotones sur un timbre sonore et sur un morceau de bois creux ayant la forme d'un poisson replié en rond. C'étaient des membres de la société des nénuphars, sorte de franc-maçonnerie dont le but avoué est de répandre des livres de morale, mais qui poursuit en secret d'autres desseins. Les Pe-lien-kiao ou nénuphars blancs, car il existe également des sectes qui arborent d'autres couleurs, attendent un grand conquérant qui doit « subjuguer tout l'univers. Ils se distribuent entre eux les principaux emplois de l'état dans l'espérance que l'un d'eux montera un jour sur le trône, et qu'alors ils posséderont réellement ces dignités dont ils ne jouissent qu'en idée (1). » C'est à eux que l'empereur Yong-tching comparait les chrétiens, lorsqu'il résolut en 1723 de proscrire les missionnaires. Quels que soient les principes sur lesquels elle repose, toute société constituée est assurée d'avoir toujours des ennemis dans son sein. Le despotisme réunit contre lui les hommes jaloux de leur dignité; sous un gouvernement libre, on voit se former la ligue méprisable des envieux et des impuissans. La Chine n'a pas seulement devancé l'Europe dans la philosophie, dans les sciences et dans les arts; elle a fait aussi avant nous l'expérience des bouleversemens politiques. Nous étions encore en pleine féodalité lorsqu'un hardi novateur essaya d'opérer une révolution sociale dans le Céleste-Empire. On dirait que l'esprit humain livré à lui-même est condamné à tourner éternellement dans le même cercle. Au IIe siècle de notre ère, vers la fin de la dynastie des Han, un grand nombre de mandarins furent mis à mort sous l'inculpation du crime de société secrète. Au XIe siècle, sous les Song, le programme dont Ouang-ngan-ché commença l'application tendait à donner la propriété exclusive du sol à l'état, qui distribuait les semences, désignait les cultures diverses que devait recevoir le sol suivant ses qualités différentes, fixait des tarifs, et supprimait par ces moyens radicaux le prolétariat et la misère, deux problèmes dont la solution nous tourmente encore. L'empire fut profondément troublé par ces utopies dangereuses qui aggravèrent les maux qu'elles prétendaient guérir. La secte actuelle des nénuphars n'a jamais jeté un pareil éclat; mais elle méritait d'être signalée comme une des nombreuses

(1) *Histoire générale de la Chine*, traduite du tong-kien-kang-mou par le père de Mailla, t. XI.

manifestations de cet esprit de révolte persistant, toujours prêt à inscrire sur son drapeau de séduisantes devises. C'est ainsi que les Taïpings, dont le but véritable est le pillage, se sont soulevés au nom de l'indépendance nationale, et se disent appelés à renverser la dynastie des Tartares mandchoux, comme celle des Mongols a été détrônée il y a cinq cents ans par un bonze défroqué.

M. de Lagrée, avant de s'éloigner davantage du Mékong en s'avançant vers l'est, désirait faire reconnaître encore une fois ce fleuve, qui coule à l'ouest de Poheul. Le mandarin s'étant opposé à ce désir sous prétexte qu'il aurait fallu, pour le réaliser, passer fort près d'un camp de musulmans, rien ne nous retenait plus dans cette ville, célèbre seulement par le thé très estimé que produit son territoire. Nous annonçames l'intention de partir, et tout fut promptement préparé. Les montagnes s'élèvent, et la pluie rend les chemins très glissants. Nous allons de faux pas en faux pas, escaladant des pentes raides et comme enduites de verglas, jusqu'à un grand village où l'exploitation du sel se fait encore sur une échelle considérable. Les puits d'où l'on retire cette denrée précieuse, qui fournit au trésor des revenus considérables, sont très communs en Chine, spécialement dans les provinces du nord et de l'ouest. Le mandarin qui administre ce district nous comble de présens : sel, viande de porc, chapons, sacs de riz. Si ce subordonné se montre plus généreux que son chef, le préfet de Poheul, c'est que le mandarin militaire qui commande notre escorte est chargé de lui transmettre des ordres dans ce sens, et il ne s'en fait pas faute, car, outre qu'il profite lui-même de la libéralité forcée de nos hôtes, il espère que son zèle lui vaudra un cadeau plus fort lorsqu'il se séparera de nous.

Notre horizon est constamment borné par de hautes montagnes dénudées. Des ravins et des éboulemens sillonnent leurs masses noirâtres par des traînées de terre rouge; on dirait les muscles sanglans de gigantesques écorchés. Du haut d'un sommet élevé de 1560 mètres au-dessus du niveau de la mer, nous voyons à nos pieds une vallée profonde, dans laquelle il faut descendre par un sentier à pic. Entre deux rives de sable blanc, le Papen-kiang roule ses eaux troublées, qui vont grossir le Sonkoï et se perdre dans le golfe de Tonkin. Nous allons quitter le bassin du Mékong.

Parmi les émotions d'un voyage comme le nôtre, il faut compter celles qu'on éprouve en franchissant la ligne qui sépare le domaine des grands fleuves. Sur la limite de deux bassins, un seul pas semble vous faire avancer autant que huit jours de marche. La vie paraît animer les eaux plus que les autres forces de la nature, et c'est à cela sans doute qu'elles doivent leur attrait si puissant et si mystérieux. J'aimais à me dire, en traversant le plus petit affluent du

Mékong, que ses eaux, mêlées aux flots du grand fleuve, refléteraient plus loin le drapeau français, et quand à la direction des torrens on put juger qu'ils portaient le tribut de leurs eaux à un autre maître, je crus voir se rompre les derniers liens qui m'unissaient depuis vingt mois à un ami. Des villages existaient naguère dans cette gorge, et leurs ruines animent encore le paysage. Nous suivons longtemps le Papen-kiang, que nous traversons enfin à la tombée de la nuit. Nos Chinois lancent leurs chevaux dans le courant, pendant que d'autres poussent de grands cris sur la rive opposée pour indiquer aux bêtes, accoutumées à ce manége, l'endroit où elles doivent se diriger. Au-delà de cette forte rivière, nous ne voyons pas sans déplaisir notre route se confondre avec le lit d'un torrent sinueux. Au Laos, où les ponts sont considérés comme un luxe inutile, nous étions résignés d'avance à entrer dans toutes les mares du chemin. Depuis notre entrée en Chine, ce n'est plus qu'un accident, et nous le supportons avec impatience, comme si nous commencions à nous amollir. Voici de nouveau de vastes forêts de pins, sombre cadre où se détache de loin en loin une maison en briques rouges restée debout, et qui semble solliciter le pinceau de quelque aquarelliste. Il n'y a plus rien de tropical dans la nature. L'aspect du pays devient rude et sévère, les montagnes se montrent de tous les côtés, et quelques-unes ont la tête perdue dans les nuages. La route dallée est tellement dégradée que, loin de nous servir, elle ajoute plutôt aux difficultés de notre marche. Le sel, que l'on vient chercher de fort loin, donne lieu à un grand mouvement de voyageurs et de bêtes de somme. Cette denrée de nécessité première maintient seule encore dans cette région l'activité commerciale, et de nombreuses caravanes bravent pour la transporter les périls de la route. Nous atteignons, après une longue ascension, un plateau élevé où les villages sont nombreux, sur une terre qui n'est plus en friche. Des champs de riz et de blé noir nourrissent une population considérable groupée autour de Taquan, bourgade importante et station obligée sur la route de Poheul à Talan.

Quatre ou cinq cents soldats qui s'y étaient arrêtés signalaient leur présence par le bruit habituel aux armées chinoises en campagne. Pétards, coups de fusil, gongs de bronze, cornets de cuivre, cris gutturaux, saluent notre arrivée. En temps de paix, les voyages des mandarins sont une charge qui pèse lourdement sur les populations; mais, quand il s'agit pour un pays de fournir des soldats et de subvenir à leur approvisionnement comme à leur transport, cela devient un véritable fléau. Ces guerriers vivent de maraude et commencent par piller les villages qu'ils sont chargés de défendre. Le détachement concentré à Talan allait rejoindre le vaillant gouverneur de Seumao. Notre petit mandarin, dont le chapeau était

orné d'une queue de renard, qui, sur sa tête, pouvait passer pour un emblême, paraissait charmé que le soin de nous conduire l'éloignât du théâtre de la guerre. Il grossissait notre importance pour augmenter la sienne, et aussi, je l'ai dit, dans l'espoir que les bons traitemens qu'il nous valait lui profiteraient à lui-même. Stimulé par lui, un globule bleu qui résidait à Talan nous accable de prévenances, de visites gracieuses et de quartiers de porc. Le jour de notre départ, ce fonctionnaire nous devance à notre insu, et nous le rencontrons, non sans surprise, à cinq cents pas du village, assis au milieu d'un champ sur un fauteuil rouge et entouré de sa garde. Il se lève à notre approche, nous salue et nous fait brûler de la poudre aux oreilles. Tant d'honneurs nous gonflaient; nous rougissions de notre misère, honteux de ne pouvoir reconnaître ces nobles procédés que par l'offre d'un mirliton ou d'une petite cuillère en ruolz.

A mesure que nous avançons vers l'est, les plaies faites au pays par la guerre semblent devenir moins profondes. Les ruines sont plus rares, les cultures le disputent aux bois de pins. Les villages apparaissent de nouveau à toutes les hauteurs, mais avec des tons plus gris, moins éclatans que ceux des villages chinois proprement dits. Ils sont peuplés de montagnards qui rappellent, par plusieurs parties de leurs costumes, certains indigènes de la frontière septentrionale du Laos, dont ils semblent se rapprocher également par les traits généraux du visage. La population du Yunan se compose d'ailleurs d'élémens si nombreux, si différens et si mobiles, qu'elle échappe à l'analyse. Il faudrait, pour s'en rendre bien compte, séjourner longtemps dans cette province, la plus intéressante peut-être de tout l'empire, et faire des mœurs et du langage des diverses tribus dites sauvages, l'objet spécial de ses études. Telle ne saurait être ma prétention. Je vais me borner, afin de n'avoir plus à revenir sur ce sujet, à mettre en ordre les notes que j'ai pu recueillir en passant.

Le Yunan est une des dernières provinces qui ait été rattachée à l'unité chinoise. Dans le IIIe siècle avant Jésus-Christ, époque que l'on peut appeler récente, puisque le grand empire avait déjà deux mille ans d'existence historique, cette contrée, divisée entre plusieurs souverains indépendans qui n'étaient autre chose que des chefs de tribus, était comprise sous la dénomination générale et vague de *pays des barbares de l'ouest*, et se trouvait au-delà des frontières de la Chine, qui, sous les Tsin, ne dépassaient pas du côté du nord-ouest le fleuve Leao-ho. Les premiers empereurs de la dynastie des Han diminuèrent encore l'étendue de leur territoire, et, sur la partie de leur domaine qu'ils abandonnaient, se fonda le royaume de Tchao-sien, où les Chinois, dans les temps difficiles,

trouvaient un asile assuré. Han-ou-ti, sixième empereur de la dynastie des Han, mit fin à cet état de choses en s'emparant du pays de Tchao-sien, qu'il divisa en quatre provinces dépendantes de la Chine. En même temps il réduisit les deux rois de Lao-chin et de Mimo, dont les terres étaient situées en partie dans le Set-chuen et en partie dans le Yunan actuels, et conquit la principauté de Tien, qui correspond à la ville de Yunan-sen et à ses dépendances. Toutes les provinces de la Chine ont, à divers degrés, passé par ce travail de lente agglomération, dont il me suffit d'avoir donné un exemple. Sous l'influence des révoltes intérieures ou des nécessités politiques, elles ont toutes subi, avant de s'asseoir dans les limites qu'elles occupent aujourd'hui, des remaniemens fréquens, scrupuleusement consignés dans les longues annales auxquelles je demande la permission de renvoyer le lecteur. Mais ce qui caractérise plusieurs provinces de l'empire, surtout sur les frontières occidentales, c'est l'existence de certaines races singulièrement vivaces, demeurées distinctes en dépit de la conquête et de l'annexion, et dont la langue, les coutumes et même parfois l'autonomie politique ont échappé, au moins dans quelque mesure, aux mortelles étreintes d'une centralisation puissante. Le Yunan mérite, à ce point de vue, une attention particulière. Appuyé au massif de l'Hymalaya, il participe au caractère sauvage de cette âpre nature, qui interdit la mollesse à ses enfans et les protège en même temps par le rempart de ses montagnes. Il faut distinguer parmi les diverses tribus celles qui, se donnant encore le nom de Tou-kia (autochthones), ont sans doute originairement possédé le sol et celles qui descendent d'émigrans volontaires venus plus tard dans le pays, de déportés, ou de soldats ayant renoncé à leurs foyers. Des premiers occupans de ce vaste territoire qui porte aujourd'hui le nom de Yunan, les plus nombreux sont les Lolos et les Pai-y. Les Lolos se divisent en Lolos noirs, Lolos blancs, Lolos rouges et Lolos de rizières. C'est sur la couleur de leurs vêtemens et non sur celle de leur peau que se fondent les trois premières qualifications. La quatrième se comprend d'elle-même. Les empereurs se sont attaché ces peuples en reconnaissant à leurs chefs le rang de mandarins chinois et en leur donnant l'investiture de leurs terres. Les Lolos sont aujourd'hui encore soumis à une sorte d'organisation féodale. Ils ont un chef de leur race qu'ils nomment *Toussen*, mais on n'aperçoit guère ce qu'ils y gagnent, car ce dernier, ne relevant que du vice-roi de la province, exerce sur ses sujets un pouvoir despotique. Timides, paresseux, intempérans, ceux-ci fuient l'étranger, laissent à leurs femmes le soin de cultiver leurs champs, et cherchent le bonheur dans l'ivresse. Les Pai-y, séparés des Chinois comme les Lolos par leur langage, et même, paraît-il, par les caractères de leur écri-

ture, se rapprochent des populations du sud-ouest, et paraissent tenir de près à la race laotienne. Le gouvernement chinois a également respecté leurs usages.

Au premier rang des tribus qui descendent d'émigrés venus des autres parties de l'empire se placent les Penti-jen; ceux-ci ont perdu au contact des Lolos la supériorité intellectuelle qu'une civilisation plus avancée leur donnait primitivement sur ces indigènes. Les Min-kias, répandus surtout dans l'ouest du Yunan, placent leur berceau dans la province de Nankin. Anciens soldats demeurés aux lieux où les avait appelés la guerre, ils y fondèrent une colonie relativement policée et même lettrée, qui avait une langue à elle, riche de monumens littéraires; mais l'empereur de la Chine ne put tolérer longtemps un pareil signe d'indépendance, et donna l'ordre de brûler tous les livres des Min-kias. Les despotes, non moins sévères pour un livre que pour un complot, ont toujours poursuivi la pensée. C'est ainsi que le rude guerrier qui, 250 ans avant notre ère, inaugura la dynastie des Tsin, outré des résistances qu'il rencontrait chez les lettrés, des critiques qu'ils infligeaient à ses actes, fit incendier, pour fermer la bouche à ses censeurs, tous les livres d'histoire et de morale, et, des diverses sortes de caractères chinois alors usités dans l'empire, ne laissa subsister que le genre appelé *li-chou*, dont on se sert aujourd'hui (1). C'est ainsi encore que les Tartares d'Europe s'efforcent de proscrire la langue polonaise en contraignant les enfans des vaincus à parler russe dans leurs écoles. Il faut dire cependant, pour être juste, que Tsin-chi-hoang-ti, qu'on peut appeler le principal fondateur de l'unité chinoise, ne s'inspira pas exclusivement, dans cet acte rigoureux de destruction, d'un sentiment de colère ou d'orgueil; il agit plutôt en politique : il voulut sans doute effacer d'un seul coup l'histoire, toujours si puissante sur les imaginations, et anéantir les titres sur lesquels les princes feudataires vaincus auraient pu fonder leurs droits et perpétuer leurs prétentions.

Les Lolos, les Pai-y, les Penti et les Min-kias ne sont pas les seuls à vivre au milieu des Chinois du Yunan sans se confondre avec eux, comme les Khas au milieu des Laotiens; mais je ne pousserai pas plus loin cette énumération. On dit, sans qu'il m'ait été possible de m'en assurer, qu'au point de vue de l'intelligence la gradation est encore bien marquée entre les différens habitans de cette contrée. Les missionnaires n'hésitent pas à placer les sauvages au dernier degré de l'échelle; après eux viendraient les métis, issus de Chinois et d'indigènes, enfin les Chinois qui ont, à diverses époques, afflué au Yunan des provinces voisines et surtout du Set-chuen. La multi-

(1) Gaubil.

plicité des races amène ici, on le conçoit, une grande variété de costumes, et ce n'est guère que dans les rues des villes que nous trouvons une foule vraiment chinoise par son aspect et par ses allures.

Au passage d'une large rivière, nous rencontrons une caravane composée de plus de cent bêtes, qui toutes se jettent courageusement à la nage. Les eaux se hérissent de longues oreilles, et l'écho redit les protestations retentissantes des ânes et des mulets. A peine nos porteurs avaient-ils fourni l'étape pour laquelle ils avaient été requis, qu'ils retournent chez eux au pas de course; ils ne nous ont pas même laissé le temps de les payer, car depuis que nous avons quitté les possessions birmanes, — depuis Sien-hong, — nos bagages sont transportés par des corvéables auxquels, d'après l'usage, aucune rémunération n'est due pour leur peine. Le mandarin envoyé de Talan au-devant de nous arrive précédé par des bannières de toutes les couleurs. Ses soldats ne se lassent pas de battre sur deux gongs de timbre différent, qui produisent l'effet de deux cloches sonnant un glas funèbre. Cette musique était destinée à nous entraîner pour nous rendre moins pénible l'ascension d'une montagne fort raide qui nous séparait de la vallée de Talan. Le plus petit personnage a son cheval ou même son palanquin; notre pauvreté nous force, nous, à marcher constamment à pied en dépit de nos chaussures incommodes et au grand préjudice de notre dignité. Malgré les accidens de terrain, le pays voisin de Talan est très cultivé. Les rizières, disposées en amphithéâtre, couvrent les montagnes de gradins demi-circulaires. Elles dominent parfois une vallée spacieuse, et rappellent ces théâtres antiques d'où l'œil du spectateur pouvait plonger sur un horizon sans limites. Les maisons, aux teintes grises et à rangs pressés, donneraient à Talan l'aspect d'une ville européenne, si les toits superposés d'une vaste pagode n'empêchaient l'imagination de s'égarer loin de la Chine. Notre escorte fait le plus de bruit possible, et la population tout entière, avertie de notre arrivée, se précipite sur notre passage; elle envahirait même la cour de la pagode où l'on nous conduit, si deux de nos hommes, placés en sentinelle, n'arrêtaient les curieux à l'entrée de la seconde cour, tandis que nous nous établissons dans la partie la plus reculée de l'édifice. Là, il n'y a plus sur les autels ni dieux ventrus, ni monstres grimaçans, il y a seulement des tablettes couvertes de caractères et enveloppées d'un voile léger de fumée odorante. C'est la salle des ancêtres. Au seuil de ce sanctuaire, nu comme une mosquée ou comme un temple luthérien, viennent expirer tous les bruits du dehors. L'esprit des morts, planant au-dessus de nos têtes, nous remplit de respect pour le grand homme qui a placé la vénération des aïeux à la base de sa doctrine. N'ayant

pu s'élever, par la conception nette de l'existence de l'âme personnelle et immortelle, jusqu'au dogme consolant de la communion des vivans et des morts, il disputa au moins ceux-ci au néant en faisant honorer leur mémoire. Les cérémonies faites par les Chinois devant les tablettes de leurs ancêtres furent, on le sait, l'un des deux points qui donnèrent lieu à ces tristes controverses d'où sortit la ruine des missions catholiques, si florissantes dans le Céleste-Empire pendant le XVIIe siècle et une partie du XVIIIe.

Les dominicains, qui étaient encore à cette époque, au sein de l'église catholique, les défenseurs les plus intolérans d'une étroite orthodoxie, accusèrent les jésuites d'autoriser chez les chrétiens des pratiques qui n'étaient pas seulement politiques et civiles, mais qui, ayant surtout le caractère d'observances religieuses, étaient par là même entachées d'idolâtrie. Alors qu'il eût été certainement possible d'arriver à une interprétation qui, sans rien sacrifier des principes (1), aurait sauvegardé de précieux intérêts, les rivalités personnelles envenimèrent et passionnèrent le débat. Sans parler de la conduite du cardinal de Tournon, dont les procédés « rappelaient l'humeur despotique d'un pacha turc plutôt que l'esprit paternel d'un légat apostolique (2), » sans revenir sur la regrettable indiscrétion de l'évêque de Pékin, qui ralluma des querelles presque assoupies, je dirai, en abritant d'ailleurs mon incompétence derrière un écrivain (3) peu suspect de favoriser ce que le saint-siége a condamné, que, dans cette affaire, où l'église perdit un des plus beaux fleurons de sa couronne, « les jésuites ont fait pour la nation chinoise comme saint Paul pour les Athéniens, comme les pères de l'église pour toute la gentilité, » tandis que les dominicains ont sacrifié l'esprit à la lettre, et porté au christianisme naissant de ces vastes contrées un coup dont il ne s'est plus relevé.

Lorsque l'on parcourt un pays qui a servi de théâtre aux événemens connus de l'histoire, l'imagination y replace volontiers les grands hommes qui y ont vécu, et, mêlant ainsi l'émotion des souvenirs aux charmes de la nature, rend la jouissance du voyageur plus complète et plus vive. Cette satisfaction m'avait manqué dans le Laos, un pays qui n'a pas d'histoire, et elle m'aurait aussi fait défaut sur la terre de Chine, dont j'ignorais les annales, si je n'avais pu reporter ma pensée vers ce temps où une pléiade de religieux héroïques méritaient par leurs travaux la reconnaissance de

(1) Ce qui le prouve, c'est le mandement dans lequel le cardinal Charles-Ambroise de Mezza-Barba, tout en exhortant les missionnaires à l'observation de la bulle de Clément XI, précise et réunit en huit articles les adoucissemens qui y sont contenus.

(2) Rohrbacher, *Histoire universelle de l'église catholique*, t. XXVI.

(3) *Ibidem*.

l'église et du monde savant. En apercevant dans la pagode de Talan ces tablettes des ancêtres, je ne pouvais songer sans amertume qu'elles avaient été l'écueil sur lequel s'étaient brisées tant d'espérances. La curiosité des Chinois interrompit bientôt ces douloureux retours vers le passé. Ceux-ci, nonobstant nos factionnaires, se glissaient par les crevasses des murs quand ils ne pouvaient pas les escalader; il est vrai qu'en notre qualité de mandarins nous avions le droit d'user du pied et du bâton sans que la populace le trouvât mauvais, et, grâce à ce moyen, les promenades en ville nous furent possibles. Talan, que de piètres fortifications en terre n'avaient pas empêchée de tomber, comme Seumao et Poheul, aux mains des musulmans, avait été moins maltraitée par eux, parce qu'elle n'a pas la même importance commerciale. Les maisons bordent les rues sans que l'on aperçoive de lacunes; les marchands ouvrent dès le matin leur comptoir, et il y a grande affluence au marché. Là, parmi de nombreux échantillons de races sauvages, certaines femmes ont attiré surtout notre attention. Vêtues d'un costume pittoresque qui faisait admirablement valoir leurs formes vigoureuses autant qu'élégantes, les traits accentués, le nez presque grec, elles formaient un agréable contraste avec la Chinoise pâle, maladive, habillée d'une sorte de sac, et sautillant, les bras écartés, sur deux imperceptibles moignons. Les habitans de Talan n'ont pas laissé cependant d'être profondément atteints par l'effroyable crise que traverse cette partie de l'empire. Les choses nécessaires à la vie y atteignent des prix très élevés, et les pommes de terre, peu estimées des Chinois, sont presque le seul légume accessible aux pauvres. Nos finances n'auraient pas résisté à un long séjour dans cette zone désolée, si nous avions dû tout acheter au prix du pays; par bonheur, grâce aux rapports excellens que nous entretenions avec les autorités, les cadeaux suffirent amplement à nous nourrir.

Nous étions entrés enfin en pleine saison tempérée, et le mois de novembre se présentait avec les couleurs qu'il arbore dans nos climats. Le ciel gris était un peu pluvieux, le soleil ne perçait plus les nuages, et le thermomètre, à midi, ne dépassait pas 13 degrés centigrades. Cela eût été fort agréable, si nous avions eu les moyens de nous garantir de l'humidité; mais, couchés sur le carreau des pagodes ouvertes à tous les vents, sans matelas, abrités seulement par une couverture légère, nous souffrions comme souffrent en France les pauvres honteux. Talan est pourtant située fort près du tropique; mais l'élévation de la vallée au-dessus du niveau de la mer nous valait cette température relativement sévère.

Il y a longtemps qu'on a signalé les immenses richesses minérales renfermées dans les montagnes du Yunan. Autour de Talan,

dans un rayon peu étendu, il existe des gisemens nombreux. A Sio, point situé sur la route directe de Yunan-sen, le fer est très abondant. A 16 kilomètres de la ville, on trouve de l'or. Les mines qui le renferment, abandonnées à l'industrie privée, sont exploitées par des misérables qui grelottent sur la montagne où ils ont établi leur campement; ils creusent au hasard et extraient l'or de la roche en broyant celle-ci et en soumettant à un lavage la poussière produite par cette opération. — Ce travail paraît rapporter d'assez minces profits, et il n'est guère possible d'appécier ce que pourrait tirer de ce gisement l'intelligence européenne. Pendant longtemps, les lois de l'empire ont interdit de rechercher et d'ouvrir les mines de métaux précieux, de peur que l'attrait d'une fortune rapide ne détournât le peuple des travaux agricoles. Le désir de préserver leurs sujets des atteintes de la *fièvre de l'or* fait honneur aux empereurs philosophes qui s'en sont inspirés. Cependant, aujourd'hui que la Chine est à la veille d'entrer dans le concert commercial du monde, on peut regretter que la plus grande partie de ses richesses métalliques soient encore inconnues, ou demeurent inutiles. Ainsi que leurs collègues ont toujours fait depuis notre entrée en Chine, les mandarins de Talan ne veulent pas nous laisser partir sans escorte. Nous longeons extérieurement l'enceinte de la ville; les femmes étonnées suspendent, afin de nous regarder, les soins de leur toilette; les gamins nous suivent de loin en poussant des cris, mais sans oser nous approcher. Nous n'avions pas encore dépassé la dernière maison de la ville que déjà nous étions dans la montagne. Sur le bord du chemin, une tête humaine proprement ajustée dans une cage en bois effrayait le vice en rassurant la vertu. La montagne aux mines d'or nous apparut dans le lointain, hautaine comme une parvenue fière de sa richesse et nue comme si elle dédaignait les vains ornemens. Un ruisseau qui en sort et que nous eûmes à traverser roule dans ses eaux des paillettes recueillies par les habitans du village où nous prenons quelque repos. Bien que nous soyons accoutumés à exercer pendant les haltes une certaine surveillance sur nos porteurs de bagage, un d'eux avait trouvé le moyen, en s'abritant derrière une natte, d'allumer sa pipe d'opium.

Quand on lui remit son fardeau sur l'épaule, il vacilla comme un homme ivre et refusa d'avancer. Les menaces le trouvaient indifférent, les coups le faisaient gémir, rien ne l'arrachait à son engourdissement. Je ne crois pas qu'il ait jamais existé dans le monde un fléau plus terrible que l'opium. L'alcool employé par les Européens pour détruire les sauvages, la peste qui ravage un pays, ne sauraient lui être comparés. Il exerce sur tous un attrait invincible; le plus pauvre mendiant fumera avant de songer à manger, et, chose

effrayante, une fois l'habitude prise, on devient fatalement la proie du poison. Un grand nombre de Chinois sont venus nous demander des remèdes contre une tentation à laquelle ils succombent toujours, même en la maudissant. Le seul remède serait l'énergie capable de braver les souffrances qu'entraîne pour un fumeur la privation de sa pipe, et c'est à la vigueur morale, encore plus peut-être qu'à la force physique, que l'opium commence par s'attaquer.

Ce n'était plus qu'aux approches des villages que nous retrouvions la route dallée; elle nous faisait connaître, quand elle reparaissait, que le lieu de la halte n'était plus éloigné, et nous y aspirions ardemment d'ordinaire, car nos étapes étaient fortes, et nos marches très pénibles dans ce pays accidenté. Les talus entrelacés des rizières formaient des courbes ou des zig-zags capricieux; on eût dit de vastes parterres. Ailleurs, une montagne tout entière était mise en culture de la base au sommet, et l'eau, s'épanchant de gradins en gradins, donnait l'idée d'une gigantesque cascade. Des nuages gris et bas laissaient tomber une pluie fine et pénétrante qui nous glaçait jusqu'à la moelle des os. Le froid, dans un pays où les habitans ne font rien pour le combattre, est un ennemi cruel; il faisait éclore la fièvre aussi sûrement que le soleil. Le bois était difficile à obtenir, et quand nous étions parvenus à arracher aux indigènes les élémens d'un feu maigre et fumeux, nous étendions nos nattes autour, puis nous parlions de la France, des soirées d'hiver, de tout ce qui fait battre le cœur et courir plus vite le sang dans les veines.

Parmi les travaux d'intérêt public dont les empereurs ont couvert la Chine, les ponts ne sont pas les moins remarquables. En arrivant près d'un de ces solides chemins de pierre hardiment jetés par-dessus les torrens, nous avons pu constater les difficultés dont la persévérance des Chinois a dû triompher parfois pour les construire. Des tables de marbre blanc, debout auprès du pont, en racontaient l'histoire; on aurait mis, d'après les inscriptions, neuf années à le faire, les eaux emportant en hiver le travail accompli l'été. Sur l'autre rive du torrent, une montagne couverte de bois propices aux embuscades se dressait à pic. Des ruines grises mêlées aux rochers ajoutaient quelque chose de sinistre au caractère de cette nature sauvage. Nos soldats formèrent leurs rangs, nous renouvelâmes nous-mêmes l'amorce de nos armes, car des bandits infestaient les environs et s'abattaient souvent sur les caravanes. Peu de jours avant notre passage, deux cents chevaux ou mulets étaient devenus leur proie après que les conducteurs eurent été vaincus dans une lutte sanglante. Les guerriers indigènes qui nous faisaient ce récit, rassurés par notre présence, avaient l'air si vaillans qu'il n'y avait pas à compter sur les bandits. En effet, nous avons gravi pendant

deux heures une pente si escarpée. qu'une poignée d'hommes résolus, cachés sur les hauteurs, pourrait y arrêter une armée, et l'ennemi n'a pas paru. La route, creusée en corniche au flanc des montagnes, était suspendue au-dessus de gorges profondes et resserrées; nous cheminions à travers le brouillard, retrouvant jusque dans la végétation l'aspect sévère des régions septentrionales; mais le Yunan est, sous ce rapport, le pays des plus surprenans contrastes. Au sortir d'un col étroit, la vue d'une plaine immense traversée par un grand fleuve nous ravit d'admiration. Le soleil, déchirant le rideau des brumes, inondait de clartés un des plus beaux paysages qu'il soit possible de rêver. Deux plans de montagnes hautes et arides, avec ces teintes grises et chaudes particulières à l'Orient, limitaient l'horizon devant nous; des ravins dessinés régulièrement par les eaux marquaient ces colosses de rides profondes où la roche se montrait à nu, comme la charpente osseuse d'un géant; le Sonkoï roulait tout auprès ses eaux jaunes entre deux rives de sable blanc; la ville de Yuen-kiang, assise au bord du fleuve, était entourée de riz à demi coupés, de bois d'aréquiers, de champs de cannes à sucre, qui donnaient à la plaine une incroyable richesse de nuances admirablement fondues et comme noyées dans des flots de lumière. Nous fûmes longtemps à descendre jusqu'à la chaussée, qui nous conduisit aux portes de la ville. Là, tous les mandarins nous attendaient en habits de cérémonie. Des bannières de toutes les couleurs flottaient au vent, le bruit des pétards et des coups de fusils se mêlait au son des gongs de bronze et aux notes lugubres d'une longue trompette en cuivre assez semblable à celle dont useront, s'il faut s'en rapporter à Michel-Ange, les anges de service au jour du dernier jugement. On ne nous avait jamais fait une réception aussi solennelle; il fallait porter haut la tête et toiser la populace pour lui imposer des sentimens de respect, car nous étions dans un pitoyable équipage.

La température s'était élevée, il nous semblait que nous étions descendus dans une région privilégiée, séparée du reste du monde. C'était l'effet de nos courses fatigantes à travers les montagnes, c'était ce que j'appellerai l'enivrement du soleil et de la plaine. Nous avions tout à souhait dans cette oasis, jusqu'à de la paille pour dormir. Non contens de s'être transportés au-devant de nous, les mandarins voulurent encore nous faire les premières visites. Ils arrivèrent précédés, suivant l'usage, de soldats portant ces papiers rouges où sont inscrits les noms et qualités de leurs maîtres, et suivis de valets conduisant un porc, un bouc, des chapons, et chargés en outre de ballots de thé et d'oranges mandarines. Quand nous allons rendre sa visite au gouverneur, celui-ci nous fait le plus cordial accueil. Il nous présente son fils, marmot encore à la

mamelle, et nous dit que c'est son seul enfant. Nous savons qu'il en a plusieurs autres, mais ce sont des filles, et cela ne compte pas dans le Céleste-Empire. Il possède une foule d'objets européens qui enlèvent toute valeur aux modestes présens que nous nous disposions à lui faire. Montres, pendules, pistolets, stéréoscopes, tout cela paraît être de provenance anglaise, car les photographies représentent des courtisanes peu vêtues, au teint clair, aux cheveux rouges, qui révèlent leur origine. Le commerce n'a pas de pruderie, même dans la prude Angleterre.

L'enceinte de la ville est grande, mais de vastes espaces resten vides, envahis par les broussailles ou cultivés en légumes. Le marché est considérable, les magasins sont nombreux. On découvre cependant bientôt à Yuen-kiang, malgré certaines apparences de prospérité, des signes de deuil et de misère. Les épidémies y sont en permanence, une sorte de choléra le dépeuple. A chaque instant, je voyais un cercueil porté par quatre hommes traverser les rues en envoyant au ciel un peu de fumée qui s'exhalait de baguettes parfumées placées sur le couvercle. Le pays est en outre infesté de bandits contre lesquels rien ne garantit la sécurité publique. On se borne à des mesures particulières que les mandarins prennent suivant les cas et sous leur propre responsabilité. Quant à la police, elle n'agit sérieusement que lorsque la victime d'un vol ou d'un assassinat a une certaine importance sociale. Les riches se font escorter par des soldats lorsqu'ils voyagent, ou s'arment eux-mêmes, ainsi que leurs serviteurs; mais les misérables deviennent la proie des brigands. Un pauvre Lolo des montagnes, qui était venu nous vendre des pommes de terre, regagnait son village, emportant avec joie ses sapèques. Il fut complétement dépouillé, et nous le vîmes revenir, la poitrine perforée d'un coup de lance, pour demander des soins que la gravité de sa blessure rendit inutiles.

Le gouverneur de Yuen-kiang se montrant plein d'aménité et de confiance expansive, nous essayâmes d'utiliser cette dernière disposition, bien rare chez les Chinois; mais ses idées étaient confuses et ses renseignemens incomplets. Nous en profitâmes néanmoins pour aller étudier sur place une exploitation de minerai de cuivre qui se faisait à cinq jours de marche de Yunan-sen, à Sin-long-chan, village considérable entouré de murailles et construit dans une sorte de col arrondi entre les montagnes qui le dominent. C'est de ces montagnes que l'on extrait le cuivre, elles sont percées de cavités profondes où le mineur a poursuivi les filons: mais on paraît avoir abandonné les recherches dans les environs immédiats du village, dont les rues sont encore pavées de scories. Ce n'est qu'à trois lieues de Sin-long-chan que les travaux continuent; encore ne nous a-t-on montré qu'un établissement sans importance fait

par des gens pauvres, aussi incapables de concevoir que d'appliquer une méthode sérieuse. Nous avons pu voir des monceaux de minerai qui attendaient un traitement insuffisant auprès d'un haut-fourneau rudimentaire. — Ce minerai semble très riche et répandu sur une étendue considérable; la terre qui le recouvre est d'un rouge foncé et tachetée d'ombres mouvantes par des pins clair-semés. Nous savions, et nous avons pu d'ailleurs le constater depuis, que le cuivre figurait au premier rang des richesses minérales du Yunan, la province de l'empire la mieux dotée sous ce rapport. Avant les troubles actuels, elle expédiait annuellement au trésor de Pékin des lingots de cuivre brut pour une valeur de près d'un million de francs. Si abondantes que puissent devenir un jour, dans d'autres conditions, les mines de Sin-long-chan, elles ne sauraient être comparées par exemple à celles de Sin-kaï-tseu, d'où l'on extrait du plomb argentifère. Situées à six lieues de Coqui, près du fou de Tchao-tong, à l'extrémité nord-ouest de la province, ces mines, qui sont au-dessous du niveau de la rivière voisine, occupaient pendant la paix 1,200 ouvriers, rien que pour épuiser l'eau. L'argent étant très commun sur les lieux, on jouait beaucoup, et l'on arrêtait les voyageurs au passage. Quand on les avait adroitement dépouillés, on les contraignait, pour se libérer, à travailler à la mine au prix de 40 sapèques par jour. Les vivres leur étant vendus fort cher, on était ainsi maître d'eux pendant fort longtemps. Bien qu'il ne m'appartienne pas de faire l'exposé complet de la minéralogie du Yunan, — cette tâche est réservée à M. le docteur Joubert, — je ne puis abandonner ce sujet sans signaler encore les mines de zinc, d'étain et d'argent qui existent sur le plateau de Tong-tchouan, celles de fer, de cuivre rouge et de cuivre blanc (*pe-tong*) exploitées près de Hoéli-tcheou. Le pays est presque entièrement déboisé, mais les forêts ensevelies suppléent aux forêts détruites, et le charbon de terre, partout prodigué, se rencontre souvent près des mines, dont il décuple la valeur.

Puisque je décris en la traversant la partie de l'empire la plus féconde en richesses métallurgiques, je me trouve naturellement conduit à expliquer brièvement le système monétaire des Chinois. Civilisés et formant une société fortement constituée neuf cents ans après le déluge, ceux-ci étaient en possession déjà d'un signe généralement adopté qui représentait la valeur des choses et facilitait les échanges. C'est à Hoang-ti, un des six successeurs de Fo-hi (1), premier souverain de l'empire, que remonte l'honneur

(1) A partir de Fo-hi jusqu'à l'empereur Yao, la chronologie chinoise manque de certitude. Les savans reconnaissent qu'il a régné le premier sur ses compatriotes, mais ne s'accordent ni sur la date de son règne ni sur la durée de celui de ses successeurs. Ce

d'avoir créé la monnaie. Il en fit fabriquer en fer, métal que nous avons vu rendre encore des services de ce genre dans certaines parties du Laos. Depuis, la monnaie a varié bien souvent quant à sa forme et à sa substance : les coquilles ont été employées aussi bien que la terre cuite et le papier; mais aujourd'hui et depuis longtemps c'est sur la sapèque de cuivre que repose tout l'édifice. Tandis que l'argent, exclusivement considéré comme marchandise, demeure en lingots dont le titre est très variable, la monnaie de cuivre est fabriquée par l'état et marquée à son coin. Les mines de cuivre sont les seules dont le monopole appartienne à l'empereur, et celui-ci, muni du droit exclusif de battre monnaie et d'exploiter la matière première, peut, au moyen de ce double privilége, faire hausser ou descendre à son gré la valeur des sapèques par rapport au métal dont elles sont fabriquées, en en faisant fondre une certaine quantité ou en activant au contraire le travail des mines. « Il y eut même un temps, dit le père Duhalde, où le cuivre manqua de telle sorte que l'empereur fit détruire près de quatorze cents temples de Fô et fondre toutes les idoles de cuivre pour en tirer de la monnaie. D'autres fois il y eut de sévères défenses à tous les particuliers de garder chez soi des vases ou d'autres ustensiles de cuivre, et on les obligeait de les livrer au lieu où l'on faisait la monnaie. » Le gouvernement a tellement abusé de son droit de monnayage au moment où, de leur côté, les Européens exportaient des ligatures de sapèques, que, lorsque la guerre civile est survenue et a tari dans le Yunan les sources principales de l'approvisionnement du cuivre, les mines exploitées n'ont plus suffi à faire face aux besoins. Alors il a fallu tolérer un fort alliage, pour lequel on emploie surtout le zinc. Ces petites pièces de monnaie sont rondes et percées d'un trou central qui permet de les enfiler les unes aux autres; il en faut mille pour faire une ligature. Les dimensions en varient d'ailleurs d'une province à l'autre, et ne sont même pas toujours identiques dans deux arrondissemens limitrophes. Notre premier soin en arrivant dans un lieu de halte était toujours de nous informer du taux auquel nous trouverions à vendre notre argent sur la place. Faire de la monnaie, c'est là une opération plus compliquée en Chine qu'en Europe, car on ne peut changer 8 francs sans ployer sous le poids de 1 kilogramme au moins de cuivre monnayé. Les piastres mexicaines étaient ordinairement reçues avec faveur, et nous avions échangé l'or en barre et en feuilles que nous avions fait prendre à Bangkok contre des lingots d'argent pesant 1 once chinoise et valant environ 8 fr.

n'est qu'à partir de Yao, 2357 avant Jésus-Christ, que commencent véritablement les annales, qui ont dès lors tous les caractères de l'authenticité et de l'exactitude historiques. — Voyez le père Duhalde.

Ces lingots sont connus par les Européens sous le nom de *tael*. Représentant sous un mince volume une valeur assez forte, ils remplacent avantageusement dans les transactions importantes la sapèque de cuivre, dont le mérite principal est de permettre ce que l'abbé Huc appelait avec raison le commerce des infiniment petits. L'argent n'étant d'ailleurs, quels que soient les services qu'il rende dans les marchés, autre chose qu'une denrée, chacun le divise selon ses besoins; aussi n'y a-t-il pas de Chinois qui ne porte sur lui une balance proprement enfermée dans un étui. Dans les magasins bien achalandés, on coupe ainsi chaque jour à coups de marteau une grande quantité d'argent, et les parcelles qui s'échappent, confondues avec la poussière de la boutique, sont balayées le soir dans la rue et glanées par les mendians.

Si insuffisantes que fussent les notions géographiques du mandarin de Yuen-kiang, M. de Lagrée ne négligeait pas de l'interroger. Son expérience lui avait appris à ne dédaigner aucune source d'informations. Que de fois, durant notre voyage, un renseignement d'abord obscur ne s'était-il pas soudainement éclairé à la lumière d'une observation postérieure! La commission n'était point dépourvue d'ailleurs de documens scientifiques d'une valeur très sérieuse, et nous étions heureux d'y rattacher le nom de Français illustres et dévoués. C'est, comme personne ne l'ignore, par l'admiration qu'excitèrent leurs travaux que les jésuites admis à la cour de Pékin acquirent et conservèrent la faveur de l'empereur Kang-hi. Ils dressèrent, province par province, toute la carte de l'empire, en sorte que la position des villes principales s'est trouvée très exactement déterminée. J'ajoute, d'après la déclaration même des missionnaires de cette époque, qu'antérieurement à leur arrivée en Chine, les Chinois avaient fait d'assez grands efforts pour se rendre compte de la configuration topographique de leur pays. Le père Amiot affirme que « le chapitre Yu-koung du Chou-king, qui est peut-être le plus ancien monument de géographie existant dans le monde, le Pentateuque excepté, contient une description géographique de la Chine du temps de Yao et de Chun, » c'est-à-dire remontant à plus de 2000 ans avant notre ère. Le savant missionnaire dit en outre que la géographie faite sous la dynastie des Ming a servi de base à l'*Atlas sinensis* de Martini, qui « n'en est que la réduction et la traduction. » Nous avons pu voir nous-mêmes chez le gouverneur de Yuen-kiang un curieux spécimen des cartes chinoises. L'auteur, préoccupé surtout de la symétrie, avait également et partout parsemé son œuvre de montagnes uniformément représentées par un pain de sucre colorié en vert. Qu'il voulût tracer un ruisseau ou indiquer le lit d'un fleuve, il donnait une largeur égale à chaque cours d'eau en ayant soin de les

faire tous communiquer entre eux. La position relative des villes ne manquait pas d'ailleurs d'une certaine exactitude, et cela s'explique, car les Chinois, qui ont connu la boussole avant nous, savent fort bien s'orienter. Leur mesure de distance, qu'ils appellent *li*, correspond au dixième de notre lieue terrestre. Notre ami le mandarin répondait à nos questions en ayant sous les yeux cette carte, qui lui était familière, mais qui avait l'inconvénient d'entretenir dans son cerveau sur l'orographie et l'hydrographie du Yunan les idées les plus saugrenues. Il nous confirma toutefois que le fleuve qui baigne les murs de la ville se jette à la mer après avoir traversé le Tongkin. Compris entre le bassin du Yang-tse-kiang et celui du Mékong, il prend sa source dans une de ces ramifications méridionales de l'Himalaya qui donnent également naissance au Ménam et à la rivière de Canton. Il coule du nord-ouest au sud-est, porte encore à Yuen-kiang le nom de Hoti-kiang, et ne reçoit celui de Sonkoï que non loin des frontières tonkinoises. De Yuen-kiang au niveau de la mer, le baromètre n'accuse qu'une différence de hauteur de 400 mètres, ce qui, sur une telle distance, permet de supposer au Sonkoï un cours peu accidenté. Nous avons remarqué cependant l'existence de plusieurs rapides, et nos renseignemens constatent celle d'une véritable cataracte infranchissable pour les barques chargées. Cet obstacle se rencontre sur le territoire du Yunan; mais à partir du premier marché annamite, lequel ne serait éloigné de Manko, le dernier marché chinois, que de trois jours de marche, les marchandises se rendraient en seize jours, par la voie fluviale, à Ketcho, capitale du Tongkin, sans avoir à subir aucun transbordement. Quoiqu'il y ait un banc à chacune des trois embouchures du Sonkoï, celles que les Annamites appellent Meign-shoon et Bien-shoon offrent aux bâtimens dont le tirant d'eau ne dépasse pas $3^{m},50$ ou 4 mètres un port accessible et parfaitement à l'abri de tous les vents.

Il se faisait avant la guerre, entre le Yunan et le Tongkin, un commerce très considérable, qui semble avoir été surtout alimenté par les métaux. Une grande partie du zinc qui sert à fabriquer les sapèques de l'empire d'Annam était apportée par caravanes jusqu'au premier marché tonkinois, où les Chinois recevaient de l'argent en échange. Ces relations nécessaires et fréquentes n'avaient cependant pas entièrement effacé le souvenir des luttes ardentes qui, à d'autres époques, ont agité les deux contrées voisines. Au IXe siècle de notre ère, les tribus barbares du Yunan méridional se soulevèrent en même temps que celles du Tongkin contre l'autorité des empereurs de Chine. Les historiens annamites qui rapportent ce fait affirment même qu'à cette époque une portion du Yunan faisait partie du territoire tonkinois, et qu'elle n'en fut détachée que lorsque l'empe-

reur de la Chine eut accepté pour gendre le chef des tribus révoltées (1). Il est encore interdit aux Annamites de pénétrer dans le Yunan. L'existence sur les frontières de cette province d'un grand nombre de sauvages mal soumis, dont des souvenirs confus entretiennent peut-être les espérances, explique jusqu'à un certain point cette mesure; mais, ainsi qu'on a pu le pressentir déjà, ce n'est plus là qu'est le danger pour la Chine. Au moment où le Yunan tout entier menace d'échapper à ses lois, ce n'est pas contre des empiétemens auxquels Tu-Duc ne saurait songer qu'il importe à la cour de Pékin de se prémunir. Si mes renseignemens ne me trompent pas, ce serait plutôt le souverain de l'empire d'Annam qui se montrerait inquiet des flots d'émigrans chinois qui, rejetés de leur pays par les troubles, auraient suivi la vallée du Sonkoï pour s'établir dans le nord du Tongkin. La forte position prise par la France à l'extrémité méridionale de la péninsule indo-chinoise nous impose le devoir de ne pas demeurer indifférens aux graves événemens qui éveillent, pour des raisons diverses, les craintes des deux souverains asiatiques, et notre rôle naturel à Pékin comme à Hué consiste à abaisser, dans l'intérêt de toute l'Europe commerciale, les vieilles barrières qui séparent les populations.

On n'a peut-être pas oublié que le dessein de relier les provinces occidentales de la Chine à notre établissement annamite fut un des motifs qui déterminèrent en 1866 l'amiral de La Grandière à proposer à M. de Chasseloup-Laubat, alors ministre de la marine, de faire explorer le Mékong. On a pu voir également, dès les premières pages de ce récit, qu'au-delà des frontières du royaume protégé du Cambodge, le fleuve cessait d'être praticable à la navigation à vapeur. Les illusions qui nous restaient encore après cette pénible constatation se sont peu à peu dissipées, et l'intérêt de notre voyage a fini par se trouver concentré sur des questions d'un ordre purement géographique. L'heureux hasard qui nous a contraints d'abandonner la vallée du Mékong élargissait donc notre horizon, trop borné jusque-là par des études spéciales, et ce fut avec joie que nous nous trouvâmes dans le cas, en imprimant à nos recherches une direction nouvelle, de confirmer dans une voie depuis longtemps entrevue par leur sagacité les hommes qui présidaient aux destinés de notre jeune colonie. Cette communication si ardemment désirée et cherchée, ce déversoir par où devra un jour s'écouler dans un port français le trop-plein des richesses de la Chine occidentale, c'est du Sonkoï et non pas du Mékong qu'il

(1) *Notes historiques sur la nation annamite*, par le père Legrand de la Liraie, imprimées à Saïgon.

faut l'attendre. C'est là une vérité désormais hors de doute, et qu'imposerait certainement à tous les esprits l'exploration complète du fleuve du Tongkin. Il s'agit pour le moment de rétablir le courant commercial qui existait autrefois entre deux pays qui l'un et l'autre, bien qu'à des degrés divers, souffrent de l'interruption du trafic. Il serait assurément plus habile de faire servir à la reprise et au développement de ces utiles relations ces nombreux Chinois qui ont, en masses compactes, quitté leur patrie, déchirée par la guerre civile, que de se montrer à leur égard tracassier et défiant. C'est pourtant de ces sentimens hostiles, fondés sur des rancunes invétérées plutôt que sur des appréhensions sérieuses, que s'inspire, dit-on, Tu-Duc pour repousser les victimes de l'anarchie chinoise. Le temps n'est plus où l'Empire-Céleste, à l'apogée de sa puissance, forçait tous les états voisins à graviter dans son orbite. Il traverse lui-même une crise trop générale et trop formidable pour que son ingérence dans les affaires annamites puisse être à redouter. Voilà ce qu'il importe de comprendre, afin d'abaisser les barrières artificielles élevées entre le Yunan et le Tongkin par la politique ou la fiscalité; mais voilà malheureusement ce qu'il sera difficile de faire entendre à notre allié tant que notre influence ne sera pas en mesure de combattre jusque dans ses conseils le parti des lettrés, intraitable ennemi des idées européennes. Un protectorat exercé directement comme au Cambodge ou tout au moins une complète liberté commerciale obtenue dans les ports du Tongkin et garantie par l'installation à Hué d'un représentant officiel relevant du gouverneur de la Cochinchine, on ne voit pas d'autre moyen pour sortir de l'impasse où nous acculeraient une timidité sans excuse aussi bien que des scrupules par trop naïfs. Lorsque l'on observe attentivement les efforts persévérans que fait incessamment l'Angleterre pour attirer sur ses marchés de l'Inde ou de la Birmanie le commerce de la Chine occidentale, on demeure confondu de notre indifférence à profiter d'une situation exceptionnelle et de circonstances qui ne seront pas toujours aussi opportunes. Arriver les premiers et créer aux négocians des habitudes, c'est là un avantage plus précieux encore en Orient qu'en Europe, et que la guerre actuelle semble nous offrir à un degré inespéré. Cette guerre obstrue en effet les anciens débouchés par où s'écoulaient les produits du Yunan dans la vallée de l'Irawady, et oppose des obstacles nouveaux à l'ouverture de ce passage cherché par les Anglais entre l'Inde et la Chine avec plus d'obstination que de bonheur. Si l'on songe qu'il s'agit de diriger vers une terre française les produits d'une vaste région qui comprend, sans mentionner le Laos septentrional, quatre des plus riches provinces de la Chine, et d'ouvrir en

retour à notre industrie nationale des marchés où les consommateurs se comptent par millions, on accordera certes qu'un tel résultat vaudrait bien pour nous une peine égale à celle que nos rivaux se donnent pour l'obtenir. Est-ce au moment où, par une heureuse fortune, il dépendrait de nous de les devancer, qu'il conviendrait de s'arêter devant les susceptibilités d'un despote qui ne conçoit pas la liberté du commerce sans l'occupation du territoire, et repousse nos négocians comme s'ils étaient les avant-coureurs de nos soldats? Quand on se décide à faire une guerre de conquête, c'est apparemment qu'on accepte d'avance les conséquences du succès, et l'ouverture du Tongkin est une suite nécessaire de notre établissement dans les six provinces de la Basse-Cochinchine. Cette partie de l'empire annamite paraît être un des pays les plus riches du monde; on recueille annuellement une double récolte dans ses plaines, cultivées par une race laborieuse; ses montagnes, qui seraient pour les Européens habitant Saïgon ce que sont pour les Anglais fixés dans l'Inde certaines régions himalayennes, un lieu de repos et de refuge contre les chaleurs tropicales, abondent en gisemens métalliques; enfin l'influence des missionnaires, si faible au Cambodge, nulle au Laos, à peine sensible en Chine, se traduit là par un nombre toujours croissant de conversions au christianisme. Les supputations les mieux fondées font monter à quatre ou cinq cent mille le nombre des chrétiens répartis entre les deux vicariats apostoliques du Tonkin. Si l'expérience démontre qu'il ne faut pas se fier sans réserve au dévoûment des convertis pour les intérêts européens, il ne serait pas sage cependant de dédaigner absolument un pareil point d'appui.

Explorer le Sonkoï, que nous n'avons pu qu'entrevoir, — encourager entre l'embouchure de ce fleuve et Saïgon le cabotage indigène, déjà plein d'activité dans ces parages, — exercer sur la volonté rebelle de l'empereur Tu-Duc une légitime pression, — obtenir de ce prince un traité qui pourvoirait à nos intérêts politiques et commerciaux, — saisir enfin l'occasion d'opposer un éclatant démenti à ceux qui nous accusent d'impuissance en matière coloniale, voilà ce qu'il faut avoir le courage d'entreprendre avec cette confiance qui assure le succès. Tels étaient les vœux que j'aimais à former lorsque dans la plaine de Yuen-kiang je suivais par la pensée dans son cours, aujourd'hui inutile, le beau fleuve qui coulait à mes pieds, et telle est aussi l'espérance qu'il ne me sera pas interdit d'exprimer lorsque, rentré dans ma patrie, je trouve la France si forte et l'heure si propice.

L.-M. DE CARNÉ.

JOHN WESLEY

ET LE MÉTHODISME

I. *L'Église romaine et le premier empire*, par M. le comte d'Haussonville; Paris 1869. — II. *A History of the free Churches of England from 1688 to 1851*, by Herbert S. Skeats; Londres 1868. — III. *John Wesley, sa vie et son œuvre*, par Matth. Lelièvre, Paris 1868.

Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il faut rappeler avec quel saisissant intérêt une plume habile a retracé la lutte mémorable entre l'église et l'empire dont notre pays a été le théâtre au commencement de ce siècle. L'histoire de cette guerre, telle que nos pères l'ont vue mettre aux prises les deux puissances, a été, ce me semble, écrite d'une manière définitive, et de nouvelles recherches, de nouvelles études ajouteraient bien peu de faits à ceux qu'a recueillis la consciencieuse curiosité de M. d'Haussonville et qu'a mis en lumière sa sévère sincérité. Elles n'ajouteraient rien à la vérité du récit, à l'équité des jugemens. On peut dire des rapports entre l'église romaine et le premier empire que la cause est instruite et la question jugée.

Il est pénible de l'avouer, le beau rôle dans cette déplorable affaire n'est pas pour la France. Celui qui occupait pour elle, celui qui parlait seul en son nom a pu, dans ses vues sur le culte national et sur ses rapports avec le saint-siége, déployer, comme en tant de choses, cette intelligence pratique parfois si sûre et si prompte, cette facilité supérieure à vouloir et à faire, cette fécondité de ressources et de moyens qui montrait dans un même esprit l'extrême flexibilité à

côté de l'extrême énergie; mais ces dons, que nul n'a portés à un plus haut degré, n'ont été peut-être en aucune occasion plus tristement compensés. Auprès des droites inspirations du bon sens le plus élevé, on vit surgir les puériles fantaisies d'une volonté déréglée; au milieu des pensées généreuses éclatèrent les colères puériles d'un orgueil insensé, et toute l'œuvre d'une sérieuse et saine politique a été compromise et perdue par l'intervention constante de la ruse et de la violence, fidèles compagnes et complices ordinaires du pouvoir absolu. On ne connaît guère de circonstance où la passion de dominer ait fait plus de tort au génie.

Par un contraste naturel, le débile adversaire d'un césar tout-puissant gagne dans la lutte tout ce que perd celui-ci, et il n'est pas besoin d'une âme fort élevée pour se ranger dans ce combat du côté du plus faible. Il suffirait presque que l'église défendît au fond des intérêts spirituels, c'est-à-dire des idées et des sentimens, pour que tout esprit bien fait prît parti pour elle. Quoi que l'on pense de ces sentimens et de ces idées, la force qui les combat et les opprime a le tort inexpiable d'être la force, et c'est assez pour qu'elle ait tort. Aussi une vénération traditionnelle s'attache-t-elle à la mémoire d'un humble et doux pontife illustré et rehaussé par ses malheurs. C'est un vieillard respectable, quoiqu'ordinaire; la nature ne lui a donné ni un grand esprit ni un grand caractère, mais la conscience lui tient lieu de tout cela. Elle prête des lumières à sa raison, du courage à sa faiblesse, et malgré d'humiliantes disgrâces, des illusions, des variations, des fautes même, on se sent près d'admirer, et c'est lui qui est grand.

I.

Cependant, si la conclusion de cette histoire est favorable au pontife, il n'est pas sûr qu'elle le soit de tout point au pontificat. Je ne parle pas des erreurs de conduite : qui n'en aurait pas commis, dans une situation aussi compliquée, aussi violente, aussi fausse? je parle de l'église et de la manière que lui impose sa constitution d'entendre et de régler la tâche auguste qui lui a été dévolue. A la considérer comme un pouvoir obligé en cette qualité d'avoir une politique, on peut assurément la préférer au césarisme ancien ou moderne, à la dictature militaire, même au despotisme héréditaire des monarchies d'ancien régime, puisqu'après tout celle de Rome procède d'une autre origine que la force matérielle, et que son absolutisme temporel est la corruption de sa nature plutôt que sa nature elle-même. Son droit divin primitif n'est pas une fiction de l'orgueil, un insolent mensonge; elle y croit, et les plus incrédules

sont forcés de reconnaître que pour cette croyance des populations entières ont été prêtes à donner leur vie; mais il ne suit pas de là invinciblement que toutes ces choses, constitution, pouvoir, politique, diplomatie, alliances, négociations, soient les meilleures choses du monde, une fois transportées dans l'ordre spirituel. A parler en termes nets, il ne ressort pas de la lecture du livre de M. d'Haussonville une démonstration éclatante de l'excellence des concordats, c'est-à-dire de la façon la plus usitée et réputée jusqu'ici la meilleure de résoudre la question des rapports de l'église et de l'état.

En effet si l'on supposait, par impossible, un lecteur intelligent qui n'eût jamais entendu parler de la constitution de l'église catholique, et qu'on lui donnât à lire l'instructif ouvrage de M. d'Haussonville, il aurait grand'peine à deviner qu'en dernière analyse il s'agit là de religion, et lors même qu'on lui aurait appris ce que c'est que la religion chrétienne, c'est-à-dire la rédemption par un Dieu fait homme, il en chercherait vainement la trace dans cette lutte contentieuse entre deux souverainetés très inégales, inégales en force, inégales en vertus, et condamnées par la diversité de deux politiques à se combattre indéfiniment. La religion est pour l'esprit une idée métaphysique, pour le cœur un sentiment; la foi dans l'idée engendre l'amour pour son objet, la foi et l'amour déterminent la volonté et la poussent à l'effort plus ou moins heureux de soumettre toutes les passions humaines à la recherche d'une certaine transformation morale qui est tenue pour la perfection. Quelle relation, au premier abord, y a-t-il entre cet ensemble de phénomènes purement intérieurs et spirituels, et l'existence de deux états, de deux couronnes qui se mesurent, qui négocient ou qui s'unissent ensemble et passent par toutes les alternatives auxquelles la fortune expose les gouvernemens? Tout pouvoir temporel est soumis aux conditions du temps, la religion est éternelle. Le temps est le mouvement, l'éternité l'immobilité. Si la religion met le pied dans la politique, elle entre dans la région des révolutions.

Voilà, à ce qu'il semble, la vérité; mais la vérité n'est pas toute la réalité. La réalité, c'est que presque en tout temps, en tout pays, la religion a été une institution sociale. Aristote a dit que l'homme était un animal politique, et l'on a pu quelquefois compléter la définition en le disant un animal religieux. Il est donc politique et religieux à la fois; le plus souvent il n'a pas su ou n'a pas voulu séparer en lui ces deux caractères. Religieux, il a fait servir la politique à la religion; politique, il n'a pas négligé d'assujettir la religion à la politique, et comme il est, avant toutes choses, un animal raisonnable, sa raison lui a dit, elle a dit du moins à un grand nombre

de bons esprits, à des hommes de bonne intention, qu'il fallait allier, mais ne pas confondre la politique et la religion, et faire en sorte que l'une ne dénaturât pas l'autre en l'absorbant. C'est à effectuer ce partage et cette alliance entre elles deux qu'on a incessamment travaillé dans la plupart des sociétés civilisées, et le rôle joué dans l'histoire depuis le commencement du moyen âge jusqu'à nos jours par la guerre des deux puissances indique assez que le problème n'a pas été résolu. On peut douter qu'il le soit de longtemps.

Aussi cette difficulté tenue pour insurmontable a-t-elle porté beaucoup d'hommes sages à se prononcer pour une séparation absolue de l'église et de l'état. L'un et l'autre sont tellement distincts, tellement caractérisés par des attributs différens ou même contradictoires, que la séparation semble de droit. Quoi de commun entre le royaume de ce monde et le royaume qui n'est pas de ce monde, entre les choses du siècle et celles qui ne sont pas du siècle? Les antithèses abondent entre les mots comme pour attester l'incompatibilité des choses. Eh bien oui, la distinction est vraie, et la séparation absolue est chimérique. Est-ce que les différens, les contradictoires sont toujours séparables? Le physique et le moral aussi sont fort différens; ils seraient même contraires, s'il faut en croire Descartes : essayez donc de les séparer. La distinction entre l'un et l'autre n'est pas, je le sais, la même que celle entre l'état et l'église, mais elle lui ressemble, et c'est assez pour montrer que le différent et le divisible sont deux. D'ailleurs, malgré leurs dissemblances, les gouvernemens et les cultes ont des points communs. Ainsi ils sont les uns et les autres des choses historiques; ils sont le produit des événemens. L'objet de la religion est éternel, mais toute religion a pris naissance un certain jour et traversé un certain nombre de siècles. Ainsi le christianisme n'est pas une abstraction qui n'a subsisté que dans le monde des idées comme une théodicée philosophique. Il date de l'incarnation, et une fois descendu sur la terre, il a eu le sort des choses terrestres, il a eu une destinée qui l'a constitué tel qu'il est. Sous ce rapport, il est dans le même cas que les gouvernemens. Or il est fort difficile, nous en savons quelque chose, de refaire un gouvernement, de le rendre autre que les siècles ne l'ont laissé. Il serait certainement encore moins aisé de transformer à volonté dans une religion ce qui est l'ouvrage du temps, et nous aurions amené l'état à une condition telle qu'il fût apte et disposé à se séparer de l'église que tout resterait à faire pour déterminer l'église à ne rien demander à l'état, et ni l'un ni l'autre en réalité ne sont prêts à se reconnaître mutuellement une parfaite indépendance. On voudrait traiter l'église comme si elle n'était qu'une opinion, et la comprendre dans le large cercle de la liberté des opi-

nions; mais la liberté des opinions n'est que d'hier, et il s'en faut qu'elle soit reconnue dans la pratique sans exception ni résistance. Puis la religion peut bien n'être qu'une opinion pour ceux qui entendent la traiter comme telle; mais elle est encore autre chose pour la société dans son ensemble. L'église au moins est autre chose, et lorsqu'on nomme l'église et l'état, on ne dit pas : les deux opinions, mais seulement les deux puissances. Il n'est pas aisé de changer la nature des choses; il est vrai que le temps les modifie.

Il faut reconnaître que ce pouvoir modificateur qui appartient au temps ne s'est jamais manifesté par de plus grands effets que de nos jours. En presque tous les genres, il y a et il faut du nouveau. C'est même ce qui produit l'illusion de ce radicalisme absurde qui se figure que, dès qu'il a imaginé sans la moindre réflexion une formule absolue, une parole de fantaisie, cette formule sera irrésistible, cette parole sera créatrice, et que tous les caprices de l'ignorance qui déclame deviendront des réalités. Pour employer une expression plaisante de la langue familière, rien n'est tel que l'absolutisme révolutionnaire pour croire, dès qu'il a dit un mot, *que c'est arrivé*. Nous, qui nous piquons de ne point parler au hasard et de ne réclamer des réformes qu'à bon escient, nous devons examiner avec soin quels sont les changemens actuellement possibles avant de les entreprendre, et mesurer préalablement nos forces et celles de la résistance. Tout porte à croire que, dans la question de l'église et de l'état, l'examen prouverait que les moyens nous manqueraient pour amener l'une à se contenter de la liberté, l'autre à la lui accorder et surtout à la respecter après l'avoir reconnue. Assurément les conventions sur lesquelles repose aujourd'hui la coexistence du pouvoir spirituel et du pouvoir politique supporteraient mal la discussion, et la logique y rencontre à chaque pas des vides qu'elle ne peut franchir, des nœuds où son fil se brise; mais la logique, qui est la règle des sciences, ne l'est pas des affaires sociales. L'homme est raisonnable, toutefois il est encore autre chose; il est le produit du temps qui l'a précédé, du milieu où il vit, et il est entouré de traditions et d'habitudes qui ne sont pas son ouvrage et que sa raison même l'oblige de ménager, lors même que ses intérêts, ses préjugés et ses passions lui permettraient de n'obéir qu'aux lois de la pensée. Certaines écoles croient avoir tout dit lorsqu'elles ont prononcé d'une institution ou d'une coutume qu'elle est *illogique*. Il n'était nullement nécessaire d'inventer ce mot pour spéculer sur la politique. L'homme et la destinée de l'homme ne sont pas apparemment des abstractions logiques. Le monde et l'état présent des choses ne sont pas sans incohérence ni même sans contradiction. Il est impossible de rendre déductivement un compte

rigoureux de ce qui est, et les lois, les institutions étant faites pour l'homme tel qu'il est, pour les choses telles qu'elles sont, manqueraient leur but si elles étaient conçues en vue d'un état rigoureusement rationnel. Le rationalisme que la science sociale comporte est un rationalisme relatif et non absolu. Autrement l'auteur du *Contrat social* ou celui du *Léviathan* aurait seul compris la politique : la liberté n'aurait qu'à se bien tenir.

Ces considérations suffisent pour nous persuader qu'il faut en gros accepter la solution reçue du problème de l'alliance de l'église et de l'état. Elle est supportable, quoiqu'elle puisse être améliorée. L'indépendance respective de l'une et de l'autre serait un bien en soi, et ce bien est peut-être réalisable. On peut, on doit même en souhaiter la réalisation, et la préparer soit par des discussions éclairantes, soit par des progrès sagement accomplis. En d'autres termes, la séparation absolue de la cité de Dieu et de l'empire de l'homme doit être un terme idéal vers lequel des améliorations de détail peuvent nous faire marcher; mais si la politique qui n'a pas d'idéal est une routine, celle qui le croit immédiatement exécutable est une folie, et les hommes sont trop paresseux et trop craintifs pour ne pas préférer les routines aux folies. Élèves et héritiers de la révolution française, qui que nous soyons, ne l'oublions jamais.

Si nous défendons ici le maintien des arrangemens religieux ordinaires en pays catholique, si du moins nous conseillons la prudence et la lenteur à quiconque ambitionne de les modifier, ce n'est pas que nous méconnaissions la possibilité ni les avantages d'un tout autre ordre de choses; nous n'avons pas caché notre opinion sur ce qu'on appelle le système américain, et sans aller aussi loin, aussi loin dans l'espace, aussi loin dans la théorie, nous apprécions les exemples assez contraires aux nôtres que donnent la plupart des pays protestans. S'il est un point où se montre d'une manière saillante la différence qu'on exagère ordinairement de la société anglaise à la société française, c'est la façon dont l'une et l'autre entendent le régime des opinions religieuses. Celle-ci voudrait l'uniformité, celle-là préfère la diversité. Bossuet n'a pas un moment douté que l'imputation de variations successives, s'il parvenait à l'établir, ne fût *ipso facto* la condamnation du protestantisme; or ces variations qui naissent de la dissidence et qui la produisent sont la preuve d'une constance et d'une ardeur dans les préoccupations religieuses que suppose, mais ne prouve pas l'uniformité. Il n'est guère chez nous d'observateur, même parmi les indifférens, qui ne regarde l'unité comme un bien et les sectes comme un mal, et les indifférens surtout sont autorisés à en juger ainsi, car l'unité sans débat est un signe d'indifférence, sinon de ser-

vitude. L'existence des sectes au contraire, la rivalité des croyances entretiennent une émulation chrétienne qui ajoute à l'intensité, à la puissance de la foi, à son influence sur les sentimens et la conduite, et les peuples qu'on appelle hérétiques ne sont nullement les moins religieux. C'est ce que prouve aux plus aveugles l'exemple de l'Angleterre, en dépit de toutes les prédictions sinistres qu'arrachait à ses censeurs le spectacle de ses dissensions fanatiques au XVIIe siècle. Bossuet, en saluant d'une éloquente voix le tombeau de la veuve de Charles Ier, croit entrer dans *les conseils de juste vengeance* du Tout-Puissant, lorsqu'il signifie à l'Angleterre qu'elle est vouée à des guerres éternelles et que ses maux sont sans remède, si elle ne fait retour *à l'unité et à la soumission anciennes*. Il prophétise ainsi vingt ans avant le jour qui devait emporter de nouveau les fils des Stuarts et assurer à ce royaume réprouvé la plus longue période de puissance, de calme et de liberté dont ait joui aucun peuple de l'univers.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de montrer par un exemple peu connu dans les détails la manière dont se forme, se développe et s'organise une secte religieuse dans un milieu social qui s'y prête, même en un temps de tranquillité, et loin de l'excitation des discordes civiles.

II.

Tout le monde a entendu parler du méthodisme, tout le monde a pu lire à Paris même, au-dessus des portes de quelques édifices, ces deux mots : *Wesleyan chapel*. On ne sait pas très communément ce que c'est en soi que le méthodisme, et la qualification de wesleyen pourrait bien ne pas représenter une idée fort nette à tous les esprits. La tentation et la facilité d'en entretenir le public me sont venues à la lecture d'un excellent petit livre que je recommande même à ceux qui m'auront lu, et qui est l'ouvrage de M. le pasteur Matthieu Lelièvre. Les églises méthodistes de France avaient demandé une vie populaire de John Wesley, et cet ouvrage est le résultat d'un concours. Il est écrit dans un style simple et juste, les faits sont présentés sans apprêt; le sentiment de ferveur très sincère et très visible qui anime l'auteur s'est préservé de toute déclamation, et bien peu d'illusions se mêlent à son admiration pour celui dont il raconte la vie. Ce livre suffirait pour le faire connaître; mais les documens ne manqueraient pas pour le compléter. Sans compter les histoires spéciales du méthodisme, comme celle de Stevens, nous avons des mémoires sur la vie de Wesley, écrits par Southey, le poète lauréat de George III, le chantre du torysme, que son dé-

voûment à l'église anglicane n'a pas empêché d'être équitable et bienveillant envers le provocateur d'un schisme célèbre; nous avons enfin le recueil où il a surtout puisé, le journal que Wesley a tenu des moindres événemens de sa vie pendant cinquante-cinq ans (1). Enfin, à ces diverses sources d'informations, il s'est joint pour nous une nouvelle histoire des églises libres en Angleterre, récemment publiée par M. Skeats et qui, sous une forme abrégée, présente autant d'instruction que d'intérêt.

Toute la réforme anglaise est dans Wyckliffe. Il avait soutenu dès le XIVe siècle la suprématie royale contre celle du pape, la vanité et le danger des œuvres du rituel catholique, — ce qui conduit à faire de la foi l'unique condition du salut, — enfin l'invariable fixité des décrets de Dieu qui, dans son omnipotence arbitraire, a choisi ses élus de toute éternité, — ce qui conduit au dogme étroit de la prédestination absolue. Deux cents ans plus tard, tous les protestans de la Grande-Bretagne admirent en totalité ou en partie ces trois points. Henri VIII s'attacha au premier et s'en contenta pour refaire son église. Les puritains, qui se séparèrent ou seulement se distinguèrent, admirent le second comme toute la réformation et se partagèrent sur le troisième. Ceux qui l'adoptèrent furent appelés calvinistes; ceux qui voulurent en modérer la rigueur, arminiens. Puis, comme une fois que l'unité catholique est brisée, l'autorité universelle méconnue, et la raison appliquée à l'Écriture, tous les dogmes sont mis à l'épreuve de l'examen, l'esprit de l'arminianisme, qui n'est que la théorie naturelle du libre arbitre, s'étendit à tous les mystères, à celui même de la Trinité, et produisit une liberté d'interprétation qui rapproche de plus en plus la foi de la raison. Cette liberté, que toute orthodoxie traite de relâchement, altère diversement la croyance, mais n'altère pas toujours la piété. De Henri VIII à la mort de Charles Ier, bien des variations dogmatiques se produisirent avec des degrés différens de zèle et d'intelligence, et formèrent des sectes durables que l'oppression, la persécution, les supplices même ne purent anéantir.

L'église épiscopale, avec la religion de la royauté, professait dans ses symboles les dogmes de la justification par la foi et de la prédestination absolue; mais elle varia sur le dernier. Whitgift, primat sous Élisabeth, le mit au rang des articles fondamentaux. Laud, son successeur sous Charles Ier, l'abandonna pour un arminianisme mitigé qui se maintint après lui et domina dans l'épisco-

(1) *The Journal of the Rev. John Wesley*, 4 vol. in-8°, Londres 1827. Il dit lui-même dans un avertissement que c'est l'extrait fait par lui d'un ouvrage plus étendu. Il est divisé en sections, précédées souvent d'une préface. L'auteur l'a commencé le 24 octobre 1735 et fini le 24 octobre 1790.

pat. Les chefs d'un clergé monarchique devaient épouser la théologie la plus politique, celle qui gagne les tièdes et les indifférens.

Quant aux sectes dissidentes ou séparatistes, généralement plus zélées et plus strictes, elles y gagnèrent le nom de puritaines. Opposées toutes à l'autorité de Rome, aux œuvres de la dévotion romaine, elles se divisaient sur le reste. La première et longtemps la plus nombreuse, les presbytériens, royalistes comme l'église, mais parlementaires au moins autant que royalistes, attaquaient sa hiérarchie, plusieurs de ses formes liturgiques, et tenaient jusqu'à l'intolérance pour le pur calvinisme. Après eux, on peut réduire le reste des puritains aux indépendans et aux baptistes. Généralement républicains, ils s'unirent pour renverser la domination des presbytériens, quand ceux-ci, ayant détruit celle des épiscopaux, avaient été forcés d'en venir à la république. Cromwell, Fairfax, Saint-John, Milton, Vane étaient indépendans. Ludlow, Harrison, Fleetwood, le colonel Hutchinson étaient baptistes. A l'exception du principe protestant de la justification, ils ne s'attachaient pas tous sans exception à tel ou tel dogme exclusif; mais quoique portés généralement aux opinions extrêmes, ils avaient ce caractère commun d'introduire dans l'église l'esprit républicain, c'est-à-dire la liberté. Les indépendans surtout, réduisant à ses moindres termes l'organisation ecclésiastique, n'acceptaient aucune autorité religieuse; à eux appartient la gloire d'avoir réclamé et pratiqué les premiers, autant que le permettaient les passions du temps, le dogme nouveau de la tolérance. Henri VIII, Édouard VI, Élisabeth avaient, par des actes exprès, enjoint sous une sanction pénale l'uniformité religieuse. C'est après la victoire des indépendans, et chose triste à dire, après que le colonel Harrison eut chassé le parlement, qu'une déclaration du conseil d'état de Cromwell proclama que nul ne pouvait être contraint (*compelled*, le mot de l'Évangile) à se conformer à la religion publique par des pénalités ou par toute autre voie (1653). Alors brillait ou se formait dans les lettres sacrées un essaim d'hommes remarquables, dont les noms à peine connus parmi nous mériteraient de nous être transmis avec l'illustration qui leur est due. On ne sait pas assez combien la révolution d'Angleterre a développé, tout en l'attirant à elle, l'activité de l'esprit humain.

La restauration trouva les esprits ramenés de fait à la tolérance. Les catholiques seuls en étaient exceptés; encore étaient-ils peu inquiétés. Les lois punissaient aussi toute attaque au dogme de la Trinité; mais elles étaient facilement éludées. Grâce à quelques artifices de langage, on pouvait garder une apparente orthodoxie; dans toutes les sectes, un arianisme plus ou moins discret comptait

des partisans. La plus récente de toutes, celle des quakers, le professait presque ouvertement. En religion comme en politique régnait une tendance à la transaction. Le roi n'en était pas éloigné. Il avait secrètement embrassé le catholicisme avec dispense de le pratiquer. Il suivait le culte anglican et n'y croyait pas; au fond, il ne pratiquait que l'indifférence. Il l'encourageait par son exemple, et, grâce à lui, le libertinage, dans quelque sens qu'on entende le mot, dominait à la cour. Les mondains et la plupart des politiques confondaient la foi avec le fanatisme et considéraient le zèle religieux comme une passion révolutionnaire. C'était assez l'avis de Charles II, et il en soupçonnait les sectes séparées de l'église anglicane. Celle-ci était une institution monarchique; à ce titre, il devait la protéger; mais bien des dissidens aussi, surtout les presbytériens, étaient royalistes, et moyennant de faibles concessions se seraient ralliés à l'église. L'épiscopat, se croyant vainqueur avec les Stuarts, n'en voulut faire aucune; et la royauté, essayant quelquefois de la tolérance pour en faire jouir les catholiques, revenait le plus souvent, par goût pour l'autorité, à l'intolérance plus politique que religieuse de la haute église. Des lois oppressives ou tout au moins vexatoires rétablirent en principe l'uniformité, épurèrent le clergé, et forcèrent à une séparation définitive toutes les sectes dissidentes, qui formèrent sous le nom général de *dissent* un ensemble de disgraciés et de mécontens. C'était un puissant renfort envoyé au parti des libertés politiques. Jacques II, après mainte hésitation, voulut changer tout cela. Franchement catholique, il s'aliéna l'église et chercha par compensation à regagner le *dissent*. Il ne réussit qu'à se faire accuser de favoriser indirectement le papisme. Il eut bientôt tout le protestantisme contre lui, et la révolution de 1688 fut faite.

Elle rétablissait la liberté, et Guillaume III l'aurait voulue pleine et entière pour toutes les consciences. Forcé de ménager les préjugés de son parti, il ne put, au lieu de comprendre tous les cultes sous une protection commune, établir qu'une tolérance générale; l'église s'y résigna, le *dissent* s'en contenta. Bien qu'il continuât de renfermer dans son sein de plus strictes croyances et un zèle plus fervent, il s'était de jour en jour calmé. L'enthousiasme des premiers temps avait disparu; la foi en s'élargissant s'était affaiblie; la science et le talent étaient en déclin dans ses rangs, le nom même de certaines sectes se perdait. D'un autre côté l'église, dès longtemps arminienne en majorité, c'est-à-dire modérée en théologie, s'ouvrait peu à peu aux idées libérales. La monarchie lui donnait l'exemple, et un mouvement intellectuel, né dans les universités, et qu'on attribue aux écrivains connus sous le nom de platoniciens de Cambridge, avait fait pénétrer jusque dans l'épiscopat

un nouvel esprit. Jérémie Taylor, Barrow, Burnet, Tillotson, Stillingfleet lui-même, tous ceux que l'histoire appelle les latitudinaires, concevaient avec largeur autant qu'avec élévation la doctrine dont ils étaient dépositaires. En religion comme en politique, le temps des excès était passé; tout tendait au calme dans la liberté. La raison, surtout la raison pratique, ce génie de l'Angleterre moderne, reprenait en tout son empire. Le philosophe célèbre qui l'a représentée avec le plus de fidélité, Locke, avait publié son *Christianisme raisonnable*, et malgré quelques réclamations, quelques dissidences, tous les esprits chrétiens cherchaient comme lui à fonder la foi sur la raison. On ne songeait plus à en appeler à la passion religieuse; on avait cessé de regarder la foi comme une inspiration surnaturelle, même comme un sentiment spontané qui naît dans le cœur et domine tout le reste. On voyait dans le christianisme une doctrine dont l'excellence était surtout morale. Quand on avait montré qu'elle était en effet la plus propre à purifier, à élever l'âme et la conduite, il ne restait qu'à prouver que les témoignages historiques sur lesquels elle repose étaient dignes de créance et acceptables pour la raison. Des livres remarquables, des sermons éloquens, furent composés dans ce sens-là, et cette manière de défendre et de propager le christianisme était admirablement assortie à l'état de l'opinion. Elle devait plaire, elle pouvait suffire des esprits calmes et sensés, et même elle n'a jamais cessé d'être en honneur chez les Anglais; mais on doit reconnaître qu'elle convient seulement à des intelligences cultivées; elle est froide; elle ne s'adresse pas à tous les sentimens, à toutes les facultés dont la religion aime à s'emparer, et surtout elle est peu propre à pénétrer dans les masses. L'église anglicane du commencement du XVIIe siècle, qui a laissé un noble souvenir dans le monde éclairé, était une aristocratie croyante et lettrée qui oubliait qu'une religion nationale doit être une religion populaire.

Les diverses tentatives de l'ancien parti épiscopal pour ramener un régime exclusif ne firent qu'exciter le besoin d'indépendance et animer l'opinion contre toute religion officielle. Les mœurs, plus fortes que les lois, s'opposaient à toute réaction, et les concessions même des chefs éclairés du clergé ouvraient la voie à la liberté de penser : ils étaient bien près d'être unitairiens, Locke bien près d'être déiste; ses successeurs immédiats allèrent jusqu'au éi sme, et même le dépassèrent. Pendant les trente premières années du siècle, le monde politique et littéraire se partagea en chrétiens rationalistes et en rationalistes incrédules; le haut clergé était guidé par des évêques généralement arminiens, quelques-uns absolutistes, la plupart constitutionnels, tous interprètes fort libres du

Credo d'Athanase qu'ils avaient souscrit, tous à peu près étrangers au troupeau dont ils étaient nominalement les pasteurs. Le *dissent* s'était ressenti du refroidissement général et ne protestait que par quelques exemples rares et isolés en faveur des doctrines et des pratiques de la réformation primitive. On peut dire que l'Angleterre marchait à l'indifférence religieuse. Rien d'étonnant si Voltaire, que l'exil y conduisit en 1726, prononçait qu'on était si tiède en ce pays « qu'il n'y avait plus guère de fortune à faire pour une religion nouvelle ou renouvelée, » donnant ainsi sur les dispositions du peuple anglais l'opinion que son siècle devait conserver, même après qu'elle aurait cessé d'être exacte. Et si l'on récusait le témoignage de Voltaire, un observateur qui n'a point d'égal, Montesquieu a fait trois ans après lui le même voyage, et il a écrit dans ses notes : « Point de religion en Angleterre (1). »

Il se rencontre de temps en temps dans l'histoire des sociétés des momens où elles sont ainsi jugées, et ce jugement est assez fondé pour que de très bons esprits croient tout retour impossible et la foi hors d'état de se relever sur la base du scepticisme et de l'incrédulité. Il n'en est rien cependant. Ce déclin de la religion est tôt ou tard interrompu par ce qu'en France on appelle une réaction et en Angleterre un *revival;* nos protestans disent : *un réveil.* Il y a cette différence entre les réactions et les réveils que les unes sont amenées par un mouvement d'opinion que divers motifs, surtout des motifs politiques, rendent favorables à tout ce qui retourne aux traditions du passé, tandis que les autres résultent d'un mouvement religieux qui spontanément a pris naissance dans les âmes, et d'ordinaire dans quelques âmes seulement, d'où il s'est étendu au loin. Je ne veux point faire d'application à la France; mais lorsqu'à la vue de la révolution française Burke manquait aux meilleurs souvenirs de sa vie en s'opposant à la complète émancipation du *dissent*, lorsqu'il donnait le signal à cette croisade que commandait George III et que les Eldon, les Sidmouth, les Liverpool, devaient mener en l'honneur de la coalition du haut torysme et de la haute église, il n'y avait là qu'une réaction et comme une marée montante de la politique; mais lorsque peu après 1730, Wesley et Whitefield, ou quarante ans plus tard Wilberforce et les évangéliques avaient concouru, par un appel direct au pur sentiment religieux, à le ranimer dans bien des cœurs, ce fut un réveil en effet, et quelque chose qui n'est pas indigne d'être comparé aux conversions désintéressées des âges apostoliques. C'est le premier de ces réveils que nous voudrions sommairement retracer.

(1) Et plus bas : « Si quelqu'un parle de religion, tout le monde se met à rire. » Il a dit ailleurs : « Je passe en France pour avoir peu de religion; en Angleterre, pour en avoir trop. »

III.

La famille de Wesley était originaire du Lincolnshire. Son père Samuel, fils de pasteur, était lui-même dans le ministère sacré. Élevé dans une secte dissidente, il s'était rallié à l'église établie, et il remplissait au commencement du XVIIIe siècle les fonctions de recteur de la paroisse d'Epworth. Il y portait cette énergie, cette chaleur de conviction qui commençait à devenir rare dans le clergé, et sa femme, Suzanne Annesley, non moins fervente, éleva dans une piété rigide les treize enfans qu'elle conserva des dix-neuf qu'elle avait mis au monde. John était le second. L'aîné, Samuel, entra dans les ordres et dans l'enseignement, et, jacobite comme sa mère, se montra le zélé partisan d'Atterbury. Le troisième, Charles, était destiné à partager les opinions et la fortune de John. Il fut sur le point d'entrer dans une tout autre carrière. Un gentilhomme irlandais du nom de Wesley ou Wellesley (on ne distingue guère l'un de l'autre) lui offrit de l'adopter et de le faire son héritier, s'il voulait le suivre en Irlande. Charles refusa, et la fortune avec le nom fut transmise au second fils de sir Henry Colley, qui devint plus tard comte de Mornington, et le grand-père du marquis de Wellesley et du duc de Wellington (1).

John fut élevé à l'école de Charter-House, d'où il passa à l'université d'Oxford, au collége de Christ-Church, auquel Locke avait si longtemps appartenu; puis il obtint le grade universitaire de *fellow* ou agrégé du collége de Lincoln. Il avait réussi dans ses études, et quoique détourné d'assez bonne heure du soin de les poursuivre, il conserva toujours de son éducation classique un goût et un souvenir qui lui permettaient, assez tard dans la vie, de montrer en chaire qu'il savait encore le grec, au point de disserter sur un aoriste du texte de l'Évangile. La logique avait aussi vivement captivé son esprit; il s'était de bonne heure rompu à la pratique des formes et des règles qu'elle enseigne, et il s'y montrait habile dans les conférences avec ses compagnons d'études. En 1726, à vingt-trois ans (car il était né en 1703 à Epworth, le 17 juin) il fut nommé modérateur ou président des discussions logiques et professeur de grec. Il fut maître-ès-arts l'année suivante.

Ce n'était pas un jeune homme ordinaire. Son esprit était droit et pénétrant, son âme ferme et pure, mais douce et patiente. Il aimait l'ordre, la discipline, l'obéissance. Sa piété était scrupuleuse, et ses opinions de celles qu'on nommerait aujourd'hui conservatrices. La royauté et l'église lui inspiraient un respect profond. Il semble donc

(1) Il fut la souche de quatre pairies, Mornington, Wellesley, Wellington, Cowley.

que rien ne le préparait pour être un chef de secte, un schismatique, l'auteur d'une sorte de révolution religieuse. Il fut cependant tout cela; son éducation chrétienne n'avait pas été froidement paisible. Les spectacles d'indifférence et de dissipation qu'il avait vus à l'université l'avaient surpris et troublé. Retenu dans la foi générale à l'Évangile par les leçons de son père et surtout par les exhortations ardentes de sa mère, il avait éprouvé des doutes théologiques; ainsi il avait cessé de s'attacher distinctement au grand dogme des protestans, la justification par la foi et par la foi seulement. La lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ* et les écrits d'un enthousiaste éloquent, William Law (1), le portèrent à la mysticité; mais une piété pratique réglait sa vie et le préservait des écarts d'une exaltation rêveuse. Il semblait fait pour penser comme Marie et agir comme Marthe.

Son père le rappela bientôt auprès de lui comme suffragant, mais il ne put le retenir; las de la routine d'une fonction subordonnée, le jeune ministre voulut retourner à l'université, où il trouvait plus d'indépendance. Son frère Charles, qui y était entré cinq ans après lui, et qui le dépassait par son enthousiasme, avait formé avec quelques amis une association pieuse qu'on appelait le club de Dieu (*godely club*), et dont les membres se proposaient leur perfectionnement spirituel en se soumettant à certaines règles fixes, à une méthode de sainteté qui les fit appeler *méthodistes*. Ce nom précéda le moment où John se réunit à eux, et devint naturellement leur chef par l'autorité du conseil et de l'exemple. Il était d'instinct organisateur et dominateur. Il anima de son esprit cette réunion de *saints*, lui prescrivit certaines austérités, la visite des pauvres, l'usage du sacrement. C'était, dit son biographe orthodoxe, *avoir le tort de confondre la sanctification avec la justification*, et oublier que les bonnes œuvres, qui peuvent servir à compléter la première, sont tout à fait inutiles pour obtenir la seconde, par laquelle tout doit commencer.

Wesley éprouvait cependant un vague besoin d'étendre le cercle de son activité; il avait refusé la succession pastorale de son père qui venait de mourir. « Le monde est ma paroisse, » devait-il dire un jour. Le général Oglethorp avait obtenu la concession d'un démembrement encore inhabité du territoire de la Caroline. C'est la région comprise entre la Savannah et l'Altamaha, qui fut nommée la Georgie. On proposa à Wesley de partir avec les premiers colons, comme

(1) Né en 1686, mort en 1761, il fut le précepteur de Gibbon. Il a écrit des livres de dévotion devenus populaires. Il avait quitté l'université en 1716 pour refus du serment d'adhésion à la maison de Hanovre. Il ne faut pas le confondre avec William Law, évêque de Carlysle, éditeur des œuvres de Locke, et métaphysicien distingué.

chapelain et missionnaire à la fois. Il refusa d'abord, ne voulant pas abandonner sa mère; mais elle-même lui dit qu'eût-elle vingt fils, elle voudrait les dévouer à une pareille œuvre, au risque de ne les revoir jamais, et le 14 octobre 1735, il partit avec son frère et deux amis. Tout en faisant son métier de chapelain, il se proposait d'évangéliser les Indiens, de créer des écoles pour les enfans, des asiles pour les orphelins, enfin de former des sociétés particulières de sainteté. Il eut de bonne heure cette dernière vocation; toutefois malgré son zèle l'accomplissement de ces divers projets rencontra plus d'un obstacle, moins dans la population que dans l'administration de la colonie, dont ce zèle même contrariait parfois les vues. Il gagna du moins de l'expérience dans ces difficultés inévitables, et en apprécia davantage les leçons édifiantes qui lui vinrent d'ailleurs. Il avait fait la traversée avec quelques familles de frères moraves qui allaient en joindre d'autres en Georgie. Trente ans environ s'étaient écoulés depuis que le comte de Zinzerdorf avait fondé cette nouvelle société chrétienne qui, affranchie du joug d'un formulaire et d'un culte traditionnel, unie seulement par la foi luthérienne en Jésus-Christ, pratiquait la communauté des biens, les œuvres de la charité et les travaux les plus humbles de la vie la plus simple. Wesley n'avait été jusque-là qu'un fidèle ministre de sa communion, imbu de tous les principes de la haute église, et ne séparant pas la religion de l'idée d'un établissement hiérarchique, d'une autorité divinement transmise, d'une liturgie légalement prescrite. L'exemple des moraves lui donna à réfléchir, et lorsque désespérant de mener à bien sa mission, telle du moins qu'il l'avait conçue, il quitta l'Amérique, il revint dans sa patrie, le cœur troublé par le repentir, le doute et l'inquiètude. Il avait appris des moraves que la foi qui sauve n'est pas l'adhésion de l'esprit aux vérités révélées, mais un sentiment intime d'amour de Dieu et de confiance en Jésus-Christ qui nous persuade que nos péchés sont rachetés par lui, et que par ses mérites le pardon divin nous est acquis. Cette doctrine, bien que commune à toutes les églises réformées, s'était fort affaiblie dans celle d'Angleterre; ce sentiment intime, Wesley le cherchait en vain dans son cœur; il craignait la mort, il s'effrayait de l'autre vie, il se sentait pécheur et ne se sentait point pardonné. Ses jours se passaient dans l'anxiété et le désespoir. A Londres, il rechercha les communautés moraves, fit connaissance avec un des leurs, Pierre Boehler, qui arrivait d'Allemagne. Il le prit pour guide spirituel, quoiqu'ils ne pussent se parler qu'en latin, se rendit assidu aux réunions d'une petite congrégation que Boehler dirigeait, et surtout apprit de lui à n'attendre sa conversion ni des mystiques ni des théologiens, mais seulement de l'Écriture sainte. La lecture

assidue, la méditation du livre sacré produisit enfin l'effet qu'elle ne manque guère de produire sur l'âme de celui qui l'ouvre avec un besoin fortement senti d'y trouver ce qu'il ne trouve pas en lui-même, avec une conscience profonde de l'impuissance de la nature et de la toute-puissance de la foi. Il cherchait dans l'Écriture la grâce justifiante; un jour vint où il connut qu'il l'avait trouvée.

« Le 23 mai 1738, écrit-il dans son journal, vers cinq heures du matin, j'ouvris mon Nouveau-Testament à ces paroles : « Nous avons reçu les grandes et précieuses promesses, afin que par leur moyen nous devenions participans de la nature divine. » (II Pierre, I, 4.) Au moment de sortir, je tombai sur ces mots : « tu n'es pas loin du royaume de Dieu. » Dans l'après-midi, on m'invita à aller à la cathédrale de Saint-Paul. L'antienne était : « O Éternel, je t'invoque du fond de l'abîme : Seigneur, écoute ma voix ! que tes oreilles soient attentives à la voix de mes supplications! O Éternel, si tu considères les iniquités, Seigneur, qui subsistera? Mais le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne. Israël, attends-toi à l'Éternel, car la miséricorde est avec l'Éternel et la rédemption se trouve auprès de lui. Et lui-même rachètera Israël de toutes ses iniquités. » Dans la soirée, je me rendis à contre-cœur à une petite réunion dans Aldersgate-street, où j'entendis lire l'introduction de Luther à l'épître aux Romains. Vers neuf heures moins un quart, en entendant la description qu'il fait du changement que Dieu opère dans le cœur par la foi en Christ, je sentis que mon cœur se réchauffait étrangement. Je sentis que je me confiais en Christ, en Christ seul pour mon salut, et je reçus l'assurance qu'il avait ôté *mes* péchés et qu'il *me* sauvait de la loi du péché et de la mort. Je me mis alors à prier de toutes mes forces pour ceux qui m'avaient outragé et persécuté. Puis je rendis témoignage ouvertement, devant les personnes présentes, de ce que j'éprouvais en mon cœur pour la première fois. L'Ennemi me suggéra bientôt : « Ceci ne peut être la foi; car où est la joie? » mais j'appris bientôt que si la paix et la victoire sur le péché sont étroitement liées à la foi au chef de notre salut, il n'en est pas ainsi de ces transports de joie qui l'accompagnent ordinairement, surtout chez ceux qui ont passé par une angoisse profonde, mais que Dieu se réserve de dispenser ou de refuser selon son bon plaisir. »

On voit que dans cette crise solennelle de son existence morale, la rencontre fortuite de tel ou tel verset de l'Écriture ou même d'un passage d'une homélie parut à Wesley un avertissement céleste, ou du moins se lia intimement dans son souvenir au changement qui lui fit un cœur nouveau. Il croyait aisément à des coïncidences providentielles. La vie des saints offre plus d'un

exemple de ce recours au sort regardé comme la volonté de Dieu, et au moyen âge on prit plus d'un parti d'où le salut dépendait en ce monde ou dans l'autre, suivant le sens des premières lignes qu'on lisait en ouvrant à l'aventure ou la Bible ou Virgile, *sortes biblicæ, sortes virgilianæ.* On a reproché sévèrement à Wesley cette confiance superstitieuse au hasard; on a dit qu'il l'avait introduite parmi les méthodistes. Ses défenseurs ont répondu qu'il n'avait que rarement, et dans sa jeunesse, consulté cette sorte d'oracle, et qu'après tout un exemple donné par les apôtres pouvait lui servir d'excuse. Souvent sans doute c'est l'impuissance de la raison à décider la volonté qui a porté des âmes perplexes à ce fatalisme d'un moment; mais pour le chrétien qui croit à l'intervention particulière de la Providence en toutes choses, pourquoi un incident quelconque de la vie, une parole, un songe, ne serait-il pas un signe de sa volonté?

On dit que Wesley avait emprunté cette pratique aux moraves que ses critiques orthodoxes l'accusent d'avoir trop écoutés. Il est certain que pendant deux ans de sa vie il les prit pour guides. Pour mieux connaître encore ceux qui lui avaient ouvert le chemin du salut, il fit le voyage de Hollande et d'Allemagne. A Marienbourg, il rencontra Zinzendorf et acheva de s'instruire du plan d'organisation ecclésiastique qu'il avait emprunté lui-même à Spener, le fondateur du piétisme ou du méthodisme allemand. Il poussa même jusque sur les confins de la Bohême, à Herrnhut, le berceau de la secte qui en a pris son nom, et en observant cette société chrétienne si différente d'une église politique comme celle d'Angleterre, il crut, dit-il, avoir vu la cité de Dieu.

Lorsqu'il revint du continent toujours plus affermi dans une foi régénératrice, il se trouva en parfaite harmonie avec deux anciens membres du club des saints, son frère Charles et George Whitefield. Le premier avait suivi la même voie que lui et il s'était trois jours avant lui senti réconcilié. Le second était un jeune homme d'une famille pauvre dont la mère, servante au collége de Pembroke de l'université d'Oxford, était parvenue péniblement à lui procurer l'éducation cléricale. Son ardente nature l'avait jeté d'abord dans les extrêmes austérités, sans que son âme y trouvât la sécurité, ce que les Anglais appellent l'*assurance*, le premier ou plutôt l'unique bien du chrétien que la grâce a touché. C'est la supériorité des sectes britanniques les plus ferventes que de regarder l'âme et non le corps comme la seule hostie qui puisse être offerte au Dieu qui veut qu'on l'adore en esprit et en vérité. Whitefield le comprit lorsqu'une dangereuse maladie l'eut fait rentrer en lui-même.

« Vers la fin de la septième semaine, dit-il, après avoir essuyé d'innombrables soufflets (*buffetings*) de Satan, et plusieurs mois d'inexprimables épreuves de jour et de nuit sous l'esprit de servitude, il plut à Dieu enfin d'écarter le pesant fardeau, de me rendre capable de m'attacher à son fils bien-aimé par une foi vivante, et en me donnant l'esprit d'adoption, de me marquer de son sceau, selon mon humble espérance, jusqu'au jour même de la rédemption éternelle; mais, oh! de quelle ineffable joie, de quelle joie riche de gloire, fut remplie mon âme, lorsque le fardeau du péché fut enlevé et qu'un sentiment permanent de l'amour du Dieu qui pardonne, et une pleine assurance de foi éclata dans mon âme désolée! D'abord mes transports étaient comme une haute marée qui déborde ses rivages. Partout où j'allais, je ne pouvais m'empêcher de chanter des psaumes presque à haute voix. Ensuite, ces ravissemens furent plus calmes, et Dieu soit béni, sauf très peu d'intervalles accidentels, ils se sont toujours depuis conservés et accrus dans mon âme. »

Whitefield était, sous bien des rapports, inférieur à Wesley; mais plus entraînant dans la prédication et plus absolu dans la doctrine, il se laissa emporter aux extrémités du calvinisme en matière de prédestination, sorte d'excès dont Wesley sut toujours se défendre. La témérité de Whitefield le rendait peut-être plus propre à tenter l'inconnu. Ordonné prêtre en 1736 et très attaché à l'église qu'il n'abandonna jamais, il prononça à Bristol son premier sermon, et il prêcha d'une manière si neuve et si véhémente qu'il émut toute l'assemblée et fut accusé d'avoir rendu fous quinze de ses auditeurs, seulement pour les avoir fait passer de l'indifférence à l'inquiétude. Il produisit des effets analogues à Londres, à Glocester, et il faisait remonter le premier réveil dont il eût été témoin au sermon qu'en 1737 il avait prononcé dans cette ville sur la nécessité d'un nouveau baptême en Christ. Bien accueilli des dissidens et du peuple, il fut bientôt attaqué par des membres du clergé qui l'appelèrent un *filou spirituel* (*a spiritual pick-pocket*), parce qu'il vidait leurs églises.

Son zèle le conduisit en Georgie auprès de Wesley, où tous deux à l'envi essayèrent leur mission. A son retour en Angleterre, il trouva les églises fermées pour lui, et comme les lois limitaient la prédication dans les maisons particulières, il imagina de prêcher en plein champ, ce qu'aucune loi n'avait prévu. Il avait pour lui l'exemple des apôtres, et dans l'église catholique les ordres mendians l'avaient renouvelé.

A cette époque (fin de 1738), les trois amis, John Wesley, son frère et George Whitefield étaient donc réunis. « Cette réunion, a dit

le premier, fut une vraie pentecôte. » La flamme apostolique s'était allumée dans leur sein, ils ne songeaient plus qu'à la répandre en dehors, et c'est bien de cette année que plus d'un historien a daté le véritable réveil religieux de l'Angleterre.

IV.

Pendant que Whitefield allait parcourir en enseignant l'Évangile le comté de Glocester, Wesley, espérant mieux de l'église avec laquelle il ne voulait pas rompre, avait commencé de prêcher dans plusieurs paroisses de Londres; mais autant il était uni d'intention à la hiérarchie épiscopale, autant il s'en séparait par l'esprit même de sa prédication. En croyant ne faire que maintenir la foi originelle de la réforme et des confessions anglicanes, il portait dans toutes les chaires la vive expression du principe de la justification par la foi, et il scandalisait les fidèles et les pasteurs. Bientôt il se vit à son tour interdire tous les temples et, las de parler dans une ville sourde à sa voix, il pensa que la bonne parole se ferait mieux entendre de ces hommes simples et ignorans, de ces paysans des campagnes qui pouvaient ne pas savoir le christianisme, mais qui du moins ne le faussaient pas. Là, tombant comme dans une terre vierge, la bonne semence pourrait germer d'elle-même; les âmes frappées d'une commotion soudaine recevraient sans résistance ces coups de la grâce qui les transforment à jamais. Il ne songeait donc plus qu'à parler devant un peuple assemblé. Enthousiaste et organisateur à la fois, à la fois méditatif et pratique, il rêvait d'évangéliser le monde et de former de petites associations, de voyager en apôtre, et de diriger des communautés astreintes à ces règles particulières qui constituaient proprement le méthodisme. Toujours en conservant la résolution de gagner des fidèles à l'église, de les lui rattacher par le lien du sacrement, il sentait la nécessité de sortir des voies battues de l'enseignement pastoral et de se conduire comme un missionnaire en pays d'infidèles.

Il était donc tout prêt à entendre l'appel de Whitefield, qui lui demandait de venir le joindre. Celui-ci avait obtenu des succès inespérés. Acceptant le défi d'aller exhorter à Kingswood, près de Bristol, des mineurs à peine civilisés, chrétiens à peine, il en avait réuni 200 le premier jour autour de lui. Le second jour, il en eut 2,000, à sa troisième visite 4 à 5,000, et bientôt 10 ou 15,000. Je copie les récits des chroniqueurs méthodistes, récits qui rappellent certains versets des Actes des apôtres.

Wesley rejoignit alors son ami. Il avait longtemps hésité à suivre son exemple. Prêcher ailleurs que dans la maison de Dieu, en pleine

campagne, lui semblait une nouveauté qui alarmait sa conscience ou sa prudence; mais le fait accompli levait tous ses doutes, et dans une prairie voisine de Bristol, il prêcha devant 3,000 personnes. A l'émotion qu'elles éprouvèrent, il reconnut le triomphe de la grâce, et, tout en continuant d'exhorter en public, il s'occupa aussitôt de former toute cette population de mineurs en sociétés restreintes, chacune ayant un maître ou une maîtresse, suivant les sexes, et devant se réunir pour la prière, la lecture de la Bible et la confession mutuelle. La rapidité avec laquelle s'opérèrent le changement moral et l'organisation régulière en classes de ces grossières populations fut une première épreuve qui persuada à Wesley et à Whitefield que leur œuvre était bonne. Ils ne doutèrent pas d'avoir créé quelque chose de solide. Au culte de congrégations nouvelles, il fallait bien ouvrir un asile, et la première chapelle méthodiste fut bâtie. Ainsi ces fils encore respectueux de l'église étaient conduits à élever autel contre autel. Ce fut l'ouvrage de quelques mois. La première prédication de Whitefield en plein air était du 17 février 1739, celle de Wesley du 20 avril, et la première pierre de la chapelle fut posée le 12 mai. Ces trois dates sont restées comme de solennels souvenirs dans les fastes du méthodisme.

A la fin de l'année, Bristol et la contrée environnante, une partie du pays de Galles, Oxford et Londres enfin avaient entendu les prédicateurs du peuple. Whitefield et les deux Wesley avaient parlé dans la plaine de Moorfields à des masses de 20 et 30,000 auditeurs sortis des bas-fonds de la population de la capitale. Une éloquence austère et animée, qui ne ménageait aucune des faiblesses de ceux qu'elle voulait gagner, qui ne savait que maudire le péché et effrayer la conscience, troublait d'une émotion profonde des multitudes insensibles jusque-là à tout ce qui n'était pas la vie de la chair. Des pleurs, des sanglots, des cris de douleur couvraient par momens la voix de l'orateur. Des pécheurs saisis d'épouvante ou ravis d'enthousiasme tombaient avec des frémissemens presque convulsifs. Ces phénomènes physiques ont souvent accompagné les émotions fortes et soudaines, surtout celles que l'âme éprouve lorsqu'elle se croit touchée de la main divine. Wesley a décrit avec soin ces effets singuliers qui l'étonnèrent d'abord et dont il s'efforça de vérifier la réalité. Une chose assez surprenante, c'est qu'ils se produisaient particulièrement parmi ses auditeurs. Sa parole était pourtant douce et pénétrante plutôt qu'impétueuse et véhémente. Il constata que ces manifestations n'avaient rien de simulé ni de forcé. Il aurait pu du moins les croire naturelles, mais son penchant le portait à croire aux influences surnaturelles. Sans chercher en ce monde des miracles proprement dits, sans vouloir que les lois de

l'ordre du monde s'évanouissent à sa voix, rien ne lui interdisait de penser que Dieu manifestât la puissance de sa grâce par des effets extraordinaires, et que l'inspiration régénératrice, en faisant dans l'âme une irruption subite, troublât l'organisme tout entier; mais les railleurs et les doctes n'en jugeaient pas de même. Ces ébranlemens nerveux sont encore regardés comme des momeries, témoin le nom de *momiers* donné encore aujourd'hui aux méthodistes de la Suisse. Les plus indulgens dans le clergé voyaient dans ces manifestations, si elles n'étaient pas jouées, les signes d'un grossier fanatisme. Les orthodoxes ont leur incrédulité comme les philosophes, et ce qui dérange la foi n'est pas mieux accueilli que ce qui embarrasse la science. Wesley eut à répondre aux doutes ou plutôt aux reproches de son frère Samuel, qui n'approuvait ni ses idées ni ses actes, et nous avons encore la lettre où il lui affirme les faits significatifs qu'il a vus de ses yeux. En sa présence, des personnes ont passé instantanément du désespoir à l'espérance, de la terreur à la joie. Ces transitions de la puissance de Satan à la puissance de Dieu se sont accomplies quelquefois dans le sommeil, quelquefois par l'effet d'une vive représentation aux yeux de l'esprit du Sauveur sur la croix ou dans sa gloire. Et ces brusques changemens ne sont pas seulement attestés par des pleurs, des soupirs et des gémissemens, ils le sont par une vie nouvelle, un durable amendement; des lions sont devenus des agneaux. Il faut traiter Wesley de faux témoin ou reconnaître là l'ouvrage de Dieu. Les dons du Saint-Esprit ne sont pas des visions.

Il est certain du moins que ces effets à la fois naturels et exceptionnels d'une prédication populaire peuvent être l'accompagnement de conversions sérieuses, et celles que Wesley voyait s'effectuer le comblaient de joie, tout en soulevant de plus en plus contre lui un clergé et un public hostiles. Chaque jour il rencontrait de nouvelles difficultés. Jusque-là il avait marché d'accord avec les moraves; à Londres surtout, les procédés, les exemples, les exhortations étaient les mêmes; mais bientôt des frères venus d'Allemagne introduisirent une doctrine qui, exagérant encore le dogme de la justification, en venait à soutenir que la foi parfaite dispense des œuvres de la loi, non plus seulement judaïque, mais morale, les tient pour néant puisqu'elles sont nécessairement impures, et abolit ainsi tous les devoirs, celui même de prier et de lire l'Écriture. C'est ce qu'ils appelaient la doctrine de la vraie tranquillité, c'était chez des protestans l'antinomianisme et le quiétisme chez des catholiques. Wesley, qui cependant faisait grand cas de Mme Guyon, craignit pour ses disciples la contagion de ces dangereuses erreurs. Il se rendit à une des grandes réunions de moraves et leur signifia une rupture

définitive. En même temps, témoin des progrès que faisait parmi les siens la doctrine calviniste de la prédestination, il insista de plus en plus sur le côté arminien de sa croyance, c'est-à-dire qu'il soutint l'obligation de la volonté et la puissance de l'effort pour atteindre ou du moins répondre à la grâce de l'élection. C'était attaquer les effets, c'était vouloir effacer les traces de l'enseignement de Whitefield, alors retourné en Amérique, où il propageait les principes d'un calvinisme strict qui est loin d'avoir disparu. Un sermon célèbre de Wesley sur *la libre grâce* résuma ses objections, et ses censeurs ont eux-mêmes admiré cette composition pour le talent et la force du raisonnement. Whitefield averti écrivit en hâte une réponse pleine de vivacité et d'amertume qui fut envoyée et imprimée en Angleterre. On dit que ce fut à son insu. Wesley déchira en chaire ce malheureux écrit devant la congrégation assemblée. Whitefield rappelé par ses amis revint bientôt. Il était ardent, irritable, et après quelques tentatives de rapprochement, la séparation des deux amis amena la division du méthodisme en deux branches qui subsistent encore (1741).

Par ses idées sur la grâce et le libre arbitre, Wesley tenait encore à l'église établie, dont il aurait voulu respecter l'existence et ne jamais se détacher; mais en même temps il bravait son autorité en insistant sur un dogme qu'elle laissait dans l'ombre, en formant des congrégations qu'elle ne reconnaissait pas, en pratiquant des formes de prédication et des observances régulières qu'elle réprouvait. Aussi dut-il encourir les remontrances, les interdictions, la polémique des évêques et de leur clergé. Plus d'une fois la multitude se souleva contre lui, le poursuivit de ses malédictions et de ses menaces et tenta d'interrompre ses prédications par des émeutes qui rappellent l'accueil que Paul et Silas recevaient à Icone, à Philippes, à Antioche de Pisidie; mais ces résistances, comme toutes celles qu'on oppose à une idée qui répond à un besoin du temps, ne faisaient que manifester la puissance d'expansion de la nouvelle foi. Elle était telle que bientôt ce furent les prédicateurs qui manquèrent au peuple et non le peuple aux prédicateurs. Ceux que Wesley avait préposés aux associations locales étaient chargés de maintenir la règle de leur institution et non de les instruire. Un d'eux cependant, Thomas Maxfield, voyant le dénûment spirituel de sa communauté et pressé par un zèle qui lui semblait inspiré, se mit à prêcher à Londres dans les réunions de la société, et il eut un grand succès. Wesley, l'apprenant à Bristol, accourut, inquiet et mécontent. Il craignait cette nouveauté comme un désordre et il tenait à l'obéissance; mais sa mère, qui, après quelque anxiété et quelque hésitation, s'était réunie à son œuvre, lui dit de ne rien décider

avant d'avoir examiné. Il entendit Maxfield et il dit : « C'est le Seigneur ! » John Nelson imita bientôt cet exemple dans le Yorkshire. C'était un simple maçon qui a écrit, après avoir entendu Wesley pour la première fois : « Ce matin-là fut une bénédiction pour mon âme. Dès qu'il fut monté sur l'estrade, il rejeta ses cheveux en arrière et il tourna sa face du côté où j'étais, et je pensai que ses yeux se fixaient sur moi. Sa contenance me frappa tellement d'une crainte respectueuse avant de l'avoir entendu parler, que mon cœur battait comme le balancier d'une horloge, et quand il parla, je crus que tout son discours s'adressait à moi. » C'était en effet la manière de Wesley; ses sermons ressemblaient à une interpellation directe. On eût dit qu'en parlant il avait quelqu'un en vue dont il connaissait le cœur et voulait la conversion. On le comparait à ces portraits dont les yeux ont toujours l'air de regarder chacun des spectateurs. Nelson avait commencé ses prédications dans les comtés du nord; mais il eut besoin du secours de Wesley, qui, montant aussitôt à cheval, car c'est presque toujours ainsi que pendant longues années il parcourut les trois royaumes, fut en six jours auprès de lui. Témoin des résultats déjà obtenus, il poussa plus loin, arriva à Newcastle, au centre de la plus riche industrie houillère, harangua une population ignorante et brutale et fut ramené par elle comme en triomphe à son domicile. Il ne quitta Newcastle qu'après y avoir fondé une chapelle, et de ce premier voyage date l'établissement du méthodisme dans les comtés d'York et de Northumberland.

L'exemple de Maxfield et de Nelson était décisif. Wesley consentit à instituer un ministère laïque. Les sociétés, divisées en classes dirigées chacune par leur guide spécial, furent autorisées à se réunir sous un chef agréé par lui et qui, sans renoncer aux travaux d'une profession souvent modeste, leur dispensait le pain de la parole. Cette organisation acheva de constituer le méthodisme en une secte séparée qui prit les caractères d'une démocratie chrétienne; toutefois cette démocratie reconnaissait un maître. Par l'ascendant du caractère, de la foi, de l'éloquence, par sa présence seule et toute sa personne, Wesley était fait pour le commandement.

Vers 1742, il perdit sa mère, qui expira en disant à ses enfans qui l'entouraient : « Mes enfans, dès que je m'en serai allée, chantez un psaume d'action de grâces à Dieu. » Et ils le chantèrent. Un an après, la première conférence ou convocation des chefs du méthodisme wesleyen, six pasteurs et quatre prédicateurs laïques qui s'assemblèrent à Londres dans la chapelle de la Fonderie, confirma toutes les vues, tous les règlemens du maître en divisant toute la congrégation en quatre, les sociétés unies, les petites compagnies, les sociétés choisies, et enfin les pénitens, ceux qui étaient encore en

état de chute, n'éprouvaient que le désir d'être sauvés, seule condition requise pour être admis. Ces classifications, simplifiées depuis, maintenaient le principe qui a subsisté et qui a fait la force et la durée du méthodisme, celui de la vie commune des âmes ou la recherche en commun de la rédemption par la réunion et la solidarité des fidèles, formant ce que Spener avait appelé *ecclesiolæ in ecclesia;* car la conférence avait en même temps décidé qu'on devait continuer d'obéir aux évêques dans toutes les choses indifférentes et de se soumettre aux canons ecclésiastiques dans la limite où le permettrait la conscience. C'était rester de droit dans la hiérarchie en stipulant une indépendance de fait.

Le préjugé épiscopal non plus que le préjugé populaire ne pouvaient se contenter de si peu. Plus que jamais les attaques de l'intolérance prirent les formes de la persécution; longue et monotone est la série des scènes de violence et de désordre que Wesley et ses collaborateurs eurent à subir. Dans le Staffordshire, dans le Cornouailles, à Londres, lui-même fut insulté, maltraité, blessé. Tantôt on poussait un troupeau de bœufs effarouchés au milieu du prêche, tantôt on y lançait des pétards, des fusées; puis on essayait de percer le toit des maisons avec une grosse pierre qui devait tomber sur le prédicateur. Le magistrat ne protégeait pas toujours comme il l'aurait dû de paisibles assemblées; les déclamations du clergé encourageaient leurs ennemis. Encore aujourd'hui les registres de la paroisse de Poole portent la mention des dépenses faites dans une auberge du lieu par les marguilliers pour chasser les méthodistes. Dans quelques bourgs la populace s'organisa pour cette œuvre pie, et l'émeute resta plusieurs jours maîtresse de la place. A Walsall, on placarda une affiche qui fixait pour un certain jour « la destruction des méthodistes. » Une autre affiche, à Wednesbury, promettait pour leur expulsion une récompense de 500 livres sterling. Enfin le théâtre d'Édimbourg annonçait la représentation de *Ruse sur ruse, ou le méthodisme dévoilé,* et l'*Evening Post* de Londres mentionnait comme nouvelle venue du Staffordshire l'insurrection du peuple appelé *méthodiste,* qui, disait-on, incendiait les maisons, car la calomnie se joignait aux voies de fait. Charles Wesley, ayant dans une prière demandé à Dieu de ramener ses captifs, fut accusé d'avoir prié pour le retour des Stuarts, dont il était alors fort question. Son frère eut également à répondre à l'imputation d'intelligences secrètes à l'étranger avec les partisans catholiques du prétendant, et fut requis par le magistrat de renouveler le serment d'allégeance et la déclaration contre le papisme. On dit bien que, sous l'influence de sa mère, il avait été quelque peu jacobite dans sa jeunesse; mais il en était si bien revenu que, lors des événemens de

la fameuse année 45, il s'offrit pour exhorter l'armée royale et l'appeler, par la considération des dangers publics, à la pensée du salut éternel. Déjà ses disciples avaient jusque dans les camps attesté sa loyauté. On raconte qu'à la journée de Fontenoy quatre prédicateurs et un grand nombre de soldats méthodistes étaient restés sur le champ de bataille. Wesley n'était pas seulement fidèle à la royauté protestante, il avait les sentimens politiques d'un ministre de l'église. Sa préoccupation des choses célestes refusait aux affaires du monde ce vif intérêt qui justifie l'opposition. Ses critiques torys lui rendent pleine justice sous ce rapport, et ils remarquent avec complaisance qu'à l'époque de la guerre d'Amérique il se déclara pour les droits de la métropole, et qu'enfin, dès qu'il vit briller les premiers feux de la révolution française, il la redouta comme un incendie. A la différence des autres sectes généralement enfantées ou émancipées par la révolution de 1640, son église reçut de lui une impulsion dans le sens des opinions gouvernementales, et les méthodistes d'aujourd'hui sont encore de tous les dissidens ceux qui recrutent le moins l'opposition politique. On est conservateur, ceux qui le sont, par principes et par indifférence; or la piété ennoblit l'indifférence, mais souvent elle la confirme.

On aurait pu croire que Wesley touchait au terme de ses peines, car il fut admis à prêcher dans Oxford même, et l'université, dont il était toujours agrégé, le laissa paisiblement s'expliquer devant elle. Il semble donc que vers le milieu du siècle la cause du méthodisme était gagnée. Les conflits n'avaient pas entièrement disparu. La rigueur des saisons, la pauvreté, la malveillance mettaient encore à de rudes épreuves la constance des missionnaires; cependant Wesley se trouvait en Angleterre à la tête d'une vaste association qui s'étendait du nord au midi. Il avait même poussé ses conquêtes jusqu'en Irlande. Là, au milieu d'une population mobile, il s'étonna de l'empressement que lui témoignaient jusqu'à des catholiques; mais dans un pays où la passion et l'imagination sont plus fortes que la raison, l'effet ne pouvait être aussi profond qu'il était bruyant, aussi durable qu'il était rapide. Cependant le méthodisme s'établit en Irlande, notamment dans la ville de Cork, où un homme énergique, Thomas Walsh, poursuivit avec ardeur l'œuvre commencée, et quand Wesley fit un second voyage dans l'île, il eut le bonheur de constater que toutes ces semences jetées en terre n'avaient pas péri. Il avait trouvé en Écosse, lorsqu'il s'y était rendu pour la première fois, un accueil bienveillant, mais froid. Le presbytérianisme du nord n'était point tombé dans l'engourdissement comme celui du midi; plus que l'anglicanisme, il convenait à la simplicité des mœurs écossaises. D'ailleurs l'austère conviction du peuple était ré-

fractaire aux nouveautés; toute tendance arminienne lui était suspecte, car l'antagonisme entre les deux doctrines sur les conditions du salut subsistait toujours, et la réforme de la réforme continuait de suivre deux courans distincts. Des scissions éclataient dans le sein même des sociétés wesleyennes. « Quelles œuvres n'aurions-nous pas faites dans toutes ces contrées (le Staffordshire), écrivait Wesley, si ce n'étaient ces misérables disputes attisées par les partisans de la prédestination, qui ont réussi à jeter hors de la bonne voie tant d'âmes qui marchent bien! Aux jours de la persécution, quand nous portions notre vie dans nos mains, aucun d'eux n'approchait; les vagues étaient trop hautes pour eux; mais dès que le calme a reparu, ils sont accourus sur nous de tous les points de l'horizon et nous ont enlevé nos enfans. »

Et cependant un rapprochement s'était opéré entre Whitefield et lui. Ils n'associaient pas leurs travaux, mais ils poursuivaient simultanément la même œuvre, et, tout en différant sur une question de théologie, ils se formaient le même idéal de piété et se savaient mutuellement gré de leurs efforts. Il faut qu'une doctrine fasse du bruit longtemps pour que les hautes classes consentent à s'en informer. Le méthodisme était enfin parvenu jusqu'à elles. Whitefield, dont l'éloquence avait plus d'éclat, leur inspirait quelque curiosité. Il s'était fait entendre de lady Huntingdon, qui accepta sa doctrine. Selina Shirley, veuve en 1746 du neuvième comte de Huntingdon, consacrait sa fortune à de pieuses fondations. On l'appelait la comtesse Mathilde du calvinisme; elle dotait des colléges, bâtissait des chapelles, et faisait entendre dans son salon ses prédicateurs favoris aux hommes éminens de son temps. C'est chez elle que Whitefield parla devant lord Bolingbroke et lord Chesterfield, deux esprits forts qui le complimentèrent avec emphase. On cite aussi parmi ces auditeurs choisis Pitt, le meilleur des juges en fait d'éloquence, ainsi que lord Aberdeen et le duc d'Argyle, deux Écossais qui devaient comprendre encore mieux la doctrine de la libre grâce et du salut gratuit. Le cénacle de lady Huntingdon n'a pas été sans influence. Peut-être le parti évangélique en est-il sorti.

Wesley étant tombé gravement malade, Whitefield lui écrivit de Bristol (3 décembre 1753) une lettre touchante où on lit ces mots :

« La nouvelle et la perspective de votre fin prochaine m'ont tout à fait consterné. Je me plains moi-même, et je plains l'église; mais je ne vous plains pas, un trône glorieux vous attend, et avant peu vous entrerez dans la joie de votre maître. Il se tient là, une couronne éclatante dans les mains; il va la poser sur votre tête au milieu de l'assemblée émue des saints et des anges; mais moi, pauvre créature qui

attends depuis dix-neuf ans ma dissolution terrestre, je dois donc demeurer ici-bas après vous pour y gémir encore. Eh bien! ce qui me console, c'est la pensée que les chariots de Dieu ne peuvent guère tarder à me venir chercher moi-même, tout indigne que je suis. Oh! si les prières pouvaient les retenir, vous ne nous quitteriez pas encore; mais si l'arrêt est déjà prononcé, si vous devez maintenant vous endormir en Jésus, puisse-t-il embrasser votre âme et vous donner de mourir dans les étreintes de l'amour divin! La semaine prochaine, j'espère vous faire mes derniers adieux, si vous êtes encore sur la terre des mourans. Sinon, révérend et très cher monsieur, adieu, *ego sequor etsi non passibus æquis*. Mon cœur est trop gros, mes larmes coulent trop abondamment, et je crains que vous ne soyez vous-même trop faible pour que j'en dise davantage. Puissent les bras éternels du Christ vous envelopper! »

Ainsi, malgré la persistance des dissidences dogmatiques, l'amitié de leur jeunesse et la fraternité chrétienne s'étaient rétablies entre les deux condisciples; les mêmes auditeurs les entendaient quelquefois; leurs cœurs n'étaient plus désunis, et lorsque seize ans plus tard Whitefield mourut au milieu des églises indépendantes de l'Amérique qu'il était allé revoir, Wesley apprit avec émotion qu'une des dernières volontés de son ami avait été de le charger de son oraison funèbre, et il accomplit son vœu dans la chapelle que Whitefield avait construite et qui semblait un monument élevé à sa mémoire.

V.

Jusqu'à l'âge de quarante-neuf ans, Wesley avait vécu dans le célibat. Il pensait qu'une entière liberté convenait mieux à sa vie laborieuse et surtout à cette activité errante qui ne lui permettait de se fixer nulle part longtemps. D'ailleurs, comme saint Paul, il ne semblait pas regarder le mariage comme l'état le plus parfait. Ce n'est pas que son cœur eût été constamment inaccessible à de certaines émotions. En Georgie, dans sa jeunesse, il s'était attaché à la nièce du principal magistrat de la colonie et l'avait demandée en mariage. Refusé par elle et la voyant former d'autres liens, il ne put se défendre de quelque ressentiment; il la suivit d'un œil inquiet et, jaloux, et se croyant en droit de lui adresser des avertissemens qu'elle repoussa un peu légèrement, il alla, comme chapelain de la colonie, jusqu'à lui interdire la communion. Il s'attira ainsi l'inimitié d'une famille puissante, qui trouva moyen de lui faire un procès pour sa manière d'agir envers cette jeune femme;

ce fut même un des motifs qui le ramenèrent en Europe. Il est difficile aujourd'hui d'avoir une opinion sur les sentimens qui le guidèrent en cette circonstance; mais on doit rappeler qu'il n'était pas rentré encore en lui-même à cette époque pour y trouver, comme il disait, la trace de l'esprit de Dieu.

Il n'est pas aisé d'expliquer les motifs qui le portèrent en 1752 à songer au mariage, et l'on a en outre un peu de peine à comprendre que cet habile conducteur des âmes, formé par l'expérience à l'art de pénétrer d'un coup d'œil dans les cœurs inconnus, se soit trompé si lourdement dans le choix de la compagne de son âge mûr. Il s'adressa à une veuve dont le caractère devait être fixé et qui, mère de quatre enfans, paraissait familiarisée avec tous les devoirs de la vie domestique. Avant de conclure, il la prévint que le mariage ne devait porter aucune atteinte à la libre activité de sa vie, qu'il resterait aux ordres de toutes ses églises, et que rien ne le soustrairait aux obligations de ce *ministère itinérant* qui lui faisait parcourir jusqu'à 5,000 milles par an (1). « Si je devais en faire un mille de moins, disait Wesley à sa fiancée, aussi vrai que je vous aime, je ne reverrais votre visage de ma vie. » La veuve souscrivit à ces conditions; mais elle avait compté sans son inquiétude d'esprit, sans son penchant à la jalousie, et à peine leur union fut-elle formée qu'elle tourmenta son mari de soupçons insensés. Elle ne respecta ni sa liberté ni son repos, épiant ses démarches, ouvrant ses lettres, allant enfin jusqu'à le poursuivre dans ses courses apostoliques pour voir de ses yeux de qui il était accompagné, avec qui il pouvait s'entretenir. Malheureuse elle-même d'une vie qu'elle lui rendait insupportable, elle avait tenté plusieurs fois de se séparer de lui, lorsqu'enfin, après vingt ans de trouble et d'ennui, elle le quitta pour ne plus le revoir, et on lit dans le journal de son mari, à la date du 23 février 1771 : « Elle est partie pour Newcastle, je ne sais pour quelle cause, en me disant qu'elle ne reviendra jamais. *Non eam reliqui, non dimisi, non revocabo.* »

La vie du missionnaire n'est qu'une suite d'aventures de voyage qui offrent chacune un intérêt véritable, mais dont l'uniformité ne permet pas un récit détaillé. Maintenant surtout que l'existence du méthodisme est assurée, que Wesley, chef d'un corps pastoral distingué par le zèle et le talent, n'a plus à créer, mais à maintenir, à former, mais à administrer le royaume qu'il croit avoir donné au Christ, sa vie est remplie des soins monotones de tout gouvernement établi. Il rencontre moins cette hostilité violente qui avait plus d'une fois ensanglanté de pacifiques réunions; moins inconnu dans

(1) 7,500 kilomètres environ, ou plus de 20 par jour.

les rangs élevés de la société, il trouve plus d'appui chez les magistrats; mais cependant il ne gouverne pas sans opposition. Des mouvemens d'exaltation fanatique se manifestent parmi les fidèles et le forcent à des ruptures, à des exclusions pénibles. Le clergé anglican ne discontinue pas ses attaques. Deux évêques, dont l'un est le célèbre Warburton, écrivent violemment contre lui. Il lui faut répondre à des accusations dont l'absurdité prouve combien aisément toute autorité constituée méconnaît ses adversaires, et, s'il faut parler franc, ne sait ce qu'elle dit quand elle se mêle de vouloir les juger. « C'est un homme, disait Warburton, qui prend des sots et qui en fait des fous. »

Cette lutte acheva de convaincre Wesley que, malgré son dessein de ne pas briser ses derniers liens avec l'épiscopat, il devait instituer un clergé indépendant; il avait longtemps gardé de son éducation universitaire la croyance en une transmission d'autorité continuée des apôtres aux évêques. Obligé de se soustraire à leur juridiction, il n'en avait pas contesté les titres; mais aujourd'hui, lisant dans le Nouveau-Testament que les évêques et les anciens étaient sur le même rang, il reconnut qu'une église nationale est une institution politique, et que le droit divin des évêques était une invention du règne d'Élisabeth. Toutefois, en changeant d'avis sur l'épiscopat, il répugnait à l'attaquer. « Cette église établie est véritablement une Babel, dit-il quelquefois; qu'elle subsiste tant qu'elle pourra; quant à moi, je ne ferai rien pour la faire tomber, mais je ne ferai rien non plus pour l'en empêcher. Occupons-nous plutôt, vous et moi, d'édifier la cité de Dieu. »

Quoiqu'il devînt difficile aux méthodistes d'être admis au sacrement de la cène, qu'ils fussent souvent détournés par des scrupules de le demander à des ministres anglicans, enfin quoique des pasteurs dissidens eussent pris sur eux d'administrer à leurs frères les symboles de la communion, Wesley hésitait à les approuver, et la conférence de 1755 déclara qu'il n'était pas utile de se séparer de l'église d'une manière absolue. Elle voulait, comme Wesley, laisser une porte ouverte à la réconciliation; mais l'organisation du méthodisme, ouvrage personnel du génie pratique du fondateur, fut confirmée et encore renforcée par les conférences de 1768 et 1770. Les sociétés qu'elle comprenait dans son sein et les classes, élément des sociétés, comptaient à cette époque 29,466 membres, et Wesley, parvenu à sa soixante-troisième année, écrivait :

« Le pouvoir que j'exerce, je ne l'ai pas cherché; il m'a été imposé, et j'ai dû en user de mon mieux et d'après les lumières de mon jugement. Je ne l'ai jamais aimé; je l'ai toujours porté et je le porte encore

comme un fardeau, le fardeau que Dieu a placé sur mes épaules et que je n'ai pas le droit de rejeter; mais trouvez-moi quelqu'un qui puisse et veuille s'en charger, et je serai reconnaissant à lui et à vous. Prêcher deux ou trois fois chaque jour ne m'est en aucune façon un fardeau; mais ce qui en est un bien lourd, c'est le souci que j'ai et des prédicateurs et des sociétés. »

Les vingt dernières années de la vie de Wesley offrent un tableau de bonheur et de paix animé par une activité égale à celle des jours d'angoisses et de luttes. Ses voyages comme missionnaire, ses visites comme pasteur, ses études et ses publications comme écrivain, tout se soutient au même degré, comme si la cause n'était pas gagnée, comme s'il n'était pas de ceux qui ont *vaincu le monde*. Il parcourt à diverses reprises les trois royaumes, et partout il ne voit que des progrès accomplis. Insensible au poids des années, ce corps robuste et cette âme sereine se prêtent à tous les efforts, à tous les travaux que lui impose une vocation dont on trouverait difficilement l'égale. Il rassemble encore dans un champ trente mille auditeurs et publie ses œuvres en trente-trois volumes. La bienveillance et l'estime l'accueillent là où la ferveur et le zèle ne volent pas au-devant de lui. Plus d'opposition bruyante; il est populaire, et la faveur du peuple impose silence à ses ennemis. Dans les dix ans qui suivirent 1770, les classes s'étaient accrues d'environ quinze mille fidèles; cinquante-deux prédicateurs itinérans s'étaient joints aux cent soixante que la secte comptait déjà. Wesley écrivait à un ami : « Luther a dit qu'un réveil ne dure guère que trente ans. La remarque n'est pas toujours vraie. Le réveil actuel a déjà duré cinquante ans, et, Dieu soit béni! il est aussi vivace aujourd'hui qu'il y a vingt ou trente ans, ou plutôt il l'est davantage. Il a plus d'étendue et de profondeur que jamais. Un plus grand nombre peut rendre témoignage que le sang de Jésus-Christ purifie de tout péché. Espérons que ce réveil ira continuant jusqu'au jour où tout Israël sera sauvé. »

L'expansion du méthodisme dans les deux mondes obligea Wesley de prendre un parti sur un point qui l'avait longtemps tenu en suspens. L'organisation des sociétés, surtout en Amérique, avait besoin d'un dernier complément. Le docteur Coke, qui avait été choisi pour les diriger et qui a laissé aux États-Unis le renom d'un fondateur, demandait les moyens de remplacer l'épiscopat, dont la guerre de l'indépendance avait dispersé les membres. « Je suis convaincu, disait Wesley, que je suis un *episcopos* au sens de l'Écriture autant que personne en Angleterre, car je considère la succession non interrompue comme une fable. » Il ne voyait pas que ni le Christ

ni ses apôtres eussent prescrit de forme particulière de gouvernement ecclésiastique; mais il pensa que la forme épiscopale était la meilleure pour les églises américaines. Il les amena à cette idée, et d'accord avec tous ses collègues, le 2 septembre 1784, à Bristol, il imposa solennellement les mains à Coke et lui conféra la charge de surintendant (*superintendent*), désignant ainsi tout ce qu'il entendait conserver de l'autorité épiscopale, dont le titre a fini pourtant par revivre en Amérique. C'était se mettre sur un pied d'égalité avec l'église établie. En Angleterre, ce fut une conférence annuelle composée de cent prédicateurs qu'on institua pour exercer une surveillance générale et faire en même temps tous les actes d'une corporation civile. Ainsi elle fut en droit propriétaire de tous les édifices du culte, dont le principal était à Londres la chapelle de City-Road, construite en 1778, et qui est encore aujourd'hui comme la métropole du méthodisme.

On peut dire que pour Wesley octogénaire la vieillesse n'avait pas encore commencé, car le témoignage certain de son journal nous le montre portant le faix des années sans être appesanti ni ralenti. Il avait quatre-vingts ans lorsqu'il entreprit d'explorer les îles de la Manche, où sa doctrine avait déjà pénétré. En vue des côtes de la France, il rêva d'y porter ses conquêtes, et bientôt Jersey et Guernesey envoyèrent des missionnaires jusqu'en Normandie. Ce n'est qu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 1er janvier 1790, qu'il avoue dans son journal qu'à sa faiblesse, il se sent un vieillard. Cependant il prêchait encore trois fois par dimanche; il visitait toutes les chapelles de Londres et des environs, et il se décida même à une dernière tournée jusque dans le nord. Il revit les villes de l'ouest et du Yorkshire, il gagna Newcastle et remonta jusqu'en Écosse. Partout, hormis à Glasgow, il ne trouva que des sujets de satisfaction, et ne termina sa course qu'à Bristol, où il présida la quarante-septième conférence depuis les débuts de sa mission. A Winchelsea, il prêcha sous un arbre sur ce texte : « le royaume des cieux est proche. » Ce fut la dernière fois qu'il parla en plein air, et son journal se termine le 24 octobre 1790 par une simple note. Il a, dit-il, prêché dans deux églises anglicanes, le matin dans l'église de Spitalfields, et l'après-midi à l'église de Saint-Paul, Shadwell, « laquelle était plus comble encore, ajoute-t-il, tandis que j'exposais cette vérité importante : « une seule chose est nécessaire, » et « j'espère que plusieurs se sont décidés à choisir la bonne part. »

Ce ne furent pourtant pas ses derniers sermons. Il fit entendre sa voix affaiblie jusqu'au commencement de l'année suivante, et ce n'est que le 23 février 1791 qu'il descendit de la chaire pour n'y plus remonter. On raconte qu'il n'avait pas prêché moins de 52,400 fois

depuis son retour d'Amérique. Ses amis ont gardé le souvenir des moindres incidens, des moindres paroles de ses derniers jours. Tout dans ces touchans détails respire le calme du bon ouvrier satisfait de son œuvre, la sécurité pieuse du chrétien sûr des promesses de Jésus-Christ. Rien de ces efforts douloureux, de ces anxiétés navrantes du pécheur qui épuise ses forces mourantes à chercher une expiation tardive dans les actes extérieurs d'un repentir mêlé d'effroi. A ses amis, qui prient avec lui, il n'adresse que cette parole : « Je ne puis vous rien dire aujourd'hui que ce que je disais à Bristol : je suis le plus grand des pécheurs, mais Jésus mourut pour moi. » Il répétait souvent à demi-voix : « Dieu est avec nous. » Une fois, il ne pouvait achever cette phrase : « la nature est... — bientôt épuisée, continua une personne présente en achevant sa pensée, mais vous allez revêtir une nouvelle nature et entrer dans la société des esprits bienheureux. — Certainement ! » s'écria-t-il.

Il entendit encore des prières, des psaumes, des cantiques; il prononça de loin en loin des paroles de confiance, celle-ci entre autres : « ce qui vaut le mieux, c'est que Dieu est avec nous, » parole qui a été gravée comme devise sur le sceau de la société des missions wesleyennes. Le matin du mercredi 2 mars 1791, il expira, entouré des siens, en disant ce seul mot : *adieu*. « Tous tombèrent à genoux et, dit un des assistans, la chambre parut remplie de la présence divine. »

Quoi qu'on pense de la forme donnée par notre esprit aux mystères de l'invisible, il n'est point de meilleur spectacle pour l'âme que de voir à quel point la nature humaine peut être transformée par une pure idée et une volonté forte dans une conscience saine. John Wesley est assurément un des plus parfaits modèles de la sainteté dans la vie active, c'est-à-dire de la sainteté véritable, de l'idéal religieux de l'humanité; mais il nous sied mieux de considérer en lui l'homme de la nature que l'homme de la grâce, et de lui reconnaître un ensemble des grandes qualités dont il faudrait presque, pour trouver l'analogue, remonter aux temps apostoliques. Luther, avec plus de génie, plus d'imagination, plus d'audace, plus de ces dons qui enlèvent les hommes, est moins pur, moins simple, moins dévoué, disons tout, moins irréprochable. Le modèle immortel des Luther et des Wesley, Saul de Tarse, supérieur à tous, s'élève plus haut parmi les grands hommes; mais qui sait si son énergie et sa véhémence toutes-puissantes n'auraient pas à envier quelque chose de la douceur et de la patience de ses humbles imitateurs?

La vie de Wesley semble un prodige au milieu du dernier siècle. Elle se composait à la fois de tous les travaux du missionnaire et de tous ceux du pasteur; il lui fallait évangéliser en plein champ et visiter les âmes en peine, les prisonniers, les malades, les mourans,

les condamnés. La création et le gouvernement des églises s'unissaient pour lui aux études théologiques, à l'examen de toutes les controverses du temps, à la composition des écrits qu'elles réclamaient. Il ne lui a manqué aucune des conditions du succès de son héroïque entreprise. On dit que Whitefield était plus éloquent; son langage avait plus de flamme. Wesley, en parlant, était plus nerveux, plus solide, moins entraînant, mais plus persuasif. Il raisonnait avec plus de force, pénétrait directement dans l'âme de l'auditeur et s'en emparait d'une manière plus durable. Ses écrits ne sont pas du premier ordre, on pourrait souhaiter plus de profondeur ou plus d'éclat; mais dans un bon style, il dit des choses touchantes et convaincantes, il exprime des idées simples avec netteté, souvent sous une forme heureuse, avec un rare mélange de raison et de sentiment. Il est calme, et cependant l'amour de Dieu et des hommes anime tout ce qu'il écrit. Philosophiquement considéré, son esprit est fait pour les opinions moyennes, pour les partis modérés, pour le bon sens; mais il est en même temps touché jusqu'au fond de l'âme du côté divin de toutes choses, il s'y attache, il en fait sa pensée unique, il y consacre avec passion toutes les forces de la sagesse et de la vertu. On lui a reproché assez justement de la crédulité, du goût pour le merveilleux, un certain penchant à effrayer les imaginations, à produire des émotions violentes et jusqu'à des ébranlemens physiques. Ce n'était assurément pas un disciple de Locke et de Shaftesbury; mais ce tour d'esprit ou d'imagination peut avoir contribué à l'empire invraisemblable, s'il n'était authentique, que sa parole obtint sur le monde de son temps. Un moins crédule aurait peut-être moins persuadé. C'était apparemment une idée neuve et hardie que celle de provoquer un mouvement religieux par la voie populaire en plein XVIIIe siècle, que d'entreprendre la sanctification des contemporains de Chesterfield et de Bolingbroke. Wesley y a réussi, et je comprends l'écrivain qui l'a appelé le premier des théologiens hommes d'état, et j'écoute Macaulay lorsqu'il me dit : « Son éloquence et sa logique pénétrante auraient pu faire de lui un littérateur éminent; mais son génie pour le gouvernement n'était pas inférieur à celui de Richelieu. » Mais je ne puis plus comprendre son excellent biographe, lorsqu'il s'attache avec tant de chaleur à le justifier du reproche d'ambition, comme s'il était possible, comme s'il s'était jamais vu qu'un homme exerçât un grand pouvoir, sans éprouver la passion du pouvoir, ce qui est apparemment l'ambition. Comment supposer la haine de la domination dans un caractère dominateur? Et qui donc a le plus aimé le pouvoir? est-ce Alexandre ou saint Paul? est-ce Luther ou Cromwell? est-ce Charles-Quint ou Loyola?

L'événement a justifié l'œuvre et couronné l'ouvrier. Wesley, en

mourant, laissait au méthodisme 540 prédicateurs, dont 313 en Angleterre et 227 en Amérique, et 134,599 fidèles, dont 76,968 dans le premier des deux pays, et 57,631 dans le second.

D'après un des derniers recensemens, on disait que l'Angleterre et le pays de Galles contenaient 34,467 édifices consacrés aux cultes, et sur ce nombre 18,077 sont des églises libres, dont les neuf dixièmes sont fermés à la liturgie épiscopale. Sur le chiffre de la population totale, 52 pour 100 seulement appartiendraient à l'église. Les congrégations wesleyennes occupent 3,244 chapelles; les autres congrégations méthodistes 5,365. Celles-ci sont au nombre de 8 et se divisent en méthodistes de la connexion de lady Huntingdon, méthodistes de la nouvelle connexion, méthodistes primitifs, méthodistes protestans, chrétiens bibliques, méthodistes d'association, inghamistes, méthodistes calvinistes gallois. M. Lelièvre estime qu'aujourd'hui les églises méthodistes qui se rattachent dans les deux mondes aux doctrines de Wesley réunissent environ 18,000 prédicateurs itinérans, près de 3 millions de communians, et peut-être 10 millions d'auditeurs.

VI.

Ces chiffres ont leur importance; cependant, si la création de Whitefield et de Wesley n'avait abouti qu'à ces détails de statistique, le phénomène moral offrirait toujours de l'intérêt, mais il n'aurait pas eu des conséquences telles que l'histoire dût en tenir un compte sérieux. Ce qui a surtout signalé la naissance du méthodisme à notre attention, c'est qu'il nous paraît un des symptômes, et de beaucoup le plus frappant, d'une disposition intime, d'un besoin spirituel qui sommeillait, il y a plus d'un siècle, au sein de la race anglo-saxonne, et qui peut-être n'aurait été jamais ranimé ni satisfait si cette renaissance de la réformation n'avait trouvé des promoteurs aussi visiblement doués pour *réveiller la foi dans les cœurs endormie*. C'est en second lieu que leur œuvre et leur exemple ont exercé une influence indirecte, beaucoup plus considérable aux yeux de l'historien que les effets immédiats de leur prédication, et suscité avec le temps, dans toute la Grande-Bretagne et presque dans tous les pays d'origine britannique, un mouvement religieux qui a démenti les prédictions d'observateurs tels que Voltaire et Montesquieu.

Ce n'est pas qu'ils eussent mal observé. Le juge Blackstone disait encore vingt ou trente ans après eux qu'ayant suivi les plus célèbres prédicateurs de Londres, il n'avait pas entendu un sermon dans lequel il y eût plus de christianisme que dans un discours de

Cicéron, et qu'il lui aurait été impossible de dire si l'orateur était mahométan ou chrétien. C'est surtout aux chaires de l'église établie que s'applique cette épigramme; mais, bien que les communions dissidentes conservassent des marques moins effacées de leur croyance dogmatique et de leur zèle primitif, gardez-vous bien de croire qu'elles n'eussent point leur part de la tiédeur universelle. Vers le milieu du siècle, elles manquaient pour la plupart d'hommes capables de leur donner une nouvelle vie et une grande autorité. Dans leurs rangs aussi, un rationalisme, encore chrétien sans doute, mais impropre à réchauffer, à fomenter cette ardeur inséparable jusqu'ici d'une piété efficace et communicative, avait pénétré et fait prévaloir les convictions qui calment l'esprit sur les croyances qui agitent le cœur. On ne craignait plus les persécutions; mais des exceptions légales obligeaient encore le *dissent* à des déclarations mensongères, et la consolation de ceux qui s'y voyaient réduits était de se dire que ceux qui les leur imposaient n'étaient pas plus sincères, et que les dignitaires de l'église, en souscrivant aux trente-neuf articles et au *credo* d'Athanase, avaient grand soin d'en atténuer ou d'en détourner le sens par des restrictions mentales ou des interprétations sophistiques. Ce formalisme qui pesait sur tout le monde sans persuader personne habituait les esprits à la mauvaise foi. On en venait à regarder les symboles orthodoxes comme des choses de style et toute la langue du dogme comme une phraséologie convenue qui, ne rendant pas la pensée, n'engageait pas la conscience. Aussi la discussion entre l'église légale et les églises libres se portait-elle moins sur le fond des dogmes que sur les formules qui étaient censées l'exprimer, et dont la loi et l'usage prescrivaient entre elles l'échange verbal et dérisoire. Or les controverses qui roulent uniquement sur des restrictions insignifiantes apportées à la liberté des consciences, sur le droit commun des différentes sectes, sur la convenance et la justice d'une législation égale pour toutes, sont tout à fait dignes d'un peuple éclairé; elles sont la preuve heureuse du discrédit du fanatisme et de l'hypocrisie, elles préparent un des plus grands progrès de la raison parmi les hommes; mais elles sont peu de nature à soutenir, à relever ce sentiment d'inquiétude religieuse qu'on s'accorde à regarder comme le signe nécessaire d'une vie vraiment chrétienne.

Vainement donc on croyait pourvoir aux intérêts de la religion en portant au parlement le vœu ou la proposition d'affranchir le *dissent* de toute contrainte, et quand sir William Meredith fit une première motion dans ce sens (1770), elle aurait eu peut-être un meilleur sort, et trois voix contre une ne l'auraient pas repoussée si elle n'avait rencontré que la résistance des représentans officiels

de l'église. Un archevêque d'York ayant accusé les dissidens d'une secrète ambition, il n'y gagna que cette célèbre réponse de Chatham :

« Ceci est un jugement sans charité, et quiconque porte une telle accusation sans preuve diffame. Les dissidens sont représentés comme des hommes d'une ambition secrète. Eh bien! oui, mylords, et leur ambition est de se rapprocher plus étroitement du collége des pêcheurs de Galilée et non de celui des cardinaux, de la doctrine d'apôtres inspirés et non des décrets d'évêques intéressés et avides de grandeur. Ils combattent pour un culte selon l'Écriture, pour le culte le plus conforme à l'Écriture. Nous avons, nous, un *credo* calviniste, une liturgie papiste et un clergé arminien. La réforme a laissé le livre des Écritures ouvert à tous, ne souffrez pas que les évêques le referment. On plaide la cause des lois faites pour soutenir la puissance ecclésiastique de ce dont l'exécution serait un outrage à l'humanité. On nous dit que les sectes religieuses ont fait un grand mal, lorsqu'elles n'étaient pas tenues sous un régime restrictif; mais l'histoire n'apporte nulle preuve que les sectes aient jamais fait un grand mal, lorsqu'elles n'étaient pas opprimées et persécutées par une église dominatrice. »

Ce qui fit échouer et l'éloquence de Chatham et la motion de Meredith, c'est une résistance qui vint moins des hauteurs de l'épiscopat que des associations naissantes qui avaient entrepris de ramener l'église à sa foi première. Il est écrit partout que lady Huntingdon se donna beaucoup de soins pour déterminer la résistance de lord North, et qu'elle réussit même à susciter dans le généreux esprit de Burke le préjugé conservateur qui devait un jour le rendre sourd à tout vœu d'émancipation et de liberté. Or lady Huntingdon, que nous avons vue éprise de l'éloquence de Whitefield, avait continué sa propagande biblique dans la haute société, et, non loin d'elle, des hommes dévoués à l'établissement ecclésiastique avaient repris le projet primitif de Wesley, en le corrigeant; ce projet consistait, non pas à rivaliser avec l'église, mais à lui rendre son véritable esprit. Comme il arrive toujours, le méthodisme fut attaqué par ceux à qui il avait donné l'essor; il eut pour ennemis ses imitateurs. Du moins les fondateurs du parti, appelé bientôt le parti des *évangéliques*, et dont Venn fut le premier, ces fondateurs nés dans le milieu où Whitefield avait été écouté, commencèrent à chercher querelle à Wesley, qui eut l'imprudence de créer un journal sous le titre de *The Arminian magazine;* mais ces hostilités durèrent peu. Venn, Thornton, miss Hannah More et bientôt Wilberforce trouvèrent qu'ils avaient mieux à faire que d'agiter de subtiles questions. Sans se

refroidir sur le dogme, ils donnèrent à leur mission un caractère tout pratique. Ils comprirent que la charité même devait en quelque sorte se recommander à une société civilisée par des bienfaits publics, par des améliorations sociales, et que dans cette tâche le *dissent* leur offrait des auxiliaires qu'ils ne devaient pas repousser. Les dissidens en effet, stimulés par l'exemple des méthodistes, avaient, sans adopter leur théologie, repris à cœur les œuvres chrétiennes. Ce fut un baptiste, Howard, qui entreprit la réforme des prisons. Dans la guerre déclarée à la traite et à l'esclavage des noirs, les quakers eurent presque tout l'honneur de l'initiative, et certes les amis de Wilberforce n'eurent jamais à se repentir de leur alliance avec Thomas Clarkson et William Allen. Des sociétés chrétiennes ou bienfaisantes, la société biblique, celle des écoles, furent fondées en dehors de tout esprit de secte, tandis que chaque secte eut sa société des missions, et la plus importante est peut-être celle des méthodistes. Il n'est aucune de ces créations qui n'ait obtenu la sympathie et la protection des évangélistes. Puissans dans le parlement, ils obligèrent le pouvoir à compter avec eux; mais en s'associant à tous les efforts d'une philanthropie éclairée, ils se distinguèrent toujours par une piété orthodoxe, et dans le monde politique ils furent appelés le parti des *saints*.

Le même titre avait été donné dans l'origine aux méthodistes, et entre eux et les évangélistes le désaccord ne pouvait être éternel. Wesley prenait un égal intérêt à toutes ces entreprises bienfaisantes avouées par la civilisation et le christianisme. Il existe une lettre de lui, du 26 février 1791, la dernière peut-être qu'il ait écrite; elle est adressée à Wilberforce, et elle exprime une sollicitude ardente pour la glorieuse guerre qu'il soutient contre l'esclavage, *cette exécrable infamie qui est un scandale pour la religion, pour l'Angleterre et pour la nature humaine*. C'est à cet accord dans le bien, c'est à cette ferveur commune à toutes les sectes dans une œuvre qui sanctifiait le progrès social que se reconnaît le véritable réveil chrétien de l'Angleterre. L'inimitié et l'effroi qu'inspira la révolution française à une grande partie de la nation vinrent bientôt donner à cette renaissance religieuse, surtout au sein de l'église et des classes supérieures, une impulsion plus bruyante et plus étendue; mais les mêmes causes en altérèrent la pureté. La piété cessa d'être désintéressée, ce fut le torysme qui devint dévot, et la religion se compromet toutes les fois qu'elle se confond avec la politique. Ce sont deux choses fort différentes que le salut des âmes et le salut des sociétés.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA

TRANSFUSION DU SANG

ET

LA VIE DES ÉLÉMENS DE L'ORGANISME

De tout temps, les opinions les plus diverses ont été émises sur le principe et sur le siége de la vie; dans les systèmes que nous ont légués les anciens à ce sujet, il y eut cependant une croyance générale, assez simple pour être universellement partagée, assez bien fondée en apparence pour subsister pendant des siècles. Un fait d'observation vulgaire, la mort à la suite d'une hémorrhagie, donna naissance à l'idée que la vie réside uniquement dans le sang. Les héros d'Homère exhalaient leur âme avec leur sang; chez les Hébreux comme chez les Grecs, offrir le sacrifice d'une vie, verser le sang d'une victime, étaient deux expressions équivalentes. Les religions occidentales ont consacré sur ce point la foi de tous les peuples et de tous les âges; un verset du Lévitique l'a résumée ainsi : *la vie de toute chair est dans le sang.*

Depuis Galien jusqu'à Harvey, les savans ont pensé que le cœur ne fait que propager le liquide sanguin du centre à la périphérie. D'après leurs théories, le sang était sans cesse formé et renouvelé dans l'intérieur du foie; c'était la force centrifuge qui le poussait dans les veines aussi bien que dans les artères. Harvey le premier démontra que le sang revenait sur lui-même. « Il se meut, dit-il, dans le même cercle, tout comme les planètes se meuvent à travers les espaces en décrivant le même orbite. » L'idée de la transfusion du sang a son point de départ dans la découverte d'Harvey; du mo-

ment que le sang peut revenir au cœur et être repris par les vaisseaux, quoi de plus naturel que de chercher à l'introduire dans le corps malade? Ainsi qu'aux premiers âges de la médecine, le sang n'est-il pas toujours considéré comme le principe unique de la vie? Et puisqu'on peut le transfuser en nature, on va donc rendre la santé, guérir toutes les maladies, peut-être même prolonger l'existence. L'esprit humain, dans un moment d'orgueil, croit avoir pénétré le secret de la vie; il pense qu'il en sera désormais le maître. Les alchimistes les plus fameux du moyen âge ne se sont jamais livrés à d'aussi folles espérances. Le XVIe et le XVIIe siècle ont vu naître d'ailleurs tant de découvertes dans les sciences physiques et naturelles, que rien ne semble impossible. Les écoles médicales s'initient avec une ardeur fébrile à ces questions pleines d'avenir; mais au sein de la lumière qui les pénètre, elles oublient souvent cette observation rigoureuse des faits qui a conduit à découvrir la circulation. Les médecins de ce temps s'inquiètent fort peu de savoir si la croyance ancienne sur le sang est vraie ou fausse, ils l'acceptent sans contrôle et ils la vulgarisent avec ces formes de discussion et ces principes surannés qui leur ont valu à bon droit les railleries de nos satiriques. On fait alors de la médecine et de la physiologie sous la forme d'une argumentation philosophique, la science et l'imagination se trouvent réunies, « et le raisonnement en bannit la raison. » L'histoire de la transfusion, à son origine, apparaît comme une découverte considérable, mais empirique; la nouvelle expérience ne repose que sur des discussions scolastiques, le vrai se mêle au faux, et quand détracteurs et enthousiastes ont présenté le spectacle d'une lutte stérile, la transfusion est proscrite et condamnée à l'oubli; de longtemps elle ne se relèvera point, car la vraie méthode scientifique n'est pas encore trouvée.

Depuis un demi-siècle, on revient à la méthode d'observation; cette méthode n'est plus, comme au temps d'Harvey, le privilége de quelques savans, elle est devenue le guide de tous les savans de notre époque et la véritable cause du progrès scientifique. Au milieu du développement général des sciences, la transfusion a reparu agrandie et transformée; elle ne remplira point les espérances exagérées conçues tout d'abord, mais elle élucidera dans une large mesure le problème de la santé et de la maladie. Les principes sur lesquels repose aujourd'hui cette grande expérience sont bien établis, les fonctions du sang ont été nettement déterminées. On sait que la vie réside dans chaque fragment de notre être; la masse nerveuse, la chair de nos muscles, le tissu de nos glandes, ont besoin du concours indispensable du sang, mais vivent par eux-mêmes. Si l'anatomie générale a poursuivi l'œuvre de Bichat en étudiant les élémens de la nature morte, la physiologie a réalisé la conception de Haller

en analysant les fonctions de ces élémens. L'étude comparative de l'organisation animale et de l'organisation végétale, le développement indépendant des tissus lors de l'évolution du germe, ont fourni des aperçus généraux sur la vie des parties; la dissection physiologique sur l'animal vivant et surtout le mode d'action des poisons ont complété ces premiers résultats, ont démontré que chaque élément de l'organisme possède une activité individuelle. L'expérience de la transfusion prend de nos jours une importance d'autant plus considérable que l'état de la science est plus avancé. La transfusion n'est pas seulement une opération que l'on pratique sur l'homme, elle a surtout sa raison d'être comme procédé d'investigation scientifique. Par elle, les propriétés des tissus et des organes sont analysées, la vie indépendante des élémens est de nouveau mise en lumière, et quand le mécanisme de notre organisation a été ainsi pénétré, la transfusion n'est plus un remède empirique, elle est devenue un procédé rationnel.

A une époque comme la nôtre, où le mouvement des esprits se porte avec une passion presque exclusive vers les travaux justement estimés de l'Allemagne, il n'est pas sans intérêt de rappeler une série de découvertes essentiellement françaises. L'histoire de la transfusion au XIXe siècle, après le récit des essais infructueux tentés au XVIIe, a d'ailleurs l'avantage de faire juger la valeur des méthodes par la nature des résultats. Ces conquêtes scientifiques, de date récente, n'ont été consignées jusqu'à ce jour que dans des publications spéciales; elles sont cependant d'un intérêt trop général pour être réservées aux physiologistes et aux médecins; elles doivent entrer dans le domaine commun de la science.

I.

Dans l'ordre des faits scientifiques, une grande découverte ne reste jamais isolée, elle ouvre des horizons inconnus, et par la conquête de nouveaux principes conduit à des applications utiles. Personne n'ignore aujourd'hui que les travaux d'Ampère sur l'électricité et le magnétisme ont produit la télégraphie. Au siècle d'Harvey, la circulation est acceptée malgré les protestations de la faculté et des disciples de Galien; un génie tel que Descartes la vulgarise dans son mémorable *Discours de la méthode;* la démonstration expérimentale confirme de tout point l'assertion théorique, et les résultats les plus importans en sont la conséquence immédiate. Ils touchent à la science des médicamens et des poisons, à l'anatomie de l'homme et à la médecine conservatrice. — On comprend tout de suite que les substances pharmaceutiques et délétères auront une action plus rapide, si on les introduit directement dans les vaisseaux, et bientôt

Fabricius, médecin à Dantzig, infuse dans les veines des sels purgatifs; Fracassati, professeur d'anatomie à Pise, injecte de l'eau-forte, de l'esprit-de-vitriol, de l'huile de soufre, de l'huile de tartre. Ces expériences n'avancèrent pas beaucoup l'art de guérir, mais elles eurent un grand résultat, inattendu probablement de leurs auteurs : elles furent l'origine d'un procédé qui permit d'étudier la nature des toxiques; et l'histoire de l'empoisonnement entra plus tard dans une voie nouvelle.

C'est directement et immédiatement que le procédé de la transfusion fut utile à l'anatomiste et au médecin. Un siècle auparavant, l'illustre André Vésale avait créé l'anatomie de l'homme; après la publication des travaux d'Harvey, on étudie de préférence les artères et les veines. Dans l'amphithéâtre où l'on dissèque, il ne faut pas songer à transfuser un sang vivant; mais, pour suivre avec plus de fruit le trajet et la distribution des vaisseaux, il est utile d'y injecter des substances colorées et solidifiables. Le Hollandais Frederice Ruysch se trouve à la tête de ce progrès. Dans la patrie de Rembrandt, l'art d'harmoniser les couleurs n'a pas seulement pour but de faire revivre sur la toile la physionomie humaine; l'anatomiste de Leyde connaît si bien le secret des injections qu'il va, par une coloration à l'intérieur des tissus, rendre une apparence de vie à des corps inanimés. Lorsque, vers la fin de sa longue carrière, Ruysch fit imprimer à Amsterdam le livre remarquable où il signale les merveilles du musée d'anatomie de sa ville natale, comme un artiste satisfait de la perfection de son œuvre, il s'écrie à la première page : « J'ai là de petits enfans embaumés depuis vingt ans; ils sont si frais et si roses que ce ne sont point des cadavres, on dirait qu'ils dorment. »

Les préparations anatomiques de Ruysch, dont le secret est perdu aujourd'hui, furent contemporaines de cette expérience merveilleuse, qui dérive également de la découverte d'Harvey, nous voulons parler de la transfusion du sang en nature. — Vers 1660, les croyances médicales des anciens se maintiennent fortes et vivaces, le sang est plus que jamais le principe de la vie, et comme on sait qu'il circule dans l'organisme, on propose « de faire passer le sang d'un jeune dans un vieil, d'un sain dans un malade, d'un froid dans un chaud, d'un hardy dans un timide, d'un animal apprivoisé dans un animal sauvage (1). » Mais la parole de Galien est là tout d'abord; la théorie des esprits animaux règne d'une manière absolue, et Descartes a donné à ce système une force nouvelle. Pour ce philosophe, il y a deux choses en nous, la vie spirituelle, qui comprend l'âme, la vie matérielle, formée par des *esprits* qu'il compare ingénieusement aux

(1) *Journal des Savans*, 1666-1667.

particules mobiles d'une flamme vacillante. Un disciple inconnu de ce grand maître, M. de Gurue, soutient les idées de la nouvelle école à propos de la transfusion du sang. « Le sang des animaux, dit-il, ayant beaucoup d'esprits, ne se peut mêler dans le corps d'un même animal sans se fermenter, et ne peut se fermenter sans allumer la fièvre. » Pour les uns, comme Martin de la Martinière, la transfusion du sang est une barbarie, et ceux qui la pratiquent sont « des bourreaux et des cannibales. » Pour les autres, comme Eutyphronis, elle a le tort de bouleverser les traditions. « On ne peut, dit-il, admettre cette expérience à moins de remuer toute l'ancienne médecine. » Les partisans de la saignée, les disciples de Guy-Patin, trouvent que transfuser du sang, c'est accabler les malades, c'est leur donner ce qu'on devrait leur enlever. Les éclectiques enfin pensent que « cette opération met d'accord ceux qui l'approuvent et ceux qui ne l'approuvent pas, ceux-là parce qu'elle évacue le sang corrompu, ceux-ci parce que, mettant du nouveau sang en place de celui qu'on tire, les forces du malade ne sont pas diminuées. »

Toutes ces discussions purement théoriques auraient pu s'éterniser; le docteur Denis vint y couper court en 1667. Il attend de l'expérience plutôt que du raisonnement la solution de la plupart des questions de physique. Zénon déclare que tout est immobile dans le monde; Diogène ne répond pas, il marche. Denis n'admet pas d'autre règle de conduite; il ne s'arrêtera point à réfuter les raisons de ceux qui ont écrit contre cette opération, il ne veut les combattre que par l'expérience. — Les deux premières transfusions pratiquées avec succès sur l'homme ont été consignées dans une *Lettre escrite à M. de Montmor, conseiller du roi en ses conseils et premier maistre des requestes, par J. Denis, docteur en médecine, professeur de philosophie et de mathématiques.* Il est utile de faire connaître en quelques mots l'homme éminent auquel ce travail a été adressé. M. de Montmor, membre et l'un des fondateurs de l'Académie française, vécut au milieu du mouvement scientifique; Gassendi l'honora de son amitié, et quand ce savant philosophe mourut après avoir réuni de grands travaux sur les connaissances les plus variées, M. de Montmor publia une édition complète de ses œuvres. Dans les années qui précèdent et qui suivent la fondation de l'Académie des Sciences, avant et après 1666, sa maison fut un centre où physiciens et savans vinrent traiter chaque semaine les questions à l'ordre du jour; la société ainsi formée eut même ses règlemens destinés à faire avancer la science. Quelques années auparavant, un religieux bénédictin, dom Robert des Gabets, y avait fait un sermon sur la transfusion du sang. Le conseiller du roi s'intéressait à une découverte dont il avait pressenti la portée; il prêta l'appui de son influence au nouvel expérimentateur.

« La première épreuve, dit Denis, se fit sur un jeune homme de quinze à seize ans. Ce garçon était atteint d'une fièvre opiniâtre, les médecins l'auraient saigné vingt fois; il en était devenu si pesant et si assoupy, qu'il en était tout stupide. Il sentit un peu de chaleur pendant l'opération. On lui tira huit onces de sang, et aussitôt, par la même ouverture, on lui introduisit du sang artériel de la carotide d'un agneau. Il se leva vers dix heures, dîna fort bien et s'endormit à quatre heures de l'après-midi. Il saigna un peu par le nez. »

Cette opération ayant réussi, Denis en fit une seconde, cette fois plus par curiosité que par nécessité; l'auteur la rapporte lui-même, et toujours avec la même concision. « La transfusion eut lieu sur un porteur de chaises âgé de quarante-cinq ans et d'une constitution vigoureuse. On lui tira dix onces de sang, et du sang d'agneau lui fut infusé. Cet homme n'accusa aucune souffrance pendant l'opération; il s'extasiait sans cesse sur cette nouvelle invention qu'il trouvait très ingénieuse. Quand tout fut terminé, il assura qu'il n'avait jamais mieux été. Sur le midy, trouvant occasion de gagner de l'argent, il porta ses chaises comme à l'ordinaire pendant le reste du jour. Le lendemain, il pria qu'on n'en prît point d'autre que lui quand on voudrait recommencer. »

Trois ans auparavant, la transfusion du sang avait été pratiquée en Angleterre par Lower, mais uniquement sur des chiens. Denis répéta sur les animaux ce qu'il avait fait sur l'homme. Ses expériences furent variées de la manière la plus intéressante; il transfusait non-seulement le sang d'un animal dans les veines d'un autre animal, mais du 8 au 14 mars 1667 Denis fit successivement passer le même sang dans trois chiens différens. Étant données les idées de l'époque, il réalisait ainsi la fameuse fable pythagoricienne de la transmutation des âmes. L'expérimentateur tenait du reste à vulgariser ses découvertes, il se proposait de donner des épreuves publiques, et à ce sujet il désigna comme premier jour de ses conférences « le samedi 19 mars de la même année, à deux heures après-midi, sur le quay des Augustins. » L'histoire ne dit pas si Denis mit son projet à exécution; mais le *Journal des Savans* relate longuement toute une polémique qui s'engagea plus vive que jamais. Dans cette guerre acharnée des idées, les faits sont laissés au second rang et oubliés, les raisonnemens seuls sont mis en œuvre; ils deviennent les maîtres de l'opinion. Denis a déclaré tout d'abord ne relever que de l'expérience; mais en même temps, par une contradiction qu'expliquent les tendances de son époque, il se produit dans l'arène scientifique avec les armes communes : il discute. Les opuscules consacrés à cette lutte ardente sont presque tous insérés dans le *Journal des Savans;* de telles pages, oubliées aujourd'hui, montrent combien peuvent être bizarres les fantaisies de l'esprit soi-di-

sant scientifique. A cette lecture, on se prend à répéter le vers du poète :

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

Le ridicule fut poussé à ses limites extrêmes dans les plaidoiries d'un nommé G. Lamy, maître aux arts en l'Université de Paris. « Comme le sang d'un veau, dit-il, ou de quelque autre animal que ce soit, est composé de plusieurs différentes particules propres à nourrir les différentes parties du corps, si l'on fait passer ce sang dans les veines d'un homme, que deviendront les particules du sang que la nature a destinées pour produire des cornes? Il n'en est pas de même de la chair d'un veau dont on se nourrit, parce que les parties qui ne sont pas propres à la nourriture de l'homme sont changées dans le ventricule (estomac) par la coction. En second lieu, comme l'esprit et les mœurs suivent ordinairement le tempérament du corps, il est à craindre que le sang d'un veau, étant transfusé dans les veines d'un homme, ne lui donne aussi la stupidité et les inclinations brutales de cet animal. »

Lamy trouve des adeptes parmi les anti-circulateurs; les déductions de son raisonnement se suivent et s'enchaînent, le point de départ seul est arbitraire et faux. Les argumens de ses adversaires sont du reste entachés du même vice; mais, par cela même qu'ils s'adressent aux novateurs harvéiens, ils seront acceptés. Citons encore, sur cette question de la transfusion du sang, un fragment d'une lettre de Denis. « En pratiquant cette opération, on ne fait qu'imiter la nature, qui, pour nourrir le fœtus dans le ventre de la mère, fait une continuelle transfusion du sang maternel dans celui de l'enfant par la veine ombilicale. Se faire faire la transfusion n'est rien autre chose que se nourrir par un chemin plus court qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire mettre dans ses veines du sang tout fait au lieu de prendre des alimens qui se tournent en sang après plusieurs changemens. Le sang des animaux est meilleur pour les hommes que celui des hommes mêmes; la raison, c'est que les hommes, étant agités de diverses passions et peu réglés dans leur manière de vivre, doivent avoir le sang plus impur que les bêtes, qui sont moins sujettes à ces déréglemens. On ne trouve jamais de sang corrompu dans les veines des bêtes, au lieu qu'on remarque toujours quelque corruption dans le sang des hommes, quelque sains qu'ils soient, et même dans celui des petits enfans, parce qu'ayant été nourris du sang et du lait de leur mère, ils ont sucé la corruption avec la nourriture. »

Toutes ces citations, bien qu'elles n'expriment que des idées vieillies, sont curieuses, parce qu'elles montrent à quel point les questions scientifiques peuvent dévier lorsqu'elles ne reposent que

sur le raisonnement. Engagée dans cette voie, la transfusion du sang ne pouvait fournir une longue carrière. Elle succomba d'une façon bizarre; il suffit d'un fait isolé pour en entraîner la chute. Un des malades du docteur Denis devint fou après avoir subi l'opération de la transfusion. Des adversaires s'armèrent de cet accident, et, comme Denis n'avait point pris ses grades universitaires à Paris, ils firent condamner la nouvelle doctrine. A un siècle de distance, la transfusion subira le sort de l'antimoine. Sur la requête de la faculté, après décision du parlement, le lieutenant criminel du Châtelet publie un édit qui la proscrit au nom de la loi. En réalité, quelle est la cause de la ruine du système? C'est qu'il repose sur des notions physiologiques erronées. Le sang est toujours considéré comme l'*unique* principe de l'instinct, de l'intelligence et de la vie. Le médecin qui pratique la transfusion ne peut la défendre qu'avec des hypothèses, il n'en peut justifier l'emploi par des explications rationnelles. Seuls, les travaux de nos jours lui donneront une vie durable; la transfusion renaîtra au bout de deux cents ans, mais rajeunie à jamais, car elle reposera sur les vérités les mieux établies de la physiologie.

II.

La lumière qu'Harvey avait faite dans la science de la vie ne rendait point un compte parfait du mécanisme de notre organisation; il fallut que Lavoisier vînt, à la fin du dernier siècle, inaugurer par de grandes découvertes une ère de progrès. La physiologie générale fut fondée à cette époque, et bientôt le rôle et les fonctions du sang furent peu à peu connues et précisées. De 1815 à 1830, l'histoire de la transfusion entre dans une phase nouvelle. A l'étranger, Blundell et Diffenbach la vulgarisent par de sérieux travaux; en France, deux savans éminens, MM. Prévost et Dumas, se livrent à de nouvelles recherches dont le résultat est consigné dans les *Annales de Chimie, 1821;* mais la transfusion du sang n'a fait un pas décisif que dans ces vingt dernières années, grâce surtout aux travaux d'un physiologiste moderne, M. Brown-Sequard. Nous aurons à rapporter ici les expériences aussi hardies qu'intéressantes à l'aide desquelles il a abordé et traité avec tant de succès les problèmes les plus difficiles de la vie; l'histoire de la physiologie n'offre guère de page plus émouvante et plus instructive. Pour la bien faire comprendre, il nous faut tout d'abord exposer la nature et les fonctions du sang.

Tel qu'il circule à l'intérieur des vaisseaux, le sang doit être considéré comme un liquide dans lequel nagent une quantité innombrable de corpuscules colorés. En raison de leur forme, ces petits corps ont été appelés *globules;* ils ne peuvent être vus qu'à l'aide

d'instrumens grossissans; en effet, leur diamètre dépasse à peine les sept millièmes d'un millimètre. Le véhicule des globules a reçu le nom scientifique de *plasma;* les matériaux élaborés par l'appareil digestif, les produits de la décomposition des tissus, constituent essentiellement ce liquide; les matières albuminoïdes, qui ont leur analogue dans le blanc d'œuf, les graisses, les sucres, les sels de nature minérale, s'y trouvent sous des formes diverses et le renouvellent sans cesse; sans cesse aussi les voies d'excrétion l'épurent des particules devenues inutiles à la vie. Les élémens de nos tissus sont soumis dans leur nutrition à un mouvement continu d'apport et de départ, les molécules nouvelles succèdent aux molécules anciennes, et les actes d'assimilation et de déassimilation trouvent tour à tour dans le plasma leurs points d'origine et d'arrivée. Le globule du sang se nourrit comme les parties constituantes des glandes, des muscles, des nerfs et du cerveau, et la seule différence à établir sous ce rapport, c'est qu'il se trouve au sein du plasma lui-même, tandis que les autres élémens en sont séparés par la membrane ténue des vaisseaux capillaires. Le globule a si bien une existence propre que les principes chimiques qui le constituent ne se retrouvent point dans son milieu plasmatique. Les réactions variées que ces petits corps présentent vis-à-vis des agens chimiques font supposer qu'ils se trouvent dans le plasma à toutes les périodes de leur développement; leurs dimensions ne sont pas les mêmes aux différens âges de notre organisation. Quand le germe humain est en voie d'évolution, les premiers linéamens des vaisseaux se dessinent au sein des tissus, le cœur commence à battre; le liquide sanguin est alors formé, mais les globules qu'il renferme sont bien plus volumineux qu'ils ne le seront après la naissance et à l'âge adulte. Pendant cette vie embryonnaire, le sang de nouvelle formation ne communique point avec les vaisseaux de l'organisme maternel, les deux circulations juxtaposées sont indépendantes; il n'y a pas, comme on le supposait au XVIIe siècle, transfusion naturelle du sang de la mère dans celui de l'enfant, puisque des deux côtés les particules solides ou globules y circulent et y demeurent de grandeur inégale. — Il est intéressant d'étudier les élémens du sang dans la série animale; nous les trouvons plus grands chez les poissons et les reptiles que chez les oiseaux et les mammifères, dont l'activité vitale est autrement puissante. Malgré les analogies que présente le liquide sanguin dans ces différens groupes, le sang d'un poisson ne saurait vivifier d'une manière durable le corps d'un reptile, le sang d'un oiseau ne remplacerait pas celui d'un mammifère. Les espèces animales dont on transfuse le liquide nourricier des unes dans les autres doivent être très voisines au point de vue de la classification naturelle; le globule qui émigre dans un milieu étran-

ger ne peut s'y acclimater qu'autant que ses conditions d'existence ne sont point profondément modifiées.

Non-seulement le globule sanguin vit individuellement au sein du plasma, mais pour remplir ses fonctions, pour vivifier chaque partie du corps, il doit absorber l'oxygène de l'air, et il prend alors cette belle teinte vermeille qui le caractérise. Le phénomène de cette coloration nouvelle est un acte essentiellement vital, c'est une réaction chimique qui s'opère entre deux corps, l'un solide, l'autre gazeux. Il ne se passe pas autre chose sur la plus vile monnaie de cuivre; soumise au contact de l'air, elle absorbe un gaz, et bientôt sa surface est le siége d'un produit coloré. Parmi les animaux inférieurs dont le sang renferme du cuivre, chez l'hélice des vignes par exemple, les globules revêtent au contact aérien une coloration bleuâtre. Même phénomène s'observe dans le règne végétal; l'indigo, blanc dans la plante, exposé à l'air, devient bleu; beaucoup de matières colorantes sont ainsi formées. Le globule rouge contient du fer, et le travail chimique qui s'effectue en lui n'est peut-être pas sans analogie avec la formation de la rouille. Soumis à l'air atmosphérique, il prend une teinte rutilante, tandis qu'il reste vermeil dans les artères. Au sein des tissus, l'oxygène du globule est dégagé; une combustion s'effectue avec production de chaleur, mais sans flamme, comme cela a lieu pour l'amadou : le sang devient veineux et noirâtre; puis, revenu aux vaisseaux du poumon, il va reprendre avec l'air vital sa coloration artérielle.

La quantité de sang renfermée dans l'organisme est importante à connaître au point de vue de l'histoire de la transfusion; elle a été évaluée d'une manière approximative, et l'on a essayé de la déterminer chez l'homme. Un criminel du nom de Langguht fut décapité à Munich le 7 juillet 1855; 5 kilogrammes de sang environ furent recueillis par le professeur Bischoff. Le poids du corps s'élevait à 130 livres; la proportion était d'un treizième. Ce chiffre a été accepté par beaucoup de physiologistes; pour quelques-uns cependant il serait trop faible. Rien d'absolu à ce sujet ne peut être établi; la quantité de sang de notre corps ne varie-t-elle point suivant de nombreuses conditions? Elle ne demeure pas la même avant et après les repas, pendant la veille ou le sommeil. Chez les animaux hibernans, comme la marmotte ou le lérot, si le poids du corps diminue d'un quart dans la période léthargique, celui du sang subit une réduction considérable. Le même fait s'observe pendant l'abstinence, les globules pâlissent et diminuent de volume. Les maladies amènent un résultat analogue, et rien n'est plus vrai que cette opinion communément répandue, que « les chagrins et les privations consument le sang. » Les notions exactes que nous possédons aujourd'hui sur la nature de ce liquide ont profondément modifié les erremens de Brous-

sais, et plus d'un praticien de notre temps souscrirait à ce précepte de Galien, « qu'il ne faut point dans les saignées dépasser la mesure d'un *cotyle*, et qu'il faut en tout cas respecter les veines d'un malade qui n'a pas quatorze ans. » Mieux que toute considération générale, l'étude de la transfusion nous montre l'importance du liquide sanguin. Nous indiquerons tout à l'heure les cas bien déterminés dans lesquels le médecin peut pratiquer cette opération; mais dès à présent le lecteur est en mesure de comprendre comment chaque partie du corps va se ranimer au contact de ce liquide. Les fonctions des tissus seront tour à tour et rapidement analysées; glandes, muscles, nerfs, moelle épinière, cerveau, manifesteront leur activité individuelle. On verra comment les globules du sang alimentent isolément toutes ces flammes, qui s'unissent et se confondent pour former le flambeau de la vie.

La sécrétion s'opère à l'aide du tissu des glandes. Cette fonction relève de la nutrition, et se confond avec elle dans les produits les moins élevés de la matière organisée. Les végétaux les plus simples et les animaux inférieurs présentent cette confusion. A un degré supérieur de l'échelle des êtres, les élémens sécrétoires s'isolent et vivent d'eux-mêmes, ils trouvent dans l'air environnant ou dans les liquides qui les baignent les conditions de leur nourriture et de leur fonctionnement. Chez les organisations parfaites, le tissu glandulaire devient plus complexe, il reçoit des vaisseaux et des nerfs; la transfusion naturelle du sang joue déjà un rôle important. Le volume et surtout l'activité sécrétoire des glandes se trouvent dans un rapport direct avec la quantité de sang qui les traverse; c'est ainsi que les reins, dont le travail est incessant, possèdent un système artériel très développé. Le sang se renouvelle dans les glandes comme dans tous les tissus, et les parois extensibles des vaisseaux l'admettent en proportion différente suivant que l'organe fonctionne ou se trouve au repos. Ici comme partout les faits particuliers ne sont que l'expression d'une loi plus générale. L'afflux sanguin augmente là où un excitant exerce son action. Lorsqu'un élément glandulaire manifeste son activité, il congestionne au plus haut degré toutes les parties voisines; c'est un fait que les physiologistes ont bien mis en évidence sur les glandes salivaires des animaux. A l'état de repos, la congestion de ces glandes est faible, le sang des veines émergentes est noirâtre : c'est qu'alors les organes se nourrissent. Lorsque l'animal, lorsque le sujet de l'expérience vient à saliver sous l'influence d'une excitation artificielle, les glandes s'injectent au contraire, les vaisseaux deviennent turgides et revêtent une belle coloration vermeille. Ainsi les variations dans l'afflux sanguin correspondent partout à des degrés dans l'activité sécrétoire, et la sécrétion cesse lorsque le sang n'arrive plus aux glandes. Les vais-

seaux du foie sont-ils oblitérés, la bile cesse de se former. Comprime-t-on les artères du rein, la sécrétion de cet organe s'arrête. Il suffit du reste d'énoncer les conditions du problème pour en avoir la solution; le sang est un milieu où les élémens glandulaires puisent les principes de leur nourriture et de leurs fonctions, la circulation du liquide sanguin au sein du tissu glandulaire est une véritable transfusion que le cœur entretient sans cesse et qu'une transfusion artificielle peut seule remplacer.

La nutrition et la sécrétion dans leur travail continuel maintiennent l'état d'organisation de la matière végétale et animale. Les plantes ne possèdent guère que ces deux fonctions, on peut presque en dire autant des animaux pendant le sommeil; mais pendant la veille ces fonctions ne sont point les seules dévolues à l'animal: il entre en relation avec le monde extérieur par le mouvement, la sensibilité et l'intelligence. La fibre musculaire, organe essentiel du mouvement, possède une activité indépendante du système nerveux; la transfusion locale confirme cette donnée scientifique, qui repose aujourd'hui sur des preuves multiples. Comme l'élément sécréteur, la fibre musculaire est distincte chez quelques animaux intérieurs; le microscope la révèle à cet état dans le corps transparent des infusoires appelés vorticelles. Aux degrés les plus élevés de la série animale, cette fibre se trouve en connexion avec des nerfs et des vaisseaux, et, bien qu'elle jouisse d'une excitabilité qui lui est propre, elle reçoit du nerf moteur une incitation au mouvement. Le contact de la fibre musculaire avec les vaisseaux sanguins est intime, mais la composition chimique du sang qui la baigne varie suivant la quantité de travail fourni : aussi faut-il que sans cesse un nouveau liquide soit transfusé dans le réseau sanguin du muscle. La fibre du mouvement est-elle en repos, le sang qui la traverse est à peine modifié. Se trouve-t-elle dans un état de demi-contraction, l'oxygène diminue dans le sang, l'acide carbonique augmente. Si la contraction est manifeste, énergique, la combustion et la production d'acide carbonique sont alors à leur maximum; le sang veineux est fortement noirâtre, le muscle se nourrit et fonctionne tout à la fois.

Ce sont là des modifications que subit la fibre musculaire pendant la vie. Lorsque la mort survient et que le sang ne se renouvelle plus, l'irritabilité musculaire disparaît après un temps variable et dans un ordre déterminé. Le ventricule gauche du cœur cesse d'abord d'être excitable, puis viennent l'intestin, la vessie, l'iris, les muscles de la vie animale; l'oreillette droite du cœur meurt en dernier lieu, c'est l'*ultimum moriens*. La matière organique qui constitue ce qu'on appelle la chair se décompose; elle est désormais soumise à l'empire des forces chimiques. Les sucs qu'elle renferme

deviennent acides, des coagulations se forment, et alors survient cet état que l'on a désigné sous le nom de rigidité cadavérique. Ainsi altéré, le muscle n'est plus excitable; mais, si à ce moment il est soumis à un courant de sang artériel, aussitôt il se répare, la rigidité cesse, les sucs musculaires reprennent leur composition première, et l'activité individuelle de la fibre se manifeste de nouveau. — Les expériences qui ont établi ce grand fait ont été tentées non-seulement sur des animaux, mais encore sur l'homme lui-même et dans des circonstances dont le récit n'est pas sans quelque difficulté; le côté dramatique du sujet est assez vif par lui-même pour permettre une narration rigoureusement scientifique. Nous rapporterons ici les transfusions que M. Brown-Sequard exécuta sur deux individus décapités à Paris en juin et juillet 1851.

La première expérience fut pratiquée sur un homme de vingt ans. La décapitation avait eu lieu le matin à huit heures; onze heures après, toute trace d'irritabilité avait disparu dans la plupart des muscles du corps. L'injection dans les vaisseaux fut commencée à neuf heures dix minutes du soir; la quantité de sang — que l'opérateur avait fait tirer de ses propres veines — était suffisante pour une partie limitée du corps : aussi borna-t-il ses recherches à la main. L'injection fut faite par l'artère où l'on explore le pouls, un peu au-dessus du poignet et naturellement dans la direction des doigts; elle fut d'abord poussée assez vite, puis lentement. Le sang, qui entrait vermeil, s'écoulait noirâtre de la veine, comme cela a lieu pendant la vie. L'opération se prolongea trente-cinq minutes, et, dix minutes après ce temps, l'irritabilité était revenue; on pouvait déterminer artificiellement un mouvement dans les muscles de la main.

Sur le second décapité, l'injection fut faite avec le sang d'un chien vigoureux; ce sang avait été préalablement privé de sa partie coagulable et battu à l'air; il y en avait une livre environ. Le sujet était un homme robuste, d'une quarantaine d'années. La mort avait eu lieu également à huit heures du matin; à dix heures vingt-cinq minutes du soir, la rigidité cadavérique était générale, il n'y avait aucune trace de contractilité sous l'influence des excitans. Le bras fut amputé, et à onze heures dix minutes M. Brown-Sequard poussa l'injection par l'artère brachiale. La peau prit d'abord une teinte livide, mais bientôt les bulbes des poils s'érigèrent, et *la chair de poule* se produisit. Cette circulation artificielle s'effectuait si bien que les veines du dos de la main présentaient un reflet bleuâtre; des battemens semblables à ceux du pouls soulevaient l'artère principale du poignet, la vie musculaire renaissait; les doigts cessèrent bientôt d'être raides, et à onze heures quarante-cinq minutes

l'irritabilité avait reparu dans les muscles du bras; elle existait encore le lendemain à quatre heures du matin.

Jamais expériences n'ont mieux démontré que le sang est nécessaire à la vie musculaire. Dans les membres de ces décapités, la matière organique était décomposée, et toute manifestation vitale devenue impossible. Une irrigation sanguine est pratiquée, et soudain cette chair musculaire redevient contractile; l'activité spéciale de la fibre du mouvement se ranime, et les fonctions s'exercent comme pendant la vie. On objectera sans doute que l'élément musculaire reçoit des nerfs moteurs ses conditions d'activité, et que les globules sanguins ne l'ont indirectement vivifié qu'en rendant aux nerfs leur excitabilité; mais le mode d'action du curare n'a-t-il pas prouvé que la vie du muscle persistait après la mort physiologique du nerf (1)? Si, sur un animal vivant, l'on comprime avec une serre-fine les artères des membres inférieurs, la soustraction du sang fera de même disparaître les propriétés des nerfs avant celles des muscles; un stimulus artificiel appliqué directement sur la fibre musculaire déterminera encore un mouvement, alors que l'excitabilité nerveuse n'existera plus. Si vous ouvrez ensuite la serre-fine, vous rendez libre le cours du sang, et les propriétés des nerfs moteurs se rétablissent complétement. Ainsi la vie de l'élément nerveux lui-même a été successivement abolie et rétablie; désormais les incitations motrices d'origine cérébrale ou médullaire pourront se transmettre par l'intermédiaire de ce conducteur, qui jouit d'une autonomie véritable.

Les nerfs de la sensibilité générale réclament, comme les nerfs moteurs, le contact du sang artériel. La distribution anatomique de ces élémens nerveux ne permet point d'y étudier dans leur partie périphérique l'action du liquide sanguin; cependant la sensibilité constitue une fonction trop bien définie pour ne point être, comme la motricité, l'objet d'une analyse expérimentale; cette analyse s'est faite à l'aide de la transfusion sur la moelle épinière, organe récepteur de toutes les impressions de la peau. Les physiologistes ont employé un procédé ingénieux pour empêcher le sang de baigner ce centre nerveux; ils injectent dans les vaisseaux, et suivant une direction déterminée, un liquide chargé d'une poudre inerte; les parties capillaires de la circulation sont bientôt obstruées, la moelle cesse d'être en rapport avec le liquide sanguin, et aussitôt elle ne perçoit plus les impressions de la peau. Même phénomène s'observe lorsqu'on détruit artificiellement tous les vaisseaux sanguins qui de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1864, *Études physiologiques sur quelques poisons américains, — le Curare*, par M. Claude Bernard.

l'artère principale du corps se rendent à ce centre nerveux; le retour de la sensibilité n'a lieu que lorsque le sang artériel a été rendu à la moelle épinière. Ce fait se prouve d'ailleurs par la transfusion d'un nouveau sang dans les veines d'un animal qui a succombé à une hémorrhagie. Enfin une autre expérience nous en donne la preuve; voici comment elle a été faite. Deux chiens ont succombé à la section du centre nerveux qui renferme le *nœud vital*. La mort apparente se produit aussitôt que le point d'origine des nerfs respiratoires a été profondément lésé. Peu à peu, les tissus nerveux perdent leurs propriétés, et, avant qu'elles aient complétement disparu, les moelles des deux animaux sont mises à nu. L'une est soumise à l'action du gaz oxygène, et la sensibilité augmente; l'autre est mise en rapport avec le gaz hydrogène, et la sensibilité n'est point modifiée. Ces faits démontrent d'une manière péremptoire que les centres nerveux trouvent dans l'oxygène du sang, ou, pour être plus précis, dans l'oxygène du globule, leurs conditions d'activité.

Le cerveau, l'organe des manifestations les plus élevées de la vie, fonctionne comme la moelle épinière, — et un riche réseau de vaisseaux sanguins distribue dans toutes ses parties le liquide nourricier. — La masse cérébrale cependant ne saurait toujours mettre en jeu son activité fonctionnelle. L'organisme tout entier se repose après le travail du jour; le cerveau, en dehors de la veille, ne conserve que la vie nutritive : aussi n'est-ce point sans raison que les religions de la Grèce antique avaient considéré le sommeil comme le frère de la mort. La quantité de sang transfusé à cet organe durant ces deux états si différens, la veille et le sommeil, n'est point la même. Le docteur Pierquin eut l'occasion d'observer une femme chez qui la maladie avait détruit une grande partie des os du crâne et dépouillé le cerveau de ses membranes; la masse nerveuse, mise à nu, présentait ce reflet brillant qu'offre tout tissu vivant. Dans le repos du sommeil, la substance cérébrale était rosée, presque pâle; affaissée sur elle-même, elle ne quittait point sa boîte osseuse. Tout à coup, au milieu du silence général de tous les organes, la malade prononce plusieurs paroles à haute voix; elle rêve, et en quelques secondes l'aspect du cerveau a totalement changé. La masse nerveuse, soulevée, est comme projetée au dehors; les vaisseaux sanguins, devenus turgides, ont doublé de volume; la teinte blanchâtre ne prédomine plus : on a devant les yeux une surface d'un rouge intense. Le mouvement fluxionnaire augmente ou diminue suivant l'intensité du rêve; quand l'organisme entier rentre dans le calme, les vives nuances de l'injection sanguine s'effacent peu à peu, et la pâleur primitive de l'organe redevient manifeste. La succession de ces phénomènes a permis de conclure que la mise en activité des cel-

lules cérébrales attire à elles une quantité considérable de sang.

La circulation générale du cerveau est faible pendant le sommeil; dans la syncope, elle subit une suppression complète, et chacun de nous a pu être témoin des résultats qu'amène la soustraction du sang dans ce viscère. La moindre émotion, le parfum d'une fleur, déterminent quelquefois des impressions qui, réagissant sur le cœur, en suspendent momentanément les mouvemens; le sang cesse alors d'exciter le cerveau, et la pâleur de la face est un indice de l'anémie des parties profondes. L'organisme ne déploie plus cette activité extérieure qui est le propre de la vie, *il tombe faible;* les manifestations intellectuelles ne se produisent point, les impressions lumineuses et auditives cessent d'être perçues; mais qu'un courant d'air vif et frais vienne frapper la face, la vie renaît, les mouvemens du cœur reprennent, le visage se colore, et les phénomènes intellectuels et sensoriaux réapparaissent dans un ordre inverse à celui qu'ils avaient lorsqu'ils ont cessé. — Le chirurgien anglais Astley Cooper produisait des phénomènes analogues sur des chiens en comprimant au cou les artères du cerveau; l'animal s'anéantissait et tombait dans un assoupissement profond. La compression était-elle suspendue, la vie cérébrale renaissait aussitôt; ce n'était là toutefois qu'une image bien affaiblie de ce qui se passe dans la syncope. Il était réservé à un de nos physiologistes d'entrer plus avant dans le mécanisme du phénomène. Faire revivre *momentanément* une tête détachée du corps et la faire revivre par le sang artériel, tel fut le problème que M. Brown-Sequard posa et résolut. Voici les détails de cette expérience mémorable. — Un chien est décapité. La tête encore chaude est séparée du tronc, à la jonction du col et de la poitrine. Les manifestations de la vie disparaissent peu à peu, et l'œil perd en dernier lieu son expression. Un courant électrique appliqué à la moelle allongée ne détermine bientôt plus de contractions, les mouvemens respiratoires des narines, des lèvres, cessent complétement. Après dix minutes, M. Brown-Sequard adapte aux quatre artères de la tête un système de tubes qu'il met en rapport avec un sang privé de la partie coagulable et chargé d'oxygène. A l'aide d'un mécanisme artificiel qui supplée à l'action du cœur, l'expérimentateur fait circuler le sang dans toutes les parties du cerveau et de la moelle allongée. Quelques instans s'écoulent à peine, et déjà des tressaillemens irréguliers animent la face, ils deviennent plus accusés, et bientôt des mouvemens réapparaissent dans tous les muscles, les yeux deviennent mobiles. Tous ces mouvemens, dit M. Brown-Sequard, semblent dirigés par la volonté. L'expérience fut prolongée un quart d'heure, et durant tout ce temps les manifestations vitales, en apparence volontaires, continuèrent. Elles ces-

sèrent bientôt quand l'injection fut terminée, et l'on vit alors se produire l'ensemble des phénomènes observés dans l'agonie, la pupille se resserra pour se dilater, et le dernier effort de la vie fut une suprême convulsion de tous les muscles de la face.

Devant ce spectacle saisissant, le naturaliste reste sous le coup de la plus puissante des émotions. — Le médecin comprend maintenant la nécessité du contact d'un sang artérialisé avec la matière cérébrale. Il sait pourquoi dans le traitement de la syncope la position déclive est favorable pour amener au cerveau le liquide vivifiant; il sait qu'en jetant de l'eau sur la face, il agira sur les centres nerveux, ranimera les mouvemens du cœur, et fera circuler le liquide sanguin dans la masse cérébrale. — Le philosophe se pose une de ces questions vieilles comme le monde et plus que jamais à l'ordre du jour depuis les discussions passionnées de Barthez et de Cabanis. La matière organisée engendre-t-elle ou non les phénomènes qu'elle manifeste? Grave problème que M. Cl. Bernard, dans son admirable *Rapport sur les progrès de la physiologie*, nous paraît avoir résolu. Pour ce savant, le cerveau de l'animal soumis à l'expérience de la transfusion fonctionne comme un mécanisme complexe auquel on restitue le sang qui lui appartient : l'organe cérébral n'est que l'instrument de l'intelligence, et la machine humaine marque la vie comme l'horloge marque le temps.

Une dissection physiologique, comme celle qu'opère en quelque sorte la transfusion du sang sur les tissus glandulaires, musculaires et nerveux, si complète qu'elle soit, n'a de valeur que si l'on réunit les résultats de l'analyse; le morcellement expérimental du corps humain doit aboutir à reconstituer l'ensemble. C'est ainsi qu'on procède dans les sciences physiques. Le faisceau incolore de lumière blanche est décomposé à travers le prisme « comme il l'est sur les gouttes d'eau qui forment l'arc-en-ciel, » et, après avoir traversé le verre, il s'épanouit en un merveilleux assemblage de rayons colorés. On étudie chaque rayon dans ses propriétés calorifiques, chimiques, lumineuses; puis, quand l'œuvre d'analyse est terminée, un prisme nouveau placé en sens inverse fait converger tous ces rayons, et le faisceau de lumière incolore est reformé. Il en est de même de l'organisme et de ses parties constituantes. Les vies particulières des glandes, des muscles, des nerfs, du cerveau, se démontrent à l'aide de la transfusion locale, et la synthèse de l'être vivant se réalise d'elle-même avec la transfusion générale. Le sang qui arrive au cœur est distribué dans toutes les parties du corps, il n'est plus limité artificiellement à un territoire déterminé : aussi les vies partielles des tissus et des organes se raniment-elles simultanément, et la vie de l'individu devient pour nous une admirable unité collective.

Ces importans résultats, que le physiologiste considère au point de vue élevé de la théorie, le médecin les retrouve sur le terrain pratique et en face du malade. Les succès de la clinique viennent du reste confirmer les données de la science, et ils reçoivent une explication rationnelle dans les notions que nous avons d'une part sur la vie normale des élémens, de l'autre sur les altérations morbides qu'ils subissent. La transfusion du sang a été quelquefois un remède héroïque contre les hémorrhagies artérielles et les pertes sanguines qui se produisent à la suite des accouchemens. Dans ces circonstances, les élémens du tissu nerveux, des muscles et des glandes ne sont pas atteints : aussi l'abord d'un sang nouveau leur rend-il la vie; c'est remettre l'huile dans une lampe dont les rouages sont en bon état. Lorsqu'au contraire les glandes, les muscles, les nerfs, sont altérés primitivement, et que la lésion du sang, au lieu d'être la cause de l'altération des tissus, en est la conséquence, la transfusion ne peut plus rendre les mêmes services; elle est presque toujours impuissante, et, pour reprendre la comparaison dont nous nous sommes servi tout à l'heure, c'est remettre de l'huile dans une lampe plus ou moins désorganisée en sa structure intime.

La transfusion n'est pas seulement employée pour remplacer le sang qu'a perdu le malade; on s'en sert aussi pour remplacer le sang vicié. On l'utilise avec succès pour combattre l'empoisonnement par l'oxyde de carbone. Ce gaz, formé par la combustion du charbon et de l'oxygène de l'air, est un poison énergique. Respiré en quantité modérée, il amène la mort par un mécanisme bien défini : l'oxyde de carbone, en présence des globules sanguins, en déplace l'oxygène et forme avec eux une combinaison stable et inerte au point de vue des propriétés vitales. Les élémens constitutifs des organes cessent bientôt de fonctionner, et ils meurent comme à la suite d'une hémorrhagie artérielle. Dans les premières heures qui suivent l'intoxication, les globules du sang sont seuls intéressés, les autres tissus sont respectés : aussi suffira-t-il, pour rétablir la santé, de désemplir le système vasculaire et de remplacer le sang empoisonné par un sang nouveau; la vie renaîtra. C'est ainsi que l'histoire de la transfusion démontre une fois de plus que les conquêtes dans l'art de guérir peuvent avoir pour point de départ la table du physiologiste, tout comme les progrès de l'industrie ont souvent pour origine la cornue du chimiste.

III.

Dans l'ensemble des siècles, l'époque d'Harvey et la nôtre semblent appartenir à une même période. La démonstration de la vie individuelle des parties par la physiologie, les applications pratiques

de la transfusion, sont, comme la circulation du sang elle-même, des résultats tout à fait modernes. Dans l'antiquité, la croyance générale était que la vie réside dans le sang, et cependant quelques anciens ont eu comme le pressentiment que les élémens de l'organisme vivent par eux-mêmes, et peut-être que le sang a un mouvement circulaire. Chose singulière, ce sont les poètes qui, contre l'ordinaire, ont le plus approché de la vérité. — Dans le septième livre des *Métamorphoses*, Ovide raconte avec détails le rajeunissement du vieil Éson. Médée, qui avait appris de sa mère la secrète vertu des plantes, fabriqua un de ces breuvages merveilleux dont la composition bizarre prouve au moins l'imagination du poète. Rien de plus complexe que ce produit : il renfermait des racines cueillies dans les vallées de la Thessalie, la chair et les ailes d'une chouette, le foie d'un vieux cerf, la tête et le bec d'une corneille qui avait vécu neuf cents ans, etc. Médée ouvre la gorge du vieil Éson, fait sortir le sang de ses veines, et lui substitue la liqueur qu'elle venait de préparer. Nous n'insisterons pas sur la singularité de ce mélange, qui nous rappelle la polypharmacie du moyen âge. — Les conseils que Médée donne aux filles de Pélias offrent plus d'intérêt. « Brandissez votre épée, leur dit-elle, aspirez ce sang vieilli, et je remplirai d'un sang jeune l'intérieur de ses veines. » Ce passage a exercé le talent des commentateurs les plus autorisés. Pline et Élien n'y ont point vu la preuve de la transfusion du sang; ils n'y virent qu'une simple allégorie. Il est difficile d'admettre en effet l'existence de la transfusion à une époque où l'on ne connaissait pas le *circuit* du sang.

Lucrèce et Virgile sont plus explicites, et l'on pourrait croire qu'ils ont entrevu la théorie des activités individuelles de l'organisme. Dans le milieu de son troisième chant, l'auteur du poème *de la Nature* exprime cette idée, que la vie réside à la fois dans toutes les parties du corps. Ici, il montre les tronçons du serpent s'agitant d'une manière isolée; il semble, dit-il, qu'il y ait dans tous ces fragmens autant de vies individuelles tout entières (*animas totas*); plus loin, il met devant les yeux un membre séparé du corps, ce membre palpite encore, et la vie s'y traduit par une convulsion fibrillaire. Il décrit ailleurs les phénomènes que l'on observe sur une tête détachée d'un tronc encore chaud, les mouvements de la physionomie, et la disparition successive des manifestations vitales. — Dans le dixième livre de l'*Énéide*, le héros Laride est ainsi interpellé : « Et toi, ta main coupée te cherche, tes doigts à demi morts jettent un reflet brillant, et se crispent sur ton épée. » En effet, ces doigts sont bien à demi morts, car ils ont encore la vie individuelle, mais ne participent plus à la vie collective; ils brillent

(*micant*), car, pendant le mouvement automatique qu'ils exécutent, les rayons de la lumière éclairent des parties devenues mobiles; la contraction des muscles détermine une flexion, aussi les doigts serrent-ils le fer (*ferrumque retractant*).

Comme on peut le voir, Lucrèce et Virgile ont été observateurs fidèles; les activités élémentaires des parties de notre organisme sont décrites comme si elles avaient reçu la démonstration expérimentale que leur ont donnée la physiologie moderne et la transfusion du sang. A vingt siècles de distance environ, le même fait se résume dans la même expression; mais combien il a été différemment compris! Les anciens n'observaient la vie des parties que dans leurs formes extérieures. C'est ainsi qu'un enfant observe le mécanisme d'une montre. Présentez-la-lui, il se contente d'en écouter le tic-tac; ouvrez-la, il suit de l'œil le mouvement des rouages, il ne va point au-delà de la constatation des phénomènes. Avec le temps, le progrès s'opère, et l'enfant, parvenu à l'âge d'homme et placé en face de la même montre, se demande pourquoi et comment elle marche; instruit par l'expérience, à force de persévérance et de travail, il démonte et remonte chaque rouage, il se fait une idée précise du rôle de chaque partie, et le mécanisme de l'ensemble lui apparaît enfin avec clarté. Les savans de notre époque ont ainsi étudié la machine humaine; la vie des parties a été non-seulement observée, mais encore pénétrée dans le secret de son mécanisme. La transfusion du sang, si utile sous ce rapport, n'atteignit jamais au XVIIe siècle une importance vraiment scientifique. Elle apparaît d'abord comme une panacée universelle; elle aspire à dominer la vie et à triompher de la maladie elle-même. Pures imaginations! on a vu comment ce rêve s'évanouit. De nos jours, la vraie méthode, la méthode d'observation, est mise en honneur; les questions de science ne sont plus agitées dans des tournois d'éloquence, elles sont étudiées modestement sur des faits, à l'ombre des laboratoires. La transfusion reparaît, mais non pas avec les prétentions exorbitantes d'autrefois : elle n'aspire plus à donner la vie universelle, indéfinie. Réduite au simple rôle de procédé scientifique, elle dévoile les secrets les plus mystérieux de l'organisation; elle porte la lumière dans la vie des parties; elle démontre que chaque élément de l'organisme vit par lui-même, et trouve dans le sang ses conditions d'activité.

GUSTAVE LEMATTRE.

LES

POPULATIONS AGRICOLES

DE LA TOSCANE

ÉTUDE D'ÉCONOMIE RURALE.

Une des contrées qui se sont acquis en Europe par leur agriculture la plus grande renommée, c'est la Toscane. Par la richesse de son sol, le nombre de ses habitans, la qualité de ses produits, cette province privilégiée a plusieurs fois attiré l'attention des économistes et a mérité leurs éloges; mais il est un trait qui surtout la caractérise et la recommande : c'est la patrie par excellence de la petite culture. A la fin du XVIIIe siècle, tandis que l'Anglais Arthur Young exaltait les avantages de la grande propriété et des vastes exploitations, Sismondi, dans son *Tableau de l'agriculture toscane*, mettait en relief la production considérable du val de l'Arno et le morcellement de ses cultures. Quelques années plus tard, l'agronome Lullin de Châteauvieux, dans ses *Lettres d'Italie*, faisait des descriptions enthousiastes de la destinée du métayer toscan. La Toscane est en effet la terre classique du métayage. Nulle part ce mode d'organisation du travail agricole ne s'est introduit plus tôt, nulle part il ne présente des traits plus caractéristiques et ne conserve encore plus de vitalité et de consistance. Et cependant, depuis Sismondi et Châteauvieux, bien des modifications se sont opérées dans cette province si vantée : la constitution de la propriété, les lois de succession, les contrats agraires ne sont plus exactement ce qu'ils étaient; les relations sociales entre les différentes classes qui peuplent les campagnes se sont altérées; un autre esprit s'est introduit lentement, mais avec persistance. L'industrie aussi pénètre ces

montagnes et ces vallées, et contribue à y changer les habitudes et les tendances. C'est la physionomie nouvelle des campagnes de la Toscane que nous nous proposons de décrire, ainsi que les modifications introduites dans la répartition de la propriété, dans les contrats agraires et dans les classes agricoles; en même temps, cette étude nous fournira l'occasion de montrer l'enchaînement logique et rigoureux des faits économiques et des phénomènes moraux et politiques.

I.

La nature a donné à la Toscane l'aspect et le sol le plus variés : nulle contrée n'a moins d'unité et ne présente plus de contrastes sur une plus petite étendue. La haute chaîne des Apennins, qui la domine au nord et à l'est, et qui projette à l'intérieur ses ramifications et ses contre-forts, les mille collines boisées et les vallées étroites qui occupent tout le centre du pays, enfin les vastes plaines qui s'étendent à l'ouest jusqu'à la mer et qui atteignent au sud la frontière romaine, ce sont là trois régions qui semblent n'avoir rien de commun entre elles et qu'on est étonné de trouver si voisines géographiquement, tant elles sont séparées par les productions, les modes d'exploitation, les idées et les mœurs de leurs habitans.

Les cimes des Apennins sont couvertes de neige pendant la plus grande partie de l'année; les versans supérieurs sont peuplés de pins, de sapins et de mélèzes. Plus bas, viennent d'immenses forêts de trembles, de hêtres et de châtaigniers. Cette dernière essence est d'une grande ressource pour les habitans; si on la laisse croître en haute futaie, on emploie les troncs comme bois de construction; on récolte en outre les fruits qui, dans certains districts, forment la base de l'alimentation des montagnards, soit qu'on se contente de les faire bouillir pour les servir sur la table, — ce sont alors les *castaneæ molles* de Virgile, — soit qu'on les réduise en farine et qu'on en compose cette pâte dense, cuite à l'eau, divisée par tranches et que l'on appelle *polenda douce*, par opposition à une pâte analogue, faite avec la farine de maïs et nommée *polenda jaune*. Aménagés en taillis, les châtaigniers fournissent aussi des échalas. Les chênes et les chênes-liéges sont encore un des principaux produits de ces contrées montagneuses; les glands servent à la nourriture des porcs; les grands propriétaires en ont des troupeaux immenses, qu'ils laissent vaguer dans les forêts. C'est en effet le régime de la grande propriété qui prévaut dans ces régions élevées. Les biens communaux, en Toscane, sont devenus rares; ils ont presque tous été aliénés à des époques plus ou moins éloignées, et il n'en est resté d'autre trace que le droit pour les habitans de faire pâturer leurs troupeaux dans la plupart des bois. L'établisse-

ment de forges et l'exploitation de mines dans plusieurs de ces districts de montagnes, en amenant le déboisement des hauteurs, ont causé un grand détriment à ces forêts primitives. Faute de houille, on s'est uniquement servi, pour toutes les opérations industrielles, de combustible végétal; celui-ci est bientôt devenu aussi cher que rare : en peu d'années, de 30 francs la tonne, il s'est élevé à 50 francs et plus. L'organisation en vigueur pour le travail du charbon rappelle le métayage. Le produit est divisé par parties égales entre le propriétaire du bois et les ouvriers qui l'ont abattu et taillé, qui ont monté la meule et cuit le charbon. L'on compte ainsi des milliers de bûcherons qui passent toute l'année dans les forêts, occupés l'hiver à couper et à tailler les bois, et le printemps à préparer les meules et à cuire le charbon. Pour ce rude travail, ils gagnent environ de 1 fr. 50 cent. à 2 francs par jour. On a bien essayé, depuis trente ans, de reboiser les versans qu'une exploitation imprudente avait dévastés; on a fait dans certains districts, comme dans le Casentino, près des sources de l'Arno et du Tibre, de nombreuses plantations; mais le prix de plus en plus élevé du combustible végétal est la meilleure preuve de l'insuffisance de ces efforts.

En descendant le long de ces pentes, on rencontre, à mesure qu'on s'approche du fond des vallées, des districts plus cultivés, où l'œuvre de la nature frappe moins les yeux que le travail de l'homme. L'aspect des Apennins toscans a quelque chose de moins sauvage et de plus humain que le versant opposé qui s'étend dans les duchés de Parme et de Modène : la nature est plus florentine et plus riante, les cimes ont moins d'élévation, les pentes sont moins abruptes, les pâturages ont plus de fraîcheur, les plateaux et les vallons plus d'habitans; il y a plus de richesse agricole, plus d'industrie et partant plus de bien-être. A chaque saillie, l'on rencontre des hameaux et des cultures variées; l'on voit les différens climats et les diverses productions se succéder par échelons. C'est la petite culture qui domine dans ces parties mitoyennes des montagnes, et aussi, ce qui vaut mieux encore, la petite propriété. Le sol est divisé à l'infini; la plupart des habitans possèdent une maisonnette et une étendue de terrain qui n'est souvent pas supérieure à un demi-hectare, mais à laquelle ils consacrent tous leurs loisirs et toutes leurs épargnes. Rien n'est saisissant comme ces cultures modestes et réduites. Arthur Young lui-même, l'apologiste par excellence de la grande propriété, ne put toujours se défendre d'une admiration involontaire pour ces cultures parcellaires que l'on rencontre dans certains pays de montagnes. « J'ai été frappé, dit-il, en traversant les Cévennes, de voir un grand amas de rochers enclos et planté avec un soin industrieux; chaque interstice porte un mûrier, un olivier, un amandier, un pêcher ou quelques pieds de vigne répandus çà

et là, de sorte que le tout forme le plus bizarre mélange d'arbres et de rochers qui se puisse imaginer. Je fus surpris de rencontrer un système d'irrigation très avancé. Je passai ensuite dans des montagnes escarpées parfaitement cultivées en terrasses. Il y a ici une ardeur pour le travail qui a balayé toutes les difficultés et revêtu tous les rochers de verdure. Ce serait insulter au bon sens que d'en demander la cause. La propriété seule peut faire de pareils miracles. Assurez à un homme la possession d'une roche nue, et il en fera un jardin. » Ces paroles sont d'une vérité constante et universelle; elles trouvent leur justification dans tous les pays de montagnes où la petite propriété est depuis longtemps entrée dans les mœurs : les hautes cimes qui dominent le Milanais, les rochers abrupts du Wurtemberg en sont la preuve; mais nulle part on n'en trouve de démonstration plus saisissante qu'en Toscane. C'est là que le précepte de Virgile, *exiguum colito*, acquiert toute sa valeur, soit que les montagnards consacrent leurs soins et leurs épargnes à quelques plants de vigne ou d'olivier, soit qu'ils élèvent une génisse, soit qu'ils cultivent un champ étroit conquis sur la forêt. Il est un proverbe italien, paradoxal en apparence, mais qui est cher à ces populations laborieuses : *se l'aratro ha il vomere di ferro, la vanga ha la punta d'oro* (si la charrue a un soc de fer, la bêche a une pointe d'or). Pour que ce dicton ne devienne pas dans la pratique une amère ironie, que de travail ne faut-il pas, que d'efforts, que de persévérance et de privations! Mais la famille du montagnard toscan est à l'épreuve de tous les sacrifices, et, quand il s'agit de son enclos, rien n'est au-dessus de son énergie. Aussi ce régime de petite propriété envahit de plus en plus les montagnes; il gagne chaque année quelque espace sur la forêt; il n'est pas rare d'apercevoir, perdue au milieu des bois, une misérable hutte entourée d'un ou de deux arpens nouvellement défrichés; on croirait voir le *log-house* d'un *trapper* du *farwest* américain; c'est la petite propriété qui monte : phénomène heureux, s'il ne contribuait pas au déboisement des hauteurs!

Le développement très rapide de l'industrie dans les montagnes de la Toscane facilite aussi l'essor de ces populations. Tous ces versans recèlent de précieuses richesses minérales; ils sont parcourus par de nombreux torrens qui donnent une force motrice presque gratuite. Ce sont là d'excellentes conditions pour le bien-être du pays et les progrès mêmes de la culture. Ici l'on rencontre des roches et des minerais connus et exploités dans l'antiquité, abandonnés dans les premiers siècles du moyen âge, repris sous les Médicis, délaissés depuis lors pour être attaqués de nouveau dans ces dernières années. L'histoire de ces minerais et de ces gisemens pourrait être l'histoire même de la grandeur et de la décadence de

la Toscane; tant il est vrai que l'industrie matérielle d'un peuple se rattache par un lien étroit à sa puissance politique et à son essor intellectuel. Ici ce sont les beaux marbres de Seravezza et de Carrara, qui ont éprouvé tant de vicissitudes et qu'actuellement d'innombrables scieries mécaniques taillent et coupent sans relâche; ce sont les ardoises de Pomezzana, d'une belle couleur bleuâtre, qui font d'excellens dallages; ce sont les pierres de Cardoso, vertes, schisteuses et réfractaires; puis l'innombrable variété des métaux, des minerais de fer, de zinc, d'antimoine, de plomb argentifère, de cuivre gris et même des mines de mercure. Tous ces trésors ne sont pas encore mis au jour, beaucoup restent enfouis dans la montagne; mais chaque année, à l'aide des capitaux italiens ou étrangers, on voit se fonder dans ces régions de nouvelles entreprises et l'activité industrielle s'y accroître. Ailleurs ce sont les papeteries qui dominent; chaque jour il s'en élève quelqu'une, on en compte actuellement plus de cinquante, et l'on y fabrique en grand du papier pour l'exportation. Les jeunes filles y travaillent, même la nuit, sans se plaindre, sans réclamer l'introduction des règlemens sur les manufactures, à l'imitation des *factory acts* de l'Angleterre. Cet essor industriel favorise la culture et la petite propriété. L'industrie à moteur hydraulique a des accommodemens que n'a pas l'industrie à la vapeur : elle est moins régulière, elle présente chaque année des temps d'arrêt et une morte saison inévitable, dont l'ouvrier profite pour se livrer aux travaux agricoles; toute la famille d'ailleurs y participe; l'entretien du champ, c'est sa grande affaire, c'est son honneur, c'est son luxe. Souvent la femme manie la bêche et fait la récolte, les enfans ramassent et transportent le fumier, chacun selon ses forces apporte son contingent de zèle et de soins. On a dit que la petite propriété attire d'ordinaire moins de capitaux que la grande, cela est presque passé à l'état d'axiome; ce n'est cependant pas une vérité absolue. Dans ces pays de montagnes et d'usines, une grande partie de la rémunération de l'ouvrier retourne à la terre; pour agrandir ou embellir son bien, il n'est pas d'effort ni de privation qu'il ne s'impose. L'épargne ne se présente plus à lui comme une notion abstraite, une combinaison de chiffres, qui ne peut être saisie que par des intelligences cultivées et réfléchies; elle s'offre sous une image palpable et attrayante, avec un résultat prochain et visible. S'il versait ses économies à la caisse d'épargne, le paysan toscan croirait se dessaisir de son bien et l'abandonner aux aventures; du moment qu'il le confie à la terre, il a conscience qu'il s'enrichit, qu'il rehausse le niveau de sa famille. En distribuant des salaires relativement abondans, l'industrie a créé dans ces montagnes la petite propriété; la petite propriété à son tour, comme par un mouvement de reconnaissance, en attirant et stimulant l'é-

pargne, rend l'ouvrier actif, assidu, infatigable. Tels sont les résultats de cette heureuse alliance des travaux industriels et des travaux agricoles, alliance féconde et bienfaisante que l'on doit saluer avec d'autant plus d'enthousiasme, quand on la rencontre, que la vapeur est sur le point de la chasser de l'Europe.

Si de ces régions mitoyennes des montagnes et de ces plateaux élevés nous passons aux collines et aux vallées étroites qui couvrent tout l'intérieur du pays, c'est une autre nature, une autre population, une autre organisation agricole et industrielle qui se présentent à nos yeux. Les environs de Florence, de Sienne, de Lucques, le val de l'Arno, le val de Nievole, le val de Chiana, c'est le cœur de la Toscane; c'est là que les institutions, les habitudes, les contrats agraires s'offrent sous leur aspect le plus caractéristique. Nulle contrée n'est plus naturellement fertile, ni plus enrichie par la main et l'épargne de l'homme. On y voit des milliers d'enclos couverts d'oliviers et de vignes, et au milieu desquels s'élèvent, à des distances très rapprochées les unes des autres, une foule de maisons de briques ou de pierres calcaires, le plus souvent badigeonnées et blanchies, qu'habitent de nombreuses familles de paysans. La terre est séparée en une multitude de petits compartimens formant des carrés longs et bordés de rangées d'arbres, des mûriers quelquefois, des peupliers le plus souvent. Ce dernier arbre a remplacé en Toscane l'orme classique des poètes latins, c'est au peuplier aujourd'hui que le paysan marie la vigne, c'est à ses rameaux qu'il entrelace les flexibles sarmens et les riches guirlandes chargées de grappes. Les oliviers tantôt sont distribués en lignes espacées au milieu des champs, tantôt, pressés les uns contre les autres, ils forment de véritables forêts. Ces terres, ainsi plantées de peupliers, d'oliviers et de vignes, sont cultivées en céréales et en légumineuses; par une prodigalité de la nature, le même terrain donne ainsi à la fois le froment, l'huile et le vin, et l'œil découvre presque au même moment dans ces paysages symétriques les moissons dorées, les grappes vermeilles, les vertes olives, trois récoltes précieuses superposées les unes aux autres.

Si grande que soit la fécondité primitive du sol, c'est à l'homme, à son travail persistant, à son intelligence prévoyante, à ses épargnes accumulées, que sont dues de pareilles richesses. Ces collines et ces vallées si fertiles étaient jadis ravagées par des torrens impétueux qui entraînaient dans leur course des débris de rochers et la terre végétale. Par l'effet des eaux, la culture devenait sur les pentes de plus en plus difficile et ingrate. Machiavel fait mention d'un cadastre dressé par les Florentins à une époque très reculée, et qu'on dut réviser parce que les terres des collines avaient dans l'intervalle beaucoup perdu de leur valeur, relativement aux terres

des vallées. Rendu ingénieux par l'expérience, le cultivateur a su conjurer les effets du fléau. Les eaux peuvent être une source de prospérité, si l'on sait les distribuer selon les besoins, utiliser les matières fécondantes dont elles sont chargées, tandis qu'elles sont le plus souvent une cause de ruine, si on les abandonne à la sauvagerie de leur cours. Nul mieux que l'agriculteur de Toscane n'a su se préserver des ravages de ces torrens, les discipliner, les asservir et les convertir en auxiliaires de ses cultures. Il s'est appliqué à contenir leur courant par de fortes murailles maçonnées. Il leur a imprimé une direction en ligne droite, pour que l'impétuosité des eaux ne pût entamer les angles et que les pierres fussent déposées dans le lit même du parcours. Ainsi il préservait ses terres de toute invasion; mais ce n'était pas assez, il fallait employer à des irrigations bienfaisantes ces eaux jusque-là dévastatrices. Aussi de distance en distance a-t-il ouvert des tranchées, divisées à leur tour en une foule de canaux successifs qui, se ramifiant dans toutes les directions, se subdivisant à l'infini, entourent tous les carrés de terre et en font autant d'îlots. Ces ouvrages sont, pour la plupart, antérieurs aux Médicis. Que de capitaux n'a-t-il pas fallu pour construire cet ensemble si parfait de digues et de rigoles en maçonnerie! Mais la Toscane était peut-être alors le pays le plus riche d'Europe, et c'est sur la terre que se portaient la plupart des bénéfices que le commerce et l'industrie réunissaient dans les mains des habitans de Florence, de Pise, de Sienne et de bien d'autres villes opulentes.

Aucun pays, si ce n'est la Hollande peut-être, ne porte davantage l'empreinte du travail de l'homme. La nature a fourni ces belles montagnes aux lignes et aux couleurs harmonieuses; mais ce n'est là qu'un cadre plein de grâce et de charmes. Tout le reste a été transformé par la main de l'agriculteur; sur toutes ces collines, dans toutes ces vallées, on ne trouve aucune végétation spontanée, native, pittoresque. Toutes les dispositions sont symétriques; les plantations, les cours d'eau ont une direction et une distribution régulières; on ne rencontre pas de prairies naturelles, mais seulement des champs découpés en carrés oblongs par les arbres et par les rigoles, de perpétuelles guirlandes de vignes suspendues d'une manière uniforme aux peupliers. Au milieu de ces montagnes, aux courbes et aux formes variées, c'est un singulier contraste que cette répartition géométrique des cultures et des eaux.

Si grands qu'aient été les capitaux confiés ainsi à la terre, l'œuvre du paysan toscan reste néanmoins laborieuse et pénible. Il profite de tous les travaux de ses pères, mais il faut les entretenir et les perfectionner sans cesse. La moindre incurie pourrait amener la ruine de ce merveilleux ensemble d'ouvrages hydrauliques. Telle

est la destinée des œuvres humaines qu'elles ne peuvent se transmettre à travers les générations qu'à la condition d'être toujours surveillées par l'intelligence de l'homme et soutenues par ses mains. Ces murs qui maintiennent la terre sur les coteaux, ces conduits qui amènent les eaux à chaque parcelle du sol, doivent être constamment réparés et consolidés. Bien d'autres épreuves d'ailleurs sont réservées au paysan de la Toscane; une des moindres n'a pas été la maladie de la vigne. Les vins de Toscane sont les meilleurs d'Italie; de tout temps, les populations et les gouvernemens ont montré la plus grande sollicitude pour en maintenir ou en accroître la réputation. L'on cite une vieille loi de la ville d'Arezzo qui défend de planter la vigne au fond des vallées, parce qu'elle y donnerait des produits inférieurs et compromettrait la renommée des vins du pays. Les grands-ducs de Florence, pour améliorer les vignobles, firent venir des vignes de France, d'Espagne et des Canaries. Le célèbre gastronome et poète Redi, qui est le Brillat-Savarin de l'Italie, avec beaucoup plus de poésie cependant et de couleur que son rival français, a célébré les vins de Toscane comme les meilleurs du monde entier. Malheureusement la maladie de la vigne a réduit la quantité de ces vins et en a peut-être altéré la qualité; elle les a renchéris surtout au point que le peuple ne peut plus en boire. L'olivier, qui est l'autre ressource précieuse du pays, a été menacé aussi dans ces dernières années. M. Léonce de Lavergne, dans ses curieuses études sur l'économie rurale de la France, fait remarquer que dans notre Provence l'olivier est en déclin, ce qu'on attribue, à tort ou à raison, à un refroidissement de la température et à la violence des vents du nord, par suite des déboisemens. Les mêmes causes opèrent-elles en Italie? On le pourrait croire. Dans un travail sur le métayage en Toscane, M. Urbain Peruzzi rapporte que les oliviers ont beaucoup souffert du froid depuis un certain nombre d'années, et qu'une très grande quantité a succombé, à diverses reprises, sous les rigueurs nouvelles de la température. Ainsi, en déboisant les montagnes, on amènerait la perte des arbres fruitiers qui couvrent les collines ou les vallées. Comme compensation à ces maux, le mûrier, qui était peu cultivé jusqu'ici en Toscane, s'y propage de plus en plus, la production de la soie y acquiert de l'importance, les préparations agricoles et industrielles de ce précieux textile assurent à la population travail et salaire.

L'organisation du travail agricole et les contrats agraires méritent spécialement l'attention. Les petits propriétaires cultivant eux-mêmes leurs terres sont plus rares dans ces riches districts que sur les montagnes, et généralement ils ne passent pas pour heureux. On trouve encore un certain nombre de petits tenanciers occupant les terres en vertu de contrats d'emphytéose (*contratti*

di livello); ce mode de tenure s'était fort répandu autrefois, le gouvernement l'ayant favorisé pour diminuer l'étendue territoriale des grandes propriétés et des biens ecclésiastiques directement administrés par le clergé. Les *livellari*, c'est ainsi qu'on appelle ces fermiers à bail emphytéotique, se trouvent dans une situation précaire comme les petits cultivateurs eux-mêmes. C'est que, dans les pays du midi, ces cultures délicates et de revenu variable, la vigne, l'olivier, mettent à bien des épreuves les agriculteurs sans capitaux et sans crédit, qui ont besoin du produit immédiat des récoltes pour soutenir leur vie et celle de leur famille. Bien souvent les récoltes manquent plusieurs années de suite, et les *livellari*, ainsi que les petits propriétaires, se trouvent réduits aux expédiens, si ce n'est à la plus extrême misère. Il n'en est pas de même dans les montagnes, où le champ n'est pour l'ouvrier qu'un accessoire de l'usine, — où, grâce aux salaires industriels, l'on peut patiemment attendre le retour d'une année favorable. A côté de ces propriétaires indigens, qui font de la culture de la terre leur occupation permanente, l'on trouve sur les collines et dans les vallées de la Toscane une classe plus fortunée : ce sont les petits propriétaires non cultivateurs, artisans des villes pour la plupart, qui emploient toutes leurs économies à s'acheter un petit bien qu'ils font exploiter à mi-fruit, selon le système habituel, par des métayers. Les tailleurs, les serruriers, les petits marchands des villes et surtout de Florence n'entrevoient pas d'autre destination à leurs épargnes que l'achat d'une métairie. Les valeurs mobilières ne leur ont jamais inspiré de confiance, et ce ne sont pas les aventures qu'a traversées le crédit de l'Italie pendant ces dernières années qui peuvent leur donner la foi dont ils ont jusqu'ici manqué.

Le système d'amodiation en usage dans la Toscane est depuis bien des siècles le métayage. La *mezzeria* ou *colonia parziaria* descend en ligne directe du colonat romain. Sous l'empire, l'Italie, divisée en propriétés énormes, était exploitée par d'immenses hordes d'esclaves que dirigeait un intendant; mais ce régime, selon le mot de Pline, amena la désolation et la dépopulation de toutes les contrées soumises à Rome : *latifundia perdidere Italiam et jam vero provincias.* Il n'y eut d'autre remède que de morceler les terres à l'infini en les confiant à des familles d'agriculteurs intéressés à développer la production, dont on leur abandonnait une quote-part. La contenance des exploitations était bornée à la capacité de travail de chaque famille. Il n'y avait dans ce système ni journaliers, ni domestiques de ferme, ni fermiers, il y avait seulement des agriculteurs associés au propriétaire. Cette organisation, qui prit naissance avant l'invasion des barbares, couvrit presque toute l'Europe occidentale; elle disparut peu à peu des contrées du nord. Elle ne subsiste

plus que dans le midi, encore y est-elle menacée de plus en plus; c'est en Toscane qu'elle montre le plus de vitalité. Diverses causes propres au développement de ce pays ont contribué à l'y maintenir. Pendant les derniers siècles du moyen âge, la Toscane acquit par son industrie, son commerce et ses arts un degré inoui de prospérité. Les richesses s'accumulèrent dans les mains des citoyens de Florence, de Pise, de Lucques, de Sienne, d'Arezzo et de beaucoup d'autres villes encore. Toutes ces cités splendides et populeuses firent au territoire qui les entourait la demande de beaucoup d'articles raffinés, que l'Europe produisait alors en très petite quantité. Les collines et les vallées se couvrirent des cultures les plus délicates et les plus variées; la campagne se transforma en un jardin planté d'oliviers, de mûriers ou de vignes. Dans de pareilles circonstances, le fermage et la grande culture n'avaient aucune raison de naître. Les exploitations réduites conviennent à ces productions coûteuses, qui réclament des soins perpétuels et minutieux. L'association de l'agriculteur et du propriétaire, le partage égal des fruits, étaient une condition du succès. Il eût été à craindre qu'un fermier ne surchargeât les vignes pour leur faire produire le plus possible pendant son bail, ou que des journaliers n'apportassent pas à leur tâche toute l'exactitude et tous les ménagemens nécessaires. Il y avait une autre cause aussi qui s'opposait à l'introduction du fermage en Toscane : c'est que ces produits raffinés, le vin, les olives, les feuilles de mûrier, sont d'une sensibilité capricieuse qui semble défier toute prévoyance, et qui pourrait conduire à la ruine même le fermier le plus capable et le plus prudent. « Dans le nord, dit M. de Gasparin, la régularité des résultats a fait naître l'exploitation connue sous le nom de fermage. Dans le midi, le fermage est plus difficile, parce qu'il faut au fermier une grande prévoyance pour compenser par les bonnes années le déficit des mauvaises, ainsi qu'un capital assez fort pour résister à un revers survenu au commencement du bail. Dans la région des céréales, le nombre des intempéries est borné, l'ordre des assolemens peut être régulier. De là cette agriculture à formules, qui plaît tant à l'esprit par son ordre immuable et par la presque certitude de ses résultats. L'esprit le plus ordinaire y suffit pour diriger une ferme. Ici au contraire, l'irrégularité des saisons exige de la part du cultivateur une attention toujours éveillée pour réparer les intempéries... La règle serait sa perte, c'est une irrégularité d'accord avec celle de la nature qui le sauvera. » Ce qui est vrai du midi en général l'est surtout de ces vallées et de ces collines de Toscane, où toutes les productions raffinées et précieuses semblent s'être donné rendez-vous. Nulle part ne fut plus nécessaire l'intervention constante du propriétaire.

La portion de terre que cultive une famille de métayers s'appelle *podere*. En général, un domaine se compose d'un ensemble de *poderi* groupés autour d'un établissement central qui comprend des magasins de produits agricoles, des ateliers de fabrication ou de préparation pour l'huile, pour le lin, quelquefois aussi pour le vin et l'eau-de-vie, et enfin la demeure de l'administrateur (*fattore*). De là lui vient le nom de *fattoria*. On a quelquefois traduit ce mot par ferme : rien n'est moins exact, car précisément l'existence d'une *fattoria* et d'un *fattore* exclut toute idée de fermage et de fermier. Souvent, près de la *fattoria*, l'on rencontre la maison ou le château du propriétaire, *villa padronale*. Les *fattorie* ou domaines comprennent un nombre de *poderi* ou métairies qui varie de cinq ou six à soixante ou quatre-vingts, et oscille le plus souvent autour de vingt; chaque *podere* a une contenance de 2 à 10 hectares, ordinairement de 4 ou 5; l'étendue des domaines varie donc de 20 ou 30 à 200 ou 300 hectares, et habituellement elle se tient entre 40 et 100.

Le contrat de métayage en Toscane est annuel. Le propriétaire et le métayer peuvent se donner congé l'un à l'autre avant la fin de novembre, et la métairie doit être quittée le 1er mars suivant. Le paysan qui part ainsi à l'entrée du printemps a naturellement le droit de percevoir la portion qui lui revient dans les récoltes non rentrées auxquelles il a travaillé. La base du système de métayage, c'est la division par moitié de tous les produits de la terre; ce mode de division subsiste encore dans la plupart des localités, mais il tend à s'altérer de plus en plus par l'introduction de clauses nouvelles, qui tantôt imposent au paysan de subvenir seul à tous les frais de certaines cultures, tantôt réservent au propriétaire la totalité ou la plus grande part de récoltes déterminées. D'ordinaire les semences sont à la charge des deux parties, et, si le propriétaire en fait l'avance, le métayer lui en doit indemnité pour moitié. Les bestiaux, d'après la tradition classique du métayage, doivent être achetés par le propriétaire; mais dans certaines localités ils sont acquis à frais communs. C'est le métayer qui fournit toute la main-d'œuvre pour l'exploitation et l'entretien du domaine, le propriétaire subvient seul aux travaux extraordinaires; mais très souvent le paysan est tenu à un nombre déterminé de journées de travail dont le propriétaire a la disposition.

Chaque famille de paysan cultivant un *podere* a un chef appelé *capoccio* et une maîtresse de ménage nommée *massaja*. Le premier a la direction des cultures, l'autre l'administration de la maison et de la basse-cour. C'est le *capoccio* qui est le gérant de cette petite communauté, car, alors même qu'une famille se compose seulement

du père, de la mère et des enfans, ceux-ci sont intéressés dans l'exploitation, et quand ils quittent le domaine pour se marier ou pour une autre raison, on liquide leur part et on la leur remet, ordinairement en objets mobiliers. C'est le *capoccio* qui entre en rapports avec le propriétaire ou l'administrateur, *fattore*. C'est en son nom que se font et se traitent toutes les affaires. Les relations du métayer et du propriétaire ont été, jusqu'à ces derniers temps, des plus simples et des plus patriarcales. Il existe entre eux un compte courant qui se résume par une créance en faveur tantôt d'une partie, tantôt de l'autre. Le propriétaire est le banquier du métayer, soit qu'il lui fasse des avances, soit qu'il garde les sommes que le paysan a épargnées. Les règlemens de compte se font à la fin de chaque année. On détermine la créance ou la dette du métayer, on l'inscrit sur le livre d'administration du propriétaire et sur le livret du *capoccio;* la créance ou la dette résultant de ces comptes ne porte aucun intérêt. Le métayer, qui se défie des valeurs mobilières, laisse généralement tout l'argent qui lui est dû entre les mains du propriétaire, et quelquefois il se trouve ainsi créancier de son maître pour plusieurs milliers de francs. D'un autre côté, le propriétaire ne refuse presque jamais de faire au paysan des avances souvent considérables. Quand un métayer venait à mourir, laissant une femme et des enfans en bas âge, il était très rare autrefois que le propriétaire leur enlevât la métairie; il la faisait exploiter au moyen de domestiques de ferme (*garzoni*), supportait tous les frais de la culture et de l'entretien de la famille, se créditant seulement à son compte courant de toutes les sommes qu'il dépensait ainsi; plus tard, les enfans devenus adultes remboursaient peu à peu au propriétaire toutes ces avances. Ces mœurs d'une grande simplicité et d'une grande honnêteté tendent à disparaître. Les créances nombreuses du propriétaire sur les métayers sont en effet d'un recouvrement difficile et parfois impossible. D'un autre côté, le paysan, qui commence à avoir plus d'instruction et de connaissances, se soucie moins de laisser sans intérêts, dans les mains du propriétaire, des sommes qu'il pourrait aisément faire fructifier lui-même. Pour la direction de la culture, les rapports du propriétaire et du métayer sont régis par les usages plus que par les lois. Dans ces derniers temps, il arrivait plus souvent qu'autrefois que le désaccord s'élevât entre les deux parties, le propriétaire, homme plus éclairé, plus progressif, voulant introduire des procédés nouveaux, auxquels se refusait le paysan, pour la préparation de l'huile ou du vin, par exemple. Ces dissensions assez fréquentes ont porté un coup à l'institution du métayage.

Les collines et les vallées de la Toscane sont excessivement peu-

plées, les familles y sont très nombreuses : cinq ou six enfans par ménage, c'est là le cas le plus ordinaire, et si la moitié, quelquefois les deux tiers de ces enfans ne mouraient en très bas âge, faute de soins et d'hygiène, il y aurait un véritable encombrement; une partie de la population devrait refluer vers d'autres régions moins habitées. Ce ne serait cependant pas un mal, car les plaines voisines et presque désertes de la maremme se féliciteraient d'une immigration de travailleurs qui leur apporteraient la plus grande source de richesses agricoles, des bras robustes et laborieux. Cette densité de la population rurale sur les collines et dans les vallées de la Toscane a sa raison d'être facile à saisir. Nous avons indiqué les deux causes principales du dépeuplement des campagnes en Angleterre et en France (1). C'est d'abord que la culture de ces régions septentrionales ne suffit pas, dans la plupart des localités, pour occuper toute l'année, d'une manière continue et régulière, les ouvriers agricoles, c'est ensuite la disparition de l'industrie domestique, chassée par les grandes manufactures, et qui autrefois donnait à nos chaumières un supplément considérable de travail et de ressources. En Toscane, il en est tout autrement; toutes ces cultures délicates et variées, l'olivier, la vigne, le mûrier, jointes aux céréales, occupent d'une manière presque permanente les individus de tout sexe et de tout âge qui composent une famille de métayers. La variété même et le raffinement des productions exigent des soins tellement minutieux et persistans qu'il ne reste plus guère de place aux chômages. Le labour des terres, la semence du blé, la récolte des olives, la taille et le nettoyage des vignes, la taille des oliviers, la façon à donner à la terre autour des plants et des ceps (*zappatura*), la moisson et le battage du blé, la vendange et la fabrication du vin, la préparation de l'huile, la récolte des feuilles de mûrier, il y a là une multitude de travaux qui se succèdent et se divisent l'année. Si l'on y joint l'entretien de ce système de canaux et de digues dont nous avons exposé le merveilleux agencement, on comprendra qu'une métairie de 6 ou 7 hectares puisse occuper presque sans relâche une famille de six ou sept personnes. Puis, dans un pays où les habitudes sont simples, primitives, les divers membres de la famille exercent, pendant les rares momens de chômage agricole, quelque petit métier accessoire : l'un est maçon, par exemple, un autre charpentier, à ses momens perdus; mais ce qui entretient surtout la densité de la population dans ces campagnes, ce sont les industries domestiques, dont l'importance y est très grande. Il semble que la nature, qui a donné aux contrées du midi un ciel si beau et si pur, ait voulu

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1869, l'étude sur *les Bandes agricoles en Angleterre.*

leur accorder aussi des produits raffinés dont toutes les préparations se pussent faire en plein air et en famille, loin des grands ateliers et des grandes agglomérations. En Toscane, l'une de ces industries qui répandent le bien-être dans les campagnes, c'est la fabrication des ouvrages en paille. Déjà en 1812, Lullin de Châteauvieux y estimait à 3 millions la production des chapeaux de paille; depuis lors elle a quintuplé. Dans ces dernières années, on en évaluait l'exportation à 8 millions, et, si l'on tient compte de la quantité qui reste en Italie, on doit au moins doubler cette somme. Or il faut considérer que 80 pour 100 environ du prix de ces objets constituent les salaires des ouvrières. Ainsi c'est 12 ou 13 millions de salaires qui sont, de ce seul chef, distribués annuellement aux jeunes filles et aux femmes des collines ou des vallons de la Toscane. D'ordinaire l'ouvrière achète elle-même pour quelques sous la matière première, et elle vend son chapeau tout fait à une maison de confection. Elle gagne facilement 1 franc 50 centimes ou 2 francs par jour. C'est en Angleterre et en Amérique que s'exportent surtout ces articles. Il s'est établi à Prato une grande maison anglaise qui donne toute l'année du travail à plusieurs milliers de paysannes. Depuis que la culture du mûrier s'est répandue en Toscane, l'élevage des vers à soie, le dévidage, le tissage et toutes les autres préparations de ce précieux textile deviennent une grande ressource pour les femmes de la campagne. Enfin il est d'autres travaux moins délicats qui appartiennent encore en Italie à l'atelier domestique. Le lin et le chanvre se filent et se tissent dans les chaumières. On y produit 135,000 quintaux métriques de lin et 500,000 quintaux métriques de chanvre. Comme il n'existe que trois filatures mécaniques pour ces deux textiles, on en peut conclure que presque tout le chanvre et le lin se filent et se tissent à la main. Chaque famille fait elle-même ses vêtemens, et l'on évalue à 28 centimes environ le gain journalier d'une paysanne occupée à ces primitifs travaux. C'est bien peu; mais dans un ménage d'agriculteurs, et avec la sobriété des mœurs du pays, c'est encore un important supplément de ressources. Telles sont les raisons qui expliquent la densité de la population rurale dans ces contrées.

Cet ordre de choses commence à être entamé par les modifications considérables qui s'effectuent chaque jour dans les mœurs et les idées des hommes ou dans les moyens de production. Le métayage perd du terrain, et, là où il résiste, il change de caractère. Dans le fond des vallées, l'on voit surgir depuis quelques années de vastes exploitations où l'on produit en grand le blé et le bétail; la physionomie du paysage en est altérée; on rencontre maintenant beaucoup plus de prairies artificielles ou même naturelles; les métairies n'élevaient guère que des bœufs de labour ou des génisses,

les grandes cultures des plaines ont d'abondans troupeaux de vaches à lait. Dans le territoire de Lucques, le métayage est remplacé peu à peu par le fermage, sous la forme de prix fixe payé en nature. C'est encore là la *naturalwirthschaft*, pour nous servir d'une heureuse expression allemande; mais il n'y a qu'un pas à faire pour arriver à la *geldwirthschaft*. Sur les collines où persiste l'ancien système, il se dénature. L'essence du métayage, c'était l'égale répartition des charges entre le propriétaire et le paysan, l'un fournissant le capital, l'autre la main-d'œuvre, chacun prenant la moitié des produits. Dans ce système, les relations des deux parties étaient très nettes et invariables. La sécurité du métayer était très grande : il n'avait jamais à supporter seul le poids d'une mauvaise récolte, il pouvait toujours recourir au compte courant du propriétaire en cas d'embarras ou de pénurie; mais cette situation se modifie. Le partage ne s'opère plus avec la même régularité. Ici, l'on met toutes les semences à la charge du métayer, ou bien encore les fumiers ou les échalas; on lui impose des redevances en nature ou en travail personnel; là, le propriétaire se réserve la récolte des mûriers; enfin le compte courant est moins ouvert aux avances. M. de Laveleye, dans son étude sur l'économie rurale de la Lombardie, a constaté le même changement, et s'en afflige; nous y voyons, quant à nous, une modification conforme à la nature des choses, et qui n'a au fond rien d'inique. Le système du partage égal ne pouvait convenir qu'à une époque où l'agriculture était moins avancée et le capital incorporé au sol moins considérable. Toutes les terres d'ailleurs n'ont pas la même fertilité naturelle ou acquise; toutes ne requièrent pas, pour une même quantité de produits, une même quantité de travail; or il faut tenir compte, dans la répartition des récoltes entre le propriétaire et le métayer, de ces différences dans la fécondité du sol et dans l'intensité de la main d'œuvre. Là où le sol est très fertile, où de grands capitaux ont été dépensés à l'améliorer, le propriétaire peut et doit recevoir plus de la moitié des produits; sur une terre moins favorisée ou jusque-là négligée, il ne peut percevoir que la moitié des récoltes ou même moins encore. Quoi qu'il en soit, si le métayage persiste, les traditions du métayage classique disparaissent. La cohésion des populations rurales tend aussi à s'affaiblir. Autrefois l'on voyait souvent plusieurs familles, sans lien de parenté, s'associer ensemble pour l'exploitation d'une métairie; elles choisissaient deux de leurs membres, l'un pour *capoccio*, l'autre pour *massaja*; on trouverait difficilement aujourd'hui de pareilles associations. Les fils du métayer ne restent pas toujours sur la métairie paternelle; deux classes jusqu'alors presque inconnues, les domestiques de ferme, *garzoni*, les journaliers, *pigionali*, ont pris un grand développement. D'un

autre côté, les grandes industries textiles commencent à jeter dans les vallées ou sur les plateaux quelques vastes établissemens. L'industrie domestique du lin et du chanvre ne pourra éternellement durer. Quant à la soie, on commence, même de l'autre côté des Alpes, à la travailler par des procédés automatiques; on comptait en 1863, en Italie, 394 filatures de soie mues à la vapeur. Ainsi les transformations du milieu social et industriel, par une force invincible, réagissent sur les contrats agraires et sur la situation des populations rurales.

La dernière région dont se compose la Toscane est formée de ces vastes plaines qui occupent toute la partie méridionale jusqu'à la mer et à la frontière romaine. Elles ont reçu le nom générique de maremmes. Sur une étendue de près de 1,500 kilomètres carrés, elles présentent le caractère de la plus grande solitude. L'on n'y compte en général que 40 habitans par mille (1,653 mètres), soit environ 24 habitans par kilomètre. Il est même des districts qui sont encore moins peuplés. Le pays est sillonné par de grandes ondulations semblables aux vagues de la mer. Des prairies immenses en partie submergées, d'impénétrables forêts de pins, de chênes ou de chênes-liéges, interrompues par d'énormes clairières ou par des étangs et des marais, tel est le spectacle qu'offre une nature abandonnée à elle-même, qui semble retourner vers cet état primitif où les eaux et la terre, confondues ensemble, formaient une masse marécageuse impropre au travail et à la résidence de l'homme. Ces terrains, ainsi couverts de maigres pâturages et de fourrés épais, constituent ce que les Italiens appellent des *macchie*, d'où nous avons formé le mot de maquis. Ils servent à la pâture d'innombrables troupeaux de moutons, de chevaux ou de bœufs. Ces animaux errent à l'état presque sauvage dans ces vastes solitudes, sous la surveillance de quelques centaines de pâtres nomades et de bergers voyageurs; ils restent l'hiver seulement dans ces plaines, et vont passer l'été sur les biens communaux des montagnes. Ils appartiennent, non au propriétaire du sol, mais à des entrepreneurs qui louent, moyennant un prix fixé par tête de bétail, le droit de pâture dans ces régions presque désertes. Le climat des maremmes passe pour un des plus beaux de l'Italie; les chaleurs de l'été y sont tempérées par les brises de mer, les froids de l'hiver n'y sont pas rigoureux, les pluies y suffisent à faire pousser une herbe excellente pour les troupeaux; elles ne sont pas excessives au point d'entraver les travaux des champs ou de l'industrie. La fécondité naturelle du sol, quoique non stimulée par la main de l'homme, y est des plus grandes; les richesses minérales y abondent, et cependant le pays reste désolé : c'est que la *malaria* y règne. Dans les maremmes, dit le proverbe toscan, on s'enrichit en un an, mais on

meurt en six mois : *si arrichisce in un anno, si muore in sei mesi.*

D'où vient cette dévastation, qui fait contraste avec toutes les qualités du climat et du sol? Dans l'antiquité, les maremmes étaient peut-être le pays le plus florissant de l'Italie. On y rencontre les ruines imposantes des plus célèbres cités étrusques; l'agriculture y était prospère, les fouilles faites pour le chemin de fer de Livourne à Civita-Vecchia ont mis à nu tout un système de canaux souterrains, drainage des plus parfaits, qui indique chez les anciens habitans du pays un art agricole très avancé et une culture très soignée; les mines étaient exploitées de toutes parts. Au commencement du siècle au contraire, et jusqu'à des travaux récens, cette terre semblait maudite et sur le point d'être à jamais abandonnée par l'homme. La décadence a commencé dans les dernières années de l'empire romain. Les *latifundia*, la culture au moyen de grands troupeaux d'esclaves, ont chassé les petits propriétaires et dépeuplé le pays, toute cette œuvre de drainage a été négligée, puis les invasions des barbares sont venues désoler ces plaines. Ainsi, au commencement de l'ère chrétienne, la prospérité des maremmes était déjà fort affaiblie. Le moyen âge lui porta le dernier coup. Les guerres intestines qui affligèrent la Toscane, le passage incessant de *condottieri*, la grande *peste noire* surtout, rendirent au XIVe siècle cette contrée presque déserte. Les détritus charriés du haut des montagnes, les dunes que la mer formait à l'embouchure des fleuves, produisirent l'encombrement des cours d'eau : ceux-ci se répandirent sur la campagne, et le pays tout entier devint un vaste marécage. Ces contrées méridionales, si riches quand la main de l'homme sait surveiller, diriger et contenir les forces naturelles, sont les plus promptes, quand on les néglige, à se transformer en solitudes inhabitables. Le déboisement des montagnes aussi avait contribué à ce lamentable résultat. Les cimes et les versans, dépourvus de forêts, avaient moins de consistance; les cours d'eau entraînaient sans cesse un limon fétide, formé de matière terreuse ou végétale, qui empestait la contrée. Ce n'est pas seulement dans les plaines de la Toscane que ces désordres se produisent, c'est partout où l'homme n'a pas su aménager les eaux. M. de Lavergne remarque que les Alpes tombent peu à peu dans la mer, et ont fini par fermer des ports autrefois florissans et par constituer dans notre pays cette solitude de la Camargue que l'on peut appeler la maremme française. Le mélange des eaux stagnantes avec les eaux de mer est encore une autre cause d'insalubrité. Il s'en dégage des miasmes léthifères, par la décomposition, a-t-on pensé, d'animaux ou de végétaux microscopiques vivant dans les marais, et qui sont tués par le contact de l'eau salée.

Dès le XVIe siècle commencèrent les tentatives pour dessécher ces

plaines marécageuses. Dans cette œuvre difficile, les ingénieurs italiens firent preuve de beaucoup d'invention; c'est à eux qu'est due principalement la découverte de la méthode du colmatage, aujourd'hui universellement recommandée et pratiquée en Europe. La première et la plus heureuse expérience en fut faite pour l'assainissement de la vallée de la Chiana. L'histoire des travaux qui ont rendu à la culture ce district, aujourd'hui si fertile, mérite à tous égards qu'on s'y arrête. La rivière de Chiana, située à l'extrémité orientale de la Toscane, parcourt tout le territoire qui s'étend des environs d'Orvieto jusqu'à Arezzo. Ses eaux offraient autrefois ce phénomène, qu'elles n'avaient pas plus de pente vers l'Arno que vers le Tibre, si bien qu'elles formaient une sorte de trait d'union entre ces deux fleuves. Le célèbre archéologue Famiano Nardini, contemporain de Galilée et connu par son savant ouvrage *Roma antica*, assure que du temps des Romains il y avait une navigation continue entre Rome, Arezzo et Florence. Les invasions des barbares firent abandonner la culture dans cette riche vallée, les travaux hydrauliques ne furent plus entretenus, et tout le pays devint un immense marécage connu pour son insalubrité. Pour peindre l'aspect lugubre et l'odeur nauséabonde du dixième cercle de l'enfer, Dante emprunte une image à ces contrées malsaines :

Qual dolor fora, se degli spedali
Di val di Chiana, tra luglio e 'l settembre.

Une carte qui remonte à l'époque de Cosme Ier montre que la rivière de la Chiana était alors à l'état de marécage sur une longueur de 50 kilomètres et une largeur moyenne de 5. Pour assainir ce pays, les Médicis firent faire une grande enquête; Galilée, Torricelli et Viviani y prirent part. Après de longs et infructueux essais, on résolut d'adopter le système qui depuis a reçu le nom de colmatage, et qui consiste à exhausser le sol par des dépôts empruntés aux rivières et à lui donner ainsi une pente facilitant l'écoulement des eaux. On arrivait à ce résultat en enfermant les rivières dans des canaux à qui l'on donnait autant que possible une pente très forte, régulière et droite; on amenait ainsi les eaux sur les bas-fonds, où, se répandant sur de grandes surfaces, elles n'avaient plus qu'un courant presque nul. Ces bas-fonds avaient été préalablement divisés par des levées en terre de manière à former des bassins d'épuration superposés les uns aux autres; les eaux arrivaient pleines de matière terreuse dans ces compartimens préparés pour les recevoir, et y déposaient le limon dont elles étaient chargées; elles en sortaient par une foule de petits canaux partant de la partie supérieure de chacun de ces bassins. Ainsi on exhaussait le sol, on lui donnait une pente régulière, on dégageait les eaux

des élémens de matière terreuse qu'elles charriaient, on recueillait dans un canal toutes ces masses liquides, qui auparavant séjournaient sur les terres et restaient confondues avec elles. Ces travaux, commencés dès le début du XVIIe siècle, ne furent terminés qu'à une époque récente, sous l'administration du comte de Fossombroni, qui en a raconté les péripéties dans son intéressant ouvrage intitulé *Memorie fisico-storiche sopra lo Val di Chiana.* Aujourd'hui la vallée de la Chiana est un des districts les plus riches de l'Italie et du monde entier.

Cette même méthode fut appliquée dans différentes parties des maremmes. Cosme Ier entreprit d'assainir la vallée de Grosseto, il creusa des canaux et éleva des digues; mais ses ouvrages furent abandonnés par ses successeurs. Ces projets interrompus furent repris dans la dernière moitié du XVIIIe siècle. On découvrit que le point de départ de toutes ces améliorations devait être le desséchement des *Padule di Castiglione*, le *lacus Prelius*, dont parle Cicéron. Ce marécage avait 53 kilomètres carrés de superficie; on y a appliqué le système du colmatage; on y a conduit par des canaux la rivière de l'Ombrone, dont les nombreux dépôts de matière terreuse ont exhaussé le sol; on a ensuite pratiqué le drainage, et l'on a ainsi réduit de moitié ce lac pestilentiel. On a aussi fermé par des vannes les communications du lac avec la mer, lesquelles étaient autrefois une cause de miasmes. Beaucoup d'autres marécages ont été soit complétement desséchés, soit très sensiblement réduits par les mêmes procédés.

L'activité des particuliers n'est pas restée en dehors de ces travaux entrepris ou subventionnés par l'état. De toutes parts l'on a vu se faire des défrichemens considérables; des fermes immenses se sont élevées dans ces lieux, jadis empestés : on en rencontre qui se font remarquer par leurs proportions et leur bon aménagement aux environs de la rivière de l'Ombrone et du lac de Castiglione. C'est la grande propriété et la grande culture qui prévalent dans ces régions; la petite propriété y est complétement inconnue. Un éminent économiste et agronome, M. Hippolyte Passy, signale comme le principal mérite de la grande culture la facilité et la promptitude avec lesquelles on la voit transformer des contrées jusque-là négligées et pauvres. Nous avons cité nous-même un exemple de l'efficacité de la grande culture en pareil cas, en décrivant le desséchement des marais du comté de Lincoln, et spécialement du *South Fen District* en Angleterre, au moyen des bandes agricoles (1). L'organisation du travail rural dans les parties cultivées des maremmes présente

(1) Voyez l'article sur *les Bandes agricoles en Angleterre* dans la *Revue* du 1er septembre 1869.

quelque analogie avec celle des *agricultural gangs* de la Grande-Bretagne. Le personnel sédentaire et permanent adonné aux travaux de la culture y est très peu nombreux, c'est un effectif mobile et nomade qui fait tous les gros ouvrages. La *malaria* disparaît après les premières pluies d'automne et lorsque commencent les labours (*apertura delle terre*). Ce sont des bandes de montagnards venus des Apennins et improprement appelés Lombards qui fournissent la main d'œuvre nécessaire pour tous les travaux d'hiver; pendant l'été, ces ouvriers quittent les plaines et retournent dans leurs montagnes. La moisson est faite par d'autres auxiliaires; ce sont en général les ouvriers industriels occupés dans les nombreuses usines ou mines des maremmes, qui, délaissant momentanément les ateliers, prêtent alors leurs bras aux cultivateurs; ce sont aussi les femmes et les enfans, qui presque tous sont heureux de gagner un abondant salaire dans ces occupations agricoles. La rémunération est alors de 2 francs 50 cent. à 3 francs par jour; mais après la récolte les hôpitaux de Massa, de Grosseto et de Campiglia sont encombrés de fiévreux. Toutefois l'insalubrité disparaît à mesure que s'étend la culture. Le personnel permanent des ouvriers agricoles tend aussi à augmenter; un très grand nombre de ces immigrans lombards finissent par se fixer dans le pays, et la population s'accroît presque dans la même proportion que la richesse.

Les progrès de l'industrie dans ces contrées ont singulièrement aidé aux progrès agricoles. Peu de terres sont mieux douées que les maremmes en richesses minérales. Déjà les Étrusques avaient ouvert un très grand nombre de mines qui furent encore exploitées pendant la première partie du moyen âge, et que l'on n'abandonna qu'à partir du XIIIe siècle. Parmi les gisemens attaqués dans les temps les plus anciens, l'on cite les mines de fer, de cuivre et de plomb argentifère des environs de Massa Maritima, alors appelée Massa Metallorum, les gîtes argentifères de Montieri, les mines de cuivre de Campiglia et de Monte-Catini. Au moyen âge, la contrée de Massa était encore renommée pour son cuivre, qui était recherché jusque sur les marchés de Flandre, et pour son plomb argentifère, qui fournissait presque tout l'argent frappé dans les hôtels des monnaies de la Toscane. Beaucoup de ces anciennes mines ont été reprises dans notre siècle, surtout depuis vingt ans, et beaucoup de nouveaux gisemens ont été découverts et attaqués : telles sont les mines de cuivre des Caponne-Vecchi et de Valcastrucci, les mines de charbon de Monte-Bamboli, les mines de plomb argentifère de Castellaccia. C'est surtout l'exploitation du cuivre de la Cava, près de Monte-Catini, qui fournit les plus splendides résultats; elle est dirigée depuis trente ans par une société anglaise qui lui a donné un immense développement, et qui fait en Angleterre des exporta-

tions considérables. Des matières nouvelles, qui sont précieuses pour l'industrie moderne, s'extraient aussi de ces plaines autrefois abandonnées. Tel est l'acide borique, qui, transformé en borax, joue un rôle important dans la fabrication des poteries et des verreries fines. C'est à un de nos compatriotes, M. de Larderel, qu'est due la fondation en Toscane de vastes et nombreux établissemens pour la production de cette matière utile. Les exploitations ont fourni, depuis 1818 jusqu'à 1860, plus de 40,000 tonnes d'acide borique; dans ces dernières années, la production moyenne était supérieure à 2,000 tonnes, et elle s'accroît sans cesse. La demande de ce produit est d'ailleurs si grande en Angleterre qu'une quantité deux ou trois fois plus considérable serait facilement absorbée par le marché britannique. Les maremmes sont en outre couvertes d'exploitations de soufre. On en rencontre à Radicondoli, à Scanzano et dans bien d'autres lieux. Quelques industries plus raffinées contribuent aussi à répandre la vie dans ce pays. De ce nombre sont les manufactures d'albâtre de Volterra, qui se sont beaucoup développées depuis vingt ans, et qui emploient aujourd'hui plus de 1,200 ouvriers. Les principaux débouchés pour les articles qui en proviennent sont la Russie, les États-Unis, l'Inde et même la Chine.

Telles sont quelques-unes des industries qui ont pris récemment le plus grand essor dans les maremmes. Elles sont appelées à transformer la face du pays. Il n'est pas, en effet, pour l'agriculture d'auxiliaire plus actif et plus précieux que la grande industrie. Elle seule peut dans des plaines désertes improviser une population nombreuse; elle seule sait braver tous les dangers de l'insalubrité du sol ou du climat; elle seule, par les capitaux dont elle dispose, peut entreprendre les travaux indispensables à l'assainissement, à la viabilité et à la sécurité d'une contrée. Par l'appât des salaires élevés, elle attire et fixe les immigrans; elle crée immédiatement une vaste demande et un marché pour les produits agricoles du territoire; au besoin, elle prête dans les momens d'urgence une partie de son personnel pour les travaux des champs. Si abandonnée que soit une région, si arriérée que s'y trouve la culture, s'il y naît une industrie puissante, on peut être certain que la terre s'en ressentira, qu'elle sera l'objet de plus de travaux et de plus de soins, qu'elle augmentera sa production dans les proportions les plus considérables. Aussi l'avenir des maremmes est actuellement assuré; la nature reviendra à son ancien état de richesse, et la *malaria* devra céder devant les progrès de l'industrie et de l'agriculture.

Nous avons étudié l'économie agricole et industrielle des différentes parties de la Toscane. Dans les régions élevées des montagnes, nous avons rencontré la grande propriété et l'exploitation des forêts au moyen de journaliers; dans les parties plus basses,

c'est la petite propriété et la petite culture, aidées par les travaux de la grande industrie, qui ont frappé nos regards; sur les collines et dans les vallées, nous avons trouvé le métayage et les industries domestiques; dans les vastes plaines des maremmes, c'est la présence simultanée et le concours mutuel de la grande industrie et de la grande culture qui forment le trait caractéristique. Quelle a été sur les mœurs et sur l'esprit des populations l'influence de ces diverses organisations du travail et de la propriété? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

II.

Toutes les populations des montagnes, à quelque pays qu'elles appartiennent, semblent formées sur un même modèle. Quelles que soient les différences de langage ou de costume, les analogies de climats et de travaux donnent aux mœurs et aux idées des montagnards européens la même empreinte et la même direction. Tous seront sobres, énergiques à l'ouvrage et portés à l'épargne, tous auront le culte de la famille et l'esprit religieux. La petite propriété, qui règne le plus souvent sur ces hauteurs, l'existence de biens communaux considérables, la présence de quelques industries à moteur hydraulique, qui est un fait assez constant dans ces régions, préservent les habitans de la misère sans leur assurer la véritable aisance. La simplicité des habitudes, le respect des traditions, l'égalité des conditions, ce sont là les traits principaux qui composent la physionomie sociale des habitans des montagnes.

Pour trouver le caractère national, il ne faut pas se maintenir sur ces hauteurs, c'est sur les collines et dans les vallées qu'il faut descendre; c'est là aussi que l'on peut étudier le mieux l'influence sur les mœurs et sur les idées des modes d'organisation du travail. Ce qui frappe dans les populations rurales du centre de la Toscane, c'est l'uniformité des existences et des destinées. Ailleurs, l'on trouve dans les campagnes différentes couches de paysans, les uns riches, d'autres aisés, ceux-ci indigens; ces catégories semblent inconnues dans la vallée de l'Arno, la classe agricole y est également éloignée de la misère et de la richesse, elle paraît groupée tout entière sur le même échelon d'aisance modeste et laborieuse. C'est en Toscane un phénomène presque inconnu que celui de paysans ayant de la fortune; tous végètent dans la même condition réduite et dépendante. C'est l'excessif morcellement des cultures et le système du métayage qui en sont cause. Partout où l'on voit régner le métayage, l'on est sûr de rencontrer une population agricole pour ainsi dire stagnante, c'est-à-dire où toutes les parties sont en équilibre et restent à la même place, où il n'y a ni pente ni courant, où rien

ne s'élève et ne déborde. Comment en effet, dans des exploitations si restreintes, arriver à se faire un pécule important, et comment user ensuite fructueusement de cette première épargne pour la multiplier par des opérations heureuses et parvenir à la richesse? Les métayers toscans, nous l'avons vu, laissent dans le compte courant du propriétaire les sommes dont ils sont créanciers et n'en retirent aucun intérêt. Qu'est-ce à dire, si ce n'est que l'esprit d'entreprise n'existe pas dans ces populations rurales? Et, s'il n'existe pas, c'est que l'organisation du travail en vigueur ne permet pas au paysan de se livrer à des opérations dont il ait la direction exclusive, qui laissent place à un gain considérable. Aussi la classe moyenne, en Toscane et dans presque toute l'Italie, ne se recrute qu'au sein des villes et parmi les familles d'artisans. Le caractère national et l'esprit public doivent s'en ressentir. Pour donner à une nation de la consistance, de la gravité et du sérieux, il n'y a rien de tel que l'essor des populations agricoles et l'arrivée aux honneurs et à la puissance d'hommes qui en soient issus; ces rejetons des souches rurales conservent longtemps encore les qualités patientes et solides de leurs aïeux.

Si le métayage a le défaut d'élever une barrière devant la classe agricole et de la soumettre à un niveau infranchissable, il a le mérite de donner à tous une extrême sécurité. Les générations se succèdent sur la même métairie, les préoccupations anxieuses de l'avenir sont aussi inconnues à ces populations que les ambitions viriles, elles vivent du présent sans que leur pensée aille jamais au-delà. Aussi leurs mœurs, leurs habitudes, leur physionomie portent-elles le cachet de cette insouciance qui n'a ni crainte de déchoir, ni espoir de s'élever. Le climat aussi y contribue, mais pour une moindre part.

> La terra molle e lieta e dilettosa
> Simili a se gli abitator produce.

Ces vers du Tasse trouvent sur les collines et dans les vallées de l'Arno leur vivante démonstration. Les populations sont laborieuses et frugales; mais les privations matérielles n'empêchent pas les jouissances morales. Pour vivre, elles se contentent de pain de froment avec des oignons, de *minestra* ou soupe à l'eau et au sel avec des pâtes grossières, quelquefois assaisonnée de jus de tomate; elles y joignent des légumes, des fruits, rarement de la viande, seulement aux jours de fête, plus rarement encore du vin, que la maladie de la vigne a rendu trop cher, du fromage de lait de brebis ou de chèvre : tel est leur régime cénobitique. Dans les montagnes et sur les plateaux, la polenta de farine de châtaignes ou de maïs rem-

place le pain de froment. Toutes les habitudes ne sont pas empreintes de cette parcimonie, le luxe des vêtemens trouve plus de faveur que le luxe de la table; les femmes aiment la coquetterie et l'élégance; même dans les situations les plus modestes, il leur faut des bijoux d'or, une robe de soie, un chapeau de la plus fine paille. La toilette des femmes est souvent le plus clair de la fortune d'une famille de métayers; à peine sortie de l'enfance, la jeune fille amasse son trousseau, qui souvent, à son mariage, se monte à près d'un millier de francs. Les mœurs sont libres sans cesser d'être pures. Une jeune fille est presque toujours liée avec un jeune homme qui la courtise en vue du mariage; ce sont des engagemens analogues aux fiançailles, mais plus superficiels, moins solides et qui se rompent souvent; l'on appelle *damo* et *dama* les jeunes gens qui ont ces liaisons. Rien d'ailleurs que d'honnête et de chaste dans ces relations de jeunesse; c'est, dans un autre climat et dans une autre classe, ce que les Américains appellent *flirtation*. Les jeunes paysans se rendent chaque dimanche chez la *dama* qu'ils recherchent, et l'on ne remarque pas que ces intimités consacrées par l'usage entraînent des fautes fréquentes. Le goût du jeu est très répandu dans ces campagnes.

La vie extérieure de ces populations est étroitement liée aux cérémonies du culte. La religion et ses fêtes sont les occasions de réunion et de réjouissance; les processions, les pèlerinages deviennent presque des parties de plaisir; tout porte là l'empreinte d'une piété profonde, mais douce, consolante, communicative. Point de maison qui ne contienne des images de la Vierge ou des saints, point d'étable qui ne porte à l'entrée l'effigie de saint Antoine. En dehors des dimanches, l'on compte treize fêtes obligatoires, que l'on sanctifie par l'assistance aux offices et par le repos; il y a en outre vingt-cinq demi-fêtes où l'audition de la messe est de rigueur, mais où le travail est autorisé. Les paysans, ces jours-là, se réunissent de grand matin à l'église et retournent ensuite à leurs occupations. C'est en tout, y compris les dimanches, quatre-vingt-dix jours plus ou moins fériés; il faut y joindre les neuvaines, les processions, qui ont souvent lieu le soir, les jours ouvrables, en vertu de vieux usages et de traditions locales. Chaque jour d'ailleurs, après le repas, les familles se réunissent pour réciter le chapelet. Ainsi la religion est toujours présente à ces populations, non pas sous son aspect austère, mais sous la physionomie la plus riante.

L'introduction de la grande industrie et les modifications dans l'organisation de la culture commencent à altérer ces mœurs patriarcales. Les usines ne s'accommodent pas de ces fêtes fréquemment renouvelées, le plus souvent elles n'en tiennent au cuncompte.

D'un autre côté, il a surgi dans ces campagnes, depuis trente ans environ, une classe nouvelle qui chaque jour devient plus nombreuse et qui a d'autres habitudes, d'autres idées, d'autres convoitises : c'est la classe des journaliers. Ils habitent les villages; ils louent leurs bras aux propriétaires, qui commencent à faire de la grande culture ou qui exécutent des défrichemens, aux communes ou à l'état, qui entreprennent de grands travaux. L'on ne se rend pas assez compte de la transformation qui s'est opérée dans notre siècle parmi les populations des campagnes sous l'influence de l'impulsion donnée aux travaux publics. Autrefois ni les gouvernemens, ni les provinces, ni les communes ne consacraient des fonds considérables à l'exécution des ouvrages de viabilité et de salubrité. Les voies de communication étaient peu nombreuses, l'on n'en créait guère de nouvelles; elles étaient entretenues ou confectionnées par les riverains sous le régime de la corvée ou de la prestation personnelle. Aujourd'hui de toutes parts l'on construit des chemins, l'on creuse des canaux, l'on ouvre des routes; les particuliers se lancent dans de grandes entreprises, des défrichemens, des irrigations, des desséchemens. Pour subvenir à toutes ces opérations, il est né une classe nouvelle d'ouvriers, les journaliers et les manœuvres ruraux. Cette classe, sans fixité ni cohésion, a été le plus souvent pour les populations des campagnes un ferment de dissolution, elle en a modifié les mœurs et les tendances, elle a répandu à la fois la démoralisation et le paupérisme. En Toscane, elle a pris des proportions considérables. M. Urbain Peruzzi s'en plaint hautement dans son intéressante étude sur le métayer toscan. Les habitudes religieuses, les convictions politiques, les traditions de famille, qui s'étaient conservées jusque-là dans le pays, sont atteintes et menacées par le développement de cette catégorie de travailleurs.

Une autre classe tend aussi à se constituer parmi les populations rurales des vallées de la Toscane. Un certain nombre de métayers emploient maintenant leurs épargnes à faire le commerce. Ils achètent des grains, de l'huile, du vin, pour les revendre avec profit dans les momens de hausse. La spéculation, l'agiotage, pénètrent dans ces habitations autrefois si tranquilles. Phénomène inoui jusqu'ici, l'on voit des fortunes se former dans les mains de paysans. Ainsi la vieille égalité des conditions est prête à se détruire dans ces vallées. De cette classe jadis si compacte et si uniforme des métayers, l'on voit se détacher en bas les journaliers, dont l'existence est instable et précaire, en haut les paysans commerçans et spéculateurs, qui s'élèvent sur les degrés de la fortune, et en acquérant la richesse perdent quelque chose de la naïveté de leurs mœurs et de l'immobilité de leurs idées.

Les changemens politiques aussi ont leur part dans cette altération progressive de la situation matérielle et morale des populations toscanes. Beaucoup d'institutions périssent qui avaient une influence notable sur les habitudes ou les idées du peuple. Les lois de succession sont gravement altérées; autrefois le père pouvait disposer librement de la plus grande partie de ses biens par testament; les enfans n'avaient droit qu'à une légitime qui variait d'après leur nombre; cette légitime comprenait le tiers des biens, s'il y avait quatre enfans ou moins, et ne dépassait en aucun cas la moitié du patrimoine. Dans les successions *ab intestat*, les fils venaient concurremment avec les filles au partage de la légitime, et succédaient seuls, à l'exclusion de ces dernières, à la partie disponible. Il en résultait que dans les pays de petite propriété le patrimoine était plus facilement maintenu dans son intégralité; mais l'introduction du code Napoléon a détruit ces usages. Les relations du clergé avec les populations ont été modifiées aussi par le nouveau régime politique. Autrefois le curé de chaque paroisse était officier de l'état civil; cette fonction, si modeste en apparence, relevait beaucoup sa position et son autorité. Dans la quinzaine qui précède Pâques, les curés visitaient toutes les maisons, ils les bénissaient, mais en même temps ils vérifiaient si les pièces étaient assez grandes et les sexes suffisamment séparés. S'ils trouvaient quelque chose à reprendre, ils avertissaient les fonctionnaires du gouvernement. Ils laissaient en outre à chaque paysan un petit billet qui devait être représenté à la paroisse au moment de la communion pascale. Cet usage avait le double but de s'assurer de l'observation du précepte religieux et aussi d'opérer le recensement annuel de la population. On voit que cette simple qualité d'officiers de l'état civil investissait le clergé d'une sorte de magistrature et d'une surveillance légale sur les fidèles. Ces attributions ont été transportées à des mains laïques. Les populations rurales ont sans doute gardé leur dévotion primitive, mais elles sont moins dans la dépendance de leurs pasteurs. D'autres coutumes pittoresques et patriarcales ont aussi fait naufrage dans les révolutions politiques. C'est ainsi qu'autrefois le gouvernement, les communes et les riches particuliers donnaient tous les ans une grande quantité de dots aux jeunes filles des campagnes; c'était là non un fait exceptionnel, mais une ressource sérieuse sur laquelle comptaient les familles pour l'établissement de leurs enfans. Ces libéralités, auxquelles le gouvernement ne se livre plus, tombent maintenant en désuétude.

Les annexions n'ont cependant pas tout détruit. Elles ont laissé subsister la commune sous son ancienne forme et avec son territoire fixé par la tradition. Les communes italiennes sont pleines de vita-

lité : c'est d'abord qu'elles sont très grandes et qu'en outre elles ont toujours été maîtresses de leur sort. Elles se composent de plusieurs villages et hameaux, et ont une population qui est généralement de plusieurs milliers d'âmes. Elles ressemblent en cela au *township* américain. Cette étendue, et par conséquent les ressources dont elles jouissent, permettent aux municipalités rurales de l'Italie d'avoir des institutions qui ne pourraient guère s'introduire dans les communes microscopiques de la France. Ainsi les communes rurales de la Toscane ont chacune un médecin attitré, nommé par le conseil municipal et payé sur le budget communal. Ce médecin, moyennant une allocation annuelle de 800 à 2,000 francs, est tenu de fournir gratuitement ses soins à tous les habitans, sans qu'il puisse rien réclamer qu'un moyen de transport pour les trajets de plus d'un mille. La commune a souvent aussi une sage-femme, également rétribuée sur les fonds communaux. L'instruction, jusqu'à ces dernières années, était nulle parmi les populations agricoles. Les écoles étaient trop peu nombreuses pour qu'il fût facile à toutes ces familles dispersées d'y envoyer leurs enfans. Le goût de l'étude n'était d'ailleurs pas éveillé parmi les paysans. Il y avait des maîtres privés qui allaient de maison en maison enseigner la lecture, l'écriture et le calcul. Ils se faisaient payer 1 franc 50 ou 2 francs par mois pour trois leçons par semaine. Ces instituteurs vagabonds étaient ordinairement des colporteurs ou des marchands qui trouvaient l'occasion de débiter leurs denrées ou leur pacotille en même temps que leurs leçons. On devine ce que valait un pareil enseignement. Aujourd'hui les écoles sont en bien plus grand nombre et toutes sont gratuites. D'un autre côté, l'établissement de la grande industrie a ouvert les yeux des habitans sur les avantages de l'instruction. La majorité des enfans commence à la recevoir.

Si nous passons aux vastes plaines des maremmes, nous trouvons une population dont les habitudes et les idées sont tout autres que les idées et les habitudes des habitans des collines ou des vallées. Dans les maremmes, la petite propriété est inconnue ainsi que la petite culture; l'épargne n'y existe pas non plus. La grande majorité des habitans se compose d'ouvriers industriels et de journaliers agricoles. Souvent les mêmes individus, suivant l'époque de l'année, prennent l'une ou l'autre de ces qualités. Rien de pittoresque ou de patriarcal parmi eux. Les usages poétiques, les vieilles traditions, sont perdus dans ces plaines. L'esprit religieux est moins fort, les convictions politiques sont plus ardentes et plus avancées, le lien entre les diverses classes est plus lâche, les relations sociales sont moins conciliantes et plus âpres. C'est le contraste habituel qui se rencontre entre les plaines et les vallées, les collines ou les

bocages. Dans les plaines, la petite propriété et la petite culture tiennent moins de place. La population y est agglomérée dans de gros villages ou dans les bourgs; elle a moins de fixité dans les habitudes, elle est moins dépendante; les oppositions de la fortune et de la misère sont plus fréquentes et plus sensibles; les rapports avec les villes sont plus nombreux et plus étroits. Aussi les habitans des plaines ont-ils des tendances, des convoitises et des idées que ne partagent pas les petits propriétaires ou les petits cultivateurs des collines et des vallées. Ils sont plus ouverts aux doctrines démocratiques et fournissent plus d'adeptes à la propagande révolutionnaire. Comme compensation, ils ont un goût plus vif pour l'instruction. L'on a remarqué que les maremmes, contrairement aux autres parties de la Toscane, ont donné un très grand nombre de volontaires garibaldiens. Les établissemens industriels qui y sont nés et y prospèrent depuis quelques années ont fait des sacrifices importans pour l'instruction de leur personnel. La société anglaise qui exploite les mines de cuivre de la Cava a ouvert des écoles pour les deux sexes. Outre la lecture, l'écriture et le calcul, on y enseigne la musique et le dessin. Les mêmes industriels ont fondé aussi une caisse d'épargne et distribuent des dots aux jeunes filles des familles ouvrières. L'établissement de Lardarello, pour la production de l'acide borique, présente des institutions analogues : des écoles primaires pour les enfans, des écoles techniques pour les jeunes gens, un enseignement musical. Sous toutes ces influences, la population du pays, en même temps qu'elle s'accroît, se transforme; d'autres usages, d'autres idées prennent lentement la place des idées et des usages traditionnels.

Voilà quelles sont aujourd'hui les mœurs des populations rurales de la Toscane. Elles se rattachent par le lien le plus étroit à l'organisation agricole et industrielle en vigueur dans le pays. Les vieilles relations sociales se modifient, elles perdent leur simplicité et leur cordialité primitives. Cette permanence des usages locaux, qui en étaient le côté pittoresque, tend à disparaître. C'est que dans tous les pays de l'Europe occidentale les mêmes procédés industriels et agricoles s'introduisent, les mêmes contrats agraires, les mêmes lois civiles, la même répartition des produits. Les populations des campagnes, qui semblaient le plus à l'abri de cette invasion des tendances et des habitudes modernes, commencent à en être de toutes parts pénétrées. L'unité de la civilisation matérielle entraîne à sa suite l'uniformité dans la vie civile, car c'est le régime économique d'un peuple qui, plus que toute autre cause, détermine sa physionomie extérieure, ses mœurs et ses rapports sociaux.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LES CRYPTOGAMES

ET

LES VÉGÉTAUX RUDIMENTAIRES

II.

CRYPTOGAMES NUISIBLES[1].

Le rôle des végétaux parasites qui s'attaquent aux organismes supérieurs et les détruisent lentement est plus important qu'il ne le paraît au premier abord. Ces plantes infimes comptent parmi les agens les plus énergiques des innombrables transformations qui renouvellent sans cesse le monde organisé, et font du spectacle de la vie sur la terre un tableau toujours mouvant, toujours varié. Lorsqu'un être meurt, animal ou végétal, les élémens qui le composent retournent dans le grand tourbillon vital; ils servent à nourrir et à faire prospérer des êtres nouveaux qui, désagrégés à leur tour, finiront par rendre leurs élémens au trésor commun de l'immense nature. Des myriades de microphytes et de microzoaires, dont les germes sont partout disséminés dans l'air, activent le travail de décomposition du corps organisé désormais inerte. Ce sont eux qui, jouant le rôle de fermens, se chargent d'en transformer les tissus en de nouveaux produits, susceptibles de servir à la nutrition des végétaux. Ceux-ci fourniront plus tard aux animaux les principes immédiats albuminoïdes dont ils ont besoin pour leur entretien.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1869, l'étude sur *les Cryptogames utiles*.

Ainsi s'accomplit entre les deux règnes un échange perpétuel, et la vie préside à l'œuvre de la mort (1).

Pour pouvoir suffire à leur utile besogne, il faut que les cryptogames soient répandues dans la nature en quantités immenses, douées d'une énergie vitale extraordinaire et capables de croître et de se multiplier sur les substances les plus diverses. Rien n'égale en effet la variété, la puissance de reproduction, la diversité de caractères et d'aptitudes que présentent ces végétaux rudimentaires. La mer a les siens, et il s'y développe un nombre infini de végétations cryptogamiques, depuis la *macrocystis pirifera*, dont les expansions rubanées atteignent parfois une longueur de 500 mètres, jusqu'au *protococcus atlanticus*, tellement petit que plus de quarante mille de ces plantules peuvent tenir sur une surface de 1 millimètre carré. Malgré ses dimensions microscopiques, le protococcus étend sur des espaces de plusieurs kilomètres un rutilant tapis (2). Certaines algues flottantes, — la sargasse ou raisin des tropiques, — recouvrent des étendues d'eau vastes comme des continens. Colomb, qui rencontra le premier une de ces immenses prairies flottantes, mit trois semaines à la franchir, craignant à chaque instant d'échouer sur les bas-fonds ou les récifs qu'il jugeait devoir servir d'appui à cette végétation marine. Ce que les anciens navigateurs appelaient la Mer des Sargasses porte deux massifs de ces algues dont Humboldt a déterminé la configuration par la comparaison attentive de journaux de bord anglais et français, et qui s'étendent l'un à l'ouest des Açores, l'autre entre les Bermudes et les îles de Bahama. Ils sont reliés par une bande transversale, et occupent en tout une superficie égale à environ sept fois celle de l'Allemagne. Que ces plantes soient nées aux endroits où elles végètent aujourd'hui, ou qu'elles aient d'abord poussé le long des côtes et, détachées par la mer, entraînées par le *gulf-stream*, soient venues s'arrêter dans les eaux relativement tranquilles de la Mer des Sargasses, il n'en est pas moins certain qu'elles vivent et prospèrent depuis des siècles sans autre nourriture que celle que leur fournit l'Océan. Elles puisent dans les flots et dans l'atmosphère les élémens indispensables à leur développement, et emmagasinent dans leurs tissus des corps, tels que l'iode et le phosphore, dont l'analyse chimique peut à peine découvrir quelques traces dans les eaux de la mer.

(1) Souvent deux ordres de fermens se succèdent pour achever la dissolution des débris organiques. Tant qu'il se dégage des produits alcooliques ou acides, les microphytes seuls sont à l'œuvre; mais, dès que la fermentation devient putride ou ammoniacale, ce sont les microzoaires (monades, vibrions, bactériums) qui les remplacent.

(2) Voyez une intéressante notice du docteur Montagne *Sur la rubéfaction des eaux*, communiquée à la Société philomathique.

Les cryptogames terrestres ne montrent pas de moins grandes facultés reproductrices, et il est peu de corps dans la nature aux dépens desquels elles ne puissent trouver à se nourrir. On en rencontre qui végètent sur le granit le plus dur; il en est d'autres qui absorbent impunément des poisons généralement mortels. Chacun connaît, par exemple, les propriétés délétères de la céruse : on sait que, comme tous les sels de plomb, elle exerce sur l'homme une action toxique incontestable; même les plus faibles traces disséminées dans l'air et journellement absorbées par les voies respiratoires s'accumulent lentement dans certains de nos organes, le foie particulièrement, et finissent par donner la mort comme l'eût fait une absorption à haute dose. Les végétaux éprouvent en présence de ces sels des effets analogues. Pourtant le champignon de couche végète et prospère sur les fumiers qui remplissent les fosses où se fabrique la céruse. Il se sature de plomb sans en ressentir aucune influence délétère, mais non sans devenir lui-même, par suite de cette absorption de composés plombiques, un poison violent.

Il existe des substances qui arrêtent le développement des cryptogames; on les nomme *antiseptiques*, et elles ont pris une grande place dans l'industrie. On emploie les uns à préserver les bois, d'autres à garantir les grains, les pâtes, les alimens des moisissures et de divers petits champignons. Toutefois l'efficacité de ces agens n'est pas absolue. Ainsi la résine conserve assez bien d'ordinaire les bois qui en sont naturellement imprégnés; on connaît cependant un champignon qui pousse sur les mélèzes de Savoie, et qui pompe dans les troncs sur lesquels il s'établit des quantités considérables de résine (1). Ce champignon ne croît que sur des arbres déjà vieux, et presque toujours il est mortel à ceux sur lesquels il apparaît. En enlevant la résine intérieure, il rend la masse ligneuse beaucoup plus attaquable soit aux cryptogames ordinaires, soit aux insectes xylophages, qui achèvent l'œuvre de destruction. Dès qu'on aperçoit ces champignons sur un mélèze, cela signifie que le moment est venu de l'abattre, et il faut se hâter de profiter de cet avertissement. On voit combien sont variées les conditions dans lesquelles se développent les plantes cryptogamiques. Parmi tant de variétés, il y a lieu de s'intéresser plus directement à celles qui, vivant sur les matières destinées à l'alimentation, peuvent s'introduire dans l'organisme humain.

(1) Le bolet, assez volumineux, que l'on considère comme la fructification de ce champignon (le *xylostroma*), renferme parfois jusqu'à un tiers de son poids de substance résineuse.

I.

Une des cryptogames les plus dangereuses est désignée sous le nom d'*ergot*. Elle attaque le froment, le maïs et surtout le seigle. L'ergot du seigle a fait depuis une époque reculée l'objet d'études approfondies; dans ces dernières années seulement, et à l'aide de méthodes d'observation perfectionnées, on est parvenu à en déterminer la véritable nature et le mode de développement. Quand on l'a bien connu, on a pu indiquer les moyens propres à conjurer les dangers qu'il présente pour l'hygiène publique. Des recherches persévérantes ont même fait découvrir des applications utiles de cette cryptogame redoutée, et elle est devenue un objet de commerce. L'ergot n'envahit pas seulement, comme on l'a dit bien des fois, le seigle qui a poussé dans les terres maigres que l'on consacre d'ordinaire à la culture de cette céréale; les champs fertiles où la hauteur des tiges et la longueur des épis attestent la vigueur de la végétation ne sont point à l'abri de ses ravages. Il y a mieux : le champignon, trouvant alors une nourriture plus riche, atteint des dimensions plus considérables, et on le voit compromettre les plus belles moissons. Il est cylindroïde et présente une certaine courbure, de sorte que la forme générale offre quelque analogie avec celle de l'ergot d'un coq : c'est de là que lui est venu son nom. On a pensé longtemps qu'il se nourrissait aux dépens du périsperme du fruit et qu'il était condamné à mourir d'inanition quand ce périsperme était épuisé. Une telle hypothèse n'est plus admissible. L'ergot atteint souvent cinq et six fois le poids et le volume du grain qu'il remplace; on en rencontre même qui pèsent 40 centigrammes, tandis que le grain de seigle primitif ne pèse que 3 ou 4 centigrammes. L'analyse chimique a montré en outre que la quantité de substances azotées contenues dans l'ergot, comparée à celle que renferme le grain, s'accroît dans une proportion équivalente, et que l'ergot sécrète jusqu'à soixante fois plus de matières grasses que le grain qui le supporte n'eût pu lui en fournir. Il faut donc admettre, et des expériences directes l'ont d'ailleurs démontré, que l'ergot, une fois qu'il a pénétré dans le réceptacle du grain, s'y nourrit en absorbant les sucs de la tige destinés à l'alimentation de ce dernier. C'est M. Tulasne qui a fait les observations les plus décisives pour nous conduire à la connaissance complète de l'ergot, lequel a été définitivement classé en botanique sous le nom de *Sclerotium clavus*.

Ce champignon expose aux plus graves dangers ceux qui se nourrissent spécialement de pain de seigle. Certaines de nos campagnes ont été désolées autrefois par les maladies qu'il détermine. Il pro-

duit une sorte de gangrène, de sphacèle des doigts et des membres. Les animaux des fermes étaient souvent atteints aussi de semblables affections. De sages ordonnances recommandaient, il est vrai, de saisir sur les marchés les grains ergotés, aisément reconnaissables à la couleur violet foncé du champignon. Ces grains d'ailleurs, impropres à l'alimentation, pouvaient être distillés sans inconvénient. Les propriétaires, de leur côté, tâchaient par un criblage attentif de débarrasser leur seigle du produit vénéneux qui s'était développé à la surface des épis. Toutes ces précautions seraient demeurées peu efficaces si l'on n'était parvenu à bénéficier de la vente de l'ergot lui-même. Il y avait longtemps que les médecins employaient cette végétation fongueuse dans quelques applications spéciales et trop limitées pour lui assurer un débouché régulier. M. Bonjean, de Chambéry, est parvenu vers 1845 à en tirer un hémostatique puissant qui est entré largement dans la pratique. Cette préparation, appelée *ergotine* (1), est devenue d'un usage assez général pour que le prix de l'ergot s'élevât rapidement; il se vend aujourd'hui en moyenne 2 francs le kilogramme. C'est environ dix fois la valeur du seigle lui-même. L'intérêt personnel, plus fort que toutes les ordonnances, engage donc les cultivateurs à extraire avec soin l'ergot contenu dans leur seigle afin de le vendre à part; c'est, il faut bien l'avouer, la meilleure garantie de l'exécution des mesures administratives concernant ce végétal délétère. L'ergotine, malgré le nom qu'elle porte, ne renferme presque plus de substance toxique. On l'obtient en réduisant l'ergot en poudre et en le traitant par l'eau tiède, qui emporte les matières solubles et laisse dans la poudre ainsi lavée la plus grande partie des principes vénéneux, unis ou mêlés à la matière grasse. On n'a plus qu'à concentrer l'infusion en la débarrassant à mesure de l'albumine, entraînée avec l'eau et qui vient flotter à la surface du liquide. Les propriétés hémostatiques de l'ergotine ont ceci de particulier qu'elles s'exercent sans oblitérer les vaisseaux. Ce fait remarquable, d'abord constaté par Flourens, a été depuis maintes fois vérifié; les expériences de M. Retzius à Stockholm et celles de M. Sédillot à Strasbourg l'ont mis hors de doute. On n'a pu encore en trouver l'explication, et l'on ignore de quelle façon agit l'ergotine pour arrêter l'écoulement du sang, puisqu'elle n'oblitère pas les vaisseaux artériels. Quoi qu'il en soit, nous voyons qu'il a été possible de tirer parti d'une cryptogame des plus dangereuses. On a été moins heureux avec les autres champignons parasites, qui pour la plupart sont restés exclusivement malfaisans.

(1) Dénomination assez mal choisie, car elle indiquerait un principe immédiat, tandis qu'il ne s'agit ici que d'un extrait aqueux dont le principe n'a pas encore été isolé.

Telle est, en première ligne, la rouille du blé, *uredo segetum*. Ce végétal microscopique envahit des champs entiers. On a remarqué qu'il se développe surtout dans les terres humides, et on est parvenu à en combattre efficacement la propagation par le drainage, qui sèche et assainit le sol. Tel est encore le charbon, *uredo carbo*, dont les innombrables granules noirs comme du charbon s'introduisent à la partie supérieure des barbes de l'épi et plus tard, dans le battage, se mêlent au grain. Il est indispensable de s'en débarrasser avant la mouture au moyen d'énergiques et coûteux nettoyages. La carie du froment, *uredo caries*, est également une des variétés de ces pernicieuses cryptogames qui s'attaquent à la plus utile de nos graminées. Les semences que l'on confie à la terre en contiennent souvent le germe, qu'il est alors possible de tuer par le chaulage et le sulfatage des grains. Ces cryptogames donnent à la farine et au pain une couleur grise et un goût désagréable; il ne serait même pas impossible qu'elles fussent les causes de certaines maladies. Quant à l'influence qu'elles exercent sur les animaux nourris avec les herbes infestées, les opinions sont partagées. Quelques auteurs attribuent à la rouille une grande mortalité constatée parmi les brebis et les chevaux; mais M. Magne, directeur de l'école d'Alfort, déclare avoir engraissé un lot de moutons avec de la paille de blé fortement rouillée. D'après le témoignage du docteur Duguès, une cryptogame parasite du maïs serait employée au Mexique comme substance alimentaire; elle y porte le nom de *cuervo* (corbeau), à cause de sa couleur noire.

Beaucoup de médecins attribuent la pellagre, qui sévit parmi les populations indigentes du midi, à la consommation habituelle de la farine de maïs altéré, et signalent comme la cause prochaine de cette terrible affection le *verdet*, épiphyte dangereux qui se développe sur le maïs lorsqu'il est encore sur pied. S'il n'est pas entièrement démontré que la pellagre soit une conséquence de l'usage de la farine gâtée par le verdet, on a du moins constaté une coïncidence significative entre les mauvaises récoltes et la recrudescence des maladies de la peau. On admet également que l'usage du blé carié entraîne des inconvéniens d'une nature analogue.

Les autres plantes qui servent à notre nourriture ont aussi leurs champignons parasites, et ceux-ci, dans ces dernières années, ont valu à l'agriculture de véritables désastres. La maladie des pommes de terre, dont nous avons eu occasion ici même de décrire les causes, la marche et les remèdes, a réduit à la famine des districts entiers d'Irlande, et en Russie de vastes provinces où la savoureuse solanée formait la base de l'alimentation publique. Les sporules de l'*oïdium Tuckeri*, développées d'abord, à ce qu'il paraît, dans des

serres anglaises où l'on faisait mûrir artificiellement du raisin de table, se sont répandues de là sur tout le continent, et ont infligé à la production vinicole les plus graves dommages. Cette cryptogame est maintenant bien connue, et des moyens de préservation ont été découverts pour en atténuer les désastreux effets.

Une végétation cryptogamique dont l'opinion s'est beaucoup moins préoccupée, mais qui ne laisse pas de produire d'assez fréquens accidens et de mériter une attention spéciale, ce sont les moisissures qui se développent sur les alimens abandonnés trop longtemps dans un endroit humide. Le pain contenant trop d'eau, les pâtes de maïs, se recouvrent rapidement de champignons verdâtres parmi lesquels sans doute se rencontrent des espèces vénéneuses. Le pain moisi n'est pas sans danger; pris en grande quantité, il produit de légers symptômes d'empoisonnement, des étourdissemens, une soif ardente et un abattement général. On a vu mourir des poules auxquelles on avait jeté des biscuits de Reims complétement moisis. Les nombreux accidens constatés après l'ingestion de viandes cuites qui, gardées trop longtemps, avaient contracté une légère acidité, s'expliquent peut-être aussi par l'apparition d'une végétation cryptogamique : ce qui semble confirmer cette hypothèse, c'est que, dans les circonstances où ces accidens se sont manifestés, on n'a pu découvrir la trace d'aucun poison minéral.

Parmi les champignons à fructification microscopique, — mucédinées ou moisissures, — un des plus connus est le *Penicillium glaucum*, ainsi nommé parce que l'assemblage de ses spores globuleuses présente sous le microscope l'apparence d'un pinceau. On le rencontre sur le pain, sur le fromage, sur les fruits qui pourrissent. Selon toute apparence, il est relativement innocent. M. Cordier s'en est assuré par des expériences directes. Un jour, il a mangé la moisissure venue sur un pot de confiture d'abricots; n'en ayant pas été incommodé, il a mangé le lendemain celle qui recouvrait une confiture de groseilles, et une autre fois la chancissure d'une orange, toujours sans éprouver aucun inconvénient. Cela ne prouve pas, à la vérité, que ces moisissures, prises à plus haute dose, ne produiraient pas d'effet fâcheux, mais l'on peut en conclure qu'elles ne sont pas un poison dangereux.

C'est d'ailleurs ce que démontre l'expérience de tous les jours. Si chaque morceau de pain moisi renfermait un germe de maladie, si l'on ne pouvait manger impunément un fruit gâté, quel serait le sort des pauvres gens qui n'ont pas de quoi être difficiles sur la nourriture! On sait avec quelle rapidité les alimens, une fois entamés, se gâtent, chancissent et se décomposent sous les attaques d'innombrables parasites. C'est comme si la nature était impatiente de re-

prendre à l'homme les substances qu'il lui emprunte pour les approprier à son usage. Le pain doit être mangé à bref délai, sinon une légion de cryptogames se présente pour le réclamer, et s'attache aussitôt à le convertir en poussière, poussière féconde qui nourrira les jeunes pousses d'un champ de blé. Les cryptogames ont pour mission d'accélérer les transformations de la matière, elles ne nous permettent pas de conserver indéfiniment les fruits qui sont mûrs, la chair désormais inerte, toutes ces combinaisons artificielles enfin qui constituent notre nourriture. En apparaissant elles nous avertissent que nos droits sont périmés et qu'il est temps d'abandonner à la terre ce qui n'est plus pour nous qu'un danger.

Les végétations cryptogamiques, si elles ne deviennent pas nuisibles en envahissant nos alimens, peuvent causer des dommages considérables à une foule d'industries. Il nous suffira de citer quelques exemples. Suivant les anciens procédés de blanchiment, les toiles demeurent plusieurs jours étendues sur une prairie, afin que la rosée puisse détruire par une lente oxydation les matières organiques colorées que renferme le tissu. L'humidité favorise alors le développement des spores que l'air dépose sur les toiles, et ces végétations grises ou d'un brun verdâtre produisent des taches que les paysans appellent *heudrissures*. Ces taches sont difficiles à enlever, car ni les lessives alcalines ni les eaux faiblement chlorées ne dissolvent les membranes feutrées qui enveloppent les fibres des tissus. Des végétations analogues se montrent sur les feuilles de gélatine ou de colle forte que l'on étend en gelée tremblante, soit à l'air libre, soit dans des séchoirs ventilés, surtout lorsque l'opération a lieu par un temps de brouillard. Sous l'influence de ces cryptogames la gelée animale se liquéfie par endroits, des microzoaires amenés par les courans d'air y excitent une fermentation putride, et il se forme une foule de petites cavités assez profondes qui détériorent le produit gélatineux, de sorte qu'on est souvent obligé de le refondre à grands frais. Des accidens du même genre se produisaient autrefois tous les ans dans les vermicelleries, où se fabriquent aussi les tubes à macaronis et les diverses sortes de pâtes d'Italie. Ces causes d'altération ont à peu près disparu chez les fabricans qui ont adopté les calorifères à courant d'air chaud; c'est le meilleur moyen de hâter la dessiccation des produits lorsque l'humidité atmosphérique menace de les exposer aux attaques des cryptogames.

Des inconvéniens très sensibles résultent encore du développement de ces sortes de champignons dans les tonneaux vides qui ont contenu des vins, de la bière ou du cidre. La présence des vé-

gétations ne tarde pas à être accusée par une odeur de moisi. Si alors, après un simple rinçage presque toujours insuffisant, on remplit de nouveau les tonneaux, le liquide dissout et délaye le principe odorant des moisissures et contracte au bout de quelques jours une odeur particulière, très désagréable, qui enlève à la boisson presque toute sa valeur. C'est ainsi que des vins fins sont parfois perdus par l'incurie avec laquelle on nettoie les tonneaux. Il est facile de démontrer la vérité de cette explication. Si l'on verse dans un tonneau ainsi envahi deux litres d'acide sulfurique à 60 degrés, de manière à en imprégner les parois, la végétation parasite, bientôt attaquée, se désagrége, se dissout et peut être entraînée par des lavages à grande eau. Dès lors le tonneau cesse d'agir sur le liquide que l'on y conserve. L'odeur ou la saveur désagréable que l'on appelle *goût de bouchon* est très probablement due à des moisissures qui se développent dans les cavités des bouchons après la mise en bouteille du vin.

Il est presque certain que les fréquentes altérations, dites spontanées, des boissons usuelles, et notamment les diverses maladies des vins, doivent être attribuées à l'influence des végétaux rudimentaires, — cryptogames, microphytes et mycodermes. On en a tiré cette conséquence très naturelle que, pour prévenir les altérations ou pour en arrêter le progrès, il suffisait de détruire les végétations développées au sein des liquides : *sublata causa, tollitur effectus.* Les efforts persévérans qu'un savant français a tentés dans cette voie ont été depuis peu de temps couronnés d'un succès des plus remarquables; mais avant de parler des procédés fort simples à l'aide desquels on préserve les vins des altérations dont ils sont menacés, nous allons montrer que la solution du problème constitue un cas particulier de la méthode générale due au modeste et célèbre inventeur Appert.

Nous avons déjà exposé ici même cette méthode telle qu'elle est appliquée à la conservation des substances alimentaires, viandes, légumes et fruits, et nous avons signalé les avantages qu'elle offre pour les approvisionnemens de longue durée. Si nous n'avons pas dès lors insisté sur l'application du même procédé à la conservation des vins, c'est que jusqu'alors l'industrie n'avait guère mis à profit les conseils de l'inventeur, appuyés cependant sur des expériences d'une réelle portée. Voici comment le chevalier Appert s'exprime à cet égard dans son *Livre de tous les ménages* (1) :

« Personne n'ignore, dit-il, que les vins de France les plus délicats, notamment ceux de Bourgogne, ne peuvent supporter les

(1) Quatrième édition, 1831, p. 131.

voyages de mer les plus courts; la susceptibilité de quelques-uns de ces vins est même si grande qu'on est souvent obligé d'en faire la consommation dans les pays où on les récolte, par l'impossibilité d'en risquer le transport sans s'exposer à les dénaturer entièrement.

« A l'époque où l'introduction des vins de France fut prohibée dans le royaume des Pays-Bas, les propriétaires de ces vignobles furent plongés dans la consternation; une maison de Beaune me pria de chercher les moyens de conserver les vins de ce cru pendant les longs cours; elle eut soin d'accompagner sa prière d'un panier de bouteilles consacrées aux expériences. Animé du noble désir d'être utile à mon pays et toujours plein de confiance dans les effets du calorique, je me mis au travail et ne tardai pas à trouver la solution du problème. » Il décrit les précautions qu'il a prises pour boucher hermétiquement les bouteilles, en ménageant entre le liquide et le bouchon un espace suffisant pour la dilatation, puis il ajoute : « Je les mis dans le bain-marie, dont je n'élevai la température qu'à 70 degrés, dans la crainte d'altérer la couleur. » Quinze jours après, douze de ces bouteilles étaient expédiées au Havre, afin d'être emportées par des vaisseaux en partance pour un voyage de long cours. Appert avait mis en réserve plusieurs bouteilles qui avaient subi la même préparation et quelques autres du même vin de Beaune dans son état naturel. Au bout de deux ans, les bouteilles revenues de Saint-Domingue furent soumises à la dégustation d'un connaisseur, comparativement avec celles qui étaient restées en France. Les bouteilles soumises au chauffage qu'Appert avait gardées avaient fait le voyage du Havre, aller et retour. Le résultat de cette triple épreuve fut extraordinaire : le vin, originairement le même, présentait trois qualités différentes. Celui qui avait été conservé sans préparation avait un goût de *vert* très marqué; le vin renvoyé du Havre s'était *fait* et conservait son arome, mais la supériorité de celui revenu de Saint-Domingue était infinie, rien n'en égalait la finesse et le bouquet... « Un an après, ajoute l'auteur, j'eus la satisfaction de réitérer cette expérience avec le même succès. Il est donc incontestablement démontré par des faits aussi patens qu'on pourrait, à l'aide d'une préparation fort simple, exporter nos vins fins aux extrémités les plus reculées du globe... Une épreuve bien importante que je me propose de faire incessamment est celle de conserver nos vins en cercles; je pense que, en opérant ainsi que je l'ai fait sur la bière, on pourrait obtenir d'heureux résultats et arriver à les faire voyager en pièces. »

Comment comprendre que, malgré ces résultats si frappans, le procédé d'Appert pour la conservation des vins ait pu tomber dans l'oubli, tandis que les conserves alimentaires faisaient leur chemin?

La réponse n'est pas difficile. L'inventeur était constamment occupé à préparer lui-même ses conserves, afin de les livrer aux marchands et aux consommateurs; durant de longues années, ce fut sa seule ressource. Le temps et l'argent lui manquaient pour toute autre entreprise dont il aurait fallu attendre le bénéfice. Il dut ainsi se borner à faire des vœux pour la réalisation des avantages qui devaient résulter de l'application de ses procédés à la conservation des vins. S'il avait disposé de cette autorité que donne une haute position sociale, peut-être eût-il déterminé des spéculateurs à entreprendre à leurs risques et périls des essais sur une grande échelle. Sous ce rapport il ne reste plus rien à désirer aujourd'hui, car le procédé primitif, amélioré et perfectionné, a reçu dans ces derniers temps la double sanction d'une séduisante théorie et de la pratique en grand. C'est aux belles et persévérantes recherches de M. Pasteur que la science et l'industrie viticole sont redevables des données les plus précises sur la cause qui produit les altérations des vins et sur les moyens de prévenir ou d'arrêter ces altérations. Chaque maladie particulière des vins correspond au développement d'un ferment vivant de nature végétale ou d'un mycoderme, et c'est en détruisant les germes de ces êtres microscopiques par l'action de la chaleur que l'on arrête la maladie au début.

Quand le vin devient *aigre*, *acide*, *piqué*, c'est qu'il est envahi par la fleur de vinaigre, *mycoderma aceti*, dont la fonction consiste à transformer l'alcool en acide acétique par une sorte de combustion incomplète. C'est d'ailleurs ce qu'avait deviné depuis longtemps le peuple en donnant le nom de *mère du vinaigre* aux membranes gluantes que l'on trouve dans les vases ayant enfermé ce liquide et qui sont entièrement formées par le mycoderme en question. M. Pasteur a même basé sur cette observation un procédé rapide de fabrication du vinaigre. Un autre mycoderme analogue, la fleur du vin, n'occasionne aucune fermentation nuisible et semble plutôt favoriser les réactions normales auxquelles est dû ce qu'on appelle le bouquet des vins. La maladie des vins *tournés* ou *montés* a pour cause un ferment qui se présente sous l'apparence de filamens d'une extrême ténuité. Ces filamens forment des chapelets d'articles analogues à la tige du blé et donnent lieu à ces ondes soyeuses que l'on remarque lorsqu'on agite le vin. Le mycoderme dont il s'agit ici a une grande analogie avec celui qui produit l'acide lactique. Les vins *filans*, *gras*, *huileux* sont altérés par un ferment qui affecte la forme de globules réunis en chapelets enchevêtrés. L'*amer* ou le *goût de vieux*, maladie qui s'attaque surtout aux vins fins, a également pour origine un ferment spécial, qui rappelle celui des vins tournés, mais qui offre des articles plus gros et plus rapprochés; sous le micro-

scope, il ressemble à des branches de bois mort (1). Les germes de ces divers mycodermes une fois tués par la chaleur, le vin est à l'abri des altérations en vase clos; mais il est clair que ces précautions ne serviraient de rien, si des germes nouveaux étaient apportés par l'air ou par des vins non préparés que l'on mêlerait au vin chauffé.

Dans son brevet du 11 avril 1865, M. Pasteur indique une température comprise entre 60 et 100 degrés comme propre à faire périr les germes qui occasionnent les maladies des vins. Depuis cette époque, il a reconnu qu'il suffisait de porter les vins de Bourgogne les plus fins à une température de 60 à 65 degrés, ne fût-ce que pendant une minute, pour en assurer la conservation et l'amélioration. Quant aux vins sucrés, on ne pourrait empêcher les fermentations nuisibles ou maintenir l'état sucré à des degrés voulus que par un chauffage dépassant 70 et 80 degrés. Une commission spéciale, composée de viticulteurs et de dégustateurs compétens, a constaté les bons effets du chauffage pratiqué d'après les préceptes de M. Pasteur sur les grands crus de la Bourgogne. Les vins conservés en bouteilles n'avaient rien perdu de leur arome ni de leur saveur, ils s'étaient plutôt améliorés. Aussi les applications de ce procédé se propagent-elles de plus en plus. Des expéditions de vins dans les contrées tropicales ont été faites par les ordres du ministère de la marine en vue de compléter les épreuves destinées à consacrer définitivement le procédé préconisé par M. Pasteur. On a imaginé des appareils à circulation méthodique pour chauffer au degré convenable les différens vins tout en économisant le combustible, à tel point qu'il suffit désormais d'une dépense de 10 à 20 centimes par hectolitre pour préparer les vins en cercles. Dès lors il est hors de doute que sous peu d'années l'important problème de la conservation économique des vins par la chaleur sera résolu dans les conditions les plus variées de la pratique. Peut-on en dire autant des problèmes complexes que soulève l'étude des altérations du vin? Nous n'oserions l'affirmer, car déjà un observateur ingénieux, M. Béchamp, annonce que des corpuscules animés, visibles au microscope, résistent au chauffage qui ne dépasse pas 55 à 65 degrés et concourent à l'amélioration du vin en provoquant une sorte de seconde fermentation qui succède à la fermentation alcoolique.

II.

C'est ainsi que de toutes parts se révèle l'action des infiniment petits dans les phénomènes qui nous environnent, tantôt directe-

(1) Voyez sur ce sujet la *Revue* du 1er décembre 1866.

ment utiles à l'homme, qui doit dans ce cas en favoriser le développement, tantôt nuisibles, — à son point de vue, — et il doit alors s'efforcer d'en étouffer les germes. Si, comme on peut l'admettre, les très petits êtres animés, agglomérés avec leurs sécrétions organiques et minérales, constituent la masse entière des grands végétaux; si, comme on est disposé à le croire aujourd'hui, un grand nombre d'affections morbides transmissibles au contact ou même à distance sont dues à d'imperceptibles microphytes ou microzoaires qui flottent dans l'air, on comprendra tout l'intérêt que peut offrir l'étude activement poursuivie de ces corpuscules inconnus des anciens et qu'à peine nous révèlent nos plus puissans microscopes.

Tout en ignorant les causes prochaines d'une foule de maladies, les anciens avaient deviné juste en les attribuant à l'influence de l'air. Hippocrate a dit : *Plus æquo humectans, plus æquo resiccans, aer est omnium morborum causa.* Sans aucun doute, l'air trop sec compromet la santé en enlevant une partie de l'eau qui est nécessaire pour entretenir la souplesse de nos tissus et les fonctions de nos organes; l'excès d'humidité est plus nuisible encore, parce qu'elle entrave la respiration; mais ce qu'on ne savait pas du temps d'Hippocrate, c'est que les mauvais effets coïncidant avec tel état de l'atmosphère sont très souvent dus au développement d'un monde d'êtres microscopiques. C'est l'étude approfondie de ces êtres qui très probablement nous mettra en état d'expliquer la plupart des maladies endémiques, épidémiques, infectieuses ou contagieuses. Quelques exemples feront mieux comprendre toute l'importance de ces recherches.

On admet généralement aujourd'hui que la teigne est produite par un favus, l'*achorion*, qui attaque les follicules pileux du cuir chevelu. Si elle exerçait autrefois tant de ravages, surtout parmi les enfans de la population misérable, c'est que, faute des soins hygiéniques qui entretiennent la transpiration, les sécrétions accumulées sur la peau offraient comme un terrain propre au développement de la végétation parasite, dont les spores propageaient le mal en se disséminant dans l'air. Depuis que les préceptes de l'hygiène sont mieux compris et plus généralement appliqués, la teigne a disparu, du moins sous sa forme endémique. On ne devrait jamais oublier que, dans tout ce qui intéresse la santé, les riches sont solidaires des pauvres, puisque le malaise de ces derniers finit toujours par réagir sur les premiers. C'est là un enseignement qui se dégage surtout de l'histoire des maladies contagieuses.

Toute une série d'affections analogues à la teigne sont attribuées avec beaucoup de vraisemblance à des champignons parasites tels

que le *microsporon*, l'*aspergillus*, le *trichophyton*, etc. M. Wreden explique par la présence de deux espèces d'*aspergillus* une maladie de l'oreille très opiniâtre qui s'observe chez des personnes logées dans des chambres humides. Il en a constaté plusieurs cas dans un hospice où les murs étaient couverts de moisissures blanches. Le lavage des murs avec une solution d'hypochlorite de chaux et l'emploi du même liquide pour l'oreille ont fait disparaître la maladie. Le muguet, qui attaque la bouche des enfans en bas âge, est attribué par les médecins à un autre champignon, l'*oïdium albicans*. Les expériences de Klenke et de Wedl ont mis hors de doute que des microphytes d'une espèce particulière envahissent les dents et les détruisent lentement. Les résultats de ce genre feraient croire à la transmission de la plupart des maladies infectieuses par des êtres microscopiques animés, lors même que les meilleurs microscopes sont impuissans à en révéler l'organisation. C'est ainsi que, d'après M. Chauveau, les virus du vaccin et de la variole n'agissent que par les corpuscules, séparables au filtre, qui nagent dans le liquide, tandis que la solution filtrée n'exerce aucune action appréciable. D'après M. le docteur Lemaire, les ophthalmies et beaucoup d'autres affections qui se transmettent à distance dans les salles d'hôpital auraient également pour véhicules des spores ou séminules d'êtres microscopiques répandus dans l'air. On comprendrait ainsi l'aggravation de certaines maladies par l'encombrement des salles, puisque les miasmes vivans doivent se multiplier en raison du nombre des individus réunis dans la même chambre. Ainsi s'expliquerait encore l'efficacité des mesures qui ont pour but d'assurer à chaque malade la plus grande quantité possible d'air frais.

Le volume d'air qu'il est utile de renouveler dans les écoles, les hôpitaux, la cale des navires, dépend du nombre, de l'âge et de l'état de santé des individus réunis dans le même local. On peut calculer *a priori* la quantité d'air ordinaire qui serait strictement nécessaire à l'homme adulte, sain et isolé, s'il ne s'agissait que de transformer en acide carbonique et en eau la portion de sa nourriture que l'on appelle *respiratoire*, et qui entretient la chaleur du corps. On trouve ainsi que 4 mètres cubes par vingt-quatre heures suffiraient à la rigueur; en admettant la nécessité de consommer seulement un sixième de l'oxygène disponible, afin de maintenir la respiration libre, on porterait cette quantité à 24 mètres cubes par jour, soit 1 mètre cube par heure; mais l'on serait encore loin de compte. Les expériences faites avec l'appareil respiratoire de M. Galibert ont montré que l'air contenu dans un récipient de 70 litres était vicié au bout de dix minutes; il s'ensuit que 500 litres (1/2 mètre cube) par heure ne suffisent point à la respiration d'un homme

isolé; il en faudrait probablement plus du double. Les individus réunis dans un même local ont besoin de quantités d'air beaucoup plus grandes encore. On avait d'abord fixé à 6 mètres cubes par heure et par tête le volume d'air qu'il fallait accorder aux écoles de 30 à 60 enfans, mais depuis l'on s'est vu dans la nécessité de doubler la proportion. Dans les amphithéâtres pouvant contenir de 300 à 600 auditeurs, la ventilation doit fournir par heure et par individu 23 mètres cubes d'air à la température de 20 degrés. Le grand amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers peut servir de modèle sous ce rapport. Dans une salle d'hôpital de 30 lits on accorde de 30 à 70 mètres cubes, selon les circonstances, de 80 à 100 dans une salle de blessés, enfin 150 mètres cubes par heure et par individu en cas d'épidémie; encore est-il indispensable d'entretenir dans l'air une humidité proportionnée à la température. Trop souvent l'air pris au dehors par un temps froid se trouve relativement trop sec après avoir traversé un calorifère, et il faut alors lui restituer sa qualité hygroscopique normale par une addition de vapeur d'eau. Ce n'est pas sans un motif sérieux que la tradition recommande de placer un vase à demi plein d'eau sur le poêle qui sert à chauffer un appartement. On s'est aussi beaucoup occupé dans ces derniers temps du danger que présentent les poêles en fonte; il semble démontré qu'ils donnent lieu à la production d'un gaz vénéneux, l'oxyde de carbone. Ces sortes de causes peuvent contribuer à rendre irrespirable l'air d'une chambre de malade, mais il est certain que la cause principale de l'insalubrité de cet air doit souvent être cherchée dans l'abondance des miasmes organisés auxquels l'atmosphère sert de véhicule.

C'est aussi par un transport de ce genre que l'on explique la propagation du typhus contagieux des bêtes à cornes, affection terrible qui tend à diminuer encore la production, déjà trop restreinte, de la viande de boucherie. Cette maladie, originaire des steppes de la Russie, accompagne, en les décimant, les troupeaux qui arrivent par la Hongrie pour se répandre en Prusse, en Hollande et dans la Grande-Bretagne; elle n'aurait pas manqué d'exercer ses ravages aussi chez nous, si l'administration n'avait pris à temps les mesures les plus sévères pour en empêcher l'invasion. Le seul moyen efficace d'arrêter la contagion consiste à sacrifier immédiatement tous les animaux malades ou suspects qui passent la frontière, sauf à indemniser ensuite les propriétaires de ces bêtes; on n'hésita pas à l'employer. Une commission centrale, composée de MM. Claude Bernard, Tardieu, Magne et Mélier, fut chargée de surveiller l'exécution des mesures de sûreté; plusieurs médecins vétérinaires furent envoyés à l'étranger afin d'étudier la maladie sur place : M. Bouley

en Angleterre, M. Lecoq en Hollande, MM. Reynal, Bouley, Imlin en Allemagne. MM. Leblanc père et Pommeret eurent pour mission d'examiner les animaux suspects dans le département du Nord et d'en ordonner l'abatage s'il y avait lieu. Grâce à ces précautions, la France a été préservée du typhus.

Si nous en croyons le docteur Salisbury, les spores de certaines algues d'eau douce donnent la fièvre intermittente, et les assertions de ce médecin sont confirmées par le botaniste Ch. Morren et par le docteur Hannon. Il est assez probable que les émanations malsaines des eaux stagnantes, ces terribles miasmes qui rendent si dangereux le séjour dans les contrées paludéennes, ne sont autre chose que des germes de cryptogames qui infectent l'eau et l'atmosphère. Dans les maremmes de l'Italie, les fièvres paludéennes font chaque année plus de 60,000 victimes, et les deux tiers des Européens qui meurent sous les tropiques succombent à des maladies causées par les miasmes pestilentiels des marais. Les mauvais génies qui habitent ces lieux maudits et qui semblent en défendre l'accès, la science les a dévoilés : ce sont des myriades de végétaux imperceptibles qui envahissent nos organes, qui s'y développent à nos dépens, et contre lesquels nous n'avons pas d'armes. Dessécher les marais, c'est donc forcer l'ennemi dans ses retranchemens, et c'est rendre la vie à des populations dégénérées, épuisées par une lutte sans issue possible.

D'après les importantes recherches de M. Ernest Hallier, publiées en 1867, le choléra asiatique serait lui-même au nombre des maladies endémiques causées par des végétaux rudimentaires : il serait dû à un champignon microscopique qui envahit le riz. Robert Tytler, qui se trouvait dans l'Inde en 1817, à l'époque de la grande épidémie de choléra, chercha en effet l'origine de la maladie dans l'usage du riz gâté. M. Hallier, ayant arrosé avec des déjections de cholériques du riz qui germait, y a vu se développer un champignon particulier dont les filamens brillans pénétraient dans la plante. De son côté, le docteur Thomé est parvenu à constater dans les déjections des malades la présence de sporules d'une ténuité extrême (1 millième de millimètre), doués de mouvemens propres et susceptibles de produire un mycélium et l'organisme complet d'un champignon qui se rapproche de l'oïdium; on en a fait une nouvelle espèce sous le nom de *cylindrotænium*. Aucun agent n'a pu jusqu'ici tuer ce champignon dans l'intérieur des organes, il faut se borner à l'évacuer par les moyens ordinaires; mais il y aurait un grand intérêt sans doute à en détruire la vitalité dans les déjections par une température de 100 degrés; un jet de vapeur d'eau y suffirait, et l'on ferait cesser ainsi une des causes présumées de la propaga-

tion de la terrible maladie indienne. Si ce n'est pas là une simple coïncidence, on ne pourra refuser d'admettre le nouveau champignon microscopique au nombre des plus nuisibles cryptogames parasites.

Plus récemment encore, M. Hallier a reconnu que les variétés de ces microphytes peuvent procéder les unes des autres et dépendre à la fois de la spore et des matières sur lesquelles elle se développe. C'est ainsi que le type *penicillium* peut revêtir les formes *micrococcus*, *cryptococcus*, *leptotrix*, *oïdium*. M. Wieger, en se basant sur les recherches expérimentales d'un grand nombre d'observateurs, admet que les sporules minimes ou punctiformes détruisent l'épithélium intestinal et peuvent envahir l'organisme entier : elles se trouveraient dans l'air et dans l'eau des foyers d'infection cholérique. Il resterait toutefois à constater que les variétés de microphytes originaires de détritus cholériques, ainsi développées par une sorte de culture et transportées dans un organisme vivant, y reproduiraient les cystes et les sporules des micrococcus en donnant lieu aux symptômes cholériques; jusque-là les démonstrations demeureront incomplètes. Les progrès incessans de la micrographie aboutiront peut-être un jour à mettre hors de doute cette omniprésence des végétaux rudimentaires, et le rôle décisif qu'ils paraissent jouer dans la production des maladies endémiques. Cette vérité, à peine entrevue aujourd'hui, conduirait alors à des conséquences d'une incalculable portée, car elle permettrait d'établir sur la connaissance intime des maladies un système de médication rationnel et efficace. C'est l'espoir d'un succès de ce genre qui porte à cette heure tous les praticiens vers l'étude des substances auxquelles on a reconnu la propriété de tuer les germes organisés.

III.

On connaît aujourd'hui un assez grand nombre de désinfectans et d'agens antiseptiques. Un des désinfectans les plus employés est le chlore, en diverses combinaisons. Il agit chimiquement sur les produits infects des fermentations putrides, et notamment sur l'acide sulfhydrique, qu'il décompose et dont il fait ainsi disparaître l'odeur nauséabonde. Le mode d'action des antiseptiques proprement dits est fort différent : ils préviennent les fermentations en tuant les êtres qui en sont la cause. Tel est l'acide nitreux ou hypoazotique. A l'époque de la dernière invasion du choléra, on en a fait dans nos hôpitaux une heureuse application en vue de détruire les germes organiques répandus dans l'air des salles ou déposés sur les parois. Dès qu'une salle était évacuée par les malades (qu'à dessein

on ne remplaçait pas), indépendamment du lavage des linges à l'eau phéniquée ou chlorurée, on s'empressait d'assainir la surface des murs par un dégagement de gaz acide hypoazotique que l'on obtenait instantanément en versant dans de grandes terrines de l'acide nitrique ordinaire sur des tournures de cuivre. Le métal aussitôt attaqué par l'acide donnait lieu à la production d'abondantes vapeurs rutilantes qui, pénétrant partout, dans les recoins et dans les moindres fissures, ne pouvaient manquer de faire périr les microphytes et microzoaires avec leurs germes. Un remarquable avantage de l'emploi de cet agent chimique réside dans la propriété qu'il a de se régénérer lui-même; dès que, par sa réaction oxydante, il a perdu une partie de son oxygène, il en emprunte à l'air ambiant et se reconstitue sous sa forme première. Il va sans dire qu'au moment où cette fumigation meurtrière commence il ne doit rester personne dans la salle. Les portes demeurent closes pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, après quoi une active ventilation chasse les gaz délétères et fait rentrer l'air respirable.

Les marins, qui se trouvent comme emprisonnés dans leurs navires pendant les voyages de long cours, sont plus particulièrement exposés aux fatales influences des agens septiques de toute espèce. Les êtres microscopiques qui excitent les fermentations s'accumulent dans la cale avec les produits de leurs réactions multiples, et, lorsqu'au retour d'un voyage on veut faire nettoyer et assainir ces foyers d'infection, de sérieuses difficultés se présentent. Les fumigations de chlore, les lavages avec des solutions d'hypochlorites alcalins, sont à peine d'une efficacité momentanée; le bois imprégné de matières putrescibles n'est pas désinfecté à si peu de frais. Un seul moyen paraît avoir réussi dans ces derniers temps, c'est le feu.

Depuis longtemps déjà l'amirauté anglaise s'était préoccupée des moyens d'assainir la cale des vaisseaux arrivant des Indes et des autres contrées lointaines. Elle avait constaté les bons effets que l'on obtenait, sous ce rapport, de la torréfaction superficielle des boiseries, et l'on comprend aisément qu'une température qui dépasse 200 degrés doit suffire à la destruction des fermens organisés, en supposant même qu'ils aient pénétré dans les premières couches du tissu ligneux. Le bois d'ailleurs donne lieu, dans ces circonstances, à la production de l'acide acétique goudronneux (acide pyroligneux ou vinaigre brut de bois), un des plus énergiques agens antiseptiques que l'on connaisse. Toutefois le procédé mis en usage pour obtenir ces utiles résultats était incommode et dangereux; il consistait à faire flamber des copeaux et de menus éclats de bois successivement sur toute la superficie de la cale; la difficulté d'activer et

de régulariser la torréfaction par ce combustible léger exposait à des dangers d'incendie, en sorte que l'application de ce procédé se trouva limitée au grand vaisseau de la marine royale qui avait servi à l'expérience. Les choses en étaient là lorsqu'un ingénieur français, M. de Lapparent, inspecteur-général des constructions navales, imagina une méthode générale de conservation du bois par la torréfaction à l'aide de la flamme du gaz d'éclairage. Le flambage et l'assainissement de la cale des navires en particulier devinrent dès lors d'une application facile et régulière. Il suffit en effet de disposer sur le pont ou sur le quai voisin deux gazomètres remplis l'un de gaz et l'autre d'air comprimés; deux tubes flexibles en caoutchouc vulcanisé amènent ensemble au bec du chalumeau inventé par M. Desbassayns les deux gaz, dont on règle à volonté le courant à l'aide de robinets. En enflammant le mélange gazeux, on produit un dard de flamme que l'on promène lentement sur la surface à carboniser, après avoir, comme à l'ordinaire, nettoyé le bois par des aspersions d'eau plusieurs fois répétées.

On peut de la même manière et sans plus de difficulté flamber la surface extérieure des vaisseaux, avant de la recouvrir des armatures en fer qui doivent protéger les navires cuirassés. Depuis plusieurs années cette méthode ingénieuse de flambage des bois a été adoptée par l'administration de la marine impériale; elle est appliquée dans nos ports et permet d'assainir promptement la cale des bâtimens de l'état au retour de grands voyages ou d'excursions répétées. On se sert encore du même procédé pour donner plus de durée aux traverses des chemins de fer et aux poteaux télégraphiques; il est même, dans ce cas, d'une application plus économique par l'emploi d'un fourneau mobile où la combustion soit du coke, soit des houilles sèches, est activée par une forte insufflation d'air et par l'injection d'un très léger filet d'eau. Cet appareil est de l'invention de M. Hugon, l'habile directeur de l'usine à gaz portatif de Paris.

Nous venons de voir que parmi les produits goudronneux de la torréfaction du bois il se rencontre un agent antiseptique très remarquable. Divers produits dérivés du goudron de la houille (1) ont

(1) Les principaux produits tirés du goudron de houille (*coal-tar*) peuvent être rangés dans trois séries comprenant 19 hydrocarbures ou carbures d'hydrogène neutres, 10 composés alcalins et 2 acides. Dans la première série se rencontre la benzine, que l'on utilise pour dissoudre et enlever les taches de matières grasses, pour fabriquer, en dissolvant ou gonflant le caoutchouc, les étoffes imperméables et pour préparer l'aniline. Dans la deuxième série se trouve l'aniline, la base des couleurs les plus brillantes que l'on connaisse, moins solides, il est vrai, que l'indigo, la garance et la cochenille. La troisième série renferme la créosote et l'acide phénique, avec lequel on prépare aussi de brillantes couleurs et qui constitue l'agent antiseptique le plus riche d'avenir.

des propriétés analogues, et cela s'explique assez naturellement si l'on se rappelle que les houilles tirent leur origine de plantes enfouies depuis des milliers de siècles, de sorte que toutes les matières goudronneuses viennent d'une source commune. Le mode d'action de ces substances diffère de celui des composés chlorés en ce qu'elles ne détruisent ni ne transforment, comme ces derniers, les produits infects des fermentations spéciales; elles se bornent à faire périr les fermens et à empêcher ainsi les fermentations, si elles sont employées en temps utile.

Le plus énergique des antiseptiques est l'acide phénique. Il a été extrait du goudron de houille pour la première fois par Runge, en 1834. Un éminent chimiste français, Laurent, que la mort a enlevé prématurément à la science, a plus tard étudié les propriétés chimiques de cette substance, qui a été successivement désignée sous une foule de noms plus ou moins appropriés : on l'a tour à tour appelée *phénol, alcool phénique, hydrate de phényle, acide carbolique, spyrol, salicone* et *acide phénique;* cette dernière dénomination a prévalu. L'acide phénique est incolore et cristallisable, il brûle avec une flamme fuligineuse; l'eau peut dissoudre jusqu'à un vingtième de son poids de l'acide pur, l'alcool le dissout en toutes proportions. C'est à cet acide que le goudron de houille doit en grande partie ses vertus antiseptiques bien connues.

Quoiqu'il n'ait qu'une acidité très faible, l'acide phénique à l'état pur exerce sur nos tissus une action corrosive spéciale et assez forte pour qu'on se soit cru autorisé à en faire usage pour la cautérisation des piqûres d'insectes et des morsures de reptiles qui introduisent dans l'économie animale des virus dangereux. Sur ce point les observations ne sont pas encore aussi nombreuses qu'on pourrait le désirer. C'est surtout comme moyen préservatif que l'acide phénique a été employé avec succès, car il détruit sûrement les végétaux rudimentaires et les animalcules microscopiques qui propagent les maladies infectieuses, et dont la présence est la principale cause de l'insalubrité de certains locaux. On l'emploie généralement à l'état de solution d'un demi à un centième dans l'eau. M. Lemaire conseille l'usage de l'eau phéniquée au millième comme boisson dans les temps d'épidémie et, dans les contrées marécageuses, soit pure, soit mélangée avec d'autres boissons. Des aspersions de vinaigre phéniqué servent à désinfecter l'air des salles de chirurgie. Les solutions aqueuses d'acide phénique au vingtième s'emploient dans le pansement des plaies de mauvaise nature. Le docteur Lemaire a mis à profit les vapeurs de cet acide pour détruire les germes ou spores qui flottent dans l'air autour des malades et qui transmettent à distance certaines maladies infectieuses. L'art vétérinaire ti-

rera également un grand parti de ces préparations. Pour tuer l'acarus de la gale des moutons, il suffit de les faire tondre et de les plonger pendant quelques minutes dans l'eau phéniquée au centième. M. Calvert, savant chimiste manufacturier, assure qu'en Angleterre on a guéri du piétin des troupeaux entiers en forçant tous les moutons à passer dans un chenal en pierre rempli d'une émulsion savonneuse d'acide phénique.

Quelques autres exemples donneront une idée des services que le même produit du goudron peut rendre au commerce international et à l'industrie manufacturière. Non-seulement il paraît être le principe actif, essentiel, de la conservation du bois par injection des huiles lourdes du goudron (procédés Bréant et Béthel), mais encore il le préserve de l'attaque des tarets. Ces dangereux mollusques perforent le bois et le criblent de trous et de galeries; ils détruisent ainsi les pilotis, les charpentes de la marine et les vaisseaux, sans que rien trahisse à l'extérieur la présence de ces invisibles mineurs. Une autre application de l'acide phénique consiste dans la préservation des peaux sèches ou salées qui s'exportent de Buenos-Ayres, de Montevideo et de l'Australie. On sait que ces peaux sont fournies par les bœufs, qui vivent dans ces contrées à l'état sauvage ou parqués dans d'immenses prairies, et qu'elles donnent lieu à un commerce considérable avec la France et l'Angleterre. Préparées à l'aide de manipulations dispendieuses, elles n'étaient pas toujours à l'abri des altérations spontanées que les matières animales subissent si promptement sous l'influence des climats chauds; aujourd'hui on prévient ces causes de dépréciation par une immersion dans l'eau phéniquée (aux 2 centièmes) qui a lieu au moment même du dépeçage, ou mieux encore par une immersion dans l'eau de chaux; la dessiccation s'effectue alors sans inconvénient. Le même traitement s'applique aux os, qui naguère encore ne pouvaient être employés que comme engrais, parce qu'ils se détérioraient rapidement. Grâce à l'eau phéniquée, ils arrivent en Europe dans un état parfait et peuvent servir aux usages de la tabletterie, qui les substitue à l'ivoire pour les objets de bas prix. Il est probable que les intestins des moutons, s'ils étaient préparés de la même manière dans les pays en question, pourraient être expédiés à nos fabricans de cordes harmoniques et trouveraient en France des débouchés faciles, qui s'accroissent d'ailleurs de jour en jour à mesure que le goût de la musique se développe chez nous. Déjà, en Angleterre, l'acide phénique est employé pour prévenir la putréfaction nauséabonde des matières organiques dans les boyauderies. On apprécie également, dans les fabriques de tissus, de toiles peintes et dans les teintureries de la Grande-Bretagne, l'utilité de

l'acide phénique pour préserver de toute altération la gélatine dissoute et l'albumine hydratée, destinées au parement de la chaîne des étoffes et aux impressions des couleurs. Aussi fait-on un continuel usage de cet agent antiseptique dans les manufactures anglaises.

Le lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'ici a pu constater avec nous que l'importance du rôle qu'on accorde aux végétaux parasites dans les phénomènes morbides tend à grandir de jour en jour. Destructeurs de ce qui vit, ils préparent les voies aux générations futures et activent les transformations incessantes par lesquelles la matière s'organise et se désorganise tour à tour. On les voit apparaître dans une foule de maladies, dans beaucoup d'autres leur présence est au moins soupçonnée; leurs spores, transportées par les vents, pénètrent partout et s'attachent à tout ce qui doit périr, pour accélérer la dissolution. Dangereux pour la santé, préjudiciables à une foule d'industries, ces végétaux cryptogamiques sont comme un monde d'invisibles ennemis contre lesquels on peut à peine se défendre. C'est beaucoup cependant de savoir qui nous attaque, et déjà cette connaissance des habitudes de l'ennemi nous a permis de le combattre efficacement dans plus d'un cas. Les agens antiseptiques dont l'étude est commencée par un grand nombre de savans praticiens sont probablement appelés à rendre d'immenses services, non-seulement au point de vue sanitaire, mais encore sur le terrain de l'industrie. L'acide phénique notamment, et en général les dérivés du goudron de houille, paraissent être doués d'une action spéciale qui en a fait multiplier les applications, et qui les fait apprécier chaque jour davantage. La chaleur, qui tue les germes des microphytes et des microzoaires, produit également de bons résultats; appliquée à la conservation des vins, elle assure l'avenir de l'industrie viticole; employée à l'assainissement des navires par le flambage, elle rend les plus grands services à l'hygiène navale. Dans plusieurs cas, l'étude des champignons microscopiques a même conduit à des applications directes d'une certaine utilité, parmi lesquelles nous avons cité la préparation de l'ergotine, que fournit le parasite du seigle. Le peu que nous savons jusqu'ici des végétaux cryptogames ouvre ainsi de vastes horizons à la science médicale et à plus d'une industrie, et il semble que l'importance de ces êtres singuliers augmente en raison inverse de leur taille.

PAYEN.

SUZANNE DESCHARMES

I.

Le domaine du Châtellier, habité par le docteur Descharmes, était certainement un des coins les plus intimes et les plus pittoresques de la vallée du Brignon. Ce vieux manoir tourangeau avait été fort endommagé au temps des guerres de religion; mais son corps de logis, flanqué de tourelles, ses épaisses murailles, couvertes de lierre, et ses larges douves, transformées en jardin potager, lui donnaient encore un grand air. Les douves étaient ombragées de hauts peupliers d'Italie, et tout autour, en demi-cercle, des chaumières délabrées bordaient une route assez mal entretenue, conduisant au bourg de Paulmy, dont on apercevait entre les arbres le clocher d'ardoise et les premières maisons. Les pauvres du pays connaissaient bien ce chemin, et la grande porte toujours ouverte du Châtellier voyait plus d'un client arriver, triste et dépenaillé, sous son porche de tuiles moussues et s'en retourner consolé. Malheureusement cette clientèle logeait le diable dans sa bourse, et, bien qu'elle s'accrût de jour en jour, le coffre-fort du docteur ne s'en ressentait guère. M. Descharmes du reste ne paraissait pas s'en émouvoir; il avait toujours l'accueil affable, la mine souriante : aussi ses amis l'avaient-ils surnommé le docteur *Tant-Mieux*.

C'était d'ordinaire un joyeux compagnon, au visage plein et rosé, éclairé par deux yeux bleus à fleur de tête, deux yeux aux regards mobiles, pétillans, enfantins. Ses lèvres rubicondes, ses dents blanches, son front large et candide, surmonté d'une forêt de cheveux à peine grisonnans, annonçaient une santé parfaite et un grand fonds de bonne humeur. Tout le pays vantait son entrain, ses allures vives,

un peu étourdies, surtout son culte enthousiaste pour Horace et la poésie latine. Cependant à l'époque où commence ce récit le pauvre homme venait de subir une rude épreuve, et le chagrin l'avait changé au point de le rendre méconnaissable. Sa femme, morte en deux jours des suites d'une couche laborieuse, l'avait laissé seul avec quatre enfans. Les aînés, deux garçons jumeaux, que le docteur, en sa fièvre de latinité, avait baptisés Nisus et Euryale, entraient dans leur douzième année. La plus âgée des filles avait dix ans et s'appelait Suzanne; quant à la dernière venue, Marguerite, cause innocente de tant de douleur, c'était une faible créature, ayant à peine le souffle et ressemblant à sa mère.

Ces quatre orphelins eussent été une lourde charge, même pour un homme mieux trempé et plus pratique que le docteur. Aussi ceux qui l'avaient vu le lendemain de l'événement étaient restés frappés de l'altération de ses traits. Sa vivacité avait fait place à un morne accablement, et il ne pouvait dire deux mots sans fondre en larmes. Il ne fût probablement pas venu à bout de surmonter cette grande douleur sans le secours d'une amie de la défunte qu'on nommait Mme Lambert, et qui était la femme d'un marchand juif de Paulmy. Son mari, poussé par l'humeur aventureuse des gens de sa race, avait quitté la Lorraine allemande pour ce coin de la Touraine, où il s'était enrichi dans le commerce des mules poitevines. Après avoir fermé les yeux à la morte, Mme Lambert, qui avait elle-même un fils de douze ans, s'était hâtée d'emmener chez elle les deux jumeaux et Suzanne, tandis que le docteur s'occupait des pénibles préliminaires de l'enterrement.

L'intérieur du logis Lambert ne ressemblait en rien à celui des autres maisons de Paulmy. Une lampe à sept becs en cuivre luisant descendait d'une des solives du plafond de la grande salle. Près de la cheminée était suspendu un portrait de Moïse; au-dessus de chaque porte, des étuis de verre contenaient de petits rouleaux de parchemin jaune. Tout enfin, jusqu'au profil maigre de M. Lambert et aux longs yeux noirs de sa femme, semblait appartenir à un autre pays et à d'autres mœurs. Les deux jumeaux, qui avaient l'humeur insouciante, s'étaient néanmoins habitués rapidement à cette nouvelle demeure. Suzanne, plus nerveuse et plus sensible, avait été moins vite apprivoisée. On avait eu grand'peine à l'arracher du lit de mort de sa mère, qu'elle adorait. Pendant deux jours, farouche, se tenant à l'écart, étouffant ses sanglots, elle avait refusé de manger; enfin, cédant aux tendres attentions de Mme Lambert et du fils de celle-ci, Nathan, son ami d'enfance, elle avait consenti à se laisser consoler; mais elle était toujours restée mélancolique et ne se mêlait guère aux jeux bruyans des deux jumeaux.

Cependant, grâce à la bonne amitié des Lambert, le docteur Descharmes s'était un peu remis du coup qui l'avait frappé; il avait pris une nourrice pour la petite Marguerite, et bientôt, trouvant le Châtellier trop solitaire, il pria Mme Lambert de lui rendre les trois aînés. Pour tromper son chagrin et ses inquiétudes et aussi pour garder un ou deux ans de plus tous ses enfans autour de lui, il résolut d'enseigner les premiers élémens du latin à ses garçons et de les pousser ainsi jusqu'en quatrième. Nathan Lambert leur fut adjoint pour plus d'émulation, puis Suzanne elle-même fut appelée à partager la plupart des leçons de ses frères. L'idée de donner à Suzanne la même éducation qu'aux deux jumeaux était faite pour sourire au docteur, et bientôt il se sentit tout heureux en voyant que sa nichée d'écoliers répondait par des progrès assez rapides à la peine qu'il prenait. Indépendamment de son rôle de magister, un travail quotidien l'absorbait, un travail de prédilection, longtemps choyé, longtemps médité, et sur lequel reposaient de belles espérances de gloire. C'était une traduction des odes d'Horace en vers français : le docteur la voyait déjà couronnée par l'Institut.

Dans la petite classe composée des quatre enfans, Suzanne était comme un bluet dans un champ de blé. La salle des *consultations* leur servait de chambre d'étude. Ils y travaillaient, groupés près de la fenêtre, tandis que le docteur lisait son journal ou cherchait ses rimes. Par une sorte de convention tacite, chacun occupait toujours la même place. Nisus et Euryale étaient voisins, Nathan et Suzanne leur faisaient vis-à-vis. Lorsque les deux jumeaux s'envolaient au jardin, Suzanne et Nathan restaient souvent ensemble des heures entières dans la salle des *consultations;* la fille du docteur, attachant sur Nathan des yeux inquiets, lui contait gravement ses moindres pensées, lui demandait mille explications que le jeune écolier avait le plus souvent grand'peine à donner. Insensiblement la conversation tombait sur Mme Descharmes et sur les souvenirs de la morte; puis, lorsque les rayons du soleil disparaissaient peu à peu et glissaient jusqu'en haut des solives frangées de toiles d'araignée, les deux enfans allaient s'asseoir sur le perron du jardin, et Nathan montrait à Suzanne les nouvelles merveilles découvertes pendant la récréation, un nid de guêpes attaché à une branche de lilas ou une brune chrysalide ponctuée d'or.

Trois ans se passèrent ainsi, doucement pour le docteur et doucement aussi pour son petit monde; mais les garçons allaient atteindre leur quinzième année, il fallait songer à les envoyer au collége. M. Descharmes, du reste, s'apercevait qu'il était au bout de sa patience et n'avait plus de goût pour la vie sédentaire et enseignante. Le chagrin qui l'avait aidé dans l'accomplissement de

cette tâche s'adoucissait avec le temps. Le docteur n'était pas de ces hommes qui enferment vaillamment en eux-mêmes une grande douleur, la nourrissent de toutes leurs pensées et de tous leurs souvenirs; sa tristesse était remontée à la surface, et s'était peu à peu évaporée. C'était en effet une de ces natures légères qui voltigent au-dessus des rudes sentiers de la vie positive, et y posent rarement le pied. Pétri à la fois d'insouciance et de tendresse, M. Descharmes, tout en adorant ses enfans, avait repris peu à peu l'habitude de fuir la maison qui lui rappelait de trop pénibles souvenirs. Il avait retrouvé le chemin de ces demeures amies où l'on accueillait si cordialement le docteur *Tant-Mieux;* il avait en même temps retrouvé sa gaîté. Son embonpoint avait reparu, sa mine refleuri. Quand le matin, après le déjeuner, il enfourchait sa brune jument Lydia, bien avoinée et soigneusement étrillée par son scrupuleux domestique Fleuriot, sa figure s'épanouissait, et il semblait tout rajeuni. Guêtré jusqu'aux genoux, vêtu d'une veste de velours à boutons de métal, coiffé d'un feutre gris à grands bords, il ne se sentait pas d'aise, et, oubliant la concurrence du médecin de Ligueil et des *rebouteux* du Châtellier, ses blés versés ou ses foins inondés, il songeait à son cher Horace.

— Hop! hop! Lydia, disait-il en frappant affectueusement le cou de la jument, et Lydia prenait le trot. Ceux qui rencontraient le docteur courant ainsi allégrement dans la chênaie de La Celle ou par les brandes fleuries de Ferrières emportaient de cette rencontre comme une provision de bonne humeur pour le reste de la journée, tant le regard du cher homme brillait, et tant il y avait de joie dans son franc sourire.

Le docteur comprit donc que ses leçons se succédaient trop irrégulièrement, et qu'il aurait déjà fort à faire d'instruire Suzanne : il résolut de mettre Nisus et Euryale au collége de Loches, distant de huit lieues à peine. Ce fut un grand jour que celui où Fleuriot chargea les malles sur la voiture, et où les deux jumeaux quittèrent pour la première fois Le Châtellier. Avant de les laisser partir, le docteur était bien tenté de leur adresser une allocution de circonstance sur les joies du travail et les périls du monde; mais, sentant l'émotion venir, il les embrassa pour cacher ses larmes, leur remit un peu d'argent, et confia les écoliers à M. Lambert, qui devait les emmener avec Nathan.

Suzanne se trouva toute seule au Châtellier. Heureusement la petite Marguerite avait atteint sa troisième année. Suzanne, pour combler le vide qu'avait fait le départ de ses frères et de Nathan, résolut de se réserver tous les soins de la première éducation de sa sœur. Il y avait un charme attendrissant dans cette sollicitude

précoce d'une enfant de quatorze ans à peine, devenue sérieuse à l'âge où l'on joue, et servant de mère à une autre enfant. Elle l'habillait, l'amusait, lui chantait de sa voix nette et juste de gais petits airs du pays; elle lui apprenait ses prières, et ne se couchait qu'après s'être assurée qu'elle dormait dans son berceau. La seule maison où Suzanne pût aller, la seule aussi où elle allât volontiers, c'était la maison Lambert. L'après-midi, par un doux soleil, elle prenait Marguerite par la main, et lui faisait suivre lentement la courte montée qui va du Châtellier à Paulmy. Elle était reçue avec tant d'effusion au logis Lambert! La longue barbe grisonnante et la grave physionomie du vieux Juif effrayaient bien un peu Marguerite, mais Mme Lambert les embrassait toutes deux si tendrement, elle parlait si longuement à Suzanne de sa mère et de Nathan!

Cependant, mieux que le logis Lambert à l'aspect hospitalier et comfortable, mieux que la grand'rue de Paulmy aux maisons blanches et bien bâties, Suzanne aimait les murs en ruine et le hameau du Châtellier. Le hameau pourtant ne justifiait que trop le dicton local : *riches de Paulmy, gueux du Châtellier*. La population, composée de maraudeurs, tous un peu sorciers et *rebouteux*, ne payait vraiment pas de mine et n'était pas en odeur de sainteté dans le canton. Les habitations valaient les habitans, et à voir les vitres noircies, les volets déjetés et pendans, les murailles bombées et crevassées, on devinait du dehors la misère du dedans. Le manoir lui-même, il faut l'avouer, n'avait rien de florissant et ne donnait pas tort au proverbe; mais à la campagne l'indigence et la décrépitude n'ont pas, comme dans les villes, cette nudité et cet air sordide qui serrent le cœur. La nature leur donne des vêtemens et un charme qui effacent leurs rides, voilent leurs taches et les font presque aimer. — Les chaumines du Châtellier, avec leurs toitures moussues couronnées de touffes de *flambe* (1) aux feuilles aiguës et aux magnifiques fleurs violettes, riaient à l'œil quand venait le mois de mai. A l'automne, la clématite sauvage, courant des murs aux buissons et des buissons aux arbres, les revêtait de son feuillage abondant et des aigrettes floconneuses de ses fruits. L'hiver, le lierre drapait encore ces ruines d'un manteau de sombre verdure, et c'était chose douce à voir et mélancolique que les bleuâtres fumées s'échappant, à la tombée du jour, de ces cheminées verdoyantes. Les douves humides, pleines d'une végétation plantureuse, le pont en dos d'âne menant au porche couvert de graminées, la grande cour semée de brins de paille et retentissante du chant des coqs, la maison avec ses murs blanchis à la

(1) *Iris germanica.*

chaux, ses solives de châtaignier, son escalier tournant et ses greniers sombres peuplés d'une forêt de charpente, le jardin touffu aux allées bordées de charmilles noueuses, avec son réservoir d'eau verdâtre et ses murs en ruine, par-dessus tout cela l'étroite vallée du Brignon, si solitaire, si calme et si bien close de toutes parts, où l'on n'entendait que l'*Angelus* soupirer le matin et les pastours s'entr'appeler le soir, voilà ce qui charmait Suzanne, et lui semblait préférable au reste du monde.

Cette enfant peu expansive, à l'âme recueillie, à l'intelligence profonde, en qui se montraient déjà les premiers symptômes d'une volonté énergique unie à un enthousiasme concentré, passait des journées entières au jardin, seule avec Marguerite, et, tandis que celle-ci était occupée à planter dans le sable des fleurs coupées, Suzanne ouvrait tout grands les yeux de son corps et de sa pensée pour mieux voir et mieux sentir les beautés chaque jour renouvelées de son cher Châtellier. Au milieu de ces rêveries et de ces admirations, les mois se passaient; les vacances de Pâques arrivèrent, et avec elles les écoliers. Nisus et Euryale réveillèrent de leurs joyeux éclats de voix Le Châtellier, qui s'était un peu endormi pendant leur absence. Suzanne retrouva Nathan, et leurs causeries recommencèrent. Elle avait amassé dans sa tête tant de questions à lui faire pour le moment où elle le reverrait! Bien qu'elle aimât tendrement ses frères, leur joie bruyante ne lui était pas sympathique, et puis les arbres et les fleurs ne leur disaient rien, tandis que pour Nathan et pour elle chaque plante, chaque insecte, chaque oiseau avait une personnalité distincte et toujours intéressante. Suzanne pouvait confier à Nathan ses rêves et ses étonnemens, sans craindre de le voir éclater de rire au premier mot. Nathan l'écoutait, la comprenait, lui répondait dans la même langue, et les quinze jours de congé s'enfuirent pour eux, rapides comme l'ombre des nuages que le soleil projette sur la terre, que le vent fait glisser sur les coteaux et dans les vallées.

La veille du départ était une de ces claires journées printanières où il semble qu'on sente le souffle du renouveau dans la campagne et qu'on entende le sourd murmure de la séve dans les rameaux gonflés. Les quatre amis résolurent de passer leur dernière journée dans les bois voisins du Châtellier et d'y emmener Marguerite. On la coucha dans sa petite voiture, Nisus et Euryale se chargèrent de la traîner à tour de rôle. Les bois n'avaient pas encore leurs feuilles, mais déjà les sureaux et les aubépines verdoyaient, et les buissons étaient tout bleus de véroniques. D'un arbre à l'autre, les merles siffleurs se répondaient; tout au fond de la gorge boisée, le coucou, de sa voix monotone et mélancolique, semblait marquer la fuite du

temps. Les collégiens et Suzanne s'arrêtèrent près d'une source qu'on nomme dans le pays la *Froidefont*. De cet endroit, ombragé de noisetiers et d'aunes, semé de plantes aquatiques, on n'aperçoit que le Brignon, qui coule lentement, et un bout de prairie.

Tandis que les deux jumeaux, toujours en mouvement, cherchaient des nids dans les fourrés, Suzanne et Nathan s'étaient assis sur la pierre plate et polie qui surplombe au-dessus du bassin de la fontaine; Marguerite jouait à côté de sa sœur. Suzanne avait bien près de quinze ans; l'enfant commençait à devenir une jeune fille, ses formes s'étaient arrondies, ses mouvemens étaient plus souples, son regard avait quelque chose de plus humide, et sa démarche une certaine grâce alanguie. Ses manières aussi étaient plus réservées, et sa réserve, jointe à la tournure mystique de son esprit, intimidait Nathan. Le fils de Mme Lambert venait d'atteindre sa dix-septième année, et la précoce beauté de sa race se révélait dans ses yeux caressans et noirs, dans ses lèvres souriantes, déjà surmontées d'une naissante moustache. La conversation des deux adolescens était souvent entrecoupée de longs silences pendant lesquels Suzanne se penchait au-dessus du réservoir profond de la source, et l'on voyait sa figure sérieuse se refléter dans l'eau sombre. Nathan ne regardait pas son amie, mais il se sentait singulièrement attiré vers l'image réfléchie par la source. Le front haut et bombé de Suzanne, son teint mat à peine coloré par la course, ses yeux si expressifs, ses lèvres rouges, semblaient, dans ce miroir, vivre d'une vie fantastique.

Tout à coup elle releva la tête et contempla le ciel bleu à travers le jeune feuillage des noisetiers, puis, s'adressant brusquement à son compagnon : — Comme le ciel est haut! dit-elle; il est bien loin de nous, n'est-ce pas?

— Oui, répondit-il, à des millions de lieues.

— Quand tu mourras, iras-tu au ciel, toi, Nathan?

— Pourquoi pas, si je suis bon et honnête?

— Les Juifs ont donc aussi un ciel, comme les chrétiens?

— Le ciel est à tout le monde, reprit Nathan, un peu froissé par cette question; puis il détourna la tête, et ils gardèrent quelque temps le silence.

— Nathan, reprit enfin Suzanne, est-ce que je t'ai fait de la peine? Il ne faut pas m'en vouloir.

Nathan ne répondit pas; mais, prenant la main de Suzanne, il la couvrit tout à coup de baisers avec l'effusion de sa nature expansive. Soit qu'elle fût surprise de cette brusque démonstration, soit que cette caresse eût produit sur elle une impression inattendue, Suzanne fit un rapide mouvement en arrière, et presque aussitôt

poussa un cri déchirant... Elle avait heurté sa sœur, et l'enfant venait de rouler au fond de l'eau.

Au cri de Suzanne, les deux jumeaux étaient accourus. Aidés de Nathan, qui avait immédiatement sauté dans la fontaine, ils purent retirer la frêle créature, à demi suffoquée déjà. Nisus et Euryale coururent au moulin chercher du secours. Nathan alors regarda Suzanne : elle était pâle, et ses lèvres contractées tremblaient. Leurs yeux se rencontrèrent un moment et échangèrent une muette et solennelle promesse de secret absolu...

Les collégiens partirent le lendemain. Suzanne, assise au chevet de Marguerite, s'aperçut à peine de leur départ. Marguerite resta huit jours au lit avec la fièvre, et, quand elle en sortit, on remarqua que son organisation délicate avait été violemment ébranlée par la peur et par cette brusque immersion dans une eau glacée. Sa chute avait développé en elle le germe d'une affection nerveuse déjà latente. Cet événement porta le trouble dans la conscience de Suzanne. Le terrible secret pesait lourdement sur son cœur, et elle l'y sentait sans cesse comme une froide pierre. Le printemps la trouva dans ces pensées. Pendant le mois de Marie, qui suivit de près la maladie de Marguerite, un lazariste vint prêcher à Paulmy. C'était un homme à la mine austère, à la voix rude, à la parole véhémente; il avait fait le pèlerinage de Jérusalem, et en était revenu avec une profonde horreur pour la race juive. Cette aversion perçait dans tous ses sermons. Il montrait à tout propos à ses auditeurs les Juifs dispersés sur la surface de la terre, cherchant partout une patrie et n'en trouvant nulle part. — Maudits! ils sont maudits! — s'écriait le prédicateur d'une voix tonnante. Suzanne, blottie derrière un pilier, l'écoutait et frémissait... — Nathan était Juif! — Dans toutes ces campagnes de l'ouest, la tolérance n'est pas la vertu dominante, et le souvenir des luttes religieuses est loin d'être éteint. On y accueille mal les protestans; quant aux israélites, sans la crainte des gendarmes, on serait volontiers disposé à les traiter encore comme au moyen âge, alors que chaque année, à Pâques, on soufletait publiquement un Juif sur le parvis de l'église paroissiale. M. Lambert était cependant à peu près parvenu à faire oublier son origine; mais les sermons du lazariste réveillèrent les haines et les préjugés endormis, et Suzanne entendit chaque jour les pieuses commères du Châtellier anathématiser la race de Juda. La plus acharnée était la nourrice de Marguerite. Cette paysanne poitevine, à la fois rusée et fanatique, avait su prendre une grande influence sur l'esprit de la jeune fille, dont elle avivait les scrupules par son langage exalté. Grâce aux commentaires de cette bonne femme, les paroles du lazariste firent à Suzanne l'effet d'un éclair illuminant tout à coup son

âme, et peu à peu elle en vint à se persuader que le malheur arrivé à Marguerite était un avertissement d'en haut.

L'église devint alors sa seconde maison. Elle y allait plusieurs fois le jour et y passait des heures entières. Elle prit la résolution d'arracher Nathan de sa pensée, et elle l'exécuta avec toute la force de volonté dont elle était douée. Elle récitait chaque matin les psaumes de la pénitence. La voix suppliante de cette pécheresse de quinze ans s'élançait vers Dieu avec une remarquable énergie. Le soir, en rentrant au Châtellier, elle s'agenouillait pieusement devant une statue de la Vierge qui avait orné la chambre de sa mère. Elle rêvait cilice et macérations, et faisait chaque jour l'aumône. Son bonheur était de se trouver seule devant l'autel. L'église de Paulmy avec ses piliers massifs et trapus, ses voûtes en plein-cintre, son chœur sombre, sa nef lumineuse, semblait faite exprès pour entretenir ses remords; elle l'aimait. Quand la prière avait un peu rasséréné sa jeune âme troublée, elle se plaisait à contempler l'église solitaire. Elle l'aimait en hiver, par les jours gris, quand on y respirait après la messe une vague odeur d'encens, et quand parfois un petit oiseau venait battre de l'aile contre les vitraux; elle l'aimait en été, quand, pleine de fleurs et d'arbustes verts, elle exhalait un parfum suave qui semblait passer dans son âme; les petites statues d'anges, animées par un rayon de soleil, avaient l'air de lui sourire, puis, lorsqu'on ouvrait la porte de l'église, le porche sombre encadrait un si lointain et si lumineux tableau!

Quand Nathan vint à Paulmy aux grandes vacances, elle l'évita avec une persistance opiniâtre. Ils ne se virent qu'une fois. C'était par une après-midi de la fin de septembre. Nathan était descendu au jardin avec les deux jumeaux; tout à coup, à l'extrémité de la charmille, il aperçut Suzanne debout près de sa sœur étendue dans un grand fauteuil. L'enfant venait d'avoir une de ses crises nerveuses : elle était pâle, maigre, souffreteuse et ramassée sur elle-même. En reconnaissant Nathan, elle eut un geste d'effroi, et Suzanne détourna la tête. Nathan contempla d'un air triste le groupe douloureux des deux sœurs, et s'éloigna.

Le soir, en rentrant à la maison, pendant le souper, il dit à Mme Lambert : — Mère, sais-tu ce que j'ai décidé aujourd'hui? J'ai choisi une carrière, je serai médecin...

II.

Nathan, à partir de ce moment, ne passa plus ses vacances à Paulmy. Trois ans s'écoulèrent. Vers la fin de la deuxième année, Nisus et Euryale rentrèrent au Châtellier l'oreille basse : ils venaient

pour la seconde fois d'être refusés au baccalauréat. Ce fut un crève-cœur pour le classique docteur Descharmes; il se désola pendant trois jours, puis son chagrin fondit comme neige au soleil, et le bon docteur but de nouveau à cette coupe d'insouciance où il trouvait toujours un remède infaillible à ses ennuis. Il se résigna tout doucement à mettre des bornes à son ambition; il fit d'Euryale un clerc de notaire et de Nisus un surnuméraire percepteur; puis, pour cicatriser de son mieux les blessures de son amour-propre, il se remit avec ardeur à sa traduction d'Horace, et consulta Nathan, qui étudiait la médecine à Paris, au sujet de la publication de son œuvre. La réponse du jeune homme arriva au bout de quelques jours, et fut lue par M. Descharmes en présence de toute la famille. Elle n'était nullement favorable, comme on le pense, aux projets du docteur, et se terminait ainsi : « Je viens d'être nommé interne à la Pitié. Je travaille beaucoup afin d'arriver plus vite à gagner mon diplôme, sans lequel je ne veux pas revenir à Paulmy. Je vis ici très solitaire. Le soir, quand je rentre dans ma petite chambre haut perchée, d'où l'on domine le Jardin des Plantes et d'où le regard embrasse une partie de Paris, je reste un moment à la fenêtre; mais ce n'est pas le spectacle de Paris qui occupe mes pensées. Non, je ferme les yeux et je revois Paulmy et tous ceux qui me sont chers; je revois Le Châtellier avec son grand jardin et ses murs, où le jasmin grimpe autour des fenêtres. Je songe à vous tous, et je me remets vivement au travail, afin d'aller vous retrouver le plus tôt possible. »

Suzanne écouta cette lecture et resta pensive... Il n'y avait au Châtellier qu'une fenêtre encadrée de jasmin, c'était la sienne. Nathan s'en souvenait donc?... Quand elle fut couchée et qu'elle vit au clair de lune les brins de jasmin s'agiter contre la vitre, ce passage de la lettre lui revint à l'esprit; il lui sembla voir la petite chambre d'étude de Nathan et entendre la grande voix de Paris bourdonner au bas.

Suzanne venait d'avoir dix-sept ans, et, en même temps que les feuilles des peupliers du Châtellier se dépliaient aux haleines d'avril, la jeunesse était éclose en elle. — Suzanne était-elle belle? — A Paulmy, au Châtellier, on vous eût dit que non, et le docteur et ses deux fils, que leur tempérament et leur goût portaient à l'admiration des joues fleuries et des formes opulentes, n'étaient pas très éloignés de partager cette opinion. La beauté de la jeune fille en effet n'était pas de celles qu'on aime au village : c'était une beauté toute d'esprit et de sentiment, ou, pour mieux dire, c'était plutôt un charme qu'une beauté. Le ton mat de son visage faisait merveilleusement ressortir ses beaux yeux, si vivans sous leurs

orbites profondes, et ses lèvres à l'expression si énergique et si fière. L'intelligence éclatait sur son front encadré d'épais cheveux bruns. Elle était de petite taille, mais il y avait dans toute sa personne une dignité et un effort de volonté qui la grandissaient.

La jeunesse était donc venue, apportant avec elle ses troubles et ses mélancolies. Le printemps ne va pas sans orages et sans larmes, et c'est pendant les nuits de mars, à l'approche du renouveau, qu'on entend mieux les rafales du vent d'ouest et le tumulte des tièdes giboulées. Suzanne sentait je ne sais quel vide se faire en elle et autour d'elle. Quand le matin elle ouvrait les deux battans de la vieille fenêtre de sa chambre, elle regardait à l'horizon les nuages allongés, couleur de rose; elle écoutait les cloches de Paulmy, et son sein se gonflait comme dans l'attente de quelque chose d'étrange et d'inconnu. Le soir, quand l'ombre glissait sur les pentes de l'humide vallon, lorsqu'on n'entendait plus que les appels des pastours, ses regards se reportaient encore vers l'horizon aux pâles teintes violettes : elle éprouvait alors un sentiment de déception et d'isolement, et des larmes lui montaient aux yeux. L'éducation de Marguerite ne l'absorbait plus, les soins du ménage la fatiguaient, et elle sentait même sa piété ardente s'attiédir.

Son seul refuge contre la mélancolie était la maison Lambert. Là elle pouvait s'entretenir de sa mère avec une personne qui l'avait connue et aimée. Au Châtellier, on parlait peu de la morte; son souvenir évoqué attristait le docteur et le rendait taciturne. Mme Lambert au contraire disait à Suzanne les moindres détails de l'existence de Mme Descharmes. Quelquefois M. Lambert prenait part à la conversation. C'était à cette époque un vieillard silencieux et grave, mais toujours plein de bonté; il ne manquait jamais d'embrasser Suzanne au front quand elle arrivait. Une seule chose troublait la sérénité de M. Lambert, c'était l'affaiblissement progressif de sa vue et la cécité prochaine dont il était menacé. Un jour, Mme Lambert dit à Suzanne : — Ma chère enfant, Lambert n'y voit plus guère, et moi, qui ai vécu en Allemagne jusqu'à vingt-cinq ans, je ne sais pas écrire le français. Cependant il faut répondre aux lettres de Nathan. Veux-tu me rendre le service de remplacer le père pour la correspondance?

Suzanne y consentit; à partir de ce jour, elle lut à Mme Lambert les lettres de son fils, et elle y répondit sous sa dictée. Cette occupation donna un nouvel intérêt à sa vie. Les lettres de l'étudiant étaient pleines de détails sur ses travaux de chaque jour; elles révélaient un esprit élevé, un cœur expansif et généreux; elles parlaient souvent du docteur et des deux jumeaux, rarement de Suzanne. Il arrivait parfois que ces lettres étaient terminées par

quelques lignes d'hébreu que Mme Lambert seule pouvait lire. La vieille dame souriait alors, prenait dans ses mains la tête de Suzanne et la baisait au front avec tendresse. Il semblait à la jeune fille qu'elle entrait peu à peu dans la vie de Nathan; elle se le reprochait presque toujours et en rougissait, mais elle s'y sentait attirée par un charme secret, et la plupart des lettres qu'elle écrivait sous la dictée de Mme Lambert renfermaient, en dépit du soin scrupuleux qu'elle mettait à reproduire la pensée de celle-ci, quelque chose de sa propre pensée et de la vieille amitié d'autrefois.

Quand arriva l'hiver avec ses longues soirées, les songeries de Suzanne se continuèrent en face des tisons. Elle veillait ainsi souvent seule, attendant le docteur, qui dînait fréquemment au dehors et ne rentrait que vers dix heures. Rarement les deux jumeaux lui tenaient compagnie; le foyer du Châtellier était trop silencieux pour eux, ils aimaient les réunions bruyantes et nombreuses, passaient souvent une partie de la nuit dans les *veilloirs* du village. Ils avaient cependant remarqué la mélancolie de leur sœur, et un soir de décembre ils résolurent de la tirer de ses *rêvasseries* (c'était leur mot), et de l'emmener à une veillée du Châtellier où l'on devait *énoiser*.

Tout ce coin de la Touraine est abondamment planté de noyers, et la récolte des noix est une des principales ressources du pays. A l'automne, on gaule les noix, on les débarrasse tant bien que mal de la coque qui les enveloppe et on les ensache, puis, pendant les soirées d'hiver, chaque famille convoque à tour de rôle parens et amis, garçons et filles, et l'on passe la veillée à *énoiser*, c'est-à-dire à briser les coquilles des amandes destinées à la fabrication de l'huile. Cette opération, nécessairement bruyante, est une distraction fort goûtée des enfans et des jeunes gens. — Le *veilloir* où Nisus et Euryale conduisirent Suzanne était situé dans une ancienne dépendance du Châtellier. C'était une pièce voûtée, plus longue que large et obscurément éclairée par des *oribus* (chandelles de résine) fichés dans des pointes de fer de chaque côté de la large cheminée, où flambaient des bourrées de *javelles*. Autour du foyer, les vieilles femmes filaient au fuseau en surveillant le *jeune monde* éparpillé dans la portion la plus sombre de la salle. Chaque fille avait à côté d'elle un garçon, et ce garçon était le plus souvent son amoureux. — Toute cette guirlande de jeunesse formait un cercle au centre duquel se tenaient les enfans, tout heureux de vider les grands sacs de toile bise d'où les noix se répandaient avec fracas sur le pavé de brique. Chaque travailleur, armé d'un petit maillet, brisait adroitement les coquilles et jetait les amandes dans de profondes seilles de sapin. — Nisus et Euryale s'étaient vite em-

parés chacun d'un maillet et s'étaient assis aux meilleures places, c'est-à-dire à côté des deux plus jolies filles du veilloir. La sérieuse Suzanne se dirigea vers la cheminée, s'assit auprès des vieilles femmes, et, pour ne pas paraître inactive, prit un fuseau et fila. Tout en filant, elle regardait avec un triste sourire le joyeux cercle des *énoiseurs*. La flamme des javelles et la vacillante lueur des oribus tantôt éclairaient à demi tous ces jeunes visages, et tantôt les laissaient plongés dans un mystérieux demi-jour. Le roulement des noix sur les dalles et le craquement des coquilles écrasées formaient comme une basse bourdonnante et empêchaient de saisir le sens des conversations des jeunes gens; mais quand parfois un jet de flamme s'élançait de l'âtre et illuminait brusquement toutes les physionomies, on devinait bien vite, à voir ces bouches souriantes et ces yeux brillans, que l'inséparable compagnon de la jeunesse, l'amour, animait tous ces entretiens. La pure Suzanne le sentait elle-même sans s'en rendre compte, et sa poitrine se gonflait de soupirs. Quelquefois un garçon trouvait dans le sac une noix encore revêtue de sa coque verte; alors, l'élevant au-dessus de sa tête et d'une voix qui dominait tous les bruits, il s'écriait :

Noix vertes, longues amours!
Amoureux, *bigez-vous* (embrassez-vous) toujours!

A ces mots, les baisers donnés à pleines lèvres sur les joues résonnaient longuement, et la salle retentissait de joyeux bruits et d'éclats de rire.

Ce soir-là, il y eut plus d'une noix verte dans les sacs, et la douce cérémonie se répéta souvent. Suzanne, blottie dans l'angle de la cheminée, n'osait plus lever les yeux; elle frissonnait et rougissait malgré elle; cette gaîté et ce bruit lui causaient une sorte d'enivrement. Elle ne put attendre la fin de la veillée; s'échappant furtivement. Elle regagna seule la maison de son père. Elle avait la fièvre, elle entendait constamment le bruit des baisers, comme au sortir d'un bal on entend longtemps encore la musique des violons. En mettant le pied sur le seuil de sa chambre solitaire, elle sentit plus lourd que jamais le poids de son isolement. A son ennui se mêlaient pour la première fois d'amères pensées de révolte. Elle passa une nuit mauvaise et sans sommeil.

Pour apaiser ces nouvelles agitations, elle résolut de se dévouer plus que jamais à l'éducation de Marguerite et à ses travaux de ménagère, et peu à peu une vie active, où la rêverie intervenait de plus en plus rarement, dissipa les nuages qui passaient autrefois sur son âme. Elle atteignit ainsi sa vingtième année et devint vaillante et fière de sa force. — Un soir de la fin de juin, elle était oc-

cupée à cueillir au jardin les premières groseilles rouges. Le soleil venait de se coucher, et une bande orange, tendue au fond de la vallée du Brignon, marquait encore la place où l'astre avait disparu. Marguerite, assise dans l'herbe, feuilletait un livre d'images tout en écoutant les pépiemens des moineaux dans les cerisiers. Au ciel, dans l'air, dans les arbres rougis par les dernières lueurs du couchant, régnait une sérénité profonde. Entre les tourelles du Châtellier, la jeune lune, mince comme une faucille, commençait à se montrer. Tout à coup des bruits de pas résonnèrent sur le perron. — Suzanne! cria la grosse voix de Nisus, et les pas se rapprochèrent. — Les nouveaux arrivans étaient masqués par les charmilles, Suzanne ne pouvait les voir. Elle couvrit de feuilles la jatte de groseilles, et se levant : — Eh bien! demanda-t-elle de sa jolie voix bien timbrée, que me rapportez-vous de Pressigny?

— Nous rapportons un ami, dit Euryale, et, débouchant tout à coup de la charmille, les jumeaux poussèrent devant eux Nathan Lambert.

III.

Suzanne jeta un léger cri et pâlit, puis elle essaya de surmonter son émotion et de sourire, tandis que Nathan s'avançait vers elle en balbutiant et en lui tendant la main. — Eh bien! embrassez-vous donc! s'écria Nisus. — Elle rougit alors et fit presque un pas en arrière, puis elle se hâta d'effleurer la main de Nathan, qui s'était arrêté et rougissait à son tour. Il y eut un moment de silence et d'embarras; heureusement Suzanne, honteuse d'avoir paru si troublée, avisa la jatte pleine de groseilles. Elle la prit, et la présentant à Nathan : — Voulez-vous goûter les premières groseilles du Châtellier? lui dit-elle; puis elle ajouta d'une voix encore un peu émue : — Ce sont de vieilles connaissances; vous les aimiez bien autrefois! — Tandis qu'elle soulevait la jatte, leurs regards se rencontrèrent pour la première fois depuis sept ans. Comme Nathan était grandi et transformé! Il était élancé et fort, ses cheveux épais d'un noir bleu, sa barbe abondante et frisée et son nez aquilin donnaient à sa figure un air mâle et énergique; mais, quand ses yeux noirs souriaient, on sentait que la douceur émanait de cette force comme ce miel de l'Écriture qui sortait de la gueule du lion tué par Samson.

En ce moment, le docteur Descharmes arriva, et Suzanne profita de cette diversion pour se retirer avec Marguerite, qui s'était tenue à l'écart et avait contemplé Nathan avec des yeux défians et farouches.

Le lendemain, Nathan se levait avec le soleil. Il avait hâte de marcher dans la campagne et de savourer le plaisir de tout revoir et de tout reconnaître. Il chemina lentement dans la direction de la vallée du Brignon. En passant devant Le Châtellier, il vit que tout dormait encore dans la maison; il gravit le coteau de vignes qui fait face au jardin, et aperçut la croisée de Suzanne avec ses rideaux blancs hermétiquement clos et sa bordure de jasmins fleurissans. Il se rappela et murmura à mi-voix ces versets du *Cantique des Cantiques*, son poème préféré :

« Lève-toi, mon amie, ma charmante, et viens! — Déjà l'hiver s'est enfui, la saison des pluies est passée. — Nos champs sont pleins de fleurs, le temps des chansons est revenu, et on a déjà entendu la tourterelle. — Les figuiers ont poussé leurs bourgeons, les vignes en fleurs répandent leur parfum. — Lève-toi, mon amie, ma charmante, et viens! »

En effet, autour du Châtellier, tout fleurissait. Les blés étaient pleins de bluets, et la vigne en fleurs exhalait comme un parfum de tendresse. Dans le fond de la chênaie voisine, des ramiers roucoulaient, et Nathan sentait au dedans de lui l'amour s'épanouir et chanter. — Comme Suzanne était belle hier aux dernières clartés du couchant, comme elle avait paru émue! Et si elle était émue en sa présence, c'était donc qu'elle l'aimait un peu. Son amour à lui était déjà ancien. Il datait du jour où Marguerite était tombée dans la *Froidefont*. Depuis ce temps-là, Nathan n'avait eu qu'une pensée, étudier sans relâche afin d'être docteur le plus tôt possible, puis revenir à Paulmy, guérir Marguerite et gagner ainsi le droit d'épouser Suzanne. C'était à cette idée, à ce rêve, qu'il devait non-seulement d'avoir étudié avec fruit, mais d'avoir conservé intacts son cœur et son âme. Suzanne, sans qu'elle s'en doutât, avait été comme un talisman pour Nathan, et l'avait empêché de s'égarer. Pour elle, il avait travaillé avec acharnement; pour elle, il avait comprimé pendant sept années le besoin de tendresse et d'expansion qu'il tenait de sa mère; pendant sept années, avec la persistance qui caractérise sa race, il avait lutté pour mériter l'amour de Suzanne. La veille, la vue de l'enfant chétive, souffreteuse, fuyant à son approche, avait mélangé d'amertume les délicieuses joies du retour.

Suzanne aussi songeait à Nathan. En ouvrant sa fenêtre dès le matin, elle entendit le chant des hirondelles sur les hautes cheminées du Châtellier, et en écoutant ces gazouillemens il lui vint à la pensée que Nathan était de retour, qu'il jouissait aussi de cette fête du réveil; puis elle se reprocha ses agitations de la veille. — Suis-je enfant! se dit-elle; je crois toujours n'avoir que quatorze ans.

Nathan revint au Châtellier le lendemain et tous les jours. La maison Descharmes était comme la sienne, et le docteur le recevait à bras ouverts. Il l'emmenait dans la chambre des *consultations* et lui lisait sa traduction d'Horace. Nisus et Euryale, de leur côté, étaient enchantés d'avoir retrouvé leur camarade de collége, et se promettaient de faire de lui le premier chasseur du pays. Il était choyé de tous. Deux personnes seules semblaient le redouter et le fuir : la sauvage Marguerite se cachait dès qu'il entrait, et Suzanne l'accueillait avec embarras et réserve. Elle évitait le plus possible de se trouver seule avec lui, et ne faisait jamais la moindre allusion au passé. Cette froideur, qui désolait Nathan, lui donnait un air gauche et timide chaque fois qu'il se trouvait en présence de Suzanne. Quant à elle, sitôt le jeune docteur parti, elle s'applaudissait de sa conduite, et, — sans doute pour faciliter son examen de conscience du soir, — elle réfléchissait longuement à tout ce que Nathan avait dit, et retrouvait avec ses paroles sa physionomie et ses moindres gestes...

On était arrivé à la fin d'août. La *métive* (la moisson) était terminée, et les derniers chariots chargés de gerbes venaient de rentrer dans les granges de Paulmy. C'était l'époque où chaque année, suivant le rite juif, les Lambert célébraient la fête des *Tabernacles*, qui dure huit jours, et qui est destinée à la fois à marquer la rentrée des récoltes et à rappeler la vie errante des Hébreux dans le désert. Mme Lambert et son fils vinrent inviter toute la famille Descharmes à dîner avec eux un soir sous la *tente*. Cette invitation fut acceptée avec joie par le docteur et ses fils, et Suzanne elle-même ne put la refuser.

La tente avait été construite par Nathan à l'extrémité du jardin. Les parois et la couverture en étaient faites de branches de pin tapissées de mousse et enguirlandées de lierre. Au centre de la toiture se balançait la lampe aux sept becs allumés, et au-dessus de la porte étaient suspendus le cédrat et le rameau de palmier consacrés, ainsi que l'oignon symbolique, préservatif infaillible contre toute maligne influence. Mme Lambert, toujours vive et alerte malgré les progrès de l'âge, s'épuisait pour ses hôtes en petits soins, en attentions affectueuses. Elle était assise entre son fils et le docteur, et de l'autre côté se tenaient Suzanne et M. Lambert; Nisus et Euryale se faisaient pendant aux deux extrémités, et dans l'embrasure de la porte moussue une petite servante berrichonne, nouvelle venue dans la maison, ouvrait de grands yeux à l'aspect de cette cérémonie, qui lui paraissait sorcellerie pure.

Le docteur s'était triomphalement emparé de la conversation. M. Lambert se bornait à écouter en souriant, et Suzanne, toute

pensive, savait un gré infini à son père d'avoir réussi à défrayer seul la conversation. Ses beaux yeux erraient d'une branche de pin à l'autre, et la lampe aux sept becs caressait de ses rayons mobiles sa physionomie méditative. Son teint prenait aux lumières un éclat charmant, et ses lèvres, aux coins légèrement relevés, avaient une expression mystérieuse. Pour faire honneur à la fête, elle avait piqué dans les épaisses torsades de sa chevelure brune quelques épingles à tête dorée. Enveloppée dans les plis amples d'une cape de laine blanche et enfoncée dans un fauteuil de mousse, elle ressemblait sous cette tente à la Suzanne de la Bible, — *delicata nimis et pulchra specie*. Elle regardait Nathan à la dérobée, et Nathan la contemplait de même. Lui aussi était reconnaissant au docteur de ses longs discours, où il n'avait à intervenir que par des monosyllabes. Cependant au dessert il s'anima un peu, et raconta un voyage qu'il avait fait en Suisse l'année précédente. Suzanne, le front dans la main et le coude appuyé sur le bras de son fauteuil, écoutait les descriptions rapides et saisissantes de Nathan, et semblait suspendue à ses moindres paroles comme une abeille à la corolle d'une fleur. Elle regardait le jeune homme, et admirait ses traits expressifs, ses grands yeux sourians, son air à la fois doux et viril, sa voix vibrante...

Quand Nathan s'arrêta, le docteur, qui, en franc Tourangeau, ne comprenait rien à la beauté des pays de montagnes, profita d'un moment de silence pour s'écrier : — Ne me parlez pas de vos lacs et de vos glaciers. Je ne sais rien de plus beau au monde que mon pays. Vive la Touraine! Je l'aime, j'aime son vin à la couleur et au parfum de framboise, son vin qui réjouit le cœur et les yeux; c'est pourquoi je porte un toast à notre pays! — Tous trinquèrent à l'exception de Suzanne, qui était restée dans son attitude songeuse, et de Nisus, qui s'était endormi pendant ce discours.

Il était temps de partir. — Eh bien! Suzanne, dit le docteur, à quoi penses-tu?

Elle tressaillit et se leva en secouant la tête. L'oignon cabalistique avait laissé pénétrer sous la tente de feuillages une influence que personne n'avait prévue; le jeune et premier amour de Suzanne était remonté dans son âme et y avait resplendi soudain, comme la lune, qui, parfois tardive, ne se lève qu'à la mi-nuit et apparaît tout d'un coup radieuse au bord du ciel blanchissant.

Suzanne, en quittant la maison Lambert, était inondée d'une joie délicieuse. Quand elle eut regagné sa chambre, elle ouvrit sa fenêtre, aspira lentement l'air tiède de la nuit et jeta un long regard sur l'horizon. Suzanne aimait Nathan, et elle se le disait, tout heureuse et surprise, après tant d'agitations et de luttes, de pouvoir

un moment se reposer sur cette pensée. Elle avait enfin trouvé la clé de ses mélancolies et de ses élans vers l'inconnu, et cette clé d'or lui ouvrait la porte d'un monde enchanté. Ce fut un éblouissement splendide, mais qui dura peu. Une terrible pensée y mit fin et réveilla la jeune fille... Nathan était Juif; Dieu lui-même les séparait. Elle aimait un Juif! Autrefois déjà elle avait éprouvé pour Nathan une amitié trop vive, et l'accident arrivé à sa sœur Marguerite avait été comme un avertissement du ciel. La pauvre enfant se ressentait encore de sa chute, elle s'en ressentirait toujours peut-être, et qui sait si Dieu ne lui réservait pas de nouvelles épreuves, et à Suzanne de nouveaux remords? Non, cet amour était impossible, plus qu'impossible, — coupable. Il fallait l'étouffer, il fallait arracher sans pitié cette fleur entr'ouverte, comme on arrache une mauvaise herbe dans un champ. Suzanne se jura qu'elle aurait ce courage, et, avec cette énergique volonté dont elle avait déjà donné la preuve, dès cette nuit même elle se mit à l'œuvre; mais il est des plantes qu'on n'arrache jamais entièrement : toujours par quelques fibres elles repoussent et reverdissent. Suzanne dut reconnaître qu'elle avait trop présumé de ses forces, et que son amour ne voulait pas mourir. Elle résolut du moins de l'enfermer si bien dans son cœur que personne ne pût le découvrir, et cette fois elle réussit. Cette jeune fille de vingt et un ans mit à comprimer ses émotions la persistance et l'héroïsme d'une Romaine. Quand Nathan revint au Châtellier, à la place de la Suzanne rêveuse, hésitante et surexcitée par une sensibilité nerveuse, il ne trouva plus qu'une statue de marbre. Elle agissait en sa présence comme s'il n'existait pas pour elle; elle passait devant lui pour aller au jardin comme s'il eût fait partie des pilastres de pierre du perron, ou parfois, hautaine et impitoyable, elle avait pour lui des âpretés de parole qu'elle n'eût certainement pas eues pour la Limousine. Les deux jumeaux ne comprenaient rien à sa conduite; Nathan en était désespéré.

A partir de ce jour, l'activité du jeune docteur fit place à un silencieux abattement. — Pour pénétrer les secrets du cœur de leurs fils, les mères ont un instinct que rien ne peut tromper. Depuis longtemps, Mme Lambert avait deviné la cause des préoccupations de Nathan. Sa première impression en découvrant l'amour de son fils pour Suzanne avait été l'effroi. Profondément attachée à sa religion, elle avait depuis l'enfance pour les chrétiens, non pas de la haine, car ce sentiment n'était jamais entré dans son cœur, mais une répulsion instinctive que Mme Descharmes et Suzanne seules avaient su vaincre. Elle ne pouvait assister sans terreur au développement de cet amour impossible, et la vue de la tristesse crois-

sante de Nathan lui causait des déchiremens terribles. Elle se désolait, et, pour excuser son fils bien-aimé, elle cherchait dans les traditions de l'histoire juive et dans ses souvenirs d'enfance des exemples d'une pareille situation. Cependant le mal faisait des progrès, et elle sentait qu'il fallait à tout prix sauver Nathan. Une après-midi, elle s'approcha du fauteuil où le vieux Lambert reposait, et lui dit : — Voilà déjà plusieurs semaines que Nathan n'est plus le même; il mange à peine et devient chaque jour plus taciturne.

M. Lambert leva la tête, et une expression d'inquiétude se peignit sur sa calme figure : — Serait-il malade? demanda-t-il. Je suis sûr qu'il se fatigue trop, et il serait bon de lui faire prendre du repos.

Mme Lambert secoua la tête : — Son corps n'est pas malade, mais je crois que son cœur souffre, parce qu'il aime quelqu'un ici et qu'il n'ose pas nous l'avouer.

— Que dis-tu là? s'écria M. Lambert d'une voix émue, Nathan aime une chrétienne! Non, non, c'est impossible!

— Je suis certaine, reprit Mme Lambert, qu'il aime Suzanne Descharmes, et qu'il l'aime depuis longtemps déjà.

Le vieux Juif ouvrit tout grands ses yeux sans regards, puis, tordant d'un air agité sa longue barbe blanche, il resta quelques instans silencieux. Mme Lambert le contemplait, attendant avec anxiété qu'il rompît le silence.

— Tu sais, dit-il enfin, qu'il est écrit : « Tu ne laisseras pas mon fils choisir pour son épouse une des filles de ces Chananéens parmi lesquelles nous habitons, » et tu connais aussi le précepte de la loi : « Vous ne prendrez pas les mœurs de la terre d'Égypte, où vous avez vécu, ni les coutumes des Chananéens, dont vous allez habiter le pays, et vous ne marcherez pas dans leurs voies. »

— Je connais la loi, répondit Mme Lambert d'une voix altérée par les larmes; mais je sais aussi que Nathan souffre sans le dire, que ses yeux se creusent et que ses joues s'amaigrissent. Il ne se plaindra pas, parce qu'il est courageux et qu'il nous aime; mais ce chagrin caché le tuera. Songe qu'il est notre unique enfant, et songe à ce que serait notre vieillesse, si nous le perdions. Il est aussi écrit que Samson descendit à Thamnatha, qu'il choisit une épouse parmi les filles des Philistins, et qu'il dit à son père : « Reçois-la comme mon épouse, parce qu'elle a charmé mes yeux; » et cependant Samson était l'élu du Seigneur.

M. Lambert courba la tête et redevint silencieux. Bientôt deux larmes tombèrent des paupières ridées du vieillard. Tout à coup il se leva, chercha en tâtonnant les mains de sa femme et les prit dans les siennes. — J'avais espéré, dit-il, le marier avec la fille de Lévi,

de Saverne, mon correspondant et mon ami; mais, puisque Nathan aime ailleurs, il n'y faut plus songer. Que la volonté de Dieu soit faite!... Descends donc au Châtellier et va parler au docteur Descharmes.

Mme Lambert jeta un châle sur ses épaules déjà un peu voûtées, et descendit en hâte au Châtellier. Par un heureux hasard, elle y trouva le docteur, et il était seul. Suzanne était partie pour l'église avec Marguerite. La bonne dame s'enferma avec M. Descharmes dans la chambre des *consultations*, et, se laissant tomber sur une chaise, lui exposa tout d'une haleine le motif de sa visite. Leur entretien dura plus de deux heures, et lorsque le docteur reconduisit Mme Lambert jusqu'à l'extrémité de la cour, la Limousine remarqua qu'il avait l'air radieux, qu'il serrait avec effusion les deux mains de la vieille dame.

IV.

Quand Mme Lambert eut pris congé du docteur, celui-ci revint lire au coin du feu dans sa cuisine. On était en novembre, et les soirées devenaient fraîches. C'est là qu'il avait établi ses quartiers d'hiver, et c'est là que la famille prenait ses repas. La flamme qui pétillait dans l'âtre éclairait joyeusement cette grande salle basse aux murs blancs, et se reflétait de mille manières dans les flancs des chaudrons, sur le cadran de l'horloge et dans le vernis des faïences. Elle illuminait aussi les yeux bleus et la figure rose du docteur, qui souriait en pensant à la surprise de Suzanne quand il lui conterait la visite de Mme Lambert. Selon son habitude, il n'avait rien vu des luttes de sa fille et des tristesses de Nathan; tout cela était nouveau pour lui.

Il attendait Suzanne avec impatience, mais sans le moindre embarras. Il se vantait souvent de n'avoir pas de préjugés : l'idée d'un mariage entre un Juif et une chrétienne ne le préoccupait nullement, c'est à peine s'il se souvenait que Nathan fût Juif. Il songeait qu'il était le fils d'un homme riche et honorable, qu'il était beau, instruit et intelligent; cela lui suffisait. La nuit tombait quand Suzanne rentra. Le docteur ne voulut rien dire pendant le repas: il était de ceux qui n'aiment pas les émotions à table; mais lorsque Marguerite fut couchée, la Limousine partie pour le *veilloir*, le docteur fit un signe aux deux jumeaux, et, regardant Suzanne d'un air demi-attendri, demi-joyeux, il lui raconta tout au long la démarche de Mme Lambert. Suzanne, debout contre la huche et comprimant les battemens de son cœur, l'écouta jusqu'au bout sans l'interrompre. Quand il eut fini, le docteur la regarda de nouveau. — Et mainte-

nant, mignonne, lui dit-il, viens embrasser ton père et dis-nous quand il faudra commander les violons?

Elle sentait que les paroles s'arrêtaient à sa gorge; pourtant elle se fit violence et balbutia ces mots : — Quoi! mon père, renier ma religion? Vous ne le voudriez pas!

— Qui te parle, s'écria le docteur, de renier ta religion? Tu garderas ta foi, comme Nathan gardera la sienne. Toutes les religions sont bonnes.

Et là-dessus M. Descharmes entama les lieux communs d'usage. Suzanne se disait qu'il était de son devoir de ne pas faiblir, et pourtant elle n'avait pas la force de tout terminer par un refus. Elle balbutiait et rougissait. A la fin, elle se raidit contre elle-même. — C'est impossible! s'écria-t-elle.

Il y eut un moment de silence.

— Cela n'a pas le sens commun! reprit enfin le docteur impatienté, quelles raisons sérieuses as-tu pour refuser un tel parti?

Suzanne fit encore un effort violent, puis d'une voix un peu altérée : — Je ne l'aime pas! dit-elle, et elle sortit.

Le docteur Descharmes était abasourdi. — Comprenez-vous cela, vous autres? demanda-t-il à ses deux fils, qui le regardaient avec un étonnement comique... Elle n'aime pas Nathan!... Comment faire une pareille réponse à ce pauvre garçon?

Le lendemain, il alla d'un air embarrassé dire à Nathan que sa fille ne pouvait encore se décider à se marier, et qu'il fallait prendre patience.

L'orage avait éclaté. L'âme de Suzanne, à partir de cette soirée, fut semblable à un saule qui abandonne aux vents contraires son frêle feuillage. Elle aimait Nathan; leurs cœurs, leurs esprits, s'étaient rencontrés, leurs familles étaient d'accord; un seul obstacle les séparait, — la croyance, — et Suzanne n'avait qu'un mot à dire pour que ce dernier obstacle fût franchi; mais ce mot, le dirait-elle? Et si elle se taisait, pourrait-elle vivre? Elle ne savait plus à quelle résolution rattacher son âme. Les souvenirs de son adolescence, ces souvenirs si pieux et si calmes, lui revenaient à l'esprit. Allait-elle effacer tout cela? Parfois elle souhaitait d'être morte, puis tout à coup, se reprochant ce souhait, elle se rejetait avec force dans sa vie. Pourquoi mourir? Nathan souffrait sans doute comme elle, et elle se sentait réconfortée à la pensée qu'ils traversaient tous deux les mêmes épreuves. Ainsi l'amour de la jeune fille luttait avec sa foi, comme Jacob avec l'ange. — Si encore on lui eût laissé la liberté de souffrir en paix! mais son père et ses frères s'étaient ligués pour combattre ce qu'ils appelaient ses préjugés. Leurs argumens ne faisaient qu'irriter ses convictions. Le plus souvent elle se taisait; sa pâleur parlait seule.

D'ailleurs une nouvelle préoccupation lui était réservée. Une angine contagieuse se manifesta dans le pays, et sévit principalement dans l'humide vallée du Brignon. Elle s'attaquait surtout aux enfans, et Marguerite, par suite de ses prédispositions maladives, fut frappée tout d'abord. Nathan, dans cette circonstance, donna d'énergiques preuves d'habileté et de dévouement. Bien en prit à Paulmy et au Châtellier de posséder le jeune médecin, car M. Descharmes n'entendait rien à l'angine. Nuit et jour, Nathan était sur pied et parcourait à cheval la vallée, depuis Betz jusqu'à Neuilly-le-Noble; mais ses plus longues visites et ses meilleures paroles étaient pour Le Châtellier. Là aussi étaient ses plus vives inquiétudes. Marguerite était violemment atteinte, et d'une heure à l'autre le mal pouvait être sans remède. Nathan se disait que, si Marguerite venait à mourir, c'en était fait de ses espérances, et, indépendamment de son affection réelle pour l'enfant, sa passion pour Suzanne l'attachait au chevet de la malade. Il fallait vaincre le mal, afin de vaincre ensuite les résistances et les froideurs de Suzanne. Il passa deux nuits entières au Châtellier. A force de tendresse et de caresses, il triompha des répugnances de Marguerite. Il fallait voir avec quelles maternelles précautions, avec quelle légèreté de main il lui brûlait la gorge, quelle douce diplomatie il employait pour lui faire prendre d'âpres gargarismes. — Chaque fois qu'il entrait dans la chambre, il trouvait Suzanne assise près du lit et veillant sur sa sœur, tout en travaillant à quelque ouvrage de couture. Tout le temps que durait sa visite, Suzanne n'abandonnait pas son attitude rigide, et ne lui adressait la parole que pour l'interroger d'une voix brève sur l'état de la malade. Le coup qui venait de frapper sa sœur avait encore renforcé ses résolutions; puis elle trouvait dans l'accomplissement du sacrifice je ne sais quelle amère satisfaction qui donnait un nouveau ressort à sa volonté.

Cependant Nathan avait fini par vaincre la violence de l'angine. Une après-midi, après avoir examiné la gorge de l'enfant, il lui prit les deux mains, et regardant Suzanne avec un air joyeux : — Elle est sauvée! s'écria-t-il.

Suzanne ne répondit pas; Marguerite, qui était étendue dans un grand fauteuil, souleva sa tête amaigrie et regarda le jeune médecin avec ses petits yeux bruns et perçans.

— Puisque je n'ai plus mal à la gorge, vous ne me la brûlerez plus, n'est-ce pas? lui dit-elle. Eh bien! je vais vous embrasser de toutes mes forces pour la peine.

Nathan pencha la tête, elle lui jeta autour du cou ses bras délicats et l'embrassa. En se redressant, il dit à Suzanne :

— Vous voyez, elle a oublié sa rancune; elle m'aime, elle!

La jeune fille resta muette et détourna la tête; puis, prenant dans

ses bras Marguerite, elle la porta dans son lit et quitta la chambre.

Le lendemain, le jeune homme rencontra Suzanne dans le jardin du Châtellier. Elle lui tournait le dos et marchait la tête penchée et d'un air agité. Le sable fin de l'allée amortissait le bruit des pas de Nathan, de sorte qu'il put arriver tout près d'elle sans qu'elle s'en doutât; mais en s'approchant il fit craquer quelques feuilles sèches, et elle se retourna rapidement. De grosses larmes roulaient sur ses joues. Nathan ne put retenir une exclamation de surprise.

— Vous ne me croyiez pas capable de pleurer, dit-elle avec un peu d'amertume; vous vous imaginiez que j'avais un cœur de pierre, n'est-ce pas?

— Suzanne, chère Suzanne, s'écria Nathan, pourquoi me haïssez-vous?

— Je voudrais vous haïr, répondit-elle, mais je ne le puis pas...

Et, le quittant brusquement, elle disparut derrière les charmilles et rentra immédiatement à la maison...

Cependant le printemps était revenu, et Suzanne se sentait faiblir. Le soir, quand les fumées des toits, poussées par le vent, allaient toutes du même côté, et qu'on entendait les cloches de la vallée, l'une après l'autre, tinter l'*Angelus*, Suzanne murmurait la salutation angélique, comme si elle l'eût récitée pour la dernière fois. Les cloches lui disaient : — Suzanne, tu nous quittes! — et son cœur lui disait à son tour : — Tu sais bien que tu aimes Nathan! — Le matin, elle était réveillée par le pastour du Châtellier qui s'en allait dans la *prée* avec ses vaches aux clochettes résonnantes, et chantait à gorge déployée cette populaire ballade poitevine, dont l'air passe brusquement de la plus languissante mélancolie à la plus pétulante gaîté :

Hé! levez-vous, bergère!
Hé! levez-vous, car il est jour;
Les moutons sont en plaine,
Le soleil luit partout!

Il semblait alors à Suzanne que le bien-aimé lui apparaissait tout à coup, joyeux et baigné des rayons du soleil levant, et que la vallée entière retentissait de chants de noce.

Si les rêves de la matinée étaient délicieux, terribles étaient ceux de la nuit. Elle avait peur d'entrer dans le sommeil. Au fond de chacun de ses songes, elle voyait toujours bouillonner l'eau sombre de la Froidefont. Elle s'y sentait entraînée par une force invincible; en vain elle voulait se retenir au bras de Nathan, un bras plus puissant l'attirait vers l'eau profonde, où ses vêtemens flottaient déjà...

Près de huit mois s'étaient écoulés depuis la visite de Mme Lambert, et la santé de Marguerite, qu'un moment on avait pu croire complétement raffermie, s'altérait de nouveau. — C'est que Dieu ne veut pas ce mariage, pensait Suzanne, et elle rappelait son énergique volonté d'autrefois. — Il faut en finir! s'écriait-elle, oui, il faut qu'il s'éloigne ou que je parte! — Elle se tint à cette dernière résolution, et, annonçant à son père qu'elle avait fait un vœu pour la guérison de Marguerite, elle obtint la permission d'aller, avec quelques personnes du pays, en pèlerinage à l'église de Sainte-Radegonde de Poitiers. Sainte Radegonde est la patronne du Poitou. Son église est célèbre à trente lieues à la ronde et attire chaque année une foule de pèlerins accourus de la Touraine, de l'Anjou, du Berri et même de l'Angoumois. Tous viennent s'agenouiller devant le tombeau de la sainte et lui demander la guérison de quelque maladie de l'âme ou du corps. — Suzanne voyait chaque jour passer sur la route qui conduit à Pressigny une pieuse procession de fidèles qui se rendaient pédestrement à Châtellerault pour gagner de là Poitiers et arriver au commencement de l'octave de sainte Radegonde : il y avait de jeunes veuves, la tête couverte de la capeline de deuil, portant un enfant sur leurs bras, de robustes paysans au feutre à larges bords et aux vêtemens de droguet bleu, et jusqu'à de vieilles femmes, cheminant demi-courbées, et béquilles en main, sur le chemin pierreux. — Ce voyage sera une dernière épreuve, se disait la jeune fille en terminant ses préparatifs, et je ferai ce que la sainte m'inspirera...

Elle partit, et le lendemain du départ Nathan alla trouver M. Descharmes. Le vieux docteur se promenait d'un air mélancolique le long des plates-bandes de son jardin!

— Eh bien! s'écria-t-il en apercevant son jeune confrère, elle n'a écouté que sa fantaisie, elle s'en est allée malgré mes observations! Tu sais si je crois aux cierges bénits et aux miracles; mais je n'ai pas voulu la contrecarrer. La pauvre enfant s'imagine que sainte Radegonde triomphera là où la science est impuissante.

— Impuissante! dit Nathan. Renoncez-vous donc à guérir Marguerite?... C'est justement à ce sujet que je venais vous entretenir. Docteur Descharmes, depuis six mois je me suis livré à de sérieuses études, et je crois être arrivé à résoudre le problème. Voulez-vous me permettre d'essayer sur l'enfant le traitement nouveau que je vais soumettre à votre vieille expérience?

Il expliqua longuement alors à M. Descharmes le régime qu'il voulait faire suivre à la malade, et il fut convenu que l'on commencerait le jour même. — J'ai foi dans ce traitement! s'écria-t-il en terminant, j'espère que Suzanne verra bientôt ce que peuvent les forces de la science et le dévoûment d'un ami.

— Va, dit M. Descharmes, je te donne pleins pouvoirs. Ah! s'il ne tenait qu'à moi de récompenser ta vive affection, il y a longtemps que tu serais mon gendre; mais que veux-tu! ces têtes de femmes sont incompréhensibles, et je ne voudrais pas violenter Suzanne.

— Si Marguerite était guérie, peut-être sa sœur se laisserait-elle toucher? murmura Nathan.

Le vieux docteur remua la tête sans répondre. — Pauvre garçon! pensait-il, je ne peux pourtant pas lui dire brutalement qu'elle ne l'aime pas!

De même qu'il n'avait pas deviné la tendresse de Nathan pour sa fille, M. Descharmes ne s'était nullement aperçu des agitations de Suzanne. Il était convaincu qu'elle refusait Nathan parce qu'elle n'avait aucun goût pour lui, et il ne se sentait ni d'humeur ni de force à contrarier cet inexplicable caprice féminin. Seulement, comme tous les esprits légers, il remettait au hasard le soin de modifier la situation. — « Bah! se disait-il, d'ici à un an ou deux, il passera de l'eau sous le pont, Suzanne se lassera d'être fille, ou Nathan se fatiguera de soupirer. Laissons faire et patientons. Rien ne vaut le temps pour arranger les choses. » Il s'abstint donc de décourager le jeune médecin, et ne pensa plus qu'à lui venir en aide dans sa nouvelle tentative pour guérir Marguerite.

Le traitement inauguré par Nathan consistait surtout dans l'intelligent emploi des remèdes les plus naturels. Des bains d'eau fraîche, des promenades au grand air à travers les bois de pins qui avoisinent Paulmy, enfin la musique, constituaient le régime à suivre par Marguerite. Nathan, qui était bon musicien, avait fait porter son piano au Châtellier, et matin et soir, pendant une demi-heure, il jouait à l'enfant des fragments choisis dans les œuvres de Haydn et de Mozart. La jeune malade, étendue dans un fauteuil près de la fenêtre ensoleillée, écoutait attentivement ces mélodies suaves qui s'harmonisaient si bien avec la pureté du ciel, la tiédeur de l'air et le chant des oiseaux du jardin. Peu à peu ses nerfs se détendaient, ses yeux se fermaient, et, bercée doucement par la musique, elle passait de l'agitation nerveuse à un assoupissement salutaire. Ce régime à la fois tonique et calmant donnait d'excellens résultats. Les crises devenaient moins fréquentes, l'enfant se fortifiait, et son affection pour Nathan se développait et grandissait à mesure.

Pendant ce temps, Suzanne s'agenouillait dans la crypte de la reine Radegonde et suppliait la sainte de verser dans son cœur l'oubli de Nathan. Elle s'était logée dans un couvent voisin de l'église, et le lendemain de son arrivée elle avait écrit à son père qu'elle désirait y passer un mois de retraite ; mais en elle-même se formait une mystérieuse résolution dont elle n'avait rien dit dans sa lettre.

Dès sa première visite à sainte Radegonde, sous la pieuse influence de la paix silencieuse du cloître, à l'aspect des milliers d'*ex-voto* qui garnissaient la crypte, elle avait fait vœu de devenir religieuse et de se consacrer à Dieu, si la sainte lui accordait, avec la guérison de Marguerite, la grâce d'oublier Nathan. Animée d'une foi fervente et naïve, elle ne doutait pas que ses prières n'obtinssent ce miracle, et déjà elle se préparait à une vie de renoncement et de méditation. Cependant les journées s'écoulaient, et, soit que ses oraisons ne fussent pas assez ardentes, soit que le pouvoir de la sainte eût diminué, la grâce sollicitée n'arrivait pas. Au contraire il semblait que l'éloignement eût rendu l'image de Nathan plus nette et plus chère au cœur de Suzanne. — Elle le voyait partout : à la lueur tremblante des lampes d'argent, sous les voûtes de la crypte; dans le silence du couvent, sur les blanches et froides murailles de sa cellule. La solitude du cloître l'accablait sans la calmer. Elle reconnaissait avec effroi qu'elle avait trop présumé de ses forces, et que la vie monacale n'était pas son fait. Il lui fallait les bruits joyeux de la campagne, les promenades au grand air, les causeries intimes sous la haute cheminée de la maison paternelle... Elle sentit alors combien le jeune docteur était entré profondément dans sa propre existence. Elle s'était habituée à vivre près de lui, à le voir dès le matin au Châtellier, à entendre sa voix. Elle pouvait à la rigueur être froide à son approche et ne point lui adresser la parole; du moins ils habitaient le même village, presque la même maison. Elle le savait près d'elle, et cela seul la rendait heureuse; mais à Poitiers elle ne ressentait plus que les tristesses et les anxiétés de l'absence, et peu à peu la nostalgie du Châtellier envahissait son âme.

Le mois de retraite touchait à sa fin, et Suzanne était plus tourmentée que jamais. Sur ces entrefaites, le vieux Fleuriot arriva avec la carriole et une lettre de M. Descharmes. Le docteur s'impatientait et priait Suzanne de revenir au logis, où sa présence était urgente. En voyant le domestique, la jeune fille faillit lui sauter au cou. Il lui sembla que le poids qui l'oppressait s'était subitement allégé. Sa malle fut vite prête. Elle fit des adieux rapides aux religieuses et s'assit dans la carriole, qui roula bientôt sur le pavé raboteux de la rue des Hautes-Treilles.

Ainsi cette tentative avait échoué, et la lutte allait recommencer. Tandis que la vieille jument Lydia trottait sur la route, Suzanne, devenue silencieuse, s'enfonçait dans ses pensées; les champs de blé, les landes d'ajoncs, les pâtis, les chataigneraies, disparaissaient de chaque côté du chemin; elle ne semblait pas les voir. Fleuriot, étonné de ce mutisme, fouettait Lydia et sifflait pour avoir un peu de compagnie. Le crépuscule était tombé; on traversa Barrou, puis

Pressigny, puis le pont du Brignon, et Suzanne demeurait toujours plongée dans sa mélancolie. Tout à coup Lydia s'arrêta brusquement, et des voix bruyantes retentirent; c'était le docteur, les jumeaux et Nathan avec Marguerite, qui venaient au-devant de la voyageuse. A l'aspect de sa sœur, Suzanne poussa une exclamation de surprise et de bonheur : l'enfant qu'elle avait laissée pâle et souffreteuse avait l'apparence de la joie et de la santé.

— Comme tu as bonne mine! s'écria-t-elle en l'embrassant.

— C'est Nathan qui m'a guérie, répondit Marguerite en s'élançant dans les bras du jeune homme.

Suzanne regarda Nathan. La moitié de son vœu était exaucée. Qu'allait-elle faire maintenant? Son cœur battait, et son émotion était si forte qu'elle ne put se résoudre à parler au jeune docteur. Elle se contenta de lui serrer silencieusement la main.

— Allons! pensa M. Descharmes, à qui un pareil accueil sembla glacial, elle s'en revient comme elle est partie. Décidément, elle ne peut supporter ce malheureux garçon.

On était sur le pont du Châtellier. Au moment de se séparer de Nathan, et comme pour lui donner une compensation, le bon vieux docteur lui sauta au cou et l'embrassa.

V.

Nathan s'en revint tout rêveur à Paulmy. Suzanne ne lui avait rien dit, et cependant il entendait au fond de son cœur sourdre une joie confuse. Pour la première fois depuis longtemps, Suzanne avait eu avec lui un mouvement de tendresse; sa main avait parlé, si sa bouche était restée muette. Nathan sentait encore sur ses doigts la vive pression de cette petite main émue. Cette rapide étreinte lui semblait pleine de promesses. Il y pensa toute la nuit. A la fin, ne pouvant dormir, il s'habilla et sortit par le jardin. — Au mois de juin, les nuits sont courtes, et, bien que l'horloge de Paulmy n'eût pas encore sonné trois heures, déjà les premières blancheurs de l'aube apparaissaient du côté du levant. Nathan descendit lentement vers les prés dans la direction du Châtellier. Au ciel, les étoiles commençaient à pâlir et à s'effacer; mais la campagne était encore endormie; quelques coqs s'interpellaient seuls au loin dans les cours du village. Après avoir suivi pendant quelque temps le ruisseau du Brignon, sur lequel planait une blanche vapeur, Nathan arriva près des jardins du Châtellier, et vit que la petite porte donnant sur les prés était restée entr'ouverte. Au-delà de cette porte à claire-voie, l'allée oblique fuyait sous des massifs d'arbustes et se perdait dans une ombre bleuâtre. Le jeune homme ne put résister

à la tentation; il franchit le seuil du verger, et, se glissant à travers la feuillée humide des noisetiers, il s'arrêta près d'un cerisier d'où on apercevait le jardin et la façade de la maison. Tout était clos et silencieux. Aux premières lueurs du jour, on distinguait les baies des fenêtres et, tout à fait à l'extrémité du premier étage, les jasmins qui encadraient la croisée de Suzanne. — Elle est là, pensait Nathan, elle dort. Ah! si ses rêves pouvaient lui dire tout l'amour que je ressens pour elle...

Les légers frissons du matin agitaient les jasmins en fleurs. Dans le cerisier, un merle sifflait en picorant les fruits mûrs; à travers les noisetiers, on entendait le bruit monotone des gouttelettes d'eau tombant dans le feuillage, et non loin de là un massif de seringas exhalait de voluptueuses et pénétrantes odeurs. Tout à coup, par un mouvement brusque, Nathan se rejeta derrière les noisetiers.

La porte vitrée du perron venait de s'ouvrir, et une femme descendait lentement l'escalier bordé de lauriers-roses. C'était Suzanne. Elle était enveloppée dans cette mante de laine blanche que Nathan avait déjà remarquée le soir de la fête des *Tabernacles;* elle en avait relevé le capuchon, et les plis de l'étoffe encadraient délicatement ses joues pâles et ses grands yeux sombres. Elle s'arrêta un moment sur la dernière marche, regarda d'un air d'admiration le jardin épanoui, les dernières étoiles s'évanouissant dans le bleu du ciel, l'orient plein de rougeurs naissantes;... puis elle fit quelques pas dans l'allée, cueillit une rose à un buisson, la respira longtemps et la fixa dans les plis de son corsage. Entre les branches des noisetiers, Nathan la contemplait interdit en se demandant s'il rêvait. Il la vit s'avancer peu à peu de son côté; elle approchait, il pouvait entendre le frôlement de sa robe contre les tiges humides; bientôt elle fut à deux pas. Elle vint s'accouder sur le petit mur qui dominait les douves, et d'où l'on voyait dans la vapeur les toits des maisons de Paulmy. Le jeune homme écoutait le bruit léger de sa respiration un peu oppressée. Tandis qu'elle contemplait la campagne, un soupir gonfla lentement sa poitrine, puis un murmure plus distinct s'échappa de ses lèvres : — Nathan! cher Nathan! disait-elle.

Emporté par une force irrésistible, Nathan s'élança près d'elle. En le voyant tout à coup, elle poussa un cri, devint toute pâle, et sans parler appuya ses deux mains sur son cœur : elle semblait prête à défaillir. Nathan la soutint dans ses bras. Il sentait son beau corps souple ployer sous ses mains, il voyait sa tête à demi renversée s'incliner insensiblement vers son épaule; une joie immense l'envahissait. Il la fit asseoir sur un banc voisin et s'assit près d'elle. — Je vous ai fait peur, lui disait-il doucement, pardonnez-moi! —

Suzanne gardait, sans parler, les mains de Nathan dans les siennes.

— Pardonnez-moi, reprit-il; je suis entré dans le jardin sans mauvaise pensée, je vous le jure! La petite porte était ouverte, et je voulais seulement voir de loin votre fenêtre. Je n'avais pas l'intention de vous surprendre. Si je vous ai blessée, Suzanne, dites-le, et je partirai; maintenant que je sais que vous pensez à moi, et que mon nom est parfois sur vos lèvres, je suis prêt à vous obéir en tout! — Elle rougissait sans répondre. — Mais, reprit-il, si ce que j'ai entendu tout à l'heure n'est pas un rêve, laissez-moi rester près de vous!

Elle était toujours silencieuse; un faible sourire courut sur ses lèvres, et ses mains serrèrent celles de Nathan. Les rayons roses de l'aube, perçant le feuillage des noisetiers, jetaient de fines touches de lumière sur le visage de Suzanne. Nathan se rapprocha de la jeune fille. — Je vous aime tant! murmurait-il, aimez-moi un peu! — Elle ouvrit à demi ses grands yeux, ses lèvres ébauchèrent de nouveau un sourire, et ses regards dirent oui; puis ses paupières s'abaissèrent de nouveau, et ses longs cils noirs firent une ombre sur ses joues. Alors, emporté par son amour, Nathan se pencha vers elle et mit un baiser sur ses beaux yeux fermés.

Une sensation inconnue, délicieuse, la fit frissonner. — Je vous aime! balbutia-t-elle.

Au même moment, une tête s'avança à travers la feuillée, et une voix joviale s'écria : — Eh bien! je vous y prends!... Ne vous gênez pas!

C'était le docteur Descharmes. Sorti de très bonne heure pour visiter un malade, il était rentré par la porte du verger et s'était approché des noisetiers en tapinois. Il fit brusquement irruption devant Suzanne et Nathan tout interdits. — Ah! petite masque, dit-il à Suzanne d'un air ironique, c'était donc pour te moquer de moi que tu prétendais détester Nathan?... Et vous, continua-t-il en se tournant vers ce dernier, vous me devez une réparation, et j'espère cette fois qu'un bel et bon mariage...

Sur un geste de sa fille, il reprit : — Eh quoi! veux-tu encore t'y opposer après ce que je viens de voir?... Aimes-tu mieux que j'appelle Nisus, Euryale, Fleuriot, la Limousine, tout le monde, et que je publie ton aventure?

— Monsieur Descharmes, dit alors Nathan, je vous jure que rien n'était concerté, et que c'est par suite d'un hasard...

— Ta! ta! ta! j'ai tout entendu, et vous n'avez rien à m'apprendre. Voyons, Suzanne, faut-il faire un esclandre, ou bien consens-tu à épouser Nathan?

Pour toute réponse, elle embrassa son père et cacha sa tête dans la poitrine du docteur.

Nathan faisait mine de s'éloigner. — Eh bien! nigaud, s'écria M. Descharmes, où vas-tu? Viens l'embrasser, tu vois bien qu'elle ne demande pas mieux.

Ils rentrèrent à la maison, et le docteur annonça le prochain mariage à tout son monde. Alors commencèrent les cris de surprise et les questions. Les jumeaux dansaient de joie à l'idée d'un bal dans la cour du Châtellier, la Limousine poussait des exclamations, et M. Descharmes citait son Horace à tout propos. Les deux amoureux se regardaient, souriant silencieusement, et les heures passaient. On retint Nathan à déjeuner, puis les causeries recommencèrent; l'après-midi était déjà avancée quand il put s'arracher du Châtellier pour aller tout conter à sa famille.

Il gravit rapidement la montée de Paulmy. En entrant dans le bourg, il vit de jeunes garçons qui entassaient des bourrées au milieu de la grand'rue. Ils avaient comme lui un air affairé et réjoui. — Qu'y a-t-il? demanda Nathan.

— Nous préparons le feu pour tout à l'heure. C'est demain la Saint-Jean.

— Je n'y songeais pas, s'écria Nathan; mes amis, portez vos fagots devant le pont du Châtellier. Portez-en beaucoup, faites un grand feu! Nous nous reverrons.

Il courut chez sa mère. On ne savait que penser et on commençait à s'inquiéter. — Mère, dit-il, prenez votre châle, et vous, père, donnez-moi le bras. On allume le feu au Châtellier. Venez, Suzanne nous attend.

Mme Lambert, à ces derniers mots qui lui firent tout deviner, voulut prendre le temps de pleurer; mais le jeune homme était impatient. — Hâtez-vous, mère, s'écria-t-il, et il l'embrassait, et il pressait son père, qui ne pouvait plus trouver son bâton. — Tous trois descendirent bientôt au Châtellier. Nathan, qui avait promis de donner le bras à son père, le devançait sans cesse, et le pauvre vieux couple, tout ému, s'efforçait de doubler le pas.

Tout le bourg eut vite deviné ce qui venait de se passer. Les jeunes gens s'étaient assemblés en nombre, et de toutes les maisons on voyait sortir des bourrées de sarmens ou de ramilles qu'on emportait dans la direction du Châtellier. Les gens suivirent les bourrées. Au bout d'un quart d'heure, tout le monde s'en mêlant, il y eut un monceau de menu bois devant le pont du vieux manoir. Désireuse de voir Suzanne et Nathan, la foule s'amassait et bourdonnait tout autour.

La nuit était venue, et c'était le moment d'allumer le feu. On n'attendait plus que Nathan, et les jeunes gens qui avaient empilé les bourrées dépêchaient au Châtellier message sur message. Déjà des brandons de paille flambaient, mais on faisait bonne garde au-

tour du bûcher. Enfin les deux fiancés, les Lambert, le docteur et ses deux fils parurent dans la cour. Le docteur était au moins aussi radieux que Nathan. Ils furent accueillis par des vivats enthousiastes et sympathiques, et aussitôt on présenta aux deux jeunes gens des torches de paille. Nathan et Suzanne, se tenant par la main, jetèrent leurs torches sur les bourrées. Un éblouissant jet de flammes s'élança vers le ciel, et fut salué par des acclamations joyeuses. Au milieu du cercle, Nathan et Suzanne se détachaient inondés de lumière. Le docteur s'élança vers eux. Les rondes commencèrent aussitôt. Filles et garçons se prirent les mains et tournèrent autour du feu, qui projetait au loin leurs ombres dansantes. Nathan avait entraîné Suzanne, que suivit Marguerite. Nisus et Euryale, Fleuriot et la Limousine elle-même se mirent de la partie. Tout en tournant, les filles chantaient des airs de bourrée.

Peu à peu le bûcher s'effondra au milieu d'une pluie d'étincelles, et le feu descendit à ras de terre. Le docteur, qui avait fait dresser de longues tables dans la cour et servir du vin, invita les jeunes et les vieux à reprendre les rondes dans l'enceinte du Châtellier. Il ne resta plus autour du feu mourant que les fidèles du culte des coutumes, quelques paysans âgés, qui, tête nue, firent trois fois le tour du brasier, y jetèrent chacun une pierre sans le regarder, puis s'y grillèrent le dos pour échapper aux maux de reins durant les *métives* prochaines.

Nathan, Suzanne et Marguerite se dérobèrent aux regards de la foule et gravirent lentement le coteau qui mène à la chênaie de la Froidefont. La nuit était plus propice encore que le jour à leurs épanchemens, et Marguerite n'était pas de trop; elle avait été mêlée à toutes leurs préoccupations, elle devait l'être à toutes leurs joies. L'odeur des vignes en fleurs s'exhalait des deux côtés du sentier, et on entendait dans le bas les voix des *meneurs* de la ronde. Quand ils eurent atteint la lisière du bois, ils regardèrent la vallée du Brignon et sa ceinture de coteaux. Ils poussèrent un cri d'admiration. Plus de cent feux brillaient au loin sur les hauteurs. — Quelle belle nuit! s'écria Suzanne. — Nathan ne répondit pas. Il serrait fortement le bras de sa fiancée, et, le cœur débordant de bonheur, il songeait à ce verset du *Cantique des Cantiques :* « L'amour est fort comme la mort... Ses flammes sont des flammes de feu, des éclairs de Jéhovah. »

CAMILLE FISTIÉ.

ÉTUDES

DE MŒURS ROMAINES

SOUS L'EMPIRE

V.

L'OPPOSITION SOUS LES CÉSARS.

I.

Un des plus grands malheurs du régime impérial à Rome, c'est de n'avoir pas trouvé en face de lui une opposition franche et déclarée. Je sais que beaucoup de personnes seront disposées à l'en féliciter. On regarde d'ordinaire comme un gouvernement fort celui qui fait taire par la violence les opinions qui lui sont contraires; c'est une erreur profonde, car il montre, en supprimant la contradiction, qu'il se défie de lui et se croit trop faible pour la supporter. Le gouvernement vraiment fort est celui qui laisse l'opposition se produire librement et qui s'arrange pour vivre avec elle; le chef-d'œuvre, c'est de vivre d'elle, comme font les Anglais. Chez eux, non-seulement on la tolère, mais on en profite; tandis qu'ailleurs on la met hors la loi et on lui impose l'obligation de tout détruire pour subsister, là on l'a introduite dans le gouvernement même, comme un rouage nécessaire, et on l'a ainsi intéressée au salut de la machine.

Malheureusement pour lui, l'empire romain fut un de ces régimes malavisés qui ne souffrent pas d'être contredits. Il y était

prédisposé par sa nature même. Ce qu'il avait d'ambigu et de peu précis, ces formes républicaines dont il voulait couvrir une autorité absolue devaient le rendre facilement soupçonneux. Les précautions qu'il avait prises contre les révolutions les lui faisaient redouter. Ces grands noms qu'il avait conservés par prudence, ces consuls, ce sénat, lui remettaient sans cesse devant les yeux un passé dangereux. Comme il craignait toujours qu'on ne prît au sérieux ces apparences de liberté, la moindre voix qui s'élevait contre lui lui faisait peur. Aussi se donna-t-il un mal incroyable pour imposer silence à tout le monde. Non-seulement il empêcha de parler au sénat, mais il fit pénétrer ses agens jusque dans les maisons des particuliers. Il se glissa dans les réunions privées, il se cacha sous les tentures des portes ou dans l'épaisseur des murailles, et il fut sans pitié pour toute parole un peu libre qu'il avait saisie ainsi dans le secret de la famille ou dans les épanchemens de l'amitié. Après avoir puni ceux qui se plaignaient, il frappa ceux qui pouvaient se plaindre; il supposa que les gens vertueux ou riches, les grands seigneurs, les généraux illustres, s'ils n'étaient pas déjà des ennemis cachés, ne tarderaient pas à l'être, et pour les empêcher de le devenir, il s'en débarrassa au plus vite; mais toutes les précautions furent vaines. C'est une folie que de prétendre empêcher toute opposition : il n'y a jamais eu de gouvernement qui ait satisfait tout le monde, et quand on défend à ceux qui sont mécontens de le dire, ils deviennent plus mécontens encore; ils auraient été des railleurs, on en fait des révoltés. A chaque coup que frappait l'empereur, les haines s'accumulaient dans l'âme des survivans. Aigries par la honte et la peur, longtemps dissimulées et rendues plus violentes par cette dissimulation même, elles finissaient par faire explosion, quelquefois dans des insurrections ouvertes, le plus souvent dans des vengeances obscures. Sur huit princes qui ont régné d'Auguste à Vespasien, sept ont péri de mort violente, et il n'est pas sûr qu'on n'ait pas aidé le huitième à mourir : voilà un beau résultat de la répression à outrance.

Il y avait donc, quoi qu'on fît, une opposition sous l'empire, mais une opposition prudente, qu'on forçait de parler bas, si on ne pouvait pas la contraindre à se taire, qui se cachait avec soin dès que les temps devenaient mauvais : aussi faut-il, à la distance où nous sommes, quelque effort pour la découvrir. Essayons pourtant de le faire, prêtons l'oreille à ces plaintes timides, tâchons de saisir ces murmures étouffés, et avant de nous demander ce que voulaient ces mécontens, quels étaient leurs vœux et leur programme, commençons par examiner dans quelle partie de l'empire, dans quels rangs de la société ils se trouvaient d'ordinaire.

I.

On est d'abord tenté de les chercher où ils n'étaient pas. Il semble, par exemple, que les provinces, qui étaient des pays conquis, et que les Romains avaient souvent bien rudement traitées, devaient être mal disposées pour l'autorité impériale et prêtes à se soulever contre elle; il n'en est rien. Les provinces au contraire paraissent alors en général satisfaites de leur sort. La frayeur, la servitude, la corruption, tous les mauvais effets du régime impérial semblaient être concentrés à Rome. Dès qu'on perdait de vue le Palatin, on respirait un air plus libre. Les gens que les empereurs choisissaient pour gouverner les provinces n'étaient certes pas tous irréprochables. Sénèque parle d'un proconsul d'Asie qui avait fait tuer 300 personnes à la fois et qui se promenait parmi les cadavres en disant : Quelle action de roi! — Il est question dans Pline le Jeune d'un gouverneur qui vendait des lettres de cachet comme les ministres de Louis XV, et d'un autre qui écrivait à sa maîtresse : « Je vous arrive tout à fait dispos avec 40 millions de sesterces; j'ai vendu, pour les amasser, la moitié de la Bétique. » Néanmoins ces excès n'étaient pas communs, et ils furent d'ordinaire sévèrement réprimés. Les empereurs avaient intérêt à ne pas laisser piller leurs provinces, les méchans princes ne le souffraient pas plus que les bons. Tibère prit plaisir à effrayer les proconsuls malhonnêtes par quelques exemples rigoureux. Domitien se piquait d'être un justicier terrible; on sait comment il voulut à tout prix trouver une vestale coupable pour se donner la gloire de l'enterrer toute vive. Il était heureux aussi d'avoir de temps en temps un proconsul à punir pour entretenir sa réputation de sévérité. Les provinces furent donc à ce moment plus justement administrées que jamais; jamais aussi le monde n'a joui d'une paix plus profonde. Pendant un siècle, à l'exception des frontières reculées, tout l'empire fut tranquille. Le mélange des peuples qui le composaient s'accomplit à la faveur de cette tranquillité. Les nationalités les plus opiniâtres cessèrent de résister à l'esprit romain. On vit de grands peuples renoncer d'eux-mêmes à leur idiome pour accepter celui de leur vainqueur; tandis que le celte et le punique se cachaient au fond de quelques bourgades obscures, le latin, sans contrainte, s'établit dans toutes les villes, et devint bientôt la langue de toute l'Europe occidentale. Jamais on n'a été plus près de réaliser cette cité universelle rêvée par les philosophes et qui devait contenir toute l'humanité. C'était après tout un grand spectacle et qui frappait tous les esprits élevés. Plutarque appelait Rome une déesse sacrée et bienfaisante, et la remerciait d'avoir réuni toutes les na-

tions entre elles. « Elle est, disait-il, comme une ancre immobile qui fixe les choses humaines au milieu du tourbillon qui les agite. » Ainsi, même dans cette Grèce légère et railleuse, enivrée d'elle-même, dédaigneuse d'autrui, on était fier de cette patrie nouvelle que la conquête avait imposée, mais qui se faisait accepter par ses bienfaits. Partout on jouissait avec bonheur de la paix, de la sécurité, biens précieux que le monde avait si peu connus encore; on était plein de reconnaissance pour ce pouvoir qui en assurait la possession, et il n'y avait nulle part d'opposition systématique contre lui.

Au-delà des provinces, sur les frontières menacées de l'empire, se trouvait l'armée; l'armée aussi était dévouée aux empereurs. On avait beaucoup d'égards pour elle, quoiqu'il ne soit pas vrai de dire, comme on le fait souvent, que l'empire fût alors une monarchie militaire. C'était bien un gouvernement civil qu'Auguste avait voulu fonder, et jusqu'à la mort de Néron l'armée n'eut aucune part dans les affaires publiques. Les chefs obéissaient fidèlement, quoique souvent contrariés dans leurs desseins et punis pour leurs succès encore plus que pour leurs revers. Corbulon, arrêté par un ordre de l'empereur au moment où il allait remporter une victoire, se contentait de dire en se retirant : « Que les généraux d'autrefois étaient heureux! » L'armée, grâce à sa constitution particulière, échappait encore plus que les provinces au despotisme impérial. Il ne faudrait pas croire, quand on la voit si soumise, si disciplinée, qu'elle fût assujettie à une obéissance tout à fait passive; cette obéissance avait quelque chose de libre et de spontané qu'on ne retrouve plus dans les armées d'aujourd'hui. La discipline y était sévère, mais il semble qu'elle fut volontairement acceptée. Les soldats se soumettaient sans murmurer aux châtimens les plus rigoureux, parce qu'ils en savaient l'utilité. On raconte qu'après une révolte les prétoriens, qui étaient pourtant les plus mutins de tous, vinrent demander comme une faveur à être décimés. Placés en face d'un danger toujours présent, qu'ils ne pouvaient éviter que par la soumission, ils avaient consenti à faire l'abandon d'une partie de leur indépendance, mais ils ne l'avaient pas livrée tout entière. Ils conservaient quelque droit de se réunir et de délibérer; il leur arrivait parfois de se choisir des délégués pour exposer leurs griefs au sénat et au prince, et nous ne voyons pas que le prince et le sénat aient refusé de les recevoir. Dans le camp, à côté de la tente du général, s'élève la tribune, et elle est plus souvent occupée que cette tribune du Forum, devenue muette depuis la fin de la république. — Ces discours que les historiens mettent dans la bouche des généraux ne sont pas tout à fait imaginés à plaisir. Si l'on pouvait commander aux soldats, on devait

aussi essayer de les convaincre; comme ils avaient part aux dangers, on pensait qu'ils devaient être instruits des affaires. Le général n'hésitait pas à leur dire ses projets quand il le pouvait sans danger. Il leur lisait les lettres qui arrivaient de l'empereur ou des autres armées. Après la bataille, il les consultait volontiers sur les récompenses qu'il voulait décerner, et on lit sur la tombe d'un vétéran qu'il a été honoré d'un collier d'or « par le suffrage de sa légion. » C'est, je n'en doute pas, ce mélange de discipline et d'indépendance qui conserva dans les camps l'énergie des caractères pendant que tout s'abaissait ailleurs. Rome n'a jamais manqué de vaillans soldats et de grands généraux, même lorsqu'elle n'avait plus de citoyens. Elle remportait encore des victoires à ses derniers momens, et, quand elle était forcée de confier ses affaires intérieures à des Rufin et à des Eutrope, elle trouvait pour commander ses soldats des Stilicon et des Aétius. Ce n'est pas seulement à la force des traditions qu'elle doit cette persistance de l'esprit militaire, c'est encore à l'influence salutaire de la liberté.

Comme la province, l'armée était en général satisfaite de sa condition. Les légions ne ressemblaient pas à nos régimens qu'on promène sans cesse d'un bout du pays à l'autre; elles n'éprouvaient pas cet ennui du soldat d'aujourd'hui, voyageur fatigué qui ne peut s'attacher à rien. Chacune avait son campement fixe où elle venait se reposer après les expéditions. C'était une sorte de ville militaire, avec ses faubourgs où les fournisseurs étaient établis. Le soldat y retrouvait ses habitudes et ses amitiés; il y menait en quelque façon une vie civile, formant avec ses camarades de ces associations, si fréquentes alors, qui avaient pour objet le plaisir ou la charité (1). Il tenait au pays qu'il habitait, à la compagnie dans laquelle il était inscrit, à sa légion, dont il savait l'histoire et qu'il ne voulait pas quitter : aussi le voyons-nous d'ordinaire, au moment où il obtient son congé, élever un petit monument au génie de sa légion et de sa cohorte. Il tenait surtout à cette patrie romaine pour laquelle il versait son sang. Les soldats de l'armée du Rhin appartenaient presque tous à l'Espagne ou à la Gaule; c'étaient les petits-fils de ceux qui avaient si courageusement résisté à César et à Auguste; ils parlaient mal le latin et l'écrivaient plus mal encore; cependant ils étaient fiers de se dire Romains quand il leur fallait combattre les Suèves ou les Bataves. Enfin ils tenaient à l'empereur dont l'image était sur leurs drapeaux, et dont on proclamait le nom après une victoire. Ce n'étaient pas des flatteurs, et ils ne se pliaient pas volon-

(1) Une inscription très curieuse, trouvée à Lambessa et publiée par M. Léon Renier dans ses *Inscriptions romaines de l'Algérie*, contient le règlement d'une association de secours mutuels formée par les clairons de la troisième légion.

tiers à tous les caprices du maître. Quand Claude envoya son affranchi Narcisse, devant lequel le sénat tremblait, inspecter les légions de Bretagne, les soldats le reçurent avec des huées, et le forcèrent de partir au plus vite; ce qui ne les empêchait pas d'être attachés à Claude et de l'aimer, quoiqu'il ne le méritât guère; mais, comme ils étaient habitués à mettre leur salut dans l'unité de commandement, ils ne comprenaient le pouvoir que s'il était représenté par un seul homme, et le nom de l'empereur résumait pour eux la patrie. Quand nous voyons tant de simples soldats élever des monumens modestes à la gloire du prince dont ils n'attendent rien et qui ne le saura pas, il faut bien admettre que leur dévoûment était sincère. Ainsi dans l'armée, comme dans les provinces, nous ne trouvons pas d'opposition systématique à l'empire.

II.

Il semble au premier abord qu'il n'y en avait pas non plus à Rome; quand on se tient à quelque distance, on n'entend qu'un concert d'éloges. Tous les princes, les plus mauvais comme les meilleurs, reçoivent invariablement les mêmes hommages. Le sénat s'épuise en efforts pour trouver des flatteries nouvelles; les grands colléges de prêtres mêlent le nom de l'empereur, quel qu'il soit, à toutes leurs prières. Quand il est absent, des autels s'élèvent de tous les côtés à la *Fortune du retour*; on fait des vœux à Silvain ou à Esculape dès qu'il est malade. Au cirque, au théâtre, le peuple l'accable de ses acclamations; les citoyens les plus illustres s'entassent sur les rampes du Palatin pour le saluer à son réveil. On lui dresse partout des statues, on lui élève des arcs de triomphe, on donne son nom aux mois de l'année, on grave sur le revers de ses monnaies l'image de la Félicité publique. Les poètes en renom le comblent des complimens les plus hyperboliques. Virgile, plaçant Auguste, de son vivant, parmi les constellations, annonçait que le scorpion se gênait un peu pour faire place au nouvel astre. Lucain recommande à Néron, quand il sera dieu, de se mettre bien exactement au milieu du ciel; s'il pèse trop sur un des côtés de la voûte céleste, l'axe du monde fléchira sous le poids d'un si grand prince, et l'équilibre des choses sera dérangé. Martial se demande sans sourire si jamais Rome a été plus glorieuse et plus libre que sous Domitien. A ne consulter que l'enthousiasme officiel, tout le monde paraît fort heureux, et il semble que ce contentement général ne laisse point de place à la moindre plainte.

On se plaignait pourtant, et avec d'autant plus d'amertume qu'on ne pouvait pas se plaindre à son aise. « Je n'ignore pas, disait Ti-

bère, qu'on m'attaque dans les cercles et dans les repas, *in conviviis, in circulis.* » Les repas, les cercles, les lieux où se reunissait d'ordinaire la bonne compagnie, ce que nous appelons le monde aujourd'hui, étaient donc le centre de cette opposition de Rome; c'est là qu'il faut l'aller prendre et l'étudier. — On a remarqué avec raison que vers le temps de Cicéron et de César, dans ce déclin de la vie publique, la vie du monde commençait. L'empire, on le pense bien, n'arrêta pas ce mouvement : il diminua l'intérêt qu'on pouvait prendre à la politique, et fit beaucoup de désœuvrés. Tout ce temps que n'occupaient plus le soin des candidatures et les affaires d'un parti, c'est au monde qu'on le consacra; plus que jamais on mit tout le plaisir de la vie dans ces réunions aimables où les gens bien élevés se rencontraient. La présence de plus en plus régulière des femmes donnait à ces sociétés un caractère nouveau. Elles n'avaient jamais été à Rome aussi esclaves qu'on le dit; l'empire acheva de les émanciper. Elles se délivraient tous les jours de cette réclusion domestique à laquelle les anciens usages prétendaient les condamner; elles allaient partout, sans soulever les mêmes réclamations qu'autrefois, non-seulement à ces assemblées légères qui avaient le plaisir pour objet, mais aux plus sérieuses, où l'on est un peu surpris de les trouver. Il y avait des femmes à ce repas que l'empereur Othon donnait à ses amis le soir où une révolte des prétoriens vint si mal à propos déranger les convives; il y en avait aussi à ce dernier entretien de Thraséa, qu'il ne quitta que pour mourir. En présence des femmes, on ne peut plus discuter, on cause; Sénèque a défini à merveille cette conversation du monde qui effleure tout et n'épuise rien, *varius sermo nullam rem usque ad exitum adducens, sed aliunde alio transiliens.* Lui-même y excelle, et il en donne l'exemple comme le précepte. On voit bien que c'est pour le monde que ses ouvrages sont écrits; c'est là que sa morale s'adresse, elle suppose des gens riches et oisifs, s'occupant beaucoup des autres et d'eux-mêmes, habiles à découvrir les motifs secrets des actions et les replis des caractères.

De quoi parlait-on d'ordinaire dans ces assemblées? D'abord beaucoup de soi et des autres. L'habitude de vivre ensemble donne le goût de s'étudier, de connaître à fond les passions et les caractères. Dans cette immense ville, qui contenait le monde entier, comme dit Lucain, où se livraient tous les jours tant de combats acharnés pour la conquête du pouvoir et de la fortune, les sujets d'étude ne manquaient pas à ces moralistes mondains. Ils ramassaient les anecdotes piquantes sur les personnages connus, et venaient les raconter le soir à leurs amis. On devait aussi beaucoup causer de littérature. Tout ce grand monde de Rome aimait les let-

tres et les cultivait; on était ordinairement orateur par état et poète pour se délasser. Il a fleuri alors toute une poésie de salon qui ne nous est pas arrivée et qui ne méritait pas de survivre, mais qui était faite pour charmer ces sociétés élégantes. Comme au temps de l'abbé Delille, on chantait le jeu de dés ou le jeu d'échecs, la pêche et la natation, la danse et la musique, l'art de bien ordonner un repas et de recevoir honnêtement les convives. Quelque agrément qu'on trouvât à entendre lire ces poèmes, le plaisir devait pourtant s'user à la longue, et il fallait qu'on trouvât de nouveaux sujets d'entretien pour ranimer l'intérêt de la causerie; c'est ainsi que, lorsqu'on avait épuisé la littérature et la médisance, on arrivait naturellement à la politique.

Le grand monde de Rome avait d'abord fort bien accueilli l'empire. Tous ces grands seigneurs qui avaient pris étourdiment les armes, mais qui au fond étaient, selon Caton, plus attachés à leurs viviers qu'à la république, ces jeunes gens qui, en se rendant au camp de Pompée, croyaient, comme les émigrés de 90, qu'ils ne seraient absens qu'une saison, qui disaient partout qu'ils reviendraient manger des figues de Tusculum à l'automne, et que l'orage avait tenus pendant plus de dix ans éloignés de leur pays et de leurs plaisirs, surent beaucoup de gré à celui qui leur permettait de revenir chez eux sans péril, qui leur rendait leurs palais du Cœlius et du Quirinal, leurs villas de Præneste ou de Tibur, les spectacles du théâtre ou du cirque, les promenades sous les portiques, les flâneries du soir au Champ de Mars et les fêtes brillantes de Baïes au printemps. Il y eut tout d'abord comme une explosion de reconnaissance et d'enthousiasme pour ce jeune homme qui donnait la paix à l'univers après des années si troublées. « C'est un dieu, répétait tout le monde avec Virgile, et une victime nouvelle tombera tous les mois sur son autel. » Grâce à la bonté de ce dieu qui débarrassait les citoyens de leurs affaires, on n'avait plus à songer qu'au plaisir. Comme il arrive après ces grandes crises qui mettent les sociétés en péril, on se livrait sans retenue à la joie de vivre, et l'on jouissait avec ardeur de ces biens dont on avait été si longtemps privé. On peut donc affirmer que ce monde dont Ovide était le poète favori, pour lequel il écrivit *l'Art d'aimer*, se livrait tout entier et sans réserves aux agrémens du présent, et qu'il ne regrettait rien du passé; mais on a beau faire, le plaisir finit par peser, la paix ennuie, et il n'y a rien qui fatigue plus à la longue que le repos. A mesure que s'éloignait le bruit des guerres civiles, on devint moins reconnaissant pour celui qui en avait délivré l'empire. La nouvelle génération née depuis la bataille de Philippes, qui n'avait pas vu les proscriptions, trouvait moins de charmes à la tranquil-

lité publique. D'ailleurs Auguste vieillissait; le malheur avait plus d'une fois frappé sa maison; ses enfans étaient morts, ses armes n'avaient pas été toujours heureuses; le prestige des premières années s'était en partie dissipé. On était las d'admirer, on devint peu à peu sévère et railleur, et une fois sur cette pente on finit par tout critiquer. C'est ainsi que dès les dernières années du règne d'Auguste, dans le monde élégant de Rome, commença contre les césars une opposition qui devait durer autant qu'eux.

Il était bien difficile qu'il n'en fût pas ainsi. L'empire avait saisi cette société au moment du plus large développement de l'intelligence, dans tout l'éclat des lettres et des arts. Or il faut, pour accepter le pouvoir absolu sans murmure, pour applaudir à toutes ses décisions, pour se résigner à ses caprices, renoncer tout à fait à se servir de son jugement, et c'est une vertu à laquelle des gens éclairés n'arrivent pas sans quelque peine. Rien ne favorise mieux le despotisme que l'ignorance; au contraire la pratique des lettres entretient une certaine indépendance de la pensée; les esprits, étant plus cultivés, sont plus vifs, plus exigeans, moins faciles à contenter. Des gens habitués à vivre au milieu de ces sociétés spirituelles, où l'on tient surtout à ne pas paraître dupe, ne pouvaient pas prendre au sérieux toutes ces comédies qui se jouaient dans le sénat. Spectateurs réservés et malins, mal disposés pour l'enthousiasme, ils devaient sourire à ces flatteries excessives dont on accablait le prince, et l'apothéose de l'empereur mort ou vivant les trouvait sans doute assez incrédules. Le monde développe le penchant à l'ironie : savoir agréablement railler son voisin y est une qualité très estimée, et il faut croire qu'on la prisait encore davantage quand ce voisin était l'empereur. C'était sans doute un jeu périlleux, et des railleries qui s'adressaient si haut pouvaient coûter cher; mais le danger n'était pas toujours un motif de renoncer à une plaisanterie quand on la trouvait spirituelle et qu'on croyait qu'elle serait applaudie. « Je ne puis pas avoir pitié, disait Sénèque le père, de ces gens qui hasardent de perdre la tête plutôt que de perdre un bon mot. » Dans ce monde léger et charmant, on ne voulait pas perdre un bon mot, même au risque de perdre la tête. Il fallait bien se dédommager de la contrainte qu'on venait d'éprouver au sénat, où l'on était forcé de faire bon visage aux amis du prince et d'applaudir aux éloges dont ils le comblaient. On en sortait toujours mécontent des autres et de soi-même, le cœur plein d'une colère qui avait besoin de se soulager. Aussi causait-on librement dès qu'on se trouvait seul et qu'on ne se croyait entendu que d'oreilles fidèles. Ce qu'on aimait surtout à se communiquer dans ces entretiens secrets, c'étaient ces nouvelles « qui ne peuvent se dire ni s'écouter sans danger. » Rome

alors était pleine de ces nouvellistes dont les journaux et le télégraphe ont discrédité le métier. Ils savaient tout, ce que disaient les armées, ce que pensaient les provinces; ils donnaient sur tout ce qui arrivait les informations les plus précises. Quand un personnage important venait de mourir, ils racontaient toutes les circonstances de sa mort; ils disaient sans hésiter qui avait tenu le poignard ou versé le poison. Jamais les méchans bruits de toute sorte n'avaient plus circulé à Rome que depuis qu'on empêchait les gens de parler, *prohibiti sermones ideoque plures*. L'autorité, en cherchant à saisir ceux qui les propageaient, leur donnait encore plus de créance. C'est d'ailleurs notre nature que nous sommes volontiers incrédules pour ce qui se raconte ouvertement et que nous acceptons sans discuter ce qui se murmure à l'oreille. Ainsi toutes les mesures que prenait le pouvoir tournaient contre lui. On savait tout, on croyait tout, on voulait trouver des raisons à tout, et les plus naturelles n'étaient pas les mieux accueillies; il fallait, pour se faire écouter, imaginer à tous les événemens des explications étranges et raffinées. Cette opposition prenait des formes très diverses, elle se pliait aux circonstances: selon les temps, elle remontait à la surface ou s'enfonçait dans l'ombre; mais, courageuse ou timide, visible ou cachée, elle ne mourait jamais; c'est cette souplesse et cette persistance qui faisaient sa force. Tantôt elle osait se produire au grand jour par un pamphlet : c'était par exemple un de ces testamens satiriques, comme il était d'usage d'en inventer pour les personnages considérables, et où les morts disaient librement tout ce que pensaient les vivans. Tantôt elle répandait des vers méchans qu'on se répétait à l'oreille, et qui, après avoir parcouru tous les étages de cette société mécontente, se retrouvaient un jour écrits par des mains inconnues sur les murailles du Forum. « Tibère dédaigne le vin, disait-on, depuis qu'il a soif de sang; il boit le sang aujourd'hui, comme il buvait le vin autrefois. » Si cette audace avait trop de péril, on se rabattait sur ces allusions malicieuses qui étaient facilement saisies par ces esprits éveillés. Scaurus avait fait une tragédie d'*Atrée*. En apparence, c'était un divertissement innocent; mais il se trouvait que son Atrée ressemblait beaucoup à Tibère. Maternus lisait dans les salons un drame qu'il avait composé sur Néron, où il raillait ses manies littéraires et représentait « les muses indignées d'un si misérable adorateur. » Tout le monde, en l'écoutant, songeait à Domitien qui avait les mêmes travers. Quand ces allusions étaient elles-mêmes poursuivies et punies, on se contentait d'échanger quelques mots furtifs en se rencontrant. Devenait-il tout à fait impossible de parler, on avait un art de se taire qui laissait voir ce qu'on pensait, et l'on trouvait moyen de rendre le silence même séditieux, *occulta*

vox aut suspicax silentium. Voilà ce qu'était l'opposition sous l'empire.

Il faut bien avouer qu'elle n'avait pas toujours le sens politique. Elle attaquait souvent des mesures excellentes dont elle ne comprenait pas la portée. Tout servait de prétexte à sa mauvaise humeur. Tibère ne pouvait rien faire dans les premières années qu'on ne l'interprétât mal. On le blâmait de rester à Rome pendant la révolte des légions de Germanie; il est vrai qu'on l'aurait encore plus blâmé, s'il en était sorti. On lui en voulait de fuir le spectacle des gladiateurs : cette haine des fêtes populaires n'était-elle pas la preuve d'un esprit morose et ténébreux? mais en même temps on ne pardonnait pas à son fils Drusus d'y prendre trop de plaisir. On accusait son insatiable vanité quand il acceptait les honneurs qui lui étaient offerts, et on le traitait de dédaigneux, s'il les rejetait. Quand il défendit qu'on lui élevât un temple en Espagne et qu'il refusa de prendre sa divinité au sérieux, sagesse dont la postérité doit lui savoir gré, on prétendit que c'était d'une âme vulgaire; « les grands hommes, disait-on, aspirent aux grandes récompenses, et qui méprise la gloire méprise aussi la vertu. » Après une inondation du Tibre qui avait dévasté tous les quartiers bas de Rome, on eut la pensée de prévenir le retour de ces ravages en donnant un autre écoulement aux lacs et aux rivières qui grossissent le fleuve. Il se trouva des gens pour se plaindre de cette sage mesure. Ils disaient que « la nature avait sagement pourvu aux intérêts des mortels, et que c'était un crime d'essayer jamais de la contraindre et de la corriger; » ils allaient jusqu'à prétendre qu'on humilierait le Tibre, si on diminuait la masse de ses eaux, « et qu'il s'indignerait de couler moins glorieux. » Voilà des raisons bien singulières, et les habitans du Vélabre trouvaient sans doute qu'il valait mieux protéger leurs maisons que de conserver la gloire du Tibre.

Il est certes bien facile de se moquer d'une opposition si maladroite, et nous voyons que déjà on le faisait à Rome. Cependant, si mesquine et si impuissante qu'elle paraisse par momens, elle a rendu quelques services. Sans elle, aucune protestation ne se serait jamais élevée contre ce pouvoir effrayant, et, se sentant sans ennemis, il aurait été plus dur encore. Quelques excès qu'il se soit permis, n'oublions pas qu'il pouvait s'en permettre davantage. Cette servitude qui pesait sur les Romains et qui nous semble si lourde, ce n'était pas encore, selon Tacite, la pleine servitude, puisqu'il prétend qu'ils ne l'auraient pas supportée, *nec totam libertatem pati possunt nec totam servitutem.* Aucune institution n'avait assez de force pour résister à l'autorité impériale; elle ne pouvait être retenue que par l'opinion, et il est sûr que l'opinion l'a quelquefois ar-

rêtée. Tibère la ménageait, et Néron, après la mort de sa mère, lui faisait l'honneur de la craindre. Si malgré ses complaisances ordinaires elle a osé par momens faire entendre quelques murmures, c'est qu'elle était réveillée de son apathie par ces contradictions timides et ces railleries discrètes des gens du monde. Ce bruit, si léger qu'il nous semble, était entendu dans ce grand silence, et il suffisait pour entretenir une inquiétude vague et un mécontentement secret. Cette opposition qui nous paraît si faible était donc pour quelque chose dans ces explosions de vengeance publique ou privée qui délivraient l'empire des mauvais princes. C'est elle encore qui, quand ils étaient morts, imposait à leurs successeurs la conduite qu'ils devaient tenir. On les choisissait naturellement parmi ceux qu'une attitude un peu plus énergique, au milieu de la servilité générale, avait désignés à l'opinion. Ils avaient fait partie de ces mécontens du grand monde et connaissaient tous leurs griefs. « Vous avez vécu, vous avez tremblé comme nous, disait Pline à Trajan : c'était alors la vie de tous les honnêtes gens. Vous savez par expérience combien les mauvais princes sont détestés. Vous vous rappelez encore ce que vous désiriez, ce que vous déploriez avec nous. » S'il est vrai que le souvenir de ces plaintes et de ces haines et la crainte de les mériter aient rendu les Vespasien et les Trajan plus fermes dans leur honnêteté, si elle les a sauvés parfois des dangers et des séductions d'un pouvoir sans contrôle, il faut bien reconnaître qu'à Rome comme ailleurs l'opposition n'a pas été tout à fait inutile.

III.

Que voulait vraiment cette opposition? avait-elle des principes fixes et un système arrêté? Les délateurs le prétendaient, les césars le croyaient peut-être. La peur leur faisait voir dans ces gens du monde coupables de quelques bons mots des conspirateurs profonds qui préparaient toujours dans l'ombre quelque grande entreprise. C'était leur faire trop d'honneur; ceux qui conspiraient réellement se gardaient bien de rien dire; les autres parlaient sans dessein, au hasard, pour soulager leur haine. C'étaient des mécontens isolés qui ne cherchaient pas à s'entendre, qui ne formaient pas un parti. Les plus résolus souhaitaient avec ardeur d'être délivrés de l'empereur qui régnait, mais en général leur pensée n'allait pas plus loin. Ils avaient plus de haine pour l'homme que pour le régime; ils ne voulaient pas changer de gouvernement, mais de maître.

On peut affirmer qu'en dehors de Rome il y avait alors très peu de républicains dans l'empire. La province se souvenait de Verrès;

que lui importait d'ailleurs que l'autorité appartînt au sénat ou au prince, puisqu'elle n'y avait aucune part? Les conséquences étaient toujours les mêmes pour elle, et sous tous les régimes il lui fallait obéir à des lois qu'elle n'avait pas faites. Les opinions de l'armée n'étaient pas moins décidées. C'est elle qui avait donné l'empire à César et jeté la république à terre; elle ne l'oubliait pas, et Scribonianus, qui s'était révolté contre Claude, fut abandonné des soldats parce qu'on crut qu'il voulait la relever. A Rome, où la haine du présent était plus profonde et les souvenirs du passé plus vivans, les républicains devaient être moins rares; il est même certain qu'ils étaient en assez grand nombre dans les écoles. On n'apprenait à la jeunesse qu'un seul art, l'éloquence; or l'éloquence avait plus perdu que tout le reste à la ruine de la république. Elle a besoin de la liberté, la licence même ne lui est pas contraire. « La grande éloquence, dit Tacite, est comme la flamme; il faut des alimens pour la nourrir, du mouvement pour l'exciter, et c'est en brûlant qu'elle brille. » Dans les orages d'un gouvernement populaire, un grand orateur peut arriver à tout. Un coup de fortune le jette au pouvoir et lui donne à la fois la gloire et la richesse. Ces hasards étaient rares sous le gouvernement nouveau, et l'éloquence n'y tenait que peu de place. Aussi tous ceux que tentaient ces aventures et qui avaient hâte de parvenir, les esprits emportés, les tempéramens fougueux, derniers produits des convulsions de la guerre civile, ceux que gênaient l'ordre et la régularité du régime impérial, Labiénus, Cassius Sévère, regrettaient amèrement la république et ne se cachaient pas pour le dire. Ce qui montre combien leurs opinions dépassaient l'opposition timide du grand monde, c'est qu'en général ils y étaient détestés. Ils s'étaient mis en révolte ouverte avec cette société élégante qu'ils scandalisaient par la hardiesse de leurs paroles et le cynisme de leur conduite, et l'on n'était pas loin de trouver que l'empereur faisait bien de les punir; mais ils avaient beaucoup d'influence dans les écoles. Orateurs célèbres au Forum, ils ne dédaignaient pas ces exercices par lesquels les rhéteurs formaient leurs élèves et qu'on appelait des *déclamations*. Ils y portaient à la fois les qualités brillantes de leur éloquence et l'audace de leurs opinions. On raconte que Labiénus déclamait un jour sur un sujet aimé des rhéteurs : il s'agissait de ces spéculateurs qui recueillaient les enfans exposés et les estropiaient pour en faire des mendians avantageux. Tous les orateurs s'apitoyaient sur les victimes, Labiénus s'avisa de prendre le parti du bourreau. Il le défendit par l'exemple des princes et des grands seigneurs, qui n'avaient pas plus que lui le respect de l'humanité, qui entassaient les esclaves dans leurs maisons, qui les mutilaient pour les faire servir à leurs plaisirs,

« qui, n'étant pas hommes eux-mêmes, voulaient empêcher les autres de l'être. » Était-il juste de punir un misérable quand ces grands coupables échappaient? Cette éloquence violente séduisait les jeunes gens. Labiénus et Cassius Sévère étaient à la mode chez les écoliers. Non-seulement on imitait leur façon de parler, mais on partageait leurs sentimens politiques. Les sujets qu'on avait l'habitude de traiter chez les rhéteurs étaient encore ceux de l'ancien temps; il y était beaucoup question du tyran, personnage d'une méchanceté hyperbolique, auquel on attribuait toute sorte de méfaits et qui ressemblait assez au traître de nos mélodrames. Quel plaisir on éprouvait à le maltraiter! et comme la classe était heureuse le jour où, selon le mot de Juvénal, elle tuait en chœur le tyran!... L'histoire contemporaine avait aussi pénétré dans les écoles, et l'on y traitait des sujets empruntés aux événemens de la veille. Dès le règne d'Auguste, la vie et la mort de Cicéron devinrent un thème de déclamations pour les élèves et les maîtres. On supposait, par exemple, qu'à ses derniers momens il délibére avec ses amis pour savoir s'il doit implorer le pardon d'Antoine et brûler ses *Philippiques*. L'occasion était bonne pour parler des proscriptions, et l'on ne se refusait pas le plaisir de flétrir en passant « ces enchères sanglantes où l'on mettait à prix la mort des citoyens. » Antoine était naturellement le plus malmené des triumvirs : il n'était plus là pour se défendre; mais les autres n'étaient pas non plus épargnés. On ne voulait pas admettre ces mensonges officiels qui montraient Octave faisant tous ses efforts pour arracher Cicéron à son collègue; on disait au grand orateur qu'il lui fallait mourir, qu'il n'avait à espérer de secours de personne, que, s'il était odieux à l'un des triumvirs, il était gênant pour l'autre, et que sa mort délivrait l'un d'un ennemi, l'autre d'un remords. Qu'on juge des applaudissemens qui accueillaient ces paroles hardies!

Il y avait donc encore des républicains dans les écoles; les maîtres surtout, qui perdaient plus que tout le monde au gouvernement nouveau et que l'enthousiasme des élèves ne dédommageait pas des succès du Forum, devaient naturellement regretter beaucoup le passé. Ces regrets étaient justes, et l'on ne peut s'empêcher de les partager quand on parcourt ce qui nous reste de cette éloquence des rhéteurs. Que de forces perdues! que d'esprit, que de talens dépensés sans profit! quelle finesse d'observations! quelle vigueur de pensées et qu'il est malheureux qu'au moment où l'éloquence romaine, arrivée à la perfection, s'élançait dans toutes les voies, l'empire l'ait brusquement renfermée dans l'école! Quel orateur, par exemple, que ce Porcius Latro, s'il avait été jeté dans des luttes dignes de son talent! Sénèque nous dit qu'il y avait dans son éloquence

d'admirables élans et des défaillances subites; s'il lui arrivait d'être inférieur à lui-même, s'il paraissait par momens s'abandonner, n'est-ce pas parce qu'il avait le sentiment secret de la futilité de son œuvre et de ce qu'il aurait pu faire en d'autres temps? Son rival Albutius Silus avait soin de glisser dans ses discours des mots vulgaires pour ne pas paraître uniquement un artisan de style. Ce métier de rhéteur, qu'il faisait avec tant de gloire, lui répugnait, et il ne cachait pas ses regrets pour une forme de gouvernement qui lui aurait permis d'être un orateur politique. Un jour qu'il plaidait à Milan et qu'on voulait empêcher ses auditeurs de l'applaudir, il se tourna vers la statue de Brutus, et l'appela le soutien et le défenseur des lois et de la liberté. Si les maîtres, des hommes graves et posés, étaient souvent républicains, les élèves devaient l'être bien plus encore. Seulement il est probable que l'ardeur de ces sentimens ne se soutenait pas. Une fois entrés dans la vie réelle, ces jeunes gens oubliaient leurs opinions anciennes. Quelques-uns de ceux qui à l'école tuaient le tyran avec le plus d'énergie, et qui conseillaient résolûment à Cicéron de mourir plutôt que de se déshonorer, désireux d'arriver vite, prenaient le chemin le plus court et se faisaient délateurs. De plus honnêtes devenaient prudens pour se sauver et ne refusaient pas de payer leur sécurité de quelques flatteries; mais tous s'accommodaient en principe du régime qui existait, tous s'accordaient à reconnaître que la vaste étendue de l'empire, la variété des peuples qui le composaient, les ennemis qui se pressaient à ses frontières, exigeaient que le pouvoir fût concentré pour être plus fort et mis dans la main d'un seul homme.

Ce qui pourrait seul nous faire croire les républicains plus nombreux qu'ils ne l'étaient, c'est la sympathie avec laquelle tout le monde alors parle de la république. Ces grands souvenirs sont dans toutes les bouches, et l'on cite à tout propos les héros du temps passé. Il nous est d'abord difficile d'admettre que ces éloges ne contiennent pas quelques regrets; nous pensons que des gens qui célébraient si volontiers Caton devaient naturellement aimer la cause pour laquelle il est mort, et qu'on n'était pas un ami de Brutus sans être un ennemi de l'empire. Il n'en est rien pourtant, et ces contradictions apparentes s'expliquent sans peine, quand on connaît l'habile politique d'Auguste. César avait renversé la république; Auguste voulut passer pour l'avoir rétablie, il prétendit en être le continuateur et l'héritier. Dès lors il n'y avait plus d'opposition entre les héros républicains et lui; il se mit sans façon dans leur compagnie et se servit de leur gloire pour rehausser la sienne. S'il ne dit pas ouvertement que César avait eu tort dans sa lutte contre Pompée, il le laissa dire par ses historiens et ses poètes. Tout le

monde était pompéien autour de lui, et il ne s'en fâchait pas. Ceux qui voulaient le flatter, comme Properce, dénaturaient l'histoire sans pudeur, et représentaient Actium comme une revanche de Pharsale. Ne vit-on pas un prince de la maison impériale, celui qui fut plus tard l'empereur Claude, dont on avait fait un historien parce qu'on n'en pouvait pas faire autre chose, composer un jour un ouvrage pour défendre Cicéron contre les calomnies de Gallus? On se permit bien plus encore après Tibère, et les noms de Caton et de Brutus ne furent plus prononcés qu'avec respect, sans qu'on en fît un crime à personne. J'en conclus que ces souvenirs n'étaient pas dangereux, et qu'en dehors des écoles, peu de personnes regrettaient le gouvernement que Brutus et Caton avaient servi.

Il y avait des gens surtout qui affectaient alors de parler du passé avec regret et qui se plaignaient toujours du présent; c'étaient les philosophes. Étaient-ils pour cela des républicains? Les délateurs le prétendaient, et ils n'étaient pas les seuls à le prétendre. « Cette secte, disaient-ils en parlant des stoïciens, n'a jamais produit que des intrigans et des rebelles. » Sénèque affirmait le contraire; dans une lettre célèbre, et qui dut être très discutée, il essaya de prouver que les princes n'avaient pas de sujets plus fidèles que les philosophes. « Parmi les voyageurs, disait-il, qui naviguent sur une mer tranquille, ceux-là gagnent le plus au calme des flots et se croient surtout les obligés de Neptune qui transportent les marchandises les plus riches. » C'est ainsi que la paix publique est plus précieuse à ceux qui s'en servent pour arriver à la sagesse. Comme ils en font un meilleur usage que les autres, ils en apprécient mieux le bienfait et sont plus reconnaissans à celui qui le donne. Ce qui est sûr au moins, c'est que Sénèque n'était pas un républicain. La monarchie sous un roi juste lui semblait le meilleur des gouvernemens, et il a dit plusieurs fois qu'il croyait l'autorité impériale nécessaire au salut de Rome. « S'il nous arrivait par quelque accident de secouer le joug, et si nous ne souffrions pas qu'il nous fût remis sur la tête, cette admirable unité, ce vaste édifice de notre empire se briserait en pièces. Rome cessera de commander le jour où elle cessera d'obéir. » Sénèque, je le sais, est suspect, et comme sa fortune politique a pu influer sur ses opinions, on ne peut pas le prendre pour le représentant exact des philosophes de ce temps; mais il n'était pas seul dans ces sentimens; le plus illustre d'entre eux, l'honnête Thraséa, ne me paraît pas non plus un ennemi décidé de l'empire. Nous nous le figurons ordinairement comme un personnage austère, une sorte de Caton à l'humeur dure et frondeuse. C'était au contraire un homme du monde dont la maison était fréquentée par des hommes et des femmes de bonne compagnie; il

aimait beaucoup le théâtre, et à Padoue, sa patrie, il avait un jour paru sur la scène en costume tragique, ce qui aurait fort scandalisé les anciens Romains. Il était, selon Pline, d'une admirable douceur, et ne voulait pas qu'on reprît durement même les plus grands coupables. « Quand on déteste trop les vices, disait-il souvent, on n'aime pas les hommes. » Aussi mit-il beaucoup de discrétion et de savoir-vivre dans son opposition. Il n'avait rien de raide ni de violent. S'il croyait devoir prendre la parole au sénat pour s'opposer à quelque mesure fâcheuse, il commençait par l'éloge de l'empereur qu'il n'hésitait pas à appeler un excellent prince, *egregius princeps*, — cet excellent prince était Néron; — encore ne se permettait-il que rarement de ces éclats, il aimait mieux ne protester que par son silence. Quand Néron chantait, il se gardait bien de s'endormir comme fit un jour Vespasien, qui faillit payer de sa vie cette impolitesse; il applaudissait même aux bons endroits, seulement on trouvait son enthousiasme trop modéré. Dans ces scènes étranges où les sénateurs effarés, s'enivrant eux-mêmes de leurs acclamations, finissaient par arriver à une sorte de délire de flatterie, Thraséa était plus froid que ses collègues, mais il votait comme tout le monde. Deux ou trois fois seulement, dans des circonstances solennelles, quand on devait féliciter Néron de la mort de sa mère ou décerner les honneurs divins à Poppée, Thraséa resta chez lui. Ce fut son plus grand acte d'audace et la cause de sa mort. On voit que rien dans sa conduite ne permet de supposer que ce fût un ennemi irréconciliable de l'empire.

L'opposition que les philosophes faisaient au pouvoir n'était pas tout à fait une opposition politique. Presque tous ces sages affectaient de regarder d'un œil de mépris le train des choses d'ici-bas, et s'occuper des détails d'un gouvernement leur semblait un métier médiocre. Ils professaient d'ailleurs que l'âme peut et doit s'abstraire du corps, qu'elle se fait à elle-même sa destinée et sa fortune, que les accidens de la vie n'ont pas de prise sur elle, qu'elle peut être heureuse au milieu de la misère et des tourmens, libre dans les fers. Dès lors le régime sous lequel on vivait importait peu, et même les plus hardis souhaitaient qu'il fût rigoureux pour exercer leur vertu, comme un dévot désire la souffrance et la pauvreté qui le font arriver plus vite au ciel. Cette opposition était plutôt morale que politique. Ce qui préoccupait surtout ces sages, c'était l'observation des règles ordinaires de l'honnêteté, et leurs blâmes frappaient dans l'empereur l'homme plus que le souverain. Ils lui reprochaient l'exagération de ses fêtes, les excès de sa table, son faste, ses débauches, son inhumanité, ou plutôt ils l'enveloppaient dans les anathèmes qu'ils lançaient sur tous leurs contemporains; mais ils n'allaient

pas plus loin, et s'ils avaient eu le bonheur de voir au Palatin un prince honnête et rangé, comme fut plus tard Marc-Aurèle, bon époux et tendre père, attaché à ses devoirs, scrupuleux à s'observer, fuyant volontiers la foule pour rentrer en lui-même, ils se seraient tout à fait accommodés de lui et n'auraient rien souhaité de plus. Ce n'étaient donc pas des factieux, comme le disaient les délateurs, on peut même dire que cette sorte d'indifférence qu'ils recommandaient pour les choses extérieures, ce penchant à placer toutes leurs satisfactions dans leur âme et à se détacher du reste, servaient le régime établi et lui faisaient des sujets paisibles; mais, si cette opposition était sans danger pour l'empire, elle était très désagréable à l'empereur. Elle prenait la forme d'une leçon, et il n'y a rien qui impatiente plus que de recevoir des leçons dans une certaine fortune. On ne supporte pas facilement, lorsqu'on est le maître, ces réprimandes de précepteur mécontent. Quand Néron rentrait dans son palais en costume de cocher ou de comédien, ou qu'il revenait de battre les gens la nuit, ce qui était un de ses plaisirs les plus chers, il entrait sans doute en fureur s'il lui arrivait de rencontrer quelques-uns de ces personnages au teint pâle, au maintien grave, au costume sévère, qui semblaient se trouver sur sa route pour lui rappeler ses devoirs. Aussi avait-il pour les philosophes une haine mortelle.

La littérature était encore moins redoutable au pouvoir que la philosophie. Les gens de lettres n'avaient alors d'autre moyen de vivre que les libéralités du prince, et, comme ils profitaient des abus et des vices du régime nouveau, ils se gardaient bien d'en être les ennemis. Les poètes surtout, qui ont le privilége de pouvoir tout dire sans conséquence, étaient des flatteurs éhontés. Ils ne conservaient aucune mesure dans l'éloge de l'empereur vivant. Il ne leur coûtait pas de lui sacrifier tout le passé et de mettre les héros vénérables de la république aux pieds d'un Néron ou d'un Domitien. Il en est un pourtant qu'il faut excepter et qui a laissé une œuvre où l'esprit de la vieille Rome semble par momens respirer : c'est Lucain. Pas plus que son oncle Sénèque, Lucain n'était un républicain de naissance; il trouva l'empire fort à son gré tant qu'il fut l'ami de l'empereur. Admis dans l'intimité du jeune prince qui venait de tuer sa mère, il partagea ses plaisirs sans scrupules, il accepta ses faveurs et les paya en complimens. Il improvisait des poèmes en son honneur et les venait lire aux jeux qu'il avait fondés. En même temps il écrivait des pièces pour les pantomimes en renom et ravissait le grand monde qui se pressait aux lectures publiques en plaidant le pour et le contre dans les causes scandaleuses du temps. Au milieu de ces futilités, il lui vint une grande ambition : la gloire de

Virgile l'avait séduit; il voulut laisser comme lui un poème national et commença *la Pharsale*. Que voulait-il faire à ce moment, et quels devaient être le héros et la pensée de son œuvre? Je crois qu'il ne le savait guère, qu'il s'était jeté dans cette entreprise avec une certaine impétuosité de jeunesse et de génie qui ne lui laissait pas trop le temps de réfléchir. Dans tous les cas, l'amitié de Néron, auquel l'ouvrage était dédié, lui imposait certaines réserves. Je n'irai pas jusqu'à dire comme Bernhardy que Lucain était alors césarien. Sans doute il prétend au début de son récit qu'on ne peut savoir de quel côté était la justice (*quis justius induit arma? scire nefas*); mais il tranche la question lui-même un peu plus loin quand il représente César qui passe le Rubicon malgré les prières de Rome. « Arrêtez-vous, lui dit-elle, si vous respectez les lois, si vous êtes encore un citoyen. » C'est un rebelle, puisqu'il ne l'a pas écoutée. Quand Lucain eut achevé ses trois premiers livres, il les fit connaître au public, et l'on devine de quelle façon ils furent accueillis. Il avait pris le moyen le plus sûr de charmer ses contemporains : il leur plaisait à la fois par ses qualités et par ses défauts. C'est juste à ce moment, lorsque le jeune poète était le plus enivré de ses succès, que Néron, qui était poète aussi, jaloux du bruit qu'il faisait, lui défendit de rien lire et de rien publier à l'avenir. On ne pouvait pas inventer de plus cruel supplice pour un homme qui s'était fait des applaudissemens une habitude. Cicéron dit qu'un bon mot qu'on retient brûle la bouche; la douleur est bien plus vive quand ce sont des vers qu'on empêche de voir le jour. Lucain continua son ouvrage en secret. A défaut d'autres admirateurs, il s'admirait beaucoup lui-même; plus il trouvait ses vers beaux, plus il souffrait d'être seul à les connaître. Aigri par ces tourmens de la vanité blessée, il en vint à détester non-seulement l'empereur, mais l'empire. A mesure qu'on avance dans la lecture du poème, le patriotisme du poète augmente, les regrets du passé deviennent plus vifs. Tout le monde connaît cette magnifique explosion de colère et de douleur au moment où il arrive à la défaite de Pharsale. « C'est alors, dit-il, que la liberté nous a fuis pour ne plus revenir. Elle s'est réfugiée au-delà du Tigre et du Rhin; elle est perdue pour nous, c'est le bien des Germains et des Scythes, l'Italie ne la connaît plus. Que je voudrais qu'elle ne l'eût jamais connue! Rome, que n'es-tu restée esclave depuis le jour où Romulus appela les voleurs dans son asile jusqu'au désastre de Pharsale! Je ne pardonne pas aux deux Brutus. Pourquoi avons-nous vécu si longtemps sous le règne des lois? Pourquoi nos années ont-elles porté le nom des consuls? Les Arabes, les Perses et tous les peuples de l'Orient sont plus heureux que nous : ils n'ont jamais connu que la tyrannie. De toutes les nations

qui servent sous un maître, notre condition est la pire, car nous sommes esclaves en rougissant de l'être! » Voilà certes les sentimens d'un républicain. Quand il écrivait ces vers, c'est-à-dire à la fin de son poème et de sa vie, Lucain, passant des paroles aux actes, cherchait à se venger du prince qui le forçait de cacher son talent comme un crime. Déjà sans doute la conjuration existait, déjà Scévinus préparait ce poignard qu'il avait été prendre dans le temple de la Fortune. Peut-être le poète voulait-il annoncer la délivrance prochaine quand il disait de Caton : « Le voilà, le véritable père de la patrie; c'est lui dont Rome, devenue libre, *aujourd'hui, demain,* fera un dieu! *nunc, olim, factura deum!* » — Mais que comptaient faire tous ces conspirateurs pour rendre à Rome sa liberté? Voulaient-ils lui restituer son ancien gouvernement? Était-ce pour rétablir la république que ce républicain et ses amis prenaient les armes? Personne n'y songeait. Il s'agissait simplement, dans ce complot dont Lucain était l'âme, de tuer un empereur et d'en nommer un autre... Ainsi ce poète patriote allait exposer sa vie pour continuer le régime d'Auguste, pour remplacer Néron par Pison, c'est-à-dire un joueur de cithare par un acteur de tragédie; tant la république était regardée comme impossible par ceux mêmes qui semblaient la regretter le plus!

Il n'y a pas d'écrivain de cette époque qu'on connaisse moins et qu'on apprécie plus mal que Tacite. On le regarde généralement comme un ennemi systématique de l'empire; mais en réalité sur quel fondement cette opinion repose-t-elle? Est-ce parce qu'il a parlé sévèrement de Tibère et de Néron? On pourrait s'en étonner, si les autres écrivains de ce temps les avaient mieux traités que lui. Suétone, qui était un secrétaire d'état, Dion, le panégyriste officiel de l'empire, ont-ils fait de ces princes des portraits beaucoup plus flatteurs? Et ceux qui prétendent les réhabiliter ne sont-ils pas forcés d'admettre qu'il y a eu sur leur compte, dans toute l'antiquité, comme une conspiration de mensonge? Tacite promet, au début de ses ouvrages, de parler sans haine et sans faveur, *sine ira et studio;* il annonce qu'il se prémunira surtout contre la haine, qui risque de séduire le lecteur par ses faux airs d'indépendance. Il est permis de croire qu'il a tenu parole, et il ne paraît pas que les efforts qu'on a faits dans ces dernières années pour ruiner son autorité aient eu beaucoup de succès (1). Peut-être dans ses appréciations des faits a-t-il quelquefois trop écouté les rumeurs et les

(1) Nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir les lecteurs de la *Revue* du livre qu'a publié M. Stahr sur Tibère, dans lequel il attaque si vivement Tacite, et de la réponse que M. Pasch a faite à ce livre. Depuis lors, un savant hollandais, M. Karsten, a repris la thèse de M. Stahr dans un mémoire intitulé *De Taciti fide.* Ce mémoire, in-

soupçons de ce grand monde qu'il fréquentait; mais il lui est arrivé souvent aussi de les démentir, et quant aux faits eux-mêmes, soyons sûrs qu'il les a toujours exactement rapportés. Qu'importe après tout qu'il ait quelquefois dénaturé les intentions de Tibère et qu'il lui ait prêté trop de finesse dans des actions indifférentes? Il n'a pas inventé les massacres qui ont précédé et qui ont suivi la mort de Séjan. Ces crimes ne suffisent-ils pas à justifier sa sévérité? On prétend que la passion a souvent troublé son jugement; s'il s'agit de cette passion d'honnête homme qui anime tous ses récits, qui l'empêche de dissimuler sa pitié pour les victimes et sa haine pour les bourreaux, je ne veux pas l'en défendre. En y cédant, il n'oublie pas ses devoirs d'historien. Quant à la passion politique, elle est aussi absente de ses ouvrages qu'elle le fut de sa vie.

C'est une grande folie de se le représenter comme un conspirateur « qui s'est chargé de la vengeance des peuples, » qui vit seul et dans l'ombre, épiant le tyran qu'il doit livrer à la haine de la postérité. C'était un partisan sincère de l'empire, qui accueillait sans répugnance le pouvoir établi. Il a vécu dans les charges publiques et au grand jour, il a servi fidèlement ses maîtres, même les plus méchans. Il avait pris sans doute pour lui ce précepte qu'il donne quelque part aux autres : « il faut souhaiter les bons princes et se résigner à souffrir les mauvais. » Il fut préteur sous Domitien, et nous ne voyons pas qu'il ait senti le besoin d'attirer sur lui la colère de l'empereur par des hardiesses inutiles. Il fit partie de ce sénat timide que le « Néron chauve » fit le complice de ses cruautés. Il était parmi ceux dont on observait la pâleur et dont on comptait les soupirs quand on amenait devant eux quelque victime importante. Il a vu traîner Helvidius en prison, il a été le juge de Sénécion et de Rusticus. On comprend l'effet que devaient produire sur cette nature honnête ces horribles spectacles; mais enfin il les supporta, et quand Domitien eut succombé à une intrigue de palais, l'élection de Nerva et de Trajan combla tous ses vœux et ne lui laissa rien à regretter dans le passé ou à désirer dans l'avenir. C'est alors, pendant ce repos du monde, qu'il écrivit ses ouvrages. Un personnage politique qui ne les avait jamais lus s'est permis un jour de l'appeler un pamphlétaire; jamais nom ne fut plus mal appliqué. Ses *Histoires* et ses *Annales* ne ressemblaient en rien à ces livres éphémères destinés à flatter la passion du moment et à disparaître avec elle; ce n'étaient pas non plus de ces écrits anonymes et inavoués qui se glissent furtivement dans le monde et tirent leur intérêt de leur mystère. Il avait rempli les plus hautes fonctions de

téressant et vif, ne semble pas apporter beaucoup de faits nouveaux à la discussion. Tout ce qu'on peut accorder à M. Karsten, c'est qu'en effet Tacite a quelquefois prêté à Tibère des intentions malveillantes qu'il n'avait pas.

l'état quand il les composa. C'était un grand personnage, renommé pour la gravité de sa parole et la sévérité de sa conduite. Ses ouvrages, attendus avec impatience, publiés avec éclat, furent accueillis sans contestation et regardés dès le premier jour comme des chefs-d'œuvre. Loin qu'ils aient nui à sa faveur, on peut être assuré qu'ils l'ont affermie, et que, parmi ses lecteurs les plus assidus et ses admirateurs les plus vifs, on comptait l'empereur et son entourage. Trajan n'y trouvait rien qui pût lui déplaire; les opinions de Tacite sont franchement monarchiques, il ne les a jamais dissimulées. Il reconnaît, au début de ses *Histoires*, qu'après Actium « l'établissement du pouvoir d'un seul fut une des conditions de la paix publique. » Il pense avec Galba « que ce corps immense de l'empire a besoin pour se soutenir et garder son équilibre d'une main qui le dirige. » Même ce gouvernement tempéré et parlementaire formé du mélange des autres, et qui était l'idéal de Cicéron, ne le satisfait pas. « Il est plus facile à louer qu'à établir, dit-il, et, fût-il établi, il ne saurait être durable. » Il se résignait donc au pouvoir absolu, à la condition qu'il fût exercé par un honnête homme. C'est peu de dire qu'il s'y résigne; il en voit les beaux côtés et les signale. Je me figure que Pline, son ami, si dévoué à Trajan, ne pouvait pourtant s'empêcher de soupirer quand il songeait à l'éclat de l'éloquence ancienne et aux succès des orateurs de la république. Que n'aurait-il pas donné pour vivre en ce temps où l'on gouvernait le peuple par la parole, et où un discours était un événement! Tacite n'ignore pas ce que le talent oratoire a perdu d'influence depuis qu'Auguste a pacifié le Forum; mais il sait aussi ce que la sécurité et la paix ont gagné. Ces succès payés de tant de fatigues et de périls, il ne les envie point. Il ne regrette pas le temps « où le peuple, c'est-à-dire les ignorans, pouvait tout. » Il aime mieux un peu moins de gloire et un peu plus de tranquillité. « Puisqu'on ne peut, dit-il, obtenir à la fois une grande renommée et un profond repos, que chacun jouisse des avantages de son siècle sans décrier le siècle où il n'est pas. »

Si nous avions un reproche à lui adresser, se serait le contraire de celui qu'on lui fait ordinairement. On le trouve violent et hardi; il nous semble timide. C'était un conservateur zélé qui devait voter au sénat avec les partisans les plus obstinés des anciens usages. A Rome, comme partout, les conservateurs avaient le tort de vouloir tout conserver : toutes les pratiques du passé leur étaient chères, et comme les plus mauvaises étaient naturellement les plus menacées, c'étaient celles aussi qu'ils affectaient de plus respecter. On était sûr d'irriter ces esprits étroits et craintifs dès qu'on proposait quelque réforme utile. Ils essayèrent de s'opposer à Claude lorsqu'il

demanda qu'on permît aux Gaulois d'arriver aux honneurs, sous prétexte que leurs aïeux, cinq siècles auparavant, avaient failli prendre le Capitole. Quand il fut question de faire exécuter ces cinq cents esclaves innocens qui avaient passé la nuit sous le même toit que leur maître assassiné, le peuple voulait l'empêcher, le sénat hésitait à le permettre; ce fut le chef du parti conservateur, le jurisconsulte Cassius, qui fit décider qu'on obéirait à la loi, quoiqu'on la sût injuste. « En toute chose, dit-il, les anciens ont été mieux inspirés que nous, et toutes les fois qu'on change, c'est pour faire plus mal. » Tacite était assez de cette opinion; il défendait volontiers les abus, il acceptait les préjugés, quand ils avaient la sanction du temps. On trouve rarement chez lui cette hauteur de pensée, cette générosité d'âme qui élevait Sénèque au-dessus des opinions du vulgaire, et l'a mis tant de fois sur le chemin de l'avenir. Le sang des gladiateurs, que Drusus voit couler avec trop de plaisir, c'est pour Tacite un sang vil, *vili sanguine*. Quand Tibère déporte en Sardaigne quatre mille affranchis destinés à y mourir de la fièvre, Tacite paraît être de l'avis de ceux qui trouvent que la perte est légère, *vile damnum*. Au lieu d'être attendri lorsque Néron brûle les chrétiens comme des flambeaux pour éclairer ses jardins, il dit froidement qu'après tout ils étaient coupables et qu'ils méritaient les derniers supplices, *adversus sontes et novissima meritos*. Ce prétendu révolutionnaire n'était en réalité que le moins hardi des conservateurs; il appartenait en toute chose au parti de la sagesse et de la soumission; c'est ce que prouve surtout la lecture de la *Vie d'Agricola*. On s'est beaucoup demandé, dans ces derniers temps, ce qu'il avait voulu faire en écrivant cet ouvrage; est-ce une imitation de ces éloges funèbres qu'on prononçait sur le Forum? est-ce une simple biographie, comme celle que Rusticus avait composée sur Thraséa et Sénécion sur Helvidius? C'est, je crois, autre chose encore. Tacite, quand il l'écrivit, avait un dessein tout politique, et la mémoire d'Agricola fut surtout une occasion pour lui d'exposer ses sentimens. Il était arrivé à la mort de Domitien ce qui se produit d'ordinaire dans les réactions violentes. On fêtait les victimes du régime déchu; parmi ceux qui se vantaient de l'avoir toujours détesté, il est probable qu'on faisait des catégories : il y avait les ennemis de la veille et ceux de l'avant-veille qui se disputaient aigrement la faveur publique; mais les uns et les autres s'accordaient à poursuivre d'injures et de menaces tous ceux qui avaient servi le tyran. Tacite trouvait qu'on allait trop loin. Il lui semblait qu'on était injuste pour les gens qui dans ces temps dangereux avaient tâché de résoudre le plus honnêtement possible le difficile problème de vivre, et il ne croyait pas qu'on dût les appeler des lâches parce qu'ils

se résignaient à souffrir les maux qu'ils ne pouvaient pas empêcher. Agricola, dont il fait l'éloge, n'était pas seulement son beau-père; c'était un héros selon son cœur, patient, modéré, ennemi des provocations et des forfanteries, qui ne courait pas au-devant des dangers et ne cherchait pas à s'attirer les colères du pouvoir. Cet homme si actif, si résolu devant l'ennemi, savait se taire et se cacher à Rome quand les circonstances le demandaient. Il se prêta plus d'une fois de bonne grâce aux exigences de Domitien; à son retour de Bretagne, il consentit à le remercier d'une injustice qu'il en avait reçue pour ne pas l'irriter davantage, et il lui laissa en mourant une partie de sa fortune, comme à son meilleur ami. Tacite l'approuve sans réserve, et il combat par son exemple les partisans des oppositions radicales et des résistances aventureuses. « Que tous les exagérés, dit-il, avec une vivacité qui sent la contradiction et la lutte, que les admirateurs de tout ce qui brave le pouvoir apprennent que, même sous de mauvais princes, il peut y avoir de grands hommes, et que la modération et l'obéissance, si le talent et la vigueur les accompagnent, méritent autant de gloire que cette témérité qui se précipite au hasard, sans profit pour la république, et court après l'honneur d'une mort qui fasse du bruit. » Ces opinions que Tacite exprimait si résolûment dans un de ses premiers ouvrages, il les garda jusqu'à la fin de sa vie. Il fut toujours de ceux qui accusaient les philosophes de mettre dans leur opposition trop d'entêtement et de vanité. Sénèque est une de ses antipathies. Thraséa n'échappe pas tout à fait à ses reproches, et il se moque gaîment du bon Musonius Rufus, qui avait eu l'imprudence de venir faire une leçon sur les biens de la paix à deux armées qui allaient se battre, et qui fut forcé pour se sauver « de laisser là au plus tôt sa morale intempestive. » Pour lui, ses visées sont moins hautes, et le rôle qu'il ambitionne est plus modeste. « Tâchons, dit-il, de trouver entre la résistance qui se perd et la servilité qui se déshonore une route exempte à la fois de bassesse et de danger. » Il est impossible d'être plus éloigné des sentimens d'un révolutionnaire.

Ces exemples suffisent, je crois, à prouver que l'opposition à Rome n'était pas républicaine. La république y fut très vite oubliée; ses derniers excès avaient fatigué tout le monde, elle ne laissa pas de regrets. Les honnêtes gens qui se firent tuer pour elle à Philippes étaient les seuls partisans sincères qui lui restaient. Les autres s'accommodèrent facilement d'un maître; ils aimaient les plaisirs et le repos, ils savaient que, suivant le mot de Sénèque, la liberté se fait payer cher, *non gratis constat libertas;* ils se gardèrent bien de la réclamer. Tous ceux qui conspirèrent contre Auguste et contre ses successeurs étaient des ambitieux qui voulaient leur place. Seul, le

tribun des prétoriens, Chéréa, qui tua Caligula, songeait à rendre l'autorité au sénat et au peuple, mais il n'y avait plus de peuple, et quant au sénat, il éprouva plus de surprise que de joie de l'honneur qu'on voulait lui faire. On sait par quelle bouffonnerie finit cette tragédie sanglante. Les soldats qui fouillaient le Palatin pour y trouver un empereur, ayant rencontré le malheureux Claude qui tremblait derrière une porte, se saisirent de lui et le proclamèrent. Personne ne songeait donc alors à revenir au gouvernement ancien. Les mécontens détestaient l'empereur; mais ils acceptaient l'empire. Il suffisait aux plus décidés d'aller chercher dans la famille impériale quelque prince moins connu ou plus aimé, de vanter ses mérites et de se servir de son nom pour attaquer celui qui régnait. C'est ainsi que Drusus et Germanicus devinrent si populaires; mais il faut convenir que cette idée qu'avait l'opposition de prendre ses héros au Palatin montre combien elle était au fond monarchique. J'ai peine à comprendre comment quelques rêveurs pouvaient prêter à ces princes le dessein de rétablir la république; ce ne sont pas des pensées qui viennent d'ordinaire aux héritiers présomptifs d'un trône, et il faut être bien naïf pour les leur supposer. Si un hasard heureux avait donné le pouvoir à Germanicus ou à son père, ils l'auraient gardé, et ils auraient bien fait : le monde s'en serait trouvé mieux que s'ils avaient essayé de refaire une république quand il n'y avait plus de républicains. Sans doute ils auraient écouté plus que ne le faisait Tibère les vœux des honnêtes gens; mais ces vœux étaient bien plus modérés qu'on ne le suppose, et il était facile de les satisfaire. On ne leur demandait pas de résigner leur autorité ou même de la partager avec personne : on voulait la leur laisser entière pour qu'elle pût maintenir la paix publique. On leur demandait seulement d'écouter l'avis des gens sages, de respecter plus qu'ils ne le faisaient les attributions des magistrats, de consulter plus souvent le sénat, de laisser un peu plus de liberté à la parole et aux écrits, et d'être convaincus qu'on ne les rend dangereux que quand on a l'air de les craindre, d'user avec discrétion de ce pouvoir sans limites qu'on ne songeait pas à leur contester, d'en adoucir les formes extérieures et d'en dissimuler l'étendue, de se contenter d'être les maîtres en réalité, sans vouloir trop le paraître. Voilà les souhaits modestes que formait cette opposition qu'on traitait de factieuse; tel était l'idéal de gouvernement qu'elle imaginait, qu'elle appelait de ses vœux pendant le règne d'un Tibère ou d'un Néron, et cet idéal n'était pas une chimère : il a été réalisé par les Antonins.

GASTON BOISSIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1870.

Oui, certes, ce qui se passe depuis quelque temps est d'un intérêt profond pour la France, pour l'Europe elle-même, qui suit d'un regard surpris et attentif la marche de nos affaires. C'est une expérience qui, si elle est conduite à une heureuse fin, sera une révolution bien autrement sérieuse, bien autrement décisive que celles qui l'ont précédée, puisqu'elle est une victoire de la force morale de l'opinion sur la force matérielle des insurrections ou des réactions, mais qui n'ira point jusqu'au bout sans rencontrer bien des écueils. Nous entrons visiblement dans une période d'émotions publiques et de luttes où les incidens naissent tout seuls lorsqu'on y pense le moins, où il faut à chaque heure développer, affermir, défendre une œuvre politique livrée à toutes les contestations. Ce n'est plus dans tous les cas le moment de regarder en arrière; l'action est engagée, et l'imprévu lui-même, un tragique imprévu, n'a pas tardé à s'en mêler sous la forme d'un de ces lamentables incidens qui échappent à tous les calculs. La passe est franchie, nous sommes en pleine mer; il s'agit de s'arranger maintenant pour que le navire se comporte en bon voilier sous le vent et de façon à tenir tête à l'orage, ou, pour parler sans figure, il faut bien se dire que la liberté a ses conditions laborieuses, quelquefois périlleuses, d'autant plus difficiles qu'on n'est pas maître de tout ce qui arrive.

L'imprévu aura sans doute toujours sa part dans nos affaires; l'essentiel est de le réduire d'avance à n'être qu'un accident, de le dominer par l'ascendant d'une politique bien inspirée, par la force d'une situation simple et nette. Cette situation, elle est tout entière aujourd'hui dans l'inauguration définitive d'un régime nouveau et dans l'avénement d'un ministère venu au monde avec l'année qui commence. On ne peut dire qu'une chose, c'est que ces modifications ont fort heureusement

précédé l'événement malencontreux et sinistre de ces derniers jours. Le cabinet nouveau, il est vrai, a bien eu quelque peine à naître. Ce n'est pas sans efforts qu'on est parvenu à fondre dans une même combinaison des nuances politiques diverses. Il y a eu des hésitations, des négociations, de piquantes péripéties. Quand tout semblait décidé, on se remettait à réfléchir. Le ministère s'est formé une première fois, il s'est décomposé aussitôt avant d'avoir une existence officielle, et il s'est reconstitué ensuite tout autrement qu'il n'était d'abord. M. Magne, l'ancien ministre des finances, qui paraissait devoir survivre à la crise, a fini par rester en chemin à la suite de réflexions fort honorables qui ont tout remis en question au moment décisif; il tenait à ce que le centre gauche entrât au pouvoir, et le centre gauche lui a demandé son portefeuille. Tout cela est passé, et de cette diplomatie intime de quelques jours est sorti en définitive un ministère offrant de sérieuses garanties, réunissant les hommes le plus naturellement désignés pour cette œuvre de réintégration du régime parlementaire, MM. Émile Ollivier, Daru, Buffet, de Talhouët, Segris.

Au moment où cette combinaison semblait devenue impossible, elle a triomphé, parce qu'elle était la seule vraie, la seule efficace dans les circonstances actuelles. C'est le ministère de la fusion des deux centres, expression vivante de l'alliance des forces libérales et modérées par laquelle s'est accomplie cette révolution qui nous ramène au régime constitutionnel. Depuis qu'il est né, ce cabinet a été très diversement accueilli. Les uns se sont figuré que tout était perdu, qu'on allait à l'abîme révolutionnaire, parce que le centre gauche montait au pouvoir; les autres ont pensé que ce n'était rien, que c'était tout au plus un premier pas dans une voie incomplétement ouverte; ceux-ci ont l'air de se réfugier dans une bouderie sournoise; ceux-là continuent plus que jamais de pratiquer leur système de violence acerbe et implacable. M. Raspail et M. Henri Rochefort trouvent que le ministère n'est pas sérieux! C'est le conflit de toutes les impressions, de toutes les interprétations. Au fond et en dehors de toute appréciation de parti-pris, il n'est point douteux que dès le premier instant il y a eu dans l'opinion un mouvement sensible de confiance. Les esprits ont été instinctivement rassurés et satisfaits par un dénoûment dans lequel ils ont reconnu l'influence de la raison publique, et si à travers les confusions actuelles il y a un sentiment évident, c'est le désir sincère, anxieux de voir réussir ces dix hommes de bonne volonté mettant leurs efforts en commun pour réaliser un programme de « progrès sans violence et de liberté sans révolution, » pour replacer la politique française dans les conditions d'un franc et sérieux régime parlementaire.

Il aura beaucoup à faire certainement, ce ministère chargé de mettre un peu d'ordre dans nos affaires et de gouverner au milieu de discus-

sions souvent irritantes. La première nécessité est de s'organiser, de s'affermir et de durer assez longtemps pour rallier la masse flottante du pays à un système précis et régulier de progrès libéral. Les difficultés ne lui manqueront pas; elles peuvent venir de lui-même comme elles peuvent venir du corps législatif, si on n'y prend garde, si on laisse la moindre place aux fantaisies personnelles, aux rivalités mal déguisées, aux animosités mal contenues. La force du cabinet du 2 janvier est dans l'alliance des deux groupes libéraux qui se sont formés au sein du corps législatif depuis les élections; mais c'est là aussi sa faiblesse, puisque le ministère est un composé d'élémens dissemblables qui ont eu quelque peine à se combiner au dernier moment, et, pour appeler les choses par leur nom, toute la question est dans la durée de l'union qui s'est faite entre M. Ollivier d'une part et de l'autre des hommes tels que M. le comte Daru, M. Buffet, M. Segris. Cette question est d'autant plus grave que les occasions de divergences sont inévitables, et que les grands politiques ne manqueront pas pour provoquer de leur mieux des dissentimens, pour susciter des ombrages et entretenir une sorte d'antagonisme, fondé peut-être sur des rivalités de prééminence. Là est le péril que le cabinet porte en lui-même, et c'est ce qui faisait dire que le ministère du 2 janvier était destiné à parcourir trois phases distinctes, une première phase de fusion sincère et complète, une seconde phase où l'un des deux élémens chercherait à absorber l'autre, une troisième période où un seul élément resterait le maître après avoir éliminé son rival. Notre pensée, quant à nous, est qu'on doit s'en tenir à la première phase en se gardant soigneusement de glisser dans les autres, et que les élémens qui se sont alliés pour former le ministère doivent rester unis; ils sont faits pour se compléter réciproquement, pour se prêter une force mutuelle, non pour s'exclure.

Que M. Émile Ollivier ait été spécialement chargé de la façon la plus constitutionnelle de recomposer le gouvernement, qu'il ait eu par conséquent une certaine initiative, une certaine action prépondérante dans la formation du ministère, rien n'est plus simple; c'est la logique des choses, qui n'implique en aucune façon une prépotence blessante. M. Émile Ollivier était évidemment l'homme indiqué pour le rôle qu'il vient de remplir. Ce qui arrive aujourd'hui, il le prévoyait il y a douze ans, à sa première entrée au corps législatif, au moment de prêter serment à l'empire, et il peut être curieux, à la lumière des événemens actuels, de se donner le spectacle des sérieuses et honnêtes anxiétes qui l'agitaient alors : « Il n'est pas probable, écrivait-il à son père, que l'empereur fasse son acte additionnel, ce n'est cependant pas impossible. S'il reste dans son despotisme, rien n'est plus aisé que ma conduite; mais, s'il se transforme, je suis obligé de l'aider, dût mon assistance consolider ce trône qui s'est élevé au milieu de nos imprécations. Voilà où

conduit fatalement le serment, et comme je ne m'arrête jamais à mi-chemin, voilà jusqu'où j'irai, le cas échéant, si j'entre au corps législatif. » Depuis ce moment, M. Émile Ollivier a marché l'œil sans cesse fixé sur le même but. Ce but, il l'a poursuivi, naïvement peut-être quelquefois, dans tous les cas avec une indubitable loyauté et avec un talent d'orateur croissant; il a eu une influence avérée sur des actes qui ont préparé la transformation parlementaire, et c'est ce qui explique comment il s'est trouvé plus que tout autre désigné pour le rôle qui lui a été confié le jour où il y a eu un changement radical de régime. M. Émile Ollivier était donc le promoteur naturel du premier ministère constitutionnel; mais il est bien clair que seul il ne suffirait pas, et il a pu le voir lui-même à la différence d'impression causée par le premier ministère qu'il avait formé et par celui qui existe aujourd'hui. Et d'un autre côté ceux-là même qui ont accepté une part du pouvoir avec M. Émile Ollivier, ses collègues actuels, M. Daru, M. Buffet, M. Segris, sont des hommes qui inspirent une juste confiance à l'opinion. Ils ont donné tout de suite une tournure nouvelle à ce ministère, dans lequel ils représentent le poids et certaines traditions. Ces noms-là, si l'on nous passe ce terme, sont du lest dans un gouvernement. Ces hommes mêmes cependant auraient tort d'aspirer à un rôle exclusif qui les séparerait de M. Émile Ollivier. Seuls, livrés à leurs propres inspirations, ils seraient exposés à incliner un peu trop dans le sens de leurs opinions; ils tomberaient peut-être du côté où ils penchent dans certaines questions. Voilà pourquoi nous disons que ces deux groupes, entre lesquels on se plaît à partager le ministère, sont également intéressés à vivre ensemble, à porter au pouvoir leurs qualités et leurs forces diverses. M. Émile Ollivier, en homme nouveau qu'il est, a l'instinct démocratique plus vif, et nous ne serions pas bien surpris que ce fût là le vrai lien entre le nouveau ministre de la justice et l'empereur; c'est un libéral imprégné de démocratie. M. Daru, M. Buffet, sont des libéraux parlementaires posés, sensés, faits pour comprendre les nécessités modernes plutôt que pour les devancer. Les uns et les autres se complètent, nous le disions. Séparément, ils seraient affaiblis et peut-être impuissans; unis, ils peuvent beaucoup pour cette acclimatation nouvelle des institutions libres : ils peuvent contribuer à enraciner la situation actuelle en maintenant intacte l'alliance qui les a portés au pouvoir, en évitant tous ces froissemens secondaires, ces disputes de prééminence, ces antagonismes intimes qui énervent les plus sérieuses combinaisons.

Les ministres du 2 janvier n'ont qu'à rester unis, ils auront du même coup évité un autre danger, ils seront d'autant plus forts devant le parlement. C'est là surtout que la moindre apparence d'un dissentiment intérieur peut devenir le signal d'une inévitable déroute. On ne peut pas se le dissimuler, le cabinet actuel est né beaucoup moins d'une mani-

festation parlementaire que d'un mouvement d'opinion qui s'est imposé à tout le monde. Il en résulte cette situation assez étrange, quoiqu'elle n'ait rien d'absolument nouveau, où un ministère libéral se trouve obligé de s'entendre avec une assemblée dont la majorité, telle qu'elle était il y a peu de temps encore, ne nourrissait pas précisément les instincts les plus libéraux. Sans doute cette majorité n'existe plus, elle s'est dissoute au souffle des événemens; il y a toujours cependant un noyau assez fort pour créer des embarras. Dans ce qui reste aujourd'hui de la droite au corps législatif, il y a eu évidemment des susceptibilités froissées, et même, si l'on veut, des convictions sincères singulièrement déconcertées par le cours rapide des choses. Parmi ces hommes tout étonnés de se trouver pour la première fois en dissidence avec le gouvernement, il y a de l'amertume, des ressentimens mal contenus, une hostilité à peine déguisée. Le cabinet du 2 janvier leur apparaît comme une humiliation pour l'ancienne majorité, laissée complétement à l'écart. Ce ne sont peut-être pas des adversaires déclarés, ce sont encore moins des amis, et la preuve que le vieil esprit n'est pas définitivement vaincu dans le corps législatif, c'est que, lorsqu'il a fallu ces jours derniers remplacer les trois vice-présidens entrés au pouvoir, M. Daru, M. Chevandier de Valdrôme et M. de Talhouët, la droite a réussi encore à faire passer deux de ses représentans en évinçant le candidat préféré du centre gauche, M. d'Andelarre.

Si la moindre fissure se laissait entrevoir dans le ministère, si le gouvernement semblait agité de tiraillemens intimes, il n'est point douteux que les dissidences, les mécontentemens secrets deviendraient une opposition plus vive, et un jour ou l'autre on se trouverait entre un cabinet affaibli par les divisions et la majorité ancienne, assez réparée, assez remise à neuf pour disputer le pouvoir; ce jour-là, la question serait tranchée. Si au contraire le ministère du 2 janvier reste fermement uni, la majorité le suivra sans effort; la droite elle-même le subira, elle votera peut-être en maugréant, elle ne regimbera pas trop, parce qu'elle n'osera pas provoquer un gouvernement assez fort pour tenter une dissolution. Dans l'état des choses, cette dissolution n'est point une nécessité impérieuse sans doute, et la question ne semble même pas posée dans les conseils du gouvernement. Il ne faut point oublier que c'est du corps législatif, tel que l'ont fait les dernières élections, qu'est partie l'impulsion réformatrice au mois de juillet, et il n'est pas toujours très politique de prétendre renouveler les assemblées à chaque mouvement de l'opinion. Les situations sont en apparence plus simples par cette sorte d'appel incessant au pays; en réalité, elles deviennent plus dangereuses, surtout dans les conditions de vie publique créées par le suffrage universel. Il faut y regarder à deux fois avant de mettre en mouvement cette redoutable machine, et dans tous

les cas ce n'est pas à son début, avant d'avoir eu le temps de préparer avec maturité une réforme électorale devenue nécessaire, qu'un cabinet peut jouer cette partie d'une dissolution précipitée. Il n'y a qu'un cas où cette mesure s'expliquerait et pourrait être hâtée : ce serait si l'ancienne majorité retrouvait assez de force pour opposer une résistance ouverte à la marche libérale de la politique, ou bien si le fractionnement des partis mettait dans la chambre une telle incohérence que tout gouvernement devînt impossible. Alors, ce n'est plus douteux, il faudrait bien y arriver. Qu'on remarque d'ailleurs que pour le moment tout tient à l'attitude que prendra cette fraction de l'ancienne majorité qui s'appelle aujourd'hui la droite. Elle peut aider le gouvernement, comme aussi elle peut aller d'elle-même au-devant d'une nouvelle ordonnance du 5 septembre, et les élections ne lui seraient peut-être pas plus favorables qu'elles ne le furent aux introuvables de 1816. Elle y réfléchira avant de tenter l'aventure.

Rien n'est donc plus clair aujourd'hui, — parlement et cabinet, s'ils ne veulent point se détruire mutuellement, ont un égal intérêt à marcher d'un même pas dans la voie qui vient de s'ouvrir, et pour que cela s'accomplisse, la condition première, c'est que le ministère, sans se laisser atteindre par ce travail de dissolution qui naît des dissidences secondaires, se mette résolûment à l'œuvre qu'il a entreprise de refaire une situation fondée tout à la fois, comme il l'a dit, sur « la liberté sans révolution, et sur le progrès sans violence. » Le cabinet du 2 janvier ne compte encore au surplus que quelques jours d'existence, et il a eu tout d'abord à s'organiser, à chercher des auxiliaires en appelant à lui des hommes nouveaux; il n'y a rien en cela dont on puisse le blâmer. Dans notre pays de démocratie et de routine, dès qu'il y a un de ces mouvemens de personnel politique, il y a aussitôt un sentiment qui ressemble à de l'envie ou à une prévention invétérée contre tout ce qui est nouveau. Quoi de plus simple cependant que M. Émile Ollivier, arrivant au ministère de la justice, associe à ses travaux comme secrétaire-général un homme qui s'est attaché à sa fortune politique depuis plus de dix ans, qui partage ses idées, et qui est aussi distingué par l'instruction que par le caractère, M. Ad. Philis? M. Segris, à son tour, vient de placer au secrétariat-général de son ministère M. Saint-René Taillandier, qui succède à un intelligent administrateur, M. de Guigné, et sans parler du talent de notre collaborateur, qu'on connaît assez, le nouveau ministre de l'instruction publique ne pouvait choisir un homme d'un esprit plus sérieux, plus droit, représentant mieux l'université dans ce qu'elle a d'indépendant et d'élevé. M. Daru garde comme chef de cabinet aux affaires étrangères un jeune et habile diplomate, M. le comte Armand, et si dans le service extérieur de la France des changemens se font, ils seront faits à coup sûr avec maturité. Ce n'est pas dans ce

ministère qu'on fait des révolutions de hasard dont le premier résultat est d'affaiblir la représentation du pays. M. le comte Daru a trouvé là d'ailleurs pour le seconder un directeur politique expérimenté, M. H. Desprez. A l'intérieur, M. Chevandier de Valdrôme médite sur des changemens de préfets et vient aussi de se donner pour secrétaire-général un homme jeune et d'un vrai mérite, M. Edmond Blanc. Tout cela au surplus n'est qu'un travail préliminaire d'organisation imposé à toute administration nouvelle. Le cabinet du 2 janvier s'est occupé de bien d'autres choses dans ces quelques jours. Il a déjà multiplié les mesures qui attestent la bonne volonté et l'esprit libéral dont il est animé. Il a librement exercé son initiative, il s'est même peut-être trop hâté sur certains points, et, pour aller droit à deux ou trois faits saillans où se laisse sentir quelque précipitation, nous prendrons tout d'abord la destitution de M. Haussmann.

Le ministère a voulu évidemment accomplir un acte d'éclat, donner une satisfaction à l'opinion; il n'a réussi qu'à moitié, et, chose bizarre, une mesure qui semblait si naturelle n'a été accueillie qu'avec une certaine hésitation mêlée presque d'un retour involontaire de sympathie pour l'ancien préfet de la Seine. Au dernier moment, on s'est souvenu que ce grand contempteur de toutes les règles, ce grand démolisseur, avait après tout, en quinze ans, fait de Paris la première ville du monde. Pourquoi ce mouvement singulier d'opinion? Parce que M. Haussmann, qui ne pouvait tomber comme le premier-venu, a fièrement attendu sa disgrâce sans vouloir donner sa démission, et que la fierté ne déplaît jamais en France. Il y a peut-être une raison plus sérieuse. Assurément, par ses habitudes d'omnipotence, M. Haussmann s'était rendu impossible dans un ordre nouveau d'institutions, il n'était probablement pas le dernier à s'en douter; mais, en même temps, on s'est dit que l'ancien préfet de la Seine n'était pas un administrateur vulgaire, et lorsqu'il refusait sa démission en invoquant le devoir et le droit de régler ses comptes, de mettre en état les affaires de la ville de Paris, on a compris qu'il y avait là une situation particulière qu'on pouvait éviter de brusquer. Alors, dira-t-on, que fallait-il faire? Ce n'était peut-être pas aussi compliqué qu'on le croit. Il y avait tout simplement à bien établir que, par une raison politique supérieure, M. Haussmann ne pouvait plus rester préfet de la Seine, mais que d'un autre côté il était bon, pour lui-même comme pour le service public, qu'il attendît à son poste la prochaine discussion du corps législatif sur le budget de la ville de Paris, — et tout cela, il fallait le faire nettement, ostensiblement. On aurait ainsi évité, toute apparence de précipitation à l'égard d'un administrateur qu'on frappait peut-être par une sorte d'obligation plus que par une conviction bien pressante, et dont le nouveau ministre de l'intérieur lui-même a cru devoir panser la blessure en lui parlant des « nécessités cruelles de la politique. »

On aurait surtout évité de laisser pour le moment le beau rôle à l'ancien préfet de la Seine.

Il y a une autre question d'une nature toute différente où l'on s'est aussi un peu pressé sans une nécessité impérieuse, c'est cette affaire des admissions temporaires qui se lie intimement à la question des traités de commerce, si ardemment débattue depuis quelque temps. Certainement, s'il est une chose étrange, c'est cette recrudescence d'agitation qui s'est manifestée en faveur des idées de protection commerciale au moment même où les idées de liberté politique reprenaient leur empire. C'était jusqu'à un certain point une épreuve pour le nouveau ministère, puisque quelques-uns de ses membres, par leurs tendances, par leurs affinités, pouvaient être considérés comme peu favorables à la liberté commerciale, dont M. Émile Ollivier est de son côté le partisan décidé. Qu'allait-on faire? qu'allait-on répondre aux agitateurs protectionistes qui ont pris récemment pour objectif direct la dénonciation immédiate du traité avec l'Angleterre? Il est évident que l'agitation protectioniste a dépassé le but. Pour cette année, le traité de commerce ne sera pas dénoncé, et il ne pouvait pas l'être, parce que ce serait une faute politique des plus graves vis-à-vis de l'Angleterre, parce que d'un autre côté, en présence de la grande enquête qui se prépare, ce serait une prétention singulière de vouloir imposer une décision brusque aux pouvoirs publics avant que tous les intérêts aient été consultés. Sur ce point du reste, il n'y a plus de doute; le nouveau ministre du commerce, M. Louvet, vient de le déclarer dans le sénat, le traité avec l'Angleterre ne sera pas dénoncé. Restait ce qu'on appelle la faculté d'admission temporaire, c'est-à-dire le droit d'introduire en France certaines matières premières, les tissus, la fonte, à charge de réexportation. Un récent décret a tranché la question en supprimant l'admission temporaire pour les tissus en la maintenant pour la fonte. Nous ne nous arrêterons pas à demander la raison de cette différence, lorsque la fraude, dont on a parlé si souvent, est infiniment plus facile pour les fontes, qui continuent à être admises, que pour les tissus, qui ne peuvent plus être introduits en franchise de droits. Nous ferons seulement remarquer que ce décret, qui est une satisfaction pour les grands manufacturiers protectionistes, frappe d'un autre côté d'une façon peut-être irréparable une grande industrie, celle des imprimeurs sur étoffes, qui vivait justement par le droit d'admission temporaire. Nous ajouterons que cette mesure n'était pas si urgente, puisqu'on allait aborder ces questions dans le corps législatif, et que dans le débat pouvait se produire l'idée d'une transaction que bien des esprits recherchent. C'était enfin trancher d'autorité un problème des plus complexes, qui touche à une nécessité d'intérêts, et qui dans tous les cas ne pouvait être résolu qu'après les délibérations les plus mûres. M. Louvet s'est un peu hâté, et il n'a

pas été heureux pour son début; il s'est exposé à donner une couleur équivoque à la politique commerciale du cabinet dont il fait partie.

Quoi qu'on fasse aujourd'hui, on ne peut scinder l'idée libérale, on ne peut pas revendiquer la liberté en politique pour la répudier dans les relations industrielles et commerciales des peuples. Le ministère du 2 janvier ne peut l'oublier dans la carrière où il s'est engagé. Il a, nous ne l'ignorons pas, des devoirs difficiles et divers; il est obligé de faire face à une multitude d'intérêts qui réclament, et avant tout il a une œuvre politique à réaliser. C'est la politique qui l'appelle, et sous ce rapport il ne chôme pas. Il publie des circulaires, il lève les prohibitions qui pesaient sur les journaux étrangers il prépare une loi sur la presse, il est au corps législatif soutenant avec fermeté la discussion. M. le comte Daru disait l'autre jour dans le sénat que les hommes qui faisaient partie du ministère tiendraient leurs promesses, qu'ils réaliseraient les programmes auxquels ils s'étaient ralliés. Nous ne doutons pas de la sincérité et du libéralisme du cabinet; M. le comte Daru s'est inspiré de cet esprit dans la réponse qu'il a faite récemment aux interpellations d'un sénateur sur le concile, de même que M. Émile Ollivier s'en est inspiré dans ses décisions au sujet des questions épineuses qui se sont offertes à lui depuis son entrée aux affaires. L'intention du ministère de marcher résolûment dans la voie libérale n'est point douteuse. Il ne faut pas oublier seulement que la politique tout entière ne consiste pas dans certains actes qui font du bruit, qui répondent à un intérêt ou à une impatience du moment, et on pourrait dire que l'œuvre la plus essentielle est celle qui se fait sans ostentation, celle qu'on ne voit pas.

La liberté, on en parle beaucoup, et on a raison de donner au contrôle des pouvoirs publics toute son efficacité, de laisser à la discussion toute sa latitude, de modifier l'article 75 de la constitution de l'an VIII, ou de proposer de nouvelles lois sur la presse, si on le juge utile. En réalité, si on veut faire pénétrer enfin la liberté dans les mœurs publiques, dans la pratique universelle, il s'agit bien moins de remuer des idées générales, des questions abstraites, que de dégager graduellement le pays de ce tissu de réglementations, de formalités administratives, dans lequel il est traditionnellement enveloppé. A le bien prendre, il y aurait peut-être aujourd'hui moins à faire des choses nouvelles qu'à défaire beaucoup de vieilles choses, à supprimer mille gênes inutiles, mille liens insaisissables, et des hommes ne perdraient pas leur temps, s'ils arrivaient tout bonnement à simplifier l'administration française dans ses rapports avec le pays. Les questions de presse, de réunions publiques, sont de première importance pour nous, à Paris. En province, dans les campagnes, la liberté est sans doute le droit d'exprimer sa pensée; mais c'est aussi surtout le droit de faire ses affaires, de gérer les intérêts

locaux sans être arrêté à chaque instant par un geste administratif, ne fût-ce que pour un mur à relever ou une fontaine à construire. Étendre l'initiative individuelle et locale, décentraliser la vie publique en dégageant la responsabilité des pouvoirs supérieurs, voilà le grand but, et, à vrai dire, on peut arriver ainsi beaucoup plus sûrement que par toutes les expériences aventureuses à une liberté sérieuse et pratique.

C'est là l'œuvre, modeste en apparence, féconde en réalité, qu'un ministère libéral peut justement se proposer. Nous avons bien connu jusqu'ici les libertés intermittentes, les libertés de l'agitation et de la confusion; il nous reste à conquérir la liberté vraie et définitive, qui ne peut provoquer aucune réaction, puisqu'elle ne menace personne; mais il n'y a plus à s'y méprendre aujourd'hui : cette liberté, il ne suffit pas de la disputer aux vieilles habitudes d'omnipotence administrative, aux traditions routinières; il faut la conquérir jour par jour, heure par heure, sur ceux qui, au premier réveil de l'opinion, n'ont rien de plus pressé que de mêler leurs violences et leurs excitations à une renaissance politique qui s'est accomplie sans eux, de souffler la guerre quand le sentiment de la paix prédomine partout. Depuis quelque temps, nous assistons en effet à un spectacle étrange. Ce n'est plus de la politique, ni de la discussion, ni même, comme on l'a vu dans d'autres temps, l'excès d'une passion généreuse emportée jusqu'à l'injustice; c'est un déchaînement de déclamations, d'imprécations et d'injures qui n'épargnent personne, ni les femmes ni les enfans. Ils sont là quelques-uns qui forment l'escouade révolutionnaire et qui battent la campagne de leur mieux. Ils ont leur liberté, leur peuple, leur société dont seuls ils sont les apôtres et les initiés. Leur liberté est le droit de faire ce qu'ils veulent, sans s'inquiéter de la liberté des autres, et de plier le pays, s'ils le pouvaient, sous la tyrannie de leurs caprices. Leur peuple, ce n'est pas, bien entendu, tout le monde, c'est un peuple qu'ils façonnent à leur usage, et qu'ils transforment en un autocrate dont ils sont naturellement les premiers ministres. Quelle est leur société? Nous ne le savons guère, ils ne le savent pas eux-mêmes, et ils ne tarderaient pas à se dévorer entre eux sur les débris qu'ils auraient faits. Provisoirement il s'agit de tout mettre à bas. La révolution, rien que la révolution, c'est le mot d'ordre, et, chose curieuse, la violence de leurs déclamations s'accroît dans la proportion même des progrès qui s'accomplissent, c'est-à-dire qu'ils deviennent plus implacables dans leur haine à mesure qu'ils ont moins de griefs. Ils ne disaient rien lorsqu'on leur tenait la bride serrée. C'était bon alors pour les modérés de revendiquer avec une inébranlable persévérance la liberté et le droit. Depuis que tout le monde peut parler, ils se vengent de leur long silence, ils se servent de la liberté contre la liberté elle-même, et de jour en jour ils arrivent à une sorte d'incandescence furieuse, à une véri-

table fièvre d'esprit sur laquelle aucun raisonnement ne peut rien. Ils font de l'agitation pour de l'agitation, sans regarder où ils vont.

Le triste et déplorable résultat, le voilà : c'est cette affaire d'Auteuil, ce meurtre d'un jeune journaliste par un prince de la famille impériale. La mort d'un homme est malheureusement le fait certain. Dans quelles circonstances le meurtre a-t-il été accompli? La justice, immédiatement et résolûment saisie par le ministère, se chargera de le dire. La haute-cour a été convoquée, et quelque préférence qu'on pût avoir pour la juridiction ordinaire, il n'est pas moins vrai que cette haute cour n'est un tribunal exceptionnel que par le nom et par la forme, puisqu'elle se compose de magistrats de la cour de cassation et d'un jury tiré au sort dans les conseils généraux. Ce que nous voulons constater, c'est ce déplorable état moral où de telles défiances peuvent se produire, où une émotion, si légitime qu'elle soit, peut devenir le prétexte de nouvelles excitations, où l'on ne parle plus que de se promener en armes comme dans un bois. Or, si on n'y prend garde, il y a un sentiment qui fera de rapides progrès. On se demandera si les destinées de tout un pays peuvent rester à la merci des passions de quelques hommes ou d'un parti, lorsque ce parti peut exercer sa liberté comme tout le monde, à la condition de respecter la liberté de tout le monde. Le gouvernement a fait dans ces circonstances malheureuses tout ce qu'il devait; il l'a fait jusqu'au bout sans hésitation, sans faiblesse comme sans forfanterie, avec la conviction qu'il servait la liberté, et M. Émile Ollivier s'est fait dans le corps législatif l'éloquent organe de cette modération libérale appuyée au besoin sur la force pour le maintien de la paix publique; mais il y a un parti à qui ces déchaînemens créent, il nous semble, une situation critique : c'est la gauche parlementaire. Les députés de la gauche, bien entendu, ne sont pas épargnés, et le moins qu'on leur dise, c'est qu'ils ne sont bons à rien. L'autre jour M. Picard a voulu exprimer son opinion sur le nouveau cabinet, et on l'a traité selon la justice démocratique. Quoi donc! M. Picard a osé dire que les nouveaux ministres étaient des hommes honorables! Il a osé prétendre que si les ministres présentaient des mesures libérales, il fallait les accepter et les soutenir! Il a pu avancer que l'on devait attendre les actes pour les apprécier avec une complète intégrité! M. Picard est évidemment un traître, digne d'avoir un portefeuille et de faire partie d'un ministère. Voilà comme on traite les députés qui ont été les premiers à former le noyau de l'opposition française depuis dix-sept ans. La gauche veut-elle être un parti politique, il faut qu'elle choisisse, il faut qu'elle accepte les conditions d'une politique sérieuse en répudiant ces violences qui l'éclaboussent elle-même, ou qu'elle s'annule et qu'elle se réduise à l'impuissance en se laissant absorber par la démocratie furieuse des journaux et des réunions publiques. En effet, il n'y a que

deux politiques; celle qui, se proclamant irréconciliable à tout prix, procédant de la haine et de l'esprit de vengeance, va tout droit à la préconisation de la force, et celle qui a été suivie par M. Émile Ollivier depuis dix ans, qui se résume dans ce mot de Benjamin Constant : « si incertaine que soit une chance pour la liberté d'un peuple, il n'est pas permis de la repousser. » Cette chance n'est plus incertaine aujourd'hui; c'est à la gauche de faire son choix entre les chances de la liberté et les chances de la révolution.

Le régime parlementaire a cela de bon, qu'il est la forme essentielle de la liberté réglée s'étendant chaque jour sans secousse, — du progrès se dégageant méthodiquement par l'action du pays sur le parlement, — du parlement sur le pouvoir. Il a traversé bien des crises, il a eu ses drames, ses péripéties, ses éclipses, ses représentans éminens à toutes les périodes, et rien à coup sûr ne sert mieux à mesurer la marche des choses que la comparaison des époques où ce régime a été en honneur, et des hommes qui ont eu un rôle dans nos assemblées. M. Pasquier, celui qu'on n'appelait encore à sa mort, il y a huit ans, que le *chancelier,* a été un de ces hommes, sous la restauration et sous le gouvernement de juillet, après avoir traversé la révolution non sans danger pour sa vie, après avoir été préfet de police sous l'empire, et l'étude que vient de lui consacrer son dernier secrétaire, M. Louis Favre, a le mérite de réveiller tous ces vieux souvenirs en présence d'une résurrection du régime parlementaire. C'est comme une image d'autrefois reparaissant au milieu d'une France nouvelle que M. Pasquier ne reconnaîtrait guère peut-être, mais à laquelle il s'intéresserait toujours. Certes, peu d'existences ont été plus remplies que celle de ce dernier chancelier de France, et peu de figures aussi sont plus caractéristiques en l'absence même de toute originalité saillante. M. Pasquier n'a été ni un homme d'état illustré par un grand rôle dans quelque circonstance décisive, ni un orateur de premier ordre; il a été surtout un homme naturellement propre aux affaires publiques, mêlé à tous les événemens de la première partie de ce siècle, gardant en toute chose une raison ferme et merveilleusement équilibrée. Les vicissitudes qui atteignaient sa fortune ne le touchaient pas de façon à l'abattre. Le lendemain d'une révolution, il se retrouvait avec la même curiosité d'esprit, la même sagacité de jugement. Les lettres nombreuses de lui que publie M. Louis Favre le montrent toujours actif, s'occupant de politique jusqu'à sa dernière heure, s'intéressant à tout, à l'événement du jour comme à un livre nouveau, comme à une élection académique. Sans avoir d'illusions, M. Pasquier avait une confiance raisonnée et ferme dans le régime parlementaire, et justement parce qu'il n'avait pas d'illusions, il était moins accessible aux découragemens. En 1852, on lui rapportait ce mot qu'avait dit du régime parlementaire un personnage politique : « je l'aime toujours, mais je n'y

crois plus. » M. Pasquier répondait qu'il ne fallait pas être si tranchant, qu'en France on ne devait jamais désespérer de rien, que « si les fautes les plus graves se commettaient sous ce régime avec une déplorable facilité, de puissantes ressources abondaient aussi pour lui permettre de se relever. » M. Pasquier avait alors plus de quatre-vingts ans, il n'était pas dans un moment favorable pour le régime constitutionnel, et il ne désespérait pas de la raison de la France. C'est cette raison, en effet, qui est toujours appelée à triompher de tous les excès.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Au Théâtre-Italien, avec les représentations régulières, très variées et parfois remarquables au plus haut point, comme lorsqu'il s'agit du *Fidelio* de Beethoven, alternent maintenant des intermèdes et des concerts. Tout n'est pas excellent dans ces manifestations, et l'on conçoit qu'un orchestre et des chœurs habitués aux commodes ritournelles du rossinisme éprouvent quelque difficulté à débrouiller une œuvre telle que *le Dieu et la Péri* de Schumann. Il n'en est pas moins vrai que ces efforts doivent être encouragés, comme on encourage les concerts populaires et tout ce qui répond à ce besoin particulier de connaître que nous avons aujourd'hui. L'admiration n'est plus notre fait, et de l'enthousiasme, nous nous en moquons; mais nous voulons voir, entendre par nous-mêmes, savoir ce qu'ont produit de merveilleux tels prétendus grands artistes. Qu'est-ce, par exemple, que ce Schumann dont le nom revient si souvent à nos oreilles? Eh bien! tenez-vous-le pour dit, si toutefois l'ouverture de *Manfred* et certains fragmens du *Dieu et la Péri* ne vous l'ont pas appris déjà, ce Robert Schumann, c'est quelqu'un, et nous reviendrons un jour ou l'autre sur cette physionomie à la Jean-Paul; en attendant, disons un mot de cet admirable *Fidelio*.

Les œuvres de Beethoven sont le meilleur commentaire qui existe de sa vie. Toutes portent l'empreinte de son grand cœur si bon, si tendre, si profondément compatissant. Il est le premier qui, dans une sonate, dans un quatuor, dans un *lied*, ait fait tenir l'immensité. Les maîtres du passé, les Haendel, les Bach, pour la religiosité de leurs sentimens, ont une forme spéciale; son inspiration à lui ne connaît pas ces distinctions de genre, elle se donne et se verse à torrens. Les Italiens disaient de Rubens qu'il mêlait du sang à ses couleurs. Beethoven écrit ses poèmes avec son propre sang. Tout sujet lui devient un fil d'Ariane pour le conduire au sanctuaire de l'âme humaine. Une cantate (*Adélaïde*) prend

les proportions d'une scène; son lyrisme sacré s'élève dans la *Messe solennelle* à la plus haute puissance dramatique, et cette fable toute bourgeoise et sentimentale de *Fidelio,* ce conte du bonhomme Bouilly transformé, illustré, idéalisé, nous montre *l'éternel féminin* dans sa plus sublime apothéose. « Tous les hommes frères, et Dieu qui règne au ciel père de tous, » cette idée, sur laquelle se déroulera plus tard si magnifiquement la *neuvième symphonie,* est déjà l'idée thématique du drame de *Fidelio;* du reste, on la retrouve partout, car elle est sa religion, sa foi même. « La religion et la basse fondamentale, disait-il, sont deux points sur lesquels il ne faut pas discuter. » En ce sens, ce panthéiste est bien près d'être un chrétien; son Dieu, ne nous y trompons pas, n'est point celui de Goethe, encore moins celui de Feuerbach. *Canzonetta di ringraziamento offerta alla divinità dà un guarito,* ainsi dans son œuvre complète s'intitule le quatuor portant le numéro 132, inspiration d'un recueillement ineffable. L'âme n'a de ces effusions, ne se prosterne de la sorte que devant le Dieu personnel, — celui que Beethoven, dans une lettre à son neveu, remercie de ne l'avoir jamais abandonné et auquel il rend grâce de sa guérison, — le Dieu juste et omnipotent, créateur et père de toutes choses, qui récompense les bons et punit les méchans, et dont, plus que toute autre, cette partition de *Fidelio* respire l'intime croyance.

Je ne sais quoi de lumineux plane et rayonne sur ce chef-d'œuvre; l'action se joue au fond d'un cachot, parmi les pleurs, les grincemens de dents et les ténèbres, et vous voyez à tout instant sur les fronts de l'héroïne et de son époux comme un nimbe échappé de la *Transfiguration* de Raphaël. C'est une gloire en effet que cette musique; jamais le pathétique ne trouva d'accens plus beaux, plus déchirans; on pense à l'Imogène de Shakspeare. Et cet immortel duo des deux époux lorsqu'ils se retrouvent! Mozart lui-même s'est-il élevé jusque-là? Haletans, éperdus, ils se précipitent dans les bras l'un de l'autre, — Florestan! Léonore! — Deux noms, c'est tout ce que ce morceau contient de paroles; ils s'appellent, s'étreignent et se taisent, abîmés dans leur joie, étouffés, étranglés par l'inexprimable. — Louer Mlle Krauss pour la manière dont elle compose, dont elle joue et chante ce rôle de Léonore, n'est point assez; il faut la remercier de son inspiration, de son talent mis au service d'un pareil chef-d'œuvre, désormais, grâce à elle peut-être, adopté du public, car ce qui ne s'était point encore vu arrive aujourd'hui: *Fidelio* fait des recettes. C'est au zèle persistant de Mlle Krauss, à son initiative d'Allemande convaincue que nous devons ce fier succès, le plus décisif assurément que la musique ait remporté cet hiver. Hâtons-nous de dire que la vaillante artiste en a toute la première profité; son triomphe a été ce qu'on peut imaginer de plus radieux. Il est si rare de voir aujourd'hui le talent se dévouer à quelque noble et utile tâche! — Gabrielle Krauss n'en aura pas

le démenti; elle s'était promis de rompre la mauvaise chance qui jusqu'alors semblait s'attacher à l'une des plus hautes conceptions du génie, et la partition de Beethoven a été acclamée du public parisien. Quand on joue *Fidelio,* la salle est comble, et la boîte à musique de la Patti connaît pour la première fois les grands enthousiasmes du Conservatoire; du reste, l'opéra de Beethoven est en outre parfaitement représenté. Fraschini, au début, rendait la partie de ténor avec cette âme et cette intelligence d'un grand chanteur à qui rien de ce qui est beau ne demeure étranger, et Nicolini, qui maintenant le remplace, supplée par la jeunesse et le charme de sa voix à ce qui lui manque du côté de l'interprétation du rôle, qu'il comprend trop à l'italienne. Le côté critique de cette exécution est dans l'orchestre et dans les chœurs, non qu'ils se comportent mal; mais le degré voulu de résonnance n'est pas atteint. L'hymne final par exemple. Se figure-t-on l'immense effet qu'il produirait à l'Académie impériale, attaqué, enlevé par toutes ces masses qu'on déchaîne aux grands jours de *Guillaume Tell* et des *Huguenots?* Là seulement est la vraie place du chef-d'œuvre; il faudra tôt ou tard qu'il y vienne, et si quelque chose a droit d'étonner, c'est qu'il n'y soit pas encore venu. Je sais bien où l'objection se dresse; mais cette pièce même, il suffirait d'une retouche habile pour en modifier le caractère, et de bourgeoise et larmoyante la rendre complétement intéressante, car le sujet tout romanesque est au fond très humain, très pathétique et très moral, ce qui devrait ne rien gâter à une époque où tant de belles préfaces s'évertuent à nous démontrer que la moindre pièce du Gymnase doit porter son enseignement. Le poème de *Fidelio,* et c'est pour cela uniquement que Beethoven l'a choisi, met en action la foi dans le mariage, le dévoûment de la femme exalté jusqu'à l'héroïsme, et cette simple idée, dramatiquement exposée, en vaut bien une autre. Quant à la couleur monotone du sujet, ceux qui connaissent l'Académie impériale savent quelles ressources la mise en scène y tient en réserve contre un pareil inconvénient. Rien ne serait plus facile que de dépayser l'action, d'en accentuer le dramatique et le pittoresque en la transportant en Italie, au plein de ce XVIe siècle où florissaient les César Borgia et les Alexandre VI, et qui vit s'accomplir des intermèdes tragiques tels que les noces d'Astorre Baglione et de Lavinia Colonna.

Du reste, le grand salon du Louvre ne s'est pas fait en un seul jour, et l'Opéra, tout en usant d'une sage temporisation lorsqu'il s'agit d'adjoindre à son musée de nouveaux chefs-d'œuvre, ne néglige point pour cela le culte des maîtres. On a repris *Don Juan* avec Mme Carvalho, une excellente Zerlines, un objet d'art exquis dont l'attrait a seul maintenu cette fois la fortune de l'ouvrage. En l'absence de Mme Marie Sass, c'est à Mlle Hisson qu'on avait cru devoir confier dona Anna, et selon son irrémédiable habitude Mlle Hisson a tout compromis. Toujours la même

histoire qui, depuis sa prise de possession du grand répertoire, ne cesse de se reproduire. Il semble d'abord que les choses vont bien marcher, puis vers le milieu du second acte, quand ce n'est pas plus tôt, la voix se détraque, le geste extravague, et chacun de se demander si la pièce ira jusqu'au bout. La Marguerite du *Faust* de M. Gounod est, à vrai dire, l'unique rôle où Mlle Hisson se soit encore montrée supportable, et comme si cette aventureuse personne avait à cœur de déjouer toutes les prévisions, c'est dans les mignardises du rôle qu'elle, habituée aux éclats de voix, aux grandes pantomines, s'est surtout fait remarquer. — Pour ce qui touche à dona Anna, je ne crois pas qu'il soit possible de prendre plus à contre-pied ce caractère. Et la musique, est-elle assez maltraitée! A chaque instant, des interpolations et des ratures, des mesures entières qu'on supprime à cause de certaines vocalises trop difficiles; mais comment donc faisaient les autres, comment fait Mme Sass, qui, pour l'agilité, n'est pas une Sontag, que je sache? Un rôle est ce qu'il est, et mieux vaut cent fois n'y pas toucher que de le massacrer de la sorte. A cette reprise, qu'attristait en outre l'éloignement de M. Obin, doit succéder celle du *Freischütz*. La partition de Weber est à l'étude et naturellement le poème aussi. Quel poème? est-ce une traduction nouvelle? Nous aimerions à le croire; mais on nous assure qu'il s'agit tout simplement d'exhumer la pièce représentée jadis avec des illustrations mélodramatiques de Berlioz. S'il en est ainsi et si les paroles sont celles qui se peuvent lire dans la partition française publiée chez Brandus, nous appelons l'attention de qui de droit sur l'indispensable nécessité qu'il y aurait de faire reprendre ce texte en sous-œuvre et de l'écheniller vers par vers. Même observation pour ce qui regarde l'arrangement musical du dialogue; ces empâtemens de couleurs, appliqués çà et là sur le dessin de Weber d'une main souvent brutale, produiraient aujourd'hui l'effet le plus désastreux. Berlioz avait de ces contradictions; lui, toujours prompt à crier au scandale, au vandalisme, trouvait fort simple d'instrumenter l'*Invitation à la valse*, et de s'établir en voisin au beau milieu de l'orchestre du *Freischütz*. C'est contre cette intervention un peu forcée que ne manquera pas de réagir, avec son goût et sa science, l'artiste placé à la tête de la direction musicale de l'Opéra, bien convaincu d'ailleurs qu'une œuvre de Weber doit rester ce que le maître a voulu qu'elle fût, et s'alléger au plus vite de tout fardeau qui pourrait la faire ressembler à du Richard Wagner.

Celui-là, on le siffle à outrance aux concerts Pasdeloup, et quand on a fini de siffler, on recommence. C'est qu'aussi le public se défend comme il peut, et jusqu'à présent on n'a rien inventé de mieux que le sifflet pour se défendre contre les agressions de ce genre. Que parle-t-on de la marche de *Tanhäuser*, du chant nuptial de *Lohengrin!* Nous en sommes, s'il vous plaît, à l'ouverture des *Maîtres chanteurs de Nurem-*

berg. Le public, au début, s'était armé de patience, il a subi sans sourciller les premières décharges de cette artillerie, et ce n'est que lorsque la position n'a vraiment plus été tenable qu'il s'est mis à riposter à sa manière. Aux sifflets sont venus naturellement se mêler les applaudissemens frénétiques des amis, et le scandale a recommencé de plus belle le dimanche suivant quand l'orchestre a voulu reprendre ce morceau, tranchons le mot, cette cacophonie. Les Allemands ont un terme pour désigner de pareils chefs-d'œuvre : ils appellent cela *Katzenmusik,* ce qui signifie qu'il y a de ces dissonances contre lesquelles la nature se révolte : les chiens aboient, les chats miaulent et les hommes sifflent. Il va sans dire que la partie enthousiaste ne s'est point tenue pour battue. Les corybantes du demi-dieu de Lucerne ont entonné de nouveau le *Pæan* usité dans la circonstance, on a crié à la cabale, au génie incompris, et répété pour la centième fois que ce qui arrive à M. Richard Wagner s'était jadis passé pour Beethoven et pour Weber, comme si les circonstances étaient les mêmes, comme s'il fallait compter pour rien la somme de connaissances acquises pendant ces quarante dernières années. — Mais, braves gens, vous n'y songez pas! Le public d'autrefois qui sifflait la *Pastorale* et la scène des balles dans *Freischütz* en était encore aux ritournelles de Dalayrac et de Gaveaux, de Champein, de Lebrun et de Berton, tandis que c'est le public même de Beethoven et de Weber, de Haydn, de Mozart et de Mendelssohn, qui siffle aujourd'hui M. Richard Wagner. Si le maître de chapelle du roi de Bavière n'avait eu affaire qu'à des cabales, voici longtemps que sa cause serait gagnée. Le génie qui au bout de quinze ou vingt ans n'a point prévalu n'est qu'un faux génie qui, lorsqu'il se plaint de la cabale, manque absolument de bonne foi, car, loin de nuire à ses intérêts, la cabale s'exerce alors à son profit, et tous ces bruits, tous ces petits scandales renouvelés à point nommé, aident tant bien que mal l'œuvre et le nom à subsister.

On se tromperait fort du reste à croire que notre public soit le seul à se moquer de la mélodie continue. Même en Allemagne, les rieurs abondent, et ceux qui voudraient des preuves en trouveraient dans un très amusant volume publié par M. Paul Lindau (1). C'est l'histoire pittoresque et anecdotique du *Tanhäuser* à Paris. Ces pages méritent d'être parcourues; on y voit un critique allemand, homme d'esprit, parler sans haine de la France, et qui consent à ne pas faire des œuvres de M. Richard Wagner une question internationale. Suivons l'auteur dans sa narration rétrospective, car il sait mieux que nous et par le menu comment les choses se sont passées, il cite même des noms que nous

(1) *Die Geschichte von Richard Wagner's « Tanhäuser » in Paris,* von Paul Lindau. Stuttgart, A. Kröner.

n'eussions peut-être pas prononcés, mais qu'il est toujours permis de traduire. « Les préliminaires de la catastrophe du 13 mars 1861, écrit M. Paul Lindau, datent d'un bal de cour où la princesse Metternich, causant avec une auguste personne, se plaignit de l'indifférence qu'on témoignait en France à l'égard des grands artistes étrangers, et mit à plaider sa cause tant de vivacité que l'empereur, s'approchant, voulut savoir de quoi il s'agissait. Ce fut alors que l'aimable princesse lui raconta que Paris possédait en ce moment le plus beau génie musical de l'Allemagne contemporaine, auquel il ne manquait qu'un peu de protection pour sortir de l'obscurité où il végétait et rayonner sur le monde en pleine gloire. — Ce que femme veut, Dieu le veut, — et je laisse à penser ce que dut être la force de persuasion de la spirituelle ambassadrice, qui, *sancta simplicitas!* croyait au génie de Wagner au point de voir en lui non-seulement toutes les espérances de l'avenir, mais toutes les délices du présent. Le lendemain, M. Royer, administrateur de l'Opéra, était mandé au ministère et recevait l'ordre impérial de mettre à l'étude la partition de *Tanhäuser.* »

Bien des gens se demanderont peut-être s'il n'eût pas mieux valu qu'un tel acte d'autorité discrétionnaire se fût exercé en faveur d'un compositeur français; mais ces gens-là sont des esprits chagrins et bornés qui ne comprennent pas que le monde est une féerie où le caprice et le hasard gouvernent tout. « Ici commence le chapitre des infortunes et tribulations. Ajoutons tout de suite que Wagner ne doit s'en prendre qu'à lui-même des nombreuses mésaventures qui l'ont assailli à Paris. Son humeur insupportable, ses prétentions et son arrogance lui ont assurément fait plus d'ennemis encore que sa musique. » Il ennuyait le monde entier, et le monde se vengeait en multipliant autour de lui les agacemens. Il en voulait aux journalistes à cause de leur indifférence à l'endroit de ses concerts, à l'administration de l'Opéra, qui lui demandait des airs de ballet, à ses traducteurs, qu'il trouvait détestables, au mauvais temps, à son propriétaire avec lequel il était en procès. Les répétitions le mettaient hors de lui, l'orchestre ne comprenait rien à sa musique, les chanteurs allaient à la diable, et les chœurs, toujours à côté, croyaient chanter faux quand ils chantaient juste, et, voulant se remettre au ton, arrivaient alors à chanter vraiment faux, « ce qui n'est qu'ordinaire dans l'exécution d'un opéra de Wagner. » Du reste, sa position à Paris n'avait jamais cessé d'être anormale; trop humble au début, il s'était, dès le lendemain de sa faveur, haussé sur un piédestal. « Étranger à la vie parisienne, il devenait tout naturel que Paris, à son tour, le traitât en étranger, et cette situation à part adoptée, recherchée par lui, créait d'avance à son œuvre une destinée exceptionnelle. Il fallait réussir avec effraction ou tomber lourdement, et ne compter en tout cas ni sur des politesses ni sur un succès d'estime. Austerlitz ou

Waterloo : *aut Cæsar aut nihil!* Lorsqu'un homme dont personne encore ne connaît le mérite a fait énormément parler de lui, cet homme peut s'attendre à rencontrer sur son chemin autant d'admirateurs que d'antagonistes, les uns et les autres doués d'une égale inintelligence dans leur frénésie contradictoire, et si quelques malveillans devancèrent le jour de la représentation pour prédire la chute de *Tanhäuser*, les imbéciles non plus ne devaient pas manquer pour poser en victime leur demi-dieu et le glorifier par-delà Beethoven. Il se peut qu'il y ait eu de la prévention dans le public de *Tanhäuser;* mais, en admettant que le fait soit vrai, convenons que Wagner n'avait rien négligé pour le forcer à se produire. Le 13 mars, la représentation eut lieu ; M. Dietsch conduisait l'orchestre en dépit de l'auteur, qui, toujours et partout mécontent, aurait voulu lui arracher des mains le bâton de mesure. La salle en un moment fut envahie, puis les régions aristocratiques se peuplèrent d'un public d'élite que semblait présider de sa loge la princesse Metternich, âme de cette fête. »

On la connaît cette fête, l'Opéra n'en avait point vu et vraisemblablement n'en reverra jamais de pareille. M. Paul Lindau n'omet aucun détail; je recommande son récit à M. Nuitter, qui s'occupe, dit-on, d'une histoire de l'Opéra, et je lui signale un malin trait à l'adresse du traducteur, dont il cite ce vers d'un lyrisme en effet tout badin, et qui méritait de ne point périr :

Si les dieux aiment constamment,
Le cœur de l'homme est plus changeant.

Une chose qui ne laissa pas d'étonner beaucoup fut de voir un compositeur qui s'était jusque-là montré l'homme imperturbable d'Horace consentir à parlementer avec la tempête plutôt que de couler bas vaillamment son équipage. « A la seconde représentation, tous les passages entrepris par le fou rire du public avaient disparu. Dans le premier duo, dans les récitatifs du landgrave, dans la passe d'armes des chanteurs, d'énormes coupures avaient été pratiquées; plus de ritournelle sur le galoubet, plus de trait de violon au dernier tableau du second acte, plus de meute. Au troisième acte, Wolfram avait déposé sa harpe, et Tanhäuser se jetait à terre moins souvent; mais, s'il n'y eut point tant de rires, on n'en siffla que davantage, et le scandale devint tel, qu'à la troisième représentation Wagner dut retirer sa pièce. » La partie était perdue, et l'on se retirait amoindri par des concessions; on s'était désavoué soi-même, on avait transigé, fait des coupures, pour tâcher de se maintenir au répertoire. Oh! ces héros tout d'une pièce, fiez-vous donc à leurs préfaces! M. Paul Lindau connaît le masque, et tout en perçant à jour le charlatanisme, en n'étant dupe d'aucune pose, sait fort bien ce qui doit être pris au sérieux, témoin ce paragraphe d'un sens très net

par lequel nous terminerons. « Wagner avait merveilleusement indisposé son monde, et l'arrêt, dans sa férocité, n'était que juste. Les Français ne l'ont point mal jugé, ils l'ont jugé selon leurs propres notions d'art. Tout ce qui répondait à ces notions, à ces principes, l'ouverture, le septuor, la marche, le *lied* de l'étoile, a pleinement, brillamment réussi; ce qu'on a sifflé, hué, conspué, c'est le prétendu réformateur, l'homme de l'avenir! » De celui-là, aujourd'hui pas plus qu'alors, nous ne voulons entendre parler, et le public se montre aux concerts populaires ce que jadis il fut à l'Opéra. Ce ne sont point nos préventions qui parlent, comme on voudrait le faire croire, c'est notre goût; les sifflets comme les applaudissemens partent ici du même centre, et l'auditoire, qui bataille pour ne pas entendre cette ridicule ouverture des *Maîtres chanteurs de Nuremberg,* applaudira tout à l'heure avec autant de verve et de loyauté le chant nuptial de *Lohengrin*. D'ailleurs les cabales peuvent précipiter une chute, elles ne la provoquent pas. « Laissons de côté la mauvaise humeur des Parisiens et n'accusons que la musique de Wagner (1). » Ce mot d'un Allemand au sujet de *Tanhäuser* contient aujourd'hui plus que jamais la vérité de la situation.

Décidément on avait trop parlé de Mlle Marie Roze; depuis tantôt deux ans que la gracieuse Djelma du *Premier jour de bonheur* avait quitté l'Opéra-Comique, il n'était question que de ses avatars; sa voix avait pris tout à coup un volume, un essor invraisemblables, la Dugazon d'hier devenait une Branchu, et c'était le grand bénisseur Wartel qui, par la seule imposition des mains, avait opéré ce miracle. « Vous l'entendrez, c'est une transformation! » — Et les historiettes de courir, les appointemens de quarante mille francs d'aller leur train. Parmi tous ces bruits il n'y en avait qu'un de vrai, Mlle Marie Roze était engagée à l'Opéra à des conditions beaucoup plus modestes peut-être qu'on ne l'a dit. D'ailleurs, à quoi servent toutes ces influences, tout ce chambellanisme qu'on met en avant, puisqu'il faut ni plus ni moins tôt ou tard arriver devant le public, lequel finit toujours par vous remettre à votre place? Mlle Marie Roze a donc paru dans le *Faust* de M. Gounod; charmante apparition et succès de beauté avant d'avoir ouvert la bouche : visage pompadour, gorge épanouie, sourire qui minaude, un Dubuffe, la vraie Marguerite de cet opéra. Christine Nilsson a trop d'effarement, de raideur sauvage, Mme Carvalho trop d'embonpoint, l'une est la walkyrie, l'autre la matrone d'Albert Dürer, tandis que cette fraîche, coquette et séduisante image, cette porcelaine adorable, voilà l'idéal entrevu, la définitive incarnation du type!

Marguerite s'avance, elle chante : « Non, monsieur, je ne suis demoiselle ni belle! » Au seul énoncé de cette phrase la salle entière pressent

(1) Paul Lindau, p. 226.

la cantatrice. Il y faut du timbre, de la justesse, beaucoup de simplicité et aussi beaucoup d'art. Mme Carvalho s'y montre incomparable, en revanche Mlle Nilsson n'y produit qu'un assez médiocre effet. Disons tout de suite que Mlle Marie Roze s'en est tirée assez à son avantage. Au second acte, même demi-succès, dû encore aux dispositions tout indulgentes de la salle, et qu'un rappel maladroit a failli compromettre. Nous cherchons quelle part on pourrait bien faire à l'éloge, et restons court. Mlle Marie Roze n'a rien oublié ni rien appris, elle est à l'Opéra ce qu'elle fut à l'Opéra-Comique, la voix est lourde, plombée, chaque note pèse un poids de dix livres comme ce fameux cierge des pénitens de M. Victor Hugo. Et cette respiration toujours laborieuse, oppressée, se peut-il que M. Wartel n'en ait pas corrigé les défauts? Nous ne parlerons pas de l'air des bijoux, que ses gammes et ses trilles rendaient inabordable en cette circonstance; mais le duo d'amour avec Faust aurait pu être mieux dit, et si l'effet a complétement manqué, tout le démérite en revient à la débutante, dont les invités de M. Bosquin, fort à son avantage dans ce rôle, n'ont pu vaincre la froideur et la nonchalance. Quant à la scène de l'église, à celle de la prison, c'eût été une belle occasion pour la cantatrice dramatique de se montrer et de mettre enfin le public dans la confidence de cette voix de rechange due à ses nouvelles études. Là, comme ailleurs, Mlle Marie Roze a gardé son secret. Alors pourquoi venir à l'Opéra? Pur caprice de jolie femme. Elle s'ennuyait à l'Opéra-Comique, la nostalgie des grandeurs l'a entreprise, et il a fallu que cette fantaisie fût satisfaite. De tous les rôles du répertoire, il n'en est pas de plus facile à chanter passablement que celui de Marguerite, surtout lorsqu'un professeur tel que M. Wartel consent à vous le faire épeler pendant plusieurs mois. L'épreuve aurait donc pu mieux réussir, quoique, somme toute, elle n'ait tourné à la confusion de personne. Les flatteurs de Mlle Marie Roze peuvent continuer à lui dire qu'elle est en train de devenir une Falcon, et l'administration de l'Opéra n'a de son côté qu'à se féliciter de s'être attaché une pareille coryphée. Ajoutons qu'il serait opportun maintenant de songer à Mlle Devéria. La Roxane des *Turcs* aux Folies-Dramatiques n'est peut-être pas tout à fait si jolie, mais en revanche elle chante mieux.

Que d'effets dramatiques perdus dans ces deux admirables scènes de l'église et de la prison, et qui seraient de véritables sujets d'étude, si nos cantatrices, au lieu de s'en tenir à la littérature frelatée des librettistes et à cette inspiration musicale de seconde main, voulaient bien prendre la peine de remonter à la maîtresse-source, au poème. Goethe, dans tout ce qu'il faisait, se préoccupait du geste, de la pantomime; le sentiment de l'harmonie plastique ne l'abandonnait jamais. En voyant cette charmante Marie Roze jouer cela tout machinalement, comme on répète une leçon apprise, sans avoir l'air de se douter de l'immense ap-

point que sa beauté pourrait apporter à son jeu, le souvenir nous revenait de Fanny Elssler, si admirable dans ce personnage de Marguerite, qu'elle jouait encore à Vienne il y a quelques années. Vous auriez cru voir vivant et se mouvant dans sa pureté, sa grâce et sa grandeur tragique, l'idéal de Cornélius, que Goethe, on le sait, mettait fort au-dessus de l'interprétation tourmentée et criarde du romantique Delacroix. Jenny Lind, qui se trouvait à Vienne à cette époque, ne manquait pas une représentation de ce ballet; elle y venait comme à l'école, et le profit qu'elle tirait de la leçon se laissait voir ensuite, lorsque le lendemain elle se montrait à son tour dans le *Freyschütz,* chantant et figurant Agathe en grande artiste non moins sûre de sa pose et de son geste que de sa voix.

Restons à l'Opéra pour y célébrer avec *tout Paris* la fête du retour de la belle Ophélie. Ovations au départ, ovations a la rentrée, applaudissemens, bouquets, rappels, enthousiasme, j'imagine qu'une telle vie, toute lumière et tout azur, doit avoir par momens l'implacable ennui des ciels d'Orient : au moins les vraies princesses ont leurs jours de nuage, leurs préoccupations parlementaires et autres; mais ces reines de théâtre, pas un souci, pas un martel à se mettre en tête. Leur dynastie, autant en emporte le vent. Qu'est-ce que cela fait à Christine Nilsson que le roi Claudius abdique ou change son gouvernement, que le fils de Gertrude monte sur le trône de son père? Elle arrive, chante sa valse et sa complainte, ramasse ses bouquets, meurt, se rhabille, et le lendemain tout cela recommence : mêmes complimens, même abondance de richesses, même bonheur désespérant. Et cependant ce monde à part exerce une fascination irrésistible; quand on y a mis le pied, on ne le quitte plus, fût-ce pour retourner vivre dans sa chaumière. Regardez aux derniers rangs : pas une de ces actrices, paraissant tout au plus une fois par quinzaine pour débiter quatre mots, ne s'aperçoit de sa profonde et ridicule oisiveté, tant les petites intrigues, les petites rivalités qui composent l'atmosphère où l'on respire maintiennent tous les ressorts de l'être dans une incessante élasticité. Or, si les choses se passent ainsi en dessous, quelles ne doivent pas être les émotions du rang suprême!

Nous ne voyons, nous public, que le succès; mais savons-nous bien à quel prix il s'achète et se conserve, ce qu'il en coûte d'habileté, de politique, pour l'empêcher de jamais fléchir? Et ces averses de fleurs, croit-on qu'elles tombent ainsi du ciel toutes seules et sans que les ouvreuses de loge s'en mêlent un peu? Pauvre nature humaine, il faut toujours qu'elle ait son martyrologe! Au temps des Malibran et des Dorval, on mourait pour son art à la peine, aujourd'hui on se tue, mais pour d'autres causes, la grande affaire est de thésauriser. Mlle Nilsson n'avait pas encore ouvert la bouche que déjà tous se racontaient

qu'elle a rapporté 400,000 francs de son voyage en Angleterre. Dans deux ans, nous apprendrons que l'intéressante pèlerine revient d'Amérique avec 2 millions dans son escarcelle après avoir civilisé le Nouveau-Monde en lui chantant la valse d'*Hamlet* et l'air des bijoux de *Faust*.

En Angleterre, d'où elle arrive, on ne se contente pas de si peu; il a fallu chanter le répertoire, se surmener au théâtre, et dans les concerts il a fallu surtout chanter Haendel, le grand Haendel, passé à l'état d'institution nationale de l'autre côté du détroit. C'est très beau *Judas Macchabée,* mais toutes les voix ne se font pas à ce régime; il en est de délicates qui s'y brisent. Celle de Mlle Nilsson s'en ressent et beaucoup; son timbre, d'un cristal si merveilleux, a maintenant de vraies cassures que tout l'art de la virtuose ne parvient pas à dissimuler. Filer le son, lier la note, c'était, qui ne s'en souvient? le rare secret de la charmante Suédoise. Cherchez aujourd'hui ces qualités, vous n'en trouverez plus que la trace : non que le mécanisme ait rien perdu, mais adieu cette virginale pureté de vibration, ces lumineuses résonnances! Il y a désormais une paille dans le diamant, la respiration est courte, plus moyen de chanter *piano*. Qu'est-ce que ce *si* éraillé qu'elle donne à la fin de son air du second acte? Les gammes chromatiques ont également perdu de leur valeur; on sent l'effort, elle chante des mains. Après la scène de folie, quand la fille de Polonius se dérobe dans les roseaux du lac, Mlle Nilsson avait jadis un effet de *tenue* incomparable; aujourd'hui elle ne *lie* plus la note, elle la *pique,* et l'effet a disparu. C'est toujours Christine Nilsson, ce n'est plus l'Ophélie des premiers soirs; le type que nous avions connu a voyagé, couru le monde, et nous revient avec je ne sais quelle empreinte du mauvais goût de l'étranger. Que viennent faire à l'Opéra, par exemple, ces toilettes tapageuses, ce froufrou des théâtres de genre? A quel pays, à quelle époque appartiennent ces chignons, ces traînes et ces falbalas? Sommes-nous destinés à voir le caprice et la fantaisie de chacun se substituer à tout système, à toute notion d'art et de sens commun, Ophélia et Marguerite vont-elles maintenant s'habiller chez Worth? On se plaît à supposer que la direction y mettra bon ordre et maintiendra la dignité d'un théâtre où, dans les costumes comme dans la mise en scène, n'a jamais cessé de régner un certain parti-pris d'ensemble et de subordination à la couleur historique et locale.

Disons les choses comme elles sont : cet *Hamlet* a fait son temps; il ennuie, il accable. Deux ans à peine ont passé sur la partition de M. Thomas, et déjà c'est plus vieux que *la Juive,* vous croiriez entendre en musique la tragédie de Ducis, et par le poncif académique de son geste, par le *creux* de sa voix, M. Faure ajoute encore à l'illusion. Du *Gustave* d'Auber, il n'était resté que le bal; il ne reste aujourd'hui d'*Hamlet* que son quatrième acte, un tableau, une aquarelle. On avait compté, à cette occasion, sur une reprise du succès, quelques-uns même s'étaient ima-

giné que le prestige de Mlle Nilsson allait suffire pour rendre inutile, cet hiver, tout renouvellement de l'affiche. Dès la seconde représentation, l'événement est venu prouver le contraire; aux empressemens de l'avant-veille, succédait déjà la plus brutale des indifférences, celle qui se traduit par des chiffres. Il est donc grand temps que Mlle Nilsson songe à se pourvoir d'un nouveau rôle; le public, après l'avoir fêtée comme il convient, veut passer à d'autres chansons. Cette belle Ophélie, avec ses glaïeuls et ses nénufars, on l'a vue assez, qu'elle aille au cloître, *go to a nunnery*, et laisse la maison libre à ses vrais hôtes. Il est question d'une importante reprise de *Robert le Diable* avec Mme Carvalho dans la princesse et Mlle Nilsson dans Alice. L'administration, qui n'a guère que quelques mois à profiter du talent de sa pensionnaire suédoise, s'était déjà mise à l'œuvre pendant son absence. Costumes et décors ont marché, la musique est à l'étude, il n'y a plus à reculer. Nous connaissons la brillante virtuose; nous avons, Dieu merci! assez encensé *l'étoile*, au tour de l'artiste maintenant. Être Alice, marquer à son empreinte, avant de nous quitter, un des grands rôles du répertoire, c'est bien le moins que Mlle Nilsson puisse faire pour ce public parisien qui l'a si galamment adoptée, pour ce beau théâtre de ses premiers triomphes, et finalement pour sa propre gloire.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Letzte Gedichte und Gedanken, von H. Heine.

Vers la fin de sa vie, Henri Heine avait commencé de trier les manuscrits encore inédits qui devaient fournir la matière d'un dernier volume à publier après sa mort. Bien des choses furent détruites à cette occasion. Ce qui reste, — sauf les mémoires, — vient d'être publié par les soins de M. Adolphe Strodtmann, auteur d'une biographie d'Heine qui est justement appréciée en Allemagne. Ce sont des vers qui datent de toutes les époques de la vie du poète, des pensées détachées, des lettres, des brouillons qu'il a utilisés dans divers passages de ses œuvres, mais qui n'en sont pas moins curieux. Tout cela est très mêlé; de véritables perles à côté d'ébauches informes. Voici quelques échantillons tirés de cette publication posthume :

PENSÉES DÉTACHÉES.

Le dernier clair de lune du XVIIIe siècle et la première aurore du XIXe ont éclairé mon berceau.

Ma mère a raconté qu'à l'époque où elle me portait dans son sein, elle a vu une pomme dans le jardin d'un voisin, mais qu'elle n'a pas osé la cueillir, de peur que l'enfant ne devînt voleur. Toute ma vie, j'ai eu des envies de cueillir de belles pommes, mais en même temps le respect de la propriété et l'horreur du vol.

J'ai le tempérament le plus pacifique du monde. Mes désirs sont bien simples : une maisonnette, un toit de chaume, mais un bon lit dessous, du bon manger, du lait et du beurre (bien frais), des fleurs à la fenêtre, devant la porte quelques beaux arbres, et si le bon Dieu voulait me combler tout à fait, il m'accorderait le bonheur d'y voir pendre six ou sept de mes ennemis. Le cœur ému, je leur pardonnerais à l'heure suprême tout le mal qu'ils m'auraient fait pendant leur vie. — Oui, il faut pardonner à ses ennemis, mais pas avant qu'ils soient pendus.

Je ne suis point vindicatif, je voudrais aimer mes ennemis; mais je ne puis les aimer avant de m'être vengé sur eux, — alors seulement pour eux mon cœur s'ouvre. Tant qu'on ne s'est pas vengé, il reste un levain dans l'âme.

Je n'ai pas voulu me faire naturaliser de peur, alors, de moins aimer la France, comme on devient plus froid pour sa maîtresse une fois qu'on a passé à la mairie. Je continuerai de vivre avec la France en faux ménage.

En France, mon esprit est en exil, exilé dans une langue étrangère.

La démocratie, c'est la fin de la littérature : liberté et égalité du style. Chacun sera libre d'écrire à sa guise, aussi mal qu'il voudra, mais personne n'aura le droit d'écrire mieux que lui.

Dans la littérature française, il règne aujourd'hui un *plagiatisme* admirablement organisé. Tel esprit a la main dans la poche de tel autre, cela leur donne de l'unité. Quand le talent de chiper les idées est aussi développé, — l'un prend à l'autre une idée avant qu'elle soit toute éclose, — l'esprit tombe dans le domaine public. La république des lettres, c'est aujourd'hui le communisme des idées.

Amaury est le patron des femmes auteurs; il secourt les indigentes, il est leur petit manteau bleu, leur confesseur; ses articles sont une petite sacristie où elles se faufilent voilées; même les mortes lui confient leurs péchés; Ève lui avoue des choses qu'elle tient du serpent, et dont nous n'avons rien su parce qu'elle n'a pas voulu les dire à Adam.

Ce n'est point un critique pour les grands écrivains, il ne l'est que pour les petits, — les baleines n'ont pas de place sous sa loupe, mais il y étudie les petites puces intéressantes.

Je n'ai point lu Auffenberg. Je me figure qu'il doit être à peu près comme d'Arlincourt, — que je n'ai pas lu non plus.

Nous avons cherché l'Inde matérielle, et nous avons trouvé l'Amérique. Maintenant nous cherchons l'Inde spirituelle; que trouverons-nous?...

Les Mahâbârata, les Ramayâna et les autres fragmens gigantesques, ce sont des ossemens de mammouth oubliés sur l'Himalaya.

A l'innocent poète qui tout à coup s'avise de se mêler de politique, je crierais comme cet enfant au berceau : — Père, ne mange pas de la cuisine de maman!

Je comparerais Thierry à Merlin. Il est enterré vivant, le corps n'existe plus, la voix seule est restée. L'historien est toujours un Merlin, il est la voix d'un temps enseveli; on l'interroge, il répond; c'est un prophète qui regarde en arrière.

Les romantiques français d'aujourd'hui sont des *dilettanti* du christianisme. Ils se montent la tête pour l'église, sans être sincèrement attachés à son symbole. Ce sont des catholiques marrons.

Chez aucun peuple, la croyance à l'immortalité n'a été aussi vive que chez les Celtes. On aurait pu leur emprunter de l'argent avec promesse de le rendre dans l'autre monde. Nos usuriers chrétiens devraient les prendre pour modèles.

Les écrivains catholiques ont de bonnes armes de guerre, mais ils ne savent pas s'en servir. Comme les Chinois, ils ont des canons, de la poudre et des boulets; mais tirer, c'est une autre affaire. Ce sont des enfans armés de grands sabres trop lourds pour eux, coiffés de casques qui leur écrasent la tête. Et les canons, comme ils sont inhabiles à les manier!

L'église romaine se méfie de ses séides modernes. Elle a peur que tel zélote, au lieu de baiser la mule, ne lui morde le pied, dans sa dévotion fanatique.

Où la femme finit, commence le mauvais homme.

Que l'époux de Xantippe soit devenu un si grand philosophe, cela peut nous étonner. Avoir des idées près d'une femme qui crie! Dans tous les cas, il lui a été impossible d'écrire; Socrate n'a pas laissé un seul ouvrage.

La femme allemande est dangereuse à cause de son journal, qui peut tomber entre les mains du mari.

Je lisais ce livre, je me suis endormi en lisant; j'ai rêvé que je continuais la lecture, et trois fois l'ennui m'a réveillé.

Les Anglaises dansent comme si elles étaient à dos d'âne.

Je ne sais si elle a été vertueuse, mais elle a toujours été laide, et, en fait de vertu, la laideur c'est la moitié du chemin.

Dans le village il y avait un bœuf qui devint si vieux qu'il tomba en enfance, et lorsqu'il fut abattu, la viande avait un goût de veau âgé.

Par-ci par-là, j'ai eu une grande pensée, mais je l'ai oubliée. Qu'est-ce que cela pouvait être? Je me tourmente à le deviner.

Idée d'un tableau. Le ménage de saint Joseph. Il est assis auprès du berceau, il berce l'enfant, il lui chante une petite chanson. C'est la prose. La Vierge est assise contre la fenêtre, entourée de fleurs; elle caresse sa colombe.

RATS QUI VOYAGENT.

Il y a deux espèces de rats, ceux qui ont faim, et ceux qui mangent. Ceux qui mangent restent à la maison, les autres s'en vont courir le pays.

Ils font des milliers de lieues sans s'arrêter, sans se reposer. Tout droit va leur course furieuse, malgré le vent, malgré la tempête.

Ils escaladent les hauteurs, ils traversent les rivières; plus d'un se noie ou se fracasse la tête; les survivans laissent en arrière les morts.

Ils ont des museaux horribles, ces compères. Ils sont tous chauves également, radicalement; ils sont nus comme des rats.

La bande radicale ne connaît pas de Dieu. Ils ne font point baptiser leur engeance; les femmes sont bien public.

Le troupeau sensuel ne veut que boire et dévorer. Pendant qu'il dévore et qu'il boit, il ne songe pas à l'immortalité de l'âme.

Ces rats sauvages, ça ne craint ni l'enfer ni le chat. Ça n'a ni feu ni lieu, ça veut repartager le monde.

Malheur! les mulots arrivent, ils sont près de nous. Ils s'avancent, j'entends leur sifflement, ils sont légion.

Nous sommes perdus. Ils sont à nos portes. Le bourgmestre et le sénat branlent la tête. Que faire?

Les bourgeois prennent les armes, les prêtres sonnent le tocsin. La propriété, le palladium de l'état civilisé, est en danger.

Mes chers enfans, ce n'est pas le tocsin, ce ne sont pas prières de prêtres, ni sages décrets du sénat, ni canons, ni obusiers, qui vous serviront aujourd'hui.

A cette heure, les artificieuses périodes d'une rhétorique décrépite ne vous servent de rien. Les rats ne se prennent point aux syllogismes, ils sautent par-dessus les sophismes les plus subtils.

Ventre affamé ne connaît que la logique de la soupe aux argumens de boulettes; offrez-lui des raisonnemens de rosbif, avec des citations de saucisson.

Un poisson muet, à la maître-d'hôtel, sera mieux goûté de la bande radicale que Mirabeau et que tous les orateurs depuis Cicéron.

TÉLÉOLOGIE (FRAGMENT).

Dieu nous a donné deux jambes pour nous porter en avant. Il n'a pas voulu que l'humanité restât attachée à la glèbe. Pour être les esclaves du repos, il nous eût suffi d'un seul pied.

Nous avons deux yeux afin d'y voir clair. Un œil eût suffi pour croire tout ce que nous lisons. Dieu nous a donné deux prunelles pour contempler à notre aise ce monde qu'il a créé pour la joie de nos yeux. Encore, dans la rue, faut-il s'en servir afin qu'on ne nous marche pas sur les œils-de-perdrix que nous devons à nos bottiers.

Nous avons deux mains pour donner doublement, mais non pour prendre deux fois, pour entasser le butin dans des coffres de fer, comme le font certaines gens. N'ayons pas l'audace de les nommer; nous les pendrions volontiers; mais ce sont de si grands seigneurs, des philanthropes, des honorables, — quelques-uns nous protégent, et les chênes allemands ne sont pas le bois dont on fait des potences pour les riches.

Dieu ne nous a donné qu'un nez, parce que nous ne pourrions en fourrer deux dans un verre, et que le vin serait répandu.

Dieu ne nous a donné qu'une bouche, parce que deux seraient de trop. Avec une seule bouche, les mortels parlent déjà plus qu'il ne faut; s'ils avaient deux gueules, ils bâfreraient et ils mentiraient double. A présent, quand il a la bouche pleine, l'homme est bien obligé de se taire; s'il en avait deux, il mentirait encore en mangeant.

Nous avons reçu deux oreilles du Seigneur. Ce qui est beau surtout, c'est leur symétrie. Elles ne sont pas tout à fait aussi longues que celles dont il a pourvu nos braves camarades à poil gris. Dieu nous a donné nos deux oreilles pour écouter les chefs-d'œuvre de Gluck, de Mozart et de Haydn. S'il n'existait que la colique musicale... de Meyerbeer, une seule oreille suffirait amplement.

Lorsque ainsi je parlais à la blonde Teutelinde, elle me dit en soupirant : « Hélas! vouloir approfondir les motifs du bon Dieu, critiquer notre créateur, c'est comme si le pot voulait en savoir plus long que le potier. Cependant l'on demande toujours : pourquoi? lorsqu'on voit quelque chose qui est bête. Ami, je t'ai écouté; tu m'as très bien expli-

qué pourquoi, dans sa sagesse, Dieu a donné à l'homme deux yeux, deux oreilles, deux bras et deux jambes, tandis qu'il ne lui donna qu'un nez et qu'une bouche. Maintenant, dis-moi la raison pourquoi Dieu... »

UN BON CONSEIL.

Dans tes récits, ne manque jamais de donner aux personnages leurs vrais noms; si tu n'oses pas le faire, ce sera bien pis : lorsque tu feras le portrait d'un âne, immédiatement se présenteront une douzaine d'originaux à poil gris. « Mais ce sont mes longues oreilles, » criera chacun, « ce braiment, c'est bien ma voix. Cet âne, c'est tout moi! On a beau ne pas me nommer, l'Allemagne, ma patrie, me reconnaît! L'âne c'est moi, *ya, ya!* » — Tu as voulu ménager un imbécile, en voilà douze qui te boudent!

Les fragmens que nous venons de traduire suffiront pour donner une idée assez juste du ton, parfois effroyablement libre, qui règne dans ce volume publié par les amis de l'illustre poète allemand. L'éditeur nous avertit qu'il a mis de côté, au moins provisoirement, un certain nombre de pièces d'une allure par trop aristophanesque; à en juger par ce qu'il a laissé passer, ce « provisoirement » paraît assez inquiétant. Parmi les poésies appartenant à la première période d'Heine, on nous donne des essais que l'auteur avait probablement condamnés à ne voir jamais le jour. Plusieurs morceaux sont traduits du français. En résumé, beaucoup d'ivraie; mais l'on est amplement dédommagé par certaines pages où Heine retrouve la suave harmonie de ses meilleures poésies, où un sentiment profond alterne avec des éclats de rire argentins.

LE JAPON ILLUSTRÉ, par M. Aimé Humbert (1).

L'Europe a commencé d'écarter le voile dont s'enveloppait le monde de l'extrême Orient; le Japon lui-même, le plus mystérieux des empires de l'est, celui qui défiait le plus obstinément la curiosité des peuples occidentaux, s'est enfin laissé pénétrer. Si le centre de cet étrange pays nous est encore inconnu, nous avons du moins exploré les provinces situées sur les côtes méridionales de la grande île de Nippon, et nos vaisseaux sillonnent aujourd'hui la mer intérieure qui les baigne. La *Revue*, par diverses relations de voyages (2), a déjà mis les lecteurs au cou-

(1) Librairie de L. Hachette et Cᵉ.
(2) Voir la *Revue* de mai, juillet, août, septembre 1863.

rant des mœurs et de l'histoire du Japon. Voici maintenant qu'un ancien ministre plénipotentiaire de la confédération helvétique, M. Aimé Humbert, publie sur ce pays deux volumes de luxe contenant plusieurs centaines de vues, scènes et paysages dus au crayon des meilleurs artistes.

L'auteur a su profiter de sa mission politique pour visiter en détail les villes et les campagnes de la baie de Yeddo; il connaît même à fond cette dernière cité, ouverte aux agens diplomatiques. Son livre pourrait s'appeler, comme il le dit, « les Japonais peints par eux-mêmes. » Cet empire insulaire du Japon forme, on le sait, une sorte de confédération féodale au sommet de laquelle se trouve le pouvoir sacré du mikado, fils des dieux et empereur héréditaire. Depuis longtemps ce chef surtout théocratique avait remis ou laissé prendre l'administration civile et militaire à un lieutenant-général, le *siogoun*, ou le taïcoun, comme on l'appelait en Europe. Un des premiers effets de notre ingérence au Japon et du nouveau droit public et international introduit dans ce pays par les traités de commerce a été de dissoudre cette vieille organisation sociale et politique. A la suite d'une révolution intérieure, ce chef exécutif, ce *maire du palais*, que les rois et les empereurs d'Occident ont tout récemment traité en souverain, a été dépouillé de son pouvoir, et l'abolition du taïcounat a rendu désormais la plénitude de la puissance au véritable chef de l'empire, au mikado. Aujourd'hui l'antique féodalité militaire du Japon, affranchie du monopole commercial que s'arrogeait le taïcoun, semble assez disposée à se transformer en une sorte d'aristocratie marchande; si cette métamorphose s'accomplissait, les daïmios deviendraient alors, chacun dans sa seigneurie, les agens les plus actifs de la civilisation occidentale. Leur puissance est grande; quelques-uns, comme les princes de Ksiou, de Nagato, d'Aki, ont de 5 à 8 millions de revenu. Il faut voir dans le livre de M. Humbert la description et le dessin d'un château de daïmio; rien ne ressemble davantage à nos vieux castels du moyen âge; mais, pour nous autres Européens, ce n'est pas le daïmio qui nous intéresse le plus au Japon; nous aimons mieux connaître les mœurs, les idées et le genre de vie de la population moyenne et travailleuse, celle qui sera de plus en plus par le commerce en relation directe avec nous. Les voyageurs sont unanimes pour vanter les excellentes qualités de la classe bourgeoise au Japon; autant les nobles se montrent défians et revêches, autant celle-ci est sociable, avenante même, avec un fonds remarquable de bonne humeur. Dans ce pays si favorisé de la nature, la vie pour le travailleur est singulièrement douce et facile; l'effort de la production s'y restreint aux besoins de la consommation locale; aussi les petits métiers, les industries ambulantes, y sont-ils en grand nombre. L'industrie, dont les procédés sont encore peu compliqués, ne connaît pas les machines, c'est la force hydraulique qui les remplace. Il n'y a pas, du reste, de grandes manufactures

au Japon, ce qui augmente naturellement la somme de travail qui se peut accomplir en famille autour du foyer domestique, et permet aux femmes de prendre assidûment part à tous les labeurs.

Chaque artisan semble doublé d'un artiste; l'art s'inspire surtout, comme nous le voyons par les produits japonais importés chez nous, du règne animal et végétal, des fleurs odorantes et des oiseaux chanteurs. La passion favorite du peintre est de reproduire les beaux paysages de son pays, qu'il traite, il est vrai, à sa fantaisie, mariant volontiers les fleurs gigantesques aux arbres nains. Les Japonais s'entendent aussi admirablement à travailler le bronze, la porcelaine, et à fabriquer toute sorte de meubles et d'ustensiles en bois de laque. Quant à la population des campagnes, également laborieuse et intelligente, elle vit, au milieu d'immenses richesses naturelles, dans des conditions économiques excessivement simples. Le paysan ne possède presque rien, une hutte, quelques instrumens de travail, une petite provision de thé, de riz, d'huile et de sel; tout le reste appartient au maître du sol, au daïmio; c'est à peu près notre manant du xe siècle; sa cabane n'a pour tout mobilier que quelques nattes; il est vrai qu'une natte, au Japon, représente l'essence même du *comfort;* on mange dessus, on y boit, on y cause, on y travaille et on y dort. Une telle demeure est d'ailleurs en parfaite harmonie avec cette philosophie du néant renfermée dans l'abécédaire qu'on fait épeler aux jeunes Japonais, et dont le sens est celui-ci : « il n'y a rien de permanent dans ce monde; le présent passe comme un songe, et sa fuite ne cause pas le plus léger trouble. » Remarquons en passant que toute la population adulte du Japon sait lire, écrire et calculer.

La partie la plus neuve du livre de M. Humbert est celle qui a trait à la vie intellectuelle et littéraire des Japonais. Ce peuple est grand amateur de théâtre et de musique. A Kioto, qui est la capitale, la ville où réside le mikado, toutes les « maisons de thé, » — un mot honnête pour désigner un endroit qui souvent ne l'est guère, — résonnent du bruit des chants et du grincement des guitares; ces divertissemens ne finissent même pas avec le jour; les quartiers spécialement affectés au plaisir demeurent ouverts toute la nuit. Outre les théâtres populaires, où l'on joue la comédie bourgeoise et l'opéra-féerie, la tragédie classique occupe une scène spéciale à la cour, car là-bas comme chez nous sa majesté a ses comédiens ordinaires. C'est dans les fêtes et les traditions de la religion nationale, le culte antique des Kamis, que le génie musical et dramatique du peuple japonais trouve son aliment principal. Il paraîtrait du reste que l'art au Japon est aujourd'hui en décadence; le grand siècle littéraire remonte à l'an 200 avant Jésus-Christ, au règne de l'illustre empereur Schi-Hoang-Ti. Depuis cette époque, la littérature, tout au service des mikados, est tombée dans l'ornière de la rou-

tine et de la convention; la convention domine partout au Japon, et c'est sans doute pour obéir à ses lois que les dames de la cour, par exemple, s'arrachent les sourcils et les remplacent par deux grosses taches de peinture noire.

L'auteur du *Japon illustré* a surtout étudié la vie japonaise à Yeddo, grande cité de 2 millions d'âmes, où trônaient naguère encore les taïcouns. C'est, comme renom, la Corinthe de l'empire : pour être heureux, dit un proverbe japonais, il faut aller vivre à Yeddo. Cette ville de plaisance est en même temps une ville savante; elle renferme une université célèbre, placée sous l'invocation de Confucius, et qui répand dans toutes les classes lettrées du pays les doctrines de ce philosophe chinois. De cet enseignement officiel, M. Humbert passe aux traditions et nous donne quelques pages intéressantes sur les légendes et les contes japonais. En fait d'imagination, les Japonais, si loin de nous géographiquement, nous touchent souvent de très près; où ils se montrent originaux, bizarres même, c'est principalement dans la mise en œuvre de leurs idées. La simple esquisse de M. Humbert fait désirer une étude complète de la littérature japonaise; ce ne serait certes pas du travail perdu. Si la poésie allemande, avec Rückert et Henri Heine, s'est enrichie par des emprunts faits à la Perse et à l'Indoustan, le Japon nous réserve sans doute, au même titre, de précieux trésors; mais il faut, avant tout, se glisser au cœur du pays. Comment? Par le commerce. Depuis le jour où les Japonais, du moins ceux des côtes, ont reçu des Hollandais les premières leçons de négoce, leurs idées se sont déjà bien modifiées; en vain le gouvernement a essayé d'arrêter l'essor de leur génie mercantile; les élèves font aujourd'hui honneur aux maîtres. Malgré les mille tracasseries d'une police soupçonneuse, les étrangers, dans les petites îles, semblent presque surgir du sol; le commerce occidental a envahi Nagasaki, Hakodadé, Yokohama, Hiogo, Osaka et Niagata, et les navires européens ont en outre obtenu l'entrée des trois ports de Shenkaï, Kagosima et Simonoséki; il est vrai de dire, pour les deux derniers, que nos boulets y avaient fait brèche (1). Pour comble, la majesté silencieuse de ce vieil empire qui voulait demeurer inconnu est violée chez nous jusqu'à fournir un livre d'étrennes, qui est maintenant aux mains des femmes et des enfans.

JULES GOURDAULT.

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1865.

C. BULOZ.

MALGRÉTOUT

A MON AMI EDMOND PLAUCHUT.

Nous avons parcouru ensemble le curieux et charmant pays où nous cherchions à retrouver les traces d'*Abel* et de *miss Owen*, modestes héros de la véridique histoire que je te dédie. Nous n'avons trouvé qu'un beau fleuve, des rochers, des fleurs et des arbres. Devons-nous croire que Sarah Owen a précisément voulu dépayser ses lecteurs en donnant cette région pour cadre à son récit? Il me paraît certain du moins qu'elle l'a vue, car ses descriptions sont assez fidèles.

J'ai fort peu modifié le style contenu et terre à terre de la narratrice, expression logique de son caractère et de sa situation. En publiant cette très simple histoire, je la considère comme une étude qui a son intérêt et porte son enseignement.

Nous n'avons pas trouvé la villa de *Malgrétout*, mais nous avons vu la montagne qui porte ce nom audacieux, devise de quelque chevalier oublié du moyen âge. Je remercierai l'érudit qui rétablira la légende. Nous nous en sommes passés en explorant ces gorges sauvages des Ardennes et ces délicieuses oasis de la Meuse. Tu me les avais découvertes, cher enfant, et je t'en remercie.

J'ai saisi avec plaisir, pour te dédier mon petit travail, ce jour de Noël, anniversaire de ton naufrage aux îles du Cap-Vert. Quand, il y a dix-neuf ans à pareil jour, tu sombrais avec le *Rubens*, et qu'attaché à la tâche suprême de tenir le gouvernail pour empêcher le navire de pirouetter, tu voyais se remplir, grâce à toi, les barques de sauvetage condamnées peut-être à s'éloigner sans toi, tu en-

voyas, m'as-tu dit, un adieu désespéré à ta mère et à moi. Tu fus pourtant miraculeusement sauvé : une barque put te prendre au niveau de la dunette déjà inondée et n'être pas entraînée dans le gouffre que creusait le navire en s'abîmant. — Depuis, tu as connu des situations non moins dramatiques et plus poignantes encore par leur durée; après cette vie terrible, voilà que tu viens faire réveillon avec nous, à la même heure où tu touchas l'écueil. Quel contraste! Une famille sédentaire rassemblée la nuit dans une vieille maison, au milieu des plaines couvertes de neige, le silence solennel du dehors, le feu qui pétille au dedans pour accompagner les rires des enfans, jeunes oiseaux qui n'ont pas encore quitté le duvet du nid, — comme te voilà loin des terribles archipels de la côte d'Afrique et des pirates féroces de la mer des Indes!

Laissons le passé douloureux sombrer dans l'abîme, et que les naufrages de l'âme nous soient épargnés! Des voix aigres et chagrines crient, autour des horizons voilés, que le monde périt, que les pouvoirs s'effondrent, que les flots montent et que le navire social ne sera bientôt plus qu'une épave; mais ceux dont le cœur ne s'est pas éteint dans la crainte sentent la vitalité universelle, dont le souffle puissant les soutient et les porte. La rive est-elle loin? Pourquoi le demander? Nul ne le sait; mais tous peuvent agir, et ceux-là agiront bien qui aiment toujours la patrie et croient encore à la perfectibilité humaine.

Amitié et bénédiction sur toi.

GEORGE SAND.

Nohant, décembre 1869.

PREMIÈRE PARTIE.

Malgrétout, février 1864.

Ma chère Mary, puisque vous l'exigez, je vous ferai le récit fidèle de l'unique roman de ma vie. Cette vie aujourd'hui solitaire, exempte, hélas! des doux soins et des chers devoirs de la famille, me laisse de tristes loisirs pour la rédaction de cette pénible aventure, vraiment fatale pour moi, quoiqu'il vous plaise d'y voir pour votre amie les élémens d'un meilleur avenir. Vous perdrez cette illusion et vous renoncerez à me la suggérer quand vous saurez quelles amertumes ont à jamais brisé mon cœur.

Je ne sais pas si je vous raconterai bien les faits, si je saurai y donner les développemens convenables, ou si je n'en donnerai pas trop. Je ne suis pas un bas-bleu. Je n'ai cultivé en moi avec plaisir que le sens musical, et je crois que je me suis habituée à penser et à souffrir en musique. Fille d'un Anglais et d'une Française, élevée en France avec des idées anglaises persistantes, si, comme on le dit, je parle purement et facilement les deux langues, c'est peut-être que je manque de nationalité et que je n'ai le génie d'aucune. Vous croyez que l'étude d'analyse à laquelle vous me conviez apportera dans mon esprit une lumière qui fera cesser mes irrésolutions. Puissiez-vous avoir raison! Pour moi, il ne me semble pas que je sois irrésolue, puisque aucun projet ne me sollicite et ne me sourit. Je crois bien plutôt que je suis découragée, et quand j'aurai contraint ma pensée à rechercher toutes les causes de mon abattement, peut-être bien serai-je encore plus dégoûtée de ma vie, qui n'a servi à rien et qui n'est plus assez intense et assez fraîche pour servir à quelque chose. Quoi qu'il en soit, je vais essayer. Si je ne me sens pas la force de continuer, du moins j'aurai eu la volonté de vous satisfaire.

Vous voyez, par la date de mon début, que je suis toujours dans cette retraite où mon habitation porte le nom de la montagne qui l'abrite. C'est à peu de distance de mon parc que la Meuse s'encaisse profondément dans les grands rochers appelés les *Dames de Meuse*. Je ne sais quelle légende a donné ces noms colorés aux objets qui m'environnent et au lieu que j'habite. Je sais que c'est là que mon douloureux roman a commencé et fini. C'est là que j'ai fixé et que peut-être je finirai mes jours, vaincue et soumise comme... J'ai souvent comparé le cours de ma vie à celui de cette Meuse qui coule rapide et silencieuse à mes pieds. Elle n'est ni large, ni imposante, quoique bordée d'âpres rochers; elle n'a pas reçu d'écroulemens dans son sein, elle n'est pas encombrée de débris : elle marche pure, sans colère et sans lutte; ses hautes falaises boisées, étrangement solides et compactes, sont comme des destinées inexorables qui l'enferment, la poussent et la tordent sans lui permettre d'avoir un caprice, une échappée. Ses marges sont tapissées d'herbes et de fleurs; mais une pente insensible et ininterrompue la force à passer vite, à ne rien embrasser, à ne refléter rien que le bleu du ciel, éteint et comme métallisé par le plissement de ses ondes muettes. Plus loin, elle trouve des travaux humains non moins rigides que ses rives de schiste, des canaux, des écluses qui la brisent et la précipitent. Je ne la vois libre et maîtresse nulle part; c'est une captive toujours en course forcée et qui n'a pas seulement le temps de gémir. Mon Dieu! c'est bien là mon histoire!

Vous en savez tout le commencement, vous, élevée avec moi jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Lorsque mon père, votre tuteur, vous eut mariée à l'excellent M. Clymer, j'éprouvai mon premier chagrin. Il fallait me séparer de vous, et je fis de grands efforts pour vous cacher mes larmes. Vous étiez heureuse, vous aimiez votre fiancé, je ne devais pas troubler votre bonheur par d'inutiles regrets. Ma sœur en prit moins bien son parti. La chère Adda, plus jeune que nous de deux ans, ne comprenait pas qu'un étranger fût venu, un beau matin, nous prendre votre cœur. Elle se courrouçait comme un enfant mutin contre M. Clymer, elle le haïssait. Elle prit en horreur le mot de *fiancé*, qui, pour elle, eut dès lors la signification de ravisseur et de brigand. Vous nous avez écrit pendant deux ans des lettres excellentes, mais un peu rares. Je les savourais; Adda ne voulait pas seulement les voir. Je ne vous l'ai jamais dit, j'ai trouvé mille excuses à son silence; mais jusqu'au moment où, à son tour, elle a aimé quelqu'un, elle n'a cessé de dire que vous n'étiez plus rien pour elle, puisque nous avions cessé d'être tout pour vous.

Lorsque M. de Rémonville nous fut présenté à Montmorency, où nous avions loué une villa pour la saison, c'est moi qu'il comptait demander en mariage, mon père nous le fit entendre clairement. Adalric de Rémonville ne me fut pas sympathique à première vue, et j'avoue, puisque je ne dois plus avoir de restrictions, qu'il m'a toujours inspiré une sorte d'invincible éloignement. Vous savez que je ne suis pas une femme nerveuse, et qu'il m'est facile de renfermer ma première impression. Je me promis bien de ne jamais appartenir à ce gentilhomme, dont les opinions faussement libérales contrastaient désagréablement avec un air et un ton d'impertinence faussement aristocratiques; mais le respect que je devais à une première ouverture faite par mon père m'empêcha de me prononcer brusquement. Je répondis que j'examinerais le personnage, c'est tout ce que me demandait mon père.

Le soir qui suivit ce court entretien, Adda me fit beaucoup de peine. — Je vois bien, me dit-elle, que tu vas te marier, que tu en as le désir et l'intention, et qu'il en sera de toi comme de Mary Clymer. Aujourd'hui tu as vu M. de Rémonville, demain tu l'examineras, après-demain tu l'aimeras, et tu n'aimeras plus ni père, ni sœur. Tu seras toute à l'étranger, au fiancé, au ravisseur, à l'ennemi de la famille. Tu t'en iras, tu ne nous écriras plus que pour nous parler de ce monsieur, et des enfans et des nourrices, ou des voyages et des plaisirs pris avec délices loin de nous et sans nous. Enfin te voilà perdue, morte pour moi; je vais me trouver seule au monde, car notre père est encore jeune, et Dieu sait s'il ne songera

pas à se remarier. — En disant cela et bien d'autres paroles exaltées et injustes, ma pauvre Adda fondit en larmes, brisa son peigne d'écaille en le jetant sur la toilette, et, toute couverte de ses beaux cheveux dorés, vint enlacer ses bras à mon cou en me jurant que, si je me mariais, elle se donnerait la mort ou deviendrait folle.

Quand j'eus réussi à la calmer en lui déclarant que M. de Rémonville ne me plaisait pas et que j'avais la ferme intention de le refuser, elle reprit : — Soit pour celui-ci, je veux te croire, bien que tu aies tenu un autre langage à papa ; mais il est certain qu'au premier jour tu rencontreras le maudit fiancé de tes rêves, et que tu ne m'aimeras plus. Tu as tant excusé les oublis et l'indifférence de Mary, que j'ai bien vu poindre ton désir de faire comme elle; ne me le cache pas, c'est inutile, je sens ce désir-là dans toutes tes paroles et encore plus dans ton silence.

J'avais alors dix-neuf ans accomplis, et j'aurais menti, si j'avais juré que depuis un certain temps, depuis votre mariage surtout, je n'avais pas rêvé le mariage pour moi-même. Quand vous m'écriviez les joies de votre première maternité et les douces espérances de votre seconde grossesse, j'avais toujours senti battre mon cœur à l'idée de tenir aussi dans mes bras un cher baby, vivante image d'un époux chéri et respecté. Je ne m'arrêtais pas à la vaine fantaisie de composer ce type d'époux à ma guise. Je ne croyais pas voir ses traits, entendre le son de sa voix. Il ne m'apparaissait pas comme une personne, mais je le portais dans mon âme comme une vérité sainte. Je me rappelais la tendresse de mon père pour notre pauvre mère, morte dans ses bras après tant de soins, tant de dévoûmens délicats et infatigables, tant de consolations et d'encouragemens exquis dont il avait su la bercer pour lui cacher la gravité de son mal, tant de courage héroïque pour lui sourire en refoulant ses larmes. Je revoyais sa noble figure atterrée et pourtant victorieuse de foi et d'amour à l'heure suprême. Je n'ai jamais songé à me demander si mon père était beau ou seulement passable; je sais que dans l'expression de son honnête visage j'ai toujours puisé le sentiment, le besoin du vrai, et je sais aussi qu'au moment où ma chère mère expira, il me parut sublime. J'avais douze ans. J'étais en âge de comprendre beaucoup de choses, et j'avais compris qu'il ne fallait ni sangloter ni faiblir au chevet de ma mère mourante. Quand je la vis froide et pâle, je sentis que tout était fini et que je m'affaissais dans une sorte de mort, l'absence de facultés; mais je rencontrai le regard clair et profond de mon père, et ce regard me tint debout. Le ciel y était; sa bouche ne put prononcer une parole, mais l'œil éloquent me disait : il faut aimer après la séparation comme auparavant. La mort a des yeux

et des oreilles. Il faut respecter son mystérieux silence, ne pas faiblir, savoir souffrir beaucoup et regretter toujours.

Je n'avais donc pas d'autre idéal que l'homme fort, doux et sage dont mon père était la réalisation dans ma vie d'enfant et de jeune fille. Je ne demandais à Dieu que de rencontrer un époux comme celui qu'il avait donné à ma mère; j'étais bien sûre qu'un tel homme contrer, serait un père incomparable.

Aussi, quand ma jeune sœur me demanda impétueusement si je comptais me marier, je lui répondis sans hésiter que j'y avais songé sérieusement; mais je pus ajouter avec sincérité que je n'avais encore rencontré aucune personne qui m'inspirât la confiance nécessaire, et que je n'éprouvais pas une ardente impatience de la rencontrer, puisque mon état présent était heureux et calme.

Au lieu de rassurer ma pauvre sœur, mes paroles augmentèrent son irritation; vous l'avez connue enfant, vous la jugiez sévèrement, vous disiez qu'elle était d'un naturel jaloux et que je la gâtais. Pourtant vous faisiez comme moi, vous la gâtiez aussi, vous subissiez le charme irrésistible de ses caresses victorieuses et de ses grâces mignonnes. N'a-t-elle pas toujours été une merveille de séduction? Si délicate, si jolie, si craintive, si impétueuse et si tendre! J'étais devenue sa mère, je l'adorais;... elle m'a bien fait souffrir, et je l'adore toujours.

Je ne pus la consoler ce soir-là qu'en lui promettant presque une chose assez risible, à savoir : de n'aimer personne sans qu'elle y consentît, et je me promis à moi-même, pour n'avoir pas à me parjurer, de résister à toute affection naissante, tant que mon enfant terrible ne serait pas devenue raisonnable ou éprise pour son compte.

J'ignorais, hélas! que le mal, car c'était un mal, était déjà fait. Elle aimait, sans le savoir, M. de Rémonville. Il était joli garçon, habillé à la dernière mode et très spirituel, comme on l'entend dans le monde, c'est-à-dire tranchant, paradoxal, prompt à la réplique, railleur dans la discussion, hautain et doucereux dans ce qu'il croyait être la victoire de ses idées. Certes Adda, à dix-sept ans, avait déjà du jugement, et elle a toujours eu de l'intelligence. Je ne m'explique donc pas comment elle fut charmée à première vue par une supériorité de si mauvais aloi.

Je ne m'aperçus de ce penchant qu'au bout de quelques semaines. Nous recevions tous les jeudis, et M. de Rémonville continuait à nous offrir son cœur; je dis nous, car il était difficile de savoir à laquelle des deux sœurs il s'adressait. Je pense bien que ses hommages étaient pour la dot. Il ne paraissait s'apercevoir ni de mon antipathie, ni de la sympathie d'Adda; il attendait que l'une

de nous tombât dans le piége qu'il essayait de tendre à toutes deux.

Mon père, qui le jugeait avec plus de bienveillance que moi, ne me blâma pourtant pas lorsque je lui déclarai, en présence de ma sœur, que je n'avais pas bonne opinion de son caractère. — Vous vous trompez peut-être, me dit-il, mais il importe peu. Je respecte absolument votre liberté d'esprit, et je ne vous reparlerai pas de ce jeune homme. Dès demain, je lui ferai comprendre qu'il ne doit plus songer à vous.

— Est-ce donc une raison, s'écria ma sœur, pour que nous ne le voyions plus?

Mon père répondit : — Je présume qu'en connaissant *son sort* il se retirera de lui-même.

— Et moi, reprit vivement Adda, dont les yeux brillaient comme deux saphirs, je présume qu'il en sera autrement!

Je pensai qu'elle le croyait très vivement épris de moi et je cherchai à la dissuader; mais, à ma grande surprise, elle se prit à rire et à dire que je me flattais d'inspirer une passion dont M. de Rémonville ne mourrait certainement pas. Le lendemain, il reparut plus brillant que jamais et plus âpre au succès. On dit que j'ai la voix douce et que je chante purement, et comme on me priait toujours de chanter, je me mis au piano comme les autres fois sans me faire implorer. Tout à coup Adda se pencha sur moi, et, me saisissant par les deux épaules, elle me dit à l'oreille : — Je te défends de chanter! — Je compris tout, et, feignant de chercher la musique sur le piano et de ne pas trouver le morceau que je voulais, je sortis comme pour l'aller prendre dans ma chambre. Adda vint aussitôt m'y rejoindre. Elle était fort animée. — Tu ne chanteras pas, me dit-elle, jure-moi que tu ne chanteras pas! Je vais dire que tu es un peu indisposée.

— J'y consens, répondis-je; mais laisse-moi te dire...

— Du mal de lui? reprit-elle en fondant en larmes. Je ne veux pas! Je sais que tu le hais, et, à présent surtout qu'il renonce à toi sans regret échevelé, tu vas me dire qu'il est sans cœur et sans conscience. Je ne t'écouterai pas, ne me dis rien. C'est atroce de se trouver en rivalité avec sa sœur!

J'étais confondue, désolée de voir naître une inclination inspirée peut-être par un premier instinct de jalousie dans une jeune âme sans lumière. J'essayai vainement de l'éclairer, elle me ferma la bouche en me disant que je n'avais pas le droit de juger M. de Rémonville et que je ne pouvais pas être impartiale pour lui.

Cette funeste passion fit en elle des progrès rapides, et bien que mon père n'eût pas une confiance illimitée dans le caractère de M. de Rémonville, il dut céder et remettre l'avenir aux mains de la

Providence. M. de Rémonville fit sa demande et fut agréé. Il lui eût été facile alors, pour assurer son mariage et pour s'emparer désastreusement de l'esprit de ma sœur, de persuader à celle-ci que j'avais du dépit contre elle. Je ne crois pas qu'il y ait songé. C'était une nature sans grandeur véritable et beaucoup moins chevaleresque qu'elle ne cherchait à le paraître; mais ce n'était point une âme vile, et je pense même que, soit par vanité, soit par inspiration, elle était alors capable de bons mouvemens. J'eus donc lieu d'attribuer à son influence l'heureux changement qui se fit dans les dispositions d'Adda à mon égard, dès quelle fut certaine d'épouser sans obstacle celui qu'elle avait choisi. Il se montra, lui, très attaché à elle, très respectueux envers mon père, très convenable à mon égard. J'eus une explication avec lui, où je le sommai d'être bon époux ou de suspendre ses poursuites. C'était mon droit et mon devoir de sœur aînée, autant dire de mère. Rémonville me parut d'abord un peu troublé de cette injonction, et me demanda pourquoi je doutais de lui.

— Je ne vous le cacherai pas, répondis-je. On m'a donné l'assurance que vous aviez une liaison déjà ancienne qu'il vous sera difficile de rompre.

— Elle est rompue, s'écria-t-il, je vous en donne ma parole d'honneur. Miss Sarah Owen doute-t-elle de mon honneur et de ma parole?

— Non, monsieur, répondis-je, je n'ai pas ce droit-là; mais, tout en jugeant votre résolution sincère, j'ai lieu de craindre que vous ne la gardiez difficilement. N'avez-vous pas des enfans de ce mariage de la main gauche?

Cet interrogatoire me coûtait beaucoup; l'austérité de mon éducation me faisait paraître énorme l'initiative que j'étais forcée de prendre, moi jeune fille, pour confesser un homme sur ses mœurs secrètes. Il vit que je souffrais beaucoup d'accomplir ce devoir, et ma rougeur me fit pardonner l'audace de mes questions. Il avait trop d'expérience pour redouter une méfiance invincible chez une personne sans reproche. Il me prit les mains et me dit : — Je pourrais mentir, car il n'est pas possible de prouver que les deux enfans dont vous parlez soient les miens; je ne les ai pas reconnus.

— Vous avez eu tort.

— Non, je ne le pouvais pas, leur mère était mariée; elle n'est pas veuve, c'était une femme abandonnée par son mari. Elle a eu ma protection, elle n'a jamais eu le droit de demander autre chose.

— Alors cette protection s'exercera encore, et ces enfans que vous ne pouvez abandonner...

— Tout cela est réglé, répondit-il, réglé irrévocablement. J'ai

fait de ma fortune une part que j'ai aliénée à tout jamais. Cette femme et ces enfans n'ont rien à me réclamer.

— N'ont-ils pas des droits à votre affection?

— La femme, non; elle en est indigne. Ma rupture avec elle n'est ni un effort ni un sacrifice, c'est une délivrance!

— Mais les enfans...

— Miss Owen, reprit-il en souriant, vous insistez sur un point délicat dont vous ne comprenez pas la portée, je le vois bien; mais, puisque vous l'exigez, je vais répondre au risque de vous faire rougir et souffrir encore plus. Je ne crois pas être le père de ces enfans, je suis du moins absolument certain de n'être pas le seul qui puisse prétendre à cette paternité. Je ne sais pas si vous me comprenez, et je suis désolé que cette explication provoquée par vous me force à vous parler comme si vous étiez une mère de famille. N'y revenons plus, vous savez tout. Prenez conseil de votre père, dites-lui la vérité; mais, avant de la dire à votre sœur, réfléchissez. Je sais qu'elle m'aime assez pour m'épouser malgré *mes crimes* (il prononça ce mot d'un ton de raillerie qui me déplut), mais j'ignore si elle est assez forte pour vivre heureuse avec ce levain de jalousie rétrospective dans l'esprit.

Je consultai mon père en effet. Il savait l'histoire de son futur gendre et ne s'en alarmait pas autant que moi. Énergique et sincère comme il l'était, il croyait peut-être un peu trop à la force et à la sincérité des autres. — Je connais, me dit-il, la situation de Rémonville. Il y a déjà quelque temps qu'il a rompu avec cette compagne dont il a trop subi l'influence, elle l'a beaucoup exploité et trompé; mais le jour où il l'a reconnue méprisable, il l'a quittée sans retour. Quant aux enfans, dans le doute, il a agi en galant homme, il a pourvu à leur existence. Beaucoup d'hommes du monde ont eu des situations analogues, ma chère Sarah, et il serait bien difficile, dans le temps où nous vivons, d'en rencontrer un qui, à trente-deux ans, aurait su faire un usage parfaitement raisonnable de sa liberté. Certes j'eusse mieux aimé trouver pour Adda un jeune homme encore pur de ces unions de fantaisie; mais Adda est bien enfant d'âge et de caractère : son instinct la porte vers un homme fait dont la raison, aidée d'une sorte d'expérience de la vie à deux, puisse développer la sienne, et j'espère que Rémonville, habitué à souffrir les bourrasques et les écarts d'une indigne compagne, trouvera adorables les innocens caprices d'une femme honnête et bonne.

— Espérons qu'il en sera ainsi, répondis-je; mais j'avais rêvé pour ma sœur comme pour moi un homme tel que vous, dont elle eût été le premier et le dernier attachement.

— Vous me croyez plus parfait que je ne le suis, reprit mon ex-

cellent père; quand j'épousai votre mère, j'avais déjà aimé, oui, je le confesse. Une actrice en renom m'avait tourné la tête, et si je n'eusse été sauvegardé par une timidité invincible, j'eusse certainement fait des folies pour elle; mais je n'ai jamais osé le lui dire, et quand je connus votre incomparable mère, le charme qui pesait sur moi fut à jamais détruit. J'échappai à l'obsession d'une pensée funeste, j'aimai avec candeur un idéal de candeur, et je n'ai point passé un jour de cette heureuse union sans remercier Dieu de m'avoir délivré d'un vain prestige. Je dois dire, ajouta mon père, que je savais bien les extravagances du démon qui m'avait fasciné, et que cela me servit à apprécier davantage la sagesse et les vertus de ma femme.

Vous vous rappelez mon père, ma chère Mary, et je suis sûre que vous le retrouvez tout entier dans ce naïf roman de sa jeunesse, dans cette comparaison ingénue qu'il en faisait avec la liaison peu honorable de son futur gendre.

J'étais bien ingénue moi-même à cette époque, et je me laissai convaincre. Je dus suivre l'avis de mon père et ne pas troubler l'ivresse de ma pauvre Adda par une révélation que nous aimions à croire inutile. Le passé abjuré par Rémonville nous sembla effacé et comme non avenu.

Nous avons eu tort, nous nous sommes trompés. Je le pardonne à mon père, je ne me le pardonne pas à moi-même. Il n'avait pas été, comme moi, averti intérieurement par une méfiance soudaine et une sorte d'aversion. Cette inquiétude subsistait encore en moi au moment du mariage et je fis des efforts pour la vaincre, et puis je craignis aussi de voir Adda revenir à sa jalousie. Je ne sais si je fus aveugle ou lâche. Ma conscience soutint un combat, cela est certain; mais elle manqua de lumière parce que je manquais d'expérience. Je me suis souvent interrogée sur ce point, en véritable protestante formée au libre examen, et je suis d'autant plus convaincue que la conscience est relative à l'individu; elle n'est donc pas suffisante sans le développement de l'esprit, sans la notion de l'idéal et la connnaissance de la réalité. A l'époque de ce fatal mariage, j'appartenais trop à l'idéal. Qui sait si je suis assez corrigée?

Adda fut enivrée de sa lune de miel, et nous le fûmes aussi, mon père et moi, car mon beau-frère paraissait l'aimer uniquement, et nous ne pouvions plus douter du bonheur de cette chère enfant. Le bonheur lui est nécessaire plus qu'à toute autre. Elle en a besoin pour prendre possession de tous ses avantages naturels. C'est une plante délicate que la souffrance transforme et détériore. La confiance dans le triomphe développe en elle des grâces inouies, des effusions qui rachètent au centuple ses injustices passés. Elle me

demanda mille fois pardon d'avoir méconnu mon dévoûment et calomnié en elle-même ma loyauté. Elle m'appela sa providence, son ange gardien; elle voulait me combler de présens et se fût ruinée pour me parer, si je ne l'en eusse empêchée. Elle se faisait, disait-elle, une joie et une gloire de prouver à notre père et à moi que l'amour avait éclairé et ravivé en elle les affections de la famille au lieu de les obscurcir. Elle fit encore sur votre compte quelques réflexions désobligeantes, mais elle s'en blâma elle-même et oublia ses griefs.

On s'aperçut assez vite que M. de Rémonville était fort endetté. Mon père paya tout sans lui faire le moindre reproche et ne voulut rien diminuer du revenu qu'il avait assigné à sa fille. C'était beaucoup de gêne pour lui, car mon père n'a jamais été riche. Notre fortune nous vient de notre mère, et, bien qu'il en eût l'usufruit, il nous la distribua bientôt, Adda étant mariée et moi majeure. Je l'eusse beaucoup blessé en me refusant à recevoir ma part. Il me fallut donc assister et contribuer à son dépouillement à peu près complet, et souffrir qu'il devînt notre hôte et notre pensionnaire après avoir été notre chef de famille. Cette situation ne paraissait pas l'affecter ni l'inquiéter pour l'avenir; mais j'en souffris pour lui, et je me demandai ce qu'il deviendrait, si j'étais mariée. Il me paraissait évident que M. de Rémonville, encore enchaîné par la reconnaissance, se ferait bientôt un petit mérite de son adhésion courtoise à toutes les idées de mon père, que peu à peu ce mérite lui semblerait une gêne, et qu'un jour viendrait où il se croirait autorisé à s'en débarrasser. Cassant et paradoxal, il trouvait mon père trop logique ou trop bienveillant. Sa patience l'impatientait, et cette sagesse, qui était une involontaire et perpétuelle critique de sa déraison, l'exaspérait intérieurement. Dès que je vis poindre ce désaccord, je me mis à réfléchir et à envisager les éventualités de la position.

Je me croyais parfaitement sûre de ne jamais aimer un homme qui n'aurait pas pour mon père un respect et une vénération à toute épreuve, et pourtant! je pouvais être trompée. Un jour pouvait venir où mon père, exposé à déplaire sans le vouloir à ses deux gendres, et craignant pour sa dignité, s'éloignerait de ses deux filles et se trouverait réduit à la solitude et à la pauvreté. Il avait été avocat dans sa jeunesse, et comme il avait du talent et la connaissance des affaires, il ne se préoccupait jamais de rien pour lui-même. Quand je lui remontrais qu'il nous donnait trop de son propre avoir, il répondait en souriant qu'il ne serait jamais pauvre, puisqu'il pouvait reprendre sa profession et en vivre honorablement.

C'était encore une généreuse illusion. En épousant ma mère, dont

la délicate santé avait rendu le climat de la France nécessaire, il avait dû peu à peu renoncer à son état, perdre sa clientèle et voir s'éteindre ses relations. Je n'acceptais pas l'idée qu'à cinquante-cinq ans il dût être forcé de recommencer les efforts et de subir les privations de sa jeunesse. Sa santé n'était pas d'ailleurs des plus robustes; il aimait la France : retourner vivre dans son pays eût été une chose grave et certainement pénible. Je résolus de me consacrer à lui et de ne pas songer au mariage, ou tout au moins de soumettre le fiancé qui gagnerait mon estime à de longues épreuves. Plusieurs aspirans se présentaient; une fille qui possède près d'un million n'en manque jamais. Je ne me permis pas seulement de regarder si ces messieurs étaient blonds ou bruns; j'ajournai tout projet de ce genre, et je m'occupai du choix d'une habitation où mon père serait chez moi, c'est-à-dire chez lui. Adda fut effrayée de cette séparation : elle aimait Paris et ne supportait la campagne qu'à deux heures de chemin de la banlieue. Mon père au contraire aimait la vraie campagne, l'absence de bruit, la vie d'étude, de recueillement et de liberté. Ma sœur se rendit à cette considération et se consola en pensant que nous reviendrions passer les hivers auprès d'elle. C'était notre intention, mais je voulais que mon père n'y fût pas forcé.

Je m'occupai donc activement d'acheter une propriété qui réalisât les aspirations de mon père, et, feignant d'être indécise, je m'attachai à deviner ses préférences; cela était assez difficile, il ne voulait s'occuper que des miennes. Enfin je réussis à savoir qu'en voyageant de Charleville à Givet avec ma mère, il avait été frappé de la beauté du pays, et qu'il se fût volontiers établi dans cette région, si la santé de sa femme n'eût exigé un climat plus chaud et un air moins vif. Dès lors mon choix fut fait. Il y avait, entre deux des stations du chemin de fer qui côtoie la Meuse, une très belle villa au bord du fleuve. C'est cette résidence de Malgrétout que j'ai achetée cher pour en prendre possession tout de suite, d'où je vous ai écrit plusieurs fois, car j'y ai passé plusieurs étés, et d'où je vous écris encore, car m'y voilà revenue probablement pour toujours.

La Meuse s'encaisse ici dans de hautes falaises à mesure qu'elle approche des grands cirques décrits par elle à Revins et à Fumay. Malgrétout est situé dans une sorte de brèche de cette muraille superbe, quoiqu'un peu monotone, et la brisure qui nous permet de communiquer avec la vallée intérieure est un accident très favorable; nous ne sommes point enfermés entre le rivage et la montagne, nous avons les avantages de cette position et par la porte ouverte d'une belle dentelure de rochers placée derrière nous comme

un décor d'opéra nous pénétrons dans un bois charmant très mouvementé, creusé en coupe dans les collines et traversé par un ruisseau qui arrose notre jardin et se jette dans la Meuse au bas de nos pelouses. Nous avons donc sous les yeux le jardin anglais comme la France l'a adopté; mais, tout réussi qu'il est, ce jardin est surpassé par la grâce et l'abandon du jardin naturel jeté sur de plus vastes proportions derrière nous. Ce beau vallon boisé est notre propriété, et, sans lui rien ôter de sa grâce sauvage, nous y avons pratiqué des chemins, des repos au bord du ruisseau, des ponts rustiques, des sentiers en lacet, qui nous permettent la promenade dans tous les sens, la rêverie dans tous les sanctuaires, et l'ascension facile sur toutes les hauteurs.

Quand mon père vit que j'étais réellement enchantée de mon acquisition, il ne me cacha pas qu'elle réalisait tous ses désirs et favorisait tous ses goûts. Pendant la première saison, j'eus fort affaire pour approprier le local particulier que je lui ménageais à ses habitudes et à ses besoins. Je fis venir tous ses livres, je complétai sa bibliothèque, je lui procurai des chevaux excellens : il avait laissé les siens au jeune ménage. Je m'occupai aussi de repeupler nos bois de gibier, afin qu'il pût se livrer au plaisir de la chasse. Je crois vous avoir écrit ces détails et vous avoir dit que je me livrais avec une ardeur fébrile aux soins de mon installation.

Ce fut une première brèche à ma fortune, car Malgrétout n'est pas d'un grand rapport. Le pays est pauvre, et, sauf quelques étroites et ravissantes prairies au bord de la rivière, la terre n'est qu'une mince couche de détritus sur des massifs de schiste. L'industrie des petits propriétaires pour fertiliser et utiliser ce sol ingrat est très ingénieuse. Comme toutes les montagnes sont couvertes de bois, ils brûlent les jeunes taillis, et, sur cette cendre d'arbustes, de genêts et de fougères, ils labourent et sèment du seigle, ce qui est à peine croyable, quand on voit sur quelles pentes escarpées ils mènent à bien ce travail agricole. Ils font une très bonne récolte de grains la première année et une passable la seconde, puis ils laissent repousser le taillis, dont les racines, éprouvées par le feu et par la charrue, n'ont rien perdu de leur vitalité. Quand ce taillis est assez fort pour donner un produit, on le coupe et on recommence. On met à part les jeunes pieds d'arbre, on brûle le fouillis. Ces jeunes arbres, sous forme de perches de quatre à cinq mètres de haut, sont vendus pour servir à l'aménagement des mines. C'est avec ces bois flexibles que l'on soutient les terres pour former des galeries souterraines.

Vous pensez bien que je ne voulus pas consentir à faire ces petits profits, qui eussent dépouillé nos collines, arrêté le développement

de nos bois, chassé notre gibier et attristé nos regards. Ces bois, ainsi tourmentés et abîmés par la petite culture, sont les restes de l'antique et immense forêt des Ardennes, où notre Shakspeare a placé une de ses plus fraîches idylles, l'*As you like it*. Nous avons bien cherché, mon père et moi, les antiques ombrages dignes d'abriter Rosalinde et Célia, le vieux duc et le poétique Jacques; nous ne les avons pas retrouvés. Shakspeare ne les avait trouvés, lui, que dans son imagination puissante, car je doute qu'il les eût jamais vus. Ils ont pourtant existé, et même dans les temps antéhistoriques ils ont pu être peuplés de lions et de panthères; mais nous dûmes nous contenter de notre petit coin de forêt, qui possédait encore quelques beaux chênes et d'épais taillis que je tenais à honneur de protéger.

Donc ce fut une belle maison de plaisance sans revenu immédiat et fort coûteuse. Ne pensez pas que je m'en plaigne; ce fut la plus sage et la moins regrettée de mes dépenses, puisqu'elle fut utile, comme vous le verrez bientôt, à ma chère famille. Si je vous en parle, c'est pour vous faire comprendre un fait qui vous étonne et une des causes de ce fait, la disparition rapide et progressive de ma fortune.

Nos travaux nous conduisirent assez avant dans l'hiver, et nous avions pourtant hâte de nous retrouver auprès de notre chère Adda. Elle avait dû venir voir notre nouveau domaine et y passer quelque temps avec son mari. Un commencement de situation intéressante et la défense des médecins s'opposèrent à notre espérance. Nous la retrouvâmes très changée et comme affaiblie de corps et de caractère. Ses traits avaient pris une expression résignée que je ne leur connaissais pas, et je ne sais quoi d'angélique qui la rendait plus belle, mais qui m'inquiéta. Était-ce la conséquence de son état ou la trace d'un premier chagrin domestique? Je n'osai pas l'interroger. Ces investigations dans le domaine conjugal m'ont toujours semblé indélicates et surtout imprudentes. En ouvrant la porte aux expansions et aux plaintes, on l'ouvre à la révolte ou au découragement.

J'observai le mari. Il paraissait aussi épris de sa femme qu'au commencement, et il la comblait de soins et de prévenances; mais il lui fut impossible de me cacher qu'il avait quelque préoccupation secrète dont elle n'était pas l'objet. Je cherchai à provoquer ses confidences; il se tint sur la défensive. Peu à peu j'observai que, s'il était charmant de manières avec sa femme et avec nous, il n'en passait pas moins toutes ses soirées dehors; il donnait pour prétexte des relations obligées dans le monde; ces relations n'étaient point les nôtres. Nous avions toujours vécu dans une douce intimité avec

un groupe d'amis intimes et de connaissances choisies. Ce petit cercle ne paraissait pas lui suffire; il connaissait tout Paris, disait-il, et sa position ne lui permettait pas de rompre avec les maisons qui l'avaient toujours accueilli avec distinction; il prétendait aussi avoir des affaires. Mon père essaya de savoir lesquelles, offrant de l'aider et de le conseiller. Il fit entendre qu'il ne désirait pas nous associer à ces grandes occupations, et que, sa femme s'étant soumise à son besoin de liberté et n'en souffrant pas, il ne nous convenait pas de nous montrer plus curieux et plus exigeans qu'elle.

Je vis bien qu'Adda n'en prenait pas son parti aussi gaîment qu'il le prétendait, et qu'il lui avait inspiré une sorte de crainte. J'en fis part à mon père; il ne vit pas lieu à s'en inquiéter beaucoup. Adda, un peu gâtée par nous, était un peu volontaire. Si l'amour était un frein pour elle, c'est qu'elle entrait dans la période du courage, du dévoûment et de la raison nécessaires à une mère de famille. Mon père n'est pas insouciant, mais son âme est faite d'espérance et de charité. Il ne prévoit pas le mal, et il a de la peine à le voir.

Je n'ai pas à vous faire la confession détaillée de mon beau-frère. Cela n'est, en somme, digne d'aucun intérêt. Il vous suffira de savoir que, vers la fin de l'hiver, ses créanciers nous informèrent de ses folies. Il était de nouveau gravement endetté, et de nouveau on voulut s'adresser à mon père, dont on connaissait la générosité inépuisable; mais mon père n'était plus en état de se sacrifier. Je pris l'affaire pour mon compte, je payai sans rien dire à personne. Adda approchait de son terme; il était bien nécessaire de lui éviter tout chagrin et même toute préoccupation.

M. de Rémonville ne s'était point parjuré, il n'avait pas revu la femme qui l'avait dépouillé; mais il en avait rencontré une seconde dont la toilette, les voitures et le mobilier se comptaient déjà par centaines de mille francs. Il est vrai que, n'ayant pas de quoi solder ces dépenses, il pouvait dire qu'elles ne lui coûtaient rien.

Mon sacrifice n'était pas un chagrin qui pût pénétrer jusqu'à mon cœur, et j'y vis au contraire un sujet de joie, puisqu'au prix de mon argent je pouvais dérober à ma chère Adda la découverte de son malheur; mais je fus effrayée pour son avenir. Que deviendrait-elle quand son mari m'aurait entièrement ruinée? Je voyais bien que la vanité et la sottise de cet homme ouvraient sous nos pas un gouffre que rien ne pourrait combler. Adda était généreuse et désintéressée, mais très incapable de lutter contre la misère, et d'ailleurs il était impossible que les scandaleuses galanteries de son mari ne lui fussent jamais révélées par la nécessité d'en réparer les désastres.

Elle eut une délivrance pénible et faillit mourir dans nos bras. Dès que la belle saison fut revenue, on lui conseilla la campagne, un air vif et pur, loin de Paris. La chère petite créature qu'elle nous avait donnée, Sarah, ma filleule, était frêle et délicate; aussi M. de Rémonville, avec un aplomb inconcevable, parla d'acheter une terre dans un pays de chasse. Je n'avais eu aucune explication avec lui au sujet de ses dettes; il m'avait simplement remerciée « d'avoir bien voulu lui prêter de quoi faire face à quelques embarras passagers. » Je me décidai à lui parler sévèrement et à lui intimer l'ordre d'amener sa femme avec son enfant chez moi, à Malgrétout, au lieu de convertir sa dot, au risque de la faire disparaître. Il essaya de regimber, de s'emporter, d'être acerbe et blessant. Il éprouvait le besoin de se brouiller avec nous, de garder sa femme sous sa domination, comptant la faire consentir à ses vues. Quand il vit que je pénétrais son plan, il dut feindre pour me dissuader. Il se contint, céda, et les premiers jours de mai nous virent rassemblés à Malgrétout.

La santé d'Adda et de sa fille s'y rétablirent promptement, et Rémonville parut enchanté de cette résidence; mais il se lassa bientôt de la vie intime et prétendit avoir affaire à Paris. Il disait qu'un homme ne peut rester inactif au sein de sa famille, que depuis longtemps il sollicitait un emploi dans la finance, qu'on ne lui en avait pas encore trouvé un qui répondît à son rang et à sa capacité, mais que des lettres de ses amis le pressaient de se montrer et de ne pas se laisser oublier, attendu que d'un moment à l'autre le ministre comptait pouvoir faire droit à sa demande.

Je ne fus pas dupe de ce prétexte pour s'éloigner, mais je dus feindre d'y croire et dissiper les soupçons que ma sœur commençait à concevoir. Le mari revint à l'automne. Les quinze jours de congé qu'il avait annoncés étaient devenus quatre mois d'absence; la place qu'il devait obtenir avait *failli* lui être donnée. En revanche, il avait encore fait des dettes.

Que vous dirai-je? En trois ans, les deux tiers de ma fortune y passèrent, et je n'obtins de lui, en retour de mes sacrifices, que la promesse de garder les apparences, de ne jamais rien demander à mon père et de ne pas se montrer en public avec l'indigne rivale de sa femme; mais il était installé les trois quarts de sa vie dans la maison payée et meublée à mes frais, et tout Paris savait ses honteuses amours. Je ne crois pas qu'il aimât réellement la personne qui l'absorbait; sa vanité s'enivrait du luxe qu'il lui procurait et de l'entourage qu'elle lui créait. C'était une créature à la mode qui recevait *avec art*, m'a-t-on dit. Rémonville déployait là sa faconde et trouvait des admirateurs plus ou moins sincères. On ne contredit

pas avec énergie un homme dont on veut partager les plaisirs. D'ailleurs l'amphitryon de cette maison adultère savait retenir ses habitués par une générosité d'apparat et des promesses fondées sur son prétendu crédit auprès des ministres. On doutait un peu de son influence, mais nul ne doutait de sa richesse, et il jouissait du sort qu'il avait toujours rêvé, vivre en grand seigneur et en homme de plaisir.

Soit qu'Adda eût pénétré la vérité et qu'elle voulût nous la cacher, soit qu'elle ne se doutât de rien, elle ne se plaignit de rien. Elle montra au contraire le désir de passer les hivers à Paris avec son mari. Je redoutais l'influence de celui-ci sur elle, et je parvins à la retenir jusqu'en janvier, puis je l'accompagnai avec mon père, et je vins à bout d'empêcher la dilapidation de sa fortune. Au printemps, nous la ramenâmes enceinte pour la seconde fois, et vers l'automne elle mit au monde assez heureusement un petit garçon qui fut nommé Henry; c'était le nom de mon père.

C'est à cette époque que ma vie de courage et de dévoûment fut ébranlée par un sentiment que j'espérais ne pas connaître, car je me trouvais engagée sur une pente qui m'interdisait de songer à moi-même. Mon beau-frère était vite retourné à Paris après la naissance de son fils. Adda, convalescente, ne sortait pas encore du parc de Malgrétout. Mon père, ignorant à quel point l'avenir était compromis et toujours espérant que son gendre se corrigerait, vivait, grâce à mes soins et au secret que je lui gardais de ma ruine, paisible et occupé. Il s'instruisait, disait-il; il recommençait son éducation, pour être à même de simplifier les études futures de son petit-fils, dont il voulait être l'unique instituteur. Moi, je m'occupais assidûment de ma ravissante petite Sarah; c'est moi qui l'avais gardée en sevrage, elle couchait dans ma chambre, elle m'aimait plus que sa mère, qui la chérissait pourtant, mais qui, vaguement blessée au cœur, semblait accepter la vie comme une gageure dont il faut essayer de se moquer, — à moins qu'on n'en meure.

Adda n'était point nonchalante, elle était désœuvrée. Elle ne luttait contre rien. Malade, elle s'ennuyait avec résignation; guérie et cherchant la distraction, elle n'était ni joyeuse ni enivrée; elle était dissipée et irréfléchie. On peut dire qu'elle n'avait jamais eu plus de force pour cesser de souffrir que pour souffrir. Un grand changement allait s'opérer en elle, mais je ne le pressentais pas plus que celui qui me menaçait moi-même.

J'étais allée me promener jusqu'aux Dames de Meuse, seule avec ma petite Sarah. Il y avait dans ce ravin désert un vieux jardinier retiré sur sa propriété, qui consistait en un demi-hectare de terre situé au bas du rocher. — Là, à l'abri des vents froids et sur un

sol humide et chaud, ce brave homme cultivait avec amour et avec science les plus beaux légumes et les meilleurs fruits. Il les envoyait à Paris par le chemin de fer; mais, quand je fus installée à Malgré-tout, je fus pour lui une bonne pratique, et un jour qu'il m'avait engagée à venir cueillir moi-même du raisin sur sa treille, plus hâtive que la mienne, je partis avec ma petite Sarah vers midi. Une demi-heure après, notre batelier Giron nous déposait sur le sable pailleté du rivage.

Les travaux du chemin de fer, à présent qu'ils ont perdu l'éclat désagréable de leur fraîcheur, n'ont rien gâté à l'admirable recoin des Dames de Meuse. Au contraire le pont hardi qui traverse la rivière et les convois qui s'engouffrent immédiatement dans un tunnel semblable à une grande bouche de la montagne qui les attend et les avale, les cris aigus de la vapeur qui semblent protester contre l'implacable et s'éteindre dans la mort, sont ici d'un fantastique presque effrayant. La Meuse, resserrée entre les plus hauts escarpemens de son parcours (quatre ou cinq cents mètres d'élévation), tourne et fuit parmi ces masses sombres boisées de la base au faîte. La roche, qui de temps en temps perce la forêt, est noire et lustrée comme l'ardoise. Elle est tantôt friable, tantôt compacte; elle ne se débite pour l'exploitation que dans les carrières ouvertes plus loin. Il n'y a donc point ici d'industrie, c'est la solitude absolue. De place en place, le long des *Dames*, quelques schistes veinés de rouge ressemblent à des plaies vives. Malgré ces âpretés, le lieu est plein de suavités intimes. Le rivage est embaumé de plantes aromatiques, l'armoise camphrée y foisonne, et la rue, dont la forte senteur est vivifiante, y accumule ses petits boutons d'or. D'étroits tapis d'un gazon fin et frais sont jetés en pente douce sur une des marges. On a creusé là un canal qui, après avoir fait tache dans cet austère paysage, est devenu avec le temps et la végétation une de ses beautés, car c'est lui précisément qui, avec son eau limpide, égale et contenue, sa bordure de jeunes arbres vigoureux, son sentier de sable uni, les guirlandes de lierre et de houblon qui le festonnent, apporte la grâce et le sentiment de la douceur dans un cadre dur et menaçant. La Meuse, bifurquée par cette saignée, commence à se soumettre à la canalisation à partir du pont. On peut suivre en bateau son cours libre le long du rocher à pic, ou marcher le long du canal. La langue de terre qui sépare ces deux eaux courantes est un vrai parc naturel; tout y est verdure, arbres, buissons ou grandes herbes sauvages. D'un côté, c'est le fleuve solennel et profond aux mouvemens majestueux; de l'autre, le ruisseau régulier abondant et clair, où l'on voit sauter les poissons et se refléter le feuillage.

J'aimais particulièrement ce bel endroit si touffu et en même

temps si propre qu'on le dirait vierge de pas humains. Le vieux jardinier que j'allais voir en est effectivement le seul habitant, et sa maisonnette est tellement cachée derrière les palissades enguirlandées et les arbres fruitiers qu'on la voit à peine. Quelques rares voyageurs viennent encore dans l'arrière-saison visiter les Dames de Meuse. Ils descendent en bateau la distance entre deux stations du *railway*, déjeunent chez les pêcheurs dont les maisonnettes sont en avant du pont, vont à pied regarder le site et se hâtent de reprendre le convoi suivant à la station de Laifour. Pour peu qu'on descende la Meuse au-dessous des *Dames*, on est sûr de ne jamais rencontrer personne.

Le père Morinet (le vieux jardinier propriétaire) nous fit grand accueil, et prit Sarah dans ses bras pour lui faire atteindre elle-même les plus belles grappes de ses treilles gracieusement enroulées sur les murs de sa cabane. Je l'aurais offensé, car il était très fier, si j'eusse refusé d'emporter en présent pour ma sœur un beau panier de ses fruits qu'il alla remettre à mon batelier.

Sarah ne voulait pas rentrer encore, c'était la première fois qu'elle voyait les Dames de Meuse, et je doute qu'elle fût sensible à la grandeur du site; mais on lui avait souvent refusé de l'y mener parce que c'était *très loin*, et une demi-lieue de navigation lui semblait un grand voyage. Elle était orgueilleuse de se promener sur cette terre lointaine, et voulait raconter à sa petite mère qu'elle avait été jusqu'au tournant de la grande montagne. Elle avait alors trois ans; belle à ravir et d'une précocité extraordinaire, elle me questionnait sur tout ce qui la frappait. Elle écoutait et retenait mes réponses. Elle savait déjà beaucoup de noms d'oiseaux, de papillons et de fleurs. Elle s'annonçait attentive et réfléchie. C'était un plaisir de l'amuser et de l'instruire.

Quand elle eut marché un quart d'heure, je craignis de la fatiguer, et, m'asseyant sur l'herbe, je la fis asseoir sur moi et l'invitai à se reposer. Elle n'en avait nulle envie et voulait courir seule. Je n'avais qu'un moyen de la faire tenir tranquille, c'était de lui chanter des chansons, qu'elle retenait et chantait à son tour avec une mémoire et une justesse merveilleuses. Mon répertoire de chansons à sa portée étant épuisé, je lui en avais composé d'autres, musique et paroles; c'était bien naïf, comme vous pensez, car je m'efforçais d'adapter l'air et l'idée à son progrès intellectuel et musical. Elle allait vite et me donnait de la besogne.

Ce jour-là, je lui chantai ce qu'en m'endormant la veille au soir j'avais composé pour elle. Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai jamais pris la peine d'écrire ces ingénuités. Je les oubliais à mesure, et si je me rappelle celle-ci, ce n'est pas qu'elle fût plus digne

que les autres d'être retenue et transcrite, c'est qu'elle était fatalement destinée à amener dans ma vie une perturbation funeste. Je chantai donc à demi-voix, et l'enfant répétait avec moi :

Demoiselle,
Arrête un peu.
Sur ton aile
De dentelle
Je vois du feu.
— Non, dit-elle,
Je ne peux.
Si mon aile
Étincelle,
Ferme tes yeux.

La mélodie, aussi enfantine que les paroles, plut à mon enfant, qui me la fit répéter plusieurs fois, et qui eut quelque peine à la dire à son tour, car j'avais composé en mineur pour l'exercer à poser sa voix dans ce mode nouveau pour elle. Tout à coup nous entendîmes tout près de nous un admirable violon qui chantait admirablement mon petit air, et qui en répétait la fin comme je venais de le faire en donnant ma leçon à l'enfant. Sarah fut d'abord charmée de cet écho mystérieux. Elle crut que c'était la rivière ou les arbres qui chantaient; mais, comme elle me vit surprise et que mes yeux exprimèrent probablement une sorte d'inquiétude, elle eut peur et se jeta dans mes bras en pleurant. Aussitôt le virtuose mystérieux nous apparut, sortant d'un massif de saules au-dessous de nous. C'était un jeune homme vêtu en touriste et d'une physionomie si agréable que Sarah lui sourit à travers ses larmes. Pourtant, comme elle hésitait encore à comprendre, et que je voulais l'empêcher de s'effrayer des objets nouveaux, je l'encourageai à regarder le violon et celui qui en jouait, car, pour la rassurer, il recommençait en riant la chanson de la *Demoiselle*.

Dès qu'il eut fini, elle consentit à aller à lui et à lui tendre sa petite main, qu'il baisa avec un air de bonté attendrie dont il était certainement impossible de lui savoir mauvais gré. J'allais m'éloigner en le saluant sans lui rien dire, quand il m'adressa la parole avec une confiance surprenante. Il me demandait pardon d'avoir fait pleurer ma petite fille. Il s'accusait d'indiscrétion pour avoir écouté et répété ma chanson; mais, selon lui, cette chanson était un *bijou*, un *chef-d'œuvre*. Il était musicien par passion et virtuose de son état. Il avait entendu malgré lui, sans préméditation, sans nous voir et sans songer à nous regarder, une chose qui l'avait ravi, une voix d'enfant qui l'avait ému. Il voyageait à pied dans ce beau pays, portant son sac et son violon, son inséparable, son gagne-pain. Il

n'avait pu résister au désir de se répéter à lui-même ce qu'il entendait; mais il avait résisté à l'envie de demander le nom du maître, et il se fût tenu caché si l'enfant n'eût pris peur. Il avait alors jugé devoir se montrer pour la tranquilliser. — Il me débita tout cela avec une vivacité et une facilité qui m'étonnèrent sans me toucher autrement. Je ne voyais en lui qu'un artiste ambulant qui désirait montrer son savoir-faire et improvisait des louanges exagérées, vraiment absurdes, de ma chansonnette, pour avoir l'occasion de gagner quelque chose.

Je crus devoir le contenter, et, mettant la main à ma poche, je le priai de jouer un air gai pour ma petite fille. Il vit mon mouvement, car il avait de grands yeux d'une incomparable largeur de regard, si l'on peut ainsi parler; ses prunelles, d'un noir clair, avaient des reflets dorés et semblaient embrasser et caresser rapidement toutes choses et toutes actions. Il se posa gaîment et lestement en ménétrier de village, et racla avec entrain une sorte de montferrine étourdissante qui mit Sarah en joie. En la voyant sauter gracieusement sur le sable fin où ses petits pieds marquaient à peine leur empreinte, il s'exalta comme s'il eût été un enfant lui-même et redoubla le mouvement. Je dus l'arrêter, lui ôter presque l'archet des mains; la petite devenait nerveuse et folle comme lui.

— C'est assez, lui dis-je en lui donnant une petite pièce de cinq francs en or. Vous faites très bien danser; mais il ne faut pas que ma fille se fatigue. Merci, et adieu.

Il prit la pièce, la regarda, la baisa, la mit dans la poche de son gilet, leva en l'air son chapeau de feutre mou, et resta planté comme une statue, mais me suivant de son grand œil hardi et caressant, moitié faucon, moitié colombe.

En vérité, c'était un personnage étrange, et quand je fus remontée dans ma barque avec Sarah, je me demandai, en résumant toute cette apparition, si je n'avais pas fait quelque énorme bévue. Il avait joué l'air de danse si follement qu'on ne pouvait dire si son exécution était celle d'un maître en gaîté ou d'un saltimbanque adroit; mais les phrases de ma chanson qu'il avait interprétées auparavant étaient comme une traduction idéalisée par un véritable artiste. Pourtant il avait pris l'argent avec une joie évidente. Ce pouvait être un homme de talent aux prises avec la misère. Dans cette hypothèse, je regrettai de n'avoir eu sur moi que cette pièce de cinq francs.

Durant le dîner, mon père demanda le résumé de sa grande promenade aux Dames de Meuse à Sarah. Elle n'avait pas vu de *dames*, elle avait vu un monsieur qui l'avait fait danser. Son récit n'était pas très clair, et je dus le rendre intelligible en racontant le

fait avec détail. Je n'avais pas de raisons pour rien atténuer, et je fis part à mon père et à ma sœur de ce que j'avais trouvé d'étrange et de frappant dans le personnage. Adda se moqua de moi, disant qu'à force de bienveillance je tournais au romanesque, que j'éprouvais le besoin de voir partout des aventures, et que je prenais pour un héros d'opéra-comique un bohémien dont la rencontre eût pu n'être pas très drôle.

Je me laissai plaisanter. J'étais contente de voir ma sœur taquine et enjouée au lendemain de ses relevailles. La petite Sarah s'était approchée de la fenêtre; elle interrompit notre causerie en s'écriant : — Voilà l'eau qui chante! elle chante la *Demoiselle*. Il faut ouvrir la fenêtre, je veux encore danser. — On ouvrit, et nous ne vîmes rien sur la Meuse ni sur le rivage, mais nous entendîmes le violon qui redisait ma chanson, mêlée à une improvisation vraiment admirable, tantôt semée de difficultés inouies surmontées par une main prodigieusement habile, tantôt noyée dans de suaves mélodies qui variaient et reprenaient le thème sous l'inspiration la plus touchante et la plus élevée.

— Mes enfans, s'écria mon père, il y a ici un incomparable artiste; il faut le découvrir et lui offrir l'hospitalité. Qui sait, puisqu'il a accepté l'aumône, dans quelle détresse il se trouve? — Comme il parlait encore et que le chant avait cessé, nous vîmes glisser sur le tournant de la Meuse, aux premières ombres du soir, un batelet où nous eûmes quelque peine à distinguer deux personnes, le batelier et le voyageur; mais, le batelier ayant élevé la voix, mon père reconnut aussitôt un des passeurs de Laifour, et il cria à Giron, qui était sur la pelouse, de héler cet homme. Il descendit lui-même au rivage pour examiner et interroger l'artiste. Nous les vîmes se saluer, entrer en conversation, revenir ensemble et entrer dans la maison. Le passeur remontait la rivière et s'éloignait.

— Vraiment, me dit Adda, mon père est encore plus enfant que toi, ma chère sœur. Le voilà qui arrête les musiciens ambulans au passage et qui les installe chez toi, au risque d'y introduire quelque misérable de la pire espèce.

— Ma chère, lui répondis-je, prends garde à ce que tu dis. Croire qu'un esprit sublime peut s'allier à un caractère vil est un des cruels paradoxes...

— De mon mari, n'est-ce pas? reprit-elle. Laissons mon mari tranquille. Il est l'*ultra* de la clairvoyance comme mon père est celui de l'aveuglement.

Nous n'en pûmes dire davantage; mon père ouvrit la porte en riant et en disant : — Mes chères filles, je vous présente M. Abel, rien que ça!

— Qui? s'écria Adda en se levant, le véritable Abel!

— Oui, dit le jeune homme en riant comme mon père, le seul autorisé par le gouvernement...

— Le célèbre Abel, le violoniste incomparable, si recherché, si riche,... et c'est à lui que ma sœur a donné cent sous? Allons, c'est révoltant, mais c'est à mourir de rire...

Seule, je ne riais pas. J'étais confuse; je ne savais comment effacer l'affront que j'avais fait à un homme comblé des présens de tous les souverains de l'Europe, et dont on disait que son archet lui rapportait cent mille francs par an.

Le jeune maestro vit mon embarras, et, s'approchant de la lumière, il me montra ma petite pièce percée au poinçon et passée comme une relique à sa chaîne de montre. — Je la garderai précieusement, me dit-il. Vous ne pouvez me la reprendre, elle est à moi, vous me l'avez donnée, madame, et votre charmante petite fille me l'a fait gagner.

— Pourquoi donc y tenez-vous? lui dis-je. Je n'avais pas l'honneur de vous connaître, vous ne me connaissez pas non plus...

— Non, je l'avoue, reprit-il, mais on m'a montré votre villa et on m'a dit le nom de la famille, et comme je connais M. de Rémonville, votre mari, je sais que cette famille est digne de tous les respects et de toutes les sympathies.

— Voici Mme de Rémonville, lui dis-je en lui désignant ma sœur, qui était retournée à la fenêtre pour dire à la nourrice de rentrer le petit garçon. Mon père, de son côté, parlait au valet de chambre pour qu'il portât le sac et la boîte à violon de l'artiste à son appartement. Abel fut comme seul avec moi un instant, et, après avoir jeté un rapide regard sur ma sœur, il reporta sur moi son œil contemplatif et pénétrant. — Ainsi, dit-il d'une voix émue, ma sympathie pour votre voix et votre figure n'était pas un hasard de l'inspiration? C'est bien vous qui êtes miss Owen, la seule, la vraie, comme on disait de moi tout à l'heure?

— Vous ne pouvez ajouter la célèbre et l'incomparable, comme quand il était question de vous. Qu'y a-t-il donc d'intéressant pour vous dans mon nom très bourgeois et très ignoré?

— Je vous le dirai, répondit-il avec précipitation, car ma sœur revenait vers nous; oui, je vous le dirai, mais à vous seule!

J'étais troublée sans savoir pourquoi. Je ne pus me mêler à la conversation qui s'engagea autour du dîner interrompu et repris. Elle fut très brillante. Abel, après avoir été *autoritairement autorisé*, comme il disait, à ne pas se préoccuper de son costume, parut tout de suite à l'aise et comme enchanté de nous. Je me défendis pourtant du charme de cette amabilité soudaine en me demandant si elle n'était pas banale et au service des premiers venus.

Adda ne fit pas cette réflexion. Voyant qu'il pétillait d'esprit et de gaîté, elle oublia sa fatigue et ses chagrins, elle devint tout à coup vivante et rieuse, capable, en fait de drôleries gentilles, de tenir tête à l'artiste. Mon père était charmé de sa bonne humeur. Ma petite Sarah était si bien revenue de son effroi qu'elle grimpait sur les épaules d'Abel et lui rendait toutes ses caresses.

Mon père, tout en adoptant les usages français, avait gardé l'habitude de prolonger un peu le dessert pendant que nous lui préparions le thé au salon. Depuis la naissance récente de son fils, Adda remontait chez elle aussitôt après le dîner. Ce soir-là, elle voulut veiller un peu, et je montai seule pour coucher sa fille et m'assurer que la nourrice soignait bien le petit Henry.

Quand je redescendis au salon, mon père y était avec son hôte et sa fille. Adda n'avait point songé à commander le thé. Je dus m'en occuper pendant qu'elle continuait à causer avec animation. Je craignais un retour de la fièvre de lait; je le dis tout bas à mon père, qui lui trouva aussi les mains chaudes et l'œil trop brillant. Il exigea qu'elle se retirât, et elle céda sans paraître contrariée; mais au moment où je lui offrais mon bras pour monter l'escalier elle me repoussa, me retira brusquement des mains le bougeoir que je tenais, et me dit : — Va donc chanter! M. Abel, à qui mon père a vanté ton talent, meurt d'envie de t'entendre!

C'était la seconde fois qu'à propos de musique elle me témoignait du dépit. Plus jeune et cent fois plus jolie que moi, plus spirituelle et plus animée dans la conversation, elle n'avait jamais pu avoir d'autre motif de jalousie. Elle avait découvert qu'après s'être posé en connaisseur, son mari ne comprenait rien à la musique et ne l'aimait pas du tout. Elle avait donc oublié de m'en vouloir à propos de ce mince avantage que j'avais sur elle, et dont j'avais toujours évité de me prévaloir. La brusquerie de son geste et l'amertume de son accent me rappelèrent la défense de chanter qu'elle m'avait faite en une autre circonstance. J'en fus frappée et effrayée; mais devais-je m'arrêter à cet enfantillage? devais-je le comparer au premier? Il s'agissait alors d'un homme qu'elle aimait, qu'elle voulait et pouvait épouser.

Quand je retournai servir le thé à mon père et le café à son hôte, je vis que mon père avait en effet trahi l'innocent secret de mes innocentes élucubrations musicales. Lui aussi prétendait que le chant de la *Demoiselle* était une merveille, et, comme il était excellent musicien, il s'était mis au piano et jouait à M. Abel plusieurs de mes chansonnettes qu'il avait transcrites et conservées sans me rien dire. Abel s'extasiait au point de me paraître ridicule. Je n'avais jamais cru posséder autre chose qu'un talent d'agrément, et c'est de très bonne foi que je le priai de ne pas me railler davantage.

— Railler, moi! s'écria-t-il en me regardant avec surprise. Pour quel indigne faquin me prenez-vous donc?

— Ne vous fâchez pas, lui dit mon père, elle est grande artiste sans le savoir, et sa modestie est parfaitement sincère. Attendez! je vais la trahir tout à fait. J'ai un cahier qui contient des choses charmantes oubliées d'elle et saisies par moi au passage. Je vais le chercher.

Il sortit, et Abel, par un mouvement insensé dont j'ignore comment je ne me fâchai pas, mit un genou en terre devant moi. — Je me suis juré à moi-même, dit-il avec feu, depuis le jour où j'ai entendu parler de miss Owen, que le jour où je la rencontrerais, je baiserais la trace de ses pas. Vous venez de poser ici le plus joli pied du monde; mais, fût-il grand et mal fait, je n'en tiendrai pas moins mon serment! — Et il baisa le parquet à l'endroit où je venais de marcher pour m'éloigner du piano.

— Que signifie cela? lui dis-je. Avez-vous juré de me mystifier en simulant devant moi un accès de folie?

— Vous dites là, reprit-il, des paroles qui appartiennent au vocabulaire des choses convenues et convenables. Moi je vis, je pense, je parle, j'agis et je travaille en rupture ouverte avec ce qui est réglé dans l'étiquette du monde. Ce n'est pas ignorance, j'ai été à même d'étudier ces choses-là dans ce qu'on appelle le plus grand monde, et je les ai trouvées si fades, si menteuses et si lâches, que j'ai résolu de me taire absolument ou de ne dire jamais que ce que je pense, ce que je sais, ce que je veux. Écoutez, je n'ai qu'un instant pour vous dire ce que je pense de vous. Je connais votre indigne beau-frère... Ne m'interrompez pas, vous savez bien qu'il est indigne... Je le connais peu, mais j'ai vu une ou deux fois son intérieur apocryphe. Invité à faire de la musique chez sa maîtresse, j'y ai été par complaisance pour un ami qui, je l'ignorais, s'était fait le courtisan de cette intrigante. Vous savez que la galanterie cache chez elle un savoir-faire cupide. Elle s'entoure de gens riches et influens, elle se fait intéresser dans des affaires de tout genre, où elle gagne toujours. Elle ne passe donc pas pour être entretenue par le Rémonville, car on la sait beaucoup plus riche que lui; mais elle est avare et consent à mener grand train, pourvu qu'il paie le titre d'amant en pied qu'elle lui permet de prendre auprès d'elle. Il solde donc toutes les dépenses, et elle thésaurise. Elle a de charmantes raisons à lui donner pour qu'il en soit ainsi. Elle prétend qu'elle est lasse du monde, que le luxe ne lui fait aucun plaisir, qu'elle n'aspire qu'à posséder une petite ferme et à s'y retirer pour vivre en bonne paysanne. Quand il a quelque doute, elle a des accès de religion; elle s'habille comme une vieille dévote sordide, et sous

son nez s'en va aussitôt à pied à la messe, jurant que la grâce l'a touchée et qu'un de ces jours elle entrera dans un couvent. Ceci ne fait pas le compte du Rémonville, qui a la rage d'être un homme à la mode et qui ne tire son lustre que de celui de la courtisane en renom. Les choses vont ainsi depuis trois ans. Ce sot personnage, trois fois ruiné, a su échapper à la honte d'une banqueroute; trois fois il a payé ses créanciers, fait lever les saisies sur son mobilier et remis à flot son luxe et son scandale. On ignore où il trouve de l'argent. Personne ne lui connaît d'amis disposés à lui en prêter. Pouvez-vous me dire, miss Owen, comment il réussit à cacher à sa femme, si tranquille et si gaie, le saut périlleux qu'il continue à réussir pour son compte?... Pardon, miss Owen, vous ouvrez la bouche pour me répondre que vous ne le devinez pas. Épargnez-vous ce généreux mensonge, je le sais, moi, je sais tout. L'ami qui m'avait présenté dans cette maison malsaine, vertement tancé par moi à mesure que je voyais clair dans le rôle qu'il y jouait, a prétendu défendre Rémonville en jurant qu'il n'avait pas encore touché à la fortune de sa femme. — Alors, lui ai-je dit, il est dans la police, ou il vole au jeu. — Pressé dans ses derniers retranchemens, il m'a révélé le mystère. La sœur de Mme de Rémonville a sacrifié sa fortune, présent et avenir, à la sécurité de cette pauvre jeune femme; elle paie en silence, elle s'en cache avec soin. — C'est, ajouta-t-il, une bonne vieille fille toquée, une de ces Anglaises excellentes qui n'ont ni passions ni prétentions à une personnalité quelconque, à qui le célibat semble dévolu comme une loi de la famille, et qui arrivent à se trouver heureuses de ne pas exister pour leur compte. — Je répondis à mon ami qu'il raisonnait comme un cuistre et comme un drôle, que je ne remettrais jamais les pieds chez son ignoble protectrice, que je ne saluerais pas le Rémonville, si je le rencontrais, et que je n'étais plus l'ami d'un ami de ce monsieur. En même temps j'ai juré dans mon âme, car celui à qui je parlais n'était pas digne d'en prendre acte, que si je venais à rencontrer miss Sarah Owen, fût-elle vieille et laide, je lui offrirais à deux genoux l'hommage d'une vénération profonde et d'un dévoûment fraternel à toute épreuve. Je vous rencontre aujourd'hui sans vous avoir cherchée. J'ignorais où vous passiez les trois quarts de l'année. Le hasard m'a jeté sur votre chemin. J'ai résolu de m'arrêter dans le voisinage, d'errer plusieurs jours, s'il le fallait, autour de votre villa et de vous assourdir de mes sérénades jusqu'à ce qu'on m'ouvrît la porte. Grâce à votre excellent père, cela s'est fait très vite, et grâce au tête-à-tête qui se présente et que je ne retrouverai peut-être pas, j'accomplis mon vœu. Le repousserez-vous comme un coup de tête? Non! vous avez trop de cœur et trop de supériorité pour ne pas

voir que je suis foncièrement honnête et religieusement sincère...

Je ne sais pas ce que j'aurais dû dire et penser, si j'avais été méfiante et parfaitement maîtresse de moi; mais sa parole rapide, sa mimique énergique et gracieuse, son sourire d'une candeur toute juvénile, enfin son beau regard sur lequel je ne puis trop insister, puisqu'à plusieurs reprises j'en ai subi l'irrésistible persuasion, me forcèrent à lui répondre que je ne doutais pas de lui, et que j'étais touchée du respect et de l'estime qu'il m'exprimait.

Je ne lui tendis pas la main, mais il vit qu'elle ne s'éloignait pas et qu'il pouvait la prendre; il la porta à ses lèvres et l'y tint un instant qui me parut un siècle, car je me sentis épouvantée de l'abandon subit de ma volonté. — Écoutez encore, reprit-il, j'ai parlé de vénération profonde, de dévoûment fraternel, c'est ce que j'éprouvais avant de vous voir; mais ce n'est plus assez pour ce que vous m'inspirez à présent. Vous êtes belle comme un ange et artiste plus inspirée que moi. Ma vénération est devenue enthousiaste, mon dévoûment est maintenant passionné...

— Taisez-vous, lui dis-je, ces paroles-là sont de trop et gâtent celles d'auparavant. Je ne suis, moi, ni passionnée ni enthousiaste. On vous a très bien dépeint mon esprit calme et mon imagination glacée. Mon sacrifice ne me coûte pas, et je serais blessée d'inspirer de la pitié. Parlez-moi donc comme il convient à mon caractère et à ma position, ou je penserai que vous voulez mettre mon bon sens à l'épreuve, et que vos éloges de tout à l'heure cachaient une ironie cruelle et insultante.

— Si vous pensez cela, s'écria-t-il avec une énergie indignée, je retire mes premières paroles, car vous auriez été grande par bêtise, généreuse par nonchalance, dévouée par faiblesse. Non, cela n'est pas, vous êtes ce que vous me paraissez, et je vous supplie de ne pas jeter sur l'explosion la plus ardente et la plus complète que mon âme ait jamais eue — l'avalanche de neige du convenu!

Il n'en put dire davantage, et je ne pus lui répondre. Mon père rentrait et m'amenait au piano pour me faire chanter ma musique. Jamais je n'avais été moins disposée à faire exhibition de mon petit talent. J'étais dans un état d'émotion inconcevable, j'éprouvais surtout de la honte. L'audace de la déclaration qui venait de m'être faite me semblait une offense que j'avais dû mériter par trop de confiance et de laisser-aller. Je voulais bien faire de la musique pour paraître n'attacher aucune importance à l'exagération de l'artiste, mais je ne pouvais pas. Ma voix ne voulait pas sortir de mon gosier, et je sentais un vertige comme si j'eusse respiré un parfum trop fort pour moi.

Pourtant mon père insistait, et, contre mon attente craintive,

Abel n'insistait plus du tout; il était comme absorbé, et je ne sais s'il m'écoutait. Je crois bien que le démon s'en mêla, car je fus tout à coup prise du besoin de bien exprimer ma pensée musicale et de ramener à moi l'attention que j'eusse dû détourner. Je chantai comme je crois n'avoir jamais su chanter avant ce jour-là. Ma voix se dégagea, et, bien que je ne voulusse pas la donner tout entière pour ne pas éveiller Adda ou les enfans, elle sortit pure, veloutée et attendrie au point que je ne la reconnaissais plus, et croyais entendre quelqu'un qui chantait à ma place.

Mon père fut saisi par ce développement subit de mes facultés, et, voyant qu'Abel ne bougeait pas, il se tourna vers lui, peut-être avec un mouvement de reproche; je suivis involontairement l'effet de ce mouvement, et je vis l'artiste qui tenait son mouchoir baigné de larmes sur son visage.

C'étaient de vraies larmes, les premières que je faisais couler, et je ne comprenais rien à ce qui m'arrivait. Abel vint à moi. — Vous voyez, me dit-il, je ne puis vous rien dire; vous croiriez que j'exagère : eh bien! tenez, j'ai là une voix qui exprime mieux mon émotion que toutes les paroles humaines, et je vais vous répondre comme vous m'avez parlé, en musique.

Il prit son violon, que mon père avait sournoisement apporté et posé près de lui. Il joua une heure entière sans aucun plan tracé et comme sous l'empire d'un songe plein de merveilles imprévues et d'effusions intarissables; puis, comme épuisé d'aspirations sublimes et de manifestations ardentes, il se laissa tomber sur un sofa en disant : — Je ne peux plus! — Les derniers sons de sa phrase inachevée vibrèrent sur l'instrument, qui faillit s'échapper de ses mains. Sa figure colorée blêmit subitement, et ses yeux devinrent fixes; nous crûmes qu'il se trouvait mal. — Non, non, dit-il en se relevant, j'étais fatigué, cela se passe. Je vous demande la permission de me retirer.

Il s'en alla brusquement sans me saluer et sans paraître se souvenir que je fusse là.

Mon père le conduisit à sa chambre, et j'attendis mon père pour savoir si notre hôte n'était point gravement malade. Tout en rangeant les cahiers sur le piano, encore tremblante et bouleversée, je me persuadai que ce qui venait de se passer pouvait avoir une explication qui dégageait ma personnalité. L'excessive animation que le maestro nous avait montrée n'était peut-être ni l'effet de son engouement pour moi, ni l'habitude de son organisation; ce pouvait être simplement un cas d'insolation, un accès de fièvre. Il avait paru ne se souvenir de rien en me quittant, peut-être avait-il plus besoin de quinine que de tendresse.

Cette conclusion s'évanouit lorsque mon père me dit que le maestro tombait de sommeil et n'était nullement malade. Je ne pouvais lui raconter ce qui s'était passé entre l'artiste et moi, puisque mon père ignorait mon intervention dans les affaires de son gendre. Je me bornai à lui dire que ce jeune homme me paraissait trop exalté pour être un caractère sérieux, à moins qu'il ne fût dans un état d'esprit exceptionnel, de malaise ou d'ivresse.

— Ma chère enfant, répondit mon père, vous ne connaissez pas les artistes. Je vous ai raconté mon inutile et absurde entraînement pour une cantatrice en renom dans ma jeunesse. Attaché à ses pas, j'ai plusieurs fois pénétré dans le milieu qui l'entourait, et j'y ai acquis du moins la connaissance de cette race à part qui vit d'excitations ardentes et perpétuelles. Je pourrais vous dire aussi que, dans ma carrière d'avocat, j'ai ressenti des émotions analogues, et que je n'ai jamais pu me trouver en contact avec l'émotion du public sans être en proie à la fièvre. On eût pu alors taxer d'exagération ma parole, mon attendrissement, mon indignation, mes affirmations passionnées. Pourtant, je vous le jure, jamais je n'ai été plus sincère et plus convaincu que dans ces momens-là, et, comme je suis un honnête homme, je vous jure aussi que, sans conviction intime et profonde, je n'eusse pu trouver en moi la puissance de convaincre mon auditoire. Les avocats sont des artistes, et voilà pourquoi je comprends les artistes comme si je vivais en eux. Il ne leur faut pas plus qu'à nous un nombreux public pour s'exalter jusqu'à la fièvre. Il suffit d'un petit auditoire intelligent; il suffit parfois d'une oreille sympathique ou récalcitrante pour susciter ce déchaînement d'un fleuve toujours plein et toujours en lutte. Abel vous a paru étrange; je ne lui reprocherais qu'une chose, moi: c'est d'être trop normal et de ressembler trop à tous les artistes en possession de leur puissance et de leur succès.

— Je comprends, répondis-je, et je n'en suis pas moins persuadée que ces hommes-là ne peuvent aimer sérieusement personne. Ne comparez pas votre ancienne profession, si utile et si sérieuse, à celle de ces gens qui ne travaillent que pour notre plaisir. Vous tiriez votre enthousiasme du besoin de faire triompher la vérité dans les questions d'honneur, comme dans les questions de vie et de mort. Pour un acteur, un chanteur, un virtuose quelconque, la volonté est de briller, le but de se faire applaudir, et rien de plus.

— Vous m'étonnez de parler ainsi, reprit mon père, vous, ma chère, qui êtes née artiste et qui tenez de l'artiste, aujourd'hui éteint, qui a vibré fortement et longtemps en moi. La vérité est dans tout; elle respire dans l'art comme dans l'histoire, dans le drame comme dans la discussion, dans le beau comme dans l'utile.

On pourrait dire même qu'elle est l'utile du beau et le beau de l'utile. La forme qu'elle revêt peut la rendre plus ou moins évidente pour le vulgaire; mais au fond le vrai est toujours lui-même, qu'il s'exprime en sons ou en chiffres, qu'il s'imprime sur la toile, le marbre ou le papier, qu'il s'exhale d'un instrument, d'un monument ou de la parole humaine; ce qui est vraiment beau est toujours bon, ce qui est vraiment bon est toujours beau dans l'ordre des idées. Comment pouvez-vous dire que l'artiste est coupable d'égoïsme en se dévouant à nous plaire? Il nous verse des trésors, il élève nos âmes au niveau de la sienne, il nous fait entrer dans la région du sublime, et nous lui reprocherions d'être enivré de nos transports, de nos pleurs, de nos acclamations! S'il ne les aimait pas avec passion, il manquerait de passion pour nous émouvoir et nous charmer. Le prédicateur éloquent est un artiste aussi. Lui est-il interdit de chercher le triomphe de sa parole quand elle exprime une croyance ardente?

J'objectai à mon père que, dans les professions sérieuses, le citoyen se retrempait dans la vie pratique, dans les devoirs de la famille. Il sourit. — Je ne sais, me dit-il, ce que vous avez aujourd'hui contre les artistes. Croyez-vous avec les bourgeois à préjugés qu'ils ne peuvent pas être bons époux et bons pères? Devenez-vous provinciale, ma bien-aimée Sarah? ou ce pauvre Abel vous a-t-il mortellement déplu? Je regretterais de vous l'avoir présenté. Pourtant il me semblait que tout à l'heure vous l'écoutiez avec autant d'émotion et de ravissement que moi-même.

— Mon père, repris-je, tout ce que vous faites est bien. Je ne doute pas que M. Abel ne soit un parfait honnête homme, même très bienfaisant et très digne. Je me souviens d'avoir entendu dire cela toutes les fois qu'on a parlé de lui devant nous. Je sais bien que, si vous ne vous fussiez rappelé sa bonne réputation, vous ne l'eussiez point amené chez vous.

— Chez moi, c'est-à-dire...

— Chez vous, je le maintiens, c'est convenu.

— A la bonne heure! Eh bien! que me reproche ma chère Sarah?

— Rien à vous; mais elle se demande si elle ne doit pas se reprocher quelque chose...

— Quoi donc?

— Précisément l'émotion et le ravissement dont vous parliez tout à l'heure; voilà ce que je me demandais en vous attendant. N'est-il pas déraisonnable, même injuste, de se laisser charmer jusqu'au frisson, jusqu'aux larmes, par un monsieur qui exprime la passion, la joie, la douleur, toutes les agitations de l'âme sur un violon dont il sait bien jouer? Si l'on s'accorde le droit d'être si

sensible au génie d'un artiste, que réservera-t-on en soi-même pour les vertus modestes et les humbles dévoûmens?

— J'entends, vous ne voulez applaudir la Patti qu'à la condition de savoir si elle compte avec sa bonne, et vous exigez que Faure monte régulièrement sa garde? Je vous confesse que je n'ai jamais songé à m'en enquérir.

— Vous vous moquez de moi, mon père, et je sens que c'est vous qui avez raison. Je suis absurde de m'enquérir du véritable caractère d'un homme dont l'existence est l'antipode de la mienne. On doit écouter son violon et ne pas tenir compte de ses discours.

— Ses paroles vous ont donc choquée? Dites-le-moi, et demain matin je le laisse partir.

A l'idée de ne plus revoir celui que je m'efforçais de dédaigner, je sentis quelque chose qui se brisait en moi, et par un mystérieux hasard une corde du piano se rompit et sauta avec bruit. Je ne pus retenir un cri, puis aussitôt je me mis à rire, et j'assurai mon père qu'il se méprenait sur le sens de mes paroles, que celles de M. Abel ne m'avaient nullement offensée. Je ne sais si je mentais. Je crois que non, car il me fallait faire un grand effort pour être irritée, et le souvenir qui me troublait avait un charme invincible. Oui, je veux être sincère, je me défendais de penser que la chose pût être, et elle était. J'aimais cet homme, que ma raison qualifiait en vain de hâbleur et d'insensé.

J'eus beaucoup de peine à m'endormir. J'avais encore assez d'empire sur moi-même pour chasser le fantôme qui m'obsédait; mais le chant de son violon inspiré était dans ma tête et n'en pouvait sortir. Il me revenait sans cesse en phrases brûlantes, que ma mémoire cherchait à souder et à interpréter. Il y avait sur ce chant haletant et impérieux des paroles qui murmuraient des reproches à mon oreille, et, dans d'autres fragmens de mon souvenir musical, d'ineffables tendresses qui me persuadaient malgré moi. Ma petite Sarah était agitée aussi. Elle aussi dans la journée avait eu de l'émotion, de la peur, de la curiosité, de la surprise et du plaisir; elle rêva qu'elle dansait, et un adorable sourire errait sur sa bouche pendant qu'elle agitait ses petits pieds sous sa couverture de satin rose. Nous arrivions à nous endormir toutes deux quand elle s'éveilla en criant que l'homme au violon m'emportait, et qu'elle ne voulait pas. Je dus la prendre dans mon lit pour la consoler. Elle pleurait convulsivement, s'attachait à moi et criait au milieu de ses sanglots : — Je ne veux pas qu'il t'emporte! Il faut rester avec ta Sarah, toujours!

Une sueur froide passa sur mon front. Cet homme ne pouvait pas songer à me séparer de cette chère enfant, de mon tendre père, de

ma sœur infortunée. Il ne pourrait jamais m'enlever à mon devoir; mais était-il donc assez puissant pour emporter mon âme, et les anges qui veillent au chevet de l'enfance avaient-ils révélé à ma Sarah le danger qui nous menaçait?

A mon réveil, j'étais calmée, et je me trouvai bien vaine et bien folle d'avoir attaché tant d'importance au sentiment que l'artiste m'avait exprimé. N'était-ce pas son habitude de dépasser le réel et de mépriser le sens pratique dans toutes ses manifestations? Il dépensait toutes ses idées sous forme de variations, et dans cette manière d'épuiser un thème il y avait nécessairement, après l'*andante* affectueux et doux, l'*agitato* échevelé, les nerfs après le sentiment. Voilà pourquoi, après m'avoir offert son estime et son amitié, il avait osé me réciter le couplet de l'amour et le finale de la passion. A coup sûr, après avoir dormi là-dessus, il n'en avait pas le moindre souvenir, et il fallait que je fusse prude comme une gouvernante anglaise pour ne pas l'avoir oublié la première.

Je descendis de bonne heure pour m'occuper du ménage comme à l'ordinaire; j'allai au jardin avec Sarah pour cueillir les fleurs et les fruits. Personne ne bougea dans la maison. Mon père était parti avec le jour pour tuer quelque gibier dans ce beau vallon boisé que nous appelions la forêt. Ma sœur ne descendait pas encore au déjeuner; on ne lui permettait pas de quitter son appartement avant le soleil de midi. J'allai savoir de ses nouvelles; sa femme de chambre me dit qu'elle avait mal reposé dans la nuit, et qu'elle regagnait maintenant le temps perdu. A dix heures, on sonna le déjeuner, à dix heures et demie, au second coup de cloche, mon père, qui était fort exact, vint pour se mettre à table. On avait averti M. Abel; il ne descendait pas. Nous attendîmes un quart d'heure, puis mon père monta chez lui. Il le ramena assez longtemps après; le déjeuner était froid, et j'en pris un peu d'humeur. Je trouvais notre hôte fort mal élevé. Il parut enfin, habillé à la hâte, les yeux éteints et comme bouffis de sommeil. — Je serais impardonnable, me dit-il, s'il m'était possible d'être organisé comme tout le monde; mais il s'agirait de me sauver d'une maison qui brûle, qu'en de certains momens je ne le pourrais pas. Quand j'ai été très fortement ému par exemple, ou que j'ai joué avec trop de passion, je tombe comme une brute, et il faut que je dorme ou que je meure. Il m'est arrivé d'être excité au point d'oublier la nourriture et le sommeil pendant des jours et des nuits; mais il m'est arrivé aussi de dormir quarante-huit heures sans pouvoir faire un mouvement, sans entendre les gens qui me secouaient pour partir.

Il ajouta qu'il était déjà très fatigué la veille, et qu'en acceptant l'invitation de mon père, il n'avait pas du tout compté passer la

nuit chez nous. Il avait laissé le matin son domestique à Revins, en le chargeant de lui trouver un gîte. Il n'avait donc pas cru devoir se ménager en improvisant dans la soirée, et après il s'était senti épuisé. Mon père l'avait conduit à un excellent lit où il s'était littéralement anéanti sans savoir où il était.

Je dus accepter ses excuses, qui paraissaient tout à fait plausibles à mon père, évidemment très engoué de lui. Il fut calme durant le déjeuner et même prosaïque, car il mangea, selon moi, avec l'appétit et la sensualité d'un simple mortel. Je le regardais manger et boire, et me demandais pourquoi il m'avait paru si beau. Il ne l'était peut-être pas, il était trop gras pour un artiste : bien qu'il eût de l'élégance, la ceinture souple et de belles proportions, il y avait dans son buste le développement que comporte une quarantaine d'années, et il n'en avait que trente-deux. Sa figure, trop ronde, était d'un rose trop vif et n'annonçait pas un homme sobre; ses sourcils, trop noirs, se rejoignaient trop. Il y avait de l'aigle dans son os frontal; mais sa bouche, d'une douceur enfantine, ne répondait pas assez à la fierté des autres lignes. J'avais cru son œil pénétrant, il n'était que curieux; sa vivacité était celle d'un esprit gambadeur qui n'attend pas la réponse et qui doit se tromper sans cesse. En somme, on pouvait dire qu'il était charmant, et que nulle physionomie n'était plus agréable; mais il n'était pas beau, et il se portait trop bien pour devenir l'idéal d'une femme difficile.

Je me trompais sur sa santé, il ne se portait pas toujours bien. Il avait fait et faisait encore des excès de tout genre, qui portaient de fréquens ébranlemens dans cette nature robuste et richement douée. Il abusait de ses forces, et, comme la conversation s'engagea sur les diverses particularités des tempéramens d'artiste, il déclara qu'il ne fallait pas être plus avare de sa vitalité que de son argent, et qu'un artiste qui regardait à ces choses était un fils indigne de la Muse.

— Pour qui donc me ménagerais-je? dit-il en s'animant; je suis seul au monde! Vous ne savez pas mon histoire, n'est-ce pas? c'est que je n'en ai pas. Un homme sans parens, sans nom, sans liens dans la vie, n'existe pour ainsi dire pas. Je suis un enfant trouvé. On m'a donné le nom d'Abel; on eût pu me donner celui de Caïn! Je n'aurais pas eu à en réclamer un meilleur, puisque je n'en avais pas à moi. J'ai été élevé je ne sais où, je ne sais par qui; je n'ai de ma première enfance que des souvenirs confus. C'est vous dire que personne ne m'a aimé. Un professeur de chant m'a ramassé dans la rue et a voulu faire de moi un ténor. J'avais une voix magnifique, et il comptait sur ma fortune pour relever la sienne. Il fit de moi un musicien, mais il ne put me persuader de me ménager. J'abusai

de ma voix, qui me charmait moi-même. Elle me quitta. Le violon me consola : c'était une voix qui chantait comme je voulais et ne s'épuisait pas; mais mon bienfaiteur ne savait pas le violon, et il me mit à la porte. Je ne le regrettai pas, je n'étais pour lui qu'un instrument dont il voulait jouer. Je gagnai ma vie dans les rues et sur les chemins. Je jouai pour les paysans, pour les saltimbanques, pour les amateurs, pour qui voulait de moi moyennant quelques sous. J'ai pu enfin voir Paris, où je suis arrivé pieds nus et où j'ai raclé des journées entières dans les cours des hôtels et des maisons pour avoir de quoi entrer le soir dans un théâtre lyrique. J'ai tout appris seul. J'ai travaillé comme un possédé. J'avais dix-neuf ans quand j'ai été remarqué dans un café-concert et engagé dans un orchestre. A partir de là, cinq ans de vicissitudes et de luttes, enfin le triomphe, la pluie d'or, les diamans, les honneurs, les voyages, le tapage, la rage de vivre et de voir, les ovations, les invitations, les folies. A présent tout cela est fini, oui, fini, car en fait de succès je n'ai plus rien de nouveau à connaître, à éprouver, à conquérir dans ma carrière d'artiste. Le gouffre est comble et la vie déborde. Je n'ai plus qu'à laisser couler le trop-plein, et, quand le flot a retrouvé son niveau, il recommence à s'enfler, sachant bien que rien ne le gênera et qu'il n'aura plus les émotions du combat à outrance. Dès lors, pourquoi tiendrais-je à recommencer éternellement la même plaisanterie? Je suis arrivé à mon apogée de triomphe. Je n'ai plus qu'à chercher celle de mon talent, ce qui n'est pas du tout la même chose; mais écoutez bien ceci, si vous ne le savez déjà. Vous le savez, vous, monsieur Owen; miss Owen ne le sait peut-être pas. On n'arrive à la plénitude du talent qu'à la condition de sacrifier sa vie, et c'est tant mieux, car on ne peut pas, on ne doit pas survivre au jour où l'on s'est dit : Je suis grand. Ce doit être un jour ineffable, divin, sublime, et ce jour ne doit pas avoir de lendemain. On deviendrait fou, mécontent de tout, intolérant, envieux, sot, méchant peut-être! L'homme n'est pas fait pour posséder le vrai bien à lui tout seul. Il en abuse, et la démence s'empare de lui. « Je ne désire donc pas vieillir. Je veux vivre avec toute l'intensité possible et toujours chercher à monter plus haut. Quand mon être sera arrivé à ce déploiement de sensibilité, d'enivrement et de ravissement qui ne peut plus être dépassé, je verrai le soleil en face, tout près, tout en feu, comme je crois quelquefois le voir dans des accès de vertige, et alors je tomberai sur un chemin ou sur un théâtre, ou, comme hier soir, sur un lit moelleux, et je dormirai;... mais je ne me réveillerai pas. Voilà ma fin et j'y cours, car je voudrais être encore assez jeune pour en sentir vivement le transport et le martyre...

Cette étrange théorie, débitée avec un feu que je ne puis vous rendre, me surprit et me choqua. Mon père l'écoutait avec un sourire de sympathie, comme s'il l'eût admirée. Je ne pus cacher ce que j'éprouvais. — Est-il possible, dis-je à mon père, que vous approuviez de tels blasphèmes?

— Blasphèmes! répéta l'artiste avec étonnement. Ah! voyons, voyons, miss Owen, expliquez-vous! Je veux savoir en quoi je vous scandalise.

— Vous m'indignez, lui dis-je, et pourtant je crois que vous plaisantez, comme toujours!

— Oui, vous vous obstinez à me prendre pour un plaisant. Je ne croyais pourtant pas l'être.

— Ne vous fâchez pas, monsieur Abel. Vous plaidez, c'est pour être jugé. Si vous parlez sérieusement, vous parlez comme un impie. Si vous raillez, vous vous jouez des choses les plus saintes. La vie, le génie, la gloire, sont des dons divins que les hommes confirment et qu'il ne sied à personne de dédaigner et de gaspiller. Je ne sais pas bien, moi, ce que vous appelez vivre avec toute l'intensité possible. Admettons que ce soit le suprême bonheur; ce bonheur vient de Dieu, et vous n'avez pas le droit de dire : « J'en ai assez, je veux aller voir dans l'autre vie s'il y a davantage. » Si vous dites cela, c'est que vous croyez un peu à une autre vie. Moi qui y crois tout à fait, je dis que, si vous y arrivez épuisé de cœur et d'esprit, vous vous y trouverez moins haut placé, et que ce sera justice. Vous allez me dire que votre corps seulement sera brisé par vos fatigues, et que l'âme ne s'en portera que mieux : c'est un paradoxe, c'est un mensonge; les forces morales s'épuisent avec les forces physiques, vous le savez bien.

— Je ne le sais pas, je le jure, s'écria-t-il, et je ne le crois pas, je ne l'ai jamais éprouvé. Quand la fatigue me brise, le repos a une vertu souveraine qui me rend à moi-même plus fort qu'auparavant. Il y a des excès ignobles qui peuvent souiller l'âme, je ne saurais y tomber; ceux qui me plaisent, les veilles joyeuses, l'excès de production cérébrale, les courses démesurées, les enivremens de l'amour du travail, de l'expansion universelle, de l'enthousiasme et de l'excitation, ne m'ont jamais laissé ni honte ni remords. Je ne me connais pas de passions mauvaises, ni haine, ni envie, ni cupidité. Dans tout, je vois, je cherche, je saisis un idéal, et je veux l'épuiser, certain qu'il se renouvellera. Non, le véritable artiste ne se détériore pas comme un épicier qui engraisse. Il meurt tout entier, et pour cela il aspire à mourir jeune...

Je voulus en vain le contredire ou lui prouver qu'il se contredisait lui-même. Il eut la réplique prompte, vive et tenace. La raison

est si peu bruyante que le paradoxe l'emporte toujours sur elle. Je sentis qu'une personne comme moi ne pouvait avoir aucune prise sur cet esprit ardent, engagé dans une voie diamétralement opposée à la mienne. Je résolus de l'y laisser sans regret. En ce moment-là, je crus reconnaître qu'il n'y avait pas de lien possible entre nous, et que cela devait m'être indifférent.

Après le déjeuner, il prit congé de nous, nous chargea de présenter son respect à Mme de Rémonville, nous remercia vivement de notre bon accueil et se retira. Mon père voulut le conduire jusqu'à Revins, où l'artiste devait retrouver son domestique et ses bagages, et il me pria d'engager M. Abel à venir nous voir l'hiver à Paris. Je fis cette invitation très froidement, et ce fut d'un ton encore plus froid qu'il me répondit : « Je n'y manquerai certainement pas. » Je dus l'accompagner jusqu'à la barque qui devait transporter mon père et lui à Revins, car la petite Sarah pleurait et s'attachait à l'artiste, qui l'avait charmée. Elle voulait s'en aller avec lui et bon papa en bateau. J'eus quelque peine à la consoler quand il lui fallut rester au rivage. Je lui fis un beau sermon pour lui reprocher de s'engouer ainsi d'un monsieur qu'elle ne connaissait pas la veille, et de rester de mauvaise grâce avec les parens qui ne l'avaient jamais quittée depuis qu'elle était au monde. Je m'adressais peut-être ce sermon à moi-même, car le départ de l'artiste me causait une souffrance inexprimable. Quand il eut disparu, j'eus comme froid dans l'âme et envie de pleurer avec ma pauvre enfant.

Adda, que je trouvai au salon, s'aperçut de mon malaise et me dit avec ironie : — Il est donc parti, que tu es si préoccupée! Allons, ne te fâche pas! On a beau être la plus raisonnable et la plus raisonneuse des Anglaises, la musique fait de tels prodiges! Je me réjouis de n'avoir jamais pu y mordre, quand je vois qu'il suffit d'une heure de ce ramage pour bouleverser la tête la plus froide. Je t'ai entendue chanter hier soir, et puis ce violon qui m'a agacé les nerfs, j'ai cru qu'il ne finirait pas! L'odieuse chose que la mélomanie! A quand ton hyménée avec cet oiseau voyageur? Ce qui me console, c'est que ces messieurs-là laissent leurs femmes au logis quand ils font leur tour d'Europe annuel, et que nous ne te perdrons pas pour cela.

Ces plaisanteries me parurent de si mauvais goût que je ne voulus pas y répondre. Je pris les mains de ma chère Adda en lui demandant si elle était souffrante; elle comprit que je m'affligeais de l'amertume de son langage sans m'en offenser, et, comme elle a de la bonté, je vis des larmes dans ses yeux. Je l'embrassai tendrement pour lui montrer que je lui pardonnais tout; elle me repoussa doucement et fondit en larmes.

— Dis-moi donc ce que tu as, lui dis-je en m'agenouillant près d'elle et en prenant ses mains dans les miennes. Tu es plus nerveuse que de coutume; est-ce vraiment la musique qui te fait mal? En ce cas, ma chérie, je ferme le piano jusqu'à ce que tu me dises de le rouvrir.

— Ou jusqu'à ce que mon père ouvre la porte aux musiciens ambulans!

— Si ces gens-là te déplaisent, on fermera la porte à double tour. Pourquoi ne pas dire tout bonnement ce qui te contrarie, au lieu de ces plaisanteries dont tu ne crois pas un mot?

— Ah! laisse-moi, s'écria-t-elle, ne me gronde pas! Tu es heureuse, toi, et tu ne comprends plus le malheur des autres...

— En quoi donc consiste mon bonheur? et depuis quand te regardes-tu comme malheureuse?

— Tu es heureuse parce que tu peux te marier, et moi je ne le peux plus...

— Ferais-tu un autre choix, si tu étais libre? Je te croyais satisfaite du tien?

— Qui te dit que je ne le suis pas? Si c'était à recommencer, je choisirais celui que j'ai choisi; mais ceux que l'on choisit, quels qu'ils soient, cessent d'être des amans dès qu'ils deviennent des maris : c'est la loi du mariage, de l'amour et de la vie. La passion cesse dès qu'elle est assouvie, et il n'y a d'enivrant dans la vie d'une femme que les jours rapides qui séparent les fiançailles du mariage. J'en suis si certaine à présent que les absences de mon mari me paraissent très naturelles, tandis que, dans les premiers jours, je croyais ne pouvoir passer une heure sans lui. L'amour a la durée d'une rose, ma pauvre Sarah, c'est-à-dire qu'on a un instant pour le croire éternel, et tout le reste de l'existence pour savoir qu'il est éphémère. C'est comme cela, je m'y résigne. Je ne suis pas une mauvaise tête pour exiger un sort différent de celui de toutes les autres; mais si je n'ai ni désespoir, ni fureur, je n'en suis pas moins mélancolique et désenchantée quand j'y songe, et tu m'as fait du mal hier en écoutant avec tant de mystère et d'intérêt ce musicien bavard et flagorneur; moi, il me paraissait absurde, et je n'ai fait que me moquer de lui. Il me faisait l'effet d'un *fiancé*, c'est-à-dire d'un comédien débitant ses tirades de commande à ton adresse, et tout aussi incapable que les autres de te rendre heureuse. Cependant tu paraissais charmée, et je me disais : La voilà comme j'étais il y a trois ans! Elle savoure son jour de bonheur, elle y croit,... tant mieux pour elle! Je ne peux plus être comme elle, mais elle sera comme je suis quand le soleil aura séché cette goutte de rosée d'un matin.

— Mais où prends-tu donc ce que tu dis là, ma chère enfant? Tout le temps du dîner, M. Abel n'a parlé qu'à toi et à mon père. Je n'ai pas échangé dix paroles avec cet inconnu...

— Ne mens pas, Sarah, cela est indigne de toi! Vous m'avez envoyée coucher, et, comme je n'avais aucun besoin de sommeil, j'ai entendu tout ce qui se passait dans la maison. Mon père a joué tes airs sur le piano, puis il est monté dans sa chambre, et moi, curieuse du tête-à-tête où il te laissait, je suis descendue par le petit escalier de la tourelle. La porte du boudoir qui touche au salon était ouverte. J'y suis entrée sans bruit, j'ai entendu... Ah! tu pâlis, ma chère, tu vois bien que j'ai entendu la déclaration de M. Abel...

Je devais être fort émue en effet, car je me rappelais tout le mal qu'Abel m'avait dit de mon beau-frère; je craignais que ma sœur n'eût reçu là un coup mortel en apprenant la scandaleuse infidélité de son mari. Heureusement elle n'était entrée dans le boudoir qu'au moment où Abel me disait : — Vous êtes belle comme un ange et artiste plus inspirée que moi. Ma vénération est devenue enthousiaste, mon dévoûment est maintenant passionné. — Elle me répéta textuellement ces paroles, qui étaient déjà devenues confuses dans ma mémoire troublée. Je m'efforçai de rire et lui demandai si elle avait entendu ma réponse. — Oui, dit-elle, tu as répondu ce qu'on répond toujours : — vous vous moquez; — mais ta voix tremblait, ma chère, et s'il a été dupe de ton incrédulité, il faut qu'il soit fort ingénu, ce que je ne suppose pas. Moi, j'en avais entendu assez, mon père redescendait par l'autre escalier. J'ai été me recoucher sans bruit, et voilà comment je sais que M. Abel est épris de toi, et toi...

— Fais-moi grâce de la conclusion! C'est vraiment me supposer trop inflammable. M. Abel est parti fort tranquillement et très persuadé de l'insuccès de sa déclaration, si tant est qu'il se souvienne de l'avoir débitée.

— Tu crois qu'il est parti? Moi, je n'en crois rien. Il sera ici ce soir ou demain, plutôt ce soir, à l'heure des sérénades.

J'avais repris possession de ma volonté et de ma raison. La curiosité et les moqueries d'Adda m'y aidaient. Elles n'étaient pas très bienveillantes, mais elles portaient juste, et ma fierté recevait une leçon utile, méritée peut-être. Je pris le parti de rire avec elle de l'aventure, et elle s'adoucit. — Après tout, me dit-elle, je ne sais pas pourquoi, si cet homme était sérieux, tu ne serais pas flattée de sa recherche. Je ne sais d'où il sort, mais on n'est pas un homme de rien quand on a tant de réputation et de succès dans le monde. On le dit honnête homme, et son étrangeté ne l'empêche pas d'avoir de l'usage et un certain esprit. Ne crois pas que je l'aie

pris en grippe; ce que j'en disais était pour voir si tu le défendrais avec énergie. Du moment que tu n'attaches aucune importance à ses exagérations de sentiment, je ne serais pas fâchée de le voir reparaître. Il m'amusait, et notre pauvre père est tellement fou de musique que je saurais gré à ce grand virtuose de revenir jouer pour nous seules ces belles choses que je ne comprends guère, mais qui ont trouvé tant d'admirateurs dans les quatre parties du monde.

— Moi, je ne le désire pas, répondis-je. Je crains un peu pour notre bien-aimé père ces émotions vives. Il a passionnément aimé celles du barreau, et quand la mauvaise santé de notre mère l'a forcé de renoncer à son pays et à son état, il a fait à l'amour conjugal un sacrifice immense. Nous ne l'avons pas su, nous eussions été trop jeunes pour le comprendre. Je ne m'en suis rendu compte qu'après la mort de maman et surtout depuis ton mariage. J'ai vu alors mon père en proie à des regrets profonds et tenté d'aller reprendre son état. Il serait trop tard, n'est-ce pas? Sa vie n'est plus assez modifiable, il est trop vieux en un mot, et ce qu'il lui faut, c'est l'existence que j'ai arrangée pour lui.

— Raison de plus, reprit Adda, pour que tu lui procures toutes les distractions possibles à domicile.

— C'est selon lesquelles. Je n'aime pas à voir ses nerfs trop excités.

— Ma chère Sarah, tu n'entends rien à la vie réelle et pratique. A force de vouloir trop l'assujettir à l'habitude, à la prudence et à la règle, tu nous traites tous comme notre petite Sarah : tu voudrais nous mettre dans du coton; mais songe donc que le coton étouffe. Laisse vivre un peu chacun de nous de sa vie naturelle, ne contrarie pas tant les instincts et ne t'alarme pas de tout ce qui échappe à la théorie ou à la méthode. Nous ne voyons presque personne ici. C'est fort triste, et, quant à moi, dès que je serai remise, je veux rendre les visites qu'on nous a faites et amener des personnes vivantes dans cette abominable forêt des Ardennes, où bientôt nous vivrons avec les loups. Je ne comprends pas l'usage que tu fais de ta fortune; tu ne dépenses pas le quart de ton revenu. Est-ce que tu thésaurises, ou si c'est que tu deviens avare?

Les reproches d'Adda me prouvèrent bien qu'elle n'avait rien entendu de la diatribe d'Abel contre son mari, et qu'elle ne se doutait pas des sacrifices que j'avais dû faire. Je m'en réjouis et lui promis de rendre Malgrétout plus animé quand elle me ferait le plaisir d'y être.

Je ne pris pas au sérieux la crainte ou l'espérance qu'elle avait de voir revenir M. Abel, mais je m'étonnai bientôt de ne pas voir

revenir mon père. Il était si régulier dans ses habitudes que, vers quatre heures de l'après-midi, je pris un peu d'inquiétude. J'allais lui envoyer Giron avec la barque pour l'avertir que son bain était prêt, lorsqu'il revint à pied le long du rivage. « Mes enfans, nous dit-il, j'ai passé une après-midi splendide. Figurez-vous qu'en débarquant près de la station de Revins, Abel a reconnu dans un wagon le célèbre violoncelliste Nouville, qui s'en allait organiser un concert à Bruxelles. Il l'arrête au passage. — Tu vas à Bruxelles? j'en arrive. Si j'avais su! J'y ai donné un concert; c'est trop tôt pour en donner un autre. Tu devrais attendre un peu, flâner en route. Ce pays-ci est si beau! on y laisserait volontiers ses ailes. Tiens! il y a une espèce de troupe d'opéra à Charleville, nous pouvons organiser quelque chose avec les artistes. Reste avec moi, et nous en causerons.

« Nouville est un grand jeune homme pâle, à l'air nonchalant et doux. Je le crois irrésolu, et j'ai vu aussi qu'il avait une grande affection pour Abel. Il ne répond rien, demande son bagage, prend le bras d'Abel, traverse le pont et le suit au village, où celui-ci a trouvé, grâce aux soins de son domestique, gaillard très intelligent, un gîte assez agréable. Je voulais laisser les deux amis ensemble. — Non! s'écrie Abel en me saisissant de son autre bras, vous viendrez fumer un cigare avec nous, et vous verrez déballer le violoncelle de Nouville. C'est une merveille, c'est celui de Duport, et il a été joué longtemps par Franchomme, ce qui ne l'a pas fait déchoir.

« — Aussi, observa Nouville, il a été payé soixante mille francs!

« — C'est pour rien, repartit Abel. Venez, monsieur Owen, vous entendrez le son! Vous êtes digne de savourer cette ambroisie.

« Nous voilà donc arrivés en un instant au logis d'Abel. Son domestique déballe d'excellent vin, qu'il s'est procuré Dieu sait où. Nouville déballe son violoncelle. Abel déballe son violon, non celui que vous avez entendu ici, mais un autre, plus précieux, qui vient tout droit de Baillot. Puis, les voilà s'essayant, s'accordant et jouant comme des anges tout en riant comme des fous, heureux de se retrouver ensemble et de s'entendre mutuellement. Entre chaque morceau, on trinquait à la santé de tous les maîtres vivans ou morts. Abel, si fatigué ce matin, était rayonnant de force et de puissance. Ils ont été admirables, sublimes, et ils m'ont grisé. Oui, mes enfans, grisé de musique et aussi un peu de bon vin. Je voyais trouble en les quittant, et il m'a fallu la crainte d'inquiéter Sarah pour ne pas m'oublier là tout le reste du jour et de la nuit. »

— Vous n'êtes pas... ce que vous dites, mon père! m'écriai-je. Vous n'êtes pas gris du tout, vous ne l'avez jamais été!

— Si fait, répondit-il, quelquefois, jadis!.. et aujourd'hui je crois

bien... mais cela s'est dissipé en route. J'ai craint d'être grondé, et je vais bien docilement prendre mon bain ferrugineux, puisque le médecin l'a commandé; mais le meilleur bain pour moi serait encore un thème de Mozart ou un motif de Beethoven interprété par ces deux maîtres que je viens d'entendre. Ah! ma chère Sarah, je me reprochais d'entendre cela tout seul!

— Et sans doute, dit Adda en me lançant un regard malicieux, mon cher papa, qui n'est pas un égoïste, a fait promettre à ces deux anges de venir, avant de s'envoler à Charleville, nous donner quelque avant-goût du ciel sous forme de sérénade.

— Point du tout, répondit mon père; ils ont juré d'eux-mêmes qu'ils y viendraient, et je vais envoyer Giron pour chercher les précieux instrumens, qui ne doivent pas être confiés au premier venu. Faites ajouter quelque chose de bon au dîner, ma chère Sarah, ces messieurs se connaissent en vins... J'irai moi-même à la cave.

Je demandai à mon père et à Adda s'il ne serait pas convenable d'inviter quelqu'un du voisinage, notre voisin le docteur, ou notre ami le pasteur Clinton, pour ne point paraître si vite favorisés de l'intimité de deux artistes célèbres. A coup sûr, la seconde visite de M. Abel, si rapprochée de la première, serait remarquée et commentée dès que le bruit de sa présence dans le pays se répandrait avec l'annonce du concert. On pourrait s'en entretenir jusqu'à Paris, et peut-être M. de Rémonville serait-il un peu intrigué de notre liaison subite avec cet artiste.

— Ah! laisse-nous donc tranquilles avec tes scrupules! s'écria ma sœur en riant. Mon mari se moque bien, là où il est, de ce qui se passe ici! S'il était homme à s'en inquiéter, il y resterait. Allons donc! il a une qualité, c'est de n'être ni soupçonneux ni jaloux. Quant à inviter les vieux voisins pour sanctionner nos rapports avec des artistes, la belle idée! Là où notre père est avec nous, nous sommes à l'abri de tout commentaire impertinent.

— Et d'ailleurs, ajouta mon père, la musique ne sanctionne pas seulement, elle sanctifie tout!

Je dus céder et mettre tous mes soins à rendre agréable la petite fête que mon père nous avait ménagée.

(La seconde partie au prochain numéro.)

GEORGE SAND.

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

LA MORT DE CHRYSOSTOME ET D'OLYMPIAS[1].

I.

L'hiver de 404, si funeste à la santé de Chrysostome, avait été néanmoins un hiver doux pour ce rude climat; celui de 405 s'annonça de bonne heure avec une rigueur excessive. Dès le milieu de l'automne, les frimas avaient tout envahi, montagne et plaine, et la contrée était comme ensevelie sous un vaste linceul de neige. Chaque habitant resta cloué dans sa maison pour échapper au vent glacial qui commençait à souffler. Ce premier blocus fut bientôt suivi d'un second plus incommode encore et plus dangereux, le blocus de la ville par les Isaures, dont les bandes parurent dans la plaine, isolées d'abord, puis de plus en plus fortes et nombreuses. Les maisons de plaisance étaient pillées, les fermes incendiées, le bétail enlevé, et l'on ne pouvait s'éloigner à quelque distance de la ville, pour vaquer à ses affaires, sans courir risque d'être volé ou tué. Un notable citoyen de Cucuse trouva la mort en se défendant, et deux nobles dames, surprises probablement dans leurs villas, furent em-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1869 et du 1er janvier 1870.

menées dans la montagne et rançonnées. La population de la banlieue venait de tous côtés se réfugier dans la ville, dont les approvisionnemens n'étaient pas grands, de sorte que la famine ne tarda point à s'y faire sentir. Sur ces entrefaites, on apprit que les brigands, renforcés par des bandes descendues de la montagne, préparaient un coup de main contre Cucuse, dont la garnison, assez nombreuse et bien armée, se mit en devoir de résister vaillamment. Ces préparatifs jetèrent dans la ville une épouvante inexprimable, car on savait que, dans tous les lieux qu'ils emportaient de vive force, les barbares (ainsi qu'on les appelait, comme s'ils eussent été en dehors du monde romain) ne faisaient aucun quartier, et passaient tout au fil de l'épée, depuis le vieillard jusqu'à l'enfant à la mamelle.

Beaucoup d'habitans profitèrent de la nuit pour s'enfuir dans les bois avec leurs familles et quelques vivres, espérant gagner de là les bourgades ou les villes peu éloignées. Chrysostome fut de ce nombre et se retira dans la forêt la plus prochaine avec son petit train de maison, composé, selon toute apparence, de son serviteur, du prêtre Évéthius, son fidèle compagnon, de sa vieille parente, la diaconesse Sabiniana, et de leurs montures. Il passa plusieurs journées à errer de bois en bois, au milieu des neiges, faisant halte sur des rochers et couchant dans les cavernes; chaque jour il changeait de lieu, suivant les nouvelles qui arrivaient jusqu'à lui. Il eut enfin l'idée, malgré la grande distance, de se réfugier dans la ville d'Arabissus, dont il connaissait l'évêque, et où se dirigeaient des troupes nombreuses de fugitifs; il les suivit.

Si Cucuse méritait à peine le nom de ville, Arabissus, située à vingt lieues plus loin dans la montagne, ne le méritait pas du tout, quoiqu'elle le portât et qu'elle eût un évêque, rendu nécessaire par l'isolement du pays. C'était une bourgade forte d'assiette, dominée par un château réputé imprenable et qui servait de lieu de refuge pour la contrée environnante. Quoique les Isaures ne se montrassent pas encore de ce côté, la garnison les attendait avec résolution et vigilance. Des relations de bon voisinage s'étaient formées, ainsi que je l'ai dit, à propos d'un envoi de reliques d'Arabissus en Phénicie, entre Chrysostome et l'évêque du lieu, Otréïus, homme recommandable et estimé. Le nouveau-venu fut donc reçu à bras ouverts, et le commandant militaire voulut qu'il logeât dans le fort, la ville n'étant pas, disait-il, à l'abri d'un coup de main. Chrysostome s'établit donc dans le château, où il eût été assez à l'aise, si des bandes de fugitifs, qui survenaient à chaque instant et qu'il fallait placer quelque part, n'eussent réduit successivement sa demeure à quelques étroites cellules. Rien n'était plus triste au monde que ce

rocher crénelé d'Arabissus, sinon la prison qui le couronnait, car le château n'était qu'une prison où manquait l'espace, si bien que, l'encombrement augmentant, Chrysostome dut renoncer aux promenades en plein air, qui faisaient une notable partie de son régime. En revanche, sa vue pouvait s'étendre, sans obstacle comme sans limite, sur tout le pays, qui ne présentait, en haut et en bas, sur les montagnes comme dans les vallées, qu'une incroyable quantité de neige, car la neige obstruait tout, et l'œil n'apercevait à l'horizon ni arbres ni rochers. Cependant les émigrés des villes voisines continuaient d'arriver; on ne savait plus comment les loger, on ne sut plus bientôt comment les nourrir; ils apportaient avec eux la famine, puis la peste, qui suivit de près, en attendant le troisième fléau, qui ne tarda point non plus à paraître, les Isaures.

Si le froid de Cucuse avait rudement éprouvé Chrysostome, celui d'Arabissus lui fut presque mortel. Obligé de se confiner dans sa chambre, près du feu où il grelottait encore et au milieu d'une fumée qui le suffoquait, il tomba gravement malade et ne fit que traîner de rechute en rechute. Tout ce qu'il y avait de médecins dans cette bourgade, et Chrysostome assure qu'il y en avait de bons, s'empressait autour de lui pour le soulager; mais que pouvaient les médecins quand les remèdes manquaient? Les Isaures, qui avaient étendu leurs courses de ce côté, envahissaient le pays de proche en proche et ravageaient tout. On ne pouvait plus se procurer au dehors les choses les plus simples et les plus indispensables aux malades; bientôt même une partie des habitans aimant mieux aller quêter un asile ailleurs que de mourir de faim derrière des murailles impossibles à défendre pour des bras affaiblis, l'émigration commença dans Arabissus, comme elle avait fait dans Cucuse. Les Isaures occupaient maintenant tous les environs, et le danger était aussi grand à partir qu'à rester. Les ravages, les incendies, le carnage, se rapprochaient avec les brigands, et venaient s'étaler, pour ainsi dire, jusqu'au pied des murailles de la ville. Du haut de sa citadelle, comme d'un observatoire, l'exilé pouvait apercevoir ce lugubre spectacle, et il nous en trace le tableau dans quelques pages d'une éloquence saisissante.

« Personne, écrit-il à un ami, personne sur cette terre désolée n'ose rester chez soi; tous abandonnent leurs demeures et s'enfuient au hasard. Les villes ne renferment plus que des murailles et des toits; les forêts et les ravins sont devenus des villes, et de même que les bêtes féroces, les panthères et les lions, trouvent plus de sécurité au désert que dans les lieux fréquentés, ainsi nous, habitans de l'Arménie, nous en sommes réduits à passer tous les jours d'un endroit dans un autre, nous vivons à la façon des Hamaxo-

biens et des nomades, sans pouvoir espérer de demeure fixe. Le trouble et le désordre sont partout. Les uns signalent leur présence par le meurtre, l'incendie, la captivité des hommes libres; d'autres, par le seul bruit de leur approche, déterminent les habitans à s'éloigner, à s'aventurer loin de leurs foyers, en fugitifs, ce qui est trop souvent chercher la mort. Naguère en effet, des jeunes gens qui s'étaient enfuis précipitamment au milieu de la nuit par un froid rigoureux, faisant retraite devant les Isaures comme devant la flamme d'un incendie, n'eurent pas besoin du glaive des barbares pour recevoir la mort : ils périrent gelés ou ensevelis sous la neige, et ainsi, pour échapper à la menace du trépas, ils coururent à un trépas certain. Voilà notre destinée à tous. » Il dit encore en d'autres endroits de ses lettres : « Les villes de ce canton de l'Arménie deviennent des solitudes, et les forêts des villes ambulantes qui changent sans cesse de place, car les populations errantes ne savent en quel lieu se rasseoir... De quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que ruisseaux de sang, maisons effondrées, villages ruinés. » Peu s'en fallut que lui-même ne fournît un épisode à ce lamentable tableau. Trois cents brigands surprirent Arabissus une nuit, et ils escaladaient déjà la forteresse, quand la garnison accourut, les culbuta et les chassa. Chrysostome, accablé par la fièvre, dormait pendant ce temps-là; on se garda bien de le réveiller, et il n'apprit que le lendemain matin comment il avait été perdu et sauvé.

Le pillage ne pouvait se prolonger longtemps dans cette pauvre contrée, et les brigands en eurent bientôt fini avec elle. Ils gagnèrent alors d'autres villes et d'autres châteaux-forts pour y faire les mêmes tentatives, et autour d'Arabissus les scènes d'épouvante et de guerre firent place à une solitude absolue, peut-être plus sinistre encore. Ce n'étaient plus des neiges qui encombraient les chemins, c'étaient des barrières de glace qui les bloquaient. Plus de visites d'étrangers, plus de communications par lettres. « Rien n'arrive ici, rien n'en sort, » écrivait-il à un ami. Il eut pourtant, malgré tant d'obstacles de la nature et des hommes, la bonne fortune de deux courageuses visites. Ses deux visiteurs venaient de Syrie. C'était d'abord le diacre Théodote d'Antioche, une de ses anciennes connaissances, puis une connaissance nouvelle en la personne d'un autre Théodote, lecteur dans la même église et à peine sorti de l'adolescence. L'histoire de ce jeune homme, probablement très ordinaire en ce temps, nous fera pénétrer un peu dans l'intérieur d'une famille romaine au ve siècle. Le jeune Théodote appartenait à la haute noblesse administrative; il était fils d'un consulaire qui avait gouverné la Syrie en qualité de préfet. Le père, qui avait destiné son fils à courir comme lui la carrière des charges publiques,

fut sans doute vivement contrarié de le voir quitter ses études profanes pour entrer dans les ordres de l'église, et il en était résulté entre eux une grande froideur et une brouillerie. Le jeune Théodote, devenu lecteur, à la grande désolation de son père, ne s'en tint pas même à ce nouvel état, qu'il trouvait trop entouré de dissipations et trop mondain. Une imagination ardente le portait vers ce qu'on appelait, dans le langage mystique du temps, « la vraie philosophie, » c'est-à-dire vers l'état monastique, et il eût regardé comme un bonheur d'en recevoir les premiers enseignemens de la bouche de Chrysostome. Il sollicita donc de son père l'autorisation de se rendre en Arménie pour se mettre sous la direction du grand exilé, qui avait été moine lui-même et avait composé de si beaux livres sur la vie solitaire. Le consulaire sans doute soupçonna son fils de devenir fou; il essaya de le dissuader et de sa prétendue vocation et de son voyage, puis, de guerre lasse, il le laissa partir avec des présens pour Chrysostome. Le diacre Théodote faisait alors ses préparatifs de départ, et il est probable que ce fut la circonstance qui avait monté la tête au jeune lecteur. Tous deux se mirent en route, et après le plus pénible et le plus dangereux de tous les voyages ils arrivèrent dans la ville d'Arabissus, où ils avaient appris, chemin faisant, qu'il fallait chercher Chrysostome.

Chrysostome parut médiocrement satisfait de l'arrivée du jeune lecteur, et il ne le dissimula ni à lui, ni au diacre, son compagnon. La situation de l'Arménie, toujours en armes, toujours sous la menace des brigands, ne permettait guère les calmes études qui menaient à la vie monastique; et quant à lui, traqué de lieu en lieu, toujours errant et malade, de quelle utilité pouvait-il être à préparer de telles vocations? Ce jeune homme d'ailleurs était d'une complexion faible, et il avait les yeux malades. Chrysostome jugea que le rude climat de l'Arménie ne convenait ni à sa santé en général, ni à ses yeux en particulier, et que des hivers comme celui qu'on traversait alors l'auraient bientôt emporté malgré tous les soins. Il lui conseilla donc de retourner en Syrie dès que les chemins deviendraient plus praticables, et le remit entre les mains du diacre, qu'il chargea de veiller sur lui pendant le voyage et de le rendre à son père. Il confia en même temps à ce dernier une lettre pour le consulaire, où il s'excuse, dans le langage le plus courtois, de lui renvoyer ses présens. « Ce serait accepter, lui dit-il, ce dont j'ai le moins besoin. Ce que j'aurais bien voulu retenir près de moi en qualité de lecteur, c'est le charmant Théodote, que j'aurais eu du bonheur à former et à instruire; mais tout ici respire le meurtre, le tumulte, le carnage, l'incendie; moi-même, je change à chaque instant de résidence et ne sais souvent où reposer ma tête. » Il l'engage,

en termes couverts, à favoriser la vocation de son fils au lieu de la contrarier, et à se fier, pour la direction de ce jeune homme, au seigneur très religieux, le diacre Théodote. De la brouille entre le père et le fils, il ne dit rien. Les confidences du fils n'avaient point été néanmoins sans toucher son âme, et il conserva de lui un souvenir plein de tendresse. Il parle dans ses lettres des afflictions que ce jeune homme retrouva dans sa famille, des mauvais offices que certaines personnes lui rendirent auprès de son père, le confirmant du reste dans sa résolution, qu'il trouve très sage, d'embrasser la carrière monastique. « Si l'on essaie de vous envelopper dans quelque piége et de vous faire du mal, lui écrivait-il plus tard, soyez supérieur à tous ces traits, d'autant plus que la victime véritable n'est pas celui qui souffre le mal, mais celui qui le fait. Pour moi, ce qui vous a conquis mon admiration et ce qui m'inspire l'éloge de votre fermeté, c'est que, en butte à une si terrible tourmente, vous êtes resté supérieur aux troubles qui en sont résultés... Le genre de vie grand et sublime dont le ciel est le but semble pénible, à s'en rapporter à la nature des épreuves qui le remplissent, et pourtant le courage et l'ardeur de ceux qui le professent le rendent extrêmement aisé. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette philosophie, c'est que la mer a beau être irritée, le disciple fervent et sincère de cette sagesse n'en accomplit pas moins une navigation sereine et favorable. Au milieu des écueils et des tourmentes, il goûte le calme le plus pur; en dépit des traits qui fondent sur lui de toutes parts, il reste invulnérable; il est atteint sans doute, mais blessé, jamais. » Chrysostome, on peut le croire, se serait reproché de pousser ainsi le fils, en dépit du père, à la vie religieuse, s'il en eût pu résulter un plus grand déchirement dans le sein de cette famille; mais en même temps il cherchait à les rapprocher l'un de l'autre, tout en appuyant une détermination qui lui semblait conforme au vœu de Dieu. Il réussit, du moins en apparence : le père finit par céder, et le fils se fit moine.

Sitôt que la campagne se trouva libre de bandits, et que les chemins furent tant soit peu praticables, Chrysostome rentra dans Cucuse avec sa modeste maison, « et son désert, comme il l'appelait, lui sembla un paradis à côté de celui d'Arabissus. » Il y put saluer les premiers rayonnemens du printemps, qui le faisaient renaître avec la nature et lui rendaient ses amis absens, ce qui était pour lui plus que la santé. « Le printemps est enfin revenu, disait-il à Marinianus dans l'épanchement de sa joie. Ce qui charme le commun des mortels dans cette saison bienheureuse, c'est qu'elle émaille de fleurs la face de la terre et la transforme en une riante prairie; ce qui me la rend agréable et chère, c'est qu'elle me permet de

m'entretenir de loin avec ceux que mon cœur aime. En vérité, le nautonier et ses rameurs n'éprouvent pas plus de volupté à fendre le dos des flots quand le printemps nous arrive, que moi à saisir ma plume, mon papier, mon encre, pour vous écrire. Pendant l'hiver, quand tout se durcissait sous l'action du froid, que d'incroyables monceaux de neige obstruaient les routes, renfermé dans une étroite cellule, privé de secrétaire, et la langue enchaînée en quelque sorte, je me taisais et me suis tu longtemps bien malgré moi; mais la saison présente, qui nous rouvre les chemins, délie aussi les entraves de ma langue. »

Toutefois les nouvelles accumulées que le printemps lui réservait n'étaient pas toutes réjouissantes, et à quelques-unes il eût préféré encore « la tempête des Isaures. » L'iniquité se reconstituait à Constantinople sous la main du nouvel intrus qui avait pris la place d'Arsace, et faisait succéder à un chef de parti somnolent un ambitieux toujours en éveil, impatient de régner sous sa tiare et persécuteur par tempérament non moins que par orgueil. Le triumvirat des patriarches, dirigé par Atticus, qui en tenait la tête, agissait maintenant dans toute l'étendue de l'église orientale avec un ensemble effrayant. Chaque jour il arrachait à l'empereur quelque nouvelle mesure contre les dissidents, quelque aggravation cruelle aux décrets déjà rendus. Ainsi des amendes énormes avaient été édictées contre ceux qui livreraient leur maison à des assemblées illicites : on y ajouta la confiscation de la maison. Sur la dénonciation des patriarches, des personnages constitués en dignité furent déchus de leurs honneurs, comme réfractaires et séditieux, pour avoir refusé de communiquer avec ceux que la volonté de l'empereur avait faits les arbitres de toute l'église. Des officiers de la cour, trouvés apparemment trop tièdes, furent dépouillés de leurs emplois; des officiers de l'armée se virent enlever le ceinturon qui était l'insigne de leur grade; de simples citoyens furent exilés. Péanius, l'ami de Chrysostome, succomba sous cette persécution malgré l'estime dont il avait toujours joui auprès du prince, malgré la modération de son caractère et la prudence de sa conduite, prudence dont il se servait pour protéger son ami. Quand de si hautes positions laïques étaient ainsi abandonnées aux rancunes des triumvirs, que n'avaient pas à craindre les prêtres! L'église de Constantinople surtout fut frappée avec la dernière rigueur. Philippe, prêtre des écoles à l'église métropolitaine, que sa vie austère et retirée avait fait surnommer le *solitaire*, et qui, s'emprisonnant lui-même dans ses modestes fonctions, avait pu traverser jusqu'alors la persécution, oublié ou respecté, vit ses jours mêmes menacés par Atticus, et à grand' peine se sauva en Campanie, où il tomba gravement ma-

lade. Un autre Philippe, de la même église, fut envoyé dans le Pont et y mourut. Elladius, aumônier du palais impérial, fut relégué en Bithynie, le prêtre Salluste fut déporté en Crète, l'aide-économe de l'archevêché, Paulus, chassé jusqu'en Afrique. Heureux ceux qui, comme le prêtre Étienne, relégué en Arabie, étaient enlevés par des brigands du Taurus et retrouvaient du moins une sorte de liberté dans cette sauvage servitude. Des femmes aussi étaient traitées en criminelles d'état, emprisonnées, mises à la torture, chassées, et leurs monastères dissous. Telles étaient les nouvelles d'Asie qui attendaient Chrysostome à son retour d'Arabissus.

Ces atrocités avaient eu pourtant, à Constantinople particulièrement, un contre-coup favorable parmi les laïques. La tyrannie, quand elle s'applique à la conscience, provoque toujours les oppositions généreuses. Beaucoup de gens du monde fort tièdes jusqu'alors dans leurs pratiques, et que ne semblait pas dévorer le zèle des luttes religieuses, furent indignés de la manière dont on s'y prenait pour convertir les joannites, et sympathisèrent avec eux. Cette sainte colère, mêlée d'abord d'un peu de curiosité, les conduisit aux réunions du désert; ils bravèrent les soldats, ils bravèrent ensuite les juges, et se firent joannites pour tout de bon. Les lettres que reçut Jean Chrysostome donnaient des détails sur ces conversions de hasard, produites par la persécution. Un fait si honorable pour l'espèce humaine lui inspira même l'idée d'un livre qu'il espérait faire parvenir plus tard à ces athlètes volontaires, à ces hommes du monde devenus saints par la vertu de l'indignation, et qu'il ne craint pas d'appeler des martyrs. « On ne saurait, dit-il à ce propos, refuser le titre de martyrs à des hommes qui non-seulement ne cèdent pas aux injures, aux outrages, aux calomnies, ce qui est déjà quelque chose, mais qui envisagent sans effroi des menaces terribles, la puissance de l'empereur, le regard d'un juge irrité et l'aspect des tortures; à ceux en un mot qui sont préparés à tout plutôt que d'entrer dans la communion de scélérats entassant crimes sur crimes. De tels martyrs, qui scellent de leurs tourmens la discipline de l'église, consolent cette sainte mère des lâches, si nombreux qu'ils soient, qui la renient. Un seul homme qui fait la volonté de Dieu vaut mieux que dix mille qui la trahissent. » Il ajoute, comme un encouragement aux fidèles, ces remarquables paroles : « Si l'évêque n'est point au milieu de son peuple pour le conduire, que les brebis fassent elles-mêmes l'office de pasteur. Les timides qui en prennent prétexte pour s'abstenir des réunions manquent à un devoir de foi. Est-ce que Daniel et les Juifs captifs à Babylone avaient besoin d'un autel, d'un temple, d'un pontife, pour observer la loi de Dieu? » Un tel langage, arrivant du désert de

Cucuse dans les bois ou dans les montagnes de la Thrace, dans les retraites cachées où se rassemblaient les joannites, devait réchauffer leurs cœurs et produire de nouveaux élans d'enthousiasme et de fidélité.

Au milieu de ces nouvelles, importantes assurément pour sa cause, il y en avait une qui l'était au plus haut degré, car elle répondait à la seule espérance de justice qui lui restât : on l'informait que la convocation du concile œcuménique était enfin décidée en Occident, qu'une députation allait être envoyée, dans cette vue, par l'empereur Honorius et les églises d'Italie à l'empereur Arcadius à Constantinople, et que la ville de Thessalonique était proposée pour siége du futur concile. On allait jusqu'à désigner les évêques occidentaux et les prêtres de Rome qui composeraient la légation, et, suivant les mêmes informations, leur départ devait être très prochain. Ce fut une grande nouvelle pour Chrysostome, qui n'entendait guère plus parler depuis son départ pour l'exil de ce qui se passait à son sujet, soit à Rome, soit dans le reste de l'Occident. Il sentit qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour disposer ses amis de Constantinople à bien recevoir les légats occidentaux, à les prémunir contre les piéges des schismatiques, à les éclairer en tout point sur la situation réelle de l'église; mais ce n'était pas assez que de préparer les choses à Constantinople, il fallait tout disposer à Thessalonique, en Macédoine, en Achaïe même, pour qu'on ne vînt pas circonvenir les légats et les entraîner dans une fausse voie. Il se hâta d'écrire à l'évêque Anysius, de Thessalonique, et à tous les évêques de Macédoine, au nombre de dix, puis à l'archevêque de Corinthe, métropolitain de l'Achaïe. Dans sa lettre à Anysius, brève et pleine de réserve et de dignité, il parle à peine de lui-même, mais il le remercie du ferme courage qu'il a déployé dans la circonstance, et lui demande la continuation de ses bons offices. « Persévérez, lui dit-il, très honoré seigneur, à faire tout ce que vous croirez utile au service de Dieu; vous appréciez assez la grandeur de la cause pour laquelle vous avez entrepris cette belle lutte, et les couronnes que le Seigneur miséricordieux réserve à ceux qui travaillent au rétablissement de la paix universelle. » Aux autres évêques de Macédoine, qu'il qualifie d'orthodoxes parce qu'ils persistaient dans sa communion, il adresse des remercîmens pareils, en leur disant que leur zèle à soutenir l'église apportera dans le désert où il réside la plus chère des consolations. Il rappelle à l'évêque de Corinthe qu'ils se sont connus autrefois et ont entretenu des rapports d'affection qu'il serait heureux de pouvoir renouer, s'il n'avait pas été jeté par tant d'orages aux extrémités de l'univers.

Il fallait maintenant trouver un messager courageux et intelligent qui non-seulement portât les lettres, mais ajoutât tous les développemens oraux dont elles pourraient avoir besoin, un homme d'une fermeté éprouvée qui ne se laisserait ni intimider ni tromper, et il fit choix du prêtre Évéthius, qui vivait près de lui depuis son départ de Césarée. C'était un compagnon bien indispensable pour l'exilé, mais la cause était trop grave pour qu'il hésitât à se séparer de lui, du moins pour un temps, car Évéthius, après avoir remis les lettres, devait rapporter les réponses et lui rendre compte de ce qu'il aurait appris et observé. Celui-ci accepta sur-le-champ cette commission périlleuse et partit.

Comme le Péloponèse et l'Épire, où se dirigeait Évéthius, sont à la porte de l'Italie septentrionale, Chrysostome lui remit en outre deux lettres de remercîmens, l'une pour Vénérius de Milan, l'autre pour Chromatius d'Aquilée; Évéthius devait les leur faire passer par quelque occasion qu'il ne manquerait pas de rencontrer sur les lieux. Quant à l'évêque de Rome, Innocent, Chrysostome jugea plus convenable, eu égard à la dignité de cet évêque, le premier de la chrétienté, et au zèle si particulier qu'il avait montré pour sa cause, de lui adresser directement une dépêche en Italie. Il fit partir à cet effet deux clercs, amenés à Cucuse par on ne sait quelles circonstances, le prêtre Jean et le diacre Paul. L'importance et le caractère original de cette dernière lettre exigent que nous en donnions ici un extrait de quelque étendue.

« Au seigneur Innocent, évêque de Rome, Jean, en notre sauveur, salut :

« Si notre corps n'occupe qu'un point dans l'espace, notre cœur peut parcourir tout l'univers sur les ailes de la charité : c'est ce qui fait que, séparé de vous comme nous le sommes par une immensité de chemin, nous ne sommes pourtant point absent des lieux qu'habite votre piété; chaque jour nous conduit en sa présence; chaque jour, par les yeux de la charité, nous contemplons et votre force et votre sincère affection, et votre constance immuable, et cette grande, perpétuelle et inépuisable consolation que vous ne cessez de verser sur nous. Plus en effet les flots s'élèvent, plus les écueils cachés se multiplient, plus les vents se déchaînent, plus votre vigilance augmente. Ni la longueur de l'espace, ni l'intervalle du temps, ni les complications incessantes des événemens ne vous peuvent lasser, pareil aux bons pilotes qui ne sont jamais plus en éveil que lorsque le naufrage est menaçant. Voilà ce qui me comble de gratitude et me fait désirer de vous écrire souvent, comme un grand soulagement à mes souffrances; mais aussi, par malheur, voilà ce que me refuse l'isolement de ce désert, où ne peuvent parvenir qu'à grand'peine, nous ne dirons pas les étrangers venus de

loin, mais les voisins qui vivent à nos portes. Le lieu où nous résidons est situé aux extrémités du monde, et de plus les brigands l'assiégent en quelque sorte et en tiennent les routes. Excusez donc, je vous en supplie, notre long silence, qui ne vient assurément ni de négligence ni d'oubli, et daignez y trouver plutôt une raison de nous plaindre que de nous accuser.

« Ce qui serait au besoin une justification pour nous, ce serait l'envoi que nous vous faisons, après un si long temps, de nos chers et vénérables frères le prêtre Jean et le diacre Paul, que le hasard a mis sous notre main, et qui nous donnent l'occasion de vous écrire cette lettre, car nous avions besoin de vous exprimer combien notre cœur est plein de vos bontés, qui dépassent pour nous celles d'un père. Oui, votre piété a fait tout ce qu'il était possible de faire, il n'a pas dépendu d'elle que les choses ne reprissent leur ancien état, et qu'une vraie et sincère paix ne rentrât dans des églises, où règnent insolemment le mépris de la justice et la violation des constitutions de nos pères; mais, comme rien de ce que vous vouliez n'a pu s'accomplir et que les coupables accumulent ruines sur ruines, sans entrer dans le détail de leurs actes, qui dépasserait non-seulement les bornes d'une lettre, mais presque celles d'une histoire, je me contenterai du nouvel appel que j'ose faire à votre vigilance. Bien que les funestes auteurs de nos troubles soient atteints d'une maladie incurable et incapables même de repentir, ne retirez pas vos remèdes salutaires, ne cédez point au mal... Ce que vous avez entrepris, c'est une lutte pour le monde entier, pour les églises abattues et gisantes, pour les peuples dispersés, pour le clergé en butte à mille tourmens, pour les évêques exilés...

« Quant à nous, voici la troisième année que nous sommes relégué aux confins de la barbarie, voué à la faim, à la peste, à la guerre, à des siéges continuels, à une solitude incroyable, à une mort de tous les jours, sous le glaive des Isaures, et au milieu de tout cela c'est notre confiance en vous qui nous soutient. Oui, votre sincère et active charité est le rempart qui nous garantit de nos ennemis, le port qui nous abrite contre la rage des flots, un inépuisable trésor de biens au milieu de tant de maux qui nous affligent. Cette pensée embellit pour nous le lieu désolé d'où nous vous écrivons; que si nous devions être arraché d'ici, nous en emporterions avec nous le souvenir comme une consolation contre des tribulations nouvelles. »

Après avoir remis cette dépêche aux mains de ses deux fidèles, il y ajouta des lettres de recommandation pour trois nobles matrones romaines, Proba Fultonia, de l'illustre race des Anicii, Juliana, sa belle-fille, et une dame nommée Italica, à qui il adressa particulièrement ce charmant billet :

« Dans l'ordre des choses du monde comme dans celui de la na-

ture, chaque sexe a sa destination particulière et sa sphère d'action distincte : à la femme les occupations domestiques, à l'homme les affaires du dehors, l'administration de la cité et les disputes de l'agora; mais dans les labeurs qui ont Dieu pour objet, dans les combats de l'église, la distinction s'efface, il arrive même souvent que la femme l'emporte sur l'homme en vaillance dans la lutte, en sainte opiniâtreté dans les fatigues. C'est ce que nous apprend saint Paul dans l'épître écrite à votre patrie, lorsqu'il comble de louanges un certain nombre de femmes, témoignant qu'elles n'ont pas peu concouru à la conversion des hommes. Vous me demanderez pourquoi ce langage? C'est afin que vous ne considériez pas comme étrangers à votre sexe le zèle et les travaux qui tendent au bien des fidèles, mais que vous fassiez au contraire tous vos efforts pour calmer, soit par votre influence, soit par celle des personnes dont vous disposez, la tourmente générale qui désole les églises d'Orient. Voilà l'occupation, voilà le soin diligent que je réclame de vous; car, plus atroce est la tempête, plus précieuse sera la récompense, quand vous aurez contribué à rétablir le calme. »

II.

Si la condamnation de l'archevêque de Constantinople par deux conciles et son appel à l'église occidentale avaient ému profondément cette église, ce fut bien pis lorsqu'on y apprit son expulsion violente nonobstant l'appel, — son exil, l'embrasement de Sainte-Sophie et la procédure criminelle intentée contre lui. La relation calomnieuse envoyée à Rome par Acacius et signée de cet évêque et de ses amis, relation où Chrysostome était signalé expressément comme l'auteur de l'incendie, jeta d'abord le pape Innocent dans une grande perplexité : c'étaient des évêques qui écrivaient, des évêques qui se portaient garans du fait, et l'évêque de Rome, toujours prudent, crut devoir attendre de nouveaux éclaircissemens avant de pousser plus avant son projet de concile œcuménique. Les éclaircissemens affluèrent de toutes parts. Il y eut en premier lieu une lettre du métropolitain de Thessalonique, attestant, de concert avec tous les évêques de Macédoine et d'Achaïe, l'innocence de l'inculpé; ce fut ensuite une masse d'émigrans laïques ou ecclésiastiques de tout ordre arrivant de la métropole orientale les mains pleines de lettres ou de documens d'une authenticité incontestable. Palladius d'Hellénopolis, échappé aux inquisiteurs schismatiques, fit connaître le décret impérial ordonnant la confiscation des maisons dans lesquelles serait trouvé un évêque ou un clerc joannite. Le prêtre Germain et le diacre Cassien, les mêmes qui,

au lendemain de la destruction de Sainte-Sophie, avaient requis des magistrats l'inventaire des objets trouvés dans la petite sacristie de Chrysostome, meubles, vases sacrés, ornemens précieux, montrèrent la copie certifiée de cette pièce, d'où résultait manifestement l'imposture de ceux qui imputaient à l'archevêque le vol du trésor ecclésiastique, ainsi que la coupable légèreté du synode qui avait admis l'accusation. Une lettre des clercs métropolitains restés fidèles, où le tableau des afflictions de leur église et des autres églises d'Orient était tracé avec énergie, attendrit Innocent jusqu'aux larmes; il la relut plusieurs fois et pleura. Dans cette lettre, le voile était levé sur Théophile, désigné nominativement comme l'âme de tous les désordres et le machinateur de toutes les infamies, de concert avec Sévérien et Acacius. Ce ne fut pas tout, et l'indignation des Romains n'eut plus de bornes lorsqu'on connut le procès d'Olympias, de Pentadia et des autres diaconesses, et qu'on eut en main leur interrogatoire par le préfet de la ville, pièce officielle dont s'étaient munis deux émigrés de Constantinople, Domitien, économe de l'église métropolitaine, et Vallagas de Nisibe. Bientôt ce furent les persécutés eux-mêmes que l'on vit apparaître : des vierges, des moines torturés, qui allaient étalant, de maison en maison, les marques du chevalet ou les cicatrices de leurs blessures. C'était à qui accourrait pour les voir, à qui les accueillerait, surtout dans les palais patriciens où se professait la foi chrétienne. Palladius reçut l'hospitalité chez deux riches Romains, Pinianus et la jeune Mélanie, célèbres dans l'histoire par la double amitié de Jérôme et d'Augustin. On cite Juliana, mère de la vierge Démétriade, comme ayant logé, alimenté, vêtu pendant plusieurs mois toute une peuplade d'émigrans.

Dès lors les doutes étaient levés, et la nécessité d'un concile œcuménique démontrée; c'était évidemment le seul remède au mal qui, de proche en proche, envahissait tout l'Orient. Le premier acte d'Innocent fut de renier la communion de l'évêque schismatique de Constantinople et celle des autres intrus de l'Asie en ne répondant point aux lettres par lesquelles ils lui signifiaient leur épiscopat; son second acte fut de se concerter avec l'empereur Honorius touchant les préliminaires du concile. L'empereur était alors de retour à Ravenne, et le pape, qui résidait à Rome, lui députa quelques-uns de ses prêtres pour lui expliquer les mesures qu'il serait bon d'adopter. Honorius, comme on l'a vu dans les récits précédens, s'était, dès le principe, montré favorable au projet d'Innocent; puis il avait espéré trancher lui-même les difficultés et rétablir la paix sans concile, par une correspondance de frère à frère, comptant obtenir d'Arcadius, par sa seule influence, le rap-

pel de Chrysostome et le rétablissement des clergés orthodoxes de l'Orient. Il eût peut-être réussi, car, des deux enfans stupides qui régissaient alors l'empire romain, le chef du domaine occidental était incomparablement supérieur à son collègue; mais Honorius, qui ne perdait aucune occasion de dire son avis sur l'impératrice Eudoxie, ne la ménagea point dans la circonstance, attaquant sa folle vanité, sur laquelle il faisait peser la responsabilité de tous les désordres. Arcadius fit cette fois comme il faisait toujours : il prit fait et cause pour sa femme et laissa la lettre de son frère sans réponse. Le frère, humilié, revenant au projet du pape Innocent, pensa qu'il valait mieux traiter gravement cette grave affaire par des négociations solennelles de prince à prince et d'état à état, et non plus par des lettres intimes semées d'épigrammes contre une femme. Cependant, afin de mettre dans ses résolutions plus de maturité encore, il voulut qu'une assemblée des évêques d'Italie fixât par avance l'objet et les conditions du futur concile dans une sorte de programme qui serait soumis au gouvernement oriental. Il voulut aussi que l'évêque de Rome ne fût pas le seul à écrire soit à l'empereur d'Orient, soit à l'église de Constantinople, et que d'autres évêques occidentaux joignissent leurs lettres aux siennes, afin peut-être de montrer à l'Orient que l'église occidentale, représentée par ses plus illustres évêques, marchait avec lui dans cette affaire, où il ne fallait pas chercher un effet de la rivalité des églises de Rome et de Constantinople.

Les évêques d'Italie, conformément aux vœux du prince, se réunirent pour dresser un programme du futur concile œcuménique et fixèrent les points suivans :

1° Le concile serait tenu à Thessalonique, ville mixte, pour ainsi dire, entre les deux empires, puisque, appartenant au domaine politique oriental, elle restait, comme toute la Grèce européenne, dans la communion religieuse occidentale. Sa situation géographique offrait en outre de grandes commodités pour la réunion des évêques de l'une et de l'autre moitié du monde romain.

2° Il serait admis en principe que tout ce qui s'était passé depuis la réunion du synode du Chêne était nul et de nulle conséquence, qu'ainsi Jean Chrysostome n'avait point cessé d'être le légitime archevêque de Constantinople, — qu'il devait, à ce titre, être rendu à son église et tenu de comparaître en sa qualité, pour qu'on n'eût pas une troisième fois à prononcer un jugement par défaut.

3° L'archevêque Jean comparaissant comme accusé, le patriarche d'Alexandrie, Théophile, son principal accusateur, serait sommé de comparaître également, de manière à rendre les débats contradictoires.

Telles étaient les bases posées par le programme. Quoique l'histoire n'en dise rien, il devait reproduire aussi l'avis déjà exprimé par le pape Innocent, à savoir que les évêques des deux synodes précédens qui se seraient trop compromis pour ou contre l'archevêque par leurs discours et leurs actes ne seraient point admis à siéger au futur concile, afin que la nouvelle assemblée restât exempte, autant que possible, des anciennes passions et des partis arrêtés à l'avance.

Le programme ainsi rédigé de concert entre l'église d'Italie et l'empereur d'Occident, on procéda ensuite à la composition d'une ambassade qui le porterait à l'empereur d'Orient; on désigna pour en faire partie cinq évêques distingués par leur mérite personnel : Émilius de Bénévent, Cythégius, dont le siége n'est point marqué, Gaudentius de Brixia, Marianus, évêque d'une des provinces d'Apulie, et un cinquième que l'histoire ne nomme pas. Le pape Innocent voulut y adjoindre deux prêtres de l'église romaine, Valentinien et Boniface, le même probablement qui succéda plus tard au pape Zosime, et il les fit accompagner par un diacre. On jugea convenable en outre de laisser partir avec l'ambassade quelques-uns des évêques orientaux réfugiés à Rome, afin d'éclairer les députés occidentaux sur les hommes et sur les choses de l'Orient, et de faciliter à ces malheureux le retour dans leur patrie. Les lettres officielles dont l'ambassade fut chargée étaient au nombre de trois, savoir : une de l'empereur Honorius à son frère, une d'Innocent adressée également au prince du domaine oriental, et une autre encore écrite à la requête d'Honorius par Cromatius d'Aquilée, dont l'autorité était considérable de l'autre côté de la mer. La lettre du prince contenait ces mots :

« J'avais déjà écrit deux fois à ta mansuétude, pour qu'elle voulût bien corriger et amender les choses qui ont été faites par complot contre Jean de Constantinople, choses dont le redressement n'a point été opéré. Plein de sollicitude pour la paix ecclésiastique qui concourt si merveilleusement à la tranquillité de notre empire, je t'écris pour la troisième fois, par l'intermédiaire de ces évêques et de ces prêtres, afin que tu daignes ordonner la réunion des évêques d'Orient en une assemblée générale à Thessalonique. Nos évêques d'Occident en effet, élisant parmi eux des hommes très fermes contre le mal et le mensonge, envoient vers toi, pour obtenir de ta mansuétude l'octroi de cette réunion, cinq évêques, deux prêtres et un diacre de la grande église romaine.

« Daigne, je t'en prie, les recevoir avec tous les honneurs dus à leur caractère, afin que, s'ils reviennent persuadés que l'expulsion de Jean a été légitime, ils m'enseignent à me retirer de sa commu-

nion, et que, si au contraire ils se convainquent de la méchanceté des évêques d'Orient, ils essaient de te détourner de toute communication avec ces pervers. Dans l'intention de te démontrer clairement quel est le sentiment des Occidentaux sur l'évêque Jean, je choisis, parmi de nombreuses lettres qui m'ont été adressées à ce sujet, celles des évêques de Rome et d'Aquilée, pour les annexer à cette dépêche. Avant tout, je supplie ta clémence de donner des ordres pour faire assister au synode, même malgré lui, Théophile d'Alexandrie, qu'on prétend l'auteur des calamités qui nous affligent. Puisse, par l'emploi de ces moyens, le concile que nous demandons pourvoir efficacement au rétablissement d'une paix qui convient à nos temps ! »

La première idée fut d'envoyer l'ambassade par terre, à travers les Alpes juliennes et la Macédoine, à Thessalonique d'abord, pour y conférer avec l'évêque Anysius, avant de pousser plus loin et de se présenter devant l'empereur. Déjà même Honorius avait fait délivrer aux légats des brevets de la course publique, lorsqu'on eut des raisons de craindre qu'ils ne fussent inquiétés dans leur marche et peut-être emprisonnés à leur passage par les magistrats orientaux. Cette crainte fit renoncer au voyage par terre. On nolisa un navire pour gagner Thessalonique et Constantinople par mer, puis il fallut attendre la saison favorable à la navigation dans ces parages difficiles, ce qui fit perdre à l'expédition un temps précieux. L'ambassade partit enfin vers la fin de mars ou le commencement d'avril de l'année 406, avant qu'on sût, en Italie, la mort du patriarche intrus Arsace et son remplacement par Atticus. Le navire, suivant ces instructions, descendit l'Adriatique jusqu'au cap Ténare, et, traversant les Cyclades sans encombre, arriva dans les eaux de l'Attique. Il avait à bord, outre les évêques et les clercs composant la légation occidentale, quatre évêques orientaux réfugiés qui avaient obtenu l'autorisation de se joindre à eux : c'étaient Cyriacus, Démétrius, Eulysius et Palladius d'Hellénopolis. Comme l'ambassade longeait le golfe d'Athènes, elle reçut la visite d'un tribun qui lui défendit d'aller plus avant; cet officier amenait avec lui deux autres navires petits et d'apparence commune, tandis que le vaisseau des ambassadeurs était digne de sa destination et, suivant toute apparence, décoré des insignes de l'empire d'Occident. Les passagers eurent l'ordre de descendre dans les deux esquifs qu'on leur amenait en se divisant en deux parts, et le navire impérial fut conduit triomphalement dans le port d'Athènes par le tribun comme une prise de guerre. Le transbordement fut fait en pleine mer, et avec tant de précipitation que l'on oublia les vivres. L'ambassade, livrée à la conduite de quelques soldats du tribun, cingla directe-

ment vers Constantinople, où elle parvint en trois jours; mais pendant ces trois jours les légats et leurs compagnons souffrirent cruellement de la faim. Il était midi lorsqu'ils arrivèrent en vue de la ville impériale, et après avoir subi la visite des agens de la douane ils allèrent gagner un quai de débarquement vis-à-vis du faubourg appelé Victor; mais la même aventure les y attendait qu'au port d'Athènes. Un ordre supérieur leur défendit de débarquer, et lorsqu'ils demandèrent « d'où venait cet ordre, qui se permettait d'arrêter des ambassadeurs, et ce que tout cela signifiait, » le centurion, pour toute réponse, fit gagner le large aux deux navires, et alla prendre terre sous les murs du château d'Athyras, à plusieurs milles de Constantinople, du côté de la Thrace.

L'ordre supérieur venait d'Arcadius même, que les ennemis de Chrysostome avaient mis hors de lui en répétant sur tous les tons, depuis qu'il était question de la demande d'un concile, que cette demande et l'ambassade qui l'apportait étaient une insulte à sa souveraineté. « Pourquoi l'auguste d'Occident venait-il se mêler des affaires d'Orient qui ne le regardaient pas, tandis que l'auguste d'Orient respectait avec scrupule les prérogatives de son frère en Occident? Honorius, par un pareil acte, manquait à ses devoirs de collègue, et les évêques orientaux qui, pour leurs différends personnels, cherchaient à brouiller ensemble les deux frères et les deux états n'étaient que des conspirateurs et des traîtres. » Ces propos avaient monté la tête d'Arcadius, qui lui-même le premier, par la violation la plus flagrante du droit des gens, marchait à cette rupture dont on attribuait l'idée à son frère.

Le château-fort d'Athyras était en même temps une prison pour les criminels d'état. On y enferma les ambassadeurs et leurs compagnons en les séparant en deux bandes : les légats, les prêtres et les diacres romains furent confondus pêle-mêle dans une salle unique, tandis que les réfugiés orientaux, colloqués isolément dans d'étroites cellules, restaient sans communications entre eux, et même sans serviteurs pour leurs besoins. Un mot de l'histoire de ces faits semble même indiquer qu'on les avait mis aux fers. Les uns et les autres se demandaient à quel sort on les réservait, quand les ambassadeurs virent entrer dans leur prison un des secrétaires du palais impérial, ce même Patricius qui avait annoncé à Chrysostome sa condamnation à l'exil. Il était accompagné de plusieurs fonctionnaires civils et officiers de l'armée. Sur la déclaration qu'ils étaient porteurs de lettres de l'empereur Honorius, Patricius demanda qu'on lui remît ces pièces. « Nous ne pouvons, répondirent-ils avec fermeté, car nous sommes des ambassadeurs, et notre devoir est de remettre les lettres de notre prince et de nos

évêques en mains propres au prince auquel elles sont adressées. » Patricius eut beau insister fortement, il n'obtint rien; d'autres revinrent à la charge, et la réponse fut toujours la même. On s'arrêtait devant la noble fermeté des ambassadeurs, lorsqu'un certain Valérianus de Cappadoce, tribun d'une cohorte militaire, se fit fort d'obtenir à tout prix ces papiers. Un jour donc qu'ayant renouvelé la même demande, il éprouvait le même refus, il se jeta sur l'évêque Marianus, qui tenait ployées dans son poing les lettres destinées à l'empereur, et ne les lui arracha qu'en lui rompant le pouce.

Le lendemain, des affidés de la cour se présentèrent dans la prison, offrant aux ambassadeurs trois mille pièces d'or, s'ils consentaient à communiquer avec l'intrus successeur de l'archevêque Jean et à se taire sur la condamnation de celui-ci. Le piége était habile, car il tendait à transformer en une ambassade de congratulation pour l'heureuse issue des querelles de l'église d'Orient une ambassade formée au contraire en vue de réprouver tout ce qui s'était fait et de demander justice pour Chrysostome. Ils repoussèrent cette proposition avec horreur. Ce fut pour eux une occasion d'apprendre la mort d'Arsace et son remplacement par Atticus sur le siége de Constantinople; quant à ce que devenait Chrysostome, ils n'en purent obtenir un mot. Indignés des violences qu'ils étaient forcés de subir et ne voyant aucun espoir de succès pour leur mission, ils supplièrent instamment qu'on les laissât partir et retourner sains et saufs dans leurs églises. Comme la réponse à cette prière tardait plus que de mesure, ils se demandaient avec inquiétude ce qui adviendrait d'eux, et cette crainte les agitait jusque dans leur sommeil. Un matin, le diacre Paul, attaché à l'évêque Émilius, homme doux et prudent, nous dit le narrateur contemporain, se réveilla joyeux en s'écriant qu'il avait eu une révélation : l'apôtre Paul, son patron, lui était apparu en songe monté sur une barque et lui avait répété ce verset d'une de ses épîtres : « prenez garde à la manière dont vous marchez; n'allez pas comme des fous, mais comme des sages, car vous voyez que les jours sont mauvais. » Ce récit rendit confiance aux prisonniers, qui retrouvèrent dans les paroles de l'apôtre une allusion à la prudence qui leur avait fait éviter jusqu'alors tant de piéges, et ils s'en remirent à la volonté de Dieu.

Ce même tribun Valérianus qui avait brisé le pouce d'un des ambassadeurs vint leur apprendre enfin qu'ils allaient être rendus à la liberté, et, avec autant de grossièreté que si on les expulsait d'Athyras, il les poussa vers un navire qui devait les recevoir, ainsi qu'une escorte de vingt soldats, comme s'ils eussent été des criminels redoutables. — Ce vaisseau était vieux, presque désagrégé, et

faisait eau de toutes parts, de sorte que les ambassadeurs purent croire qu'on voulait les faire périr en mer, et que le bruit se répandit parmi le peuple que le pilote avait été gagné à prix d'argent. A peine en effet avaient-ils parcouru quelques stades, qu'ils se trouvèrent en danger de sombrer, et furent obligés d'aller relâcher à Lampsaque, sur la côte de l'Asie-Mineure. Là, ils durent changer de navire, et probablement leur escorte les quitta : vingt jours après, ils abordèrent à Hydrunte, en Calabre, heureux d'en être quittes à si bon compte.

Si les agens de l'empereur d'Orient traitaient de cette façon les ambassadeurs de son frère, ils méditaient des traitemens encore plus durs pour les Orientaux qui avaient accompagné l'ambassade. La captivité de ces malheureux fut rendue plus impitoyable, et ce ne fut qu'après des avanies sans nombre qu'on se décidait à s'en débarrasser. Une nuit, ils furent tirés clandestinement de leurs cellules et conduits vers le port avec des précautions si mystérieuses que beaucoup de gens s'imaginèrent qu'il s'agissait de les noyer. Leur martyre eût été trop court. Embarqués sur un mauvais esquif, ils atteignirent à grand' peine la côte de l'Asie-Mineure, d'où on les distribua entre des routes différentes, pour être conduits isolément aux extrémités de l'empire et remis en prison. Cyriacus fut envoyé à Palmyre, sur la frontière de Perse; Eulysius au château de Misphas, près des terres des Sarrasins, à trois journées au-delà de Bostra; Palladius à Syennes, sur les confins de l'Éthiopie et des Blemmyes, et Démétrius dans l'oasis de Libye, parmi les Maziques. On ne peut rien concevoir de plus barbare que la manière dont les officiers du prétoire chargés de les diriger sur leurs résidences les traitèrent en chemin pour obéir aux instructions de la cour. Après les avoir dépouillés de leur argent, qu'ils se partagèrent entre eux, ils ne leur donnaient pour montures que des ânes ou des chevaux sans selle, et dans cet état ils leur faisaient faire double étape en un jour, de sorte que ces malheureux, si violemment secoués, ne pouvaient garder sur l'estomac aucune nourriture. Par un raffinement de cruauté vraiment infernale, ces officiers, transformés en bourreaux, se complaisaient à promener de respectables évêques à travers les villes d'Orient dans des conditions révoltantes, si l'on songe à leur caractère, et cela pour déshonorer la cause de Chrysostome. Ainsi c'étaient non pas des maisons d'ecclésiastiques qu'on leur donnait pour logement, mais des synagogues de Juifs et de Samaritains, où ils étaient obligés de passer la nuit quand on ne les conduisait pas dans des hôtelleries publiques, repaires de filles de mauvaise vie. On vit des évêques tels que ceux d'Ancyre, de Tarse, d'Antioche, de Césarée en Palestine, non-seulement leur fermer

leurs portes, mais s'opposer même à ce que des laïques les reçussent chez eux. La rage de ces détestables évêques allait jusqu'à exciter les gardiens à les maltraiter, et, soit par menaces, soit par présens, ils obtenaient leur expulsion des villes. Léontius d'Ancyre se signala entre tous par l'acharnement de sa persécution.

Telle fut l'issue de cette ambassade, que les évêques d'Occident, surtout celui de Rome, avaient préparée avec une si ardente et si sainte charité, dans le désir de justifier Chrysostome; le concile œcuménique finit avec elle. C'était le dernier espoir des amis de l'exilé, la dernière ressource de leur cause. Lui-même avait partagé leur espérance et attendait toujours que le rayon de la vérité partît d'Occident, car il connaissait trop bien maintenant l'état de l'église d'Orient pour mettre en elle aucune confiance. S'il apprit le mauvais succès des tentatives d'Innocent, Dieu permit du moins qu'il conservât ses illusions jusqu'à la mort. Le contre-coup de cet échec se fit sentir en Occident comme en Orient. Théophile et le triumvirat triomphaient, et quiconque en Orient osait professer encore les opinions joannites ou entretenir des relations avec des joannites était déclaré conspirateur, ennemi de l'état et criminel de lèse-majesté. L'empereur Arcadius avait fini par partager cette opinion : aussi mal en prenait aux voyageurs qui, venant d'Occident, se trouvaient porteurs de papiers concernant les affaires orientales. Un moine sur qui on surprit des lettres adressées à des prêtres de Constantinople fut fouetté publiquement par l'ordre de l'archevêque Atticus; puis, comme il refusait probablement de se reconnaître des complices, on le mit tout sanglant sur le chevalet et on lui disloqua les os. En Occident, un grand découragement suivit la déconvenue. Rome et l'Italie, livrées aux émotions de la récente invasion de Radagaise et des nouveaux débats avec Alaric, avaient à songer à elles-mêmes, et l'occasion était mauvaise pour tenter une guerre avec l'Orient à propos d'un concile refusé. Honorius dévora sa honte et se tint coi. L'église d'Occident elle-même se divisa. Les évêques d'Afrique, gagnés par les intrigues de Théophile, se montrèrent de plus en plus tièdes pour la cause de Chrysostome, et allèrent jusqu'à blâmer Innocent de retrancher de sa communion le patriarche d'Alexandrie, qui s'était toujours montré orthodoxe en doctrine. Augustin, bien que porté de cœur pour l'archevêque exilé, se joignit à ces remontrances, ne voulant pas, disait-il, se séparer de ses frères et participer au déchirement de l'église universelle. Ainsi la perversité trouvait des appuis jusque dans les plus grands noms de l'épiscopat occidental. Parmi les évêques d'Italie, plus d'une défection eut lieu, ou du moins plus d'un zèle se refroidit. En Gaule, la communion persista entre la plupart des églises et le patriarche d'Alexandrie :

l'évêque de Toulouse, Exupérius, renommé dans le monde catholique pour son courage et sa sainteté, envoyait des aumônes à Théophile. Innocent seul fut inébranlable, confiant dans le bon droit de l'exilé et dans la justice de Dieu.

III.

Les derniers mots de la lettre au pape Innocent : « si je dois être arraché d'ici, » contenaient à l'insu de Chrysostome une prophétie qui ne tarda guère à s'accomplir. Grâce aux précautions dont il connaissait maintenant l'usage, il avait bien passé l'hiver de 406, à ce point que les Arméniens eux-mêmes s'en étonnaient, et le proclamaient presque naturalisé sous leur climat; mais ses ennemis voyaient avec chagrin ce raffermissement de sa santé, et sa résidence passagère dans Arabissus leur avait révélé qu'il existait pour lui, en Arménie, une prison plus mortelle que Cucuse. Un jour donc qu'il ne s'attendait à rien, il reçut l'avis de sa translation dans ce lieu désolé, avec invitation de faire sans délai ses préparatifs de départ; on touchait au printemps de 407. Ce fut pour l'exilé comme un coup de foudre, car, s'il n'avait pas à redouter dans cette saison les froids du rocher d'Arabissus qui l'avaient mis naguère à deux doigts de la mort, il avait à craindre l'isolement plus effrayant pour lui que les plus rudes hivers et que la mort même. Il connut en effet bientôt que la mesure inhumaine de son internement était aggravée par des instructions plus inhumaines encore, celles de resserrer le cordon de surveillance qui l'entourait, de supprimer sa correspondance et de décourager par toutes les tracasseries imaginables les visiteurs, qui affluaient vers lui. C'était le froid du tombeau ajouté aux hivers insupportables de la contrée.

Peu de temps après son internement, il reçut une visite à la fois douce et cruelle, que la secrète connivence de ses gardiens laissa passer jusqu'à lui. Le visiteur était un messager d'Olympias, porteur d'une lettre d'elle et choisi parmi ses domestiques. Égaré peut-être dans la montagne, cet homme avait été arrêté et dévalisé par les voleurs, qui l'avaient détenu durant plusieurs jours pour en obtenir une rançon; il avait été ensuite relâché, les voleurs s'étant dit qu'ils n'avaient guère de rançon à espérer d'un prêtre captif lui-même et mourant de faim. Le serviteur d'Olympias arrivait donc exténué, dépouillé, dans l'état le plus misérable; mais on lui avait laissé sa lettre. Sa vue attrista Chrysostome, car cet homme avait couru un grand danger, et il gronda sérieusement sa pieuse diaconesse. « Vous avez failli, lui écrivit-il, me rendre cause de la mort d'un homme; je ne m'en serais jamais consolé. » Et il revenait sur les précautions

à prendre pour leur correspondance : « le meilleur était d'attendre des occasions sûres, par les mains d'ecclésiastiques de leurs amis. »

La lettre d'Olympias venait livrer au cœur de l'exilé un suprême et terrible assaut. Toujours aux aguets de ce qui pouvait intéresser son père spirituel, se forgeant au besoin des chimères pour avoir le plaisir de trembler, comme il le lui reproche assez souvent, elle était arrivée cette fois à la vérité; elle avait appris, par ses intelligences à Constantinople et jusque dans le palais impérial, que le sort du prisonnier était mis en question de nouveau, et la résolution à peu près arrêtée de le reléguer beaucoup plus loin que Cucuse. La translation dans Arabissus suivit de près les bruits parvenus jusqu'à elle. L'inquiétude et le chagrin avaient amené une crise de son affreuse maladie, crise plus violente que toutes celles qu'elle eût encore éprouvées; un instant, on la crut morte. Quand elle revint à elle, elle n'eut plus qu'une idée, sortir de la vie, d'une vie d'angoisse et de désespoir, et cette idée la poursuivit avec obstination. Ce n'était pas la première fois qu'une pareille obsession, symptôme trop fréquent de son mal, tourmentait Olympias, et plus d'une fois aussi Chrysostome avait opposé au désir impie qu'elle témoignait de mourir des raisons tirées de la philosophie et des commandemens tirés de la religion; mais, lors de cette dernière crise, ce ne fut plus un simple souhait conçu dans le délire de la fièvre, ce fut un désir ardent, une volonté de mort qui l'aiguillonnait sans relâche. Sa lettre avait été écrite sous l'empire de cette pensée tyrannique, et elle semblait prendre un amer plaisir à verser sa cruelle confidence au sein de son ami. Autant qu'on peut juger de la lettre par la réponse, Olympias raisonnait son désir de mourir; suivant son habitude, elle s'appuyait sur des exemples et des argumens tirés des livres saints. « Exigerait-on d'elle plus de sagesse que de Job, qui, à bout de souffrances, poussait vers le ciel ce cri déchirant : « Pourquoi suis-je né? » Elle aussi, réduite au comble du malheur, n'a-t-elle pas le droit de dire, comme ce juste des justes, et comme plus d'un prophète de l'ancienne loi : « Mon Dieu, retirez-moi une vie que je ne puis plus supporter? »

Cette lettre fit frémir Chrysostome. Olympias n'avait jamais montré tant de résolution dans ce souhait désespéré; il s'émut surtout de la voir appeler à son aide des textes de l'Ancien-Testament. Dans sa réponse, écrite avec une éloquence parfois sublime, il la supplie, il la conjure d'écarter de son esprit des ténèbres qui lui viennent du démon. De quel droit invoque-t-elle l'exemple de Job? Job, ce saint homme qui avait mérité les regards de Dieu, n'appartenait ni à l'ancienne loi ni à la nouvelle; c'était l'effort de sa propre vertu qui en avait fait un athlète merveilleux de la patience, en dehors des

commandemens formels émanés des révélations divines. L'ancienne loi elle-même était bien loin de la perfection de la loi nouvelle, qui détermine nos devoirs en vue des prescriptions de l'Évangile et des assurances de la vie future. Il faut remarquer aussi, ajoutait-il, que Job ne tomba dans le découragement que lorsque Satan eut obtenu le pouvoir d'affaiblir son corps par la maladie et de briser sa volonté en épuisant ses forces. Jusqu'alors Job avait résisté à tous les fléaux dont Satan l'avait accablé : la perte de ses biens, l'incendie de ses récoltes et de ses maisons, la dispersion de ses troupeaux et de ses serviteurs, la trahison de ses proches, la mort de tous ses enfans écrasés ensemble dans un festin et expirant au milieu du vin et des coupes, sans qu'il lui en restât un seul pour l'aider à pleurer, il avait accepté tout cela avec fermeté, avec actions de grâces envers Dieu, qui lui envoyait ces épreuves. Il était Job alors, Job tout entier; mais plus tard, quand la maladie l'attaqua, que les ulcères rongèrent son corps, qu'une longue suite de maux lui eurent enlevé la force de supporter la douleur, son courage défaillit, et il désira la mort. Ce dernier combat de l'homme contre lui-même ne fut que la suprême et dangereuse tentation que lui réservait l'esprit du mal, et cependant Job y résista; Job reprit possession de son âme, et l'esprit du mal n'eut plus rien à imaginer pour essayer de vaincre ce juste. Les développemens que l'auteur donne à son idée, le tableau de ces fils à qui le père ne put rendre les devoirs suprêmes, et qui descendirent dans le tombeau pêle-mêle avec les débris du repas qui les avait réunis, ce morceau peut être considéré comme un des plus beaux sortis de la plume de Chrysostome.

C'est donc à l'Évangile qu'Olympias doit s'adresser pour y trouver des exemples et un guide, quand ces abominables pensées viennent l'assiéger. Le maître a dit : « Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Souhaiter la mort est maintenant une chose condamnable, car il y a des couronnes tressées pour toutes les amertumes. Saint Paul aussi, ce grand apôtre, avait repoussé loin de lui le désir de mourir. « Voir tomber mes chaînes pour être avec le Christ, ce serait, avait-il dit, bien préférable pour moi; mais il est plus nécessaire, à cause de mes frères, que je reste emprisonné dans ce corps. » Lui-même avait éprouvé tout ce que les souffrances corporelles ont de plus poignant; trois fois il avait supplié le Seigneur de l'en délivrer, et, ne l'ayant point obtenu, il avait accepté ses maux avec calme et bonheur, comme une épreuve. « Croyez-le bien, Olympias, on a beaucoup de mérite à supporter dans sa maison, cloué dans son lit, les aiguillons de la maladie, pourvu qu'on le fasse avec résignation. Le seul mérite d'un chrétien n'est pas de

supporter les bourreaux qui vous torturent et vous déchirent les flancs au milieu d'un forum ou d'un amphithéâtre, il y a encore la patience qui sait dompter le supplice de la maladie, et la maladie est ici pour vous, ma chère et vénérée dame, un bourreau domestique. »

Telle fut la dernière lettre de Chrysostome. Il terminait à la même époque le second des traités destinés à Olympias et que sans doute le messager de la diaconesse remporta avec la réponse. Ici finit l'histoire de ses idées et de ses sentimens dans l'exil; le reste de sa vie appartient aux événemens.

Tandis qu'il se berçait encore d'une prochaine délivrance, qu'il en berçait ses amis, et qu'il avait déjà pardonné à ses ennemis en tant que leurs persécutions ne nuisaient qu'à sa personne et à son repos, ceux-ci semblaient possédés contre lui d'un redoublement de rage. Sa sérénité même les irritait : ils auraient voulu le voir expirant, accablé, demandant merci; ils se repentaient de l'avoir trop ménagé en lui faisant donner un exil supportable. Le patriarche intrus d'Antioche, Porphyre, était surtout acharné dans sa haine. Voisin de l'Arménie, il sentait à chaque instant la puissance du prisonnier peser sur sa ville et jusque sur son église. Lui-même, avec ses vaines et ridicules menaces, devenait un objet de mépris pour les laïques et de risée pour ses clercs. Il entendait murmurer sur son passage des propos tels que ceux-ci : « Voyez-vous ce mort terrible, comme il mène les vivans! Les vainqueurs tremblent devant le vaincu comme des enfans devant un masque de théâtre; son nom seul fait pâlir les grands du siècle et les riches prélats de l'église... S'il y a un miracle au monde, c'est bien celui-là! » Chacun de ces mots était pour Porphyre un coup de fouet qui lui déchirait le cœur. Ne résistant plus à sa honte, il se concertait avec son complice l'intrus de Constantinople, avec les sycophantes du palais impérial, pour arracher une dernière concession aux volontés toujours flottantes d'Arcadius. Cette concession fut qu'on éloignerait Chrysostome des lieux habités, où sa seule présence créait, disaient-ils, des foyers d'agitation et de révolte contre l'empereur et les évêques de l'empereur. — Mais quelle résidence lui assigner? Il se trouvait toujours trop près d'une province ou d'une autre. A force de chercher, ils tombèrent d'accord sur la résidence de Pithyonte, qui n'offusquait aucun des patriarches du triumvirat, et le prince y donna son assentiment.

Pithyonte était une ville, grande autrefois, ruinée alors, située sur les bords du Pont-Euxin et au pied du Caucase, à l'extrême limite des possessions romaines. Elle n'avait autour d'elle que des barbares sauvages et cruels, les plus sauvages de tous, disent les historiens, les Héniockhes, les Lazes, les Tzanes, les Huns. Depuis que les pro-

grès de la barbarie dans l'est avaient détruit l'entrepôt de commerce dont vivait jadis Pithyonte, la ville était devenue un camp retranché pour les légions de la frontière, et à peine y apercevait-on de loin en loin quelque trafiquant de l'intérieur. De population chrétienne avec qui l'ancien archevêque pût être en communion, il n'y en avait pas : les barbares étaient presque tous païens, ou d'un christianisme à peine ébauché qui n'admettait guère les instructions d'un Chrysostome; et quant aux garnisons, composées habituellement d'étrangers à la solde de l'empire, elles pouvaient marcher de pair, en ce qui concernait la religion, avec les Héniockhes et les Huns. Les évêques pouvaient donc être sûrs que Jean Bouche-d'Or allait enfin être réduit au mutisme du sépulcre.

Le choix une fois arrêté, Atticus, en homme habile, prit des précautions pour le voyage du prisonnier, car on pouvait craindre que son passage n'excitât l'indignation ou la pitié parmi les populations qu'il traverserait. On convint de lui faire éviter les villes entre Arabissus et Pithyonte, celles-là surtout où l'on savait qu'il rencontrerait des évêques plus ou moins favorables à sa cause, et des gouverneurs compatissans; puis on se promit de ne pas retomber dans la faute qu'on avait commise lors de son premier exil en lui donnant une escorte de prétoriens dont il avait séduit les officiers, et qui s'étaient faits plutôt ses serviteurs que ses gardiens. Atticus et Sévérien s'entendirent à ce sujet avec le maître des offices ou le préfet du prétoire, qui leur procura tout ce qu'ils pouvaient désirer de plus brutal et de plus féroce pour la circonstance. On donna aux deux officiers de l'escorte l'assurance d'un avancement considérable, s'ils s'acquittaient bien de leur mission; on leur fit même comprendre qu'on ne tenait pas beaucoup à ce que leur prisonnier arrivât jusqu'à Pithyonte, sa mort, pendant les fatigues de la route, devant produire le même résultat qu'une exécution, et étant en outre moins compromettante pour l'empereur. Ces hommes s'acheminèrent à grandes journées vers le château d'Arabissus, qu'ils atteignirent vers le milieu ou la fin du mois de juin.

Leur apparition auprès du prisonnier avait quelque chose de sinistre. Ils semblaient faire parade de leur brutalité, et répétaient à tout venant qu'ils voulaient gagner l'avancement qu'on leur avait promis; ils firent même entendre que, si cet homme chétif et malade ne parvenait pas à sa destination, peu leur importait, et qu'ils n'en toucheraient pas moins leur salaire. Si ces propos arrivèrent aux oreilles de Chrysostome, il eut besoin, pour fortifier son cœur, de toute sa soumission aux volontés du ciel. Ce fut sous de tels auspices et sous la conduite de tels guides qu'il se mit en route, quand l'ordre lui en fut signifié.

D'Arabissus à Pithyonte, la route passait d'abord par Sébaste, métropole de la Grande-Arménie; elle déviait ensuite à l'ouest, franchissait la limite de la province du Pont et atteignait Comane, une des grandes villes de cette dernière province; de là, s'infléchissant à droite, elle longeait la rive du Pont-Euxin pour arriver au pied du Caucase. Comane était située au tiers à peu près de la distance entre Arabissus et Pithyonte. La route était une des plus rudes et des plus dangereuses de l'Asie; on avait à gravir de hautes montagnes dans une grande partie du parcours, à croiser presque à chaque pas des fleuves ou des torrens souvent débordés. Chrysostome voyageait la plupart du temps à pied, et il fallait que les difficultés du chemin fussent bien fortes, ou sa lassitude bien extrême, s'il est vrai, comme le dit le narrateur contemporain, qu'il mit trois mois à aller d'Arabissus à Comane. Ses guides d'ailleurs prenaient à tâche de lui rendre le voyage le plus fatigant possible. Leur imagination, fertile en tortures, les multipliait sur l'infortuné dont ils avaient la garde. Pleuvait-il à torrens, ils choisissaient ce temps pour se mettre en route, et continuaient jusqu'à ce que le prisonnier eût ses vêtemens trempés à ce point que sa poitrine et son dos nageaient, pour ainsi dire, dans l'eau. Au contraire, s'ils abordaient quelque plaine brûlée, sous un ciel sans nuages, ils se donnaient l'atroce plaisir de le faire marcher la tête nue, au soleil, dans les plus grandes ardeurs du jour; or Chrysostome était chauve comme Élisée, nous dit son biographe, et ce supplice lui était mortel. Tels étaient les moyens trouvés par ces misérables pour obtenir leurs grades plus promptement. Lorsqu'ils avaient à traverser une ville où l'exilé eût pu se reposer et prendre parfois un bain qui lui était nécessaire, car la fièvre le brûlait intérieurement comme le soleil à l'extérieur, l'escorte refusait de s'y arrêter; les haltes se faisaient dans des villages sans importance et des lieux déserts où l'on ne pouvait se procurer aucun soulagement. Toute lettre était interdite, toute communication quelconque supprimée. L'un des officiers était si féroce, qu'il se mettait en fureur quand les passans s'apitoyaient sur son prisonnier ou adressaient à celui-ci quelques paroles de consolation; il menaçait, il frappait, comme si on lui eût fait insulte à lui-même. L'autre officier se montrait moins méchant : la douceur et la résignation de Chrysostome avaient fini par le toucher; il lui témoignait de la compassion, mais en secret, car il avait peur de son compagnon et voulait aussi gagner son avancement.

Il y avait trois mois, au dire de Palladius, qu'ils cheminaient ainsi par monts et par vaux, par plaines et par rivières, quand ils arrivèrent à Comane. Chrysostome se traînait à peine. Son visage était comme calciné, et, suivant une comparaison effrayante que

nous fait son biographe, sa tête rougie et pendante sur sa poitrine semblait un fruit mûr qui va se détacher du rameau. J'ai dit que Comane, qu'on appelait aussi Comana Pontica, pour la distinguer d'une autre qui appartenait à la Cappadoce, était une grande cité, station ordinaire des voyageurs, qui y trouvaient des provisions de toute sorte et du repos; mais l'officier cruel fit signe qu'on passât outre, et ils franchirent la ville comme on franchit un pont, ajoute l'historien que nous suivons. A cinq ou six milles de là se trouvait un petit temple isolé où les officiers firent arrêter le convoi, et Chrysostome, à bout de forces, fut déposé dans un des accessoires de l'édicule. La chapelle était dédiée à saint Basilisque, martyr, dont elle contenait le tombeau. Basilisque avait été évêque de Comane au IIIe siècle, et il avait souffert pour la foi à Antioche, avec le martyr Lucien, sous la persécution de Maximin Daia. Or, pendant la nuit, Chrysostome eut une vision. Il lui sembla que l'évêque Basilisque se tenait debout devant lui et lui adressait ces mots : « Aie confiance, Jean, mon frère, demain nous serons ensemble. » Cette même nuit ou la nuit précédente, le prêtre préposé à l'entretien de la chapelle et à la garde du tombeau avait eu une vision pareille, et le martyr lui avait dit : « Prépare une place pour notre frère Jean, car il va venir. » Ce prêtre affirma plus tard la réalité de sa vision. Dans la persuasion qu'il avait reçu un ordre du ciel, il essaya le lendemain matin d'empêcher le départ du convoi : « Restez, je vous en supplie, disait-il aux officiers; restez au moins jusqu'à la cinquième heure, » celle sans doute qu'il croyait lui avoir été indiquée d'une manière surnaturelle; mais les prétoriens, loin de l'écouter, précipitèrent le départ.

Ils avaient marché environ trente stades quand l'exilé fut pris d'un transport de fièvre qui put faire craindre pour sa vie. Effrayés de le voir mourir entre leurs bras, sur la route, les soldats rebroussèrent chemin et rentrèrent dans la chapelle qu'ils avaient quittée quelques heures auparavant. Chrysostome, qui ne pouvait plus se soutenir, se fit conduire près de l'autel et demanda au prêtre gardien de la chapelle des habits entièrement blancs dont il voulait se revêtir pour mourir, car il sentait le moment approcher. Le prêtre en apporta suivant son désir, et Chrysostome s'en vêtit après avoir dépouillé tous les siens, jusqu'à ses souliers, et distribué le tout aux assistans. Cela fait, il voulut recevoir le sacrement de l'eucharistie des mains du prêtre, pria avec ferveur, et termina sa dernière oraison par la phrase qu'il avait souvent à la bouche : « gloire à Dieu en toutes choses! ainsi soit-il. » Il fit alors le signe de la croix et se coucha tout de son long sur la dalle pour ne plus se relever. « Son âme, dit l'historien de cette touchante scène, avait se-

coué la poussière de cette vie mortelle; il avait été rejoindre ses pères. » Un sépulcre tout neuf se trouvait par hasard dans les dépendances de la chapelle; on le transporta dans l'intérieur, et ce second martyr fut placé à côté du premier. Cela se passa le 18 des calendes d'octobre, sous le septième consulat d'Honorius et le deuxième du jeune Théodose, ce qui revient au 14 septembre de l'année 407 de notre ère. Jean Chrysostome avait vécu soixante ans, et il avait été évêque neuf ans et sept mois environ, dont trois ans et trois mois depuis son exil.

Cet événement, si considérable pour la chrétienté, ne causa point une révolution soudaine. Bien qu'il ne fût que trop prévu de tout le monde, les partis l'accueillirent avec une sorte d'étonnement; persécuteurs et persécutés restèrent à s'observer dans l'attente. La persécution ne cessa pas; les évêques déposés ou bannis ne furent point remis sur leurs siéges, et les joannites ne se rallièrent point. L'Occident aussi fut frappé de stupeur; seule, l'église romaine fit entendre sa grande voix au milieu du silence général. Au nom de la justice et des lois canoniques, le pape Innocent déclara qu'il ne rendrait point sa communion aux évêques orientaux excommuniés par lui à cause de Jean Chrysostome, à moins que ceux-ci n'inscrivissent son nom sur les diptyques de leurs églises comme archevêque de Constantinople. C'était une reconnaissance de sa légitimité et une condamnation des actes qui l'avaient chassé de son siége. Il signifia cette déclaration aux trois patriarches Atticus, Porphyre et Théophile; tous trois la repoussèrent.

Quant à l'empereur Arcadius, il dut éprouver une véritable épouvante à la nouvelle d'une mort que ses ordres avaient causée, et, suivant son habitude, il dut attendre dans une fiévreuse anxiété quelque manifestation du courroux céleste contre lui ou contre sa famille. Ne voyant aucun signe apparaître, il se rasséréna peu à peu, et ses directeurs spirituels, Atticus et Sévérien, firent le reste. Il arriva même qu'on put lui faire croire que non-seulement il n'était pas maudit de Dieu, mais qu'il avait reçu d'en haut le don le plus précieux des bienheureux, celui des miracles. Si bizarre et extravagante que soit cette aventure, l'histoire contemporaine l'a consignée dans ses pages, et nous la devons à nos lecteurs. Peu de temps après la mort de Chrysostome, l'empereur se rendit, poussé peut-être par le remords, dans une petite basilique située à Constantinople, et appelée vulgairement *Karya*, c'est-à-dire le Noyer, parce qu'un vieil arbre de cette espèce était planté dans l'atrium, et que le saint auquel la chapelle était dédiée avait été, disait-on, martyrisé aux branches de ce noyer. Arcadius, dans sa pieuse visite, s'était fait accompagner d'un riche et nombreux cortége, de façon que tout le

voisinage accourut pour le voir, et que bientôt, non-seulement la place, mais la basilique et ses dépendances furent envahies par une multitude de tout âge et de tout sexe. Parmi ces dépendances se trouvait un bâtiment lézardé dont le plancher pourri croula sous le poids de la foule; mais le hasard voulut que personne ne fût blessé. On ne manqua pas de crier au miracle, et les flatteurs d'attribuer ce miracle aux prières du prince; le parti des intrus proclama donc avec enthousiasme l'empereur Arcadius, fils de Théodose, un saint que Dieu visitait de sa grâce, et lui-même le crut peut-être. Après cette aventure, qui rassurait pleinement sa conscience, Arcadius reprit ses habitudes ordinaires de somnolence et d'inertie. Il s'endormit enfin pour tout de bon dans le sein de la mort le 1er mai 408, sept mois et demi après le trépas de Chrysostome.

IV.

La seconde tâche que s'imposait Innocent, aussi sainte que la première, n'était pas hérissée de moins de difficultés, et rencontra même plus d'oppositions. Beaucoup de gens, assez tièdes au fond, qu'avaient indignés les tortures infligées à Chrysostome vivant, se demandèrent, quand il fut mort, si l'inscription de son nom sur les diptyques des églises valait la continuation du schisme. Le triumvirat des patriarches se resserra, plus uni que jamais, devant les exigences d'Innocent, dont le refus de communion ne manqua pas d'être présenté aux Orientaux comme une immixtion arrogante dans le règlement disciplinaire de leurs églises. Jamais le pouvoir de ces trois hommes sur les provinces ecclésiastiques livrées à leur discrétion par les décrets d'Arcadius ne s'exerça avec plus de rigueur, et pendant les cinq années qui s'écoulèrent de la mort de Chrysostome à 412, nul des évêques soumis à leur juridiction ne prit sur lui d'accomplir cet acte de justice; au moins l'histoire n'en mentionne aucun. Théophile, qui avait été contre l'archevêque vivant le porte-bannière de la persécution, prit le même rang contre l'archevêque mort. Ses intrigues, ses fourberies, les corruptions dont il savait faire si habilement emploi, ne se bornèrent même pas à l'Orient : il gagna de nombreux partisans en Gaule, en Italie, et jusque dans la cour de Ravenne, si l'on en croit quelques mots d'un contemporain. Quant à l'Afrique, elle s'était déclarée ouvertement pour lui dès le mois de juin 407, lorsque le concile général de Carthage avait supplié le pape Innocent de ne point rompre sa communion avec l'église d'Égypte, toujours si orthodoxe, et qu'Augustin s'était fait l'interprète de ce vœu près du siége de Rome.

A l'appui de ses menaces, de ses intrigues, de ses moyens de corruption, Théophile publia un écrit diffamatoire contre la personne de Chrysostome, odieux libelle par lequel il prétendait se justifier en noircissant sa victime. Un hasard, que nous ne qualifierons pas d'heureux, nous a conservé un fragment de ce libelle dans l'ouvrage d'un évêque du VIe siècle, adressé à l'empereur Justinien. On rougit aujourd'hui d'avoir à lire ce qu'un prêtre, et le plus important des patriarches d'Orient, ne rougissait pas d'écrire sur l'homme qu'il avait assassiné. L'auteur se sert de son savoir théologique pour créer des accusations insensées de maléfices, et des livres saints pour y puiser des formules étranges de malédiction et d'outrage. On apprend par ce livre que Jean était un démon impur dont les paroles roulaient comme un torrent de boue dans les âmes, un traître, compagnon de Judas, et que, ainsi que Satan se transforme en ange de lumière, Jean n'était pas effectivement ce qu'il semblait être, qu'il avait persécuté ses frères par l'esprit infernal dont Saül était agité, et fait mourir les ministres des saints. Chrysostome était encore appelé « un homme souillé et corrompu, impie dans l'église des premiers-nés, dominé par les fureurs d'une volonté tyrannique, et se faisant gloire de sa propre folie. — Il avait livré son âme au démon pour la corrompre par un infâme adultère; son sacerdoce avait été détestable, ses offrandes sacriléges; il avait été un ennemi de l'humanité, et surpassait par son crime la témérité des larrons. » Aussi les liens dans lesquels Jean avait été engagé ne pouvaient plus être rompus, et Théophile entendait la voix de Dieu qui lui criait : « Il faut juger entre cet homme et moi ! » — La plume se refuse à retracer d'aussi abominables injures, et pourtant Jérôme, par condescendance pour le patriarche d'Alexandrie, son ancien ennemi, réconcilié aux dépens des origénistes, eut la faiblesse de traduire en latin cet odieux libelle pour le faire connaître aux Occidentaux : regrettable défaillance d'un si beau mais si capricieux génie !

Il faut croire, pour l'honneur de l'humanité, que ces diffamations bibliques, loin de nuire à la cause de la victime, firent pencher vers elle plus d'un cœur honnête encore incertain. Quant à Théophile, il ne porta pas loin son impudence et son audace : un jour de l'année 412, on le trouva mort dans son lit après une longue léthargie; mais sa mort ne délivra point l'église d'Alexandrie des habitudes de discorde et d'intrigue que ce patriarche y avait enracinées pendant une administration de vingt-sept ans. Une autre mort eut de plus grandes conséquences dans les affaires d'Orient, celle du patriarche intrus d'Antioche, Porphyre, décédé la même année. Deux des trois chefs avaient donc disparu; mais l'armée restait encore, et l'autorité de l'intrus de Constantinople maintenait tant bien que mal le reste des églises dans la loi du schisme.

Alexandre, qu'une réaction joannite amena sur le trône épiscopal d'Antioche en remplacement de Porphyre, était un moine austère, attaché quelque temps comme prêtre à la basilique de Sainte-Sophie, et qui conservait au fond de son cœur admiration et reconnaissance pour le maître qu'il avait servi. Son premier soin fut de rétablir sur les diptyques de sa métropole d'Antioche un nom qui en devait être l'orgueil; il écrivit ensuite au pape pour obtenir la communion de l'église romaine, et fit suivre sa lettre d'une députation chargée d'exposer ses sentimens en même temps que son ferme espoir de ramener par une conduite prudente des esprits si profondément divisés. C'était le premier pas fait en Orient vers la conciliation, mais ce pas était immense; il dégageait la responsabilité morale d'Innocent en faisant cesser son isolement en face du monde chrétien presque tout entier; il faisait présager en outre un retour prochain à l'unité de toute l'Asie orthodoxe. Innocent put se dire aussi dans sa conscience qu'il n'avait point failli par excès de zèle pour une cause lointaine où il avait cru voir la justice et le droit, puisqu'un prélat considérable jugeait comme lui sur les lieux mêmes. Dans un saint transport de joie, il félicita le patriarche d'Antioche. « Nous n'attendions pas moins, lui écrivait-il, d'une église fondée comme celle de Rome par l'apôtre Pierre, et qui avait même reçu avant la nôtre les enseignemens de ce prince de l'apostolat. »

Devenu la cheville ouvrière de la réaction religieuse en Syrie, Alexandre rappela sur leurs siéges plusieurs des évêques anciennement institués par Chrysostome et chassés par le concile du Chêne ou par Porphyre. Il invita ensuite les évêques dépendant de sa juridiction à suivre son exemple en inscrivant le nom de Jean sur leurs diptyques, et, par un retour providentiel des choses, les pouvoirs énormes créés par les décrets d'Arcadius pour étouffer la cause de Chrysostome vivant servirent à la relever après sa mort. L'on vit bientôt une foule de demandes arriver à Rome pour obtenir la communion de cette église. Innocent avait formé près de lui un conseil consultatif pour le contrôle des demandes et l'examen des demandeurs. Dans ce conseil, composé de vingt-quatre évêques d'Italie, il fit siéger, comme secrétaire probablement, l'ancien diacre de Chrysostome, Cassien, devenu prêtre de l'église de Rome depuis son émigration. Cassien, qui avait été quelque temps moine en Syrie, connaissait tout le personnel du clergé de la province, et son attachement religieux au souvenir de son ancien maître ne permettait pas de soupçonner qu'il usât de trop de tolérance pour les ennemis cachés et les traîtres. Le pape d'ailleurs avait déterminé les conditions au moyen desquelles il consentirait à octroyer des lettres de communion, et, pour plus de solennité, il avait voulu

que le programme de ces conditions fût libellé sur les registres de l'église romaine. On peut présumer, d'après l'ensemble des faits, que la première de toutes était celle-ci : que Jean Chrysostome serait reconnu, dans les soumissions des postulans, n'avoir point cessé d'être évêque de Constantinople, puisqu'il avait appelé de sa déposition irrégulière, et que Dieu l'avait retiré du monde avant qu'un concile œcuménique eût pu prononcer sur l'appel. — C'était précisément le point fondamental sur lequel s'appuyait la demande du concile, et l'église de Rome n'admettait là-dessus aucune échappatoire ni distinction; elle voulait que les choses fussent remises en l'état où elles se trouvaient lors de la première condamnation.

Ce formulaire à la main, les évêques délibéraient, Cassien donnait son avis, et le pape décidait s'il accorderait ou non la lettre de communion. Il paraît que le nombre des postulans fut grand; du moins renferma-t-il des noms considérables, par exemple celui d'Acacius de Bérée, ce vieillard insensé qui, après avoir été l'ami de Chrysostome, s'était jeté au premier rang de ses ennemis, parce que celui-ci l'avait mal logé dans son palais. La lettre d'Acacius n'ayant pas paru au conseil d'Innocent assez nette dans les termes, assez dépouillée de double entente et d'arrière-pensée de haine pour qu'on l'admît sans modifications, elle fut renvoyée au patriarche Alexandre avec invitation de faire souscrire à l'évêque de Bérée purement et simplement le formulaire de l'église romaine; Acacius résista d'abord, se débattit dans des explications subtiles qui ne prévalurent point, et finit par céder.

Si l'on pouvait dire que le patriarcat de Syrie était rallié désormais à l'orthodoxie, les deux autres patriarcats ne l'étaient pas. Infatigable dans son apostolat de concorde, Alexandre profita de ses anciennes relations avec l'église de Constantinople pour agir sur elle, sur son peuple et sur son clergé, qui contenait un petit noyau de fidèles. Il se rendit de sa personne dans la métropole impériale, pour y prêcher, sous les yeux d'Atticus, la réhabilitation de l'évêque injustement déposé et l'inscription de son nom sur les diptyques. Atticus eut beau jeter feu et flammes, il eut beau qualifier les démarches de son collègue d'actes « téméraires et audacieux, » d'immixtion anti-canonique d'un évêque dans le diocèse d'un autre évêque, Alexandre continua courageusement sa propagande, et lorsqu'il retourna dans sa ville d'Antioche, l'œuvre était assez avancée. Il mourut sur ces entrefaites, et son successeur la reprit, quoique assez mollement, et les choses traînèrent en longueur. Enfin en 415 un prêtre, porteur d'une lettre d'Acacius, répandit le bruit que cet évêque avait adhéré à l'inscription moyennant certaines réserves, et l'agitation recommença. C'était, malgré tous les subterfuges et

toutes les réserves, une arme puissante opposée au mauvais vouloir d'Atticus que cette rétractation d'un de ses complices, engagé plus que lui-même dans la persécution de Chrysostome. L'intrus de Constantinople reculerait-il devant un acte auquel l'évêque de Bérée s'était soumis? Le peuple de Constantinople demandait l'inscription du nom de Jean aux diptyques, bientôt il l'exigea, et une émeute mit fin aux tergiversations de l'archevêque. Effrayé des menaces et du bruit, Atticus courut au palais prendre les ordres de l'empereur ou plutôt des conseillers de l'empereur, car le prince régnant, le jeune Théodose, successeur d'Arcadius, n'était âgé que de quatorze ans. Le conseil jugea qu'une guerre civile et peut-être un nouvel embrasement de la métropole impériale était une chose bien grave en face d'un acte qui n'était, après tout, que la constatation d'un fait notoire, et l'archevêque intrus fut laissé à sa responsabilité personnelle.

Pour Atticus, la décision affirmative était dure et difficile à prendre, car enfin reconnaître le titre d'évêque de Constantinople à Chrysostome, mort le 14 septembre 407, c'était se le dénier à soi-même, au moins jusqu'à cette date; c'était se déclarer usurpateur et illégitime, car deux évêques n'avaient pu canoniquement occuper le même siége : il fallait que l'un s'effaçât devant l'autre. Or Atticus était là depuis dix ans; il avait remplacé Arsace, successeur immédiat de Chrysostome; infirmerait-il, par la reconnaissance qu'on lui demandait, les actes d'une partie de son épiscopat et tous ceux de son prédécesseur? Il y avait à réfléchir; cependant le temps pressait, et le conseil impérial ne voulait pas de troubles : Atticus céda. Plus ambitieux que fanatique ou irréconciliable ennemi, il avait fait une guerre acharnée à Chrysostome vivant, tant qu'il avait pu craindre son retour; mais, aujourd'hui que la mort l'en avait délivré, qu'avait-il à redouter d'une ombre? Rien; il continuerait à siéger sous la tiare, et sa condescendance lui attirerait sans doute la soumission du parti adverse. Voilà ce que se dit Atticus, et il inscrivit le nom de Chrysostome sur le registre des évêques métropolitains. Toutefois cette concession, faite de mauvaise grâce, ne lui rallia point tous les joannites, et, comme il était lui-même honteux de son action, il crut devoir se justifier devant les schismatiques fidèles à la haine, surtout devant le patriarche d'Alexandrie, dont le cœur ne s'était point amolli, et qu'il laissait seul dans la lutte en face des deux tiers de l'Orient et du chef de l'église romaine. Sa justification fut exposée dans une lettre qu'il adressa à ce patriarche, mais qui était au fond destinée à la publicité, et que les historiens ecclésiastiques ont enregistrée dans leurs livres.

Le patriarcat d'Égypte avait alors passé des mains passionnées de Théophile dans des mains plus injustes et plus violentes encore. On

eût dit que la haine, la vengeance, l'esprit de discorde et de domination tyrannique, avaient fixé leur séjour dans la basilique d'Alexandrie, comme autrefois le troupeau des Euménides dans le *pronaon* d'Apollon delphien, et qu'ils ne s'y endormaient jamais. Le nouveau patriarche, installé depuis trois ans à la suite d'une élection ensanglantée, était neveu de l'ancien, et il avait apporté sur le même siége, avec un savoir théologique égal, sinon supérieur, des fureurs que ne connaissait point Théophile. L'intrigue et la fourberie avaient été les armes ordinaires de l'oncle; Cyrille, c'était le nom du neveu, ne reculait pas devant le meurtre. Dès le commencement de son épiscopat, il s'était signalé par deux attentats énormes qui jetèrent l'épouvante dans toute l'Égypte. Maître du bas peuple, qu'il s'attachait par des largesses, et des monastères, qui lui fournissaient des légions de satellites, il les avait lancés contre les Juifs, cette population riche, intelligente, industrieuse, qui était une des gloires d'Alexandrie. Forcée par une attaque nocturne dans le quartier qu'elle occupait, dépouillée de ses biens et en partie exterminée, cette colonie florissante, qui remontait au temps d'Alexandre le Grand, avait été obligée de s'enfuir d'une ville dont son expulsion fut la ruine. Ce premier exploit de Cyrille fut suivi d'un autre resté non moins célèbre, l'assassinat d'Hypatie, belle et savante jeune fille que son mérite extraordinaire avait élevée au professorat dans l'école platonicienne d'Alexandrie, et qui occupait avec gloire la chaire qu'avaient illustrée Clément et Ammonius, Origène et Plotin. Enlevée de sa maison par un lecteur du clergé de Cyrille, elle avait été coupée en morceaux sous le vestibule même de l'église, et les lambeaux de son corps traînés dans les rues de la ville avaient été brûlés en place publique. Les mains teintes du sang d'une femme et de toute une population livrée au carnage, Cyrille se mit en révolte contre l'autorité du gouverneur, que ses moines essayèrent de tuer; bravant les lois, au-dessus desquelles il se croyait placé, il faisait peser la terreur sur la ville et le joug le plus oppressif sur les évêques de son patriarcat. Si l'église, pour des services rendus dans des discussions de dogme, a cru devoir décerner à ce patriarche le titre de saint, l'homme tout entier appartient à l'histoire, et l'histoire a justement flétri son nom.

La lettre justificative d'Atticus ne pouvait tomber plus mal qu'entre les mains de cet homme, qui ne connaissait que les résolutions extrêmes, dussent-elles être sanglantes. Elle était d'ailleurs humble, timide, et cherchait une excuse pour son auteur dans son humilité même. Atticus essayait de justifier son action par la crainte des violences du peuple de Constantinople et par les désirs de l'empereur; la faute au reste en devait être imputée, en premier lieu, au patriarche d'Antioche, dont les paroles pleines de témérité et d'audace

étaient venues jeter le brandon de la guerre civile jusqu'aux portes du palais impérial. En cédant à des clameurs menaçantes dans l'intérêt de la paix, Atticus avait suivi l'exemple de saint Paul, qui se faisait, comme il le disait lui-même, « tout à tous » par un esprit de conciliation et d'unité. Que si l'on mettait sa conduite en regard des canons, on n'y trouverait rien de contraire aux règles écrites ni aux traditions des anciens. Les tables mystiques des églises ne contenaient pas seulement des évêques, mais des laïques et jusqu'à des femmes, et peu importait dans quelle catégorie le nom de Jean avait été placé. D'ailleurs n'avait-il pas été évêque? Atticus avait donc pu l'inscrire pour le temps où il avait été évêque légitime et non pour les temps où il ne l'était plus, et, sous cette réserve, l'inscription ne contrevenait en rien aux jugemens rendus contre lui par deux conciles. L'immixtion de son nom aux autres noms des diptyques souillait-elle ces tables vénérables? Nullement. Personne n'avait blâmé David d'avoir donné un superbe tombeau à Saül, ce roi rejeté de Dieu, et dans les temps actuels la présence de l'arien Eudoxe, enterré sous le même autel que les apôtres saint André, saint Luc et saint Timothée, ne diminuait en rien la vénération à laquelle ces saints avaient droit. La paix était un si grand bien, elle était si vivement recommandée par le Seigneur, que lui, Atticus, n'avait point à s'excuser d'en vouloir le rétablissement autant qu'il dépendait de lui, qu'il exhortait au contraire son collègue, le patriarche d'Alexandrie, à suivre sa conduite, pour que la chrétienté pût enfin reposer dans la concorde fraternelle et l'apaisement des partis.

Cette dernière exhortation dut mettre hors de lui, plus que tout le reste, l'homme sans frein à qui elle s'adressait. Cyrille avait été nourri par son oncle dans l'horreur du nom de Chrysostome; il avait assisté, à côté de lui, aux débats du concile du Chêne, n'étant encore que simple prêtre, et il en avait rapporté le désir d'ajouter, quand besoin serait, une nouvelle pierre à la lapidation du martyr. Ce martyr était mort dans la tempête excitée par Théophile, mais sa mémoire vivait encore, et Cyrille pouvait y trouver matière à une vengeance, car il n'épargnait pas plus les morts que les vivans. Il répondit à l'humble justification d'Atticus par une lettre pleine d'orgueil et d'ironie, lettre que nous avons encore et que l'on peut considérer comme un modèle de noire malice et d'habileté.

« Les informations reçues de votre piété, lui disait-il en commençant, m'apprennent que vous avez inscrit le nom de Jean sur les tables mystiques de votre église, et j'ai su, par des personnes venues de Constantinople, que l'inscription n'avait pas été portée dans le catalogue des laïques, mais sur la liste des évêques. Examinant alors en moi-même si ceux qui agissent de la sorte suivent le sen-

timent des pères de Nicée, je me suis placé en face de cette assemblée si grave et si sainte, et j'ai reconnu que le sacré collége de ces pères détourne les yeux pour improuver une telle action, et me défend à moi-même d'y acquiescer. Comment en effet un homme déposé du sacerdoce peut-il être mis au rang des prêtres de Dieu et avoir quelque part à leur sort vénérable, à moins que le mot de sacerdoce ne soit qu'une parole dérisoire et une fiction? Que si au contraire ce mot désigne une grande et auguste qualité qui sépare les prêtres d'avec le peuple et établit entre eux comme un mur et une barrière, il ne faut point confondre des choses qui ne peuvent point être confondues; il faut au contraire les tenir chacune dans son rang particulier, avec l'honneur qui lui convient, ne point mettre un laïque au rang des évêques, ou ne point compter parmi les véritables prélats un homme qui n'a pas ou n'a plus cette qualité. Honorez donc, je vous en prie, les sentimens des illustres pères, nos prédécesseurs, et consultez aussi l'opinion de ceux qui sont en ce monde; agir comme vous le faites, n'est-ce pas les remplir de la plus profonde des afflictions? Épargnez également cette affliction à nous-même, et faites cesser l'occasion d'un deuil public et mérité.

« Il est vrai que c'est une bonne action, et digne d'un homme sage, d'avoir une conduite accommodante, selon la diversité des temps, pourvu qu'elle soit non-seulement sans danger, mais avantageuse au troupeau de Jésus-Christ. C'est dans cet esprit que saint Paul se disait *tout à tous,* hasardant quelques dommages légers pour un gain considérable; mais dans la circonstance présente quel est le gain que vous espérez?

« Votre piété est montée sur le siége de Constantinople depuis déjà si longtemps, qu'il n'est plus personne dans cette ville qui éprouve de la répugnance à se trouver avec elle dans les assemblées ecclésiastiques, et si quelques-uns, au commencement, s'étaient séparés de vous par esprit de contention, ils se sont ralliés depuis par la grâce du Seigneur. Existe-t-il encore quelque magistrat qui n'écoute point la voix de votre piété, ou qui reste séparé du corps des fidèles à cause de vous? Il n'y en a pas un, et je prie Dieu que cela n'arrive jamais. Quelles sont donc les personnes dont vous avez le dessein de procurer le salut en les faisant rentrer dans l'église, lorsqu'au contraire vous excluez de son enceinte toute l'Égypte, la Thébaïde, la Libye, la Pentapole, et tant d'autres provinces qui réprouvent l'œuvre que vous prétendez bonne? Vous sacrifiez ceux que la grâce du Sauveur maintient fermes dans le devoir au profit incertain de quelques esprits inquiets, et, dans l'intention de plaire à une poignée de séditieux qui hasardent leur salut pour la malice d'un seul homme, vous rompez avec des provinces fidèlement attachées aux décisions de l'église. Quel parti

croyez-vous qui soit plus agréable à Dieu, ou celui qui parle en faveur de Jean après toutes les choses dont Jean est coupable, ou celui qui a été d'avis de le punir quand il ne mettait nulle conscience à troubler et affliger tout le monde? Faites donc cesser ce qui nous divise, remettez votre épée dans le fourreau et commandez qu'on ôte le nom de Jean de la liste des évêques; car, si peu d'estime que l'on semble faire de ce titre d'évêque, n'ayons pas du moins le regret de placer un traître dans la compagnie des apôtres. Si l'on y écrivait le nom de Judas, que deviendrait saint Mathias, et où serait sa place dans le catalogue apostolique? Et qui donc voudrait effacer le nom de saint Mathias pour écrire le nom de Judas? N'agissez pas autrement, je vous en conjure, envers l'illustre Arsace; conservez-lui le rang de dignité qui lui convient, récitez son nom immédiatement après celui de Nectaire, dont la mémoire est si célèbre dans tout le monde, et, quelque chose que vous consentiez à faire par contrainte, ne flétrissez pas du moins le souvenir du bienheureux Arsace.

« Vous me direz peut-être qu'en vous conduisant ainsi vous plairez à quelques-uns. Permettez-moi de vous parler avec liberté. Je souhaiterais de grand cœur que tous les hommes fussent sauvés; mais si quelqu'un se sépare par l'opiniâtreté de son esprit indocile, et s'il s'oppose aux lois de l'église, quelle perte y aurait-il quand cet homme périrait? Notre devoir est de dire, avec saint Paul, à ceux qui se révoltent contre nous : « Nous vous conjurons par Jésus-Christ de vous réconcilier avec Dieu; » puis, quand nous les trouvons persistans dans leur désobéissance, nous les remettons aux mains du suprême juge. « Nous avons pris soin de la guérison de Babylone, s'écriait Jérémie, mais elle n'a point voulu se guérir; abandonnons-la donc, puisque son jugement est monté jusqu'au ciel. »

« Le bienheureux Alexandre, qui était un homme extraordinairement hardi en paroles et avait surpris quelques-uns de nos très religieux frères les évêques d'Orient par l'adresse de ses discours, est venu porter cette maladie dans votre troupeau; gardez qu'elle ne se propage, qu'elle ne consume, qu'elle ne corrompe toutes les âmes; vous êtes obligé plutôt d'en purger l'église et de l'enlever comme une taie qui couvre les yeux et dérobe la vraie lumière. J'apprends même que le pieux évêque de Bérée, Acacius, dont la vieillesse est si heureuse, proteste, que l'évêque actuel d'Antioche proteste aussi qu'ils n'ont récité le nom de Jean dans les divins mystères que contraints par la violence, et qu'ils n'attendent que notre résistance pour se tirer de ce piége. Je vous parle ici librement et dans l'amertume de mon cœur. Appelés à guérir les plaies des autres, ce n'est pas à nous de les envenimer par de nouvelles blessures...

« Non, ne souffrez point que Jéchonias, après avoir été retranché

de la liste des prophètes, y soit replacé avec David et Samuel, et, s'il s'est trouvé des personnes assez audacieuses pour déposer le corps d'Eudoxe à côté des apôtres, ne recevons pas comme un exemple sacré ce qui est profane et sacrilége. Ce n'est pas que nous insultions un mort, ni que nous ayons dessein de nous réjouir des maux des autres : telle n'est pas la conduite d'un chrétien; mais nous avons plus d'égards à l'intérêt de l'église, qui veut que les sacrés canons soient inviolables, qu'à un sentiment de compassion pour un homme. Entre ces deux partis, il faut opter. Donnez-nous la consolation de pouvoir entretenir une communion toute pure et toute sainte avec votre piété, et ne témoignez pas faire plus d'état d'un homme mort que de la charité envers les vivans. »

Telle était en résumé la lettre de Cyrille, captieuse, incisive, et qui présentait comme définitives et entourées d'une sanction unanime des décisions de conciles dont il y avait appel. C'était une attaque non-seulement contre les deux patriarches orientaux qui avaient fait leur soumission, mais aussi contre le pape Innocent, qui l'avait demandée. Le patriarche d'Alexandrie, en l'écrivant, n'avait aucun espoir de ramener Atticus, dont il connaissait l'ambition, non plus que les deux empereurs; il se posait en chef de parti, gardien des lois ecclésiastiques, en face de l'église romaine, dont il dédaignait la communion. C'était un manifeste de guerre, et d'une guerre encore redoutable malgré ce que Cyrille appelait la désertion d'une partie de l'Orient, car il avait derrière lui tous les évêques de l'Égypte, de la Cyrénaïque, de la Pentapole, tremblans sous sa domination, sans compter l'Afrique carthaginoise, qui, retenue par ses liens d'antique fraternité avec l'Égypte, semblait faire partie de son cortége. Un tiers du monde chrétien obéissant ainsi aux passions de cet homme hardi, téméraire, capable de tout pour régner, et en lutte directe avec le chef de l'église romaine, le danger de schisme était plus grand peut-être pour Chrysostome mort qu'il ne l'avait été pour Chrysostome vivant. Toutefois Innocent ne faiblit point. Comme un démenti éclatant au manifeste de Cyrille, il proclama son union avec les églises d'Orient rentrées dans l'orthodoxie, et avec Atticus tout le premier, comptant sur l'action de Dieu, qui, dans les grands orages de ce monde, ne demande aux hommes que l'amour persévérant du bien et le courage.

Cette nouvelle guerre dura pendant toute la vie d'Innocent. Sous les successeurs de ce grand pape, Cyrille, que d'autres disputes et d'autres haines occupèrent bientôt en Orient, eut besoin de l'appui de l'église romaine, et comme, pour obtenir son appui, il fallait qu'il rentrât d'abord dans sa communion, il consulta ou feignit de consulter quelques évêques égyptiens fatigués du schisme, et inscrivit le nom abhorré de Chrysostome sur les diptyques d'Alexan-

drie. Malgré la paix prononcée à l'autel, les rancunes ne quittèrent point son cœur; mais enfin il obtint contre d'autres ennemis l'alliance qu'il convoitait. Dix ans après, il figurait avec le titre de légat du pape dans les querelles du nestorianisme.

Tout n'était pas fini, mais déjà Innocent pouvait être proclamé à bon droit le pacificateur de la chrétienté. On ne contemple point sans respect et sans admiration dans l'histoire cet homme simple et grand, ce prêtre des montagnes d'Albe qui montrait au monde, sous le vêtement du pontife chrétien, l'âme calme et froide des vieux Romains. Un poète latin avait célébré jadis en de beaux vers « l'homme juste, inébranlable dans ses desseins, et résistant aux assauts de l'univers entier avec une impassibilité qui ne tenait point de la terre. » L'idéal du poète païen semblait s'être réalisé dans la personne d'un pape chrétien, défenseur de la justice, et que rien n'avait pu faire sortir « de la forte assiette de son âme, *non... mente quatit solida.* » S'il n'assista pas au dénoûment de son œuvre, Innocent put prévoir, avant de mourir, que son inflexible volonté avait fini par dompter les faits, et que l'église marcherait sûrement dans la voie qu'il lui avait tracée par la pensée.

Cependant la mort déblayait, d'année en année, le terrain sur lequel tant de passions s'étaient agitées depuis un tiers de siècle autour de la personne ou du nom de Chrysostome. Frappé à son tour en 425, Atticus laissa le siége métropolitain de Constantinople à des successeurs qui n'avaient point trempé dans la persécution, et les dissidens joannites rentrèrent successivement dans la communion des archevêques. En même temps que l'unité se reformait, la vénération enthousiaste pour l'exilé de Cucuse renaissait dans son église, et l'on ne craignait plus de prêcher ouvertement sur sa gloire et sur son martyre, en face même des persécuteurs. Enfin le sort des élections amena sur le trône épiscopal en 434 un homme qui, dans son enfance, avait été lecteur et scribe de Chrysostome, et même, dit un historien, « serviteur attaché à sa personne. » Proclus, c'était son nom, conservait pieusement la mémoire de son ancien maître, et ne négligeait aucune occasion de la rappeler au peuple. Un jour donc de l'année 437, comme il faisait son panégyrique à l'occasion de sa fête, les assistans l'interrompirent par des acclamations. « Nous demandons, s'écrièrent-ils, qu'on nous rende notre évêque Jean, nous voulons le corps de notre père! » Proclus se hâta de faire connaître à l'empereur ce vœu populaire, dans la satisfaction duquel il entrevoyait un retour complet de la paix.

Théodose II, qui occupait toujours le trône des césars d'Orient et gouvernait alors par lui-même, acquiesça sans hésitation au désir du peuple et de l'archevêque. Élevé dans son jeune âge par les soins de sa sœur aînée Pulchérie, qui n'avait jamais partagé, au

plus fort des discordes religieuses, les sentimens de leur commune mère, il avait de bonne heure admiré et plaint en secret le grand orateur persécuté qu'il appelait « le docteur de l'univers et le patriarche à la bouche d'or. » Des ordres furent aussitôt donnés pour que le corps de l'exilé fût ramené à Constantinople et déposé dans l'église des Apôtres. Chrysostome quitta donc la chapelle de Saint-Basilisque, où il reposait depuis trente ans, et la châsse qui contenait ses restes fut transférée de ville en ville jusqu'à Chalcédoine, au milieu d'un concours immense de peuple, de prêtres et de moines qui se renouvelaient incessamment. A Chalcédoine, la trirème impériale, magnifiquement ornée, l'attendait, car l'empereur n'avait pas voulu qu'un autre navire reçût le sacré dépôt. Toute la ville était là : son empereur, son sénat, ses grands magistrats, ses grands-officiers, et la mer était couverte d'une telle multitude de navires et de barques remplis de monde et éclairés de torches, car c'était le soir, « que depuis l'embouchure du Pont-Euxin jusqu'à la Propontide, on l'eût prise pour un continent; » c'est ainsi que s'expriment les historiens.

Le convoi, à son passage par la ville, ne reçut pas moins d'honneurs et de pompe. Une place avait été disposée pour le cercueil dans cette église des Saints-Apôtres, fondée par Constantin pour être le lieu de sépulture des empereurs chrétiens et des évêques de Constantinople. Arcadius et Eudoxie y avaient été enterrés près du chef de leur race. Au moment où le cercueil de Chrysostome fut déposé sur la pierre, Théodose se dépouilla de son manteau de pourpre pour l'en couvrir; puis, les yeux et le front baissés vers ces restes infortunés, il leur demanda pardon pour son père et pour sa mère, priant le saint évêque d'oublier le mal qu'ils lui avaient fait par ignorance. Avant de sceller le corps dans le caveau, Proclus voulut le présenter au peuple du haut de l'estrade où siégeaient les archevêques, et le peuple, par une acclamation formidable qui ébranla les voûtes de la basilique, s'écria d'une commune voix : « O père, reprends ton trône! » Tel fut le dernier triomphe de Jean Chrysostome; puis il alla prendre sa place non loin d'Arcadius et d'Eudoxie, et persécuteurs et persécuté dormirent ensemble, sous le pardon de la mort. Sa réhabilitation, bien avancée sans doute, n'était pourtant pas encore complète : l'église le proclama bienheureux et martyr sans effusion de sang.

Qu'était devenue cependant au milieu de tant de péripéties diverses la noble et sainte femme dont l'âme était attachée à celle de Chrysostome par un lien inattaquable à la mort même? L'histoire ni l'église n'ont point voulu les désunir et lui ont accordé une place à côté de celui qui avait été pour elle un guide, un père, presque

une image de Dieu. Les contemporains ne nous disent pas de quelles amères douleurs les dernières persécutions de cet ami affligèrent Olympias; mais il semble qu'elle trouva, dans le coup suprême qui terminait ses maux, une magnanime consolation. Il ne souffrait plus; bien loin de là, il avait reçu la récompense du combat, la couronne des martyrs, et veillait sur elle du sein de Dieu : c'était là le sentiment qui parut la dominer dans le reste de sa vie.

Comme son père vénéré, elle était allée d'abord d'exil en exil, à Cyzique et à Nicomédie, où elle finit par se fixer. Elle avait laissé dans Constantinople, comme on l'a vu, une maison de vierges qui aurait pu lui servir de retraite, car après la mort de Chrysostome son exil pouvait être aisément levé; mais la ville impériale lui était devenue odieuse. Le séjour de cette terre d'Asie, théâtre des dernières souffrances de l'archevêque, ne lui était guère moins cruel; elle s'arrangea de manière à mourir vivante dans son lieu de bannissement, où pourtant les afflictions, les tribulations, les tempêtes continuèrent à l'assaillir. Elle recevait tout avec calme et indifférence, comme si elle n'eût plus appartenu au monde. Les amis de Chrysostome la visitaient avec respect, la traitant déjà comme une sainte. Un d'eux, Palladius, qui la vit à cette époque, nous a laissé un touchant tableau de sa personne. C'était toujours la même simplicité dans sa mise, les mêmes austérités sur son corps, les mêmes pratiques charitables dans les limites d'une fortune réduite presque à la pauvreté. Dans sa maison comme à l'église, c'étaient toujours des prières et toujours des larmes.

Tandis que les amis de Chrysostome l'entouraient de leur vénération, ses ennemis la déchiraient. Théophile eut bien l'affreux courage d'insérer, dans le libelle dont nous avons parlé, une diffamation contre la femme généreuse dont lui-même mendiait les libéralités au temps de son opulence. Il omit pourtant de mentionner, dans sa satire contre elle, une petite histoire qu'un contemporain nous a révélée. Palladius rapporte qu'un jour que cet homme cupide et enrichi du produit de tant d'exactions et de vols sollicitait de la diaconesse une forte somme d'argent, pour les pauvres d'Égypte, disait-il, et que celle-ci hésitait, il se prosterna à ses pieds pour arracher, par l'excès de son humilité, ce que l'on semblait refuser à sa simple prière. Olympias à cette vue resta stupéfaite, et, se prosternant elle-même, elle s'écria : « Levez-vous, mon père; je ne resterai pas debout quand un évêque est à mes pieds. » Théophile se releva plein de confusion; mais elle ne lui fit que de minces présens, trouvant qu'il était assez riche pour subvenir à ses propres aumônes. Si le patriarche d'Alexandrie avait oublié le fait, les amis d'Olympias se le rappelaient, et en le divulguant ils firent à cet homme la seule réponse que méritât son infamie.

Elle s'éteignit enfin, au sein de cette existence cachée, pour aller recevoir ailleurs, ajoute son biographe, « la couronne de patience. » Voilà tout ce que nous dit l'histoire; mais la légende a complété ce qui manquait au récit de sa mort. Elle raconte qu'au moment où l'évêque de Nicomédie l'assistait dans ce dernier combat de la vie, elle le pria de ne point s'occuper de ses funérailles, qu'elle savait, par une révélation du ciel, le lieu où reposeraient ses restes exilés. « Fais placer, lui dit-elle, ma dépouille mortelle dans un cercueil qui sera jeté ensuite à la mer; Dieu pourvoira à ce que je ne demeure pas sans sépulture. » Une autre version raconte que la sainte elle-même, dans une apparition, donna cet avertissement à l'évêque au moment où elle venait d'expirer. Quoi qu'il en soit, la légende ajoute que, l'évêque obéissant avec docilité à cet ordre d'en haut, le cercueil qui contenait Olympias fut lancé à la mer; mais les vagues semblèrent s'assouplir sous le précieux fardeau, qui fut porté, de rivage en rivage, jusqu'au Bosphore. Là, un courant l'éloigna de Constantinople, comme si la même aversion qui animait la diaconesse pendant sa vie eût survécu dans son cadavre. Le cercueil, soulevé par les eaux, aborda en un lieu appelé *les Brochthes*, qui était une pointe de l'Asie-Mineure dans le Bosphore, assez près de Constantinople, mais à l'opposite. Les habitans du lieu, informés par un songe, accoururent au-devant, et, l'ayant retiré des flots, le déposèrent près de l'autel, dans une église de Saint-Thomas construite en cet endroit. La sainte y resta de longues années, opérant, dit-on, beaucoup de miracles, jusqu'à ce qu'en 618 un patriarche de Constantinople, nommé Sergius, fit prendre son corps le samedi saint, 18 d'avril de cette année, et le fit ensevelir dans le couvent fondé par elle deux siècles et demi auparavant. Le schisme avait alors cessé depuis longtemps; la mémoire de Chrysostome était réhabilitée, son nom rétabli sur les diptyques et sanctifié : Olympias pouvait reposer en paix.

Cette légende, ainsi que la plupart des autres, contient, sous des faits imaginaires, l'impression du sentiment public sur l'amie de Chrysostome et sur leur sainte et indissoluble affection. L'église elle-même le partagea. Leur correspondance ou du moins les lettres de l'ami furent pieusement conservées parmi les monumens ecclésiastiques de l'Orient, comme un double modèle d'édification et d'éloquence épistolaire. Le dévoûment de l'amie à la cause de son père vénéré eut également sa récompense : le nom d'Olympias fut inscrit au catalogue des saintes, comme celui d'un confesseur de la foi orthodoxe, et aussi comme l'exemple de la perfection chrétienne dans les rangs les plus élevés du monde.

AMÉDÉE THIERRY.

LES

POPULATIONS VÉGÉTALES

LEUR ORIGINE

LEUR COMPOSITION ET LEURS MIGRATIONS.

La population végétale d'une contrée se compose de plusieurs élémens. Le premier et le plus important, c'est l'ensemble des espèces sauvages qui croissent spontanément sur le sol et forment, pour ainsi dire, le fond de la végétation. Le second, moins essentiel, comprend toutes les plantes que l'homme a introduites à dessein pour les soumettre au régime de la grande culture. Une troisième catégorie, dont le rôle est très secondaire, comparé à celui des deux autres, se compose des espèces que diverses circonstances fortuites ont amenées et naturalisées dans la contrée. Les populations végétales n'ont donc rien de fixe; elles se sont modifiées et se modifient avec le temps. La culture en s'étendant amène l'extinction des espèces sauvages. Les progrès des sciences agricoles, de nouveaux intérêts, des relations plus rapides et plus multipliées avec d'autres contrées, transforment l'économie rurale d'un pays. Toutefois la végétation spontanée change peu; dans les mêmes localités, lorsque la charrue ne les a pas envahies, on retrouve encore les mêmes plantes à l'état sauvage; nous le savons par les catalogues des vieux auteurs, qui nous permettent de remonter à plusieurs siècles en arrière.

En a-t-il toujours été de même? La végétation spontanée d'un pays n'a-t-elle jamais varié? On le croyait autrefois; on admettait que les animaux et les végétaux avaient été créés simultanément

par la puissance divine, et que le monde organique actuel n'avait pas d'ancêtres. L'homme était le centre et le but de cette création providentielle. La plupart des naturalistes du dernier siècle avaient souscrit à ces articles de foi sans songer à les discuter. On ne le pouvait guère à cette époque; la géologie n'était pas encore née, elle ne nous avait pas encore appris à lire dans le passé de la terre. Les feuillets dont se composent les couches terrestres n'avaient point été dépliés; c'était un livre fermé, enfoui sous nos pieds, et dont on soupçonnait à peine l'existence. A présent, ce livre est entr'ouvert; nous en avons déjà déchiffré assez de mots pour savoir que la création actuelle n'est qu'un des termes de la longue série de transformations qui, commençant aux premiers âges de la terre, se continuera aussi longtemps que notre planète sera réchauffée par les rayons du soleil, source unique de la vie à la surface du globe. Si donc on peut affirmer que, depuis les temps historiques, la flore spontanée de la terre a peu changé, on n'oserait plus soutenir qu'il n'en a jamais été autrement. L'époque historique n'est qu'un moment bien court dans la vie du globe, et les temps antérieurs sont plongés dans une nuit profonde. La tradition est muette, même sur les habitans des cités lacustres, pourtant si rapprochés de nous. Les débris enfouis dans les lacs et les tourbières jettent seuls quelques lueurs sur leur mode d'existence. A plus forte raison, tout ce qui précède relève uniquement des sciences naturelles. Où l'histoire finit, la géologie commence. Heureusement les couches des terrains sédimentaires nous ont conservé l'empreinte des végétaux et les os des animaux qui vivaient à leur superficie. En consultant ces herbiers et ces ossuaires fossiles, nous pouvons ressusciter les flores et les faunes des temps passés. Cette étude nous enseigne que la végétation actuelle est la continuation des végétations antérieures, modifiées par les changemens physiques dont notre globe a été le théâtre, par les climats divers qui se sont succédé, et plus récemment encore par l'action de l'homme, dont la puissance devient d'autant plus irrésistible que son empire s'étend davantage. En un mot, les populations végétales peuvent être assimilées aux populations humaines, dont l'origine remonte également bien au-delà des époques historiques. Une comparaison éclaircira ma pensée et fixera mieux celle du lecteur.

Si l'on se demande quelle est l'origine et la composition de la population qui habite la France méditerranéenne, l'histoire nous répond que Marseille a été fondée par les Phéniciens. Avant l'arrivée des Phéniciens, le pays était peuplé par les descendans de ces hommes primitifs qui vivaient dans les cavernes, où ils ont laissé des silex taillés, des haches, des pierres polies, avec les débris d'a-

nimaux éteints, comme l'hyène et l'ours des cavernes, ou émigrés, comme le renne ou le bœuf musqué. C'est précisément dansles grottes de cette région que M. Tournal le premier, en 1828, puis MM. de Christol, Teissier et Marcel de Serres, ont trouvé ces restes de l'industrie humaine auxquels les ossemens qui les accompagnaient assignent une date géologique certaine. Ces hommes antéhistoriques chassaient dans les forêts où croissaient des arbres actuellement inconnus en Provence. Ils correspondent donc parfaitement aux plantes dont nous retrouvons les restes fossiles dans le sein de la terre. Leurs descendans étaient contemporains d'une autre végétation analogue, mais non identique à la nôtre. Aux Phéniciens succédèrent ensuite des colons grecs de l'Ionie, les Phocéens. En introduisant l'olivier, actuellement naturalisé, ils modifièrent profondément l'agriculture du pays. Leur sang même a laissé des traces. Les femmes d'Arles et de Saint-Rémy nous offrent encore dans toute leur pureté les lignes sculpturales que la statuaire grecque a léguées à l'admiration des siècles. Après les Grecs vinrent les Romains : leurs routes, leurs ponts, leurs aqueducs, leurs amphithéâtres et leurs temples ont marqué le sol d'une empreinte indélébile; les Romains achevèrent de le défricher, et les noms de leurs fermes sont encore ceux de beaucoup de villages dans la Gaule narbonnaise. Ne serait-il pas téméraire d'affirmer qu'il n'existe plus dans le midi de la France aucun descendant des Phéniciens, des Grecs et des Romains? Sans doute le mélange avec d'autres races a effacé leurs traits, changé leur caractère, modifié leurs aptitudes, rendu leur origine méconnaissable; mais ces colonies, venues de la Grèce ou de l'Italie, ont évidemment ajouté un élément nouveau à la population aborigène de la France méditerranéenne.

Au ve siècle, l'Europe méridionale est envahie par des hommes du nord, les Visigoths. — Avant eux, pendant l'époque glaciaire, nous le verrons plus loin, les plantes du nord avaient également envahi le midi. — Un grand nombre de ces barbares furent laissés en arrière par ce torrent dévastateur, qui inonda l'Espagne et le nord de l'Afrique; ils se fixèrent dans la Gaule narbonnaise, où leurs traces n'ont point entièrement disparu. Des enfans aux cheveux blonds, des noms de famille avec la désinence en *ic* rappellent encore cette grande invasion. Ce fut la dernière; depuis lors, nous ne constatons plus l'irruption de ces vastes marées humaines qui submergeaient les empires; mais il s'opère un travail lent et continu, analogue à celui des actions géologiques et produisant comme elles, avec l'aide du temps, des effets de même ordre que ceux des catastrophes les plus subites et les plus violentes. Au commencement du XIIIe siècle, l'extermination des albigeois décime les habitans du

Languedoc. Des populations entières sont massacrées par Simon de Montfort. D'un autre côté, l'inquisition sévit en Espagne et provoque une émigration continue de Juifs et d'Arabes qui venaient chercher en France un refuge et un asile. L'élément sémitique se mêla donc alors aux races grecque, latine et germanique. Une dernière migration eut lieu à la fin du XVIIe siècle, — où la révocation de l'édit de Nantes porta un coup terrible à la prospérité des provinces méridionales en faisant disparaître par la misère, les massacres, les supplices et l'exil, la partie la plus saine, la plus intelligente et la plus industrieuse de la nation.

Ce que nous avons dit de la composition et de la formation successive des populations du midi de la France pourrait s'appliquer également à d'autres contrées de l'Europe. Il n'en est pas qui soit uniquement occupée par cette race autochthone dont l'origine se perd dans la nuit des temps géologiques; toutes ont été modifiées par des immigrations ou des émigrations successives. L'on compte les peuplades qui semblent avoir échappé à cette loi générale. Abordons maintenant la genèse des flores partielles de l'Europe, la seule partie du monde assez bien connue pour pouvoir être soumise à l'analyse scientifique. Nous y retrouverons des phénomènes de tout point analogues à ceux dont les migrations humaines nous donnent le spectacle.

I. — DE L'ORIGINE PRIMORDIALE DES POPULATIONS VÉGÉTALES.

M. Alphonse de Candolle a le premier établi, à la fin de sa *Géographie botanique*, que les végétaux actuels se rattachent intimement à ceux qui les ont précédés dans les différentes phases géologiques que la terre a traversées depuis son origine. Le premier il a fait voir par quels liens étroits tient la géographie botanique à la paléontologie végétale. Depuis quatorze ans que son ouvrage a été publié, les progrès de la science lui ont donné raison. Le nombre des plantes vivantes qu'on retrouve à l'état fossile augmente tous les jours. On commence à distinguer ces espèces primitives de celles qui, nées postérieurement, n'ont été observées jusqu'ici qu'à l'état vivant, et jamais à l'état fossile.

Tous les végétaux fossiles existant encore actuellement appartiennent aux terrains tertiaires ou quaternaires, c'est-à-dire aux couches sédimentaires les plus récentes du globe terrestre. Cela ne veut pas dire que ces végétaux n'aient aucune analogie avec ceux qui se retrouvent dans les formations plus anciennes, telles que les couches carbonifères, jurassiques ou crétacées; mais ces analogies sont éloignées, ce sont des rapports de classe, de famille, de genre;

il n'y a pas identité d'espèce. Ainsi nous voyons à l'état vivant des fougères, des lycopodes, des conifères, qui rappellent de loin la forme des arbres dont la houille est composée; mais on peut affirmer que pas un de ces végétaux ne s'est perpétué jusqu'à nous. Les analogues sont encore vivans, les espèces elles-mêmes ont disparu. Nous connaissons au contraire des végétaux identiques à ceux qui vivaient pendant la période tertiaire, et d'autres, plus nombreux encore, en diffèrent si peu qu'il est permis de les considérer comme les descendans légitimes de leurs ancêtres paléontologiques.

Les tufs ou travertins comptent parmi les formations géologiques les plus récentes. Ce sont des dépôts de calcaire concrétionné, formés par des sources, des rivières ou des ruisseaux dont les eaux étaient chargées de sels calcaires et principalement de carbonate de chaux. Quelques-uns de ces travertins continuent de s'accroître sous nos yeux; tels sont les tufs des cascatelles de Tivoli, ceux du Silano, près de Pæstum, du Velino à Terni, et ceux qui forment la magnifique chute de la Kerka, rivière de Dalmatie qui se jette dans l'Adriatique, non loin de Sebenico. Souvent ces amas se trouvent sur le trajet de rivières ou de ruisseaux dont le débit a considérablement diminué, mais dont les tufs nous indiquent les anciens rivages. D'autres enfin sont l'œuvre de cours d'eau complétement anéantis, tels que ceux de Sézanne, de Meximieux et d'autres localités. MM. de Saporta et Gustave Planchon ont étudié ces dépôts sur les bords de l'Huveaume et des Aygalades, près de Marseille, des Arcs, non loin de Draguignan, et du Lez, en amont de Montpellier. Ces dépôts font partie du terrain quaternaire et correspondent probablement à plusieurs époques de cette période géologique; mais quelques-uns renferment des ossemens de grands animaux fossiles appartenant aux genres des bisons, des éléphans, des rhinocéros et du grand cerf de l'Irlande (1), ce qui prouve que ces dépôts sont bien antérieurs à l'époque actuelle, quoique postérieurs presque tous à la première époque glaciaire. Les feuilles et les fruits tombés dans ces eaux incrustantes se sont recouverts de couches successives de carbonate de chaux qui en ont moulé les nervures les plus délicates et accusé les moindres aspérités. La feuille et le fruit ont disparu, le moule calcaire est resté. C'est ainsi que de nos jours les eaux de la fontaine de Saint-Allyre, près de Clermont, moulent avec une netteté parfaite les pièces de monnaie, les médailles, les nids d'oiseau, les feuilles et les fruits de châtaignier que l'on offre à la curiosité des voyageurs. Ces empreintes se sont conservées dans les

(1) *Elephas primigenius* et *antiquus*, *Rhinoceros tichorhinus* et *leptorhinus*, *Biso europæus*, *Megaceros hybernicus*.

amas de tufs que nous avons cités : témoignage assuré que les arbres dont ces cours d'eau étaient jadis ombragés font encore aujourd'hui partie de nos forêts. Ce sont des aunes, des charmes, des noisetiers, des chênes, des hêtres, des ormes, des peupliers, des saules, des érables, — le micocoulier (1), le frêne, le noyer, l'aubépine, le tilleul, le figuier, le lierre, le laurier-tin (2), la vigne, l'arbre de Judée et le laurier d'Apollon. Il y a plus, la plupart de ces arbres et de ces arbustes croissent même actuellement sur les bords des petits cours d'eau qui ont remplacé le fleuve géologique; mais il en est quelques-uns qui ne s'y trouvent plus, et d'autres ont même disparu de la région naturelle dont ces travertins font partie. Ainsi trois espèces de pins (3) n'existent plus sur le littoral méditerranéen. Le premier s'est réfugié dans les Alpes, le Jura, les Carpathes, le second dans les Cévennes, le troisième dans les hautes régions des Pyrénées. Le bouleau, l'érable à feuilles de viorne (4), les hêtres, ont reculé vers le nord ou se sont élevés sur les montagnes qui leur offrent un climat plus froid, semblable à celui qui régnait en Provence à l'époque où l'Huveaume, le Lez, la rivière des Arcs et le ruisseau des Aygalades ont déposé les tufs dont nous parlons. Le hêtre, par exemple, ne se montre sur le Ventoux, près d'Avignon (5), qu'à la hauteur de 1,150 mètres, et il n'est plus forestier en plaine dans la région limitée au nord par le cours du Rhône. Quelquefois c'est plus au sud qu'il faut chercher à l'état vivant la plante dont les tufs nous ont conservé l'empreinte. Dans ceux de Meximieux (Ain), on a trouvé les feuilles d'une fougère (6) qui ne vit plus qu'aux Canaries, en Espagne et en Italie, — celles du laurier-rose, du grenadier et de l'arbre de Judée, qui, chassés par le froid, ont disparu de la flore lyonnaise. Ces intéressantes études nous montrent que le figuier, la vigne et le noyer sont des arbres indigènes et non des végétaux importés en France, comme on le croyait généralement; mais l'absence de l'olivier confirme la tradition qui attribue aux Grecs, fondateurs de Marseille, l'introduction de cet arbre précieux dans la culture de la France méditerranéenne.

Transportons-nous en Suisse, où nous avons pour nous guider les travaux de M. Heer, l'un des premiers botanistes et paléontologistes du temps présent. A l'extrémité méridionale du lac de Zurich, à Dürnten et Utznach, villages situés dans le canton de Saint-

(1) *Celtis australis.*
(2) *Viburnum tinus.*
(3) *Pinus pumilio, monspeliensis* et *pyrenaica.*
(4) *Acer opulifolium.*
(5) Voyez sur le Ventoux la *Revue* du 1er avril 1863.
(6) *Woodwardia radicans.*

Gall, on exploite depuis quarante ans des lignites ou bois fossiles qui reposent sur un lit de cailloux erratiques rayés, appartenant à la première époque glaciaire (1). Ces lignites sont le produit d'arbres dont les troncs, le plus souvent couchés, quelquefois encore debout, ont laissé dans les strates immédiatement supérieures de nombreuses empreintes de feuilles et de fruits; elles ont permis de reconnaître le pin d'Écosse, celui des montagnes, le sapin rouge, le mélèze, l'if, le bouleau, le chêne, l'érable faux-platane, le noisetier et plusieurs plantes aquatiques que l'on rencontre encore dans les marais de la plaine suisse. Ainsi donc, après le retrait des grands glaciers qui avaient recouvert non-seulement la Suisse, mais encore les parties avoisinantes de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, les forêts helvétiques étaient formées d'essences identiques à celles qui les composent actuellement. Ces forêts marécageuses servaient de repaire à de grands mammifères effacés aujourd'hui de la liste des êtres vivans : c'étaient des éléphans, des rhinocéros, des bœufs gigantesques, le grand ours des cavernes, espèces différentes de celles que nous connaissons, mais génériquement analogues aux représentans actuels de ces formes animales. La forêt sous-marine de Crommer, sur la côte de Norfolk, nous prouve qu'à la même époque la végétation arborescente de l'Angleterre était peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi la flore vivante qui nous entoure a occupé le sol après le retrait des premiers glaciers. Quelques espèces remontent plus haut dans l'échelle géologique des terrains, elles datent de l'époque miocène, c'est-à-dire du milieu même de l'époque tertiaire. Pour les autres, nous nous heurtons à l'une des plus grosses questions de l'histoire naturelle, l'*immutabilité des espèces*. Généralement admise autrefois, cette doctrine est aujourd'hui fort ébranlée. Pour les naturalistes qui en sont encore partisans, la flore actuelle ne remonterait pas au-delà de la première époque glaciaire, car nous ne trouvons dans les terrains tertiaires qu'un petit nombre de plantes identiques à celles qui nous entourent; mais nous y rencontrons des formes tellement voisines, tellement semblables, qu'elles en diffèrent moins que la plupart des variétés de nos arbres à fruits ne diffèrent les unes des autres. Pour nous et pour la plupart des savans de la nouvelle école, ces espèces tertiaires sont les ancêtres de nos espèces vivantes, modifiées par les changemens physiques et climatériques dont la surface du globe a été le théâtre depuis le dépôt des terrains miocènes (2). En effet, si la végétation qui a suivi immédiatement l'époque glaciaire accuse

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mars 1867.

(2) Voyez la remarquable étude de M. de Saporta, l'*École transformiste et ses derniers travaux*, dans la *Revue* du 1er octobre 1869.

en Europe, comme en Amérique, un climat plus froid que le nôtre, celle des terrains tertiaires trahit au contraire un climat plus chaud. Ainsi à cette époque le Spitzberg, l'Islande, le Groënland et l'Amérique boréale étaient couverts de vastes forêts composées de cyprès chauve, de *taxodium*, de pins laricio, de *sequoia*, de gingko, de *planera*, de *diospyros*. A cette même époque, — les plantes et les animaux fossiles sont d'accord pour le prouver, — le climat du Lyonnais, de la Bohême, de la Styrie, ne différait guère de celui des bords septentrionaux de la Méditerranée. La végétation de l'Europe moyenne était celle de pays plus rapprochés de l'équateur. La flore de la Suisse, que les derniers soulèvemens n'avaient pas encore élevée au-dessus du niveau de la mer miocène, présentait une physionomie subtropicale analogue à celle qui domine actuellement en Virginie, dans les deux Carolines, la Floride et la Georgie. Les grands végétaux de la Provence et du Languedoc avaient beaucoup d'analogie avec ceux des Canaries. En un mot, l'hémisphère boréal était généralement plus chaud qu'il ne l'est aujourd'hui. Ainsi les espèces miocènes encore vivantes ont dû, avant d'arriver jusqu'à nous, traverser les deux époques glaciaires. Un petit nombre seulement ont survécu; elles se sont maintenues dans les zones méridionales et, plus au nord, dans certaines localités privilégiées où le froid n'a pas été assez intense pour les tuer. Les climats s'étant adoucis après la seconde époque glaciaire, leur existence était désormais assurée; mais comment supposer qu'après ces épreuves séculaires aucun changement ne se soit opéré dans leurs formes extérieures? Ce serait admettre que des êtres vivans, sensibles à toutes les variations atmosphériques, ont une rigidité, une fixité qui fait défaut aux corps les plus réfractaires du règne minéral.

Même alors qu'une plante n'a pas encore été découverte à l'état fossile, le botaniste peut présumer d'après ses caractères et ses affinités taxonomiques qu'elle ne fait pas partie de la flore actuelle, mais que son origine remonte plus ou moins haut dans la série des terrains tertiaires; il est en droit de le soupçonner lorsque cette plante appartient à un type exotique, présente des anomalies dans sa végétation et se distingue par sa rareté. Nous ne possédons en Europe qu'un seul palmier, le palmier nain (1). On le trouve en Espagne, en Italie, en Corse, en Sardaigne, aux Baléares, en Grèce et en Algérie. Il existait même au commencement du siècle près de Nice, mais il a disparu depuis, détruit par le zèle intempérant des botanistes collectionneurs. Un palmier, un seul palmier en Europe, n'est-ce pas une anomalie? L'Amérique et l'Asie tropicales sont la

(1) *Chamærops humilis.*

vraie patrie de cette forme végétale. Un palmier en France est pour le botaniste philosophe un sujet d'étonnement aussi grand que le serait pour l'anthropologiste la rencontre d'une famille nègre ou mongole établie dans un village du centre de la France. Il est donc probable qu'on trouvera le palmier nain à l'état fossile dans les couches tertiaires, où l'on a déjà trouvé les restes d'autres palmiers qui n'ont pas survécu comme celui-ci aux vicissitudes climatériques. On pouvait présumer d'avance que le laurier d'Apollon, le laurier-rose (1), le grenadier, l'arbre de Judée (2), étaient des types paléontologiques, et ils ont en effet été retrouvés à l'état fossile dans les tufs de diverses contrées. En effet, ces végétaux sont en Europe les seuls représentans de groupes naturels dont tous les autres membres sont exotiques. On peut prédire hardiment que le myrte, le styrax officinal, le bois puant (3), le caroubier (4), qui appartiennent à des groupes naturels, composés uniquement d'espèces exotiques, seront un jour découverts dans les formations les plus récentes du globe.

D'autres contrées nous offrent des exemples semblables. Sur les parois humides des rochers les plus abrupts des Pyrénées, le voyageur le plus indifférent voit avec surprise de larges rosettes de feuilles portant au centre un joli bouquet de fleurs bleues. Les racines de la plante (5) pénètrent dans les fissures les plus étroites du rocher, et elle végète vigoureusement sans autre aliment que l'eau qu'elle absorbe et l'air qu'elle respire. Eh bien, cette plante, limitée aux Pyrénées et aux montagnes voisines du Mont-Serrat, en Catalogne, représente à elle seule, dans l'Europe occidentale, la famille exotique des cyrtandracées. Les deux espèces des genres les plus voisins se trouvent, l'une dans les montagnes de la Roumélie, l'autre dans celles du Japon. Toutes les autres espèces de cette famille sont répandues dans le Népaul, la presqu'île de l'Inde, les îles de Java, de Sumatra et l'archipel des Sandwich. Cette plante est donc évidemment une étrangère au milieu de la végétation pyrénéenne. Si l'on arguait de sa ressemblance apparente avec certaines solanées indigènes, telles que les bouillons-blancs (*verbascum*), je répondrais par un autre exemple. Plusieurs botanistes découvrirent successivement, il y a quelques années, dans les hautes vallées des Pyrénées, à des altitudes comprises entre 2,000 et 2,800 mètres, une plante basse, munie d'une grosse souche; c'était une espèce du

(1) *Nevium oleander.*
(2) *Cercis siliquastrum.*
(3) *Anagyris fœtida.*
(4) *Ceratonia siliqua.*
(5) *Ramondia pyrenaica.*

genre *dioscorea* (1), dont l'igname de Chine fait partie et dont toutes les autres congénères sont répandues dans la zone tropicale et subtropicale de l'Amérique et de l'Asie. Cette plante est le seul représentant européen de la famille des dioscorées, et il n'est pas moins surprenant qu'on l'ait découverte à la limite des neiges éternelles, dans la chaîne des Pyrénées, que si l'on avait trouvé à la même hauteur un singe, un perroquet ou un colibri. Ces végétaux exotiques ramènent forcément la pensée aux flores qui ont précédé la nôtre, alors que la hauteur et la connexion des continens étaient bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Passons aux grandes migrations qui ont modifié la composition de la flore primitive.

II. — INVASION DES PLANTES DU NORD.

Nous avons vu qu'à l'époque miocène, ou tertiaire moyenne, les climats terrestres étaient moins rigoureux que de nos jours. Les calottes de glace qui couvrent actuellement les deux pôles ne s'étaient pas encore formées, et la végétation arborescente s'étendait jusqu'aux régions arctiques. La distribution des terres et des mers n'avait aucune ressemblance avec celle du temps présent. L'Europe et l'Amérique étaient peut-être unies par des terres dont il ne reste que Madère, les Canaries et les Açores. L'Amérique du Nord communiquait probablement avec l'Asie, même dans les latitudes moyennes. La Méditerranée, la Manche, n'existaient pas encore; les îles britanniques n'étaient point séparées du continent. La douceur des climats pendant cette période était encore due à la haute température initiale du globe terrestre. Vint ensuite une période de froid; une calotte de glace s'étendit du pôle sur le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Des glaciers s'établirent dans toutes les chaînes de montagnes et s'avancèrent dans les plaines environnantes; c'est la première époque glaciaire. Les plantes du nord, refoulées peu à peu vers le sud, envahirent l'Europe tempérée, se mêlant aux espèces tertiaires qui résistaient encore et aux flores régionales qui avaient remplacé, sous l'influence d'un climat plus rude, les flores miocènes ensevelies sous les couches géologiques de la période quaternaire. Ces transformations s'opérèrent lentement, successivement, durant de longues séries de siècles dont le nombre confond l'imagination, et que le calcul ne peut supputer exactement. Lorsque le climat s'est adouci de nouveau, lorsque les glaciers se sont définitivement retirés, un grand nombre de plantes venues du nord ont péri sous l'action d'une température qui n'était plus celle de leur

(1) *Dioscorea pyrenaica.*

pays natal; d'autres ont résisté et persistent dans la flore actuelle, semblables à ces descendans des Goths et des Huns que nous distinguons encore au milieu de nos populations celtiques, grecques ou latines. Comme l'historien, le botaniste peut reconnaître les traces de ces grandes migrations. Ainsi les tourbières de la Suisse offrent une végétation identique à celle des tourbières de la Norvége et de la Laponie; elles ont en commun la même variété de bouleau blanc (1), le bouleau nain, le pin des tourbières et plusieurs autres plantes (2). La végétation du Harz et des Sudètes en Allemagne est complétement scandinave. Une saxifrage (3), très commune dans le nord et dans le Harz, s'est avancée jusque dans les Vosges, où elle a persisté. Une graminée boréale (4) est restée dans une île de la Limmat, près de Zurich; mais la plupart de ces plantes, ne pouvant plus vivre dans la plaine, se sont réfugiées sur les hauts sommets. Celui du Faulhorn, dans le canton de Berne, qui s'élève à 2,683 mètres au-dessus de la mer, porte sur son cône terminal 132 espèces phanérogames. Sur ce nombre, 51 se retrouvent en Laponie, et 11 même au Spitzberg. Dans la vallée de Chamonix, on donne le nom de *Jardin* à un îlot de végétation isolé sur une moraine du glacier de Talèfre, à 2,756 mètres au-dessus de la mer. Sur 90 végétaux à fleurs qu'on y a recueillis, 30 existent également en Laponie. Un fait encore plus probant, c'est la présence dans l'Engadine, haute vallée du canton des Grisons, d'un certain nombre d'espèces inconnues dans le reste de la Suisse, mais très communes dans le nord de l'Europe (5). N'est-ce pas en sens inverse un phénomène analogue, lorsque, sur la foi de Pline, nous reconnaissons parmi les habitans de cette vallée les descendans des peuples de l'Ombrie chassés par les Toscans (6)? Le nombre total des plantes boréales s'élève en Engadine, suivant M. Heer, à 80. Parmi elles se trouve le saule des Lapons, au feuillage blanchâtre, qui borde le joli lac de Saint-Maurice comme il entoure les innombrables lacs du plateau scandinave. En prenant la flore alpine tout entière, le même auteur constate que, sur un nombre total de 360 espèces, il y en a 158, c'est-à-dire près de la moitié, qui sont également boréales; un botaniste suédois, M. Anderson, établit de son côté que, sur les 685 espèces phanérogames

(1) *Betula alba, varietas pubescens.*

(2) *Comarum palustre, Lysimachia thyrsiflora, Saxifraga hirculus, Oxycoccos vulgaris, Andromeda polyfolia, Scheuchzeria palustris, Cenomyce rangiferina,* etc.

(3) *Saxifraga cespitosa.*

(4) *Hierochloa borealis.*

(5) *Thalictrum alpinum, Trientalis europæa, Juncus castaneus* et *stygius, Carex Vahlii.*

(6) Voyez, sur ce sujet, la réunion de la Société helvétique à Samaden, dans la *Revue* du 1er mai 1864.

de la Laponie, il y en a 108 qui se trouvent aussi dans les Alpes. L'influence de l'époque glaciaire se fait sentir jusque dans les Pyrénées. Un autre botaniste suédois, M. Zetterstedt, qui les a explorées, compte 68 plantes communes aux Pyrénées et à la Scandinavie. L'une d'elles, le *phyllodoce cærulea*, ne se trouve que dans le nord et dans cette chaîne de montagnes. Sur le pic du Midi de Bagnères, à 2,877 mètres au-dessus de la mer, si souvent exploré par Ramond et visité depuis par tant de botanistes, il y a, sur un total de 72 plantes, 14 espèces lapones. Cette proportion, inférieure à celle des Alpes, prouve que la migration des plantes du nord n'a pas dépassé cette limite au midi.

Les montagnes de l'Écosse, quoique peu élevées, comptent aussi un certain nombre de plantes provenant des régions arctiques; la migration remonte également à la période glaciaire. Lorsque les glaces flottantes détachées des glaciers de la Norvége venaient échouer sur les côtes orientales des îles britanniques, elles y apportaient, avec les blocs et les graviers erratiques dont elles étaient chargées, les plantes qui végétaient sur les moraines scandinaves. Jusque dans les plaines du midi de la France, on reconnaît les traces de la grande migration végétale qui s'est opérée pendant l'époque glaciaire. De même que les Visigoths ont laissé des descendans au milieu des populations du Languedoc, de même aux environs de Montpellier 60 espèces environ semblent des étrangères au milieu de la flore méditerranéenne, car elles se retrouvent toutes dans le nord de l'Europe et remontent jusqu'en Laponie.

La grande invasion des plantes du nord trouvait le continent occupé par une végétation propre, et qu'on peut considérer comme formant la population autochthone du pays. Dans la France méditerranéenne, c'était cette végétation spéciale et uniforme qui entoure tout ce bassin, l'Égypte exceptée; elle se compose d'arbrisseaux qui couvrent les lieux stériles, désignés dans le midi de la France sous le nom de *garrigues*. Le chêne vert et le chêne kermès, les pistachiers lentisque et térébinthe, les arbousiers, les *phyllirea*, les cistes, le thym, les lavandes, la sauge, le romarin, sont les arbres, arbustes et arbrisseaux caractéristiques de ces garrigues. Ils constituent, avec un nombreux cortége de plantes herbacées, un ensemble de végétaux propres au bassin méditerranéen et désigné sous le nom de flore méditerranéenne — ou royaume de Candolle, du nom de l'illustre botaniste qui l'a signalée le premier. Cette flore remonte à l'époque, géologiquement peu éloignée, où la Méditerranée n'existait pas. — L'Espagne, la France et l'Italie étaient alors réunies à l'Afrique; la première directement par le détroit de Gibraltar, la France et l'Italie par l'intermédiaire de la Corse, de la

Sardaigne, des Baléares, de la Sicile et des îles de Malte et de la Pantelleria, restes du continent affaissé que la mer a envahi. L'uniformité de la flore justifie une pareille hypothèse, et la zoologie la confirme. Les cavernes de la Provence et du Languedoc contiennent des restes d'hyènes et de lions fort semblables aux deux espèces qui vivent en Afrique, et M. Gaudry, étudiant les nombreux mammifères fossiles de Pikermi, près d'Athènes, constate que l'ensemble de cette faune présente un caractère tellement africain, que la paléontologie comme la botanique proclame l'ancienne union de l'Europe et de l'Afrique.

Après l'époque glaciaire, la flore méditerranéenne, continuation de la flore miocène, a régné seule dans l'Europe méridionale sur une vaste surface dont nous ne voyons plus que les bords; mais comment s'est repeuplée l'Europe moyenne, assiégée pendant des siècles par d'immenses glaciers? Durant cette longue période, le tapis végétal devait être fort semblable à celui que nous retrouvons encore dans le voisinage des glaciers actuels. L'adoucissement du climat amena la retraite de ces plantes amies du froid vers le nord ou sur les montagnes. Quelques-unes ont persisté même dans le midi de la France, nous en avons donné la preuve; mais cette partie du continent européen que baignent les eaux de l'Océan-Atlantique n'est pas restée stérile et dénudée depuis l'époque glaciaire. De nombreuses espèces, n'appartenant ni au type boréal ni au type méditerranéen, s'y sont établies. Quelle est leur origine? D'où proviennent toutes ces plantes qui exigent un climat moyen, craignant également les chaleurs sèches de l'Europe australe et les froids humides des contrées septentrionales? Elles viennent de l'Asie; leur berceau est le nôtre, et la géographie botanique, en s'aidant des lumières de la philologie, retrouvera peu à peu la trace de cette grande migration, analogue à celle des peuples âryens. Il ne faut pas l'oublier, l'Europe n'est qu'un promontoire du continent asiatique; sa grandeur morale et intellectuelle lui a seule valu le titre de partie du monde, qu'elle ne mérite ni par ses dimensions, ni par son isolement des autres continens, ni par la spécialité de ses productions naturelles. L'Europe doit tout à l'Asie, même sa civilisation; mais celle-ci semble n'avoir trouvé qu'en Europe la réunion de toutes les conditions physiques favorables à son glorieux épanouissement.

Depuis ces deux grandes migrations des végétaux du nord vers le sud et de l'orient vers l'occident, la science ne constate plus en Europe de déplacement aussi considérable des populations végétales. Le climat s'étant adouci peu à peu après le retrait des glaciers pour arriver à cet état stationnaire qui semble établi depuis les temps historiques, il s'est formé un remous du sud vers le nord. Les

plantes méridionales regagnent une partie du terrain perdu depuis l'époque miocène. Plusieurs d'entre elles s'aventurent jusqu'à la dernière limite où les froids de l'hiver et l'insuffisance des étés leur posent une barrière infranchissable. Dans ces migrations, elles suivent en général le cours des fleuves : ainsi beaucoup d'espèces méditerranéennes remontent le Rhône jusqu'à Lyon (1), d'autres, s'engageant dans la vallée de la Durance, se sont élevées très haut dans les Alpes. La lavande (2) croît encore bien au-delà de Briançon, à 1,500 mètres au-dessus de la mer. J'ai revu suspendus aux rochers qui dominent la ville de Castellane, à 900 mètres au-dessus de la mer, le thym, la cinéraire maritime et le genévrier de Phénicie, que j'avais observés sur tout le pourtour du littoral méditerranéen. Quelques espèces méridionales ont même traversé le bassin du Léman et se sont maintenues dans le Valais, en Suisse (3). Enfin les plus robustes se sont aventurées jusque dans les bassins du Rhin et de la Seine. Les premières ont trouvé sur les coteaux de l'Alsace (4), les autres dans des localités privilégiées, telles que la forêt de Fontainebleau (5), un climat local assez analogue à celui de leur patrie pour leur permettre de s'y maintenir.

Si les vallées favorisent la propagation des plantes qui s'élèvent des régions chaudes vers des régions plus hautes et par conséquent plus froides, elles produisent aussi des effets inverses. Le botaniste revoit souvent avec étonnement dans la plaine des espèces qui par leur tempérament alpin ne semblent pas devoir s'y trouver; telle est la linaire des Alpes : ses graines, entraînées par les cours d'eau, germent sur le bord des rivières dans une région qui lui est absolument étrangère. D'autres plantes se déplacent en suivant les crêtes et les cols qui unissent entre elles les diverses chaînes de montagnes. Ainsi la chaîne du Jura se rattache aux Alpes par le massif de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble; aussi les sommets les plus élevés du Jura, le Reculet, la Dôle et le Weissenstein, sont-ils couronnés par un certain nombre d'espèces alpines (6). Un

(1) *Clematis flammula, Lavandula vera, Iberis pinnata, Psoralea bituminosa, Leuzea conifera, Helichrysum stœchas, Convolvulus cantabrica, Celtis australis*, etc.

(2) *Lavandula spica.*

(3) Dans le Valais : *Clematis recta, Opuntia vulgaris, Xeranthemum inapertum, Santolina chamæcyparissias, Clypeola jonthlaspi, Euphorbia segetalis, Rubia peregrina, Ephedra vulgaris*, etc.

(4) En Alsace : *Alyssum incanum, Coronilla emerus, Colutea arborescens, Chrysocoma lynosiris, Lactuca saligna*, etc.

(5) Dans la forêt de Fontainebleau : *Ranunculus chærophyllos* et *gramineus, Colute arborescens, Ruscus aculeatus*, etc.

(6) *Aconitum anthora, Androsace villosa* et *lactea, Erysimum ochroleucum, Anthyllis montana*, etc.

botaniste suisse, M. Christ, constate qu'elles sont en réalité étrangères à la chaîne du Jura, fort répandues dans les Alpes dauphinoises et savoyardes, mais inconnues dans la chaîne du Valais qui fait face au Jura.

Signalons enfin une dernière voie suivie par les migrations végétales actuelles : ce sont les côtes des grands continens. Prenons par exemple celles de la France. Baignées par le *gulf-stream* depuis le golfe de Gascogne jusqu'au Finistère, elles jouissent d'un climat égal, caractérisé par des hivers doux et humides qui sont suivis d'étés tempérés et habituellement pluvieux. Aussi, quoique le climat de Bayonne soit plus chaud que celui de Brest, la végétation des bords de l'Adour ressemble beaucoup à celle de la Bretagne. Partout où les cultures font défaut, les chênes (1), les ajoncs (2), les bruyères (3) et la grande fougère (4) envahissent le sol et l'occupent entièrement, — étouffant toutes les espèces sporadiques qui tenteraient de se faire jour au milieu de cet impénétrable fouillis. Dans les sables des bords de la mer végètent ces plantes littorales pour lesquelles le sel est un élément indispensable. Quelques-unes prospèrent aussi sur les dunes brûlantes de la Méditerranée. Les dimensions qu'elles y acquièrent prouvent que la chaleur n'est pas défavorable à leur développement. Néanmoins ces plantes (5) remontent la côte jusqu'à l'embouchure de la Loire. Sous ce méridien, ce fleuve est la limite du chêne vert et de la vigne, qui ne dépassent pas l'île de Noirmoutiers. D'autres espèces s'avancent encore plus loin vers le nord sur les côtes du Morbihan et du Finistère; mais elles s'arrêtent à leur tour, et au nord de la presqu'île du Cotentin le botaniste ne rencontre plus que ces végétaux robustes qui l'accompagneront le long des côtes septentrionales de l'Europe. Toutefois ceux-ci l'abandonneront à leur tour, et ne franchiront pas la limite extrême, variable pour chaque espèce, mais fatale pour toutes, que la nature a imposée aux êtres organisés.

III. — FLORES INSULAIRES.

Les naturalistes ont toujours étudié avec prédilection les flores des îles, où, dans un espace circonscrit, la nature leur offrait un petit

(1) *Quercus robur.*

(2) *Ulex europæus.*

(3) *Calluna vulgaris, Erica vagans, cinerea, ciliaris et tetralix.*

(4) *Pteris aquilina.*

(5) *Mathiola sinuata, Convolvulus soldanella, Cynanchum acutum, Diotis candidissima, Euphorbia paralias, Ephedra vulgaris, Pancratium maritimum, Lagurus ovatus,* etc.

monde végétal parfaitement limité. Jean-Jacques Rousseau, exilé volontaire dans la petite île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, projetait une *Flora petrinsularis*. L'intérêt s'est accru quand on a comparé les flores insulaires avec celles des continens voisins. Cette étude pleine d'enseignemens a été mêlée de surprises, et a soulevé des problèmes qui sont loin d'être résolus. On a vu que certains archipels, celui des îles britanniques par exemple, ne possèdent pas une seule espèce en propre; toutes, excepté deux, se retrouvent sur le continent européen; on en a conclu avec raison que ces îles avaient été peuplées par une grande invasion végétale semblable à celle des Danois et des Normands. D'autres archipels au contraire, les Canaries, Madagascar, les Gallapagos, ont une flore et une faune complétement différentes du continent le plus rapproché. Entre ces deux cas extrêmes, on a trouvé tous les degrés intermédiaires, et peut-être le lecteur nous saura-t-il gré d'entrer dans quelques détails sur ce sujet.

La flore des îles britanniques, avons-nous dit, est un prolongement de la flore européenne. Un naturaliste enlevé jeune à la science, qu'il honorait déjà, Edward Forbes, a le premier mis ce fait hors de doute. L'Angleterre et l'Écosse furent d'abord colonisées par les plantes arctiques pendant l'époque glaciaire. — Le climat s'étant adouci, ces végétaux se réfugièrent dans les montagnes. Vint une époque où l'Angleterre était unie au continent; ce qui le prouve, ce sont les forêts sous-marines qu'on observe le long des côtes d'Angleterre comme sur celles de France; ce qui le confirme, c'est la faible profondeur du détroit, argument principal des partisans d'un tunnel international. L'Angleterre, à l'époque quaternaire, n'était donc qu'un promontoire de la France, comme le Finistère ou le Cotentin. Les plantes de la Picardie et de la Normandie l'envahirent et se propagèrent dans le Devonshire, le Cornouailles, et, en Irlande, dans les comtés de Cork et de Waterford. Les mêmes espèces se retrouvent encore actuellement en France dans la presqu'île dont Cherbourg occupe l'extrémité.

C'est ainsi que les Normands partirent jadis des mêmes rivages sous la conduite de Guillaume le Conquérant; mais l'occupation végétale n'a pas dépassé le sud de l'archipel, et la rigueur du climat, qui n'arrête pas les hommes, a posé une limite infranchissable à l'invasion des plantes. Forbes énumère les espèces auxquelles on peut attribuer cette origine; il les réunit sous le titre de *type armoricain*. Un autre courant plus puissant marchait parallèlement au premier; il venait du nord de la France et de l'Allemagne. Ces plantes, au *type germanique*, ont occupé la plus grande partie de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, comme les Saxons qui enva-

hirent la terre des Angles pour se substituer à eux. Plusieurs de ces espèces ne franchirent point le canal de Saint-George. Quelques animaux, le lièvre, l'écureuil, le loir, la fouine, la taupe, sont également limités à l'Angleterre et ne se retrouvent pas en Irlande.

Si toutes les plantes britanniques se rangeaient sous les trois types indiqués ci-dessus : le *boréal*, l'*armoricain* et le *germanique*, la géographie botanique de ce grand archipel n'aurait point d'obscurités; mais dans le sud-ouest de l'Irlande croissent l'arbousier (1), six saxifrages et trois bruyères (2), végétaux étrangers au nord de l'Europe, communs dans les Basses-Pyrénées et les Asturies. Pour Edward Forbes, la présence de ces plantes est la preuve d'une ancienne connexion géologique entre le sud-ouest de l'Irlande et les terres qui bordent le golfe de Gascogne. Une de ces espèces, le *daboecia polyfolia*, se retrouve aux Açores, et nous commençons à voir surgir des eaux de l'Océan les premiers linéamens de l'Atlantide de Platon, traitée longtemps de continent fabuleux, mais que la géologie, d'accord avec la géographie botanique, tend à reconstituer. L'existence de ce continent est encore prouvée par la présence de deux autres plantes (3) qui ne se retrouvent que dans l'Amérique du Nord. La première, signalée dans les marais tourbeux de l'île de Skye, en Écosse, et de plusieurs lacs de l'Irlande voisins de la mer, est le seul représentant européen de la famille exotique des *restiacées*, répandue principalement en Australie, au Cap, à Madagascar, dans l'Inde et dans l'Amérique septentrionale; l'autre est une orchidée de Terre-Neuve et de tous les états septentrionaux de l'Union américaine. On ne saurait songer à une introduction involontaire par des navires, car ces plantes, toutes deux aquatiques, mais d'eau douce, n'auraient pu être transportées par des courans ni amenées avec du lest par les navires. D'ailleurs d'autres faits analogues vont se présenter à nous et forcer les esprits les plus prévenus d'admettre d'anciennes connexions continentales, que la zoologie, la géologie et la physique du globe confirment de leur côté. Arrivons à quelques autres archipels.

Sur la côte occidentale de l'Afrique, nous voyons quatre groupes insulaires : Madère, les Canaries, les Açores et les îles du Cap-Vert. Le premier, situé par 33 degrés de latitude nord, se compose des îles de Madère, Porto-Santo et Las Desertas. Le voyageur qui débarque à Madère est frappé par la physionomie européenne de la végétation, et ce sont en effet les espèces du midi de l'Europe qui

(1) *Arbutus unedo.*

(2) *Saxifraga umbrosa, elegans, geum, hirsuta, hirta, affinis; Erica Mackai, mediterranea; Daboecia polyfolia, Arbutus unedo.*

(3) *Eriocaulon septangulare* et *Spiranthes cernua.*

dominent. Les unes sont identiques, les autres analogues à celles de nos régions méditerranéennes. Un grand nombre appartiennent à des genres tellement voisins des nôtres que les botanistes hésitent à les en séparer. Transportons-nous à Porto-Santo, distant de Madère de 15 milles (24 kilomètres) seulement, et aux rochers des Desertas, qui n'en sont éloignés que de la moitié; pénétrons dans les montagnes et les ravins de ces îlots, nous y découvrirons avec étonnement des plantes africaines (1), asiatiques (2) et américaines (3), que nous comprendrons avec M. Dalton Hooker (4) sous le nom commun de *végétaux atlantiques*.

La présence de ces plantes est un fait extraordinaire; c'est exactement comme si l'on rencontrait dans les îles de Jersey et de Guernesey des espèces inconnues sur les côtes de France et d'Angleterre, mais originaires de l'Afrique ou de l'Asie. Il faut dire ici que l'homme, comme toujours, a profondément altéré la flore primitive de Madère. Quand les Portugais la découvrirent en 1419, l'île était couverte de forêts; les nouveaux colons y mirent le feu, l'incendie dura sept ans. La vigne et la canne à sucre prospérèrent admirablement sur ce sol couvert de cendres; mais combien de plantes ont dû périr pendant cette longue conflagration! A Porto-Santo, autre cause de destruction : en 1418, on y porte une lapine pleine, et sa progéniture multiplie tellement qu'elle broute tout ce qu'elle peut atteindre, menaçant de chasser par la faim les colons eux-mêmes.

Avant de tirer les conséquences de ces faits, étudions les autres archipels. Les Canaries ou Iles fortunées, plus méridionales que Madère et beaucoup plus rapprochées de l'Afrique, ont une flore qui n'a presque rien de commun avec celle de ce continent. On y compte près de mille espèces, la plupart identiques ou analogues à celles du pourtour de la Méditerranée. Cet archipel, beaucoup plus étendu que celui de Madère, possède encore un grand nombre d'espèces qui lui sont propres (5) et qui n'ont jamais été signalées sur aucun autre point du globe. Quelques-unes lui sont communes avec Madère (6). Les autres rentrent dans le type atlantique et exis-

(1) Espèces des genres *Dracæna* et *Myrsine*.

(2) Genres *Phœbe* et *Oreodaphne*.

(3) Genres *Clethra* et *Persea*.

(4) *Lecture on insular floras, delivered before the british Association at Nottingham*, 1866. — C'est ce travail qui nous sert ici de guide.

(5) *Cytisus nubigenus, proliferus; Retama chodorhizoïdes, Visnea mocanera, Canarina campanula, Arbutus canariensis, Convolvulus canariensis, Echium giganteum, Statice arborescens, Myrsine canariensis, Euphorbia regis-Jubæ, atropurpurea, balsamifera, canariensis; Pinus canariensis*, etc.

(6) *Pittosporum coriaceum, Clethra arborea, Teucrium canariense, Olea excelsa,*

tent par conséquent soit en Afrique (1), soit en Amérique ou dans l'Inde (2). De même que Porto-Santo et las Desertas nourrissent des espèces inconnues à Madère, de même dans l'archipel des Canaries, les îles de Palma, de Lancerotte, de Gomère et l'île de Fer (3), possèdent des végétaux qui ne se trouvent pas dans l'île principale, celle de Ténériffe. Il y a plus, les îlots des Salvages, plus rapprochés de la côte d'Afrique que toutes les autres îles, ont une végétation qui n'est nullement africaine, qui est intermédiaire entre celle de Madère et celle des Canaries. Ces rochers battus par les flots sont les sommets d'une terre actuellement submergée qui réunissait jadis l'archipel de Madère à celui des Canaries.

Passons aux Açores, situées à 500 milles marins au nord de Madère, à 740 milles du Portugal et à 1,035 milles de Terre-Neuve, le point le plus rapproché de l'Amérique. Leur flore est moins connue, les Açores se composent d'îlots la plupart inhabités; mais nous savons par M. Watson, qui accompagna le capitaine Vidal, chargé par l'amirauté de l'exploration hydrographique de l'archipel, que le caractère général de la végétation est encore méditerranéen. On y trouve la bruyère commune et le *daboecia polyfolia* de l'Irlande et du sud-ouest de la France. Une campanule (4) n'existe que sur les rochers abrupts de l'îlot de Florès. M. Watson envoya la graine en Angleterre, elle y a réussi, on a multiplié la plante, et maintenant elle est en plus grande abondance dans les jardins des amateurs anglais que sur son île natale. Plus rapprochées de l'Amérique, les Açores devraient contenir plus de plantes du Nouveau-Monde que Madère et les Canaries. C'est le contraire qui est vrai. On n'a découvert aux Açores qu'une seule espèce américaine du genre *sanicula*, tandis que celles des genres *Clethra*, *Phœbe* et *Persea*, communes à Madère et aux Canaries, y font complétement défaut.

Les îles du Cap-Vert sont situées, dans l'Océan-Atlantique, à 800 milles au sud des Canaries et à 300 milles de l'Afrique. MM. Hooker et Lowe, qui les ont successivement explorées, constatent que la flore est un prolongement de celle du Sahara africain. Dans les montagnes, on rencontre quelques espèces appartenant au type méditerranéo-européen, mais, le dragonnier excepté, pas une des

Jasminum Bœrellieri, *Apollonias barbusana*, *Oreodaphne fœtens*, *Persea indica*, *Faya fragifera*, *Danae androgyna*, etc.

(1) *Zygophyllum Fontonesii*, *Lobularia libyca*, *Pistacia atlantica*, *Tamarix canariensis*, *Euphorbia Forskahlii*, *Dracœna draco*, *Commelyna canescens*, etc.

(2) *Clethra arborea*, *Euphorbia tenella*, *Commelyna agraria*, *Persea indica*, etc.

(3) Palma, *Centaurea arborea*, *Echium pininana*, *Waltheria elliptica*. — Lancerotte, *Ononis hebecarpa*, *Euphorbia panacea*, *Lavandula pinnata*, *Asparagus stipularis*. — Gomère, *Statice brassicæfolia*. — Ile de Fer, *Statice macroptera*.

(4) *Campanula Vidali*.

plantes propres aux trois autres archipels que nous venons d'étudier.

Jetons encore un coup d'œil sur quelques îles perdues dans l'immensité de l'Océan-Atlantique. L'île de Sainte-Hélène est à 1,200 milles de l'Afrique, à 1,800 de l'Amérique et à 600 de l'île de l'Ascension, la terre qui en est la plus rapprochée. Sainte-Hélène est un rocher volcanique, long de 18 kilomètres, large de 8, qui s'élève brusquement du sein de l'Atlantique. Quand on le découvrit, il y a trois cent soixante ans, il était couvert de forêts qui descendaient dans les ravins jusqu'aux bords de la mer. Actuellement tout est nu, et les végétaux qui s'y trouvent ont été introduits successivement de l'Europe, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Australie. La flore autochthone est confinée sur les sommets du pic Diana, élevé de 810 mètres au-dessus de la mer. Les forêts de Madère furent brûlées par les premiers occupans; celles de Sainte-Hélène ont disparu sous la dent des chèvres sauvages. Introduites dans l'île en 1513, elles s'y multiplièrent tellement qu'en 1588 le capitaine Cavendish y vit des bandes longues de deux kilomètres. En 1709, quelques forêts existaient encore, et l'un des arbres qui les composaient, l'ébénier (1), servait à alimenter les fours à chaux. Cependant le gouverneur écrivait aux directeurs de la compagnie des Indes qu'il était nécessaire de détruire les chèvres pour conserver les forêts de bois d'ébène, ce à quoi les directeurs répondirent que les chèvres avaient plus de valeur que le bois d'ébène. En 1810, nouvelles plaintes du gouverneur, affirmant que, si les chèvres étaient détruites, la végétation indigène reparaîtrait de nouveau. Les chèvres furent enfin exterminées; mais un autre gouverneur, le général Beatson, créa une concurrence formidable à la végétation indigène en introduisant une foule de plantes étrangères à l'île, — des ronces, des genêts, des saules et des peupliers d'Angleterre, des pins d'Écosse, des bruyères du Cap, des arbres d'Australie et des mauvaises herbes d'Amérique. Tous ces végétaux prospérèrent et se multiplièrent prodigieusement. Devant l'invasion étrangère, la flore indigène s'éteignit. Heureusement un botaniste anglais, le docteur Burchell, a séjourné dans l'île de 1805 à 1810; son herbier est au musée de Kew. Roxburgh, peu après lui, fit un catalogue des plantes de Sainte-Hélène en distinguant les espèces introduites des espèces autochthones. Réunissant ces documens à ses propres notes, le docteur Hooker a pu reconstituer la flore primitive de Sainte-Hélène. Il trouve que 40 espèces, n'existant nulle part ailleurs, étaient propres à cette île. Parmi elles, on remarque

(1) *Melhania melanoxylon.*

ces singulières composées arborescentes que les colons désignaient sous le nom de *gum-wood-tree* et que les botanistes ont réunies dans le genre *commidendrum*, voisin de nos *conyza* européens. Le caractère général de la flore est celui d'une végétation de l'Afrique extra-tropicale (1), avec quelques représentans de l'Inde et de l'Amérique.

Éloignons-nous de l'équateur et avançons dans l'autre hémisphère, vers le pôle sud. Abordons avec sir James Ross et le botaniste de l'expédition, M. Dalton Hooker, à l'île de Kerguelen, découverte en 1773 par le navigateur français qui lui a donné son nom; elle est située sous le 49e degré de latitude (celle de Paris dans notre hémisphère), à 2,170 milles du continent africain, à 4,130 du cap Horn et 3,800 de la Nouvelle-Zélande. Battue par une mer toujours en courroux et assiégée de glaces flottantes, elle est stérile avec un climat comparable à celui de nos régions arctiques. C'est une masse volcanique noire, entourée d'écueils; Cook l'avait appelée *Ile de la Désolation*. De loin, elle semble dépourvue de toute végétation. En approchant, on découvre des touffes arrondies, formées par une espèce d'ombellifère (2), et quelques graminées qui bordent le rivage dans les baies abritées. Anderson, le naturaliste du voyage de Cook, n'y trouva que 18 espèces, M. Hooker en découvrit 150, toutes vivaces. L'une de ces plantes, gigantesque crucifère, qui ressemble à un chou, fut saluée du nom de *Kerguelen cabbage* par les marins anglais. Pendant cent trente jours, ce chou fut le seul aliment frais des 120 hommes d'équipage, parmi lesquels un certain nombre présentaient les premiers symptômes du scorbut. Le docteur Hooker, reconnaissant, donna à la plante le nom de sir John Pringle, médecin militaire connu par ses recherches sur cette maladie (3). La *Pringlea* n'a aucune affinité avec les autres espèces de l'hémisphère austral. Le genre *Lyellia*, propre également à l'île de Kerguelen, rappelle le port des plantes alpines de la chaîne des Andes. Parmi les autres phanérogames, quatre sont encore propres à la terre de Kerguelen; mais 13 ont leurs congénères à la Terre-de-Feu et une appartient à un genre de la Nouvelle-Zélande. Les autres sont généralement répandues dans toutes les régions circumpolaires de l'hémisphère austral; trois sont européennes (4), et une seule se partage entre la terre de Kerguelen et le groupe des îles Auckland.

(1) Espèces appartenant aux genres *Phylica, Pelargonium, Mesembryanthemum, Osteospermum, Wahlenbergia.*

(2) *Azorella selago.*

(3) *Pringlea antiscorbutica.*

(4) *Callitriche verna, Limosella aquatica* et *Montia fontana.*

Terminons par l'examen d'un archipel important de l'hémisphère sud, celui de la Nouvelle-Zélande. On y compte environ mille phanérogames. Sur ce nombre, 507 sont propres à ces îles, 193 leur sont communes avec le continent le plus voisin, l'Australie; 89 existent également dans l'Amérique du Sud, et 77 se retrouvent à la fois dans le Nouveau-Monde et en Australie; 60 sont des espèces européennes, et 50 sont disséminées dans les régions antarctiques, savoir les Falkland, Tristan d'Acunha, les îles Saint-Paul, Amsterdam, de Kerguelen, Auckland, Campbell et la Terre-de-Feu. Cette statistique, due à M. Dalton Hooker, nous rappelle celle des archipels atlantiques que nous avons examinés précédemment. En analysant ces élémens numériques, on est frappé de nouveau par cette anomalie, que le plus grand nombre des espèces de la Nouvelle-Zélande ne se retrouvent pas sur le continent le plus rapproché, l'Australie, et que d'autres existent aussi dans l'Amérique du Sud, séparée de la Nouvelle-Zélande par le tiers de la circonférence du globe. En Australie, les forêts se composent exclusivement de ces *acacia* et de ces *eucalyptus* si communs actuellement dans les jardins du littoral de Nice; aucun de ces arbres n'est spontané dans les forêts de la Nouvelle-Zélande. Cependant le climat ne leur est pas défavorable, car les individus introduits de la Nouvelle-Hollande y prospèrent admirablement. Les plantes européennes sont presque toutes aquatiques, côtières ou littorales; mais rien dans l'organisation de leurs graines n'explique ce transport d'un hémisphère à l'autre. Les espèces américaines, parmi lesquelles nous remarquons un arbre (1) et plusieurs espèces de *fuchsia* et de calcéolaires, formes bien connues des amateurs de jardins, n'existent ni en Australie, ni sur aucun autre point du globe, en dehors de la Nouvelle-Zélande et des parties tempérées de l'Amérique du Sud. Ces singularités se reproduisent sur les plus petites îles; celle qui porte le nom de lord Howe est située entre la côte orientale de l'Australie et l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Zélande. Les végétaux caractéristiques de l'Australie y font absolument défaut, mais l'île renferme cinq espèces de palmiers qui lui sont propres et appartiennent vraisemblablement au genre *Seaforthia*. Les autres plantes sont celles qui se retrouvent dans l'île voisine de Norfolk, à laquelle nous devons le pin de même nom (2).

Les faits que nous venons de passer en revue soulèvent bien des problèmes. Le lecteur éclairé ne s'attend pas sans doute à ce que la science puisse fournir à chacune de ces questions une réponse pré-

(1) *Edwardsia grandiflora.*
(2) *Araucaria excelsa.*

cise et satisfaisante. Il ne faut pas l'oublier, les flores actuelles sont le résultat définitif de transformations et de vicissitudes qui remontent à des millions d'années, et qui se sont succédé sans interruption jusqu'à nos jours, ne laissant derrière elles que des traces obscures et isolées. Rappelons-nous encore que ces problèmes, posés à peine depuis quelques années, sont les plus ardus que l'histoire naturelle ait à résoudre. Toutefois l'étude que nous venons de faire nous révèle une première vérité : c'est l'existence, sur le continent comme dans les îles, de plantes qui vivaient déjà aux époques tertiaires ou quaternaires, — dans le midi de la France le laurier, le grenadier, le figuier, etc., dans les Canaries le *dracæna*, les lauriers, les *myrsine*, etc. Toutes les espèces propres et limitées à une île en particulier rentrent dans cette catégorie. Ces espèces représentent la population aborigène ou primitive qui a survécu à toutes les révolutions, et n'a pas succombé dans une lutte inégale contre les grandes invasions végétales parties de continens voisins ou éloignés. Les naturels qui peuplaient, il y a un siècle, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et toutes les îles de l'Océan-Pacifique, n'ont-ils pas diminué de nombre ou même disparu complétement devant l'invasion de races plus énergiques et plus civilisées? Il en est de même des plantes. Les moins robustes, les moins nombreuses sont étouffées par des espèces plus vigoureuses ou plus fécondes. Celles de l'Europe semblent participer des qualités de l'homme européen; elles dominent à Madère, aux Canaries, aux Açores. Sous nos yeux, elles envahissent les parties des deux Amériques situées en dehors des tropiques; elles jouent un rôle même à la Nouvelle-Zélande, où l'apport du continent australien n'entre que pour un quart dans la population végétale de l'archipel.

Comment ces immigrations se sont-elles opérées? Témoignent-elles d'une ancienne union des îles avec le continent le plus rapproché? Pour l'Angleterre, le fait paraît incontestable; mais il est douteux quand il s'agit d'autres îles, telles que Madagascar, les Gallapagos, les Falkland, dont les faunes et les flores sont fort différentes des continens qu'elles avoisinent. Les naturalistes qui répugnent à l'idée de ces anciennes unions de continens et d'îles souvent séparés aujourd'hui par des détroits profonds ou par de vastes étendues de mer invoquent les transports des graines de plantes par les oiseaux voyageurs. Cette cause minime se continuant pendant une longue suite de siècles peut produire des résultats considérables, et je crois avoir démontré que la colonisation végétale des Féroe (petit archipel situé entre l'Écosse et l'Islande) s'explique très naturellement par la migration des millions d'oiseaux marins qui nichent dans le nord de l'Europe en été, passent l'hiver dans le midi

et reviennent vers le nord l'année suivante. Les graines des plantes s'attachent aux pattes et aux plumes de ces oiseaux voyageurs, qui les transportent et les ressèment à de grandes distances de leur point de départ. En fait d'autres causes, je néglige à dessein l'intervention volontaire ou involontaire de l'homme, mais je ne puis passer sous silence la part qui peut revenir aux courans marins dans cette dissémination des graines à la surface du globe. Linné savait déjà que le *gulf-stream* jette des graines du golfe du Mexique sur les côtes d'Écosse et de Norvége. J'ai ramassé moi-même une graine de mimeuse grimpante du Mexique (1) parmi les galets du Cap-Nord de la Scandinavie. Cependant cette action est limitée. En effet, la plupart des graines ne surnagent pas, et les autres, au bout de quelques mois de flottaison, ont perdu leurs facultés germinatives. Admettons qu'elles les aient conservées; ne faut-il pas une réunion bien extraordinaire de circonstances favorables pour qu'une graine germe sur la plage lointaine où le courant l'aura jetée? A l'appui de cette thèse, on cite ces *attols* ou récifs de coraux que des zoophytes microscopiques élèvent pour ainsi dire sous nos yeux dans l'Océan-Pacifique, et qui se peuplent peu à peu de palmiers, de plantes herbacées et d'animaux importés des îles voisines par des agens naturels dont ce peuplement rapide atteste l'efficacité. Pour beaucoup de naturalistes, ces faits ne sont pas concluans; à leurs yeux, les espèces américaines des archipels atlantiques prouvent une ancienne union de l'Europe et de l'Amérique. La science moderne réhabilite l'Atlantide de Platon; Madère, les Canaries, les Açores, représenteraient les sommets de montagnes, seuls encore émergés après l'affaissement de ce continent.

MM. Asa-Gray et Oliver, au contraire, sont frappés du grand nombre de plantes fossiles tertiaires découvertes dans le nord de l'Amérique, le Groënland, l'Islande, le Spitzberg, les îles Aléoutiennes, et pensent que, pendant cette période géologique où le climat était plus chaud que de nos jours, une migration de végétaux a pu s'établir entre l'ancien monde et le nouveau; de là des affinités inexplicables quand on considère seulement les parties séparées par l'Océan-Atlantique. Des découvertes nouvelles éclairciront ces questions, elles en feront surgir d'autres encore; mais dès aujourd'hui nous pouvons invoquer les idées transformistes de M. Darwin pour expliquer la présence d'espèces semblables, sans être identiques, sur des terres fort éloignées l'une de l'autre. Ce sont des espèces dérivées d'un même type, mais qui, placées dans des circonstances différentes, se sont modifiées chacune suivant le mi-

(1) *Mimosa scandens* ou *Entada gigalobium*.

lieu qui l'entourait. Il y a un élément que l'homme ne peut jamais introduire dans ses expériences; cet élément, c'est le temps. La vie est trop courte et l'organisation de travaux scientifiques à long terme n'a pas même été tentée. On ne conteste pas les services rendus par les savans à la société, on applaudit même à leurs efforts individuels; mais on ne leur vient pas en aide. Des laboratoires, institués et entretenus par l'état, où une série d'expériences capitales et décisives serait continuée pendant un ou deux siècles, sont encore à créer. Cependant, avec l'aide du temps, une foule de problèmes insolubles dans les conditions actuelles de notre organisation scientifique seraient définitivement résolus. Nous savons déjà qu'un certain nombre d'années suffisent pour modifier profondément les races animales et végétales. L'homme a remplacé le temps qui lui manque par la sélection artificielle dont il dispose, et en présence des résultats qu'il a obtenus il devient impossible de soutenir que les êtres vivans sont coulés dans un moule invariable, et que les siècles sont impuissans à les transformer. Toutefois des preuves décisives, des argumens irrésistibles manquent encore dans l'arsenal de la science; mais l'induction, l'analogie, un vif pressentiment de la science future, nous permettent de dire d'ores et déjà : Rien n'est immuable dans la nature. La croûte terrestre se soulève et s'affaisse, les roches les plus dures s'altèrent et se dégradent, les cours d'eau augmentent ou diminuent, la terre gagne sur la mer par ses deltas, et la mer envahit la terre en démolissant ses falaises; les flores se transforment, les unes s'accroissent et s'améliorent pendant que d'autres s'appauvrissent et s'éteignent, laissant le désert après elles. Les faunes suivent le sort des flores, car sans la plante l'animal ne saurait vivre, et dans ce tableau, changeant par les seules forces de la nature, l'homme intervient à son tour et laisse partout des traces de sa puissance, souvent destructive, quelquefois salutaire. Apprécier cette puissance, et montrer comment elle s'est exercée sur les populations végétales, sera l'objet d'une étude assez détaillée pour entraîner la conviction du lecteur.

CHARLES MARTINS.

LES

NOUVEAUX DANGERS DU NORD

ET

LE SCANDINAVISME

I.

On se rappelle par quelles vicissitudes la Prusse est arrivée à prendre possession des deux duchés de Holstein et de Slesvig, le premier qui faisait déjà partie de l'ancienne confédération germanique et qui avait pour duc le roi de Danemark, le second qui avait toujours été terre scandinave, mais que l'influence allemande avait commencé d'envahir. C'était précisément pour arrêter la marche et prévenir les effets de cet envahissement que les grandes puissances avaient signé le traité de Londres au mois de mai 1852. Elles avaient solennellement garanti par ce traité l'intégrité de la monarchie danoise; elles avaient voulu assurer la succession royale, en désignant à l'avance le duc de Glücksbourg (aujourd'hui Christian IX). Sur la foi de cette garantie et pour neutraliser le progrès du germanisme, le cabinet de Copenhague prit, en novembre 1863, des mesures tendant à rapprocher le Slesvig des autres provinces du royaume; la Prusse y trouva l'occasion d'entraîner l'Allemagne à la seconde guerre des duchés. A l'entendre, il y avait dans les duchés une nationalité allemande que le Danemark opprimait; les Slesvig-Holsteinois revendiquaient, disait-on, leur indépendance sous leur souverain naturel, le duc d'Augustenbourg, et ils avaient droit à

l'intervention de la grande patrie allemande qu'ils invoquaient, et à laquelle, ajoutait-on, ils voulaient se rattacher dans l'avenir. Cependant la mort de Frédéric VII, survenue à la même époque, semblait devoir rendre toute sa force au traité de Londres, conclu en prévision de cet événement; mais la Prusse, qui l'avait signé, n'en voulait plus. Elle affirma qu'un vice de forme, l'absence d'une signature représentant la diète de Francfort, entraînait la nullité de cet acte public, et ses juristes déclarèrent, à la face de l'Europe stupéfaite, que ce que les grandes puissances avaient stipulé en 1852 ne comptait maintenant pour rien, et que le duc de Glücksbourg n'était pas l'héritier légitime de toute la monarchie. Nous suivions alors pas à pas dans cette *Revue* les progrès de l'ambition prussienne; nous nous appliquions à réfuter un à un les raisonnemens hardis du cabinet de Berlin (1); nous observions avec inquiétude les accès imprudens de la passion allemande. Vienne et Francfort couraient en aveugles vers leur ruine. Il était aisé de prédire qu'on allait assister, si on laissait faire, à une conquête violente, à quelque épisode comme on en avait vu à la fin du XVIIIe siècle, au démembrement d'un de ces états secondaires qu'il eût été de notre politique de soutenir et de grouper autour de nous. Il n'était pas non plus difficile de prévoir que de l'attentat commis naîtrait une Némésis, que les complices se diviseraient, que le plus fort des trois se retournerait contre les deux autres pour les dépouiller et les mutiler. On pouvait dès lors entendre, pour peu qu'on prêtât l'oreille, la profonde et sourde agitation de l'Allemagne; là des forces jeunes, encore intactes, tendaient invinciblement à l'action : heureuse l'Europe si ces forces étaient quelque temps encore contenues par le génie national et par les combinaisons de la politique extérieure, puis dirigées dans le sens de l'unité, de l'indépendance, de la prospérité allemandes! C'était le vœu de tous ceux qui, comme nous, aiment et admirent le génie germanique; mais malheur à tous, aux vainqueurs même peut-être, si ces forces devenaient les instrumens d'une passion mauvaise! Nous disions cela, mais on nous répondait que cette question des duchés était tout allemande et point européenne; rappeler à ce propos l'obscure affaire des duchés de Clèves, de Berg et de Juliers, devenue l'occasion d'une des grandes guerres des temps modernes, évoquer même le souvenir de la Pologne, c'était pure exagération; il y avait là pour nous, disait un homme d'état, « un maximum de danger et un minimum d'intérêt. » Grave erreur, mot nullement héroïque! S'il était vrai d'ailleurs qu'il y eût dans quelque province danoise limitrophe de l'Allemagne des groupes de popula-

(1) Voyez en particulier, dans la *Revue* du 15 décembre 1863, *l'Agitation allemande contre le Danemark.*

tions parlant la langue allemande, on estimait tout simple que la grande patrie revendiquât cette province, car c'était le temps où florissait la doctrine dite des nationalités, doctrine qui rompait avec le vieux système de l'équilibre européen, et qui, vantant les grandes agglomérations de peuples, sacrifiait les petites nations et n'adorait en réalité que la conquête et la force.

L'exécution fédérale s'accomplit en Holstein dès le commencement de 1864; les Prussiens occupèrent le Slesvig comme gage, disaient-ils, et ils envahirent ensuite le Jutland, sans doute comme gage du gage. Et déjà M. le duc d'Augustenbourg déployait ses drapeaux, exhibait ses cocardes, sa couronne et son trône, un trône emprunté, dit la légende, à une troupe de comédiens de province. L'heureuse diète germanique allait compter parmi ses féaux un petit duc, une altesse sérénissime de plus : illusions que devaient suivre des déceptions amères. Il est bien vrai que dans ces conférences de Londres, destinées à régler le sort du Danemark, M. de Bismarck se présentait comme défenseur du droit de la diète germanique et de la sainteté des traités; le candidat pour lequel, de concert avec l'Autriche et la diète, il demandait justice, c'était bien « le prince héréditaire de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, qui pouvait faire valoir aux yeux de l'Allemagne le plus de droits à la succession dans lesdits duchés, dont la reconnaissance par la diète germanique était assurée en conséquence, et qui, de plus, réunissait les suffrages de l'immense majorité des populations. » Ainsi parle le protocole n° 6 de la conférence; mais quoi! les opinions humaines sont changeantes : M. de Bismarck découvrit tout à coup avec les juristes de la couronne un autre héritier légitime des duchés de l'Elbe, le duc d'Oldenbourg. En revanche, quand le roi de Danemark, Christian IX, par la paix de Vienne du 30 octobre 1864, céda aux grandes puissances allemandes le Slesvig et le Holstein, M. de Bismarck déclara que c'était bien le roi de Danemark en effet qui était l'héritier légitime : on avait de bons motifs pour trouver son acte de cession tout à fait valable.

Que faisait-on cependant des prétentions qu'élevaient encore, soit la diète de Francfort avec son candidat obstiné, le duc d'Augustenbourg, soit l'Autriche co-partageante? — Aux premiers on répondait par la convention de Gastein (août 1865) : l'Autriche et la Prusse régleraient à elles seules le sort définitif des duchés, et leurs premières démarches les montraient fort peu disposées à rétablir cette union du Slesvig-Holstein que la diète avait rêvée. Quelques mois plus tard, M. de Bismarck interdisait formellement au duc d'Augustenbourg l'entrée du Holstein; déjà même il se tournait décidément contre l'Autriche, dont il avait fait un pur instrument de sa poli-

tique, et il ne cachait plus son intention d'annexer simplement les duchés à la Prusse : l'Autriche et l'Allemagne pouvaient dès lors calculer vers quel abîme elles s'étaient laissé entraîner. On se rappelle l'habileté de M. de Bismarck à isoler et à compromettre le cabinet de Vienne, et puis cette foudroyante campagne qui bouleversa l'équilibre de l'Europe. On avait beaucoup dit avant Sadowa que les traités de 1815 n'existaient presque plus, qu'il fallait se hâter d'en déchirer les derniers restes. Les politiques ennemis de ces traités furent servis à souhait par la mémorable journée du 3 juillet 1866.

Comme la question des duchés de l'Elbe avait été la véritable origine de la guerre entre la Prusse et l'Autriche, elle ne fut aussi réglée que par le traité qui termina cette guerre; on sait en quel sens. Par ce même traité de Prague qui reconnaissait la réunion de Venise au royaume d'Italie, la dissolution de l'ancienne confédération germanique, une organisation nouvelle de l'Allemagne sans la participation de l'Autriche, enfin le projet d'une union fédérale plus étroite et sous la direction de la Prusse au nord de la ligne du Mein, l'empereur François-Joseph déclarait céder au roi Guillaume tous les droits qu'il tenait lui-même de la paix de Vienne sur les duchés de l'Elbe. Voilà donc où aboutissait la campagne commencée contre les duchés trois années auparavant. La diète de Francfort et le duc d'Augustenbourg, puis l'empereur d'Autriche, après avoir servi de jouets à M. de Bismarck, étaient par lui châtiés d'avoir pris part à son injuste entreprise. On dit qu'une expression de froide ironie reste gravée sur le visage du célèbre ministre prussien : cette ironie s'explique assez par la seule contemplation de son œuvre. A cette date, il se trouvait qu'il avait déjà en partie vengé le Danemark; par lui avait été infligée mainte ironique leçon.

Achèvera-t-il maintenant sans nul obstacle, au nom du principe des nationalités, l'envahissement d'une nationalité voisine? C'est la question que laisse non résolue l'inexécution du traité de Prague. La Prusse n'est pas encore, de par les traités, maîtresse incontestée du duché de Slesvig. L'article 5 de la paix de Prague stipule que l'empereur d'Autriche cédera tous ses droits sur les duchés, mais avec cette réserve « que les populations du Slesvig septentrional seront laissées au Danemark, si, par un vote libre, elles expriment le vœu de lui rester unies. » D'où et de qui vient cette réserve, nous ne pouvons pas l'oublier. Ce n'est pas l'Autriche qui, s'apitoyant tout à coup sur ces populations danoises livrées à la Prusse, a pu imposer, quoique vaincue, cette gênante condition à son vainqueur. On reconnaît ici l'intervention d'une cour étrangère non intéressée directement dans le débat, et qui n'y apportait alors aucune convoitise. Déjà, pendant les délibérations de la conférence de Lon-

dres, qui avait essayé d'arrêter la guerre commencée contre le Danemark, la France, bornant trop son rôle sans doute, avait du moins insisté pour que l'on consultât les populations; elle restait dans sa ligne de conduite lorsque, médiatrice après Sadowa, elle faisait accepter, quoique bien tard, une sorte d'hommage au droit réel des nationalités. Que cette réserve insérée dans l'article 5 n'ait été due qu'à la France, il y en a beaucoup de preuves. M. de Bismarck et M. de Beust l'ont dit à la tribune, l'ont affirmé dans leurs dépêches. M. de Bismarck surtout, dans un discours prononcé à la chambre prussienne pendant la discussion de la loi d'annexion des duchés, le 20 décembre 1866, a donné à ce sujet des explications qu'il est bon de recueillir :

« Les événemens de juillet dernier, a-t-il dit, ont mis la France en position de donner à l'expression accentuée de ses vœux un poids exceptionnel. Assurément personne n'eût alors conseillé à la Prusse d'engager en même temps deux grandes guerres européennes, ou bien de compromettre, dans le moment où elle n'avait pas encore recueilli tous les fruits de la guerre qui s'achevait, ses rapports avec d'autres grandes puissances. C'est dans ces circonstances que la France a été invoquée comme médiatrice par l'Autriche, et qu'elle a eu de la sorte le droit de faire entendre sa pensée. Aux conditions qu'elle nous offrait, il fallait répondre immédiatement par une acceptation ou par un refus. Nous étions en mauvaise situation pour bien juger comment nous pourrions faire face aux conséquences d'un refus; nos communications étaient détruites, les télégrammes n'arrivaient qu'en cinq ou six jours des capitales étrangères au quartier-général. Nous avons cru, ainsi placés en présence d'offres qui étaient, comme on dit, à prendre ou à laisser, ne pas devoir jouer le tout pour le tout, au risque de compromettre sur une mauvaise carte tout ce que nous avions gagné. C'est à ces complications que la réserve de l'article 5 doit son origine. Elle est du reste conçue en des termes qui nous laissent quelque latitude pour l'exécution. Nous sommes engagés, il est vrai : ni le vote du comité ni les résolutions de la chambre ne peuvent nous délier de nos promesses; mais du moins la condition qui nous est imposée sera par nous exécutée de telle sorte qu'il n'y ait aucun doute sur l'indépendance et la loyauté du vote, ainsi que sur la volonté populaire dont il devra être l'expression. »

Il y avait dans ces paroles du premier ministre, après quelque mauvaise humeur tout d'abord, l'annonce de bonnes résolutions. C'était beau de se donner ainsi pour protecteur d'un loyal scrutin, pour exécuteur sincère des volontés des peuples. Qu'a fait cependant le cabinet de Berlin, depuis tantôt quatre années, pour mettre en pratique ces généreuses maximes? La réserve de l'article 5 ne

fixait pas une date précise, il est vrai, pour ce vote des populations du Slesvig septentrional; mais il va de soi qu'il devait avoir lieu avant une organisation définitive de la conquête, puisqu'il s'agissait de savoir à laquelle des deux patries ces populations appartiendraient. Il eût été naturel d'y satisfaire avant d'incorporer le Slesvig dans la monarchie prussienne, avant d'entrer dans la confédération allemande du nord avec un territoire ainsi agrandi. M. de Bismarck ne l'entendit pas de la sorte.

Le traité était du mois d'août; dès septembre, malgré une première adresse ne laissant aucun doute sur le vœu formel des populations du Slesvig, il saisit le parlement de Berlin d'un projet de loi d'annexion ne contenant pas même une mention expresse de la rétrocession à laquelle le vote stipulé pourrait donner lieu, mais se référant toutefois aux divers articles de la paix de Prague. M. de Bismarck savait à qui il s'adressait : députés et ministre étaient en communauté de sentiment. Le comité de la chambre prussienne chargé d'examiner le projet fit un rapport significatif. Il déclara « qu'il ne lui appartenait pas de donner son autorisation à l'application malheureuse du principe des nationalités dans le Slesvig septentrional, ni de ratifier ainsi peut-être l'abandon de contrées s'étendant jusqu'à Flensbourg, et sur le sol desquelles tant de sang allemand et surtout prussien avait été versé. » Le comité exprimait naïvement l'espoir qu'on réussirait dans les négociations à écarter complétement la clause de l'article 5 du traité de Prague, ou du moins à restreindre la votation à la partie la plus septentrionale du Slesvig. Il ne pouvait, pour le moment, consentir qu'à l'incorporation pure et simple de la totalité des duchés. La loi consacrant ce résultat, appliquant tout de suite aux duchés la loi électorale de la confédération allemande du nord, et pour le 1er octobre suivant la constitution prussienne, est du 24 décembre 1866. Vingt jours après, une curieuse proclamation du roi Guillaume invitait les habitans des duchés à reconnaître les faits accomplis et à recevoir leur nouveau souverain avec autant d'empressement qu'il en mettait lui-même à recevoir ses nouveaux sujets; c'était beaucoup demander. Le roi de Prusse fut officiellement proclamé jusqu'à la frontière septentrionale, c'est-à-dire jusque dans les districts qui eussent dû être réservés. Ceux des fonctionnaires qui n'acceptèrent pas de prêter un nouveau serment furent destitués; cette mesure atteignit un grand nombre de prêtres, de magistrats, de maîtres d'école, jusqu'aux petits employés des postes et de la voirie. Dans le même temps, les opérations de la conscription prussienne durent se faire aussi jusque dans le nord, et toute la jeunesse des cantons danois, en vertu de l'article 19 de la paix de Vienne, qui lui permettait d'aller remplir le

service militaire en Danemark, quitta ses foyers : il ne resta pour les recruteurs prussiens que les infirmes, les boiteux, les bancals et les sourds. Ce n'en était pas moins toute une série d'exils qui désolaient et ruinaient beaucoup de pauvres familles, et le gouvernement prussien prenait des mesures pour que ces exils devinssent définitifs. L'émigration des vaincus entrait fort bien dans les vues du vainqueur.

Au mois de février suivant, le cabinet de Berlin ordonna que les élections eussent lieu dans le Slesvig pour le parlement de la confédération allemande du nord, tant il avait hâte de consolider les attaches de sa nouvelle annexion. Ici cependant s'offrait un piége où l'habileté de la Prusse allait se laisser prendre. Les habitans danois du Slesvig septentrional, par ce vote qu'on leur imposait, et auquel, après réflexion, ils n'eurent garde de se soustraire, allaient avoir une occasion de se compter et d'affirmer leur nationalité devant la Prusse et l'Europe; ils seraient d'autant plus fondés ensuite à revendiquer l'exécution de l'article 5 du traité de Prague. Le vote fut significatif; il démontra clairement que la population danoise, soit en majorité plus ou moins prononcée, soit presque sans mélange d'autres élémens, occupe les districts situés au-delà d'une ligne passant au sud de Flensbourg et allant rejoindre par le nord de Tönder la côte occidentale de la péninsule. La moitié du Slesvig située au nord de cette ligne, en nommant des députés de nationalité danoise, se déclarait au moins par les quatre cinquièmes des voix pour sa réunion au Danemark. Toutes les fois qu'on a parlé de diviser le Slesvig, c'est cette ligne que le Danemark a réclamée. C'est la vraie, la nécessaire limite de partage : nous avons vu plus haut un comité de la chambre prussienne en faire l'aveu. — Le vote ordonné par la Prusse elle-même avait en réalité cette signification; mais M. de Bismarck faisait la sourde oreille : son seul plan de conduite à l'égard du Slesvig allait être de gagner du temps et de germaniser.

Le conflit survenu à propos du duché de Luxembourg parut toutefois l'ébranler un instant. Il sembla qu'en ce moment critique il voulût régler ses comptes. Le 7 mai 1867, le même jour où une conférence s'ouvrait à Londres, et alors qu'on pouvait s'attendre à une discussion générale des affaires européennes, il daigna enfin communiquer officiellement au roi Christian IX ce traité de Prague qui intéressait si fort le Danemark, et il se déclara prêt à ouvrir des négociations pour l'exécution de l'article 5. Au mois d'octobre, des conférences, ou plutôt de simples pourparlers de nature à n'engager personne, s'entamèrent en effet à Berlin entre un conseiller de légation prussien et M. de Quaade, ministre de Danemark; il fut

aisé de se convaincre, dès le commencement, que ces conversations ne pouvaient amener aucun résultat sérieux. On ne parlait, du côté de la Prusse, que d'une simple rectification de frontière, affranchissant une faible partie des populations qui réclamaient. Bien plus, pour le peu qu'elle rendrait, la Prusse exigeait, en faveur du petit nombre de familles ou d'individus allemands qui continueraient de résider sur ces territoires, des garanties dont la surveillance lui offrirait sans cesse une occasion d'intervenir dans l'administration intérieure du Danemark. M. de Bismarck parlait, en termes dont l'obscurité pouvait paraître redoutable, de « droits individuels, locaux et communaux. » Il écrivait au ministre de Prusse à Copenhague :

« Les garanties que nous demandons sont une des modalités de l'exécution de l'article 5. Si la paix de Prague ne les prévoit pas expressément, au moins ne les exclut-elle pas. S'il y a lieu de tenir compte des vœux de la population dans les districts en question, on ne voit pas pourquoi ceux des Allemands ne seraient pas pris en considération là où ils sont en minorité. Les minorités ont droit également à notre protection... Les expériences que nous avons faites pendant les dernières années sont en contradiction trop complète avec les assurances venues de Copenhague au sujet du sort heureux qui attendrait les Allemands vivant sous la domination danoise; il nous serait impossible de nous résoudre à les abandonner sans conditions. »

Il paraîtra sans doute que M. de Bismarck use ici de singuliers raisonnemens. Quoi! lorsque l'article 5 déclare que la Prusse devra laisser au Danemark les districts dont les populations exprimeront le vœu de rester danoises, cela comporte que la Prusse pourra conserver un droit de protection sur certains groupes dans ces districts! Quoi! si l'article 5 ne dit pas un mot d'un tel droit, c'est parce qu'il l'admet à l'avance, quand au contraire tous les efforts, pitoyablement nuls, de la diplomatie européenne depuis tantôt vingt ans n'ont d'autre objet que de séparer absolument Allemagne et Danemark! M. de Bismarck parle de restitution quand il aurait dû commencer par ne pas prendre; il rêve intervention nouvelle au moment où il met la main sur toute une partie de la monarchie danoise que les ingérences allemandes sont parvenues à détacher. Sur ce danger-là, le cabinet de Copenhague était trop bien édifié; il en avait trop souffert pour ne pas s'en garder à tout prix désormais. Bientôt interrompus, repris inutilement de janvier à mars 1868, les pourparlers cessèrent enfin tout à fait, de sorte qu'après plus de trois ans écoulés la condition stipulée par l'article 5 n'a reçu encore aujourd'hui aucun commencement d'exécution.

Ce qui n'a pas chômé, ce qui ne s'est pas arrêté un instant, ce sont les mesures administratives pour germaniser, bon gré mal gré, cette moitié septentrionale du Slesvig. Dans ces lamentables histoires d'oppressions et de conquêtes, les navrans souvenirs ne sont pas seulement ceux des batailles, des occupations militaires, des bannissemens, des prisons. A côté de ces maux, il y a, dans les intervalles des crises extrêmes, les souffrances de chaque jour sur le sol de la patrie asservie, celles qui pénètrent jusqu'au foyer, qui torturent le cœur et avec lesquelles il faut vivre. Longtemps le jeune Polonais fut fouetté à l'école, s'il lui arrivait de parler autrement qu'en russe, tandis que la mère polonaise, au retour et pendant tout le soir, lui versait, avec l'accent de la langue nationale, l'ardente inspiration du patriotisme et de la vengeance. Le Slesvig du nord subit en ce moment de la part de la Prusse une oppression qui, pour n'aller plus aux luttes armées, grâce à la disproportion des forces, n'en reste pas moins tracassière et funeste. Le grief douloureux entre tous, suivant les pamphlets populaires que nous avons sous les yeux (1), c'est la substitution de la langue du conquérant à l'idiome national dans l'église, dans l'école, dans les tribunaux. Ces pays sont fortement chrétiens; habitans des villes ou des campagnes, ce leur est une amère déception, quand ils se réunissent le dimanche pour la lecture de l'Évangile et le prêche, ou bien pour chanter les psaumes, d'entendre le prêtre et une infime minorité de fonctionnaires prussiens, maîtres impérieux du pays, imposer la langue allemande, et faire sortir les récalcitrans sous prétexte qu'à une autre heure le service se fera dans la langue du pays. Ils ne voient pas sans une douleur profonde leurs prêtres remplacés par des hommes qu'ils croient beaucoup plus soucieux d'étouffer la nationalité danoise que de soigner les intérêts spirituels du pays qui leur est livré.

« C'est bien plus triste encore, dit un de ces petits livres, si nous passons de l'église à l'école. De l'église, on peut se dispenser, après tout, en cherchant autour de son propre foyer la lecture, la prière, l'édification en commun; mais on est forcé d'envoyer ses enfans à l'école, et d'accepter pour eux une lutte contre nature. Cette éducation première, qui doit être offerte avec une douceur indulgente, saisie avec une curiosité attrayante et féconde, elle devient ici pour l'enfant un sujet d'effort pénible et en même temps de défiance, car d'une part il a pénétré les vrais sentimens de son père et de sa mère, et lui-même, dans ses rapports avec le maître, il se voit privé de ces simples et naïves explications, de cet échange confiant, aux-

(1) *En Stemme... Une voix du Nord-Slesvig,* brochure in-12, Copenhague 1869. — *Meddelelser om Begivenhederne... Récit de ce qui s'est passé en Slesvig depuis l'invasion austro-prussienne,* brochure in-8°, etc.

quels seule la langue maternelle peut se prêter. Chaque jour, l'abîme se creuse plus large entre l'élève et le maître; chaque jour, celui-ci vient avec sa froide science, offrant des pierres au lieu de pain aux lèvres des affamés... Comme les prêtres, ces instituteurs sont ou des étrangers, des Allemands ouvertement ennemis de la nationalité à laquelle les élèves appartiennent, ou d'anciens membres de ce parti slesvig-holsteinois auquel le Danemark doit, pour une bonne part, ses malheurs. Ce qu'est d'ailleurs l'enseignement, on peut le deviner. S'agit-il de géographie et d'histoire, le Danemark n'est qu'un misérable pays qui vaut à peine d'être mentionné. On l'a puni de son vain orgueil et de la tyrannie qu'il exerçait sur les deux nobles duchés de Slesvig et de Holstein; il en est réduit aujourd'hui à deux ou trois îles et à un fragment de presqu'île qui devra naturellement bientôt échoir à la puissante Allemagne. Tous les héroïques souvenirs de la Scandinavie sont avec grand soin passés sous silence : il y faut substituer sans cesse l'éloge de la grande patrie germanique. »

Après l'église et l'école, les cours de justice; nos documens en font une étrange peinture. Entrez, disent-ils, au tribunal de la ville de Flensbourg, centre judiciaire important pour une grande portion du Slesvig septentrional. L'accusé y est le plus souvent obligé de recevoir les questions et de rendre ses réponses par l'organe d'un interprète; outre les dangers de confusion en de si graves circonstances, il est convaincu, à tort ou à raison, qu'aux yeux de ses juges la cause même de son premier embarras est un crime de plus. « Une moitié de la population du Slesvig en est réduite à ceci, que toute accusation doit être soutenue devant des juges qui ne savent pas la langue des accusés ou qui sont autorisés à faire comme s'ils ne la savaient pas. » Aux postes, aux douanes, aux chemins de fer, aux théâtres, partout, dans la zone intermédiaire où le mélange des deux langues offrait de faciles prétextes, et souvent même dans les districts tout à fait septentrionaux, comme à Haderslev, où le gymnase, tout danois, a dû devenir tout allemand, la langue nationale a été proscrite. Il y a bien une certaine presse qui a pu conserver le libre usage du danois, mais à la condition de répandre dans les campagnes du Slesvig les doctrines purement allemandes, le mépris et la haine du Danemark. Ajoutez un accroissement considérable de l'impôt direct, un système de patentes qui pèse sur les plus humbles métiers, et en tout une prédominance funeste, antipathique, menaçante, de l'ordre militaire sur l'ordre civil, un régime comme d'état de siége. Que l'article 5 du traité de Prague soit pendant quelques années encore laissé en oubli, et la résistance, espère-t-on, cessera d'elle-même par l'émigration et par l'épuisement.

La résistance légale du moins sera longue et opiniâtre, à en juger

par l'énergie patriotique avec laquelle, depuis près de quatre ans, elle s'organise et se continue. Les élections pour le parlement allemand, en février 1867, en ont été le premier épisode. Le duché de Slesvig avait quatre députés à nommer. Partage arbitraire des circonscriptions, candidatures officielles, tout cet appareil électoral ne manqua pas de fleurir, comme on le pense, à l'ombre des baïonnettes étrangères. Dans le premier district, c'était le bailli lui-même que le gouvernement prussien recommandait aux électeurs. Un comité spécial envoyait des lettres ainsi conçues :

« Monsieur, vous recevrez ci-inclus un bulletin de vote au nom de M. Kjær, bailli de Haderslev; on espère que, *dans votre propre intérêt comme patenté,* vous lui donnerez votre voix le 12 courant.

« Monsieur, le comité vous prie de donner votre voix à M. Kjær, bailli de Haderslev, et d'agir en votre cercle dans l'intérêt de son élection. *Il va sans dire que votre empressement à vous conformer à cet avis exercera une heureuse influence sur votre position comme maître d'école et aura pour vous-même des conséquences agréables.* »

Intéressantes variétés d'un type bien connu naguère sous un autre climat. — Malgré ces entraves, les deux premières circonscriptions donnèrent deux députés purement danois, MM. Ahlmann et Kryger, et les deux autres deux députés non pas prussiens, mais augustenbourgeois, MM. Baudissin et Francke. Tous les districts du Holstein élurent pareillement des augustenbourgeois et non des prussiens.

Le second moyen de résistance légale, c'est l'infatigable protestation de MM. Ahlmann et Kryger. Nommés en octobre et novembre 1867 membres de la chambre des députés de Berlin, ils refusèrent le serment à la constitution prussienne, ne se considérant pas comme sujets de la Prusse jusqu'à l'entière exécution du traité de Prague; M. de Bismarck, en leur déclarant que nul n'avait droit à réclamer de lui l'exécution du traité, si ce n'était l'Autriche, sa co-contractante, ne les persuada pas. Ils pouvaient répondre en effet, avec l'article 1121 de notre code civil, avec le droit romain impérial, avec la justice et l'équité, que le tiers en faveur duquel deux parties ont stipulé a le droit de profiter, s'il le veut, de la stipulation, et qu'on ne doit pas l'en frustrer. La chambre, en refusant de les admettre, ne fit que rendre nécessaires de nouvelles élections, et les vit revenir par trois fois à Berlin pour protester sans cesse. Au parlement de l'Allemagne du nord, où ils avaient pris place, le serment envers la Prusse n'y étant pas obligatoire, ils avaient émis le vœu que le service militaire ne fût pas exigé du Slesvig septentrional jusqu'à ce que le sort du pays fût réglé conformément au traité; ils

avaient proposé que les districts auxquels pouvait s'étendre le bénéfice du traité de Prague ne fussent pas compris, quant à présent, dans le territoire fédéral : vaines demandes, auxquelles M. de Bismarck, ministre ou chancelier, partout présent, opposait toujours mêmes réponses, mais protestations utiles contre l'injure faite à une vivante nationalité.

De leur côté, les commettans de MM. Ahlmann et Kryger ne cessaient de réclamer directement pour qu'on leur fît justice. Nul échec ne les lassait. A peine le projet de loi d'annexion était-il proposé aux chambres prussiennes, qu'ils faisaient leurs réserves dans une première adresse au roi Guillaume, dès septembre 1866. Lorsque, deux ans plus tard, le roi vint visiter les duchés, ses nouvelles provinces, pendant que les hobereaux du Slesvig-Holstein le suppliaient de se faire proclamer empereur d'Allemagne, les principaux habitans du Slesvig septentrional demandaient à lui présenter leur supplique, moins agréable; éconduits avec cette réponse que le roi de Prusse ne pouvait les écouter parce qu'il n'avait pas auprès de lui son ministre des affaires étrangères, ils prenaient acte du moins de ce qu'on reconnaissait ainsi à l'article 5 une portée diplomatique et internationale. C'est en se fondant sur ce même droit qu'avec le concours de tout le pays ils viennent de rédiger une adresse nouvelle signée par 27,500 citoyens, chiffre très important pour de si petits pays. Cette pétition invoque la pure et simple exécution de la réserve du traité de Prague; elle demande que la Prusse, comme elle s'y est engagée, fasse voter les districts du Slesvig septentrional sur la question de savoir s'ils veulent être allemands ou danois, et qu'elle se conforme ensuite au sens des suffrages librement exprimés. La députation n'a obtenu à Berlin, comme on sait, ni l'audience du roi ni celle du ministre de l'intérieur, auquel on l'avait renvoyée. De leur côté, les députés de la seconde chambre prussienne, dans la séance du 22 octobre dernier, ont accueilli avec des rires ironiques la nouvelle protestation de MM. Ahlmann et Kryger. Cette superbe indifférence n'est pourtant qu'un mépris du droit, indigne d'un grand peuple; ce n'est pas là une force, c'est une faiblesse. Et ne serait-ce pas aussi une preuve de faiblesse, après tout, cette inexécution du traité de Prague? La Prusse ne serait-elle pas, en réalité, impuissante à se contenir ou à contenir certaines passions de l'Allemagne? S'il en est ainsi, il y a là un danger pour l'Europe, en vue duquel toutefois certains dérivatifs pourraient, ce semble, être invoqués.

II.

Pour quels motifs réels la Prusse n'exécute-t-elle pas l'article 5 du traité de Prague? Nous essaierons de répondre à cette question obscure en nous aidant soit des paroles de M. de Bismarck, soit de correspondances émanées d'Allemagne et que nous avons tout lieu de croire éclairées et sincères. Ce n'est pas seulement, on le pense bien, pour le plaisir de retenir malgré eux sous sa domination quelques districts du nord du Slesvig, habités par deux cent mille âmes, que le cabinet de Berlin se prive du mérite de tenir sa parole envers l'Autriche ou, pour mieux dire, envers la France même. M. de Bismarck est certainement d'avis, comme nous le sommes de ce côté du Rhin, que de graves dissentimens entre la France et l'Allemagne seraient fort nuisibles aux deux pays, et qu'une guerre entre eux serait un épouvantable fléau. D'où vient donc l'ajournement que nous déplorons? On dit autour de M. de Bismarck : « L'exécution de l'article 5 n'est pas facile. Comment d'abord doit s'accomplir ce *vote libre* dont il est fait mention? Sans doute, dans la pensée du gouvernement français qui a dicté cette réserve, il s'agit du suffrage universel; cependant ni la Prusse ni les duchés ne sont encore familiers avec ce mode de votation; quel droit aurait le Danemark à demander qu'on y eût recours? Secondement, sur quels districts portera la réserve? Quels districts seront appelés à voter? Le duché de Slesvig comprend au sud une nationalité aujourd'hui tout à fait allemande : ce n'est pas de celle-là sans doute qu'il s'agit. Au centre, la nationalité est mixte, et il y a encore des familles allemandes dans la partie septentrionale, bien que la majorité y soit danoise. Comment l'Allemagne abandonnerait-elle des districts où les Allemands sont aussi nombreux que les Danois? Tout ce qu'elle peut concéder, c'est que le vote ait lieu dans les districts qui sont purement du nord; encore ne rendra-t-elle ces territoires que si elle obtient des garanties en faveur des Allemands qui les habitent. La ville de Flensbourg, qui se trouve dans la partie centrale du Slesvig, ne saurait donc être appelée à voter. De plus il y a certains points au nord même de cette ville dont jamais la Prusse ne se dessaisira : telles sont les forteresses d'Als et de Dybböl, nécessaires à sa frontière, et où le sang prussien a coulé. »

Ainsi parle-t-on à Berlin; mais la réponse, en vérité, ne paraît pas difficile. Non-seulement vous savez que c'est le suffrage universel que la France, dès la conférence de Londres, en 1864, a proposé pour mettre fin à la situation équivoque des duchés, mais vous savez encore que les populations dont il s'agit de régler le sort

politique n'ont pas d'autre vœu. Bien plus, les élections pour le parlement allemand, ordonnées par vous-mêmes, se sont faites dans les duchés par le suffrage universel direct, tout citoyen âgé de vingt-cinq ans ayant droit de voter. On ne voit donc pas sur quoi s'appuie l'objection, sinon sur une évidente répugnance pour un vote dont on prévoit la portée. En effet, quand seront en présence pour un *vote libre*, comme dit l'article 5, les trois partis danois, augustenbourgeois et prussien, quand la question posée sera celle-ci : voulez-vous être sujets du Danemark ou sujets de la Prusse? il est possible qu'une bonne moitié au moins de la partie mixte vote avec les districts du nord pour le Danemark; on en a pour gage l'élection de 1867. — Vous demandez ensuite jusqu'où devrait s'étendre la convocation pour le vote. L'article 5, dites-vous, ne parle que des districts du nord, et le Danemark prétend sans raison que ceux du centre doivent être aussi consultés. Le droit et l'équité répondent que la partie mixte surtout doit être appelée au vote, et la lettre du traité n'y contredit pas, puisque c'est particulièrement le nord de cette partie mixte qui peut souffrir de ne pas rester danois. Pour ce qui est d'Als et de Düppel, le refus de les rendre est fort grave. Ces deux points font partie du Slesvig septentrional, incontestablement danois; on peut s'en assurer en consultant les cartes dressées pour montrer la distribution des langues dans le Slesvig; si l'on se défie de la carte danoise de M. Allen, on a la carte allemande de M. Geertz, qui donne à ce sujet les mêmes indications; toutes deux se trouvent dans le volume de M. Gosch intitulé : *Danemark et Allemagne depuis 1815*. L'ouvrage a paru à Londres en 1862, et les rapports de nationalité ou de langue n'ont pas pu changer beaucoup depuis sept années. Lors des élections de février 1867, ces districts ont donné les neuf dixièmes des voix au parti danois. La Prusse allègue pour motif de son refus que sur ces deux points beaucoup de sang prussien a été versé. C'est vrai, ce petit peuple danois s'y est bien battu; mais c'est dire en même temps que beaucoup de sang danois aussi y a coulé; peut-être l'un vaut l'autre. — Est-ce que pour les protéger contre le redoutable Danemark ces forteresses d'Als et de Dybböl seraient nécessaires aux Prussiens? Non; ils n'invoquent pas un tel argument, qui serait ridicule. Ce que dit le cabinet de Berlin, non publiquement, mais tout bas, c'est que derrière le faible Danemark il faut apercevoir la Russie. On peut échanger de brillantes décorations, on peut crier ensemble *hurra!* et rappeler 1813 sans que pour cela la défiance et les griffes réciproques soient pour longtemps hors de cause. La Prusse a omis récemment de renouveler après échéance le cartel d'extradition en vertu duquel, pendant beaucoup d'années, les Polonais réfugiés en Prusse étaient livrés à la

Russie; de son côté, la Russie, dans les provinces baltiques, ne ménage guère les intérêts et les priviléges des Allemands. Le tsar actuel se montre bienveillant, il est vrai; mais en sera-t-il de même de son successeur? On dit qu'il n'a pas de goût pour les hommes de Berlin. Conclusion : il faut prévoir l'avenir et garder contre la Russie le plus de forteresses qu'on pourra vers la Baltique. — Ce que dit aussi la Prusse, ce qui est plus sûrement encore le fond de sa pensée, c'est que l'Allemagne du sud, à laquelle une secrète ambition commande de plaire, serait fort irritée, si M. de Bismarck cédait au Danemark quelque parcelle du territoire conquis. Que la réserve du traité de Prague soit l'œuvre de la France, ce n'est qu'une raison de plus, pense-t-on à Berlin, pour que le sud de l'Allemagne refuse absolument toute concession. On se trompe peut-être en pensant ainsi; peut-être, si M. le duc d'Augustenbourg fût devenu, suivant le vœu de l'Allemagne, maître des duchés, aurait-il négocié plus facilement que M. de Bismarck. Or ce sont précisément ces sentimens de la Prusse, cette conviction de la faiblesse excessive du Danemark, derrière lequel se cacherait la Russie, cette crainte de déplaire à l'Allemagne du sud, qu'on voudrait enchaîner par de certains bienfaits, c'est tout cela que nous redoutons pour l'Europe. En voulant gagner des suffrages au sud du Mein, la Prusse renonce à modérer certaines ardeurs d'un patriotisme exagéré, et si le Danemark est si faible, il faut se hâter, dans l'intérêt commun, de lui rendre quelque force.

A vrai dire, ceux qui ne voient pas quelle menace immédiate l'inexécution de l'article 5 fait peser sur le Danemark sont, croyons-nous, bien aveugles. C'est évidemment à lui que seraient indispensables les forteresses d'Als et de Dybböl, pour lui constituer une frontière, une tête de pont en face de l'Allemagne. Tant que les lambeaux danois du Slesvig resteront sous la domination germanique, le Danemark mutilé n'aura nulle défense contre les agressions, et avec lui sera violenté, insulté, avili, ce principe des nationalités au nom duquel seul la Prusse a fait ses récentes conquêtes. Tant que cette dernière puissance voudra conserver Als et Dybböl, tant qu'elle voudra dénier la ligne de partage qui donnerait satisfaction du moins à l'article 5, elle paraîtra se réserver pour reprendre bientôt sa marche. Ce système de germanisation que nous voyons s'accomplir en ce moment, sous nos yeux, dans le Slesvig septentrional, qu'est-ce autre chose que l'envahissement progressif qui s'est accompli à diverses époques dans les autres parties de ce duché? Le système a pleinement réussi. Quelle que soit aujourd'hui la résistance des populations danoises qu'on livre à l'Allemagne, si elles continuent à être abandonnées à elles-mêmes, le temps et la Prusse en auront

bon marché. On rendra les populations au Danemark, oui, mais on gardera le territoire, qu'on peuplera d'Allemands. C'est chose toute simple : l'émigration et l'exil feront place aux colonies germaniques; les écoles prépareront une génération qui ne saura plus guère la langue nationale; une autre génération viendra ensuite qui ne la saura plus du tout. Croit-on que ce jour-là l'influence allemande n'aura pas fait déjà quelques progrès dans les provinces limitrophes, c'est-à-dire dans le sein même de la monarchie danoise abandonnée, elle aussi, à sa faiblesse devant la puissante monarchie prussienne? La contagion qui a déjà envahi le Slesvig gagnera infailliblement le Jutland et ensuite les îles. Combien de tentations inviteront la Prusse à violer l'indépendance du Danemark! Avec le Jutland et les îles, elle serait maîtresse de la Baltique, elle disposerait de toute une population de matelots habiles et d'une série de ports admirables. Elle n'acquerrait pas seulement de précieux avantages, elle échapperait aussi à de sérieux dangers. En cas de guerre, il n'est pas douteux que ses ennemis ne songeassent à s'assurer tout d'abord la docilité ou la connivence du Danemark, afin d'avoir des lieux de débarquement, des campemens, des refuges, des positions stratégiques; cela s'est toujours fait ainsi. La Prusse ne sera-t-elle pas naturellement tentée de les prévenir? Ne faudra-t-il pas d'ailleurs que le grand peuple allemand reste fidèle, comme on l'a dit, à sa mission civilisatrice? Ne sera-t-il pas indispensable de protéger les nouvelles positions militaires, non-seulement Kiel, mais Dybböl et Als? Les prétextes ne manqueront pas. Déjà le gouvernement prussien médite d'ouvrir ou d'améliorer sur la côte occidentale du Slesvig des ports qui vont attirer tout le mouvement de l'exportation agricole pour l'Angleterre, et qui, de la sorte, créeront au Jutland une concurrence funeste. Bien plus, n'y avait-il pas eu déjà une tentative pour envelopper le Danemark tout entier dans le Zollverein? L'annexion du Jutland à la Prusse, c'est là un événement prochain, en tout cas inévitable au dire des officiers prussiens, qui en parlaient naguère ouvertement et sans gêne : ceux qui ont les cheveux blancs espèrent qu'ils verront, avant de mourir, leur drapeau flotter à la pointe de Skagen, cap extrême du Jutland septentrional. Alors seulement, disent-ils, la Prusse aura ses frontières naturelles.

Faisons un pas de plus. Nous avons affirmé que le péril sous lequel le Slesvig septentrional succombe aujourd'hui menace également le Danemark, rendu par son isolement incapable de résistance. Croit-on qu'il faille s'arrêter là, et que le royaume-uni de Suède-Norvége n'ait pas à compter avec le même danger? La Russie verra-t-elle donc avec indifférence les nouveaux envahissemens de

la Prusse sur les côtes de la Baltique? On sait que depuis longtemps elle inquiète elle-même l'extrême nord par ses empiétemens continus dans les plaines de la Laponie; elle pousse en avant ses troupeaux de rennes dans ces vastes pâturages; du même pas, son influence et sa domination s'acheminent vers l'ouest, et en même temps ses vaisseaux dépassent le cap, faisant voile vers ces *fiords* de la côte nord-ouest de la Norvége, que les eaux tempérées du *gulf-stream* empêchent de geler jamais. On peut se rappeler que ce fut là un des griefs invoqués par les cabinets lors de la guerre d'Orient, en 1854. Avec quelle ardeur la Russie ne reprendrait-elle pas ces anciens projets, quand elle pourrait en quelque mesure les justifier par la nécessité de trouver, en face des conquêtes de la Prusse, une compensation sérieuse! Tout en revendiquant cette proximité de la Mer du Nord, elle continuerait de lutter, on peut le croire, pour ne pas être exclue de la Baltique, et elle mettrait en œuvre à l'égard du roi de Suède et de Norvége, comme la Prusse à l'égard du roi de Danemark, les ressources puissantes dont elle aussi dispose, offres et menaces. Qui sait combien peu il lui faudrait attendre avant qu'une diplomatie désorientée ou distraite, avant qu'un dangereux concours de circonstances, soit des diversions habiles, soit un désarroi général, vinssent lui fournir l'occasion de réduire la Suède et la Norvége à l'état de vassales? Et qui empêcherait finalement les deux cabinets de Pétersbourg et de Berlin de s'entendre au sujet de leurs intérêts dans le nord? Serait-ce la première fois? En fait de violations de traités, en fait de protections et d'interventions perfides, sommes-nous si loin des plus mauvais jours du XVIIIe siècle? Maint journal rédigé dans le nord sous des inspirations étrangères, par exemple, en Danemark, la feuille intitulée *la Couronne*, a plus d'une fois déclaré que ce royaume était destiné à devenir une province allemande, et la Suède avec la Norvége une province russe.

S'il est vrai que le nord soit ainsi menacé, quels moyens peuvent prévenir une telle altération de l'équilibre général? Une guerre, nous le disions, serait le plus terrible fléau. Ne peut-on pas souhaiter plutôt de voir les états dont la faiblesse est une tentation et un danger acquérir, par d'utiles alliances, des forces nouvelles? La cause première de l'inertie à laquelle les peuples scandinaves sont aujourd'hui condamnés, l'origine des malheurs qui ont déjà frappé le Danemark, la raison de cette anxieuse insécurité qui peut paralyser tout développement en Suède et en Norvége, le germe des périls qui commencent de planer presque également sur tout le nord, c'est l'isolement funeste des deux groupes qui le composent. Signaler la nature d'un mal, c'est bien souvent en indiquer le remède. Le seul remède vraiment pratique qu'on puisse invoquer ici, non pas sans

doute en l'affirmant infaillible en présence de complications extrêmes, mais en regrettant de ne l'avoir pas vu opposer à des périls qu'il aurait prévenus sans doute, c'est celui vers lequel l'esprit public commence enfin de se tourner avec espoir, non-seulement en Danemark, c'est-à-dire dans le pays actuellement le plus menacé, mais aussi chez les deux autres nations sœurs. Puisque nous sommes dans un temps qui se vante de respecter les nationalités, pourquoi les peuples scandinaves ne nous prennent-ils pas au mot? Pourquoi ne réclament-ils pas le bénéfice des théories qu'affichent l'opinion et même la diplomatie européenne? La condition inévitable pour se faire compter à cette heure, c'est de déployer aux yeux de tous son drapeau national; si l'on est plusieurs ayant droit à ce drapeau, c'est de s'unir étroitement pour le tenir haut et ferme, et ne s'entendre pas dire au moment du danger : « Comment vous aiderions-nous, si les vôtres ne vous aident pas? » Est-ce le Danemark tout seul qui appelle à son secours? L'Europe, quelques titres qu'il ait aux sympathies, n'a pas souci d'un si petit royaume. Est-ce la Norvége ou la Suède que menace la Russie par le nord? Si elle n'y a pas d'autre intérêt, l'Europe est d'avis que ce sont là des questions obscures, chétives, lointaines; elle se dit que le principe de non-intervention est des plus salutaires, et qu'après tout les Russes sont redoutables. Il en serait autrement, à n'en pas douter, si l'on entrait dans sa théorie nouvelle. Elle se vante de respecter les nationalités : eh bien! que ce ne soit plus le Danemark isolé qui réclame ses droits; que trois voix au lieu d'une affirment la nationalité scandinave, l'Europe sera plus attentive, et l'ennemi plus réservé.

Supposez l'union des trois états du nord accomplie avant les derniers événemens, — très probablement ils n'auraient pas eu lieu. D'abord les forces militaires, du côté de la défense, auraient été accrues. Les ressources maritimes surtout sont à considérer. La Prusse ne possédait en 1865 que 2 vaisseaux cuirassés et 31 navires à hélice, tandis que les trois états du nord réunis comptaient 9 vaisseaux cuirassés, 40 navires à hélice et 15 à roues. Avec cet effectif, ils pouvaient ensemble susciter à l'ennemi beaucoup d'obstacles. L'armée envahissante ne se hasardait pas à travers tout le Jutland, à moins de s'être emparée d'abord de tous les points fortifiés de la côte; elle était obligée de surveiller avec inquiétude et difficulté les lieux de débarquement, puisque la flotte scandinave se voyait en état de jeter à l'improviste des troupes capables de couper la retraite. Dût-elle n'être pas de longue durée, cette résistance donnait le temps à l'opinion de s'éclairer, à la diplomatie de se concerter, aux gouvernemens d'agir, non plus pour un petit pays d'un million et demi d'habitans, peu capable de nuire ou d'être utile,

mais pour une fédération de trois peuples occupant une place et remplissant un rôle en Europe, pour une nationalité compacte, énergique, impossible à méconnaître.

Les dangers du nord appellent si évidemment ce remède que l'union scandinave a failli se réaliser tout à coup, il y a quelques années, dans un moment de crise suprême. C'est là tout un curieux épisode peu connu, et qui nous permettra de mesurer à quelle distance nous sommes du jour où l'on peut espérer de voir la paix de l'Europe étayée de cette force nouvelle.

III.

Il y a deux sortes de scandinavisme. Il y a un scandinavisme littéraire et moral, si l'on peut ainsi parler, dont nous avons ici, en d'autres temps, retracé l'histoire (1). Ce fut celui des trente dernières années, auquel contribuèrent à peu près tous les hommes éminens du nord contemporain, poètes, écrivains, artistes, publicistes. Il y en a un autre qui commence à prendre forme. L'agitation scandinave, au milieu des graves circonstances extérieures qui, dans ces derniers temps, inquiétaient tout le nord, affecta peu à peu des allures plus essentiellement politiques. On ne faisait peut-être pas moins de discours, on n'assemblait pas moins de *meetings* qu'autrefois, mais on se préoccupait davantage d'arriver à des résultats pratiques. Particulièrement depuis 1866, un grand nombre de sociétés dites *scandinaves* se sont formées en Danemark, en Suède et en Norvége. Ces sociétés, se multipliant dans les villes et dans les campagnes, se sont donné pour mission de démontrer la nécessité et la possibilité d'une alliance. Elles se chargent de provoquer des réunions pour écouter les objections et les combattre, pour résoudre à l'avance toutes les difficultés préliminaires, pour proposer des plans, pour convertir les esprits. Elles suscitent les délibérations publiques, enregistrent les avis motivés, ajoutent à la parole les publications à bas prix, brochures, pamphlets périodiques, journaux quotidiens. De tant de citoyens dévoués qui se consacrent à cette tâche en pensant travailler ainsi aux intérêts les plus chers de leur patrie, le plus infatigable est M. C. Rosenberg. Déjà connu par un volume érudit sur notre *Chanson de Roland* et par des études sur l'ancienne poésie scandinave, il s'est donné à la prédication du scandinavisme politique et pratique. Il est partout présent par la parole et la plume, en agitateur, non pas certes au nom de l'insurrection et de la guerre, mais au nom de l'alliance future, au nom de la sé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1857, *le Scandinavisme et le Danemark dans la crise actuelle.*

curité publique et de la paix. La polémique n'est pas absente de son rôle, car il a pour contradicteurs ceux qui craignent dans chacun des trois états que leur patrie n'ait des sacrifices à s'imposer, quelque amoindrissement ou quelque abdication à subir pour entrer dans l'union commune. A ces craintes, les scandinavistes répondent par un programme intelligent et sincère : « alliance des trois royaumes de manière à former une puissance unitaire envers l'étranger, chaque royaume conservant indépendantes sa constitution et son administration intérieures. » La Norvége, disent-ils, a-t-elle rien perdu de son autonomie depuis qu'elle est unie à la Suède? N'a-t-elle pas au contraire exercé sur la Suède, plus puissante qu'elle, le naturel ascendant que lui donnent sa constitution et ses mœurs? N'est-ce pas entraînée par son exemple et pour s'élever au niveau de son ferme esprit libéral que la Suède renonça, il y a quelques années, au partage suranné de la nation en quatre ordres, et y substitua le système des deux chambres, comme dans la plupart des états modernes? De même, en quoi et pour qui serait dangereuse l'accession du Danemark? La Suède a prouvé qu'elle ne redoutait pas le progrès et qu'elle saurait l'aborder toute seule. Ce n'est pas le Danemark à son tour qui aurait à craindre, avec sa constitution démocratique, avec sa vive énergie, quelque diminution de sa dignité ou de son indépendance en entrant dans l'union projetée. Sans s'émouvoir des objections ni des critiques, et pour démontrer d'ailleurs qu'ils entendaient proposer autre chose que de vaines théories, les scandinavistes ont publié, disions-nous, des plans de constitution fédérale dans lesquels ils s'efforçaient de résoudre les difficultés de l'exécution. Ils prétendaient ainsi pousser leur démonstration jusqu'aux dernières limites, jusqu'à l'entière évidence. Ils avaient aussi l'espoir d'être utiles à leur cause en accumulant les matériaux avec lesquels, au moment favorable ou nécessaire, il deviendrait possible de construire l'édifice. En présence de telles publications, leurs adversaires persistans eurent beau jeu à leur dire : « Chimères que tout cela! rêveries d'érudits et de publicistes! » jusqu'au jour où, pendant l'année 1864, au milieu de la guerre entre le Danemark et l'Allemagne, l'opinion publique se préoccupa dans tout le nord d'un projet absolument semblable venant d'une source telle et si haute qu'il était impossible de refuser à un pareil acte ni au mouvement qui l'avait inspiré un caractère très notable et très nouveau. Voyons comment, sous la pression de l'opinion publique et sous celle des événemens, le scandinavisme avait fait de remarquables progrès, et comment de la sphère toute littéraire et morale, de la sphère des idées et des sentimens, il était passé dans le domaine décidément politique et pratique.

Il n'est pas nécessaire, pour rechercher les origines du scandina-

visme pratique, de remonter au-delà de la période contemporaine. Ce qui précède n'offre en ce sens que certaines combinaisons purement monarchiques, peu soucieuses du vœu des peuples, et se détachant sur une trame commune de perpétuelles dissensions entre les trois royaumes du nord, à la faveur desquelles Russie et Allemagne pénétraient toujours davantage parmi eux. Un des points culminans de cette longue anarchie entre des états qui devraient être depuis longtemps alliés est le règne de Charles XII : on vit alors le Danemark, ennemi acharné de la Suède, appeler à lui les armées russes, les accueillir sur son territoire, dans ses ports, et méditer avec Pierre Ier l'invasion de la péninsule suédoise pour y reprendre les belles provinces que les Danois y avaient longtemps possédées. Et, de son côté, l'héroïque et fou roi de Suède, croyant écraser l'allié de son ennemi, formait les Russes à la victoire, leur ouvrait par ses défaites les côtes de la Baltique, et secouait imprudemment le sommeil dans lequel cette nation barbare était encore plongée. La Scandinavie et l'Europe ont également souffert de ces divisions et de ces haines. Peu s'en fallut, il est vrai, que le prince royal de Danemark, en 1743, ne fût élu successeur éventuel du roi de Suède; l'intervention de la Russie empêcha seule cette union. En 1810, lors de l'élection de Bernadotte comme prince royal de Suède, le roi de Danemark Frédéric VI, que Napoléon recommandait, fut son concurrent, et faillit recueillir la succession suédoise; mais encore une fois, la conscience nationale restait trop étrangère à ces combinaisons dynastiques. La réunion de la Norvége à la Suède en 1814 ne fut qu'une compensation de la perte de la Finlande, accordée par les alliés au détriment du Danemark, et pourtant il semble que, dans cette dernière transformation, l'influence d'un nouvel esprit se manifeste. Ce n'est pas par la violence que ce rapprochement s'accomplit; les représentans norvégiens y donnent leur assentiment, les conditions sont celles d'une parfaite égalité. L'union s'est développée depuis, toujours dans le sens libéral, la Norvége affirmant chaque année davantage son indépendance, la Suède s'élevant peu à peu, pour ce qui lui restait de progrès à faire, au niveau des institutions presque républicaines que l'autre royaume s'était données, si bien qu'une telle union peut être invoquée aujourd'hui non-seulement comme un prélude, mais, à certains égards, comme un modèle pour la future confédération scandinave.

Les deux guerres intentées de nos jours par l'Allemagne contre le Danemark, voilà quels ont été pour le scandinavisme pratique les vrais momens d'épreuve : ils ne sont pas restés absolument stériles. En 1848, au mois d'avril, quand on apprit à Copenhague que les

Prussiens venaient d'entrer en Holstein, le roi Frédéric VII écrivit au roi de Suède pour invoquer son secours. L'agitation était extrême dans tout le nord; à Christiania comme à Stockholm, l'esprit public était très favorable à une intervention active. Oscar Ier partageait au fond les sentimens de son peuple; mais il n'avait pas encore rompu les liens où l'avait d'abord engagé la politique russe pratiquée par Bernadotte, son père, en 1812. Précisément il venait de recevoir un message de Pétersbourg, annonçant que le tsar Nicolas était bien disposé envers le Danemark. Et de fait le tsar redoutait un partage de la monarchie danoise, ayant lui-même un droit héréditaire à une portion du Holstein, droit qui se fût perdu, si les deux duchés avaient formé un état indépendant sous une nouvelle maison princière. Quand on eut appris la bataille de Slesvig, le roi de Suède convoqua son conseil des ministres et le comité secret de la diète, alors assemblée; puis, dans une lettre en date du 4 mai, il instruisit le roi de Danemark des résolutions qu'on venait de prendre. Le résultat, à vrai dire, était médiocre. Tant que la lutte ne concernait que le duché de Slesvig, le roi de Suède se proposait seulement de négocier, de concert avec les puissances qui voulaient l'intégrité du Danemark; il ne ferait un pas de plus que lorsqu'une au moins de ces cours se déciderait aussi à marcher en avant. Toutefois une attaque sur le Jutland ou sur quelqu'une des îles danoises lui paraîtrait si menaçante pour la commune indépendance du nord, qu'il serait prêt, ce cas échéant, à envoyer un corps d'armée en Fionie pour repousser toute entreprise pareille. Il venait d'ailleurs de donner des ordres pour la réunion de 1,500 hommes soit à Gothenbourg, soit en Scanie, et pour l'armement à Carlscrona de quatre frégates, avec transports et vapeurs nécessaires. Quelques jours après, la diète de Stockholm, puis le storthing norvégien votaient les subsides de guerre, et le 8 juin le corps auxiliaire suédois abordait en Fionie, pendant que les forces de mer croisaient en vue des côtes.

Or les Allemands, sous la conduite du général Wrangel, venaient de franchir la frontière du Jutland et par conséquent d'envahir les parties intégrantes de la monarchie danoise. Quel motif pouvait donc empêcher désormais les Suédo-Norvégiens de se joindre effectivement à l'armée alliée et d'entrer en ligne? La lumière s'est faite aujourd'hui sur ces questions, qui ont jadis fait naître beaucoup de fâcheuses conjectures. L'influence redoutable de la Russie était intervenue. Au moment même où le cabinet suédois venait de publier qu'il y aurait lieu de sa part, en certaines occurrences imminentes, à rompre avec la Prusse, le tsar Nicolas l'avait publiquement félicité de ses « déclarations pacifiques, » et l'on avait compris à Stockholm que c'était un ordre formel de s'arrêter. D'ail-

leurs, en forme de commentaire, et pour le cas où l'on n'eût pas compris, on avait reçu la visite du grand-duc Constantin. Il est vrai que le ministre des affaires étrangères de Russie s'était hâté d'écrire également à Berlin, pour qu'on évacuât le Jutland au plus vite. Le tsar avait sans doute réfléchi que, si les Danois venaient à recevoir dans cette guerre un énergique secours du gouvernement voisin, il pourrait bien se faire qu'ils allassent chercher à Stockholm un successeur à Frédéric VII, qui n'avait pas d'enfans. On a médit alors en Danemark, quand on n'en avait pas l'explication, de l'inaction du corps auxiliaire. Sans doute on pouvait souhaiter une conduite plus hardie; mais on doit cependant reconnaître que, sans l'arrivée de ce secours, la Russie aurait laissé plus longtemps du moins le champ libre à l'armée prussienne. Ce qu'il eût fallu, c'est que le cabinet de Stockholm, affranchi des influences de Saint-Pétersbourg, fût lié d'avance par des engagemens formels l'obligeant à secourir immédiatement le Danemark menacé par l'Allemagne. En présence d'une telle union, ou bien l'agression n'aurait pas eu lieu, ou bien, s'attaquant à trois peuples à la fois, elle aurait rencontré tout d'abord des forces plus imposantes qui eussent ralenti, sinon arrêté ses progrès, et par là suscité des interventions d'autre genre. Celle de la Russie ne fut ici que funeste. Le roi Oscar manqua l'occasion de gagner, pour lui ou pour son fils, la triple couronne; il vit désigner comme futur successeur du roi de Danemark le prince Christian de Glücksbourg, alors agréable au tsar.

L'échec profita cependant à l'esprit public. Loin de prendre le change, il aperçut où était le mal et quel serait désormais le droit chemin : il fallait rompre tous liens compromettans avec la Russie et l'Allemagne, pour mettre ensuite en commun ses forces comme ses intérêts. Les progrès du scandinavisme pendant les années suivantes peuvent se calculer d'abord aux changemens qui s'accomplirent dans les dispositions du roi Oscar. Il est vrai que de grands événemens venaient l'y aider. Pendant la seconde année de la guerre d'Orient, il conclut avec l'Angleterre et la France ce traité du 21 novembre 1855, par lequel il s'engageait à entrer en ligne avec nous, si les hostilités reprenaient au printemps de l'année suivante. Ainsi le fils de Bernadotte répudiait enfin ce qui restait encore d'une politique depuis longtemps reniée par ses sujets. Quelques mois plus tard, en juin 1856, le roi Oscar recevait à son château de Drottningholm une députation scandinaviste plus nombreuse que toutes celles qui, dans les précédentes années, avaient propagé l'agitation nationale, et il parlait publiquement un langage inspiré désormais des mêmes sentimens qui animaient autour de lui les représentans des trois peuples.

Son fils Charles XV, qui lui succéda en 1859, eut bientôt l'occasion de montrer avec quelle ardeur il s'associait aux espérances scandinaves. Les exigences de l'Allemagne contre le Danemark s'étaient renouvelées à mesure que les perfides combinaisons de 1852 produisaient leurs résultats calculés et prévus, c'est-à-dire la dissension et l'anarchie; la Prusse menaçait, gagnait du terrain. Quand il fut évident qu'une seconde guerre à l'occasion des duchés était imminente, pendant l'été de 1863, le roi de Suède ouvrit avec le roi de Danemark des négociations pour une alliance défensive. Déjà étaient rédigées les instructions que devait recevoir à ce sujet le comte Henning Hamilton, représentant du cabinet de Stockholm à Copenhague, quand survint la mort de Frédéric VII, le 15 novembre 1863. Le lendemain, M. de Manderström, le ministre des affaires étrangères, disait encore que rien n'était changé dans les dispositions du cabinet de Stockholm; mais le 20, apprenant les prétentions du duc d'Augustenbourg, il demandait aux puissances signataires du traité de Londres s'il ne fallait pas se concerter, et dans la pensée de cette entente commune s'évanouissait celle de la négociation engagée avec le Danemark. On peut se rappeler combien les événemens se précipitèrent alors, en dépit de cet impuissant traité de Londres qui avait cru prévenir tous les dangers. Subitement, au milieu de ce trouble, quand le projet d'union était de fait abandonné, le roi Charles XV le reprit de son autorité privée, mais en ajoutant cette fois à la proposition d'une ligue défensive celle d'une confédération définitive de tout le nord, répondant à la fois aux nécessités présentes et aux vœux de l'avenir. Nous nous servirons ici, pour retracer ce curieux épisode de l'histoire du scandinavisme encore très mal connu dans le nord même, de documens inédits que nous devons à de précieuses communications.

En avril 1864, pendant qu'un armistice et la convocation d'une conférence à Londres suspendaient les hostilités de l'Allemagne contre le Danemark, le roi de Suède envoya par son bibliothécaire, M. de Qvanten, deux lettres autographes adressées, l'une au roi de Danemark Christian IX, et l'autre à l'évêque Monrad, président du conseil des ministres à Copenhague. A ces lettres était joint un projet dont voici les principales dispositions : la Suède, la Norvége et le Danemark formeraient entre eux une confédération de nature à réaliser pour ces trois royaumes une parfaite communauté de politique et de défense extérieures; cette communauté s'étendrait aux autres branches de gouvernement ou d'administration, d'industrie ou de commerce, intéressant à la fois les trois états. Chaque peuple devait conserver absolument intactes ses propres institutions. Pour atteindre l'unité politique, on instituerait un parlement fédéral,

composé de deux chambres; les membres de la chambre haute, nommés à vie, seraient en partie choisis par les deux rois, en partie élus par les diverses assemblées des trois royaumes, dont chacun enverrait un nombre égal de députés. Il n'en serait pas de même pour la chambre basse, dont les membres seraient élus en nombre proportionnel aux chiffres de population. Le parlement fédéral fixerait le budget commun pour les affaires étrangères, le contingent commun soit pour la marine, soit pour l'armée, et la contribution en argent due par chaque état. Les territoires de la monarchie danoise dépendant ou qui viendraient à dépendre de l'Allemagne ne feraient aucunement partie de la confédération nouvelle. Toutefois le gouvernement suédo-norvégien s'opposerait de toutes ses forces et par tous les moyens à ce que la partie danoise du Slesvig fût enlevée au Danemark. Il travaillerait de plus, lors de la conclusion de la paix, à ce que le Slesvig ou telle partie de ce duché qui ne retournerait pas à l'Allemagne devînt partie intégrante du Danemark propre. Enfin les deux dynasties royales de Suède-Norvége et de Danemark concluraient entre elles un traité de famille en vertu duquel les trois couronnes scandinaves parviendraient à se réunir sur une même tête.

Telles étaient les bases du projet touchant lequel le roi Charles XV désirait pressentir les dispositions du roi de Danemark et de son principal ministre, laissant à ceux-ci le soin d'engager à ce propos, s'ils le voulaient, des négociations officielles avec le cabinet de Stockholm, et les invitant à faire intervenir, s'ils le jugeaient utile, la considération de cette nouvelle alliance au milieu des conférences de Londres. Il appartenait au Danemark, suivant l'auteur de la proposition, de prendre officiellement ici l'initiative, puisque son propre danger avait été l'occasion de ce dessein; surtout on devait se souvenir qu'il était de toute nécessité de n'admettre dans l'union projetée aucun élément germanique. On aiderait le roi de Danemark à revendiquer seulement la moitié nord du duché de Slesvig, parce que les circonstances de la guerre donnaient à penser dès lors que le Slesvig ne pourrait être conservé tout entier; mais il faudrait que les territoires réunis fussent incorporés au reste de la monarchie danoise, de manière à laisser subsister moins que jamais les occasions pour l'Allemagne d'intervenir dans les affaires intérieures du nord.

Nous avons sous les yeux, sauf les lettres des deux rois, la correspondance inédite qui s'est échangée à ce sujet. Aux premières ouvertures, faites en dehors de toute voie constitutionnelle, on répond de Copenhague tout d'abord par un assentiment reconnaissant; M. Monrad, par exemple, écrit directement au roi de Suède le 28 avril :

« J'avais eu plusieurs occasions déjà d'apprécier avec quelle infatigable attention votre majesté suit les destinées du Danemark, et combien sa sympathie est vive pour notre juste cause. Cette fois votre majesté, non contente de sauvegarder le présent, a voulu prémunir à jamais et le Danemark et ses propres états contre le danger qui menace toujours les petits peuples de la part de voisins puissans, si, reconnaissant leurs communs intérêts, ces petits peuples ne se soutiennent mutuellement et de toutes leurs forces unies contre les violences étrangères. Je prie votre majesté d'agréer ma profonde gratitude pour l'honneur qu'elle m'a fait de m'associer à la première connaissance d'une grande idée, féconde pour l'avenir des trois monarchies. Dans les souvenirs de l'histoire, cette initiative couronnera son nom d'une gloire immortelle. »

En présence de telles réponses, le roi Charles XV n'avait plus qu'à saisir ses propres ministres d'une démarche qu'ils avaient jusqu'alors ignorée. M. le baron de Geer et M. le comte de Manderström acceptèrent d'abord la pensée de cette négociation; mais bientôt M. de Manderström, ministre des affaires étrangères, refusa de s'engager plus avant. En même temps l'on recevait des lettres de Copenhague qui déclinaient l'initiative, la renvoyaient au cabinet de Stockholm, comme au plus puissant, et estimaient qu'il serait dangereux pour le Danemark de faire connaître aux conférences de Londres le projet d'union entre les trois peuples du nord. M. Monrad enfin exprimait certaines vues qui pouvaient s'interpréter dans un sens tout à fait contraire à l'une des principales conditions énoncées tout d'abord. Dans sa nouvelle lettre au roi de Suède, en date du 13 mai, après avoir émis l'avis que ce serait au cabinet de Stockholm à décider quand devraient s'ouvrir les négociations, il ajoutait :

« L'unité politique du nord doit être une garantie de la possession du Holstein. Tant que nous possédâmes la Norvége, l'élément scandinave se trouvait assez fort et la monarchie danoise assez grande pour que l'élément germanique y fût présent sans danger. La perte de la Norvége a créé chez nous le slesvig-holsteinisme, que l'union du nord pourra seule anéantir. Il en est des états comme des corps célestes : ils exercent une force attractive en rapport avec leur grandeur. Le Danemark a subi des violences à Francfort; le nord uni ne serait pas exposé à un pareil traitement : l'Allemagne n'est brave qu'envers le faible. Au moyen du Holstein, le nord exercerait une influence sur la politique européenne. Je souhaite donc de tout mon cœur que l'unité dynastique par rapport au Holstein puisse être conservée. Votre majesté ne partagera peut-être pas ces vues... »

Nous savons ce qu'on peut dire pour justifier cette lettre. Il n'y

avait pas encore, il n'y eut jamais de négociations entamées, de sorte qu'on n'est pas autorisé à croire que M. Monrad et le cabinet danois auraient prétendu résister à la condition de n'admettre dans la confédération nouvelle aucun élément germanique. Il est vrai aussi que les affaires du Danemark n'étaient pas encore aussi compromises qu'elles le furent bientôt après, quand M. de Bismarck les eut prises directement en main. Au moment où M. Monrad écrivait, on pouvait continuer d'espérer qu'on se servirait, au jour des négociations, des titres que le Danemark avait sur le Holstein. Pourquoi, par exemple, dans le cas où une alliance du nord rendrait nécessaire l'unité dynastique, ne ferait-on pas de ce duché dano-allemand, pour quelque prince déshérité, un apanage servant d'utile dédommagement? Quelle que soit la valeur de ces explications, il faut bien reconnaître, ce semble, que la lettre de M. Monrad manquait d'à-propos, et qu'elle allait précisément contre la condition expresse, inévitable de toute alliance. A aucun prix, le cabinet de Stockholm n'aurait pu consentir à une confédération dans laquelle seraient entrées des provinces dépendant par un lien quelconque de l'Allemagne; Suède et Norvége avaient trop bien appris par l'exemple du Danemark ce qu'il en coûtait d'avoir des relations nécessaires avec un voisin trop puissant.

D'ailleurs, sur un point fort délicat, le Danemark avait entièrement répondu aux ouvertures du roi de Suède et de Norvége. Par l'ordre du roi Christian, M. Monrad avait rédigé et envoyé à Stockholm un plan de traité de famille pour régler la succession. Afin de ménager aux deux dynasties les mêmes chances d'avenir, celui des deux rois actuels qui mourrait le premier aurait l'autre pour successeur. A ce dernier succéderait non pas son héritier naturel, mais celui du premier mort, et à celui-ci de même non pas son naturel héritier, mais celui du premier survivant. Ainsi la couronne oscillerait pendant deux générations de l'une à l'autre dynastie, après quoi seulement elle demeurerait à la ligne agnatique de celui qui aurait été le dernier revêtu de la triple royauté. Il peut sembler qu'une combinaison pareille témoigne d'une singulière abnégation de la part des familles intéressées; mais le fait est là, nous avons sous les yeux la proposition de Charles XV et le texte du projet rédigé au nom de Christian IX par M. Monrad; nulle raison n'autorise à soupçonner que cette démarche du premier ministre de Danemark ait pu n'être pas entièrement sincère. — Après la lettre du 13 mai, nous ne trouvons plus qu'une missive de M. de Qvanten à M. de Carlssen, grand-veneur du roi de Danemark, très connu par ses sentimens scandinavistes, et qui avait été mêlé comme tel à cette correspondance intime. Il venait d'entrer dans le cabinet danois en

qualité de ministre de l'intérieur, et le confident de Charles XV lui écrivait le 16 mai :

« Sa majesté voit dans votre arrivée au ministère une garantie de la fermeté avec laquelle M. Monrad veut adopter le programme scandinave, et de la réalisation prochaine de ce programme pour le bonheur et la sûreté des trois peuples du nord. Il y a déjà neuf jours que sa majesté a expédié sa réponse à la lettre de M. Monrad, et jusqu'ici aucune communication ne lui est parvenue à ce sujet. Sa majesté s'inquiète vivement d'un retard grâce auquel les adversaires de ce projet, ceux d'une intervention armée de la Suède au sujet du Slesvig septentrional et central, peuvent préparer leur résistance, tant au sein du conseil suédois qu'au dehors. L'affaire une fois entamée entre les deux gouvernemens, le danger à cet égard sera naturellement moindre. Sa majesté croit pouvoir poser en fait que le baron de Geer, vrai chef du ministère, est favorable à l'union. Il s'est du moins exprimé dans ce sens. Si cet homme d'état s'engage une fois dans cette cause, on peut être assuré qu'il y restera consciencieusement fidèle, étant homme de beaucoup de suite dans les vues et de fermeté pour l'action. »

Est-ce l'arrivée de la lettre du 13 mai, est-ce le refus de M. de Manderström, est-ce une intervention du prince Oscar, frère du roi, qui a tout à coup refroidi ce zèle à Stockholm ou qui en a suspendu les effets? Nous ne le savons pas, et on ne le sait pas généralement dans le nord, où toute cette question, disions-nous, est encore à cette heure assez peu connue. En tout cas, la correspondance et les pourparlers en restèrent là : il ne paraît pas qu'on y soit revenu depuis lors, et cet échec des idées unionistes a remis en souvenir l'échec précédent, celui de la fin de 1863. Que penser de ce second et singulier épisode? Beaucoup de bons esprits ont estimé que la proposition du roi de Suède, introduite d'une façon un peu anormale, ne serait devenue sérieuse qu'à partir du jour où l'on aurait vu le prince Oscar, futur héritier de la couronne suédo-norvégienne, et le cabinet de Stockholm s'associer officiellement et publiquement à cette pensée. Ces velléités de gouvernement personnel en face de peuples qui ont pris à la lettre la sincère pratique du régime constitutionnel n'étaient peut-être pas de nature à inspirer la confiance qu'en vue d'une future union mériterait cependant la pensée du roi de Suède. Qu'importait donc la forme? Pourquoi fournir si promptement un prétexte ou un motif de rompre des préliminaires engagés? Le cabinet de Copenhague n'avait rien à perdre, et il avait tout à gagner. La condition relative à l'exclusion des élémens germaniques était des plus sages; elle était conforme aux plus pressans intérêts du Danemark et du nord.

Ce qui n'est pas douteux, ce qui se dégage visiblement de l'épisode de 1864, c'est le caractère de nécessité politique avec lequel le scandinavisme commence à s'imposer. Qu'on désapprouve tant qu'on voudra la manière dont s'y est pris le roi de Suède, qu'on interprète comme on l'entendra ses allures, ses intentions, ses calculs, il n'en est pas moins vrai qu'en proposant une union scandinave et la future unité de dynastie, il a cru prendre les devans dans une entreprise réputée aujourd'hui salutaire et praticable; il a cru le temps arrivé où l'on ne traiterait plus ce projet de vaine utopie, et la réponse faite à ses premières ouvertures a prouvé que la pensée était juste. Or d'où vient ce progrès réel, sinon de ce qu'en présence de tant de dangers l'union des trois peuples est en effet un refuge désormais absolument nécessaire? Les deux rois qui représentent le nord scandinave ont été ensemble d'avis, quelques semaines durant, qu'il en faudrait venir là, et la joie causée par le mariage récent de l'héritier danois avec la fille unique du roi de Suède a prouvé que telle est la conviction générale et intime des trois peuples. Les Scandinaves sont édifiés sans doute sur ce qu'ils peuvent attendre des puissances occidentales, tant qu'ils seront affaiblis par la division. Les gouvernemens de France et d'Angleterre leur feront, s'ils y tiennent beaucoup, leur confession; l'un des deux particulièrement la pourra faire d'un cœur contrit, sachant ce que ces dernières années lui coûtent. Ils voient ce que pèsent sur la conscience des cabinets les intérêts des petits peuples. L'Europe toutefois se vante encore de soutenir les nationalités; qu'ils réunissent donc leurs élémens épars. Ne comptant d'abord que sur eux-mêmes, bannissant d'entre eux toute défiance afin d'être mieux unis, ils retrouveront, au milieu des vicissitudes de l'avenir, l'assistance qui, pour leur intérêt et le nôtre, leur a trop longtemps manqué.

A. Geffroy.

L'INSTINCT

CHEZ LES INSECTES

I. Pierre Huber : *Mœurs des Fourmis indigènes*, Paris 1868. — II. Blanchard : *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, Paris 1868. — III. Darwin : *De l'Origine des espèces*, traduction française par Mlle C. Royer, Paris 1869.

Qu'est-ce que l'instinct? En quoi diffère-t-il de l'intelligence? Quelle explication en peut-on donner dans l'état actuel des sciences de la vie? Autant de questions que le temps présent, pour la première fois, pose nettement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les rapports ou les différences de l'instinct et de l'intelligence occupent les philosophes et les moralistes, impuissans à résoudre des problèmes qui touchent essentiellement à la biologie. Sans remonter plus haut, on sait l'étrange conception des animaux-machines de Descartes, suivi en cela par Bossuet, par tout le XVIIe siècle; mais maintenant les biologistes, à leur tour, abordent le problème : l'anatomie et la physiologie vont peut-être nous donner la solution vainement demandée depuis Aristote et saint Thomas aux systèmes philosophiques et religieux.

George Cuvier le premier distingue bien l'instinct de l'intelligence dans la seconde édition du *Règne animal* (1829), où il résume les travaux qu'avait publiés son frère Frédéric depuis plusieurs années. Celui-ci, placé à la tête de la ménagerie du Muséum, avait cru qu'il était du devoir de sa charge de faire sur les animaux confiés à sa direction une série d'études suivies : il pensait comme Geoffroy Saint-Hilaire que ces sortes d'établissemens n'ont pas d'autre objet. « Il existe, nous dit Cuvier, chez les animaux une faculté diffé-

rente de l'intelligence : on l'appelle *instinct*. Elle leur fait produire des actes que chaque individu accomplit sans les avoir jamais vu faire, et qui se répètent invariablement les mêmes de génération en génération. » Sans avoir appris, l'animal sait; il sait de naissance et si bien qu'il ne se trompe pas, même dans des actes d'une complication extrême, dont il semble apporter avec lui le secret au monde. Les petits canards couvés par une poule s'en vont droit à la flaque d'eau voisine et se lancent hardiment à la nage malgré les cris et l'angoisse de leur mère adoptive. L'écureuil fait sa provision de noisettes et d'avelines pour l'hiver avant de connaître l'hiver. Le chien de berger, le chien d'arrêt, savent par don de naissance rendre les services qu'on attend d'eux. L'oiseau né dans une cage, élevé en captivité, s'il est rendu à lui-même, se construira un nid comme celui qu'ont fait ses parens, sur le même arbre, des mêmes matériaux, avec la même forme. L'araignée, chose plus étonnante, tisse sans apprentissage le réseau géométrique de sa toile; l'abeille fait son rayon. L'homme a aussi l'instinct comme les animaux. Par instinct, l'enfant, à peine né, cherche et trouve le sein de sa mère; mais les phénomènes instinctifs chez l'homme sont plus difficiles à déterminer, il faut les chercher avec soin pour les découvrir parce que l'intelligence le plus souvent les masque. D'ailleurs l'intelligence ne manque pas non plus aux animaux, seulement elle prédomine chez l'homme; chez les animaux, c'est l'instinct.

Sauf quelques erreurs de détails, Cuvier a très bien trouvé la limite entre les facultés instinctives et les facultés intellectuelles, mais il n'est pas allé au-delà. Par tendance, par caractère, il aimait peu à sonder ces sortes de problèmes. Avec un dédain superbe dont la postérité a fait justice, il laissait à son rival Geoffroy Saint-Hilaire le soin de rechercher les origines des manifestations de la vie. Cuvier déclarait simplement que chaque espèce a reçu dans le principe telle dose d'intelligence et telle provision d'instinct sagement balancées pour assurer la permanence de cette espèce jusqu'à la fin des temps ou au moins jusqu'à la prochaine révolution du globe. La race intelligente s'arrange avec ses facultés comme elle peut : celles-ci doivent suffire. La race inintelligente, pour y suppléer, apporte au monde une provision d'instinct qui l'aide à faire la route. Ce bizarre système d'une compensation des facultés intellectuelles par l'instinct et réciproquement a pu séduire Cuvier : il était en rapport avec l'ensemble de sa doctrine; mais il ne répond pas aux faits. Parmi les animaux, ceux qui offrent sans contredit les instincts les plus développés sont les insectes : ces moelleuses étoffes du cocon, ces édifices bâtis par les guêpes, ces travaux admirables qu'on recueille précieusement dans les collections, attestent des facultés instinctives extraordinaires; tout semble instinct chez l'insecte, et, d'après

l'idée que se faisait Cuvier, il devrait être en général peu doué du côté de l'intelligence. Nous allons voir tout à l'heure que c'est le contraire qui est vrai.

Cuvier du reste connaissait assez mal les insectes, qu'il avait rejetés dans sa classification au-dessous des mollusques. On ne saurait adresser le même reproche à M. Émile Blanchard, qui professe au Jardin des Plantes l'histoire naturelle des animaux articulés. Nous regrettons vivement que, dans son récent ouvrage sur les *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, il n'ait point jugé à propos, comme semblait l'y inviter un pareil titre, de s'arrêter quelque peu sur ce double sujet de l'instinct et de l'intelligence, qui ne pouvait pas perdre à être précisé. M. Blanchard, par ses études habituelles, par la direction de ses travaux, était plus en état que personne de combler dans son œuvre une lacune qu'il faut croire volontaire. Le savant professeur du Muséum procède de Cuvier : comme lui, comme M. Flourens dans son dernier ouvrage (*Psychologie comparée*, 1865), M. Blanchard distingue l'instinct de l'intelligence; mais il s'arrête là. Il ne cherche nulle part à mesurer l'influence réciproque de ces deux ordres de facultés dans les actes si compliqués de la vie des insectes; surtout il s'abstient de l'étude si intéressante de leur intelligence. « Les individus d'une même espèce, dit-il, exécutent toujours les mêmes travaux sans avoir rien appris; l'instinct seul les dirige. » Cependant à côté de cet instinct il y a, de l'aveu même de M. Blanchard, des facultés intellectuelles dont l'étude, en présence de ces facultés instinctives, sera plus difficile, mais n'en sera que plus digne d'attention. Comment les unes et les autres se combinent-elles? Si le moucheron n'avait que les instincts qui le poussent, il serait déjà bien attachant; combien l'intérêt augmente, s'ils sont doublés dans ce petit corps d'une réflexion qui analyse les sensations, d'une volonté qui décide les mouvemens! Quel spectacle vont nous offrir ces facultés intellectuelles au service d'un instinct si parfait! N'est-ce pas là où l'instinct est le plus développé qu'il devient le plus indispensable de les mesurer? Si nous allions trouver, contrairement à l'opinion de Cuvier, que l'instinct, loin d'être en raison inverse du degré d'intelligence, est au contraire d'autant plus grand que cette intelligence est plus active?

C'est en effet ce qui arrive, et c'est un premier point qu'il importe de bien dégager dans l'étude de l'instinct. L'infériorité instinctive de l'homme n'est peut-être qu'apparente, l'éducation ne permettant guère de deviner ce que nous serions sans elle. L'on sait par l'histoire de plusieurs enfans recueillis dans les bois, en particulier par celle de l'idiot qu'a si bien observé Itard, quels étonnans instincts peut déployer une créature humaine, même absolument inintelligente, quand elle est abandonnée à elle-même. De tous

les animaux, les insectes sont certainement ceux chez qui l'instinct est le plus développé; nous n'exceptons ni les oiseaux avec leurs nids, ni les castors avec leurs digues. Parmi les insectes, ceux qui nous donnent la plus haute expression de l'instinct sont les abeilles, dont les constructions semblent l'œuvre d'une géométrie savante, et surtout les fourmis, dont les instincts, encore plus élevés, paraissent se rapprocher de ceux que l'éducation masque peut-être chez l'homme. Un Génevois, Pierre Huber, nous les a révélés. Son livre (1810) couronne un siècle de remarquables études sur les insectes. Avant lui, dès 1705, une femme, Mlle Sybille de Merian, passe les mers, fait le voyage de Surinam pour peindre les chenilles des tropiques; puis après elle viennent Réaumur, de Geer, Bonnet, qui veille jour et nuit sa puceronne, fille de cinq générations de vierges, et qui, lorsqu'elle meurt, écrit à toute l'Europe pour dégager sa responsabilité dans l'événement. La passion s'en mêle : Lyonnet passe sa vie à décrire, dessiner, graver l'anatomie de la chenille du saule. L'enthousiasme crée des prodiges : François Huber, le père de l'homme aux fourmis, accomplit, bien qu'aveugle, ce tour de force de faire d'admirables découvertes sur ce qui se passe dans l'obscurité des ruches. Pierre Huber le fils s'oublie, s'absorbe dans ces sociétés de fourmis qu'il étudie. Au milieu de l'Europe ébranlée par les coalitions, rien du dehors n'arrive jusqu'à lui.

Pierre Huber observe, expérimente avec une rare sagacité. Aucun fait ne lui échappe : il le commente ou l'interprète mal, mais il l'a très bien vu. Ses observations n'ont pas été contredites, ses expériences sont restées des modèles de soin et de patience. Il avait peuplé de fourmis son jardin, la terrasse de sa maison, son cabinet, ses tables, transformées en espèces de ruches, et pour que ce nouveau logis ne déplût pas trop aux fourmis, pour qu'elles se missent au travail, il y faisait la pluie et le beau temps; faire la pluie consistait à passer la main plusieurs heures de suite sur une brosse mouillée. Bref, il leur prodigue si bien les miellées savoureuses et les expédiens météorologiques qu'à la fin elles se plaisent dans leur demeure d'aventure, le tiroir d'un bureau. Un jour Huber ne roule-t-il pas dans sa tête ce projet fantastique de nourrir des larves de fourmis à la becquée! On finit par l'aimer pour son attachement à ces petits êtres pensans. Depuis longtemps, il projette une expérience décisive : il s'agit de mettre aux prises sur le carreau de son cabinet deux fourmilières. Il hésite, il ajourne à faire naître le *casus belli* qui sera le signal du carnage; il se paie de prétextes pour reculer le forfait. « Je méditais l'expérience depuis longtemps, dit-il, et je la renvoyais toujours, parce que j'avais fini par m'attacher à mes prisonnières. » Ceci rappelle un mot de Réaumur. Il note avec

quelle rapidité les bourdons réparent leur nid de mousse, quand on l'a ouvert afin d'examiner l'intérieur, ce que les bourdons souffrent beaucoup plus patiemment que les abeilles, et il ajoute : « Si la mousse du dessus a été jetée assez près du pied du nid, — comme on l'y jette sans même songer qu'on doit le faire pour épargner de la peine à ces mouches, — bientôt elles s'occupent à la remettre à sa première place. » — Pour épargner de la peine à ces mouches, comme le XVIIIe siècle sut aimer la nature, et que les choses se font aujourd'hui d'une autre façon! C'est la bêche à la main que nos entomologistes étudient les fourmilières; un coup de pioche dans le mystère de la demeure souterraine ne coûte rien à leurs fiévreuses recherches, et cependant quel spectacle pour payer un tel vandalisme! Si la pioche met à découvert une demeure de fourmis fauves (*formica fusca*), on voit sous le dôme un labyrinthe de salles basses, de couloirs, de passages, qui plonge dans la terre et conduit à des loges spacieuses, remplies de nymphes dans leurs cocons ou de larves presque aussi immobiles. Cette fourmi qui va et vient, plus grosse que les autres, est une femelle, car le commun des fourmis, les ouvrières, n'ont pas de sexe : les naturalistes les appellent des neutres. La femelle pond, quelques ouvrières l'entourent, elles prennent les œufs un à un et les mettent en petits tas. Les vers qui en sortiront périraient sans les ouvrières, ils ne savent que lever la tête pour demander à manger; une ouvrière arrive et leur laisse prendre entre ses mandibules les sucs nourrissans qu'elle est allée chercher dans la campagne. Voici l'heure de porter tous ces maillots au soleil : on les monte, on les étale sur le dôme. Si la chaleur est trop vive, s'il pleut, on les rentre aussitôt dans les salles dont la température leur convient. Quand le temps de la métamorphose est venu, la larve s'est filé un cocon; elle ne saurait pas non plus en sortir seule. C'est encore le rôle des ouvrières de la tirer de là : elles coupent la soie, déchirent la coque, dégagent la bête naissante et toute faible, puis les vieux cocons vides sont rangés dans une loge éloignée. Ainsi naissent des mâles, des femelles et des neutres. Les mâles et les femelles s'envolent; quelques femelles reviendront pondre à la fourmilière; les neutres ne la quittent pas. Aussitôt qu'ils ont pris un peu de forces, ils se mettent à tous ces travaux dont ils ont l'instinct : réparation et entretien de la fourmilière au dedans, transport de matériaux utiles, chasse aux pucerons, approvisionnemens de toute sorte au dehors. Certes voilà déjà des instincts bien extraordinaires; mais il en est un surtout, dont il nous reste à parler, spécialement dévolu à certaines espèces et qui est sans contredit le plus élevé de ceux que nous connaissions chez les animaux.

Pierre Huber le découvrit dans l'après-midi du 17 juin 1804. C'est une date mémorable pour la biologie. Il se promenait aux environs de Genève, entre quatre et cinq heures du soir, quand il vit un régiment de grosses fourmis rousses qui traversait le chemin. Elles marchaient en bon ordre sur un front de 3 ou 4 pouces, la colonne avait 8 ou 10 pieds de long. Huber les suivit, franchit avec elles une haie et se trouva dans un pré. Les hautes herbes gênaient visiblement la marche de l'armée; toutefois elle ne se débanda point. Elle avait son but, elle l'atteignit. C'était un nid d'une autre espèce de fourmis, des noires-cendrées, dont le dôme s'élevait dans l'herbe à vingt pas de la haie. Quelques noires-cendrées se trouvaient à l'entour de la fourmilière : aussitôt qu'elles aperçoivent l'ennemi, elles fondent sur les étrangères, pendant que d'autres vont jeter l'alarme jusque dans les galeries. Les fourmis assiégées sortent en masse. Les assaillans se précipitent, et après une lutte très courte, mais très vive, refoulent les noires-cendrées au fond de leurs trous. Un corps d'armée s'élance à leur suite dans les avenues, tandis que d'autres groupes travaillent à se pratiquer avec les dents une ouverture dans les parties latérales de la fourmilière. Ils réussissent, et le reste de la troupe pénètre par la brèche dans la cité assiégée. Pierre Huber avait déjà vu des batailles et des exterminations de fourmis; il supposa qu'au fond des souterrains on s'égorgeait. Quel ne fut pas son étonnement, au bout de trois ou quatre minutes, quand il vit ressortir à la hâte les assaillans, chacun tenant entre ses mandibules une larve ou une nymphe de la nation vaincue! Les agresseurs reprirent exactement la route par laquelle ils étaient venus, franchirent la haie, traversèrent le chemin au même endroit, et se dirigèrent, toujours chargés de leur butin, vers des blés en pleine maturité, où l'honnête citoyen de Genève, par respect pour la propriété d'autrui, eut le regret de ne les pouvoir suivre.

Cette expédition, digne des annales de la piraterie barbaresque, plongea Pierre Huber dans un étonnement facile à comprendre. Il chercha et, à sa grande surprise, il découvrit que certaines fourmilières étaient habitées en commun par deux espèces de fourmis, formant deux castes. Il désigne les unes sous le nom de fourmis « amazones ou légionnaires, nom fort analogue à leur caractère martial, » dit-il; il appelle les autres très justement « auxiliaires. » Les amazones ne travaillent pas : leur fonction est le combat, l'enlèvement des larves et des nymphes. C'est au déclin du soleil qu'elles partent en guerre contre les espèces industrieuses et pacifiques des environs. Toutes les fois qu'il fait beau, elles sortent et prélèvent ainsi le tribut de chair. Les auxiliaires, de leur côté,

s'occupent à toutes les fonctions d'intérieur, à l'entretien, à la réparation de la demeure. Seules elles ouvrent et ferment les avenues de la fourmilière matin et soir, seules (dans les espèces observées par P. Huber) elles vont aux provisions, car elles nourrissent tout le monde, même les légionnaires, oisives en dehors des temps d'expédition; elles élèvent avec le même soin les larves légionnaires et les larves volées; seules enfin elles paraissent décider des intérêts matériels de la communauté, des agrandissemens nécessaires, de l'urgence d'une émigration et du lieu qui convient. Pierre Huber a fait une expérience qui montre très bien cette dépendance absolue où sont les amazones de leurs compagnes. Ces farouches guerrières ne s'entendent à aucun travail de ménage. Huber mit dans un tiroir vitré, dont le fond était recouvert de terre, trente amazones avec un certain nombre de larves et de nymphes, tant de leur espèce que de l'espèce auxiliaire. Un peu de miel dans un coin devait assurer la nourriture de la colonie. D'abord les amazones parurent faire quelque attention aux larves, elles les emportèrent çà et là, mais les laissèrent bientôt. Elles ne surent pas se nourrir elles-mêmes : après deux jours, quelques-unes étaient déjà mortes de faim à côté de la miellée, toutes étaient languissantes, elles n'avaient pas même construit une loge. « J'en eus pitié, » dit Huber. Il mit dans le tiroir une auxiliaire. Celle-ci toute seule rétablit l'ordre, fit une case dans la terre, y rassembla les larves, développa plusieurs nymphes des deux espèces qui étaient prêtes à sortir du cocon, et enfin conserva la vie à celles des amazones qui respiraient encore (1).

Pierre Huber, en exposant toutes ces merveilles, s'abstient de commentaires; il laisse à chacun, comme il le dit, la liberté de tirer telle conclusion qu'il lui plaira. Cette conclusion s'impose. On trouve donc aussi des sociétés artificielles chez les animaux, des groupemens d'êtres étrangers par la race, et qui vivent ensemble, concertant vers un but commun leurs qualités diverses et leurs efforts individuels. La ruche n'est toujours qu'une famille. Une fourmilière mixte est peuplée d'individus qui appartiennent à des espèces au moins aussi différentes que le cheval, l'âne, le zèbre, l'hémione, — si différentes parfois que les zoologistes les ont rangées dans des genres distincts (*polyergus*, *formica*). Comme autant de provinces soumises à la même forme de gouvernement, chaque fourmilière mixte a cependant son histoire locale, expliquée par les circonstances du dehors, les conditions de voisinage et de frontière. Cha-

(1) Notre intention ne saurait être de tracer ici le tableau complet des instincts de la fourmi; il faudrait des volumes. Pierre Huber lui-même est loin d'avoir tout vu, et cet insecte a fourni encore, dans ces derniers temps, à M. Lespès un sujet d'observations aussi nouvelles qu'intéressantes.

cune n'a de commun avec les autres que le principe de son organisation. Les mêmes légionnaires ont tantôt une espèce d'auxiliaires et tantôt une autre, la noire-cendrée ou la maçonne, celle qui est à leur portée, quelquefois les deux ensemble, ou bien ce sont deux sortes de légionnaires, la polyergue et la sanguine, qui vivent dans la même demeure avec une ou deux espèces d'auxiliaires. Quelques naturalistes, M. Darwin entre autres, appellent celles-là tout nettement « esclavagistes, » et « esclaves » les autres. Ces noms ne sont pas justes. Il faut se bien garder de toute méprise sur la nature très particulière des rapports qui existent entre les deux castes. Chacune remplit dans la communauté un rôle spécial sans qu'aucune y exerce le gouvernement ou le despotisme. Si l'association repose à l'origine sur la violence et l'enlèvement, rien n'a jamais laissé soupçonner qu'il y eût autre chose dans une fourmilière mixte qu'une agglomération d'individus réunis par des instincts spéciaux. Ces noms d'esclavage, de république, appliqués à un pareil régime, sont absolument vides de sens. Toute allusion politique, méthodiste ou égalitaire, n'a que faire ici; c'est à la biologie seule qu'il appartient de dénommer un état social dont l'étude est de son ressort : seule elle est ici sur son terrain.

Nous avons choisi ces exemples, parce qu'ils sont à la fois la preuve la plus éclatante de la perfection à laquelle peut arriver l'instinct, et aussi du degré d'intelligence dont sont susceptibles des animaux rangés par leur nature à une distance incommensurable de l'homme. Pierre Huber n'a pas bien fait la distinction (il ne le pouvait à son époque) entre ce qui appartient à l'intelligence et ce qui est instinct dans ces actions dont il a été le témoin. Il est évident que les deux ordres de facultés se combinent à chaque moment. C'est en raison même de la perfection de l'instinct que l'intelligence apparaît si nettement chez ces petits êtres. La construction de la fourmilière est un acte d'instinct, le choix et l'agencement des matériaux relèvent de l'intelligence. Mille traits trahissent la pensée qui perçoit, délibère, veut, exécute. Nous pouvons citer ce fait bien observé d'un groupe de fourmis traînant à grands efforts une aile de hanneton vers leur trou. La porte est trop petite, l'aile ne passe pas. Les ouvrières la laissent un instant, abattent un morceau de la muraille et recommencent leur tentative. Les unes poussent au dehors, les autres tirent en dedans : effort impuissant! la magnifique épave, qui fera tout un plafond, n'entre pas encore; on la laisse de nouveau, la brèche est agrandie, et l'aile s'engouffre enfin dans le souterrain, où il faudra peut-être renverser dix cloisons pour la porter au lieu convenable. L'aile passée, on rebâtit la muraille, on rend à la porte ses dimensions primitives. Nous ne

saurions citer, chez les singes observés en captivité dans les ménageries, un seul fait qui marque aussi bien la délibération et le jugement en commun.

Les phénomènes sociaux offerts par les animaux supérieurs nous sont malheureusement fort peu connus. Nous ne savons que peu de chose de ce qui se passe dans une habitation de castors; nous ne savons rien des mœurs du moineau républicain, qui pour nid bâtit une ville; les sociétés d'insectes sont jusqu'à ce jour les plus parfaites qu'on ait observées. Du moment qu'il y a société, il y a entente, concours de tous à tout instant pour atteindre un but défini. Aucun zoologiste ne doute plus aujourd'hui que les insectes d'une même espèce ne puissent, dans certaines circonstances, communiquer les uns avec les autres par une langue dont les moyens nous échappent. M. Blanchard dit de la fourmi : « Elle a ses idées et les communique; » mais un curieux détail de l'histoire du scarabée sacré montre encore mieux cela. La femelle, on le sait, enveloppe l'œuf qu'elle vient de pondre d'une boule de fumier, nourriture de la future larve. Il s'agit maintenant de transporter la boule en un lieu convenable, où elle sera enfouie. L'animal roule avec ses pattes de derrière, au besoin soulève avec sa tête ce petit monde où les Égyptiens ont vu l'emblème de leurs mythes. Quelquefois le trajet est assez long; la boule, hissée au sommet des taupinières, roule de l'autre côté, tout est au mieux; mais qu'il se rencontre une ornière, une crevasse, le précieux globe tombe au fond et serait perdu sans retour, si le scarabée n'avait, pour remonter ces parois à pic, que ses propres forces. Vainement il s'évertue et recommence vingt fois; alors il semble abandonner son fardeau, il s'envole. Demeurez en observation; après quelque temps, vous verrez l'insecte revenir, mais non plus seul : il est suivi de deux, trois, quatre, cinq compagnons qui, s'abattant tous à l'endroit désigné, unissent leurs efforts, enlèvent le globe et le remettent dans la route. Qu'a dit le scarabée à ses compagnons? Comment s'est-il fait comprendre? comment les a-t-il ramenés? Il est impossible actuellement de répondre à ces questions; ce qui est hors de doute, c'est qu'il y a eu là concert d'intelligences sachant s'entendre et s'unir. Il n'en faut pas davantage pour affirmer que l'insecte juge, veut et peut-être parle un langage dont nous ne connaissons encore ni les signes ni les organes.

Cuvier se trompait donc quand il proclamait que l'instinct chez les animaux est en raison inverse de l'intelligence. C'est le contraire qui paraît être vrai, et il est au moins vraisemblable que, dans ces intelligences d'insectes qui sentent, veulent, comprennent, délibèrent, il y a, sur une moindre échelle, des diversités analogues à

celles que nous observons chez les animaux supérieurs. La faculté est commune à tous, mais avec des nuances aussi tranchées parmi les bêtes sauvages des ménageries que parmi nos animaux domestiques. Tel est hargneux, et tel jaloux; celui-ci est bon enfant, cet autre batailleur, fidèle au foyer ou vagabond de gouttière; tous sont plus ou moins intelligens. Chez les animaux inférieurs, ces différences n'ont pas été aussi bien observées; d'abord elles sont très probablement beaucoup moins accentuées et en tout cas d'une étude bien plus difficile pour toute sorte de raisons. La petitesse de l'être, sa vie tout à fait étrangère à la nôtre, la prédominance de l'instinct, sont autant d'obstacles; mais d'autre part les actes que nous leur voyons accomplir sous nos yeux, l'existence reconnue de facultés comparables aux nôtres et d'un ordre relativement élevé, ne permettent guère de douter que non-seulement les insectes aient une intelligence remarquablement développée, mais que cette intelligence offre aussi, par cela même, ses variétés individuelles, comme chez les animaux supérieurs.

Nous voici déjà bien loin de Descartes, dont personne aujourd'hui, que nous sachions, ne défend plus l'étrange théorie; mais ce n'est pas tout, un nouveau pas a été fait dans ces derniers temps. Nous commençons, mieux instruits, à nous demander si les facultés intellectuelles et instinctives, rangées par Cuvier dans deux cadres parallèles, n'auraient point un lien commun, en sorte que les unes dériveraient des autres, et que l'instinct ne serait en définitive qu'un produit de l'intelligence. La question a sa gravité. L'instinct cesserait dès lors d'être une de ces propriétés essentielles des êtres vivans, qui échappent absolument à notre compréhension, telles que la pensée du cerveau, la contraction des muscles, l'électricité de la torpille ou les lueurs du fulgore; il deviendrait accessible comme tout phénomène contingent à nos procédés d'expérimentation et de recherche.

C'est à M. Darwin que revient l'honneur d'avoir porté la question sur ce terrain entièrement nouveau. Cette audacieuse tentative pour fonder l'étude scientifique de l'instinct se trouve un peu perdue dans *l'Origine des espèces*. M. Darwin n'aborde pas le problème de propos délibéré, en physiologiste. Il reste ce qu'il est dans toute son œuvre, le zoologiste exclusivement préoccupé de sa grande théorie; il prévoit, il combat les objections; il a deviné surtout celles qu'on pourra lui faire au nom de l'instinct, et il fait de l'instinct, en quelques pages, une étude plus complète qu'aucun philosophe avant lui, et pour la première fois une étude expérimentale. Il supprime l'instinct comme une propriété essentielle, et il en fait une fonction, c'est-à-dire qu'il l'explique. L'instinct, d'après lui, ne se-

rait que le produit des facultés intellectuelles proprement dites, modifiées d'une certaine façon sous la double influence de l'hérédité et de l'habitude.

L'*hérédité* est, comme l'intelligence, une de ces qualités propres aux êtres vivans, dont on peut constater l'existence, mais dont le principe se dérobe à nos recherches de la manière la plus absolue. Quand nous voulons pénétrer par quel mystère la plante qui sort de la graine, l'oiseau qui se forme du jaune de l'œuf, seront semblables à la plante ou à l'oiseau dont ils proviennent plus qu'à tout autre, nous sommes devant l'inconnu le plus insondable. L'hérédité ne transporte pas seulement d'une génération à l'autre toutes les modifications imaginables de forme, de taille, de coloris; elle s'étend aux facultés cérébrales, transmises sans doute à la faveur de quelque particularité physique de l'organe de l'intelligence. C'est ce qu'on appelle l'esprit de race, qui fait que tel peuple naît fourbe et brave comme le Grec d'Homère, industrieux comme le Chinois, trafiquant comme le Juif, chasseur comme le Peau-Rouge. C'est là, si l'on veut, une sorte d'instinct que l'éducation permet quelquefois de maîtriser, mais ne corrige jamais. Comme le loup engraissé dans le chenil finit par retourner à sa vie misérable de la forêt, l'enfant sauvage élevé au milieu de la civilisation garde dans l'esprit comme sur les traits la profonde empreinte héréditaire de son origine. — Presque autant que l'hérédité, l'*habitude* est encore une faculté mystérieuse que nous constatons sans pouvoir l'expliquer. L'acte le plus difficile en apparence, qui a demandé de la part de notre cerveau une somme considérable de volonté et toute l'activité de notre esprit, finit un beau jour par se faire comme de lui-même. On dirait que l'attention et la réflexion sont descendues dans nos membres, qui exécutent les ouvrages les plus délicats, qui se défendent contre les agressions du dehors, tandis que l'esprit occupé ailleurs poursuit un but différent.

Tenons-nous à ces deux grands faits que nous présente le monde animé, à ces deux propriétés des êtres vivans aussi incontestables qu'inconnues dans leur essence, l'hérédité, l'habitude, et voyons comment elles vont se combiner avec l'intelligence dans la théorie de M. Darwin. On connaît celle-ci, nous ne nous y arrêterons pas. Cuvier croyait à l'immutabilité des formes animales jetées sur le globe par le Créateur à la suite de chacune des grandes commotions par lesquelles avait passé, selon lui, notre planète. La géologie moderne conteste ces secousses violentes, et M. Darwin, reprenant à son tour, après cinquante années de science acquise, les idées de Lamarck, est venu prétendre, avec des argumens presque irrésistibles, que les formes animales, loin d'être immuables comme l'ad-

mettait Cuvier, se modifient lentement sous l'empire du temps, des circonstances et des énergies avec lesquelles chaque individu et chaque race « combattent le combat de l'existence. » L'individu qui apporte en naissant une modification de ses organes légère, mais néanmoins avantageuse, réussira dans la vie mieux qu'un autre. Il aura donc toutes chances de laisser la plus nombreuse postérité. Si la modification avantageuse s'est transmise, ce qui peut arriver par hérédité, ses descendans à leur tour auront chance de mieux réussir que leurs contemporains. La modification ira donc, selon toutes les probabilités, en se généralisant, par la même loi de fatalité qui fait qu'un peuple fort absorbe un peuple faible; de la sorte, *après un temps plus ou moins long*, toute la race finira par présenter la modification qui n'était qu'individuelle à l'origine. Et comme il n'y a pas de raison pour que le même phénomène si simple, si naturel, ne se répète pas indéfiniment avec toutes les variations imaginables, on conçoit qu'il puisse aboutir, dans l'infini du temps, à cette multiplicité de formes et de caractères qui distinguent à nos yeux les espèces animales.

M. Darwin dit, dans les pages où il traite de l'instinct, que, s'il était possible de prouver qu'une habitude peut devenir héréditaire, toute distinction entre l'habitude et l'instinct s'effacerait absolument. Le procédé littéraire de M. Darwin est de pousser partout son lecteur plus loin que lui-même ne semble aller. Il donne d'un air de doute les meilleurs argumens du monde, et on s'étonne, à chaque instant, de voir l'auteur si peu convaincu, quand on l'est si bien soi-même. Et en effet on ne saurait contester que de jeunes chiens couchans tombent souvent en arrêt dès la première fois qu'on les lance, et même mieux que d'autres depuis longtemps exercés. Le sauvetage est héréditaire chez certaines races, de même que chez le chien de berger l'habitude de tourner autour du troupeau. Tous ces actes sont accomplis sans le secours de l'expérience par les jeunes aussi bien que par les vieux, et certainement en dehors de toute notion de but, au moins la première fois. On objecterait en vain que les seules habitudes imposées par l'homme aux bêtes se transmettent de la sorte. Plus d'un exemple, emprunté aux animaux sauvages, prouve le contraire. Le meilleur est peut-être ce que nous voyons faire à un oiseau de nos pays, le loriot. Il a un nid très particulier, en berceau; il le suspend à la fourche d'une branche, cousu par les bords avec des herbes flexibles et toujours des bouts de cordon, de lacet ou de ficelles. Pas de nid de loriot sans quelque lien ouvré par la main de l'homme. Si c'est une habitude, elle est héréditaire; si c'est un instinct, on conviendra du moins qu'il ne remonte pas au commencement du monde.

De naissance, un individu ou plusieurs individus de la même

espèce, placés dans des conditions identiques, ont pris une habitude. De deux choses l'une : cette habitude est nuisible, ou elle est utile; elle est bonne ou elle est mauvaise au point de vue de la conservation des individus et par conséquent de l'espèce. Si elle est nuisible, elle tend à disparaître forcément, soit avec l'individu qui l'a prise, soit avec les descendans qui en hériteront. Si l'habitude est favorable, elle a chance de se transmettre sous la forme d'instinct. Celui-ci, d'abord limité à quelques individus du même sang, tend à se généraliser, puisqu'il est avantageux, et nous retombons ainsi dans un cas particulier du grand principe de l'élection naturelle formulé par M. Darwin. Poursuivons. Jusque-là cet instinct est fort peu compliqué, puisqu'il n'a que la valeur d'une habitude qu'un individu a pu prendre avec sa part d'intelligence. Maintenant que la voilà enracinée sous forme d'instinct, chaque individu à son tour y pourra spontanément, avec sa propre part d'intelligence, ajouter quelque chose. Si l'addition est encore favorable et qu'elle se transmette, elle tendra également à se généraliser : l'instinct acquis se compliquera d'autant, et de même que des modifications organiques à peine sensibles, mais successivement accumulées en nombre suffisant, ont pu conduire à l'infinité des formes animales, de même l'instinct, par additions presque imperceptibles mais continues, pourra finir par atteindre cet état de perfection où les philosophes avaient cru voir la preuve éclatante d'une harmonie préétablie.

Certains naturalistes aujourd'hui même ne sont pas très heureusement inspirés quand ils essaient de nous montrer l'organisation corporelle de tout animal conçue et agencée en raison de son instinct (1). Il ne faut pas aller bien loin pour trouver que l'instinct

(1) Il s'agirait ici de bien s'entendre : d'abord il est évident que toute habitude, quand elle est prise, reste forcément circonscrite dans la limite des actes possibles aux organes. Supposons maintenant cette habitude transmise sous forme d'instinct : il se pourra faire que de nouveaux individus apportent en naissant, à leur tour, une légère modification de leurs organes qui rende ceux-ci plus que suffisans à la répétition de l'acte instinctif, et par suite donne champ à une extension nouvelle de l'instinct en question. C'est dans ce sens qu'on a pu dire « que l'organe était le produit de l'effort vers la fonction. » On veut évidemment parler du perfectionnement de l'organe : là où l'organe n'existe pas, il ne saurait y avoir effort. De cette extension possible de l'instinct, grâce à une modification organique nouvelle, il ressort pour l'animal que nous envisageons un avantage en plus, qui pourra se transmettre à son tour et se généraliser par le même procédé, en sorte qu'à la longue l'organe tendra à s'accentuer de plus en plus dans le sens de l'instinct pendant que les facultés intellectuelles, mises en œuvre de génération en génération, tendront, par le mécanisme que nous avons indiqué, à développer constamment l'instinct en raison de l'organe. De ces deux tendances combinées, il résultera ceci, c'est que l'animal, qui ne saurait, en aucun cas, avoir d'instincts contraires à son organisme, finira *souvent* par avoir l'organisme le plus favorable et le mieux approprié à ses instincts.

est dans beaucoup de cas, comme on peut déjà s'y attendre d'après ce qui précède, indépendant des formes extérieures. Tous les oiseaux, qu'ils soient maçons comme l'hirondelle et le fournier, tisserands comme la fauvette, charpentiers comme la corneille, terrassiers comme le mégapode tumulaire (1), ont le même bec, les mêmes ongles et des formes presque pareilles. Le castor d'Europe, qui vit sur les affluens du Rhône et du Danube, se distingue à peine du castor d'Amérique; cependant il a une industrie toute différente. Le castor d'Amérique, sur ses lacs et ses larges rivières désertes, se bâtit les fameuses cabanes qu'on connaît; le castor d'Europe creuse sous la terre de longues galeries à la manière des taupes. S'il l'a toujours fait, que devient cette prétendue corrélation nécessaire entre les organes et l'instinct d'un animal fouisseur sur un continent, bâtisseur sur l'autre, avec les mêmes membres pour deux fins si différentes? Si le castor d'Europe s'est autrefois bâti des cabanes, où trouver un plus éclatant témoignage en faveur de la théorie de la mutabilité des instincts? Recherché pour sa chaude toison, pour sa chair, il a, devant la civilisation envahissante, changé d'instinct plus vite que de formes extérieures. C'est un point aujourd'hui bien établi que le contact de l'homme a eu sur l'instinct de beaucoup d'animaux une influence décisive. C'est ainsi que les grands oiseaux s'enfuient à son approche dans les pays habités, tandis que dans les régions visitées pour la première fois par les voyageurs ils se laissent encore approcher. Partout où ils ont été chassés comme des proies qui en valaient la peine pour leur chair ou pour leurs plumes, ils ont pris l'habitude, puis ont eu l'instinct de s'éloigner.

Revenons aux insectes. Deux instincts remarquables entre tous nous sont offerts par eux : celui de l'abeille avec son architecture mathématique et celui de la fourmi avec ses sociétés mixtes. Avant de rechercher s'il ne serait pas possible d'expliquer même des instincts si étonnans par l'habitude et par l'hérédité, il importe d'écarter tout d'abord une objection qu'on pouvait croire irréfutable. Les individus qui ont ces instincts dans la ruche ou dans la fourmilière sont des neutres, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni mâles ni femelles, et doivent par conséquent mourir sans postérité. Comment expliquer qu'une habitude prise par un neutre puisse se transmettre, se fixer en instinct chez les neutres des générations suivantes qui ne descendront pas de lui? La difficulté cependant n'est pas aussi grande qu'elle semble, et M. Darwin le montre très bien. A la vérité, ce ne

(1) Dans les petites îles qui avoisinent les côtes d'Australie, le mégapode tumulaire construit des monticules qui ont parfois plus de trois pieds anglais de haut et quatorze ou quinze pieds de diamètre : ce sont les nids de cet oiseau, gros tout au plus comme une poule d'eau.

sont pas les instincts des neutres qui l'occupent, ce sont les modifications organiques particulières qu'ils présentent en rapport avec leur rôle social, le travail chez les uns, le combat chez les autres; mais le raisonnement qu'il fait peut également s'appliquer aux instincts, derrière lesquels apparaît toujours, quand on réfléchit un peu, cette modification latente de l'organe cérébral par où s'est faite la transmission.

M. Darwin commence par rappeler que le principe de l'élection naturelle est vrai aussi bien pour les communautés que pour les individus. La force d'un seul mâle dans un troupeau sauvage, la fécondité extraordinaire d'une seule femelle, seront des élémens de prospérité. Le troupeau réussira mieux que les autres. Les qualités de l'individu d'où il tire son avantage auront chance de se transmettre d'abord à tout le troupeau, et celui-ci, de plus en plus favorisé dans sa lutte contre le monde extérieur, absorbera les autres. La modification, individuelle à l'origine, deviendra générale. Il en serait de même si le membre du troupeau avantagé dans le principe avait été un neutre. Nous parlons toujours des formes extérieures. Supposons qu'un certain nombre de neutres aient apporté de naissance dans une communauté d'insectes une modification organique favorable, et que par elle cette communauté ait prospéré : les mâles et les femelles qui ont produit ces neutres auront donc, par eux, les plus grandes chances de postérité possible. Il peut arriver dès lors qu'ils transmettent à leurs descendans ce qu'ils avaient eux-mêmes, c'est-à-dire la propriété de procréer des neutres ayant la même modification organique favorable, et nous retombons ainsi dans le procédé commun de l'élection naturelle. Telle est l'explication de M. Darwin; il sent bien quand il la donne, compliquée comme elle est, que c'est le point délicat de sa théorie, le côté où viendra l'attaque; aussi comme il renforce ses argumens ! Il ne se contente plus d'expliquer, il démontre; on le croit à bout de raisons, c'est le moment qu'il choisit pour faire appel à l'expérimentation et prouver cette espèce de paradoxe qu'on pourrait appeler l'*hérédité* dans la *stérilité*. Il y a des bœufs dont les cornes sont un peu plus longues que celles des taureaux et des génisses qui leur ont donné naissance. Eh bien! dit M. Darwin, unissez les uns aux autres, par une sélection attentive, les descendans féconds des taureaux et des génisses qui ont produit les bœufs aux plus longues cornes, et avant peu vous aurez une race de bœufs où la longueur des cornes sera héréditaire, quoique l'animal soit stérile. L'expérience est à faire et digne de tenter quelqu'un de ces grands seigneurs anglais qui savent si bien dépenser leur fortune pour l'avancement des sciences. Il y a tout lieu de croire qu'elle réussirait, et si jamais ce frappant exemple vient à

justifier les théories de M. Darwin dans ce qu'elles ont de plus difficile à expliquer, comment se défendre de les accepter tout entières et pour les formes extérieures et pour l'instinct?

Des neutres dans une communauté apportent en naissant une disposition intellectuelle, un penchant spécial. La communauté s'en trouve bien, elle prospère; mais les parens de ces neutres ont produit également des mâles et des femelles qui pourront hériter à leur tour de la propriété de donner naissance à des neutres ayant la même disposition ou le même penchant. Celui-ci devient héréditaire, il se fixe dans la race, c'est dès lors un instinct, et il pourra continuer de se développer ainsi par une sorte d'hérédité collatérale. La source en restera dans les parens sans qu'il soit nécessaire qu'ils l'aient eux-mêmes, absolument comme la raison des grandes cornes des bœufs est dans le taureau et la génisse qui n'en ont que de petites.

Même cette grande objection des neutres écartée, le problème d'expliquer par des conditions naturelles l'architecture des abeilles semblait encore défier toute tentative. Cependant M. Darwin entreprend de le résoudre. Aidé des expériences de son compatriote, M. Waterhouse, il montre que tout ce travail, digne du géomètre le plus exercé, peut être ramené en fin de compte à un certain nombre d'habitudes très simples, prises successivement, en sorte que par un enchaînement de faits, hypothétiques, il est vrai, mais tous parfaitement plausibles et possibles, on arrive à trouver dans les lois biologiques déjà connues l'explication naturelle de cet instinct qui semblait tenir du miracle. On sait de quoi il s'agit. Les alvéoles de l'abeille sont des prismes à six pans d'une régularité parfaite. Le plus intéressant, c'est le fond de l'alvéole : il est formé d'une pyramide creuse à trois pans égaux et disposés de telle façon que chacun contribue pour sa part, de l'autre côté du rayon, à faire le fond d'une alvéole distincte : le fond de chaque alvéole repose ainsi sur trois alvéoles de l'autre face du gâteau. Buffon n'avait pas aperçu cette combinaison, il n'a parlé que du dessin hexagonal régulier de l'ensemble, et à ce sujet il avait eu une idée bizarre. « Les abeilles veulent toutes, disait-il, se faire dans la cire une loge cylindrique, mais la place manque; sur le rayon trop étroit, chacune cherche à s'arranger de la manière la plus commode pour elle, en même temps que toutes se gênent également. Les cellules ne sont hexagones que par la raison des obstacles réciproques... Pour la même raison, ajoute Buffon, qu'on emplisse un vase avec des pois ou des graines cylindriques, qu'on le ferme exactement après y avoir versé autant d'eau que les intervalles entre ces graines peuvent en recevoir, et qu'on fasse bouillir

cette eau, tous les cylindres deviendront des colonnes à six pans. » On s'est beaucoup moqué de la comparaison de Buffon; cependant tout n'y était pas mauvais. Il avait compris que chaque alvéole avec ses pans coupés à angles réguliers n'était point une œuvre individuelle, ni l'exécution directe du plan original, que c'était une espèce de résultante amenée par le voisinage forcé, l'entassement et la gêne mutuelle de constructions conçues sur un modèle plus simple et plus commun parmi les insectes, la loge cylindrique.

Les bourdons, qui sont des mouches hyménoptères comme les abeilles, mettent le miel en provision dans leurs vieux cocons. Quand le vaisseau est trop petit, ils y ajoutent à l'orifice une rallonge de cire. Il peut même leur arriver de construire des cellules isolées d'une forme globuleuse, irrégulière; c'est un premier degré, c'est l'industrie primitive de la cire. Là rien de bien remarquable encore; mais voici qui devient plus important : entre cette grossière simplicité et le travail si parfait de l'abeille, on trouve un intermédiaire, les cellules à miel de la mélipone domestique du Mexique. L'animal lui-même forme la transition, par ses caractères extérieurs, entre l'abeille et le bourdon; il est plus voisin de celui-ci. Il bâtit, pour garder son miel, un entassement de grandes cellules sphériques placées toutes à égale distance les unes des autres; seulement cette distance est partout moindre que deux fois le rayon de ces sphères, en sorte que toutes empiètent les unes sur les autres, séparées alors par une cloison parfaitement plane ayant juste la même épaisseur que la muraille courbe qui limite la portion libre et sphérique de chaque cellule. S'il s'en trouve trois contiguës, les plans de séparation se coupent à angles égaux, et l'arête commune repose sur le sommet d'une pyramide à trois pans que forment les trois cellules, exactement comme dans un gâteau de miel. C'est en réfléchissant à tout cela, dit M. Darwin, qu'il lui vint à la pensée que si la mélipone, qui construit déjà ses sphères à égale distance les unes des autres, venait à les disposer symétriquement et dos à dos sur deux faces, il résulterait de ce seul fait une construction aussi admirable que le fond d'un double rang d'alvéoles.

Le génie constructeur de la guêpe et de l'abeille a-t-il passé par ces transitions? C'est ce qu'il est impossible d'affirmer; mais l'évidence montre et le calcul confirme que quelques modifications, assez légères en définitive, survenant dans les instincts de la mélipone, pourraient la conduire, après un nombre infini de siècles, — il faut toujours calculer sur de pareilles durées, — à édifier des pyramides trièdres (qu'on trouve déjà dans ses constructions) sur deux ou trois rangs, puis à construire sur ces pyramides, de chaque côté, des rallonges cylindriques en principe (comme celles que met le

bourdon aux cocons), et prismatiques par voisinage. Cette construction à niveau des magasins à miel de la mélipone n'aurait d'ailleurs rien de bien extraordinaire : elle bâtit de la sorte les petites loges où elle dépose ses larves.

Dans l'effort commun qui produit le gâteau de miel, il importe de tenir compte de cette loi suprême de la nécessité à laquelle Buffon fait allusion, et qui contraint chaque animal, s'il se trompe dans les proportions, à recommencer son travail, sous peine de le voir détruit par ses voisins. L'alvéole de l'abeille n'est pas plus une œuvre individuelle qu'un travail de premier jet. Au commencement, le dessin hexagonal est à peine indiqué, la muraille primitive est grossière, dix fois trop épaisse; elle est reprise en sous-œuvre, amincie au pied, renforcée au faîte, refoulée par force à sa place juste, remaniée sans cesse jusqu'à l'entier achèvement. La régularité géométrique de l'ensemble est le fruit d'un long tâtonnement. Une multitude d'abeilles y travaillent à la fois, chacune quelque temps à une cellule, puis à une autre, et ainsi de suite; vingt individus au moins se mettent à la première loge, qui d'abord est fort peu régulière; de nouvelles loges s'ajoutent, et celle-là se réforme. Sur toutes ces choses, M. Darwin et d'autres naturalistes anglais ont fait de très curieuses expériences qui mériteraient d'être citées à côté des observations de François Huber. Celui-ci observait pour connaître; ils ont expérimenté pour expliquer. En opérant sur de petits essaims ou des individus convenablement isolés, en modifiant les conditions de leur travail, en trompant leur instinct, on arrivera sans aucun doute à décomposer celui-ci par une sorte d'analyse physiologique, en même temps qu'on déterminera mieux la part assez grande qui revient probablement à l'intelligence dans cette industrie de l'abeille. C'est là un côté du problème trop négligé peut-être par M. Darwin, mais qu'indique Mlle Clémence Royer dans les notes ajoutées par elle à la traduction française de l'*Origine des espèces*. On peut se demander pourquoi l'abeille ne serait pas sensible, elle aussi, à cette harmonie des lignes qui frappe notre œil dans ses ouvrages. Pourquoi refuser une impression aussi simple que celle qui naît de la régularité à ce cerveau de très petite dimension, il est vrai, mais apte à saisir des rapports de cause à effet bien autrement compliqués, à choisir le bon endroit, à tourner l'obstacle, à poursuivre de l'œil et de l'aiguillon l'ennemi de la ruche? Nous avons vu la fourmi comprendre qu'un objet était trop large pour passer par l'entrée de son souterrain. L'abeille, à qui nous voulons donner le sentiment de la régularité des lignes, a certainement la notion des rapports de longueur. Il y a un gros papillon, le sphinx tête de mort, très friand de miel, et qui ne demande

pas mieux que de s'introduire dans les ruches; son corps, tout velu et couvert de plaques cornées, défie la piqûre. Les abeilles, qui redoutent cette visite désagréable, savent très bien s'en préserver dans les pays où il y a beaucoup de sphinx. Dès que les premiers commencent à se montrer aux soirs des plus longs jours, nous raconte M. Blanchard, les abeilles rétrécissent l'entrée de la ruche de telle façon que le voleur ne peut plus entrer. La saison des sphinx passée, elles détruisent la maçonnerie faite et rétablissent le passage dans sa largeur primitive. Voilà certes des bêtes qui ont le *coup d'œil!* Y a-t-il donc si loin de ce coup d'œil à cette entente de la symétrie qu'a le dernier sauvage, sensible à l'harmonie des lignes d'une découpure ou d'un tatouage? N'est-il pas plus simple de supposer à l'abeille quelque chose de la même impressionnabilité plutôt qu'une sorte d'instinct mathématique, comme on le lui a parfois attribué? Toute la physiologie cérébrale des insectes reste à faire. Tant que nous ne serons pas plus avancés, il est peut-être téméraire d'accorder beaucoup à leurs facultés intellectuelles, mais il est certainement déraisonnable de les trop rabaisser. C'est toujours au reste chez nous ce vieux péché d'orgueil si finement raillé par Montaigne, précisément à propos de l'esprit des bêtes. Bien mieux que Descartes, il a vu les animaux; il les aime, il joue avec sa chatte, et ce commerce l'éclaire; il juge très sainement de la trop petite part d'intelligence faite aux bêtes par l'homme, tandis que lui-même « se va plantant par imagination au-dessus du cercle de la lune. »

Pour les fourmis légionnaires, la filiation des phénomènes successifs propres à expliquer l'apparition et le développement de leur instinct était beaucoup plus difficile à imaginer. On eût pu désespérer de toute induction raisonnable, si quelques faits, çà et là dans la nature, n'étaient venus nous mettre sur la voie en nous montrant ailleurs le même instinct moins développé ou modifié de différentes manières. Ces observations, coordonnées par M. Darwin, sont devenues des traits de lumière, et ont permis de se figurer d'une façon au moins plausible l'évolution de ces curieuses habitudes. Ainsi il n'est pas rare que des fourmis — qui ordinairement ne prennent point d'auxiliaires — emportent chez elles des nymphes trouvées par hasard dans le voisinage de leur demeure. Il n'est pas invraisemblable que quelques-unes de ces nymphes soient venues à éclore, et qu'elles aient rempli dans la cité d'adoption les fonctions de leur instinct particulier. Qu'on admette maintenant que ces services soient de quelque utilité à la fourmilière, elle réussira mieux, et dès lors il peut arriver que les mêmes enlèvemens et les mêmes éclosions de hasard se répètent. A la longue, l'habitude sera prise, puis viendra l'instinct d'apporter des nymphes volées. En même temps la pré-

sence de ces étrangères réagira presque nécessairement sur les fourmis ravisseuses. Leurs instincts et leurs organes tout à la fois se modifieront, toujours d'après le même principe, dans le sens le plus favorable au rôle spécial qu'elles gardent dans l'association. — De proche en proche, par une suite de modifications à peine sensibles s'ajoutant à travers les temps et les âges, nous arriverons à des races de légionnaires aussi dépendantes des travaux de leurs compagnes que les espèces étudiées par Pierre Huber.

Chaque instinct que nous observons se révèle à nous sous une forme en quelque sorte absolue, nous ne le voyons jamais changer; aussi l'a-t-on dit immuable : c'est le mirage commun à tous les phénomènes trop lents pour que la vie ou le souvenir des hommes en mesure le progrès. Cependant le castor d'Europe et le loriot nous donnent l'exemple d'instincts qui remontent à une date relativement fort peu ancienne. Nous savons aussi aujourd'hui que les nids des mêmes espèces d'oiseaux offrent parfois des variations assez notables d'un pays à l'autre. Que M. Darwin nous signale avec un grand soin ces instincts changeant avec les latitudes, cela est fort naturel; mais on devait moins s'attendre à trouver un fait analogue dans le livre d'un partisan de l'immutabilité des instincts. La coupeuse de feuilles, — encore un insecte hyménoptère, — dépose ses œufs dans autant de loges faites avec des morceaux de feuilles qu'elle a prestement coupés. Dans notre pays, c'est toujours une feuille de rosier qui lui sert, et jamais une autre. Pourtant « on nous assure, dit M. Blanchard, que notre coupeuse de feuilles de rosier, se trouvant en quelque endroit de la Russie où il n'existe pas de rosiers, fait son nid avec des feuilles de saule ou d'osier. » L'instinct varierait donc dans l'espace comme il a varié dans le temps! Il s'en faut de beaucoup que les mêmes légionnaires soient partout aussi dépendantes de leurs compagnes que celles qu'a vues Pierre Huber aux environs de Genève. En Angleterre comme en Suisse, les auxiliaires enlevées par les sanguines prennent seules soin des larves, tandis que ces légionnaires vont seules en expédition; mais en Suisse les deux castes s'occupent ensemble à tous les travaux de construction et d'approvisionnement, tandis qu'en Angleterre les légionnaires seules vont au dehors chercher provisions et matériaux; les auxiliaires restent confinées à l'intérieur : elles rendent donc moins de services à la communauté qu'en Suisse.

On trouvera peut-être que ces différences sont peu de chose; elles suffisent du moins à prouver combien est ébranlée l'ancienne doctrine de Cuvier, et comment dans l'infini du temps ont pu se développer ces instincts que de simples accidens géographiques suffisent à modifier légèrement. La grande explication de l'instinct, c'est le temps, l'incommensurable durée des époques géologiques que notre

esprit embrasse du regard, mais dont il ne saurait pas plus se faire une idée que de la mesure des espaces célestes. La science moderne commence à s'étonner des chiffres de siècles qu'il faut compter depuis les tentatives grossières de l'industrie primitive de l'homme. Que penser des temps planétaires à travers lesquels a pu naître, se dessiner et se perfectionner l'instinct des fourmis légionnaires? La fourmi n'a pas vu seulement l'époque du renne et du mammouth et les glaciers du Jura descendant la vallée du Rhône, elle a été contemporaine de cette période que les géologues marquent par le soulèvement des Alpes. Les fourmis sont plus vieilles sur la terre que le Mont-Blanc. Elles existaient déjà aux temps jurassiques, assez peu différentes de ce qu'elles sont de nos jours. Tandis qu'une mer intérieure cachait encore l'emplacement où devait être plus tard Paris, elles pullulaient dans les régions émergées du centre de l'Europe. On en peut juger par la masse de leurs débris : ils remplissent d'épaisses couches de terrain à OEningen, sur les bords du lac de Constance, et à Radoboj, en Croatie; la roche est noire de fourmis, toutes admirablement conservées avec leurs pattes et leurs fines antennes. Les entomologistes comptent aujourd'hui en Europe une cinquantaine d'espèces. MM. Heer de Zurich et Mayr de Vienne en ont trouvé plus de cent dans les seuls cantons d'OEningen et de Radoboj; plusieurs paraissent identiques aux espèces actuelles. La plupart ont leurs ailes; ce sont des mâles et des femelles. Les ouvrières sont rares : cela s'explique par la nature du terrain, déposé au fond d'eaux tranquilles. Les individus ailés y sont tombés par milliers; les ouvrières élevant moins haut leur existence, attachées à la terre, ont laissé moins de victimes dans les ruisseaux où s'est conservée l'histoire de cette époque. Pour la même raison, ces gisemens si riches d'espèces ne nous apprennent rien des mœurs des fourmis d'alors, ni de leurs habitations. Ce que nous savons, c'est qu'il y avait aussi des pucerons dans le pays, et que les larves de phryganes se faisaient déjà comme aujourd'hui ces étuis où elles se logent et qu'elles traînent partout avec elles. On en a trouvé à OEningen (1). Nous avons de ce temps-là des ailes de papillon avec leurs dessins, sinon avec leur coloris. Qui sait si quelque jour nous ne retrouverons pas un nid de guêpes tombé d'une branche et un peu moins régulier que ceux d'aujourd'hui? Fût-il même aussi parfait, cela n'infirmerait pas encore l'hy-

(1) Les larves de phryganes se fabriquent des étuis avec des corps étrangers réunis par un peu de soie. Chaque espèce travaille à sa façon et montre une prédilection marquée pour tels ou tels matériaux. Certaines larves confectionnent leurs habitations invariablement avec des graviers, d'autres avec de petites coquilles, d'autres toujours avec des bûchettes, d'autres avec des fétus ou des brins d'herbe, de sorte que l'inspection d'un fourreau permet de reconnaître par quelle espèce il a été construit.

pothèse du développement progressif de l'instinct par lequel il a été bâti. N'aurions-nous pas, par-delà l'époque jurassique, un immense passé près duquel l'âge actuel des dépôts d'OEningen et de Rodoboj est peut-être comme un jour ou comme une heure dans l'histoire de l'homme?

Le grand résultat qu'a eu l'introduction des idées de M. Darwin dans les sciences biologiques est, sans contredit, d'avoir transformé en une question de développement abordable à nos recherches un sujet qu'on avait tenu jusqu'alors pour inaccessible et insondable. L'instinct, comme les formes extérieures des animaux, avait toujours été directement rattaché à ces causes premières jusqu'à la hauteur desquelles l'homme ne saurait élever ses regards. Les observations du naturaliste anglais ont déplacé le problème; sa logique, sa science, ont forcé le monde d'accepter enfin les idées autrefois défendues par les adversaires de Cuvier, — par Lamarck et par Geoffroy Saint-Hilaire. La doctrine de l'immutabilité des formes animales a fait son temps, celle de l'invariabilité de l'instinct tombe en ruine. M. Darwin nous démontre en effet qu'il suffit d'admettre le principe d'intelligence, que personne ne conteste plus aux animaux, puis la double influence de l'habitude et de l'hérédité, et enfin cette loi d'absorption des races mal douées dans les mieux partagées, que lui-même formule pour arriver à ne voir dans l'instinct si perfectionné de l'abeille ou de la fourmi qu'un phénomène purement naturel, une conséquence fatale de la vie. L'instinct le plus compliqué n'est qu'une accumulation héréditaire d'habitudes très simples, dont la source première a toujours été dans l'intelligence spontanée de l'individu. L'instinct, y compris celui des animaux neutres, peut donc être défini : *un ensemble d'habitudes acquises à la longue et fixées par l'hérédité.* Dès lors il nous apparaît comme indépendant, dans une certaine mesure, des formes de l'animal; les variations qu'il offre se trouvent expliquées; il est contingent, il naît, il se modifie avec les circonstances aidées du temps, avec les siècles secondés par d'imperceptibles accidens. Lui-même à son tour amène insensiblement les organes à se perfectionner dans un sens conforme à l'usage qu'en fait l'animal. Envisagé de la sorte, rattaché en dernière analyse à d'autres propriétés premières dont il dérive, l'instinct, au lieu de se dérober, comme celles-ci, aux investigations de l'esprit humain, devient un objet légitime de recherches pour la science expérimentale. C'est un horizon de plus qui s'ouvre devant le physiologiste à la découverte des lois de la vie.

GEORGE POUCHET.

UNE NOUVELLE FORME

DE

POÉSIE DRAMATIQUE

ROBERT BROWNING.

I. *The Poetical works* of M. Robert Browning, London 1868, 6 vol. — II. *The Ring and the Book*, by Robert Browning, London 1869, 4 vol.

L'excès de personnalité où sont tombés beaucoup de poètes de notre siècle a été si bien reconnu de tout le monde, qu'il fallait s'attendre à une réaction contre cette indiscrète habitude de toujours parler de soi. Il semblait que leur mémoire ne connût pas d'autre récit que celui de leurs mésaventures, souvent fort vulgaires, leur éloquence d'autre texte que leurs passions grandes ou petites, leur imagination d'autre sujet que celui de leur personne, parfois très obscure. Le caractère spontané, subjectif, qu'ils attribuaient à leurs productions était un beau mot de philosophie qui couvrait plus d'une imitation singeresse, comme eût dit Montaigne. Il convenait enfin d'offrir au public un peu de poésie plus objective, c'est-à-dire plus réelle, et surtout plus en dehors de la personne des écrivains. Le contre-poids naturel de tant de confidences intimes était un retour vers la littérature dramatique.

Cette expression ne donne pas toujours à entendre le développe-

ment d'un drame; une composition peut être dramatique, simplement parce qu'elle suppose des discours ou des dialogues qu'elle reproduit. Alors le poète ne parle plus pour son propre compte. C'est ainsi que M. Swinburne a publié et cru justifier les vers trop ardens qu'il met dans la bouche de Sapho. C'est ainsi qu'un jeune poète de talent, M. Coppée, introduit dans la pièce qui a pour titre *Bénédiction* un soldat pour raconter un épisode de la guerre d'Espagne. Quand l'écrivain destine ces sortes d'esquisses à représenter une pensée particulière, isolée, elles ne sont qu'un cadre et ne valent que ce que vaut la pensée elle-même. Dans le *Tithonus* de Tennyson c'est le vieil époux de l'Aurore qui parle; mais il n'est ni un caractère, ni un homme : il personnifie l'idée mélancolique d'une vie trop prolongée. Quand l'esquisse est le sujet même, et qu'il y a sous les paroles un cœur, une âme humaine, un ensemble de sentimens ou de passions comme l'ont fait ou ont essayé de le faire les deux auteurs cités plus haut, le morceau, même sans action, sans événement final, est dramatique.

Plus d'un poète repoussé par le public spécial du théâtre pour cause d'incompatibilité dans le goût se réfugie avec raison dans cette forme littéraire, qui ne le force pas à dénaturer son talent, et ne condamne pas ses œuvres à passer pour des drames refusés. En Angleterre, où le divorce du théâtre et de la littérature semble presque irréconciliable, la poésie a plus souvent recours à ce genre moyen, qui emprunte à l'ode ses libres transports, à l'élégie ses douces larmes, à la satire ses traits enflammés, la personne du poète ne se montrant pas plus que dans la tragédie ou dans la comédie. M. Robert Browning, sans autre soutien, est parvenu à une grande réputation. Vivant en Italie, dans la ville de Dante, de Pétrarque et de Boccace, il a gagné peu à peu l'attention de ses compatriotes, dont il avait grand'peine, étant présent, à s'attirer les bonnes grâces. Ne traitant presque jamais que des sujets italiens, il a enfin trouvé faveur en Angleterre, où l'on connaît l'étranger sans doute, où l'on aime à s'en occuper, mais à la condition de revenir bien vite à la mère-patrie. Il commence à serrer de près l'auteur des *Idylles héroïques*, le plus parfait, le plus populaire, le plus national des poètes de son pays, celui qui pousse à peine une pointe sur le continent dans un sonnet ou dans quelque autre pièce fugitive, celui qui n'a célébré que des sentimens anglais, qui n'a versifié que des histoires anglaises, qui du haut au bas de l'échelle, dans ses poèmes chevaleresques, amoureux ou rustiques, a toujours chanté la vie anglaise.

Le grand poème que vient de publier M. Robert Browning, *l'Anneau et le Livre*, nous permet de passer en revue les ouvrages d'un

écrivain peu connu de ce côté du détroit. Nous tâcherons d'indiquer les tâtonnemens primitifs de son esprit; dans ses œuvres mûries par l'expérience, nous saisirons les saillies principales de cette physionomie littéraire; son dernier ouvrage nous montrera le point extrême, à quelques égards excessif, auquel il a porté le genre dramatique particulier dont il a fourni les modèles.

I.

Quand il s'agit, en matière de peinture, de retrouver le lien de famille qui existe entre des œuvres de mains différentes, les témoignages historiques sont pour les connaisseurs les preuves les moins certaines : grâce au dessin, ils discernent avec plus d'exactitude l'école à laquelle appartient un artiste; la couleur, c'est-à-dire la manière dont chacun voit la nature, trahit le plus visiblement la leçon que le disciple a reçue du maître. Il en est de même en poésie. Des informations plus ou moins exactes et une préface ajoutée par M. Browning à de prétendues lettres de Shelley permettent de croire à des prédilections, à des affinités qui rattachent le premier au second. Nous aimons mieux nous en rapporter à la forme de ses premiers ouvrages, à la façon dont il dessinait ses sujets, dont il groupait ses personnages. Soit qu'il présentât une idée philosophique à l'aide de dialogues d'une lenteur solennelle, comme dans *Paracelsus*, soit qu'il fît du héros de son poème de *Sordello* un prétexte pour développer une thèse morale, il procédait, à n'en pas douter, de Shelley. Le ton du style fournissait des preuves plus convaincantes encore : sur des matières abstraites, M. Browning étendait la même multiplicité d'images accumulées, le même coloris tourmenté, les mêmes défauts, raffinemens, longueurs, absence de clarté, avec cette différence que là où Shelley était obscur, M. Browning était ténébreux.

Toutefois, si le peintre a quelque génie pour son art, il trouve dans les efforts mêmes de son imitation le secret de son originalité. Tandis qu'il se contraint pour suivre fidèlement le modèle, sa nature prend peu à peu le dessus; il mêle sa manière à celle du maître, et devient un maître à son tour. Le crayon s'enhardit entre ses doigts et, s'affranchissant de la servitude primitive, suit un mouvement plus libre; il trace des lignes qui révèlent déjà la pente naturelle de la main : une forme nouvelle de dessin est trouvée. Puis le pinceau se passionne pour une teinte particulière, un autre ton finit par dominer dans son œuvre; ce n'est plus la même manière de fondre ou de rapprocher les nuances : le sentiment intérieur de l'artiste s'accuse dans une couleur qui lui appartient. Il est enfin lui-même, original

en dépit de l'imitation. Le poète ne procède pas autrement. La route qu'a parcourue M. Browning, il l'a trouvée en suivant les traces de Shelley. Des poèmes métaphysiques sous apparence de drames il a passé à la forme dramatique pure, et le ton de ses poèmes, où se heurtent aujourd'hui le sérieux et le grotesque, n'est pas moins changé que le dessin.

De 1836 à 1850, M. Browning a cherché sa voie. Au début même, il s'en approche dans son *Paracelsus*, — il avait alors vingt et un ans; — son livre de *Sordello* et ses drames l'en écartent à beaucoup d'égards, puis il revient sur ses pas avec sa *Nuit de Noël*, *Christmas-Eve*, enfin il s'engage décidément dans son chemin propre avec ses *Dramatic lyrics* ou *Poésies dramatico-lyriques*. Son premier poème porte la marque visible de l'école de Shelley. Paracelse est une âme inquiète, ardente à la recherche du savoir, et découragée quand elle y est parvenue; l'amour lui manque, et il est trop tard pour se raviser. C'est le point de départ du drame de Goethe; mais Faust recommence la vie, et nous voilà dès le premier pas hors de la loi fatale des choses humaines. L'auteur de *Paracelsus* ne sort pas des conditions de l'humanité : son héros meurt triste à la fois et résigné, comme l'Alastor de Shelley. Plus positifs que le poète allemand, même dans leurs rêveries, les deux écrivains anglais ne songent pas à contenter leur imagination en dehors des limites du possible. D'ailleurs ils n'ont pas l'heureuse sérénité qui permet à Goethe tantôt de s'accommoder des lois de la nature, tantôt de les changer à son caprice. L'un a toujours au fond du cœur un petit levain de révolte; dans ses longs poèmes brillans et un peu froids on entend gronder de loin en loin son âme irritée, comme dans un beau ciel d'hiver retentit quelquefois le murmure puissant du tonnerre. L'autre ressentait alors les inquiétudes que laissèrent dans l'esprit de la jeunesse anglaise les deux maîtres les plus originaux du commencement de ce siècle; depuis, il semble s'être calmé et pour ainsi dire assagi avec toute sa génération, comme Tennyson, comme la plupart des poètes, entre les vers, la Bible et le comfort de la vie moderne, tandis qu'un certain nombre de philosophes ont cherché le repos dans l'étude, l'économie politique et une doctrine doucement positiviste. J'ai dit que le *Paracelsus* n'était pas trop loin de la voie où M. Browning devait trouver le succès. Il avait imaginé son Paracelse à peu près comme l'eût fait Shelley : une idée l'avait séduit, et, en courant après elle dans les vagues régions de la poésie métaphysique, il avait rencontré son héros. Shelley concevait la poésie comme une course à travers les espaces; il ne souffrait pas qu'un poète se mît à son bureau et dît : « je vais faire des vers, » et il avait raison de ne pas partir d'une page blanche et d'une plume taillée pour arriver

à une idée; mais il avait tort d'aller de l'idée à la réalité. C'est ainsi qu'il inventait Alastor et les personnages principaux de sa *Révolte d'Islam*. Le Paracelse de M. Browning semble bien avoir été une pensée avant de devenir un personnage; cependant l'auteur a eu la main assez heureuse, et la figure du médecin de Würtzbourg a reçu de récens biographes assez de relief pour justifier le choix du poète et l'usage qu'il en a fait.

Sordello est presque une énigme. Il fait penser à la *Cassandre* du Grec Lycophron, ce poème indéchiffrable dont le commentaire couvrit de gloire je ne sais quel scholiaste. Nous n'envions pas les lauriers de ce dernier, bien que nous ayons un peu pénétré à travers l'obscurité de l'œuvre de M. Browning, assez du moins pour expliquer pourquoi elle est obscure. Imaginez un écrivain des plus discursifs qui entreprend un récit sur une âme partagée entre l'amour de la poésie et celui de l'action; c'est bien un de ces personnages qui prennent naissance au fond du creuset de la métaphysique; ils semblent parler et se mouvoir, et ils ne vivent pas. Si l'auteur se fût contenté de faire parler Sordello, sa psychologie eût trouvé un meilleur cadre dans cette forme dramatique du monologue; l'âme du poète-guerrier Sordello se fût expliquée tant bien que mal; mais il a voulu faire un poème narratif, et comme la narration, surtout en grand, est contraire à son génie, il prend à chaque instant la parole. Que Byron en fasse autant dans *Don Juan*, cela est naturel; le poète plaisante avec son sujet, et d'ailleurs chez lui l'épopée a des retours superbes, des rentrées de musique triomphante. Dans *Sordello*, au contraire, comment admettre que l'histoire d'une âme si éloignée de nous soit à tout propos interrompue par les réflexions d'un homme du XIXe siècle? Le badinage seul peut faire passer cette fantaisie; il faut que le ton du sujet permette à l'écrivain de dire, comme Alfred de Musset dans un poème qui est précisément de ce genre :

> En vérité, lecteur, je crois que je radote.

On suppose bien quel supplément d'obscurités doivent ajouter à un récit tout abstrait des dissertations qui ne le sont pas moins. Le *Sordello* de M. Browning demeurera dans ses ténèbres, à moins que l'auteur ne se charge d'y joindre un commentaire perpétuel, et encore!... On raconte qu'un philosophe allemand, interrogé par ses disciples sur un passage d'un de ses livres qu'ils ne comprenaient pas, leur répondit : « Mes amis, quand j'ai écrit ces lignes, il n'y avait que Dieu et moi à les comprendre; maintenant il n'y a plus que Dieu. »

Depuis *Sordello*, on peut dire que M. Browning a renoncé aux longues épopées, en sorte que le genre narratif demeure à M. Tennyson, dont le nom est naturellement rappelé à la mémoire par celui de son rival le plus heureux. La forme dramatique manque presque absolument dans l'auteur des *Idylles héroïques*. Chez lui, les personnages d'Ulysse, de sainte Agnès, de Tithon, de sir Galahad, de saint Siméon Stylite font des monologues; mais ils n'expriment qu'une idée, et ne sont pas des caractères ni des natures. Poète idéal, Tennyson va de la pensée au personnage, jamais du personnage à la pensée. En revanche, il excelle et défie toute rivalité dans la narration; son récit passe rapidement par les degrés successifs de l'intérêt, par les étapes naturelles de l'action. Point de réflexions qui l'attardent, point d'analyses qui ralentissent sa marche. Sa fable est attachante parce qu'il s'attache et s'amuse tout le premier à ce qu'il raconte. Au contraire, M. Browning n'en finit jamais avec ses observations de détail; il pèse les actions et les paroles, il divise et subdivise comme un casuite. Ce qui lui plaît dans l'action, ce sont les mobiles qui la produisent : il aime les cas de conscience, les problèmes moraux compliqués, les thèses litigieuses; il y apporte une dextérité dont il jouit visiblement et qu'il étale avec complaisance. Aussi une certaine forme dramatique est-elle beaucoup mieux faite que le récit pour la nature de son talent. A la différence de Tennyson, il a un génie tout objectif, c'est-à-dire qu'il place hors de lui-même l'objet de sa curiosité; seulement il ne s'arrête pas aux événemens de l'histoire et de la vie humaine, il en cherche les racines dans l'âme de ses personnages.

Avec de telles dispositions d'esprit, nul ne s'étonnera que M. Browning ait essayé ses forces au théâtre; mais sa tentative n'a point réussi. A la scène, il faut de l'action et non des analyses psychologiques; il faut du mouvement, et la psychologie ne se développe qu'à l'aide de longs discours. Tout le talent et tout le zèle de l'acteur Macready ne purent faire accepter le drame de *Strafford* au public de Drury-Lane. D'autres pièces, telles que *une Tache sur l'Écusson* et *le Jour de naissance de la duchesse Colombe*, ne furent pas plus heureuses à Haymarket. En revanche *Pippa*, *le Retour des Druses* et *Luria*, qui n'ont pas vu le feu de la rampe, ont eu quelque succès de lecture, surtout la première; encore ont-elles peu ajouté à la réputation de l'auteur. Quelques beaux vers dont le poète a pu les enrichir plus librement sont restés dans la mémoire de ceux qui aiment la poésie, et c'est tout. A quoi tient cette médiocre fortune des drames d'un écrivain dont la tendance dramatique est, après tout, le trait essentiel? La question est assez curieuse en elle-même, elle importe assez à l'histoire du théâtre de notre temps, pour mériter quelques mots d'éclaircissement.

S'il est vrai, comme le prétend Shelley (1), « que la plus haute perfection de la société humaine a toujours correspondu avec la perfection la plus grande du drame, » ce qui manque à la littérature du XIXe siècle, particulièrement en Angleterre, la grande lacune, le *postulatum* incontestable, c'est un drame digne d'elle. On sait ce que Shelley, sans travailler directement pour le théâtre, fit d'efforts soutenus et constans pour remplir cette lacune. En fin de compte, il n'y a pas beaucoup mieux réussi que ses contemporains et ses successeurs. Il y a dans cet art une part de métier qui n'est pas moins importante que celle de la poésie, et lors même que le drame est écrit pour la simple lecture, il se doit conformer aux mêmes pratiques. En ce dernier cas, la représentation, quoique idéale, n'est que déplacée, elle existe dans notre pensée; il y a réellement une scène qui s'ouvre devant notre imagination, un splendide amphithéâtre qui se développe, une assemblée fictive qui assiste, une toile qui se lève sur une exposition et qui tombe sur un dénoûment. Cela est si vrai que nous apprécions les procédés de l'art dans les tragédies anciennes, qui ne sont pour nous qu'une simple lecture; nous pouvons dire, par exemple, avec Goethe, que Sophocle est un des dramaturges qui ont le mieux connu leur métier. On n'en dira pas autant de Shelley, de Byron, de beaucoup d'autres. Soit que M. Browning ait eu pour but de mettre ses acteurs sous les yeux du public, soit qu'il ait simplement travaillé pour l'oreille et l'esprit du lecteur, qu'il cherche à gagner par la force des pensées et la beauté des vers, dans l'un et l'autre cas, il n'a pas bien connu son métier. Cette partie considérable de l'art lui fait défaut. Il sait créer des personnages qui ont la vie et la parole; mais ceux-ci se bornent à sentir, à penser, ils n'agissent pas. Ainsi l'écart s'augmente de plus en plus entre la poésie et le théâtre. Les hommes du métier font de l'art le même état que dans la fable le coq fait de la perle qu'il a trouvée, et les poètes abandonnent le drame ou ils remontent à son enfance : ils se contentent d'une scène, d'une situation, moins encore, d'un monologue. Nous voyons chez nous des tentatives du même genre. Shelley, qui déplorait déjà la déchéance du théâtre, conseillait aux poètes de chercher des modèles dans l'art primitif. Il est trop obéi. On fait parler longuement un personnage, à peu près, j'imagine, comme devait s'y prendre le vieux Thespis avec ses acteurs barbouillés de lie. Ne nous plaignons pas, après tout : c'est peut-être une forme nouvelle que la poésie essaie de se donner.

Avant d'arriver à ces compositions seulement dramatiques par le cadre et par la création de personnages qui tiennent la parole au lieu de l'auteur, M. Browning fit des essais qui le rapprochaient

(1) A Defence of poetry, *Essays*. London, 1840.

du but sans l'y mener encore. Tel est le poème de *la Nuit de Noël et le jour de Pâques, Christmas-Eve and Easter day,* où l'auteur met en scène une chapelle presbytérienne, une leçon de théologie par un libre penseur d'Allemagne, une solennité catholique à Saint-Pierre de Rome. Nous n'insistons pas sur ces trois perspectives en panorama, sur ces trois changemens à vue que l'auteur se donne à lui-même au fond du théâtre de sa pensée. Cela est ingénieux et vivant, mais le poète n'a pas encore atteint sa forme de prédilection. D'ailleurs la *Revue* a déjà entretenu ses lecteurs de cet ouvrage, ainsi que du *Paracelsus* (1). Un autre volume de cette époque appelle plus particulièrement notre attention, c'est celui des *Dramatic lyrics*, qui porte des marques décisives de l'originalité de M. Browning. Il se compose de petits récits dramatisés et de petites scènes sous forme de monologues.

Un des plus remarquables est celui de *l'Évêque qui commande sa tombe dans l'église de Sainte-Praxède* (*the Bishop orders*, etc.). De l'avis de M. Ruskin, grand connaisseur en matière de moyen âge, il n'y a pas dans la littérature moderne de page où l'esprit du xve siècle soit mieux saisi. Si le mélange du profane et du sacré, de la foi et des vanités païennes, du dogme chrétien et de la morale relâchée, était l'expression fidèle de ce siècle jeté comme une transition entre le passé et les temps modernes, M. Ruskin n'aurait pas tort. A son lit de mort, le bon évêque rassemble ses héritiers, dont les liens de parenté avec lui ont exercé les méchantes langues, bien que tous datent d'une époque qui met à l'abri la réputation du prélat. Il leur donne des instructions pour sa sépulture. Un certain rival, jaloux de ses dignités, après avoir dans la vie mondaine été jaloux de ses succès d'une autre sorte, a obtenu la place ambitionnée par lui pour sa tombe, la bonne place pour voir et pour être vu dans l'église. L'intrigant! il est mort le premier pour prendre les devans. Le monument funéraire de celui-ci est passable, on peut lui accorder cela; mais l'inscription est en mauvais latin, du latin d'Ulpien, tout au plus. Le tombeau de l'évêque sera de marbre rose; cela n'est pas assez beau, il sera tout de jaspe : non, après réflexion, qu'on le fasse tout entier en lapis-lazuli, avec des bas-reliefs de bronze représentant des saints, Moïse et les tables de la loi, Pan poursuivant une nymphe, enfin avec une inscription du latin cicéronien le plus pur. Certes c'est une pensée assez douce encore de reposer là durant les siècles, d'entendre le murmure pieux des oraisons de la messe, de voir tous les jours consacrer et recevoir le pain mystique, de sentir la flamme des cierges, de goûter

(1) Voyez l'étude sur Browning dans la *Revue* du 15 août 1851.

l'ivresse de l'encens pénétrant. Surtout que cette tombe soit en vue de celle du rival; ce dernier en crèvera de dépit. Voilà bien des recommandations pour des héritiers pressés de jouir! autant d'hypothèques sur l'héritage! Que pensent-ils? que disent-ils? Ils chuchotent entre eux, tandis que le pauvre vieillard, peu confiant dans leurs intentions, mêle aux avis les prières et les menaces. Il marque d'avance le programme et les frais somptueux de son enterrement.

Voilà comment M. Browning aime à peindre les temps, les pays, les hommes; c'est l'évêque qui parle d'un bout à l'autre de la pièce, et cette peinture dramatique tire un air de vérité de plus de ce que la satire n'est pas trop protestante. Quand M. Browning s'en tient au cadre de la narration, il profite de toutes les occasions pour faire parler ses personnages. Ses récits tournent au drame. Quelques comparaisons auxquelles donnent lieu ses *Dramatic lyrics* feront bien comprendre ses procédés et sa manière. On connaît la légende allemande du charmeur de rats de la ville de Hameln dont M. Mérimée s'est servi dans le premier chapitre de sa *Chronique sous Charles IX*. La vieille cité était désolée par une multitude innombrable de ces rongeurs. Souricières, ratières, piéges, tout était inutile : les provisions de toute sorte étaient dévorées; les gens de Hameln paraissaient destinés à périr de cette nouvelle plaie d'Égypte. Un joueur de flûte que nul ne connaissait offrit de les délivrer pour la somme de 1,000 guilders. Trois sons étranges d'une flûte qu'il portait suspendue à son col mirent en branle tous ces hôtes incommodes. On entendit comme le frémissement d'une armée qui se mettrait à marmotter; en quelques minutes, le frémissement devint un murmure et le murmure un grand bruit sourd. On vit sortir des maisons les rats qui se précipitaient et se roulaient les uns sur les autres; rats grands et petits, gros et maigres, rats bruns, noirs, gris, basanés, vieux rats lourds et graves, jeunes rats sautillans, pères, mères, oncles, cousins, queues pétulantes, moustaches pointues, familles par dizaines et par douzaines, sœurs et frères, maris et femmes, suivaient le joueur de flûte, comme si c'était pour eux une question de vie ou de mort. Ils le suivirent tous, marchant, courant, dansant, jusqu'au Weser, où ils furent noyés. Jusque-là, M. Browning a joliment rimé la légende; mais voici qu'il s'en écarte en sauvant un citoyen de cette tribu, qui raconte le drame dont il a fait partie. Aussi ferme que Jules César, celui-ci traverse le fleuve à la nage, et survit pour porter au pays des rats ses commentaires, comme le grand dictateur l'avait fait en une occasion semblable. Un rat faire des commentaires! Et pourquoi pas? On admet bien qu'ils parlent dans les fables.

« Aux premières notes aiguës de la flûte, j'entendis comme un son de boyaux ratissés, de pommes mûres sous le pressoir, un remuement de tonneaux pleins de salaisons, de buffets qui s'ouvrent, de cruches d'huile qu'on débouche, de cerceaux de barriques à beurre qu'on fait sauter. Et il me semblait ouïr une voix plus douce que la harpe et le psaltérion, qui nous appelait et nous disait : O rats, réjouissez-vous! Le monde est devenu comme un vaste magasin de conserves! Ainsi, mangez, rongez, grignotez! Venez goûter, déjeuner, souper, dîner, faire votre *luncheon*. Juste au moment où un énorme poinçon de sucre, tout ouvert, brillait comme un soleil, glorieusement, à ma portée, juste comme il semblait me dire : viens, fais ton trou! je sentis le Weser qui roulait sur moi ses eaux. »

Quand la ville est débarrassée de ses redoutables ennemis, le bourgmestre se repent du marché qu'il a fait. Mille guilders pour un preneur de rats! Y pense-t-il? On lui en offre cinquante, et l'on trouve encore qu'il est bien payé; mais le joueur de flûte ne l'entend pas ainsi. Puisque c'est de la sorte que vous tenez vos promesses, prenez garde à vous, gens de Hameln! Le musicien sorcier descend une seconde fois sur la place. Trois sons ravissans de sa flûte furent un appel d'un nouveau genre. Aussitôt ce fut un bruissement, un tumulte de foule joyeuse qui se presse, qui se hâte et se pousse, un trépignement de pieds menus, un clapotis de sabots, un claquement de petites mains, un caquet de petites langues : comme des poules, quand la fermière jette des poignées d'orge, on vit les enfans accourir, tous les enfans, filles et garçons, petits blondins aux joues roses, aux yeux brillans, aux dents comme des perles, sautillans et bondissans. Ils couraient ensorcelés après la musique séduisante avec des cris et des éclats de rire. Allaient-ils se noyer dans le Weser? Non; ils sont entraînés vers le mont Koppelberg (Koppenberg, dit M. Mérimée), un grand rocher qui s'élève à pic et domine la ville. Aucun moyen de les retenir; mais la montagne sourcilleuse les arrêtera sans doute. Or voici qu'un antre ouvre sa voûte devant eux et se referme quand ils sont entrés! Les pauvres gens de Hameln n'ont plus d'enfans. Ici encore M. Browning n'a fait que broder d'agréables vers sur le texte allemand; cependant, comme plus haut, il n'a pas voulu être le principal conteur du dénoûment. Il a sauvé de la déroute générale un témoin pour exprimer, comme le faisait le rat tout à l'heure, la part qu'il a prise au délire de tous. Boiteux et courant avec peine, celui-ci n'est pas arrivé à temps pour être enseveli dans les flancs de la montagne, et il en est demeuré tout triste jusqu'à la fin de ses jours.

« Notre ville est bien maussade depuis que mes camarades l'on

quittée. Je ne puis oublier les belles choses dont ils jouissent et dont je suis privé, moi qui les ai entrevues. Il nous menait, disait-il, dans un joyeux pays tout près d'ici, où les eaux tombaient en cascades, où croissaient de beaux arbres à fruits, où les fleurs avaient de plus brillantes couleurs, où tout était nouveau, étrange. Le plumage des moineaux y surpassait celui de nos paons, les chiens y couraient plus vite que nos daims légers, les abeilles n'avaient pas d'aiguillons, les chevaux étaient ailés comme les aigles. Juste au moment où l'on m'assurait que mon pied boiteux serait guéri à la minute, la musique cessa, je m'arrêtai moi-même et me trouvai de ce côté de la montagne, seul, bien malgré moi, pour continuer à boiter comme auparavant, sans entendre plus parler de ce beau pays. »

Tout le monde a lu M. Mérimée; tout le monde sait donc que ce beau pays vers lequel émigra la colonie enfantine est la Transylvanie. De là vient que l'allemand est parlé dans cette contrée éloignée, autour de laquelle on n'entend « qu'un affreux baragouin. » M. Browning n'a inventé ni l'histoire ni les incidens, mais ce rat et cet enfant qui prennent la parole et mettent le drame à la place du récit, n'est-ce pas un changement ingénieux au cadre de la légende? Cette pièce, qui a pour titre *le Flûteur bigarré* de *Hameln*, *the Pied Piper of Hamelin*, est certainement la plus populaire de celles qui sont sorties de la plume du poète. Il a trouvé le moyen d'y mettre le cachet dramatique de son talent, et, parlant pour les enfans autant que pour le public, il s'est trouvé dans l'heureuse nécessité d'être clair.

Une autre comparaison ferait assez bien connaître le tour d'esprit de M. Browning. Schiller, dans ses poésies détachées, raconte l'anecdote bien connue de cette dame de la cour de François Ier qui jette son gant dans un enclos où est enfermé un grand lion d'Afrique. Elle défie un chevalier, son adorateur assidu, de lui rapporter ce gage de sa bravoure et de son dévoûment. Le noble gentilhomme s'élance, saisit le gant sous la griffe du lion et le jette au visage de la capricieuse et cruelle personne. Le poète anglais prend parti pour la dame, et nous pouvons ajouter, contre Schiller. Le récit est mis dans la bouche de Ronsard qui, au lieu de s'associer à l'indignation générale, rejoint la dame après l'affront qu'elle a reçu et lui demande l'explication de sa manière d'agir. « Je suis poète, dit-il, et il convient que je connaisse la nature humaine. » Celle-ci avait voulu soumettre à une épreuve les belles protestations de son chevalier : ainsi l'on met dans le creuset l'or dont on veut connaître la finesse. Que lui importait le gant jeté à son visage? Le chimiste reçoit au front la fumée du creuset; mais il a éprouvé la pureté du

métal. Depuis longtemps le gentilhomme lui jurait qu'il braverait la mort pour elle. L'occasion s'était présentée de connaître la sincérité de ses promesses, avant qu'elle eût abdiqué un pouvoir qui ne peut plus se reprendre. Après tout, quelle était cette épreuve? Celle où s'exposaient quantité de pauvres gens inconnus, sans l'espérance de la gloire, sans l'aiguillon d'une cour tout entière et d'un roi assistant à leur entreprise. Le chasseur en faisait autant pour gagner un médiocre salaire. Un page, pour reprendre son bonnet, pour ne pas devenir un objet de risée, simplement pour n'être pas cassé aux gages peut-être durant une semaine, en faisait autant. Quant à ce misérable gant qu'elle avait reçu au visage, le coup n'en était pas bien lourd, sa joue n'en avait pas même changé de couleur. Un coup reçu au cœur est autrement sensible et ne passe pas si vite : auquel valait-il mieux s'exposer?

Est-ce là un joli paradoxe de M. Browning? Oui, diront peut-être les critiques ; non, diront, je crois, les femmes. Pour nous, il nous suffit d'avoir caractérisé ces petites scènes dramatiques du poète. Non-seulement il fait parler ses personnages pour analyser leurs sentimens, mais il aime à poser de ces problèmes moraux tantôt légers, tantôt plus graves : il se plaît à la psychologie compliquée ou litigieuse. Il fait penser, ce qui dans un poète n'est pas un mérite vulgaire. Dans cette petite scène du gant il introduit, avec plus de finesse d'intention que d'exactitude chronologique, deux hommes du métier des vers, Marot et Ronsard. Le premier reste à sa place, partageant sans doute l'opinion générale. Ronsard, plus curieux, suit la dame et l'interroge. Si M. Browning avait été présent, il est évident qu'il eût fait comme Ronsard.

II.

Imaginez un poète qui se sent né pour le drame et qui pourtant n'a pas en lui le démon de l'action, c'est-à-dire la logique des combinaisons multiples naissant de la passion humaine et l'entraînant vers un dénoûment final; voilà l'écrivain dont nous essayons de tracer la physionomie. Avec les facultés dont il est doué et les lacunes qui s'y laissent apercevoir, il répond sans doute à un certain mouvement de l'esprit contemporain. Il semble, de nos jours, que nous ne soyons pas capables de parvenir au drame réel, complet, et cependant que nous ne puissions nous en passer. Nous voulons sortir de nous-mêmes; de là le besoin du drame. Nous ne voulons pas renoncer aux analyses d'une étude approfondie; de là l'impossibilité de nous plier aux conditions du théâtre. Dans cet état du goût public, il est naturel qu'un poète cherche à se contenter, lui et ses

lecteurs, en conservant le cadre, la forme favorite et populaire, et qu'il y enferme les peintures morales dont une assemblée désœuvrée, peu curieuse de littérature, ne veut absolument pas. Ici nous rencontrons un souvenir qui tient de fort près, non-seulement à notre sujet, mais à la personne même de M. Browning.

Un an peut-être avant la publication du recueil des *Dramatic lyrics*, l'auteur avait épousé une femme du plus grand mérite, parvenue au premier rang parmi les poètes, sans lutte, presque sans effort, Élisabeth Barrett, aujourd'hui enlevée à son mari et aux lettres. Le talent et plus encore le succès sont un apport qui ne va pas se perdre dans la communauté. Cependant la poésie prospéra de part et d'autre dans le ménage. Peu d'années après parurent successivement deux livres qui sont comptés parmi les meilleurs des deux époux, *Aurora Leigh* et *Men and Women*. Le premier, sur lequel la *Revue* a donné une intéressante étude (1), était de la femme. Dans quelques pages dont l'intention pouvait alors échapper, elle nous semble avoir préparé la voie au livre de son mari, *Men and Women* (*Hommes et Femmes*), qui a paru en 1856.

Aurora Leigh, qui, à beaucoup d'égards, est la personne même de l'auteur, hésite sur la question de savoir si elle travaillera pour le théâtre. Certes, Mme Browning ne pense pas à elle-même, puisque une traduction du *Prométhée* d'Eschyle et une sorte de mystère intitulé *le Séraphin*, voilà tous ses essais dans le genre dramatique. Elle pense à quelqu'un qui la touche de près. J'en dirais autant quand elle s'écrie : « Pleure, ô mon Eschyle, mais bien bas, mais bien loin, sur les rivages siciliens... Athènes entendrait plutôt le léger bruit d'une abeille de l'Hybla que ta protestation bruyante. » Le tragique grec lui appartient sans doute par son *Prométhée;* mais il y a près d'elle, à Pise ou à Florence, un autre Eschyle, vivant loin de sa patrie, d'où il a remporté au cœur la blessure du poète défavorablement accueilli. On ne risque pas de se tromper en prenant les reflexions de Mme Browning sur le théâtre pour les pensées mêmes de l'homme qui lui était cher. Elle s'explique sur son dégoût du théâtre à peu près comme pourrait le faire son mari.

« Le drame est comme un trône où s'asseyent à tour de rôle les rois du cœur humain : ce sont eux qui conçoivent, évoquent, tirent du creuset ardent de leur imagination leurs hommes et leurs femmes (*men and women*) tout de flamme pour l'action, vivant d'une vie qui brûle le cœur, la tête et les nerfs. Et le genre humain rend à ceux-ci témoignage en disant : ce sont des hommes comme nous... J'honore le drame souverain, et voilà pourquoi je ne veux pas l'abaisser au niveau de notre

(1) Voyez le travail de M. Émile Montégut dans la *Revue* du 15 mars 1857.

rampe. D'ailleurs il y a des choses qui ont été et qui ne sont plus. On ne sacrifie plus à Bacchus le bouc symbolique, le masque de cire ne voile plus le visage de l'acteur, le cothurne a cessé de grandir sa taille, les bronzes d'enfler sa voix... Il en sera peut-être de même de tout le matériel de l'illusion scénique, des décors, de la scène, des acteurs, du souffleur, du lustre et du costume... autant de jouets dont le drame adulte ne voudra plus... Il peut préférer pour théâtre l'âme elle-même, avec les changemens à vue de ses pensées, ses lumières célestes, ses silences harmonieux servant d'intermède à la poésie... »

Nous n'avons pas à chercher si M. Browning a raison, s'il est probable que le théâtre se taise jamais ou que les poètes s'en éloignent définitivement, ce qui, pour la littérature, reviendrait au même. Il nous suffit d'avoir trouvé dans cette page, à notre avis curieuse, la confirmation de nos idées sur Robert Browning et un aveu de sa pensée intime. Il peut continuer la grande école dramatique du temps d'Élisabeth, mais dans le théâtre idéal et abstrait de la pensée, et même, ne se trouvant pas à l'aise dans le nœud d'une action, il simplifie souvent le drame, auquel il ôte la multiplicité des personnages, et il le place dans une seule âme. C'est d'ordinaire une destinée, une passion, une nature qui se raconte elle-même. Voilà ce qui compose le livre de *Men and Women*. Tant de personnages s'exposant, s'analysant, c'est beaucoup; ils n'échapperaient pas à la monotonie, si l'écrivain se montrait avec ses propres sentimens; mais, nous l'avons dit, M. Browning n'est pas du nombre de ces poètes personnels dont nous sommes, il faut le dire, obsédés. S'il n'a pas l'invention d'un Shakspeare ou d'un Molière pour créer cette chose presque divine, le mouvement des situations, des incidens, des péripéties, il a du moins leur faculté précieuse de n'être plus soi et d'entrer dans l'âme d'un autre.

Dans les compositions plus ou moins dramatiques que ce recueil contient, il y a deux veines très distinctes. L'auteur est tantôt sérieux, élevé, tantôt railleur et satirique. Quand il s'élève, il ne s'écarte pas trop des modèles de Shelley, et surtout de la versification du poème d'*Alastor*. Il n'en a pas la douceur et la grâce; mais dans le laisser-aller de son vers héroïque, la pensée abandonnée à elle-même trouve spontanément une forme harmonique correspondant à son allure. Passant par-dessus la majesté de la période de Milton, il va comme son maître chercher le moule de sa phrase dans les poètes dramatiques du siècle d'Élisabeth. Il remonte, en quelque sorte, à l'origine de ce vers, qui est l'iambique des Anglais (1). Quand il descend au ton de la plaisanterie et de la satire,

(1) *Natus rebus agendis.* (Horace.)

il s'éloigne entièrement de Shelley. Sur ce terrain il serait difficile, je crois, de lui trouver un devancier. On pourrait dire alors qu'il est le Carlyle de la poésie. Pour les fantaisies capricieuses, pour le langage qui n'appartient souvent qu'à lui, pour les expressions qu'il puise dans l'argot populaire, pour les obscurités voulues, il n'a rien à envier à l'historien humoriste. On a rappelé à propos de ses œuvres le poème d'*Hudibras;* mais Butler est narratif, et encore son récit, sans cesse coupé par des digressions satiriques, n'offre aucun intérêt suivi. Il n'est dramatique en aucune façon, puisque ses personnages manquent absolument de réalité. De plus, et cette différence est essentielle, ses vers rimés sont contraints de tomber avec les consonnances finales. M. Browning a plié le vers héroïque, ou vers non rimé, *blank verse*, à toutes les exigences de la satire et même de la charge. Tandis que M. Tennyson, dans ses idylles comme dans ses épopées, a porté ce vers, le plus anglais de tous, à un degré de perfection inconnu jusqu'à lui, M. Browning a su l'accommoder aux peintures hardies ou grotesques, sans se heurter contre l'écueil presque inévitable du prosaïsme.

Le poème sérieux le plus remarquable du recueil de *Men and Women* et peut-être de toute l'œuvre de M. Browning est la pièce de *Saül*. C'est une belle et noble composition que le souffle de l'antiquité sacrée anime sans effacer les vives et fraîches couleurs de la nature d'Orient. Pour apprécier tout le mérite de ce morceau, il faudrait en faire précéder la lecture par celle du *Saül* d'Alfieri. Bien que cette dernière tragédie soit l'ouvrage de prédilection du poète italien, nulle part on ne sent mieux que son travail est tout littéraire, qu'il a étudié le cœur et les passions dans les livres, et qu'il comprend le drame comme un lettré dans son académie, sinon comme un très habile rhétoricien dans un collége. La scène où David calme avec son chant la fureur de Saül est, dans Alfieri, une pure cantate lyrique, fidèle aux procédés du genre et employant les vers de différente mesure avec l'habileté d'un musicien qui sait par quelles transitions il convient de passer de l'adagio à l'allegro, et réciproquement. En outre, la loi du drame contraint le poète de précipiter la succession des mouvemens, de sorte qu'en deux ou trois pages Saül est le jouet de la fureur, se radoucit et retombe dans sa démence première. Ajoutez que le poète ne connaît qu'une Palestine décolorée et terne, la Palestine traditionnelle des abrégés de l'Ancien-Testament. Il n'a pas lu la Bible, ou il l'a lue en courant.

M. Browning est du pays où la Bible est le premier et le dernier livre qui soit entre les mains de quiconque sait lire. Il ne prétend pas remplir le cadre d'un drame, ou plutôt son drame est la peinture de deux âmes, l'une farouche, s'amollissant peu à peu, l'autre

domptant celle-ci avec des sons et des images. Pour analyser cette simple et unique transition, l'espace et le temps lui appartiennent, comme ils appartiennent à la nature, qui n'en est jamais avare et qui ne peut pas être brusquée.

Suivant son habitude, le poète s'efface; il prête la parole à David, qui décrit les phases diverses de la crise du malheureux roi. L'immobilité désespérée de Saül fait place à la douleur, puis au sentiment de ce qui se passe autour de lui, bientôt à la mémoire et à la conscience de sa situation; enfin le roi revient à lui-même : telles sont les péripéties successives produites dans cet esprit malade par les chants et les discours de David. Lorsque le pâtre d'Hébron, se traînant sur les genoux, entre dans la seconde enceinte de la tente où Saül est enfermé depuis trois jours, il aperçoit la figure gigantesque du prince, plus sombre que les ténèbres mêmes dont elle est enveloppée. C'est à peine si un rayon, filtrant d'en haut à travers une fente, lui permet de reconnaître celui qu'Israël appelait son chef. Saül appuie ses bras étendus sur la traverse qui, attachée à un poteau, soutient à gauche et à droite les toiles du tabernacle. Tel, surpris par ses douleurs, le roi des serpens est suspendu aux branches d'un grand pin du pays d'Asie, et, loin de ses pareils, attend la délivrance et le moment de changer de peau, aux approches du printemps. Alors le pâtre accorde sa harpe et la dépouille des fleurs qui en protégent les cordes de l'ardeur des rayons solaires, de ces rayons aigus comme des épées. Il débute par la chanson du berger qui arrache les brebis à la pâture et leur fait quitter la place favorite où les longues herbes semblent arrêter le courant de l'eau; blanches et bien repues, elles rentrent lentement dans le bercail l'une après l'autre. Puis vient la chanson qui force la caille à voleter après le chanteur, abandonnant le sillon du blé et ses amours peut-être; c'est l'air qui enivre les cigales et les remplit d'une fureur guerrière, l'air qui séduit le gerbo, moitié souris, moitié oiseau, et l'enchaîne, malgré sa timidité, au seuil de son terrier de sable. Puis la chanson des moissonneurs, celle qu'ils font entendre en buvant, quand ils se prennent les mains, quand leurs yeux brillent et que leurs cœurs se dilatent. A cet air succèdent le chant suprême des funérailles, qui console les amis du mort, le chant joyeux du mariage, qui redouble la joie de l'époux, enfin le chœur des guerriers dans la bataille et des lévites autour de l'autel. David s'arrête : Saül a gémi.

Tout est rentré dans le silence. David commence alors à célébrer les joies de la vie humaine et de la force virile, le hardi jeune homme qui bondit de rochers en rochers, ou qui rompt les branches des arbres, le chasseur de l'ours et du lion. Il célèbre le repas fait

avec les dattes à la poussière dorée, et le sommeil dans le lit desséché des rivières. Il rappelle à Saül son père chargé d'années, dont il a porté l'épée dans les combats, sa vieille mère qui élevait pour lui vers le ciel ses mains amaigries, ses frères dont les travaux faisaient prospérer la récolte, les amis de son enfance, de cette enfance qui présageait une couronne et devait porter au comble de la gloire et de la puissance le nom de Saül. Saül! à ce nom, jeté avec un cri, le prince se réveille.

« Avez-vous vu, lorsque le printemps lance des rayons que rien n'arrête plus au passage, une montagne, dernier obstacle qui lui résistait, tandis que la vallée riante était tout en fleurs, garder encore sur sa poitrine de pierre la neige d'une année attachée à ses flancs comme une cuirasse? l'avez-vous vue lâcher enfin le suaire qu'elle retenait? Tous les plis retombant les uns sur les autres, le linceul se précipite à ses pieds avec le bruit du tonnerre. Vous apercevez devant vous, puissante et sombre, mais toujours vivante, la montagne que vous connaissiez, avec ses déchirures, avec les sillons creusés par les siècles. Tous les ravages supportés pour vous défendre, toutes les rides et toutes les blessures de sa tête, qu'elle mettait entre vous et les orages, toutes les traces de ses combats, saluez-les, elles sont toujours là. De nouveau elle va se revêtir de verdure, recevoir le nid de la colombe, couronner sa crête d'une pâture qui invitera le bouc et les jeunes chevreaux dans les ardeurs de l'été. — Un long frémissement agita la tente, l'air même fut ému; puis tout retomba dans le repos à la vue de Saül debout, mais calme et se reprenant à la vie... C'était de nouveau Saül que j'avais devant moi. »

La vie est un vin généreux dont les poètes remplissent la coupe qu'ils nous présentent; cependant à quoi sert ce breuvage, si les lèvres dont on l'approche s'en détournent? Pour vaincre l'âme de Saül et achever de la réconcilier, il faut d'autres pensées que celles de la vie réelle. David s'élève alors à des idées au-dessus du simple berger; le voyant succède au poète pastoral. A partir de ce moment, l'inspiration commence : il raconte le reste de la scène comme une série d'impressions divines pareilles aux songes fugitifs de la nuit. Ses yeux se portent au-delà du tombeau et de la mort. Il aperçoit dans l'avenir les générations futures groupées autour du marbre où reposera le corps mortel; mais la partie la meilleure survivra. Le souvenir du prince ne s'éteindra pas dans la pensée de son peuple; les arrière-neveux auront leur part de ses services et de sa gloire. En entendant ces chants sacrés, Saül reprend ses royales attitudes; il ramène ses noirs cheveux et ajuste les bandes de son turban. D'un pan de sa robe il essuie la sueur de son visage; il serre autour de ses reins sa ceinture, et porte ses doigts sur ses

bracelets, sur les agrafes qui les retiennent : Saül est de nouveau le roi d'Israël dans sa gloire. Se laissant retomber le long du poteau de la tente, il s'assied sur le monceau de ses armes, de ses vêtemens guerriers, et prête l'oreille au reste du chant, un bras passé autour du poteau et soutenant sa tête. L'autre bras, pendant à son côté, se relève quand la harpe silencieuse a glissé des doigts de David. Il ramène à lui la tête du jeune inspiré, passe la main dans ses cheveux et parcourt des yeux son visage, comme s'il voulait lire au fond de son être. Oh! de quel amour se sentait transporté David pour son roi, pour l'élu de son Dieu! Mais l'amour de l'homme est trop faible, et ne peut ajouter ses jours à ceux de l'objet aimé. Un Dieu seul peut donner sa vie et racheter ainsi de la mort ce qui est condamné à mourir. Le voyant fait désormais place au prophète : plus de harpe, plus de chant; c'est l'esprit de Dieu qui parle. David entrevoit la rédemption et associe au bienfait du mystère sacré l'âme souffrante de Saül. « O Saül, l'extrême force s'allie à l'extrême faiblesse pour te sauver. Un homme comme David t'appelle, une face comme celle de David te sourit, une main comme celle de David t'ouvre les portes de la vie. Vois, ô Saül! le Christ est devant toi! »

De ce tableau digne d'un Michel-Ange passons à une peinture familière, à une véritable toile du Bassan qui pourtant cache une vérité profonde. Le plus curieux entre les morceaux humoristiques du recueil est celui qui porte le titre de *Fra Lippo Lippi*. L'auteur s'est proposé de décrire les combats intérieurs de ce peintre-moine qui remplit l'Italie de ses œuvres et de ses scandales, luttes de l'aventurier contre la règle monastique, luttes de l'artiste amoureux de la nature contre le préjugé de la tradition. Fra Lippo ne se contenta pas de jeter une fois le froc aux orties, il le jeta souvent. C'est dans une de ces équipées qu'il est arrêté par le bargel, comme il rôdait la nuit dans les rues de Florence. Il raconte sa vie aux guetteurs de nuit, et les prend à témoin de ses griefs contre ses supérieurs, qui le forcent de gâter son talent. Orphelin, confié au couvent du Carmel par une vieille tante, moine dès l'âge de huit ans, il avoue avec plus d'insouciance que d'humilité l'absence de toute grâce d'état; mais il se trouva que ses doigts tenaient avec succès le crayon et le pinceau : on le fit peintre pour orner l'église du couvent. Il rendait d'une manière merveilleuse les figures de toute sorte, mendians, voleurs, gracieuses jeunes filles, enfans joufflus : on lui commanda des sujets pieux, des saints, toujours des saints. Cosme de Médicis le vieux le prit sous sa protection et le garantit contre les punitions trop méritées de ses frasques ordinaires. Le palais du puissant patricien était pour lui un cloître

beaucoup plus indulgent. Cependant il fallait en orner les sombres murailles de grandes peintures d'histoire : édifiant malgré lui, le pinceau du pauvre fra Lippo était toujours employé aux sujets de piété. Il était affranchi du couvent, mais il ne sortait pas des saints. Le moyen pourtant d'y réussir après un Giotto, d'atteindre à la grâce divine d'un fra Angelico? N'y a-t-il pas d'autre peinture? Il en appelle aux pauvres diables qui l'ont surpris au milieu de ses fredaines.

« Vous avez vu le monde, n'est-ce pas? Vous avez vu la beauté, les merveilles des formes de toute espèce qu'il renferme, leurs couleurs; cette lumière, ces ombres, ces changemens, ces surprises, c'est Dieu qui a fait tout cela! Dans quel dessein? Ne le remerciez-vous pas, je vous le demande, pour le bel aspect de cette ville, pour les harmonieuses lignes de cette rivière, pour ces montagnes qui l'entourent, pour ce ciel qui est au-dessus, pour ces figures d'hommes, de femmes, d'enfans dont tout cela est le cadre? A quoi bon toutes ces choses? est-ce pour les négliger, ou pour s'y arrêter et les admirer? Pour les admirer, n'est-ce pas? Mais pourquoi ne pas les peindre comme elles sont, quoi qu'il arrive? Les œuvres de Dieu, il faut les peindre toutes, et compter pour un crime d'en laisser échapper une. Ne m'objectez pas que ces œuvres nous les avons, que la nature est complète, qu'en supposant que je la reproduise, il n'y a aucun avantage, à moins de faire mieux qu'elle. Non! nous sommes ainsi faits que nous aimons à les voir peints, ces objets devant lesquels nous avons passé cent fois sans y faire attention. Et c'est ainsi qu'ils sont mieux, une fois peints, mieux pour nous du moins, ce qui est la même chose. C'est pour ce motif que l'art nous a été donné; Dieu nous emploie à nous entr'aider, à nous prêter nos pensées. Avez-vous jamais remarqué la figure d'un malheureux pendu? Non? Donnez-moi un bout de craie, et je vous réponds que je vous la ferai connaître. Que serait-ce si je dessinais de plus nobles choses avec la même vérité? Cela vaudrait, je vous le jure, le sermon que prêche notre prieur du haut de sa chaire; ce serait interpréter Dieu à vous tous. Ah! c'est à en devenir fou, quand je songe à ce que les hommes feront un jour, et nous serons dans la tombe! Ce monde-ci, voyez-vous, n'est pas pour nous un blanc sur un papier, ni une rature; il a un grand sens, un sens excellent; trouver ce sens, voilà le pain dont je me nourris, le vin dont je me réchauffe. — Oui, dit mon prieur, mais avec tout cela vous n'engagez pas à la prière. Quand votre sens sera expliqué, il ne dira pas aux gens : rappelez-vous matines, ou, songez que c'est jeûne vendredi prochain. — Eh bien! s'il ne s'agit que de cela, qu'avez-vous besoin d'un art? Un crâne, des os, deux morceaux de bois liés en croix, ou mieux encore une cloche pour sonner les heures fera bien l'affaire. »

Figurez-vous cette leçon d'esthétique donnée aux hommes du guet dans une rue déserte, par un beau clair de lune. La verve de M. Browning jaillit surtout dans ces sortes de mises en scène. Quand un écrivain élève à cette hauteur un genre subalterne, quand il parvient à cette originalité, sans prétendre au sublime par la solennité du ton, il se place au premier rang. Nous admirons la noblesse dans les hautes pensées, nous connaissons tout le prix de la correction parfaite; mais on peut se consoler d'avoir laissé à d'autres la grâce d'un Giotto ou la pureté d'un Angelico, si l'on a parfois la vigueur de ce fra Lippo que M. Browning nous représente ou plutôt qu'il a rêvé. Il est lui-même un fra Lippo, moins les escapades (1). Nous regrettons de ne pouvoir insister sur le petit poème d'*Andrea del Sarto*, qui donnerait lieu à une comparaison charmante avec le drame d'Alfred de Musset. On y verrait que la vérité historique est du côté de l'auteur anglais, bien que le pathétique du drame, en dépit de ses défauts, assure l'avantage au poète français; mais nous avons hâte d'arriver au dernier ouvrage de M. Browning.

III.

Il est des tragédies dont le hasard est le poète, et qui par des émotions en quelque sorte matérielles passionnent le public actuel, amoureux de réalités. C'est pour cette raison même qu'elles sont appelées des drames judiciaires. L'action s'engage par un crime et se dénoue par un supplice. Rien n'est plus positif, et l'intérêt ne peut craindre de s'attacher en pure perte à une fiction. Le spectacle est absolument démocratique : pas d'infortunes royales ni de douleurs princières; tous les criminels sont égaux devant la loi. La part de la fatalité ou de la Providence y paraît aussi réduite que possible; la loi exclut l'idée même de fatalité, et les tribunaux semblent à une bonne partie des juges et de leurs justiciables une providence très suffisante. Il y a donc une sorte de conformité entre les idées du public de notre temps et les représentations que lui donne la justice humaine. Sans doute cette espèce de drames fournit aux esprits une pâture qui ne profite guère au bon goût ni au sens moral, mais il est impossible de nier que de nos jours ils excitent vive-

(1) Tandis que M. Browning s'efforçait de grandir ce peintre du milieu du xve siècle, il ne s'est pas aperçu de la méprise qu'il faisait en lui donnant pour élève Masaccio, le maître de toute la peinture florentine et romaine. C'est justement le contraire qui est la vérité. Lippo Lippi, que nous ne confondons pas avec Filippino Lippi, son fils, a reçu les leçons de Masaccio et lui a survécu vingt-six ans. Si quelque chose nous étonne encore plus que cette erreur chez un écrivain qui paraît très compétent dans cette matière, c'est qu'elle n'ait pas été relevée.

ment la curiosité. C'est un sujet de cette nature qui a fourni la base du nouvel ouvrage de M. Browning, *the Ring and the Book, l'Anneau et le Livre.* Il convient pourtant de ne pas confondre ce poème avec les communes et grossières compositions qui suivent pas à pas la marche des drames judiciaires, et modèlent une fiction vulgaire sur un compte-rendu des tribunaux. Suivant sa méthode accoutumée, l'auteur prend tour à tour pour objet d'étude les acteurs principaux du débat : autant d'analyses personnelles où l'âme humaine est fouillée dans ses intimes replis. Seulement elles sont rattachées à un groupe qui leur sert de lien; il y a une action avec son denoûment et une idée qui se développe à travers les détails. Le choix d'une telle situation ne donne-t-il pas déjà au poème un caractère tout à fait moderne et vraiment contemporain?

Dame Violante Comparini, habitant Rome avec un vieil époux, don Pietro, à qui elle n'a pas donné d'héritier, imagine de lui supposer une progéniture, dans le dessein de lui charmer les dernières années de la vieillesse, peut-être aussi de frustrer les espérances de certains collatéraux. Elle achète à une misérable femme tombée au plus bas degré de l'opprobre une petite fille que celle-ci vient de mettre au jour dans un bouge. L'enfant condamnée par sa naissance à l'indigence et au vice sera élevée dans la vertu et dans l'espérance d'une honnête fortune, l'enfant sans nom aura le droit de s'appeler Pompilia Comparini : de tels résultats semblent à dame Violante compenser suffisamment la laideur de son mensonge. Le bonheur naïf du mari facile à tromper achève d'ôter à l'audacieuse épouse ses derniers scrupules, si elle en conservait encore. Par un surcroît de prudence, elle se hâte d'établir la pauvre Pompilia, à qui sa beauté comme son patrimoine permettaient de peser son choix et d'attendre l'occasion. Craignant l'avenir, redoutant elle-même le secret de sa fourberie, comme si, malgré elle, ce secret était capable d'éclater un jour et de la confondre, elle estime plus sage d'assurer à celle que tout le monde croit, qui se croit elle-même sa fille, une position garantie par la loi et incontestable : elle la marie; mais il n'y a pas de sagesse qui puisse avoir pour fondement le mensonge. Un personnage plus noble que riche, plus avare qu'amoureux, le comte Guido Franceschini, se présente pour demander à dame Violante la main de la jeune héritière. Après avoir fait, pendant quarante années, la cour aux cardinaux et tenté d'épouser l'église, bien entendu avec une riche dot d'honneurs et de prébendes, voyant ses efforts sans succès, touchant de près à la soixantaine, n'ayant pas le cœur plus jeune que ses vêtemens râpés et son manoir délabré d'Arezzo, il veut faire une fin, renoncer à l'ambition, réparer le naufrage de ses espérances, restaurer le maigre palais

de ses pères, replanter ses vignes, fumer ses champs, et ramener chez lui une jeune femme entourée de quelques sacs d'écus, à défaut des titres et des richesses qu'il avait prétendu rapporter de la ville éternelle.

On le voit, le mystère et la précipitation entraient également dans les vues des deux parties. Le mariage fut conclu et célébré avant que le père putatif en eût entendu le premier mot : il est vrai qu'il était d'usage de ne lui rien dire. Quant à Pompilia, qui avait treize ans, on lui avait dit qu'elle ferait plaisir à sa mère; c'est tout ce qu'elle savait de cette union et du mariage en général. Le brave don Pietro fut bien un peu étonné; mais dame Violante, bonne femme au fond, avait stipulé cette condition que le père et la mère suivraient la jeune épouse au domicile du gendre. Le moyen de douter qu'une certaine somme de bonheur relatif fût assurée à cette colonie des Comparini, échangeant son paisible séjour de Rome contre la résidence sévère des patriciens Franceschini, et s'y transportant tout entière? Il y avait bien quelque disproportion d'âge entre les nouveaux époux; cependant une couronne de comte et un palais, même en mauvais état, ôtaient au seigneur Guido quelques années; la présence des parens, que Pompilia aimait tendrement, effaçait en partie le reste. Malheureusement les alliés du comte Guido avaient compté sans leur hôte. On ne met pas à la porte un beau-père et une belle-mère possesseurs de toute la fortune qu'on espère; mais à force de déboires et d'outrages il est aisé de les mettre en fuite. Au bout de six mois, les vieux Comparini reprirent le chemin de Rome, laissant la pauvre Pompilia dans la gueule du loup auquel ils l'avaient sacrifiée. C'est alors que dame Violante sentit la faute qu'elle avait faite. Pour la réparer, elle imagina de la confesser publiquement, et engagea la lutte avec l'avarice du comte, qui avait jeté le masque. Profitant d'un jubilé pour réveiller ses vieux remords, elle avoua d'abord à son mari la supposition dont elle s'était rendue coupable, et, de concert avec lui, fit sa déclaration par-devant les autorités romaines. Pompilia n'était plus leur enfant et Franceschini perdait tout droit à la succession.

Protester, faire protester, de gré ou de force, la pauvre Pompilia,

> Récuser l'injuste stratagème
> D'un témoin irrité qui s'accuse lui-même,

Franceschini ne s'en fit faute; il ne comptait pas avoir espéré quarante ans les honneurs, la fortune, au moins l'aisance, pour demeurer plus pauvre que jamais avec une enfant trouvée pour femme. Tant que les Comparini vivraient, la question restait pendante; mais tant que Pompilia ne lui donnerait pas d'enfans, il y aurait

péril en la demeure. Pompilia ne l'aimait pas, et il réunissait toutes les conditions pour ne pas être aimé d'elle. Qui sait si elle n'était pas de connivence avec ses parens adoptifs? Il fallait donc au comte un gage plus sûr entre les mains. Ici commença pour Pompilia la période la plus odieuse de son supplice : ce que l'on exigeait d'elle, d'abord elle ne le comprit pas, puis elle en eut horreur. Pour mettre le comble à son épouvante, le mari, échouant avec la menace, employait un moyen de douceur digne de son infamie, en substituant un frère plus jeune. L'infortunée vivait entre deux monstres, entre la violence et le crime, l'adultère et l'inceste, sans connaître ces hideuses choses autrement que par son effroi et son dégoût. L'intervention de l'archevêque d'Arezzo mit fin à l'horrible lutte, et Pompilia se soumit aux volontés de son époux.

La satisfaction donnée à son seigneur et maître ne lui rendit pas la vie plus douce : Franceschini voulait un enfant, il ne voulait pas de la mère. Il lui plaisait que sa femme continuât de le haïr et d'avoir peur de lui; il lui convenait que Pompilia, par sa conduite, déconcertât les sympathies publiques. La pousser dans les bras du premier venu et la contraindre de chercher un refuge auprès de ces parens mêmes qui affectaient de la désavouer, la perdre ainsi de réputation et ôter à la confession de dame Violante toute apparence de vérité, c'était un coup de maître. Le tour une fois joué, il n'y avait plus d'un côté que des déclarations suspectes, de l'autre il y avait un contrat en bonne forme, un mariage, un enfant légitime. Qui pourrait désormais infirmer les droits de Franceschini à la succession? Du jour où Pompilia eut l'espoir assuré d'être mère, le comte fit tout pour qu'elle prît la fuite. Il entrait en des fureurs perpétuelles, simulait des jalousies que le sang pouvait seul éteindre; en même temps une servante, sa complice, appelait auprès de la jeune femme un homme de cœur, un prêtre capable de sauver la victime et de la conduire à Rome en bravant le danger du scandale, un prêtre jeune (il le fallait pour donner carrière à la médisance), un prêtre vertueux (l'instinct de Pompilia ne s'y serait pas trompé). Franceschini fait entrer dans ses calculs jusqu'à la vertu de sa femme. Il a compté même sur le dévoûment maternel : Pompilia serait morte rivée à sa chaîne, si elle n'avait dû songer qu'à elle-même; elle se décide à la fuite pour sauver son enfant de la mort dont elle est tous les jours menacée.

Les voilà donc sur la route de Rome, emportés dans un carrosse au grand trot, tous deux confians dans la sainteté de leur cause, tous deux persuadés qu'ils ont trompé l'ennemi. Celui-ci les suivait de près, comme le chat qui s'amuse avec sa proie; il les atteint au point et au moment qu'il a jugés le plus favorables, à une petite

distance du but, le surlendemain matin après qu'ils ont passé la nuit dans une auberge. Le scandale est aussi grand qu'il l'a pu désirer; la jeune femme y ajoute encore par un mouvement sublime d'imprudence. Franceschini menaçait le prêtre déguisé, le sauveur de dames opprimées, quand elle saute sur l'épée du comte, cette épée qui avait le droit de tuer dans l'apparence d'un flagrant délit, et qui pourtant demeurait en repos. Elle oublie sa timidité, sa faiblesse, sa situation, elle oublie tout pour sa colère, qui s'échappe enfin après quatre ans de tortures. Malgré cette folie généreuse, malgré tant de circonstances équivoques, le tribunal ne veut pas croire à la culpabilité de la malheureuse femme en rupture de ban ni du prêtre hardi, du jeune chevalier de Dieu, ainsi que le poète l'appelle. Les juges demeurent convaincus que le mari n'y croyait pas lui-même. Par une peine adoucie qui est un acquittement, ils enferment Pompilia dans un couvent, et relèguent le prêtre Caponsacchi dans la retraite d'une petite ville durant deux ans. Quelques semaines après, Pompilia, parvenue à son terme, obtient la permission de rentrer chez sa mère pour recevoir ses soins. Cette condamnation dérisoire ruine les espérances de Franceschini; il peut prévoir avec assurance quelle serait l'issue d'un procès relatif à la succession. Cependant l'enfant était né depuis trois semaines. Que fait le comte? Avec trois affidés, il pénètre, un soir, dans une villa isolée où se cachaient les Comparini, tue le père et la mère, laisse sa femme pour morte... Et l'enfant? Il le cherche inutilement, cet enfant qui était son gage, son unique espoir de fortune, dont la naissance avait été pour lui le signal du triple assassinat; il avait été dérobé à ses atteintes et confié à une nourrice. Franceschini fuit avec ses complices, ne se tenant pas pour battu tant que l'héritier des Comparini vit encore. Surpris dans sa course à travers la campagne, il est arrêté, jugé, condamné, et voit son recours en grâce repoussé par le pape.

Tel est le sujet du poème de M. Browning. Nous sommes loin des épopées chevaleresques ou pastorales de Tennyson, loin peut-être aussi de cette élévation dont la grande poésie ne peut guère se passer. Si l'auteur n'avait eu soin de choisir son sujet dans le lointain du passé et de le traiter au point de vue de l'analyse psychologique, il ne se serait pas sauvé de l'écueil de la vulgarité. Le procès a lieu sous Innocent XII, à la fin du XVIIe siècle, et les personnages, au lieu d'agir en présence les uns des autres et dans l'inévitable trivialité d'une cause criminelle, prennent la parole successivement et développent leurs sentimens dans de longs monologues. Chacun d'eux se justifie ou s'explique à son tour. Le lecteur passe du lit de mort de l'un au cachot de l'autre; il prête l'oreille dans l'église où sont exposés les cadavres, sur la place publique où l'on s'entretient de

l'événement, dans les salons, au tribunal, dans la chambre solitaire du souverain pontife. L'unité du drame n'est garantie que par le fait du crime et du jugement; l'intérêt se réduit à l'étude des pensées de tous ceux qui y sont mêlés. Imaginez une tragédie dont les acteurs, tour à tour appelés sur la scène, ne se rejoindraient jamais. Le poète a supposé, disons mieux, il s'est figuré qu'il était un juge d'instruction faisant parler tout le monde, même l'accusation et la défense, même le souverain, avec cette différence qu'il ne confronte jamais deux personnes ensemble. On devine les énormes proportions que cette poétique enquête a dû atteindre : nous avons les discours de la foule qui sont favorables à l'accusé et ceux qui lui sont contraires, sous les deux titres successifs de *La moitié de Rome* et de *L'autre moitié;* une opinion moyenne représentée par un personnage lettré, une sorte de critique grand seigneur, donne lieu à un tiers parti, *Tertium quid.* Le comte Guido Franceschini et le prêtre Caponsacchi parlent ensuite devant le tribunal; après eux nous entendons Pompilia, étendue sur le lit où dans quelques heures elle va rendre le dernier soupir; puis c'est le tour du défenseur et de l'accusateur public. De là nous assistons aux délibérations silencieuses du saint-père et aux dernières paroles du condamné, visité dans sa prison par un cardinal. Que sera-ce donc, si l'on réfléchit que les mêmes faits sont racontés autant de fois qu'il y a de discours différens? Ajoutez une introduction et un épilogue où l'auteur parle pour son propre compte. L'ensemble de cette œuvre, moitié judiciaire, moitié philosophique, est une composition en quatre tomes qui compte près de vingt-cinq mille vers. C'est le poème le plus volumineux que la littérature de notre siècle ait conçu, et la conception la plus singulière que l'Angleterre démocratique, positive et toujours vaillante de notre temps, ait produite. Si M. Browning se compare à Tennyson, comme on le fait de toutes parts en ce moment, il peut répéter, après le célèbre rhéteur romain, « nous le cédons en délicatesse et en grâce, mais nous l'emportons par le poids et la solidité, *pondere.* » Le public ne se partage pas précisément entre eux. Bien qu'on se lasse peut-être de rappeler le nom de Tennyson comme celui d'Aristide, et qu'on se fatigue de l'entendre toujours appeler *le juste,* il ne serait pas encore exact de dire que M. Browning ait pour lui « la moitié de Rome. » A plus forte raison ne nous convient-il pas de décider entre les deux rivaux, ni de croire que nous soyons « le tiers parti » appelé à prononcer un arrêt définitif. Nous penchons d'ailleurs vers cette opinion que le poids, en matière de poésie, même sans épigramme, est un préjugé peu favorable, et qu'en toute œuvre d'art le dernier mot est souvent au plaisir, jamais à la fatigue. Prenant cette dernière pour nous et réser-

vant le premier à nos lecteurs, nous nous contenterons de choisir dans *l'Anneau et le Livre* quelques échantillons de ce qui peut lui plaire, de ce qui lui plairait plus encore si l'auteur avait craint davantage, ailleurs, de le lasser.

Sur le monologue de Pompilia dans l'hôpital où entourée, interrogée par toute sorte de personnes, elle achève de mourir, l'admiration a été unanime. Les dix-huit cents vers qui forment ce livre contiennent la peinture la plus touchante de cette jeune femme de dix-sept ans, qui n'a eu ni père, ni mère, ni époux, qui n'a dans la vie connu d'autre bonheur que de mettre au monde un fils et de le laisser vivant. Tout dans l'existence, les hommes et les choses, l'a fait souffrir; elle s'en va réconciliée avec les choses et les hommes, pardonnant à ceux-ci, remerciant Dieu pour celles-là. Tels sont les sentimens qui servent de cadre à sa déposition sur les faits, et le tout présente un petit chef-d'œuvre de composition simple, naturelle, éloquente.

« Le peu que je vous ai dit est la vérité pure; vous en souviendrez-vous? car le temps passe. Le chirurgien a compté mes blessures, vingt-deux coups de dague dont cinq mortels; mais la souffrance n'est pas très grande, ni mon chagrin. Je dois mourir cette nuit.

« Oh! que Dieu est bon d'avoir permis que j'eusse un enfant, mieux encore, un enfant baptisé et caché avant cette affaire, à l'abri de tout malheur! C'eût été un crime que Dieu n'aurait pu pardonner; il était trop jeune pour sourire et obtenir qu'on lui laissât la vie. Quand on le prit, deux jours après sa naissance, pour le porter au baptême et le dérober quelque temps en un lieu sûr où l'ennemi ne pût le trouver, la nourrice me dit : — Pourquoi vous chagriner, et qu'y perdez-vous? Durant ces trois semaines, il ne fera que boire et dormir, et ne commencera de sourire qu'à la fin du mois. Quand vous le garderiez, il ne vous reconnaîtrait pas plus tôt. Ainsi passez joyeusement vos trois semaines, tranquille dans votre villa, reprenant des forces et de l'embonpoint. Alors je vous le rapporterai pour être tout à vous, et vous pourrez avec lui vous enfuir où vous voudrez. — Il s'en faut de deux semaines encore pour achever le mois, et cependant lorsque j'entendis le coup frappé à la porte au milieu de l'obscurité, je me figurai que ce pouvait être la nourrice qui venait me dire : — Puisqu'il sourit avant le temps, pourquoi vous ferais-je tort de quelques bons momens de plus? Je vous le rapporte, parlez-lui et voyez vous-même. — Et maintenant je ne dois plus le voir. Quand je pense qu'il sera si longtemps enfant, qu'il le sera encore à l'âge que j'ai! Et s'il demande : — Comment était ma mère? — les gens pourront répondre : — Comme les filles de dix-sept ans. — Que supposera-t-il, si ce n'est que je ressemble à telle ou telle, Lucie,

Marie, Sophie, qui rit ou rougit quand il les regarde comme font les jeunes gens? Je voudrais donc qu'on lui dît que je paraissais âgée déjà, quoique bien jeune. N'ai-je pas l'air,... dites-moi, s'il y a quelqu'un pour me répondre, n'ai-je pas bien l'air d'avoir vingt ans? Me prendrait-on pour une de ces jeunes filles qui sont embarrassées quand elles voient rire les garçons? Ne ressemblé-je pas plutôt à la Vierge dans sa niche, au coin de notre rue? L'enfant Jésus qu'elle avait sur ses genoux était tombé; c'était une pauvre Vierge de faïence blanche qui faisait pitié. Je lui offrais toujours mon bouquet de préférence à toutes les autres qui étaient plus belles. »

Auprès de cette victime de dix-sept ans qui dit adieu à la vie, mesurez la portée immense du mensonge dans les choses humaines: une innocente enfant est recueillie dans la boue; elle est élevée sous un faux nom; le père, qui la reconnaît aux yeux de la société, la mère, qui l'entoure de ses tendresses, la fortune qui lui est promise, la dot de vertus, de respect, dont elle est décorée, le mariage qui garantit son avenir et consacre son existence, autant de faussetés, autant de causes de ruine, de misères insurmontables, dont on prétend lui faire un édifice de bonheur. Le mal est à la racine de toutes ces joies trompeuses: suivant la logique inévitable de la loi morale, elle doit succomber. Un époux se présente, elle est mariée, et c'est là précisément ce qui la perd sans remède. Quelles que soient l'avarice et la perfidie de Franceschini, il a le droit de dire aux Comparini qu'ils en ont menti, que cette fille qui lui a été donnée n'est pas celle qu'il a demandée, que c'est une aventurière sans argent, dénuée même du patrimoine d'honneur, de sainteté dont les dernières filles du peuple sont revêtues au sanctuaire de la famille, que son mariage n'a été que fourberie et dérision. Il aurait fallu à la pauvre Pompilia un homme de générosité et de courage; mais avait-elle le droit de l'espérer?

Et cependant la malheureuse fille, après une vie semblable à un enfer, expie sous le poignard un mensonge dont elle n'est pas l'auteur ni même la complice. Le drame est là tout entier : il n'y a pas de drame sans fatalité, et la fatalité n'est pas autre chose ici que le mal qui doit être expié; seulement le grand, le suprême devoir du poète est d'établir la balance finale, et de faire sortir de l'expiation même la douceur qui la console. Il y a pour l'âme humaine des agonies qui valent mieux que des bonheurs criminels : Pompilia est douce envers la mort, et sa dernière heure est comme un avant-goût d'éternité. La malheureuse enfant, à qui désormais ses parens adoptifs et son époux ne sont rien, se détache aisément de la vie; elle ne se trouve plus qu'entre son enfant, qu'elle n'a vu qu'une

fois, et sa mère véritable, qu'elle n'a jamais connue. Nous venons de citer quelques mots des adieux et des souvenirs qu'elle laisse au premier; voici comment sa pensée se reporte vers la seconde :

« Ils ont dit que je tenais de ma mère, ma mère réelle que je n'ai pas connue. Elle a fait le mal (s'il est vrai que cela ne peut être autrement) parce qu'elle a été toute sa vie, non pas quatre ans comme moi, à la merci d'hommes odieux. Tous les animaux de la plaine ont renversé la barrière qui protégeait la source pure; ils ont si bien piétiné dans le cristal de cette eau qu'ils en ont fait une boue dans laquelle le ciel ne pouvait plus refléter son image. Et maintenant ils crient : — Maudite soit la femme qui a légué à celle-ci sa fange et son amertume!

« C'est bien; puisqu'elle devait supporter cette flétrissure, j'en prends ma part. Aujourd'hui je comprends mieux ma mère, grâce à l'expérience que j'ai faite de ce que la haine appelle amour. Il y avait peut-être beaucoup d'amour dans ce qu'ils appelaient de la haine. Si elle m'a vendue, comme ils le disent, moi son enfant, son pauvre cœur espérait que je pourrais du moins essayer d'être bonne et pure, commencer la vie sans recevoir d'atteinte, ni être condamnée et perdue avant d'avoir péché comme elle. O ma mère, cela devait-il se terminer ainsi? Pourquoi voudrais je me confier à ceux qui disent du mal de vous, puisque je me défie de quiconque dit de ceux-là du bien? Puisque tous ceux qui me devaient faire du bien m'ont fait du mal, pourquoi n'auriez-vous pas eu l'intention de me sauver, d'élever votre enfant loin de l'arbre maudit duquel chaque passant arrachait sa branche, sans permettre au pauvre fruit d'arriver à sa maturité? Voilà donc pourquoi vous avez sacrifié votre enfant? En livrant l'unique espérance de votre cœur, voilà ce que vous avez gagné? Qui sait? j'aurais peut-être aussi sacrifié le mien, tout en l'aimant comme vous m'avez aimé, s'il avait fallu... mais non, c'est la seule chose que personne n'eût osé me demander.

« Assez de plaintes! J'ai ma consolation; je sais que mon enfant était à moi, qu'il est encore, qu'il sera toujours à moi seule. En mourant, je le lègue à Dieu sans inquiétude. Il n'a pas un parent dans le monde, mais il n'en sera que plus en sûreté. Pourquoi m'affliger? quelle tutelle serait plus sûre? Tous les plans, tous les desseins de l'homme aboutissent au néant : ma vie et ce que je connais de la vie des autres le prouvent. Point de projets, point d'arrangemens! qu'il soit à la garde de Dieu. »

Nous avons dit que Pompilia n'a de pensées que pour sa mère et pour son fils : cela n'est pas rigoureusement vrai; elle était accusée d'aimer Caponsacchi, celui qui l'a sauvée. Le poète n'était pas maître d'ôter toute trace de ce sentiment; le soupçon de cet amour était acquis au procès qu'il s'est efforcé de suivre fidèlement, et le

mouvement de Pompilia tirant l'épée de son mari pour défendre son sauveur ne pouvait être supprimé. Sans doute Caponsacchi est pour M. Browning un homme comme un autre; mais la jeune femme devait croire à l'invulnérable fermeté de l'âme d'un prêtre. Le danger était de nous gâter cette Pompilia douce et pure, en lui donnant une passion qui dénaturât son caractère, ou une manière de voir qui en fît une protestante égarée dans l'Italie du XVIIe siècle. Nous pensons que M. Browning a sagement évité ce double écueil. Pompilia, plus surprise qu'indignée de l'accusation portée contre Caponsacchi, défend l'homme à qui elle doit son salut et celui de son enfant comme un être d'une nature supérieure, comme un représentant de la milice divine. Transfigurée par sa fin prochaine, elle n'a plus dans sa personne rien qui tienne à la terre; cet amour qu'elle avoue hardiment prend sur ses lèvres mourantes un caractère angélique.

Par cette esquisse du rôle de Pompilia, il est aisé de se faire une idée des autres personnages. Dans l'ordre de l'intérêt dramatique, ils se succéderaient ainsi : Franceschini, l'assassin, qui d'abord emploie toutes les ruses du mensonge et de la bassesse pour fléchir ses juges, et après l'arrêt donne carrière à sa nature audacieuse et cynique; Caponsacchi, âme généreuse, exaltée, qui se dégage des frivolités de la vie italienne d'il y a deux cents ans, et qu'une noble entreprise élève jusqu'à l'héroïsme; le souverain pontife, vieillard de quatre-vingt-six ans qui, avant de signer l'arrêt de mort, pèse dans sa conscience la vie entière de cet homme qu'il va bientôt lui-même rejoindre devant le tribunal de Dieu; Archangeli, l'avocat du meurtrier, et le docteur en droit Bottini, ministère public, avocat du fisc et de la chambre apostolique, ainsi qu'il était désigné dans la procédure romaine : ces deux derniers sont destinés à égayer le triste drame. Le premier d'entre eux est représenté composant son plaidoyer, élucubration macaronique, bourrée de phrases latines et de lopins d'érudition; le second relit dans le silence du cabinet le discours non moins pédantesque dont l'effet certain doit être de ravir l'admiration des juges aussi bien que de confondre le coupable. Nous retrouvons ici le contraste du sérieux et du grotesque où se plaît le talent de M. Browning.

Et maintenant que nous sommes parvenu au bout de cette longue composition, l'auteur a-t-il fait tout ce qu'il voulait? Car le jugement définitif sur une œuvre littéraire est toujours contenu dans la solution de ce problème. Un poète a-t-il réalisé sa promesse, a-t-il conduit ses lecteurs au but indiqué par lui, l'œuvre est bonne; elle mérite d'être admirée, quand même le détail laisserait quelque chose à désirer; la carrière est parcourue malgré les faux pas qu'il a pu

faire en route. Quand nous nous posons cette question en présence du poème *l'Anneau et le Livre*, quelle peut être notre réponse? Si M. Browning n'a eu d'autre dessein que d'accumuler les péripéties d'un drame ordinaire et même commun par les tableaux qu'il fait passer sous nos yeux, poétique et intéressant par les analyses psychologiques, par les études morales qui rajeunissent les sujets vulgaires et donnent la vie aux réalités matérielles, il n'est pas resté au-dessous de sa tâche, et, quels que soient ses défauts, le succès de ce poème est avoué par le goût. S'il s'est proposé un autre but en dehors et au-delà de sa conception dramatique, nous ne sommes pas sûr qu'il y soit parvenu; nous croyons même que cette seconde intention a compliqué son poème et favorisé la tendance naturelle de l'auteur à la prolixité. C'est ici le lieu d'expliquer le titre qu'il a donné au livre.

Un célèbre orfévre de Rome, Castellani, a trouvé le secret de faire des anneaux qui provoquent en ce moment la curiosité des étrangers : il mêle avec l'or un alliage qui permet, en donnant à une bague une excessive ténuité, de la tourmenter en tous sens et de la repousser en une infinité de fleurs et d'ornemens d'une merveilleuse finesse. Quand le marteau et la lime ont achevé leur œuvre, un acide approprié à la circonstance fait disparaître l'alliage : vous avez un anneau d'or pur chargé de ciselures délicates et cependant léger, friable comme ces bijoux étrusques découverts dans les fouilles et qui tombent en poussière si vous les touchez sans précaution. M. Browning a prétendu faire pour le meurtre de Pompilia ce que l'orfévre ingénieux pratique tous les jours pour ses bagues : il a exhumé un livre contenant les débats de cette vieille affaire; il a pensé qu'en y mêlant l'alliage de son imagination il en ferait une œuvre dramatique où son talent se répandrait en une foule de pages animées, pathétiques. Jusque-là tout va bien; il es dans son droit, et il tient sa promesse. L'anneau poétique est achevé, il est brillant, et le métal précieux n'y fait pas défaut; mais l'auteur croit avoir atteint à l'or pur, c'est-à-dire à la réalité. Il donne à la poésie cette prétention de discerner le vrai dans les cas où les jugemens humains ne sont arrivés qu'au doute, et il a entrepris de prouver cette thèse générale avec l'exemple d'un antique procès. Il se fait illusion. Où est l'acide qui dégagera de son œuvre la fiction poétique? S'il l'avait trouvé, il aurait tout simplement anéanti son poème. Quand on voudra chercher la vérité, il faudra toujours laisser de côté l'anneau et revenir au livre. Il a beau se comparer au docteur Faust évoquant les morts, au prophète Élisée ressuscitant le fils de la Sunamite, c'est affaire à l'historien, non pas au poète, de découvrir péniblement, scrupuleusement, la vérité dans les cen-

dres du passé. Est-il bien sûr que Pompilia ait été immaculée, Franceschini absolument monstrueux, Caponsacchi impeccable, comme il les représente? Tout s'est-il passé comme il lui plaît de l'imaginer? Est-il bien croyable, pour ne pas tenir compte de plus d'une autre circonstance, que le pape Innocent XII ait eu les pensées qu'il lui prête sur le siècle à venir et sur les générations qui sont près d'éclore? Ces personnages, c'est lui qui les a créés, et, après tout, c'est pour cela qu'ils nous intéressent. Certes, la poésie ne peut se passer de l'or pur de la vérité, mais ne confondons pas ce que la nature a séparé; en lui demandant plus qu'elle ne peut donner, craignons qu'elle ne s'évapore. Tous ceux qui prétendent faire de la critique pure, de la morale pure, de la religion pure avec de la poésie, nous font l'effet de voyageurs maladroits qui achètent en courant de ces bijoux fragiles dont nous venons de parler, qui les emballent à la hâte, et qui, arrivés chez eux, ne trouvent au fond de leur malle qu'un peu de poudre.

Nous avons dit que l'idée de la thèse générale soutenue par M. Browning a sans doute allongé son poème. Nous ne saurions nous expliquer autrement la multiplicité des versions qu'il présente du même fait. En substituant son drame au récit authentique et complet, il a dû prêter la parole à tous les témoins, à tous les orateurs ou juges suprêmes qui figurent au procès. Malgré toutes les ressources d'esprit, d'éloquence, de satire et d'humour qu'il y a répandues pour en dérober la longueur et la monotonie, il a fait de sa composition poétique un interminable dossier. Il est rare que la longueur n'entraîne pas la négligence du détail; M. Browning ne pouvait pas plus échapper à cette loi que le coureur, dans une carrière trop vaste, n'échappe à la nécessité de paraître moins alerte et moins dispos. Nous ne conseillons pas d'ouvrir son livre avec un souvenir trop récent des vers de Tennyson, pleins d'une savante élégance et faciles à force d'art. Ce degré de perfection nécessaire que M. Browning n'avait pas, et qui dans une œuvre gigantesque ne pouvait manquer de lui faire encore défaut, reporte notre pensée aux débuts du poète. Shelley, qui est beaucoup plus correct, a écrit une page contre le travail du style (1), le *limæ labor* dont parle le poète latin. M. Browning est de l'école qui a plus profité de la leçon que de l'exemple du maître.

Après avoir parcouru le cercle entier des œuvres de M. Browning, nous pourrions être tenté de croire qu'il est revenu à son point de départ. En effet, il a voulu dans *l'Anneau et le Livre*, aussi bien que dans son *Paracelsus*, démontrer une thèse générale. En y regardant

(1) A defence of poetry, p. 48 et suiv.

de plus près, cette ressemblance disparaît. Une idée philosophique règne dans son premier écrit, et l'anime tout entier à ce point que, si l'auteur l'écartait, on ne voit pas ce qui resterait de son œuvre. Les personnages sont tellement pénétrés de cette idée que, si on la supprime, ils n'ont plus rien à dire. Il n'en est pas ainsi du poème qui nous a fourni l'occasion de la présente étude. La thèse qu'il a plu à M. Browning d'y ajouter est indépendante des acteurs entre lesquels les rôles sont partagés. Otez cette idée générale que la poésie peut parvenir à la vérité historique mieux que les témoins, les avocats, les juges, et que l'histoire elle-même, le drame reste ce qu'il était; ni les passions, ni les sentimens, ni les rôles ne sont changés. L'œuvre n'a rien perdu; nous venons même de voir qu'elle y gagnerait plus de rapidité. Cette idée n'est pas l'âme du livre; elle se réduit à une théorie faite pour la préface, théorie très contestable, et que pour le succès de l'auteur il vaudrait mieux, comme tant d'autres préfaces, laisser de côté. Au lieu de ramener le poète au point où il a commencé, *l'Anneau et le Livre* permet donc de mesurer le chemin qu'il a fait. La pensée philosophique n'était pas son véritable domaine, non plus que le théâtre où il a multiplié ses essais infructueux, où il apportait trop de psychologie individuelle et trop d'analyses morales. Il était appelé à faire revivre les hommes du passé, non pour les mettre en mouvement, non pour les précipiter dans l'action, mais uniquement pour le plaisir de les voir respirer, reprendre la vie, le sentiment et la parole. La théorie que nous venons de combattre n'est pas inventée après coup : M. Browning devait croire que le poète évoque les morts du tombeau comme la sibylle d'Endor; il devait arriver à se persuader que la poésie est l'école de l'histoire et de la critique. C'est l'idée extrême du genre qu'il a embrassé, et dont il n'est pas nécessaire de montrer l'exagération. Il est si difficile de sonder la pensée de ceux qui sont autour de nous, que nous voyons chaque jour!

Tous les cœurs sont cachés, tout homme est un abîme.

Comment pourrions-nous lire avec certitude dans la conscience d'hommes qui sont morts depuis des siècles? L'instrument de précision fait pour dévoiler ces mystères, ce n'est pas la poésie qui nous le donnera : elle fait mieux, elle crée des hommes et des caractères. M. Browning a créé Saül, Pompilia, une foule d'autres personnages vrais et vivans; que faut-il davantage à son ambition?

LOUIS ÉTIENNE.

LA LIBERTÉ

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

De la Réforme de l'Enseignement supérieur, par M. Hillebrand. — *Étude sur l'Instruction secondaire en Allemagne*, par M. Minssen. — *État de l'Instruction supérieure en Belgique*, par M. Piercot. — *Statistique de l'Enseignement supérieur français.*

De toutes les questions qui préoccupent en ce moment l'opinion publique, il n'en est pas qui soit plus digne d'être méditée que celle de la liberté de l'enseignement supérieur. Éclairée par les brillantes discussions soutenues devant l'une et l'autre chambre pendant les dernières années de la monarchie de juillet, cette question, qui paraissait abandonnée, s'est représentée de nouveau il y a deux ans, et les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement oublié ni la fameuse pétition Giraud dont le sénat fut saisi au mois de juin 1867, ni le vif débat qui s'ensuivit en mai 1868. Pour la première fois depuis longtemps, le sénat offrit le spectacle de séances tumultueuses et de contradictions violentes. Il s'agissait d'imposer au gouvernement des mesures réactionnaires contre la faculté de médecine de Paris, et d'arrêter le prétendu débordement des doctrines matérialistes. On dénonçait l'enseignement de l'école, on faisait aux professeurs un procès de tendance, et l'on voulait convertir la haute assemblée en un concile qui se fût déclaré compétent pour connaître des méthodes et des doctrines. Après une discussion qui prit plusieurs

séances, le sénat votait l'ordre du jour sur cette pétition, qu'un des orateurs du gouvernement avait qualifiée de « pièce fausse. »

Le parti qui demandait la liberté de l'enseignement supérieur avait donc fait une mauvaise campagne, et le gouvernement pouvait repousser une réclamation appuyée sur des imputations injustes contre des personnes respectables et sur des théories qui étaient la négation même des droits de la science (1); mais les maladresses d'un parti ne suffisent pas à compromettre une bonne cause. La liberté de l'enseignement supérieur a recruté, depuis l'an dernier, de nombreux adhérens. Aux élections générales de 1869, cent vingt députés environ se sont engagés à réclamer cette liberté, les uns pour se ménager l'appui du parti clérical, les autres pour ne pas laisser au clergé le monopole d'une revendication légitime. Aujourd'hui la liberté de l'enseignement supérieur figure sur les programmes du centre droit et du centre gauche. Le moment paraît donc venu d'aborder cette question et de la traiter avec tout le développement qu'elle comporte. Parmi ceux qui se sont déclarés les partisans de la liberté de l'enseignement supérieur, il en est sans doute qui n'ont pas mesuré toute la portée de l'engagement qu'ils ont pris, et dans le public on a été amené peut-être à ne voir qu'une œuvre de parti dans une revendication à laquelle tous les esprits libéraux devront s'associer, une fois qu'on aura bien déterminé les conditions d'exercice de la liberté qu'on réclame.

La *Revue* n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour se préoccuper des réformes dont est susceptible notre enseignement supérieur (2); mais les études qu'elle a publiées ont eu pour principal objet d'indiquer les transformations que paraît nécessiter l'état de torpeur où languissent plusieurs de nos facultés. Dans ce travail, on s'attachera surtout au côté politique de la question, qui avait été jusqu'ici laissé en dehors comme important moins à l'honneur de la science dans notre pays et à sa bonne renommée dans le monde.

I.

Il est de mode aujourd'hui d'attribuer à l'assemblée constituante et à la convention tous les abus de centralisation qui pèsent sur notre société moderne, et dont on cherche avec raison à la décharger.

(1) Le gouvernement n'avait d'ailleurs pas attendu la discussion du sénat pour se préoccuper de la question. Dans sa session ordinaire de 1867, le conseil de l'instruction publique avait été saisi d'un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1864, *l'Instruction supérieure en France, son histoire et son avenir*, par M. E. Renan; — voyez aussi *les Réformes de l'enseignement supérieur*, par M. Gaston Boissier, dans la *Revue* du 15 juin 1868.

Certains esprits ne tiennent aucun compte de cette longue période monarchique qui a précédé nos deux grandes assemblées, et se refusent à voir autre chose que de regrettables nouveautés dans une œuvre où l'expérience des siècles n'apparaît pas avec moins de clarté que les idées et les tendances modernes. On voudrait creuser un abîme entre l'ancien régime et la révolution, et faire croire que nos pères, s'inspirant de la méthode de Descartes, ont tout renversé pour tout édifier à nouveau. Le passé n'abdique pas ainsi, et une société qui meurt lègue toujours à la société qui s'élève sur ses ruines un certain nombre d'idées et de maximes dont elle a vécu et qui survivent à sa chute. Ainsi l'une des maximes fondamentales de notre ancien droit monarchique était que l'instruction publique dépend de l'état. « Ce fut sous l'autorité de l'état, dit M. Villemain, que s'établirent successivement les universités locales. Ce fut cette autorité qui, à diverses époques, en supprima ou en réforma quelques-unes, et qui permettait ou interdisait la fondation de tout collége dépendant d'une université, d'une corporation religieuse ou d'une communauté municipale. » Sans doute l'église avait alors, grâce à sa forte organisation, à son admirable discipline et surtout aux mœurs du temps, une influence prépondérante dans les universités mêmes, et en ce sens l'on a pu dire avec vraisemblance qu'elle possédait la liberté d'enseignement; les particuliers cependant n'avaient aucune part à ce privilége. L'état consentait bien à s'en dessaisir en faveur de l'église; mais il eût trouvé fort mauvais que l'on fît de la *licentia docendi* une liberté de droit commun. On peut même remarquer qu'au fur et à mesure qu'il se dégagea de l'église, sans pourtant se séparer d'elle, l'état vit croître son influence dans le domaine de l'enseignement.

Singulier rapprochement! le prince qui souffleta la papauté fut aussi le premier qui proclama le droit de la royauté sur l'enseignement; c'est dans une ordonnance de 1312, signée de Philippe le Bel, que ce droit fut pour la première fois inscrit. Plus tard, les rois donnèrent aux parlemens juridiction sur les universités, et par l'édit de Blois (mai 1579) ils firent une première tentative pour établir ce système d'unité où l'on a voulu voir un effort de la centralisation moderne. Véritable règlement organique pour toutes les universités de France, cet édit maintenait le droit d'autorisation de l'état, ainsi que l'obligation des épreuves et des grades. Il fut confirmé, vingt ans après, en 1598, par l'édit réglementaire de Henri IV sur l'Université de Paris, lequel ne tarda pas à être appliqué dans presque toutes les autres universités.

Indépendamment des droits que la royauté prétendait avoir sur les universités, elle intervenait directement dans la fondation des

colléges, et elle se réserva toujours scrupuleusement la faculté exclusive d'en autoriser l'ouverture. Le premier collége établi par les jésuites à Paris, en 1562, fut longtemps sans pouvoir obtenir le plein exercice, et lorsqu'après avoir expulsé les jésuites une première fois on leur permit de rentrer en 1603, ce fut à la condition de « ne rien faire ni entreprendre contre la paix publique et le repos du royaume, et de n'ouvrir aucune école qu'en vertu d'une permission expresse. » On leur refusa le droit de préparer directement leurs élèves aux grades, et quand ils voulurent usurper ce droit, qu'ils prétendaient tenir d'une bulle pontificale, les parlemens intervinrent et provoquèrent par leur résistance une ordonnance royale de 1629 qui porte que « nul ne sera reçu aux degrés qu'il n'ait étudié l'espace de trois ans en l'université où seront conférés lesdits degrés. » Malgré ces restrictions et sous l'empire de causes qu'il serait trop long d'énumérer ici, le nombre des colléges de la société de Jésus alla toujours croissant au XVIIe et au XVIIIe siècle. Il y en avait cent vingt-quatre en 1762 quand la société fut dissoute. Il fallait s'occuper de réparer les vides produits par cette brusque mesure. De nombreuses ordonnances y pourvurent, et, pour la première fois, apparut nettement la conception d'un enseignement national sous la surveillance et l'autorité du gouvernement. C'est ce que Turgot voulait instituer, d'accord avec le parlement de Paris. La révolution ne lui en laissa pas le temps; mais elle lui prit son idée, qui n'était elle-même que la suite et la conséquence nécessaire de la vieille maxime royale : « l'instruction dépend de l'état. » Or ce fut sur cette maxime que Napoléon établit l'Université. « Seulement à l'esprit de corps, toujours un peu étroit, dit M. Villemain, l'Université nouvelle, fondée sur une base plus large, celle même de l'empire, substituait l'impartialité de l'état. » Elle fut, selon M. Royer-Collard, « le gouvernement appliqué à la direction universelle de l'instruction publique; elle eut le monopole de l'enseignement, à peu près comme les tribunaux ont le monopole de la justice, et l'armée celui de la force publique. » Il serait donc injuste de l'accuser d'avoir détruit le principe de la liberté d'enseignement et d'y avoir substitué le principe de l'autorisation préalable. Ce dernier principe était de droit monarchique, et l'Université en se l'appropriant ne fit que recueillir une tradition séculaire que la révolution elle-même avait respectée.

D'où vient que, moins de vingt ans après la fondation du corps qui semblait avoir réalisé dans sa vigoureuse discipline et sa forte hiérarchie une pensée constante de la monarchie de droit divin, ce corps était déjà en butte aux hostilités déclarées des partisans de la royauté légitime? Comment l'Université se trouvait-elle si tôt menacée dans son existence, soupçonnée et dénoncée? Et comment,

pour la combattre, fut-on amené à produire le principe nouveau de la liberté d'enseignement? Ce serait une longue histoire qu'il n'est pas dans notre dessein de raconter; nous voulions seulement, avant d'entrer dans l'examen même de la question, montrer combien les origines en sont récentes.

Il importe avant tout de s'entendre sur la signification et la portée réelle de ces mots : la liberté de l'enseignement supérieur, car il en est de cette liberté comme de toutes celles qui ont été successivement demandées et obtenues depuis une soixantaine d'années. On est d'accord sur le principe, on diffère sur le mode d'application; les uns veulent une liberté réglée, les autres ne reculeraient pas devant la liberté absolue. Nous croyons inutile d'exposer longuement le système de ces derniers. Parmi ceux-ci, les uns, sans tenir compte des traditions, voudraient faire table rase de toutes nos institutions universitaires et supprimer l'enseignement de l'état. Pour eux, le droit d'enseigner est un droit naturel comme la propriété, la liberté individuelle, la liberté de conscience, et le libre exercice de ce droit doit donner naissance à une industrie qui ne saurait pas plus que les autres industries être soumise à des restrictions. Ce n'est pas un pouvoir public que la loi confère, qui puisse être mesuré et réglé par elle, ni par conséquent assujetti à des conditions préalables d'exercice. A leur avis d'ailleurs, l'état est incompétent en cette matière. Il pouvait être instituteur alors qu'il y avait une religion et une philosophie d'état; aujourd'hui qu'il n'a plus ni doctrines philosophiques officielles ni dogme privilégié, de quel droit prétendrait-il se substituer à l'autorité paternelle dans une de ses fonctions essentielles?

Un autre groupe se compose des publicistes qui, sans réclamer comme les précédens la suppression de l'enseignement de l'état, demandent pour des particuliers ou pour des associations le droit de fonder soit des universités, soit de simples facultés ayant une existence propre, complétement indépendantes et libres, et délivrant des grades qui puissent donner accès dans toutes les carrières libérales. Ils veulent substituer la concurrence au monopole, le régime du droit commun au régime du privilége. Ils ne croient pas que l'état empiète sur la liberté des pères de famille en fondant des écoles, pourvu qu'il laisse d'autres écoles s'ouvrir à côté des siennes. Ils lui reconnaissent la faculté de délivrer des grades, mais à la condition que la même faculté soit octroyée aux corporations libres d'enseignement. A la différence des précédens, ils demandent la liberté pour tous, même pour l'état.

Avec un point de départ dissemblable, ces deux systèmes arrivent à une conclusion identique : ils suppriment la garantie du grade exigé à l'entrée des professions libérales, le premier directement

en refusant à l'état le droit de délivrer des grades, le second indirectement en accordant le même droit à des corporations. C'est là une forme mitigée de la liberté des professions, c'est-à-dire de ce régime où le public s'en fie à lui-même pour discerner la capacité ou l'insuffisance de ses médecins ou de ses hommes de loi. Il se peut qu'un jour, grâce aux progrès des lumières, l'état, en France, renonce à exiger des garanties de ceux qui veulent entrer dans les carrières libérales, et laisse les citoyens s'adresser, pour la défense de leurs intérêts ou le soin de leurs corps, à des personnes dont la capacité n'aurait été soumise à aucune espèce d'épreuves; mais nous sommes si éloignés d'une pareille éventualité que nous n'avons pas à nous y arrêter.

Parmi les partisans de la liberté limitée de l'enseignement supérieur, les uns, qui nous ont donné la loi du 15 mars 1850, se déclareraient satisfaits, si les principes qu'ils ont fait prévaloir dans les deux autres ordres d'enseignement étaient appliqués à notre enseignement supérieur. La loi de 1850 autorise tous les citoyens qui remplissent certaines conditions d'âge et de capacité à ouvrir des écoles ou des établissemens d'enseignement secondaire; mais elle a cru devoir réserver à l'état le droit de délivrer les grades. Il suffirait, pour désintéresser les partisans de ce système, de substituer au régime de l'autorisation préalable, auquel est encore soumis l'enseignement supérieur, le régime de la liberté sous certaines garanties et à de certaines conditions. Seulement, dans ce système, l'état conservant le droit d'exiger des garanties, il faut qu'elles soient plus fortes au fur et à mesure que l'on voudra s'élever dans la hiérarchie des divers enseignemens. Les autres, qui sont aujourd'hui en nombre au sénat et à la chambre, où ils prendront la parole, et à Rome, où ils ont envoyé au concile leurs représentans les plus autorisés, forment un parti considérable, avec lequel il faudra nécessairement compter. Ils ont eu l'habileté de trouver une formule et d'y demeurer attachés : ils demandent *la liberté comme en Belgique*. Ils la demandaient ainsi par l'organe de M. le comte de Montalembert dès l'année 1844; ils l'ont redemandée en 1850, ils la veulent encore aujourd'hui. C'est de ce dernier groupe et de cette dernière manière d'entendre la liberté de l'enseignement supérieur que nous allons surtout nous occuper.

II.

La question de la liberté de l'enseignement supérieur est née en Belgique d'un conflit entre le parti catholique et le parti protestant, vers 1825. A cette date, le gouvernement des Pays-Bas décréta

qu'aucun établissement d'instruction ne pourrait être fondé qu'avec son autorisation. En vertu de ce décret, plusieurs établissemens tenus par le clergé furent fermés. De vives réclamations s'élevèrent au sein des états-généraux contre cette mesure de rigueur. On se récria au nom de l'autorité paternelle, au nom de la liberté religieuse, et pour la première fois on invoqua le principe de la liberté de l'enseignement, qui n'avait encore été inscrit dans aucune constitution, pas même dans la déclaration des droits de l'homme. On accusa le gouvernement, qui était protestant, de faire de la propagande calviniste, et l'on réclama pour les catholiques le droit d'établir des écoles à côté de celles de l'état et d'envoyer leurs enfans prendre leurs grades auprès des universités étrangères. On ne songeait pas encore à se soustraire aux conditions exigées de ceux qui se destinent aux fonctions publiques, à la médecine ou au barreau, et l'on reconnaissait sans hésitation à l'état seul, représenté par ses universités, le droit de délivrer les grades, à l'exclusion des établissemens libres qui pourraient se fonder.

Ces exigences semblèrent modestes; entendue ainsi, la liberté de l'enseignement parut acceptable au gouvernement, qui dès 1829 présenta aux chambres un projet de loi donnant satisfaction à des vœux si légitimes; mais le parti catholique ne tarda pas à formuler des prétentions plus élevées. Il se plaignit des garanties que l'état avait cru devoir conserver, déclarant que dans la main d'un gouvernement protestant elles rendaient illusoire la liberté qu'on lui avait accordée. La presse, la tribune, la chaire, retentirent de ces plaintes; un grand courant d'opinion se produisit en faveur de la liberté sans garanties préalables, et quand la révolution de 1830 éclata, la constitution fut rédigée sous l'empire de ces idées. Ce fut pour le parti catholique une seconde victoire. Comme il n'est pas dans la nature de ce parti de s'arrêter à moitié chemin, à peine avait-il obtenu le droit d'enseigner sans être soumis à aucune condition de capacité ni de moralité, qu'il demanda, comme conséquence du principe de la liberté d'enseignement, la création d'un jury indépendant des universités de l'état. Le législateur de 1835, docile à ces suggestions, trouva qu'il existe une corrélation étroite entre ces deux choses si différentes, la liberté de l'enseignement et la collation des grades; il institua un jury central, siégeant à Bruxelles, composé de sept membres et nommé par les trois branches du pouvoir législatif. Ce mode de nomination n'était que temporaire; c'était dans la pensée du législateur un essai qui ne devait durer que trois ans, et il fallut, à partir de l'année 1839, que des lois successives intervinssent pour proroger les dispositions de la loi de 1835. Cet état provisoire se prolongea jusqu'en 1849. A cette

date, on établit un nouveau système, celui des jurys mixtes, qui régit encore l'enseignement supérieur belge. C'est ce système que le parti catholique français envie à la Belgique.

L'article 40 de la loi du 15 juillet 1849 est ainsi conçu : « Le gouvernement procède à la formation des jurys chargés des examens et prend les mesures réglementaires que leur organisation nécessite. Le gouvernement compose chaque jury d'examen de telle sorte que les professeurs de l'enseignement dirigé ou subsidié par l'état et ceux de l'enseignement privé y soient appelés en nombre égal. Le président du jury est choisi en dehors du corps enseignant. » En rapprochant de cet article 40, qui forme la partie la plus importante de la loi organique de l'enseignement supérieur, les dispositions des lois précédentes non abrogées qui établissent la liberté d'enseignement sans garanties et sans conditions d'aucune sorte, on peut se faire une idée très exacte de la façon dont cette liberté est comprise et pratiquée en Belgique. Ce système, éprouvé par une expérience de vingt années, est aujourd'hui condamné. On lui reproche d'avoir abaissé le niveau des études et ruiné l'esprit scientifique en Belgique. Dès 1853, M. Piercot, ministre de l'intérieur, présentait aux chambres sur la situation de l'enseignement supérieur un volumineux rapport dont les conclusions font encore autorité. A ce rapport étaient annexées les consultations qui avaient été demandées aux différentes facultés des universités d'état et aux présidens des jurys d'examen. Rien ne serait plus intéressant que de donner l'analyse complète de ces documens; mais, comme ils se ressemblent tous et arrivent tous aux mêmes conclusions, nous nous bornerons à résumer les deux qui sont le plus remarquables : la consultation de la faculté de droit, et celle de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand.

La faculté de droit de l'université de Gand proteste d'abord contre la confusion qui a été établie entre la liberté d'enseignement et la délivrance des grades. Passant ensuite de la question de principe à l'application, elle établit que l'action des professeurs sur les élèves est ruinée par le système des jurys mixtes. Pour que cette action demeure entière, il faut, dit-elle, qu'il soit à la fois maître de son enseignement et des examens; or, sous l'empire de la loi du 15 juillet 1849, les professeurs des universités de l'état sont dominés et dans leur enseignement et dans les examens par les professeurs des universités libres. Celles-ci en effet « sont fatalement poussées à l'indulgence; » l'indulgence d'une partie du jury entraîne celle de l'autre partie : de là un abaissement considérable dans le niveau des examens, qui a pour résultat immédiat un affaiblissement dans le niveau des études. Qu'importe dès lors que les élèves suivent les cours avec plus d'assiduité que sous l'empire des

anciennes lois? Ils n'y apportent ni cette ardeur, ni ce zèle, ni cet esprit de recherche scientifique qu'il serait si nécessaire d'entretenir; ils restent indifférens à toutes les matières qui ne se rattachent pas directement à l'examen. De leur côté, les professeurs, dominés par les préoccupations de leur auditoire, se voient contraints de négliger tous les développemens historiques, philosophiques ou littéraires dont ils fécondaient autrefois leur enseignement; cet enseignement n'est plus qu'une préparation hâtive à des grades qui ont perdu de leur valeur. Le système des jurys mixtes fait donc aux professeurs une situation humiliante, il les met en suspicion devant leurs propres élèves. Quelle autorité veut-on qu'ils conservent encore sur eux? Que si, de surveillés, les professeurs deviennent surveillans, combien pénible et ingrat est leur rôle! De quels dégoûts ne sont-ils pas abreuvés! Qui pourrait dépeindre cette lutte sourde, ces tiraillemens sans fin? Et quels inconvéniens n'entraîne pas pour la dignité du jury tout entier le spectacle des ruptures qui éclatent et des scissions qui se produisent?

Deux systèmes d'examen ont régi la Belgique depuis une cinquantaine d'années. De 1817 à 1835, les facultés des universités de l'état étaient seules en possession du droit de conférer les grades. Depuis 1835, la collation des grades appartient à un jury, jury central ou jury combiné. Les résultats des deux systèmes d'examen mis en pratique depuis 1817 sont faciles à apprécier. De 1817 à 1835, les établissemens d'instruction supérieure ont été très florissans; depuis 1835, la décadence a commencé. Pour l'arrêter, il y a des mesures à prendre; mais le moyen le plus efficace serait certainement de rendre aux facultés les examens. Si le gouvernement croit devoir donner une satisfaction à l'opinion erronée qui a confondu deux choses distinctes, la liberté de l'enseignement et le jury d'examen, qu'il constitue pour les élèves des universités libres un jury particulier composé en majorité de professeurs des universités de l'état. L'honneur de la science l'exige : c'est le seul moyen de tirer la Belgique de la décadence intellectuelle où elle s'affaisse.

La faculté de philosophie et lettres de Gand énumère aussi avec une grande netteté les inconvéniens des jurys mixtes : le système actuel, dit cette seconde consultation, plaçant nécessairement en présence une université libre et une université de l'état, introduit dans le jury, qui doit être avant tout impartial, une rivalité fâcheuse à la fois pour la science, pour la dignité des professeurs et les intérêts des élèves. Elle compromet la science en partageant les hommes qui la représentent en deux camps ennemis, qui deviennent souvent deux partis politiques animés de passions qui devraient être étrangères à des juges, et en exposant les professeurs à se laisser

influencer par le désir de faire passer le plus grand nombre possible de leurs élèves. Elle compromet les professeurs et les atteint dans leur dignité en établissant parmi eux de regrettables et éclatantes scissions. Le président se trouve alors décider seul aussi bien des admissions que des grades, quoiqu'il n'appartienne pas à l'enseignement. Elle compromet en outre les intérêts des élèves, car, bien que les nominations des membres du jury soient en nombre égal des deux parts, il n'est pas toujours possible que les deux universités soient également représentées. Qu'un des professeurs soit absent ou malade, l'équilibre se trouve immédiatement rompu au détriment de l'une ou de l'autre catégorie de récipiendaires. La faculté estime qu'il importe d'abandonner le mode actuel d'organisation des jurys, et résume sous deux chefs principaux les vices de la loi du 15 juillet 1849 : 1° cette loi place en regard deux universités rivales dans le même jury; 2° la loi entrave le choix du gouvernement en le forçant de s'adresser à l'enseignement privé, qui non-seulement lui impose la moitié du jury, mais qui peut même, par un refus de concours, mettre l'état dans l'impossibilité de constituer ce jury. La faculté conclut en faisant observer que le droit de collation des grades attribué aux facultés placées sous la direction de l'état a reçu la consécration des siècles, qu'il est en vigueur et produit d'excellens résultats dans les pays voisins, et *notamment en France*, qu'il importe d'y revenir, en laissant toutefois aux étudians des universités libres le droit de se présenter devant un jury central, sous la réserve expresse que dans la composition de ce jury le gouvernement obtienne toutes les garanties indispensables.

Telles sont en substance les conclusions adoptées par les facultés de l'état. Nous savons bien que, pour enlever à ces critiques leur valeur et leur poids, on objectera qu'elles émanent de corps intéressés à exagérer les inconvéniens de la loi de 1849; mais on peut répondre *a priori*, en examinant ces critiques en elles-mêmes, qu'elles paraîssent très fondées. La Belgique a voulu prendre un moyen terme entre le système de la liberté des professions et celui de la délivrance des grades exclusivement réservée à l'état. Elle a péché contre la logique, et elle en porte la peine. Que pouvait-il résulter en effet de la présence, dans un même jury d'examen, d'hommes qui n'ont évidemment pas les mêmes doctrines, qui appartiennent à des partis opposés dont la querelle remplit toute l'histoire politique de la Belgique, sinon des luttes ou un compromis? Et que deviennent alors les intérêts de la science?

Dans l'enquête de 1853, à côté des opinions, contestables si l'on veut, des professeurs de l'état, nous trouvons cependant un avis motivé de la commission des présidens de jury, et comme ceux-ci

sont pris en dehors de l'enseignement, on nous accordera sans doute que leur témoignage est irrécusable. La commission examine cette question : les hautes études sont-elles en progrès ou en décadence? A l'unanimité, elle déclare qu'elles sont en décadence, et plusieurs de ses membres attribuent cette décadence à l'établissement des jurys mixtes. — L'honorable M. Devaux notamment développe un système qui aurait pour effet de supprimer le contrôle et le concours des professeurs rivaux, qui constituent à ses yeux le vice fondamental du régime actuel. M. Vleminck déclare qu'il a longtemps espéré que le système des jurys mixtes aurait de bons résultats, mais qu'il ne l'espère plus aujourd'hui. En effet, qu'arrive-t-il nécessairement avec l'institution des jurys mixtes? Chaque université cherche à obtenir le plus d'admissions possibles; tous les efforts des examinateurs tendent vers cet objet, et les tentations sont d'autant plus grandes qu'il est plus facile d'atteindre le but. L'intérêt, dans bien des cas, est sacrifié au devoir : l'honorable président déclare qu'on lui en a souvent fait l'aveu. Il importe (ce sont ses propres expressions) d'*attraper* le public, et les journaux ne se font pas faute de venir en aide à ce charlatanisme éhonté. Que de fois l'on a pu entendre des professeurs dire hautement : « Nos élèves savent bien que nous avons tout intérêt à les faire passer, » et quel président de jury n'a reconnu que telle est la tendance générale? La science et le progrès n'ont qu'à perdre à ces compromis, qui se perpétueront tant que durera l'organisation des jurys combinés, quoi qu'on fasse pour l'améliorer. Il faut en revenir à un jury unique, *pareil à celui qui a été adopté pour le concours d'agrégation en France.*

On remarquera que deux fois, dans cette enquête sur l'état de l'enseignement supérieur belge, l'exemple de la France a été invoqué. Ainsi c'est au moment où l'on parle d'introduire chez nous le système belge que des voix très autorisées en Belgique vantent les avantages de notre organisation. Pour clore cette série de témoignages, nous voulons encore citer un fragment d'un discours prononcé le 7 février 1860 par l'honorable ministre de l'intérieur, qui a dans ses attributions l'instruction publique. Répondant à une interpellation qui s'était produite pendant la discussion du budget, il s'exprimait ainsi : « Messieurs, on ne peut plus mettre en doute que le niveau des études humanitaires et universitaires ait baissé en Belgique. A moins de supposer que tous les hommes qui prennent part aux examens des élèves se trompent, il faut bien le constater avec eux, le niveau des études a baissé. Les présidens des jurys dans la dernière session ont constaté ces résultats. »

Sans doute les personnes qui demandent chez nous une liberté qui a produit de si désastreux effets chez nos voisins ne connaissent pas

ces documens. Elles montreraient peut-être moins d'empressement à réclamer la liberté sous une forme si peu compatible avec les intérêts et le progrès de la science. Malheureusement ceux qui se sont faits les patrons de la liberté de l'enseignement supérieur en France ne passent pas pour avoir un amour très sincère de la liberté scientifique. Aussi, chaque fois qu'ils ont élevé la voix pour réclamer contre le monopole de l'état, les esprits les plus libéraux n'ont voulu voir dans leur revendication qu'un intérêt de parti. Nous ne prétendons pas sonder la conscience de chacun; aussi nous n'irons pas, comme l'a fait un éminent publiciste, chercher dans la constitution même de l'église, dans les écrits des pères et les décisions des conciles, la preuve que le parti catholique ne peut être sincère lorsqu'il demande une liberté. Mieux vaut croire à de nobles inconséquences qu'à des calculs intéressés. En face d'une revendication qui paraît légitime, il ne faut pas avoir d'autre souci que d'examiner comment pourrait être concilié le principe qu'on invoque avec les garanties que l'état doit conserver dans l'intérêt de la science.

III.

Cette conciliation nous l'avons cherchée, mais sans la trouver, dans la constitution de l'enseignement supérieur belge. Irons-nous la demander à quelque autre nation, plus heureuse ou plus sage? Quand il s'agit des choses de l'esprit, il est impossible de ne pas tourner les yeux du côté de l'Allemagne. Comment l'Allemagne a-t-elle résolu la question? A-t-elle rencontré dans l'organisation de ses universités cet accommodement que les pays catholiques n'ont pas encore su trouver? A-t-elle fait la part de l'état et celle de l'individu, la part des catholiques et de ceux qui ne le sont pas? Quand et comment ce partage s'est-il effectué? Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà, par un article publié ici même (1), l'organisation des universités allemandes. La liberté d'enseignement, dans le sens spécial que nous attachons à ces mots, n'existe pas en Allemagne : aucun particulier, aucune association ne peut ouvrir un cours d'enseignement supérieur ni fonder une faculté sans une autorisation de l'état. L'état n'enseigne pas, mais il confère à des universités le monopole de l'enseignement. Comment se fait-il que ce monopole n'ait jamais été sérieusement attaqué? Comment se fait-il que le parti catholique commence seulement à réclamer pour lui le droit de fonder des universités orthodoxes? Pour quelles causes s'est-il

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 septembre 1869 *l'Enseignement supérieur des sciences en Allemagne*, par M. George Pouchet.

montré si modéré de l'autre côté du Rhin, alors qu'il paraissait si exigeant en France? La raison de ces différences est dans la constitution toute libérale des universités allemandes.

Ces universités sont de véritables corporations, pareilles aux corporations du moyen âge : elles s'administrent elles-mêmes, possèdent, nomment leur recteur et leur *sénat*, décident souverainement de toutes les questions relatives à l'enseignement, présentent directement au chef de l'état les candidats aux chaires vacantes, ne sont astreintes à aucun contrôle, à aucune surveillance. En un mot, ce sont des corporations privilégiées, mais libres. L'état n'intervient que pour nommer les professeurs (ce qui n'est qu'une formalité) et pour accorder des subventions ; ici seulement son action est réelle. Point de programmes, point d'inspecteurs, point de conseils académiques, aucune immixtion des bureaux. Aussi, au lieu d'un enseignement officiel nécessairement étroit, l'Allemagne a-t-elle l'enseignement le plus multiple, le plus varié, le plus complet qui se puisse imaginer. Quand un Français entre dans une université allemande, il est tout surpris de ce mouvement, de cette vie, de cette activité, qui contrastent avec le silence et le calme de la plupart de nos facultés. A Berlin, il n'y a pas moins de cent quarante professeurs ou *privat-docenten* dans les deux facultés de médecine et de philosophie. A Bonn, il y a cinquante-quatre professeurs dans la faculté de philosophie (lettres et sciences); à Strasbourg, il n'y en a que onze pour les mêmes facultés. Et partout règne la liberté la plus complète des opinions. L'état se déclare incompétent pour en connaître; que l'enseignement soit spiritualiste ou matérialiste, qu'il y ait des libres penseurs et même des athées, il ne s'en émeut pas, et il ne vient à l'esprit de personne de lui attribuer une part de responsabilité dans les écarts qui se peuvent produire. Et quand je dis écart, c'est que je ne rencontre pas d'autre mot pour exprimer une pensée toute française; peut-être n'a-t-il pas de synonyme chez les Allemands : pour eux, les délits d'opinion n'existent pas en matière d'enseignement. Ce qu'un professeur peut faire de plus grave, c'est d'avancer une proposition contestable, qui est immédiatement discutée. Les Allemands n'ont pas la liberté d'enseignement; ils ont la liberté scientifique, ce qui vaut mieux.

Ce n'est pas tout : en Allemagne, grâce au classement des professeurs en ordinaires, extraordinaires et *privat-docenten*, il n'est pas un homme, à quelque religion ou à quelque opinion philosophique qu'il appartienne, qui ne soit assuré, s'il est docteur, de pouvoir faire un cours d'enseignement supérieur sur le sujet qu'il aura choisi. Il peut y avoir et il y a souvent dans la même faculté plusieurs professeurs enseignant les mêmes matières dans un esprit tout différent. Les étudians, qui, en Allemagne, paient le maître, choisissent

entre les professeurs. Toutes les opinions sont représentées; toutes peuvent aspirer à dominer. Ici les protestans sont en majorité, là ce sont les catholiques, ailleurs ce sont les libres penseurs et l'école matérialiste; mais partout la minorité conserve ses droits et l'espérance de devenir majorité à son tour. Grâce à cette organisation si libérale et si sage, les partis n'ont jamais eu l'idée, en Allemagne, de réclamer une liberté dont ils n'auraient eu que faire. N'étant nullement gênés par le monopole universitaire, ils n'ont pas eu à en demander la suppression. Ils ont porté la rivalité dans les universités déjà existantes, et par la concurrence y ont excité une généreuse et féconde émulation.

En France, rien de semblable : au lieu d'universités ayant une vie propre, indépendantes les unes des autres, se recrutant elles-mêmes et s'ouvrant à tous, nous avons l'*Université*, qui n'est autre chose que l'état enseignant, imposant ses méthodes, traçant à l'enseignement un cercle dont il ne peut impunément sortir, considérant le professeur comme un fonctionnaire, et la science comme une chose qui se règle. Le gouvernement nomme et révoque les professeurs, fixe le nombre des chaires, astreint les maîtres à se renfermer dans un certain programme, et pour être conséquent avec lui-même, quand ils en sortent, il est forcé de les y faire rentrer ou de les destituer. Il se considère, il ne peut faire autrement, comme responsable des doctrines enseignées, et si dans la pratique il laisse aux membres des facultés la plus entière indépendance, pourvu qu'ils respectent « les dogmes reconnus, la constitution et les lois, » il peut toujours exercer, quand il lui plaît, un droit de surveillance et de contrôle dont il use, selon les circonstances, avec beaucoup de rigueur ou beaucoup de ménagement. Au lieu d'appeler à lui toutes les vocations scientifiques qui se révèlent, il est obligé de faire un choix, de laisser en dehors tout ce qui ne rentre pas dans le cadre officiel, et souvent de se priver du concours des hommes les plus distingués dans les lettres et dans les sciences.

Et comment l'état exerce-t-il sur l'enseignement ce contrôle rendu nécessaire par la fausse idée qu'il se fait de sa responsabilité? C'est ici qu'apparaît le vice capital de notre organisation universitaire. Pour exercer ce contrôle, l'état a été obligé d'introduire au sein des facultés l'élément administratif; il a imaginé de créer des *provinces* universitaires. Il a remplacé les anciennes universités, êtres vivans, par l'académie, cet être abstrait, la réalité par la fiction. A la tête de cette province universitaire, il a mis un recteur, non plus le recteur de nos anciennes universités, ni le recteur allemand, mais un vrai gouverneur de province investi de la haute direction de tout l'enseignement dans les sept ou huit départemens de son ressort. Sous les ordres du recteur, il a placé les inspecteurs d'académie, ses

lieutenans; auprès d'eux, il a institué le conseil académique, chargé de donner son avis sur toutes les questions de discipline et d'enseignement, le conseil académique, où pas un professeur n'entre, où l'enseignement n'est représenté que par les doyens de facultés qui tiennent leur nomination du ministre et non du libre suffrage de leurs collègues. C'est ainsi que s'est constituée, en dehors de l'université qui enseigne, cette seconde université qui administre et qui réglemente, inférieure quelquefois par le talent et par le savoir, supérieure toujours par la hiérarchie. Ainsi s'est établie entre l'administration et l'enseignement cette déplorable confusion qui a tant contribué à éloigner de l'Université les talens originaux qui ont besoin de liberté pour se développer (1).

De tous les défauts du monopole universitaire, celui qui frappe le plus, c'est l'étroitesse du cadre où l'enseignement officiel a été enfermé. Dans les universités allemandes, le nombre des professeurs varie à la fois selon les besoins de la science et le nombre des savans; il y a autant de professeurs qu'il y a de branches de connaissances et d'hommes capables de les enseigner. Nos facultés au contraire ont un nombre déterminé de chaires, et pour remplir ces chaires une seule catégorie de professeurs, les professeurs titulaires. En Allemagne, nous avons vu qu'il y avait trois ordres de professeurs, les ordinaires, les extraordinaires et les *privat-docenten*. Ces derniers peuvent enseigner toutes les matières qui appartiennent au domaine de la faculté où ils ont pris leur titre de docteur dès qu'ils ont obtenu du *sénat* la *venia docendi* (2), et cette autorisation ne leur est jamais refusée, alors même qu'ils se proposent d'enseigner les mêmes matières que le professeur ordinaire. Qui ne voit combien cette organisation est préférable à la nôtre, combien surtout elle eût été de nature à éviter tout prétexte aux exigences du parti qui réclame la liberté de l'enseignement supérieur?

Quel est en réalité le grand argument que l'on fait valoir à l'appui de cette demande? C'est un argument tiré de la liberté paternelle. Les pères de famille, dit-on, ne sont pas libres de choisir entre plusieurs enseignemens. Si l'enseignement donné par le professeur titulaire blesse leurs croyances, ils n'ont pas la ressource d'envoyer leurs enfans s'instruire ailleurs. Que répondre à cela? Rien de sérieux. Le jour où l'état, absorbant les anciennes universités, s'est déclaré responsable de l'enseignement, l'a soumis à une surveillance et emprisonné dans des programmes, il devait s'attendre qu'on viendrait lui demander compte de cet enseignement au nom d'une croyance

(1) Cette manie de réglementation a été poussée si loin à une certaine époque, qu'un décret de 1852 est intervenu pour transférer du recteur au ministre la nomination des appariteurs des facultés.

(2) M. Mommsen a été *privat-docent* à l'université de Zurich.

ou d'un dogme. C'est au nom du dogme catholique, méconnu par l'enseignement officiel, au nom de la science catholique bannie des amphithéâtres de l'École de médecine, au nom de la liberté religieuse, qu'on est venu dénoncer au sénat l'esprit de nos facultés. L'aurait-on pu faire avec un égal retentissement, si ces dernières eussent été, comme les universités allemandes, des corps indépendans et ouverts à toutes les doctrines philosophiques et religieuses, si chaque parti y avait eu ses représentans et le droit de répandre ses doctrines juridiques, littéraires ou scientifiques? Combien n'eût-il pas été facile alors de prouver que, sous prétexte de demander la liberté de l'enseignement supérieur, on cherche surtout à restreindre la liberté scientifique! Et quelle arme on eût trouvée dans cet aveu : « sur le terrain de l'enseignement, toutes les phrases sur la liberté des opinions sont des sophismes coupables (1)! » Malheureusement l'état ne représente pas la liberté scientifique à un degré suffisant pour que la question puisse être ainsi posée; il ne représente qu'un monopole dont on lui demande la suppression. A quelles conditions, sous quelles garanties et dans quelle mesure peut-il abandonner ce monopole? C'est ce qu'il nous reste à dire.

IV.

Il convient d'abord d'écarter, au point où en est venue la controverse entre les partisans du monopole et les partisans du droit commun, une discussion de principes qui n'offrirait plus qu'un intérêt rétrospectif (2). Le législateur de 1850, posant le principe de la liberté, a promis une loi sur l'enseignement supérieur (3). Cette promesse, qu'on ne peut éluder, comment la remplir? Il nous semble que la réponse ressort tout naturellement de la comparaison qu'on vient de lire entre l'enseignement supérieur belge, l'enseignement supérieur allemand et le nôtre. Nous avons reconnu qu'il était impossible d'opposer une fin de non-recevoir aux partisans de la liberté de l'enseignement supérieur. Nous avons établi que ce qui faisait l'infériorité des études universitaires en Belgique, c'est la constitution des jurys mixtes. Enfin nous avons remarqué que la supériorité incontestable des universités allemandes tient à leur autonomie et à la liberté scientifique dont elles jouissent. La loi future aurait donc à se préoccuper d'abord d'introduire dans l'enseignement supérieur le principe de liberté que le législateur de 1833 et de 1850 a introduit dans les deux autres ordres d'enseignement,

(1) M. Dupanloup. (*Lettre sur la liberté de l'enseignement supérieur.*)

(2) Voyez le *Moniteur* de 1844.

(3) L'article 85 de la loi du 15 mars 1850 dit : « Jusqu'à la promulgation de la loi sur l'enseignement supérieur, le conseil supérieur de l'instruction publique, etc. »

mais en réservant à l'état la délivrance des grades, et en assurant aux facultés l'indépendance et l'autonomie.

Pour le premier point, le législateur n'aurait qu'à compléter la loi du 15 mars 1850, sans toutefois entrer à sa suite dans le système de restriction qu'elle a mis au droit d'enseigner. Cette loi a cru devoir entourer la liberté qu'elle accordait de certaines précautions destinées à la préserver de ses propres excès. Elle s'est trompée, et les dispositions tutélaires inscrites aux articles 25 et 60 sont demeurées parfaitement illusoires. L'article 25 porte que « tout Français âgé de vingt et un ans accomplis peut exercer dans toute la France la profession d'instituteur primaire, public ou libre, s'il est muni du brevet de capacité. » L'article 60 décide que « tout Français âgé de vingt-cinq ans et n'ayant encouru aucune des incapacités prévues par la loi pourra former un établissement d'enseignement secondaire, s'il est bachelier ou muni du brevet de capacité délivré par un jury d'examen nommé par le ministre. » On sait ce que ces restrictions sont devenues dans la pratique. Destinées en apparence à prévenir l'envahissement de l'enseignement primaire ou secondaire par les personnes qui ne présentaient pas des garanties suffisantes d'âge et d'instruction, elles n'ont été suivies d'aucun effet. Les directeurs des écoles primaires ou secondaires sont bien tenus de se soumettre aux exigences de la loi, mais les maîtres qu'ils emploient ne remplissent aucune des conditions exigées du directeur seul; à Paris même, sous les yeux de l'administration, un certain nombre de professeurs appartenant à l'enseignement secondaire libre ne sont pas bacheliers. Dans l'ordre de l'enseignement primaire, c'est encore pis : chez les frères des écoles chrétiennes, souvent le directeur seul a le brevet.

Faut-il établir dans l'ordre de l'enseignement supérieur un système de garanties pareilles? Faut-il exiger de tout directeur d'une école d'enseignement supérieur un diplôme de docteur ou de licencié, comme on exige de ceux qui veulent fonder un établissement primaire ou secondaire le brevet de capacité ou le grade de bachelier? Nous ne le pensons pas, et pour deux raisons : la première, c'est que si une disposition semblable était inscrite dans la loi, elle demeurerait aussi inutile que les dispositions contenues dans les articles 25 et 60 de la loi de 1850; l'autre, c'est qu'elle ne serait pas considérée comme suffisamment libérale par ceux qui voient dans l'enseignement une industrie à exploiter, et dans la liberté d'enseignement une liberté toute matérielle, analogue à celle des théâtres. Avec un tel régime, la garantie de l'état serait vaine, et la liberté qu'il accorderait paraîtrait illusoire. Or rien n'est mauvais en politique comme les restrictions inutiles et les demi-concessions. On sait ce qu'il est advenu des lois sur la presse et les réunions pu-

bliques : pour avoir voulu trop restreindre, elles ont été parfaitement impuissantes à rien empêcher. Il en serait ainsi de notre loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, si, en même temps qu'elle reconnaîtrait aux particuliers le droit d'enseigner, elle mettait des conditions à l'exercice de ce droit. Il vaudrait mieux que tout citoyen fût libre d'ouvrir une école supérieure, sans avoir d'autres formalités à remplir qu'une déclaration préalable, — que toute association appartenant à n'importe quelle opinion philosophique ou religieuse pût fonder une faculté et même une université, sans avoir à prouver la capacité de ses membres. Entre cet enseignement libre et l'enseignement des facultés de l'état, le public aurait à choisir. Il s'établirait ainsi une émulation féconde qui ne serait peut-être pas sans rendre à nos facultés de province un peu de mouvement et de vie.

En ce qui concerne le second point, le législateur de 1850 a consacré les véritables principes : il a maintenu la délivrance des grades à l'état. C'est un jury nommé par l'état qui délivre le brevet de capacité, ce sont les professeurs de nos facultés qui font passer les examens du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences; mais si le principe établi en 1850 est le seul fondement solide sur lequel puisse reposer tout l'enseignement supérieur, il soulève, dans le mode d'application qui en a été fait, de légitimes critiques. On lui reproche de ne pas laisser la balance égale entre l'enseignement universitaire et l'enseignement libre; on objecte qu'il n'offre pas à ce dernier les garanties qu'il est en droit d'exiger. Enfin, car on doit tout prévoir, même la calomnie, il peut laisser planer de regrettables soupçons sur l'impartialité des juges. Je sais que nos facultés sont assez haut placées dans l'estime publique pour dédaigner de telles insinuations; cependant elles auraient tout intérêt à ne pouvoir être mises en suspicion. Comment éviter ce danger sans tomber dans les inconvéniens des jurys belges? Un seul moyen se présente : au lieu de désigner, pour conférer les grades, les professeurs de facultés à l'exclusion de toutes autres personnes, l'état constituerait pour chaque examen une commission composée de membres choisis en dehors de l'enseignement libre, ou de l'enseignement universitaire, mais d'une capacité et d'un mérite éprouvés. Il créerait une nouvelle fonction, la fonction d'examinateur, qui deviendrait la récompense et comme le prix des services rendus aux lettres ou aux sciences par des hommes étrangers aux rivalités qui pourraient se produire entre l'enseignement universitaire et l'enseignement libre. Les jurys ainsi constitués échapperaient à tout reproche de partialité, aussi bien que, par leur composition, ils contribueraient à maintenir le niveau des examens. Déjà ce sys-

tème de jury a été adopté pour plusieurs de nos grandes écoles, l'École polytechnique et l'École militaire de Saint-Cyr, et il a produit, de l'aveu unanime, les meilleurs résultats. Si l'application en devenait générale, outre que l'on éviterait le double danger signalé plus haut, les professeurs de nos facultés seraient déchargés d'un labeur parfois accablant, en même temps que se trouverait concilié le principe de la délivrance des grades par l'état avec les garanties que l'enseignement libre réclame. Ajoutons que cela n'empêcherait nullement les universités libres qui se fonderaient d'avoir leurs diplômes et leurs certificats d'études; mais ces diplômes et ces certificats n'auraient qu'une valeur de convention, et ne pourraient en aucun cas tenir lieu de grade professionnel. Nous avons déjà quelque chose d'analogue : l'École centrale délivre des diplômes qui ne confèrent aucun droit, mais qui facilitent l'accès des carrières industrielles.

Arrivons au troisième point, c'est-à-dire à la modification des rapports de l'état avec les universités. Il serait étrange en vérité que l'Université demeurât seule en dehors du mouvement libéral, et que, dans le temps où toutes nos institutions deviennent parlementaires, seule elle restât comme un témoin d'un passé qui s'en va. Dans un pays émancipé par le suffrage universel, où chaque citoyen, ne sût-il ni lire ni écrire, peut exercer sur la chose publique sa part d'influence, le corps qui représente la tradition scientifique et littéraire en ce qu'elle a de plus élevé devrait avoir depuis longtemps revendiqué et obtenu la libre direction de lui-même. Certes, si le principe du *self-government* pouvait être appliqué sans inconvénient quelque part, c'est dans l'ordre de l'enseignement supérieur. Nulle part on ne trouverait autant de lumières unies à autant de dignité dans la conduite de la vie, et cependant nulle part la main de l'état ne s'est plus fait sentir que dans la constitution de l'Université, nulle part les efforts de la centralisation n'ont été plus exagérés. On a vu plus haut quelles avaient été les causes de cette centralisation, maintenant il reste à indiquer en peu de mots comment il semble qu'on en pourrait détruire les effets. Sans doute les conditions de notre enseignement supérieur tiennent de trop près, comme l'a dit M. Renan, aux lois fondamentales de la société issue de la révolution pour qu'on puisse songer à aucune modification radicale; mais si l'on ne peut que difficilement créer de toutes pièces une nouvelle organisation de notre enseignement supérieur d'après un modèle étranger, il y aurait évidemment un grand avantage à rendre à nos facultés la liberté scientifique et l'autonomie qui font la force et la dignité des universités allemandes.

Pour restituer à nos facultés leur autonomie, il suffirait d'abroger, en ce qui concerne l'enseignement supérieur, une partie des

lois du 15 mars 1850, du 9 mars 1852 et du 14 juin 1854. Ces lois ont établi au-dessus de l'Université, pour la contenir et la surveiller, des conseils qui sont en même temps des degrés de juridiction, le conseil impérial de l'instruction publique et le conseil académique, des inspecteurs-généraux et des recteurs. Tant que nos facultés resteront soumises à cette surveillance qui s'exerce sur elles, elles n'existeront pas comme corps. Veut-on les constituer à l'état de corporations libres, il faudrait avant tout les soustraire à toute influence étrangère (1). Pour remplacer le conseil impérial et le conseil académique, on établirait auprès de chaque faculté un conseil exclusivement composé des professeurs et des doyens élus par les professeurs. Dans les villes comme Paris et Strasbourg, où la réunion des quatre facultés, des lettres, des sciences, de médecine et de droit, forme une véritable université, le conseil se composerait des doyens de chaque faculté et d'un certain nombre de professeurs choisis par leurs collègues. Ces conseils hériteraient de toutes les attributions qui ont été dévolues au conseil académique et au conseil impérial de l'instruction publique. Ils décideraient souverainement de toutes les questions relatives à l'enseignement, aux programmes et à la discipline. Ils auraient le droit exclusif de proposer au gouvernement des candidats à toutes les places vacantes. Ils veilleraient à ce que les diverses branches de l'enseignement fussent également représentées, et pourraient prendre l'initiative de créer de nouvelles chaires. Le gouvernement bornerait sa mission à choisir, entre les candidats qui lui seraient proposés, celui qui lui paraîtrait le plus digne; le plus souvent il ne changerait rien à la liste de présentation. Content de doter largement les facultés ainsi rendues à elles-mêmes, il conserverait encore la charge de subventionner des cours *extraordinaires* que de jeunes docteurs voudraient ouvrir. Ces cours ne tarderaient pas à être aussi nombreux qu'en Allemagne, et formeraient comme une pépinière où le conseil de l'Université serait toujours assuré de recruter des sujets d'élite. L'état y trouverait un moyen de stimuler par la concurrence le zèle des facultés, s'il venait à s'endormir, et de réparer les erreurs que l'esprit de corps, souvent étroit, pourrait lui faire commettre. Telles seraient, à notre avis, les principales mesures qui devraient préoccuper le législateur.

Si ces idées pouvaient prévaloir, si le principe de la liberté de l'enseignement supérieur était inscrit dans la loi, en même temps qu'on réserverait à l'état la délivrance des grades et qu'on rendrait aux facultés leur autonomie, nous nous rangerions du côté des évêques dans leur prochaine campagne, et nous oublierions les légitimes défiances qu'ils ont inspirées aux esprits les plus éclairés;

(1) Les facultés ont bien aujourd'hui le droit de présenter des candidats aux chaires vacantes, mais elles partagent ce droit avec le conseil académique.

car, si la liberté est parfois dangereuse lorsqu'on la veut restreindre et la comprimer au lieu de la laisser se répandre et même s'égarer, elle devient véritablement féconde, en dépit de ses excès même, le jour où elle est accordée sans arrière-pensée. Cette arrière-pensée existe dans l'esprit de ceux qui ont le plus vivement réclamé la liberté de l'enseignement supérieur. Nous savons que M. de Bonnechose n'a pas craint d'apporter à la tribune du sénat ces paroles étranges, qui sont la condamnation la plus éclatante de la méthode expérimentale et qu'on croirait écrites par un des juges de Galilée : « Il faut démasquer cette fausse science, qui est la plus cruelle ennemie de la vraie. La vraie science est un don du Dieu créateur des intelligences. Vous la reconnaîtrez toujours infailliblement à deux caractères : elle est toujours modeste et religieuse. La fausse science au contraire, vaine, orgueilleuse, ne pouvant expliquer Dieu, se révolte contre lui, elle le nie; elle voudrait le chasser du ciel, de la terre, du monde entier. » Et M. de Bonnechose ajoutait : « Il ne peut être question d'une liberté illimitée dont nous ne voudrions à aucun prix, qui compromettrait tous les intérêts sacrés confiés à notre garde. Il faut une liberté qui, en donnant satisfaction aux pères de famille et à la liberté de conscience, soit cependant contrôlée et surveillée par le gouvernement dans la juste mesure où l'intérêt public demande qu'elle le soit. »

Une telle prétention, si elle devait être suivie d'effets, n'irait à rien moins qu'à constituer l'autorité ecclésiastique juge de toutes les doctrines philosophiques et même littéraires; mais il a suffi qu'elle se produisît pour être énergiquement repoussée, et si elle osait encore s'affirmer, nul doute qu'elle ne fût immédiatement suivie d'une grande et salutaire réaction. Il est d'ailleurs un moyen d'empêcher que ces prétentions ne puissent exercer une influence quelconque sur les rapports de l'état et des corps savans, c'est que l'état, se renfermant dans le rôle qui lui convient, se déclare incompétent à juger des doctrines et repousse énergiquement toutes les tentatives qui seraient faites pour le tirer de la neutralité où désormais il se devra enfermer. A ceux qui viendraient alors lui demander de sévir contre le matérialisme et la libre pensée, il répondrait : « Vous m'avez demandé la liberté de l'enseignement supérieur, et je l'ai donnée. Profitez-en pour ouvrir des facultés de médecine orthodoxes et des universités où vos docteurs trouveront moyen de concilier vos croyances avec les découvertes modernes; mais en donnant la liberté, je l'ai donnée à tous; en vous accordant le droit de professer librement vos opinions, j'ai reconnu ce droit à vos adversaires, et je ne saurais y apporter une restriction sans être accusé de vous avoir livré l'avenir scientifique de la France. Je pouvais être un censeur, et c'était mon devoir d'exercer une surveillance

sur mes établissemens d'instruction supérieure, quand j'avais le monopole de l'enseignement. En renonçant à mon privilége, j'ai du même coup renoncé à mon contrôle. Je ne suis plus l'état enseignant; je rentre dans la vérité de mon rôle, et je dis à toutes les opinions scientifiques : Produisez-vous en liberté, faites de la propagande, disputez, luttez, triomphez, si vous pouvez; je n'interviendrai que le jour où vous aurez outragé la morale ou violé la loi. »

Ce ne serait point assez de tenir un pareil langage, il faudrait encore que les actes répondissent aux paroles, et si l'on a pu dire avec raison que l'Université était prête à entrer en lutte avec le clergé, il resterait encore à régler les conditions du combat. Or tant que l'Université demeurera soumise, même indirectement, à l'action du clergé, ces conditions ne sauraient être égales. Tant que la loi reconnaîtra au prêtre dans l'école, à l'évêque dans le conseil départemental ou dans le conseil académique, un droit de surveillance sur l'enseignement universitaire, tant qu'on n'aura pas séparé d'une façon définitive l'école et l'église, l'Université sera en droit de refuser la lutte. La séparation de l'église et de l'école ne serait au fond qu'un acheminement vers la séparation complète de l'église et de l'état. Peut-être ceux qui réclament si vivement la liberté de l'enseignement supérieur n'ont-ils pas mesuré toute la portée d'une pareille demande. Peut-être ne se doutaient-ils pas que le jour où le parti libéral accepterait de comprendre dans son programme la liberté de l'enseignement supérieur, il y mettrait comme une conséquence immédiate la sécularisation de l'enseignement à tous les degrés, et comme conséquence moins raprochée, mais tout aussi nécessaire, la rupture des liens fragiles qui rattachent l'état à l'église. Si l'on avait envisagé la question à ce point de vue, la partie conservatrice du corps législatif ne se fût peut-être pas aussi facilement engagée; elle eût reculé devant les graves complications qui vont surgir. Peut-être cherchera-t-elle encore à revenir sur ses pas; mais il est trop tard, le débat va s'ouvrir : on ne le rabaissera pas, quoi qu'on fasse. Aussi bien le moment ne nous paraît point mal choisi pour aborder ce grave problème de la séparation de l'église et de l'état. En présence des incroyables prétentions que la cour de Rome est en train d'afficher à cette heure même, personne ne s'étonnerait que les pouvoirs publics songeassent à une révision du concordat et des articles organiques. Il ne faut pas espérer que cette révision puisse s'accomplir avant qu'il soit longtemps, mais il y aurait lieu de s'applaudir si les discussions qui vont s'ouvrir devaient permettre aux partisans de l'église libre dans l'état libre de se compter.

ALBERT DURUY.

L'ART CONTEMPORAIN

BARYE ET SON ŒUVRE.

M. Barye n'est pas un nouveau-venu dans le domaine de l'art, depuis longtemps sa réputation est faite. Plusieurs de ses œuvres ont été ici même, alors qu'il était encore l'objet d'attaques sans mesure, appréciées avec autorité il y a vingt ans (1). Il ne s'est point arrêté dans la voie qu'il s'était tracée d'avance. D'un pas égal, sans se hâter, sachant bien que ce qui est de pure improvisation dure peu, il a continué sa marche; il a gardé une laborieuse fécondité. Son œuvre s'est donc incessamment accrue, et l'attention ne s'en est jamais détournée. Aujourd'hui elle mérite d'être étudiée dans son ensemble. Il est intéressant de rechercher à quel point l'artiste a tenu dans le cours de sa carrière les promesses de ses débuts. Il est en réalité telles circonstances imprévues qui modifient profondément, chez les artistes surtout, l'impulsion reçue ou la direction acquise. Les bons avis, les critiques, les éloges, le parti-pris de dénigrement, les événemens politiques eux-mêmes, agissent sur leur destinée et peuvent influer sur l'essor de leurs facultés.

Remontons aux débuts de M. Barye, suivons-le dans les étapes de sa vie militante. Comment l'élève de Bosio est-il arrivé à devenir le champion de l'école de la nature, à occuper une place telle

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1851, l'article sur M. Barye, par Gustave Planche.

qu'elle met en évidence non-seulement lui-même, mais encore tous ceux qui ont suivi ses leçons? Nous essaierons de découvrir l'homme sous l'artiste. Les Grecs ont dit que chaque homme est à lui-même son propre statuaire, que la profession, les habitudes, la manière d'être, l'humeur, les passions, modèlent le masque et achèvent lentement, mais sûrement la statue. Prenaient-ils leur affirmation au sérieux? Non point absolument. En tout cas, pour l'artiste dont nous nous occupons aujourd'hui, il n'y a point d'exagération à prétendre qu'il s'est fait lui-même. A l'attitude, à la physionomie, on en devinerait quelque chose. Sur chacun des traits est marquée une volonté qui fut ardente, qui demeure puissante et contenue, dont il n'est point fait étalage. L'observation, la portée de la vue, la perception nette, y sont accentuées également. Là est l'homme presque tout entier. La passion n'est pas refroidie et le feu couve encore en ce foyer qui ne lance point d'étincelles, qui ne montre point de flammes. Cette face calme, impassible, rassérénée peut-être à la longue par le sentiment de la force exercée et de la supériorité conquise, accuse la résistance obstinée, la lutte avec la chimère et avec la vie, l'éducation chèrement achetée, gagnée sur le temps qu'on donne si souvent à d'autres soins, payée au besoin par les veilles; avec cela, l'analyse, la méthode, une réserve naturelle d'abord, venue plus tard de la domination de soi-même, puis le dédain, ou, pour ne rien farder, le mépris de certains obstacles, de certaines choses et de certains hommes.

M. Barye est de la fin du siècle dernier. Il a donc fourni une longue carrière, qui suffirait à honorer plus d'un artiste. La sienne paraît loin d'être terminée. Titien peignit jusqu'à cent ans, toujours assidu et tenant le pinceau d'une main ferme. Ce n'est pas la caducité, c'est la peste, qui vint arracher à ses travaux le vieux Florentin. Il était de ces hommes qui n'ont pas d'âge, ne s'étant pas usé tout entier durant sa jeunesse. Peut-être M. Barye a-t-il quelque chose de cette organisation enviable. Ce n'est pas que l'existence lui ait été clémente, qu'il n'ait eu que la peine de naître, qu'il lui ait suffi de tenter pour réussir. A son début, il n'a pas été proclamé prodige, les suffrages lui sont venus tard, l'amertume et la malveillance ne lui ont pas manqué. Presque enfant encore, on l'avait mis en apprentissage chez un maître graveur, un fabricant de matrices d'acier pour ces pièces estampées de cuivre mince et brillant, sorte d'ornemens de clinquant argenté ou doré, plus souvent placage, où le métal de peu de valeur reste apparent et nu. Il prit donc part à la confection des moules à boutons, des ceintures, des garnitures de shakos, des figures de canons, de grenades et de couronnes, de tout ce qui constitue l'appareil et le harnais guerrier, que lui-même il devait porter quelque temps.

Il travailla ensuite chez un orfévre. Assez bien en cour, ingénieux à se faire valoir et à profiter du travail d'autrui, cet homme, du nom de Fauconnier, obtenait les commandes officielles. Il fut fournisseur obligé de ces tabatières d'or sur lesquelles étaient représentées les entrevues des souverains. Par aventure, il avait des commandes d'un ordre élevé, ce qui ne fut pas inutile à M. Barye, car, tout en se rompant à la pratique, il ne perdait pas des yeux le but plus noble auquel il voulait atteindre. Peut-être lui est-il demeuré, — nous nous en expliquerons plus loin, — quelques vestiges fâcheux de ses relations avec Fauconnier. Il est si difficile de se séparer de soi-même, de rejeter tout le bagage dont on s'est une fois chargé! L'orfévre occupait en secret des aides qui ne se connaissaient point les uns les autres, dont plusieurs, Wechte entre autres, sortirent à la fin de ces limbes. Ils exécutaient sans grand profit pour eux-mêmes les dessins et les divers morceaux qui valaient au pourvoyeur attitré à la fois les éloges et les bénéfices.

C'était, après tout, une faible cervelle, que ce Fauconnier. Il mourut assez tristement. La lecture des mémoires d'un de ses confrères, de Benvenuto Cellini, mémoires farcis d'exploits et de crimes, retentissans de coups d'estoc et de taille, troubla la tête de ce pauvre homme; il ne put y résister. Cela précipita sa fin. M. Barye n'avait pas de ces fièvres sans raison ni de ces rêves stériles, point de ces ambitions naïves et coûteuses qui sont le luxe des songe-creux. Quand la conscription l'avait désigné à son tour, au temps où Napoléon demandait à M. de Fontanes des poètes, des savans et des artistes, sans réfléchir qu'il les faisait faucher en herbe sur les champs de bataille, Barye avait dû partir. Il n'alla pas loin. Il n'ambitionnait point la « gloire des armes. » N'avait-il pas mieux à faire? On l'attacha au dépôt de la guerre. Il dut, au lieu de tirer des coups de fusil, façonner pour nos forteresses des reliefs qu'on voit encore, assure-t-on, aux Invalides. Après la catastrophe de l'invasion, il déposa les armes et reprit le ciseau. Ce ne fut pas la période la moins tourmentée de son existence. Le problème était malaisé à résoudre. Il lui fallait en même temps vivre de son travail et se fortifier dans son art. Il fréquenta les ateliers de Bosio et de Gros. Qu'apprit-il chez l'un et chez l'autre? On l'a conjecturé d'après les résultats, méthode dont il ne faudrait pas abuser. Chez Bosio, par un esprit de contradiction légitime, il puisa la haine de tout ce qui, dans la tradition, est purement conventionnel, le dégoût du pompeux et du magnifique, du vide et du boursouflé, l'horreur de cette majesté d'emprunt qui n'est qu'un étalage de rondeurs maniérées, de grâces factices, de vain savoir. Il étudiera la nature, il serrera de près le modèle vivant, il exigera de lui-même des animaux vrais, d'une anatomie exacte,

non des mannequins redondans, rembourrés de paille, capitonnés comme des fauteuils, n'ayant point de squelette où se prennent les muscles, point de muscles dont la saillie corresponde à leurs mouvemens. Chez Gros, il apprit l'entente des masses et des effets, l'harmonie, l'expression, non point simple, mais puissante, car celui-là fut un artiste sérieux, soucieux de la vérité, auquel il ne manqua peut-être qu'une époque plus propice pour qu'il eût quelque chose à transmettre. On peut s'en assurer sur ses tableaux du Louvre, *les Pestiférés de Jaffa* et la *Bataille d'Eylau*, grandes pages où le peintre se séparait avec un certain éclat de la réaction personnifiée par David. M. Barye profita de cet enseignement. A l'École des Beaux-Arts, il concourt pour le prix de gravure en médailles, et bien que le thème proposé, le *Milon de Crotone*, dont Puget tira un jour une inspiration saisissante, rentrât dans ses moyens, il ne paraît pas avoir eu l'avantage sur ses concurrens. Ce n'est pas lui qui obtint d'aller, voyageur lauréat, séjourner dans la villa Médicis. Il ne réussit pas non plus dans son *Caïn maudit de Dieu*; il fut classé au second rang. D'autres épreuves ne furent pas plus heureuses, soit que les signes d'indépendance fussent déjà chez lui trop manifestes, soit que réellement ses rivaux, qu'il a distancés depuis, lui fussent alors supérieurs.

Ne regrettons pas trop ces échecs, qui le désolèrent en leur temps, mais qui ne l'abattirent pas. Une porte se fermait ici; que faire? En ouvrir d'autres, s'adresser plus haut, frapper plus fort. Telle est la revanche des vaincus, quand les ressorts et le courage ne sont pas brisés. Les amis de Barye soutinrent plus tard qu'il eût perdu en Italie une partie de son originalité naissante. Nous pensons pour notre part qu'il n'y eût point abandonné l'accent de son pays, et qu'il était en mesure de ne pas s'amollir dans les délices de Rome. Il n'est point dans sa nature de perdre ce qu'il a une fois acquis. La première œuvre qu'il exposa fut un faisan, puis il demeura quatre ans sans se faire remarquer au Salon. Il n'avait pas cette impatience si funeste, commune à la plupart de nos artistes. Il reparut avec un *Tigre dévorant un crocodile*, une de ses belles œuvres à laquelle plus tard on ne ménagea pas l'admiration, quand la justice fut venue de son pas lent et boiteux. Il donna aussi, au Salon de 1831, un *Saint Sébastien*, grand modèle en plâtre aujourd'hui perdu par la « complaisance » du Louvre, qui l'avait gardé dans une de ces salles où l'administration retirait alors les objets qui n'étaient pas repris à temps.

M. Barye obtenait une médaille à ce Salon de 1831. Est-ce le *Saint Sébastien* qui lui valut cet honneur? Il le pleura peu cependant et ne le recommença point. Fut-ce plutôt le *Jaguar?* Cela

semble assez difficile à croire. Il est d'ailleurs malaisé de se prononcer. M. Barye excelle à grouper, à trouver des arrangemens, des combinaisons de lignes, de mouvemens, de reliefs, de pleins et de vides, de lumière et d'ombre; mais il s'est rarement signalé dans les personnages qui doivent rester isolés, témoin la *Sainte Clotilde* qui se trouve à la Madeleine. Malgré ses dimensions énormes, — elle a huit pieds de haut, — cette femme, dont la parole fut assez puissante pour faire courber la tête du fier Sicambre, ne parle pas plus aux regards et à l'esprit que les figurines d'animaux, sur lesquelles le statuaire lui-même a moins compté pour donner la mesure de son talent. Nous serons bien obligé sans doute de faire ici des exceptions, ne fût-ce qu'en faveur de ce condottière, ce *Cavalier du quinzième siècle*, si fièrement campé, si vrai, si simple, si étonnant d'attitude, si expressif; mais nous devons dire que les morceaux les plus soignés de M. Barye en ce genre n'ont pas répondu à l'attente du public, — par exemple le *Charles VI dans la forêt*, qui est à peu près de la même époque que le *Cavalier*. Ce *Charles VI*, qui prête au drame historique, est un des sujets qu'il a le plus remaniés, et sur lesquels il n'a peut-être pas dit son dernier mot. Ici l'artiste s'est préoccupé surtout du cheval et du personnage du roi, et en effet ils semblent ne faire qu'un seul corps; le reste devient un accessoire, un hors-d'œuvre, qu'on voudrait ne pas supprimer, mais qu'on souhaiterait ne pas rencontrer là.

M. Barye rompit avec la tradition. Il fit résolûment métier d'anatomiste, tenant le scalpel, demandant au mort et au vif tout ce qu'ils pouvaient lui livrer. Il ne recueillit tout d'abord que le blâme et l'hostilité. On n'envisagea point cet effort comme une tentative généreuse et honorable. Il fut taxé d'outrecuidance. L'art a son intolérance comme la théologie, parce qu'il a aussi ses églises. A tel moment, telle croyance est orthodoxe, telle autre hérésiarque; nul salut pour ceux qui n'ont pas la même foi que nous et les nôtres. Pour les gens d'un esprit étroit, il y a des systèmes infaillibles qu'il est mauvais d'attaquer, qu'à peine on peut discuter. Il n'en va point ainsi pour ceux en qui le sentiment du beau est largement développé; mais y en a-t-il beaucoup chez nous qui soient disposés à accueillir plusieurs cultes, à laisser pénétrer plusieurs prêtres dans le panthéon de l'art? Là où nous n'avons pas été habitués à voir un dieu, nous ne reconnaissons qu'idolâtrie. De notre côté, nous n'entendons point médire de la tradition. C'est par elle que nous avons été dans le passé et que nous serons dans l'avenir; c'est un lien, mais qu'on n'en fasse pas une lourde chaîne. Une des premières circonstances où l'on s'aperçut que l'artiste s'écartait des sentiers tracés, ce fut à propos d'une petite soupière! Il y avait là un cerf

de la main de Barye qui ne fut point goûté : non pas qu'il eût mauvaise façon, ni que, comme motif de décoration, on ne le trouvât pas à sa place; on le trouvait trop rustique, il n'avait aucun air de parenté avec ce qu'on voyait depuis nombre d'années. On se récria fort. Pourquoi aller contre la doctrine, pourquoi déranger les usages? Ainsi raisonnent les chefs d'école, les dispensateurs des récompenses. Ils forment un cordon sanitaire contre l'esprit de nouveauté. Les récalcitrans deviennent leurs ennemis; ils persécutent. Faut-il leur en vouloir? La plupart de nos méchantes actions ne sont que la suite de raisonnemens faux.

M. Barye s'aperçut bientôt du péril qu'il y a pour un artiste isolé à entreprendre la lutte contre une organisation, savante d'ailleurs, qui se maintient par le prestige dont le temps environne l'erreur elle-même, qui garde un mot d'ordre et une hiérarchie. Il devint évident pour lui qu'il ne pouvait guère compter sur la clientèle de l'état, ni sur les travaux que font exécuter les villes, et qui sont d'ordinaire décernés d'avance aux plus dociles. Quelques riches particuliers l'estimeraient sans doute, mais le champ où il pouvait tracer son sillon ne se rétrécissait pas moins devant lui. Il envoya de nouvelles œuvres au Salon, elles furent refusées. Il était jugé sans débats. Point de clarté, point d'appel, le public n'était pas consulté. Il rentra un peu dédaigneusement sous sa tente, attendant que vînt son heure et qu'on le priât d'oublier les erreurs du jury. Il ne passa pas toutefois son temps à récriminer et à rester oisif. Il entassait production sur production, recherche sur recherche, creusant l'antiquité, fouillant la renaissance, qu'il se rendait familière. Son mérite fut apprécié des ducs d'Orléans et de Nemours, du duc de Luynes. Bustes, groupes de terre, de pierre ou de bronze, sortaient de ses mains, et aussi quelques dessins et des aquarelles de haut style.

Il représentait les faunes dans les cavernes, les solitudes, les déserts, ou au milieu de paysages de fantaisie qu'il n'avait entrevus qu'en songe, — car il n'a point voyagé, — et pourtant ces paysages étaient vrais. Il fut inventeur, poète, dans le sens que les Grecs donnaient à ce mot. Cependant cette demi-obscurité lui pesait, non qu'il fût ambitieux; il se sentait au cœur cette émulation que nul ne doit étouffer, qui ne nous permet pas de laisser en friche les facultés que nous avons, qui nous entraîne à leur faire produire par un labeur obstiné toute la moisson qu'elles doivent porter. Là, en effet, est le devoir de tous envers chacun; mais que d'inquiétudes, de déceptions, de déboires, d'angoisses même, sans compter le doute, le doute d'eux-mêmes, qui envahit à la longue les plus fermes à telles heures sombres du jour ou de la vie! Écoutons là-

dessus Decamps, dont l'existence offre des vicissitudes et des traverses qui ne sont pas sans analogie avec celles de M. Barye. Il est toujours intéressant de surprendre un artiste en flagrant délit de critique, plus intéressant encore d'entendre un peintre convaincu faisant un retour sur son propre passé et prononçant un arrêt motivé sur un de ses confrères. Decamps parle de sa *Défaite des Cimbres*. « J'essayai divers genres, dit-il; lorsque j'exposai cette grande esquisse de la *Défaite des Cimbres*, je pensai fournir un aperçu de ce que je pourrais concevoir ou faire. Quelques-uns, le petit nombre, la parcelle, approuvèrent fort; mais la multitude... » La multitude ne pouvait guère approuver; son éducation en ce genre est trop négligée. « Je demeurai, continue-t-il, claquemuré dans mon atelier, puisque personne ne prenait l'initiative de m'en ouvrir les portes, et malgré ma répugnance primitive je fus condamné au tableau de chevalet à perpétuité... Je forçai ma nature. Sans doute les chétives productions qu'enfantait mon *génie* étaient peu propres à donner de mon imagination une idée bien relevée... J'exposai, il y a une dizaine d'années, une série de dessins vivement exécutés (*Histoire de Samson*); j'espérais démontrer que j'étais susceptible de développemens... Les dessins furent loués;... mais ni l'état, ni aucun de nos Mécènes opulens n'eurent l'idée de me demander un travail de ce genre. Et pourtant l'esprit d'invention ne me manquait pas... Sans me mettre au niveau de cet excellent artiste, j'eus le sort de Barye. Ce génie piquant et original,... qui eût décoré nos places de monumens uniques dans le monde, se trouva trop heureux de pouvoir formuler ses idées dans les proportions d'un *surtout* d'un usage impossible... Il est triste de constater qu'un talent, qui seul peut-être eût pu doter son pays d'un monument vraiment original, se vit réduit à la fabrication de serre-papiers... » — Le mot de *serre-papiers* est un peu dur, exagéré, nous nous en convaincrons plus loin. — « Quant à moi, ajoute Decamps, la nécessité où je me suis trouvé de ne produire que des tableaux de chevalet m'a détourné de ma voie naturelle. » Et l'explication qu'il fournit ne s'appliquerait pas moins exactement à M. Barye qu'au peintre mécontent. Il n'était pas né courtisan, il savait mieux faire que dire. « Il fallait demander, solliciter, se faire appuyer, toutes manœuvres » pour lesquelles il n'avait point d'aptitude, non par orgueil, — cette fierté n'est pas cependant si commune qu'on doive en faire fi, — « mais par une sorte de honte et de répugnance » insurmontables.

Decamps, qui se place modestement au-dessous de M. Barye, n'hésite pas à proclamer qu'avec la prétention d'être à la tête de tout progrès, nous demeurons peut-être le peuple le plus routinier

de la terre. Là sans doute encore la passion l'emporte au-delà de la vérité, ou la mesure lui fait défaut dans l'interprétation de sa pensée. Si l'on ne peut nier que M. Barye fut privé durant des années des moyens de se faire connaître du public qui décerne la popularité, il ne fut pas cependant, non plus que Decamps, entièrement méconnu. Ce *surtout* de table, « d'un usage impossible, » auquel Decamps fait allusion, prouverait, si cela était nécessaire, que ceux qui s'intéressaient à l'œuvre du statuaire d'animaux prirent soin de ne pas restreindre les proportions des travaux qui lui étaient demandés, puisqu'on ne put concevoir à certain moment où on le logerait, et qu'il fut question de reculer des murs d'appartemens pour lui donner place aux jours de gala. Les diverses pièces en furent dispersées, il est vrai, mais l'auteur lui-même n'eut pas à s'en plaindre; ses amis affirment qu'elles gagnèrent à se présenter par groupes isolés plutôt que dans cet ensemble un peu lourd dessiné par M. Chenavard, qu'il est bon de ne pas confondre avec M. Paul Chenavard, l'auteur de cette *Divine Tragédie* qui a fait tant de bruit dans ces derniers temps.

Voici du reste quelle fut la fortune de ce surtout si discuté. Le duc d'Orléans avait manifesté à M. Barye le désir d'avoir de lui une belle pièce en ce genre. Après être tombé d'accord avec l'artiste sur quelques points, il lui laissait le soin de la composer. Sur ces entrefaites, on connut par la voie des journaux que la direction en était commise à M. Chenavard, qui s'installa à son de trompe, annonçant qu'il s'en reposait sur M. Barye pour la partie décorative. Il y eut là quelque malentendu sur lequel on ne s'expliqua point. M. Barye restait sur son terrain, il n'exigea pas davantage. Les modèles des groupes d'hommes et d'animaux, les chasses, prodigieuses d'entrain et d'allure, excitèrent un concert d'admiration que ne rencontrèrent point au même degré les dispositions ordonnées par M. Chenavard, ni les ornemens qu'il avait esquissés. On déplorait d'un côté que les chasses et les groupes, au lieu d'être arrangés pour la fonte et la ciselure du métal précieux, ne fussent pas taillés dans la pierre ou le marbre pour être mis à hauteur des yeux sur des piédestaux dans des parcs et des jardins publics, à l'entrée des forêts de chasses royales. D'autre part, — quel contraste! — on répétait que les ajustemens dus au génie de Chenavard n'étaient pas même médiocres. Ils occupaient aussi trop de place. Il n'y avait salles assez grandes pour contenir ce surtout; les architectes, qui n'entendaient point la plaisanterie, ne se prêtèrent pas au jeu; en sorte que ce malheureux Chenavard, raillé et honni, ne vit plus qu'un moyen honnête de dénouer cet imbroglio. Ses espérances détruites, il ne lui restait plus qu'à se retirer de la scène du monde

et à mourir. C'est ce qu'il fit. A ceux qui souhaiteraient avoir des nouvelles du surtout, nous dirons qu'il ne fut pas achevé, bien que M. Denière ait eu un instant commission de suppléer à la collaboration de Chenavard absent. D'ailleurs les événemens de 1848 vinrent par surcroît se jeter à la traverse : les quatre groupes d'animaux, les cinq chasses, les douze candélabres, plus de vingt pièces furent distribuées, çà et là, au gré des hasards de la vente, à tous les horizons.

Ce n'est pas seulement en cette besogne d'orfévrerie, en ce cerf de soupière, en ces menus objets de toute sorte, en ces animaux de surtout que M. Barye affirme les ressources de son esprit et de sa main, ni qu'il manifeste sa personnalité. Après les mœurs du cerf, — les mœurs du cerf! et pourquoi non? — il reproduit celles du lion, de l'ours, de l'aigle, de l'éléphant. Il nous les montre dans leurs attitudes favorites et familières, ici guettant leur proie, qu'ils déchireront de leurs griffes comme l'homme sauvage la percera de ses flèches; ici poursuivant à la course ce pain quotidien qui s'enfuit, là enfin, non plus féroces, mais satisfaits, au repos, étalant sur le sable chaud leur ventre repu, les yeux fermés par une douce somnolence. Il nous transporte dans ce pays de nécessité où la loi s'exerce sans merci ni miséricorde, où la crainte, la ruse, la violence, règnent et gouvernent. Lui-même, il ne se pique point de sentiment, il ne s'apitoie pas, il ne verse point de larmes. Point de morale, point de conclusion. Il décrit, c'est là son rôle. Il s'interdit le terrain réservé à un art différent, sachant qu'il n'y aurait point de bénéfice pour lui à déplacer les bornes de son domaine. Longtemps on l'y a laissé seul, sans autre compagnie que celle des bêtes, c'est lui qui le dit. Il s'attacha surtout au roi des animaux, à ce lion dont l'indépendance n'a point été entamée, — que l'homme prétend avoir dompté parce qu'on l'a tenu en cage. Le beau *Lion passant et rugissant* de la colonne de Juillet, ce bas-relief si plein et si ferme, cet emblème de la force, où les muscles, leviers vivans, sont accentués avec tant de simplicité et d'énergie, fut une entrée en matière qui promettait beaucoup. Le *Lion tenant un serpent*, qu'on vit plus tard au jardin des Tuileries, ne démentait pas cette promesse.

L'animal, à la crinière hérissée, frémissante, est victorieux. Il conserve un air d'audace; il est fier de son triomphe. Le reptile est écrasé sous sa lourde patte; il menace encore; il essaie de se redresser. Le bronze a été fondu d'un seul morceau, à cire perdue, suivant un procédé sans peur et sans reproche, mais si dangereux, — tout est à refaire quand on ne réussit pas du premier coup, — qu'on l'a depuis longtemps abandonné. M. Barye ne reculait point devant ces dangers pour obtenir la perfection du travail et la venue

d'un seul bloc. Par compensation aux chances désastreuses, les retouches à la lime, au marteau, secours d'une main étrangère, peuvent être évitées; le bronze apparaît entier, d'un jet, tel qu'il est sorti de l'épreuve du feu. Aussi, même de près, ces sortes de fontes ne portent nulle trace d'hésitation ni de repentir; si fougueuse que soit la composition de l'auteur, le caractère y reste imprimé, et la touche ne faiblit point. C'était l'époque où fut déployée par l'artiste la plus vive puissance de réalité, d'expression et de fantaisie; son imagination aspirait à reproduire ces types entrevus par les légendes populaires dans le lointain des âges écoulés. L'homme alors, à peine dégagé de l'animalité, à demi éveillé, rêve encore de monstres et de chimères, dragons, hippogriffes, sphinx, centaures, faunes, sylvains. C'est la jeunesse du monde. M. Barye était alors dans sa propre jeunesse, à l'heure de l'éblouissement et des vastes pensées. Plus tard, l'exécution sera moins tumultueuse, les silhouettes moins découpées, moins tourmentées, les reliefs moins durement frappés. Il ne se laisse point entraîner cependant. Déjà savant, il reste maître de lui même à un degré qui peut surprendre. Par quelles combinaisons singulières arrive-t-il à prêter la vraisemblance à ces êtres qui ne sont point, qui, participant du dieu, de l'homme et de la bête, naissent cependant viables, et semblent avoir en eux-mêmes leur raison d'apparaître en tous ces drames de la nature? Comment le cheval et le taureau se sont-ils soudés à l'homme? Comment ces doubles torses, ces doubles reins ne sont-ils point inharmonieux, n'offensent-ils point nos regards, ne nous choquent-ils point? Nous prenons au contraire un plaisir durable à les contempler. La raison est satisfaite. La plupart des lois qui ont présidé à l'organisation des êtres sont observées; les transitions sont ménagées, nous n'apercevons pas le tour de force. L'anatomie précise les points d'attache, les mouvemens ne sont pas impossibles. Enclins à nous éprendre d'amour pour les merveilles, nous nous laissons aller à la croyance involontaire. Pourquoi cela ne serait-il pas? Il suffit de comparer le caractère que M. Barye a donné à ces personnages fabuleux avec d'autres œuvres du même genre, des plus célèbres, pour se rendre compte de l'aisance avec laquelle, grâce à des connaissances spéciales, il a pu se rire des difficultés et passer au travers de ce dédale sans risquer, comme plusieurs de ses confrères, de se fourvoyer et de rester en chemin. La *Délivrance d'Angélique*, le groupe du *Thésée*, celui du *Lapithe et du Centaure*, sont des témoins qu'on ne récusera pas.

Le *Lion tranquille* ou *assis* rallia la plupart des mécontens; le sculpteur se rapprochait de la décoration monumentale, il donnait des gages aux saines doctrines; mais il n'avait point assez dé-

pouillé le vieil homme. Il était cependant sur le chemin de la renommée. Un instant il fut question pour M. Barye d'une commande qui eût attiré sur lui tous les regards. Il s'agissait de décorer le sommet d'un édifice qui attendait alors son couronnement, et qui, nous l'espérons, l'attendra toujours. L'arc de l'Étoile, cette porte ou cette arche immense ouverte sur le vide, à la suite d'une voie triomphale, ce monument qui devait être élevé à la nation armée et qui ne raconte guère que les gloires d'un seul en dépit du bas-relief de Rude, semblait à quelques-uns demeurer incomplet. Il appelait quelque chose, un char, des chevaux, des victoires, que sais-je? le fond banal de l'allégorie que nous avons tant de peine à jeter au rebut. Des bruits de ruptures diplomatiques circulaient, venant on ne sait d'où. La France était lasse de la paix, suivant les uns; suivant d'autres, elle s'ennuyait. Une aspiration, un souffle de guerre, passaient au-dessus d'elle comme un vent d'orage. On n'eût pas osé surmonter l'Arc-de-Triomphe du vieux coq gaulois. M. Barye proposa l'aigle, symbole alors vivant, en qui se résumaient les rancunes mal apaisées. Était-ce bien ce qu'il fallait? L'aigle eût sans doute été de mise, si les animaux eussent tenu plus de place dans la décoration, si l'on eût adopté des projets tels que celui de Rude, qui proposait pour thème, au lieu de *la Résistance*, que nous devons à M. Étex, *la Défaite* ou *la Déroute de Russie*, personnifiée par nos soldats se retirant au milieu des neiges devant des loups qui les poursuivent. Il n'en fut pas ainsi. M. Barye commença l'esquisse. L'oiseau de proie, aux ailes éployées, enlevait son butin, les dépouilles ou les trophées des peuples, des villes, des royaumes, les lances, les boulets, les canons, les drapeaux, les clés. Quatre figures de prisonniers, dont la silhouette se profilait sur l'azur, chantaient l'éternel « malheur aux vaincus. » Peut-être cela ne servait-il qu'à ranimer gratuitement des sentimens qu'il faut éteindre. Peut-être même n'était-ce pas se rendre un compte exact du rôle final qui nous était échu, ni de nos revers. Toujours est-il que ces velléités militaires disparurent. Les haines entre voisins ne furent pas rallumées. Quelques-uns crurent, sur la foi d'un faiseur de mots facétieux d'alors, que le vent serait un obstacle à la stabilité de cet aigle d'airain, — qu'il soulèverait, qu'il enlèverait ce morceau de métal de plus de 50 pieds de long. L'édifice ne fut pas couronné.

Nous ne nous en plaignons pas. Nous ne tenons pas pour suspect d'insuffisance le modèle de M. Barye, nous ne refusons pas de l'accepter pour un des meilleurs qui puissent être offerts; mais nous dirons que le meilleur ne vaut rien pour cet usage. L'Arc-de-Triomphe, qui, dans sa massive ordonnance, est un des monumens les plus imposans de cette époque, ne nous paraît pas avoir besoin de rien

de plus. Tout ce qu'on y ajoutera ne fera qu'en gâter l'aspect. Nous sommes de ceux qui tremblèrent quand ils virent M. Viollet-le-Duc remettre une flèche à un édifice religieux que nous avions l'habitude de considérer comme entier. L'entreprise a réussi, nous en faisons l'aveu. Combien en citera-t-on de la sorte? Êtes-vous sûr que Notre-Dame, avec le couronnement de ses tours signalé dans les plans primitifs, serait d'un effet plus majestueux qu'avec ses simples lignes horizontales largement assises?

Lorsqu'il fut question de dédommager le sculpteur de toutes ces tergiversations, ce qu'il y avait de mieux était de mettre le public en situation d'estimer par lui-même de quelles œuvres cet artiste était capable. Des musées possédaient déjà quelques-uns de ses travaux; mais, si les amateurs et les lettrés vont là pour apprécier et pour s'instruire, il est une partie de la population, et ce n'est pas la moindre, qui ne regarde les objets que quand ils sont placés directement sous ses yeux, sur son passage, sur les places, dans les jardins. Or ce n'était pas user de faveur envers M. Barye que de lui octroyer un de ces endroits en vue. Ainsi fut-il fait : son *Lion au serpent* lui fut demandé; puis le *Lion tranquille* fut mis au jour dans la promenade des Tuileries. S'il n'est pas aussi remarquable que l'autre au point de vue de la fonte, à peine quelques personnes eurent-elles la notion de cette différence. Dans son appareil assez lourd, il est aussi digne d'admiration, plus encore peut-être. Rien de farouche : il est au repos, humant l'air; les muscles du visage ne se meuvent pas. Ces mâchoires de bronze ont fait leur office, l'appétit est satisfait. Il digère, assis sur sa croupe. Comme œuvre d'art, il ne lui manque rien, c'est un morceau irréprochable. Silhouette, contours, relief, ensemble, détails, tout est serré et précis. Il ne porte point l'empreinte de l'exubérance de jeunesse, mais plutôt, et sans étalage, celle de la maturité du talent et du savoir. Aussi les traits lancés jadis contre M. Barye se retournent dès ce moment contre ses adversaires. L'école académique, j'entends cette coterie qui ne se départ pas du dogme immobile, vieillot et suranné, qui a peur de toute agitation, de tout mouvement, était bravement bafouée. Ce n'est plus là, s'écriait-on, ce lion plus fantastique que les animaux de l'Apocalypse, ce personnage grave, sérieux, empesé, ce monarque à la crinière, — non, à la perruque peignée tombant en cascade autour d'une tête pleine des plus nobles sentimens, qui fait le beau et de sa bouche en cœur lance un jet d'eau sans rugir, — ce lion, qu'on retrouve encore à l'entrée de l'avenue de l'Observatoire au Luxembourg, qui figure près du foyer, dans les cabanes et dans les salons des auberges, en imagerie d'Épinal ou en gravure à grand effet, à côté du lion de Pyrame et Thisbé, — le lion enfin d'Androclès ou de

Florence. Nous ne dirons pas que tout fut bien pesé dans ces imprécations contre le lion pseudo-antique; c'était une réaction contre les bêtes apprivoisées : nous dépassons si souvent la mesure! Les uns réclamaient que les morceaux de Barye fussent répétés en des dimensions colossales, oubliant que la grandeur réside dans les rapports harmonieux des proportions, et que *la Bavière*, de Munich, ni le cardinal *Borromée*, qui ont le don de réjouir les touristes, ne sont pas les plus grands morceaux de la statuaire. Cette recherche de l'énormité et du monstrueux n'est pas exempte de barbarie. D'autres admiraient que M. Barye n'eût pas encore son siége à l'Institut. Étonnement bizarre! est-ce que cet homme était fait pour arriver de bonne heure dans la docte assemblée? Tant d'artistes, et des meilleurs, n'y ont rencontré qu'un échec. Nous ne nommerons que Rude, bien qu'il ne soit pas le seul. M. Barye n'était pas celui qu'il fallait pour ces sortes d'entreprises; il ne s'était pas condamné à cette tâche.

En 1848, il crut bon de s'abstenir de figurer à cette exposition, qu'on a tant tournée en ridicule depuis, peut-être parce qu'on vit s'y renouveler le phénomène de la confusion des langues dont l'édification de la tour de Babel nous a fourni le premier exemple, peut-être en raison de cette habitude moutonnière qui nous porte à rire de ce qui a provoqué le rire d'autrui. Il est encore d'usage aujourd'hui de voir un motif de gaîté, un thème à raillerie dans ce pandémonium, dans ce panthéon un peu étrange en effet, où le grand festin de la publicité fut si largement servi, sans qu'aucun prêtre auparavant se crût obligé d'immoler des victimes ni d'invoquer les immortels. L'avenir dira combien on a été forcé plus tard d'emprunter à cette exhibition trop décriée. En tout cas, elle eut le mérite de mettre en lumière des travaux ignorés jusque-là du plus grand nombre, qui n'étaient pas indignes de cette faveur et qu'écartaient quelques hommes à la foi robuste, entêtés de superstitions et de préjugés. M. Barye fut alors chargé de la direction d'un des services du Louvre. On le préposa au moulage des antiques; il eut son atelier dans le palais. Il ne supposa point que ce témoignage de confiance dût rester stérile, que ce fût un bénéfice et une sinécure. Il introduisit dans la pratique des améliorations dont quelques-unes sont restées. La reproduction des épreuves, abandonnée à des intérêts trop étroitement commerciaux, fut l'objet de plus de soins. On s'y montra plus soucieux de l'enseignement du beau. Le Louvre, non content de répéter par les exemplaires de sa *chalcographie* les plus intéressans spécimens des maîtres qu'il possède, vend à des prix accessibles à toutes les bourses les moulages de ses divers trésors, vases, bustes, statues. Les amateurs, les artistes de France

et de l'étranger, les professeurs de dessin, viennent en ses magasins demander des modèles propres à populariser l'art dans notre pays, à en jeter la bonne semence. On aperçoit sans peine combien il importe que ces travaux, si modestes en apparence, soient dirigés avec intelligence et activité. Les beaux-arts devraient relever du ministère de l'instruction publique, et en tout cas de pareils intérêts ne devraient jamais être confondus avec ceux de la liste civile. M. Barye apportait le concours d'un savoir spécial, que l'administration se fût assuré pour longtemps, si elle eût mieux connu son métier; mais l'artiste ne prit pas racine au Louvre, il n'eut pas même le temps de s'accoutumer à ses fonctions. Il revint habiter dans un quartier retiré, sur cette montagne Sainte-Geneviève qui fut le berceau des études et qui en est encore le centre. Il a toujours eu du goût pour ces retraites, non pas silencieuses, — qui donc en découvrirait dans notre Paris moderne? — mais d'où s'est en allé le mouvement de la foule bruyante, l'agitation sans relâche. Il demeure dans un vieil hôtel autrefois donné, dit-on, par Louis XIV aux Stuarts exilés et habité depuis par Colbert. Une partie des pièces a été transformée en salle de vente pour ses œuvres, exemple de courageuse initiative qui ne sera point imité.

De la sorte le sculpteur rentra en lui-même et dans ses chères occupations pour ne plus s'en distraire. D'autre part, la célébrité s'était faite peu à peu pour lui. La France, qui volontiers s'érigerait seule juge en cette matière, avait été devancée par l'aveu des autres nations. De tous côtés on reconnaissait le mérite de ces groupes de bronze, où nous persistions à ne voir qu'un art de second ordre. L'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Angleterre, la Russie à son tour, nous renvoyaient l'écho du nom de Barye. Cela nous fit prêter l'oreille et ouvrir les yeux; les plus dédaigneux consentirent à regarder, et l'on reconnut enfin que nous comptions un grand artiste de plus. Quand la réunion du Louvre aux Tuileries procura du travail à tous nos statuaires, il ne fut pas oublié, ce fut un de ceux qu'on déclara bien partagés. Sur les façades des pavillons Daru, Denon, Colbert et Turgot, il eut mission de symboliser les mérites du régime qui s'intronisait, et qui se disait à lui-même, en de fades allégories, des choses qu'il eût pu laisser dire aux autres. On devançait ainsi l'opinion. Ici *la Paix*, ici *la Guerre*, ici *la Force défend le travail*, ici *l'Ordre punit les pervers*. La dernière de ces conceptions était une allusion délicate à des paroles retentissantes : « il est temps que les méchans tremblent et que les bons se rassurent. » Sur ce programme, qui n'était pas sans doute celui qu'il eût préféré, le sculpteur exécuta quatre groupes recommandables à plus d'un titre, mais qui ne sont pas de ceux qu'on distinguera dans

son œuvre. Que voulez-vous? l'art ne se prête pas facilement à l'adulation. C'est une erreur commune aux gouvernemens d'espérer toujours une impossible exception pour eux. Ces travaux officiels, l'artiste ne les a le plus souvent ni conçus ni portés; il les a terminés à courte échéance, en un délai déterminé, pour une inauguration promise et fixée d'avance. On est si pressé de jouir! Sont-ce là de bonnes conditions? Et puis quand on songe à notre manie d'avoir à perpétuité des monumens tout battans neufs, qu'on rafraîchit des pieds à la tête comme on renouvelle son mobilier après un coup de bourse; quand on pense que cela sera gratté et regratté comme on l'a fait pour les statues qui gardent les deux issues du pont des Saints-Pères, que tout deviendra maigre et creux, que les rapports seront transposés, que des parties minces il ne restera rien après une certaine période d'années, il est peut-être permis à l'ouvrier de ne point se dépenser en un vain labeur. Nous sommes encore des Vandales, et nous croyons notre administration de beaucoup supérieure à celle de la vieille monarchie, qui faisait écurer ses statues avec du gros sable. Formes accentuées, sobres, presque austères en quelques endroits, heureuse combinaison des profils, fermeté de la main, on croit reconnaître tout cela dans les sculptures du Louvre. Je ne jurerais pas que cela y fût. Ces groupes, là où ils sont placés, restent des plus difficiles à juger, non pas seulement en vertu de la hauteur, mais à cause de la profusion des ornemens qui les entourent. Ce luxe de bas et de hauts-reliefs, de bosses, de trophées, de festons et d'astragales, ne permet point de démêler quelque chose. Du galon partout, point de vide, tout est plein, trop plein; même on en avait mis davantage, cela débordait. On a supprimé, et sur des colonnes qui ne portent rien, on a dû, idée bizarre, poser des consoles renversées qui semblent attendre l'heure d'un tremblement de terre général pour être retournées et avoir leur raison d'être.

En 1855, sonna pour l'artiste l'heure du triomphe. Il n'avait cependant qu'un bronze exposé dans la division des beaux-arts; mais qu'importe? on pouvait l'aller chercher ailleurs sous une autre rubrique. La qualité, la quantité de ses travaux parut manifeste. Un rapport de M. Deveria lui assigna sa vraie place au-dessus de ses concurrens dans l'industrie d'art. La supériorité de ses procédés était signalée. Dans le cours des années qui suivirent, sa fécondité ne se ralentit pas. Il n'était plus seul ou isolé; il avait des imitateurs : les ouvrages de ses élèves annonçaient qu'il faisait école. On l'a dit, rien ne réussit comme le succès; il ne pouvait plus échapper désormais aux honneurs qui accompagnent la prospérité. Il était marqué pour reproduire l'image des empereurs français. Dans le

pays natal du chef de la dynastie actuelle devait s'élever, pour réchauffer l'enthousiasme de ses concitoyens, la statue de Napoléon Ier. On eut recours à M. Barye. Cette statue fut-elle à la hauteur de la réputation de l'artiste et de ce qu'on attendait de lui? M. Barye devait encore réaliser une autre fois la même figure. Dans celle-ci, Napoléon Ier aurait été vêtu de ses habits ordinaires, tels qu'il les portait au retour de l'île d'Elbe; il devait endosser la redingote grise et coiffer ce chapeau qu'on a appelé petit. Ce bronze était destiné à Grenoble. Nous n'avons pas à nous en occuper; à peine osons-nous le regretter pour M. Barye : un autre a reçu la commande qui lui avait été réservée.

Cependant, comme on avait été content de la manière dont il avait rendu les traits de l'oncle, il ne devait pas tarder à être chargé de reproduire l'image du neveu. L'architecte des constructions du Louvre et des Tuileries, après la mort de Visconti, demandait un bas-relief de Napoléon III. Ici encore tout un programme imposé; non-seulement les dimensions et l'épaisseur du relief, mais la couleur, la nature du fond, la nuance du bronze, l'ajustement. Cette réglementation n'a pas été heureuse. La statue équestre remplit au-dessus des figures colossales de la Guerre et de la Paix un assez vaste demi-cintre entre deux pavillons qui regardent sur le quai. C'était une nécessité de combiner l'aspect de la composition en raison de la perspective et de calculer la distance. M. Barye n'y est point arrivé. Disons-le, l'effet est mal venu et des moins agréables.

La pierre, le marbre et le bronze offrent moins de ressources et d'artifices au sculpteur que le peintre n'en trouve dans son pinceau et sa palette. Les images de la statuaire sont plus malaisées. Elles ont de plus contre elles, dans le cas présent du moins, une impression, un préjugé si vous voulez, mais un préjugé presque universel dont quelques-uns se rendent compte, dont la plupart n'ont que la notion confuse. Pourquoi se faire ériger soi-même des statues de son vivant? Pourquoi ne pas attendre que la reconnaissance ou le consentement unanime vous les dresse? Nous ne souffrons point qu'on nous dise : « je suis un grand homme, » ni même: « je suis un grand personnage. » Laissez faire le temps. Napoléon, regrettant comme un autre Alexandre de n'avoir pas eu un Homère pour le chanter, entreprit d'entonner lui-même son hymne de gloire. Il fit donc jeter les fondemens de cette colonne qu'on a nommée un clairon d'airain, qui devait lui dire ses victoires et les transmettre aux peuples à venir, en haut de laquelle il devait se poser debout sur une demi-sphère, tandis qu'en bas, en spirale, à ses pieds, se déroule l'échelle gigantesque qui lui a permis de monter jusque-là, l'armée avec ses engins, les canons et la chair à canon. Était-ce as-

sez d'orgueil? — Il n'a pas paru, car, le trouvant encore trop près de nous, récemment on lui a fait une sorte d'apothéose finale, une apothéose comme au dernier acte d'un drame ou d'une féerie. On l'a représenté en empereur divinisé portant en main la victoire.

Pour Napoléon III, dans le bas-relief de M. Barye, on ne lui a donné jusqu'ici que le costume d'empereur romain. Le reste peut-être ne viendra jamais. Dans un temps où l'esprit démocratique prévaut de tous côtés, cela serait préférable. Nous sommes irrévérencieux; on l'était déjà, même dans les classes privilégiées, au temps de Louis XIV, quand on allait répétant une épigramme gasconne où l'on raillait ce Lafeuillade, ce courtisan qui plaçait le roi-soleil entre des lanternes. Napoléon III n'est pas mis entre quatre lanternes; mais le champ où il se meut est fort resserré. M. Barye n'était point libre; il n'est point homme à sortir de son cadre. Le personnage s'enlève durement sur une table de marbre blanc. Le contraste du bronze vert et du marbre est violent. Les années l'apaiseront, on le sait. Le cheval a de longues jambes, l'homme est court, ramassé, trapu, petit, trop petit. La statuaire a des exigences impérieuses; il ne faut pas que celui que cherchent d'abord les yeux disparaisse et soit effacé. Les muscles du cheval, découpés comme des lanières, sont indiqués avec précision et exactitude, avec une énergie un peu forcée. Du cavalier, ce qu'on saisit le mieux, c'est le manteau qui le drape à moitié, la tête couronnée de lauriers, la main qui tient le sceptre, et une cuisse grêle, flasque, pressant le flanc de la bête, qui marche d'un pas relevé.

Le public n'a point applaudi. L'œuvre est sérieuse. Est-elle incomplète? Elle n'emporte point les suffrages. Nous avons vu un confrère qui ne passe pas pour un envieux la regarder avec un sourire qui eût fort déconcerté l'auteur. Elle est inférieure à d'autres du même genre, et notamment à un bas-relief équestre du Salon de cette année que tout le monde a pu remarquer, à un très beau *Louis XII* de M. Jacquemart destiné à l'hôtel de ville de Compiègne. Du reste, nous confessons ne pas avoir vu ce Louis XII encastré dans le mur de façade auquel il doit être adapté. L'emplacement restant à peu près pareil, il ne pourra être contemplé que d'en bas par le spectateur, et la question de perspective n'est pas encore résolue pour nous.

On a pu juger si M. Barye est en crédit aujourd'hui par les ouvrages de lui qui sont dans le rattachement du Louvre aux Tuileries et dans le jardin : groupes de pavillons, bas-relief de l'empereur, lion au serpent dans la verdure des arbres. Les animaux, aigles et lions, occupent d'ailleurs une grande place dans la décoration du vaste édifice. C'est à tel point que des lions ont été hissés jusque

près des toits sur la place du Carrousel, au mépris de toute vraisemblance. Deux lions de Barye, dont l'un, à l'ébahissement des badauds, fait si bien un *pendant* à l'autre, — la similitude a été procurée par des procédés mécaniques, — sont en sentinelle à la porte ménagée sur le quai pour le passage du souverain.

Nous devons encore à M. Barye des travaux que nous ne voulons pas omettre et qui sont exécutés depuis peu. Marseille a eu les modèles de deux groupes d'un effet des plus remarquables. On les a peu vus à Paris; nous n'en avons eu sous les yeux que des reproductions trop éloignées pour les apprécier avec certitude. Le statuaire lui-même n'en a point de photographie. La photographie ne lui convient point, et il a de bonnes raisons pour cela; mais combien cependant elle servirait à répandre ses ouvrages! Puis ce serait le moyen d'échapper plus tard à tant de fausses origines que les marchands attribuent sans scrupule aux objets qu'ils détiennent, et auxquelles tant de collectionneurs se sont laissé prendre. Des peintres soigneux de leur réputation n'ont pas cru inutile, en l'absence de ce procédé d'un usage si prompt, de consacrer leurs veilles à retracer leurs tableaux dans leur *livre de vérité*. Pour les groupes de Marseille, ces documens ne seraient pas tout à fait superflus. Jusqu'à ce jour, on dénie à l'auteur le droit de les éditer. Il siérait à des hommes tels que M. Barye de faire une fois pour toutes trancher ces questions de propriété spéciale qui n'ont point encore été résolues.

Si nous nous demandons avant de finir quel est le morceau capital de l'œuvre de M. Barye, nous répondrons que c'est celui du *Centaure et du Lapithe*. Coïncidence qui mérite d'être mise en lumière! deux artistes de ce siècle, deux artistes éminens, ont tiré dans un genre différent, d'une conception analogue, l'idée-mère de deux des compositions qui leur feront le plus d'honneur. L'un et l'autre se sont inspirés de la lutte entre deux principes opposés. Un peu d'action, et leur drame s'est trouvé tout fait. Or tous les deux ont pris leurs sujets dans la légende hellénique, et voyez comme ils sont appropriés au tempérament du peintre et du statuaire, aux matériaux, aux ressources dont ils disposeront! Ici les rayons et les ténèbres, ici la forme plus ou moins humaine. On prévoit ce qu'imagineront sur cette donnée de tels metteurs en œuvre.

Eugène Delacroix a représenté dans l'éther radieux la chaleur-lumière, le soleil Apollon luttant, archer divin, contre le serpent et les autres êtres nés de l'obscur et de l'humide. La terre n'est pas vieille encore; elle enfante sans cesse, pleine de terreurs et de sourires. M. Barye, lui, nous montre dans leur corps tangible, à nu, sans les artifices de la couleur, sans les splendeurs de la mise en

scène et de la perspective profonde, l'homme aux prises avec ces dieux inférieurs qui ne sont pas encore des hommes et qui sont encore des bêtes. Pour les Grecs, la forme humaine est au plus haut; la beauté, perfection de cette forme, est le plus riche don qu'ils puissent faire aux supérieurs et aux immortels. Aux olympiens, la beauté sans fin, la joie, les festins et le rire; aux plus grands, la majesté, l'harmonie! L'homme est autre; le Lapithe n'a point l'élégance raffinée, son élégance est mâle et sauvage. Il va frapper. Il a du plaisir à briser de sa massue la tête de son ennemi. Il fait métier de destructeur de monstres, de justicier, comme Hercule et comme Apollon. Une longue draperie traînante concourt à l'agrément des lignes, indique la direction du mouvement, et servirait au besoin d'appui aux jambes du centaure.

On a objecté vainement que dans ce groupe tout n'est pas entièrement neuf. Quelques parties rappellent des médailles. Nous croyons que ce dire n'a rien de fondé. M. Barye ne procède pas ainsi; il n'ignore point les maîtres, et il fait bien. Il est trop honnête et trop franc pour se tailler un vêtement dans des lambeaux arrachés çà et là. Sa véritable pourvoyeuse est la nature. Il y retourne avec confiance afin de rester lui. C'est là son secret. Chacun ne peut-il puiser à la même source? Il n'en fait pas mystère. D'ailleurs tout est dans la manière de traiter. Le thème non plus n'est pas neuf; d'autres demain le traiteront encore sans pour cela commettre des plagiats. M. Barye nous semble plutôt apte à être créancier que débiteur. Que nous importe au surplus? Cette récrimination n'est-elle pas la monnaie de mauvais aloi dont on a payé tant de chefs-d'œuvre? Si nous ne pouvons être sans passions, nous devrions du moins essayer de les contenir, et ne pas emprunter chaque jour les pierres des tombeaux pour lapider les vivans.

Quelques-uns des chefs-d'œuvre de Barye deviendront aussi des antiques, et peut-être en retrouvera-t-on plus tard dans des fouilles menées avec ardeur à prix d'argent pour exhumer les trésors ou les débris de l'art actuel. Imaginez ce qu'on pensera si dans un sol fraîchement remué on découvre intact ou brisé un morceau comme celui-ci. Les délicats et les connaisseurs s'extasieront; il s'en trouvera qui, ravis d'enthousiasme, croiront sincèrement y reconnaître l'inimitable antiquité. Et que serait-ce si le bronze était signé de quelque nom grec à peine visible? Quel emportement, quel redoublement d'éloges! Peut-être nous-mêmes ne saurions-nous nous défendre de pareilles erreurs; elles sont si faciles à commettre! De là les succès de tant de supercheries et de fraudes littéraires qui ont eu pour victimes des érudits désintéressés. En fait d'art, qui se flattera de n'avoir jamais été dupe ou jouet d'une illusion? La critique alle-

mande, minutieuse, froide, impassible en apparence, n'en est pas plus exempte que d'autres. Nos jugemens sont relatifs, les préventions se dissipent lentement.

Les petits bronzes de M. Barye, portés à bas prix dans toute l'Europe, y ont réveillé un certain goût pour la sculpture moderne en des pays qui ne la connaîtraient point, s'ils n'avaient pu les acheter. Ils ont chez nous moins excité les convoitises des amateurs. La vogue n'est pas là pour le moment; la recherche du bric-à-brac de l'hôtel des ventes accapare le marché; on paie volontiers des sommes exorbitantes pour des aiguières de faïence dont l'engouement passera demain. Qui peut mesurer ce que nous avons perdu à cette indifférence? qui peut mesurer ce qu'y a perdu M. Barye lui-même, forcé de s'attarder à telle œuvre dans laquelle il a peu de chose à apprendre et à exprimer? La France, à qui il reste aussi à apprendre et à oublier, ainsi que le déclare un écrivain anglais en parlant de M. Barye, aura peut-être un jour regret de l'abandon dans lequel elle l'a longtemps laissé. Nous n'avons point en vue en ce moment ni les débuts malaisés, ni cette période où la difficulté de vivre se compliquait de celle d'avoir un maître. Nul ne doit rien à qui n'a point lutté et produit ses preuves pour justifier la sympathie. Celui-là avait fourni des témoignages de toute sorte. Peu souple et pourtant si divers, ce dessinateur, ce fondeur, ce ciseleur, ce topographe, cet anatomiste, ce statuaire d'hommes et d'animaux, cet aquarelliste, ce peintre de portraits, — car il a peint aussi sur toile, non sans style et sans éclat, les images de quelques-uns des siens, — cet artiste enfin, supérieur en tant de genres, s'est livré à une besogne écrasante pour tant d'autres et souvent ingrate. Cet orfévre s'est débarrassé d'un faire mesquin et un peu précieux; ce sculpteur des bêtes, avec lesquelles on l'avait « relégué, » — c'est lui qui parle ici, — s'est trouvé propre à reproduire les traits des césars. Il a su rendre la beauté féminine, tendre et chaste dans l'Angélique aux yeux humides et dans des figures de candélabres.

Il a été quelquefois antique par le calme, par la précision et la fermeté de la main, plus souvent moderne par l'amour du drame et du pittoresque. Solitaire, peu causeur, peu discipliné, tenant peu de place et faisant peu de bruit, philosophe pénétrant, singulier mélange du citoyen de Sparte et de celui d'Athènes, il a permis aussi parfois qu'on l'oubliât. Il a peu de chose au Luxembourg. Pourtant les morceaux honnêtes, médiocres, abondent dans ce musée, d'où ils partent pour *enrichir*, — c'est le mot consacré, — nos galeries de province. Une autre réflexion nous vient à l'esprit. Pourquoi un statuaire de cette valeur a-t-il besoin de vivre longtemps pour faire violence à la renommée et pour la conquérir? Rappelez-

vous cette exclamation de Virgile : « toi, tu seras Marcellus, si tu échappes à la mort cruelle. » Comptez ce qui serait arrivé si le terme de cette existence fût survenu à courte échéance, si les forces du corps n'eussent pas correspondu à celles de la volonté. Quoique M. Barye, dès sa jeunesse, ait beaucoup produit, serait-il connu, s'il était mort jeune? Probablement non. Peu à peu l'oubli se serait fait sur ce nom encore obscur. Le silence n'eût pas tardé à suivre ce léger murmure qui accompagne dans leur chute ceux qui tombent avant l'heure; le cercle d'agitation qui s'en allait grandissant autour de lui se serait lentement resserré. Que serait-il resté? Combien de héros de luttes ignorées sont ainsi jetés à la mer! combien de naufrages dont on aperçoit les épaves durant quelques instans et qui ne laissent rien après eux! Combien même d'artistes dont les travaux sont attribués de bonne foi après leur mort à des collègues, à des rivaux plus féconds ou plus heureux, qui ont eu en partage assez d'années pour tenir plus longtemps en haleine et captiver l'opinion! Il y aurait là matière à un singulier dénombrement qui ne sera jamais tenté, et dont les résultats, difficiles à établir d'ailleurs, seraient peu propres à servir d'encouragement à ceux qui se sont jetés dans la mêlée et supportent la chaleur du jour, confians dans l'avenir.

M. Barye a eu ce bonheur de toucher au but et de posséder en main l'objet de son rêve. Sans consentir à des concessions, sans s'amoindrir, il a lassé les résistances. Il n'a pas cherché la popularité; la popularité est venue à lui, une popularité qui n'est point fragile, parce qu'elle n'est point artificielle. Il a vécu assez de jours pour voir enfin se lever celui de la réparation et de la justice. L'Académie des Beaux-Arts elle-même lui a ouvert ses portes. Il est parvenu par d'âpres sentiers presque au sommet de la montagne. Il est entré dans la région sereine, où l'on entend encore les rumeurs d'en bas mêlées de quelques acclamations, mais où l'on n'a plus rien à redouter des orages. Il peut croire qu'il montera plus haut encore : ses forces ne sont pas épuisées, et son œuvre n'est pas finie.

CH. D'HENRIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1870.

L'œuvre de transformation politique qui s'accomplit aujourd'hui en France, et dont l'expression la plus sensible, la plus décisive, a été l'avénement au pouvoir du ministère du 2 janvier, cette œuvre n'est certes ni simple ni facile; elle n'est point de celles qui entrent dans la réalité d'un coup de baguette magique; elle exige de ceux qui s'y dévouent une bonne volonté sincère et active, du coup d'œil, de la fermeté dans la modération, une parfaite netteté d'esprit alliée à une résolution calme. Il s'agit de faire passer une nation impétueuse comme la France d'un régime d'autorité omnipotente à un régime de liberté complète, sans secousse et sans ébranlement, au milieu du frémissement des passions, du conflit des intérêts et du réveil confus, ardent, de toute sorte de questions qui ne sont pas seulement politiques. L'avantage de cette transformation, c'est que tout se passe au grand jour, devant le pays qui regarde et qui écoute, c'est que désormais il y a une responsabilité pour tout le monde, pour ceux qui voudraient troubler l'œuvre commune par leurs emportemens comme pour ceux qui voudraient l'enrayer par leurs résistances, et que l'opinion peut intervenir incessamment, prêtant sa force en échange des satisfactions qu'on lui assure, éclairant ou rectifiant la marche par la manifestation permanente de ses instincts et de ses vœux. On a justement appelé cela une révolution pacifique, et ces jours derniers encore un député homme d'esprit, plus libéral en politique qu'en affaires de commerce, M. Jules Brame, ajoutait que c'était la plus grande, « la plus admirable révolution des temps modernes. » Si ce n'est pas la plus grande de toutes les révolutions, c'est du moins une des plus intéressantes, une des plus salutaires et la plus opportune, puisqu'elle est venue à temps pour rendre le pays à lui-même, pour dégager la France de la fatalité des tremblemens de terre

périodiques, pour mettre la politique de progrès régulier et de liberté légale en face de la politique de l'agitation et de la violence. Ce sont là les deux politiques en présence aujourd'hui, et on peut dire que cette lutte a déjà ses péripéties; depuis un mois, elle s'est manifestée assez bruyamment, par des incidens assez significatifs, pour caractériser tout à la fois la situation générale du pays et la situation du ministère du 2 janvier.

Que dans certains momens de contrainte et de compression universelle les esprits passionnés ou troublés qui n'attendent jamais rien que des révolutions violentes aient une apparence de raison et de force, cela se conçoit; ils ont l'air d'être avec le pays, ils peuvent s'armer de droits réels méconnus, et ce qu'il y a de menaçant dans leurs idées ou dans leurs passions disparaît dans l'opposition de tous. Le jour où le pays rentre dans ses droits et retrouve la liberté, la séparation se fait, et la violence, réduite à elle-même, reparaît sous son vrai jour : elle n'est plus que la violence pour la violence, l'agitation pour l'agitation. Alors se produisent tous ces beaux spectacles que nous voyons depuis quelque temps : on déclare la guerre sans trêve et sans merci, on prépare des journées, on saisit l'occasion d'un déplorable meurtre pour organiser des manifestations qui finissent par des imprécations impuissantes; des esprits lugubres s'en vont dans des banquets célébrer l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI. Les polémiques de journaux s'enfiellent d'outrages et deviennent des actes d'accusation contre tout le monde. C'est un concert d'excentricités, d'invectives et de sinistres facéties. Cette agitation n'est point absolument inoffensive sans doute, puisqu'elle entretient l'incertitude; au fond, elle est dominée par la puissance des choses. Elle ne cède pas uniquement à la force matérielle qui la tient en respect, elle est vaincue par la raison publique. Ces Épiménides de 1793 qui se réveillent tout à coup aujourd'hui se trompent de date. Ils auraient pu à la rigueur, s'ils s'étaient réveillés il y a quelques années, se croire fondés à engager une lutte ouverte et implacable contre un régime qui tenait tous les droits dans sa main : désormais tout a changé. La liberté existe, elle est certes aussi étendue qu'elle a pu l'être jamais. Le corps législatif va être bientôt en pleine possession de toutes les prérogatives. Un esprit nouveau a pénétré dans le gouvernement, la réforme des institutions et des lois se poursuit chaque jour. Comment tout cela a-t-il été obtenu? Par l'action régulière du pays, par l'influence persévérante et grandissante du vœu public. Et par une logique singulière, c'est en présence de cette démonstration saisissante de la puissance de l'opinion que quelques tribuns émancipés prendraient à tâche de souffler à une nation tout entière l'insurrection et la révolte! C'est maintenant qu'ils voudraient lui persuader de renoncer aux moyens qui lui ont réussi, pour se jeter dans des aventures où elle n'a jusqu'ici trouvé que des réac-

tions! Ils ne voient pas que seuls maintenant ils représentent la dictature et l'arbitraire; voilà tout ce qu'ils ont à offrir. Ce sont des autocrates de fantaisie promulguant les décrets de la future république et ayant à leur tour la prétention d'imposer au pays un autre genre d'absolutisme, l'omnipotence révolutionnaire. Ils choisissent mal leur moment, ils ont contre eux l'évidence des choses, l'instinct public, la force morale d'une situation toute nouvelle créée par la liberté et pour la liberté.

C'est justement cette situation que le ministère du 2 janvier personnifie à un point de vue supérieur, c'est sa raison d'être. Sa première mission est évidemment de maintenir le caractère et l'intégrité de ce mouvement de liberté légale qui est sorti des entrailles du pays, et qui l'a porté au pouvoir comme le représentant de la politique nouvelle. Le ministère du reste paraît bien avoir compris que le plus grand danger pour lui, aussi bien que pour la situation tout entière, serait l'équivoque, et les déclarations que M. Émile Ollivier a renouvelées avec autant de fermeté que de mesure devant le sénat et le corps législatif sont parfaitement claires; elles signifient que le gouvernement se sent responsable de cette pacifique révolution, dont il est le mandataire au pouvoir, et que, sans cesser un instant d'en développer les conséquences sérieuses, légitimes, il est prêt à la défendre contre tous les empiétemens révolutionnaires. Il a mieux fait, il a confirmé ses paroles par l'action à l'instant même. Le ministère, dès qu'il en a trouvé l'occasion, s'est dessiné tel qu'il est, tel qu'il veut être, résumant sa politique d'un mot heureux lorsqu'il a dit qu'il pourra devenir en certains momens la résistance si on l'y contraint, qu'il ne sera jamais la réaction, et les déclarations ministérielles ne laissent peut-être pas d'avoir eu quelque effet. Depuis la bourrasque imprévue née du meurtre d'Auteuil, depuis quinze jours en particulier, il n'est point douteux qu'il y ait eu un certain apaisement. On commence à ne plus parler de journées nouvelles, on se tient pour satisfait de celle qu'on a eue. M. Henri Rochefort a été condamné sans aucun excès de rigueur par la police correctionnelle, et il n'y a pas eu la moindre manifestation. M. Ledru-Rollin, à qui on avait adressé un pressant appel et qui avait un moment promis de rentrer, a fini par écrire une lettre mélancolique où il cite Démosthènes et Cicéron pour se retrancher, en dernière analyse, dans une réserve majestueuse. C'est tout au plus si deux ou trois journaux, dans leur monotone violence, continuent à porter le gouvernement en terre tous les matins et à prêcher le refus de l'impôt ou la grève universelle. C'est une distraction un peu irritante et qui, au total, n'est pas de grave conséquence. Enfin on est un peu rentré dans l'ordre. Comment s'expliquer cet apaisement? Est-ce parce que le gouvernement, ayant la force en main, semble très décidé à s'en servir s'il le faut, et parce que nous avons un ministre de l'intérieur montant à cheval pour aller lui-même disperser les faiseurs de manifes-

tations? On ne saurait certainement nier l'influence calmante qu'a pu exercer depuis six mois sur les agitateurs la conviction qu'ils rencontreraient devant eux une armée obéissante et fidèle, aussi résolue que modérée. Ce n'est pas tout cependant; la vraie raison de cette pacification relative des esprits, c'est qu'il y a une politique faite pour désintéresser le pays dans ses vœux légitimes, ne marchandant ni les garanties ni les conditions d'un régime sérieusement libéral, et tenant avec une évidente sincérité ce qu'elle a promis. La bonne volonté a ranimé quelque confiance dans la masse du public, qui n'a aucun parti-pris, et elle a par cela même réduit à l'isolement les passions insurrectionnelles.

En réalité, le ministère s'est affermi de ce côté, il a désarmé jusqu'à un certain point, pour le moment, les organisateurs d'agitations; mais cela ne suffit pas, ce n'est pas assez que le ministère ait triomphé de ces premières crises, ou qu'il gagne quelques batailles de parlement : il faut qu'il dure et que les raisons qui l'ont fait naître gardent assez de puissance pour le faire vivre; il faut, en d'autres termes, que cette situation dont il est l'expression ait le temps de se régulariser et d'acquérir toute la consistance d'un fait irrévocable et normal. Les hommes distingués qui ont pris la direction des affaires au 2 janvier, M. Daru, M. Buffet, M. Segris, M. de Talhouët, aussi bien que M. Émile Ollivier, doivent se dire que nous ne sommes pas dans des circonstances ordinaires, qu'une transition comme celle qui s'accomplit ne peut être interrompue sans péril, et qu'en acceptant le pouvoir dans ces conditions ils se sont imposé l'obligation de conduire leur œuvre jusqu'au bout. Ils se doivent à eux-mêmes, ils doivent au pays de ne pas s'arrêter en chemin. Assurément on ne négligera rien pour les diviser, pour susciter entre eux des ombrages et des méfiances. On s'efforcera de mettre M. Émile Ollivier en garde contre ses collègues, et on cherchera à séparer M. Daru, M. Buffet, de M. Émile Ollivier. On fera naître des occasions de dissidences, on provoquera des incidens; on est déjà en campagne. C'eût été une grande simplicité de ne pas s'y attendre, ce serait de la part du cabinet une singulière faiblesse de se laisser atteindre par ce travail de dissolution qui se poursuit autour de tous les pouvoirs. Qu'importe que tous les ministres du 2 janvier aient des origines diverses et des nuances d'opinions différentes dans certains détails d'administration ou de politique? Ils ont été portés ensemble aux affaires par une même pensée, ils doivent y rester ensemble et mettre en commun leurs efforts pour assurer la fondation du régime constitutionnel. C'est là leur vraie responsabilité. Tout doit être subordonné aujourd'hui à cette considération souveraine et patriotique.

L'essentiel est de maintenir l'accord qui s'est établi et d'agir. On ne peut pas dire du reste que le ministère s'endorme dans une oisive quié-

tude. Depuis un mois qu'il existe, il a fait acte de vitalité et d'ascendant. Si d'une main il a sauvegardé la paix publique un instant menacée par les agitateurs, il prouve chaque jour d'un autre côté qu'il est parfaitement résolu à remettre en vigueur toutes les conditions pratiques d'un régime libre, à réaliser toutes les réformes qui peuvent assurer la sincérité de ce régime. Circulaires et projets ne manquent pas. On s'occupe un peu de tout à la fois, de l'abrogation de la loi de sûreté générale, de la modification du système de nomination des maires, d'une loi nouvelle sur la presse rétablissant la compétence du jury. Rien de mieux. Il y a évidemment beaucoup à revoir et à réformer dans la législation politique. Il faudrait seulement faire attention de ne pas se perdre dans un tourbillon et de ne pas prendre pour de véritables progrès ce qui traîne dans tous les programmes politiques. C'est une tradition, nous le savons bien, de demander pour les journaux le jugement par le jury. On croit avoir tout dit quand on a invoqué le jury. La vérité est que rien n'est plus difficile à faire qu'une loi sur la presse, et une question de juridiction ne change rien. Mieux vaudrait probablement s'en tenir au système que M. Émile Ollivier proposait il y a deux ans, et qu'il reprend à demi dans une circulaire récente aux procureurs généraux; ce système consisterait à restreindre les délits de presse à ce qui est spécialement de droit commun et à laisser par cela même ces délits sous la juridiction de droit commun. On veut séparer la justice de la politique, c'est la meilleure des pensées, et on ne remarque pas que c'est précisément par le jury qu'on arrive à les confondre. Bien plus, c'est une justice politique livrée à peu près au hasard. Si le hasard met dans un jury une majorité favorable aux opinions de l'écrivain poursuivi, l'acquittement est inévitable; si la majorité est dans des opinions contraires, la condamnation est tout aussi vraisemblable. Ce sera une justice rendue quelquefois sous la pression des circonstances, se ressentant d'une passion du moment. Qui fera avec sûreté la distinction entre l'adversaire et le coupable? C'est assurément une médiocre garantie. Si on veut faire quelque chose d'utile et de salutaire pour la presse, on a un moyen tout simple : qu'on supprime cette obligation de la signature qui a été imaginée un jour dans les intentions les plus droites sans nul doute, mais qui a contribué plus que tout le reste à dénaturer la presse en l'atteignant dans son caractère collectif. On a encouragé l'amour fiévreux du bruit, on a favorisé les exhibitions fantasques, et en définitive c'est la presse elle-même qui a été atteinte dans son indépendance et dans son crédit : voilà tout. C'est aussi grave pour la presse que la question du jury.

Le danger serait de trop encombrer cette renaissance de vie constitutionnelle, de vouloir tout faire à la fois, et de le faire sans règle, avec cette impatience qui saisit les nouveaux émancipés; le gouvernement

présente ou prépare ses projets, le corps législatif présente les siens. C'est de toutes parts un tumulte assourdissant de propositions, un fonctionnement à toute vapeur de l'initiative individuelle appliquée à toute sorte de questions, les unes graves sans doute, les autres passablement oiseuses. Si le corps législatif a la prétention d'examiner la moitié des propositions qui lui sont soumises en ce moment, il en a pour l'année, et s'il porte dans cet examen l'inexpérience qu'il témoigne depuis quelques jours dans ses travaux, alors on ne sait plus quand il en finira. Malheureusement nos discussions n'en sont pas venues encore à prendre le caractère pratique et simple des débats du parlement anglais. On se perd dans les interpellations, les interruptions, les questions, les incidens; on bataille pendant toute une séance sur des minuties pour finir par ne plus savoir ce qu'on a discuté et sur quoi on a voté. Au milieu de tout cela cependant se dégage une discussion qui a pris trop de temps, il est vrai, mais qui a été du moins substantielle et forte, qui s'est concentrée entre M. Thiers et M. de Forcade : c'est la discussion sur le traité de commerce avec l'Angleterre et sur l'état de l'industrie française. Elle ne paraît point terminée, puisqu'il y a encore trois ou quatre interpellations qui vont se succéder; mais enfin elle est arrivée à un résultat précis. On sait maintenant un peu à quoi s'en tenir : le traité de commerce ne sera point dénoncé dès ce moment, comme le demandaient les protectionistes, et on va ouvrir une vaste enquête parlementaire. C'est un point acquis, et c'est sans nul doute le dénoûment le plus raisonnable. Il y a deux choses dans cette discussion, la question même du fond, et une question politique qui a éclaté à l'improviste comme un coup de foudre, qui a mis le ministère en cause et qui a été pour lui une occasion nouvelle de dégager et d'affirmer sa position au milieu de tous les intérêts en lutte.

Cette dernière question, quoique secondaire en apparence, est devenue aussitôt la principale, on le conçoit, puisqu'elle pouvait conduire à une vraie crise politique en provoquant des scissions dans le ministère comme dans le corps législatif. Il n'en faudrait pas trop parler. Nous nous demandons seulement comment un homme aussi expérimenté que M. Thiers, si bien fait pour exercer un utile ascendant, a pu céder à une impatience qui mettait tout le monde, à commencer par lui-même, dans une situation fausse. En voulant frapper un dernier coup pour obtenir la dénonciation du traité de commerce, l'illustre homme d'état a failli tout compromettre. Il a piqué la majorité du corps législatif en lui laissant entendre que, si elle ne votait pas la dénonciation immédiate du traité, elle justifierait le reproche qu'on lui fait de n'être pas la représentation exacte de l'opinion du pays, et il a mis le ministère dans l'embarras en lui imposant d'autorité en quelque sorte la solidarité de ses doctrines. Quelque déférence qu'il eût pour un homme tel

que M. Thiers, le ministère ne pouvait évidemment accepter la position qui lui était faite par cet incident imprévu; il ne pouvait accepter que la majorité du corps législatif, sur laquelle il est bien obligé de s'appuyer, fût considérée dès ce moment comme l'expression infidèle de l'opinion du pays. On ne discrédite pas soi-même l'instrument dont on est forcé de se servir. Quand on prononce de telles paroles, signifiant à toute une fraction d'un parlement son indignité, c'est qu'on a un décret de dissolution en main, c'est qu'on veut en appeler immédiatement au pays, et l'honorable M. Thiers lui-même ne paraissait pas aller jusque-là, il ne se prononçait pas pour la dissolution immédiate. Le ministère était donc fondé à prendre cette position distincte et indépendante où s'est placé M. Ollivier en déclinant toute solidarité, en déclarant que le cabinet appelait le concours de tous, qu'il n'acceptait la protection de personne. Et d'un autre côté, à quel propos M. Thiers prenait-il à partie la majorité en lui rappelant son origine officielle, ses médiocres sympathies pour les libertés nécessaires? Justement à propos d'une question où la majorité a des tendances plus libérales que l'illustre défenseur des idées protectionnistes, tant il est vrai qu'un moment d'impatience avait mis tout le monde hors de sa place et créé une certaine confusion qui se reproduira peut-être plus d'une fois encore!

Quant au fond même de ce débat, tout est réglé aujourd'hui par le vote du corps législatif. La question était d'ailleurs tranchée d'avance par la nature des choses. Les protectionistes s'étaient placés dans une situation où ils devaient être vaincus. La proposition d'une enquête parlementaire acceptée par tous excluait la dénonciation immédiate du traité de commerce. Les protectionistes l'entendaient tout autrement et d'une assez étrange façon. Ils voulaient que sans plus tarder le traité de commerce fût dénoncé, et que l'enquête se fît ensuite pour justifier leurs idées et leurs plaintes. C'était par trop illogique. Il était trop facile de leur objecter que, puisqu'on allait interroger le pays, il fallait au moins attendre la réponse, que si la révolution commerciale de 1860 avait été un bouleversement pour l'industrie par la façon dictatoriale dont elle s'est accomplie, ils proposaient justement la même chose, c'est-à-dire un bouleversement sommaire des intérêts dans un autre sens. L'enquête tranche tout en appelant le pays à se prononcer lui-même sur son régime économique. Elle justifiera, nous n'en doutons pas, les idées de liberté commerciale qui ne peuvent rétrograder au moment où les idées de liberté politique font leur chemin. En somme, elle ne pourra pas prouver que la production française ne s'est pas singulièrement accrue sous le nouveau régime. On peut accumuler des chiffres, établir des proportions et des progressions, porter à la tribune les plaintes de quelques industries; le résultat dans son ensemble est loin d'être défavorable. La liberté a pour elle non-seulement les intérêts dont elle a

stimulé le développement, et qui, par leur propre énergie, par leur propre élasticité, ont acquis une importance considérable; elle a pour elle la raison, l'équité, la prévoyance. En définitive, qu'est-ce que la protection? C'est un droit régulateur usurpé par l'état au profit de certaines industries, c'est un expédient arbitraire pour créer un équilibre factice au moyen d'un impôt qui pèse sur tout le monde; mais, si cela est naturel et juste, que doit-on répondre aux ouvriers demandant à l'état ou revendiquant eux-mêmes la prétention de peser artificiellement sur les conditions du travail, de régler les salaires? Voilà où l'on va, et c'est par la liberté seule qu'on échappe à ces conséquences.

L'industrie peut souffrir sans doute. Les souffrances qu'elle éprouve tiennent à bien des causes, les unes accidentelles et passagères, les autres sérieuses et profondes. Qu'on se demande, par exemple, quelle influence peuvent avoir sur le développement du travail national ces crises qui éclatent par des grèves, et qui deviennent plus dangereuses encore par les idées qui engendrent les grèves. Il n'est point douteux que lorsque l'on parle de l'industrie aujourd'hui on ne peut laisser de côté ce mouvement sourd, croissant qui s'accomplit dans les classes laborieuses, et puisqu'on ouvre une enquête sur la production nationale dans ses rapports avec l'extérieur, on devrait en faire une autre qui ne serait pas moins nécessaire sur les conditions intérieures du travail, sur ces troubles qui se manifestent de temps à autre et envahissent successivement tous les foyers industriels. On vient de le voir par un exemple récent, celui du Creuzot. Voilà un des plus grands établissemens de la France et de l'Europe, qui occupe dix mille ouvriers; un jour, presque à l'improviste, tous les travaux s'arrêtent, les ouvriers sont en grève. Pourquoi cela? Les chefs de ce grand établissement ont-ils manqué de sollicitude ou de prévoyance? ont-ils traité durement ceux qu'ils emploient? Nullement, depuis trente ans ils sont à l'œuvre pour développer leur industrie en conciliant leurs intérêts avec les intérêts des ouvriers; il ont créé une ville, fondé des écoles, des hôpitaux, des institutions de prévoyance et de secours; ils se sont fait un devoir depuis vingt ans de ne pas laisser leurs ouvriers un seul jour dans le chômage. Cette grève du Creuzot ne s'expliquerait donc par aucune raison sérieuse tirée de la situation des travailleurs. La raison serait-elle cette caisse de secours dont les chefs de l'usine avaient eu jusqu'ici la gestion et que les ouvriers veulent maintenant administrer eux-mêmes? mais les directeurs avaient proposé spontanément de transférer cette administration aux ouvriers, sans compter que cette caisse, riche aujourd'hui, serait à coup sûr moins prospère sans les contributions des propriétaires du Creuzot. Il faut donc qu'il y ait autre chose. Évidemment cette grève est le résultat d'un mot d'ordre, une tentative pour capter la population d'un centre industriel resté jusqu'à présent à l'abri de toute agitation. La

grève du Creuzot a été assez promptement apaisée d'ailleurs par la fermeté calme du directeur, M. Schneider, le président du corps législatif, et aussi par la présence d'un petit corps de trois mille hommes de troupes envoyé pour protéger la liberté des ouvriers, qui ne demandaient pas mieux que de reprendre leur travail après avoir cédé aux suggestions de quelques meneurs. Malheureusement tout n'est peut-être pas fini, et les influences qui ont un moment agité le Creuzot pourront bien l'agiter encore. Ce que coûtent d'ailleurs ces grèves le plus souvent fomentées dans des vues fort étrangères aux intérêts des ouvriers, on en a une autre preuve par ce qui s'est passé tout récemment dans un centre industriel de la Silésie, à Waldenbourg. Certaines associations ouvrières qui ont passé d'Angleterre en Allemagne et qui tendent à pénétrer en France ont pesé sur les mineurs de Waldenbourg. Ceux-ci ont quitté le travail, ils sont restés pendant sept semaines en grève; qu'ont-ils gagné? La plupart ont épuisé leurs épargnes, beaucoup ont émigré, le reste a dû finir par reprendre le chemin du chantier. Les ouvriers se sont appauvris, les propriétaires des mines de Waldenbourg ne se sont pas enrichis, et c'est le résultat le plus clair, le plus invariable de ces guerres, qui ne font qu'aggraver la condition des uns et des autres sans profit pour personne.

S'il y a dans le monde au moment présent un pays qui ait de la peine à se dégager de la confusion et à voir clair dans ses affaires, ce pays est l'Espagne. La révolution de septembre en est arrivée à ce point où elle ne peut plus avancer ni reculer. On vit dans un provisoire indéfini dont les partis et les ambitions s'accommodent mieux que les intérêts publics. Assurément depuis dix-huit mois le peuple espagnol a donné toutes les marques possibles de bonne volonté, il s'est prêté à tout, et il n'a laissé voir jusqu'à un certain point ce qu'il voulait qu'en montrant une égale indifférence pour l'insurrection républicaine et pour l'insurrection carliste de l'été dernier. Au fond, il n'est ni radical ni absolutiste. Rien ne semblerait plus simple d'après cela; on en pourrait conclure sans trop d'effort que le pays veut une monarchie libérale, constitutionnelle. Il n'est point douteux que ce soit là effectivement le vœu intime du plus grand nombre des Espagnols, et il faut même, en vérité, que l'Espagne soit d'une robuste complexion monarchique pour avoir résisté à toutes les épreuves, à toutes les excitations, qui ne lui ont pas été ménagées; mais la difficulté est toujours de rajuster les morceaux de cette monarchie et de trouver le nom de ce monarque inconnu à la place duquel il y a provisoirement à Madrid un régent qui ne paraît pas pressé d'abdiquer. Les partis en effet se tiennent tellement en échec qu'ils ne peuvent rien faire. Union libérale, progressistes, radicaux, se neutralisent complétement dans l'assemblée constituante comme dans le gouvernement, et quand l'un des partis veut faire un pas en avant, tous les

autres sont là pour lui barrer le chemin. Alors il y a une crise, on change deux ou trois ministres; le général Prim, inamovible président du conseil, arrive devant les cortès pour déclarer avec un parfait abandon qu'on est tout près de mettre la main sur un roi, que la volonté du pays se fera, et en réalité c'est une halte nouvelle dans la confusion, ce n'est rien de plus.

Ainsi s'est dénouée encore une fois la crise ministérielle qui a eu lieu récemment à Madrid à la suite de la singulière campagne entreprise pour donner la couronne au duc de Gênes. Les ministres qui s'étaient le plus compromis pour cette candidature s'en sont allés; le brigadier Topete, qui était sorti il y a quelque temps du ministère justement à cause de la campagne tentée en faveur du duc de Gênes, a repris son portefeuille de la marine, et avec lui est entré au pouvoir, comme ministre de l'intérieur, M. Rivero, l'ancien chef du parti démocratique, qui était récemment encore président de l'assemblée constituante, premier alcade de Madrid, commandant-général des volontaires de la liberté en Espagne. La question est de savoir si c'est une évolution sans conséquence, laissant debout tous les antagonismes, ou si la reconstitution du ministère a quelque autre sens mystérieux. Au premier abord, la rentrée du brigadier Topete au pouvoir a pu laisser soupçonner un retour vers la candidature du duc de Montpensier. Les radicaux de Madrid ont craint visiblement qu'il n'y eût quelque chose de semblable, et aussitôt ils ont présenté aux cortès une motion excluant à perpétuité tous les Bourbons, sans exception, du trône d'Espagne. Un républicain de plus d'imagination que de raison, M. Emilio Castelar, a cru qu'il allait embarrasser beaucoup le général Prim en lui rappelant les trois *jamais* qu'il avait prononcés il y a quinze mois contre les Bourbons, et en interprétant ces trois jamais dans ce sens que l'un était pour la reine Isabelle, l'autre pour son fils, le prince des Asturies, le troisième pour l'infante Dona Fernanda et son mari. Le général Prim, qui ne se déconcerte pas pour si peu, a répliqué qu'il avait prononcé six *jamais* au lieu de trois, et que tous les six étaient à l'adresse de la reine et de son fils. Les cortès, à leur tour, se sont empressées de rejeter une motion qui était trop visiblement un coup de tactique pour diviser les partisans de la monarchie. A tout prendre, le duc de Montpensier n'est point sans doute dépourvu de chances, qui s'accroissent naturellement lorsque les chances de ses concurrens diminuent; seulement il n'est pas plus que les autres à l'abri des variations de tous les jours. Lorsque sa candidature semble avancer d'un côté, elle recule d'un autre côté. Au moment où son défenseur le plus décidé entre au pouvoir, il échoue comme candidat aux cortès dans les élections partielles qui viennent d'avoir lieu, de sorte que les choses restent toujours au même point, le pays se prononçant de plus en plus pour la monarchie sans savoir quel roi on lui don-

nera, le général Serrano s'enfermant dans sa régence, le général Prim se retranchant dans son inviolable présidence du conseil, les cortès s'épuisant à ne rien faire.

Que sortira-t-il de cette confusion? Il y a des gens à Madrid qui croient que le général Prim a ses raisons pour prendre assez philosophiquement son parti de toutes ces impossibilités qui s'accumulent, qu'il a son secret, et que tout cela pourrait bien finir par une dictature, si quelque nouvelle insurrection républicaine ou carliste venait en fournir l'occasion. La dictature, c'est bien possible, c'est la fin de beaucoup de révolutions; mais au profit de qui et pourquoi s'établirait cette dictature? Prim, s'il tentait cette aventure pour lui-même, réussirait-il à confisquer complétement le général Serrano? Topete, qui n'est pas sans influence, resterait-il inactif? M. Rivero lui-même, le nouveau ministre de l'intérieur, se prêterait-il à ces plans? Le général Prim pourrait avoir bientôt contre lui tout le monde, y compris les républicains, qui l'aideraient peut-être au premier moment pour l'abandonner le lendemain. La dictature serait tout au plus un signe nouveau de la maladie fort compliquée où se débat l'Espagne, et n'en serait pas le remède.

Ce n'est pas seulement la politique qui est malade au-delà des Pyrénées, les finances sont atteintes d'une paralysie plus grave encore peut-être. On ne sait plus en vérité comment le gouvernement se soutient et fait face à tout. Il a eu recours à tous les expédiens, et en ce moment même, avant d'avoir touché la totalité du dernier emprunt contracté il y a quelques mois, il aborde une nouvelle opération financière qui, sous le voile d'une conversion des diverses dettes de l'Espagne, ne sera qu'un emprunt de plus. Le ministre des finances, M. Figuerola, qui n'est certes pas le membre le moins embarrassé du gouvernement, est réduit, pour assurer d'avance le paiement des prochains semestres de la dette, à proposer aux cortès une émission de bons du trésor pour la somme de 714 millions de réaux, la négociation des tabacs des Philippines, le fermage ou la vente des mines d'Almaden et de Riotinto, l'aliénation de ce qui reste des biens nationaux et des biens du patrimoine royal. A suivre ce chemin, on peut aller loin, et la continuation du provisoire ne servira certainement pas au rétablissement des finances espagnoles. Tout se tient; malheureusement le provisoire au-delà des Pyrénées dure depuis quinze mois et ne paraît pas devoir finir de longtemps.

Les révolutions en tout pays ont cela de triste qu'elles dévorent les hommes et ne les remplacent pas toujours. Combien reste-t-il, à travers les événemens et les épreuves, de ces juges intègres portant invariablement jusqu'au bout le fier idéal de leur jeunesse, des vraies et pures revendications? C'est un de ces personnages intègres qui disparaît avec le duc de Broglie, mort ces jours passés chargé d'années et de considération. Il était l'un des derniers d'une génération qui s'en va. Né

d'une famille illustrée dans la guerre, éprouvé dès son enfance par la révolution qui livrait son père à l'échafaud, serviteur clairvoyant et peu enthousiaste du premier empire, pair de France indépendant et libéral sous la restauration, ministre courageux sous la monarchie de juillet, simple représentant sous la seconde république, il était arrivé à n'être plus rien pendant les dix-huit dernières années de sa vie, — rien, si ce n'est le duc de Broglie. D'autres ont eu un rôle plus actif, plus éclatant ou plus flexible; le duc de Broglie est resté un type du grand honnête homme en politique, répandant autour de lui une sorte de contagion du bien, digne d'inspirer ce mot : « Je veux conserver le droit de pouvoir saluer le duc de Broglie. » Le respect se perd, le respect est perdu, a-t-on dit depuis longtemps; le duc de Broglie a eu le privilége d'entretenir le respect autour de lui.

Il n'a jamais eu peut-être la popularité, il avait la considération, et cette considération, il l'avait conquise bien moins par l'éclat de la naissance et du nom que par l'inaltérable rectitude d'une vie publique qui commençait, en 1815, par le vote contre le supplice du maréchal Ney, qui s'est continuée par la défense de toutes les causes justes, pour s'achever dans la dignité simple d'une retraite noblement acceptée. Les *Écrits et Discours* qu'il laisse sont l'image de sa vie; ils portent la marque d'une âme haute et ferme, d'un caractère supérieur à toutes les mobilités vulgaires, d'un esprit pénétrant et profond, accoutumé à chercher la raison des choses et à l'exposer dans un langage animé d'une passion contenue. Le duc de Broglie était de ceux qui peuvent être troublés, attristés par les événemens, qui ne se laissent pas décourager, même quand la liberté semble s'éclipser, parce qu'ils croient à la puissance du vrai et du juste. Libéral il avait été dès son adolescence, libéral il est resté dans sa vieillesse, et du moins il a pu voir luire sur ses derniers jours les rayons d'une renaissance politique qui était dans ses vœux. Il a pu quitter la scène du monde en bon serviteur de la France, réjoui par cette dernière victoire des idées qu'il avait toujours servies. C'est la compensation des outrages démagogiques qui n'ont pas été épargnés au duc de Broglie jusque dans la mort par ceux qui ne seront plus rien depuis longtemps, dont on ne connaîtra seulement pas les noms lorsque cette illustre figure sera saluée encore comme une des plus sérieuses images de la France libérale de notre siècle.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

De l'Esprit moderne au point de vue religieux, par M. Lefranc, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Paris, Ladrange, 1869.

Voici un livre qui pourrait avoir un prix de style à l'Académie française, en même temps qu'un prix de doctrine à l'Académie des Sciences morales. Ce ne serait pas en donner une idée suffisante que de dire que c'est une profession de foi spiritualiste. Le spiritualisme de M. Lefranc n'est point une thèse d'école; c'est un sentiment intime du cœur. On sent que c'est encore plus un cri de l'âme qu'un effort de l'esprit. Aimable et doux par tempérament non moins que libéral et tolérant par principe, l'auteur ne jette l'anathème à aucune doctrine contraire à la sienne; il n'a que des paroles de sympathie pour toutes les écoles du temps qui cherchent sincèrement la vérité; il s'évertue même à retrouver le sentiment religieux jusque dans les sceptiques tendances de la critique contemporaine. Il estime que « le doute profond renferme une religion dans ses abîmes, et que quiconque sondera ses douloureux mystères y trouvera un fondement indestructible des saintes espérances de l'humanité. » Comment le doute a-t-il cette vertu? En dégageant du sentiment d'imperfection et de faiblesse qui est inhérent au doute sérieux l'idéal de perfection, l'absolu de vérité auquel la pensée aspire. Le sens de l'infini se révèle dans cette critique ardente et parfois désespérée des grands douteurs de notre siècle. Or, s'il est dans la nature du sentiment religieux de se prendre à un symbole, c'est aussi un caractère propre de ce sentiment qu'il s'attache surtout à l'idéal dont ce symbole ne peut être qu'une représentation incomplète. Voilà comment, selon l'auteur, la foi et la critique se donnent la main.

Le sujet du livre est très vaste. Il n'est guère de question philosophique ou religieuse de quelque importance que l'auteur n'y fasse rentrer. Il en résulte que, disséminant ainsi sa pensée sur un si grand nombre de points, il ne peut concentrer sur chacun la lumière que demanderaient de tels problèmes. Ce n'est pas qu'on ne retrouve, à travers cette variété de questions traitées comme en passant, une doctrine qui les relie entre elles. M. Lefranc est un spiritualiste mystique, et ce point de vue suffit pour donner à son œuvre une certaine unité. Il n'en est pas moins vrai qu'il est plus facile de saisir l'âme que l'esprit du livre. L'âme surabonde en sentimens généreux et en nobles pensées, tandis qu'il faut y regarder de très près pour voir se développer la pen-

sée maîtresse de l'ouvrage. Tout y est un peu dans tout, c'est le défaut capital du livre. Pourtant il est possible d'en dégager les trois choses qui constituent une doctrine, à savoir, une méthode, un principe et une conclusion.

La méthode est celle de tous les spiritualistes plus ou moins mystiques : chercher le divin, le parfait, l'absolu, non dans la nature qui n'en laisse voir que les apparences, mais dans la conscience qui le révèle dans son intime essence. Aussi voyons-nous l'auteur tourner le dos au spectacle des choses sensibles, passer à côté des spéculations transcendantes, pour se retirer dans le for intérieur, au foyer même de cette lumière qui éclaire toutes les parties du monde moral. Avec cette méthode, l'auteur pénètre au fond de la nature humaine, et croit en saisir, au-delà de la pensée, au-delà de la volonté, l'acte le plus intime, acte vraiment supérieur et divin, l'amour, dont il fait le principe même de toute sa doctrine. Enfin, le principe trouvé, il conclut en montrant comment il est possible d'y rallier et d'y réconcilier toutes les grandes doctrines philosophiques et religieuses auxquelles Platon, Aristote, Descartes, Malebranche, Leibniz, Maine de Biran ont attaché leur nom. Telle est en substance la doctrine de ce livre essentiellement mystique.

Nous disons mystique et non simplement sentimental. L'auteur sait et comprend trop bien la philosophie, en ce qu'elle a de plus élevé et de plus profond, pour s'être arrêté à ce mysticisme qui est la négation de toute science et de toute raison. Sa doctrine se rattache à la forte tradition spiritualiste dont le beau rapport de M. Félix Ravaisson est la dernière, la plus substantielle et la plus lumineuse expression. L'amour y explique tout, depuis les mouvemens les plus élémentaires et les plus aveugles en apparence de la nature jusqu'aux actes les plus réfléchis et les plus libres de l'humanité. C'est par l'amour que la nature engendre, que l'homme agit, que Dieu crée. Il n'y a d'autre différence entre toutes ces œuvres que de la nécessité physique à cette nécessité supérieure qui n'exclut pas la liberté, dans la tendance invincible de l'être intelligent et volontaire au bien.

M. Lefranc ramène toutes les difficultés de la théodicée au problème de la création. C'est ce problème qui, non résolu ou mal résolu, ouvre la porte à l'athéisme et au panthéisme, deux doctrines également antipathiques à l'orateur. Sans être absolument neuve, sa démonstration de la création mérite l'examen. Elle se résume en ce simple raisonnement : la matière ne peut être conçue que dans l'espace; or l'espace peut être conçu sans la matière; donc la matière peut être conçue non existante. Toute la doctrine de la création est là. Si la matière peut être conçue comme non existante, elle n'a donc pas son principe d'existence en elle-même, toute existence contingente supposant une existence nécessaire. Quant à la manière dont cet être nécessaire crée la matière, l'auteur

n'éprouve pas le moindre embarras sur ce point. Dieu a créé la matière par un acte libre de sa volonté, absolument comme l'homme crée toutes ses œuvres avec la matière que le grand créateur lui a mise entre les mains. Cette argumentation est-elle concluante? Il y a lieu d'en douter, si l'on songe à l'impossibilité de concevoir le néant autrement que comme la négation toute relative de telle ou telle espèce de matière. L'auteur semble en être encore, d'ailleurs, à l'idée antique et toute scolastique d'une matière inerte et abstraite, sans autres propriétés essentielles que l'étendue, la figure et la solidité. On sait que cette image, due à une fausse science de la nature, tend de plus en plus à disparaître devant une tout autre notion, dont l'expérience et non plus l'imagination a fourni les élémens. Enfin l'auteur ne peut ignorer, bien qu'il ne paraisse pas en tenir compte, que pour Leibniz et toute son école la matière se réduit à la force, et que l'espace n'est que la coexistence des corps, composés de monades ou forces simples. Toute cette partie de la doctrine de l'auteur est donc sujette à contestation.

Ce n'est point dans la spéculation métaphysique que l'auteur montre la force et l'originalité de sa pensée ; c'est dans cette intuition mystique du sens intime, renouvelée de Maine de Biran, où l'auteur se complaît à chercher toute vérité. « La conscience porte en elle les réalités le plus directement connues : ces réalités sont l'âme et Dieu, que nous apercevons dans leur être propre, immédiatement. » Que nous voyions l'âme elle-même dans ce miroir de la conscience, c'est la doctrine des grands psychologues de tous les temps; mais que nous y apercevions aussi Dieu, c'est un point plus difficile à comprendre. L'auteur le sent et cherche à nous l'expliquer d'une façon ingénieuse et qui ne manque pas de profondeur. « Si nous sommes capables d'apercevoir imparfaitement l'unité de notre être spirituel, c'est parce qu'au centre de notre conscience une unité supérieure à laquelle rien ne manque s'est montrée d'abord à notre vue. Nous devenons intelligibles à nous-mêmes dans l'intelligibilité première et directe de cette conscience infinie. » L'auteur développe cette idée en plusieurs pages, afin de la rendre claire. Il nous a paru qu'il n'y réussissait pas complétement. M. Ravaisson avait déjà dit que nous ne comprenons bien la nature que par l'âme, et que nous ne comprenons l'âme que par Dieu; mais ceci n'est que la formule dernière d'une doctrine savante et très développée qui fait de la nature entière une pensée, une volonté inconsciente, laquelle, de même que la volonté et la pensée consciente de l'âme, ne s'explique et ne se définit que par l'idéal de pensée et de volonté qui est Dieu. C'est le principe même de la métaphysique expliquant toutes choses par la lumière d'en haut, tandis que le principe de la physique est de tout expliquer par la lumière d'en bas.

M. Lefranc est de cette école. S'il n'y apporte pas de vérités bien

neuves, et si certaines de ses démonstrations laissent à désirer, il lui fait certainement honneur par la finesse des observations, l'ampleur et l'éclat de la forme, et cette flamme du cœur enfin qui fait dire en toute vérité à propos de l'auteur : le style, c'est l'homme. É. VACHEROT.

HISTOIRE DE MARIE STUART, D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS (1).

Il y a un certain nombre de problèmes historiques qui semblent faits pour entretenir une éternelle controverse; tel est celui du *masque de fer*, agité de nouveau avec bruit dans ces derniers temps; telle est aussi la question de savoir si Marie Stuart, la fameuse reine d'Écosse, a trempé dans le meurtre de Darnley, son époux. « Les arbres, dit un proverbe, empêchent de voir la forêt; » de même trop de démonstrations peuvent parfois empêcher de voir la vérité : celle-ci demeure comme enfouie sous l'amas même des documens destinés à la dégager.

Si l'on consulte au mot *Marie Stuart* les divers dictionnaires et manuels d'histoire, je parle des meilleurs et des plus modernes, voici à à peu près ce qu'on y lit : « Marie Stuart entra dans une conspiration formée contre son mari par le comte Bothwell, et laissa placer un baril de poudre au-dessous de la chambre où il couchait. Darnley ayant péri dans l'explosion, la reine épousa Bothwell. » La plupart des lecteurs, portés au respect de la chose une fois jugée, n'en demandent pas davantage, et la royale victime d'Élisabeth demeure pour eux une princesse non moins criminelle que séduisante. Quant à ceux qui, de l'arrêt d'un historien, se pourvoient volontiers auprès d'un autre historien, qui recherchent les débats contradictoires et les procès révisés, leur embarras n'est pas moindre. D'un côté, tant d'accusateurs armés de réquisitoires si concluans ne leur permettent guère de douter; de l'autre, tant de défenseurs s'appuyant de plaidoyers si persuasifs leur défendent de se prononcer; d'une part, Buchanan, de Thou, Robertson, Laing, Hume, Dargaud et M. Mignet; de l'autre, Lesly, Belleforest, Herrera, Keith, Goodall, Lingard et Tytler, — sans compter, ici comme partout, un tiers-parti, le parti de ceux qui ne se décident ni pour ni contre. Qu'arrive-t-il? L'affaire devient alors une pure question de sentiment : ceux que touchent par-dessus tout ces choses charmantes, beauté, jeunesse et malheur, absolvent les yeux fermés; ceux qui s'érigent en féroces Rhadamantes, qui aiment les sentences rendues tout d'une pièce, condamnent sans appel. On a raconté qu'il s'était formé vers la fin du XVIIe siècle, en Angleterre, une société dont le but était de décrier le caractère de Marie Stuart et d'accréditer les récits outrageans pour l'honneur de cette

(1) 3 vol. in-8°, par M. Jules Gauthier, librairie Lacroix et Verboeckhoven.

« panthère, » de ce « chat sauvage, » comme l'appelle encore de nos jours un historien fantaisiste de la Grande-Bretagne, M. Froude. Le XIXe siècle, qui a le goût des réhabilitations historiques, non pas seulement, il faut le reconnaître, par un simple esprit de revanche contre les jugemens du passé, mais par un amour réel de la vérité et de la justice, ne pouvait manquer de produire des écrits vengeurs pour la mémoire de la reine d'Écosse. En effet, de nombreux recueils de pièces inédites, composés dans ce sens, ont paru depuis une trentaine d'années. Non content d'avoir soigneusement étudié tous ces matériaux, aussi bien que les autres documens fournis par les archives d'Angleterre, d'Écosse et d'Espagne, M. Jules Gauthier, un chevalier réfléchi de Marie Stuart, a fait tout exprès un voyage à Édimbourg, afin d'y consulter les manuscrits originaux; il a en outre visité les lieux qui furent le théâtre du drame qu'il raconte. En partant, M. Gauthier inclinait à croire à la culpabilité de Marie Stuart; il est revenu, nous dit-il, convaincu de son innocence. Il était naturel qu'il cherchât à nous faire partager cette conviction : de là son *Histoire de Marie Stuart,* où il s'est attaché à traiter tous les témoignages par les procédés de la critique la plus sévère. Tout le livre mérite en effet une sérieuse attention; tout y a cet air de vérité simple qui vous attire malgré vous. Il faut lire, entre autres, le chapitre VII du premier volume, où l'auteur raconte l'arrivée des assassins de Darnley à Kirk-of-Field et la scène de l'explosion. Le corps du roi, trouvé à quelque distance des décombres, ne portait aucune trace de brûlure ni de contusion; l'examen du cadavre prouvait que Darnley avait été étranglé avant l'explosion, et toutes les circonstances rassemblées par M. Gauthier tendent à établir que Marie Stuart ne fut pour rien dans le guet-apens, ni dans le meurtre. Que si elle épousa ensuite le comte Bothwell, il ne faut pas non plus en rien inférer contre sa conduite lors de l'assassinat. D'après les documens reproduits et commentés par M. Gauthier, le mariage de la belle reine avec cet affreux personnage fut la suite, non pas d'un rapt de comédie, comme l'ont affirmé quelques historiens, mais d'un acte de violence sauvage où cette princesse fut en réalité la victime de Bothwell et non sa complice. Bothwell, soutenu par les seigneurs félons dont la trahison avait été préméditée dans le fameux *souper d'Ainslie,* put tout se permettre à l'égard de sa prisonnière; la malheureuse reine, de son côté, crut qu'elle ne pouvait laver que par le mariage « l'outrage fait à son honneur, sans prévoir que par cet acte, le plus funeste de sa vie, elle allait fixer sur elle les soupçons et fournir à ses ennemis les prétextes qu'ils cherchaient pour la perdre. » Ajoutons qu'elle autorisait ainsi en apparence la postérité à prendre parti pour ses détracteurs, tant il est vrai que, dans certains cas, les fautes, aussi bien les fautes politiques que les fautes privées, s'aggravent par les moyens mêmes qu'on emploie pour les réparer! JULES GOURDAULT.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

Java, Siam, Canton, par M. le comte Roger de Beauvoir. Paris, H. Plon.
Les Philippines, par M. C. Semper. Wurzbourg, Stuber.

Il fut un temps où les récits de voyages lointains étaient lus avec cette curiosité désintéressée que peuvent inspirer des contes de fées, où revenir de Siam ou des pays de la lune était à peu près la même chose aux yeux de la foule des lecteurs, peu désireux d'y aller voir. Si de nos jours les contrées éloignées ont perdu le charme mystérieux des choses placées hors de notre portée, il s'y attache un intérêt plus direct et plus vif, c'est la pensée qu'à chaque instant elles pourront jouer un rôle dans notre existence. Le tourbillon de la vie forme des cercles de plus en plus vastes, et peut toucher aux rivages les plus reculés.

Voici M. de Beauvoir qui, en compagnie du jeune duc de Penthièvre, revient d'un voyage de circumnavigation; en moins de deux ans, ils ont vu défiler devant leurs yeux éblouis des tableaux pleins de contrastes et pleins d'enseignemens. Nous avons déjà parlé ici même du livre curieux que le jeune touriste a consacré à l'Australie; nous avons parcouru avec lui les cités florissantes et les prairies peuplées de troupeaux du troisième monde. Il vient aujourd'hui nous dépeindre Java et Siam, en nous promettant la Chine et la Californie pour plus tard. Il y a une différence marquée dans le ton des deux volumes; on sent qu'en abordant ces pays étranges de l'extrême Asie dont ils ignorent les langues, les voyageurs se trouvent en présence d'un élément incommensurable avec leurs idées et leurs sentimens. M. de Beauvoir ne sort plus guère des récits d'aventures, descriptions pittoresques, détails tour à tour comiques ou horribles, qui émaillent les livres des voyageurs ordinaires, pour se livrer à des réflexions sur l'avenir des peuples qu'il vient de voir chez eux. Disons cependant que ses descriptions et ses récits sont charmans et d'une vivacité de coloris qui ne laisse jamais faiblir l'intérêt.

M. de Beauvoir a vu Java encore à temps pour assister à la lutte entre le progrès industriel qui s'apprête à transformer l'île par le moyen d'un chemin de fer, et la routine patriarcale qui depuis des siècles y régnait sans conteste. Rien ne peint le passé et l'avenir comme de voir alterner dans ce pays les moyens de transport des temps primitifs avec les railways, qui représentent la locomotion pour ainsi dire abstraite, le déplacement sans phrase et sans cérémonie. Là où il existe des routes carrossables à travers les forêts, on voyage en chaises de poste indiennes, grands paniers couverts d'un toit blanc, avec siéges par devant et par derrière, attelés de poneys qui sont conduits par un Malais. Voici comment l'on franchit les endroits difficiles. S'agit-il de descendre et de remonter les flancs d'un ravin entre deux montagnes de lianes, on met en

réquisition une tribu indigène, qui dételle les bêtes et attache derrière la voiture un long câble de cuir de buffle et de rotin tressé. Plus de deux cents indigènes s'y cramponnent, le bout est porté par une cohorte de petits garçons et de petites filles sans vêtement. « Entraînée par son poids, la voiture descend la pente vertigineuse, tandis que le grand serpent humain s'efforce de la retenir; les uns tiennent bon, les autres tombent, tous crient à pleins poumons; le soleil effroyable fait ruisseler à grosses gouttes leurs torses bronzés et nerveux. » On passe ainsi le torrent du ravin sur un pont couvert. Une autre tribu amène ses buffles, et la chaise remonte la pente opposée. Les poneys de volée ruent, un trait se casse, les limoniers roulent sur le timon, la population pousse aux roues, et pendant ce temps les voyageurs s'amusent à tirer des oiseaux au plumage éclatant. Après une pareille excursion faite à la vieille mode, on est dépaysé en se sentant emporté par un train attelé d'une locomotive; le tableau paraît moins merveilleux, les forêts passent comme des ombres vertes sans détails, les villages, les hommes, les bêtes ne sont plus que des masses confuses sans individualité et sans vie.

La construction de la ligne ferrée d'environ 200 kilomètres qui doit relier entre elles trois provinces, Samarang, le Kadou et Sourakarta, rencontre des difficultés sérieuses dans la nature du sol des contrées qu'elle traverse. La station du littoral est située au milieu des marais; pour l'établir, il a fallu jeter des fondations en béton qui ont coûté des sommes considérables. Le tronçon de voie qui existe déjà n'est pas encore bien consolidé; le sol mouvant a plus d'une fois englouti les pilotis qui soutenaient les travaux. En 1866, les dépenses s'élevaient déjà à plus de 10 millions, et l'on se préparait alors à franchir des montagnes dont le passage devait coûter une trentaine de millions. L'une des voies projetées est destinée à relier au littoral la forteresse d'Ambarrawa, le centre et la clé de la vaste ligne de défense qui couvre l'île. Ambarrawa est située dans une gorge marécageuse que domine le volcan Merabou. Le fort de Banjou-Birou, commencé en 1857, est une œuvre gigantesque qui a nécessité une incroyable persévérance. Lorsqu'on jetait les pilotis, l'eau envahissait les ouvrages et engloutissait durant la nuit ce qui avait été fait pendant le jour. Les faisceaux de bambous enfonçaient de six mètres avant d'offrir une résistance au marteau, et les exhalaisons du marais tuaient les sapeurs. Lorsque enfin, malgré tant d'obstacles, bastions et remparts se trouvent achevés, par une belle nuit (le 16 juillet 1865), des roulemens sourds se font entendre; les colonnes vacillent, les murs se lézardent ou s'écroulent; c'est le volcan Merabou qui sape les bases de ces constructions de granit.

Les incertitudes qui naissent de cette lutte incessante avec les élémens sont toutefois compensées par la fertilité du sol, et il n'est pas douteux que l'établissement des chemins de fer à Java ouvre à l'industrie locale d'immenses horizons. « Lorsqu'on a vu, dit M. de Beauvoir,

des caravanes de sept et huit cents coulies, portant des sacs de café aux deux extrémités du bambou équilibré qui s'incruste dans leurs épaules; lorsqu'à côté de ces files de porteurs trottans on a croisé des convois de quatre cents bêtes de somme pliant sous leurs bâts, puis des deux cents charrettes traînées par des buffles et remplies d'huile de coco, de vanille, de cannelle, de quinine, de thé, on ne peut concevoir que cette chaîne de transports difficiles et lents n'ait pas encore été remplacée par la vapeur. » Le croirait-on? l'introduction des routes ferrées a rencontré une vive opposition, non point chez les naturels, mais parmi les colons européens. Ils ont peur du travail libre; ils craignent de voir s'écrouler tout un système économique qui a fait de 14 millions d'indigènes les corvéables de 25,000 Hollandais. En conservant les institutions et même les autorités locales, en se substituant seulement aux sultans comme propriétaire du sol et en dirigeant les princes par des résidens européens attachés à leurs personnes, le gouvernement hollandais a su exploiter à son profit les prérogatives féodales des anciens maîtres de ces pays. Les plantations appartiennent au gouvernement, et les naturels sont forcés de les cultiver. C'est ainsi que la métropole tire annuellement de Java un bénéfice net de plus de 60 millions. S'il est certain, d'un côté, que le « despotisme paternel » des Hollandais a eu pour résultat de doter la colonie de cultures d'un grand rapport et d'en assurer la prospérité matérielle, on ne peut, d'un autre côté, méconnaître qu'il serait temps de songer à l'amélioration morale de ces populations. Les esprits libéraux en Hollande et à Java même commencent à se demander s'il est juste qu'une race entière soit pressurée à ce point au profit d'une métropole éloignée et qu'elle soit maintenue dans la plus basse humilité. « A peine un blanc est-il en vue, dit M. de Beauvoir, vite tous les indigènes s'accroupissent sur leurs talons en signe de respect. Sur la route que nous avons suivie, pas un n'est resté debout; ils semblaient s'abattre également de droite et de gauche, à mesure que nos chevaux soulevaient la poussière, comme s'ils étaient des capucins de cartes fauchés sur notre passage. » Dans l'intérieur de l'île, le servilisme s'accroît encore, si c'est possible; du fond des rizières jusqu'à deux cents pas la présence des blancs donne le signal de l'accroupissement général; bien plus, en se blottissant, les naturels tournent le dos aux blancs qui passent et gardent les yeux baissés à terre. Cette prosternation chez une race qui a été fière et qui est toujours intelligente fait mal à voir; elle peint le niveau moral de la génération actuelle et accuse l'égoïsme des maîtres. On ne peut donc que s'associer aux vœux de M. de Beauvoir lorsqu'il réclame pour ce peuple abaissé sa part au soleil.

Les sept jours que l'auteur a passés dans le royaume de Siam ont été bien remplis, à en juger par la quantité d'observations qu'il a pu recueillir et par le nombre des faits curieux qu'il révèle. Je ne citerai que la fantastique visite au second roi de Siam, qui était alors mort depuis

neuf mois. Voici le procédé de momification auquel les Siamois soumettent le cadavre royal. On installe le défunt sur un trône de bois de fer, mais percé; puis, au moyen d'un entonnoir introduit dans son gosier, on lui fait avaler une trentaine de litres de mercure. L'opération le dessèche très promptement. Le pesant liquide, plus ou moins amalgamé, est recueilli au fur et à mesure dans un vase de bronze sculpté, placé sous le trône. Chaque matin, les grands corps de l'état viennent en pompe chercher le vase et vont le vider dans la rivière. Quand le roi se trouve ainsi réduit à la sécheresse d'un copeau, on le plie en deux, et, ramenant les jambes à la hauteur de la tête, on ficelle le tout comme un saucisson, le dépose dans une urne d'or et l'installe sur un beau catafalque. Ce roi empoté tient sa cour encore pendant un an, exactement comme s'il vivait. Sous les colonnades de son palais circulent des centaines de mandarins, vêtus de blanc en signe de deuil. De longs cordons rayonnent du socle de l'urne funéraire dans toutes les directions; ils aboutissent à des chambellans en adoration. Tous les jours, au lever et au coucher du soleil, le harem, au grand complet, se présente devant l'autel où trône son maître; toutes ces femmes, elles sont plusieurs centaines, viennent lui parler par les cordons blancs. Aux yeux des Siamois, ce n'est pas du veuvage, c'est de la vie conjugale... posthume. Le veuvage ne commence que le jour où le feu roi sera mis sur le gril pour la crémation. Une grande corbeille d'or, placée sur la première marche du mausolée, renferme les lettres et placets adressés à sa majesté depuis son décès, et qui attendent une réponse.

A Macao, M. de Beauvoir a visité les *barracons,* entrepôts célèbres de la traite des Chinois, que par euphémisme on appelle « l'émigration des coulies. » Né depuis vingt ans, cet horrible commerce a déjà une histoire marquée par toute sorte d'atrocités. Des prisonniers de guerre amenés de l'intérieur, des pêcheurs enlevés par les pirates, enfin des milliers de pauvres diables abusés par de fallacieuses promesses, étaient embarqués à Macao et transportés soit aux îles de guano, soit aux plantations de l'Amérique. Depuis 1856, le gouvernement portugais a pris la surveillance de la traite et l'a régularisée. Les coulies partent donc maintenant de leur plein gré. Cela est vrai en ce sens qu'ils ont le choix de partir ou de rester, insolvables, entre les griffes des créanciers qui les voueront à une implacable vengeance, car il va sans dire que ceux qui arrivent aux barracons appartiennent généralement, corps et âme, aux commissionnaires qui les amènent. Le propriétaire du barracon les achète 350 francs et les revend 750 francs par tête à l'agence espagnole de navigation, et sur le marché de Cuba la marchandise humaine vaut environ 1,750 francs. Par le contrat signé à Macao, le coulie s'engage à travailler douze heures par jour, pendant huit ans, au service du propriétaire de ce contrat, et à renoncer à sa liberté pendant ce temps; le patron le nourrit, l'habille et lui donne 20 francs par mois; mais le sort

de ces malheureux est plus dur que celui des esclaves noirs, car dans ces derniers le planteur voyait sa propriété, qu'il était dans son intérêt de ménager, tandis que du Chinois il ne songe qu'à tirer le plus de besogne possible en un temps donné; il veut l'user! L'émigration des coulies pourrait cependant devenir un bienfait pour ces contrées inégalement fertiles, en les débarrassant du trop-plein de la population; mais il faudrait qu'elle fût dirigée par des bureaux honnêtes et désintéressés; autrement, l'on sera obligé de convenir que la traite des esclaves n'a fait que changer de nom. Ce ne sera pas, certes, le moindre résultat de la facilité croissante des voyages, que ce contrôle incessant des abus de toute sorte par des représentans de la civilisation européenne, contrôle vigilant et généreux qui empêche le mal de prendre racine.

M. le docteur Semper, aujourd'hui professeur à l'université de Wurzbourg, a rapporté d'un séjour aux îles Philippines une série d'esquisses dans lesquelles il nous peint le sol et le climat, la faune, les produits divers et les habitans de ces pays encore si peu connus. Parmi les résultats scientifiques de ce voyage, on peut citer une nouvelle théorie des récifs de coraux, fondée sur des observations qui méritent d'être prises en considération. On sait que, d'après Darwin, les attols prennent naissance sur des roches qui, par suite d'une dépression du lit de la mer, s'enfoncent peu à peu sous les eaux; les récifs des côtes se formeraient, au contraire, lorsque les forces souterraines soulèvent le rivage. Darwin s'appuie principalement sur ce fait, que les coraux ne peuvent vivre qu'à une faible profondeur au-dessous de la surface des eaux; mais M. Semper lui oppose les observations de Carpenter et de Pourtalès, qui semblent démontrer que ces zoophytes se développent à des profondeurs considérables dès qu'ils rencontrent un fond rocheux où ils puissent se fixer. L'étude attentive du groupe de récifs des îles Pelew laisse d'ailleurs reconnaître sur un espace d'à peine 60 milles toutes les variétés de récifs décrites par Darwin, et il serait difficile d'admettre qu'elles ont été produites à la fois par une dépression et par un exhaussement du sol. En résumé, M. Semper pense que les attols sont les résultats de soulèvemens, et que le travail des coraux commence à des profondeurs considérables.

Dans le dernier chapitre de son livre, M. Semper trace un tableau intéressant de l'état moral et intellectuel de la population des Philippines. Sa conclusion, s'il y en a une, c'est que l'avenir appartient aux métis des indigènes et des colons espagnols. Sous un climat pareil, il n'est pas permis de compter sur une affluence d'Européens comparable à celle qui a fait la prospérité de l'Australie; le progrès est donc ici entre les mains de la population active et intelligente qui est née du croisement des races.

R. RADAU.

C. BULOZ.

MALGRÉTOUT

SECONDE PARTIE (1).

M. Nouville était bien tel que mon père nous l'avait dépeint. Sa figure douce et rêveuse, ses manières un peu gauches s'accordaient bien avec l'idée qu'on pouvait se faire d'un homme exquis sans initiative. Comme il voyageait moins qu'Abel, j'avais eu l'occasion de l'entendre à Paris, et je pus lui parler de succès auxquels j'avais assisté, ce qui le mit à l'aise avec moi. J'étais assez musicienne pour le juger et pour le complimenter sans maladresse. C'était un simple virtuose, mais de premier ordre. Il n'avait pas, comme Abel, le don de l'improvisation heureuse, le feu créateur, l'idée en propre. Il était trop craintif ou trop indécis pour inventer et produire quoi que ce soit d'original. Religieux interprète des maîtres, s'il développait leurs idées, c'était en restant dans leur couleur et dans leur esprit avec une fidélité remarquable. On sentait qu'il les connaissait tous à fond, et qu'il s'était rendu un compte minutieux de leurs procédés, du mécanisme de leur génie. En cela, il était intéressant comme un érudit qui a du goût. Quant à son exécution, elle était large, pure, délicate et puissante. Certes il était plus irréprochable qu'Abel; emporté par des audaces surprenantes, celui-ci semblait quelquefois sauter sur les épaules des maîtres et se faire emporter par eux comme un enfant qui ose monter un cheval terrible. Je ne pouvais pas le suivre toujours dans ces accès de témérité, et j'avais

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

comme une peur de le voir se casser le cou. Nouville n'avait pas cette fougue, il n'eût osé; il restait attelé au char du génie, mais de quelle allure solide, élégante et magistrale il le conduisait!

J'avais mis la conversation sur cette différence d'aptitudes afin de la rendre sérieuse, car je tenais beaucoup à montrer une parfaite tranquillité de jugement. Abel, qui avait fait de la musique toute la journée, paraissait de nouveau un peu las et nullement disposé à la lutte d'opinions. Il condamna lui-même ses emportemens, et me dit que j'avais parfaitement raison de donner la préférence au jeu toujours sûr, aux idées toujours justes de son ami. Nouville le laissa dire, puis, haussant les épaules: — Bois donc! lui dit-il en lui poussant son verre; tu es un véritable niais quand tu te ménages, toi! Miss Owen, monsieur Owen, n'écoutez pas les absurdités qu'il débite quand il essaie de réfléchir. L'opération de rentrer en soi-même, de s'examiner, de se juger et de se définir est impossible à certains esprits. Voyez celui-ci quand il veut se persuader qu'un simple bonhomme d'exécutant comme moi a droit à son respect! Allons, tais-toi, ajouta-t-il en s'adressant à son ami, qui voulait répondre : tu es quelquefois extravagant en même temps que sublime; mais, que tu tiennes le monstre par les cornes ou par la queue, tu es toujours cramponné à lui, tandis que les gens comme moi sont toujours derrière, emboîtant le pas du mieux qu'ils peuvent, mais ne touchant jamais que la trace.

— Vous ne connaissez pas Abel, dit-il encore en s'adressant à moi; la théorie que vous faisiez tout à l'heure serait mortelle pour lui. Les hommes de génie ne doivent pas être si scrupuleux que vous semblez l'exiger. Ils doivent briser la barrière qui les sépare de l'inconnu. Si ce garçon-là avait ce qu'on appelle le sens commun, il perdrait son empire sur votre âme. Moi qui suis enfermé dans le cercle de la sagesse, je ne vous en ferai jamais sortir, tandis que lui... Je sais et je vois que vous sentez l'art, miss Owen! Eh bien! quand il voudra, il vous fera penser le contraire de ce que vous croyez être la vérité musicale.

Malgré moi, j'attachais un sens moral aux paroles de Nouville, et je me sentis un peu effrayée de sa prédiction. Elle s'accomplissait déjà, je le niais en vain.

Adda, qui avait besoin de causer et de s'exciter, cassa brusquement les vitres. — Ce que vous affirmez là est effrayant, dit-elle à M. Nouville. Si par hasard, avec cette toute-puissance musicale, M. Abel avait le don de bouleverser et de gouverner le cœur et l'esprit de ceux qui l'écoutent! Je suis bien heureuse, moi, de ne pas avoir le sens de l'art et de ne pas me douter des grandes racines qu'il peut plonger dans la vie réelle. Je me borne à trouver M. Abel

fort aimable; mais pour l'accepter comme redoutable il me faudrait la vile traduction de la parole humaine, et non une combinaison de sons qui est pour moi lettre close.

— On te provoque, mon cher, dit Nouville à son ami. Réponds, montre ton esprit, si tu en as pour le moment.

— Est-ce qu'il n'en a pas toujours? reprit Adda, — et pour le savoir elle s'empara d'Abel comme la veille et le taquina avec beaucoup de malice et de séduction. Je remarquai qu'il faisait un peu d'effort pour lui répondre, et que cette note de la « parole humaine » résonnait parfois à son oreille comme une langue étrangère. Il porta plusieurs fois son verre à ses lèvres, comme s'il eût eu besoin d'un stimulant. Peu à peu il s'anima, et fit encore assaut de reparties coquettes avec ma sœur. Comme la veille, Adda fut étincelante; mais tout à coup elle éprouva un dépit mortel. Elle paraissait avoir l'étrange fantaisie de le griser, et, comme il s'en défendait, elle eut l'imprudence de lui dire : — Eh bien! si vous êtes gris, tant mieux! vous ne pourrez pas nous parler en musique ce soir. — Abel prit son verre et l'enfouit dans le seau à glace placé près de lui en disant : — Je suis venu pour votre père et pour votre sœur; si vous ne comprenez pas ce que je leur dirai en musique, ce sera tant pis pour vous! — Et lorsqu'il m'offrit son bras pour sortir de table, il me dit : — Vous avez une sœur bien jolie, mais, grand Dieu! qu'elle est ennuyeuse! Je vous demande pardon, j'ai l'esprit en horreur, et quand on me contraint à jouer de cet instrument-là, il me semble qu'on me condamne à moudre un air sur l'orgue de Barbarie.

Il parlait comme à dessein un peu haut, et je crois qu'Adda, qui nous suivait, donnant le bras à Nouville, dut ne rien perdre de cette réflexion désobligeante. Elle ne s'en montra pourtant pas offensée. Elle avait sur elle-même un empire dont j'ai été longtemps à soupçonner l'étendue. Sa figure ne fit pas un pli, le sourire qu'elle avait gardé à table devant la réponse dure et presque brutale de l'artiste n'avait pas quitté ses lèvres lorsqu'elle fut rentrée au salon. Elle avait juré dans son cœur de se venger de lui.

On causa encore un peu, et, comme elle continuait à se vanter avec affectation de son ignorance musicale, Abel prit son violon en lui demandant si ce n'était pas l'heure où l'on couchait les enfans terribles. — Oui, c'est l'heure, dit-elle; mais je ne serais pas une enfant terrible, si je me soumettais à la règle. Je ne me coucherai pas ce soir avant minuit, je vous en préviens.

— Je n'en crois rien, reprit Abel. Dès que vous n'aurez plus personne à taquiner, vous vous endormirez, et je vais faire un tour de jardin.

— J'attendrai votre retour, dit-elle, pour voir l'effet du clair de lune sur votre cerveau.

Tout cela était dit d'un ton si enjoué, et le beau sourire d'Abel avait tant de douceur, celui d'Adda tant de finesse, qu'on ne pouvait soupçonner l'âpreté du dépit de ma sœur, le secret dédain de l'artiste. Mon père, impatient d'entendre la musique promise et surtout de me la faire entendre, supplia Abel de revenir vite, et, s'approchant d'Adda, il la gronda doucement de ses sarcasmes. Je parlais avec Nouville pour qu'il n'entendît pas la réplique un peu vive de ma sœur, mais elle tenait à se faire entendre. — Sarah, me dit-elle en élevant la voix, viens à mon secours! Voilà papa qui me tance vertement parce qu'il me trouve trop familière avec M. Abel. Il me semble que c'est M. Abel qui a rompu le premier la glace des convenances, et qu'il est fort aise de me voir sauter par-dessus la brisure. Monsieur Nouville, vous qui me faites l'effet d'un homme sérieux, quoique musicien, est-ce que vous ne pensez pas que votre ami a horreur des cérémonies et des airs guindés, et qu'il n'est revenu ici ce soir que dans l'espérance d'en être tout à fait dispensé?

— Madame, répondit Nouville, puisque vous me faites l'honneur d'en appeler à ma gravité, je vous répondrai que si vos aimables jeux d'esprit couvrent une sympathie bienveillante pour Abel, votre gaîté le rend très heureux; mais il est pénétrant, je vous en avertis, et si vous y mettez de l'amertume, il s'en aperçoit fort bien.

— Pourquoi y mettrais-je de l'amertume? reprit Adda. Je ne le connais pas et ne lui veux pas de mal; mais n'étant pas musicienne, par cette même raison que je ne le connais pas, je ne suis pas forcée d'avoir pour lui la moindre sympathie.

— Eh bien! connaissez-le, s'écria Nouville, qui avait surmonté sa timidité des premiers momens et qui montrait le fonds d'énergie et de sensibilité de sa généreuse nature; oui, madame, connaissez-le, et vous ne le traiterez plus comme un si petit garçon.

— Je vous répète, dit Adda, que, ne sachant pas la langue des dieux, je ne peux ni le connaître ni l'apprécier à première vue.

— Comme artiste, c'est possible, répliqua Nouville avec feu, et peu importe; mais comme homme... Tenez, je vais vous le faire connaître. C'est le meilleur ami qui existe!

— Nous voyons bien, dit-elle, que vous l'aimez beaucoup.

— Oui, je l'aime, car je lui dois tout. J'avais déjà passé la première jeunesse, car j'ai quarante ans bientôt, et je vivais misérablement de quelques leçons. J'étais resté inconnu par timidité et par doute de moi-même; c'est Abel qui m'a découvert, prôné, protégé, produit. Il m'a donné des habits, je n'en avais pas pour me présenter; il m'a donné de la célébrité, de l'aisance, de la confiance en moi-même; enfin il m'a donné... tenez! cet instrument qui est ma vie, ma voix, ma parole, l'expression de mon âme...

— Et qui a coûté soixante mille francs? dit Adda.

— Vous le savez? Eh bien! oui, c'est lui qui me l'a donné. Cherchez dans le monde un ami qui, vivant au jour le jour de son travail, trouve avec joie l'occasion de faire un pareil présent à qui ne pourra jamais lui en rendre un semblable! Et je ne suis pas le seul qu'il ait traité avec cette royale tendresse. J'en pourrais citer dix, vingt, qu'il a tirés de la misère et de l'obscurité avec un empressement, une joie, une délicatesse inouies. Non! voyez-vous, Abel est le plus grand prince, le seul grand prince de la terre! C'est la magnificence alliée à la bonhomie; c'est la prodigalité ingénieuse de la Providence. Il a l'insouciance, je dirai même l'apathie d'un bohème en ce qui le concerne, avec des prodiges de volonté quand il s'agit de secourir ou de servir les autres. Quand il n'a plus rien, et cela arrive tous les jours, puisqu'il donne tout, il arrache aux riches le pain des pauvres. Il les persuade, il les enchante, il prodigue son génie pour ouvrir leurs mains en même temps que leurs âmes. Il parle en ce moment de donner un concert. Quand il m'aura forcé de prendre ma part du bénéfice, il s'enquerra du sort des artistes secondaires, et, s'ils sont malheureux, il leur abandonnera la sienne. C'est ainsi partout, il n'accepte pour lui que quand tous les autres sont comblés. Aussi il est pauvre, il n'a pas de château, il n'a pas d'équipages, il voyage souvent à pied pour son plaisir, à ce qu'il dit, à ce qu'il croit, car il n'y a pas eu une minute dans sa vie où il ait songé à regretter ses sacrifices et à se dire qu'il pourrait, comme tant d'autres parvenus de l'art, mener un train de grand seigneur. Je crois même qu'il ne se souvient pas de ses largesses et qu'il se persuade que j'ai payé mon violoncelle. Si vous saviez avec quelle grâce il me l'a donné! Sachant ce précieux instrument en vente et l'ayant essayé plusieurs fois, je ne me permettais pas d'en avoir envie. — C'est cet instrument-là qu'il te faudrait pour être heureux! me dit-il. — Il n'y faut pas songer, lui répondis-je, un pareil trésor est la vie d'un artiste; je n'y songe pas. Je suis trop jeune; ce serait la récompense qu'on se permettrait de se donner à soi-même après trente ans de travail et de succès. — Le lendemain, il m'apportait le violoncelle. — Tu dis qu'il faut trente ans de travail pour mériter ce trésor, me dit-il; ils sont devant toi : dans trente ans, tu paieras si tu peux; je te fais crédit. — L'année suivante, il parcourait l'Amérique et gagnait de quoi payer le violoncelle, car on le lui avait livré sur parole, tant sa parole est réputée sacrée et inviolable.

— C'est charmant, ce que vous nous racontez, reprit Adda d'un ton d'incrédulité persifleuse; il faut que, pour être si magnifique, votre ami gagne des sommes folles, car on assure, quoi que vous en disiez, qu'il ne se refuse rien à lui-même. Il t possible qu'il n'ait

pas le goût des villas et des équipages; il n'en a pas besoin, étant hébergé et transporté par tous les potentats à l'envi l'un de l'autre; mais on sait qu'il a le goût de la table et celui des belles!

— On exagère toujours, s'écria Nouville, qui ne put se défendre d'un mouvement d'indignation. Les gens qui ne peuvent mesurer un grand caractère s'appliquent à regarder la poussière qui s'attache à la semelle de ses bottines; mais qu'est-ce que cela fait aux gens de cœur et d'esprit qu'Abel préfère le vin de Champagne à la bière, qu'il ait une femme légitime ou vingt maîtresses, si bon lui semble? Le jour où il aimera réellement une personne digne de lui, il l'aimera avec adoration, j'en suis certain, et si elle lui demande compte du passé, elle ne sera plus digne de cet amour-là.

— Le passé doit toujours faire redouter l'avenir, dit Adda en me regardant, et si j'étais cette personne...

— Tu ne l'es pas, répondis-je avec une vivacité qui m'emporta subitement au-delà de toute prudence, et si je la connaissais, moi, je lui dirais avec M. Nouville...

— Ne dis pas ce que tu dirais, reprit Adda d'un ton sardonique, à moins que tu ne veuilles que M. Nouville le répète à son ami!

Abel rentrait; mon père, las de cette discussion, courut à lui et le supplia de jouer avec Nouville ce qu'ils lui avaient joué le matin.

— Pas encore, répondit Abel; je venais vous supplier de faire un tour de promenade. Il fait aussi doux qu'un soir d'été. La lune est pure comme un pic de neige. La rivière ne chante pas, mais elle a des soupirs étranges. Le beau pays, le beau ciel et la belle heure! Impossible de s'enfermer quand le dehors nous appelle avec toutes ses voix. Venez tous, je vous en supplie; vous me devez l'hospitalité de cette adorable nature, monsieur Owen!

— Oui, oui, sortons tous, dit mon père, c'est-à-dire Adda... Non! c'est trop tôt, il ne faut pas.

— Si vous sortez, je sors, répondit-elle d'un ton qui ne souffrait pas de réplique.

— Eh bien! je resterai, lui dis-je en m'asseyant à ses côtés. Allez, messieurs, nous vous attendons.

Mon père, ordinairement si doux, parut blessé du despotisme de ma sœur. Il vint à moi et me força de me lever. — Je veux, dit-il, que vous vous promeniez, ma fille; j'ai à causer avec votre sœur, je reste.

Je dus obéir, car il y mit de l'insistance. Je jetai une légère écharpe sur ma tête, et je sortis avec les deux artistes.

A peine étions-nous dans le parc qu'Abel s'empara de mon bras avec une résolution soudaine. Nouville s'était arrêté à regarder le vol d'un sphinx autour d'une fleur; Abel m'entraîna dans l'allée qui

serpentait au bord de l'eau. — Il faut, me dit-il, que je vous parle, il le faut absolument. Vous ne pouvez pas refuser de m'entendre, il n'y a pas de raison pour cela.

— Non, lui dis-je, il n'y a pas de raison, à présent que je vous connais.

— Vous me connaissez? Nouville vous aura parlé de moi? Il m'aime beaucoup, il exagère mes mérites. Je n'ai qu'une qualité exceptionnelle, la sincérité. Pour être sincère avec les autres, il faut surtout l'être avec soi-même, et c'est à quoi je m'attache avec ardeur, sachant qu'il est beaucoup plus difficile de voir ses défauts que ceux des autres. Eh bien! tenez, depuis hier, je me suis examiné tant que j'ai pu. Je n'ai pas eu beaucoup de temps pour cela, me direz-vous; je n'ai été seul que la nuit, et j'ai dormi comme une pierre! C'est vrai; mais j'ai causé avec Nouville avant de venir ici, et tout à l'heure, en me promenant seul dans cette allée, j'ai voulu, j'ai réussi à me rendre compte de ce que je suis, de ce que je veux, de ce que j'éprouve. J'aime, oui, miss Owen, je vous aime. J'aime de cette façon, qui, je crois, est la seule vraie, la seule durable, pour la première fois de ma vie. Avant de vous connaître, je vous aimais d'une amitié sainte. Elle est plus sainte encore depuis qu'elle s'appelle amour dans ma pensée; seulement elle est plus inquiète, plus ardente, et, si vous n'y deviez jamais répondre, je souffrirais quelque chose de nouveau pour moi, quelque chose qui me fait une peur atroce, l'absence d'espoir. J'ai toujours espéré ce que je désirais, je l'ai toujours cru possible; j'y ai toujours marché sans impatience extrême et sans trop de déception. Je ne désirais, il est vrai, que ce que je pouvais conquérir moi-même, et ici ce n'est plus cela. Il faut que je vous plaise et que je vous paraisse ce que je ne suis pas, un parfait idéal. Comment donc faire? Je ne saurais pas vous tromper, quand même je le voudrais. Ma vie est trop à jour et trop en vue, ma planète est pleine d'ombres et de taches. Vous ne comprendrez peut-être pas que ces taches peuvent disparaître, ces ombres se dissiper. Ce que je vous promettrai, vous ne serez pas en moi pour savoir que je peux le tenir. Vous aurez des doutes, des craintes, vous en avez déjà! Vous vous dites que ce qui éclate et aveugle n'est pas ce qui chauffe et éclaire. Vous m'avez fait entendre que le jeu pur était plus persuasif que l'exécution fougueuse. Enfin vous ne paraissez pas disposée à m'aimer, je le vois bien. Alors dites-le tout de suite, j'aime mieux cela; mais dites pourquoi, si vous voulez que je me résigne. Avez-vous un autre amour?

— Non, répondis-je avec assurance, mais...

— Pas de mais! répondez-moi : ma figure vous déplaît-elle?

— Non, depuis que je sais que votre sourire n'est pas une aimable banalité.

— Ah! bien, c'est une vérité alors? Laquelle?

— L'expression d'une bonté aussi réelle, aussi complète, aussi naïve qu'elle le paraît.

— Bien! bien! merci; mais mon laisser-aller, ma spontanéité à dire tout ce que je pense, sans aucun égard aux usages reçus...

— Encore une qualité que je n'appréciais pas hier et dont je vous tiens compte aujourd'hui.

— Alors... mon désordre, ma prodigalité, le peu de cas que j'ai fait jusqu'ici d'une vie de passions sans tendresse...

— Tout cela, je n'aurais pas à vous en demander compte, si l'invasion de la tendresse dans cette vie passionnée devait la modifier à votre avantage. Je songerais fort peu au mien. Je n'aurais d'autre préoccupation que celle de vous voir longtemps et continuellement satisfait de vous et des autres; mais...

— Pas de mais, pas de mais!... Vous m'aimeriez, si... quoi!

— Je vous aimerais si je savais, si je pouvais aimer.

— Et vous ne le pouvez pas?

— Je l'ignore. Je me suis quelquefois, *autrefois*, demandé comment je penserais et agirais en amour. Il me semblait que ce serait bien, que j'aurais du dévoûment, de la justice, de la tendresse, moi aussi, une immense tendresse! mais... Oh! laissez-moi enfin dire *mais*, il le faut! Depuis que ma sœur est mariée, j'ai dû renoncer au mariage, et j'ai cessé de m'interroger. J'ai résolu de ne plus me connaître, je suis devenue vieille tout d'un coup. J'ai vingt-trois ans bientôt, mais ma raison en a quarante. Je l'ai trop exercée au détriment de mon imagination, que j'ai réduite au silence. Mon cœur s'est imprégné de maternité; je n'ai plus su aimer qu'en protégeant, berçant, adorant des êtres sans initiative et sans responsabilité. Je n'ai gardé qu'un ami, mon père, et, grâce à son inappréciable intimité, je n'ai pas senti le vide de mon existence. Après beaucoup de tristesse et d'effroi pour ma sœur, je me suis arrangée pour être heureuse dans la solitude. C'est un travail accompli. Serais-je capable, à présent, d'en accomplir un tout opposé, de reprendre ma personnalité, ma liberté, ma vitalité en un mot, pour me jeter dans l'existence d'un nouveau-venu? Je n'y apporterais probablement que des habitudes de mélancolie et de pusillanimité; je ne comprendrais plus ce que j'aurais compris étant plus jeune; je manquerais peut-être avec les personnes de l'indulgence que je prodigue aux enfans, — car j'appelle ma sœur un enfant aussi! — Et puis en somme, quand ce renouvellement miraculeux de me retrouver comme à dix-huit ans s'accomplirait en moi, je ne serais pas libre pour cela. Je me suis imposé une tâche. Ce ne serait pas la peine d'avoir tant sacrifié à ma sœur dans la personne de son mari pour m'arrêter aux deux tiers de mon entreprise. A présent

je ne paierai plus les dettes de cet incorrigible dissipateur. Il faut subir un mal pour en éviter un pire. Adda sera forcée de voir la vérité quand elle verra disparaître sa propre fortune; mais elle retrouvera ce qui me reste, cette terre que je ne veux pas aliéner, asile définitif de son père et de ses enfans. C'est assez pour vivre honorablement, mais ce ne serait pas assez pour une nouvelle famille, et j'ai dû me vouer au célibat. Comprenez-le et ne me présentez pas l'idée d'une destinée plus riante : ou je ne serais pas capable de l'apprécier, ou il me faudrait regretter de ne pouvoir la saisir.

— Eh bien! répondit Abel, qui m'avait écoutée en serrant mon bras contre sa poitrine, il faut changer cette destinée qui vous enlace sans rien changer au programme de votre dévoûment. Il faut en effet abandonner le Rémonville à ses folies, tâcher d'apprendre à votre sœur la résistance à ses dilapidations. C'est son devoir de mère; mais elle est une enfant, vous l'avez dit, et je doute qu'elle fasse son devoir. N'importe! vous lui laisserez, à elle et à ses enfans, le reste de votre fortune. Achetez ainsi votre liberté, c'est facile, et ce sera très sage. Vous prendrez de tels arrangemens que votre beau-frère ne puisse déposséder sa femme du gîte et du revenu que vous leur assurerez. Faites cela, miss Owen; c'est un acte à passer chez un notaire. Alors vous aurez l'esprit tranquille. L'inévitable avenir des Rémonville sera non plus une chaîne qui vous étrangle, mais une avalanche que vous ne pouvez arrêter en aucune façon; seulement vous aurez préparé le refuge, vous pourrez songer à vous-même. Moi, je m'arrangerai de mon côté pour vous créer un gîte digne de vous. Votre père vous y suivra. Je l'adore, votre père; je ne sépare pas ses destinées des vôtres. C'est un ami, un camarade, un artiste charmant, un cœur d'or. Je veux me dévouer à lui autant qu'à vous.

— Et ma petite Sarah, qui donc fera son éducation?

— Vous! elle sera la sœur aînée, la petite mère de vos propres enfans. Est-ce que votre sœur y fera obstacle? Non certes! elle sera fort aise d'avoir plus de temps à elle pour boucler ses beaux cheveux blonds et couper en pointe ses jolis ongles inutiles et maladroits!

— Si vous haïssez ma sœur, ne me parlez plus, monsieur Abel; ses défauts ne m'empêchent pas de la chérir.

— Eh bien! nous la chérirons, nous la supporterons, nous la gâterons, soit! Nous vivrons avec elle, ici, si bon vous semble, à la condition que le mari n'y sera pas... Et encore que m'importe? J'ai connu et subi tant de figures insupportables! Une de plus ou de moins... Enfin nous vivrons où vous voudrez et comme vous voudrez. Seulement vous viendrez récolter avec moi l'argent nécessaire

à cette vie de famille. Je ne veux pas voyager sans vous; promettez-moi de ne pas me quitter! jurez-le-moi, et j'accepte ma part de tous vos devoirs.

— Vraiment! vous parlez comme si j'avais accepté ce beau rêve!

— Et vous ne l'acceptez pas?

— Puisque c'est un rêve!

— Un rêve que je fais?

— Oui, un rêve que vous faites aujourd'hui et qui vous épouvanterait demain, si j'étais assez vaine pour le partager.

— Parlez-vous pour m'éprouver, ou êtes-vous convaincue de ce que vous dites?

— Pour n'en être pas convaincue, il faudrait donc que je fusse folle? Nous nous connaissons depuis vingt-quatre heures, et je serais déjà assurée de vous être nécessaire? je me sentirais déjà capable de vous donner assez de bonheur par mon affection pour vous rendre légers tous les sacrifices que je serais forcée de vous imposer? En vérité, monsieur Abel...

— En vérité! mademoiselle Sarah, s'écria-t-il, vous croyez peut-être dire ce que vous pensez, mais vous mentez horriblement! Dans ce moment-ci, moi, le sincère passionné, je suis dans le vrai, et vous n'y êtes pas. Ce que je sens en moi est la révélation de l'amour : une révélation est aussi vraie au bout de vingt-quatre heures qu'au bout de vingt-quatre siècles. Le jour où j'ai senti la révélation de la musique, je ne me suis pas dit : Nous verrons demain s'il est vrai que tu aies le besoin et la volonté d'être artiste. Je l'étais, puisque le tressaillement s'était produit dans mon être. C'est absolument la même chose pour l'amour. Hier, aux Dames de Meuse, quand vous chantiez à demi-voix pour votre fillette, cette voix et cet air m'ont fait frissonner de la tête aux pieds; quelque chose d'absolument nouveau se produisait en moi. — Que serait-ce, me disais-je, si la femme qui chante cela, et qui le chante ainsi, répondait à l'image que je me fais d'elle! — Je vous voyais dans ma pensée, oui, je vous le jure, je vous voyais telle que vous êtes, et je ne voulais pas me retourner, je ne voulais pas écarter les branches des saules qui nous séparaient, dans la crainte d'une déception. Les cris de l'enfant m'ont donné ce courage, je vous ai vue, et je ne me suis pas mis à vous aimer, je vous aimais! Qui étiez-vous? Je ne le savais pas. Vous étiez pressée de vous éloigner, cela m'était indifférent, j'étais résolu à vous connaître et à vous retrouver. J'ai demandé où vous demeuriez, et quand j'ai su le nom de votre père, j'ai cru, à cause de l'enfant qui vous accompagnait, que vous étiez Mme de Rémonville. Eh bien! trouvez-moi immoral, si bon vous semble, je n'en étais pas moins décidé à vous aimer. Quand j'ai su

que vous étiez Sarah, la généreuse, la dévouée, la grande, j'ai juré que vous seriez ma femme, et je vous avertis que je ferai tout au monde, que je consacrerai le reste de ma vie, s'il le faut, à me faire aimer de vous. Voilà la vérité, miss Owen, et vos calculs de probabilités, vos appels à la vraisemblance, ce grand mensonge des appréciations vulgaires, n'y pourront rien changer. Ce n'est donc pas un rêve que je fais, et si vous persistez à le croire, c'est que vous me croyez menteur et ne m'estimez pas.

Il serrait toujours ma main avec son bras gauche, et je sentais les forts battemens de son cœur. J'avoue que je ne doutai plus. Je retirai ma main et la portai machinalement à mon front, qui me semblait près d'éclater. — Mon Dieu, mon Dieu! lui dis-je, suis-je digne de cet amour-là, et saurais-je le mériter? Suis-je capable d'y répondre, et ne découvririez-vous pas que vous m'avez placée trop haut?

— Si vous le partagiez, cet amour, s'écria-t-il, vous ne vous demanderiez pas cela, vous seriez comme moi, vous sentiriez que rien n'est bizarre, effrayant ni difficile dans l'avenir de deux êtres qui ne peuvent plus vivre l'un sans l'autre.

Que pouvais-je lui répondre? Il n'était plus douteux pour moi que je l'avais aimé aussi à première vue, que son premier regard m'avait fascinée, que son génie m'avait vaincue, que son premier mot d'amour m'avait enivrée; mais comment oser le lui avouer si vite? Avais-je le droit, moi craintive et entraînée, de proclamer ma défaite comme un triomphe, et pouvais-je puiser dans le sentiment d'une force que je n'avais pas la confiance de dire comme lui : aimez-moi? — Écoutez, lui dis-je toute tremblante, votre volonté, votre courage, votre foi en vous-même, donnent le vertige, et ce n'est pas dans cet état de trouble et d'étonnement que je veux et que je dois vous répondre. Vous avez dû triompher ainsi plus d'une fois de la défiance ou de la raison des autres. Ce ne serait pas là une victoire digne de vous. Laissez-moi redevenir calme, laissez-moi m'interroger et me connaître, moi aussi. Je veux faire, comme vous, appel à ma sincérité intérieure, à ma conscience intellectuelle. Je ne veux pas prendre pour de l'affection vraie le prestige de votre nom et de votre talent; ce serait vous aimer comme d'autres ont dû vous aimer déjà, et cela ne vous a pas suffi, puisque vous me recherchez librement. Je veux être sûre aussi que je ne suis pas vaincue par l'ennui de la solitude, par la crainte de mon avenir. Pardonnez-moi ces hésitations; vous ne les connaissez pas, vous qui avez de l'expérience et qui avez pu faire l'épreuve de vos forces. Moi, je suis une vieille fille qui s'est retirée de la vie avant d'avoir vécu, et à bien des égards je suis encore une enfant.

— Oui, c'est vrai! s'écria-t-il, une enfant que j'adorerai, que je

protégerai, que je porterai dans mes bras, que j'endormirai sur un lit de roses, que je contemplerai à genoux comme vous contemplez votre petite Sarah, que je bercerai sur mon cœur et à qui je dirai chaque soir, en m'arrachant à la brutale étreinte du public : « purifie-moi avec ton regard, toi qui es un ange! » Eh bien! eh bien! pourquoi donc pleurez-vous, mon enfant?

Je pleurais en effet. Pourquoi? Je ne le savais pas, je ne pouvais pas le lui dire. Il s'en inquiéta beaucoup. J'essayais de sourire, de m'expliquer; je pleurais plus fort. Je ne sais quelle corde trop longtemps forcée se détendait en moi. Nous entendîmes des pas derrière nous, je voulais retourner vers la maison; il me prit dans ses bras et m'emporta plus loin en courant. Je suis petite et pas bien lourde; mais il me sembla qu'il avait une force surhumaine, et qu'en cet instant il eût emporté la montagne, s'il l'eût voulu. — Pas encore, me disait-il. Je ne veux pas encore qu'on vous reprenne, qu'on nous sépare! Je me jetterais plutôt dans la rivière avec vous.

En me parlant et me portant toujours, il fournit une longue course, et, me déposant sur le sable, il se mit à genoux devant moi. Il prit mes mains et ses lèvres cherchèrent mes cheveux, d'où mon voile s'était détaché. — Non, lui dis-je, rien de cela, rien qui puisse ressembler à quelque chose de votre passé! Ne me troublez pas. Laissez-moi vous aimer parce que je le devrai et non parce que vous l'aurez voulu.

— C'est vrai! c'est vrai! s'écria-t-il, rien qui ressemble au passé! Je vous respecte, je vous chéris, je vous crains, je le jure! Ne me craignez donc pas, vous! Tenez, voilà votre voile accroché à mon vêtement, reprenez-le, couvrez-vous, cachez-vous si vous voulez, je ne dérangerai pas un pli. Je vais vous reconduire à votre père, qui vous cherche peut-être; mais auparavant dites-moi un mot. Quand serez-vous sûre de m'aimer, quand me le direz-vous?

— C'est une seule et même question. Si j'étais sûre, pourquoi hésiterais-je à le dire?

— Eh bien! quand serez-vous sûre? Vous faut-il un jour, une semaine?

— Il me faut plus que cela! Si je vous demandais un an?

— Pourquoi pas dix, pourquoi pas vingt? Vous voulez me soumettre à une épreuve?

— M'y soumettre moi-même.

— Vous êtes lâche, miss Owen! moi, je suis brave, et je vous dispense de toute épreuve; un mot, et je suis sûr de vous. Dans ce moment-ci, tenez, vous êtes émue, vous avez pleuré, vous avez craint un baiser de moi; dans ce moment-ci, vous m'aimez... Jurez que je me trompe!

— Je ne veux rien jurer, je veux du temps!

— Eh bien, soit! vous en aurez. Je me soumets; mais je jure que vous avez tort! Vous me laissez retomber dans cette vie dévorante dont je voulais sortir; j'étais mûr pour cette résolution : c'était l'heure.

— Ah! m'écriai-je avec effroi, ce ne sera plus l'heure dans un an? Voilà comme vous étiez sûr de vous?

— J'en suis sûr encore; mais je vais souffrir un an, je vais me dépenser en pure perte, car je ne suis pas de ceux qui mentent; je ne vous dirai pas que je vais, dès aujourd'hui, sans espoir assuré et en attendant vos réflexions, m'éloigner des précipices et résister aux vertiges. Non! je vivrai comme auparavant, dans l'ivresse et le bruit. Il me serait impossible de me plonger dans un recueillement sans but; je deviendrais fou. Donnez-moi une certitude, une parole, et je vivrai de votre souvenir.

— Mais, si je vous donnais cette parole, l'attente que je réclame serait inutile; ce serait un pur caprice! Voyons, retournez à vos triomphes, vivez à votre guise, ne vous considérez pas comme engagé avec moi. Sachez bien si vous pouvez désirer encore une affection qui hésite à se donner. Supportez cette contrariété de n'être pas fixé, et, si elle est trop lourde, oubliez-moi. Si au contraire, dans un an, vous persistez à croire que je peux vous rendre heureux, revenez, et ce jour-là je vous jure que je le croirai aussi.

— Alors ce sont des fiançailles?

— C'est à vous de savoir si ma promesse vous engage.

— Oui, dit-il, elle m'engage! Je vois bien que ce n'est pas de vous, c'est de moi que vous doutez; j'aime mieux cela. Je saurai vous convaincre, et après tout c'est mon devoir. Merci, miss Owen, je ne vous demande pas de gage, mais je vous supplie d'accepter le mien. Je n'oserais vous offrir un anneau, cela se voit; mais voilà un brin d'herbe que je roule autour de votre doigt, ne le perdez pas; ôtez-le ce soir et gardez-le desséché. Si je meurs avant de vous revoir, c'est tout ce qui vous restera de moi, et ce sera un souvenir tout aussi éloquent qu'un autre! Si vous ne me le renvoyez pas, je reviendrai, je vous le jure!

Il baisa le brin d'herbe et le noua à mon doigt; puis, comme M. Nouville approchait de nous, il me dit tout bas : — Je vous quitte, il me serait impossible de faire de la musique ce soir et de dire une parole qui eût le sens commun. Je suis trop triste et trop heureux. Je pars, brisé de vous quitter, mais sûr de vous, puisque je le suis de moi! Dites à Nouville que j'ai la migraine et qu'il m'excuse auprès de votre père. Il sait que je vous adore. Il expliquera ma fuite, il vous fera de la musique, et votre sœur n'aura pas le désagrément de m'entendre. Adieu, Sarah! Je pourrais vous revoir

encore, je ne le veux pas; je ne serais peut-être plus aussi courageux qu'aujourd'hui. Adieu, ma fiancée! Dans un an, à pareil jour, où que vous soyez, vous me reverrez!

Nous étions à la limite du parc, il franchit lestement la haie de clôture et disparut dans la direction de Revins.

Nouville, en me trouvant seule, ne montra aucune surprise. — Il est parti? me dit-il. Est-ce qu'il souffre beaucoup de la migraine?

— Comment savez-vous qu'il a la migraine? lui dis-je.

— Ah! c'est qu'il m'avait annoncé qu'il l'aurait probablement. Voulez-vous accepter mon bras, miss Owen? Nous parlerons de lui. Vous l'aimez, n'est-ce pas? Vous n'osez pas l'avouer? J'espère que vous avez eu plus de courage avec lui et qu'il n'est pas parti désespéré?

Ma pruderie anglaise, dissipée par le charme du premier amour, essaya de reprendre le dessus. Ce confident improvisé, au sortir d'une scène qui m'avait donné le vertige, me forçait trop vite à rentrer en moi-même. — Si je l'aimais déjà, répondis-je, m'approuveriez-vous de le lui avoir dit si vite?

— Oui, dit-il sans hésiter. Je vous estimerais encore plus que je ne vous estime déjà. — Et il me parla encore de son ami avec enthousiasme. Il n'était plus gêné et interrompu par le persiflage de ma sœur. Il me raconta d'Abel de véritables traits d'héroïsme; mais en louant son courage, sa fierté, son désintéressement, il en revenait toujours à louer sa bonté, son égalité d'humeur, le charme de son caractère, sa complaisance inépuisable. — Que voulez-vous de plus? disait-il. Il a les grandes qualités qui font l'éclat de la vie, et les dons charmans qui font les joies de l'intimité. Pourquoi hésiteriez-vous? Je ne le comprends pas.

— Parce que tant de mérite entraîne nécessairement des exigences légitimes en fait de bonheur. J'ai peur de moi, je vous jure, et vous devez me comprendre, vous qui êtes resté longtemps obscur, avez-vous dit, faute de confiance en vous-même.

— Oui, je comprends; mais Abel est venu dans ma vie comme un astre lumineux dans la nuit sombre, et il m'a réchauffé de ses rayons. Il m'a donné confiance. Comment échouerait-il avec vous quand il a réussi avec moi? C'est donc que de parti-pris vous résistez à son influence?

— Non, répondis-je, je ne résiste pas, je ne veux plus résister, car je sens bien que je l'aime, et que, si je devais l'oublier, je ne le pourrais pas.

— A la bonne heure! s'écria Nouville en me serrant la main; voilà une belle et bonne parole. Ne la reprenez pas, vous vous en repentiriez toute votre vie!

Nous retrouvâmes mon père seul au salon. Il paraissait triste et comme accablé; j'en fus inquiète. Je l'interrogeai vivement. — Ce n'est rien, me dit-il tout bas; un peu de contrariété, comme souvent! Le caractère de votre sœur... Je l'ai obligée d'aller se coucher, elle s'excite trop tôt. N'allez pas la voir, je vous le défends, ma fille. Vous la gâtez, vous cédez à tous ses caprices. J'ai cru devoir lui parler sérieusement. Si elle ne dort pas, il est bon qu'elle réfléchisse... Allons, ajouta-t-il tout haut, oublions tout! écoutons la musique; mais où donc est Abel?

On lui apprit la retraite d'Abel. Il en fut inquiet et ne parut pas croire beaucoup à sa migraine subite. Il demanda avec anxiété s'il n'était pas contrarié, si les plaisanteries d'Adda ne l'avaient pas blessé. Nouville le rassura à cet égard et le consola en lui jouant des choses exquises, après quoi il prit congé de nous, et alla rejoindre son ami à Revins.

J'aurais voulu être seule, me résumer, me recueillir, me ressaisir peut-être; mais mon père ne songeait pas à se reposer, et il revenait avec une certaine anxiété sur le brusque départ d'Abel. — Pourvu, disait-il, qu'il revienne demain!

Il ne m'était pas possible d'avoir un secret pour mon père, et je ne crus pas devoir remettre mes confidences au lendemain. Je résolus de lui ouvrir mon cœur avec une complète sincérité; mais comme tous mes secrets antérieurs se trouvaient liés aux projets que je pouvais faire pour l'avenir, je dus commencer par lui révéler la conduite de Rémonville et la mienne. Il était temps d'ailleurs qu'il mesurât l'étendue de nos malheurs de famille et qu'il m'aidât à y porter remède.

Le coup fut très sensible à mon pauvre père. Il se repentit amèrement d'avoir consenti à ce funeste mariage et de n'avoir pas tenu assez de compte de mes répugnances. — Pauvre Adda! dit-il en pleurant, c'est ma faiblesse qui l'a perdue. Je suis trop confiant, moi, je suis aveugle! Ah! je m'explique maintenant l'étrange disposition d'esprit que je lui reprochais ce soir, et que je ne devrais reprocher qu'à moi-même!

Je le consolai un peu en lui jurant qu'Adda ne soupçonnait rien encore, et je lui demandai quelle explication il avait eue envers elle. Il me raconta que d'abord il l'avait grondée de ces taquineries, qui lui faisaient l'effet de coquetteries à l'adresse d'Abel. Elle s'était piquée et lui avait répondu que M. Abel lui faisait l'effet d'un poseur, entouré d'admirateurs intéressés comme M. Nouville. Abel était un écervelé qui perdrait tout à fait l'esprit et à qui tout le monde rendrait service en lui versant de l'eau froide sur la tête, comme elle avait essayé de le faire.

Mon père insistant pour la faire changer d'opinion, elle s'était obstinée à déprécier les deux artistes et lui avait reproché de m'envoyer à la promenade, seule, le soir, avec ces deux aventuriers. Elle avait ajouté des choses piquantes contre moi, assurant que la mélomanie me jouerait un mauvais tour, qu'elle me croyait déjà engouée d'Abel et capable de rêver un mariage avec lui.

Mon père avait répondu qu'un tel mariage comblerait tous ses vœux, et ma sœur, très irritée, s'était retirée en disant que ce n'était pas encore fait et qu'elle s'y opposerait de tout son pouvoir. A cette dernière réplique, mon père s'était fâché et lui avait dit en la reconduisant à sa chambre : — Vous ne vous opposerez à rien, ma chère Adda. Il y a assez longtemps que vous travaillez à accaparer les soins et le dévoûment de votre sœur, et que vous l'occupez de manière à ne pas lui laisser le temps de songer à elle-même. Je veux, moi, qu'elle y songe, et je combattrai très énergiquement désormais le cruel ascendant que vous exercez sur elle.

En écoutant le récit que me faisait mon père de cette scène douloureuse, je fus prise d'un grand effroi. L'aversion de ma sœur pour Abel ne m'avait pas paru une chose sérieuse; mais du moment où elle prenait ce caractère, les rêves auxquels je m'étais laissé entraîner ne pouvaient plus se réaliser sans de cruels déchiremens. Devais-je les provoquer par une nouvelle confidence à mon père? Je connaissais son caractère expansif. La prudence et le mystère n'étaient pas dans sa nature. Il m'eût en vain promis d'attendre, pour révéler ce projet à ma sœur, qu'elle fût revenue à des sentimens plus équitables. Mon secret lui échapperait par tous les pores. Il le confierait joyeusement le soir même aux arbres du parc, Adda le lirait dans ses yeux le matin suivant, à son réveil. Elle n'aurait plus dans son arsenal assez de railleries contre moi, la réservée, la prude, l'hypocrite, vaincue et enivrée en vingt-quatre heures par un passant; elle essaierait de me dissuader, elle me parlerait à toute heure des entraînemens que l'on pouvait reprocher à Abel, elle mettrait dans mon âme l'angoisse et l'épouvante, elle y ferait entrer peut-être l'incurable poison du doute,... ou bien, exaspérée d'une résistance à laquelle je ne l'avais pas habituée, elle me quitterait et retomberait sous l'empire de son indigne mari.

J'eus peur d'elle, je sentis qu'elle me faisait peur de moi, d'Abel, de mon père, de ma destinée, de tout. Je fus vivement combattue par le désir de mettre un peu de joie dans l'âme de mon pauvre père en lui disant que j'aimais, que j'étais aimée, que mon fiancé aspirait à ne jamais nous séparer, qu'il acceptait les désastres et l'abandon complet de ma fortune en faveur d'Adda et de ses enfans. Tout cela, mon père en eût accueilli la croyance avec enthousiasme. Rien n'eût

paru plus logique et plus naturel à son généreux cœur que ce beau roman de mon avenir; mais pouvais-je y croire moi-même aveuglément? A mesure que je rentrais en esprit dans mes préoccupations de famille, je sentais se dissiper les enivremens de mon tête-à-tête avec Abel. Qui sait s'il persisterait un an dans sa résolution? qui sait s'il reviendrait? Que de choses pouvaient se passer en un an! Je commençais à me dire qu'en acceptant une aussi longue épreuve, il avait dû se refroidir, se décourager, et que j'avais ouvert la porte à d'inévitables réflexions. Dès lors à quoi bon parler, si mon rêve ne devait pas aboutir? D'ailleurs, en un an, bien des choses nouvelles pouvaient aussi se produire dans l'intérieur d'Adda, qui la rendraient plus circonspecte et plus douce. Il serait temps de la préparer à mon mariage quand le fiancé reviendrait tenir sa promesse. Un an de persévérance de part et d'autre donnerait à notre union le sérieux que lui refusaient les apparences présentes.

Je me décidai à ne rien dire : ce fut difficile, mon père avait un pressentiment de l'amour d'Abel pour moi. Il me laissa voir qu'il craignait que je ne l'eusse affligé par mes trop sages appréciations musicales. Il me questionna sur cette promenade, sur cette migraine fâcheuse. Il me demanda s'il avait promis de revenir. J'échappai aux questions comme je pus. Je ne suis pas adroite, mais mon père n'est pas pénétrant.

Le lendemain, il partit dès le matin pour chercher des nouvelles de M. Abel. Je tremblais qu'il ne le ramenât, mais en même temps je le désirais follement. Mon père revint seul. Les deux artistes étaient partis pour organiser leur concert à Charleville. Ils avaient laissé une lettre d'excuses et d'adieux écrite par M. Nouville et signée d'Abel et de lui. Ils partiraient ensuite pour Bruxelles, et, s'ils pouvaient disposer de quelques heures, ils viendraient en repassant nous saluer, nous remercier de l'aimable hospitalité, etc. C'était une lettre toute de politesse, où je cherchai en vain quelque indice des sentimens particuliers d'Abel. Sa promesse de revenir bientôt était en contradiction avec ce qu'il avait dit en me quittant. La résolution de ne pas me revoir avant la fin de l'épreuve m'avait paru cruelle, mais passionnée. Une nouvelle visite, quelque agréable qu'elle me fût, annonçait un rassérénement dans ses pensées, peut-être une résignation facile!

Vous le voyez, j'entrais dans la série d'agitations et d'angoisses que ma prudence avait provoquées. Adda fut souffrante ce jour-là, et mon pauvre père se reprocha de l'avoir grondée. Elle garda la chambre, apprit avec une indifférence apparente le départ des deux artistes, et ne reparla ni de l'un ni de l'autre.

Trois jours après, nous vîmes, dans les journaux de la localité,

l'annonce du concert d'Abel et de Nouville. Mon père avait résolu d'y aller, et au moment de partir il me proposa de l'accompagner. — Pourquoi n'irions-nous pas toutes deux? dit Adda. Je me sens tout à fait guérie, et j'ai un énorme besoin de mouvement et de distraction.

— Mais vous n'aimez pas la musique? objecta mon père.

— N'importe, je verrai du monde, je changerai de place. Le médecin m'a permis aujourd'hui de sortir. Il fait beau, le concert a lieu à une heure, nous serons rentrés avant le coucher du soleil.

J'étais résolue à ne point aller à ce concert, et l'idée de m'y trouver en contact avec les regards et les observations de ma sœur m'eût confirmée dans cette résolution. Elle le devina bien, car elle mit une ardente insistance à s'y rendre; elle déploya toutes ses séductions, caressa tendrement le cher papa qui l'avait grondée, disait-elle, à propos de ces artistes, mais qui devait lui avoir pardonné, puisque depuis ce jour *néfaste* elle avait été *bien sage*, et s'était abstenue de toute critique contre les personnes absentes ou présentes. Mon père dut céder; mais il voulait m'emmener aussi. Je n'avais pas entendu Abel et Nouville marier leurs *divins accords*, comme disait Adda, et il ne comprenait pas que je pusse hésiter. Je prétendis ne vouloir pas quitter les enfans en même temps que leur mère. Futile prétexte, selon Adda. Le *baby* n'avait besoin que de sa nourrice, et la petite Sarah pouvait fort bien venir avec nous. Sarah s'écria aussitôt qu'elle voulait *courir en chemin de fer*, c'était pour elle une fête.

Je fus forcée de transiger. Je promis d'accompagner mon père et ma sœur avec Sarah jusqu'à Nouzon, un village admirablement situé sur la Meuse, à un quart d'heure de distance de Charleville. C'est là que demeurait notre ami le pasteur Clinton, chez qui nous attendrions, l'enfant et moi, la fin du concert et le passage du train qui nous ramènerait tous à Malgrétout.

Quand nous fûmes à Nouzon, Adda, qui ne croyait pas à la sincérité de ma résolution, s'étonna de me voir descendre. — Quelle folie! me dit-elle. Viens donc avec nous! tu en meurs d'envie! La petite dormira pendant le concert, ou le domestique la promènera.

Je persistai. Si j'avais dû aller au concert, je n'aurais pas consenti à emmener Sarah, pour la faire souffrir dans l'atmosphère d'une foule ou pour la faire promener par un domestique assez nouveau à mon service. — Mais, me cria ma sœur, vous ne trouverez personne chez M. Clinton! Ils sont tous *mélomanes* dans la famille, ils seront au concert.

— Je trouverai toujours, répondis-je, la maison pour me reposer et le jardin pour promener la petite.

La locomotive siffla, le train, un instant arrêté, reprit sa course. Mon sacrifice était consommé; je pris la petite fille dans mes bras et la portai à la maisonnette du pasteur, qui était à une courte distance de la station.

Je n'y trouvai que la vieille gouvernante, qui se récria sur la solitude où je tombais. Toute la famille était effectivement au concert; ils étaient partis dès le matin et ne rentreraient que le soir. Je répondis que j'avais prévu cela et que je venais réclamer l'hospitalité de cette bonne femme, c'est-à-dire un verre de lait pour ma fillette et la liberté de me promener seule avec elle dans le jardin et les prés environnans.

Je passai donc là une heure paisible dans un endroit charmant, car tous ces villages, situés à un quart d'heure de trajet de locomotive les uns des autres, sur le bord de la Meuse ou sur la croupe des rochers qui la dominent, occupent des sites admirables. Le temps était chaud, et les jardins, encore pleins de fleurs, avaient l'air de se croire au printemps. L'automne n'avait pas encore jauni les arbres, et j'avoue que je ne m'en plaignais pas. Je n'aime pas ces tons diaprés que l'on vante trop, et qui, par des effets souvent criards, détruisent l'harmonie de la verdure ou troublent les notions de la perspective. Tout était riant et pur; Sarah jouait avec plaisir dans un lieu nouveau. Ma tristesse se dissipait toujours quand je voyais rire et gambader la chère petite créature. Je m'applaudissais de mon courage. Le cœur me battait bien encore en songeant qu'à cette heure Abel, voyant mon père et ma sœur dans une avant-scène, me croirait indifférente à son succès ou repentante de ma promesse; mais s'il se souvenait d'avoir dit : « J'aime mieux ne pas vous revoir, » ne devait-il pas me tenir compte de ma fermeté et s'expliquer mon absence?

Tout en jouant, Sarah m'avait entraînée dans une prairie terminée par un petit bois. Nous y trouvâmes un ajoupa de bûches et de roseaux que le pasteur Clinton avait fait récemment construire sous un bouquet de grands sorbiers. L'enfant entra dans cet ajoupa, s'amusa avec des coquillages qu'elle y trouva, et, s'étendant sur le banc qui en garnissait le fond, elle s'endormit. Elle y était très bien. Je l'enveloppai de mon plaid, je tirai de ma poche une petite Bible que j'avais apportée, et, m'asseyant au seuil de ce pavillon rustique où reposait mon enfant, je me mis à essayer de lire. Je cherchais dans cette belle poésie des génies primitifs les enseignemens à la sagesse qui convenaient à la situation de mon âme. La concision de ces maximes antiques les rend propres à beaucoup d'interprétations, et le sens qu'on s'efforce de leur donner répond toujours à une préoccupation intérieure qui s'accuse et se creuse

d'autant plus qu'on cherche à la définir. C'est ce qui m'explique pourquoi les exercices de piété rendent toujours plus vives les émotions qu'ils sont destinés à calmer.

Tout à coup, sans que je l'eusse entendu approcher, un homme sort du petit fourré qui m'environne et tombe à mes pieds. C'était lui, c'était Abel! — Eh bien! et le concert? m'écriai-je stupéfaite.

— Il va son train, répondit-il gaîment, il va fort bien. Il y a trois fois plus de monde que la salle n'en peut contenir; on y étouffe. Votre père et votre sœur sont là, tout près de la scène. J'ai déjà joué mon solo et un duo avec Nouville. Votre père, qui sait fort bien pénétrer dans les théâtres, est venu me complimenter. Il m'a dit où vous étiez, et qu'à cause de la petite fille vous n'aviez pas voulu venir jusqu'à la ville. A peine m'avait-il quitté, que j'ai calculé le temps qu'il me fallait pour venir ici et m'en retourner : une demi-heure! L'entr'acte des deux parties du concert durera ce temps-là. Nouville jouera ensuite un concerto qui durera dix minutes; après, on chantera. J'ai donc une demi-heure à vous consacrer, c'est-à-dire que j'ai trois quarts d'heure devant moi avant de reparaître devant le public, à moins que vous ne me chassiez tout de suite.

La joie, la reconnaissance et la crainte se combattaient en moi. L'image de ma sœur se mettait toujours entre moi et le bonheur; il était impossible que cette course en chemin de fer, au beau milieu d'une solennité musicale qui mettait sur pied tous les habitans du pays, ne fût pas l'objet immédiat ou prochain de tous les commentaires, et que ma sœur ne fût pas tôt ou tard informée de l'aventure.

Abel devina les inquiétudes que je n'osais lui exprimer. Ce qui devait me rassurer selon lui, c'est que précisément toute la population s'était entassée dès le matin à Charleville et à Mézières (ces deux villes ne sont séparées que par la Meuse). Il était venu seul dans un wagon, les autres étaient vides ou ne contenaient que des étrangers en route pour la Belgique, lesquels ne songeaient point à s'enquérir de sa personne. Il avait caché sous un pardessus de voyage son habit noir et sa cravate blanche. Il avait enfoncé sur ses yeux un chapeau mou; aucun employé de la petite gare de Nouzon ne l'avait remarqué. Il avait erré un instant pour trouver la villa du pasteur, ne voulant se renseigner auprès de personne. Il m'avait aperçue, traversant la prairie avec Sarah. Il s'était glissé par une ruelle déserte, puis il s'était dirigé vers moi à vol d'oiseau par le petit bois. Enfin il croyait avoir fait une chose très prudente et très mystérieuse : il ne se disait pas que si Sarah n'eût point été endormie, elle eût été un témoin impossible à faire taire.

Mais, tout en sentant le danger auquel il m'exposait, je voyais

dans ses yeux tant de tendresse et de joie que je ne pus me résoudre à le gronder; j'étais si heureuse moi-même, et nous avions tant d'autres choses à nous dire, au lieu de nous préoccuper de l'opinion des autres! Nouville lui avait répété mes paroles, qui avaient changé ses résolutions. Puisque je l'aimais, il ne voulait plus s'éloigner. Il donnerait sur toute la frontière des matinées musicales qui motiveraient sa présence. Cela ne pouvait en aucune façon me compromettre. Il avait lu dans les yeux de mon père le vif désir d'une *entente cordiale* entre nous. Qui pourrait donc s'opposer à nos légitimes amours? S'il fallait attendre le mariage un an entier, il se soumettrait, il avait juré de se soumettre; mais pourquoi fallait-il se perdre de vue?

Il semblait si heureux que je n'eus pas le courage de le détromper. Quand il était là, ému, haletant, m'enveloppant de son beau regard, je ne pouvais me défendre de partager ses illusions. La résistance de ma sœur ne me paraissait plus sérieuse. Avec quelle chaleur il me remerciait de l'aimer! avec quelle conviction il m'exprimait sa passion! avec quel charme il me peignait l'avenir! Le temps passait comme une flèche.

Je me rappelai qu'on l'attendait peut-être, qu'un nombreux auditoire s'étonnait de son absence. Je le forçai de regarder sa montre, je le forçai de me quitter. Il n'en voyait plus la nécessité, il était ivre, il ne comprenait plus rien à la vie réelle. Sarah s'éveilla; je ne voulais pas qu'elle le vît. Je le poussai dans le bois, il s'attachait à mes mains, qu'il couvrait de baisers. Enfin il partit, et il arriva, il me l'a dit depuis, juste au moment où il devait jouer son grand morceau d'éclat. Nouville seul comprit d'où il venait. Il le débarrassa à la hâte de son pardessus, lui versa de l'eau froide sur les mains, et le poussa essoufflé et tout brûlant sur la scène. Il joua admirablement et fut rappelé trois fois. Il voulait partir pour Givet après le concert. Il fut littéralement enlevé par les officiers de la garnison, qui le forcèrent de dîner avec eux. Mon père ne put le rejoindre dans la foule et revint avec Adda me retrouver pour me raconter ce triomphe. Ils ne se doutaient pas de mon entrevue avec l'artiste, et, chose étrange, personne ne parut s'en douter dans le pays.

Le soir, à dîner, mon père fit compliment à Adda de sa conversion. — Croiriez-vous, me dit-il, que, pour la première fois de sa vie, elle a admiré, applaudi?

— Dites à ma sœur, répondit Adda, que, la première, j'ai jeté mon bouquet à M. Abel. N'attribuez pourtant pas cet acte de déférence à l'enthousiasme. Je voyais toutes ces provinciales embarrassées des fleurs qu'elles avaient apportées pour lui, aucune n'osant

jeter son offrande la première. Elles eussent été capables de les remporter. C'eût été mortifiant pour cet enfant gâté du beau sexe. Je lui devais une gracieuseté pour le plaisir qu'il vous a donné; j'ai pris l'initiative, et je l'ai prise avec une certaine désinvolture, convenez-en, papa?

— Oui, dit mon père en riant, vous aviez l'air de dire à toutes ces pauvres dames de province : Voilà comment on fait à Paris!

— Il faut vous révéler, ma chère Sarah, ajouta ma sœur, qu'elles sont horriblement jalouses de nous à l'heure qu'il est, car je me suis amusée à faire savoir à quelques-unes que M. Abel et M. Nouville étaient venus chez nous, jouer pour nous seules deux jours de suite. Le ton dont elles m'ont répondu : « vous êtes bien heureuses! » accusait un amer dépit.

— Vous devriez faire une exception à votre critique, dit mon père; il n'y avait pas là que des provinciales.

— C'est vrai, il y avait la vieille lady Hosborn avec Mlle d'Ortosa. Elles sont arrivées à la seconde partie du concert seulement. Cela, c'est meilleur genre qu'il ne faut, selon moi.

Ma sœur se mit à parler de ces dames et à les railler. Si je vous rapporte ses paroles, c'est que les personnes en question, Mlle d'Ortosa surtout, que je ne connaissais alors que de vue, devaient bientôt jouer un rôle important dans notre existence.

Lady Hosborn et son fils Richard habitaient leur château du Francbois, situé dans les Ardennes luxembourgeoises, non loin de la frontière franco-belge, — non loin de Malgrétout par conséquent. Nous avions reçu, mon père et moi, une visite de lady Hosborn, nous l'avions rendue, et là s'étaient bornées nos relations. Il y avait une trop grande disproportion entre la richesse, le luxe et le bruit des hôtes du Francbois et notre modeste existence, dont nous désirions ne pas nous départir. Lady Hosborn m'avait paru une excellente femme, et rien de plus; Adda, qui ne l'avait vue qu'au concert, la trouvait affreuse, — elle n'était pas belle, — et souverainement ridicule : elle ne s'habillait pas avec goût.

Quant à Mlle Carmen d'Ortosa, c'était bien différent. Elle était belle, et ses toilettes exquises eussent pu servir de modèle aux plus habiles. C'était une fille de grande maison sans fortune, qui venait depuis deux ou trois ans en villégiature chez lady Hosborn; elle était fort remarquée dans le pays pour sa beauté, son esprit et ses habitudes d'indépendance. On la traitait d'excentrique, ce qui est un anathème sérieux en province. On disait d'elle beaucoup de mal et beaucoup de bien. Selon les uns, elle était la maîtresse du jeune lord; selon d'autres, elle avait pour amans tous les brillans personnages qui hantaient le château du Francbois; selon d'autres enfin,

elle était un peu coquette et parfaitement sage. Les pauvres gens la disaient très généreuse.

Je n'avais pas d'opinion sur elle, mais ma sœur voulait absolument s'en faire une, et sous le dénigrement on voyait percer une ardente curiosité. — Qu'est-ce que vous pensez, nous dit-elle, d'une fille qui court les champs avec tous les godelureaux de France et de Navarre, sans parler de ceux des quatre parties du monde qui font l'ornement et les délices du Francbois? Je sais bien qu'elle peut être vertueuse quand même. Eh! mon Dieu, ce n'est pas si difficile d'être vertueuse, les hommes d'aujourd'hui ne sont pas déjà si séduisans! mais, pour se plaire en la compagnie de tant d'écervelés, il faut qu'elle ait peu de cervelle. Qu'en dites-vous, mon père?

— Je suis de votre avis, répondit-il, s'il est prouvé que tous ses amis sont des sots; mais vous les jugez un peu vite. D'où les connaissez-vous?

— Mon mari m'en a présenté deux ou trois qu'il connaît, et que j'ai trouvés absurdes.

— Il les a peut-être choisis exprès pour vous dégoûter du monde.

— Oh! je sais fort bien que c'est son intention; il veut y aller sans moi.

Je parlai d'autre chose, mais elle revint à sa préoccupation. — On assure, dit-elle, que M. Abel est très lié avec... c'est-à-dire très protégé par lord Hosborn; il ne nous a pourtant pas dit qu'il eût été ou qu'il dût aller chez lui... S'il y allait, nous le reverrions. Je serais curieuse de savoir ce qu'il pense de Mlle d'Ortosa, et s'il fait quelquefois partie de son cortége.

— Comme cette Mlle d'Ortosa vous intrigue! dit mon père étonné; on dirait que ses lauriers empêchent ma pauvre Adda de dormir!

— Moi? je songeais non plus à elle, mais à nos deux artistes. Il faut absolument que nous les ayons encore à dîner, cher papa! Écrivez-leur donc qu'ils s'arrêtent ici en allant à Bruxelles. A présent leur musique m'amusera énormément, je vous jure.

Mon père répondit qu'ils avaient promis de revenir et qu'il craindrait d'être indiscret en paraissant l'exiger. Adda se récria, insista, et, ne pouvant le décider, déclara qu'elle écrirait elle-même. Mon père haussa les épaules, pensant qu'elle ne songeait nullement à le faire. Elle le fit en mon nom et au nom de notre père; elle écrivit à Abel que nous l'attendions avec son ami pour dîner le lendemain chez nous. Elle fit partir sa lettre et nous l'annonça quand il n'était plus temps de l'empêcher. Mon père ne lui en fit pas reproche. Il était disposé à l'indulgence quand il songeait aux malheurs suspendus sur la tête de sa pauvre enfant, et il ne voyait dans son empressement à lui ramener les deux virtuoses que le désir de réparer

ses torts et de lui être agréable; mais moi, j'y voyais un caprice étrange, et j'appréhendais quelque piége.

Le lendemain, bien qu'elle n'eût pas reçu de réponse, elle s'occupa toute la matinée de préparer une ravissante toilette, et, vers cinq heures, elle m'entraîna au jardin, certaine, disait-elle, que nos invités allaient paraître.

En effet, une voiture de louage approchait rapidement par le chemin qui côtoie la rivière, et cette voiture entra dans le parc; mais ce ne fut point Abel et son ami qui en descendirent, ce fut mon beau-frère, M. de Rémonville. Son arrivée m'était fort indifférente; mais je remarquai qu'elle était fort désagréable à ma sœur. Elle rougit, pâlit, se mordit la lèvre jusqu'au sang et lui fit un accueil glacial. Rémonville n'en parut ni surpris, ni attristé. Je trouvai sur sa figure un redoublement d'audace et d'impertinence. Il alla saluer mon père et monta à son appartement, en priant sa femme de l'y suivre.

Quand ils redescendirent pour dîner, je remarquai qu'Adda avait quitté sa toilette pour une robe très simple, et il me sembla qu'elle avait pleuré. Abel et Nouville venaient d'arriver. Mon beau-frère affecta d'appeler Abel *mon cher* et de lui offrir d'un air de protection une main qu'Abel ne prit pas dans la sienne et ne voulut point voir.

Ce début ne laissa pas de m'inquiéter, et, comme Abel me donnait le bras pour passer à la salle à manger, je pus le prier tout bas, en deux mots, de dissimuler son aversion. Il me répondit que je pouvais compter sur sa prudence.

En effet, il s'observa, et je remarquai qu'il éludait avec assez d'adresse toute occasion de causer directement avec Rémonville; mais celui-ci était décidé à faire échouer la réserve de ses manières. Il le prit avec lui sur un ton de supériorité sociale, sans se soucier le moins du monde d'irriter un homme qui pouvait le démasquer devant sa femme. Il brava cette loyauté qui l'épargnait; on eût dit qu'il voulait forcer Abel à répondre par quelque allusion qui eût amené entre eux une querelle.

Après le dîner, ce fut pire. Abel répondait avec esprit et malice aux dédains que mon beau-frère affichait pour l'art et ceux qui en vivent. — Voyons, *mon cher*, dit Rémonville, qui me regardait ostensiblement à chaque attaque dirigée contre les musiciens, — vous n'allez pas me soutenir que c'est un état social de courir le monde à la recherche d'un public, comme vous êtes forcé de le faire! On prétend que vous gagnez beaucoup d'argent; mais le monde est divisé en deux catégories : ceux qui savent gagner l'argent et ceux qui savent le dépenser, et il est de tradition, depuis que le monde existe, que la seconde catégorie a toujours dominé la première, par

la raison très simple que, sans les oisifs riches, les travailleurs pauvres resteraient sans ouvrage. Vous nous exploitez, mes beaux messieurs, et vous faites fort bien; vous nous faites payer plus ou moins cher vos chansons héroïques ou gaillardes. C'est votre droit; mais le jour où il nous plairait de vous dire que nous ne voulons plus de chansons d'aucune sorte, vous ne pourriez plus vous vanter d'être des artistes indépendans, vous trouveriez que vous l'êtes beaucoup trop, et vous vous hâteriez de nous offrir vos grands talens au rabais. Quant à moi, mon cher Abel, si j'étais à votre place, c'est-à-dire si, avec du talent, j'avais le goût du plaisir et de grands besoins, je me ferais plus souple de manières, et je ne risquerais pas, comme on vous reproche de le faire et comme vous paraissez vous en vanter, de m'aliéner les protecteurs utiles. Ayez un jour d'orgueil et de dépit, je suppose, à la cour de Russie; que l'autocrate détourne de vous son regard olympien, toute la noblesse de l'empire vous abandonne, et vous vous fermez le pays le plus lucratif, le Pactole des virtuoses.

Il continua sur ce ton avec l'obstination sèche et pédante qu'il portait dans ses théories, et il posa ses conclusions, à savoir que le plus grand des artistes était forcément l'esclave et le jouet du plus imbécile des riches.

Il me regarda encore avec affectation en prononçant son arrêt. Je regardai Adda; elle seule pouvait avoir excité son mari contre moi et contre le projet qu'elle m'attribuait d'épouser un artiste. Mon regard fut sans doute aussi explicite que celui de mon beau-frère, car elle rougit et perdit contenance.

Nouville me parut fort blessé de la théorie, mais Abel la supporta avec une sérénité railleuse. — Je vous ferai observer, monsieur, répondit-il, que si nous recevons l'aumône, comme il vous plaît de le dire, nous vous la faisons souvent aussi. Je me souviens d'avoir joué du violon dans des maisons où vous vous trouviez et où je ne recevais pas de paiement.

— Celle-ci par exemple? reprit Rémonville.

— Je ne parle pas de celle-ci, je suis trop honoré quand on m'y écoute; c'est alors vraiment que je reçois l'aumône d'une sympathie qui m'élève à mes propres yeux.

— N'écoutez pas M. de Rémonville, s'écria mon père, que son gendre avait mis hors de lui, et qui, en se chargeant de défendre avec ardeur la cause des artistes, avait servi sans le savoir le dessein que Rémonville avait formé de les attaquer et de les rabaisser devant moi. Ne l'écoutez jamais quand il monte le dada de la discussion. Il veut être député, il s'exerce, et peu lui importe la thèse, pourvu qu'il la pousse à bout. Ce qui me paraît clair en somme,

c'est que je reçois ici *l'aumône* de votre génie, et que vous voulez bien accepter *le salaire* de mon admiration et de mon affection.

En parlant ainsi, mon père serra vivement les mains d'Abel. Je lui donnai indirectement la même marque d'estime en tendant les deux mains à M. Nouville, et je regardai ensuite fixement mon beau-frère, qui fut forcé de détourner son méchant et insolent regard.

Adda me parut très mal à l'aise, elle prit mon bras, et, m'entraînant dans le boudoir : — Tout ce qui se passe là est absurde, me dit-elle ; mais je désapprouve absolument M. de Rémonville.

— Pourquoi? répondis-je. Il ne fait que répéter, dans des termes plus acerbes, ce que tu penses des artistes et ce que tu m'en as dit.

— Gronde-moi, Sarah! tu en as le droit. Ce qui arrive vient de moi, et je m'en accuse. Oui, c'est moi qui ai écrit, il y a quatre jours, à mon mari, ta rencontre avec Abel, ses deux dîners ici, l'engouement musical de mon père et le concert projeté à Charleville. En écrivant cela, je te jure que je ne songeais pas à le faire intervenir, et tu as dû voir que son arrivée ce soir m'a péniblement surprise. Je ne sais pas toujours de quoi entretenir dans mes lettres un époux si souvent absent. Vraiment j'arrive à ne plus le connaître et à causer par écrit avec lui comme avec un homme du monde quelconque pour qui je ferais de l'esprit, afin de dire quelque chose. J'ai peut-être fait quelques plaisanteries sur toi et sur M. Abel. Que veux-tu, je suis moqueuse! et peut-être aussi, pressentant que mon mari blâmerait notre invraisemblable liaison avec ces artistes, ai-je pris ce ton railleur et dédaigneux pour le rassurer. Enfin j'ai eu tort, et j'en suis punie. Mon mari s'est mis en tête d'être jaloux. Il est accouru, il m'a fait une semonce, il a prétendu que j'aurais dû protester contre l'intrusion de ces *vagabonds* chez toi, ou prendre le chemin de fer dès le premier jour pour retourner près de lui. Tu vois, il m'a forcée de mettre la plus laide de mes robes; ne crois donc pas qu'il ait songé à te blesser ni à critiquer notre père. C'est à moi seule qu'il en a, et je prévois qu'il va m'emmener dès demain.

Je ne pus rien répondre. M. de Rémonville entra et me demanda si je voulais bien lui accorder un moment d'entretien. — Pas maintenant, lui répondis-je avec fermeté; j'entends que l'on accorde les instrumens, et je ne ferai pas à ces messieurs l'impertinence de ne pas les écouter. — Je rentrai au salon. Je ne sais comment je sortis si brusquement de mes habitudes de patience et d'abnégation. Je pense que l'amour me donnait l'énergie qui manque à mon caractère.

J'espérais qu'Adda, pour me prouver la sincérité de son repentir, emmènerait son mari; mais ou elle ne le tenta pas, ou elle n'y put réussir. Il rentra au salon dès que le duo fut commencé, fit crier le parquet, eut des accès de toux vibrante, et finit par s'étendre sur

le sofa bien en face des deux artistes, afin de dandiner son pied à contre-mesure. Nouville ne put retenir des mouvemens d'impatience, mon père faillit s'emporter. Abel ne parut s'apercevoir de rien et joua mieux que jamais.

Quand le duo fut terminé, mon beau-frère nous fit la grâce de se retirer sans rien dire. Un instant après, Abel sortit du salon. Je pressentis quelque chose de grave. Je le suivis comme pour donner un ordre, et je restai sur le seuil de la salle à manger, derrière une porte battante. Ils étaient dans le vestibule, à deux pas de moi, et j'entendis Abel qui disait : — Vous avez fait tout votre possible pour m'irriter, vous n'y avez pas réussi. Ce n'est pas ici que je vous demanderai l'explication de cette hostilité, je respecte trop la maison où nous sommes; j'irai vous la demander dans une maison que je respecte infiniment moins et où l'on vous trouve plus souvent.

— Je vous attends à Paris demain soir, répondit Rémonville.

— Non, ce n'est pas mon jour. Vous m'avez provoqué, je choisirai, pour en connaître le motif, l'heure et le lieu qui me conviendront. Au revoir, monsieur le comte.

— Soit! Puisque vous n'êtes pas pressé, ça vous regarde, mon cher!

Abel rentra et me trouva derrière la porte. Je lui saisis les mains. — Vous ne vous battrez pas avec le mari de ma sœur, lui dis-je; vous mépriserez ses impertinences, vous ne mettrez pas entre vous et moi l'obstacle d'un duel!

— Je vous donne ma parole d'honneur, répondit-il, que je ne le provoquerai pas. Rentrons, rentrons! qu'on ne s'aperçoive de rien!

Il se remit à faire de la musique comme si de rien n'était. Adda alla rejoindre son mari en me disant à l'oreille qu'elle craignait de le rendre jaloux en écoutant plus longtemps Abel. J'ignore si elle était dupe de cette jalousie; quant à moi, je ne l'étais pas.

Abel et Nouville se retirèrent de bonne heure; ils allaient passer la nuit à Givet, de là ils se rendraient à Dinant. Abel me demanda tout bas si je recevais bien directement les lettres qu'on m'écrivait. Je ne songeai pas à lui dire que je ne l'avais pas autorisé à m'écrire; je le priai d'adresser poste restante.

Le lendemain, après avoir annoncé son départ, sans parler d'emmener sa femme et ses enfans, M. de Rémonville me pria de faire un tour de parc avec lui. Je m'attendais à ce qu'il reprendrait ses attaques de la veille sur *le néant* de l'art et des artistes; mais il parut avoir oublié l'incident, et avec une incomparable aisance il me pria de lui prêter encore une centaine de mille francs pour un excellent placement, une affaire admirable qui le mettrait à même de me rembourser, en moins de trois ans, tout ce que j'avais eu l'aimable obligeance de lui avancer.

Je refusai net; il insista et me força de lui dire que je ne ferais plus rien pour lui, quoi qu'il pût arriver.

Il reprit alors son ton âpre et son regard moqueur. — Je comprends, dit-il; vous voulez vous marier prochainement?

— Que vous importe? répondis-je.

— Il m'importe beaucoup, si c'est un joueur de violon que vous comptez épouser. Je ne puis m'y opposer, mais je ne souffrirai pas que ma femme et ma fille acceptent cette parenté. Nous sortirons de chez vous pour n'y jamais rentrer, pour ne jamais vous revoir, le jour où vous nous annoncerez ce beau mariage.

— Je comprends aussi fort bien! répliquai-je; vous comptez exploiter ma tendresse pour ma sœur et pour ma nièce, et si je vous donnais les cent mille francs dont vous avez besoin, vous ajourneriez vos menaces, sauf à les renouveler en présence de nouveaux besoins d'argent que j'hésiterais à satisfaire. Et vous iriez ainsi jusqu'à ce que, n'ayant plus rien, je pusse disposer de moi-même comme bon me semblerait sans vous offenser.

— Vous me prenez, s'écria-t-il en pâlissant d'une manière effrayante, pour le dernier des misérables!

— Je vous prends pour un fou, qu'une détestable passion domine et rend capable de tout; mais vous ne me ferez pas oublier ce que je dois à l'avenir de mon père et de ma sœur.

— Et à celui du fortuné musicien...

— Taisez-vous! je vous défends de me railler, si vous ne voulez que je vous écrase de mon mépris.

Je lui tournai le dos et allai m'enfermer dans ma chambre, où je me trouvai mal. Ces scènes violentes, ces accès d'énergie fébrile n'étaient pas mon fait. Je serais morte si elles eussent dû se renouveler souvent.

Jusqu'au soir je me sentis faible, comme si l'on m'avait battue; je ne voulais pas montrer mon émotion, qui eût trahi mon peu de courage réel. L'idée de voir partir brusquement ma pauvre sœur et d'être à jamais séparée de ma chère petite Sarah me déchirait la poitrine. J'avais une toux convulsive, et les sanglots m'étouffaient sans que mes larmes pussent couler. Si mon indigne beau-frère m'eût vue ainsi, il eût compris qu'il pouvait tout sur moi. Heureusement il me crut plus vaillante. Il supposa que je puisais dans un amour nouveau la force du bonheur égoïste. Il ne songea plus à me torturer, et s'adressa dès lors à sa femme. Elle m'a raconté ce qui se passa entre eux.

Il commença par lui demander pardon de son dépit de la veille, et lui jura qu'il ne lui faisait pas l'injure d'être jaloux *d'un M. Abel*; puis il parla d'autre chose, et lui fit part du beau projet d'affaires dont il m'avait entretenue. Il désirait sa signature pour opérer le

déplacement d'une partie de sa fortune, dont il ferait le remploi avantageux. C'était la première fois qu'il touchait ostensiblement à la fortune foncière de sa femme. Tout ce qu'il avait pu mobiliser en se passant de son adhésion était dévoré sans qu'elle s'en doutât. Adda se méfiait pourtant un peu du remploi promis; elle demanda à me consulter.

— Eh bien! allez, répondit sèchement Rémonville, et dépêchez-vous, car vos malles ne sont pas encore faites, et nous partons dans deux heures.

J'ignorais le fond du cœur d'Adda : elle m'avait toujours laissé croire qu'elle aimait son mari et s'ennuyait de ne pas vivre plus souvent près de lui. Elle me trompait. Elle savait son infidélité, elle en avait pris son parti, elle ne l'aimait plus. Elle ne désirait donc nullement retourner à Paris, et elle avait encore, pour rester près de moi, une raison que j'ai sue plus tard. Elle transigea donc avec son mari, signa l'acte qui la dépouillait d'une partie de ses biens, et il partit seul.

Huit jours s'écoulèrent sans m'apporter aucune nouvelle des deux artistes. Nous n'entendîmes point dire qu'il fût question d'organiser le moindre concert à Givet ou ailleurs. Je pensai qu'ils avaient continué leur route jusqu'à Bruxelles; mais pourquoi Abel, qui disait ne pas vouloir me perdre de vue, ne me tenait-il pas au courant de ses projets?

Au bout de la semaine, je reçus de Nouville la lettre suivante :

« Chère et vénérée miss Owen, apprenez une nouvelle grave, et préparez votre sœur à l'apprendre. M. de Rémonville est mort aujourd'hui à une heure de l'après-midi. Il n'a été tué par personne, il ne s'est pas battu. Je vous dois le récit de ce qui s'est passé; je le ferai aussi court et aussi exact que possible.

« Abel, insulté et provoqué en votre présence, était résolu à se taire devant vous et à vider cette querelle loin de vos yeux. En vous quittant, nous avons été jusqu'à Bruxelles, et de là immédiatement nous sommes revenus sur Paris. Abel avait arrêté son projet. Il a employé quelques jours à s'enquérir de l'état présent du salon de *Mme de Rochetal*, la personne qui, grâce à M. de Rémonville, vit sur un pied de luxe, tout en plaçant son capital et ses revenus sans rien débourser. J'aidai Abel à connaître les habitudes de cette maison, où il avait été deux fois seulement il y a deux ans, mais où il était resté invité une fois pour toutes. J'appris que, parmi beaucoup de personnes sans consistance ou sans scrupule, quelques hommes d'un caractère plus sérieux se fourvoyaient encore une fois par semaine dans ce triste milieu. Je les vis comme par hasard, et je leur fis entendre qu'Abel irait peut-être avec son violon le jeudi suivant,

en sortant d'une représentation à bénéfice où il jouait pour une bonne œuvre.

« Le jeudi, nous arrivâmes en effet à l'heure dite, mais sans violon ni violoncelle. Nous trouvâmes là une douzaine de personnes, et parmi elles les cinq ou six que nous désirions. C'était le jour de choix; à peine nous vit-il entrer, M. de Rémonville s'approcha de nous et nous offrit de passer dans le salon voisin avec lui. Il supposait que nous avions à lui dire quelque chose en particulier.

« — Rien du tout, lui répondit tout haut Abel. Nous venons reprendre la conversation interrompue il y a huit jours à la campagne. C'était fort intéressant, ajouta-t-il en s'adressant au groupe choisi qui l'entourait, déjà sympathique. C'était une de ces théories longuement développées et ardemment soutenues où excelle M. le comte de Rémonville. Je n'ai pas l'esprit aussi prompt que lui, ce n'est pas mon état. Je fais plus facilement une triple gamme que le plus simple raisonnement, j'ai été honteusement battu; mais, puisqu'il veut bien me rappeler que je lui dois une réplique et que précisément je peux invoquer ici un tribunal compétent et non prévenu, je viens porter la cause devant vous et réclamer un arrêt.

« — Voyons, voyons! répondit le vieux général de Verbène; vous nous ravissez quand vous nous parlez en musique, mais nous savons que vous parlez aussi avec beaucoup d'esprit et de feu la langue vulgaire. Parlez, mon jeune maître, parlez!

« Mme de Rochetal, qui trouve Abel charmant et qui voudrait le voir plus souvent chez elle, s'approcha en déclarant qu'elle voulait faire partie du tribunal.

« — Eh bien! dit Abel, priez M. le comte de recommencer son plaidoyer contre les artistes. Je ne me l'étais attiré par aucune prétention au titre d'homme indépendant, autrement dit d'homme estimable, qu'il nous dénie. Je ne disais rien du tout lorsqu'en présence de personnes infiniment respectables il m'a traité de jouet et d'esclave avec ce ton léger et cet esprit délicat que vous lui connaissez. S'il veut bien répéter sa plaidoirie dans les mêmes termes dont il s'est servi, vous aurez, je n'en doute pas, un grand plaisir à l'entendre.

« Abel parlait d'un ton si enjoué et si dégagé que personne ne se douta de l'importance qu'il mettait à l'explication, et on invita M. de Rémonville à parler.

« — A la condition que ce ne sera pas trop long! dit la Rochetal, qui le traite fort lestement devant son monde.

« Rémonville commençait à se sentir inquiet et irrité de la manière dont Abel voulait procéder. Il le prit sur un ton de dédain en répondant qu'il ne tenait pas note de ses conversations et ne se

rappelait pas ce qu'il avait pu dire, que si M. Abel et M. Nouville étaient mécontens de ses opinions, ils eussent pu les combattre séance tenante, vu qu'une discussion réchauffée était un plat sans saveur.

« — Parlez tout seul, monsieur Abel, reprit la Rochetal, j'aime autant ça. Avez-vous à vous plaindre de quelqu'un ici? Je le condamne d'avance.

« — Je ne me plains de rien, répondit Abel; je ne suis pas offensé personnellement, je demande à éclaircir un point de classement social. Les artistes sont-ils nécessairement les esclaves et les jouets des gens riches?

« — Non certes, s'écria-t-on de tous côtés; nous sommes tous vos obligés quand vous avez du talent et du génie.

« — C'est peut-être une consolation que vous voulez me donner, reprit Abel; mais c'est un avis que je demande. Je voudrais savoir si un homme qui dépense de l'argent est supérieur à celui qui en gagne. Ce sont les termes dont M. de Rémonville a bien voulu se servir.

« — Vous avez dit cette absurdité? s'écria la Rochetal en se tournant vers Rémonville; moi, je dis que les seuls esprits supérieurs sont ceux qui en gagnent et n'en dépensent pas.

« Cet aphorisme cynique ne fut pas applaudi. Les gens qui se trouvaient là, quels qu'ils fussent, étaient tous plus ou moins attentifs à la figure d'Abel, cette figure radieuse de droiture, de candeur et de bonté, qui a son magnétisme et qui étonne au moins ceux qu'elle ne captive pas.

« M. de Rémonville s'efforça de changer la conversation; il n'y réussit pas. Abel s'obstinait à demander aux gens sérieux une réponse sérieuse.

« — Si vous particularisez la question dans les termes où on vous l'a posée, dit le général, elle devient insoluble. Il y a de l'argent gagné honteusement, et il y en a que l'on dépense plus honteusement encore.

« — C'est ce que je voulais savoir, reprit Abel, et peut-être l'un est-il la conséquence de l'autre.

« — Cela arrive, mon cher enfant; mais qu'est-ce que cela vous fait, à vous qui en gagnez avec gloire et qui en dépensez avec grandeur, on le sait!

« — Alors, dit Abel avec son sourire caressant, même dans l'ironie, je serais le supérieur d'un homme capable d'exploiter les affections et les dévoûmens de la famille pour avoir un hôtel comme celui-ci, un mobilier comme celui-ci, le sourire d'une beauté telle que celle-ci, et une société de personnes d'élite telle que je la vois

ici? Je vous rends grâce, général. Je ne savais pas cela, moi, et quand on tentera de rabaisser mon état, je répondrai que j'en connais un pire; mais je suis trop bien élevé et trop bon garçon pour nommer personne, à moins qu'on ne m'y contraigne en reprenant devant moi la thèse que vous venez de condamner.

« Abel salua, et nous sortîmes, laissant un silence de stupéfaction derrière nous. Nous prîmes très lentement nos pardessus pour donner à M. de Rémonville le temps de nous rejoindre. Il ne le fit pas, j'ignore pourquoi. Peut-être essaya-t-il, par un effort désespéré, de ne pas paraître comprendre. Peut-être se réservait-il de nous envoyer ses témoins le lendemain, c'est-à-dire ce matin. Nous les attendîmes, Abel resta chez lui toute la matinée, et je ne le quittai pas. A deux heures, le vieux général se fit annoncer, et nous allâmes l'aider à descendre de sa voiture. Il nous apprit que la parole d'Abel avait produit en lui une explosion de mépris qu'il avait eu le tort de contenir jusque-là. — Que voulez-vous? ajouta-t-il, on est vieux, on est garçon, on s'ennuie chez soi. Il n'y a pas beaucoup de maisons où l'on s'amuse sans être gêné dans les entournures. Les Rochetal ont quelquefois de l'esprit, on rencontre du moins des gens d'esprit chez elles; on y va, on ne cherche point à approfondir, on a tort! Je savais tout ce que vous avez reproché hier à Rémonville, je cherchais à n'en être pas sûr. Pourtant des créanciers indiscrets m'avaient parlé d'une belle-sœur dont on exploitait le dévoûment. L'assurance avec laquelle vous avez porté votre accusation m'a fait rougir de ma tolérance... Un vieux militaire, que diable! ça doit l'exemple de l'honneur. Je n'ai pas hésité, j'ai pris mon chapeau, et je suis sorti cinq minutes après vous, saluant la personne du sexe, grâce à son sexe, mais tournant le dos au Rémonville, qui me tendait la main. Les autres ont fait comme moi. Vous savez que je ne vais pas vite dans les escaliers, le salon était à peu près vide quand j'ai regagné ma voiture. A présent, mon cher, je présume que votre adversaire va se présenter; moi, je viens m'offrir à vous comme témoin, si mes quatre-vingt-douze ans ne vous font pas douter de mon énergie et de ma lucidité. — Abel avait à peine eu le temps d'accepter avec reconnaissance, lorsque M. Cléville entra d'un air effaré. Ce personnage est celui qui l'avait autrefois attiré chez la Rochetal, et à qui il avait vivement reproché son intimité avec cette femme et surtout avec son amant; c'est lui qui avait appris à Abel par qui les dettes de la maison étaient payées. — Tu sais, lui dit Abel dès qu'il le vit, que je ne t'estime plus, et que, si tu viens comme témoin du Rémonville, je te récuse.

« — Ne m'accable pas, répondit le malheureux Cléville; je suis comme fou, et je viens te voir malgré moi, sans trop savoir pour-

quoi. Je viens d'assister à un drame horrible. Rémonville vient de se brûler la cervelle!

« Quand nous fûmes revenus de la première stupeur, il nous raconta que, n'ayant pas assisté à la soirée de la veille, il ne savait rien. Il était à la campagne. Sur un billet pressant de Rémonville, il était accouru à Paris, vers midi. Il avait trouvé Rémonville dans son cabinet, occupé à faire une sorte de testament. Rémonville voulait se battre avec Abel; il avait écrit à deux amis, qui refusaient de lui servir de témoins; il sentait son déshonneur mis à jour, et se plaignait amèrement des hommes qui avaient partagé son bien-être et ses plaisirs sans lui en demander compte, jusqu'au jour où un artiste extravagant avait eu la fantaisie de les lui reprocher tout haut. Il voulait tuer cet artiste, et il ne trouvait pas de témoins. Il priait Cléville de courir chez deux autres.

« En ce moment, continua Cléville, Mme de Rochetal entra. Elle avait écouté ce que nous disions. — Épargnez-vous la peine de courir, me dit-elle, personne ne voudra soutenir la cause de M. de Rémonville. Si vous voulez faire une visite, allez trouver M. Abel de ma part; dites-lui que je le remercie de m'avoir éclairée. Dites-lui que j'ignorais absolument où M. de Rémonville puisait ses ressources. Il m'a fait croire qu'il possédait un patrimoine, et qu'ayant épousé une femme riche, il était libre de se ruiner personnellement. J'ai découvert la vérité hier en voyant mes meilleurs amis sortir de chez moi sans saluer celui qui s'y pose en maître de maison. Je lui ai arraché sa confession; la nuit s'est passée en discussions orageuses. La fatigue nous a séparés; mais, il y a une heure, je lui ai signifié que je le quittais et que je me retirais dans un couvent. Je peux avoir un passé fâcheux sur la conscience, mais je ne veux pas avoir la ruine d'une famille sur les bras. Allez dire tout cela à M. Abel et à tout le monde, si bon vous semble. Je ne peux me justifier et proclamer l'erreur où j'étais qu'en rompant d'une façon éclatante avec M. de Rémonville.

« Rémonville entra dans un accès de fureur et de désespoir. — Toute la matinée, s'écria-t-il en lui montrant un pistolet sur son bureau, je me suis demandé si je survivrais à votre ingratitude; ne la consommez pas, ou je me tue devant vous!

« — Vous feriez une sottise, répondit-elle froidement. Votre suicide serait l'aveu complet de votre honte. Vous n'avez qu'un moyen de vous sauver : retournez à votre femme, demandez-lui pardon et vivez près d'elle, loin de Paris, le plus loin possible. Ne vous battez en duel avec personne, ce serait accuser et publier l'affront que vous avez reçu devant un petit nombre de témoins, et que ceux-ci auront la charité de taire, si vous réparez vos torts en disparaissant.

« Rémonville rejeta avec fureur l'idée de se séparer de sa maîtresse. Pour lui, tout le déshonneur, toute la honte était d'être quitté par elle. Il était insensible à tout le reste.

« Je ne sais plus ce qu'elle lui dit, continua Cléville, je voyais monter l'exaspération de Rémonville. Sa figure était effrayante; je cherchais à lui ôter le pistolet des mains; je suppliais sa maîtresse de l'épargner. — Laissez donc! répondit-elle, je connais cette scène-là. Il me l'a déjà faite dix fois; le pistolet n'est jamais chargé qu'à poudre.

« A peine avait-elle dit ces paroles cruelles que le coup partit. Rémonville, défiguré, à peu près décapité, tomba presque sur elle. Je ne sais plus ce qui s'est passé pendant une heure. J'étais comme un homme qui lutte contre le cauchemar, sans savoir si c'est la veille ou le sommeil...

« Nous ne savions que penser du récit de Cléville. Était-il exact? Je courus m'informer auprès des gens de l'hôtel. La Rochetal avait disparu, emportant ses bijoux, ses robes et tous les objets qu'elle avait pu emballer à la hâte. Le commissaire de police était en train de constater l'événement. Quand je revins auprès d'Abel, il n'était plus temps de vous écrire; l'heure de la poste était passée. Votre ami est fort agité, comme vous pouvez croire, et il est entouré de tous les anciens habitués de la Rochetal, qui, les uns par sympathie, les autres par curiosité, viennent lui parler de cette tragédie. Il m'a chargé de vous la faire connaître dans tous les détails qu'il nous est possible de fournir. A vous d'aviser et de nous dicter vos ordres. »

Cette lettre avait été rouverte comme si Abel en avait dicté la fin.

« Vous ne pouvez blâmer Abel, ce n'est pas lui, c'est la vérité qui a tué cet homme. Il ne savait pas que sa maîtresse voulait le quitter et ne cherchait qu'un prétexte. Il l'a fourni à son insu en signalant à visage découvert et tout haut l'indignité de leur commune opulence. Il ne peut se reprocher de l'avoir fait, ni regarder comme un malheur pour votre famille la suppression d'un membre gangrené.

« Il suppose que vous serez obligés tous de venir ici, et qu'il ne doit pas paraître chez vous en ce moment; mais il reste pour être prêt à répondre à toutes les explications que l'on pourrait lui demander, si de fausses interprétations dénaturaient sa conduite. »

Je devais donc porter à ma sœur ce coup que je croyais devoir lui être si cruel, et cela sans différer, car dès le lendemain elle pouvait l'apprendre par la voix publique. J'avais été chercher mon courrier moi-même en me promenant, je revins toute tremblante et courus avertir mon père. Nous nous rendîmes à l'appartement d'Adda;

elle essayait, je m'en souviens, une robe de mousseline blanche doublée de soie rose. — Renvoyez vos femmes, lui dit mon père, nous avons quelque chose de bien sérieux à vous dire.

— De bien sérieux? dit-elle en riant après avoir fait signe aux femmes de sortir. Messieurs du violon et du violoncelle sont de retour de leur glorieuse campagne? Ils viennent dîner? Tant mieux! ma robe va fort bien.

Mais elle vit dans la glace nos figures bouleversées, elle pâlit, et s'écria en se retournant : — Les enfans! où sont les enfans?

— Là! lui dis-je en lui montrant Sarah qui courait et le baby que l'on promenait sur la pelouse. Il ne s'agit pas d'eux, il s'agit de ton mari.

— Ah! bien, reprit-elle. Il m'a trompée, il m'a fait signer je ne sais quoi... Il me ruine, n'est-ce pas? et cela pour une indigne créature qui fait profession de dépouiller les fils de famille et les gens bien mariés! Je ne l'ignore pas, allez! Vous venez me gronder de ma faiblesse? Que voulez-vous? j'ai peur de lui, je n'aime pas les discussions d'argent...

En découvrant qu'elle savait le fond des choses, nous prîmes courage, mon père et moi, et après les préambules nécessaires nous l'amenâmes à accepter comme probable son prochain veuvage.

— Pardonnez à votre mari, ajouta mon père, il est presque certain qu'il n'aura plus de torts envers vous. Nous venons donc non pour l'accuser ni pour vous gronder, mais pour vous accompagner, car vous devez partir.

Elle tressaillit, nous regarda avec effroi et s'écria : — Dites-moi la vérité, il est mort! Cette femme l'aura fait assassiner!

Je ne sais si elle entendit, si elle comprit ce que nous lui répondions; elle eut une attaque de nerfs et parut comme folle toute la soirée. Je la veillai durant la nuit; elle m'accablait de questions et n'écoutait pas mes réponses. Par un pressentiment logique, elle ne pouvait accepter cette mort subite comme l'effet d'une maladie, car son mari lui avait écrit l'avant-veille; elle devinait quelque tragique événement, un duel, un empoisonnement, elle prononça même le mot de suicide.

Le matin qui suivit, mon père, la voyant hors d'état de voyager, partit pour Paris afin de faire rendre les derniers devoirs à son gendre et de mettre ordre, autant que possible, à ses affaires. Il me laissait le soin d'apprendre à la pauvre Adda les cruels détails qu'il serait bientôt inutile de vouloir lui cacher. Elle les devina d'elle-même. — Il se sera tué, disait-elle, par amour pour cette fille! — Il ne lui vint pas à la pensée qu'Abel eût joué un rôle dans ce drame, et, comme les journaux ne mêlèrent pas son nom au ré-

cit plus ou moins fidèle, plus ou moins réservé, qu'ils firent de l'événement, je n'eus pas lieu de parler de la cause.

Adda fut véritablement malade durant plusieurs jours; elle n'exprima aucun regret, aucune affection pour la mémoire de son mari. Il lui arriva même de dire dans l'excitation de la fièvre qu'il s'était fait justice à lui-même, et que c'était un bonheur pour ses enfans. Le deuil de son âme avait pris la forme de la peur, elle voyait son spectre ensanglanté, elle criait et se débattait. Enfin elle s'apaisa, et, quand mon père revint de Paris, il l'a trouva abattue et résignée, essayant sa robe noire au lieu de sa robe rose.

Nous savions que ses impressions, violentes au début, s'effaçaient vite, et nous ne pouvions exiger qu'elle regrettât profondément l'homme qui l'avait si lâchement et si obstinément trompée. Pourtant ma délicatesse intérieure souffrit un peu de la facilité avec laquelle l'enjouement et la frivolité reparurent après une crise qui avait menacé sa raison. Il y a toujours, ce me semble, quelque chose à pleurer dans l'homme que l'on ne peut plus aimer : c'est justement celui qu'on a aimé en lui, en qui l'on a eu foi, qui a possédé votre âme et tout votre être. Celui-là était, il est vrai, la création de votre enthousiasme, un fantôme; mais le cœur est d'autant plus déchiré qu'il s'est plus abusé. Le prompt et complet oubli de ma sœur me donnait à croire qu'elle n'avait jamais aimé Rémonville, et qu'elle s'était mariée, comme tant d'autres, pour se marier.

Les convenances exigeaient que notre vie restât très retirée et très renfermée durant son deuil. Elle se plaignit vite de l'ennui et fit des projets pour l'hiver qui s'approchait. Nous ne pouvions pas, selon elle, nous enterrer à jamais dans ce pays sauvage. C'est alors que mon père, qui s'occupait de la liquidation de sa fortune, et qui avait fait un second voyage à Paris pour s'éclairer complétement, lui apprit qu'il ne lui restait plus assez de revenu pour mener le train auquel elle était habituée, et qu'il fallait beaucoup en rabattre. — Qu'importe? répondit-elle. Ce qui me reste est bien suffisant pour ma toilette et l'entretien de mes enfans. Sarah est toujours riche, Dieu merci! et je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas un bel appartement à Paris, un équipage convenable et une société choisie. Elle me prendra en pension chez elle, je ne lui coûterai rien, et je profiterai de son bien-être.

Il me fallut lui avouer que j'étais désormais moins riche qu'elle de moitié, et qu'à nous deux nous ne pouvions former un revenu suffisant pour la vie qu'elle voulait mener. J'étais devenue une mère de famille experte et un bon comptable. Je savais qu'il nous fallait, mon père et moi, vivre à la campagne dans l'honnête aisance que j'avais introduite à Malgrétout, et n'avoir à Paris qu'un très mo-

deste pied-à-terre pour y aller passer, le moins souvent possible, le moins de temps possible. Elle voulut savoir où avait sombré ma fortune; je ne voulus pas le lui dire, sa fierté en eût trop souffert. Je lui répondis qu'un placement désastreux m'avait dépouillée. Elle en prit beaucoup d'humeur. — Je vois, dit-elle quand nous fûmes seules, que je suis encore la plus riche et la plus raisonnable, puisque je n'ai pas fait de folies pendant qu'on en faisait autour de moi. Tu as aimé l'argent, ma pauvre Sarah, et tu en as été punie! Tu as voulu augmenter ton capital, faire des affaires, et te voilà plus ruinée que moi; mais ce qui est fait est fait. Qu'allons-nous devenir? Je ne peux pas rester chez toi avec mes enfans, mes domestiques et mes chevaux. Je te paierai ma dépense, il le faut, c'est convenu; mais rester ici toujours est au-dessus de mes forces, Sarah! J'y mourrais, et tu ne veux pas que je meure?

— Non, certes, et tu as de quoi exister agréablement ailleurs, si tu es raisonnable; mais je ne peux pas t'y accompagner maintenant, ma vie est rivée à ce coin de terre, et tu es trop jeune pour aller vivre seule à Paris. Tu es surtout trop récemment veuve pour y songer cet hiver.

Elle prit beaucoup de dépit de cette nécessité, et jura qu'elle ne s'y soumettrait pas. — Je n'accepterai jamais, s'écria-t-elle, qu'un peu plus ou un peu moins d'argent doive nous priver de notre liberté. Tu arranges les obstacles à ta guise, parce que tu te plais ici et que tu y reçois les personnes qui te plaisent; mais si elles me déplaisent, à moi, il faudra donc que je les subisse!

— Quand on saura, ma chère enfant, qui te plaît ou te déplaît, chose fort difficile à fixer dans ta pensée, on s'arrangera pour ne te mettre en contact qu'avec les personnes de ton choix.

— Comme s'il y avait à choisir! Ah! Sarah, si tu m'aimais, et si tu le voulais, tu arrangerais tout cela autrement. Tu vendrais cette propriété qui t'a coûté plus qu'elle ne te rapportera jamais, et nous partirions pour l'Italie. J'ai besoin de changer de climat, je me sens dépérir...

— Tu parles de vendre une propriété du jour au lendemain comme d'une chose facile! Heureusement tu es redevenue fraîche comme une rose, et je ne crois pas à ton dépérissement.

— C'est cela; tu attendras que je sois morte pour croire que je suis malade!

— Chère enfant, s'il est constaté que tu es seulement menacée de maladie, nous trouverons de l'argent à tout prix. Tu me laisseras tes enfans, et notre père te conduira où tu voudras; mais, puisqu'il n'y a pas péril en la demeure, prends un peu de patience. Laisse à papa le temps d'achever ta liquidation, et ne te révolte pas contre une captivité de quelques mois, d'une année tout au plus.

— Je patienterai, si tu me promets de te liquider aussi, de vendre Malgrétout, de te faire un revenu convenable et de vivre avec moi dans un pays possible.

— Je ne te promets pas cela, répondis-je. Mon père se plaît ici, j'y ai tout créé pour lui et en vue de lui. J'ai charge de rendre sa vieillesse heureuse et longue; je ne vendrai cette terre que s'il vient à s'y déplaire.

Ma sœur parut se rendre à cette raison suprême, et je crus pouvoir espérer un peu de repos de ce côté-là. Je n'étais pas aussi tranquille du côté d'Abel. Il me faisait écrire chaque jour par Nouville, me demandant avec impatience une réponse, une solution. Pourquoi ne lui avais-je pas écrit? Que devait-il faire? Pouvais-je blâmer sa conduite? pouvais-je en déplorer les conséquences? Il était resté à Paris pour être prêt à rectifier les erreurs qui pourraient se glisser dans les journaux ou dans les conversations; mais il avait pris là, disait son ami, un soin inutile. Personne ne l'avait accusé de violence ni de cruauté dans son explication avec M. de Rémonville; on avait même à peine parlé, dans un cercle très restreint, de cette circonstance. Rémonville n'avait pas laissé de regrets, pas un ami pour le défendre et venger ses querelles; personne n'eût osé le justifier, et nul n'était assez cynique dans son entourage pour excuser le scandale de son existence ou pour se vanter d'en avoir partagé les plaisirs. Une seule chose s'était produite à la connaissance des gens du monde, c'était le sacrifice de ma fortune et le soin que j'avais pris de le cacher à mon père et à ma sœur. On m'en tenait compte, on ne parlait de moi qu'avec respect. Abel ne pouvait se repentir d'avoir amené ce résultat; mais il n'avait plus rien à faire à Paris : il brûlait de me revoir, et il me suppliait de lui dire si, par respect pour le deuil de ma sœur, il devait s'abstenir de reparaître là où elle se trouvait.

Je ne pouvais plus ajourner ma réponse. Je répondis à Abel directement, jugeant que, dans les termes où nous étions, il y eût eu pruderie de ma part à me servir d'un tiers pour m'expliquer avec lui : « Non, je ne vous blâme pas, mais je déplore la fatalité qui a mis entre nous un nouvel obstacle. En ce moment, bien que ma sœur ignore ce qui s'est passé entre vous et son mari, il est impossible que nous ayons ensemble des relations ostensibles. On ne manquerait pas de dire qu'en accusant la honte de M. de Rémonville, vous étiez sûr d'être approuvé par sa famille, que vous preniez en main, pour un motif personnel autre que le dépit de son insulte, la cause de sa femme et de sa belle-sœur. L'horreur de cette mort, au lendemain de votre explication, donnerait un caractère grave à des soupçons de toute nature. Non, hélas! non, vous ne pouvez pas nous revoir à présent; laissez le temps effacer ces ombres. Dans un an,

tout sera modifié ou changé. Ma sœur aspire à quitter notre retraite, et moi, je ne peux ni ne veux m'en éloigner. Sachons donc attendre et comptons l'un sur l'autre. Écrivez-moi vous-même, sans que M. Nouville me prive de ses bonnes et affectueuses lettres. »

Une lettre que je reçus plusieurs jours après était encore de Nouville et datée de Venise. Il me disait en quatre lignes qu'il allait parcourir l'Orient avec Abel. Celui-ci n'eût pas eu le courage de partir, s'il m'eût écrit de Paris.

Nouville m'écrivit également de Constantinople. « Vous serez impatientée, me disait-il, de voir mon écriture au lieu de celle que vous attendez, et de mon côté je suis bien surpris de n'avoir pu décider Abel à vous écrire avant moi. Nous sommes ici depuis deux jours, et je le vois prendre la fièvre à chaque instant sur une feuille de papier qu'il griffonne et brûle sans pouvoir exprimer ce qu'il a dans l'âme. Je ne connaissais pas son infirmité : je l'avais vu rédiger avec facilité des billets de politesse ou d'affaires; mais il est bien vrai que je n'avais jamais reçu autre chose de lui que trois lignes pour me donner des avertissemens ou des renseignemens relatifs à nos occupations. Je ne savais pas qu'il n'a jamais écrit de sa vie ce qu'on appelle une lettre, et tout à l'heure il me l'a avoué en ajoutant : — Puisque tu sais, puisque tu peux écrire, toi, explique-lui cela, je ne le savais pas moi-même : je n'avais jamais aimé; mais, je le vois, d'elle à moi, c'est un genre de manifestation qui m'est absolument interdit! Mon expression, c'est le chant; ma plume, c'est mon archet. Quand je parle, il me faut un certain effort pour dire ce que je veux. J'y réussis sous le coup de l'émotion et par la relation qui s'établit entre mes yeux et ceux de la personne à qui je parle; mais le vide de ce papier blanc qui ne me répond rien glace les paroles que je veux lui confier. Je ne sais même pas si j'écris correctement. Je parle sans accent une douzaine de langues, mais je n'ai jamais jeté les yeux sur une grammaire. J'apprends tout par l'oreille. Que pensera de moi une femme exquise de distinction, si je lui envoie des fautes d'orthographe? Non, c'est impossible! Pour faire passer cela, il faudrait de l'éloquence. Elle seule peut m'en inspirer; j'en aurais, si elle était là... Ah! l'absence, l'absence! cela ressemble à la mort!

« Voilà, chère miss Owen, ce qu'il dit et ce qu'il éprouve. Je vous sais trop grande pour lui en vouloir. C'est un artiste, c'est-à-dire une spécialité, et si je n'étais pas un homme de second ordre, je serais probablement aussi empêché que lui.

« Il vous adore, voilà ce qui est certain... »

Abel avait écrit au-dessous de cette ligne : « Oui, je vous adore, je ne *sçai* que cela. »

Ainsi cet homme d'esprit et de génie était un complet illettré! J'aurais dû le prévoir, je n'y avais pas songé; mais mon parti fut pris tout de suite. Il parlait si bien quand il parlait d'amour! N'eût-il pas parlé du tout, je crois que je l'eusse accepté ainsi. Quelle plus magnifique expression pouvait-on lui demander que celle dont il disposait dans son art? Et n'eût-il pas été le grand musicien qu'il était, il m'eût peut-être charmée encore par son magnifique regard et son irrésistible sourire. C'étaient comme deux flambeaux éclairant l'âme la plus sincère et la plus généreuse qui fut jamais.

Pourtant je dois avouer une faiblesse : l'idée qu'Adda découvrirait un jour ce mutisme de la plume et ce langage écrit incorrect m'effraya un peu. Je sentais toujours sa raillerie planer sur moi comme un esprit de malheur. Je secouai cette petite lâcheté. J'écrivis à Abel que je le dispensais de m'écrire, si ce devait être pour lui un effort et une souffrance, que je me contenterais de trois mots de temps en temps, et que je ne me croirais pas privée pour cela du plaisir de lui donner de mes nouvelles aussi souvent qu'il m'en ferait demander par son ami.

J'aspirais donc à recevoir de longues lettres comme Nouville savait les écrire, détaillées, exactes et raisonnées; mais ces lettres devinrent rares. Les deux amis se lancèrent dans un voyage terrible. Ils exploitèrent les provinces russes au-delà de la mer Caspienne. Abel voulait gagner beaucoup d'argent pour me rendre indépendante de ma famille et pour bâtir son nid ou compléter le mien. Ils explorèrent des contrées sauvages où l'or russe abondait, où le talent, la célébrité surtout faisait fureur. De temps en temps, Nouville m'envoyait une courte relation des fatigues et des dangers qu'ils étaient forcés de braver sur des chemins impossibles et sous des climats rigoureux. « Abel, disait-il, était un corps de fer. Il avait l'obstination et la témérité d'une puissance d'organisation exceptionnelle. Pour moi, ajoutait Nouville, je suis soutenu par lui, et mon dévoûment à le suivre me fait marcher et surmonter la souffrance comme dans un rêve; mais, s'il n'était là devant moi, criant toujours *en avant, en avant!* je sens que je tomberais mort. »

Je fus deux mois entiers sans recevoir aucune nouvelle. Je crus qu'ils avaient péri, et je me sentais mourir un peu chaque jour. Je ne leur écrivis plus, ne sachant où ils étaient. Enfin les journaux m'apprirent qu'on les attendait à Moscou. Nouville m'écrivit : « Abel est bien portant, il n'est pas même fatigué! Moi, je suis malade, brisé. Je me repose un peu, et je vais tâcher de me refaire en Italie avant de rentrer en France. Abel n'a pas besoin de moi ici, et, quoi qu'il dise pour me retenir, je craindrais de lui être plus embarrassant qu'utile. »

A partir de ce moment, je n'eus plus de nouvelles de mon fiancé que de loin en loin par les journaux. S'il m'écrivit quelques mots, je ne les reçus pas. Je pensai qu'il ne recevait pas non plus mes lettres. Je cessai d'en envoyer. Au printemps, Nouville me fit savoir qu'il était à Paris, malade encore, mais sans danger. Abel continuait en Russie ses voyages et ses triomphes, il reviendrait par la Suède et le Danemark.

Il reviendrait! Reviendrait-il pour moi? Pas un témoignage de souvenir désormais! Tout semblait oublié, rompu. Notre mutuelle affection, nos projets, nos promesses, n'avaient peut-être plus d'existence que dans mon cœur brisé. Je n'avais pas prévu cette impossibilité maladive d'écrire, même trois mots : *je me souviens!* Je n'avais pas su d'avance les difficultés de l'éloignement, l'excessive fatigue de ces voyages qu'il appelait la *saison de ses récoltes.* Je ne m'étais pas dit que je ne pourrais pas modérer et modifier cette vie terrible, que je le supplierais en vain de ne pas se tuer ainsi, que mes lettres même ne lui parviendraient pas ou ne lui parviendraient jamais à temps pour influer sur ses résolutions. Il m'avait dit dans le sentier du parc, au bord de l'eau, des paroles que j'aurais dû peser. « Vous voulez du temps, vous en aurez! mais vous avez tort. Vous me rejetez dans cette vie dévorante dont je voulais sortir. *C'était l'heure!* » — Et j'avais laissé fuir cette heure propice qui ne reviendrait peut-être plus; j'avais demandé un an, moi dont toutes les années s'écoulaient semblables les unes aux autres, à un homme dont la destinée était livrée à l'éternel imprévu! Je n'avais pas saisi cette occasion de le sauver des excès du travail et de la passion des aventures. Le jour où il succomberait, ce serait ma faute!

Je me faisais d'amers reproches, j'étais comme brouillée avec moi-même. Quand mon cœur me criait qu'il était déchiré, saignant, mon cerveau lui répondait : Tu l'as voulu, tu as été lâche; il fallait l'emporter sur la raison, lui imposer silence, crier plus haut qu'elle ne parlait. A présent tu saignes, c'est trop tard, tant pis pour toi!

Quand ce grand et douloureux abattement se fit en moi, j'étais seule à Malgrétout. Adda, après avoir supporté trois mois de séquestration avec impatience, avait décidé mon père à la conduire à Nice. Elle n'était pas réellement malade, mais elle venait à bout de nous inquiéter par ses plaintes, et il avait fallu céder à sa fantaisie obstinée de voir du monde et de prendre du mouvement. Elle avait voulu emmener les enfans, espérant que ma tendresse pour eux me deciderait à la suivre. J'avais eu le courage de résister. Son absence ne devait être que de deux mois, et les soins de ma gestion exigeaient que l'un de nous restât. D'ailleurs je me sentais beaucoup

plus malade qu'Adda, et j'étais en proie à ce découragement qui fait désirer d'être plus triste encore pour être plus accablé. On s'imagine qu'on trouvera l'oubli dans l'excès du mal.

Ma tristesse, que j'attribuais à une névralgie dans la tête, mal que je n'éprouvais pas et qui me servait à cacher la cause morale d'un dépérissement général, avait donné à ma sœur la première idée de ce voyage à Nice. C'était pour moi, disait-elle, qu'elle voulait y aller. Quand elle me vit bien décidée à ne pas me déplacer, elle découvrit qu'il lui était indispensable d'y aller pour son compte.

Comme, depuis longtemps, elle ne parlait plus des artistes ni en bien ni en mal, qu'elle savait par les journaux le départ d'Abel pour des pays lointains, et qu'elle avait cessé de croire que son passage eût marqué dans ma vie, nous avions vécu sans querelle depuis son veuvage. En me quittant, elle me montra beaucoup d'affection, et m'offrit de me laisser les enfans. Je refusai à cause de mon père, qui ne s'éloignait pas sans effort, et qui se consolait avec les gentilles caresses de Sarah. D'ailleurs, pour la première fois de ma vie, j'éprouvais le besoin maladif d'être seule. Sarah me forçait à me montrer toujours calme et souriante. Je sentais que le déchirement de me séparer pour la première fois de cette enfant me ferait beaucoup de mal, et je voulais ajouter ce mal aux autres. Quand je l'eus vue partir avec mon bien-aimé père, un cri s'éleva dans mon âme : à présent je pourrai pleurer!

Et à présent, mon amie, voilà que pour la première fois de ma vie je suis seule. Janvier vient de finir, et déjà il y a par momens dans l'air comme un avant-goût des senteurs du printemps. Le climat de Malgrétout, calomnié par ma sœur, est d'une douceur extrême. Ces rivages encaissés de la Meuse offrent une grande variété de température selon leur exposition et en raison des accidens prononcés du terrain. Les habitans de Revins disent en montrant les hauteurs de Rocroi et celles de Malgrétout : « Quand ils ont l'hiver là-haut, nous avons ici le printemps. » Les résidens du parc de Malgrétout, situé de l'autre côté de la montagne dans un encaissement bien abrité, peuvent dire la même chose pour leur compte. Ils ne reçoivent rien des bourrasques qui s'engouffrent parfois dans l'étroit chenal des Dames de Meuse pour se résoudre en vent glacé sur les collines de Laifour. De l'autre côté de la rivière, le moindre renfoncement dans la base de la montagne voit passer ces ouragans sans les ressentir. Le vallon, creusé derrière nous et protégé de tous côtés par de hautes pentes boisées, est une véritable oasis, et déjà les scilles et les narcisses poussent de grandes feuilles au fond desquelles apparaît un petit bouton. Sur les hauteurs, quelques plaques de neige résistent encore; sur la terrasse de mon jardin, des

papillons jaune-citron voltigent à midi, et rentrent le soir dans la cachette où ils ont pris leurs mesures pour passer l'hiver.

J'ai été à Nice autrefois avec ma pauvre mère, réellement phthisique. Je me souviens d'un pays splendide, d'un ciel éclatant, d'une mer transparente; mais l'air vif, le printemps bouleversé à tout instant par des vents terribles et cruellement froids, avaient empiré l'état de notre chère malade. Heureusement Adda n'est nullement menacée du même mal; mais Sarah est bien délicate pour cette épreuve, et je me reproche de ne l'avoir pas gardée!

Comment vous dépeindre et vous faire comprendre, ma sage et douce amie, ce qui, depuis six semaines de solitude absolue, s'est passé en moi? Un sentiment trop puissant pour mon organisation a tout troublé. Je n'ai plus de logique, plus de suite dans ma volonté, plus de soumission à la volonté divine. D'abord je souffrais trop, et j'osais me persuader que cela était injuste. Quel mal avais-je fait pour mériter un châtiment? Ne m'étais-je pas toujours sacrifiée? avais-je vécu un seul jour pour moi-même? A vingt-trois ans, je ne m'étais pas encore permis de me regarder dans un miroir avec complaisance, et quand j'entendais dire que j'étais jolie, je me disais intérieurement : — Qu'est-ce que cela fait? — J'étais décidée à ne prendre soin de ma personne que pour offrir un aspect agréable à ma petite Sarah et à mon père bien-aimé. J'avais renoncé à plaire avant d'en avoir connu le besoin, j'avais oublié que ce pût être un droit; je m'étais effacée, amoindrie à dessein, anéantie dans l'amour de la famille. A quoi tout cela m'avait-il servi? Un étranger avait passé dans ma vie comme les oiseaux émigrans passent sur nos montagnes, pour s'arrêter un instant quand ils sont trop las, boire au rivage du fleuve et repartir dans l'immensité du ciel... Et cet oiseau de passage, comme l'avait nommé la railleuse Adda, avait emporté mon âme dans son vol superbe; mais il l'avait laissée tomber, il l'avait oubliée et perdue dans sa route... C'était à elle de retrouver le chemin de son pays, de sa maison, de son bonheur. Il n'était pas chargé de la ramener, puisqu'elle s'était trouvée sans ailes pour le suivre. Alors je me reprochais cette explosion subite de la personnalité qui s'appelle l'amour. Je me demandais si ce n'était pas un pompeux déguisement que prend la vanité féminine pour s'enivrer de douces louanges et se croire nécessaire au bonheur d'un autre. Il me paraissait démontré que l'amour était un violent et implacable égoïsme. Si j'eusse aimé Abel comme j'aimais Sarah, mon père et ma sœur, c'est-à-dire pour lui, non pour moi, je me fusse réjouie de savoir cet homme d'action aux prises avec les élémens d'action énergique qu'il avait toujours cherchés, et qu'il savait vaincre d'une victoire qui le rendait heureux. Il s'était plaint pourtant, il avait eu un moment de lassitude où il m'avait invoquée comme un

refuge, et j'avais été assez folle pour vouloir me dévouer à lui, qui n'avait réellement que faire de moi. Certes il n'avait pas songé à me tromper, il m'estimait; mais il s'était trompé lui-même : la vérité vraie exprimée par lui, c'est lorsqu'il avait dit que l'artiste doit arriver à l'exubérance de ses forces et mourir jeune.

Il voulait donc mourir, ou tout au moins ne pas se soucier de vivre, et si j'avais eu l'autorité de combattre ce suicide, je l'aurais probablement hâté. Je n'avais d'autre capacité, d'autre rôle dans la vie que celui de *petite tante*, autrement dit de bonne d'enfans, et je voulais prendre un aigle en sevrage, je voulais enfermer le génie dans un berceau et l'endormir avec mes chansons de nourrice!

J'avais été folle, et pis que folle, sotte! Je devais me dire cela, rougir un peu et n'y plus songer, guérir. Pourquoi donc cette blessure, qui ne devait atteindre que mon amour-propre, avait-elle pénétré jusqu'au fond de mon être? Quel mystère était-ce là? Étais-je tourmentée par une trop longue et trop complète chasteté? N'avais-je plus la force de vaincre en moi ce besoin de floraison qui n'est absolu que pour les plantes et que la volonté anéantit chez les êtres intelligens, aux prises avec les devoirs sociaux? Je rougissais plus encore à cette idée d'une révolte de mes sens, et ma haine contre moi s'en exaltait d'autant.

Voilà ce que je me disais au commencement de mon épreuve. A présent, je suis plus calme, et ma vie me paraît moins dramatique. Je me rends mieux compte de moi-même et de l'ingénuité ridicule peut-être, mais irrésistible de mon caractère. J'ai aimé Abel pour son regard curieux et son sourire enfantin. Je suis sûre qu'il n'y a pas eu d'autre cause à la soudaineté de mon entraînement vers lui. Il a beau être un homme fait et robuste; la première impression que sa physionomie produit sur tout le monde, c'est qu'il a l'air d'un enfant et que son âme doit répondre à sa physionomie. Mon âme, à moi, a tellement contracté l'habitude de la maternité qu'elle s'est égarée dans l'amour sans perdre son pli. J'ai la certitude désormais que, si Abel a besoin d'une mère, il ne saurait rester longtemps absorbé par la tendresse, et que la passion lui est bien plus nécessaire. Je ne saurais la lui donner, et il faut que je me résigne à être ce que je suis.

J'y parviendrai, j'espère; j'y travaille. Aidez-moi, non en me disant que mon fiancé reviendra, mais en me disant au contraire que je dois chercher le bonheur dans l'oubli de ce rêve et dans le sentiment de mes vrais devoirs. — SARAH OWEN.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LORD BROUGHAM

SA VIE ET SES OEUVRES

I. *Life of lord Brougham*, by the late John lord Campbell; 1 vol. London 1869, John Murray.
II. *Works of Henry lord Brougham*, 11 vol. London, Charles Griffin and Cᵉ.

Lord Brougham est mort au commencement de l'année 1868, et la fin de cette même année a vu paraître assez inopinément une biographie fort détaillée de l'illustre homme d'état. L'auteur de cette biographie, lord Campbell, a été lui-même chancelier d'Angleterre, et il a laissé des travaux historiques fort estimés. Bien qu'un peu plus jeune que Brougham, Campbell l'a précédé de plusieurs années dans la tombe. Il n'y avait guère de sympathie entre la nature de ces deux hommes, ce qui n'a pas empêché Brougham de se lever dans la chambre des lords, au lendemain de la mort de Campbell, pour payer « à son noble et docte ami un tribut d'hommages et de regrets. » Brougham aurait peut-être changé les termes de cette oraison funèbre, s'il avait eu connaissance de celle que son *noble et docte ami* lui avait de son côté soigneusement préparée. Par la sévérité souvent brutale de ses jugemens, cette vie de Brougham a causé en Angleterre un assez vif émoi, et les nombreux amis du vieux chancelier en ont contesté l'exactitude autant que l'équité. Sans entrer dans les détails de la controverse, nous voudrions mettre les lecteurs de la *Revue* en mesure de se former une opinion sur le caractère et le talent de cet homme si merveilleusement doué, qui, au barreau et dans la politique, s'est

élevé par intervalles au premier rang sans s'y asseoir pour toujours, qui s'est distingué dans les sciences presque autant que dans les lettres, et qui, après avoir joui d'une célébrité européenne, est mort sans laisser ni une œuvre achevée ni peut-être un renom durable. Campbell demeurera notre guide dans cette étude; mais nous ne le suivrons point à l'aveugle, et nous essaierons de faire la part du vrai et du faux dans ses appréciations.

I.

Henry Brougham naquit à Édimbourg le 19 septembre 1778. Il était cependant non pas de race écossaise, mais d'une ancienne famille du Westmoreland, moins ancienne, à vrai dire, qu'il ne s'imaginait, car, s'il prétendait descendre des barons normands de Burgham, cette origine est toujours demeurée au moins problématique. Une aventure romanesque avait fixé son père à Édimbourg. Passionnément épris de la nièce de l'historien Robertson, sous le toit de laquelle le hasard l'avait conduit, il dut, pour obtenir l'amour de sa fiancée, faire le sacrifice de sa patrie, et s'engager sur l'honneur à ne jamais retourner en Angleterre. Le père de Brougham tint son serment à la lettre, et il ne repassa jamais la frontière d'Écosse, sans que cet exil lui causât trop de peine. Il est certaines villes auxquelles on s'attache comme à un être aimé et dont le charme vous enlace au point qu'en s'éloignant on sent se déchirer quelques fibres du cœur. On connaît l'aventure de M. d'Agincourt, qui, étant venu à Rome pour quinze jours, y est demeuré le reste de sa vie, et il fallait entendre M. Ampère contant cette histoire avec complaisance sur les lieux mêmes. La cité romantique que les poètes appellent la pâle Edina, et les pédans l'Athènes du nord, a fait naître des tendresses non moins profondes. Walter Scott déclarait que, pour voir se lever et se coucher le soleil, pas un endroit n'était comparable à ces rochers du Mont-Arthur où il venait égarer ses jeunes rêveries. Brougham ne devait cependant point hériter des sentimens de son père pour l'Écosse; jeune encore, il l'abandonna sans regrets, et bien qu'il en eût conservé l'accent guttural, il ne se faisait point faute de railler cet accent et de parler des Écossais en des termes que leur amour-propre national, le plus inflammable qu'il y ait au monde, à en croire Johnson, devait vivement ressentir.

Brougham avait seize ans quand, après une enfance studieuse, il fut inscrit en qualité d'étudiant sur les registres de l'université d'Édimbourg. Cette université, qui n'a pas aujourd'hui la célébrité européenne d'Oxford et de Cambridge, était alors à l'apogée de sa réputation. Les hommes de génie qui avaient fait la gloire de l'Écosse

au XVIIIe siècle, Hume, Robertson, Reid, Adam Smith, Fergusson, Dugald Steward, y avaient presque tous été élèves ou professeurs. Les exemples et la tradition des uns, les leçons et les encouragemens des autres enflammaient l'émulation d'une jeunesse studieuse. Mackintosh, qui a précédé Brougham à l'université de dix années seulement, nous a laissé dans ses mémoires le tableau animé de sa vie d'étudiant et de ces discussions où Benjamin Constant, « jeune Suisse de manières bizarres et d'un grand talent, » au dire de Mackintosh, se faisait déjà remarquer. Dans un de ses meilleurs essais, Brougham est revenu avec complaisance sur les souvenirs de sa vie d'université en rappelant l'impression qu'avaient produite sur lui les leçons de l'illustre chimiste Black. Il s'était senti d'abord attiré par l'étude des sciences, et ses premiers essais furent une suite d'opuscules sur la décomposition de la lumière et sur le calcul infinitésimal, qu'une société de Londres jugea dignes d'être imprimés à ses frais. Brougham conserva toute la vie la prétention d'avoir une connaissance approfondie des lois de l'optique, tandis que, selon ses détracteurs, il prenait volontiers ses erreurs pour des découvertes. Il fallait, en tout cas, une singulière force d'esprit pour traiter à dix-huit ans et comme en se jouant de matières aussi abstraites. En même temps qu'il étudiait l'optique, Brougham s'était en effet jeté à corps perdu dans les discussions politiques, qui étaient alors l'occupation favorite, on peut dire l'amusement de la jeunesse écossaise réunie dans les clubs. Le talent précoce que Brougham déployait dans ces discussions, la vivacité de ses saillies, la vigueur de son argumentation, donnaient à tous ceux qui l'entendaient l'idée qu'il serait un jour l'égal des Fox et des Sheridan. Il apportait au reste dans la vie physique la même ardeur que dans la vie intellectuelle, et après toute une journée laborieusement écoulée dans sa chambre d'étudiant, on le rencontrait le soir dans les tavernes, en compagnie d'une bande de jeunes fous avec lesquels il se précipitait dans des plaisirs d'un ordre peu relevé, moins, s'il faut en croire Campbell, par inclination naturelle que par prétention à l'universalité.

Parvenu à l'âge de quitter l'université et de choisir une carrière, ce fut un jeu pour lui que de subir les examens nécessaires pour acquérir officiellement le titre d'avocat. La nature de Brougham ne comportait pas l'attente patiente de cette première occasion, qui est parfois si lente à venir dans la vie des jeunes gens, et nous allons le voir chercher, dans l'affectation de certaines singularités, les prémices de sa réputation. Original, il l'était sans doute autant que personne, par nature et par tempérament. Excentrique, il ne pouvait manquer de le devenir par confiance en lui-même et par mépris

pour l'opinion d'autrui; mais cette excentricité, cette originalité même, conservèrent toujours quelque chose de volontaire et d'apprêté. Un peu de calcul entrait jusque dans ses boutades, et il estimait qu'un certain tour de bizarrerie, loin de nuire à la renommée, y ajoute au contraire quelque saveur. Il ne faut point chercher ailleurs l'explication des traits étranges qui signalèrent ses débuts à la barre des tribunaux écossais. Brougham manquait ouvertement de respect aux magistrats. Il plaidait avec intrépidité les thèses les plus paradoxales, soutenant, par exemple, qu'un homme accusé d'avoir volé des moutons ou des bottes devait être acquitté parce qu'il avait volé des brebis ou des souliers, car, ajoutait-il, on ne peut prétendre que l'espèce soit la même chose que le genre, ni des moutons la même chose que des brebis. Cette tactique n'eut d'autre résultat que d'amener ses amis à se demander s'il était tout à fait dans son bon sens. Il résolut alors de se tourner vers l'économie politique et de se poser en rival d'Adam Smith en publiant un *Essai sur la politique coloniale des puissances européennes*. Pour répondre dignement à son titre, un pareil ouvrage eût exigé un travail de plusieurs années, et Brougham n'y avait guère consacré que trois mois. La rapidité prodigieuse avec laquelle il travaillait était pour lui moins une force qu'un danger, et il n'a rien écrit qui ne porte la trace de ces habitudes hâtives.

La création de la *Revue d'Édimbourg* devait lui fournir l'occasion de satisfaire à son gré l'activité dévorante qui le consumait. On sait qu'il fut, avec Jeffrey, Lamb, Horner, Sidney Smith, un des fondateurs de ce recueil célèbre, dont l'influence politique et littéraire a été si grande en Angleterre. Le premier numéro, qui parut au mois d'octobre 1802, ne contenait pas moins de trois articles de lui, et, durant les années qui suivirent, ce fut à peine s'il laissa passer une seule livraison sans y publier quelque chose. Il ne craignait pas de solliciter des directeurs de la *Revue* un emprunt de mille guinées dont il promettait de s'acquitter en articles. On assure qu'un numéro contenant, entre autres travaux, une analyse des différentes manières de faire l'opération de la lithotomie et une étude sur la musique des Chinois est tout entier de sa main. De ces essais rapides, celui qui a fait assurément le plus de bruit n'est pas celui dont Brougham aimait le plus volontiers à rappeler le souvenir. L'année 1809 avait vu paraître un recueil de poésies intitulé *Heures d'oisiveté*, œuvre d'un jeune homme qui, avec une modestie feinte ou réelle, joignait sur la couverture, à son titre de lord, l'épithète de mineur. Dans un article dédaigneux jusqu'à la brutalité, Brougham déclara que les inspirations du jeune auteur étaient comparables, pour leur platitude, à des eaux stagnantes. Il prit soin de lui ap-

prendre que, pour écrire en vers, la rime ne suffit pas sans l'imagination, et il lui donna le conseil de renoncer pour jamais à la poésie. Or il se trouva que ce jeune auteur *sans imagination* était tout simplement lord Byron. L'âme altière de Byron ressentit profondément le dédain avec lequel il avait été traité, et il fit paraître en réponse, sous le titre de *Bardes anglais et Critiques écossais*, une satire bien connue qui fut la première révélation de son génie. Les articles de la *Revue d'Édimbourg* n'étant jamais signés, la colère de Byron portait surtout sur Jeffrey, l'éditeur; mais Brougham avait aussi sa part des coups, et au nombre des conseils ironiques que Byron donnait à la *Revue d'Édimbourg* en échange de ceux qu'il avait reçus, se trouvait celui-ci : prends garde aux bévues de Brougham (*beware blundering Brougham*). Le sarcasme tombait assez juste; aussi, bien qu'il y eût peut-être quelque bonne grâce à le faire, Brougham s'est-il bien gardé de reproduire dans la collection complète de ses œuvres ce malencontreux article.

Lorsque la maladresse tranchante de Brougham attira cet orage sur la *Revue d'Édimbourg*, il y avait déjà six ans qu'il avait quitté le barreau écossais pour entrer dans les rangs pressés des avocats anglais. Le 3 novembre 1803, il avait obtenu son admission au sein de la société de *Lincoln's Inn*. Il fallait que Brougham eût une singulière confiance dans ses forces pour abandonner ainsi Édimbourg, la ville de sa naissance, le centre de ses relations, et pour se jeter tête baissée dans cette mer de Londres où il est si difficile aux inconnus de surnager. Le barreau écossais ne lui offrait du moins aucun rival qu'il ne pût sans témérité se flatter de dépasser; mais il n'en était pas de même du barreau anglais, où brillaient encore Erskine et Romilly, où Mackintosh venait de faire ses débuts, où des praticiens redoutables, tels que Scarlett et Denman, pouvaient lui obstruer longtemps la route, cette route où la studieuse jeunesse anglaise se presse avec d'autant plus d'ardeur que des sombres jardins du Temple elle conduit souvent jusqu'au palais de Westminster, et jusqu'au sac de laine où s'assoit le président de la chambre des lords. Il s'en fallait heureusement de beaucoup que Brougham fût homme à se troubler par la comparaison de son mérite avec celui de n'importe quel concurrent, et il entra en lice avec assurance. Ce qu'il venait au reste chercher à Londres, c'était moins une clientèle que des relations avec le monde politique anglais. Personne n'a subi au même degré que Brougham cette fascination de la vie publique qui engendre chez les natures ardentes tant d'espérances, tant de déceptions et tant de regrets. Il était trop amoureux de véritable renommée pour ne pas s'apercevoir combien est étroite la sphère où retentit l'écho des plus beaux plaidoyers. Au temps où

Brougham débutait dans la vie, l'entrée de l'arène publique était presque toujours ouverte aux hommes nouveaux par quelqu'un de ces opulens seigneurs qui disposaient d'autant et de plus de siéges au parlement qu'ils ne possédaient de châteaux; mais, pour obtenir leur puissant patronage, la première condition était de faire arriver son nom à leurs oreilles, et Brougham n'ignorait pas que le barreau de Londres, par la variété des élémens dont il se compose et par la nature cordiale de ses usages, lui offrait des chances qu'il n'aurait point trouvées à Édimbourg. Sa conversation brillante et intarissable, moins désordonnée, moins verbeuse qu'elle ne devait le devenir un jour, lui fit bientôt une réputation au-delà des vieilles murailles de Lincoln's Inn. Nul parmi ses confrères n'était appelé aussi souvent que lui à s'asseoir à la table de quelque grave pair whig, ou à fournir son contingent de gaîté durant ces soupers nocturnes dont les jeunes membres du parti, fidèles disciples de Sheridan et de Fox, n'avaient garde de perdre la tradition. Les premières relations de Brougham s'étaient nouées en effet avec les whigs, et c'était de leur côté que l'intérêt bien entendu conseillait à un jeune homme ambitieux de se tourner. Bien qu'à cette époque Pitt tînt encore les rênes du gouvernement, elles commençaient déjà à flotter plus lâches entre ses mains affaiblies. Il n'était pas dans les données de la prudence humaine de prévoir que les whigs, après avoir ressaisi un instant le pouvoir, devaient le perdre de nouveau pour en demeurer ensuite éloignés pendant vingt-trois ans. Brougham était fait d'ailleurs pour être un whig, car il avait le tempérament essentiellement réformateur. Réformer était chez lui une préoccupation constante, un besoin, une manie; il se plaisait à exercer de la sorte les facultés de son esprit à la fois inventif et inconsidéré, hardi et brouillon; mais ce qui contribua peut-être le plus efficacement à entraîner Brougham dans les rangs du parti whig, ce fut le charme exercé sur lui comme sur bien d'autres par le salon de Holland-House. Aujourd'hui la société a si fort changé de face, qu'un salon, s'il cesse d'être un désert, devient aussitôt un caravansérail. On a donc peine à s'imaginer tout ce qu'une hospitalité gracieuse et seigneuriale pouvait faire autrefois pour enrôler au profit d'un parti de jeunes adhérens. Macaulay parlait encore avec émotion au bout de trente années « de ce cabinet vénérable de lord Holland, dont la grâce d'une femme savait tempérer l'aspect sévère, de ce salon où tout ce que les lettres et la politique avaient produit de plus illustre se réunissait chaque soir pour causer de la dernière discussion du parlement ou de la dernière pièce de Scribe, et par-dessus tout de la grâce et de la bonté, encore plus admirable que la grâce, avec laquelle le propriétaire de

cette antique demeure exerçait son hospitalité princière. » Cet attrait de la grâce et de la bonté que Macaulay devait subir quelques années plus tard, Brougham n'y avait pas non plus échappé, et lord Holland demeura longtemps pour lui un protecteur vénéré.

Ce fut dans ce milieu brillant, où il jouissait d'être apprécié à sa valeur, que Brougham passa les premières années de son séjour à Londres. En revanche, ses succès au barreau furent loin pendant longtemps d'égaler ses succès dans le monde. On peut s'imaginer l'impatience avec laquelle il attendait l'occasion de se produire. Il finit cependant par la rencontrer. Les marchands de Liverpool le chargèrent de demander en leur nom, devant le parlement, la révocation des *ordonnances en conseil*, rendues par mesure de représailles contre le blocus continental, mais qui paralysaient le commerce extérieur de l'Angleterre. Pendant six semaines, Brougham dirigea chaque soir les débats de cette grande enquête parlementaire, interrogeant lui-même les témoins, tirant parti avec un art admirable de leurs dépositions et déployant une merveilleuse quantité de connaissances scientifiques et économiques. Il perdit sa cause, mais de ce jour sa fortune d'avocat fut faite. Cependant, et bien qu'à partir de ce premier succès Brougham dût être souvent chargé des intérêts les plus graves, il ne parvint jamais à se faire compter par les praticiens comme un véritable avocat d'affaires. Il conserva toujours dans sa manière d'être quelque chose de pétulant et d'inconsidéré qui éloignait la confiance des attorneys, dispensateurs suprêmes du pain quotidien des avocats anglais. On lui reprochait de s'inquiéter beaucoup moins du verdict que de la plaidoirie, du résultat que de l'effet. Aussi lui arrivait-il souvent, après avoir écrasé un de ses confrères sous la supériorité de son éloquence et ravi tout l'auditoire, d'être lui-même écrasé sous un verdict accablant et de s'en aller confus.

En revanche, il devait dépasser de bien loin tous ses contemporains et s'élever peut-être aussi haut qu'Erskine lui-même en s'engageant dans la voie des procès politiques et surtout des procès de presse. Cette voie se trouve aujourd'hui fermée aux jeunes avocats anglais, l'expérience ayant amené nos voisins à se défier des lois sur la presse comme d'une arme à deux tranchans dont l'usage blesse le plus souvent celui qui la manie; mais les procès pour *libelle*, suivant l'expression technique, étaient chose fréquente en Angleterre sous la domination des Liverpool et des Castlereagh. Pendant et depuis leur administration, les franchises de la presse n'eurent pas de défenseur plus constant que Brougham jusqu'au jour où, devenu membre de la chambre des lords, il se leva pour dénoncer comme une infraction aux priviléges de la chambre les

articles d'un journaliste qui s'était permis de le traiter avec irrévérence. Il excellait dans ce genre tout spécial de plaidoyers, et ne reculait pas devant l'idée d'adresser un appel aux passions du temps, quand l'intérêt de sa cause semblait le lui commander. C'est ainsi que la défense d'un client accusé d'avoir écrit un libelle contre le clergé du comté de Durham était pour lui l'occasion de s'élever contre l'indolence et la richesse des ministres de l'église anglicane en termes dont l'ironie amère du passage suivant peut donner une idée : « Chose étrange à dire et qui paraîtra sans doute incroyable à quelques-uns de ceux qui m'entendent, dans toute l'Écosse, depuis la Tweed jusqu'aux Shetland, on ne rencontre pas un évêque, pas un chapitre, pas un doyen, pas même un ministre suppléant. Oui, nos frères du nord sont plongés dans les ténèbres d'une barbarie si épaisse qu'ils ne paient l'entretien d'aucune cathédrale et d'aucun bénéficiaire non résidant. Pauvres ignorans! ils ne savent même pas ce que c'est que la dîme. D'un bout de l'année à l'autre, ils n'acquittent pas le tribut d'une gerbe de blé, d'un porc ni d'un mouton. Et ce qui les rend non moins dignes d'admiration que de pitié, c'est qu'ils ont beau voir leurs intérêts spirituels si cruellement négligés, ils n'en forment pas moins aujourd'hui le peuple le plus fidèle à son roi, le plus heureux, le plus moral et le plus religieux peut-être qu'on puisse rencontrer dans l'univers. » Brougham avait préparé longuement ce plaidoyer, demeuré célèbre. La veille du jour où il le prononça, un de ses amis le vit de loin se promener à grands pas en gesticulant le long de la petite rivière qui baigne la ville de Durham; il voulut l'aborder. « Laissez-moi, laissez-moi! lui cria Brougham en l'écartant du geste, je suis en train de distiller du venin contre le clergé de Durham. »

Brougham ne fût point au reste parvenu comme avocat à une célébrité aussi grande sans l'éclat qu'a jeté sur son nom la défense de la reine Caroline. Les premières dissensions de Caroline de Brunswick avec son royal époux dataient déjà de loin, quand en 1812, alors qu'elle était encore princesse de Galles, Brougham lui fut présenté par Canning. Loin d'imiter la réserve de lord Grey et des autres chefs du parti whig, qui déclinaient cette alliance compromettante, Brougham déploya tout ce qu'il possédait d'amabilité et de séduction pour conquérir les bonnes grâces de la princesse. Il est permis de penser qu'il envisageait déjà l'issue de ses différends avec le régent son mari, et qu'il était désireux de s'assurer à l'avance un rôle dans le dénoûment. La princesse de Galles lui témoigna bientôt la confiance la plus absolue et lui promit d'user en sa faveur du droit que lui donnait la constitution anglaise, en le nommant son attorney-général le jour où la mort de George III la ferait

reine d'Angleterre. Un épisode curieux, demeuré longtemps inconnu, montre jusqu'à quel point l'influence de Brougham était grande sur Caroline et sur les personnes qui lui étaient attachées. Charlotte, fille de Caroline et du régent, était élevée par ordre de celui-ci dans l'éloignement de sa mère. Menacée d'un mariage auquel elle ne voulait point consentir, la jeune princesse s'échappe un soir de Warwick-House, où on la tenait comme enfermée, gagne à pied le carrefour populeux de Charing-Cross, monte dans une voiture de louage et se fait rapidement conduire à Connaught-Place, où demeurait Caroline. En même temps elle avait expédié un message à Brougham, qu'elle considérait comme l'ami le plus fidèle de sa mère, et qui lui inspirait une confiance et une vénération sans bornes. Brougham accourut et s'efforça vainement de lui persuader de prévenir la colère de son père en retournant à Warwick-House; Caroline, à son honneur, joignit ses instances à celles de Brougham. Le chancelier lord Eldon, les ducs d'York et de Sussex, oncles de la princesse, qui, prévenus de son escapade, étaient arrivés chacun de leur côté, lui firent entendre leurs représentations. La nuit tout entière s'était écoulée, le jour commençait à poindre, et c'était à peine si la princesse obstinée semblait faiblir quand Brougham eut une inspiration heureuse qui acheva de la déterminer. Il la conduisit sur le balcon, et, lui montrant le *square*, où quelques curieux commençaient à se rassembler, il lui dit d'une voix chaleureuse : « Il vous suffirait, madame, d'apparaître dans quelques heures sur ce balcon où nous sommes pour que tout le peuple de cette vaste métropole se rassemblât sur cette place dans un sentiment de commune sympathie pour vous; mais vous paieriez cher ce triomphe d'une heure quand des soldats viendraient pour assurer au prix de l'effusion du sang le triomphe des lois du pays. Que votre altesse s'en souvienne toute sa vie, jamais elle n'échapperait à la haine dont le peuple anglais poursuit ceux qui, en violant la loi, ont attiré sur leur patrie de pareilles calamités! » La jeune princesse céda, et avant que la grande capitale fût entièrement réveillée, elle était de retour à Warwick-House. Il y a dans les plaidoyers et dans les discours de Brougham bien des passages dignes d'admiration; mais il n'y en a peut-être pas qui soient d'une aussi véritable éloquence que ces quelques paroles improvisées sur le balcon de Connaught-House, alors que les premiers rayons du soleil, perçant les brouillards de Londres, éclairaient la place presque déserte; c'est au point de se demander si dans un récit publié trente ans plus tard, et qui fut une révélation, Brougham n'a pas dramatisé un peu les circonstances de cet incident oratoire.

Ce fut néanmoins malgré les observations et les conseils de

Brougham que Caroline partit en 1814 pour le long voyage durant lequel son imprudence (pour employer le terme le plus doux) devait fournir contre elle à ses ennemis des armes si terribles. Le rôle joué par Brougham dans les longues négociations qui précédèrent le retour de Caroline a été l'objet de vives controverses, et sa réputation a gravement souffert des apparences équivoques qu'il a laissées planer sur sa conduite. En 1819, après que les rumeurs les plus injurieuses eurent commencé de circuler sur le compte de la princesse, et que son nom eût été fréquemment accouplé par la malignité publique avec celui du courrier Bergami, Brougham soumit mystérieusement à lord Liverpool, alors premier ministre, un projet d'arrangement. Aux termes de ce projet, si le régent avait promis de continuer, sa vie durant, à la princesse son épouse la pension de 35,000 livres sterling qu'un acte du parlement lui avait allouée seulement jusqu'à la mort de George III, celle-ci aurait pris de son côté l'engagement de ne jamais remettre les pieds en Angleterre. Or Brougham lui-même fut plus tard réduit à convenir qu'aucune instruction ne l'avait autorisé à proposer ce marché honteux, équivalent à un aveu de culpabilité en présence de l'accusation qui pesait sur la conduite de la princesse. En revanche, quand, après la mort de George III et l'avénement du régent au trône, lord Liverpool, prenant cette fois les devans, chargea Brougham de soumettre à l'acceptation de la reine une transaction à peu près semblable, Brougham s'abstint, par une négligence à peine croyable, de lui faire parvenir une proposition qui, venant de la part de son mari, pouvait, ce semble, être acceptée sans honte. Après que le nom de Caroline eut été effacé des prières liturgiques, il la laissa arriver, menaçante et indignée, jusqu'à Saint-Omer, où elle lui avait donné rendez-vous. Durant les négociations qui prirent place dans cette petite ville, il garda jusqu'au bout le même silence inexplicable, et ce fut par l'intermédiaire de lord Hutchinson, le fondé de pouvoirs du roi, que Caroline eut pour la première fois connaissance de l'arrangem nt proposé. En recevant de lord Hutchinson une communication officielle où l'étendue des sacrifices qu'on lui demandait n'était nullement dissimulée, Caroline ne prit conseil que de sa colère, et, donnant l'ordre d'atteler sa voiture, elle partit immédiatement pour Calais. Brougham lui-même ne fut averti de ce brusque départ qu'en voyant passer sous ses fenêtres la chaise de poste qui l'emmenait. Quelques jours après, Caroline débarquait à Douvres, et elle était accueillie par les acclamations d'une multitude qui la croyait victime d'une persécution injuste, et qui chérissait en elle l'ennemie mortelle d'un souverain détesté.

Brougham se défendit toujours avec beaucoup de hauteur contre

les accusations auxquelles son étrange conduite donna naissance. A en croire ses ennemis, il aurait trahi d'abord les intérêts de sa cliente en cherchant à se faire bien venir du régent par des propositions d'accommodement qu'il savait devoir être désavouées; puis il aurait ensuite poussé volontairement les choses à l'extrême en faisant échouer un arrangement qui eût été la ruine de ses espérances et de ses ambitions personnelles. C'est là, suivant nous, une appréciation trop sévère. Brougham n'était assurément pas un puritain, et il ne se rattachait pas à cette race des Anglais rigides qui, en littérature, a produit les Bunyan, et en politique les Wilberforce; mais c'était un honnête homme, et il n'avait dans le caractère rien de bas ni de tortueux. Ce fut bien plutôt par présomption et par légèreté qu'il pécha dans cette occurrence : par présomption, quand il proposa au nom de la reine, mais sans son autorisation, une transaction qu'il jugeait pour lors avantageuse; par légèreté, quand il négligea de lui transmettre des offres qu'il considérait désormais comme inacceptables. Nous devons dire cependant que la reine Caroline, mieux placée qu'un autre pour en juger, partageait dans les derniers temps de sa vie l'opinion des ennemis de Brougham. « Ce M. Brougham est un grand coquin, » dit un jour à Crabb Robinson une marquise italienne qui avait vécu dans l'intimité de la reine. Et comme Robinson lui demandait compte de la sévérité de son jugement, elle reprit : « La reine elle-même m'a assuré que pour satisfaire sa propre ambition il l'avait fait venir en Angleterre en lui disant seulement : « Si vous avez eu des faiblesses, ne paraissez pas. » Mais, monsieur, continuait la marquise avec énergie, quelle femme, même du peuple, avouera jamais à son avocat qu'elle a eu des faiblesses? Oh! oui, c'était un traître, ce M. Brougham. » Malgré la vivacité de ce témoignage, nous persistons dans l'opinion contraire à celle de la véhémente marquise.

Quoi qu'il faille penser de la conduite antérieure de Brougham, il est impossible de méconnaître l'habileté, l'ardeur et le dévoûment qu'il mit au service de la reine à partir du jour où elle fut traduite devant la chambre des lords et où sa destinée n'eut plus à dépendre que du verdict de ses juges. Le cabinet avait déposé contre elle au nom du roi une accusation formelle d'adultère avec Bergami, et il avait soumis à la chambre des lords un bill de peines et pénalités (*bill of pains and penalties*) qui privait la reine d'Angleterre de ses titres, de ses honneurs et de ses prérogatives; mais cette voie de procéder souleva une première difficulté. La reine n'avait-elle pas le droit de réclamer d'autres juges? Brougham demanda d'être entendu par la chambre des lords sur cette question de compétence, et, devant un tribunal plus attentif que bienveillant, il débuta en

ces termes : « On a pris soin, milords, de m'informer que mon illustre cliente devait s'attendre à être traitée comme une femme, non pas du premier, mais du dernier rang. Plût à Dieu qu'aujourd'hui elle fût en effet l'égale des gens qui appartiennent à la plus basse condition! Plût à Dieu qu'elle n'eût jamais connu un rang plus élevé que le plus humble des sujets de sa majesté, car elle se trouverait protégée par la barrière à triple enceinte derrière laquelle les lois de l'Angleterre abritent l'honneur de la plus pauvre des femmes. Elle ne rencontrerait parmi ses juges ni serviteurs de son mari, ni favoris, ni créatures. Elle serait traduite devant douze citoyens anglais, probes, impartiaux, désintéressés, à la porte desquels les influences dont elle peut redouter le triomphe s'agiteraient pendant des années sans parvenir à émouvoir leurs espérances ni leurs craintes. Oui, plût à Dieu que la reine fût aujourd'hui une des plus humbles sujettes de sa majesté, et je puis assurer à vos seigneuries qu'elle ferait volontiers tous les sacrifices, excepté celui de son honneur, pour obtenir le droit d'habiter paisible dans le plus misérable *cottage* qui ait jamais abrité contre l'arbitraire et l'injustice la femme d'un citoyen anglais! »

Ce n'était là au reste qu'une passe d'armes où Brougham mesurait ses forces, car il ne pouvait guère espérer que la chambre des lords se dessaisît de l'affaire, comme il le demandait. Il aborda donc sans trouble les véritables débats, qui s'ouvrirent, au mois d'août 1820, par l'audition des témoins, pour la plupart anciens serviteurs de la reine, dont une commission, demeurée fameuse sous le nom de commission de Milan, avait été en Italie recueillir, solliciter et au besoin payer le témoignage. — On sait qu'en Angleterre l'interrogatoire des témoins, tant dans les procès civils que dans les procès criminels, est dirigé à l'audience même par les avocats des parties, qui les examinent tour à tour, sans que le juge intervienne, sinon pour prononcer en cas de contestation sur la légitimité de telle ou telle question, captieuse ou non captieuse. Tandis qu'en France un défenseur doit se contenter de poser à la hâte aux témoins quelques questions supplémentaires, heureux si sa hardiesse ne provoque point l'impatience du magistrat qui dirige les débats, le droit pour les avocats d'interroger eux-mêmes les témoins est au contraire une des bases de la procédure anglaise. Aussi l'art d'examiner ou de contre-examiner un témoin fait-il tout autant pour établir la réputation d'un avocat que l'exorde le plus insinuant et la péroraison la plus éloquente. Brougham était passé maître dans cette tactique, et il devait au cours des débats en donner la preuve éclatante. De toutes les dépositions, la plus redoutable pour la défense de la reine était celle du postillon Majocchi. Ses souvenirs semblaient précis, et il rap-

pelait avec une abondance minutieuse une foule de détails qui ne laissaient aucun doute sur la nature coupable des relations de Caroline et de Bergami. Quand Brougham se leva pour l'interroger, il commença par lui poser avec une indifférence apparente quelques questions qui avaient trait à des faits d'une importance secondaire. « Je ne me souviens pas, *non mi ricordo,* » fut la réponse de Majocchi. Brougham insista et se mit à l'interroger sur des circonstances à lui personnelles dont il était impossible d'admettre qu'il eût perdu le souvenir. *Non mi ricordo* fut encore la réponse de Majocchi. Plus Brougham le pressait, plus le trouble du misérable devenait évident, plus il répétait avec angoisse : *Non mi ricordo.* L'interrogatoire finit par dégénérer en comédie, et personne ne put douter que Majocchi n'eût appris une leçon par cœur. Il en fut ainsi de presque tous les autres témoins. Mlle Denmont, la femme de chambre de la reine, déposait avec une vertueuse horreur des spectacles auxquels elle avait assisté, et appelait la maison de la reine une maison de prostitution. Brougham lui démontra par des lettres écrites de sa main que, chassée de cette maison, elle avait humblement demandé à y rentrer, et qu'elle avait travaillé ensuite à y faire recevoir sa jeune sœur, âgée de dix-sept ans. D'autres témoins furent convaincus par lui d'avoir reçu, pour venir en Angleterre, des sommes énormes constituant une véritable fortune. Durant plusieurs nuits consécutives, Brougham dirigea tous ces interrogatoires avec autant de présence d'esprit que de succès. Aussi, quand il commença son plaidoyer, sa cause était-elle plus d'à moitié gagnée. Il s'en fallait encore de beaucoup que l'innocence de Caroline fût clairement démontrée; mais la corruption des témoins était si évidente qu'une condamnation juridique devenait bien difficile.

Il y avait déjà longtemps que Brougham travaillait à ce plaidoyer célèbre qui devait mettre le sceau à sa réputation. Personne ne redoutait moins que lui de se livrer aux hasards de l'improvisation; mais il savait aussi, comme tous les grands orateurs, donner à ses inspirations premières le fini de la correction et du travail. Il se vantait lui-même d'avoir écrit dix-sept fois de sa main la péroraison. Ce plaidoyer, fruit de tant d'études, tint jusqu'à deux séances de la chambre des lords. Il excita chez les contemporains des transports d'admiration, et aujourd'hui même que l'intérêt de la cause a complétement disparu, on ne peut en méconnaître l'habileté, la verve, la puissance, n'en déplaise à lord Campbell, qui, systématiquement sévère pour l'éloquence de Brougham, qualifie ce plaidoyer de lourde et insipide déclamation. Bien qu'il soit aisé d'en détacher nombre de passages remarquables, nous nous contenterons de citer les dernières lignes de la péroraison, parce qu'elles sont

demeurées dans les annales du barreau anglais un morceau d'éloquence classique. « Vous avez décidé, milords, vous avez voulu, le roi et l'église d'Angleterre ont voulu que le nom de la reine fût effacé du service solennel auquel elle a droit; mais en place de ce service solennel elle a aujourd'hui les prières qui s'élèvent pour elle du fond du cœur de son peuple. A ces prières, je ne joindrai pas les miennes, elle n'en a pas besoin; j'adresserai seulement ici mes humbles supplications au Dieu de miséricorde pour qu'il ne mesure pas sa miséricorde envers ce peuple aux mérites de ceux qui le gouvernent, et pour qu'il incline vers la justice le cœur de vos seigneuries. » Brougham débita cette invocation avec une grande solennité, en baissant la voix et en tenant ses mains élevées et immobiles au-dessus de sa tête, suivant un geste familier aux prédicateurs populaires de l'Écosse. L'effet en fut immense, et le souvenir en est demeuré comme celui d'une des plus grandes scènes oratoires du siècle.

On sait quelle fut l'issue de ce grand procès. L'infime majorité obtenue par le bill de peines et pénalités à la chambre des lords détourna le ministère de le présenter à la chambre des communes, et il fut abandonné. C'était bien à Brougham que Caroline devait son salut, car on pouvait dire d'elle avec vérité ce que répondait à la populace un des lords qu'à l'issue d'une séance on voulait contraindre à crier *vive la reine :* « Oui, mes bons amis, *vive la reine,* et puissiez-vous tous avoir des femmes qui lui ressemblent! » Caroline ne se montra pas ingrate, et elle pressa Brougham d'accepter une somme de 100,000 francs; mais Brougham, qui fut toujours très désintéressé en matière d'argent, refusa cette offre généreuse.

Les débats de ce procès avaient acquis à Brougham une si grande popularité qu'on vendait son buste dans les rues, et que ces mots : *à la tête de Brougham,* devinrent une enseigne fort à la mode. Les années qui suivirent le procès de la reine Caroline marquent l'apogée de sa fortune comme avocat. Sa supériorité était tellement incontestée que, dans une cérémonie assez plaisante, il fut couronné roi par ses confrères sous le titre de Henri IX. Il devait voir cependant au bout d'un certain temps diminuer sa clientèle. L'engouement ne dura pas, et on reconnut bien vite que sa science d'homme d'affaires n'était pas à la hauteur de son éloquence. Dès avant cette époque, Brougham était d'ailleurs devenu assez dédaigneux des succès de palais; les affaires publiques l'absorbaient de plus en plus, et pour flatter son oreille rien n'égalait les applaudissemens de ses collègues au parlement. Nous avons assez parlé de l'avocat, il nous reste à faire connaître l'homme politique.

II.

Brougham avait trente-deux ans quand, en 1810, la protection de lord Holland lui valut l'honneur d'être choisi par les vingt électeurs du bourg-pourri de Camelford pour les représenter au parlement. Les whigs comptaient beaucoup sur le talent de Brougham pour relever le prestige oratoire de leur parti, singulièrement affaibli depuis quelques années. Fox était mort; Sheridan, vieilli, déconsidéré, n'abordait plus que rarement la tribune, et jamais sans avoir pris courage en vidant une bouteille d'eau-de-vie. Ce n'était ni Tierney, ni Whitbread, ni même Ponsonby, le chef reconnu du parti whig dans la chambre des communes, qui pouvaient aspirer à égaler l'éloquence des orateurs de la grande époque. Les tories, de leur côté, n'étaient guère plus riches en hommes de talent, et il fallait toute la vigueur des institutions de l'Angleterre pour soutenir la lutte contre Napoléon, en ayant à sa tête des hommes aussi médiocres que les Perceval, les Liverpool, les Castlereagh. Le *maiden speech* de Brougham était donc attendu avec impatience par ses amis et avec anxiété par ses adversaires. Contre toute prévision, ce fut un échec. Trop docile, et pour cette fois seulement, aux conseils qu'on lui avait prodigués, il voulut conserver les apparences de la modération, et ne parvint à produire sur ses auditeurs qu'une impression de lourdeur et d'ennui. Toutefois la proposition d'une mesure complémentaire de l'abolition de la traite lui fournit bientôt l'occasion de prendre sa revanche, et il rentra dans son naturel en s'élevant avec une éloquence pleine d'âpreté contre les commerçans anglais qui continuaient en secret l'odieux trafic des noirs. La mesure qu'il appuyait fut adoptée à l'unanimité, et il conquit à partir de ce jour une renommée d'orateur politique qui devait s'accroître encore avec le temps. Brougham ne fit toutefois qu'une courte apparition au parlement. L'avénement du prince de Galles à la régence ayant amené en 1812 une crise ministérielle, le parlement fut dissous, et, lors des élections nouvelles, le bourg-pourri de Camelford, qui était à la discrétion des whigs, fut transféré à un obscur protégé du parti, sans qu'on prît soin de pourvoir Brougham d'un autre siége. Ce fut vainement qu'il se présenta seul et sans appui à Liverpool et en Écosse, il fut battu dans les deux endroits, et le nouveau parlement se réunit sans qu'il y eût trouvé place. Brougham ressentit vivement l'injustice qui lui était faite; il en conçut contre les chefs du parti whig un ressentiment auquel il devait laisser plus tard un libre cours. Les whigs lui avaient donné assurément un juste sujet de grief; il ne faudrait cependant

pas croire qu'ils eussent sans motifs et de gaîté de cœur risqué de s'aliéner à jamais un allié aussi précieux. Jaloux de maintenir dans les rangs de leur parti l'unité et la cohésion, les chefs aristocratiques des whigs n'avaient point rencontré chez Brougham cet esprit de prompte discipline qui sait faire des sacrifices d'indépendance au profit de l'entente commune. Ils redoutaient son impétuosité, ses écarts, ses variations; en un mot, ils n'avaient pas pleine confiance en lui. Le poids de ces préventions devait peser lourdement sur la vie politique de Brougham; nous verrons qu'il fut toujours plutôt subi qu'accepté par les whigs, et que sa considération, son autorité, ne grandirent jamais dans la proportion de son talent et de ses services. Comme lieutenant, les généraux du parti l'appréciaient à sa valeur; mais il ne devint jamais ni leur chef ni leur ami.

Brougham dut attendre quatre mortelles années avant que l'entrée du parlement lui fût ouverte de nouveau. Ce fut en 1816 seulement que le comte et la comtesse de Darlington, dont l'influence était grande sur l'esprit de son mari, l'appelèrent à représenter au parlement le bourg de Winchelsea. Durant le temps que Brougham était demeuré forcément à l'écart des affaires, la situation et la force respective des partis avaient singulièrement changé. En 1812, les whigs se croyaient à la veille de saisir le pouvoir, et personne n'avait foi dans la durée du ministère tory formé sous les auspices de lord Liverpool et de lord Castelreagh; en 1816, ce même ministère, récemment fortifié par l'accession de Canning, disposait dans la chambre des communes d'une majorité considérable. Il possédait la confiance absolue du régent, et jouissait auprès de la nation d'une popularité sans bornes que lui avait value le triomphe de Waterloo. Chaque jour qui s'écoulait avait vu au contraire diminuer le crédit du parti whig et décroître le nombre de ses adhérens. Les whigs avaient froissé le sentiment national en continuant à se montrer partisans systématiques de la paix durant la longue guerre avec la France, et ils devaient porter longtemps la peine de n'avoir pas oublié à temps leurs mesquines rivalités pour suivre le grand mouvement patriotique dont l'élan fut si fatal à Napoléon. En 1816, ils formaient encore une coterie nombreuse; mais, comme parti politique, on pouvait dire qu'ils n'existaient plus.

Rendons cette justice à Brougham qu'il n'eut pas un seul instant la pensée de déserter les rangs de l'armée la plus faible pour s'abriter sous le drapeau du plus fort. Sa fidélité politique n'était pas à l'épreuve de tous les mécomptes et de tous les ressentimens, mais ce fut toujours la passion et non le calcul qui détermina ses défections. D'ailleurs le ministère tory devait faire bientôt la partie belle

aux whigs par la politique brutale et inintelligente qu'il suivit au lendemain de ses grands triomphes extérieurs. On put croire pendant quelques années que le gouvernement de l'Angleterre allait être ramené par lord Castlereagh aux erremens de ces monarchies despotiques avec lesquelles il avait lié si étroitement sa politique continentale. La haine de l'esprit révolutionnaire avait aveuglé les tories au point de leur faire chérir les abus les plus crians de la législation anglaise au même degré et avec la même ardeur que les bases mêmes de sa glorieuse constitution. De là ces résistances obstinées et sans discernement à toute réforme, quelle qu'en fût la nature, qu'il s'agît d'émanciper les catholiques, de relâcher les entraves de la prohibition commerciale, ou d'adoucir la barbarie de la législation criminelle. De là ces répressions sanglantes comme le massacre de Manchester, ces poursuites pour haute trahison motivées par un propos imprudent tenu dans un *meeting*, ces procès de presse où l'on voyait des veuves ou des jeunes filles accusées de libelle, parce que les revenus d'un journal formaient une partie de leur modeste fortune. Aussi les annales constitutionnelles de l'Angleterre ne font-elles mention d'aucune opposition mieux fondée en ses attaques, plus sage en sa conduite, plus élevée en ses principes, que celle dont le ministère de lord Castlereagh eut à essuyer les coups, et dont Brougham fut, avec lord Grey, lord Lansdowne, Mackintosh, Romilly, le champion le plus redoutable et le plus passionné. La résistance que les de Serre, les Camille Jordan, les Royer-Collard, opposaient durant la même période aux excès de la réaction légitimiste peut seule lui être comparée.

Quel que fût le mérite des hommes qui luttaient de concert avec Brougham contre la domination tyrannique de lord Castlereagh, il n'y en avait pas un seul qui, sous le rapport de la puissance oratoire, pût lui être un instant comparé. Jamais l'éloquence de Brougham n'atteignit des sommets aussi élevés que durant ces premières années de sa vie parlementaire, — où, dégagé de toute préoccupation imminente d'intérêt personnel, il ne tirait ses inspirations que de son amour sincère pour la justice et la liberté. Ce serait une longue énumération que celle de tous les débats mémorables dont il prit sa part, car il n'était pas homme à laisser discuter devant lui une question de quelque importance sans exprimer son avis, et on ne connaissait pas à la chambre des communes d'orateur qui gardât moins volontiers le silence. C'était tantôt pour demander, au nom de l'intérêt public, une diminution des impôts par la réduction des dépenses militaires, tantôt pour protester contre les mesures oppressives à l'aide desquelles lord Castlereagh se proposait d'écraser dans leur germe les agitations populaires, tantôt pour

dénoncer l'appui prêté par l'Angleterre à la conspiration que les souverains signataires de la sainte-alliance ourdissaient contre la liberté des peuples. Dans ces tournois parlementaires, l'avantage oratoire et les honneurs de la guerre étaient toujours de son côté; mais quand il provoquait un vote, c'était par trente ou quarante que se comptaient les partisans des mesures qu'il proposait. Ce qu'il y avait de plus sensible pour lui dans ces échecs, c'était que les voix des whigs eux-mêmes lui faisaient défaut. Les whigs n'aimaient point à entrer en campagne sous sa conduite, et ils n'avaient point foi dans sa tactique. Ils lui reprochaient de ne pas étudier suffisamment le terrain et d'engager des batailles inconsidérées; aussi ne parvint-il jamais au poste envié de *leader* de l'opposition dans la chambre des communes. Quand Ponsonby mourut en 1817, ce fut d'abord Tierney, puis lord Althorp, qui le remplacèrent, et au lieu de devenir général en chef, Brougham ne demeura jamais, à son grand dépit, que capitaine des enfans-perdus.

Non moins que le tact parlementaire, le tact oratoire faisait défaut à Brougham; il se perdait par la prolixité, par l'insistance, par l'excès. « Brougham, écrivait Romilly dans ses mémoires, est un homme d'un immense talent et d'un savoir prodigieux. Il est vraiment déplorable que son absence de jugement et de prudence paralyse les services que ses dons et ses bonnes intentions devraient rendre à la cause de l'humanité. » Ce n'est pas seulement l'humanité, c'est la réputation même de Brougham qui a souffert de cette absence de jugement et de prudence signalée en lui par le judicieux et délicat Romilly. S'il n'a jamais atteint le type de l'homme d'état consommé ni de l'orateur littéraire, c'est surtout faute d'avoir su plier son ardeur à la réflexion et son éloquence à la sobriété. Par ses intempérances de langage, qui blessaient souvent les justes susceptibilités de ses adversaires, Brougham s'attira plusieurs affaires désagréables. Il fut une fois cravaché dans les couloirs du parlement par un pétitionnaire dont il avait parlé assez cavalièrement dans la discussion. Bien que l'auteur de cette brutale agression fût pleinement dans son bon sens et qu'il eût même écrit un livre plein de mérite, il y eut parmi les membres du parlement, juges du délit, une entente tacite pour déclarer qu'il était fou, et l'affaire n'eut pas de suite. Peu s'en fallut aussi que Brougham ne croisât le fer avec Canning à la suite d'une scène de violences qui est demeurée célèbre. C'était peu de temps après que Canning était entré au ministère, faisant à ses collègues le sacrifice momentané de ses opinions sur la question de l'émancipation des catholiques, dont il avait toujours été partisan. Brougham ne manqua pas d'en tirer avantage contre lui, et, faisant allusion à un discours prononcé

la veille par Canning, il s'exprima ainsi : « L'honorable membre a fièrement déclaré qu'il ne ferait pas acte de complaisance vis-à-vis d'un certain noble lord; on sait assez pourtant qu'il a donné, pour arriver au pouvoir, l'exemple le plus monstrueux de complaisance dont toute l'histoire des tergiversations politiques fasse mention. » — A ces mots, Canning se leva, et avec beaucoup de calme, d'une voix ferme et vibrante, il dit : « Ceci est un mensonge. » Grand tumulte, comme on peut penser, et vains efforts de quelques amis communs pour amener un accommodement, les deux orateurs se refusant chacun de son côté à une rétractation. A la fin, Brougham obéit à une suggestion conciliante en déclarant qu'il n'avait entendu employer l'expression de *complaisance* que dans un sens parlementaire. Canning, de son côté, accepta l'explication, et la concorde, la bonne amitié même, furent bientôt rétablies entre eux. La scène du célèbre roman de Dickens où un membre du club des Picwickiens, après avoir traité un de ses confrères de farceur, déclare qu'il a employé l'expression dans un sens picwickien, renferme une allusion transparente à cet épisode.

La mort de lord Castlereagh mit Canning en fait, sinon en titre, à la tête des affaires, à partir de l'année 1822. A l'exception de deux grandes questions, l'émancipation des catholiques et la réforme parlementaire, qu'il refusait de comprendre dans son programme, cet habile homme d'état devait trouver moyen de donner satisfaction aux whigs sans s'aliéner pour cela la portion modérée des tories. Brougham n'en était pas encore arrivé à ce moment de sa carrière politique où il déterminait sa bienveillance ou son hostilité, non point d'après les actes, mais d'après la personne des ministres. Oubliant la vivacité de leur première contestation, il prêta un cordial appui aux principales mesures proposées par Canning, et cela avec un désintéressement d'autant plus honorable qu'il refusa d'imiter l'exemple de lord Lansdowne et des autres whigs qui acceptèrent une place dans l'administration de leur ancien ennemi. Cet apaisement des dissensions intérieures permit à Brougham de mettre son activité au service de deux ou trois grandes causes dont, jusqu'en son extrême vieillesse, il eut à cœur de préparer ou de compléter le triomphe. Dès les premiers jours de son entrée au parlement, il s'était enrôlé sous le drapeau de Wilberforce, et il avait pris rang, soldat peut-être un peu irrégulier, dans la petite troupe qu'on appelait le parti des *saints*, parce qu'elle envisageait au point de vue exclusif de l'abolition de l'esclavage la conduite de la politique anglaise dans les colonies. Wilberforce ne comptait sur personne autant que sur Brougham pour continuer son œuvre généreuse, et, tant qu'il y eut un dernier effort à faire, celui-ci ne trompa

point sa confiance. Cependant deux grandes questions ont surtout préoccupé Brougham et tenu en éveil jusqu'à la fin son active sollicitude : l'éducation populaire et la réforme législative. Bien qu'il fût loin d'être un démocrate, il n'avait garde d'étaler cette indifférence imprévoyante pour les intérêts du peuple qui a ruiné en France l'influence de la bourgeoisie. Il comprenait qu'il y avait un terrain sur lequel whigs, tories, radicaux, pouvaient se rencontrer sans se combattre et que leur travail commun devait féconder, celui de l'instruction populaire. Aussi lui doit-on la création de ces *instituts mécaniques*, où depuis plus de quarante ans les ouvriers reçoivent l'instruction professionnelle, et qui comptent aujourd'hui des élèves par milliers. C'est là une des institutions les plus belles et les plus noblement démocratiques de l'Angleterre. Brougham se vantait avec raison d'en avoir posé la première pierre, et quand il parlait en termes éloquens « de ces hommes qui ont mérité le titre de précepteurs de l'humanité, dont la renommée est l'héritage de leur patrie et dont le nom traversera les âges, » il est permis de penser qu'il croyait voir sa place déjà marquée dans cette phalange glorieuse.

Il est plus difficile de déterminer la part d'influence et d'initiative qui revient à Brougham dans le grand travail de révision que l'Angleterre a fait subir à sa législation criminelle et civile depuis le commencement du siècle ; nous ne saurions le faire sans entrer dans des détails trop techniques qui dépasseraient le cadre de cette étude. Brougham ne se contenta pas de travailler en commun avec Mackintosh et Romilly à l'adoucissement des dispositions barbares qui déshonoraient encore les lois pénales de l'Angleterre, il prit aussi dans l'ordre civil l'initiative de plusieurs réformes non moins importantes. La session de 1828 fut marquée par un long discours qu'il prononça sur un projet de refonte générale de la législation et de la procédure; ce discours fut considéré comme un véritable tour de force oratoire, car il trouva moyen de promener ses auditeurs pendant six heures à travers le dédale des lois pénales et civiles sans les égarer un instant et sans leur faire connaître la lassitude ni l'ennui. Ce fut d'une voix brisée par la fatigue qu'il termina ainsi : « Le plus grand guerrier de notre âge, celui qui a conquis l'Italie, humilié l'Allemagne, fait trembler le Nord, disait en se glorifiant : « J'irai à la postérité avec mon code à la main. » Il avait raison, car les souverains ne sont guère à envier que pour le pouvoir qu'ils ont de faire le bien. On croyait honorer Auguste en disant qu'il avait trouvé Rome de briques et qu'il l'avait laissée de marbre; mais combien l'éloge sera plus beau encore quand on pourra dire d'un souverain : Il a trouvé la justice coûteuse et il l'a laissée gra-

tuite, il l'a trouvée un livre fermé et il l'a laissée une lettre vivante, il l'a trouvée le patrimoine du riche et il l'a laissée l'héritage du pauvre! Pour mon propre compte, j'estime que ce serait pour moi un plus grand honneur d'être l'instrument d'une pareille transformation que d'être revêtu des plus hautes fonctions. Je n'ai pas vécu près d'un demi-siècle sans apprendre combien il est aisé de se passer de ces fonctions et du pouvoir qu'elles confèrent; mais il y a un pouvoir et une fonction que je prise, c'est d'être ici l'avocat de mes compatriotes, et ailleurs le compagnon de leurs travaux pour assurer le triomphe de ces réformes qui intéressent le bien-être de l'humanité, car ce pouvoir, cette fonction, aucun gouvernement ne les confère, aucune révolution ne les enlève. »

Un talent oratoire qui allait chaque jour s'élevant, un savoir réel dont une grande habileté de mise en scène augmentait encore l'apparence, une activité qui ne connaissait point de repos, une popularité soigneusement entretenue dont le procès de la reine Caroline était l'origine, avaient créé à Brougham une situation peut-être sans précédent au parlement. Peu de temps avant sa fin prématurée, Canning commençait à en prendre ombrage, et il refusait d'accepter un siége à la chambre des lords, alléguant que Brougham, tout en affectant d'être son défenseur à la chambre des communes, finirait par devenir son maître. En 1827, l'avénement d'un ministère exclusivement tory, sous la direction de Wellington et de Robert Peel, rejeta Brougham dans la voie d'une opposition plus décidée. Il appuya cependant de toute son éloquence la mesure de l'émancipation des catholiques, et il mérita sa part des éloges que Peel donnait plus tard à la conduite généreuse et loyale de l'opposition whig. Mais le moment approchait où le cours des événemens devait l'appeler lui-même à ces fonctions, à ce pouvoir dont le dédain lui inspirait de si beaux mouvemens oratoires. L'émancipation des catholiques avait porté au parti tory, en le divisant, le même coup que le célèbre dissentiment de Fox et de Burke au sujet de la révolution française avait porté au parti whig. Tout le monde prévoyait qu'un jour ou l'autre les ultra-tories, les *eldonites*, comme on les appelait du nom du vieux chancelier lord Eldon, se joignant aux whigs, mettraient en minorité le ministère du duc de Wellington. De plus, et c'est là une leçon dont tous les partis devraient bien profiter, un long exercice du gouvernement avait usé leur popularité, dont les whigs avaient recueilli l'héritage; mais la secousse finale qui devait jeter à terre leur édifice ébranlé aurait pu tarder longtemps encore sans un événement qui bouleversa toutes les prévisions. Au moment où le pays se préparait dans le plus grand calme à remplacer par des élections nouvelles le parlement dissous à la

mort de George IV, on apprit que la révolution de juillet avait éclaté, et que le chef de la branche aînée de Bourbon venait de nouveau chercher en Angleterre un abri pour sa vieillesse et son exil.

Pour bien comprendre l'immense espérance qui, au lendemain de la révolution de juillet, gonfla d'orgueil et de joie le sein de la France, il faut avoir recueilli l'écho des cris d'enthousiasme qu'elle arracha par toute l'Europe aux amis de la liberté. Bien des peuples, bien des souverains aussi, qui la veille s'étaient endormis paisibles, se réveillèrent le lendemain profondément troublés. L'Angleterre elle-même n'échappa point à la contagion. Un souffle révolutionnaire souleva les couches profondes de la nation, et l'ambition vague de tenter quelque grand effort pour son affranchissement fit tressaillir chaque citoyen anglais. Il ne fallut pas longtemps à cette ambition pour arrêter légalement ses desseins, et la réforme parlementaire, qui la veille encore n'excitait ni la sollicitude des tories ni l'ardeur des whigs, devint, de par la volonté populaire, l'unique question du moment, sur le terrain de laquelle la lutte électorale devait s'engager. Le peuple anglais voulait avoir aussi ses journées.

Ce fut au plus fort de cette période agitée et à un court intervalle du jour fixé pour les élections que Brougham reçut une députation d'habitans du Yorkshire qui venaient le solliciter de se présenter aux suffrages de leur comté. Brougham ne possédait pas un pouce de terre dans cette partie de l'Angleterre; il n'y était connu que pour être venu plusieurs fois plaider devant les assises de la ville d'York. Il fut donc singulièrement flatté qu'on eût jeté les yeux sur lui. Le hasard voulut que la période électorale coïncidât avec la session semestrielle des assises et que Brougham y fût chargé de plusieurs affaires importantes. Il tint à honneur de ne se démettre d'aucune, et pendant deux semaines il donna l'exemple d'une activité physique et intellectuelle qui tenait presque du prodige. Au début de sa journée, il ouvrait par un long plaidoyer les débats de quelque procès considérable; puis, dépouillant à la hâte sa perruque et sa robe, il courait sur la place publique et débitait du haut des *hustings* quelqu'une de ces harangues semi-politiques, semi-bouffonnes, qui ravissent en temps d'élections la populace anglaise. Il retournait bien vite ensuite au palais de justice reprendre son accoutrement, et, jetant un coup d'œil sur les notes de son attorney, il improvisait une réplique au plaidoyer d'un adversaire qu'il n'avait pas entendu. Toutes les villes, tous les bourgs, tous les hameaux de la circonscription furent visités par lui, et il ne ménagea ni sa peine ni ses discours. Grâce à l'emploi de ces moyens, dont la légitimité contrastait avec la corruption qui s'étalait ailleurs, son élection fut emportée à une très grande majorité. Le jour du triomphe, la joie de Brougham fut peut-être un peu troublée par la perspec-

tive de parcourir, en procession et à cheval, lui, très médiocre cavalier, toute la ville d'York, avec une gigantesque paire d'éperons à ses talons, une longue épée au côté et un casque en cuivre sur la tête; mais il se tira sans encombre de cette formalité burlesque, dont un usage local lui imposait l'accomplissement. Cette élection toute populaire, dans un temps où l'influence aristocratique distribuait encore presque tous les siéges au parlement, causa une satisfaction très vive à Brougham. Dans son contentement, il lui échappa même de déclarer aux habitans d'York qu'il estimait l'honneur de les représenter au point de ne se laisser jamais induire, *par aucune considération sur terre*, à accepter une fonction publique. Il ne devait pas garder une longue fidélité à cet engagement.

Le ministère présidé par le duc de Wellington ne survécut que peu de jours à la convocation du nouveau parlement. Battu dans un vote sur une question insignifiante, Wellington déposa sa démission et celle de ses collègues entre les mains de Guillaume IV, qui sur-le-champ fit appeler lord Grey, le chef reconnu du parti whig, et lui confia le soin de composer un cabinet (1). Dans une réunion que tinrent entre eux les principaux whigs, cette question fut posée : « qu'allons-nous offrir à Brougham? » Nature grave, caractère altier, lord Grey nourrissait des préventions contre Brougham, auquel il reprochait son inconsistance et son indiscipline. Il répugnait à lui confier le portefeuille d'un ministère. « Croyez-vous, demanda-t-il à lord Althorp, le *leader* des whigs dans la chambre des communes, croyez-vous que Brougham se contenterait d'être notre attorney-général? » Lord Althorp, secouant la tête d'un air de doute, fit cette réponse laconique : « demandez-le-lui. » Une entrevue fut ménagée entre lord Grey et Brougham, qui refusa avec dédain. Pressé d'indiquer ses préférences, il se tint sur la réserve, et à cette question que lui adressa lord Grey : « appuierez-vous le ministère? » il se contenta de répondre : « Je l'appuierai dans la mesure où ma conscience me le permettra. » Le ton dont il prononça ces mots donnait à craindre que sa conscience ne lui accordât pas souvent cette permission. On en eut bientôt la preuve. Le soir même, à l'ouverture du parlement, Brougham tenta, par une motion, de soulever la question de la réforme parlementaire. Il était tout à fait contraire aux usages d'ouvrir la discussion sur un sujet aussi grave alors que, politiquement parlant, il n'y avait pas de gouvernement. On le fit sentir à Brougham, qui consentit avec mauvaise grâce à retarder sa motion de

(1) Plusieurs versions ont circulé sur les négociations qui précédèrent l'entrée de Brougham dans le cabinet de lord Grey. (Voyez Rœbuck, *History of the whig administration*, t. Ier, *Appendix*.) Nous avons suivi celle de Campbell, qui nous paraît porter les caractères de la vraisemblance. Campbell est un témoin peut-être malveillant, mais généralement bien informé.

quelques jours, mais de quelques jours seulement. « Et comme, ajoutait-il, les changemens qui pourraient advenir dans la composition du ministère n'ont rien qui m'intéresse *personnellement*, je déclare formellement qu'au jour fixé j'entretiendrai la chambre de la réforme parlementaire, quel que soit l'état des affaires et quelques noms que portent les ministres de sa majesté. »

L'incident fit du bruit, et la rumeur se répandit que le nouveau ministère whig n'aurait pas l'appui de Brougham. Que se passa-t-il au lendemain de cette séance? Fut-ce Brougham qui prit franchement son parti de mettre à prix son concours? fut-ce au contraire lord Grey qui sentit la nécessité de l'acheter? On ne l'a jamais su d'une façon bien positive; mais à quelques jours de là le public apprit avec étonnement que Brougham remplirait dans le nouveau cabinet l'importante fonction de lord chancelier. Il était presque sans exemple qu'une aussi haute dignité fût ainsi conférée de prime abord à quelqu'un qui n'avait jamais rempli aucun office judiciaire. Une pointe de gaîté se mêla à la surprise, quand on apprit qu'il était créé pair sous le double titre de baron Brougham et de baron de Vaux. Ses familiers lui avaient bien ouï parler de ses droits à prendre le nom et les armes d'une certaine famille de Vaux éteinte depuis fort longtemps, mais ils n'avaient pas imaginé qu'il élèverait la prétention de porter un double titre tout comme un Hamilton ou un Buccleugh. Ses ennemis se répandirent en sarcasmes et ses amis ne purent s'empêcher de sourire. « C'est bien, Harry, lui dit sa mère en l'embrassant, mais j'aimerais mieux vous savoir encore membre du parlement pour le comté d'York. » La rigide Écossaise n'avait pas tort. Le jour où Brougham quitta la chambre des communes marque la fin de la plus belle moitié de sa carrière publique.

III.

Les fonctions élevées que Brougham allait remplir dans le cabinet de lord Grey étaient de nature à lui fournir l'emploi de son activité et à mettre en relief ses facultés diverses. Beaucoup mieux rompus que nous à la pratique du gouvernement parlementaire, beaucoup moins méticuleux sur la théorie, les Anglais voient sans scrupules constitutionnels le lord chancelier exercer des attributions à la fois politiques, administratives et judiciaires, au grand mépris du principe de la séparation des pouvoirs. Le lord chancelier est d'abord, bien que ministre, président de droit de la chambre des lords, ce qui dans une assemblée française paraîtrait intolérable. Il remplit ensuite dans le cabinet britannique un poste équi-

valant à peu près à celui de garde des sceaux en France. Pas un débat de quelque importance n'est soulevé à la chambre des lords sans que le chancelier ne prenne part à la discussion, et c'est à lui que revient en même temps le droit de conférer les offices judiciaires les plus élevés. Ce n'est pas tout, le chancelier est le premier magistrat du royaume, soit qu'il siége seul à la cour de chancellerie, soit qu'il préside le comité des lords légistes (*law lords*) de la chambre haute, qui exerce en fait le pouvoir judiciaire de la chambre toutes les fois qu'appel est interjeté devant elle d'un jugement définitif rendu par une cour d'Angleterre, d'Écosse ou d'Irlande. A cette lourde besogne s'ajoutent les fonctions administratives nombreuses et compliquées que le chancelier exerce comme tuteur suprême de tous les mineurs du royaume, comme surintendant des hospices, des établissemens de bienfaisance et d'aliénés, etc. Aussi, pour être dignement remplie, une pareille charge exige-t-elle que les aptitudes les plus diverses se joignent à la plus incessante activité. Les lenteurs et les incertitudes de l'avant-dernier chancelier, lord Eldon, avaient laissé pendant de longues années s'accumuler un arriéré d'affaires considérable que son successeur, lord Lyndhurst, n'avait même pas essayé de liquider. Dans son célèbre roman de *Bleak-house*, Dickens a immortalisé en les dramatisant les interminables délais de la cour de chancellerie. Brougham eut la gloire de rompre avec ces traditions fâcheuses. Peut-être exagérait-il un peu les prodiges de son activité quand, au terme de sa première année d'exercice, il se vantait publiquement d'avoir mis au courant tous les arriérés de la cour, et de ne laisser aucune cause pendante, excepté celles qui n'étaient point encore prêtes à être jugées; mais, sous le rapport de l'activité et de l'expédition rapide des affaires, il n'en demeure pas moins le chancelier le mieux méritant que l'Angleterre ait connu. Quant à la valeur judiciaire de ses décisions, son élévation subite lui avait fait dans sa profession même trop d'ennemis pour qu'elle ne dût pas être diversement appréciée. Comme premier juge de la chambre haute, il avait sur ses collègues les autres lords légistes, et sur ses prédécesseurs, Eldon, Lyndhurst, cette supériorité marquante d'avoir étudié dans sa jeunesse la loi écossaise, dont ceux-ci n'entendaient généralement pas un mot. Aussi, tandis que les légistes de la chambre haute se tiraient d'affaire en confirmant presque toujours les jugemens émanés des cours d'Écosse, on accusait Brougham d'avoir goût à les infirmer pour faire montre de sa science. Par contre, à la cour de chancellerie il s'en fallait qu'il conservât les mêmes avantages. Ce que Brougham possédait de connaissances légales et d'expérience judiciaire, il l'avait acquis en plaidant devant les grandes

cours, qui décident d'après les principes de la loi commune (*courts of common law*), c'est-à-dire qui cherchent dans l'application des textes législatifs la solution des difficultés qui leur sont soumises. Il avait rarement pratiqué sa profession devant les cours d'équité (*courts of equity*), c'est-à-dire devant celles qui décident principalement d'après les précédens d'une jurisprudence dont les premiers documens remontent à plusieurs siècles. Or le lord chancelier est précisément le premier juge d'équité du royaume. Requis d'appliquer les règles d'une jurisprudence dont il avait bien rarement feuilleté les annales, Brougham se trouva plus d'une fois dans l'embarras. Cependant il sut toujours se tirer d'affaire, grâce à l'adresse qu'il déployait à cacher sa perplexité, grâce aussi à la rapidité avec laquelle, au milieu des plaidoiries les plus diffuses, il s'appropriait les notions juridiques dont il allait avoir à faire l'application. A tout prendre, il s'acquitta donc à son honneur de ses attributions judiciaires, et ce ne fut pas le jurisconsulte, ce fut, comme nous allons le voir, l'homme politique dont la renommée devait avoir le plus à souffrir de son entrée au pouvoir.

En acceptant le ministère, lord Grey et ses collègues avaient pris vis-à-vis du pays l'engagement moral et annoncé aux deux chambres l'intention formelle de présenter dans un court délai un bill de réforme électorale. Purifier les sources d'où découlait le pouvoir de la chambre des communes en supprimant les bourgs-pourris, reconstituer d'après des données plus rationnelles le système de la représentation nationale en fixant un cens électoral à peu près uniforme, tel était le double but que poursuivaient depuis longtemps les réformateurs, et que le cabinet de lord Grey devait atteindre. Un temps assez long s'écoula avant que Brougham fût appelé à prêter au bill de réforme l'appui de sa brillante parole devant la chambre des lords. La chambre des communes, malgré les efforts de lord John Russell, n'adopta qu'à une seule voix de majorité le projet présenté par les ministres. Avec un si faible appui, il leur était impossible d'aborder la discussion des articles du bill, et ils se trouvèrent en présence de la grave nécessité de dissoudre un parlement qui comptait à peine quelques mois d'existence. S'il faut en croire Rœbuck, Guillaume IV hésitait à prononcer cette dissolution, qu'il devait, suivant le cérémonial, annoncer en personne aux deux chambres assemblées. Ce fut la hardiesse et la ruse de Brougham qui le déterminèrent. Brougham donna dans les moindres détails tous les ordres pour les apprêts du cortége royal; puis, se rendant chez le roi, il le pressa de partir sur-le-champ pour Westminster. « Mais rien n'est commandé, fit observer le roi, ni mes voitures, ni mes ajustemens, ni les grands-officiers de la

couronne. — Votre majesté excusera, je l'espère, ma hardiesse, répondit Brougham avec une apparente humilité, mais j'ai pris sur moi de faire préparer tout cela. — Mais les gardes n'ont pu recevoir aucun ordre, » objecta de nouveau Guillaume. C'était là une question délicate, car le roi conservait le commandement direct des gardes, et il n'était pas homme à souffrir qu'on empiétât sur ses prérogatives. « J'espère encore que votre majesté pardonnera à ma hardiesse, répondit Brougham, mais les gardes sont prêtes. — Vous avez donné des ordres aux gardes! s'écria le roi, dont les yeux brillèrent d'indignation; mais savez-vous, milord chancelier, que c'est un acte de haute trahison. — Je le sais, sire, répondit fermement Brougham, et je suis prêt à subir personnellement tous les châtimens dont votre majesté me croira digne; mais je la supplie néanmoins une dernière fois de m'écouter et de suivre mes conseils, si la sécurité de sa couronne et la paix de son royaume lui tiennent véritablement au cœur. » Le roi reçut une vive impression des paroles chaleureuses du chancelier, et le jour même il prononça la dissolution du parlement.

Les élections nouvelles se firent à ce cri partout répété : « le bill, tout le bill, et rien que le bill. » Les ministres se trouvèrent donc assurés d'une grande majorité dans la chambre des communes, et leur projet traversa l'épreuve de la discussion sans subir aucune modification sérieuse; mais la chambre des lords, où l'opposition était en force, continuait à se montrer passionnément hostile, et le bataillon des tories, dirigé par lord Lyndhurst, fit essuyer aux whigs un rude feu. La cinquième nuit du débat, Brougham demanda enfin la parole, et s'efforça de prévenir le rejet imminent du bill par un des plus grands efforts oratoires qu'il ait peut-être jamais accomplis. Lui seul était capable de reprendre et de réfuter en détail tous les argumens que les différens adversaires du bill avaient fait valoir durant un long débat, et cela sans aider sa mémoire par le secours d'aucune note et d'aucun document. On oublie volontiers certaines insistances de mauvais goût et certains tours de plaisanteries un peu vulgaires quand on arrive à des passages d'un ton aussi élevé que celui-ci.

« Le noble lord (lord Dudley) pense que cette réforme n'aura d'autre résultat que de nous donner un peuple d'électeurs uniquement occupés à gagner leur pain de chaque jour, et qui n'auront ni le temps ni la curiosité d'étudier l'état des affaires. Il ne parle qu'avec dédain des hommes d'état de Birmingham et des philosophes de Manchester. Eh bien! je lui prédis qu'il vivra assez longtemps pour recevoir des leçons de sagesse pratique de la part des philosophes de Birmingham, et des leçons de persévérance de la

part des hommes d'état de Manchester. Le noble lord n'a pas rendu service à l'ordre élevé auquel il appartient, il n'a pas travaillé à la popularité de cette aristocratie dont il est une des gloires, quand il a lancé ses petites épigrammes contre cette classe nombreuse et puissante de citoyens. Au lieu de répondre par la courtoisie à la modération exemplaire, à l'attachement respectueux, à l'humble confiance qu'ils ont déployés dans les pétitions qu'ils sont venus déposer aux pieds de vos seigneuries, il a cru l'occasion favorable pour se draper avec orgueil dans la supériorité de ses études classiques, et pour parler avec mépris des connaissances que ses humbles compatriotes possèdent dans les matières bien autrement importantes de la législation pratique. Pour moi, je sais fort bien ce qui leur manque, et je ne donnerais à aucun d'eux le conseil de tourner des épigrammes en latin ou même en anglais, en vers ou même en prose; mais quant à prendre l'avis du noble lord sur quelqu'une de ces questions qui touchent aux intérêts commerciaux de notre pays, et quant à faire entrer ces avis en balance avec les opinions rationnelles, judicieuses, réfléchies, de ces honnêtes gens qui suivent les inspirations de leur bon sens sans chercher à les raffiner, ce serait là de ma part une flatterie ou un aveuglement auxquels ni la courtoisie ni l'amitié ne sauraient servir d'excuse. »

Quand on songe à l'influence que les doctrines de l'école de Manchester ont exercée sur la politique de l'Angleterre et à la situation que l'ancien représentant de cette cité, M. Bright, occupe aujourd'hui au sein du cabinet britannique, on ne peut s'empêcher d'admirer ce qu'il y a dans ce passage, non-seulement d'éloquent, mais de prophétique. Par malheur, la péroraison du discours de Brougham fut marquée par un artifice oratoire dont l'effet manqué tourna au burlesque. « Par tout ce que vous avez de plus cher au monde, s'écria-t-il, par tous les liens qui vous rattachent à notre commune patrie, je vous adjure solennellement, je vous implore, je vous supplie à genoux, oui, à genoux, ne rejetez pas ce bill. » Et, se laissant tomber à genoux, il joignit les mains et demeura ainsi comme en prière devant la chambre des lords. Arraché à l'orgueil d'un Grey, à la froideur d'un Robert Peel, pareil mouvement eût produit peut-être une vive impression; mais, de la part de Brougham, on crut trop à la préméditation, et un sourire effleura les lèvres de ses adversaires, tandis que ses amis, un peu confus, cherchaient à le relever. Eût-il été plus sobre dans ses effets, Brougham ne fût point au reste parvenu à ramener la chambre des lords, dont le parti était pris bien avant la discussion. Le bill fut rejeté cette même nuit par une majorité de 41 voix. Il fallut plusieurs mois de luttes et de discussions nouvelles, dans lesquelles Brougham joua un rôle utile

encore, mais moins éclatant, pour déterminer les lords à subir cette grande mesure, qui devait assurer à l'Angleterre trente-cinq glorieuses années de paix intérieure et de liberté.

Les premiers temps qui suivirent l'adoption du bill de réforme marquent l'apogée de la gloire et de la popularité de Brougham. Bien qu'au jugement de l'histoire l'honneur d'avoir conçu et réalisé cette grande mesure revienne surtout à lord John Russell et à lord Grey, c'était principalement au chancelier que le public mal informé s'obstinait à en témoigner sa reconnaissance. La foule acclamait sa voiture dans la rue; le *Times* l'accablait chaque matin des éloges les plus écrasans, et les journaux de l'opposition eux-mêmes exaltaient sa supériorité aux dépens de ses collègues. Il faut dire que jamais ses facultés si diverses n'étaient parvenues à un développement aussi complet et aussi brillant. Tout en remplissant avec conscience et activité les devoirs multiples de sa charge, il continuait de poursuivre ses études dans toutes les directions. Tourmenté par l'ambition secrète d'éclipser la gloire du plus illustre de ses prédécesseurs, le chancelier Bacon, il renouvelait les expériences de sa jeunesse sur les phénomènes de l'optique, en même temps qu'il composait des traités philosophiques destinés, dans sa pensée, à faire oublier l'*Instauratio magna*. On nous a raconté qu'à cette époque de sa vie, l'emploi de ses journées présentait le mélange d'occupations graves et frivoles le plus singulier qui se pût imaginer. Le nombre et la variété de ses travaux ne l'empêchaient nullement de remplir avec exactitude les devoirs d'un homme du monde et d'en goûter avec ardeur les plaisirs. Il recevait avec affabilité les étrangers qui sollicitaient l'honneur de lui être présentés; il entretenait avec quelques femmes distinguées une correspondance non dépourvue de coquetterie; il cultivait à grands frais cette réputation de conversation brillante qui, en lui ouvrant les salons de Holland-House, avait été l'origine de sa fortune politique. Il nous reste la tâche pénible d'obscurcir par quelques ombres ce brillant tableau, et de montrer comment, par ses inconséquences plutôt encore que par ses fautes, Brougham devait bientôt dissiper au vent les trésors de la faveur publique.

IV.

Le parlement avait été dissous aussitôt après l'adoption du bill de réforme malgré la résistance du roi, qui commençait à se plier difficilement aux exigences de ses ministres. Les élections nouvelles avaient donné au cabinet une majorité tellement considérable que les tories formaient à peine un parti dans la chambre des com-

munes. Les plus hautes espérances étaient éveillées au sein du pays; on croyait que tous les anciens abus étaient destinés à disparaître, que les souffrances du peuple auraient bientôt un terme, et que l'Angleterre allait jouir d'une prospérité inconnue dans les annales des nations. Une si prodigieuse attente devait rendre l'opinion sévère pour les moindres fautes des whigs, et c'était le plus populaire parmi eux qui devait faire l'expérience la plus cruelle du contraste entre les exagérations de l'enthousiasme et celles de la rigueur publique.

La question irlandaise fut la première difficulté que rencontra le cabinet whig et la pierre d'achoppement où vint se heurter sa fortune. Les mêmes passions hostiles qui avaient produit les révoltes du commencement du siècle continuant d'agiter la malheureuse Erin, lord Stanley, depuis lord Derby, à cette époque secrétaire au département de l'Irlande, réussit à persuader à ses collègues que ce pays deviendrait ingouvernable, si, par la suspension de l'*habeas corpus* et par l'établissement de cours martiales, le lord lieutenant n'était investi de pouvoirs à peu près illimités. De tous les ministres, Brougham était, à raison de ses opinions libérales, celui qui aurait dû éprouver la plus vive répugnance à inaugurer ainsi par des mesures de rigueur la toute-puissance des whigs. A la surprise générale, il se montra au contraire un partisan résolu du bill demeuré célèbre sous le nom de bill de coercition de l'Irlande, et, comme c'était sa coutume de toujours se mettre en avant, il en revendiqua hautement la responsabilité dans les débats qui s'engagèrent à la chambre haute. Le bill fut adopté par les pairs tories avec un empressement qui aurait dû donner l'éveil aux whigs; mais il souleva de vives protestations dans la chambre des communes, et dès lors les accusations de perfidie et de cruauté ne manquèrent pas au ministère whig. Assurément Brougham méritait mieux par l'activité bienfaisante qu'il continuait à déployer dans l'intérêt de toutes les grandes causes qui, avant son entrée dans le cabinet, avaient occupé sa vie. Son principal honneur dans cette session fut de compléter l'œuvre de Willberforce, en faisant adopter par la chambre des lords un bill qui abolissait l'esclavage dans les colonies anglaises. Il s'en fallait cependant que les lords eussent pour lui une considération égale à ses services et à son influence. Les défauts de sa manière oratoire, l'intempérance, la brutalité, indisposaient contre lui la grave assemblée à un degré bien plus vif encore que la chambre des communes. Il ne ménageait personne, ni ses collègues les lords légistes, Lyndhurst et Wynford, qu'il confondait dans un même mépris en disant que le premier était tombé dans une erreur dont la grossièreté aurait fait honneur au second, ni le duc de Cumberland,

membre de la famille royale, qu'il s'obstinait à appeler « illustre de par la courtoisie de la chambre, » ni les avocats, qu'il dépeignait comme aussi affamés d'attraper une cause qu'un chien de ronger un os, ni les évêques, qu'il accusait de faire un dieu de leur ventre. Ces attaques inconsidérées n'étaient pas seulement un sujet de scandale pour la chambre des lords, elles irritaient aussi les collègues de Brougham, sur lesquels rejaillissait une part des colères inutiles qu'il excitait, et elles semaient entre eux et lui des germes de désunion qui devaient bientôt paraître au grand jour.

Il nous faut toucher ici un point obscur et délicat dans la vie politique de Brougham. Quelles étaient au vrai ses relations personnelles avec lord Grey, et quel rôle a-t-il joué dans les événemens qui ont amené la retraite de celui-ci? Les versions les plus diverses ont circulé sur ce point, et nous n'avons pas la prétention d'avoir mis la main sur quelque document nouveau qui soit de nature à éclaircir la question. Le manque de pièces originales et confidentielles n'est pas la moindre des difficultés auxquelles viennent se heurter ceux qui ont à raconter les faits de l'histoire contemporaine. Placés entre les assertions contradictoires de témoins dont aucun ne mérite une confiance absolue, ils sont réduits à se décider d'après les règles de la vraisemblance, qui cependant n'est point toujours un guide infaillible.

Quoi qu'aient pu dire depuis les défenseurs officieux de Brougham, il est pour nous hors de doute qu'une entente cordiale n'a jamais existé entre lord Grey et lui. Lord Grey l'avait accepté pour collègue avec une répugnance marquée, et Brougham était homme à ne pas l'oublier. Il y avait d'ailleurs un contraste trop sensible entre la hauteur compassée de l'un et la pétulance familière de l'autre pour que leurs rapports ne fussent pas empreints d'une certaine gêne. Pour être tout à fait équitable, il faut ajouter que lord Grey n'était pas très facile à vivre. Son humeur, naturellement morose, s'était aigrie avec l'âge, et il commençait à ressentir ce dégoût dont, au déclin de la vie, les âmes élevées doivent bien difficilement se défendre lorsque l'ambition n'étend plus à leurs yeux son voile d'illusion sur les sombres péripéties de la vie politique. Il parlait incessamment de se démettre de ses fonctions et d'aller goûter le repos qui convenait à son âge sous les ombrages du parc de Howick. Tout autre était l'humeur de Brougham, qui sentait encore bouillonner en lui toutes les ardeurs de la jeunesse. Il est donc permis de penser qu'informé des désirs et des projets de retraite de lord Grey, il se croyait capable autant que qui que ce fût de remplacer à la tête des affaires un homme dont la réputation sans tache, plus peut-être que la capacité politique, était une force pour le ministère.

Telle était la disposition des deux principaux membres du cabinet quand l'ouverture de la session de 1834 appela leurs délibérations sur une question importante. Le bill de coercition de l'Irlande n'avait été voté que pour une année. Convenait-il de laisser périmer les mesures rigoureuses qu'il contenait, ou bien fallait-il au contraire demander au parlement de leur donner une sanction nouvelle? Après une discussion animée au sein du cabinet, on adopta ce dernier parti, et le ministère déposa sur le bureau de la chambre des lords un projet de loi qui était la continuation pure et simple du bill de coercition. Il n'y eut qu'un cri dans le public contre ces ministres qui se targuaient de leur zèle pour la cause populaire, et qui sollicitaient la prolongation de mesures dignes des plus mauvais jours de lord Castlereagh. Plus qu'aucun de ses collègues, Brougham fut troublé par l'éclat soudain de cette impopularité. Il avait toujours été fort sensible aux attaques de la presse, et en ce moment il était particulièrement affecté par la guerre que le *Times*, longtemps l'organe de ses admirateurs les plus passionnés, venait d'ouvrir contre lui. Aussi, de sa propre initiative et à l'insu de lord Grey, prit-il sur lui de nouer une négociation avec O'Connell, le célèbre agitateur irlandais. Il lui promit que les clauses les plus rigoureuses du bill, entre autres celles concernant les cours martiales, seraient supprimées, à la condition qu'O'Connell prendrait de son côté l'engagement de ne pas s'opposer au vote des autres dispositions. Le traité conclu, Brougham en donna connaissance à ses collègues dans une réunion du cabinet. Ce fut le signal d'une grande confusion. Vainement Brougham fit-il valoir les avantages d'une alliance avec O'Connell. Lord Althorp, chancelier de l'échiquier et *leader* de la chambre des communes, soutint que le cabinet était engagé d'honneur à poursuivre l'adoption du bill tel qu'il avait été proposé, et il déclara que, pour sa part, rien ne le ferait consentir à une pareille reculade. Conformant ses actes à ses paroles, il envoya le soir même sa démission au roi. Lord Grey appelait Althorp son bras droit. L'idée de se voir abandonné par lui mit le comble à son dégoût, et il adressa également sa démission à Guillaume IV. Le cabinet tout entier l'aurait suivi dans la retraite sans les efforts de Brougham. Il alla trouver successivement chacun de ses collègues, et, les pressant de demeurer fermes à leur poste, il entreprit de leur persuader que la présence de lord Grey n'était pas indispensable à la tête des affaires, et qu'on trouverait aisément quelqu'un pour le remplacer. Brougham triompha de leurs hésitations; mais aucune démarche ne fut tentée par lui auprès de lord Grey pour l'engager à revenir également sur sa détermination. Aussi, quand le lendemain le chancelier annonça dans la chambre des lords qu'il

restait au pouvoir ainsi que ses collègues, lord Grey fut-il surpris autant que personne. Une explosion de rires avait accueilli la déclaration de Brougham. « Vos seigneuries croient-elles donc que ce soit si agréable d'être ministre par le temps qui court? » s'écria-t-il en fureur, et il affirma que le sentiment d'un devoir impérieux l'avait seul déterminé à demeurer en place. Tout le monde s'attendait néanmoins à le voir premier ministre, et on n'apprit pas sans surprise que le choix du roi s'était porté sur lord Melbourne, secrétaire d'état au département de l'intérieur. Ni l'autorité, ni surtout l'éloquence de lord Melbourne ne pouvaient entrer en comparaison avec celles de Brougham. Par la démission de lord Grey, c'était donc bien lui qui en fait, sinon en titre, et malgré la rentrée prochaine de lord Althorp, allait se trouver à la tête du cabinet.

Cependant tous ceux qui tenaient de plus ou moins près à lord Grey se répandaient en récriminations contre Brougham. Lady Grey et ses deux filles l'accusaient ouvertement d'avoir conduit de loin toute cette intrigue pour faire éprouver au vieux lord un dernier déboire qui le déterminât à la retraite. Lord Grey lui-même avait trop de réserve et de hauteur pour s'abaisser en public jusqu'à des plaintes; mais il ne paraît guère douteux qu'il ait entretenu, sinon la conviction, au moins le soupçon des menées hostiles de Brougham, et l'opinion publique en Angleterre a toujours partagé ce soupçon. Ici encore, nous dirons qu'on a été trop sévère pour Brougham. Selon nous, il fut entraîné à nouer avec O'Connell une négociation intempestive, irrégulière à coup sûr, bien plutôt par le besoin immodéré de jouer toujours et partout un rôle prédominant que par un propos délibéré d'abreuver le vieux lord de dégoûts pour le déterminer à la retraite. Si étrange que cela puisse paraître en parlant d'un homme de cet ordre, on peut affirmer que souvent il ne discernait pas bien la conséquence de ses actes. Comme dans les négociations qui précédèrent l'ouverture du procès de la reine Caroline, ce fut par présomption et par légèreté qu'il pécha; mais la présomption et surtout la légèreté ne se pardonnent point aisément chez un homme d'état. Brougham en fut puni au-delà de ce qu'exigeait la bonne justice.

Brougham aurait réussi peut-être à désarmer la malveillance qui s'acharnait contre lui, s'il eût pris à tâche de s'effacer lui-même durant les premiers temps de l'administration de lord Melbourne; mais il n'eut pas ce tact et cette bonne grâce. Il affectait au contraire de traiter familièrement le premier ministre, auquel il ne donnait jamais son titre et qu'il appelait par son nom de Lamb. Pour ses autres collègues, il n'avait pas davantage de ménagemens. Il déposait sans les en prévenir, sur le bureau de la chambre des

lords, des projets de lois dont l'adoption aurait bouleversé toute la législation anglaise, puis il ne se mettait pas plus en peine de les soutenir que s'il se fût agi d'un propos jeté en l'air dans la conversation. La présence du roi ne parvenait pas à le contenir dans les bornes de la bienséance, et il faisait le désespoir des chambellans par le sans-façon avec lequel il manquait à l'étiquette. En un mot, il se livrait à tous les caprices de son humeur fantasque comme un homme que personne ne tient plus en bride, et il excitait, suivant la gravité des circonstances, tantôt le rire et tantôt l'impatience de ses collègues. Ce fut bien pis quand la session fut terminée. Au lieu de se retirer à Brougham-Hall selon son habitude, il crut l'occasion favorable pour se rendre aux vœux des Écossais, qui depuis longtemps le sollicitaient de venir en grande pompe visiter le théâtre de ses humbles débuts. Brougham n'aimait pas beaucoup en général à rappeler les relations qui l'unissaient à la patrie de sa mère; mais dans une circonstance où il s'agissait de recueillir les hommages enthousiastes des Écossais, il n'avait pas de répugnance à les nommer ses compatriotes. Si la popularité de Brougham était déjà considérablement entamée en Angleterre, elle était demeurée entière en Écosse. Son excursion dégénéra bientôt en un voyage triomphal. Il n'était pas de petit village qui n'envoyât une députation sur sa route. Les clans des *highlanders* descendaient de leurs montagnes, cornemuses en tête, pour venir au-devant de lui. Des décharges de mousqueterie saluaient son passage, et l'air retentissait des *pibrochs* favoris. Il allait ainsi de ville en ville, banquetant et prononçant des discours dont les termes n'étaient pas toujours très mesurés. C'est ainsi qu'à Inverness, où il avait reçu un accueil particulièrement chaleureux, il s'avisa assez malencontreusement de dire que cet enthousiasme était à ses yeux le gage de l'amour des Écossais pour leur souverain, et il promit d'en informer le roi par lettre le soir même. La lettre fut écrite en effet durant la nuit, « entre deux bols de punch, » raconte un témoin oculaire, et il faut que la rédaction s'en soit ressentie, car le roi s'en montra vivement offensé. A Rothiermurchus, chez la duchesse de Bedford, où une nombreuse société de dames se trouvait réunie, Brougham devint le héros d'une aventure à la fois désagréable et plaisante. Il se familiarisa avec les aimables hôtesses de la duchesse au point que celles-ci s'enhardirent un soir à lui dérober le grand sceau d'Angleterre, qui, aux termes de la loi constitutionnelle, doit toujours voyager avec la personne du chancelier. Grande fut la détresse de Brougham quand le lendemain matin il ne retrouva plus son grand sceau. Pareille perte eût été pour lui la source d'une infinité de ridicules et de désagrémens. Le spectacle de sa consternation atten-

drit les malignes voleuses, qui s'engagèrent à lui faire retrouver le grand sceau, s'il consentait à le chercher les yeux bandés dans le salon. Les détails de l'aventure, commentés et transfigurés par la malveillance, parvinrent aux oreilles du roi et achevèrent de l'indisposer contre Brougham. « Le lord chancelier est fou, dit-il plusieurs fois; du reste, il en a déjà donné les preuves. »

Brougham revint à Londres sans se douter de l'orage qui s'était formé derrière lui. Le lendemain du jour où il avait tenu à la cour de chancellerie sa première audience, il apprit en quelque sorte avec le public que le roi venait de signifier à lord Melbourne son renvoi et celui de ses collègues. L'impatience que les dernières excentricités du chancelier avaient causée à Guillaume IV était pour beaucoup dans cette brusque détermination. Quand Brougham sut que la fin de son règne ministériel était arrivée et que lord Lyndhurst allait recevoir le grand sceau, il écrivit à ce dernier pour lui demander de le désigner pour le poste alors vacant de lord chef baron de la cour de l'échiquier. A l'appui de cette singulière requête adressée à un ennemi politique, il faisait valoir l'intérêt de l'état, alléguant que les appointemens de lord chef baron étant inférieurs à la pension d'ex-chancelier, il en résulterait une économie notable pour le budget. La raison ne fut pas trouvée suffisante par les amis politiques de Brougham, et devant la vivacité de leur blâme il dut retirer sa demande. Le cri public qui s'éleva contre lui à cette occasion fut si fort qu'il alla chercher un peu de répit à Paris. Plusieurs personnes qu'il fréquenta pendant son séjour en France furent alors frappées du désordre de sa conversation et de la surexcitation de son esprit. Il revint bientôt pour prêter un vigoureux appui à ses collègues dans la lutte qu'ils se préparaient à soutenir contre l'administration formée par Peel et Wellington. Le combat fut court. On sait qu'au bout de cent jours l'hostilité de la chambre des communes contraignit Peel à descendre du pouvoir. Le roi fit de nouveau appeler lord Melbourne, et Brougham eut de justes raisons de croire qu'il allait de nouveau s'asseoir triomphalement sur le sac de laine.

Mais nous sommes arrivés au moment où Brougham va porter la peine d'avoir froissé ses collègues, offensé le roi et indisposé contre lui l'opinion publique. Lord Melbourne était parfaitement déterminé à ne jamais admettre Brougham dans un cabinet dont il aurait la présidence. « Nous pouvons, à la rigueur, marcher sans lui, disait-il; nous ne pouvons marcher avec lui. » Tel est du moins le propos que lui prête Campbell, à qui on peut se fier dans cette conjoncture, car il avoue avec ingénuité n'avoir rien épargné pour se faire attribuer la place de Brougham, dont il n'avait cependant

pas à se plaindre. Ce n'était pas le compte de lord Melbourne de se créer par ce procédé brutal un adversaire aussi redoutable, et il usa vis-à-vis de Brougham d'un stratagème dont on ne saurait trop blâmer la duplicité. Il lui persuada que les préventions du roi contre lui étaient pour le moment un obstacle insurmontable à sa rentrée aux affaires, et il lui annonça l'intention de mettre provisoirement le grand sceau en commission, c'est-à-dire de confier à trois magistrats le soin de remplir l'office judiciaire du lord chancelier en laissant vacant son office politique. Il demeurait sous-entendu dans cet arrangement que Brougham reprendrait un jour ou l'autre son ancienne situation ministérielle. Brougham donna sans méfiance dans le piége, et son orgueil dut contribuer à l'aveugler, car il n'imaginait pas qu'un ministère whig pût avoir la folle présomption de répudier son concours. Son erreur ne dura pas moins d'une année. Durant toute la session de 1835, il appuya vigoureusement l'administration encore chancelante de lord Melbourne, en faveur duquel il exerçait une sorte de protectorat. Peut-être même ne savait-il pas assez dissimuler combien ce rôle flattait sa vanité. C'est ainsi qu'il excitait les rires de la chambre des lords et l'impatience de lord Melbourne en s'obstinant à vouloir répondre au lieu et place de celui-ci aux questions qu'il jugeait embarrassantes pour le ministère. Tout entier aux débats de la chambre des lords, il y déployait une activité prodigieuse, et la collection de Hansard ne met pas à sa charge moins de deux cent vingt et un discours. Aussi lord Melbourne aurait-il volontiers continué une combinaison qui lui assurait tous les bienfaits de l'alliance de Brougham sans lui imposer les périls de sa collaboration; mais les justiciables de la cour de chancellerie se plaignaient hautement, et en présence de l'écho que trouvaient leurs plaintes au sein du parti tory lord Melbourne dut prendre une décision. Quoi qu'il pût en advenir, aucune crainte ne fut chez lui plus forte que celle d'avoir Brougham pour collègue, et Londres apprit un matin par les papiers publics que Pepys, nommé autrefois par Brougham maître des rôles, était créé chancelier sous le titre de lord Cottenham.

Peu s'en fallut qu'un coup aussi rude ne portât le désordre dans l'équilibre de cette grande intelligence, déjà ébranlée par ses excès mêmes. Au lendemain de cette brusque nouvelle, Brougham disparut en quelque sorte, condamné par ses médecins à une solitude et à un repos absolus. Il ne revint à Londres qu'au commencement de l'année 1837, assez à temps pour voir la reine Victoria confirmer solennellement lord Melbourne au pouvoir le lendemain de son avénement. Bien qu'il eût repris son ancienne place sur les bancs où siégeaient les partisans du ministère, Brougham n'écouta que son ressenti-

ment, et il se posa en adversaire déclaré du cabinet. Tout en faisant profession de doctrines presque radicales, il devint bientôt l'allié des tories, et il tomba complétement sous l'influence de lord Lyndhurst, avec lequel il échangeait naguère dans la chambre des lords les propos les plus injurieux. Assez avisé pour faire aux exigences de son ambition le sacrifice de sa vanité, Lyndhurst, sans apparaître lui-même dans la mêlée, laissait Brougham diriger à sa guise les débats les plus importans, débiter contre le ministère des discours de trois heures, et se répandre en invectives contre ses anciens collègues. Parfois il avait peine à dissimuler sa joie quand il voyait Brougham porter à leurs ennemis communs des coups furieux dont la secousse l'ébranlait lui-même autant qu'eux. Il n'avait pas fallu longtemps en effet pour que cette étrange conduite ruinât totalement le crédit politique de Brougham. Une seule chose pouvait lui faire encore illusion sur sa décadence, c'était l'effroi que dans les débats parlementaires il continuait d'inspirer à ses adversaires. Lord Melbourne avait compté en formant son administration qu'il aurait dans le chancelier, lord Cottenham, et dans le maître des rôles, lord Langdale, deux champions capables de se mesurer avec Brougham; mais c'était à peine si lord Cottenham, bien que jurisconsulte consommé, osait faire entendre une timide protestation lorsque Brougham émettait avec assurance et pour les besoins de son argumentation les doctrines judiciaires les plus contestables. Quant à lord Langdale, sur qui on se reposait plus particulièrement encore, il déclarait ouvertement qu'il aimait mieux avoir affaire au diable qu'à Harry Brougham, et qu'en se levant pour lui répondre il ne savait pas s'il se tenait sur les pieds ou sur la tête. Brougham ne rencontrait donc que rarement des contradicteurs dignes de lui. Il en était fier, et il ne se doutait pas que toute son éloquence n'aurait pas emporté une seule mesure, si Lyndhurst, silencieux et le sourire aux lèvres, n'avait fait voter d'un signe la majorité considérable dont il disposait à la chambre des lords.

Les excentricités auxquelles Brougham se livrait dans sa vie privée portèrent le dernier coup à sa réputation. C'est ainsi que durant l'été de 1839 il fit ou du moins laissa répandre le bruit qu'il était mort victime d'un accident de voiture. Sans doute, il se promettait un vif plaisir de lire par anticipation son oraison funèbre. En ce cas, son attente dut être singulièrement trompée, car les journaux furent remplis des articles les plus piquans, et le *Times* entre autres déclara que Brougham avait été toute sa vie un avocat, rien qu'un avocat, dont aucun parti, radical ou conservateur, n'aurait voulu désormais accepter les services. Le lendemain, le public apprit avec colère qu'il avait été le jouet d'une mystification, et ce trait de

bizarre humeur fit plus de tort à Brougham que bien des fautes.

Durant les années qui suivirent, Brougham eut la mortification de voir se former deux administrations successives sans qu'on fît appel à son concours. De 1841 à 1846, il compta parmi les partisans de Robert Peel, bien que, par une bizarrerie dont lui seul était capable, il eût passé avec solennité des bancs du ministère sur les bancs de l'opposition lors de l'avénement des tories, de sorte qu'après avoir pendant quatre ans donné le spectacle étrange d'un orateur assis sur les bancs du gouvernement et parlant dans le sens de l'opposition, il allait pendant cinq autres années donner celui, non moins surprenant, d'un orateur assis sur les bancs de l'opposition et parlant dans le sens du gouvernement. Lorsqu'en 1846 lord John Russell succédait à sir Robert Peel, Brougham dirigea contre le nouveau ministère whig les mêmes attaques passionnées qui lui avaient permis d'ébranler celui de lord Melbourne, cherchant cette fois ses alliés parmi les protectionistes, dont il avait combattu les doctrines sous l'administration de Robert Peel. Néanmoins quand, après la démission momentanée de lord John Russell en 1851, le chef des protectionistes, lord Stanley, fit de vains efforts pour constituer une administration, aucune proposition ne fut faite à Brougham par celui dont il était l'allié depuis plusieurs années, et personne n'eut la pensée de s'en étonner. Cet oubli des hommes d'état et du public mit le sceau à la déchéance politique de Brougham. Lui-même en eut le sentiment, et à partir de cette date il prit une part beaucoup moins active aux débats politiques de la chambre des lords. Il ne devait guère y apparaître désormais que comme un orateur dilettante dont l'unique souci est de faire montre de ses talens, attaquant tantôt lord Palmerston et tantôt lord Derby, tantôt la Prusse et tantôt l'Autriche. Disons toutefois qu'au travers de toutes ces inconséquences, sur le détail desquelles il serait fastidieux de s'appesantir, la contradiction d'opinions entre les premières et les dernières années de Brougham est moins choquante qu'on ne pourrait le croire. A l'exception de ses théories économiques, qu'il modifia dans le sens de l'expérience et de la vérité, il conserva jusqu'à la fin de sa vie sur les questions abstraites de la politique les mêmes idées qu'il avait professées au début. Il avait plus de logique dans l'esprit que dans le caractère, et il a été plutôt infidèle à ses amis qu'à ses principes. Whig il avait commencé, whig il a fini, si l'on veut bien entendre par ce mot non pas une désignation étroite de parti, mais un certain ensemble de doctrines résolûment libérales, hardies sans témérité, fermes sans violence, qui sont de tous les pays, et dont l'application pratique serait aujourd'hui l'unique salut de notre chère patrie.

Les dernières années de Brougham appartiennent à la France

presque autant qu'à l'Angleterre. La rupture des ponts du Var l'arrêta un jour sur la route de Nice, dans un village assez misérable, dont les maisons baignées par la mer se groupaient au pied d'un monticule surmonté par une église. Ses regards impatiens, qui erraient du sombre versant de l'Esterel à l'île verdoyante de Sainte-Marguerite, furent bientôt captivés par la beauté d'un lieu dont l'aspect rappelle la baie de Palerme et la Concha d'Oro. Il résolut de ne point pousser plus avant sa route, et de construire une demeure pour sa vieillesse là où il s'était trouvé retenu par le hasard. Telle est du moins la légende qu'on nous a racontée à Cannes. Sur le penchant d'une colline alors déserte, aujourd'hui couverte d'habitations, il choisit au milieu des orangers un emplacement où il fit bâtir une villa italienne, qu'il appela le château Éléonore-Louise, en souvenir d'une fille bien-aimée qu'il avait perdue. Chaque année, il vint fidèlement y chercher le soleil et la lumière, fuyant le moment où l'automne commence à étendre sur l'Angleterre le voile de ses brumes grises. Vivement épris de cette nature méridionale, dont il goûtait la beauté plutôt en épicurien qu'en poète, il lui arrivait même souvent, aux approches du printemps, de se dérober aux fatigues de la session parlementaire et d'accourir à Cannes pour y guetter ce premier réveil de la nature dont les contrées du nord ne connaissent point le brillant épanouissement. Il ne tint pas à lui qu'il ne fût rattaché à la France par des liens bien autrement étroits que ceux de simple habitant de la Provence. Enflammé d'une admiration soudaine pour la révolution de 1848, il avait sollicité du gouvernement provisoire la faveur de la grande naturalisation, et il s'était porté en même temps comme candidat à la chambre des représentans dans le département du Var. Toutefois il n'entendait point renoncer à sa patrie d'origine, et il s'imaginait qu'il lui serait loisible d'appartenir en même temps aux deux pays; mais le ministre de la justice, M. Crémieux, lui ayant fait entendre dans une lettre poliment ironique qu'il lui fallait choisir entre demeurer lord Brougham ou devenir le citoyen Brougham, il retira sa demande, non sans regret. Son attachement pour sa patrie d'adoption n'en fut nullement diminué, et dans les derniers temps de sa vie il y passait près de la moitié de son année; nous l'y avons vu nous-même vers cette époque, rarement visité par les Anglais qui traversaient Cannes, vivant à part de la petite colonie française, dont il n'avait pas ménagé les plus légitimes susceptibilités, mais populaire encore parmi les gens du pays, qui lui attribuaient, non sans raison, la prospérité première de leur cité.

Ce que Brougham venait chercher à Cannes, c'était le repos et non pas l'oisiveté. Il traversait rarement Paris sans communiquer à l'Institut, dont il était membre, le fruit de ses travaux de l'hiver

sous la forme de quelque morceau d'histoire ou de philosophie, dont ses collègues écoutaient la lecture avec déférence. Il prenait part encore de temps à autre aux discussions de la chambre des lords, et en 1856 il retrouva une partie de son ancienne vigueur pour s'élever contre l'établissement des pairies viagères. Toujours amoureux de popularité et de succès oratoires, il acceptait volontiers la présidence de sociétés savantes ou philanthropiques, et il débitait dans leurs réunions des discours qu'un public facile à contenter couvrait d'applaudissemens. C'est probablement lui que Trollope a voulu peindre sous les traits du grand Boanerges, le président de congrès qu'il tourne en ridicule dans le célèbre roman d'*Orley-Farm*. Cependant l'occupation principale de Brougham en ces années de retraite a été de dégager parmi le monceau volumineux de ses écrits ceux qu'il souhaitait plus particulièrement soumettre au jugement de la postérité. Le résultat de ce triage a été la publication de onze gros volumes. Mathématiques, sciences naturelles, économie politique, philosophie, histoire, littérature, il n'a rien laissé de côté. Il est plus facile d'attester les merveilleuses ressources de son esprit par le témoignage de ses œuvres que d'en désigner quelqu'une à une admiration particulière. Sa traduction du *Discours de la couronne* et ses études sur l'éloquence des anciens ont mérité cependant les éloges de M. Villemain. On connaît peut-être davantage ses *Vies des hommes d'état et des philosophes du temps de George III*. Il a voulu faire entrer dans un cadre artificiel le tableau européen de l'époque qui comprend, avec la fin du XVIIIe siècle, les vingt premières années du XIXe, et il a groupé les grandes ombres de Voltaire, de Rousseau, de Frédéric le Grand et de Napoléon autour de la pâle figure de George III, un peu étonné de se trouver le centre d'un cycle aussi brillant. Ses études sur les hommes d'état et sur les écrivains étrangers à son pays ont plutôt diminué qu'agrandi la valeur de son œuvre, et il eût mieux fait d'ajouter quelques coups de pinceau aux portraits trop rapidement esquissés de Chatham, de Burke, de Fox et de Pitt. Toutefois la sobriété élégante de ces essais, qui contraste singulièrement avec la manière oratoire de Brougham, leur a valu un accueil favorable, et aujourd'hui encore on peut trouver à les lire intérêt et profit.

Brougham prolongea sa verte vieillesse jusqu'à un terme où il n'est pas donné à tous de parvenir. Devant ses yeux, de plus jeunes que lui rencontrèrent la mort sous le climat réparateur où il continuait de puiser la force et la santé. C'est à quelques pas de la villa Éléonore-Louise que Tocqueville est venu languir avant d'expirer, et que Cousin s'est endormi du sommeil qui pour lui ne devait point avoir de réveil. Rarement un hiver s'écoulait sans qu'il assistât de loin à quelqu'une de ces séparations dont la splendeur im-

passible de cette nature toujours riante rend le contraste encore plus déchirant. En présence de ces funèbres spectacles, durant le cours de ces années dont chacune pouvait être pour lui la dernière, de graves et tristes pensées durent agiter son âme. Comment y aurait-il échappé, ayant chaque jour sous les yeux cette mer dont l'horizon sans limites entretient l'homme de la mort en tournant ses rêves vers l'infini? Peut-être qu'à la dernière heure cette âme à la fois insatiable et saturée fut soulevée au-dessus de la terre par ce souffle avant-coureur de l'éternité qui purifie les cœurs de leurs souillures et qui a inspiré à un païen grossier l'expression la plus vraie de la philosophie humaine : « j'ai été tout, et rien ne vaut. » Peut-être que, déjà éclairé par la lumière d'autres cieux, il sut pour la première fois s'humilier devant sa conscience en mesurant les dons qu'il avait reçus à l'emploi qu'il en avait fait. Il dut alors se demander avec une mélancolie inquiète s'il resterait de lui autre chose qu'un nom, et un nom dont l'écho irait bien vite en s'affaiblissant. Il dut aussi se dire avec amertume que la postérité est bien souvent ingrate pour les hommes d'état. S'ils ne se sont point élevés assez haut pour dominer leur temps et s'ils n'ont point fait pâlir par leur éclat tout ce qui les a environnés, elle goûte, sans en avoir conscience, les fruits de leur action bienfaisante, et elle les confond dans son indifférence avec ceux de leurs obscurs collaborateurs dont elle a oublié jusqu'aux noms. Elle tient en réserve sa reconnaissance et sa tendresse pour ceux qui, toujours jeunes et vivans par leurs œuvres, ne perdent jamais le don de lui parler et de l'émouvoir. Byron, Walter Scott, Macaulay, et, sans s'élever aussi haut, l'humble fille d'un pasteur de campagne qui, réunissant l'expérience de ses douleurs aux rêves de son imagination, en a tiré le roman de *Jane Eyre*, tous ceux-là demeurent en Angleterre admirés et chéris par la génération naissante, car ils ont enrichi d'une parcelle d'or l'héritage éternel de ses jouissances; mais quel esclave affranchi dans les colonies, quel justiciable de la cour de chancellerie, quel disciple des *instituts mécaniques*, élève aujourd'hui vers Brougham une pensée de gratitude cependant bien méritée? Si après avoir tant agi, tant parlé, s'être épuisé en tant d'efforts, le bandeau de l'orgueil et de l'illusion est enfin tombé des yeux du vieux lutteur, ces réflexions ont dû attrister ses derniers jours. Quoi qu'il en soit, la mort fut douce à celui qui avait connu toutes les fièvres de la vie. Ce fut au retour d'une promenade qu'il expira sans angoisses, le 7 mai 1868, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

EXPLORATION

DU MÉKONG

VII.

PAYSAGES ET CROQUIS CHINOIS AU YUNAN (1).

On a vu en 1812 des soldats épuisés de fatigue et à bout d'énergie s'arrêter pendant les marches forcées de la douloureuse retraite de Russie et tomber pour ne plus se relever. Le repos pour eux, c'était la mort. Un danger d'une autre nature menace les voyageurs dans les pays lointains; les longues haltes leur sont fatales aussi : c'est comme la mort de l'âme. Lorsque, pour subvenir aux nécessités de la vie, il faut se consumer en efforts quotidiens, l'activité physique, surexcitée par une lutte incessante, s'accroît avec les obstacles, et l'esprit, tout entier au service du corps, semble être pour lui-même sans exigences et sans besoins; mais il se venge bientôt de cette subordination passagère, et, quand les besoins matériels sont satisfaits, les privations intellectuelles deviennent plus douloureuses. Nous l'éprouvions chaque fois qu'un séjour prolongé dans une ville de Chine nous mettait en présence d'une civilisation qui paraissait complète, et qui pourtant laissait inassouvis les plus impérieux de nos désirs, les plus ardentes de nos aspirations. Depuis les derniers sacrifices imposés à chacun de nous par la difficulté des transports,

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1870.

il ne nous restait pas un livre qui pût, aux heures de lassitude, distraire notre pensée en nous arrachant à nous-mêmes. Je n'essaierai pas de peindre la plus cruelle de nos souffrances; tous ceux qui ont traversé des misères analogues, les naufragés jetés sur un îlot désert, les condamnés politiques écroués dans une prison cellulaire, la comprendront d'un mot : les dernières nouvelles que nous avions reçues de France remontaient à plus d'une année. Combien d'incertitudes poignantes trouvaient place dans cette longue période, combien d'événemens heureux ou funestes avaient pu passer sur la famille ou la patrie!

La patrie! nous avions toujours eu la confiance de voir nos efforts profiter, dans ces contrées lointaines, à sa grandeur renaissante en Orient; mais ce fut surtout sur les bords du beau fleuve par lequel l'influence française pourrait si facilement pénétrer dans la Chine occidentale que l'avenir nous apparut dans sa radieuse splendeur. Comme ces navigateurs qui plantent sur une terre inconnue avant eux le pavillon national, M. de Lagrée fit arborer les couleurs françaises sur les barques qui nous emportaient dans le courant du Sonkoï, tandis que les salves de mousqueterie dont les autorités de la ville de Yuen-kiang saluaient notre départ dominaient à peine l'immense murmure de la foule accumulée. Le bruit s'éteignit peu à peu, mais nous vîmes longtemps encore les bannières flotter au vent, les parasols rouges osciller au-dessus de la tête des mandarins, les lances et les fusils miroiter au soleil le long des murailles qui détachaient sur le bleu profond du ciel leur couronne de créneaux. Le Sonkoï s'encaissant entre des montagnes escarpées, la plaine et la ville s'évanouirent bientôt dans la vapeur, et la brillante vision d'un second empire des Indes disparut elle-même comme dans les brouillards d'un rêve.

Nos barques s'étant arrêtées devant un rapide, il fallut mettre pied à terre et reprendre notre bâton de voyage pour gravir péniblement les pentes qui allaient nous conduire, après un mois de marche, jusque sur le haut plateau où est bâti Yunan-sen, ville capitale de la province de Yunan. A mi-côte, dans une dépression creusée au flanc d'une montagne aride, le village de Poupyau se présente d'abord comme une verdoyante oasis au milieu du désert. Il est ombragé par de nombreux aréquiers et des tamariniers noueux dont l'âge reporte assez loin la date de la fondation de Poupyau. Les maisons sont faites de terre durcie par le soleil; elles ont un étage, et sur leurs terrasses les femmes tournent le rouet, se promènent ou vaquent à leurs affaires; dans les ruelles, les bœufs, les ânes et les porcs circulent librement. Poupyau, qui a la physionomie d'une petite ville de l'intérieur de l'Égypte, s'est donné le luxe d'une muraille

continue. Chaque nuit, des sentinelles veillent aux portes. Les habitans de cette bicoque fortifiée appartiennent à la race des Lolos, représentée sur les rives du Sonkoï par de nombreuses tribus, sur lesquelles le gouvernement chinois exerce une autorité de moins en moins sensible à mesure qu'on approche du Tongkin. Lorsque l'action du pouvoir impérial, même sur les Chinois, est notablement affaiblie au Yunan, on comprend que le joug devienne encore moins lourd pour des gens d'humeur farouche et d'origine différente, vivant dans des montagnes dont l'accès est difficile et où la surveillance est impossible. Quel que soit le sort réservé dans l'avenir à ces indigènes, on ne saurait nier les avantages qu'ils ont, probablement à leur insu, retirés de la domination chinoise. Un grand nombre ont suivi l'exemple de leurs maîtres, et de chasseurs nomades sont devenus agriculteurs habiles. A Poupyau par exemple, c'est du sol qu'ils tirent leur nourriture. Ils ont détourné un torrent à 4 kilomètres de chez eux, l'ont conduit de cascade en cascade, à travers les montagnes, jusque dans leur village, où l'amène un aqueduc construit avec les premiers matériaux venus, car ils ne s'inquiètent point de l'élégance; mais le hasard a voulu que ces matériaux fussent un marbre magnifique, dont les blocs frustes, polis par l'eau ou par le pied des passans, laissent voir d'admirables couleurs. Le panache des aréquiers et la forte ramure des vieux arbres aux racines dénudées et tordues ombragent la chute d'eau, où viennent puiser les femmes dans des attitudes et un costume qui réveillent les souvenirs bibliques : portant au cou, aux bras et aux oreilles des ornemens d'argent, elles sont vêtues d'une simple robe serrée à la taille, et une large tresse collée sur le front maintient la coiffe où est emprisonnée leur abondante chevelure; leurs belles proportions, leur aspect à la fois noble et sévère, tout les distingue de la grotesque Chinoise, poupée estropiée, sans force, sans fraîcheur et sans grâce.

Nous avons eu quelque peine dans ce village à réunir un nombre suffisant de porteurs de bagages : aussi est-ce avec un étonnement auquel succède bientôt la colère que nous voyons les mandarins qui doivent nous conduire et pourvoir à ces détails emmener une petite caravane de corvéables levés à leur profit et chargés de marchandises fournies gratuitement par le village; d'autres portent leurs palanquins ou bien la selle de leurs chevaux, que ces honnêtes fonctionnaires veulent fatiguer le moins possible. Leur parler d'humanité, ce serait peine perdue; il faut se borner à exiger d'eux qu'ils remplissent leur devoir envers nous, et qu'ils nous donnent l'indispensable avant de songer à leurs intérêts personnels. Nos fripons de mandarins se rendent d'ailleurs à nos impératives observations, et

pour nous prouver leur zèle ils font à la halte du soir saisir, mettre à la cangue et rouer de coups le malheureux chef d'un village lolo coupable d'avoir témoigné peu d'empressement à nous servir. Nous logeons chez deux bonnes vieilles facilement apprivoisées par l'offre de quelques pipes de tabac, et nous passons la soirée autour du feu, tandis que nos hôtesses, assises près de nous, les pieds dans la cendre d'un *brasero*, fument en faisant tourner le fuseau. Une jeune fille sauvage va, vient, fait des niches à sa grand'mère, nous regarde en dessous et se hasarde enfin à toucher nos longues barbes. La femme, plus timide que l'homme, est par sa nature moins défiante ; son instinct, plus rapide et plus sûr, démêle mieux la droiture des intentions sous les plus farouches apparences. Vers minuit, le chef, délivré de sa cangue et assoupli par le bâton, vint nous éveiller pour nous offrir un poulet.

Le lendemain, nous cheminons dans une vallée d'abord sauvage et triste. Un torrent coulant à nos pieds sur un lit de marbre se heurtait contre des blocs multicolores formés de ces durs cailloux agglomérés que les géologues appellent des brèches. Ces mosaïques naturelles, qui orneraient des palais en Europe, gisent là inutiles, attendant depuis des siècles un œil qui les admire. Des deux côtés, dans les montagnes, la roche calcaire déchire la faible couche de terre végétale pour montrer à nu ses grandes rayures. Peu à peu cette gorge s'élargit, se peuple et laisse voir de fort belles cultures. De nombreux villages s'abritent sous les grands arbres. Les cases grises sont faites de terre séchée, et les toits plats supportent des pyramides de paille. On dirait les tourelles couvertes en chaume de quelque château-fort. L'illusion est d'autant plus facile qu'autour des maisons une muraille détache sur le ciel, au niveau du toit, une ceinture de créneaux. Chacun s'enferme chez soi pour se défendre des voleurs de grand chemin ; mais il n'est pas de barrière assez haute ni d'assez solide enceinte pour mettre l'habitant paisible à l'abri des pillards officiels. Tout le monde s'enfuit à l'approche de nos mandarins et de nos soldats. Nous souffrions de ces terreurs dont nous étions la cause involontaire, et ne consentions plus qu'avec peine à faire halte dans les hameaux. Le jour suivant, nous entrions dans la ville de Sheu-pin, dont les beautés, d'abord voilées par les promontoires qui masquent en même temps la plaine, se révèlent brusquement à l'œil enchanté. Par une percée inattendue qui se fait entre deux collines, le regard ébloui se perd sur une vaste nappe d'eau, bleue comme le ciel qui s'y reflète, immobile comme l'air qu'aucun souffle n'agite. C'est un coin du lac de Sheu-pin. La ville elle-même apparaît bientôt comme une cité flottante réunie à la terre par de vastes chaussées et des talus de rizières,

sorte de routes plus étroites qui se croisent dans tous les sens. Les piétons, les chevaux, les palanquins et les barques circulent ensemble; des îlots couverts de maisons tachent l'azur du lac; près de nous, des buffles dans l'eau jusqu'au ventre sont attelés à une sorte de herse sur laquelle un homme presque nu se tient debout comme un génie de la mer traîné par quelque monstre visqueux. A ce spectacle si nouveau, la vue se trouble, on hésite, on se sent pour un instant incapable de distinguer les limites des deux élémens, la terre et l'eau, qui semblent là intimement unis et confondus. C'est sur un monticule couronné d'une grosse tour qu'il faut se rendre pour embrasser dans leur harmonieux ensemble la plaine, la ville et le lac. J'y montai vers le soir afin d'échapper à l'avide curiosité d'une foule importune. A ma droite, la nappe d'eau s'étendait jusqu'aux montagnes dentelées qui la découpent et la bornent; le jour mourant y projetait des nuances pâles et violacées; sur les bords, l'ombre tombant des montagnes était ponctuée de blanc par les pignons des maisons nombreuses qui font au lac entier comme une ceinture de villages; au milieu, des barques de pêcheurs, des touffes d'herbes marines venant chercher la lumière, semaient la surface unie de l'eau de taches d'abord à peine perceptibles, mais qui allaient en s'accentuant, et se multipliant à mesure que le regard se rapprochait de la ville. De petits récifs surgissaient inhabités, puis des îles plus grandes couronnées de pagodes dont l'architecture bizarre, un peu dissimulée par les grands arbres, ne déparait pas trop cet étonnant paysage. De grandes jetées s'avançaient dans l'eau comme les bras d'un gigantesque polype, et la ville elle-même, habituellement sans caractère et sans relief, mais alors transfigurée par les rayons du soleil couchant, m'apparut comme conquise sur le lac qui l'enveloppe et vient mourir au pied de ses murs. Les Chinois ont eu l'idée toute chinoise de construire à l'extrémité d'une jetée une sorte de porte d'entrée pour bien marquer où commence la terre et où finit l'autre élément : précaution qui n'est point inutile, et qui, en reportant la pensée vers la ville des lagunes, conduit le voyageur à regretter que les générations qui ont construit Venise n'aient pas envoyé d'émigrans dans la plaine de Sheu-pin.

Le gouverneur s'efforçait de nous décider par ses conseils à partir sans retard pour Yunan-sen; mais nous voulions visiter Lin-ngan, et notre obstination semblait le mettre au désespoir. Il nous apprit enfin que, les musulmans serrant de fort près cette ville, il serait très imprudent de nous y rendre; d'ailleurs le mandarin militaire qui y résidait nous faisait en termes formels interdire l'entrée de la place. Ce mandarin avait une telle réputation d'énergie et de férocité qu'on ne supposait pas à Sheu-pin que six Européens pussent

nourrir l'audacieux projet d'aller, contrairement à ses ordres, le braver chez lui. Dans le Yunan, les hommes de cœur qui sont encore fidèles à l'empire entendent le servir à leur guise; Lean-Tagen (1), gouverneur de Lin-ngan, excité par la lutte qu'il soutient presque seul dans cette partie de la province et exaspéré par les trahisons qui l'affaiblissent, n'obéit plus aux ordres de Pékin. Telles furent les observations que nous adressèrent les autorités de Sheu-pin lorsque nous leur montrâmes nos passeports. M. de Lagrée, coupant court à des discussions que les Chinois ont l'art de rendre interminables, annonça qu'il entendait partir, et remit au gouverneur de Sheu-pin, beaucoup moins inquiet pour nous que pour lui-même, une déclaration qui pût au besoin mettre à couvert vis-à-vis de son chef la responsabilité de ce timide fonctionnaire. A cette condition, celui-ci consentit à autoriser notre embarquement sur le lac, dont les eaux, qui se déversent dans la vallée de Lin-ngan, nous portèrent à peu de distance de cette ville. La nouvelle de notre arrivée prochaine nous avait devancés, car un mandarin nous attendait. Impassible et muet, il nous fit signe de le suivre et nous conduisit dans un vaste édifice situé en dehors de l'enceinte. Les portes se fermèrent sur nous, mais elles furent immédiatement assiégées et battues par le flot populaire. Cet insatiable besoin de nous voir, étant ainsi contrarié, provoqua la plus vive irritation; la curiosité brutale se transforma bientôt en une sorte d'hostilité furieuse. Les pierres volèrent par-dessus les murs, et de menaçantes clameurs nous poursuivirent dans notre retraite. A ce moment, M. Garnier nous rejoignit. Ayant quitté la commission à Poupyau pour explorer le Sonkoï, quelques milles au-dessous de l'obstacle qui nous avait arrêtés, il était arrivé à Lin-ngan deux jours avant nous. Il avait au front une plaie profonde, et ne dut qu'à son revolver de n'être pas lapidé par des gens dont les exigences étaient sans limites. Ce peuple ameuté n'en voulait d'ailleurs aucunement à notre existence; il ne réclamait qu'une chose, mais il la réclamait impérieusement, nous approcher, nous palper, nous examiner à son aise. Les plus audacieux, escaladant les murs, nous intimaient de loin et en gesticulant l'ordre de marcher, de nous asseoir ou même de manger et de dormir. Ils voulaient voir comment s'y prenaient des Européens pour remplir toutes les fonctions de la vie animale. Outre que cela fût devenu très dangereux, si, comme les enfans qui brisent une montre pour en étudier le mécanisme, ils avaient eu la fantaisie d'observer un Européen à l'intérieur, on conçoit que cette situation

(1) Tagen, c'est-à-dire grand homme. C'est une épithète, une sorte de titre honorifique qui s'ajoute au nom des personnages occupant une situation élevée dans la hiérarchie civile ou militaire.

n'était plus tolérable. Il fallait cependant, avant d'employer la force, recourir à tous les moyens d'apaisement. Nous fîmes dire au maire de la ville que nous voyions bien qu'en entrant en Chine nous avions eu tort de compter sur nos passeports plutôt que sur nos armes, et que, la parole de l'empereur n'étant pas une suffisante garantie contre les violences des habitans de Lin-ngan, nous allions songer à nous défendre nous-mêmes. On vint alors coller sur notre porte une affiche devant laquelle la foule hésita un instant, pour revenir bientôt après à la charge avec une fureur nouvelle. De tous les mandarins de Lin-ngan, un seul, le gouverneur du Fou, sait encore imposer à ses administrés l'obéissance et le respect; mais, contrarié d'un voyage fait sans son autorisation préalable, il s'obstinait toujours à ne prendre à notre égard aucune mesure protectrice. Il nous gardait rancune et jouissait de sa vengeance. Enfin, mis en demeure d'agir par un message énergique de M. de Lagrée, il se présenta chez nous de grand matin. C'était un véritable colosse. Il semblait humilié de nous avoir cédé, tenait ses yeux obliques constamment baissés vers la terre, et cette attitude donnait à sa face de taureau je ne sais quoi de grotesque et de contraint. Cet homme, nous l'avons su depuis, est d'une force herculéenne, il assomme un bœuf d'un coup de poing, ne trouve pas de cheval assez fort pour le porter et mêle les plaisirs aux rudes travaux de la guerre. Il fait jouer la comédie et assiste à des danses avant de livrer bataille. Il abhorre les musulmans, ceux qui sont demeurés fidèles à l'empereur aussi bien que les révoltés. On l'accuse de s'être donné lui-même le globule rouge qu'il porte à son chaperon; mais ce qui est sûr, c'est qu'il refuse l'obéissance au vice-roi de la province. Celui-ci lui ayant plusieurs fois donné l'ordre de se rendre à Yunan-sen, il répondit comme aurait pu faire un de nos grands-barons féodaux : « Si vous insistez, je m'y rendrai, mais avec mes soldats. » Son nom fait trembler à 20 lieues à la ronde, et dans la suite on nous regardait comme des prodiges lorsque nous disions que nous avions traversé Lin-ngan. Ce terrible général nous autorisa sèchement à passer quelques jours chez lui, et fit alors poser sur les portes de notre établissement un avis orné de son cachet. Le désordre diminua sur-le-champ; cependant une lourde pierre, passant entre M. de Lagrée et moi, vint tomber encore sur la table où nous écrivions. Deux de nos hommes lancés à la poursuite du coupable le saisirent et l'attachèrent par la queue à une colonne malgré ses cris et ses soumissions, puis nous le livrâmes à la justice du pays. Sa tête, d'abord emprisonnée dans une cangue, est tombée le lendemain à notre insu; nous n'aurions pas souhaité une punition si sévère. Il était châtié surtout pour avoir enfreint les ordres d'un chef qui maintient au-dessous

de lui une discipline rigoureuse, tout en s'affranchissant lui-même des liens de la hiérarchie. A partir de ce moment, notre logement cessa d'être une prison, et il nous fut possible de visiter la ville.

Lin-ngan, dont le nom est connu au Laos à l'égal de celui de Yunan-sen, est entourée d'une double enceinte. Elle est plus grande que Sheu-pin, mais moins coquette et moins gaie. Les maisons sont basses, mal tenues, souvent dégradées ou détruites. Une voie principale, droite et large, mène d'une porte à l'autre; hors de là, on ne trouve que des ruelles où les habitans sont entassés. Les pagodes sont très nombreuses, occupent une place énorme, et cependant l'on en construit encore. Les architectes chinois ont consacré tous leurs soins à la décoration de quelques-unes d'entre elles; mais c'est surtout dans le vaste jardin qui embrasse plusieurs hectares au centre de la ville qu'ils se sont étudiés à prodiguer les ornemens bizarres et les coûteuses inutilités : colonnes qui ne supportent rien, séries de portiques qui ne mènent à rien, ponts sous lesquels ne coule point d'eau. Le jardin lui-même est un luxe superflu dans cette place de guerre, et les portes en sont toujours fermées. On retrouve dans toutes les œuvres des Chinois je ne sais quoi de faux et d'incomplet; on dirait que ceux-ci, voulant pousser jusqu'aux dernières limites la fameuse théorie de l'art pour l'art, construisent à grands frais un pont voûté sur une surface unie pour le seul plaisir de le construire, comme ils ont jadis élevé sur les frontières septentrionales de leur empire cette immense muraille, monument à la fois colossal et inutile, qui caractérise à merveille le génie de cette race singulière.

Autour de la ville et à perte de vue, les tombeaux se pressent, renfermant un peuple cent fois plus nombreux que la population vivante. On remarque une grande uniformité dans cette architecture funéraire. De petits portiques en marbre bleuâtre ou une simple plaque, le plus souvent rectangulaire, encastrés dans le mur, qui soutient un tertre arrondi, telles sont les formes habituelles adoptées pour les tombes. Les dimensions varient suivant l'importance et la fortune du mort. Quelquefois même un vaste enclos peuplé de statues, décoré de colonnes, et dans lequel une porte monumentale donne accès, sépare le cadavre d'un mandarin des cadavres vulgaires; mais on retrouve le plus souvent les tables de marbre couvertes d'inscriptions. A Lin-ngan, ces mausolées prétentieux se perdent dans l'immensité de l'ensemble; de loin en loin, des colonnes attirent seules les yeux. Pas un arbre, pas de fleurs, pas de verdure, rien que des tombeaux où miroite le marbre frappé par le soleil. Ce champ de mort n'a d'autres limites que des falaises aux teintes jaunâtres et des montagnes dénudées. C'est à se croire trans-

porté dans quelque nécropole du désert libyque. A travers ce cimetière si différent de ce qui se voit chez nous passe la route qui conduit à une exploitation de lignite, ressource précieuse pour ce pays déboisé où le froid est vif. De petits toits en chaume recouvrent les orifices au-dessus desquels quatre hommes travaillent tout le jour à descendre dans les puits des paniers vides et à remonter ceux que les mineurs ont remplis. Ces puits sont consolidés par des cadres en bois ainsi que les galeries horizontales, dans lesquelles on a refusé de nous laisser pénétrer.

Rassurés par la visite que le gouverneur s'était enfin déterminé à nous faire, les autres mandarins accoururent eux-mêmes les mains pleines de présens. A les entendre, la conduite du peuple de Lin-ngan les avait navrés de douleur, et ils gémissaient de n'avoir pas pu proportionner le châtiment à l'offense. Cet aveu d'impuissance ne nous était pas suspect quand nous voyions la foule envahir à notre suite les cours des *yamens*, remplir les salles d'audience ou se tenir aux fenêtres, et, pour plus de commodité, déchirer les carreaux (1). Les fonctionnaires, résignés, honteux, attendaient pour parler eux-mêmes la fin d'un grossier éclat de rire ou d'une conversation bruyante. Nous ne nous méprenions pas sur le sens de cette incroyable tolérance, qui s'expliquait bien mieux par la peur que par la philanthropie. Il suffit d'un caprice de mandarin pour faire bâtonner ou décapiter un homme, pourtant on n'ose guère affronter la foule. Les choses se seraient sans doute passées autrement dans le palais du gouverneur, mais celui-ci nous avait si mal reçus que M. de Lagrée quitta la ville sans prendre congé de lui.

La route directe de Lin-ngan à Yunan-sen étant coupée par les rebelles, nous dûmes rétrograder jusqu'à Sheu-pin, où l'on nous fit de nouveau un accueil plein de bonne grâce et de cordialité. Le lendemain, quand nous partîmes, le mandarin principal voulut nous accompagner en personne jusqu'à l'extrémité de la plaine, et là il sortit de sa chaise pour nous faire ses adieux. — Les montagnes nous montrent bientôt le même aspect uniforme et sévère; la terre rouge apparaît entre les lignes peu serrées des cyprès et des pins. Certains versans abrupts sont profondément couturés par les eaux. Nous passons sur un col tellement rongé, que la place d'un sentier étroit reste à peine au-dessus de l'abîme. Depuis longtemps, nos étapes quotidiennes peuvent se résumer en quelques mots : monter d'abord, suivre ensuite une route droite ouverte aux flancs des montagnes, et enfin descendre dans une gorge ou dans une vallée pour chercher un gîte dans les villages. Les habitans de ces hameaux,

(1) Le verre, resté en Chine un objet assez cher, est souvent remplacé par du papier.

surpris le soir par notre brusque arrivée, commencent à s'émouvoir et à fuir comme les sauvages du Laos. C'est que nous ressemblions beaucoup, à ce qu'il paraît, avec nos cheveux longs et notre mine farouche, aux musulmans rebelles. Les brigands (1)! les brigands! telle est l'exclamation flatteuse qui salue notre arrivée, et aussitôt les femmes de se cacher et les hommes de s'enfuir. Les escortes que les mandarins nous imposent deviennent à chaque station plus nombreuses. Les soldats en effet ne consentent plus à s'éloigner qu'en force. Ils sont rassurés tant qu'ils nous accompagnent, mais ils tremblent en songeant au retour. Certains villages prennent, pour garantir leur sécurité, les plus minutieuses précautions. Il en est qui se sont eux-mêmes fortifiés et palissadés; ils ont élevé, à 100 mètres de leurs murs, des tours où des sentinelles avancées passent la nuit en faction. Ces soldats ne communiquent avec la terre que par des échelles en cordes qu'ils déploient ou qu'ils retirent à eux. Les cris, les coups de fusil redoublent pendant nos marches, et je suis constamment suivi, pour ma part, par un odieux porteur de gong qui ne cesse de faire vibrer à mes oreilles son maudit instrument. Je gravis plus facilement les pentes escarpées avec le secours de cette musique infernale; je suis moins tenté de m'arrêter pour reprendre haleine, et je fuis mon supplice comme le taureau fuit l'aiguillon. Bientôt aux arbres verts se mêle la marne rouge excavée, taillée de mille façons par les eaux, formant des pyramides aiguës reliées par leur base ou même des colonnes détachées de la masse, et qui s'élèvent isolées entre deux cyprès comme les piliers d'un temple détruit. Nous arrivons sans incident jusqu'à la ville de Tong-hay, qui, située comme Sheu-pin non loin d'un lac, est une place militaire de quelque importance. Un général y réside, et autour de lui fourmillent les uniformes matelassés de soudards fainéans, insolens et brutaux, qui vivent de pillage et paraissent odieux à la population. Un détachement de ces soldats est préposé à notre garde; ils s'amusent, quatre heures durant, à piquer de leurs lances et de leurs couteaux la figure des curieux qui passent la tête à travers les portes entre-bâillées à dessein. Exaspérés par ce traitement, les habitans, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de mahométans encore soumis à l'empereur, se sont portés en masse vers notre demeure, et au moment où nous allions nous mettre à table, nous apprîmes qu'on se disposait au dehors à donner l'assaut. Des lances longues de 6 mètres, qui atteignaient jusqu'au faîtage des toits, furent distribuées aux soldats, qui

(1) *Kouïtseu,* appellation injurieuse appliquée par les Chinois aux mahométans révoltés du Yunan en particulier, et aux bandits en général.

prirent position dans la cour de notre logement, tandis que d'autres allumaient leurs mèches et garnissaient de poudre le bassinet de leurs fusils. Quelques blessures légères ont rendu les assaillans plus timides, et la nuit a mis fin à cette émeute de curieux; nous avons d'ailleurs exigé nous-mêmes que nos portes demeurassent ouvertes. On paraissait d'ailleurs ici, comme à Lin-ngan, surtout empressé de nous voir manger. Les instrumens européens qui remplaçaient les bâtonnets chinois étaient l'objet d'examens approfondis, et j'ai entendu un homme sagace expliquer à son voisin comme quoi la grande cuiller à soupe était sans doute celle du chef de l'expédition.

La ville est entourée d'une enceinte rectangulaire en briques bien entretenue. Une grande rue principale bordée de magasins la traverse par le milieu. A l'entour, la plaine est très cultivée, et de nombreux villages se pressant près du lac semblent se disputer la terre fertilisée par les dépôts séculaires des eaux qui se retirent. Nous ne pouvons sortir d'ailleurs sans traîner derrière nous une queue de plusieurs milliers d'hommes. Le mandarin civil est un petit personnage timide qui semble consterné d'avoir un rôle à remplir dans ce pays bouleversé. Il abdique entre les mains du mandarin militaire, robuste gaillard décoré d'un globule de corail, à la moustache hérissée, et qui paraît au contraire plein de confiance; il rit bruyamment, parle gras et met rondement la populace à la porte. Le 16 décembre, le froid augmentait, et nous avons vu avec une certaine émotion la neige tomber le lendemain assez abondante pour couvrir les toits, les montagnes et les arbres. Il n'en fallait pas moins partir de Tong-hay. La terre était ensevelie dans un linceul, et le matin une brume épaisse arrêtait le regard à vingt pas. Quand le soleil s'est levé, ce triste aspect de la nature s'est changé en une décoration splendide; les couleurs vives des pagodes et des maisons construites en terre rouge ressortaient avec une prodigieuse netteté sous la neige qui blanchissait les toits; beaucoup d'arbres, surpris en plein travail par cette douche glaciale, semblaient regretter leur séve perdue; d'autres, plus prudens, sentant revenir l'hiver, s'étaient couverts de feuilles rouges qui, mêlées à la neige, produisaient un de ces contrastes merveilleux qui arrachent aux moins enthousiastes un cri d'admiration. Les fleurettes des buissons, avec une goutte d'eau glacée dans le cœur, penchaient la tête comme pour mourir; mais c'étaient surtout les élégans palmiers, dont les raquettes ployaient sous la neige, qui paraissaient être les véritables habitans et comme les témoins caractéristiques de cette zone intermédiaire, où les extrêmes se rencontrent, où l'hiver commence à lutter avec avantage contre l'éternel été des régions intertropicales. Ce spectacle presque oublié produisit sur nous une sensation extraordinaire; il était nou-

veau pour nos Annamites, et malgré les souffrances que leur causait la rigueur de la saison, ils semblaient frappés d'étonnement comme des aveugles-nés qui ouvriraient à trente ans les yeux à la lumière, et verraient subitement se lever le rideau sur les grandes scènes de la nature.

Il en est peu de plus magnifiques que celles que nous contemplions pendant ces jours de marche. Les sommets blanchis des montagnes se dessinaient vaguement sous le ciel comme des nuages floconneux aux teintes pâles, aux formes indécises et flottantes. Les villages, à moitié enfouis sous la neige, rappelaient ceux des Alpes; les monotones rizières avaient elles-mêmes disparu sous une couche légère de glace, et l'œil dépaysé errait sur la campagne transfigurée et tout éblouissante. Nous payions ces plaisirs aux heures de halte : les pagodes mal closes, pavées de froids carreaux, étaient nos hôtelleries habituelles; le bois, difficile à obtenir, était humide, et il fallait choisir entre l'air pur, mais glacé, du dehors et l'atmosphère fumeuse de l'intérieur, échauffée à grand'peine par un feu allumé au centre de notre dortoir improvisé. En même temps, il était nécessaire d'observer vis-à-vis des populations, où l'élément mahométan devenait plus sensible, certaines règles de modération et de prudence trop souvent mises en oubli jusqu'alors par nos soldats chinois. Ceux-ci savaient d'ailleurs s'y soumettre d'eux-mêmes : insolens avec les gens paisibles et pillards quand les cadeaux volontaires affluaient, ils se montraient humbles et doux quand ils croyaient les habitans d'une ville animés pour les rebelles de sympathies secrètes.

Tchieng-tchouan-hien, cité de troisième ordre, est encore située sur un lac dont les eaux s'épanchent par une rivière canalisée dans un immense réservoir entouré de montagnes incultes. Ce lac se distingue de ceux que j'ai déjà signalés par ses dimensions plus vastes et par le caractère sauvage du site qui l'encadre. Sur les pierres émergentes et dans les grottes formées par les rochers noirs qui le bordent, de nombreux cercueils ont été déposés à l'abri des animaux féroces qui se nourrissent de cadavres. J'ai vu de près ce lac en allant visiter la ville de Tchin-kiang-fou, bâtie non loin de ses rives; le ciel était gris, l'eau terne, et sur le front neigeux des montagnes de gros nuages amoncelés se laissaient traverser par de chaudes effluves. L'aspect lugubre et solennel du paysage donnait le frisson; la nature semblait revêtue d'ornemens funèbres et parée pour recevoir de nouveau la guerre et l'épidémie, — ces deux ministres de la mort qui ne chôment plus dans le Yunan. Plus loin, la ville de Tsin-lin-so a été la victime de ce double fléau. Les cercueils, hors de terre, se montrent sur des rangs pressés, et

nous faisons halte au milieu des morts pour attendre les mandarins qui viennent au-devant de nous. Nous les saluons, après quoi un Chinois gros, court, trapu et joufflu comme un ménestrel de village, nous précède en soufflant dans une sorte de hautbois. Notre cortége ressemble à une noce de campagne traversant un cimetière; à chaque pas, de lourdes bières portées par quatre hommes nous croisent dans le chemin. A la porte de la ville, les sons aigus de notre fifre ne parviennent plus à dominer le bruit des gongs et des coups de fusil dont on nous assourdit pour nous faire honneur. Toute la garnison est sous les armes, et les joyeuses couleurs des banderoles flottant au bout des lances font un contraste navrant avec le triste spectacle offert par le monceau de ruines qui fut autrefois la ville de Tsin-lin-so. On nous loge le mieux possible au premier étage d'une des rares maisons restées debout, quoique portant encore les traces de l'incendie. Du haut des remparts, on embrasse dans son ensemble l'œuvre de destruction. Il ne reste pas pierre sur pierre dans cette malheureuse ville; les habitans, déguenillés, se sont creusé des tanières sous les décombres de leurs demeures; ils errent à travers les ruines, paraissant aussi loin de la résignation qui ennoblit le malheur que du désespoir où l'on puise parfois la force de le réparer. Hors des murs, une grande partie des terres demeure inculte, et les morts, exposés à nu dans les champs qui les ont nourris, attendent leur sépulture. Les cyprès poussent d'eux-mêmes, et poussent presque seuls dans la campagne; habitués à les voir en Europe ombrager les tombes, nous évoquions malgré nous le souvenir de nos cimetières quand l'éclat et la splendeur du paysage nous détournèrent subitement de ces sombres pensées. Il n'y a d'ailleurs nulle comparaison possible entre les quelques mètres carrés affectés chez nous à l'inhumation des morts par les magistrats municipaux et ces champs de repos, sans autre limite que l'horizon, où les Chinois déposent les cadavres, choisissant d'instinct un beau site, comme si la contemplation de la nature, dédaignée pendant la vie, devait être l'éternelle occupation du mort. Cette liberté laissée aux funérailles procède du seul sentiment élevé qui subsiste chez les Chinois : le respect pour la mémoire de ceux qui ne sont plus. Les vivans ont très souvent d'ailleurs à souffrir de cette coutume, qui constitue pour la santé publique un péril permanent et grave.

Cependant nous approchions de Yunan-sen. Déjà, du sommet d'une montagne, nous avions aperçu le lac qui fait la richesse et la beauté de cette ville. Si le temps nous avait permis d'escalader la plus élevée des crêtes de ce vaste massif de montagnes, nous aurions pu sans doute embrasser à la fois les cinq lacs qui ont marqué les diverses étapes de notre route à travers cette magnifique région. Après avoir quitté le bassin du Sonkoï, effleuré celui de la

rivière de Canton, nous entrions enfin dans la vallée du Yang-tse-kiang, que les Chinois appellent le fils aîné de l'Océan. Ce fut avec une émotion indicible que je contemplai l'humble ruisseau, un peu grossi par la neige, qui coulait doucement vers le nord, envoyant ses eaux à Shang-haï comme pour nous y précéder. Il n'avait pas un mètre de large et n'aurait pu porter une pirogue; je le voyais déjà cependant rival des plus grands fleuves du monde, ayant à son embouchure sept lieues d'une rive à l'autre, et couvert de steamers européens. Merveilleux pouvoir de l'imagination qui combat par l'espoir de jouissances futures l'effet des souffrances présentes, et qui, en montrant le but au voyageur, lui donne la force d'y atteindre!

Nos porteurs, ignorant que nous avons l'habitude de payer les services, font à chaque village des relais forcés, et contraignent les paysans à leur fournir des remplaçans. Nous continuons de voir des cercueils à peine cloués, posés sur le bord de la route, attendant que des temps plus heureux et une mortalité moins grande permettent à la piété chinoise d'y jeter un peu de terre ou de les loger, suivant l'usage, dans un petit caveau en briques. Nous nous arrêtons, pour y passer la nuit, dans la ville de Tchang-khong, d'où nous dominions le grand lac encore embrasé par le soleil couchant, tandis que l'ombre enveloppait déjà la plaine; c'est le moment où les démons, à cheval sur les rayons de la lune, descendent auprès du lit des mourans ou voltigent autour des morts. Dans la pagode même où nous étions établis, une légion d'hommes en habits blancs, signe de grand deuil, faisaient une veillée funèbre. Le bruit des cymbales et des gongs, les cris aigus destinés à éloigner les malins esprits chassèrent le sommeil, et, le matin venu, nous nous remîmes avec plaisir en route vers la grande ville où nous espérions trouver un établissement plus commode.

La plaine se déroule dans toute sa magnificence, et ses vastes proportions nous paraissent d'autant plus étonnantes que nous sommes à 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer; les montagnes déboisées qui l'entourent sont trop basses pour une telle étendue; l'œil, toujours plus dérouté que charmé par tout ce qui lui rappelle l'espace illimité, regrette de ne pas rencontrer d'obstacles; il cherche à découvrir de loin un monument élevé, la calotte d'un dôme, les toits superposés d'une pagode, l'aiguille d'un minaret ou tout au moins un mur d'enceinte avec ses créneaux et ses bastions : vain espoir! Nous traversons de gros villages; une large chaussée dallée et bordée de beaux cyprès nous conduit dans la plaine, mieux cultivée; la population plus nombreuse bourdonne autour de nous, et un mélange de flâneurs, de soldats, de petits marchands, nous révèle seul le voisinage du chef-lieu. Assis dans la partie basse de la plaine, Yunan-sen ne se laisse apercevoir en effet

qu'à deux cents pas de ses murs, et l'on a en quelque sorte pénétré déjà dans ses faubourgs qu'on les cherche encore des yeux. C'est le malheur des villes chinoises de ne se distinguer les unes des autres que par la superficie qu'elles couvrent. Les maisons sont construites sur un modèle identique dénué d'élégance autant que de grandeur. Passant sa vie à charger sa mémoire de formules sonores et vides, à labourer, à vendre ou à acheter, le Chinois ne comprend et ne pratique que la petite sculpture; essentiellement positif, égoïste et calculateur, il ne connaît l'enthousiasme sous aucune forme. Pour lui, le ciel est sans Dieu, l'art sans idéal, et les villes sont sans monumens. C'est en me livrant à ces réflexions que j'avançais dans la grande rue de Yunan-sen, tantôt marchant, tantôt porté par la foule au milieu de laquelle notre petite troupe était comme noyée. Jamais Européens ne s'étaient montrés à elle, hormis les missionnaires, et ceux-ci, longtemps obligés de se cacher, ont continué de porter l'habit chinois. Nos barbes, nos longs cheveux en désordre, notre costume étrange, nos armes surtout, excitaient au plus haut point la curiosité, et c'est avec un cortége formé d'une multitude innombrable que nous parvînmes au palais des examens du baccalauréat, où nous devions loger.

Ce palais est un vaste édifice couvrant une immense étendue de terrain à l'extrémité de la ville; il est composé de deux corps de logis principaux, flanqués de longs bâtimens rectangulaires dans lesquels il eût été possible de caserner un régiment. Il nous fallut consacrer quelque temps à une véritable étude topographique pour nous y reconnaître au milieu d'un dédale de cours, de salles, de corridors délabrés à faire peine; nous ne distinguions plus qu'aux bancs brisés et aux tables renversées les lieux où les candidats se livraient jadis à ces compositions littéraires qui servaient de base à l'organisation politique de l'empire. Les diplômes sont bien encore le prix du concours, mais les emplois deviennent le plus souvent la récompense de l'intrigue. Jamais en aucun pays la vénalité des offices et des officiers n'a été poussée si loin. Dans le Yunan en particulier, les pacifiques travaux, les luttes à armes courtoises, d'où rhéteurs, poètes et moralistes sortaient administrateurs et fonctionnaires publics, sont complétement abandonnés. Ce n'est plus à coups d'argumens qu'on se bat. Depuis notre entrée dans cette malheureuse province, nous avons, on l'a vu, suivi les traces de la rébellion, et constaté les funestes conséquences qu'elle a entraînées même dans les départemens restés de nom fidèles à l'empereur; mais il fallait venir à Yunan-sen pour bien apprécier toute l'étendue du mal. Rien qu'en traversant la ville, nous avons remarqué dans la foule les nombreuses figures des musulmans qui résistent ou feignent de résister aux projets ambitieux de leurs coreligionnaires. Sous le vaste turban,

leur œil ardent et noir ne se baisse pas devant une menace; leur nez droit et saillant accuse leur origine, dont un mélange de plusieurs siècles avec une race différente n'a pu faire disparaître la forte empreinte. Tout en eux respire l'audace, et leur fierté frappe d'autant plus l'étranger qu'ils se montrent au milieu d'un peuple avili comme d'impétueux coursiers du désert égarés dans un troupeau de bêtes de somme. Avec quelles modulations suppliantes et tendres le mandarin Ku, venu pour nous souhaiter officiellement la bienvenue, ne s'efforçait-il pas, sur nos instances, d'écarter la foule envahissante! Ce fonctionnaire avait la réputation d'être cruel, nous le savions : aussi ne l'entendions-nous pas sans sourire, debout et les mains jointes, vêtu d'une robe de soie fourrée, s'adresser à un robuste gaillard, pâle et déguenillé, qui s'obstinait à ne pas quitter la place. Il le conjurait, en l'appelant son grand-père, son bisaïeul, de ne pas se montrer si opiniâtre. Nous avons dû intervenir, poser des sentinelles et repousser par la force tous ces ascendans de maître Ku insensibles aux prières de leur petit-fils. Ces ménagemens extraordinaires envers la foule auraient seuls suffi à nous éclairer sur la situation du pays.

Les mandarins ont tout à craindre de ces hommes insoumis qu'une communauté d'origine et de fanatisme religieux réunira tôt ou tard aux révoltés de l'ouest, en admettant qu'ils ne soient pas encore liés à eux par un accord secret. Déjà ils ont été assez forts pour fomenter une sédition dans la ville, assassiner le vice-roi chinois Pan et proclamer à sa place leur grand muphti. Le commandant militaire, musulman comme eux, était pendant ce temps-là enfermé dans Lin-ngan, dont il était allé faire le siége, par les habitans eux-mêmes, qui, après lui avoir ouvert les portes, s'étaient retirés dans la plaine et le tenaient bloqué dans leur propre ville. Le géant Lean-Tagen, celui-là même qui nous avait si mal reçus, consentit, malgré la haine que lui inspirait un sectateur de l'islam, à laisser sortir le général qui demandait à sauver Yunan-sen. Celui-ci, soit que son dévoûment à l'empereur fût sincère, soit qu'il ne jugeât pas opportun de se déclarer ouvertement, rétablit l'ordre en effet, arracha le grand-uléma de la montagne où s'était installée la nouvelle cour, et intima l'ordre au pontife, dont la royauté éphémère rappelait celle du cardinal de Bourbon opposé à Henri IV par les ligueurs, de rentrer dans le vaste domaine des choses éternelles et de n'en plus sortir. Le vieux *papa*, enfermé dans son yamen, affecte, depuis ce temps, de ne plus s'occuper que d'astronomie. Au moment de notre arrivée, le vice-roi Lao, remplaçant de Pan, venait de mourir. C'était à lui qu'était adressée l'une des lettres du prince Kong dont nous étions porteurs. Son successeur était déjà nommé par la cour de Pékin; mais, peu pressé de venir prendre possession d'un poste

aussi périlleux, il s'attardait dans le Setchuen en habile homme, et c'est à son remplaçant par intérim Song-Tagen que nous avons eu affaire. Celui-ci nous reçut avec solennité; la musique jouait à la porte du yamen, près d'un écran en briques orné du classique dragon; la haie était formée sur notre passage, à travers les nombreuses cours, par les gardes du corps, dont quelques-uns, affublés de costumes symboliques et grotesques, représentaient de fantastiques animaux. Le vice-roi vint à notre rencontre vêtu d'une magnifique pelisse en fourrure sombre, le chef couvert du chapeau mandarinique à bords relevés et garnis de fourrure; cette coiffure était rehaussée par une belle plume de paon emmanchée dans un étui en jade surmonté d'un globule bleu clair. Song-Tagen est un beau vieillard à moustaches blanches, au sourire bienveillant et gracieux; la dignité de son attitude, qui convient d'ailleurs à sa haute position, est tempérée par l'urbanité de ses manières; c'est un homme de la meilleure compagnie. Quant à son palais, il se ressent, comme tous ceux que nous avons eu l'occasion de visiter déjà, de la situation précaire dans laquelle vivent au Yunan les fonctionnaires chinois. Une foule de mandarins en grande tenue, avec chapeaux à plumes et robes de soie à plastron brodé, se tiennent debout dans la salle d'audience, où nous prenons le thé en échangeant avec Song-Tagen ces formules connues de politesse banale qui sont, plus encore en Chine qu'en Europe, le préliminaire obligé des conversations sérieuses entre gens qui se respectent.

Parvenus à Yunan-sen, nous n'avions plus de sérieuses difficultés à vaincre, et le retour par Sanghaï était moralement assuré; mais nous avons, on s'en souvient, été contraints d'abandonner le Mékong à Kien-hong, par 22 degrés de latitude nord environ, à 1,200 milles de son embouchure, et si la question de navigabilité était depuis longtemps tranchée négativement, le problème des sources, qui constituait l'autre partie de notre programme, demeurait sans solution. Bien qu'il ne nous fût plus permis déjà d'espérer éclaircir complétement ce point, il convenait cependant d'essayer au moins de revoir le grand fleuve là où il sort du Thibet. Convaincre le vice-roi du but géographique de notre voyage, lui faire entrevoir, sans donner l'éveil à des susceptibilités légitimes, que nous désirions visiter l'ouest du Yunan, possédé par les rebelles, sans aucune arrière-pensée d'entente politique avec eux, c'était là une tâche difficile, et dans laquelle M. de Lagrée échoua malgré toutes les ressources de son esprit, depuis longtemps plié aux habiletés de la diplomatie orientale. En dépit de toutes les précautions oratoires, Song-Tagen résista, déclara que toute tentative dans ce sens nous préparait un échec et des périls certains, puis il détourna la conversation sans manifester d'ailleurs aucun sentiment d'hu-

meur. Il se trouvait ainsi averti par nous-mêmes de nos dispositions. nous n'agissions pas par surprise, et cela nous mettait à l'abri du reproche d'ingratitude envers un personnage qui s'était acquis par un accueil loyal des droits à nos égards.

A peine étions-nous rentrés dans le grenier que nous avions choisi pour demeure dans le palais des bacheliers, — c'était la pièce la mieux fermée de l'édifice, la plus facile à défendre contre la foule et contre le froid, — que nous reçûmes sur papier rouge une invitation à dîner du général musulman Ma-Tagen, le commandant en chef des troupes impériales, qui fut si cavalièrement traité par le gouverneur de Lin-ngan, son subordonné. Des bruits fâcheux couraient sur les intentions cachées de ce général, bruits souvent justifiés par son attitude; il était donc très important pour nous, s'il était en effet porté vers les rebelles par quelques préférences secrètes, très vraisemblables d'ailleurs, de nous ménager ses bonnes grâces et au besoin son appui. — La ville était serrée de près par l'armée ennemie, les postes avancés venaient de tomber au pouvoir de celle-ci, et à chaque instant Yunan-sen elle-même pouvait être prise. La fuite des habitans en mesure de s'éloigner était déjà commencée. Deux courans contraires se heurtaient aux portes; les petits marchands cherchaient à gagner la montagne pour y cacher leur argent, tandis que les gens de la banlieue voulaient abriter leurs personnes derrière les murailles de la ville. Quant aux gros négocians, ils ont depuis longtemps quitté la place; le commerce moyen demeure seul cloué à son poste et ne ferme pas ses boutiques, parce que tout magasin fermé est assuré d'être pillé sans merci en cas de prise de la ville ou même de trouble intérieur. En de telles circonstances, nous ne pouvions qu'accepter avec plaisir les avances de Ma-Tagen, et puisqu'il festinait au lieu d'aller se battre, nous n'avions pas de raison pour nous montrer meilleurs Chinois que lui. Nous revêtîmes donc les différentes parties du costume bizarre que nous nous étions composé à la hâte, car les débris de notre garde-robe européenne jonchaient les forêts du Laos, et nous nous rendîmes au yamen du général. Nous le trouvâmes assis à une table de jeu, au centre de la première cour, entouré de ses compagnons et menant à fin une partie d'échecs qui paraissait absorber toute son attention. Il se souleva à peine de son siége pour nous recevoir, et nous fit conduire par un de ses familiers dans une sorte de petit salon élégamment meublé, où nous prîmes le thé en attendant notre amphitryon. Le bruit des éclats de rire et des plaisanteries soldatesques arrivait jusque-là, et nous évoquions malgré nous le souvenir de ces scènes de garnison si souvent reproduites sur certains de nos théâtres. Il était impossible d'ailleurs de se sentir offensé des façons cavalières de Ma-Tagen. Parti de très bas, il avait con-

science de ce qui lui manquait, et au lieu d'imiter gauchement les raffinemens de la civilité chinoise, il affectait bien plutôt une liberté d'allures et de tenue voisine du débraillé, mais qui avait l'avantage de mettre ses hôtes fort à l'aise avec lui. Nous examinâmes à loisir les différentes pièces du yamen; il était comfortable et révélait un homme sûr du lendemain. Des peintures chinoises, des lanternes cantonnaises, ornaient les murs et les plafonds; dans un cabinet attenant au salon, deux jeunes *misses* au pastel semblaient tout effrayées de se trouver dans la possession d'un tel soudard, fervent disciple de Mahomet. C'est en effet sur Médine et La Mecque qu'il nous interrogea d'abord, dès qu'il nous eut rejoints. Le ramadan était commencé. A l'abstinence diurne avait succédé l'orgie de la nuit, et Ma-Tagen en portait encore les traces sur son front déprimé et sillonné de rides, dans ses yeux chassieux et injectés de sang, dans sa voix éraillée, mais puissante. Hormis le prophète et le Koran, un seul sujet l'intéressait, la guerre et les instrumens de guerre. Les cours de son palais étaient remplies de lances disposées en faisceaux, les corridors de sacs de balles, de chevrotines et de biscaïens. Ce qui nous étonna davantage, ce fut son arsenal abondamment pourvu d'armes européennes qu'il nous fit visiter en détail : fusils doubles ordinaires, fusils se chargeant par la culasse, carabines rayées, revolvers, pistolets de tout genre, rien n'y manquait, et j'ai même remarqué là certains systèmes qui ne m'étaient jamais tombés sous les yeux en Europe. Ma-Tagen est grand seigneur; il entretient à Sanghaï et à Canton des agens qui l'approvisionnent sans s'inquiéter des prix élevés qu'on leur demande. En raison de l'état de la province, il accapare l'impôt, celui des salines particulièrement, et, par une confusion facile à faire entre le trésor public et sa fortune particulière, il dispose de sommes énormes qui paient le luxe de sa maison. Cet homme étrange passe des journées entières à s'exercer au tir; les murs, les colonnes, les tableaux, tout sert de but à son adresse, et je m'aperçois que le dossier de la chaise sur laquelle je suis assis est traversé de vingt balles. La maison tout entière en est criblée, et j'ai vu le moment où un domestique passant au fond de la cour allait lui servir de cible. Les mauvaises langues l'accusent d'avoir tué deux de ses enfans. Il ne s'épargne pas lui-même aux jours de combat; il est couvert de blessures, et il s'est entièrement dépouillé de ses habits pour nous montrer des cicatrices dont il est fier. Nous ne nous attendions guère à rencontrer en Chine un homme de ce caractère, qui eût été mieux placé à la cour des vieux sultans. Quoi qu'il en soit, nous étions venus pour dîner, et après avoir fait longuement connaissance avec les richesses du palais et les bizarreries du propriétaire, nous nous mîmes à table. — On apporte d'abord devant nous des

graines sèches de pastèques et de pins, des oranges mandarines, des litchis, un dessert complet. Croyant à un malentendu, nous nous résignons à voir le dîner se changer en collation; mais, tout au rebours de ce qui se passe en Europe, c'est par le dessert que les estins commencent, et trois heures durant nous avons vu se succéder sur la table les mets les plus étranges et les plus recherchés. La terre et la mer sont mises à contribution par ce soldat parvenu; nids d'hirondelles, vers de toutes les espèces, entrailles de poisson, lichens, etc., voilà les mets les plus simples dont ma mémoire a gardé les noms; une foule de viandes hachées menu parurent ensuite, et l'on servit le potage à la fin du repas. Chacun de nous but à longs traits du thé chaud, trempa ses lèvres dans du vin de riz, et s'essuya les doigts dans les morceaux de papier qui tenaient lieu de serviettes. Fidèle à la loi du Koran, Ma-Tagen jeûnait en nous regardant faire. Notre sans-gêne l'enchanta, et nous sortîmes de chez lui avec un ami de plus, ami précieux, de quelque côté qu'il se tourne.

Le troisième personnage dont le concours pouvait nous devenir utile était le vieux *papa*, le prêtre vénéré dont l'ambition s'était un instant démasquée après l'assassinat du vice-roi Pan, et qui, je l'ai dit plus haut, vivait depuis dans son yamen, au milieu des télescopes et des mappemondes, feignant d'embrasser dans ses études le ciel et la terre. Ces graves occupations ne suffisaient pas cependant à remplir sa vie. L'intrigue et jusqu'à des passions mesquines comme la susceptibilité et la vanité se glissaient à travers les fissures laissées dans son vaste cerveau par la science universelle. Nous lui avons fait attendre notre visite, et, sans l'envie de voir des étrangers et d'étaler devant eux ses connaissances, il ne nous aurait pas pardonné ce retard. Deux fois nous nous sommes présentés à sa porte, et deux fois il nous a fait répondre qu'il était en prière. Enfin, poussé par le besoin de savoir exactement la distance qui sépare la terre du soleil, d'être fixé sur le temps que mettrait un oiseau pour se rendre de Yunan-sen dans la lune, ou un boulet de canon pour atteindre une étoile, — tels étaient les termes par trop concis dans lesquels étaient posées la plupart de ses questions, — il nous donna rendez-vous chez lui. Ses gens, graves comme les serviteurs d'un dieu, nous introduisirent avec respect dans le sanctuaire où trônait l'oracle, petit vieillard à la moustache blanche et au nez aquilin. Son front bombé supportait un bonnet fourré; dans les cavités profondes de ses orbites, deux yeux presque éteints, mais toujours agités, donnaient une sorte de mobilité mécanique à sa figure austère, dont les rides formaient, en se déplaçant suivant le jeu de sa physionomie, une foule de dessins bizarres. A notre entrée, on apporta le thé, puis du sucre candi. Notre hôte, s'étant

jadis rendu à Stamboul après un long séjour à La Mecque, se vantait de connaître les habitudes des Européens, et nous proposa de sucrer notre thé. Ce fut là le point de départ d'une longue conversation géographique, facilitée par un grand planisphère sur lequel notre interlocuteur promenait solennellement un doigt maigre comme une branche de compas, tandis que sa bouche jetait à la foule les noms des pays étrangers. Celle-ci, stupide d'étonnement et d'admiration, les répétait niaisement comme un écho docile. Sur l'île de Singapoure, le vieux *papa* arrêta son index. Ayant ouï dire qu'en ce point, très voisin de l'équateur, les jours étaient toute l'année d'égale longueur, il y était resté un an pour s'assurer du fait, plantant des jalons et mesurant l'ombre. Un Anglais qu'il consulta lui avait répondu qu'il était un âne, et ce souvenir le suffoquait; mais c'était sur l'Arabie qu'il s'étendait surtout avec complaisance. Ce pays, qui contient le berceau et la tombe du prophète, prenait à ses yeux des proportions gigantesques. Il faisait sonner l'*r* en prononçant Arabie, et la foule transportée répétait *Arrabie*, *Arrabie*. C'était un mot magique comme le *sésame* d'Ali-Baba. Ses familiers ne nous saluèrent plus dans la suite qu'en nous disant Arabie, et quand nous avons eu à demander un service à ce perroquet imbécile, nous lui avons fait présent d'un poignard algérien, en lui disant qu'il nous venait d'un chef arabe. Après avoir ainsi exploré le monde, dont les formes étaient à peine reconnaissables sur la carte du prêtre, il fallut apprendre à celui-ci la manière de se servir d'un télescope qui lui avait coûté fort cher à Pékin, et qu'il n'avait pas su monter. Tant de complaisance dissipa les restes de sa maussade humeur, les nuages s'évanouirent entre nous, et il nous fut possible d'aborder la question dont nous étions uniquement préoccupés. L'espoir de la voir favorablement résolue nous avait donné la patience de supporter le fatigant bavardage d'un sot vaniteux. A peine M. de Lagrée eut-il exposé le but de notre voyage et exprimé le désir de visiter l'ouest du Yunan, que le vieux *papa* répondit : « Je vous comprends sans peine, vous voyagez exclusivement pour vous instruire, comme je l'ai fait moi-même; mais soyez bien assuré que, hormis la mienne, toutes les têtes du pays sont trop dures pour que vous puissiez espérer y faire entrer cette vérité; je suis d'ailleurs en mesure de lever tous les obstacles. Mon autorité, consacrée par un pèlerinage aux lieux saints, est également respectée de tous les musulmans, impériaux ou rebelles; avec un mot de moi, vous pourrez circuler librement dans tout le pays et, grâce au passeport en langue arabe que je vous ferai tenir, pénétrer au besoin jusque dans Tali (1). »

Il était possible que ce vieillard, vantard par nature, exagérât sa

(1) Ville capitale des rebelles.

puissance; on nous affirmait cependant qu'elle était fort grande. Ne fallait-il pas d'ailleurs qu'il se sentît bien fort pour ne pas craindre d'afficher ainsi ses relations avec les révoltés, alors qu'il résidait dans une ville encore chinoise, et qu'il continuait de recevoir du gouvernement impérial un traitement annuel de 80,000 francs environ? *Cuncta religione moventur*, il y a longtemps que Cicéron l'a dit, et cela est surtout vrai de l'islam. — Nous acceptons pour ce qu'elles valent ces offres de service, et nous quittons le yamen du grand-prêtre, qui daigne venir en personne nous reconduire jusque dans la rue, honneur qu'il n'accorde jamais, même au plus haut placé de ses compatriotes. Quelques explications sur les signes du zodiaque et quelques données sur les éclipses ont achevé de cimenter notre amitié avec lui. Nous étions ainsi dans les meilleurs termes avec les autorités civiles, militaires et religieuses, avec les fidèles ou les conspirans. Nous pouvions attendre les événemens et jouir, malgré la position critique de la ville, des ressources qu'elle présentait. Ces ressources, dans les momens prospères, devaient être considérables, car, malgré les paniques quotidiennes, nous y avons trouvé en abondance, le vin excepté, toutes les choses nécessaires à la vie européenne. La farine de froment n'est employée par les Chinois que dans la confection de la pâtisserie et de certaines pâtes particulières : aussi faisions-nous notre pain nous-mêmes, heureux de retrouver après dix-huit mois cet aliment précieux, que le riz ne remplace pas.

La ville de Yunan-sen a la forme d'un carré, dont chaque côté mesure à peu près un kilomètre. Elle est entourée de fortes murailles percées de six portes, quatre principales surmontées de toits superposés comme ceux des pagodes, et deux plus étroites et plus basses. J'ai trouvé, en visitant un des postes militaires établis au-dessus de ces portes, deux lourdes pièces de canon en fer, et ce n'est pas sans surprise que j'ai déchiffré sous la poussière qui les recouvre, un peu au-dessus de la lumière, l'abrégé de cette devise connue : *Jesus hominum salvator* (J.H.S.). C'était la marque de leur origine, et, malgré l'espèce de secousse morale que me donna un tel souvenir gravé sur un canon, je ne pus me défendre d'un mouvement de patriotique orgueil. Ils étaient pour la plus grande partie Français, ces jésuites qui surent imposer à l'empereur par l'autorité de leurs travaux comme par celle de leurs vertus. Venus pour le salut des âmes, ils s'improvisèrent astronomes, mécaniciens, fondeurs, géographes, devinrent bientôt philosophes et lettrés sans que la science, illustrée par leurs labeurs, fût jamais pour eux autre chose qu'un auxiliaire subordonné à leurs évangéliques desseins. Ces grands apôtres ont des successeurs au Yunan. Ce n'est pas ici le lieu de parler longuement de l'œuvre des missions catholiques, et

ce grave sujet ne saurait être incidemment traité. Qu'il me soit permis toutefois de remercier ici, pour la joie que nous avons éprouvée à les voir et pour les services qu'ils nous ont rendus, le père Protteau, cet humble prêtre dont le renoncement calme, absolu, complet, étonne d'abord, puis se fait admirer quand on sait le comprendre, et le père Fenouil, l'ardent pro-vicaire, dont le cœur, vibrant encore aux noms de mère et de patrie, s'est mis si facilement, malgré vingt ans d'expatriation, à l'unisson du nôtre.

Un canal dérivé du grand lac sert de fossé aux fortifications. Dans la plaine, en dehors de l'enceinte, on voit encore les restes d'une ville aussi considérable que la ville actuelle; c'était le grand quartier du commerce, et chacun sait que c'est là d'ordinaire la partie la plus importante d'une cité chinoise. La guerre, en entravant les relations, a chassé la vie de cette ville extérieure, réduite aujourd'hui à l'état d'immenses faubourgs à demi ruinés. Deux monticules couronnés de cyprès donnent de ce côté un certain relief au tableau que présente Yunan-sen. De nombreux arbres verts, beaucoup de pagodes aux couleurs voyantes, quelques toits de yamens aux angles relevés, décorés de motifs bizarres, dominent les maisons basses, et rompent la monotonie d'un alignement irréprochable. La rue principale commence à la porte méridionale et aboutit non loin du premier monticule. Elle est large, bordée de magasins d'aspect uniforme, dont la devanture élégante est rehaussée par deux enseignes, planches peintes en noir et couvertes de caractères dorés. Quelques-unes, dans la rue même, se dressent perpendiculairement entre deux bornes à coulisse. C'est là que sont établis les marchands de comestibles; le vent balance au-dessus de leurs têtes une guirlande de jambons, de volailles grasses, de gigots de moutons. Les parfumeurs mettent en montre des flacons d'eau de Cologne et des savons français; des gravures de mode représentent de frais visages de Parisiennes, dont la vue raffermit nos courages en enlevant aux Chinoises leurs dernières chances de séduction. Celles-ci ne sont que des mannequins vivans jetés dans un sac de cotonnade bleue ou de soie multicolore, laissant apercevoir par le haut une tête de boule-dogue plâtrée de farine de riz, et dépasser par le bas une jambe maigre comme celle d'un paon. C'était à faire regretter les fortes filles du Laos. Je dois ajouter que, si les sirènes de ce pays n'usent pas d'une coquetterie plus grande avec les indigènes qu'avec les étrangers, les maris sont vraiment heureux dans l'Empire-Céleste; ils y peuvent vivre tranquilles et laisser grandir les pieds de leurs épouses, mutilés par un injuste excès de défiance jalouse. C'est là en effet l'une des explications les plus plausibles de l'odieux usage par suite duquel le pied des filles reste emprisonné dans des bandelettes qui maintien-

nent tous les doigts repliés, en sorte que le pouce, atteignant seul son entier développement, permet aux élégantes de chausser ces souliers terminés en pointe dans lesquels n'entrerait pas le pied d'un enfant de dix ans.

La misère est grande à Yunan-sen. Un nombre considérable de mendians noirs et secs, vêtus seulement, malgré le froid, d'une couverture de feutre en lambeaux, véritables squelettes vivans, circulent dans les rues, implorant directement la pitié des passans, ou bien exécutant, devant le comptoir où le gros débitant enfile ses sapèques, une musique à faire frémir. On nous a parlé d'une famille entière, composée du père, de la mère et de six filles, qui n'avait d'autre logement qu'une caverne et d'autre habit que le papier très perméable fabriqué avec la feuille de mûrier. L'administration, toujours vénale et défectueuse, même en temps de paix, n'est plus pour le peuple qu'une lourde charge sans avantages et sans compensation. Les mandarins, placés entre la fuite, c'est-à-dire le cordon envoyé de Pékin, et l'émeute qui menace leur vie, entre un fleuve et une rivière, suivant l'expression pittoresque d'un Chinois, inspirent eux-mêmes une vraie pitié.

En théorie, l'organisation politique et sociale de l'empire est, sous plus d'un rapport, un modèle d'organisation démocratique. La noblesse héréditaire et perpétuelle n'existe qu'en faveur des membres de la famille impériale et des descendans de Confucius. A l'inverse de ce qui se passe en Occident, l'éclat qu'un homme parvient à jeter sur son nom ne rejaillit que sur ses ancêtres, en sorte que le fils d'un Chinois illustre n'est pas porté, comme il est arrivé trop souvent chez nous, à se reposer sur les lauriers de son père. Les emplois sont accessibles à tous; il n'y a qu'une seule voie légale ouverte pour arriver aux honneurs, celle des examens constatant la valeur personnelle des candidats. Si cette idée n'était pas une conséquence nécessaire de la notion même de la justice, notion que les peuples, comme les individus, trouvent au fond de leur conscience, on pourrait croire que nous l'avons empruntée à la Chine, où le système du gouvernement par les *capacités* est en vigueur depuis des siècles; mais cette égalité parfaite, y manquant de son correctif essentiel, la liberté, peut être considérée aujourd'hui comme un fléau plutôt que comme un bienfait. Le *fonctionnarisme*, cette plaie de certaines démocraties européennes, s'est développé en Chine outre mesure, et les mandarins de toute classe constituent un véritable corps de privilégiés qui, en admettant que l'aptitude intellectuelle ne leur fasse jamais défaut, sont généralement dépourvus d'une autre qualité non moins nécessaire, la moralité. Celle-ci, fleur délicate que l'on chercherait vainement en Orient, ne s'épanouit qu'au soleil de la publicité. Le grand jour et le grand air, voilà ce qu'il

lui faut partout pour croître, et si nous l'avons vue, même en pays chrétien, prête à s'éteindre avec la liberté politique, nous aurions le droit d'être surpris de la voir prospérer en Chine. Les rares gazettes imprimées dans l'empire sont écrites pour tromper l'opinion, non pour l'éclairer, et ce n'est pas dans les creuses spéculations de leur philosophie athée que les Chinois peuvent trouver un frein à leur passion dominante, l'amour du gain. Aujourd'hui d'ailleurs le gouvernement aux abois ne se gêne guère pour mettre les emplois à l'encan, au lieu de les laisser au concours; il vend fort cher les globules, et l'unique préoccupation du fonctionnaire qui les achète, c'est de tirer parti de sa place pour rentrer dans ses fonds. J'ai vu un frère meurtrier de son frère demeurer impuni parce qu'à force d'argent il avait fait taire l'accusation ou acheté le juge. Le père Fenouil nous contait en riant qu'inquiété par des voisins processifs, il lui était arrivé de couper court à leurs vexations en les menaçant de charger sa mule d'argent et d'aller voir le mandarin.

Le vieux *papa* nous ayant envoyé la lettre précieuse qui devait faire ouvrir devant nous les portes mêmes de Tali, rien ne nous retenait plus à Yunan-sen. Un plus long séjour nous exposait inutilement à nous trouver au milieu du sac de la ville, et, considération plus décisive encore, nous faisait courir le risque de voir les musulmans envahir le pays compris entre la capitale et le Yang-tse-kiang, couper notre route et nous préparer un désert. On annonçait en effet leur marche sur Kut-sing-fou. M. de Lagrée se résolut alors à partir sans délai pour Tong-tchouan, situé non loin du grand fleuve : de là il voulait essayer de pénétrer dans l'ouest du Yunan, arriver dans la partie du pays conquise et pacifiée, de façon à se trouver le plus tôt possible en présence de chefs reconnus et d'un gouvernement responsable; mais notre caisse, qui ne contenait pas, à notre départ de Saïgon, plus de 25,000 francs en numéraire, était presque épuisée, et nous ne pouvions sans ressources nouvelles nous engager dans une excursion périlleuse et longue. Les commerçans, frappés de terreur, cachaient leur argent; personne n'aurait osé avouer qu'il possédait 100 taëls; le vice-roi lui-même se déclarait hors d'état de nous ouvrir un emprunt. Il fallut recourir à notre ami Ma-Tagen. Celui-ci nous offrit avec joie 1,000, 10,000 taëls à notre gré; l'argent ne l'embarrassait jamais; M. de Lagrée en accepta 700, représentant environ 6,000 francs, remboursables à Sanghaï en armes françaises. Notre prêteur ne sut pas d'ailleurs mettre plus de mesure dans ses demandes que dans ses offres, et voulut obtenir de nous l'engagement d'expédier à son adresse 100,000 cartouches confectionnées, le chargement d'un navire! Il suspendit sa partie d'échecs pour traiter cette affaire, jura que nous lui faisions injure en lui offrant une reconnaissance de

notre dette, nous congédia avec toute la bonne grâce dont il était capable et se remit à jouer.

Le 8 janvier 1868, la commission quittait Yunan-sen. Au-delà des faubourgs, dans lesquels un peuple de petits marchands grouille et fourmille, la grande plaine se termine, resserrée entre des collines incultes et déboisées. Nous croisons sur la route dallée de longues files d'animaux et de petits chariots étroits et bas attelés d'un buffle et chargés de bois. Les Yunanais, avec moins d'incurie, pourraient avoir à leurs portes le combustible nécessaire à leurs besoins; ils préfèrent dépouiller les montagnes de leur dernier arbrisseau et faire venir ensuite du bois de fort loin. Ils brûlent aussi de l'anthracite, et l'on se sert au village de Ta-pan-kiao, lieu de notre première station, d'une sorte de coke naturel. Dans cette région, aussi bien que dans celle que nous avons traversée pour arriver à Yunan-sen, les ravages de la peste ont succédé à ceux de la guerre. De nombreux cercueils gisent sans sépulture sur le sol. Les Chinois s'imaginent qu'un mort victime de ce mal étrange, qui se manifeste par l'éruption de boutons derrière les oreilles, se venge sur les vivans, si ceux-ci commettent l'imprudence de le mettre en terre. La guerre est suspendue d'un commun accord pendant les fêtes du premier de l'an, pour une sorte de *trêve de Dieu;* mais les brigands ne chôment pas, et nous rencontrons un détachement lancé à la poursuite de ces derniers. Rien n'égale le désordre dans lequel marchent ces guerriers chinois; chacun, suivant son caprice, devance ses camarades ou demeure en arrière, de telle façon qu'il nous est impossible, sans nous attarder outre mesure, d'éviter ces ennuyeux compagnons. Ah! que l'exercice est une belle chose, et combien j'apprécie maintenant les casernes, les consignes et les salles de police! Nous arrivons au village de Yan-lin en même temps que cette cohue de soudards, et nous défendons avec peine notre porte contre ces curieux insolens, qui semblent disposés à se servir de leurs armes pour forcer nos faibles barrières. Trois mille hommes vociférant contre nous des injures demandaient à nous voir dîner, et nous pouvions à peine tenir tous les six dans la petite chambre de l'auberge. L'escalier était étroit, la baïonnette de notre factionnaire reluisait dans l'ombre, et notre repas s'acheva sans que les trois soldats nécessaires pour former le premier rang osassent se réunir. Le désordre s'étant enfin apaisé, le chef de la troupe s'empressa d'accourir; il nous présenta ses excuses et jura que, s'il avait été informé plus tôt, il eût chassé de chez nous tous ces impertinens indiscrets. — Le pauvre homme tremblait que ses soldats ne connussent ses paroles. La curiosité de ces derniers nous parut d'ailleurs excusable quand leur capitaine eut bien voulu nous révéler ce qui l'avait excitée si fort. Ceux-ci avaient entendu dire que

les Européens étaient pourvus d'un œil dans l'occiput, mais qu'en revanche ils n'avaient pas d'articulations aux jambes. Sur quoi pouvait être fondée la première de ces deux croyances populaires? Je l'ignore. Quant à la seconde, elle aura été répandue par quelque Chinois dont un Anglais peut-être, par la raideur de sa démarche, aura frappé l'imagination.

Le père Fenouil, qui nous avait accompagnés jusqu'à Yan-lin, nous quitta pour regagner Kut-sing-fou, sa résidence; l'émotion de ce malheureux prêtre, qui entendait pour la dernière fois peut-être parler de la France, nous gagna malgré nous, et nous cheminâmes tristement vers le nord à travers une vaste plaine humide, tout enveloppée d'un brouillard épais qui laissait à peine voir la silhouette sombre des hauts cyprès. Ces grands arbres plantés sur les talus se balancent avec mélancolie, et, comme de noirs rideaux, cachent de nombreux villages en partie peuplés par les musulmans. Bien qu'encore soumis à l'empereur, ceux-ci répandent autour d'eux une terreur telle que les craintifs Chinois n'élèvent plus leurs porcs qu'en cachette et refusent de nous en vendre, ces animaux étant tenus pour impurs par les croyans. Partout des maisons en ruines, un peuple en haillons, pâli par la misère! Un jour que, contraint par la fièvre de marcher lentement, je suivais de loin notre caravane, un de nos porteurs vint m'avertir, en se frappant le cou du travers de la main, que j'exposais ma tête, puis se hâta, tout effrayé, de rejoindre le gros de la colonne. Ma barbe suffisait pour tenir les bandits à distance; mais quelle existence pour les cultivateurs, qui n'osent plus aller jusqu'à leurs champs! Sur les routes, des huttes surmontées d'un drapeau et dans lesquelles dort une sentinelle accroupie, de loin en loin quelques patrouilles, telles sont les seules mesures protectrices prises par le gouvernement dans le voisinage du chef-lieu. Le travail est impossible sans sécurité, la vie impossible sans le travail, et voilà comment, dans ce triste pays, de laboureur honnête, aisé, ayant pignon sur rue au village, on devient bandit à son tour quand le village est détruit, et que de la case il ne reste plus debout que le pignon.

Le pays se fait solitaire et sauvage; les ruines qui le parsèment rappellent à l'esprit l'image d'une prospérité passée; une herbe sèche et blanche s'étend jusqu'au pied de montagnes arides; elle est tondue çà et là par de grands troupeaux de moutons qu'un pâtre, vêtu de la laine d'un bélier, surveille de concert avec son chien. Nous avions mille peines à trouver un abri chaque soir, les approvisionnemens commençaient à manquer ainsi qu'aux mauvais jours du voyage dans le Laos, et le jeune Chinois que, dès notre arrivée aux lieux de la halte, nous lancions à la recherche des vivres revenait

souvent les mains vides. Intéressé comme nous dans la question, il ne manquait ni d'habileté ni d'ardeur; malheureusement la production était arrêtée, et personne ne voulait vendre. Les musulmans seuls n'avaient en rien changé leurs habitudes, mais on n'osait pas traiter avec eux. Notre jeune pourvoyeur, après une longue marche qui avait aiguisé les appétits, s'étant adressé sans le savoir à l'un de ces terribles sectateurs du prophète, reconnut bientôt à qui il avait affaire, et s'enfuit au milieu de la négociation en abandonnant tout l'argent qui lui était confié. Il ne se rencontra personne dans notre escorte qui consentît à nous servir d'intermédiaire pour terminer ce différend. Soldats, porteurs, mandarins, interprète, tous tremblaient devant un seul homme qui, les bras croisés et le sourire aux lèvres, jouissait de son triomphe. Quant à nous, dans l'impossibilité de nous faire comprendre et impatientés de son arrogance, nous prîmes le parti de le mettre à la porte. A cela, nos Annamites réussirent aisément; ils avaient pris nos allures, nos mœurs, nos préjugés; le point d'honneur même s'était développé en eux, ils avaient rapidement passé du respect que professe leur nation pour les Chinois à un mépris profond et souvent trop peu déguisé. Si malgré l'argent dont nous pouvions disposer, malgré le prestige dont nous entouraient notre qualité de mandarins étrangers et nos passeports, nous avions parfois à supporter la faim, on devine les atroces souffrances subies par la population et les extrémités auxquelles ces souffrances la poussent.

Quand on a vu comme nous, p r exemple, les livides habitans d'un village attendre, ainsi que des vautours, la mort d'un cheval agonisant pour se disputer sa chair, on est porté à tenir pour vrais, sans avoir pu d'ailleurs les constater personnellement, certains faits de cannibalisme qui se reproduiraient, dit-on, souvent dans les temps de famine. Quoi qu'il en soit, le gouvernement chinois n'était en aucune façon responsable des embarras que nous causait souvent la misère du pays, car il ne s'était pas engagé à nous entretenir. Les mandarins qui nous ont envoyé si souvent des poulets, des porcs, des moutons, l'ont fait ordinairement dans l'espoir de recevoir quelque présent en retour, c'était un échange de bons procédés consacré par l'usage; mais depuis longtemps nos caisses étaient vidées, et plus d'une fois de malheureux fonctionnaires qui s'étaient fait suivre chez nous d'un succulent chapon sont partis fort désappointés de n'emporter que la vive expression de notre reconnaissance. Il n'y avait rien de pareil à attendre dans cette région inhospitalière, véritable *prairie* où de pauvres pasteurs vivent de pommes de terre et d'avoine. Leur accueil était d'ailleurs sympathique et cordial; ils nous faisaient une place à leur foyer, dont

ils ravivaient pour nous la flamme en y jetant des briquettes, car ils n'auraient pu trouver un fagot à deux lieues à la ronde. Nos porteurs, démoralisés, fatigués et pris de nostalgie, ayant profité de la nuit pour s'enfuir, il fallait nous en procurer d'autres. Personne n'ayant voulu louer ses épaules, ce ne fut pas sans répugnance que nous nous vîmes contraints de saisir des passans, qui obéirent en murmurant et marchèrent la baïonnette dans les reins. Arriver promptement à Tong-tchouan, c'était, nous le sentions tous, une nécessité urgente, et ce serait là notre excuse, si nous en avions besoin, pour ces actes de violence bien rarement commis d'ailleurs, et toujours rachetés, à la satisfaction des victimes, par une rémunération pécuniaire.

Qu'il se repose sur les habitans ou qu'il se détourne vers le paysage, le regard ne rencontre que des traces de misère ou des signes de stérilité. Ce ne sont plus des maisons que les hommes se construisent dans cette région perpétuellement balayée et desséchée par un vent violent, ce sont des huttes fragiles que l'on élève sans peine et que l'on voit détruire sans regrets. Enfin, descendus de ces funèbres hauteurs, nous suivons le lit desséché d'un vaste torrent encaissé par les montagnes dont nous venons de fouler les sommets, et ce chemin nous mène au village de Tay-phou. La porte de l'auberge est ornée en notre honneur de tentures en papier rouge, et le mandarin militaire qui réside en ce lieu s'efforce de nous faire oublier la faim, la fatigue, le froid et les steppes. Il y avait grand marché à Tay-phou, et la rue était encombrée de marchands de baguettes parfumées, d'images grossièrement coloriées et de friandises, affreux mélange de farine, d'anis, d'huile et d'oignons. On vient de loin faire ses emplettes en vue des fêtes du premier de l'an. Je me figure difficilement d'ailleurs ce que peuvent être ces réjouissances sous les toits de chaume battus du vent, et je m'étonne qu'on puisse s'y féliciter d'inaugurer une année nouvelle. Nous n'étions pas nous-mêmes sans émotion au milieu de ces préparatifs bruyans. C'était la seconde fois, durant notre voyage, que nous voyions finir une de ces périodes de temps qui sont si courtes, et dont cependant chacun de nous voit s'écouler un si petit nombre sur la terre. L'absence pesait lourdement sur nos âmes, et l'heure n'était pas éloignée où la mesure des tortures morales allait être comblée. Même dans notre santé, ce bien si nécessaire, nous étions tous atteints à des degrés divers, et cette année, dont une foule tumultueuse saluait dans la rue l'avénement, empruntait pour nous aux circonstances quelque chose de particulièrement solennel. Pendant nos dernières marches, les malades s'étaient succédé sur un brancard improvisé, et M. de Lagrée fut contraint d'y prendre place à son tour. Le chef de Tay-phou, qui avait reçu du mandarin de

Tong-tchouan l'ordre de nous bien traiter, eut pitié de notre état. Il ne s'expliquait pas bien comment des mandarins aussi qualifiés que nous l'étions pouvaient être si mal vêtus et avoir l'air si pauvres; mais, sans pénétrer ce mystère, il exécutait en soldat la consigne qu'on lui avait donnée. Il imagina en conséquence de nous éviter la fatigue d'un voyage à pied et de nous faire mener en barques jusqu'à Tong-tchouan. Notre satisfaction égala notre surprise quand il nous conduisit au bord du ruisseau qui allait nous transporter. C'était un filet d'eau que nos habitudes de France nous faisaient considérer comme à peine flottable. Les Chinois ont d'autres idées sur la navigation. Nous montâmes tous dans un bateau plat construit en longues planches flexibles à peine reliées par de minces membrures; ce bateau plie et ne rompt pas. L'équipage entra dans l'eau, et nous partîmes, tantôt flottant, tantôt roulant sur les cailloux du fond, passant les rapides et les cascades jusqu'au moment où le torrent s'élargissant finit par devenir rivière. Le pays traversé par ce cours d'eau dépasse encore en laideur tout ce que nous avons vu de plus laid depuis Yunan-sen. Des montagnes, rien que des montagnes uniformes, sans une motte de terre végétale, pelées et rouges comme si elles venaient d'être à l'instant vomies de la grande fournaise! D'étroits sentiers sont tracés de loin en loin de la base au sommet, serpentant à peine, presque droits, comme si, lorsqu'on est contraint d'escalader ces pentes, on voulait se hâter et prendre, en dépit de la fatigue, la route la plus courte pour fouler le moins longtemps possible ce sol hideux. Une fois familiarisés avec les incidens d'une navigation qui nous avait d'abord distraits du paysage, l'odieux aspect de celui-ci finit par nous jeter dans une sorte de mortel découragement. Jamais nous ne nous étions sentis dominés à ce point par les influences extérieures. Était-ce le résultat de notre lassitude générale, était-ce l'effet d'un sinistre pressentiment? C'est en vain qu'aujourd'hui encore j'essaie de m'expliquer l'étrange impression que m'a laissée après deux ans cette horrible campagne, où tout, hormis le ciel et l'eau, avait littéralement la couleur du sang de bœuf.

Nous voguions depuis longtemps déjà sur une eau profonde et calme, attelés à deux hommes qui marchaient à grands pas sur un chemin de halage, quand, laissant la rivière à gauche, notre barque pénétra dans un étroit canal qui nous conduisit jusqu'aux faubourgs de la ville. Les ponts étaient nombreux sur ce cours d'eau; il fallait, pour passer sous leurs voûtes trop basses, nous étendre au fond de la barque, dont le patron nous tint vingt fois le même discours, répétant imperturbablement en chinois, à chaque obstacle nouveau : Voilà un pont, ô grands hommes, courbez vos nobles têtes! Il faisait nuit close quand nous arrivâmes à Tong-tchouan. Un man-

darin nous attendait pour nous conduire dans une pagode élégante et bien entretenue, où les mille détails fantaisistes d'une ornementation surabondante étaient prodigués sur les portes, les plafonds, les colonnes. Des dragons, des monstres de toute espèce, ailés, ventrus, rampans, sortaient du bois profondément fouillé, mêlant leurs têtes dorées et leurs langues rouges aux guirlandes de fleurs et aux essaims d'oiseaux. Là encore nous recherchons, de préférence aux vastes pièces, les petits cabinets et les étroits réduits où l'air s'échauffe et où les curieux ne peuvent pénétrer. Nous établissons notre camp dans un grenier qui eut un escalier jadis, où l'on monte aujourd'hui par une échelle, et où, après avoir fait coller du papier aux fenêtres, nous allons habiter pêle-mêle avec le vieux mobilier de la pagode, dieux ébauchés ou hors de service, ressource précieuse, car tout cela est sec, et le froid rend le feu nécessaire.

Léan-Tagen, le gouverneur du Fou, s'empresse de venir, malgré son grade élevé dans la hiérarchie militaire, nous faire la première visite. Le lendemain, nous allons la lui rendre. A peine avons-nous franchi le seuil de son palais que des pétards partent de tous côtés; des gardes ayant sur le dos de véritables matelas en guise de cuirasse, de jeunes pages coiffés d'un chapeau en rotin, — dont il semble que la mode européenne ait imité la forme disgracieuse, — et vêtus de longues robes dont les manches dépassent les mains, poussent des cris effroyables de toute la force de leurs poumons. C'était là un cérémonial flatteur et qui prouvait le cas que l'on faisait de nous. Le maître, vêtu d'une magnifique robe de soie et d'un camail en fourrure blanche, nous conduisit à travers les cours nombreuses de son charmant yamen jusqu'à une pièce décorée et meublée avec autant de luxe que de bon goût. A voir les tapis, les consoles vernies, les siéges dorés, les tables laquées et ces mille riens qui rendent un intérieur agréable, nous aurions pu nous croire dans un boudoir de la Chaussée-d'Antin. Ce logis surpassait en élégance, sinon en richesse, même celui de Ma-Tagen; quant au propriétaire, quoique soldat comme ce dernier, il en faisait les honneurs en homme bien élevé, ce qui ne saurait nuire aux qualités militaires. Léan-Tagen possède aussi tout un arsenal d'armes européennes; mais, sans agent à Sanghaï, il les achète alors qu'elles ont déjà passé par les mains de plusieurs intermédiaires, et nous reculons effrayés devant les prix qu'il nous indique.

Bâtie non loin du Fleuve-Bleu, sur la route commerciale qui va de Sutcheou-fou à Yunan-sen, Tong-tchouan est une ville de grandeur moyenne, dont les fortifications comme les monumens publics sont en bon état. Chacun semble y vivre heureux et tranquille, et les habitans ne paraissent pas trop en vouloir à leur chef, à qui les musulmans, connaissant son faible, ont dépêché une négociatrice dont

il goûte fort les argumens. Je n'ai vu dans la ville qu'un très petit nombre de marchands de cercueils, encore semblent-ils faire très mal leurs affaires.

Cependant la maladie de M. de Lagrée s'aggravait en se prolongeant, et le repos le plus absolu lui était devenu nécessaire. Il n'avait plus, en ce qui le concernait personnellement, qu'un seul parti à prendre : attendre à Tong-tchouan et profiter du premier retour de ses forces pour gagner Sutcheou-fou, et là, s'embarquer sur une jonque qui le conduirait à Sanghaï. Il était hors d'état de faire dans le pays des mahométans révoltés cette excursion qu'il méditait depuis Yunan-sen et qu'il considérait comme le couronnement de son entreprise. D'un autre côté, il n'ignorait pas ce qu'avait d'attrayant pour ses compagnons la perspective de ce voyage supplémentaire. Étudier la civilisation originale que pouvait avoir produite l'islamisme transporté si loin de son berceau, contempler la mosquée auprès de la pagode, revoir le Mékong à Likiang où, à peine sorti du Thibet, il coule au pied d'une montagne qui mesure 5,000 mètres d'altitude, et près de Yong-tchang, sur l'extrême frontière de Birmanie, où le Vénitien Marco Polo était venu six siècles avant nous, — pénétrer enfin dans Tali, la jeune capitale d'un empire naissant, c'était là un programme qui avait en effet ranimé notre ardeur presque éteinte. Nous contraindre à y renoncer par des raisons tirées de sa propre santé, M. de Lagrée ne pouvait s'y résoudre. Pendant qu'il hésitait encore, les autorités chinoises firent auprès de lui, pour le détourner de nous laisser partir, des démarches très pressantes; une lettre du père Fenouil, effrayé des dangers que, dans sa conviction, nous allions gratuitement courir à la fin d'une expédition jusqu'alors heureuse, vint mettre le comble à l'anxiété de notre malheureux chef. Redoutant les périls annoncés d'un commun accord par cent bouches officieuses, et les redoutant d'autant plus qu'il ne serait plus là pour les affronter avec nous, craignant en même temps de nous imposer un sacrifice, tourmenté par mille sentimens contraires où se révélaient à la fois son esprit prévoyant et son cœur généreux, il nous réunit tous autour de son lit, — pauvre lit plus mauvais et plus dur qu'un lit de camp, — et nous laissa libres de prendre une décision. S'il nous avait été donné de lire dans l'avenir, d'apercevoir l'échec qui nous attendait à Tali et la douleur que nous retrouverions à Tong-tchouan, peut-être cette décision eût-elle été différente; mais nous étions dans l'âge de la confiance, notre départ fut résolu.

L.-M. de Carné.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART

SOUVENIRS DE ROME.

I. — A CIVITA-VECCHIA.

A quatre heures du matin, le bateau à vapeur le *Pausilippe* s'arrête dans le port de Cività-Vecchia. On nous appelle afin de procéder à l'interminable et agaçante opération de la reconnaissance des bagages; cette fois j'attends mon tour avec la facile patience d'un homme heureux, car je jouis voluptueusement de la plus délicieuse des surprises. Ces premières heures du matin sont des heures particulièrement froides, surtout par une nuit de novembre; mais ce n'est pas ici que l'aube se lève frissonnante : l'approche du jour nous est annoncée par une brise d'une molle chaleur qui, pénétrant le corps engourdi par le sommeil, détend les nerfs raidis et dilate l'être physique tout entier, comme un bain tiède au réveil. Bien qu'on ait été averti par une série de transitions et que le changement de température, dès qu'on a dépassé Mâcon, soit sensible au point de permettre de voyager fenêtres ouvertes, même par une nuit de la fin d'automne, on peut dire que rien ne prépare à la volupté de ce réveil. Il n'est que quatre heures, et c'est la chaude fraîcheur de la neuvième heure de nos matinées de printemps qui circule autour de nous. Voilà bien l'Aurore que je dois voir figurée dans quelques jours au palais Rospigliosi par le moelleux pinceau de Guido Reni : elle s'est levée du lit du vieux Tithon toute moite de chaleur amoureuse, et promène ses yeux sur une mer si bleue qu'elle ferait croire au bonheur de vivre. Ah! elle fut excusable vraiment l'erreur des anciens peuples polythéistes, car rien n'est plus facile que de

personnifier cette aurore qui paraît sentir comme un être humain. On dirait que, semblable aux êtres jeunes chez qui la vivacité d'un impatient désir crée la réalité du plaisir physique qu'appelle l'imagination, cette aurore est comme pénétrée par avance des ardeurs du jour qu'elle précède et qu'elle attend. Oui, excusable fut l'erreur de ces vieux polythéistes, facile la tâche des poètes et des peintres qui ont si souvent figuré ce phénomène : assis sur un banc du bateau, je me murmure ces vers du Tasse, que je trouvais féeriques autrefois, mais qui en ce moment me paraissent presque prosaïques, car ils expriment simplement avec exactitude les sensations que j'éprouve :

Così pregava, e gli sorgeva a fronte
Fatto già d'auro, la vermiglia Aurora,
E ventilar nel petto e nella fronte
Sentia gli spirti di piacevol ora,
Che sovrà il capo suo scotea dal grembo
Della bell' alba un rugiadoso nembo.

Enfin voici le fiancé attendu, c'est-à-dire le soleil, et il nous montre que nous sommes littéralement arrêtés devant la porte de l'Italie, attendant qu'on nous ouvre. Cette porte, élevée en pleine mer et qui nous ferme tout horizon, se compose d'une haute muraille circulaire qui embrasse la baie où stationnent les navires et la dessine avec une rectitude toute géométrique. Dans la partie inférieure de ce portique circulaire sont pratiquées de vastes arcades sous lesquelles passent les barques chargées de conduire à la ville les voyageurs et leurs bagages. Cela est élégant, noble, solennel et un peu théâtral; mais cette dernière épithète ne doit pas être entendue dans un sens défavorable, car ce portique est en toute réalité le rideau de pierre qui sur ce point cache la scène du magnifique spectacle de l'Italie. La beauté du rideau entre pour une part dans le plaisir multiple que donne un théâtre, et celui-là est en parfait rapport avec le caractère de l'architecture romaine; il prépare merveilleusement l'œil à la comprendre. En levant la tête, je lis sur la frise que ce décor circulaire a été élevé par le pape Alexandre VII, ce qui nous reporte au milieu du XVIIe siècle; sans le secours de l'inscription, on aurait pu cependant deviner, au caractère de l'édifice, au goût fastueux dont il garde l'empreinte et à la sensation de pompe qu'il donne à l'œil, qu'il appartenait à une époque où l'influence architecturale de Bernin était toute-puissante. En élevant ce beau décor, Alexandre VII s'est montré fidèle aux traditions du nom qu'il portait. Il s'appelait Chigi; c'est un nom cher aux arts. Le banquier Agostino Chigi eut une âme digne de comprendre et d'aimer Raphaël. Sans lui, nous n'aurions pas aujourd'hui le bonheur d'admirer quelques-unes des œuvres les plus importantes de ce grand

homme, la fresque d'*Isaïe* à Saint-Augustin, et les *Sibylles* de cette église de Santa-Maria-della-Pace dont Alexandre VII fit aussi reconstruire le portique sous forme semi-circulaire (1) par Pierre de Cortone. C'est à Raphaël encore qu'il eut recours quand il voulut se donner le luxe magnifique d'une chapelle, luxe qui, de tous les priviléges des puissantes familles romaines, est resté le plus aimable et le plus fécond en résultats heureux. Le grand artiste dessina le plan de cette chapelle que l'on voit à Santa-Maria-del-Popolo, et qui est la plus riche de Rome, sinon par la matière, au moins par les œuvres d'art qu'elle contient. L'or et les marbres précieux n'y brillent pas comme dans les chapelles des Corsini à Saint-Jean de Latran et des Borghèse à Sainte-Marie-Majeure; mais le grand tableau qui orne l'autel est un chef-d'œuvre de Sébastien del Piombo, mais des quatre statues qui ornent ses niches, deux sont de beaux ouvrages de Bernin, et une troisième, celle qui porte le nom de Jonas, exécutée par Lorenzetto, fut vraisemblablement conçue et dessinée par Raphaël lui-même.

Ce qui n'est ni pompeux, ni élégant, c'est le bureau de douane où l'on brouette nos bagages au sortir du bateau; toutefois dans cette admirable Italie du midi le grotesque n'est jamais bien loin du sublime, et par un privilége tout particulier, ce contraste, qui en tout autre pays fournirait la plus grinçante des antithèses, n'est ici qu'un charme de plus, et de tous peut-être le plus attachant. Ce bureau de douane où l'on ne trouve ni un tabouret de paille pour s'asseoir, ni une table pour recevoir les bagages, ressemble à un pauvre bureau de police, ou mieux encore à quelqu'une de ces échoppes d'écrivains publics romains ou napolitains que nous voyons dans les gravures italiennes et françaises de la première moitié du XVIIe siècle. C'est une de ces baraques d'où Callot et Salvator Rosa ont fait si souvent sortir le museau de quelque pauvre diable de Scaramouche affamé descendant en ligne directe de l'apothicaire de *Roméo et Juliette*, et ce Scaramouche ici n'est pas loin de sa demeure, car en jetant les yeux autour de moi j'aperçois, très reconnaissables, tous les types physiques de la comédie et de la peinture de genre italiennes, avec l'accent si marqué de leurs physionomies. A mesure que j'avance dans la ville, je salue toute sorte d'anciennes connaissances que la littérature et l'art m'ont rendues familières. Ce pêcheur qui, pantalons retroussés jusqu'aux genoux, attend patiemment dans la mer que le flot jette à ses filets quelques misérables *granchi* et autre fretin écailleux, combien de fois je l'ai vu dans les tableaux de marine inspirés par l'Italie depuis Claude Lorrain jusqu'à

(1) Décidément la forme circulaire porta bonheur à Alexandre VII jusqu'au jour où Louis XIV lui imposa l'adoption de la pyramide. C'est sous le règne de ce pontife que Bernin éleva la magnifique colonnade circulaire de la place Saint-Pierre.

Joseph Vernet! Ce qui domine dans ce monde populaire, c'est le monde du Romain Cerquozzi, le Michel-Ange des bambochades, une sorte de Téniers ou de van Ostade italien, et celui du Napolitain Salvator Rosa : types facétieux avec une couleur sauvage, et sauvages avec une nuance facétieuse. Un coin de tableau tout fait pour Michel-Ange Cerquozzi, par exemple, c'est le vendeur de poissons qui, à l'angle de la petite place donnant sur la mer, s'occupe à dépouiller de leur enveloppe ses marchandises aux formes hideuses, châtaignes de mer, crabes, fluettes anguilles, petites raies : il vous les écosse, il vous les écorche, il vous en fait de petits saints Barthélemys aquatiques avec une dextérité qui honorerait le plus habile préparateur de pièces anatomiques. A ses pieds, les dépouilles de tous ces *frutti di mare* forment un amas noirâtre et gluant d'écorces épineuses assez semblables à un monticule à demi putréfié de pelons de châtaignes et de coques vertes de cerneaux. Quel robuste appétit il faudrait pour manger d'une marchandise ainsi présentée! Au coin d'une de ces rues qui portent encore les noms glorieux de l'empire romain, *via Trajana*, *via Antonina*, débouchent tout à coup des paysans descendus des montagnes voisines. On n'a qu'à changer le décor, à les imaginer sortant d'une gorge de rochers avec leurs belles figures farouches, leurs chapeaux mous rongés de vétusté, et leurs capes en loques fièrement jetées sur l'épaule, et voilà un Salvator Rosa complet. Le plus jeune d'entre eux est doué d'une des physionomies les plus expressives qui se puissent concevoir; toutes les passions violentes menacent dans ses yeux, qui brillent pareils à deux braises étincelantes sur un fond de poussière de charbon. Dans la main que sa cape laisse libre, je vois reluire un beau stylet qui d'abord n'a rien de rassurant; mais un second regard me découvre que l'acier de cette arme est trop brillant pour qu'il ait jamais servi, et je parierais que ce jeune homme à mine si farouche en est encore à donner sa première *coltellata*.

Je préviens les voyageurs qui tiendraient à isoler le spectacle de Rome de tout autre spectacle italien qu'ils doivent prendre la voie de mer et débarquer directement à Cività-Vecchia. Cette ville est un véritable vestibule de Rome, et la physionomie de ce vestibule fait déjà pressentir quelques-uns des aspects grandioses et familiers de la cité éternelle. L'édilité semble y connaître les mêmes négligences, ou plutôt la même insouciance des choses de ce monde, où rien ne doit durer; le bas peuple y connaît la même incroyable liberté dont il jouit à Rome. Voici la même usurpation de la voie publique par les petites industries populaires, les mêmes fenêtres chargées de loques, le même étalage de guenilles et de vieux pots qui feraient croire à une colonie fondée par un peuple de fripiers, — les mêmes rues, quelquefois inextricablement tortueuses, souvent

droites, superbes et noires comme des voies triomphales qui depuis longtemps seraient abandonnées à une population de forgerons, les mêmes maisons hautes de six étages avec des façons de palais dont les propriétaires seraient tombés dans l'indigence, — les mêmes épaisses bâtisses à mine ruinée, à carcasse robuste, qu'on dirait susceptibles, comme les hommes, de souffrir de la *malaria*, et qui, selon les jeux de la lumière et de l'ombre, ont l'air tantôt de grelotter de la fièvre, tantôt de relever de maladie. Ce dernier aspect, si frappant dans certains quartiers de Rome, l'est peut-être davantage encore à Cività-Vecchia. En somme, la physionomie générale de la ville est celle d'une indigence noble supportée avec une tranquillité taciturne.

Si ces pierres pouvaient parler, elles diraient combien de souffrances cette ville a connues, et par combien d'ennemis ce sol a été piétiné de siècle en siècle. Que de siéges, que d'assauts, que de marches militaires, que d'embarquemens et de débarquemens! Goths, Grecs, Normands, Sarrasins, ont à l'envi violé et meurtri cette pauvre ville. Parmi la masse de souvenirs historiques qui se lèvent dans ma mémoire pendant ma promenade à travers Cività-Vecchia, il en est deux qui sollicitent plus particulièrement mes réflexions, celui de l'eunuque Narsès, et celui du Fieschi qui fut pape sous le nom d'Innocent IV. Ici Narsès livra une de ses terribles parties dans ce jeu sanglant de la guerre où il fut un si grand maître, et c'est d'ici qu'Innocent IV, fuyant devant Frédéric II, partit pour aller implorer les secours de Gênes, sa patrie, et convoquer ce concile de Lyon dont les anathèmes devaient remplir d'amertume et de revers les dernières années de l'empereur et mettre fin à la grande maison de Souabe. Narsès et Innocent IV, voilà des souvenirs bien lointains, n'est-il pas vrai? L'un remonte au VIe siècle, l'autre au XIIIe siècle de notre ère; mais nous avons ici même, à Cività-Vecchia, un corps d'occupation française envoyé pour certaines raisons politiques qui ont leurs racines dans la profondeur des âges. Comme j'ai toute une longue journée à passer dans Cività-Vecchia, et que cette ville est plus riche en souvenirs qu'en monumens, j'ai le temps de me laisser aller à mes rêveries, et j'en profite pour rectifier quelques-unes de ces idées générales sur les lois de l'histoire qu'à l'instar de tous mes contemporains j'ai peut-être trop précipitamment acceptées.

Messieurs les philosophes de l'histoire me semblent singulièrement abuser du mot nécessité. A les en croire, tout ce qui a été, tout ce qui est devait être nécessairement, fatalement. Or nous vivons dans un monde de contingences, par conséquent dans un monde complexe, où les rapports de cause et d'effet se multiplient et se succèdent avec une telle fécondité et une telle rapidité qu'il est

extrêmement difficile de déterminer les points de départ des diverses séries d'événemens historiques. C'est l'enchaînement si serré de ces rapports qui trompe la vue de nos modernes philosophes et leur fait prendre pour décrété par les puissances immuables ce qui a été le plus souvent décrété par les changeantes passions, et pour fatal selon l'éternité ce qui souvent n'a été fatal que selon le hasard. Il y a non-seulement des séries entières d'événemens, mais encore des cours entiers de civilisations qui sont le résultat d'un accident néfaste que souvent son auteur n'avait ni prévu ni désiré. L'exemple de Narsès m'a toujours paru singulièrement propre à faire réfléchir. Qui croirait que la tournure générale qu'a prise notre civilisation européenne, que les institutions les plus générales de nos sociétés, que le double gouvernement des peuples modernes par l'église et par l'état, que les destinées de l'Italie ont tenu à une rancune et à un désir de vengeance de Narsès? Rien n'est pourtant plus vrai. Après une guerre glorieuse où l'un de ses exploits fut précisément de reprendre Cività-Vecchia sur le Goth Totila, Narsès avait mis fin au royaume fondé moins d'un siècle auparavant par Théodoric. Ainsi l'Italie, débarrassée de la contrainte barbare, était redevenue maîtresse de ses destinées, l'empire d'Orient dominait seul, et l'on put croire que Rome se relèverait enfin de son abaissement; mais, de même qu'une paille suffit pour faire rompre la barre de fer la mieux forgée, c'en fut assez d'un geste offensant pour faire évanouir toutes ces espérances. Un jour, à la suite de quelques récriminations, l'impératrice envoya une quenouille à Narsès comme pour l'inviter à filer avec les femmes. Le vieux lion fait sous l'injure un bond muet, et du fond de sa villa de la Grande-Grèce, promenant ses yeux sur le monde, il les arrête sur les hordes des Lombards, le dernier flot que le réservoir de la barbarie eût lâché sur l'Europe. Il leur fait signe, et détruit de ses mains son propre ouvrage. Et maintenant suivez la série des événemens immenses qui ont pris leur principe dans cette fatale insulte de l'impératrice Sophie. Si les Lombards ne s'étaient pas établis en Italie, le saint-siége n'aurait pas été menacé, les expéditions de Pépin et de Charlemagne n'auraient pas eu de raison d'être, l'empire d'Occident sous forme germanique et ayant son centre hors de l'Italie, l'empire *fuora muri romani* n'aurait jamais existé, la puissance temporelle des papes n'aurait pas été fondée, et alors plus de double gouvernement du monde par l'empire et par l'église, plus de division de l'Italie en guelfes et en gibelins, plus de sociétés du moyen âge avec les formes qu'elles ont revêtues. Que de choses ont tenu à cette fatale quenouille, à moins que cela encore, à ce mouvement de barbarie cupide qui, de nombreuses années avant cette querelle de palais, avait poussé un trafiquant syrien à mutiler un enfant né avec

une âme de génie! Concluons donc qu'il n'y a de réellement nécessaire que l'histoire ontologique, c'est-à-dire les grandes idées qui sont nées en même temps que l'âme de l'homme, dont l'existence est par conséquent indépendante du jeu des passions qu'elles précèdent, et dont elles s'accommodent toujours, quel que soit ce jeu; mais quant à l'histoire politique et extérieure, c'est-à-dire au revêtement tangible et visible de ces mêmes idées, aux corps qu'elles peuvent prendre dans le temps et dans l'espace, elle est complétement soumise au contraire à ce jeu des passions, qu'elle suit et ne précède pas. Le christianisme, par exemple, était décrété de toute éternité, c'est-à-dire nécessaire, l'*être* de l'homme étant donné; mais quant aux formes qui devaient servir de revêtement à cette inévitable idée, quant aux constitutions des sociétés qui devaient naître d'elle, ce sont les circonstances et les passions de telle ou telle âme forte qui en ont décidé. Encore une fois, la vengeance de Narsès ne s'accomplissant pas, nous sommes obligés de supposer un tout autre moyen âge.

L'enchaînement des faits historiques n'est donc pas aussi absolu qu'on le représente, et c'est peut-être faute d'attention que nous ne savons pas distinguer le point de départ et le terme de chacune des séries d'événemens qui, en se soudant plus ou moins étroitement les unes aux autres, ont composé l'histoire universelle. Ainsi la série d'événemens dont nous surprenons le point de départ dans la vengeance de Narsès a eu son terme véritable dans le pontificat d'Innocent IV, sans lequel elle aurait pu continuer longtemps encore vacillante, languissante, incertaine. Le gouvernement à deux têtes du monde occidental et par suite la lutte des deux autorités, voilà ce qui était sorti de l'œuf pondu par la vengeance de Narsès et couvé par le temps; mais, une fois ouverte, cette lutte aurait pu rester indéfiniment indécise. Même après Grégoire VII, même après Innocent III, même après Grégoire IX, la puissance politique de l'église n'était pas encore fondée, les forces des guelfes et des gibelins se balançaient avec un équilibre exact qui menaçait de laisser le monde longtemps en suspens, lorsque parut sur le trône pontifical un Génois qui décida définitivement la crise avec l'âpreté d'énergie et la dureté tranchante propres au peuple dont il était issu. Si vous voulez deviner ce que fut ce genre d'âpreté, ne manquez pas, quand vous serez à Gênes, de visiter l'*Albergo dei poveri*; là vous verrez les sentimens les plus doux de l'homme, la charité et la bienfaisance, se revêtir d'expressions hautaines et dominatrices qui font profondément réfléchir. Les vestibules, les escaliers et les corridors de cet hôpital sont peuplés des statues, des bustes et des médaillons des fondateurs, donateurs et bienfaiteurs; or, comme ces types génois sont singulièrement origi-

naux, et que les artistes qui les représentèrent furent choisis pour leur habileté, ces sculptures en quelque sorte officielles forment un véritable musée aussi intéressant au point de vue historique que varié au point de vue de l'art. Toutes les grandes familles génoises sont là : les Spinola, les Doria, les Grimaldi, les Durazzo, les Pallavicini; mais presque tous, hommes et femmes, ont eu le soin de se faire représenter avec un détail fort caractéristique : de leur poche s'échappe une bourse qui ouvre sa bouche et laisse tomber des flots d'écus, ou bien leurs mains tiennent le sac de la précieuse denrée, qu'elles versent largement, mais qu'elles mesurent cependant. On sent que ces bienfaiteurs restent maîtres de leur argent alors même qu'ils le donnent, et qu'ils sauront le reprendre sous une autre forme. C'est la charité la plus impérieuse qui se puisse concevoir. Tous disent d'un son de voix clair et haut : « Or çà, tout cela est fait *con miei danari*, et ne pensez pas échapper à la reconnaissance que vous me devez. » C'est avec cette âpre énergie qu'Innocent IV monta sur le trône pontifical. D'un coup net et hardi, avec une force de détermination qu'il ne laissa modérer ni par la prudence, ni par la pitié, ni par la religion des souvenirs, ni par les scrupules naturels à celui qui, ayant part au gouvernement des hommes, connaît la nécessité des divers principes d'autorité qui le partagent, il trancha la question si longtemps suspendue des droits réciproques de l'église et de l'empire. Par lui périt la maison de Souabe, et avec l'extinction de la maison de Souabe le gibelinisme reçut un coup mortel dont il ne se releva jamais plus. Il traînera encore pendant plus de deux siècles une existence nominale; mais dès le milieu du XIIIe siècle il n'existe plus, et lorsque, cinquante ans plus tard, Dante élèvera son cri immortel et douloureux à trop juste titre, ce cri s'adressera au fantôme d'un passé enfui sans retour. Dès lors, tout espoir d'un gouvernement général fut perdu pour l'Italie : le parti guelfe, si fort en apparence par le nombre et par la turbulence des passions, mais si faible de trempe et de constance, connaîtra un triomphe éphémère dont l'unique résultat sera de couvrir l'Italie de tyrannies locales qui appesantiront leur joug sur des populations incapables de la fermeté et de l'esprit de suite sans lesquels on ne peut jouir du difficile bonheur de la liberté. Dans la vieille et si curieuse basilique de San-Lorenzo-Fuora-Muri, presque entièrement réédifiée sur l'ancien plan par les soins du pape actuel, on voit une peinture qui consacre cette date à jamais mémorable. C'est une fresque du milieu du XIIIe siècle peinte au-dessus du sarcophage antique qui sert de tombeau au cardinal Guillaume Fieschi, neveu d'Innocent. Dans cette fresque, le Sauveur étend sa bénédiction sur le cardinal et le pape Fieschi, qui lui sont présentés par leurs saints patrons. Le Sauveur en effet a béni Innocent et

l'œuvre de son règne, car jamais triomphe ne fut plus net, plus définitif, et n'ouvrit avec plus de décision une époque nouvelle.

Je rumine ces anciennes histoires en me promenant dans le champ de manœuvres, où je regarde nos soldats jouer aux quilles. Ils ne se soucient guère de Narsès et d'Innocent IV; mais je ne puis m'empêcher de penser que si ces deux hommes, dont ils n'ont jamais entendu prononcer les noms, n'avaient pas vécu et agi, ils ne seraient probablement point à Cività-Vecchia, ou ils y seraient pour des raisons sensiblement différentes de celles qui les y ont amenés.

II. — MICHEL-ANGE A ROME. — PHILOSOPHIE DE LA CHAPELLE SIXTINE.

C'est Michel-Ange que j'ai voulu voir tout d'abord en arrivant à Rome, et c'est à lui que j'ai rendu ma dernière visite en quittant la ville éternelle. Ouvrons donc par lui ces impressions; aussi bien il n'y a pas de meilleur moyen de dire en quoi consistent la supériorité et la puissance de cette antique mère de toutes nos modernes civilisations.

Michel-Ange est une vivante apologie de Rome. Quand vous voudrez savoir quelle force d'inspiration Rome peut communiquer à une grande âme, pensez à Michel-Ange, car c'est Rome qui l'a fait atteindre à cette hauteur où il est parvenu, et où ne l'auraient jamais porté les forces seules de son génie. Je l'ai tant admiré à Rome que j'ai voulu m'arrêter à Florence pour l'y voir, et n'y voir que lui. Le contraste entre ce qu'il est dans la première de ces villes et ce qu'il est dans la seconde est un tel jet de lumière qu'il ressemble à une soudaine révélation. Ah! certes il est bien grand à Florence, cependant il n'y est que le plus grand des *naturistes*, — je demande pardon de ce mot barbare et expressif. Jamais son génie n'y a dépassé les sphères de notre univers, jamais il n'y est allé au-delà du monde métaphysique de la matière, au-delà du séjour de ces forces premières que Goethe aurait appelées les *mères* de la création visible; mais à Rome il a pénétré dans le monde moral plus avant que n'y a jamais pénétré aucun artiste, et il a lu dans ses mystères avec une assurance inconnue avant et après lui. Michel-Ange a eu trois protectrices, la république florentine, la tyrannie monarchique des Médicis et la papauté; des trois, c'est la papauté qui a le mieux servi les intérêts de sa gloire. La sublimité de ce génie n'éclate réellement que dans les ouvrages que Rome a commandés, ou qu'elle a choisis et voulu retenir. Avoir vu Michel-Ange à Florence, ce n'est, après tout, qu'avoir ressenti un grand plaisir de plus; avoir vu Michel-Ange à Rome, c'est vraiment avoir perfectionné l'éducation de son âme et augmenté la richesse de sa vie morale.

Au moment de traduire ces impressions, j'éprouve un fort singu-

lier sentiment, mais qui sera certainement compris par tous ceux qui ont admiré Michel-Ange, et surtout par tous ceux qui ont essayé de parler de lui dignement. Les anciens poètes, au moment de commencer leur tâche, se plaçaient sous l'invocation de la muse qui était la patronne naturelle de leur sujet, et appelaient le secours, qui de Calliope, qui de Clio, qui de Polymnie; à leur imitation, au moment de discourir de Michel-Ange, je sens le besoin d'invoquer le secours de la muse de la simplicité. Dieu sait cependant que de pareilles œuvres autorisent tout ce que le langage a d'énergique et de violent, et qu'on peut employer à leur sujet les épithètes les plus excessives sans craindre l'exagération; mais c'est précisément là qu'est l'écueil. Comme il serait très difficile de faire comprendre que les efforts les plus extrêmes de la parole restent encore au-dessous des émotions qu'elles cherchent à exprimer, le mieux est peut-être de lutter pour rester dans le domaine de la simple prose, et même de ne point craindre d'être aussi terne et aussi plat que possible. La grandeur extraordinaire des pensées qu'il s'agit d'énoncer sera plus que suffisante pour relever cette indigence du langage, ou la faire disparaître dans l'éblouissement des visions qu'elles évoquent. Pour faire comprendre cette nécessité d'être simple en pareil sujet, je vais transcrire fidèlement, sans ornemens ni développemens, en refrénant de mon mieux toute velléité de fantaisie, les conceptions de quelques-uns des compartimens de la chapelle Sixtine.

Dans le premier compartiment, le sujet nous reporte en-deçà de la création. Le monde n'est pas encore; que dis-je? ni le temps, ni l'espace n'ont commencé d'être. D'un fond obscur et terne comme un brouillard épais surgit une figure isolée, avec une sorte d'effarement grave et sublime comme si elle était étonnée de sa solitude. Une tête, un buste, un bras, et c'est tout. C'est Dieu qui vient de se débrouiller du chaos; il est monté des profondeurs de l'infini, il a traversé les flots du silence, il émerge à la surface de la nuit; il regarde, et avec son regard la pensée de la création vient d'éclore. On dit que l'étroitesse de l'espace obligea Michel-Ange à s'en tenir à une figure isolée pour ce compartiment. Si cela est vrai, voilà une nécessité matérielle qui a bien servi son génie; c'est donc au hasard d'une gênante disposition de la voûte que nous serions redevables de cette grandiose figure. C'est ici le cas de faire observer que ces sortes de gênes servent toujours bien les hommes de génie, et que les médiocrités ne savent jamais s'en tirer.

Passons tout de suite au troisième compartiment : le sujet, c'est la création de l'homme. Comme l'Éternel, qu'il nous montre soutenu et enveloppé par les anges, Michel-Ange, en peignant cette fresque, semble avoir été porté par le ravissement d'un enthousiasme sublime. L'Éternel, se déployant sur la création, plane au-

tour de son œuvre qu'il visite. Tout l'infini s'est comme concentré, localisé, replié dans cette figure, dont l'irrésistible majesté arrache l'adoration et inspire la confiance. Sous un tel père et un tel matre, nulle crainte n'est possible, et spontanément devant ce spectacle on se répète les paroles des antiques croyans : « si je me place sous tes ailes, ô Seigneur, quel ennemi pourra m'atteindre? » C'est ce sentiment d'instinctive sécurité qui semble posséder le jeune Adam nouvellement appelé à la vie. A l'approche de l'Éternel, il a soulevé son beau corps, et, pareil à un jeune roi, sans étonnement ni effroi, il étend le doigt pour recevoir le contact de la main divine. C'est le roi de la terre, et, à voir la tranquille aisance avec laquelle son corps pèse sur elle, on sent que la terre et son roi sont inséparables l'un de l'autre, qu'ils sont les deux parties intégrantes d'un même élément. Une autre pensée admirable se révèle dans cette figure d'Adam : il vient de sortir du néant comme d'un sommeil, et son visage légèrement appesanti porte les marques de ce repos qu'accuse encore la molle attitude de son corps, qui se redresse lentement sous l'action de la vie comme se redressent sous l'action du soleil les fleurs et les rameaux courbés par le poids glacé de la nuit. On pourrait encore faire observer que dans cette fresque Michel-Ange a découvert intuitivement l'électricité bien longtemps avant Galvani et Volta. Dieu fait passer la vie dans Adam absolument selon la méthode par laquelle nous faisons passer un courant électrique dans un corps organisé. L'Éternel étend un doigt pour communiquer l'étincelle, Adam étend un doigt pour la recevoir. Enfin une dernière pensée, la plus extraordinaire de toutes, est exprimée par le groupe des anges qui s'abritent sous le manteau de Dieu, gonflé pour les contenir. Ces anges, c'est l'expression de la puissance de vie infinie qui est en Dieu. Comme ils sont robustes et beaux, et que leurs légions sont épaisses! On peut les compter cependant; mais telle est leur intensité de force, si étroitement ils sont pressés autour du Créateur, que leur nombre paraît incalculable. Fourmillement d'existences en germe, fermentation des forces latentes de l'univers, amas mouvant des semences du monde, entassement des formes en préparation dans l'inépuisable réservoir de l'éternité, voilà ce qu'exprime ce groupe d'anges soutenant le Créateur. Jamais l'art n'enserra dans les synthèses de ses personnifications une idée plus colossale, et ne la traduisit avec une plus écrasante simplicité. Il y a à Rome trois œuvres où cette fécondité du principe caché de la vie a été rendue d'une manière admirable, la statue du Nil au *Braccio nuovo* du Vatican, la *Galatée* de Raphaël à la Farnésine, et enfin cette fresque de *la Création* à la chapelle Sixtine; mais que les deux premières traductions sont petites, mesquines, triviales à côté de la dernière, si belles qu'elles soient! Le Nil avec ses légions d'enfans

qui lui courent sur le corps comme les Lilliputiens sur Gulliver ou des pucerons sur une plante, c'est la vulgaire fécondité de la matière, la fécondité d'une boue échauffée par un vigoureux soleil. Plus élevée est la forme de fécondité qu'a exprimée Raphaël dans la fresque de la Farnésine; mais lui non plus n'est pas sorti de la nature. Ce qu'il a montré dans la *Galatée*, — avec quelle grâce saine et robuste! — c'est l'amoureuse chaleur de l'élément de la mer, le grouillement de vie gras et tiède de ses flots, la force de sensualité qui en émane. Comme cette force de sensualité est admirablement mise en relief par l'ardeur avec laquelle le triton du premier plan embrasse sa vivace néréide! Il semble que cet embrassement ne cessera jamais, tant il est fort. Et la fécondité facile des flots, comme elle est exprimée avec bonheur par ces beaux enfans qui se roulent sur le rivage, où la dernière vague semble les avoir doucement jetés avec les coquillages et les herbes marines! Ce n'est là pourtant que la fécondité païenne des forces créées; au contraire, ce que Michel-Ange a traduit visible aux yeux dans la fresque de la Sixtine, c'est la fécondité des forces incréées, du principe ontologique du monde, l'intensité de vie de l'être métaphysique.

Le quatrième compartiment est consacré à la création de la femme. La figure d'Ève est une des plus profondément poétiques que l'art ait produites. Ève s'élance dans le monde comme une hymne vivante, avec l'attitude qui est essentiellement celle de la nature féminine, l'attitude de la prière, de l'adoration et de l'amour. Elle s'échappe hors d'Adam, et au moment où elle jaillit de sa chair, rencontrant son créateur, le sourire de la tendresse vient à ses lèvres, elle joint les mains et implore. L'*Adam* et l'*Ève* de Michel-Ange ne sont pas seulement deux personnages, ce sont les deux prototypes de toute humanité, les deux *patrons*, en quelque sorte, sur lesquels seront calquées, comme d'innombrables copies, toutes les générations de la race humaine. Ce sont les deux semences de la forêt vivante destinée à couvrir la terre; ils contiennent enveloppés en eux tous les caractères de cette forêt, comme le gland contient en lui le chêne. Par la manière dont il a représenté les deux naissances d'Adam et d'Ève, Michel-Ange a trouvé moyen de faire sentir la différence des matières dont ils furent formés. Adam est tiré d'un limon inerte : aussi sort-il du néant comme d'un sommeil, sans étonnement, mais sans souvenir. Ève est tirée du limon vivant d'Adam : aussi naît-elle toute vibrante, en proie aux plus précieuses émotions de la vie, comme si elle avait été simplement retenue captive par enchantement. La figure de l'Éternel dans cette fresque est, elle aussi, d'une signification profonde. Son regard se fixe sur Ève avec une expression de sévérité voisine de la tristesse. Les douloureuses

conséquences de l'acte qu'il vient d'accomplir sont présentes devant son omniscience. En mettant au monde cet être qui est aspiration et mouvement, il a rendu possibles l'égarement et la chute. Ce qu'il a fait devait être fait, mais il s'afflige des décrets nécessaires de sa sagesse. Il voit les longues générations des hommes hériter d'une chair pécheresse qui ne pourra être réconciliée avec sa nature divine que par sa propre immolation. Pour refaire l'homme à son image, il faudra qu'il se fasse lui-même à l'image de l'homme; pour faire remonter l'homme à lui, il faudra qu'il descende jusqu'à l'homme. Voilà ce que dit ce regard à la fois sévère et bon, regard de juge qui menace d'une sentence et de père qui s'afflige de la prononcer.

Telles sont les pensées qui apparaissent dans les fresques de la Sixtine en caractères tellement lisibles par la taille et le relief, qu'il est absolument impossible de s'y tromper. On voit qu'il est inutile d'avoir recours au commentaire pour faire comprendre l'intérêt de pareilles pensées; il suffit de les énoncer simplement comme un catalogue dressé avec intelligence pour que la grandeur en apparaisse aux esprits les plus rebelles; mais il n'en est pas ainsi de ce que j'appellerai la philosophie de la chapelle Sixtine, c'est-à-dire du lien général qui réunit toutes ces idées entre elles et en fait un tout synthétique. C'est un point qui demande une attention très particulière, et c'est là que je veux porter toute celle dont je suis capable.

Cette philosophie des fresques de la Sixtine, qui a fait dire beaucoup de choses fort singulières et quelques-unes très ingénieuses (1), est aussi simple en réalité qu'elle est obscure et compliquée en apparence. Cette obscurité apparente a deux causes. La première tient à la trop grande richesse du génie de Michel-Ange. Il n'est pas

(1) Je pense surtout ici à M. Michelet, qui a écrit sur la Sixtine les pages les plus brillantes et par certains côtés les plus vraies qu'on ait écrites sur cette œuvre mémorable. Chose curieuse, il a eu le sentiment de l'œuvre en s'égarant complétement sur la signification qu'il faut lui donner. Ainsi il a fort bien senti le rôle que joue l'enfant incessamment répété dans cette série de fresques, mais il a pris entièrement le change sur la nature de ce rôle, qui est cependant très facile à deviner, car Michel-Ange l'a écrit, non plus avec les caractères hiéroglyphiques du pinceau, mais avec les caractères phonétiques qui nous viennent de Cadmus. Comment M. Michelet n'a-t-il pas lu les inscriptions placées sur les côtés des fenêtres qui s'ouvrent juste au-dessous des fresques où est plus particulièrement représenté cet enfant partout présent dans l'œuvre : « Salmon engendra Booz, Booz engendra Obed, etc. ? » Nous n'avons pas besoin d'en dire plus long. Ce qui a été merveilleusement compris par M. Michelet et exprimé avec autant de poésie que de vérité, c'est le caractère de quelques-unes des figures; le désespoir profond de Jérémie qui laisse tomber sa tête dans sa main et n'est plus que le gigantesque soupir de tout un peuple, l'ardeur de dispute d'Ézéchiel qui argumente avec violence contre un adversaire qu'il semble mépriser, ce même adversaire d'Israël qui réunit l'entêtement de l'onagre à l'impudence du bouc, et qu'il invective dans la Bible en termes grandiosement cyniques, surtout la science égoïste de la sibylle persique, sibylle du pays des mages, prophétesse des doctrines fermées au vulgaire, qui lit, *avare, envieuse,* pour elle seule.

facile de se débrouiller au milieu des légions de figures qui peuplent les voûtes de la Sixtine, et il faut un certain temps avant de séparer les acteurs réels de ces fresques, les personnages qui ont une signification morale, de la foule des figures accessoires qui ne sont là que comme ornemens et décors. Ces ornemens accessoires sont tellement beaux, que l'œil s'y intéresse tout autant qu'aux parties essentielles de l'œuvre, et qu'il s'arrête aussi longtemps à les contempler. Une fois qu'on est arrivé à séparer les parties secondaires de l'œuvre des parties essentielles, il faut surmonter une seconde difficulté, tâche qui équivaut à remporter une victoire sur soi-même. L'impartialité passive, indifférente, dirai-je presque, est la clé magique qui ouvre le sens des grandes œuvres. Celui-là seul qui les aborde avec un désir sans égoïsme, qui n'a pas souci d'y trouver sa propre image, qui cherche ce qu'elles sont, non ce qu'il voudrait qu'elles fussent, qui leur demande, non d'exprimer ses sentimens, mais d'exprimer des sentimens originaux, et qui veut vivre, ne fût-ce qu'une minute, de ces sentimens pour en connaître à fond et d'une manière intime la nature, celui-là seul a chance de ne pas se tromper sur les œuvres d'art. Pour pénétrer le sens de la Sixtine, commençons donc par ne pas faire un Michel-Ange à notre image, et prenons-le pour ce qu'il fut, c'est-à-dire pour un républicain florentin de l'an 1500, — ce qui constitue un personnage fort différent d'un radical humanitaire parisien de l'an 1870, — florentin profondément chrétien et catholique, et non pas voltairien, qui fut aux gages de la papauté, et accepta la tâche d'orner la chapelle où le pape célèbre l'office divin de peintures qui nécessairement devaient être assorties au caractère et à la destination de cette chapelle. Quand on aborde la Sixtine avec ces dispositions-là, le sens de l'œuvre de Michel-Ange devient fort clair, et la filiation logique des idées qui la composent se laisse lire sans difficulté.

Sur la partie plate de la voûte, Michel-Ange a peint les faits métaphysiques qui sont les fondemens du christianisme, et qui dès l'origine des temps l'ont rendu nécessaire. Remarquons d'abord combien le choix de ses sujets est peu arbitraire; tous sont empruntés exclusivement aux premiers chapitres de la Genèse, tous racontent les commencemens du monde selon la Bible et ne racontent pas autre chose. La création et le péché invétéré dans la nature humaine, voilà les sujets qui se partagent à peu près également les fresques du plafond. A partir du cinquième compartiment, l'homme se présente à nous comme irrémédiablement, incorrigiblement pécheur. Il perd l'Éden par sa désobéissance; mais ce châtiment terrible n'a pu corriger ses descendans, et la race humaine est devenue si perverse que Dieu prend le parti d'en finir avec elle par le déluge et de confier au seul juste existant sur la terre le soin

de recommencer son œuvre; or, à peine ce châtiment a-t-il reçu son exécution, que le péché reprend son empire. L'homme est de nature si fragile qu'il pèche par ignorance lorsqu'il ne pèche pas par perversité, et c'est là ce que nous enseigne la lourde ivresse de Noé bestialement étendu à terre. Le cours des iniquités humaines recommence, et c'est en vain que Dieu, qui a renoncé à toute vengeance universelle, fera tomber sa colère sur tel ou tel point de la terre. L'homme est donc par lui-même incapable d'échapper au péché : de là la nécessité du rédempteur.

C'est ce rédempteur qu'appellent, cherchent, désirent et prédisent les prophètes et les sibylles rangés tout autour de la voûte. Ici la pensée de Michel-Ange ne peut plus être suivie, si l'on ne porte pas attention à la disposition des scènes et à la distribution des personnages; il nous faut donc avant tout dresser l'ordre exact de cette succession de colosses et des scènes qui les accompagnent. Aux deux extrémités de la voûte apparaissent deux figures plus gigantesques encore que toutes les autres; immédiatement au-dessus de l'autel papal, Jonas ouvre le cortége, que ferme Zacharie à l'autre extrémité. Aux côtés des deux prophètes se déroulent quatre scènes de l'Ancien-Testament : aux côtés de Jonas, *le Serpent d'airain* et *la Punition d'Aman;* aux côtés de Zacharie, *la Mort d'Holopherne* et *la Mort de Goliath*, scènes fort significatives et dont les sujets révèlent une bonne partie du sens, peu compliqué, mais très complexe de la Sixtine. Dix autres prophètes et sibylles, cinq à droite et cinq à gauche, se succèdent tout le long des deux murailles entre Jonas et Zacharie. Ces personnages sont placés dans l'ordre suivant : d'un côté la Libyque, Daniel, la Cuméenne, Isaïe, la Delphique; de l'autre, Jérémie, la Persique, Ézéchiel, l'Érythréenne, Joël. Il nous reste à mentionner une disposition de la plus extrême importance. Au-dessus des arcs des fenêtres percées dans la muraille de gauche, et à la hauteur correspondante sur la muraille de droite, des fresques de petite dimension, renfermées dans des encadremens qui rappellent la forme des bonnets d'évêques, séparent chaque couple de personnages. Ceux qui n'ont pas eu le bonheur de voir la Sixtine doivent surtout s'arrêter à deux points dans cette disposition générale, les deux prophètes qui ouvrent et ferment la voûte, et les fresques qui séparent les autres personnages : là est la clé de l'œuvre.

Ces fresques comprises dans les bonnets d'évêques séparent les colosses d'une façon pour ainsi dire humble, par en bas, à la manière de bas-reliefs qui sépareraient des statues en partant de leur base. Elles représentent des scènes familières tantôt à deux, le plus souvent à trois personnages, toujours les mêmes : un enfant, une mère, un père. Le père manque quelquefois, jamais la mère ni l'enfant,

ce qui semble indiquer que le père a moins d'importance ici que les deux autres personnages. Ces compositions, qu'une femme intelligente appelait devant nous les tableaux de genre de Michel-Ange, mériteraient en effet ce titre, si on pouvait n'en pas voir la portée philosophique, car les scènes qu'elles représentent appartiennent à une vie singulièrement humble, populaire, presque basse et triviale. Sous la voûte de leurs bonnets d'évêques, ces trois invariables personnages, le père, la mère, l'enfant, ont l'air d'habiter dans des sortes de catacombes, de sous-sols et de caves; là, loin des orgueilleux regards, comme perdus au monde et ignorés de tous, ils se présentent dans des attitudes puissamment vulgaires, avec ce sans-façon de la pauvreté qui sait que tout lui est permis, parce que nul ne prendra la peine de lui faire de reproches sur sa négligence. Ici, la mère est accroupie, veillant, soignant l'enfant ou préparant des langes; là, le père est étendu tout de son long, comme s'il se reposait après un pénible travail. Très diverses, mais toujours populaires, sont les passions qui animent ces personnages. Quelquefois ils paraissent en proie à l'amère tristesse des pauvres gens, d'autres fois ils semblent s'abandonner à la confiance et à l'espoir. Que veulent dire ces scènes répétées avec une insistance qui force l'attention? Est-ce qu'elles ont, familières comme elles le sont, quelque chose à démêler avec ces colosses d'en haut qui expriment ce qu'il y a de plus grand dans la nature humaine? Eh! oui, car ces colosses ne font autre chose que s'en occuper et en parler, quoiqu'ils les ignorent. Pendant qu'en haut se déroule à travers le temps la succession des prophéties, en bas, dans les profondeurs obscures du peuple, nous assistons à la lente formation, à la vie latente, souterraine, invisible du fait annoncé. En haut, les grandes âmes se transmettent d'âge en âge la promesse de la révélation; en bas, dans la nuit et le silence, comme un fleuve caché qui fait verdir la terre, circule de génération en génération la précieuse semence, le flot de vie d'où doit sortir le salut du monde. Le rédempteur s'avance à travers les âges comme un voyageur qui marche à petites journées. Ces compositions intermédiaires entre les prophètes représentent une famille qui se continue à travers le temps; cette famille est celle de Jésus, et chacune de ces scènes marque deux des générations qui ont précédé et préparé le Christ. Voilà le sens de cette fameuse énigme qui a fait rêver tant de doctes. Pour qu'on ne s'y trompât point cependant, Michel-Ange avait eu le soin d'écrire au-dessous les noms qui composent la généalogie du Christ.

Le sentiment général qui s'échappe de la Sixtine est d'accord avec la pensée que nous venons de faire apercevoir. Il n'y a pas à s'y méprendre, car ce sentiment général éclate comme un coup de tonnerre qui serait dix fois répété. Cette voûte crie par toutes ses voix

la parole de consolation que le christianisme a fait entendre au monde : le salut vient des humbles. Demandez aux enfans, aux femmes, aux pauvres, au peuple. Ces colosses qui prononcent de si mystérieuses paroles d'avenir, est-ce que leur science vient d'eux? Regardez à leurs côtés, regardez à leurs pieds. Un enfant soutient leur livre, un enfant déploie leurs rouleaux fatidiques, un enfant leur chuchote à l'oreille les mots de l'inspiration. Ce rédempteur qu'ils prédisent sur l'assurance que leur en donne un enfant, — en bas, de pauvres gens, patiens ouvriers sous la main de Dieu, sont en train de le former; c'est d'eux que sortira le Fils de l'homme, qui voudra être l'os de leurs os, la chair de leur chair. Le salut naît des humbles, parce qu'ils représentent la foi parfaite, la foi qui ne raisonne pas, la foi semblable à celle des Israélites qui lèvent les yeux vers le serpent d'airain. Tout salut vient d'humilité, toute défaite de superbe, — n'est-ce pas là ce que signifient les deux fresques peintes aux côtés de Jonas, — qui, lui aussi, jeté nu sur le rivage, a échappé à la mort parce qu'il a cru en toute humilité, — *le Serpent d'airain, la Punition d'Aman?* Il y a mieux encore : non-seulement tout salut, mais toute force vient d'humilité, car ces humbles, loin d'être faibles, seront les instrumens favoris de Dieu; c'est par eux qu'il lui plaira d'exercer ses vengeances. Contre les impies et les orgueilleux, il armera les bras des petits, des enfans et des femmes : voyez, aux côtés de Zacharie en prière, le berger David coupant la tête à Goliath et le tronc d'Holopherne séparé de son chef par le glaive de Judith. Ce rédempteur attendu et nécessaire, les prophètes peuvent bien le prédire; mais ce sont les humbles qui le préparent par leurs mérites, et c'est à cause d'eux qu'il viendra sauver indifféremment bons et mauvais, petits et grands.

Cependant, parmi tous ces prophètes, il en est un qui fait plus que le prédire par sa parole, mais qui le prédit par sa personne même; celui-là, c'est Jonas. Jonas est la figure vivante du Christ futur. Il est rejeté sur le rivage comme le Fils de l'homme, qui n'aura pas où reposer sa tête; il a comme lui connu les affres de la mort, il a traversé les ténèbres du tombeau dans le ventre de la baleine, et le tombeau l'a vomi comme il vomira le rédempteur. Toutefois la signification de ce personnage est double et triple; pour le comprendre, il faut l'opposer à Zacharie, qui lui fait face, à l'autre extrémité de la voûte. Ce rédempteur, deux forces morales l'obtiendront, la foi et la prière. De ces deux forces, la foi est représentée par Jonas, la prière par Zacharie. De même que Jonas est le symbole de la personne du Christ, Zacharie est la figure vivante de son église, ou, pour être plus précis encore, de son vicaire sur la terre, c'est-à-dire du souverain pontife même. Contemplez enfin dans Jonas faible et nu la pensée religieuse à l'origine, à l'état rudi-

mentaire, toute dépouillée et abstraite, et puis regardez à l'autre extrémité de la voûte : les siècles ont marché, et voilà l'idée religieuse pourvue de tous ses symboles, de toutes ses liturgies, de tous ses rites, magnifiquement drapée dans ses traditions comme Zacharie en prière dans sa robe sacerdotale. Le cycle est accompli, et le pauvre lis humain que nous contemplons en Jonas est ici plus richement vêtu que Salomon dans sa gloire.

Le rédempteur attendu viendra, et il gouvernera la terre par son église, voilà ce que nous disent Jonas et Zacharie. Maintenant tournons-nous vers les deux murailles où sont représentés ceux qui ne font que le prédire. Ceux-là se divisent en prophètes et en sibylles, et ce mélange n'a jamais été bien compris. Ce n'est pas seulement par un souvenir de la tendresse un peu bizarre que l'église du moyen âge eut pour les sibylles, — *teste David cum sibylla*, dit l'hymne du *Dies iræ*, — que Michel-Ange les fait alterner avec les prophètes. Ce n'est pas seulement non plus parce que Michel-Ange, comme Dante, n'a jamais séparé les deux traditions antique et chrétienne. Il était autrefois admis dans l'église que certains justes ont pu, sans le secours de la révélation, en pleines ténèbres païennes, par les seuls mérites de leur raison et de leurs vertus, s'élever à la lumière du christianisme. C'est à ce titre que Trajan et surtout Riphée figurent dans le paradis de Dante; c'est à ce titre aussi que les sibylles figurent dans les fresques de Michel-Ange, mais elles ont encore d'autres droits à faire partie de cette assemblée. Faut-il enfin faire honneur de la présence des sibylles à cette parole de saint Paul, d'une impartialité si haute et qui fut si féconde : « le salut vient des Juifs, mais la lumière vient des gentils? » Eh bien! la pensée de Michel-Ange va plus loin encore que la parole de saint Paul. Les prophètes appartiennent exclusivement au peuple d'Israël, tandis que les sibylles appartiennent à toutes les nations païennes; les prophètes appartiennent au sexe masculin, les sibylles au sexe féminin; par conséquent l'assemblée de Michel-Ange embrasse le genre humain et l'univers en entier, ce qui veut dire : ce n'était pas seulement un peuple, celui d'Israël, c'était le genre humain tout entier qui attendait le rédempteur, qui le pressentait et le cherchait. Notre foi n'a donc pas seulement son origine et sa source dans un peuple favorisé d'où elle serait sortie pour se répandre sur le monde et de ruisseau devenir fleuve; non, sa tradition est celle de l'humanité, et les espérances qu'elle a réalisées étaient celles de toutes les nations de la terre, car toutes, descendant de l'Adam qui fut à l'origine l'enfant de Dieu, appelaient de leurs vœux obscurs celui qui, par sa grâce, devait les faire rentrer dans ce titre divin. C'est la pensée la plus *catholique* dans le sens étymologique de ce mot, *universel*, qui ait été, je crois, jamais exprimée.

Michel-Ange a divisé en deux classes ses prophètes et ses sibylles, les inspirés et les passionnés. Sur le côté de la voûte qui commence à la *Libyque* et finit à la *Delphique*, il a placé ceux qui furent prophètes par l'enthousiasme de l'esprit, la force de l'intelligence, le labeur de la recherche patiente, en un mot par toutes les qualités qui constituent le génie humain. La *Libyque*, voyante sereine, déroule avec un beau geste le parchemin de ses révélations, qui sans doute se composent de traditions conservées au désert ou de vérités dues à l'intuition contemplative : « il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. » La *Delphique*, voyante convulsionnaire, est une belle fille nerveuse qui paraît épuisée par les oracles obscurs, incertains, sortis avec effort de son sein, au milieu des spasmes de l'hystérie. La figure d'*Isaïe* exprime le génie de la méditation et des longues rêveries, il est comme ravi hors de lui-même, comme enveloppé dans la lumière de sa vision, et il semble écouter, radieusement absorbé, les paroles de la bonne nouvelle qui retentissent à son oreille avec une harmonie céleste. Au contraire c'est le feu de l'enthousiasme qui transporte le jeune *Daniel;* un frémissement sacré semble parcourir tout son être comme une volupté ineffable. L'esprit de Dieu circule dans ses veines, ses cheveux se dressent légèrement comme hérissés par le transport intérieur, ses lèvres remuent, et il s'en échappe un torrent d'éloquence qui jaillit en cascades d'images, ou s'épanche comme un large fleuve, clair miroir qui reflète de belles et complètes visions. Cependant la figure la plus extraordinaire de cette famille d'inspirés, c'est peut-être la *Cuméenne*. Ah! celle-là n'est point une inspirée par la grâce de la nature et par l'esprit de Dieu. C'est une énergique virago du bas peuple de Florence et de Rome; mais, si ses dons sont faibles, son désir de savoir est fort. C'est une chercheuse patiente, laborieuse, studieuse. Elle creuse l'avenir avec la lente pesanteur d'un buffle creusant son sillon dans la campagne italienne. De ses poings robustes qui assommeraient un géant, elle tourne méticuleusement les feuillets de son livre, et semble dire : « Est-ce le passage? Non, pas encore; mais il doit y être, je trouverai certainement. » Salut, sibylle de l'Occident, patronne des travailleurs pâlis sur les livres, des voyans par la grâce de la fatigante analyse et de la patiente comparaison!

Sur l'autre côté de la muraille sont rangés les passionnés, c'est-à-dire ceux qui furent prophètes par l'intensité de leurs sentimens, par la force de leur cœur, par les orages de leur âme, par l'inébranlable fermeté de leur constance, enfin par toutes les qualités qui constituent l'être moral. Ceux-là sont les violens qui, selon l'Écriture, enlèvent le royaume des cieux, et par ce mot de violens il faut entendre quiconque se porte avec excès vers le bien, et engage avec une entière sincérité son être entier au service de ses sentimens.

Violent, Jérémie l'est par l'intensité du désespoir. Un tel désespoir est vertu par son excès, car il révèle à quel point le désespéré aimait son peuple et Dieu. La tête penchée contre ses genoux, il est comme frappé d'une stupeur douloureuse, et quoique sa bouche soit fermée, toute sa personne crie : « N'y a-t-il donc plus d'espoir, et le salut sera-t-il jamais possible? » Ézéchiel indique sa qualité par sa seule attitude; c'est le chef de tous les *zelanti* de la terre, de tous ceux qui sont brûlés par le zèle des choses de Dieu, fervens, fanatiques même, Athanase, saint Jérôme, saint Bernard, saint Dominique. Il argumente avec une chaleur colérique contre un adversaire invisible qui se refuse sans doute à comprendre, car il semble l'invectiver avec ce cynisme imagé dont il eut le génie. La *Persique*, sibylle du pays des mages, de la science fermée, des secrets ésotériques, représente la protection jalouse de la vérité, cette vigilance armée avec laquelle les enfans de la lumière défendent leur flambeau contre les enfans des ténèbres, qui le reprendraient pour l'éteindre, la garde soigneuse autour du dépôt des traditions. Ce n'est pas aux ignorans que cette sibylle à la défiante prudence ira livrer les destinées de la science, ce n'est pas aux impies qu'elle divulguera les secrets de Dieu. L'*Érythréenne*, belle fille d'Ionie, sibylle du pays de ce Platon dont les doctrines doivent un jour se confondre avec celles du rédempteur attendu, laisse lire sur son visage une confiante espérance. Elle attend l'amant promis : c'est par ces mots d'une amoureuse douceur qu'il faut traduire pour cette vierge des rivages où Vénus prit naissance, où Psyché doit être aimée d'Éros aux derniers jours du paganisme, le même désir que tous les autres personnages, moins sûrs de cette égalité qui fait aimer avec réciprocité, expriment par ces paroles fort différentes : « nous attendons le sauveur, le seigneur, le maître. » Véritable patronne des vierges sages, elle doit sans doute veiller bien avant dans la nuit, car voyez, au-dessus de sa tête un superbe enfant allume la lampe afin d'éclairer le livre ouvert devant elle. Ses traits sont ceux d'une Minerve ou d'une Pallas, et en effet c'est la belle guerrière de la sagesse. L'*Érythréenne* représente ici cette ardeur de connaître qui fut chez les Grecs une religion et une passion. La figure de *Joël*, qui est la dernière, est la seule sur laquelle il soit difficile de mettre un sens précis. Je ne puis lire sur son visage attentif que le calme de la certitude et la fermeté inébranlable qui suit les convictions assurées. Je crois qu'il représente ici la constance à la vérité.

Ainsi, dans la succession des sibylles et des prophètes, nous parcourons tous les degrés de l'échelle morale par laquelle l'homme s'élève jusqu'à l'infini, et par laquelle Dieu peut descendre jusqu'à l'homme. Récapitulons ces degrés en leur donnant leurs noms philosophiques. Au deux extrémités de l'échelle, la foi (*Jonas*) et la

piété (*Zacharie*); échelons de l'intelligence : l'intuition contemplative (la *Libyque*), l'enthousiasme (*Daniel*), l'étude patiente (la *Cuméenne*), la méditation (*Isaïe*), le délire poétique (la *Delphique*); échelons de la passion : la douleur (*Jérémie*), le zèle jaloux (la *Persique*), l'amour violent (*Ézéchiel*), l'ardeur de savoir (l'*Érythréenne*), la constance fidèle à la vérité (*Joël*).

Voilà la lumière qui jaillit de la succession des personnages; une autre lumière jaillit de l'opposition des figures. Chaque faculté d'inspiration est opposée à la passion ou à la vertu morale qui lui correspond, lui fait contraste ou la balance. La *Libyque*, qui n'est que contemplation pleine d'espérance, est opposée à *Jérémie*, qui n'est que contemplation douloureuse. *Daniel*, qui sous le feu de l'enthousiasme communique librement ses secrets, fait face à la *Persique*, qui les rumine pour elle seule avec un égoïsme défiant. La *Cuméenne* est une raisonneuse; *Ézéchiel*, qui lui fait face, est un disputeur. *Isaïe*, qui exprime le génie de la méditation, fait face à l'*Érythréenne* que possède l'amour de la science. *Joël* et la *Delphique* sont deux esclaves de la foi sous des formes différentes : la sibylle appartient au dieu qui parle par sa bouche, le prophète appartient à la vérité, dont il est le serviteur soumis.

Il peut y avoir quelques détails arbitraires dans l'explication que nous avons donnée des idées de Michel-Ange; mais le sens général et la succession logique de ces idées sont certainement tels que nous l'avons établi. Quelque lecteur trouvera peut-être qu'il y a dans ces fresques trop grande abondance de théologie, et qu'il ne serait pas mal d'y découvrir quelque idée mise au monde par le XVIIIe siècle ou en vogue à l'heure présente. Je ne puis répondre autre chose que ceci : Michel-Ange, républicain et chrétien fervent, ne séparait pas ses opinions politiques de ses convictions religieuses; il n'était pas républicain, *quoique* chrétien, il l'était *parce* qu'il était chrétien. Il était républicain moins encore par ses traditions toscanes que par ses lectures assidues de la Bible, livre dans lequel il trouvait les origines séculaires de ses opinions, et qui lui présentait ses préférences politiques comme sanctionnées par la tradition du genre humain. Et puis la théologie était l'air ambiant que respirait un Italien de cette époque; Raphaël n'y a pas plus échappé que Michel-Ange. Très versé lui-même en théologie, il voyait journellement des théologiens qu'il consultait, comme nous consultons de nos jours des physiologistes ou des positivistes. Chaque siècle a ses mœurs.

Les classifications toutes faites et que l'on se passe d'âge en âge ont plusieurs mérites que je ne veux point méconnaître : elles abrégent le temps, elles dispensent d'étudier, elles mettent à la portée de tous une opinion qui a pour elle l'autorité des années. Michel-

Ange, c'est la force; Raphaël, c'est la grâce; voilà qui est admis. Je demande à troubler quelque peu le repos de ceux que contentent de pareilles classifications. Michel-Ange est la grâce au moins autant que la force. Je n'en veux d'autre preuve que ce qu'on peut appeler les figures secondaires de la Sixtine, ces enfans qui sont placés dans les cadres de chaque prophète, ces jeunes gens qui ferment les quatre côtés de chacun des compartimens de la voûte, figures qui n'ont qu'un seul défaut, c'est qu'elles sont tellement belles qu'elles attirent et retiennent l'attention du contemplateur au détriment des parties essentielles de l'œuvre. On pourrait rendre bien des visites à la chapelle Sixtine et en sortir lassé d'admiration, sans avoir vu cependant autre chose que quelques-unes de ces figures, car il n'en est pas une seule qui ne soit digne d'être un sujet capital d'étude pour un artiste et qui ne méritât un commentaire; mais l'abondance même de Michel-Ange appauvrit sa gloire d'une partie de l'admiration qui lui serait due. Dans les galeries de l'académie de Saint-Luc, l'œil s'arrête tout à coup devant une figure d'enfant peinte à fresque, et en oublie aussitôt les jolies choses sur lesquelles il se promenait tout à l'heure avec plaisir. Cette figure d'enfant nu est de Raphaël et se trouvait au Vatican, où elle se morfondait et se délabrait sous l'action de l'humidité. Enfin une âme compatissante, peut-être celle du pape actuel qui est réellement tendre aux belles choses, ainsi que le prouvent tant d'heureuses restaurations accomplies sous son règne (1), pensa charitablement que l'absence de ce superbe enfant ne risquait pas d'appauvrir le riche Vatican, et qu'il pourrait être transporté dans un endroit plus chaud; c'est ainsi que nous avons pu l'admirer longuement, tout à notre aise, à l'académie de Saint-Luc. Nous l'avons admiré longuement, pourquoi? parce qu'il était seul et qu'il concentrait sur lui toute notre attention; mais s'il eût été entouré de cent personnages, tous d'un dessin aussi pur et d'une grâce aussi captivante, à peine aurions-nous eu le temps et la force de le distinguer. C'est la condition défavorable que crée à ces figures de la Sixtine la richesse du génie de Michel-Ange. Telle d'entre elles aurait suffi à conserver le nom d'un artiste; elle se perd dans la foule.

(1) Pie IX a rendu aux arts des services signalés dont tous les érudits et les artistes lui garderont reconnaissance. La réédification de Saint-Paul-hors-les-murs est aujourd'hui presque complète, on vient d'achever la restauration de Saint-Laurent-hors-les-murs; Santa-Agnese-Porta-Pia, Santa-Maria-in-Transtevere, la Trinita-dei-Monti, ont été réparées; la confession de Sainte-Marie-Majeure a été reconstruite, et on répare en ce moment, dans cette même basilique, la chapelle de Sixte V; les *Loggie* de Raphaël ont été préservées d'une ruine certaine. Cependant le plus précieux de ces services, c'est la création du musée de Saint-Jean-de-Latran, surtout de la partie qui concerne les antiquités chrétiennes, une des mines d'instruction les plus riches qu'il y ait à Rome.

Oui, Michel-Ange possède une grâce qui lui est propre, et même de nature fort originale, quoiqu'elle ne soit autre que la suprême expression du genre de grâce découvert et préféré par les Florentins. Les premiers dans les arts plastiques, peut-être par suite de quelque particularité de leur race, les Florentins cherchèrent la grâce dans la sveltesse élégante. Ils s'aperçurent que les formes sveltes se prêtaient mieux que les formes pleines à toutes les attitudes, surtout aux attitudes tourmentées, contournées ou légèrement excentriques que réclame la sculpture d'ornement, supports, cariatides, figures de fontaines, allégories monumentales, et alors, au lieu de demander, comme les anciens, la grâce à l'harmonie de toutes les perfections corporelles, ils la demandèrent à celle de ces perfections qui rend le mieux le mouvement, et qui permet le plus aisément de multiplier les attitudes. Pour atteindre à cette grâce, les Florentins choisirent de préférence l'âge de la première adolescence, âge intermédiaire où le corps a reçu sa pleine croissance sans avoir encore reçu la plénitude de ses formes, et présente une longue ligne droite, légèrement sinueuse, propre à se plier avec souplesse à tous les mouvemens de la vie. Ils amaigrirent les formes et prolongèrent les lignes autant qu'ils purent le faire sans pécher contre la nature, afin que cette élégance cherchée ne rendît impossible aucune attitude, et que l'attitude adoptée, quelque bizarre qu'elle fût, ne nuisît en rien à l'élégance. C'est cette grâce florentine qui éclate avec une variété si extraordinaire dans les figures d'ornement de la chapelle Sixtine. Qui pourrait les oublier, après les avoir vus, ces beaux jeunes gens élancés, aux formes en quelque sorte rapides, tant on les sent prêtes à obéir sans efforts à tous les caprices de l'animal humain, aux postures à la fois familières et bizarres, aux gestes véhémens, celui-ci lançant avec turbulence les pieds contre la paroi, qu'ils ont l'air de vouloir ébranler, celui-là posant à plat une jambe sur l'autre de façon à lui faire mesurer toute la largeur de son corps, cet autre posant le pied droit sur la jambe gauche de manière à permettre au genou de monter jusqu'au menton? Que le lecteur fasse effort pour se représenter l'étrangeté de cette décoration, unique dans le monde de l'art; unique, non cependant, car elle a été souvent imitée depuis, et il est plus d'une belle œuvre qui n'existerait pas sans les figures de la Sixtine. Pour ne pas sortir du siècle de Michel-Ange, dites-moi si vous n'avez pas pensé aux jeunes gens de la Sixtine lorsque vous avez regardé ces six figures d'adolescens maigres et souples qui composent la fontaine des Tortues sur la place où s'élève l'adorable palais Mattei. Deux Florentins firent cette fontaine; cependant je ne sais si elle existerait sous la forme où nous la voyons, si les deux artistes n'avaient pas connu l'œuvre suprême de Michel-Ange. Guillaume della Porta donna le dessin de

cette fontaine, Thadée Landini en sculpta les figures; mais l'origine lointaine de cette œuvre peut sans témérité être attribuée aux décorations de la Sixtine.

J'ai peu à faire maintenant pour achever l'explication des fresques de Michel-Ange. D'un mot, ces peintures peuvent se résumer ainsi : la foi dont les mystères se célèbrent dans cette chapelle remonte à l'origine même du monde, et ces peintures représentent la longue attente et la douloureuse espérance dans lesquelles vécurent les innombrables générations des hommes avant la venue du rédempteur. Enfin il a paru, et c'est lui qui remplit de son esprit cette enceinte. Il ne figure pas ici lui-même avec l'humilité de sa condition terrestre, les souffrances de sa passion et l'horreur de sa mort. C'est un roi, c'est un dieu qui fut promis aux hommes dès les premiers jours du monde, et c'est d'un roi et d'un dieu que l'on se souvient seulement dans ce palais. Il ne reste rien de l'homme qui traversa la terre, le maître de l'éternité apparaît seul ici. Il fut dans le passé par les prophéties, ces peintures le racontent; il est dans le présent, cet autel le proclame, et si vous voulez savoir ce qu'il sera dans l'avenir, jetez les yeux sur l'immense fresque qui remplit toute la muraille en face de vous. Le voici qui apparaît encore, mais cette fois c'est pour clore le temps. Les prophètes et les sibylles nous disaient qu'il fut l'*alpha* de l'Écriture, *le Jugement dernier* nous dit qu'il en sera l'*oméga*.

De toutes les œuvres de Michel-Ange, *le Jugement dernier* est la plus connue et la plus populaire. Quelques bonnes copies et des centaines de descriptions laborieuses ont rendu cette composition familière à tous les esprits. C'est peut-être ce que Michel-Ange a fait de plus accessible, de plus aisément pénétrable; mais il s'en faut cependant de beaucoup que cette muraille ait la portée de la voûte. C'est encore, de toutes les œuvres du maître, celle qui accuse le plus franchement ses défauts admirables; aussi est-elle celle qui a le plus vivement sollicité l'émulation de ce troupeau d'imitateurs que le grand artiste redoutait tant pour sa gloire. Que de décorations de plafonds et de voûtes ont leur origine dans cette vaste page! Je vois encore l'immense verrière du portail de Sainte-Gudule, à Bruxelles, où Franz Floris, Flamand admirateur de Michel-Ange, a représenté le jugement dernier, ainsi que les grimaçantes compositions dont il a rempli les musées des Flandres. L'esprit de ce pauvre Franz Floris s'enchevêtra si bien dans ce dédale d'épisodes terribles et dans cette foule de figures énergiques qu'il n'en put jamais sortir. Aussi, quand on regarde ses ouvrages, pense-t-on involontairement à ce mot dit par notre peintre Boucher à un de ses jeunes élèves partant pour l'Italie : « Surtout gardez-

vous de Michel-Ange; si vous avez le malheur de vous engager dans cette étude, vous êtes perdu. » Plus rusés que le naïf Flamand, les imitateurs italiens se sont contentés d'emprunter à cette fresque certains secrets saisissables de hardiesse qui pouvaient leur être utiles dans la pratique de leur art, et ils ont respecté sa poésie étrange et terrible. C'est là ce qu'a fait le Bacciccio dans le plafond remarquable de l'église du *Gesù*, où il s'est permis une plaisanterie colossale, mais des plus adroitement exécutées. Comme dans cet épisode où Dante voit deux damnés devenir alternativement homme et serpent, de manière à se dévorer à tour de rôle pendant toute la durée de l'éternité, le Bacciccio a trouvé moyen de faire s'opérer sous les yeux mêmes du spectateur la plus hideuse des métamorphoses : le groupe des damnés précipités dans l'abîme devient, lorsqu'on se place immédiatement au-dessous, un nœud énorme de reptiles pelotonnés les uns sur les autres, crapauds, serpens, lézards, — jeu d'optique dû à cet art d'entasser les corps et d'enchevêtrer les membres dont le peintre avait appris le secret dans Michel-Ange. C'est encore de lui que viennent les amusans trompe-l'œil exécutés par Odazzi sur les voûtes du chœur et de la nef de l'église des Saints-Apôtres, où l'on voit les damnés sortir du plafond et menacer de vous tomber sur la tête; mais ces habiletés de métier, que sa science a rendues vulgaires, sont pour Michel-Ange une faible gloire, et son œuvre a bien d'autres mérites que celui d'avoir inspiré de tels effets de lanterne magique.

« Plus on regarde les peintures de la Sixtine, plus on arrive à cette conclusion que Michel-Ange est un grand coloriste, » me disait le directeur de notre école de Rome, que j'ai eu le plaisir de trouver admirateur passionné de l'illustre Florentin. J'ajouterai que le coloris de Michel-Ange fait corps pour ainsi dire avec sa composition, en complète le sens, et par là Michel-Ange se sépare encore de tous les peintres. La couleur suave des fresques de la voûte adoucit la terrible énergie des scènes et des figures, amadoue et apprivoise en quelque sorte l'imagination, la séduit et la caresse, comme pour dissiper la panique d'involontaire timidité dont elle se sent frappée devant ces colosses. Au premier coup d'œil, on est fasciné; au second, on est enchanté et, pardon du mot, *enguirlandé :* ce monde des géans est devenu presque familier, grâce à l'insinuante magie de la couleur. La couleur du *Jugement dernier* est sans éclat, mais singulièrement forte, douce et sombre à la fois. C'est ici surtout que la couleur fait partie du sens de la composition. Comme cette scène se passe à la fois dans le ciel, sur la terre et aux enfers, le fond du tableau est partagé entre deux couleurs fortement tranchées et qui cependant se rejoignent sans contraste

violent, sans antithèse. En bas, le brun foncé, presque noirâtre, couleur de la terre opaque enveloppée par les ténèbres (1), qui est en train de bâiller ses morts, couleur aussi de l'enfer aux teintes glauques, sinistres, sulfureuses, qui s'ouvre pour recevoir ses damnés; au milieu et en haut, le bleu intense, couleur de l'infini céleste, au sein duquel se tiennent les solennelles assises. C'est à ce fond, d'un bleu vigoureux et doux, que l'œuvre de Michel-Ange doit un de ses caractères les plus remarquables. Sur cette base, claire et lumineuse sans éclat, chacun des innombrables groupes qui composent la fresque a pu se détacher distinctement, s'isoler en quelque sorte de la composition générale. Jamais œuvre aussi compliquée ne s'est laissée plus aisément parcourir dans toutes ses parties. Nulle confusion dans cette foule; l'œil se promène sur chaque épisode sans perdre jamais l'impression de l'ensemble, et cet ensemble, tout écrasant qu'il est, ne contraint les détails à aucune tyrannique subordination. Ce n'est pas seulement par l'esprit que cette fresque est chrétienne, on peut presque dire que la composition et le dessin en sont orthodoxes, car tous ces personnages comparaissent devant le spectateur non à l'état de multitude confuse, mais, comme le veut la tradition chrétienne, à l'état d'individualités distinctes les unes des autres, avec leurs physionomies propres qui permettront de les nommer, avec les caractères des passions pour lesquelles chacun d'eux subira un jugement particulier. Toute l'humanité est là, mais cette humanité n'est pas pour Michel-Ange une foule synthétique, c'est la réunion de tous les individus qui ont vécu, pensé, aimé, péché, chacun pour son compte. Ce caractère est un des moins remarqués du *Jugement dernier* de Michel-Ange, et il est dû au coloris vigoureux et doux de cette fresque : un coloris plus éclatant, qui eût été fort justifiable dans un sujet aussi fulgurant que le dernier jour du monde, n'eût pas, selon toute apparence, respecté aussi scrupuleusement chacune des parties de ce vaste dessin.

Parmi cette multitude de figures, je ne veux m'arrêter qu'à une seule, celle de ce Christ *tonnant*, dont on n'a jamais bien compris la véritable signification. C'est une des figures qui permettent le mieux

(1) Serait-ce cette couleur brun foncé du *Jugement dernier* que certains voyageurs ont prise naïvement pour une détérioration amenée par la fumée des cierges? Je saisis cette occasion de rassurer les admirateurs de Michel-Ange en leur affirmant que ces, prétendus dégâts n'ont jamai existé que dans l'imagination de leurs inventeurs, et que, de toutes les œuvres du Vatican, c'est peut-être la Sixtine qui a le plus de chances de durée. Il en est de cette fumée des cierges comme de cette lézarde qui traverse la fresque de la *Création d'Adam,* lézarde qui fut exécutée par Michel-Ange lui-même, ennuyé d'entendre dire que ses fresques menaçaient ruine. C'est pour rassurer Jules II contre les bavardages de ses ennemis qu'il exécuta ce trompe-l'œil qui depuis est resté inséparable de la fresque.

de pénétrer la nature du christianisme propre à Michel-Ange, christianisme profondément théologique et philosophique, qui est à l'extrême antipode de ce christianisme populaire que, l'an passé, nous admirions chez les Flamands et dont Rubens fut la suprême expression. Nous allons décrire tout à l'heure ce christianisme en parlant de la *Pietà* de Saint-Pierre et du *Christ* de *la Minerve :* bornons-nous à le laisser pressentir devant ce Christ du *Jugement*. Rien de ce qui composa son humanité n'apparaît en lui ; aucune trace de la passion terrestre, aucun souvenir de la croix, de la couronne d'épines, du sceptre dérisoire de roseau : c'est un jeune roi italien qui tient de Tibère à vingt-cinq ans et de Bonaparte à trente ans. En rentrant dans l'éternité, il a laissé derrière lui sur la terre toutes ces pièces et tous ces accessoires du rôle divin dont il fut chargé pour le salut des hommes, et il est redevenu ce qu'il était, le Verbe incréé de Dieu. Pourquoi porterait-il la trace des souffrances qu'il accepta volontairement, ou garderait-il la physionomie de l'être tout miséricordieux qu'il fut, alors qu'il revient précisément pour demander compte à l'humanité des fruits qu'elle a su tirer de son martyre? Il reparaît non plus pour pardonner et se dévouer, mais pour juger, récompenser ou punir. C'est en son nom même qu'il préside les assises suprêmes de l'humanité : le Christ ici est plus que le représentant de Dieu, car depuis sa rédemption il s'est acquis sur la terre un titre de souveraineté absolue; c'est à lui qu'appartient de par le mérite de ses souffrances ce fief de la création, et c'est lui qui ouvre et ferme aux hommes les portes de l'éternité : la volonté de son père céleste elle-même ne pourrait prévaloir contre la sienne, et c'est là ce que sait sa mère, qui regarde le terrible spectacle avec un sentiment d'effroi. Voilà pourquoi il revient menaçant et magnifique, revêtu d'une chair superbe, fort comme l'athlète qui a vaincu la destinée, le temps et la mort, impérieux comme le césar de la cité souveraine, dont toutes les Romes et toutes les Babylones ne sont que les symboles. Comme il est le roi de toute humanité, il réunit en sa personne le faisceau des attributs les plus glorieux de notre race; c'est donc devant leur type immortel que comparaissent les hommes, c'est à ses dimensions qu'ils doivent mesurer leur stature, c'est à ce miroir inexorablement limpide qu'ils doivent demander leur image.

Voilà le Christ du *Jugement dernier*. C'est le Christ des théologiens et des philosophes, quand théologiens et philosophes ont une âme assez forte pour s'affranchir des sentimens de la charnelle humanité, et pour bannir toutes ces faiblesses qui empêchent de comprendre les idées dans leur inexorable fermeté. La sensibilité, la pitié, la tendresse, n'ont rien à faire ici, pas plus qu'elles n'ont quelque chose à faire dans les lois par lesquelles les astres roulent

dans les cieux. Nous sommes ici dans les sphères ontologiques du christianisme. Le Christ de Michel-Ange est grand non parce qu'il a connu des souffrances passagères, mais parce qu'il est l'exécuteur d'un décret arrêté dès l'origine des temps. Il ne se peut rien concevoir de plus haut, rien de plus abstrait; que Michel-Ange ait pu présenter sous une forme aussi concrète une conception aussi métaphysique, cela seul suffirait pour attester la puissance de son génie.

Telles sont les visions conçues et exécutées par le grand artiste florentin pour obéir au sentiment de piété familiale qui décida Jules II à embellir cette chapelle construite par un pape qui porta comme lui le nom de Della Rovere. Certes voilà bien le plus splendide hommage que jamais oncle ait reçu d'un neveu.

III. — LE CHRIST DE SANTA-MARIA-SOPRA-MINERVA. — LA PIETA DE SAINT-PIERRE. — LE MOISE DE SAINT-PIERRE-IN-VINCOLIS.

Deux fois j'ai regardé longuement le *Christ* de *la Minerve* sans y voir autre chose qu'un superbe morceau de sculpture. A la troisième visite, j'ai compris la signification morale de ce beau et robuste jeune homme, et j'ai été saisi d'une admiration que partageront certainement tous ceux qui sont parvenus à surprendre quelques-uns des plus hauts sentimens de l'humanité.

Par la fermeté qui se révèle dans toute son attitude, ce *Christ* de *la Minerve* est un type souverain d'aristocratie. Ce qui fait la gloire des aristocraties, leur légitimité, leur raison d'être, c'est qu'elles sont capables de s'élever au-dessus des erreurs, des passions et des lâchetés de la sensibilité par la connaissance claire, lumineuse, des lois nécessaires des choses. Elles ne s'étonnent de rien parce qu'elles savent que les combinaisons du possible sont infinies; elles ne s'émeuvent de rien parce qu'elles savent qu'il faut toujours s'attendre à tout dans un monde où elles ont vu échouer mille fois les plans les plus réguliers de la sagesse, et se rompre les mailles les plus serrées du filet de la prudence; elles ne s'indignent et ne s'apitoient sur rien, parce qu'elles savent que l'indignation et la pitié ne sont que des emportemens de la faiblesse humaine, et sont impuissantes contre la tyrannie du destin. Elles n'espèrent jamais fortement, parce que tout passe et se détruit, elles ne désespèrent jamais longuement, parce que tout arrive et recommence. C'est à la lumière de cette impassibilité qu'elles jugent leurs propres intérêts et qu'elles considèrent leurs propres malheurs. Insultes, revers, dangers, sont pour elles autant de coups prévus du grand jeu d'échecs du monde. La lâcheté seule est inexcusable, non pas parce qu'elle est un vice, mais, ce qui est bien plus grave, parce

qu'elle équivaut à une ignorance. S'emporter contre la fortune, pleurer le bonheur qui fuit, crier contre l'injustice, c'est jouer rôle d'animal gouverné par sa chair, bêler contre le sort, mugir et aboyer contre les destins. Voilà pourquoi les aristocraties sont capables d'une constance que rien ne dément et d'une tranquillité que rien n'ébranle, pourquoi elles savent supporter les pires extrémités de la fortune après en avoir savouré les plus amollissantes délices, pourquoi elles savent souffrir en silence et mourir avec une sérénité que ne connaissent pas les autres hommes. Tel est le *Christ* de *la Minerve*. Son corps ne porte pas marque de souffrance, son visage ne porte pas marque de douleur. Il est grave et non pas triste, il pense et ne s'afflige pas. Il tient d'un bras ferme l'instrument de son martyre comme un chef d'armée tient son drapeau ou son épée. Il est impassible en face du supplice comme un chef d'état en face de révoltés. Dans toute sa personne se révèle la connaissance infaillible de la vérité. Comment trahirait-il quelques-unes des faiblesses de l'homme? Il sait qu'il est le mandataire du ciel; il est venu sur la terre pour accomplir un coup d'état décrété de toute éternité, il est une des parties de l'ordre métaphysique du monde. Ce qui est doit être, voilà ce que dit ce Christ, en qui respire seulement le sentiment des grandes destinées qu'il vient ouvrir. Ses souffrances sont le moyen d'exécution de ces destinées, et dès lors elles sont partie intégrante de sa gloire. Devant l'importance de ce rôle providentiel, tous les détails douloureux dont la pitié aime à se repaître deviennent sans signification aucune. Sentez-vous à quelles hauteurs nous sommes ici, et quelle distance nous sépare du Christ pathétique de Rubens, de l'innocent persécuté des Flamands, du pauvre homme du peuple de Rembrandt, du ver de terre d'Albert Dürer et d'Holbein? L'art cependant vit de pathétique; par quel prodige Michel-Ange a-t-il réussi à nous émouvoir en se privant de toutes les ressources que nous puisons dans nos facultés sensibles? Simplement en manifestant la grandeur imposante des idées, grandeur qui nous fait nous replier sur nous-mêmes avec un respectueux effroi comme si nous venions de contempler les mystères de la vie et de la mort.

Ce caractère du *Christ* de Michel-Ange n'a jamais été jusqu'à ce jour compris par la critique. Stendhal, si fin connaisseur et souvent penseur si pénétrant, a écrit ces lignes incroyables à ce sujet : « Ce n'est qu'un homme, et un homme remarquable par la force physique, comme le héros de *la Jolie fille de Perth*. Le *Persée* de Canova représenterait mieux le Christ, qui fut le plus beau des hommes. » J'ai vu le *Persée* de Canova, qui est une œuvre fort intéressante, mais qui ne serait capable de représenter le Christ en aucune façon, à moins que l'on ne conçoive le fils de Dieu sous la forme d'un beau métis, produit croisé d'un père grec et d'une mère

anglaise. Quant à la force du *Christ* de Michel-Ange, ce n'est pas celle d'un athlète comme le croit Stendhal, c'est celle d'un héros, et nous avons vu que c'est un héros, le plus grand qui se puisse concevoir, le héros du monde de l'être.

Ce n'est qu'un homme, dit Stendhal; oui, mais j'ajoute un homme qui ne trahit aucune des faiblesses humaines, et c'est précisément pour cela qu'il représente vraiment le Fils de Dieu. A la vérité, il nous est très difficile de séparer dans notre esprit l'idée du Christ d'une certaine image de douleur humaine et d'une délicatesse de formes très particulière; mais cette difficulté tient aux habitudes de notre imagination, et beaucoup aussi aux tendances de notre nature, qui marque tout à sa ressemblance. On peut faire exprimer par le Christ mille nuances de pensées, toutes plus profondes, toutes plus délicates les unes que les autres; est-il une de ces pensées qui réussirait à s'approcher de la nature essentielle du Christ plus que ne l'a fait Michel-Ange? Je prends tout de suite une de ces expressions, la plus rare peut-être, la plus originale certainement, et en tout cas la moins connue et la moins remarquée. Lorsque vous visiterez le palais pontifical du Quirinal, arrêtez-vous sur le palier de l'escalier à double rampe devant une fresque de Melozzo de Forli, artiste peu célèbre, mais dont les œuvres sont aussi rares que profondes. Cette peinture faisait partie de fresques qui se trouvaient naguère à l'église des Saints-Apôtres, où elles se détérioraient; on les a détachées et partagées entre la sacristie de Saint-Pierre et le palais du Quirinal. Jésus au sein de sa gloire éternelle, tel est le sujet de l'œuvre de Melozzo de Forli; mais si, sur ce titre, vous imaginiez un triomphateur, vous vous tromperiez beaucoup. C'est une œuvre d'une délicatesse navrante, qui atteint jusqu'au vif du cœur, et qui plonge dans la rêverie la plus singulière et la plus pénible. — Un nimbe épais d'anges entoure ce Christ, qui est douloureux au possible. Au sein même de l'infini, il a porté les tristesses de la terre. Il est encore comme paralysé des clous qui lui ont percé les pieds et les mains, ses membres ont encore la raideur de la mort, ses articulations ont comme conservé le pli qu'elles prirent sur la croix, et ses regards se portent vaguement sur les places où furent ses blessures. On sent qu'il sera triste pendant toute l'éternité du souvenir des injures du monde, sa vie céleste n'effacera pas si inique outrage, et tous les anges qui se pressent en bataillons autour de lui ne le consoleront pas. Un tel Christ a certes chance de nous toucher davantage que le Christ de Michel-Ange, à l'assurance si grave et si ferme, qui par toute son attitude nous dit qu'il vient accomplir un fait qui ne peut pas ne pas être; mais quel est celui des deux qui représente le mieux la personne idéale du Christ, qui s'accorde le mieux avec le rôle que lui assigne la théologie chrétienne?

Même dans sa première jeunesse, alors que le sentiment de la beauté extérieure le sollicitait davantage qu'il ne le fit plus tard, alors qu'il consultait la nature, et qu'il n'avait pas pris l'habitude de n'obéir qu'à ses conceptions intérieures, les œuvres de Michel-Ange furent marquées de ce cachet métaphysique : témoin la *Pietà* de Saint-Pierre. Michel-Ange a produit de plus grandes choses, il n'en a pas produit de plus parfaite, ni qui parle aussi doucement au cœur. Nul contraste plus étonnant que celui de cette Vierge et du douloureux fardeau qu'elle tient sur ses genoux. La Vierge, d'une beauté ravissante, est aussi de la plus extrême jeunesse; pour elle, le temps s'est arrêté; c'est une idée immortelle par sa forme comme par son essence. On sait la réponse de Michel-Ange à un ami qui lui faisait remarquer que cette Vierge était trop jeune pour avoir un fils de l'âge du Christ : « Ne sais-tu pas que les femmes chastes se conservent beaucoup plus longtemps jeunes que celles qui ne le sont point? Combien n'est-ce pas plus vrai pour une vierge qui n'eut jamais le moindre désir lascif qui pût altérer son corps! » Ainsi la beauté et la jeunesse de cette Vierge sont le revêtement d'une belle idée qui s'est cherché une forme correspondante à son essence. D'origine plus métaphysique encore, s'il est permis de parler ainsi, est l'expression de son visage. Nulle tristesse sur cette physionomie, car il ne faudrait pas prendre pour de la tristesse l'air de sévérité qui s'y laisse voir. Une haute pensée occupe l'âme de la Vierge, un sentiment d'une grandeur étrange occupe son cœur, et tous ceux qui ont l'habitude de la vie méditative savent que de la contemplation des grandes vérités naît une émotion de recueillement austère qui donne au visage une expression de sérieux confinant presque à la tristesse. Cette Vierge, au lieu de s'abandonner en proie à la douleur maternelle, s'absorbe dans la méditation des secrets de l'éternité auxquels elle est initiée, et voilà d'où vient que sur son visage on ne lit qu'intense austérité. Elle sait que son fils n'est pas cette dépouille qu'elle tient sur ses genoux; elle sait que ce qui fut vraiment lui habite au sein de l'immortalité, et en effet c'est là ce qu'exprime d'une manière merveilleuse le cadavre du Christ. Il est étendu transversalement sur les genoux de la Vierge, la tête et les jambes pendant en demi-cercle, maigre à l'excès, ou plutôt comme vide de chair, souple comme un ruban, me disait quelqu'un qui a regardé ce groupe d'un œil intelligent. Ce cadavre n'a pas de substance intérieure; cela ressemble à la coque que laisse le papillon lorsqu'il sort de la chrysalide, à la peau que laisse le serpent lorsqu'il renouvelle son enveloppe au printemps; ce cadavre, c'est un logement désert, un costume séparé de son maître; si la mort tenait réellement en sa possession celui qui l'animait, cette misérable dépouille serait mieux remplie, ce logement n'en serait pas réduit à ses parois

dénudées. L'hôte vit donc encore, mais il a changé de séjour; voilà ce qu'affirme ce cadavre avec la plus originale éloquence, voilà ce qu'exprime la sévérité sereine de cette Vierge pour qui cette assurance est certitude absolue.

Cette même pensée, Michel-Ange l'a *variée*, comme on dit en langage musical, dans un petit groupe en bas-relief qui se voit à l'*Albergo dei Poveri*, à Gênes. Dans ce groupe, la nuance de la maternité est accusée plus fortement que dans la *Pietà* de Saint-Pierre. La Vierge est plus âgée, elle semble moins regarder dans l'éternité, elle conserve un vestige d'espérance terrestre. Cette dernière pensée est marquée avec génie par la façon dont les doigts pressent le cadavre à la place du cœur comme pour chercher s'il ne reste pas encore une étincelle de vie. L'authenticité de ce groupe a été contestée, mais il suffit du détail énergique de cette auscultation de la main maternelle pour faire reconnaître le grand artiste. Cependant l'impression qui reste de cette œuvre est la même que laisse la *Pietà*, celle d'une mère qui connaît la nature de son fils et qui est rassurée sur son sort; seulement ici il se mêle à cette confiance une ombre de sentiment terrestre.

Un Christ porte-étendard de l'infini, une Vierge initiée aux secrets de l'éternité et les méditant dans un recueillement sévère, voilà les personnages que Michel-Ange traduit par le marbre et le ciseau. Maintenant voulez-vous voir raconter par le marbre l'histoire lointaine de la genèse du pouvoir politique, voulez-vous comprendre comment la puissance du bien moral parvint à établir sa salutaire domination sur le troupeau tout bestial encore de l'humanité, allez contempler le *Moïse* du tombeau de Jules II à San-Pietro-in-Vincolis. C'est la plus célèbre et la plus célébrée des statues de Michel-Ange. J'avais tant lu de descriptions admiratives de cette sculpture qu'à la fin ce concert de louanges avait fini par me paraître banal, et qu'il me semblait connaître le *Moïse* comme le songe d'*Athalie*. Il n'y a cependant rien d'exagéré dans ces louanges qui ne pèchent, on peut oser le dire, que par la modestie. En contemplant le *Moïse*, un spectacle analogue à ce prodige d'Amphyon qui, par l'enchantement de sa lyre, élevait les murs des villes passe sous nos yeux; nous voyons se poser les assises de la civilisation morale. Voici qu'apparaît au sein d'un monde charnel, bestial, aveugle, livré à la force, l'être né *per signoreggiare*, comme disait un ambassadeur vénitien du pape Carafa. Il n'y a rien en lui d'un satyre, comme on l'a prétendu à tort par une exagération d'un sentiment vrai; seulement ce personnage, sorti noble et dominateur du sein de la nature, est pétri d'un limon plus chaud que celui dont les héros des générations futures seront formés. Par sa force d'énergie, il est en exact rapport avec le monde brutal qu'il doit dompter,

éclairer, châtier, conduire. Il est noble sans transmission, et son pouvoir, de même essence que sa noblesse, s'exercera sans le secours de la tradition. C'est l'être auquel les hommes doivent obéir nécessairement, involontairement, sans envie de résistance, sans habitude longuement enracinée, par le seul fait qu'il existe. Sa présence inspire une terreur respectueuse, fait taire le doute, ou, pour mieux dire, l'empêche de naître; s'il étend le bras et qu'il dise : Faites ainsi, tous se prosterneront, inventeront spontanément les attitudes de la soumission et de l'humilité, et répondront : Oui, maître.

Telles sont les grandes œuvres dont Michel-Ange a enrichi la ville éternelle. Je passe sur quelques œuvres d'importance secondaire, sans intérêt pour qui n'a pas vu Rome : une tête de Christ à Santa-Agnese-Porta-Pia; une peinture représentant le Christ en croix au palais Doria; deux figures d'apôtres, études de peinture à fresque, faites par Michel-Ange dans sa jeunesse, au palais Borghèse; son propre portrait, à la galerie du Capitole. Parmi ces œuvres, dont la plupart sont contestées d'ailleurs, il en est quelques-unes que nous aurons occasion de retrouver, chemin faisant, le *Satyre* de la villa Ludovisi par exemple; mais nous ne pouvons cependant omettre les fresques exécutées pour la chapelle Pauline, au Vatican (1). Ces fresques, au nombre de deux, représentent, l'une le martyre de saint Pierre, l'autre la conversion de saint Paul. Nous n'avons pu voir que très imparfaitement le *Martyre de saint Pierre*, qui est entièrement placé à contre-jour; en revanche, nous avons vu fort à notre aise la *Conversion de saint Paul*, qui reçoit toute la lumière de la chapelle. Le coup de foudre de la grâce est merveilleusement rendu par le courant de lumière divine qui tombe d'en haut avec une rapidité en quelque sorte instantanée. Dieu s'élance, fait un geste impérieux qui n'admet aucun délai entre l'ordre et l'exécution, et à ce geste Paul tombe frappé comme d'une apoplexie subite. En haut, les anges s'empressent et se bousculent aux balcons du ciel pour contempler le miraculeux spectacle; en bas, les compagnons de saint Paul sont comme ahuris, désarçonnés par le choc en retour du coup de foudre qui a frappé le futur apôtre des gentils. En somme, c'est une fort belle chose, qui peut s'admirer même après la Sixtine, et bien qu'elle soit déjà une œuvre du déclin de Michel-Ange.

Je résume ces impressions par cette formule : dans les arts plastiques, Michel-Ange est le roi des idéalistes. J'entends par là que toutes ses conceptions sont sorties *a priori* des profondeurs de son âme intime, et qu'aucune d'entre elles n'est née *a posteriori* de la

(1) Il y a une seconde chapelle Pauline à Rome, celle du palais Quirinal, construite par le pape Borghèse (Paul V). Celle du Vatican fut édifiée par le pape Farnèse (Paul III).

sensation reçue des choses extérieures. Les systèmes opposés des idées innées et des idées acquises ont leurs analogues dans le domaine des arts et de la poésie : les arts comme la philosophie ont leurs Platons et leurs Démocrites, leurs Lockes et leurs Leibniz. Parmi les grands artistes italiens, il en est deux, les plus extraordinaires de tous, qui, malgré l'immense différence de leur génie, méritent l'un et l'autre de porter le nom de Platons de l'art, car l'un et l'autre professent la théorie du philosophe grec et composent selon les lois de sa méthode, allant de l'abstrait au concret, de l'invisible au visible, et prennent hardiment leur point de départ dans le monde surnaturel pour exprimer la création extérieure. Quand on demandait à Raphaël où il trouvait le modèle de ses vierges, il répondait, comme un platonicien, — qu'il fut en réalité : — « dans une certaine idée. » Michel-Ange aurait pu dire la même chose de ses conceptions avec plus de vérité encore, et il l'a dit, comme se le rappelleront tous ceux qui ont lu les admirables sonnets où il a déposé toute la philosophie de son cœur et de son génie : « parce que la beauté de ce monde est fragile et trompeuse, l'âme s'efforce d'atteindre à la forme universelle. » Au premier abord, il semble étrange que l'homme qui s'est servi si puissamment de la réalité soit précisément l'idéaliste par excellence ; mais combien cette apparente contradiction est facilement explicable ! Le véritable réaliste aime la nature pour elle-même et obéit voluptueusement aux inspirations qu'elle lui souffle ; Michel-Ange, lui, n'a jamais vu dans la nature qu'une esclave chargée de lui fournir des formes capables de représenter ses conceptions abstraites. Aussi la traite-t-il sans pitié, en maître et en tyran. Ces formes qu'il lui demande, il les trouve ou trop petites, ou trop étroites, ou trop imparfaites, et alors il les allonge, les torture, les tourmente, ou même les crée à nouveau, afin qu'elles s'adaptent à ses pensées. Ses créations colossales ont été appelées des visions, quelquefois dans un sens de dénigrement ; cependant c'est en toute vérité le nom qu'elles doivent porter, car elles ne sont que les fantômes chargés de figurer la présence d'idées encore plus grandes que ces visions mêmes. Voilà l'origine de ces prétendus défauts tant reprochés à Michel-Ange, de ces entorses énormes données à l'anatomie du corps humain, de ces exagérations violentes de membres et de muscles, de ces attitudes hardies jusqu'à l'impossibilité. Ces défauts sont voulus, cherchés, et ont leur source dans l'idéal même. La nécessité du monde matériel où il vit force l'artiste à exprimer ses conceptions par le moyen de la nature ; il faut donc que la nature obéisse bon gré mal gré à son génie, et, si elle se trouve moins grande que ses idées, il faut qu'elle craque et qu'elle crève.

ÉMILE MONTÉGUT.

HOMMES D'ÉTAT

DE L'ANGLETERRE

JOHN BRIGHT.

Speeches on questions of public policy, by John Bright, edited by James E. Thorold Rogers; 2 vol. in-8°; London 1869.

« Nous tenons donc, Brutus, celui que nous cherchons, mais en esprit seulement; car, s'il était à la portée de ma main, son éloquence même ne me persuaderait pas de le laisser aller. » Ces paroles, que Cicéron applique à l'orateur idéal, me revenaient à l'esprit en lisant le recueil de discours dont je viens de transcrire le titre. Sans doute M. Bright n'est pas l'orateur idéal, et nous ne manquons pas en France d'hommes bien disans que, pour ma part, j'admire fort. Cependant puisque nous entrons dans une ère où les foules gouvernent, ne serait-il pas heureux pour nous d'avoir, pour gouverner les foules, un orateur qui eût, comme M. Bright, l'autorité, la conviction et le bon sens?

Ces discours, choisis avec beaucoup de goût par M. Thorold Rogers, forment seulement une faible partie de ceux que M. Bright a prononcés depuis trente ans. Comme œuvres d'art, ils sont presque tous de premier ordre, et il y aurait plaisir et profit à étudier les secrets de cette éloquence politique, essentiellement moderne par les procédés, qui ne ressemble ni à celle des anciens ni même à la nôtre. Par malheur dans ces discours, et c'en est à mon sens un des mérites, le fond est inséparable de la forme. Si les beautés y

abondent, les morceaux *de bravoure*, délices des amateurs de rhétorique, y font absolument défaut. En revanche, ils expliquent à merveille un phénomène peut-être trop peu remarqué, bien qu'il s'accomplisse presque sous nos yeux. Il y avait dans l'histoire parlementaire de l'Angleterre depuis 1815 trois dates solennelles, celle de l'émancipation des catholiques, celle du premier bill de réforme et celle de la victoire des principes de liberté commerciale dans la législation : 1829, 1832, 1846. On peut maintenant y en inscrire deux autres, l'une signalée par le nouveau bill de réforme, l'autre par la suppression de l'église établie en Irlande. Les conséquences de ces graves changemens se déroulent sans bruit. Le fleuve continue de couler avec une lenteur majestueuse, sans présenter aux regards de l'observateur aucun signe inquiétant; mais il vient de faire un coude et s'avance vers un autre point de l'horizon. Les discours de M. Bright nous donnent ce grand spectacle; ils en font comprendre le sens et la portée.

M. Bright a eu la fortune d'être porté aux affaires sans l'avoir voulu, par la seule force des idées qu'il travaillait à propager, en sorte qu'il n'a eu ni un mot à effacer de ses discours, ni une démarche à désavouer dans son passé. Tant qu'il conservera sa position nouvelle, son éloquence devra s'y approprier. Je doute qu'elle y gagne; mais s'il est vrai, comme le dit Cicéron, que dans l'éloquence aussi bien que dans la vie le comble de l'art soit de voir ce qui convient, on peut attendre d'un homme si plein de tact qu'il modifie quelque peu son langage. Modifiera-t-il ses idées? Il faudrait pour cela qu'il modifiât son âme et sa nature tout entière, car ses idées en sont sorties, et pour le bien connaître, sans entrer dans des révélations biographiques dont il convient presque toujours de s'abstenir avec les vivans, il suffit de voir ce qu'il pense. D'ailleurs ses idées sont, on peut le dire, celles que l'Angleterre respire. M. Bright, rangé si longtemps de parti-pris parmi les agitateurs excentriques, exprime mieux peut-être que personne à cette heure l'Angleterre d'aujourd'hui et même l'Angleterre de demain, en cela bien différent de ceux qui défendent ce qui est déjà mort, vrais représentans du néant et conservateurs des ombres.

I.

On ne se figure pas aujourd'hui sans un certain effort d'imagination l'Angleterre de 1835. L'aristocratie, un moment alarmée par la révolution de 1830, conservait encore la plénitude du pouvoir; elle jouissait de ses priviléges héréditaires avec une profonde sécurité de conscience, et voyait sans s'émouvoir le travail, affamé

par les lois qu'elle avait faites, mourir d'inanition sur la charrue et sur le métier. Les gouvernemens les plus rétrogades du continent étaient sûrs de trouver en elle une fidèle alliée. C'est cette année-là que John Bright, qui avait alors vingt-quatre ans, se rencontra pour la première fois dans une visite d'affaires avec M. Cobden à Manchester. Il se forma dès ce jour entre eux une amitié que la mort seule de M. Cobden a dénouée. Tout le monde sait ce que l'amitié de ces deux hommes, devenue bientôt une indestructible alliance, a produit. Portés, par leur activité et par leur talent, à la tête de la ligue établie en 1839 pour obtenir la diminution des tarifs et la suppression des lois sur les céréales, ils ont renversé un système qui condamnait le peuple à une misère éternelle. Je n'entrerai pas dans des détails trop connus; je ne uis que rappeler en passant cette lutte de six années où l'énergie, doublée par le sentiment du droit, la puissance de la parole au service du bon sens et de l'humanité, l'efficacité d'un labeur continu que la lenteur des succès obtenus ne décourage pas, l'emportèrent à la fin contre toute espérance. La lutte se termina, en 1846, par la conversion pathétique d'un grand ministre, Robert Peel, dévoué jusqu'alors aux intérêts de l'aristocratie. Cédant à l'évidence, il y puisa tout à coup la force de braver les clameurs de son parti et le reproche de trahison. Lorsque cette victoire fut remportée, M. Bright était entré depuis trois ans à la chambre des communes pour la ville de Durham : elle l'avait élu sans le connaître, sur la foi des services qu'il avait rendus à la ligue. Le lendemain du jour où Robert Peel exposa devant ses anciens amis indignés les raisons qui avaient déterminé son changement, M. Bright eut l'occasion de prendre la parole. « Vous accusez, dit-il, le *premier* de trahison. Il me siérait mal d'oser le défendre après le discours digne d'une éternelle admiration que vous avez entendu la nuit dernière. Je le suivais hier des yeux lorsqu'il retournait dans sa demeure, et pour la première fois j'enviais les sentimens qu'il devait éprouver. Ce discours circule à cette heure par millions d'exemplaires dans le royaume et dans le monde entier, et partout où il existe un homme épris de la justice et un de ces travailleurs que vous avez foulés aux pieds, ce discours porte la joie au cœur de l'un et l'espérance au cœur de l'autre. » Il paraît qu'on vit en ce moment une vive émotion se peindre sur le visage de Robert Peel et deux larmes couler le long de ses joues. Celui qui parlait ainsi n'était pas alors, il s'en faut bien, l'orateur qu'il est devenu depuis. Il passait et il a passé longtemps pour suivre uniquement les inspirations de M. Cobden. Son amour-propre n'en prenait pas d'ombrage. Heureux de combattre à côté d'un tel homme, il ne songeait pas à revendiquer l'originalité de ses idées et à faire montre d'indé-

pendance. Tant que M. Cobden a vécu, John Bright s'est contenté, malgré l'incontestable supériorité de son talent, de figurer en second parmi les représentans de ce qu'on est convenu d'appeler l'*école* de Manchester.

Cette dénomination est celle d'un groupe qui est bien près aujourd'hui d'appartenir à l'histoire. Qu'était-ce que l'école de Manchester? Un rejeton légitime, quoique indépendant à plusieurs égards, du parti radical né en Angleterre sous l'influence de la révolution française. Comme le parti radical, elle rompait en visière à des préjugés puissans, elle entendait modifier au profit des classes laborieuses les fondemens aristocratiques de la société anglaise, elle voulait subordonner aux droits et aux intérêts du travail les traditions d'une politique de classe; mais tandis que les radicaux s'attachaient avec raideur à quelques principes négatifs ou se complaisaient dans des affirmations absolues, s'interdisant les transactions nécessaires et se réduisant ainsi à l'état de non-valeur politique, l'école de Manchester, qui invoquait aussi volontiers la morale, prenait son point d'appui dans les faits; elle ne craignait pas de paraître trop terre à terre, elle tenait grand compte des habitudes, des répugnances et des instincts de la société anglaise, elle se montrait facile aux compromis. Cependant ses principes rencontraient une égale opposition chez les tories et chez les whigs; ceux qui les professaient, ne pouvant entrer dans le cadre des anciens partis, avaient dû en constituer un nouveau, dans lequel les deux autres trouvaient tour à tour un auxiliaire d'occasion. Ce troisième groupe, leur servant d'appoint nécessaire sans sortir de son apparente faiblesse, les a modifiés peu à peu jusqu'au jour où il s'est absorbé dans le parti libéral. Ce jour est celui où son chef, M. J. Bright, a pu trouver place dans un ministère.

Il n'est pas douteux que la victoire obtenue par la ligue, cette victoire qui est l'orgueil de M. Bright et le plus cher souvenir de sa vie, ait contribué pour beaucoup à la direction qu'il a suivie : on s'engage par les services rendus. Cependant ses idées procèdent, je crois, d'une autre source encore et d'une source plus intime. Cette intrépidité dans la lutte, cette activité que rien n'épuise, ces discours d'un accent si particulier ne décèlent-ils pas quelque chose de plus qu'une conviction purement politique? M. Bright est quaker, et quelque part il avoue que cette secte ne passe pas pour être en progrès; mais il ajoute que ses principes gagnent peut-être plus de terrain qu'on ne croit. En effet, le besoin chaque jour plus senti de la paix, l'incompétence de plus en plus reconnue de l'état dans tout ce qui intéresse la conscience religieuse, le respect de la dignité humaine jusque dans les plus déshérités, j'ajoute un certain positi-

visme d'idées qui se manifeste par la faveur croissante dont jouissent les sciences utiles et par la place d'honneur faite à l'industrie, ce sont bien là des traits de la société actuelle; ce sont aussi les idées professées dès l'origine par la secte à laquelle M. Bright appartient et dont s'inspire son éloquence. Je prie qu'on m'entende bien, et qu'on n'exagère pas un fait que ses adversaires ont souvent essayé de tourner contre lui. Il a trop de sens pour oublier jamais que les argumens de l'orateur doivent être, comme les sentimens mis en œuvre par le poète dramatique, humains avant tout, c'est-à-dire de ceux qui peuvent avoir prise sur les hommes assemblés. Ce que je veux indiquer, c'est que dans ses discours, même lorsqu'il traite les sujets les plus arides, on devine un courant souterrain d'émotion religieuse qui jaillit de loin en loin comme par une force involontaire. M. Bright n'est pas, à proprement parler, un lettré, il a quitté de trop bonne heure les bancs de l'école : à quinze ans, il entrait dans la filature de son père, à Rochdale; mais il a des traits d'une imagination ordinairement gracieuse et quelquefois biblique; les emprunts aux poètes anglais remplacent chez lui l'abus assez commun en Angleterre des citations classiques. Il n'a pas même renoncé jusqu'à présent à un certain *quakérisme* de langage, j'entends une verdeur d'expressions qui peut n'être pas sans inconvénient chez un ministre. Il n'y a guère plus d'un an qu'il est au ministère, et ses libertés en ce genre ont déjà nécessité deux ou trois fois l'intervention de ses collègues pour calmer l'émotion excitée dans une partie du public par ces légères incartades. D'où vient cela chez un homme si maître de sa parole, qui possède un tact si parfait des convenances, et dont le caractère est au fond si bienveillant? Je croirais que M. Bright ne fait alors que mettre en pratique, sans y penser, les lois de la *Société des amis*, qui proscrivent le luxe humiliant des précautions convenues et l'hypocrisie des formules.

Le fait est que M. Bright n'avait pas dû se croire, jusqu'à la fin de 1868, un sujet très ministériel. Il est peu probable qu'aucun gouvernement eût sollicité de sitôt son concours, ou qu'il se fût décidé lui-même à l'accorder, sans la grande part qu'il avait prise aux luttes qui ont préparé et accéléré la réforme électorale. La réforme accomplie, la présence de M. Bright au ministère a été jugée nécessaire pour convaincre l'opinion que le bill avait une portée sérieuse, et que l'Angleterre venait de faire un pas décisif dans la voie de l'égalité politique. Le bill de 1832, malgré son importance, n'avait pas modifié essentiellement l'assiette de l'autorité; les classes moyennes, affranchies d'une longue exclusion, avaient obtenu l'ombre du pouvoir, tandis que l'aristocratie en conservait la substance.

Le nouveau bill n'a pas produit de changement immédiat, et cela devait être prévu; mais il assure à bref délai la prépondérance de la volonté nationale. Les classes moyennes ont trouvé dans l'accession d'une partie du peuple un renfort nécessaire plutôt qu'une rivalité qui les diminue. Aussi les mêmes hommes qui faisaient tout, il y a trente-huit ans, pour tenir les classes moyennes à l'écart, ont eu beau s'évertuer à jeter l'alarme parmi elles et à exciter leur jalousie pour les soulever contre cette nouvelle invasion; leur zèle s'est déployé en pure perte. L'entrée de M. Bright au ministère a marqué publiquement la portée de la réforme.

M. Bright était, depuis 1858, à la tête du mouvement réformiste. L'action exercée par lui pendant ces dix années était plus profonde que lui-même ne l'imaginait. Peut-être se flattait-il d'avoir conquis l'opinion libérale, et il ne se trompait pas; ce qu'il n'eût point deviné, c'est que le parti conservateur se sentît assez entamé pour se résoudre à réaliser, cette fois avec sincérité, la réforme. Rien de plus curieux, parfois de plus amusant, que la surprise de M. Bright lorsqu'il a vu ce parti, dont il se défiait, contre lequel il se croyait obligé de tenir l'opinion en éveil, adopter ses idées à lui, exécuter assez largement le plan dont il était l'auteur, pour désarmer son opposition et réduire son tonnerre au silence. Il est vrai qu'en adoptant ses idées, les conservateurs lui reprochaient avec amertume d'avoir créé dans le peuple un besoin factice. Ce reproche était faux, car il existe toujours au sein des masses une inquiétude qui, pour n'être autre chose que le vague sentiment de malaise attaché à leur situation, n'en sollicite pas moins l'attention de l'homme d'état, et cette inquiétude s'était fait jour en Angleterre dès le lendemain de la réforme de 1832. Elle ne prenait pas la couleur d'un besoin politique, ou du moins ce besoin, qui se manifestait quelquefois avec énergie le jour des élections, sommeillait dans l'intervalle, et rien de plus naturel : le peuple ne voit pas du premier coup à quel point les satisfactions qu'il réclame ou qu'il rêve dépendent de la politique générale. Sa pensée court follement au but sans s'inquiéter des moyens, sans répugner dans l'occasion aux entreprises de la force. Son éducation consiste à comprendre que la voie détournée, mais unique, par où le but auquel il aspire peut être atteint est l'exercice des droits politiques, et ce qu'il faut dire, c'est que M. Bright a contribué plus que personne en Angleterre à cette éducation. Il a proposé un but précis à l'inquiète agitation des masses; il a donné une forme politique à un malaise dangereux, parce qu'il était vague; il a fait comprendre au peuple quel est le moyen pacifique et légitime d'obtenir cette protection de ses intérêts qu'il ambitionne.

Il est incontestable qu'en ce sens le bill de 1867 est en grande partie son œuvre. Nul n'a travaillé avec plus de suite et de succès à éclaircir les difficultés, à vaincre les résistances, à populariser la solution. Quand je lis ces harangues prononcées dans de grands *meetings* populaires, à Birmingham, à Manchester, à Glasgow, à Londres, devant des foules faciles à enflammer, qui tentent si puissamment l'orateur par leurs applaudissemens, je m'étonne d'y trouver une allure si grave et un caractère si didactique. Ces discours sont-ils d'un agitateur ou d'un instituteur politique? Je reconnais bien à certains momens l'accent passionné du tribun, par exemple dans les discours prononcés en 1866, après le rejet du bill de réforme proposé par lord John Russell. C'est qu'à ce moment la cause de la réforme est gagnée dans les esprits, la nécessité en est reconnue, les principes en sont étudiés à fond, les conditions élucidées et généralement admises. De quoi s'agit-il à cette heure? De vaincre la résistance d'une classe accoutumée à fatiguer par sa force d'inertie les prétentions les plus fondées, et à ne céder qu'à une volonté aussi obstinée que la sienne; mais avant ce dernier effort, qui doit être à la fois décisif et sans péril, car il vise un but nettement déterminé, il a fallu faire comprendre au peuple les difficultés et les moyens, l'éclairer sur son intérêt, lui donner la conscience de sa volonté et le sentiment de son droit. Or nulle part les questions que la réforme soulevait, questions si complexes, hérissées de tant de détails, ne sont mieux démêlées, exposées avec plus de lucidité que dans les discours de M. Bright. On ne croirait jamais que ces discussions appuyées sur tant de chiffres, de détails minutieux, d'analyses approfondies, ont eu lieu non pas dans une assemblée de politiques de profession, mais devant d'immenses auditoires presque entièrement composés d'hommes qui n'étaient pas même électeurs. Au reste, ces improvisations étaient profondément méditées, — et M. Bright s'en vante avec raison. Trouvant partout ses adversaires aux aguets pour découvrir dans ses paroles des contradictions, des inexactitudes ou des exagérations, il disait un jour : « S'imaginent-ils donc par hasard, ces hommes, que j'aie l'effronterie de me présenter devant plusieurs milliers de mes concitoyens, sachant depuis plusieurs semaines que je dois être appelé à cet honneur, pour m'y abandonner simplement aux inspirations de l'humeur et à la passion du moment? Ils ne savent guère, s'ils peuvent supposer qu'il en soit ainsi, quel sentiment de responsabilité pèse, selon moi, sur quiconque se charge en pareille circonstance d'interpréter les opinions ou de guider les délibérations de ses concitoyens. »

J'ai dit que, malgré la réputation d'orateur impétueux faite à M. Bright, la modération était ce qui frappe au premier abord dans

la plupart des discours prononcés par lui en faveur de la réforme. Je ne prétends pourtant pas qu'il se soit toujours abstenu de prendre un ton agressif, et que ses adversaires dans cette longue campagne n'aient jamais eu à souffrir entre ses mains. Il faut convenir aussi qu'ils se sont montrés souvent bien injustes et bien provoquans, et qu'ils l'ont forcé quelquefois par la nature de leurs raisonnemens à des récriminations cruelles. Le grand argument des partis opposés à la réforme était qu'après tout les assemblées issues du système établi, qu'on dénonçait comme la citadelle du privilége, avaient accompli toutes les réformes auxquelles l'Angleterre doit sa liberté et ses progrès. M. Bright ne le nie pas, mais il se demande ce qu'il faut admirer le plus, ou que le parlement ait accompli ces réformes, ou qu'il ait fallu pour les lui arracher tant d'efforts et de temps. De quoi faut-il, par exemple, s'étonner le plus, que les lois sur les céréales aient à la fin succombé, ou bien qu'une législation si odieuse ait pu s'établir, — affamer plusieurs générations, résister pendant trente ans à l'évidence du droit, aux progrès de la misère, aux assauts multipliés du bon sens, et qu'une telle trahison des intérêts de la nation presque tout entière, consommée dans un intérêt de classe, ait été ratifiée par tant de législatures successives, qu'enfin pour en avoir raison, c'est-à-dire pour que le peuple eût le droit de payer son pain ce qu'il vaut et pas davantage, il ait fallu presque une série de miracles, la menace d'un cataclysme, une famine épouvantable en Irlande, la conversion imprévue d'un ministre de l'aristocratie, la dislocation d'un parti puissant? Qu'on ne se fasse donc pas illusion. Ce n'est pas à l'esprit de justice et aux lumières des pouvoirs publics que cette réforme a été due, non plus que chacune de celles qui l'ont précédée ou suivie; c'est au contraire malgré les résistances des pouvoirs constitués pour être les gardiens des intérêts de la nation et l'interprète de ses besoins que la plupart de ces réformes se sont accomplies. L'honneur en revient à l'initiative nationale; c'est l'opinion, instruite et soulevée par quelques hommes courageux, qui a prévalu à la longue sur l'inertie des législateurs, et voilà pourquoi, tandis que le peuple est réduit à exprimer ses vœux et à défendre son droit par des manifestations, quelquefois menaçantes parce qu'elles sont désordonnées, M. Bright réclamait pour lui le droit électoral. Il le réclamait non pas au péril de la constitution, mais au nom de cette constitution mêlée à toute l'histoire d'Angleterre et passée dans le génie anglais, bien qu'il ne soit pas facile d'en citer les articles, qui assure à chacun d'inviolables garanties. La première de ces garanties est, à ses yeux, l'exercice des droits politiques.

On conçoit qu'en rappelant les iniquités commises ou défendues

si longtemps par l'égoïsme des partis sa voix ait eu, en plus d'une rencontre, des accens indignés. Il se proposait toutefois moins de passionner les âmes que d'opérer la conviction dans les esprits, et ce qui prouve qu'il a réussi, c'est que les idées essentielles de son plan ont été introduites dans le bill de 1867. Il n'avait pas de peine à démontrer, après beaucoup d'autres, que le système établi en 1832 ne pouvait produire une assemblée qui fût l'expression vraie des volontés du pays et l'organe impartial de tous les droits. Les conditions étroites auxquelles était attachée la franchise électorale, une choquante inégalité dans la distribution des siéges, qui donnait à des *bourgs de poche*, à la fois corrompus et asservis, une prépondérance scandaleuse sur les grands colléges plus indépendans et plus éclairés, enfin la publicité du vote, qui est une atteinte à la liberté des opinions, étaient les vices principaux de la loi, et c'est là-dessus que portait le plan de M. Bright. Les deux premiers points sont, comme on sait, les seuls qui aient été modifiés par le bill de 1867. Le scrutin secret n'y a pas été introduit, et la réforme est, même en ce qui concerne l'extension du droit électoral et la distribution des siéges, moins large que ne l'aurait souhaitée M. Bright; mais M. Bright n'est pas un homme de parti, dans le sens du moins où on l'entend chez nous. Il n'a pas un programme invariable, il ne se cramponne pas au droit absolu. Il a donc accepté le bill, sans toutefois y borner ses espérances. Quelque incomplet qu'il soit à ses yeux, le bill a ouvert la brèche par laquelle entrera l'égalité politique, et dès à présent, si l'on considère non pas la composition, mais l'origine de la chambre des communes, on est en droit d'y voir une représentation vraiment nationale.

Aux yeux de M. Bright, l'exercice des droits politiques a par lui-même un très grand prix. Bien loin de mettre en lutte les diverses classes de la société et de les asservir toutes à la plus nombreuse, il les rapproche par l'habitude d'une action commune, il dissipe les préventions qui les divisent, il fait naître jusque chez les plus humbles le sentiment salutaire de leur dignité et de leur responsabilité de citoyens; il calme ceux qui souffrent par la certitude d'obtenir justice, il les réconcilie par l'espérance avec le travail et l'inégalité. Toutefois les droits politiques conférés au peuple sont avant tout une garantie contre les priviléges de classe et un moyen d'introduire dans les institutions une plus grande part de justice. Pour que le gouvernement n'oublie pas ce devoir ou du moins ne le remplisse pas avec une mollesse calculée, la plus sûre condition est évidemment que ceux qui sont les premiers intéressés à la justice concourent au choix des législateurs dans une juste mesure.

Si la langue nouvelle qui a cours aujourd'hui parmi nous était

de mise ici, je dirais que pour M. Bright les droits politiques sont le moyen de résoudre la *question sociale*; mais cette langue n'est pas à son usage, et l'on sent en lisant ses discours ce que cette distinction, qui trouble chez nous tant d'intelligences, renferme d'artificiel et de futile. Deux choses semblent avoir principalement contribué à la faire passer chez nous des livres, où elle a été posée d'abord, dans un grand nombre d'esprits : l'une est l'habitude, adoptée par beaucoup d'écrivains, de soutenir en termes absolus l'incompétence de l'état en ce qui touche au régime du travail et à la répartition de la richesse, comme si la législation et la politique générale n'avaient pas sur la situation matérielle des travailleurs et sur les fortunes privées les contre-coups les plus directs; l'autre est la longue exclusion politique des classes populaires : sous l'empire d'une préoccupation fort naturelle, elles se sont accoutumées à ne voir qu'une seule question, à ne se proposer qu'un seul but, l'amélioration de leur condition, et les rapports qui lient cette condition avec l'état politique leur ont échappé. Cette distinction, fâcheuse et fausse, disparaîtra par le progrès de l'éducation politique des masses, et c'est pour cela que M. Bright a raison de croire que, au point où en sont aujourd'hui les choses dans les pays civilisés de l'Europe, cette éducation, développée par une large participation des masses au gouvernement, est le moyen le plus assuré de rétablir l'ordre dans les esprits et l'harmonie entre les classes.

Il n'est pas besoin d'ajouter que M. Bright n'entend pas que le gouvernement se substitue aux individus. Voilà trop longtemps qu'il est le champion de la liberté, et il a trop de confiance en celle-ci pour ne pas la regarder comme le plus infaillible organe de la justice. Je ne sache pas qu'on ait jamais parlé en termes plus forts qu'il ne l'a fait des bienfaits de l'initiative individuelle. « S'il est au monde un principe certain, dit-il quelque part, c'est que tout ce que les individus peuvent faire eux-mêmes, le gouvernement ne doit pas y toucher. Rien ne tend davantage à fortifier un peuple, à l'agrandir et à l'ennoblir, que l'exercice constant des facultés des individus et l'application de celles-ci aux grands objets d'intérêt social. » Maintenant le gouvernement n'en a pas moins sa puissance, que rien ne peut remplacer, et le législateur sa tâche, que nul ne peut remplir pour lui. Celle que M. Bright lui impose est, il faut bien l'avouer, d'une immense portée. Elle ne tend à rien de moins qu'à modifier les bases mêmes sur lesquelles la société anglaise repose encore. Plus on l'étudie, plus l'Angleterre présente une physionomie distincte et à certains égards singulière : nation admirable assurément, où cependant bien des traits paraissent peu d'accord avec

les idées que la civilisation fait partout prévaloir. Par la constitution aristocratique de la propriété, elle semble avoir quelque chose de féodal; par l'importance politique de l'église établie, elle garde je ne sais quoi de théocratique, et ces deux institutions se trouvent associées à la liberté la plus étendue et aux garanties politiques les plus précieuses. Ce mélange de priviléges surannés avec le respect inviolable de certains droits, cette immobilité dans des traditions condamnées partout, abandonnées presque partout, avec la vie publique la plus intense et la plus large liberté de discussion, lui font revêtir, aux yeux des autres peuples et surtout aux nôtres, un caractère en quelque sorte paradoxal. Elle nous paraît, ici, en tête de la civilisation, là, traînant encore les entraves du passé. Elle est un scandale et une énigme. Elle force l'admiration, elle déconcerte la sympathie. Elle offre le spectacle de tous les extrêmes dans l'opulence et dans la misère. Elle excite l'enthousiasme par le plus noble développement de l'individu dans une région de la société, et l'horreur par sa complète abjection dans une autre. Cependant ces deux institutions qui vous paraissent si choquantes ont pour elles le temps et l'histoire; elles sont protégées non-seulement par l'intérêt qu'ont les classes conservatrices à les défendre, mais aussi par le respect héréditaire dont la nation les entoure. Pour en obtenir la transformation, il faut triompher de tout cela.

M. Bright ne s'est pas laissé intimider. Il leur a déclaré la guerre, non pas en leur opposant quelque système artificieusement combiné ni en invoquant des principes abstraits, mais au nom de la sagesse et de la sécurité, du bon sens et du véritable esprit de conservation. Que voudrait-il donc? En ce qui concerne la distribution du sol, le but qu'il poursuit est de créer en Angleterre une classe moyenne de propriétaires et de fermiers qui n'existe pas aujourd'hui. Cette classe, il la regarde comme un élément constitutif et nécessaire à tous les points de vue dans une nation bien équilibrée : au point de vue politique, car une telle classe, attachée à l'ordre par les biens dont elle jouit, ouverte par la médiocrité de sa fortune à l'idée des réformes que la justice commande, est le lest et le gouvernail de la société; au point de vue moral, parce qu'il est bon que la terre appartienne à celui qui la féconde de ses sueurs, et plus encore parce que l'existence de cette classe rendrait au travailleur l'espérance, première condition de la moralité, sans laquelle l'homme glisse sur la pente d'une dégradation inévitable; au point de vue économique enfin, car elle est le seul moyen de retenir le paysan dans les campagnes par l'appât d'un travail abondant et d'une juste rémunération, et de l'empêcher d'aller grossir dans les villes la masse effrayante du paupérisme. M. Bright estime donc que l'avenir

de l'Angleterre est attaché à l'émancipation du sol et à une meilleure répartition de la propriété.

Il est facile d'imaginer ce que ces idées causèrent d'indignation, sincère ou feinte, chez une certaine classe la première fois qu'elles furent exposées, en 1863 et 1864, dans la langue retentissante et franche de M. Bright. Le scandale fut grand; on y vit l'indice d'un complot contre la propriété. M. Bright n'a pas l'habitude d'être ménagé par ses adversaires; peu d'invectives et d'imputations lui ont été épargnées, et d'ordinaire il ne s'en émeut pas. Cependant en 1864 le *Times*, dépassant toute mesure, accusa MM. Cobden et Bright de menées communistes. « Supposez, répondait M. Bright, que l'écrivain de ce journal eût accusé Adam Smith, le grand apôtre de l'économie politique, d'approuver la piraterie, ou Jean Wesley d'encourager l'ivrognerie et de prêcher l'impiété, cela ne serait pas plus extraordinaire que de nous accuser, M. Cobden et moi, de je ne sais quelles pensées de violences agraires, de je ne sais quels projets de prendre la propriété des uns pour la distribuer aux autres. » Puis, saisissant l'occasion pour s'expliquer sur le *Times*, il flétrit « l'athéisme pratique de cette feuille sans vergogne, » et il la déclara le fléau de l'esprit public en Angleterre. Le *Times* eut lieu de regretter son imprudence; mais il avait été plus injuste encore qu'imprudent. La vérité est qu'aux yeux du plus modéré des Français les réformes demandées par M. Bright n'ont rien d'excessif. Que demandait-il en effet? L'abolition du droit de primogéniture et du régime des substitutions. Il n'entendait même pas que la loi portât la moindre atteinte à la liberté testamentaire; ce qu'il voulait, c'est que cette liberté, mal comprise, n'allât pas jusqu'à ôter aux vivans le libre usage du sol qu'ils sont chargés de faire fructifier et de transmettre en bon état aux générations suivantes; c'est que, lorsqu'un homme meurt intestat, la loi, interprète de l'équité naturelle, partageât entre ses enfans sa propriété réelle, comme elle partage dès à présent sa propriété personnelle. Il y a plus encore : il n'espérait pas que cette législation nouvelle, dont l'effet pouvait être si aisément empêché par la prévoyance du génie aristocratique, eût la puissance de modifier immédiatement la répartition de la propriété et de couper court à l'accumulation du sol dans un petit nombre de mains. Non, ce qu'il espérait avant tout, c'était une modification de l'opinion. La loi ne régit pas seulement les actions, elle gouverne aussi les esprits; elle n'est pas seulement une règle, elle est encore une puissante éducatrice; elle exerce sur les intelligences une autorité salutaire ou funeste selon qu'elle parle le langage de la raison ou qu'elle le méconnaît, mais une autorité irrésistible. Que la loi cessât de sanctionner le mal, de

se prêter aux fantaisies et aux ambitions déréglées d'une certaine classe, et les intelligences, éclairées par cette lumière du droit, reviendraient d'elles-mêmes au sentiment de l'équité. Les lois en vigueur n'ont pas même pour elles l'illusion de la justice. Elles sont un débris du passé engagé dans l'édifice de la société nouvelle, le reste d'un système inventé pour maintenir la puissance sociale et, par elle, l'ascendant politique entre les mains d'un petit nombre, un moyen d'éterniser ainsi la dépendance du cultivateur et, par une suite de contre-coups faciles à comprendre, la plupart des maux qui pèsent sur la société anglaise. « Prenez garde, disait-il en 1864, un accident politique peut survenir : ces accidens sont aussi peu prévus que les autres. Vous n'entendez pas l'approche du tremblement de terre qui renverse les monumens les plus solides, et vous ne voyez pas, — les possesseurs du sol ne voient pas, — l'approche du danger, de la catastrophe peut-être, qu'appelle inévitablement le maintien obstiné d'une législation injuste. Un temps peut venir, et j'ose affirmer qu'il viendra, où il se produira dans ce pays un mouvement pour y réaliser non pas le plan que je recommande, parce que je le crois juste, modéré, suffisant, mais un plan d'accord avec les dispositions du code Napoléon en France et avec des idées qui s'étendent à vue d'œil sur l'Europe entière. » Ces paroles sont curieuses à noter; elles nous donnent la mesure des ambitions que nourrit M. Bright. Le code Napoléon, voilà le châtiment dont il menace l'obstination des conservateurs qui ferment l'oreille à ses avertissemens! Nous savons par expérience que l'on peut s'accommoder d'un tel régime.

M. Bright est aujourd'hui ministre, mais les classes conservatrices ne sont pas pour cela familiarisées avec des idées qu'il n'abandonne certainement pas. Elles envisagent avec défiance les réformes qu'il demande, et peut-être n'ont-elles pas tort d'y voir une révolution. Ce qui est sûr, c'est que cette transformation de la propriété n'atteindrait pas seulement l'aristocratie, elle atteindrait du même coup l'église établie. L'aristocratie et l'église sont en Angleterre deux sœurs de figure différente, *facies non omnibus una*, mais nécessaires l'une à l'autre. L'aristocratie est le rempart de l'église. L'église façonne les esprits au régime aristocratique; elle pénètre de son génie, par la religion qu'elle explique, par la morale qu'elle prêche, par l'enseignement, qu'elle domine, les classes appelées à gouverner. On devine ce qu'un homme comme M. Bright, un dissident, un quaker, pense de cette institution. Cependant il a toujours abordé la question avec des ménagemens particuliers, et cette réserve n'est pas timidité, elle est une preuve de tact. « J'ai souvent souhaité, disait-il en 1864 à propos de la *taxe d'église*, pouvoir m'adresser à cette chambre, ne fût-ce que pour une demi-heure, en

qualité de membre de l'église d'Angleterre. » Je suis sûr qu'en effet cette demi-heure eût été bien employée. Toutefois, si sa qualité de dissident lui impose de la réserve, sa pensée perce partout, et l'on voit que pour lui l'église est un symbole et un instrument des priviléges qui doivent disparaître. Il regarde l'église d'Angleterre et la chambre des lords non pas comme des appuis, mais comme des obstacles pour un gouvernement complétement libre. Seulement il laisse faire au temps. Il les attaque, l'église surtout, avec mesure; il se contente de les observer d'un œil vigilant et de s'opposer avec énergie à leurs empiétemens. Il résiste surtout à ceux qui voudraient augmenter l'influence de l'église sur l'enseignement. « Affranchissez-vous, disait-il en 1847, des entraves de votre église, délivrez la religion de toute intervention de l'état; si vous voulez doter l'enseignement aux frais de la nation, qu'il ne dépende pas des doctrines d'une confession particulière. Vous trouverez alors dans ce pays toutes les sectes d'accord sur l'éducation comme elles le sont en Amérique. » Si l'éducation populaire est une condition de liberté, une garantie sociale, une forme de l'émancipation, c'est une raison de plus pour qu'il ne veuille pas armer l'aristocratie d'un si puissant levier.

« Je ne me sens pas très *démocratique*, » disait M. Bright lors de la discussion du bill de réforme de lord Derby. Ce mot signifiait dans sa bouche qu'il n'a pas l'idolâtrie du nombre, et qu'il ne veut pas asservir aux masses laborieuses les autres classes de la société anglaise, lorsque celles-ci auront abjuré leurs priviléges légaux. Dans une autre et meilleure acception, la démocratie est une question de confiance, et c'est proprement à ce point que se réduit toute la différence entre ceux qui voudraient maintenir l'exclusion politique du peuple et ceux qui la combattent. Les uns ne peuvent admettre que le peuple, condamné au travail sans relâche, ignorant le loisir et le bien-être, puisse cesser un seul instant de tourner sa meule et se mêler du gouvernement sans vouloir se constituer à lui-même des priviléges et sans ébranler les colonnes de justice et de liberté qui supportent l'édifice social. De là l'inquiétude que le peuple leur inspire, de là leurs dédains plus irritans pour lui que leurs priviléges, et cette inquiétude et ces dédains ne sont pas le propre des tories. On se rappelle les excès de langage auxquels s'est maladroitement porté contre le peuple, pendant la discussion du bill de lord Russell, un député libéral, éloquent, M. Lowe, dont les circonstances ont fait depuis un collègue de M. Bright au ministère. Il y a toute une école de politiques qui regardent la peur du peuple comme le premier article de la sagesse; il y en a d'autres au contraire, et M. Bright est de ceux-là, qui croient la justice seule

capable de rallier la majorité des intelligences. Ils sont persuadés que la civilisation ne s'est pas développée en vain, que la raison est équitablement répartie, que le sentiment de la responsabilité a pour première vertu de mettre les esprits en garde contre leurs propres exagérations. C'est pourquoi ils voient sans s'alarmer les masses entrer en partage du gouvernement, ou plutôt ils considèrent cette accession comme le moyen le plus efficace de dissiper les rêves inquiétans, de calmer les sourdes colères que la foule nourrit en silence quand elle se sent exclue ou méprisée. Est-ce là, comme on le dit, vouloir livrer imprudemment l'avenir des sociétés au hasard sur la foi d'une illusion souvent châtiée par les faits? ou bien l'histoire ne prouve-t-elle pas que les vrais auteurs des révolutions les plus funestes sont ceux qui, à force de vouloir refouler le peuple dans son néant, ont provoqué les fureurs par lesquelles tant d'états ont péri? M. Bright en est persuadé, et c'est pourquoi il déclare que la défiance des gouvernemens à l'égard des gouvernés est un crime. A ceux qui l'accusaient de faire naître le danger en l'annonçant, il répondait en 1866 : « Supposez que je sois au pied du Vésuve ou de l'Etna, et que, voyant un hameau ou une chaumière plantée sur la pente, j'aille dire aux habitans de ce hameau ou de cette chaumière : Vous voyez cette vapeur qui monte du sommet de la montagne; elle deviendra une fumée épaisse et noire qui obscurcira le ciel. Vous voyez ces gouttes de lave qui sortent des crevasses ou des fissures sur le flanc de la montagne; ces gouttes deviendront un fleuve de feu. Vous entendez ce murmure au sein de la montagne; ce murmure se changera en tonnerre et sera la voix d'une convulsion violente qui ébranlera la moitié d'un continent. Vous savez que sous vos pieds sont ensevelies de grandes cités pour lesquelles il n'y a pas de résurrection, comme l'histoire nous apprend que des dynasties, des aristocraties ont passé sans qu'il reste une trace de leur nom. Si je parle ainsi à ceux qui habitent sur le flanc de la montagne et qu'ensuite éclate une catastrophe qui fasse trembler le monde, suis-je responsable de la catastrophe? Ce n'est pas moi qui ai dressé la montagne, qui l'ai remplie de matières explosibles. J'ai averti du danger, voilà tout. »

M. Bright est convaincu que la suprématie aristocratique est ce qui maintient la mésintelligence entre les classes, pervertit la liberté anglaise, creuse le gouffre du paupérisme, et paralyse les efforts d'une société laborieuse incessamment et inutilement acharnée à le combler. Il croit que l'aristocratie a grossi, par une politique extérieure subordonnée à des vues égoïstes, le fardeau que porte l'Angleterre, et qu'elle est le principal obstacle au triomphe de la justice. N'y a-t-il pas quelque exagération oratoire dans ces re-

proches et quelque rêve dans l'espérance des bienfaits que M. Bright attend de la victoire? Toujours est-il que là est l'unité de sa vie, et la preuve que ses travaux n'ont pas été tout à fait inutiles, c'est qu'il est au ministère.

II.

Il y a quelques années, je causais avec un officier anglais qui est aujourd'hui membre de la chambre des communes. Comme il me voyait très frappé de la puissance que conserve encore l'aristocratie en Angleterre, il se prit à dire : « Bah ! elle est encore modeste ici ; pour savoir ce qu'elle est, il faut l'avoir vue dans l'Inde et en Irlande. » Ce mot, qui me parut alors exagéré, m'est revenu bien des fois à l'esprit. En Angleterre, les libertés légales dont tout le monde jouit, le sentiment des garanties assurées à chacun, tempèrent ou voilent jusqu'à un certain point l'excès de l'inégalité ; ce sont des freins à l'orgueil de l'aristocratie. Dans les dépendances de l'Angleterre, où les violences de la conquête ancienne ou récente continuent de se faire sentir, l'aristocratie, restée maîtresse jusqu'à présent par l'art de s'assurer, sous prétexte de la grandeur anglaise, la complicité ou l'indifférence de l'opinion, donne carrière à ses défauts comme à ses qualités. C'est en Irlande et dans l'Inde qu'elle apparaît dans tout l'entêtement de son orgueil, dans l'égoïsme de son dur génie. M. Bright a été, voilà déjà bien longtemps, conduit à l'attaquer sur ce double théâtre de sa puissance, et à déclarer la guerre à ses traditions de gouvernement au nom des principes populaires qu'il professe et de la morale, qu'il semble s'être proposé d'introduire dans la politique.

Les rapports de l'Inde et de l'Irlande avec l'Angleterre paraissent au premier coup d'œil fort différens, comme le sont d'ailleurs l'histoire de ces deux pays et l'avenir qui leur est réservé. L'Irlande fait partie du royaume-uni ; malgré les antipathies natives des deux peuples, malgré les haines vivaces semées par la conquête et entretenues par les priviléges qu'elle a créés, il n'est douteux pour personne que la réconciliation doive un jour s'opérer entre eux. Cela ne sera pas très facile ; mais déjà nul ne songe plus au rappel de l'union, et le temps viendra certainement où l'Irlande, à la place d'une indépendance dont les avantages pour elle ne seraient aujourd'hui rien moins qu'assurés, trouvera le bien-être et, ce qui n'est pas moins nécessaire, la paix de l'esprit sous l'abri des libertés anglaises. L'Inde est un pays tout autrement étranger à l'Angleterre par la race et le génie ; c'est un empire immense et lointain, où quelques milliers d'Anglais, perdus au sein d'une po-

pulation innombrable, ne forment guère d'établissement sans esprit de retour. Quoi que fasse l'Angleterre, tout le monde regarde comme certain qu'elle devra tôt ou tard renoncer à cette possession, si elle ne veut pas qu'elle lui échappe. Heureuses l'Angleterre et les populations de l'Inde si celles-ci emportent alors, pour prix du long asservissement qu'elles subissent, quelques germes de civilisation!

Toutefois, à côté de ces différences, on aperçoit d'assez grandes analogies dans les conditions de l'Irlande et de l'Inde. On trouve également à l'origine de la domination anglaise sur ces deux pays une conquête accompagnée d'extrêmes violences, et dont les suites persistantes s'opposent jusqu'à présent, non pas seulement à la fusion, mais à la réconciliation des gouvernans et des gouvernés. Ce n'est pas tout encore. Lorsqu'on regarde aux modifications produites dans l'état social par cette double conquête et à l'esprit du gouvernement qu'elle a fondé, ces deux pays semblent ne travailler et pour ainsi dire n'exister qu'au profit d'une classe privilégiée, ici d'une aristocratie terrienne à laquelle s'ajoutait hier encore une aristocratie ecclésiastique, là d'une classe de fonctionnaires que l'aristocratie choisit, patronne et recrute en grande partie dans son sein. La question est donc fort analogue pour ces deux pays et présente des difficultés de même nature. Il s'agit de ménager et de consommer entre les maîtres et les sujets, entre les conquérans et le peuple conquis, un accord nécessaire; il s'agit de ramener au principe de justice un gouvernement issu de la force, une administration fondée jusqu'ici sur l'antagonisme des races, sur l'orgueil et les rancunes d'une puissance qui s'irrite de se sentir toujours contestée; il s'agit de faire disparaître de l'état social des iniquités qui choquent à la fois la politique et l'humanité. Telles sont les idées dont M. Bright s'est fait l'organe dans plusieurs discussions sur l'Irlande et sur l'Inde auxquelles les circonstances ont donné souvent un intérêt tragique. Il a joué dans ces discussions un rôle prédominant, il s'y est acquis une autorité qu'on peut dire sans rivale, et s'il n'a pas obtenu au profit de l'Inde le succès qui a couronné ses efforts en faveur de l'Irlande, il n'en a pas moins soutenu la lutte avec la même énergie et ne s'est pas moins inspiré des mêmes principes.

Le gouvernement anglais dans l'Inde porte avec la dernière évidence la marque du génie aristocratique. Il n'a pas la rudesse du gouvernement militaire qui caractérise notre domination en Algérie, bien qu'après tout il repose aussi sur la force et la crainte; mais, au lieu de s'afficher, la force s'efface, l'armée disparaît. Il se compose d'un corps de fonctionnaires civils largement payés, qui offre aux cliens et aux cadets de l'aristocratie une ressource assurée. Ces

fonctionnaires, choisis par la faveur, sont à peu près exempts de responsabilité; ils relèvent d'un premier fonctionnaire qui ne regarde pas à l'arbitraire chez les autres, parce qu'il l'exerce sans cesse, et que son pouvoir, de beaucoup supérieur à celui d'un roi, n'a pas un autre caractère. « Souvenez-vous que vous êtes moins que la poussière sous mes pieds. » Ces mots, adressés à un prince qui comptait parmi ses ancêtres une longue suite de monarques révérés, au souverain héréditaire de plusieurs millions de sujets, et par qui? par un fonctionnaire anglais que le plus obscur des citoyens peut dans son pays traîner devant les tribunaux pour l'injure la plus légère, ces mots donnent la mesure de la puissance que possède le gouverneur de l'Inde et de l'idée qu'il s'en fait. Il est vrai que ce fonctionnaire gouverne 150 millions d'hommes, c'est-à-dire un sixième et plus de la race humaine, que son pouvoir s'étend sur un pays dix fois grand comme la France, qu'enfin, bien que soumis nominalement à ceux qui le choisissent, il exerce son autorité dans une indépendance de fait qui le met à l'abri de toute recherche; car qui peut, je ne dis pas contrôler, mais connaître des actes dont il est le seul à rendre compte? Quelle enquête utile peut-on faire sur sa conduite, et à quoi pareille enquête aboutirait-elle, lorsqu'il est assuré du concours ou du silence de tout un peuple de subordonnés, lorsque ceux dont il tient son pouvoir sont disposés, comme lui, à voir dans cette possession une proie légitime, lorsqu'il est presque invariablement pris parmi les premiers de la classe qui gouverne l'Angleterre, et qui est si intéressée à entretenir le respect de la hiérarchie?

Ce gouvernement est, pour ainsi parler, la plus extrême concentration du privilége, et il n'est pas étonnant que les discussions élevées au sujet de cette organisation et des abus qui en résultent aient toujours ému jusqu'au cœur la classe aristocratique et soulevé les passions des partis. En effet, ces discussions rappellent à l'esprit les plus fameuses soirées oratoires du parlement et les plus grands noms de la tribune anglaise. Les noms de Fox, de Burke, de Sheridan, sont attachés à l'histoire de ces luttes. Ils ont épuisé, surtout les deux derniers, tout ce que l'imagination, exaltée par la pensée de ce vaste empire si étrangement improvisé, des audacieuses entreprises et des crimes auxquels il devait sa naissance, pouvait suggérer de tableaux saisissans. Les procès de lord Clive, de Warren Hastings, prêtaient aux développemens pittoresques et dramatiques de l'éloquence parlementaire autant et plus encore qu'à la discussion politique. On ne trouve rien de pareil dans les discours de M. Bright; les circonstances sont changées : plus de héros à mettre en scène, plus d'actions téméraires ou criminelles à sou-

mettre au tribunal de l'opinion, plus d'accusé en faveur duquel ou contre lequel passionner les esprits. Il y a, ce qui n'est pas moins grave, tout un système à combattre; mais le pathétique n'est pas de mise contre un système, il n'y a plus de place ici pour les moralités éternelles et pour les passions humaines, qui sont le réservoir de l'éloquence. Il faut entrer dans le détail d'un mécanisme, en analyser les effets, proposer ce qui est possible pour le modifier ou pour lui en substituer un autre. Il faut montrer ces qualités d'homme d'affaires qui l'emportent de plus en plus dans les assemblées et s'interdire, pour se faire écouter, ce qui éblouit et ce qui passionne; se faire écouter, premier succès, le plus indispensable de tous, dont nul rhéteur n'a donné la recette, et de plus en plus difficile devant ces auditoires sceptiques, impatiens, bruyans par calcul et dédaigneux de parti-pris.

Ces questions avaient pourtant leur côté pathétique en 1858, quand l'Inde était en combustion. M. Bright avait toujours aperçu et souvent signalé les dangers qui menacent presque incessamment cet empire soutenu par une poignée d'hommes. Cinq ans avant l'insurrection, il suppliait qu'on écartât de la discussion l'esprit de parti. « Ce n'est pas, disait-il, une question de Manchester contre Essex, de ville contre comté, d'église établie contre sectes dissidentes; c'est une question où nous sommes tous intéressés et où nos enfans peut-être le seront plus que nous. Si les finances sont mal administrées, c'est nous qui porterons le fardeau; si les peuples de l'Inde sont poussés par notre faute à l'insurrection, il nous faudra reconquérir ce pays ou en être ignominieusement chassés. Dieu me garde de discuter dans un esprit de parti un état de choses qui peut introduire quelque page sanglante dans l'histoire de nos relations avec cet empire! » Il voulait dès lors qu'on changeât de système. Il montrait d'un côté un peuple dont les institutions héréditaires sont anéanties, les gouvernemens renversés, toutes les habitudes détruites, — de l'autre une invasion d'étrangers qui l'épuisent et ne lui donnent rien; partout la misère, des taxes accablantes et pas de travaux publics, pas de routes, pas de ponts, pas d'écoles, pas de justice, rien de ce qui fait l'orgueil et la force de la civilisation occidentale. Cependant, si quelque chose peut excuser une domination d'une légitimité si douteuse et souillée par tant d'excès, ce ne peut être que les bienfaits qui en diminuent le poids. Si quelque gouvernement a le droit ou plutôt le devoir de se conduire en providence, c'est celui d'un peuple qui vient, sans autre titre que la supériorité qu'il s'arroge, imposer son joug à un autre. Et quel terrain pour implanter les principes de la civilisation, pour fonder de bonnes institutions, pour répandre les germes fécondés avec tant d'efforts et de génie

dans les sociétés d'Europe, que cette vieille terre si riche encore, que ces contrées couvertes d'une population docile qu'on calomnie en vain, et qui n'est dépourvue d'aucune des qualités de l'intelligence et de la volonté!

Non-seulement le gouvernement n'a jusqu'à présent rien fait pour ces peuples, mais, tout en les ruinant, il n'est pas même parvenu à couvrir ses frais, tant ses principes étaient faux et son organisation vicieuse. Son premier tort est d'être un gouvernement d'égoïsme et de privilége, d'exister pour ceux qui le composent et non pour ceux qu'il régit, de méconnaître ainsi la condition suprême d'un gouvernement civilisateur. Le second est d'être exempt de toute responsabilité ou de n'en avoir qu'une illusoire et insaisissable. Or rien ne remplace le sentiment de la responsabilité, ni les bonnes intentions, ni même le génie; dans la responsabilité réside la seule sauvegarde contre les folies d'une activité sans frein et contre l'incurie; savoir qu'on vit sans cesse sous l'œil des autres et qu'on aura des comptes à rendre est ce qu'il y a de plus propre à inspirer la pensée du bien et le courage de le faire, comme à réprimer les tentations dangereuses. En outre cet empire si vaste est sans proportion avec les facultés humaines; ce pouvoir prodigieux est trop grand pour l'intelligence, pour la volonté, pour l'attention d'un seul homme; quelle tête serait assez forte pour régir avec sagesse ces populations innombrables qui parlent vingt idiomes différens, et même pour comprendre leurs besoins? Et quel gouverneur ou quel conseil ne se sentirait accablé d'avance en abordant une pareille tâche? Il faut diviser cet empire, et M. Bright proposait de le répartir en provinces indépendantes les unes des autres et relevant du gouvernement de la métropole, d'établir, par exemple, cinq présidences avec leur armée, leurs finances, leur justice, leur administration propre, de manière à exciter le zèle de chaque gouverneur en lui donnant une tâche proportionnée à ses forces, à lui imposer une responsabilité réelle, à faire naître entre ces provinces une salutaire émulation. Enfin il faut combler l'abîme qui sépare le gouvernement des gouvernés en ouvrant à ceux-ci l'accès des fonctions publiques. Il est juste qu'ils participent au gouvernement qu'ils paient, et c'est le moyen à la fois de les initier aux principes de la politique occidentale et de se concilier leur affection ou du moins leur confiance, d'amener entre les conquérans et les sujets une entente nécessaire au bien de tout le monde. Pour réaliser ces principes, il faut avant tout que l'Inde soit considérée comme autre chose qu'une mine de richesses pour l'aristocratie et un moyen de caser ses favoris.

Ces réformes ne sont pas un nouveau système. M. Bright, en les proposant, ne se flattait pas d'inventer; elles sont l'application des

idées sur lesquelles reposent les sociétés civilisées, telles que le sentiment du droit et l'expérience les ont peu à peu constituées. Il s'agit de transporter ces idées dans le gouvernement de l'Inde, et c'est à quoi M. Bright s'est appliqué non-seulement avec une suite admirable, mais avec un sentiment pratique, une connaissance du détail et des difficultés, une prévoyance des périls, qui font de ces discours une école de bon sens et des chefs-d'œuvre de discussion. Les événemens ne lui ont donné que trop raison; mais il n'a pas usé de récriminations, et cet orateur, dont l'indignation est si redoutable, n'est pas sorti des bornes de la modération. En s'abstenant de déclamer, il ne put toutefois s'empêcher de rappeler au gouvernement anglais la responsabilité qui pèse sur lui. « Dans ces vastes régions, il y a des millions d'hommes désarmés et sans ressources, privés de leurs anciens chefs, qui lèvent avec un faible reste d'espérance les yeux vers la puissance irrésistible et partout présente qui les a subjugués. Je vous adjure en faveur de ce peuple,... et si vos cœurs sont de fer contre ces infortunés, si rien ne peut exciter en vous un sentiment de sympathie pour leurs misères, ayez pitié du moins de vos compatriotes; soyez sûrs que peu d'années passeront avant que l'état de choses qui existe dans l'Inde devienne sérieux pour vous. Je souhaite que vous ne fassiez pas voir au monde que, si vos pères ont su conquérir ce pays, vous êtes, vous, incapables de le gouverner. » Malgré cela, les réformes ont été lentes à s'accomplir; les choses en sont à peu près où elles étaient lorsqu'il prononçait ces paroles. L'obscurité qui en 1833 couvrait aux yeux inquiets de Macaulay l'avenir de la domination anglaise n'a fait que s'épaissir. Le gouvernement, toujours le même dans son esprit, prépare-t-il à l'Inde et à l'Angleterre de nouvelles épreuves? Il faudrait bien, si de mauvais jours revenaient, se résigner enfin à la justice, et il sera pour y arriver difficile de s'écarter beaucoup de la voie que M. Bright a indiquée.

On est souvent exposé à confondre le bien dire avec l'éloquence, l'homme simplement disert avec le véritable orateur politique; mais il y a des momens où cette confusion n'est pas possible. Lorsque des périls prochains et graves jettent le trouble dans les esprits, il ne s'agit plus pour l'orateur de faire montre de son talent ou de sa force, ni de vaincre ses adversaires. Celui qui dans le trouble général conserve le plus de sang-froid, de résolution, de ressources, qui dit nettement ce qu'il faut faire et le dit de manière à calmer les craintes et à retenir les impatiences, qui excite et qui rassure en même temps, est le seul éloquent. M. Bright, qui avait déployé ces qualités dans la question de l'Inde, les a montrées à un degré supérieur encore en 1868 dans celle d'Irlande. On peut dire sans exa-

génération que c'est lui qui a conduit la bataille. Aussi personne ne s'est-il étonné qu'après la victoire M. Gladstone ait voulu se fortifier en le faisant entrer au ministère; il avait trouvé en lui plus qu'un allié, un instigateur, et pourquoi ne pas l'avouer avec tout le monde? presque un guide.

Cette fois, comme toujours, M. Bright a prouvé qu'il est un grand maître dans l'art de manier les esprits; on ne trouvera pas néanmoins dans les discours qu'il a prononcés un seul de ces morceaux saillans qui sont l'ornement des anthologies. Il est positif et précis, voilà tout; nul étalage de brillant et nul effort, pas de couleurs ambitieuses, rien qui soit de nature à sophistiquer la pensée; il est toujours clair parce qu'il est franc, et toujours ému parce qu'il se sent dans le droit. On se rappelle dans quelles circonstances et sous l'empire de quelles nécessités la question se posait; tout retard aggravait la crise; un orateur passionné pouvait abuser facilement de l'inquiétude générale pour surprendre les esprits. M. Bright ne voulait que les convaincre. Il abordait la discussion avec cette grande force d'une certitude depuis longtemps acquise; il y apportait des idées mûries par une conviction de vingt-cinq ans. Soutenant les résolutions de M. Gladstone en 1868, il pouvait rappeler textuellement les paroles prononcées par lui en 1845 à propos de la dotation du collége de Maynooth, et dire : « Voilà ce que je pense! » et ce que la majorité avait alors accueilli par des risées, il fallait bien qu'elle l'écoutât cette fois non-seulement avec déférence, mais avec avidité. Le danger la forçait à l'attention; elle se sentait dominée par l'autorité de cette parole loyale, et elle était obligée de reconnaître qu'il n'y avait pour elle rien de mieux à faire que de se confier à la direction d'un homme qui avait prévu de si loin.

Cette petite humiliation n'a-t-elle rien coûté aux amours-propres? Certes les remèdes proposés par M. Bright non comme les meilleurs, mais comme les seuls, n'étaient pas sans amertume. Il demandait des réformes qui touchaient aux parties les plus sensibles de l'Angleterre, les priviléges de l'église établie et la constitution aristocratique de la propriété; on ne pouvait nier qu'il fût dans le vrai en indiquant les causes du mal, mais le moyen que de tels remèdes n'excitassent pas de vives répugnances? Il y avait si longtemps qu'on se complaisait dans une illusion volontaire sur l'état des choses en Irlande, on était si accoutumé à ses plaintes, on s'était fait un si ingénieux système pour se dispenser de les écouter et de faire quelque chose! On accusait le caractère du peuple irlandais, on accusait les agitateurs, on accusait le catholicisme, et là-dessus on édifiait tout un système de justification pour l'Angleterre; puis, lorsque ces reproches étaient réduits à néant ou ces atténuations

démontrées insuffisantes, on recourait à un argument suprême, le plus insolent de tous : on niait les griefs. L'Irlande n'avait-elle pas les mêmes lois que l'Angleterre et l'Écosse? Et si ces lois n'empêchaient pas ici la prospérité de s'accroître, comment auraient-elles produit là tant de misères? Mais les crimes qui jetaient l'épouvante parmi les propriétaires, les agitations incessantes, les tentatives désespérées comme celles des fenians, ne permettaient plus l'illusion; il fallait bien reconnaître que tant de soupirs qu'on voyait, comme dans la description du Dante, « crever à la surface du lac désolé, trahissaient les souffrances des damnés qui étaient au fond. »

Ed anche ve' che per certo credi
Che sotto l'acqua ha gente che sospira
E fanno pullular quest' acqua al summo.

En 1868, le moment d'accuser était passé; il fallait se défendre, et M. Bright ne marchandait pas plus alors qu'il ne l'avait fait en 1847 au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour maintenir l'ordre; mais il n'avait jamais admis que la compression fût un moyen naturel de gouverner, ou du moins il trouvait vulgaire et méprisable ce procédé qui permet « au pouvoir civil de ronfler à l'aise quand le soldat travaille pour lui. » Il soutenait qu'en réprimant il faut au moins imiter cet empereur chinois qui, après avoir écrasé une insurrection, s'humiliait devant son peuple, et lui demandait pardon des fautes par lesquelles il l'avait poussé à la révolte. Il fallait maintenant sonder les plaies et s'appliquer à les guérir. Combien d'imputations n'a-t-il pas encourues! Que de fois ne s'est-il pas entendu dénoncer comme un ennemi de la religion et de la propriété! Il n'a pas fléchi; il a continué de signaler le mal et d'indiquer le remède en toute occasion, à la chambre, dans les banquets, dans les *meetings*; il a triomphé enfin du préjugé public et des répugnances les plus invétérées.

La suppression de l'église établie d'Irlande était un acte de justice, il était aisé de le démontrer; mais cela ne suffisait pas, car il y a des injustices si intimement unies au réseau vivant de l'organisme politique, qu'à vouloir les supprimer il semble qu'on va mettre l'existence du corps social en péril. Telle n'était pas l'église d'Irlande, et pour le faire sentir M. Bright montrait par des raisons évidentes qu'elle avait manqué entièrement le but de son institution : bien loin d'entamer le catholicisme, elle l'avait exalté jusqu'au fanatisme; au lieu de faciliter ou de resserrer l'union des deux peuples, elle avait fait de la séparation un abîme. Alors s'élevait une objection : la suppression de l'église d'Irlande serait un exemple grandement à redouter pour l'Angleterre; une voie périlleuse était ouverte par là,

qui pourrait conduire à ébranler l'église anglicane, c'est-à-dire un des fondemens de l'état. L'objection était grave, et de plus elle portait en plein contre un homme dont les principes connus sont contraires non-seulement à l'existence d'une église nationale, mais à toute intervention de la loi dans les choses religieuses. M. Bright avait trop de loyauté pour désavouer ses principes, même en vue du succès le plus ardemment souhaité, et trop de droiture pour éluder l'objection. Il ne nia pas la gravité du précédent, mais il établit que, si jamais l'église anglicane était mise en péril, ce ne serait pas aux attaques du dehors qu'elle succomberait, ce serait aux dissidences nées dans son propre sein. Et si cela devait arriver, qui peut dire si la société anglaise aurait à le déplorer? Puis il énumérait les nombreuses *révolutions* longtemps repoussées, redoutées, ajournées, qui se sont accomplies depuis vingt-cinq ans et n'ont fait que consolider l'édifice. « On vous disait hier que vous voyez toujours des lions sur la route; le nom de lions est trop beau, ce que vous voyez, ce sont des lutins. Quand vous les avez vus, touchés, comme il vous est arrivé tant de fois depuis que je parle devant vous, vous les avez reconnus pour des lutins, vous avez découvert en eux des êtres inoffensifs. Après nous avoir pris pour des ennemis et avoir cru que nous en voulions à la constitution, vous avez reconnu que nous vous avions fait du bien et que la constitution était plus forte qu'auparavant. »

Jamais sujet plus délicat n'avait été traité par un orateur plus suspect. M. Bright le savait bien. Aussi quelle prudence, quels ménagemens, quel art pour gagner la confiance! Il mit dans ses paroles un mélange de prière, d'enjouement, de bonhomie, de séduction, de raisonnement, qui a fini par l'emporter sur le préjugé; mais au prix de quels efforts! Ce n'était là cependant que la moitié des réformes nécessaires, et certainement la moins difficile à réaliser. L'autre question est celle de la terre. On pouvait la croire encore assez lointaine en 1868. Elle s'est posée plus vite qu'on ne le pensait. M. Bright a sur ce point des idées qui probablement ne changeront pas beaucoup, elles tiennent trop étroitement à tous ses principes; mais à la réserve qu'il a montrée dans quelques occasions récentes où il a été appelé à s'expliquer à ce sujet, on voit qu'il mesure toute l'étendue des difficultés et qu'il n'entend pas engager ses collègues. L'église établie d'Irlande, c'était l'invasion morale; la propriété aristocratique, c'est l'invasion matérielle toujours subsistante, et l'ordre ne renaîtra pas sans qu'elle subisse de sérieuses modifications. En Irlande comme en Angleterre, M. Bright est persuadé que le salut consiste dans la création d'une classe moyenne admise à la possession du sol, intéressée au travail, à la

paix, et qui envisage l'avenir avec sécurité. Il faut que la terre devienne la caisse d'épargne du paysan; nul autre moyen de réconcilier le peuple irlandais avec l'ordre, et de rappeler en Irlande le capital, dont les canaux, depuis longtemps à sec, doivent être remplis pour alimenter le travail, pour féconder la terre, vouée dans ce malheureux pays à un perpétuel sabbat. Seulement, tant que la propriété sera immobilisée par le système des substitutions, le sol aggloméré dans un petit nombre de mains par la loi de primogéniture, tant que, pour garder dans sa dépendance le fermier électeur et rester maître des suffrages, le propriétaire lui refusera la garantie d'un bail et se réservera le moyen de l'évincer au gré de son caprice, tant que la vente de la terre sera entourée de difficultés par la confusion, l'obscurité et l'incertitude des titres de propriété, on ne fera pas naître en Irlande cette union, et, comme dit M. Michelet, cet amour de l'homme et de la terre qui est la condition de la paix. C'est à la fois sur la culture, sur la tenure, sur la transmission et sur la répartition de la terre que doivent porter les réformes. Elles sont, comme on voit, immenses; on peut y procéder avec lenteur, on le doit peut-être; mais, jusqu'à ce qu'elles soient réalisées, le mal dont l'Irlande est atteinte, et dont l'Angleterre ne peut se croire innocente, défiera tous les palliatifs, et l'Irlande restera ce qu'on l'a vue jusqu'à cette heure, oisive, malheureuse et criminelle.

Ces réformes ont la portée d'une révolution sociale. Elles sont prescrites par l'intérêt, avouées par la justice, elles peuvent s'accomplir d'une manière légale, pacifique et progressive, comme l'exige le génie anglais; mais, il n'y a pas à s'y méprendre, elles sont une révolution. L'aristocratie propriétaire se décidera-t-elle à la subir? On se rappelle ce que les honnêtes gens qui voulaient à tout prix sauver l'église établie d'Irlande ont imaginé de recettes ingénieuses pour remplacer la suppression. Des procédés de même valeur sont inventés tous les jours pour résoudre la question territoriale. M. Bright répond à ces inventeurs en racontant l'histoire d'un charlatan, — ce n'était pas un ministre, — qui fit fortune dans les foires au temps d'Addison en vendant des pilules contre les tremblemens de terre. D'autres ont proposé des remèdes efficaces, mais violens, et M. Mill en a suggéré un qui, de sa part, a étonné à plus d'un titre. Il ne s'agirait de rien moins que d'une vaste expropriation, avec indemnité bien entendu, pour cause d'utilité publique. M. Mill donne lui-même ce procédé pour héroïque, mais il croit qu'il y a des temps où les principes de l'économie politique peuvent souffrir une violation passagère. M. Bright repousse un tel plan, mais il a le sien. S'il est opposé en principe à toute intervention de l'état et s'il croit

que la liberté est le plus savant des médecins, il sait aussi que la liberté, comme la terre, a besoin de temps, et la situation présente n'admet point de retard. Il voudrait donc qu'une commission parlementaire fût chargée de traiter de gré à gré avec les propriétaires à des conditions capables de les tenter, et qu'elle revendît les propriétés acquises de cette manière par lots payables en annuités. Cette idée du moins repose sur la liberté des contrats, sur le respect de tous les droits, et M. Bright l'expose avec un détail qui prouve la maturité de sa pensée et sa sincérité.

Quels changemens les circonstances et la discussion y apporteront-elles? M. Bright n'est pas un esprit qui abonde dans son propre sens, quoiqu'il ne soit pas exempt d'impatience. Pendant qu'on discutait à la chambre des lords le bill relatif à l'église établie, il ne put s'empêcher d'exprimer, dans une lettre rendue publique, son sentiment sur la conduite de cette chambre, sur son imprévoyance et son peu de sagesse. La lettre fit du bruit; c'était la seconde fois depuis son entrée au ministère que M. Bright sortait de la correction officielle. L'inopportunité d'une résistance absolue peut lui arracher un mouvement de cette nature; mais il n'est pas entêté dans ses idées. D'ailleurs la résistance sera-t-elle aussi vive qu'on le croit? Ne verra-t-on pas l'aristocratie, devenue plus facile, laisser porter une seconde fois la main sur l'arche sainte, se prêter en Irlande au mariage du paysan et de la terre, qu'elle a regardé jusqu'à présent comme une mésalliance? Il faudra bien qu'elle cède; on ne peut disconvenir cependant que cette réforme intéresse directement l'aristocratie anglaise : *sua res agitur*. Serait-il dans l'ordre du destin que l'Irlande se vengeât des souffrances que lui a infligées le privilége aristocratique en y introduisant un germe de destruction et en préparant la ruine de ce privilége jusqu'en Angleterre?

III.

Il n'est jamais sans danger pour un orateur populaire d'avoir à combattre un grand entraînement national. Ce danger, M. Bright l'a plusieurs fois affronté. Il s'est élevé contre les paniques produites à diverses reprises chez nos voisins par les projets qu'on prêtait au gouvernement français, et rien, comme on sait, n'est plus désagréable au peuple que d'entendre traiter ses terreurs de visions absurdes. Il s'est élevé avec obstination contre la guerre de Crimée, au risque d'encourir quelque chose de l'impopularité qui s'attachait à la Russie. Enfin il est resté le champion de l'Union américaine et des états du nord, lorsque tant de gens se flattaient d'en avoir fini avec ce fantôme incommode.

M. Bright a un autre malheur, c'est d'appartenir à une secte dont les principes religieux semblaient en l'une au moins de ces circonstances dominer sa conduite politique, puisqu'ils impliquent la condamnation absolue de la guerre. On est souvent parti de là pour récuser son opinion, et l'historien de la guerre de Crimée, M. Kinglake, explique ainsi pourquoi l'opposition de M. Bright à cette guerre n'exerça jamais aucune influence dans le parlement. Ce qu'il y a de curieux, c'est que plus tard, en le trouvant parmi les défenseurs de l'Union américaine, on ne manqua pas de le mettre en contradiction avec lui-même, et de s'armer, pour le combattre, de ses opinions religieuses sur la guerre. La logique de l'esprit de parti a des artifices qu'il n'est pas facile d'éluder.

En réalité, M. Bright n'invoque jamais que des argumens politiques. A vrai dire, le droit des gens, tel que l'ont fait les Vattel et les Grotius, n'a pas pour lui beaucoup d'autorité, et il n'hésite pas à déclarer qu'il le trouve assez souvent odieux. Peu lui importe qu'une guerre soit ou ne soit pas justifiable par les principes que ces théoriciens ont posés dans leurs ouvrages, il la juge sur les règles d'une moralité plus haute dont il voudrait que la politique s'inspirât; mais il ne s'en tient pas là, il interroge l'expérience, il examine l'histoire en la dégageant des illusions et des sophismes qui l'ont presque toujours falsifiée. Pendant un siècle et demi, l'Angleterre a fait métier d'intervenir partout, ici pour protéger l'intérêt protestant, là pour défendre les libertés de l'Europe, ailleurs pour maintenir entre les puissances un équilibre nécessaire; — depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon et à Nicolas, elle a combattu toute ambition qui lui paraissait menaçante. Eh bien! soutenir que ces prétextes ont été souvent mensongers, et qu'en tout cas aucun de ces buts n'a été atteint, que ces interventions n'ont eu pour effet que d'ajouter à l'ascendant des grandes familles intronisées en 1688, d'augmenter les taxes, d'imposer au pays le fardeau d'une dette formidable, et surtout d'empêcher à l'intérieur le développement de la justice et de la liberté, de sorte que ces guerres, même les plus heureuses, ont été un fléau; condamner cette politique par l'énumération des échecs qu'elle a valus au pays, des alliances funestes qu'elle a nécessitées, des traités inutiles ou onéreux auxquels elle a toujours abouti, montrer enfin que ces interventions, colorées de fallacieux prétextes, se sont faites aussi souvent au profit du despotisme qu'à celui de la liberté, c'est à coup sûr déranger l'histoire telle qu'en général on la présente; mais c'est certainement user d'argumens politiques, et lorsque M. Bright conclut à la nécessité de rompre avec cette tradition et de renoncer désormais à toute intervention, on peut lui reprocher d'être trop absolu et d'aller trop vite, mais non pas de parler en sectaire, ni même d'innover, car

cette politique est celle qu'ont professée les Robert Walpole, les James Fox, les Grey et les Robert Peel.

Elle est aussi celle que préconisent les partisans du régime industriel, pour qui la terre est avant tout un grand et pacifique atelier, et M. Bright fait valoir éloquemment leurs raisons en faveur de la paix. Supputant un jour devant un auditoire populaire ce que la guerre a coûté depuis un siècle à l'Angleterre, il l'estimait à la somme de 2 milliards sterling. « Et quand je pense, s'écriait-il, à cette somme de 2 milliards, aussi incompréhensible à mon esprit que les distances astronomiques que la science nous a rendues familières, une étrange vision passe devant mes yeux. Je vois le paysan bêcher et labourer, semer et récolter, suer sous le soleil de l'été, vieillir avant l'âge au souffle du vent d'hiver. Je vois l'ouvrier anglais, avec sa mâle contenance et son incomparable habileté, travailler sur son banc ou à sa forge. Je vois une ouvrière de nos manufactures du nord, une femme, une jeune fille peut-être, douce et bonne comme le sont vos sœurs et vos filles, je la vois suivant du regard le va-et-vient incessant de la navette, ou penchée sur la broche dont les révolutions rapides échappent à ses yeux; puis je pense à une partie de votre population qui, plongée dans les mines, y oublie le soleil, et je vois l'homme qui, du fond des entrailles de la terre, élève à sa surface les matériaux de la richesse et de la grandeur de son pays. Et quand je vois tout cela, j'ai devant les yeux une masse de produits que je n'imagine pas mieux que les 2 milliards dont je parlais; mais j'aperçois dans sa plénitude l'odieuse erreur de vos gouvernemens, dont la politique funeste dévore parfois la moitié, jamais moins du tiers des produits de cette industrie que Dieu destinait à répandre l'aisance à chaque foyer, et prodigue ces fruits de bénédiction sur tous les points de la surface du globe sans procurer le moindre bien au peuple d'Angleterre. » Voilà certes une manière admirable de passionner l'arithmétique. Qu'est-ce à dire cependant, et la cause de la paix est-elle à jamais gagnée? Quand on considère l'enchevêtrement des intérêts sur cette terre et les difficultés insolubles auxquelles il conduit, on a beau refaire en imagination le roman de l'histoire, on comprend la fatalité de la guerre, et en pesant les résultats qu'elle a fait payer si cher, on se demande néanmoins si elle a toujours été un obstacle et si elle n'a pas concouru quelquefois à la création de l'ordre dans l'humanité.

Il n'en est pas moins certain que ces idées pacifiques ont gagné du terrain en Angleterre, qu'on y est moins disposé qu'autrefois aux interventions hasardeuses; mais, lorsque la guerre éclata en 1854, il existait une opinion établie et représentée par des hommes d'état populaires, des principes qu'on regardait comme supérieurs à

l'examen et que fortifiait à ce moment une antipathie violente contre la Russie. Lorsqu'il osa s'élever contre cette puissance d'opinion, M. Bright n'espérait pas en triompher. Le torrent était trop fort pour qu'il se flattât de le détourner; mais il pouvait signaler le péril, et il n'hésita pas. La guerre était déjà déclarée quand il intervint, l'esprit en proie à de sombres prévisions et le cœur navré. On admire chez Démosthène tel récit d'ambassade où chaque mot est une passion ou un argument; M. Bright est presque aussi beau lorsqu'il expose, avec sa lucidité habituelle, la suite des négociations depuis l'origine, lorsqu'il montre que la guerre pouvait être évitée, et que, de la part du gouvernement anglais, chaque démarche indique la faiblesse, la sottise ou la duplicité. Quant au but poursuivi, il s'efforçait d'établir qu'on s'attachait à prévenir un danger chimérique, à refouler un fantôme de puissance qui ne pouvait rien contre l'Europe, qu'on entreprenait vainement de soutenir un empire condamné, oppressif, avili, ennemi dans tous les temps et à jamais incapable de toute civilisation, qu'on s'efforçait de le soutenir contre un gouvernement non moins despotique, il est vrai, mais non pas inaccessible aux principes du progrès véritable. Son raisonnement était moins contestable encore lorsque, se plaçant sur un terrain différent, il établissait qu'on prétendait maintenir une chose qui n'existe pas, qui n'exista jamais, une combinaison illusoire, aussi impossible que le mouvement perpétuel, à savoir l'équilibre des états, car l'équilibre ne dépend ni du nombre des habitans, ni de l'étendue des territoires, ni même des forces maritimes et militaires, mais de mille causes intérieures sur lesquelles on ne peut rien. En somme, on allait encore une fois prodiguer la richesse et la vie humaine, imposer au pays d'immenses sacrifices pour un client digne de mépris, pour un intérêt que personne ne définissait avec précision, en vue d'un but qu'il était impossible d'atteindre.

Il y a des temps de prévention universelle où la Vérité même ne trouverait pas audience, et d'ailleurs on ne manquait pas de réponses plausibles aux objurgations de M. Bright. Il le sentait, et pourtant sa voix s'éleva, solennelle et menaçante, en toute occasion, pour hâter la fin d'une lutte meurtrière. On se souviendra longtemps de cette soirée où, peu de temps après Balaklava et Inkerman, décrivant le deuil qui avait pénétré dans tant de maisons, comptant les vides que la mort avait faits jusque dans les chambres et attachant un regret funèbre au nom de chacun de ses collègues tombés sur le champ de bataille, il obtint un succès bien rare dans les assemblées parlementaires en arrachant des sanglots à tous les cœurs; puis tout à coup il opposa aux calamités que l'imprudence du ministère avait attirées sur la nation la légèreté dont

semblaient faire parade quelques-uns de ses membres, il flétrit leur sécurité insolente. « Personne, dit-il, ne suppose que le gouvernement ait voulu étendre sur le pays ce linceul de douleur; mais on a le droit d'attendre qu'en un sujet dont les conséquences peuvent être horribles pour la nation et pour chaque individu tous les ministres montrent la gravité convenable. » Ce jour-là, lord Palmerston dut baisser la tête; son génie humilié fut réduit à se taire devant une moralité qu'il ne connaissait pas.

C'est le même jour que M. Bright prononça ce mot : « je ne suis pas un homme d'état, » aveu qu'on s'est empressé de lui rappeler lorsqu'il est entré au ministère, et que beaucoup de personnes seraient tentées peut-être, sur ce que j'ai dit, d'entendre à la lettre. Si la principale partie de l'homme d'état consiste à prendre ses semblables tels qu'ils sont à l'heure présente, à gouverner avec leurs erreurs en y cédant, et à obtenir coûte que coûte un résultat immédiat, l'homme qui rompt en visière à leurs préjugés et qui sait attendre, en s'attachant à préparer de loin une révolution d'opinion, n'a pas droit à ce titre. Si l'homme d'état est celui qui renonce à l'ambition de résoudre les questions, qui se contente de gagner du temps, qui vit au jour le jour, léguant à l'avenir le soin d'en finir ou de lutter encore avec les difficultés qu'il élude, M. Bright, qui aurait voulu, lui, une solution héroïque de la question d'Orient, n'est pas un homme d'état; mais si le génie politique consiste surtout à proportionner l'effort au résultat possible, à calculer les chances et à prévoir, on ne peut le refuser à M. Bright. La Turquie n'a pas été régénérée, fortifiée, affranchie; la protection dont elle ne peut se passer s'est appesantie sur elle. La puissance russe n'est pas détruite, et si elle se gouverne avec plus de mesure, elle n'a pas cessé pour cela d'être menaçante en Orient. La question est toujours agitée et nous agite toujours. M. Bright ne s'est donc pas complétement trompé; on commence du moins à s'en douter dans son pays.

Sa position isolée avait fait de lui une sorte de paria politique. La députation envoyée par les quakers à l'empereur Nicolas pour solliciter la fin de la guerre au nom du Dieu de paix l'exposa, quoiqu'il fût étranger à cette démarche, aux railleries de ses adversaires. Il essuya sans s'émouvoir les plus folles imputations. Aux élections de 1857, il fut frappé d'ostracisme avec MM. Milner Gibson, Cobden et plusieurs autres; mais il fut élu la même année à Birmingham. Cette *leçon* ne l'avait pas changé, et lorsque la guerre de la sécession éclata, on ne le trouva pas moins intrépide dans sa résistance à l'erreur publique.

La rupture des États-Unis d'Amérique causa tout d'abord en Angleterre une satisfaction sans mélange. A voir une telle audace de

la part du sud et tant de désarroi dans le nord, on s'imagina que la séparation s'effectuerait à peu près pacifiquement. On ne croyait pas à la guerre, et l'on jouissait d'un événement où l'on trouvait deux avantages également précieux : convaincre la grande république d'être faible et incapable de se défendre, continuer à recevoir en abondance, et désormais sans perturbation possible, le coton, aliment des manufactures. L'illusion fut courte. Lorsqu'on vit le nord commencer la guerre, confiant dans sa force et dans son droit, on s'irrita. Des gens qui n'auraient pas eu assez de railleries contre lui, s'il avait cédé sans combat, feignirent l'indignation, et lorsque M. Bright embrassa résolûment la cause abandonnée de l'Union, les mêmes personnes crièrent au scandale.

Je ne puis m'empêcher ici d'être frappé, chez M. Bright, d'un bonheur qui a manqué à bien des politiques, même parmi les plus illustres : jusqu'à présent, il ne s'est trompé dans aucune grande question. La liberté du commerce, l'extension du droit du suffrage dans le peuple, la suppression de l'église d'Irlande, la destruction de l'esclavage, le maintien de l'Union américaine, sur tous ces points les faits sont venus successivement justifier ses prévisions et donner raison à sa conduite. Il a rencontré le vrai sans avoir prétendu au don de prophétie, ce qui est pourtant un ridicule assez commun chez les hommes d'état. Combien en avons-nous vus, combien en connaissons-nous encore de ces prophètes, et de combien d'espèces ! Il y a ceux qui croient à ce qu'ils annoncent et ceux qui n'y croient pas, ceux qui enveloppent leurs oracles d'une obscurité savante de manière à avoir sûrement raison, quoi qu'il arrive, et ceux qui précisent hardiment et qui se trompent toujours sans être jamais déconcertés. Il y a encore les pessimistes, et c'est la classe la plus commune, qui ne prédisent que catastrophes, les optimistes, qui promettent le salut jusqu'au milieu de la ruine, et ce sont les plus amusans. Combien, depuis Napoléon Ier et Chateaubriand, avons-nous entendu de ces prédictions tombées d'une bouche illustre et qui ne se sont pas vérifiées ! Il n'y a pas vingt-cinq ans qu'un homme d'état s'écriait : « Le suffrage universel n'aura jamais son jour, » et moins de trente ans se sont écoulés depuis qu'un autre, s'opposant à l'établissement des chemins de fer, les déclarait « bons pour les marchandises, mais mauvais pour les voyageurs. » Le hasard, la présomption, l'ignorance, expliquent ces témérités de langage. Tout homme d'état devrait, pour apprendre la tolérance et la modestie, s'imprimer dans l'esprit ces sages paroles de M. Bright en 1862 : « je sais que tout ce qui n'est pas absolument impossible peut arriver, que par conséquent les choses peuvent prendre un cours différent de celui qui me paraît vraisemblable ; je dis seulement qu'à voir les faits que nous connaissons et

à les juger avec la faible intelligence départie aux mortels, vous ne devez plus attendre qu'une récolte de coton considérable ou même suffisante pour vos manufactures vous vienne jamais du travail esclave. »

Tout en s'exprimant avec réserve, M. Bright n'a jamais hésité sur les questions capitales. A quoi peut-il être redevable de la chance rare de ne s'être jamais trompé? Il la doit sans doute à l'habitude d'écouter avant tout le bon sens, « ce maître de la vie humaine, » qui seul enseigne l'art de conjecturer; mais il la doit encore à une inspiration non moins sûre, celle du sentiment moral. Il croit au triomphe pénible, mais certain, du bon droit, à l'existence dans l'homme d'un instinct que la civilisation développe, et qui, lui faisant traverser l'erreur, l'achemine sûrement vers la justice. Il n'est pas de ceux qui font consister la pénétration politique uniquement à se défier des hommes. Cette foi dans un gouvernement moral des choses humaines est ce qui l'a soutenu, presque seul, contre tout le monde, ou du moins contre ceux de sa classe, dans sa campagne en faveur de l'Union américaine. Ce sujet, il est vrai, lui tenait au cœur; il s'agissait d'un pays qu'il aime, qu'il admire, qu'il offrirait volontiers comme un idéal aux sociétés nouvelles; mais aussi il avait contre lui bien des préjugés, des sophismes, des rancunes, des intérêts : il avait contre lui le ministère et le public, les journaux et les chambres. Jamais question plus simple n'avait été plus perfidement embrouillée, et jamais plus d'ombre répandue à dessein sur la vérité. Quelques-uns trompaient sciemment, le plus grand nombre se laissait sottement tromper. On en était venu à ne voir dans la sécession qu'une affaire de rivalité entre états, presque une lutte de préséance, puis une simple question de tarifs : le sud était, disait-on, ruiné par le nord. Rien de plus admirable que l'art avec lequel M. Bright dissipe ces sophismes, fait éclater les vraies causes de la lutte, qu'on s'attachait à cacher justement parce qu'elles sautaient aux yeux. Et quant aux dispositions d'où procèdent ces erreurs et ces sophismes, il ne s'y trompe pas, il les dénonce crûment; c'est, sous mille formes, l'intérêt, et non pas celui du pays, mais celui d'une classe qui méconnaît cyniquement la morale et l'humanité.

Certes, au moment où la disette du coton réduisait dans le Lancashire un demi-million d'hommes à la faim, il était dur de déclarer que le maintien de l'Union, même au prix d'une longue guerre, était dans l'intérêt de l'Angleterre. Ses adversaires avaient alors beau jeu contre M. Bright. Eh bien! jamais il n'a été plus triomphant. Il pouvait se faire honneur de sa prévoyance lorsqu'il rappelait qu'il avait, quinze années auparavant, signalé le premier à l'industrie anglaise le danger qu'il y avait pour elle à se reposer sur le tra-

vail esclave, et sommé le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour développer dans l'Inde la culture du coton. Il ne s'arrête pas à cette juste récrimination; ne songeant qu'à l'avenir, il prouve que la substitution du travail libre au travail esclave en Amérique est le seul moyen de prévenir à jamais la disette, et il n'est pas moins décisif lorsqu'il démontre que l'intérêt politique de l'Angleterre au maintien de la république américaine est d'accord avec son intérêt industriel et avec l'intérêt moral.

Trop de gens étaient impatiens de voir crever « cette bulle de république » pour qu'on prêtât l'oreille à de pareilles idées. « Il faut que la séparation s'opère, autrement dans cinquante ans l'Amérique ferait la loi à toute l'Europe, » tel était le sentiment dont presque tous les journaux et tous les orateurs se faisaient les interprètes. M. Bright s'appuya sur une autre partie de l'opinion qu'il trouvait mieux disposée. La plupart de ses discours sur cette question ont été prononcés dans des *meetings* populaires, à Rochdale, à Birmingham, à Londres, et il ne faut pas croire qu'ils soient pour cela moins travaillés, moins modérés ni moins élevés. Il prend la question sous toutes ses faces, mais il s'applique surtout à dégager des mensonges dont on est parvenu à la couvrir la vérité vraie; puis, les préventions une fois dissipées, il s'efforce de faire aimer cette grande république, « la patrie intellectuelle de ceux qui souffrent, » et il ne craint pas de manquer aux devoirs du patriotisme en opposant les grandeurs et les libertés de l'Amérique aux préjugés et aux priviléges dont la libre Angleterre traîne la chaîne à son pied. Après avoir demandé qu'au moins on ne se montre pas hostile, il ose davantage : en présence d'un si grand intérêt pour la civilisation, il interdit au cœur et à la raison de rester neutres.

Je crains bien que, si M. Bright n'était pas aujourd'hui ministre, de sages esprits, un peu trop amoureux de la correction, ne fussent tentés de voir là moins la conduite d'un vrai politique que les procédés d'un agitateur ou même d'indignes flatteries adressées aux passions de la foule. Ils seraient dans l'erreur, M. Bright ne flatte pas, et je me permettrai d'affirmer qu'en s'appuyant sur l'opinion populaire, en encourageant les sympathies de la foule pour l'Amérique, il a fait l'acte le plus politique de sa vie. On ne songe pas assez que la division de l'opinion anglaise a seule peut-être sauvé l'Angleterre d'une guerre désastreuse, et dont les suites ne sauraient être calculées. On oublie à quel degré l'excitation des esprits était parvenue. Le ministère réussit à garder assez de réserve pour ne pas céder à l'entraînement général, mais ses dispositions étaient connues : c'étaient celles de toutes les classes élevées; il y eut tel moment, par exemple au lendemain de l'arrestation des envoyés du sud à bord du *Trent*, où la prudence fut près de l'abandonner. On put

voir en une autre occasion combien la passion troublait des têtes si froides, lorsque M. Roebuck vint proposer à la chambre des communes, le 30 juin 1863, de reconnaître la confédération du sud, et se porta garant des dispositions de l'empereur Napoléon III. La garantie était bien étrange, moins étrange toutefois que la démarche du député anglais allant de son autorité privée négocier avec le chef d'une nation voisine, et que l'irréflexion du souverain qui avait accueilli un tel ambassadeur. Que ce député fût un radical, un homme qui s'était maintes fois expliqué sur le compte de Napoléon III en termes plus que sévères, et qu'il invoquât devant une assemblée anglaise, comme une raison décisive en faveur de la guerre, les sentimens de ce souverain, cela prouve assez qu'on était bien près, en Angleterre, de passer les bornes. M. Bright n'abusa pas des avantages que la situation lui donnait, mais il en usa largement; il traita M. Roebuck de telle sorte que ce personnage ne s'en est pas relevé, et son ironie atteignit en passant l'impérial confident de M. Roebuck. « Lorsqu'on me dit d'un côté que l'empereur Napoléon va faire la guerre à la Russie, de l'autre qu'il va faire la guerre à l'Amérique, je suis tenté de songer à ce qu'il a déjà sur les bras. Je vois qu'il occupe Rome contre l'opinion de toute l'Italie. Ses soldats sont en train de conquérir le Mexique, marquant chacun de leurs pas par la dévastation et le sang. Il fait la guerre à bâtons rompus en Chine, il fait je ne sais trop quoi au Japon. Je dis que, s'il entreprend la tâche de démembrer le grand empire du nord et en même temps la grande république occidentale, il a une ambition plus vaste que Louis XIV, plus vaste que le premier de son nom; je dis que, s'il veut faire cela, sa dynastie peut tomber et être ensevelie sous les ruines entassées par sa propre ambition. » Cette fois encore les partisans de la guerre se continrent; mais que serait-il arrivé, s'ils étaient parvenus à faire passer dans les classes populaires leur irritation et leurs chimères? Ces sentimens, qui se sont par bonheur dissipés en fumée, n'auraient-ils pas allumé l'incendie, si les masses n'avaient pas eu plus de sagesse, et si cette sagesse n'avait pas arrêté, dominé leurs prétendus tuteurs? M. Bright fit bien de s'appuyer et d'agir sur elles, et les discours qu'il prononça pour encourager leurs sympathies en faveur du nord sont des monumens qui ne font pas moins d'honneur à son sens politique qu'à l'élévation de son âme.

Il lui a été donné de recueillir à pleines mains les fruits de son courage. A la fin de 1867, dans un banquet public offert à M. William Lloyd Garrison, un des vétérans du parti anti-esclavagiste en Amérique, qui était dès 1829 enfermé dans les prisons du sud, il passait en revue, dans une énumération d'une grandeur épique, tous ceux qui avec M. Garrison avaient préparé la victoire, orateurs

et écrivains, journalistes et soldats, hommes et femmes, dont les actions, les défaites et les souffrances remplissent, selon l'expression de miss Harriet Martineau, l'âge des martyrs; puis, pour mieux célébrer tant de courage dépensé pour la bonne cause, il ajoutait magnifiquement : « Quand je parcours en esprit cette noble armée, je ne sais pourquoi je me rappelle un passage certainement familier à la plupart d'entre vous, car il se trouve dans l'épître aux Hébreux. Après avoir caractérisé les grands hommes et les pères de la nation, l'écrivain sacré dit : « Le temps me manquerait pour parler de Gédéon, de Barak, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel et des prophètes qui par la foi ont conquis des royaumes, accompli la justice, reçu l'effet des promesses, fermé la gueule des lions, arrêté la violence du feu, échappé au tranchant de l'épée, qui de faibles sont devenus forts et vaillans dans le combat, et ont mis en fuite les armées des étrangers. » Je vous demande si ces paroles de l'auteur inspiré ne peuvent pas s'appliquer à l'héroïque troupe de ceux qui ont fait de l'Amérique le séjour perpétuel de la liberté? » M. Bright n'oubliait pas non plus ceux qui en Angleterre avaient soutenu la même cause, Clarkson, et Wilberforce, et Buxton, et Sturge; mais, comme de juste, il s'oubliait lui-même. L'histoire ne l'oubliera pas; son isolement pendant la guerre le signale assez à son attention, sa place est marquée à côté de ceux qu'il a nommés. Qu'importerait après tout qu'il fût oublié? A pouvoir chanter ainsi le triomphe que tant d'autres avaient espéré en vain, et le chanter aux applaudissemens de son pays tout entier, n'était-il pas assez récompensé?

Parfois, à considérer nos vastes sociétés modernes, livrées à des puissances collectives dans lesquelles la fatalité domine, l'esprit se prend à douter avec tristesse de l'action individuelle, et presque à ne plus croire qu'à la force des choses. Ici, l'impulsion acquise, le cours tranquille de la tradition paraît irrésistible; là, le torrent des passions de la multitude semble tout entraîner. La presse, discordante et tumultueuse, organe des ambitions aux prises, des doctrines adverses et quelquefois des plus vils intérêts, suit la puissance régnante plutôt qu'elle ne la gouverne, et est souvent elle-même la plus fatale des puissances collectives. Le gouvernement, dominé par les nécessités de sa nature, ou par l'ascendant de l'opinion particulière qui le soutient, ou par les exigences de la foule, est rarement en état, malgré la force dont il dispose, de régir à son gré la marche des événemens. Que peut faire entre ces puissances diverses, quelle action réelle peut exercer sur ses contemporains un homme réduit à ses seuls moyens? Cette pensée a quelque chose d'humiliant pour l'orgueil, mais de plus accablant encore pour l'esprit et de plus décourageant pour la bonne volonté. On reprend confiance lorsqu'on voit ce que M. Bright a fait presque seul. La veille

du jour où il fut appelé au ministère par M. Gladstone, et même longtemps auparavant, il était plus puissant qu'un ministre. Il n'était rien dans l'administration, mais il participait réellement au gouvernement, et il en exerçait la partie la plus haute, celle qui se fait sentir aux esprits. D'innombrables échos répondaient à sa voix, et lui-même n'était le servile écho d'aucune passion populaire, car en mainte occasion il avait résisté aux entraînemens des masses, et sur bien des points essentiels ses idées étaient en contradiction avec leurs tendances. Sa persévérance toute seule n'expliquerait pas l'action que M. Bright a exercée; il a un mérite non moins efficace et plus difficile : il s'est toujours livré. C'est chose rare parmi nous et presque introuvable chez les hommes publics dans le temps où nous vivons, lorsqu'à chaque parole et à chaque pas les considérations accessoires s'imposent impérieusement, qu'un homme assez désintéressé ou assez convaincu pour aller jusqu'au bout de ses convictions. La crainte de se compromettre et de se rendre impossible, les petits calculs, le besoin de succès infimes, mais immédiats, la peur de la défaite, tout cela, sous les beaux noms de circonspection et de prudence, commande la conduite, inspire les paroles, se mêle à toutes les démarches des hommes politiques. De là ces habiletés de partis, ces manéges parlementaires, ces souplesses de langage et ces savantes réticences, ces intrigues souterraines pour atteindre des fins médiocres, où s'épuise le génie des hommes publics. Ces procédés, utiles aux succès personnels, et qui ne sont pas incompatibles avec le talent, le sont avec une action profonde sur l'esprit des contemporains. Ces qualités, cette science mesquine empruntée aux politiques italiens, sont peut-être conformes au génie de certains partis, mais elles paralysent et condamnent à un insuccès certain ceux qui assument la grande responsabilité et qui ambitionnent le grand honneur d'initier le peuple au gouvernement et à la justice. Lorsque M. Bright s'entendait de toutes parts accuser de manquer aux devoirs du patriotisme à cause de son admiration avouée pour les institutions de l'Amérique, lorsqu'on déversait sur lui le ridicule parce qu'il faisait la guerre à la guerre, lorsqu'on lui imputait de rêver des bouleversemens, et qu'on lui attachait l'étiquette des utopies les plus décriées, il se serait arrêté, s'il avait eu peur de se compromettre; il aurait louvoyé pour ne pas s'exposer au naufrage, et il est possible, il est probable que cette prudence eût marqué le terme de son action utile. Il a continué, il ne s'est ni intimidé ni impatienté, il est resté intrépide sans cesser d'être sage. Le succès personnel, qu'il n'attendait pas, est venu, et en forçant la considération de ses nouveaux amis, il a gardé toute son autorité sur les anciens.

P. Challemel-Lacour.

DON LOPEZ

ET

LA GUERRE DU PARAGUAY

I. *The War in Paraguay*, by George Thompson; London 1869, Longmans.
II. *La Plata, Brazil and Paraguay*, by commander Kennedy, 1 vol.; London 1869, E. Stanford.

La lutte sanglante qui depuis cinq ans désole les rives du Paraguay semble terminée, les derniers succès obtenus par M. le comte d'Eu paraissent être définitifs. Les guerres de la conquête et de l'indépendance méritent sans doute, pour les résultats politiques qu'elles ont produits, d'occuper dans l'histoire de l'Amérique une place plus considérable que celle qu'y tient la guerre dont nous venons d'être les témoins; mais cette dernière a été de beaucoup la plus importante par la grandeur des opérations militaires et par les sacrifices de tout genre qu'elle a coûtés aux parties engagées. S'il fallait s'en rapporter aux chiffres que fournit un journal de Buenos-Ayres, et qu'il donne pour rigoureusement exacts, la guerre qui a mis aux prises depuis 1864 le Paraguay d'un côté, le Brésil, la république argentine et l'Uruguay de l'autre, coûtait déjà aux alliés, le 1er septembre dernier, 189,000 hommes, et presque 1 milliard 800 millions de francs. Quant aux malheureux Paraguayens, il est encore impossible d'estimer, même approximativement, le chiffre des pertes qu'ils ont dû faire: tout ce que l'on sait, c'est que leur pays est ruiné pour de longues années, c'est que partout où pénètrent les troupes

alliées, elles ne rencontrent que des populations exténuées par la misère et par les maladies, tristes débris d'un peuple décimé qui ne peut plus vivre que par la commisération du vainqueur. C'est une situation des plus lamentables et sur laquelle la *Revue* a déjà, et à diverses reprises, appelé l'attention (1). Aujourd'hui que le drame touche à son dénoûment, nous voulons en faire un résumé rapide en profitant des révélations que les péripéties de la crise suprême ont mises en lumière.

I.

L'abondance des témoignages qui se produisent chaque jour ne permet plus de douter que le véritable auteur de cette guerre désastreuse ait été le président de la république du Paraguay. Sous un nom qui éveille des idées de liberté, le gouvernement républicain du Paraguay représentait en réalité un despotisme absolu. Les lois et les institutions n'étaient dans ce malheureux pays que de vains mots destinés à tromper la crédulité des étrangers, la volonté du chef était toute-puissante; elle régnait sans partage et sans frein. Le jour où le président de la république prit le parti d'engager les hostilités, il ne consulta personne, et ses sujets ne furent pas moins surpris par sa résolution que ceux-là mêmes qu'il attaquait.

Le président, aujourd'hui déchu, de la république du Paraguay est l'aîné des cinq enfans qu'a laissés le président don Carlos Lopez, qui lui-même avait succédé, en 1840, à la présidence, ou, pour mieux dire, au despotisme du célèbre docteur Francia, son parent. Le président don Carlos Lopez ne paraît pas avoir abusé extraordinairement de sa toute-puissance, au moins à l'égard des individus. Il respectait les personnes à peu près autant que despote peut le faire. Heureux dans ses rapports avec ses voisins, il parvint à faire reconnaître la république du Paraguay par le Brésil en 1846, par la confédération argentine en 1852, et presque immédiatement après par toutes les puissances. De là à entretenir des rapports réguliers avec l'extérieur et à conclure des traités avec l'étranger, il n'y avait qu'un pas : en 1853, la navigation des fleuves de l'Amérique fut ouverte à tous les pavillons. Ce fut un événement considérable dans la politique du Nouveau-Monde, et peut-être y aurait-il beaucoup de bien à dire du règne de Lopez Ier sans l'idée funeste qu'il eut d'organiser un état militaire hors de proportion avec les nécessités du pays. En agissant ainsi, il croyait peut-être faire œuvre de pru-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1865, 15 septembre 1866 et 15 décembre 1867. Ce travail s'éloigne un peu du point de vue des études qui l'ont précédé, mais les documens nouveaux qu'il contient devaient appeler notre attention.

dence; mais il préparait sans s'en douter à son fils des tentations qui doivent être maintenant comptées parmi les causes de la ruine de ce dernier.

Ce fils, le maréchal don Francisco Solano Lopez II, est né en 1827. S'il faut en juger par ses portraits, c'est un homme de bonne mine, aux traits réguliers, à la physionomie intelligente, quoique peu ouverte; ses yeux noirs à certains momens de passion brillent d'un très vif éclat, mais son regard à l'état ordinaire paraît être embarrassé dans une sorte de voile qui n'encourage guère la confiance. Ses manières sont élégantes et dignes, elles font deviner l'homme qui n'a jamais connu les petites misères de la vie, et qui depuis sa première jeunesse a été habitué à l'exercice du commandement. Il sait être, quand il le veut, persuasif, insinuant; mais le plus souvent il est froid, réservé, impénétrable. Quoique ses passions soient des plus violentes, il sait les concentrer et les cacher au fond de son cœur, comme il convient à un *hidalgo*, à un chef de *sangre azul*.

L'éducation du maréchal Lopez, si nous attachons au mot éducation le sens qu'on lui donne ordinairement en Europe, a été très imparfaite; les circonstances locales et la faiblesse paternelle n'ont pas permis qu'il en fût autrement. On ne doit pas oublier en effet que son enfance s'est écoulée sous le règne du docteur Francia, à une époque où toute lumière était systématiquement éteinte au Paraguay, et qu'à peine âgé de dix-huit ans il fut associé à la toute-puissance paternelle et nommé ministre de la guerre.

Depuis dix ans, le brigadier-général don F. S. Lopez (ce n'est que plus tard qu'il a pris le titre de maréchal) était revêtu de ces fonctions lorsque son père se résolut à l'envoyer passer dix-huit mois en Europe avec la mission de faire ratifier les traités que la république du Paraguay venait de conclure avec l'Italie, la France et l'Angleterre pour établir la liberté de navigation des grands fleuves de l'Amérique au profit de tous les pavillons. Le jeune Lopez avait alors vingt-huit ans, ses habitudes d'esprit étaient prises, son caractère était presque formé, et l'on peut se demander si ce voyage, qui, dix ans plus tôt et accompli dans d'autres conditions, aurait pu lui être si profitable, n'a pas été plutôt pour lui une chose fâcheuse. On était alors en 1855, c'est-à-dire au plus fort de la guerre de Crimée, et l'Europe tout entière retentissait du bruit des armes. C'est par ce côté que le spectacle de notre civilisation paraît avoir surtout agi sur l'âme du jeune voyageur, car il semble qu'avec les plaisirs les questions militaires aient été les seuls objets de ses préoccupations pendant le temps de son séjour parmi nous. Encore est-il plus juste de dire qu'il se laissa séduire par les apparences extérieures d'un art qu'il ne sut pas approfondir. Accueilli par la

société la plus élevée avec autant de curiosité que d'intérêt, il jouissait en se prodiguant de l'effet qu'il croyait produire, et se trouvait singulièrement flatté dans son orgueil de la brillante position qui lui était faite. Bien que très jeune, il comptait déjà dix ans de grade de général, et ceux qu'on lui présentait comme les moins âgés des généraux étaient tous des hommes mûrs. Il était ministre plénipotentiaire, accrédité comme tel, et parmi les diplomates dont l'étiquette le faisait l'égal il ne rencontrait guère que des hommes blanchis sous le harnais, parvenus à ce poste à force de travaux et d'expérience. Au lieu d'être éclairé par les contrastes et d'y trouver matière à réfléchir sur les hasards de la naissance et de la fortune, il ne vit dans tout cet éclat extérieur qui l'environnait qu'un hommage rendu à son propre mérite. Il se laissa enivrer par toutes les séductions de l'amour-propre et par bien d'autres encore. Toujours est-il qu'après dix-huit mois de séjour en Europe, son père, le président don Carlos Lopez, crut devoir le rappeler au Paraguay, redoutant pour lui les délices de nos Babylones et de nos Capoues. Le mal était peut-être avancé déjà, s'il faut en juger par les adieux que le jeune Lopez fit à la société européenne. Il partit emmenant avec lui une femme mariée, mais séparée de son mari, qu'il avait rencontrée dans le tourbillon de Paris. Cette dame, Irlandaise d'origine, bien qu'élevée en France, a depuis joué un rôle des plus importans dans les affaires du Paraguay sous le nom de Mme Mary Lynch, qui n'est pas son nom légal. Lopez a eu d'elle cinq enfans aujourd'hui vivans, sans compter ceux qu'il a eus, dit-on, de plusieurs autres femmes, mais dont il ne s'occupe pas. Au contraire il s'est toujours montré un très tendre père pour ceux qui sont nés de Mme Lynch. Il les avoue publiquement pour ses enfans, et il n'est pas impossible qu'il eût épousé leur mère, si elle eût été libre, ou si l'église catholique eût permis le divorce. Malgré quelques caprices passagers, Lopez lui est resté toujours très attaché; c'est peut-être la seule personne qui ait exercé une influence réelle sur son esprit, et aujourd'hui elle partage courageusement sa mauvaise fortune.

De retour au Paraguay, le jeune Lopez, enivré de rêves dangereux et se considérant, grâce aux connaissances qu'il pensait avoir acquises en Europe, comme très supérieur à son entourage, se jeta avec ardeur dans la voie que malheureusement son père lui avait ouverte. Reprenant le commandement de l'armée et de l'administration de la guerre, il pressa la construction des forteresses et des établissemens qui étaient commencés ou projetés; il engagea un personnel d'étrangers de toutes les nations pour créer des usines et confectionner un matériel de guerre, surtout il multiplia le nombre des régimens et des soldats, artillerie, infanterie, cavalerie. C'est

ainsi qu'il employa son temps pendant les six années qui s'écoulèrent entre son retour en Amérique et la mort de son père, survenue en 1862. Il déploya tant de persévérance et d'activité qu'à la fin, paraît-il, don Carlos Lopez prit quelque ombrage des manœuvres de son fils. Au Paraguay, dans un pays où les jésuites ont exercé une si longue et si puissante influence, il n'est pas étonnant que l'espionnage soit devenu le grand ressort de la politique intérieure, et que l'héritier du pouvoir, nous dirions de la couronne s'il ne s'agissait d'une république, ait été l'objet d'une surveillance spéciale. Le vieux Lopez ne s'en rapportait entièrement à personne; il faisait chez son fils les visites, on pourrait dire les descentes les plus imprévues, à toute heure du jour et de la nuit, prenant ses précautions pour ne pas être annoncé, défendant aux serviteurs et aux aides-de-camp de faire savoir qu'il entrait dans la maison, tombant comme une bombe dans le cabinet de son fils, s'emparant des papiers et les parcourant avec une ardeur inquiète, comme s'il eût dû y trouver la trace de quelque perfidie. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne put jamais rien découvrir de compromettant, et que les ennemis les plus déclarés du maréchal Lopez n'ont jamais osé l'accuser d'avoir fourni le plus léger prétexte à l'humeur soupçonneuse de son père.

Devenu à son tour maître du pouvoir, il dépensa encore presque deux ans à perfectionner son attirail de guerre, puis, un jour du mois de décembre 1864, se croyant enfin prêt, il commença d'agir. On raconte qu'au moment d'ordonner la saisie du paquebot brésilien le *Marquès-de-Olinda*, saisie qui fut le premier acte des hostilités, il hésita longtemps, et ne se décidait à donner l'ordre fatal qu'en se répétant à lui-même : « Jamais je ne serai mieux en mesure, jamais je ne trouverai une occasion plus favorable. »

II.

Lopez croyait être en mesure parce qu'il avait organisé une armée de plus de 80,000 hommes, tandis que les adversaires qu'il allait liguer contre lui n'avaient pas alors le quart de ce nombre de soldats à lui opposer, parce que dans ses magasins, sur les remparts d'Humayta, de Curupayty, etc., il avait plus d'armes et de munitions que l'on n'en aurait certainement pu trouver dans les places fortes ou dans les arsenaux réunis du Brésil, de la confédération argentine et de la république de l'Uruguay. Dans les deux derniers de ces états, il n'existait pas de troupes régulières, il y avait seulement des milices, et au Brésil, pour faire la garde et la police d'un territoire égal aux cinq sixièmes de l'Europe, il n'y avait alors

qu'une armée de 17,000 hommes, répandus par petits détachemens dans toutes les provinces, et qui ne pouvaient, dans tous les cas, être mobilisés qu'en très faible partie. Au contraire Lopez était concentré sur un terrain que la nature a préparé admirablement pour la défensive. De plus, il pensait mettre à profit les hostilités alors pendantes entre la Bande-Orientale et le Brésil, et auxquelles il ne lui semblait pas impossible que la confédération argentine vînt se mêler. Il espérait tirer parti de la jalousie que nourrissent tous les états qui composent la confédération contre la prépondérance de Buenos-Ayres. Il comptait profiter de ces discordes, et réaliser, grâce à la supériorité de son armement, les grands desseins de son ambition.

L'événement a prouvé que tous ses projets n'étaient que de vains rêves, fruits avortés de l'orgueil et de l'inexpérience. A la façon dont il s'y prit pour attaquer ses adversaires, il ne réussit qu'à mettre la paix entre eux et à les réunir contre lui; il amena le résultat le plus extraordinaire sous la forme d'une alliance efficace et durable entre les Portugais du Brésil d'un côté et les Espagnols de la confédération argentine et de l'Uruguay de l'autre. Celui qui, avant l'agression de Lopez, se fût avisé de prédire la possibilité d'une pareille alliance n'eût fait que soulever autour de lui des rires d'incrédulité. C'est cependant ce qui est résulté de la folle conduite du dictateur paraguayen, à qui le plus simple bon sens et l'exemple de ses prédécesseurs auraient dû enseigner que les querelles intestines de ses voisins étaient pour lui des garanties de sécurité, et qu'il devait par-dessus tout éviter d'y mettre la main. Ses combinaisons militaires n'ont pas eu plus de succès que sa politique; mais aussi n'était-ce pas le comble de la témérité à lui, chef d'une petite population de 1 million 200,000 environ, pauvre, inerte, ignorante, sans commerce et sans industrie, d'aller provoquer 12 ou 13 millions d'hommes bien autrement actifs et éclairés que les malheureux Guaranis du Paraguay, bien autrement riches et industrieux, maîtres d'un gros budget et d'un grand crédit, pouvant enfin dès le premier moment le bloquer chez lui et lui couper toutes communications avec le reste du monde?

Au point de vue de la raison, ces projets étaient insensés; au point de vue moral, c'était bien pis encore. Le jour où il commença les hostilités, sans déclaration de guerre préalable ni contre le Brésil, ni contre les Argentins, le maréchal Lopez n'était engagé dans aucune contestation sérieuse avec aucun de ses voisins. Il y avait bien des questions de délimitation de frontières qui étaient à régler; mais il semblait que d'un commun accord on se fût entendu pour les laisser dormir dans les cartons des chancelleries. On ne disputait sur

rien, on ne suivait par la diplomatie ni négociations, ni correspondances qui pussent faire prévoir le moindre orage. Ce fut en pleine paix que Lopez attaqua la province brésilienne de Matto-Grosso, en pleine paix qu'il s'empara à coups de canon de la flottille argentine dans les eaux argentines, et envahit l'état argentin de Corrientès. Dans les pièces qu'il a produites depuis pour essayer de justifier ou du moins d'expliquer aux yeux du monde civilisé une conduite aussi étrange et aussi contraire aux premiers principes du droit des gens, le maréchal Lopez n'a donné que de mauvaises raisons. Le lecteur qui voudra être édifié sur ce point n'aura qu'à consulter les témoignages rendus par les neutres, notamment ceux des agens anglais qui, dès l'origine, n'ont pas cessé de faire tous leurs efforts pour ne pas compromettre leur impartialité, et ne se sont jamais mêlés du débat que pour essayer de rétablir la concorde entre tous. Ils n'avaient pas d'autres instructions ni d'autres intérêts. Cependant les *parliamentary papers* et les dépêches de l'amiral Elliot, commandant la station anglaise dans la Plata, celles de MM. Thornton et Gould, qui furent successivement ministres anglais à Buenos-Ayres, sont unanimes pour condamner le maréchal Lopez et même pour contredire les allégations de faits sur lesquels il prétendait s'appuyer. Les agens des États-Unis qui, eux aussi, observaient la plus stricte neutralité, et qui ont fait les plus louables tentatives de médiation amicale entre les belligérans, les agens des États-Unis rendent des jugemens semblables. Celui d'entre eux qui, sur les lieux, a vu naître la guerre et en a suivi les phases pendant plusieurs années, M. Washburn, est même beaucoup plus sévère que les Anglais sur le compte du dictateur.

S'ensuit-il que le maréchal Lopez n'ait fait en prenant les armes qu'un coup de tête sans cause et sans but? Non, assurément; mais comme il ne s'est pas encore expliqué lui-même, comme il n'a encore révélé ses motifs et ses projets dans aucun document authentique, on ne peut que former des conjectures sur ses desseins probables. Cependant, en réunissant tout ce que l'on sait déjà, il n'est pas très difficile de se retracer la chimère qu'il a poursuivie. Elle n'est pas née dans un esprit vulgaire, elle ne manque pas de grandeur ambitieuse; mais après avoir d'abord commis l'impardonnable faute de ne savoir pas mettre le droit de son côté, il commit encore la faute non moins considérable de viser un but que ses moyens ne lui permettraient pas d'atteindre, et de vouloir embrasser ce qu'il n'était pas capable d'étreindre. L'objet plus que probable de son ambition était de porter sa frontière au sud jusque sur les bords de la Plata, en conquérant les deux états argentins de Corrientès et d'Entre-Rios, où il avait noué beaucoup d'intrigues, et où il s'attendait à trouver de l'appui dans une population qui se compose pour

une forte proportion de Guaranis, frères des habitans du Paraguay.

Quoi qu'il en soit, les événemens vinrent montrer dès le début combien étaient vaines les conceptions militaires sur lesquelles le maréchal Lopez avait échafaudé son plan d'opérations et ses rêves d'agrandissement. Dans toute guerre, quiconque veut faire des conquêtes doit prendre l'offensive et occuper le territoire de ses adversaires. Or, dès qu'il essaya de mettre ses troupes en mouvement, le maréchal Lopez découvrit bien vite que, n'ayant pas songé à se pourvoir d'une marine capable de faire la guerre sur les fleuves, il était par le fait bloqué chez lui, et sans qu'il en coûtât de grands efforts à ses ennemis. Une escadrille de quelques bâtimens légers, aidée par les circonstances topographiques, y suffit largement. Quant aux expéditions que, pour obéir à la logique de sa situation, il commença par lancer sur la province de Matto-Grosso et ensuite sur l'état de Corrientès, elles furent rapidement détruites par l'ennemi ou réduites à l'impuissance par le seul fait des circonstances locales. La première, qui envahissait un territoire sur lequel le maréchal Lopez, il l'a dit dans des pièces rendues publiques, prétendait que le Brésil organisait une armée pour la conquête du Paraguay, ne rencontra qu'un détachement de 400 hommes qui, après avoir repoussé dans leur poste de Coïmbra une première attaque des Paraguayens, s'empressèrent de profiter de la nuit et de deux petits bateaux à vapeur qu'ils avaient à leur disposition pour se mettre en sûreté, bien au loin sur le Haut-Paraguay. Du reste, ils ne laissaient derrière eux qu'un pays à peu près désert et livré à l'état de nature que les Paraguayens finirent par évacuer d'eux-mêmes, faute d'y pouvoir vivre. L'autre expédition ne fut pas moins stérile en résultats, quoiqu'elle fût organisée sur une échelle beaucoup plus importante. Cette fois ce fut une véritable armée que le maréchal Lopez, entrant en guerre contre la république argentine, dirigea sur l'état de Corrientès. Il donnait pour raison de sa conduite et il alléguait comme griefs d'abord les injures que lui adressait la presse de Buenos-Ayres, puis le recrutement qui se faisait, disait-il, dans cette capitale pour le compte du Brésil, et enfin le refus que le gouvernement argentin, désireux de garder la neutralité entre les belligérans, venait de lui signifier, comme au Brésil, de le laisser passer sur son territoire. Cette armée était forte d'environ 40,000 hommes, sous les ordres du général Roblès. L'avant-garde entra dans la ville de Corrientès le vendredi saint 14 avril 1865. Elle se présentait en amie, appelant ses frères les Correntinos aux armes, promettant de les débarrasser du joug de Buenos-Ayres, s'engageant à payer tout ce qu'elle consommerait, et proclamant enfin un gouvernement provisoire; puis elle attendit, comptant sur l'effet que ces promesses allaient produire et sur le résultat

des intrigues que le gouvernement de Lopez avait essayé de nouer dans le pays. Rien ne bougea cependant, ni dans le Corrientès ni dans l'Entre-Rios; au contraire le principal personnage de l'Entre-Rios, l'ancien président de la république argentine, le général Urquiza, dont Lopez avait espéré et promis le concours à ses sujets, fit mine de réunir ses troupes, et le général Cacerès, l'un de ceux que l'on avait désignés comme membres du gouvernement provisoire, appela de son côté toute la population à prendre les armes contre les envahisseurs. Ceux-ci, frustrés dans les espérances qu'ils avaient conçues, se bornèrent à s'étendre prudemment sur la rive gauche du Parana, en détachant vers l'est et sous la conduite du colonel Estigarribia un corps de 12,000 hommes. Ce corps, après avoir traversé l'état de Corrientès, se dirigea sur l'Uruguay, avec la prétention d'envahir le territoire de la Bande-Orientale, où le triomphe du parti *colorado* et l'avénement du général Venancio Florès à la présidence de la république de l'Uruguay, favorisés par les Argentins et par le Brésil, étaient dénoncés par le maréchal Lopez comme un autre *casus belli*.

Il est plus facile d'imaginer que de décrire l'effet produit dans les pays intéressés quand on y reçut, presque coup sur coup, les nouvelles de ces agressions. Le sentiment public éclata en démonstrations tumultueuses et en cris de vengeance; mais, pour se venger avec autant de rapidité que l'opinion l'aurait désiré, il aurait fallu une organisation militaire qui manquait partout. D'un autre côté, s'il était à peu près inévitable que les trois gouvernemens si cruellement provoqués dussent se réunir contre l'ennemi commun, il n'était pas moins certain que chacun apporterait dans la question des intérêts différens, et qu'à la distance où ils étaient placés les uns des autres, loin du théâtre des événemens, ils avaient besoin de temps pour se reconnaître et pour s'entendre. De Buenos-Ayres à Montevideo on compte seulement une quarantaine de lieues, qu'un bateau à vapeur peut franchir en douze ou quinze heures; mais de ces deux villes à Rio de Janeiro, d'où l'alliance allait avoir à tirer ses principales ressources en hommes et en matériel, il n'y a pas moins de 500 lieues marines, comme il y en a 200 encore de Buenos-Ayres et de Montevideo à Corrientès, où il importait d'aller au plus vite combattre et arrêter l'invasion. Heureusement il se trouvait alors dans les eaux de la Plata une escadre brésilienne dont on allait pouvoir tirer parti. Commandée par l'amiral baron de Tamandaré, elle avait été appelée dans ces parages par suite des différends engagés tout récemment entre le Brésil et le gouvernement de Montevideo. Quoique ces différends eussent été apaisés, elle attendait encore pour partir les ordres de son gouvernement.

Il n'est donc pas étonnant que les alliés n'aient pu se présenter

devant l'ennemi qu'aux premiers jours du mois de juin 1865, six semaines seulement après l'invasion de Corrientès. Il y a lieu au contraire de louer la promptitude et l'efficacité de leurs résolutions, car ils débutèrent par un brillant succès. Lopez venait de commettre l'imprudence d'envoyer au-devant de l'escadre brésilienne une flottille composée de huit navires, parmi lesquels il n'en était pas un qui pût être qualifié de bâtiment de guerre; il s'ensuivit un combat livré, le 11 juin, dans les eaux de Riachuelo, sur le Parana, à quelques lieues au-dessous de Corrientès. Malgré la très grande bravoure qu'ils déployèrent en cette occasion, comme d'ailleurs dans toutes les actions de la guerre, les Paraguayens furent complétement battus, leurs navires furent pris, détruits ou mis hors de service. Leur chef, le capitaine Mesa, mourut quelques jours après des suites de sa blessure à Humayta, où Lopez, dans la fureur que lui avait inspirée cet échec, l'avait fait jeter en prison. Le véritable auteur du désastre était cependant celui qui avait donné l'ordre de livrer ce combat inégal; mais c'est ainsi qu'on l'a vu se conduire pendant toute la guerre : téméraire, imprudent quand il s'agissait des autres, prodigue sans nécessité du sang de ses soldats, exigeant d'eux des choses impossibles, en même temps que très prudent pour lui-même et très préoccupé de sa sécurité personnelle. Ses adversaires, qui ont eu tant de généraux tués ou blessés sur le champ de bataille, reprochent au maréchal Lopez de n'avoir jamais été aperçu au milieu du feu. A cela ses aides-de-camp, entre autres le lieutenant-colonel Thompson, répondent qu'il y a une excellente raison pour qu'il en soit ainsi; c'est que le maréchal s'est toujours tenu fort soigneusement à l'écart, et que, même quand il était avec l'armée, mais toujours à distance respectueuse et hors de la portée des canons, il s'ingéniait encore pour échapper aux lunettes de l'ennemi, circulant en compagnie de deux ou trois personnes pour ne point attirer l'attention, changeant l'uniforme de ses cent-gardes, remplaçant leurs casques par les chapeaux de paille du pays, dans la crainte qu'en les voyant aller et venir on ne parvînt à deviner la position de son quartier-général.

Le combat de Riachuelo ouvrit les yeux au général Roblès sur la réalité de la situation. Ne trouvant pas d'appui dans le pays, voyant grossir chaque jour les forces de ses ennemis, et séparé de sa base d'opérations par le Parana qu'il avait à dos, il craignit d'être coupé de ses communications par l'escadre brésilienne, maîtresse de la navigation du fleuve, et se mit en mesure d'évacuer le Corrientès pour rentrer dans le Paraguay. Quand il eut connaissance de ce projet, le maréchal Lopez en conçut une grande irritation; il envoya aussitôt le général Bruguez prendre le commandement de l'ar-

mée, et fit jeter le général Roblès dans une prison pour le fusiller six mois plus tard, ainsi que ses deux aides-de-camp. Peut-être Roblès avait-il prévu les choses d'un peu loin, car Bruguez parvint à se maintenir dans le pays jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les Argentins, que commandait alors le général Paunero, ne le pressaient point, ils avaient encore l'infériorité numérique, et ils n'exposaient qu'avec une prudence raisonnable leurs bataillons de nouvelles levées, très ardens, mais très inexpérimentés. Aussi, jusqu'à l'évacuation, la guerre se borna-t-elle à des escarmouches d'avant-garde, où de part et d'autre on déploya beaucoup de valeur, où l'on dépensa beaucoup de sang, mais sans en venir à un engagement sérieux.

Pendant ce temps, que devenaient les 12,000 hommes détachés sous les ordres du colonel Estigarribia? Après une marche paisible, mais laborieuse, car elle avait à traverser des contrées désertes et inondées, cette division était parvenue sur les bords de l'Uruguay; là, ayant épuisé ses provisions de bouche et rencontrant, bien qu'à un moindre degré, les mêmes difficultés que la division de Barrios au Matto-Grosso, elle avait été obligée, pour trouver à vivre, de se partager en deux colonnes qui descendirent les deux rives de l'Uruguay. Tandis qu'elles cheminaient péniblement, les gouvernemens du Brésil et de la Bande-Orientale s'efforçaient de réunir quelques ressources pour aller au secours de leurs territoires attaqués. Le premier prêt fut le général Florès; il était plus proche du théâtre des événemens, et, par suite des circonstances où venait de se trouver la république de l'Uruguay, il avait sous la main quelques troupes disponibles. Se portant au-devant des Paraguayens par la rive droite de l'Uruguay, il rencontra, le 15 août 1865, l'une de leurs colonnes qu'il tailla en pièces au combat de Yatay. Presque tous ceux des Paraguayens qui ne furent pas tués ou blessés dans l'action tombèrent aux mains des Orientaux. Très peu de jours après, l'empereur du Brésil, accouru de Rio de Janeiro avec ses deux gendres, le comte d'Eu et le duc de Saxe-Cobourg, bloquait l'autre colonne paraguayenne dans la petite ville d'Uruguyana et la forçait à se rendre prisonnière de guerre le 5 septembre. Bien traités par les Brésiliens, les prisonniers, qui s'attendaient à être réduits en esclavage, formèrent quelques mois plus tard une légion de l'armée alliée, qui combattit avec fidélité pendant toute la guerre.

Lorsque le maréchal Lopez connut ces événemens, il fit déclarer le colonel Estigarribia traître à la patrie; en même temps, comprenant la gravité de la situation pour son armée, qui occupait encore le Corrientès, il lui donna l'ordre de repasser le Parana. Les Paraguayens étaient entrés en amis sur le territoire argentin, ce fut en ennemis qu'ils en sortirent. Ils rançonnèrent toutes les villes, pillè-

rent toutes les maisons, emmenant avec eux plus de 100,000 têtes de bétail, la principale richesse du pays. Cependant l'évacuation, qui commença le 31 octobre, s'accomplit presque sans difficultés. On comprend à la rigueur que le général argentin Paunero, avec le peu de forces dont il disposait, n'ait pas cru devoir poursuivre trop vivement l'ennemi, qui se retirait en conservant toujours la supériorité du nombre et de l'organisation; mais il est plus difficile d'expliquer pourquoi l'escadre brésilienne, maîtresse du fleuve, ne chercha pas davantage à troubler l'opération et à rendre aux ennemis le mal qu'ils avaient fait à ses alliés.

Sans avoir livré aucune bataille considérable, le maréchal Lopez avait éprouvé durant ces neuf mois de guerre des dommages très sérieux. Loin d'avoir porté un coup sensible à ses adversaires, c'était lui qui avait essuyé des échecs très réels. Obligé de renoncer à l'offensive, qui est toujours d'un si grand avantage à la guerre, il était réduit à se défendre chez lui; enfin il avait perdu dans ces tentatives stériles une vingtaine de mille hommes, le quart de ses soldats, et peut-être les meilleurs. Par contre, les adversaires qu'il n'avait pas pu entamer avaient eu le temps de se concerter, de signer un traité presque exclusivement dirigé contre sa personne et contre son pouvoir. Après avoir fait de gros emprunts, ils avaient acheté un peu partout des armes et du matériel de guerre, levé des troupes qu'ils commençaient à organiser avec des ressources tirées des États-Unis, de la France, de l'Angleterre et d'ailleurs. La fortune se déclarait en leur faveur; mais cependant les alliés, qui avaient eu si aisément raison de l'invasion paraguayenne, allaient apprendre à leur tour ce qu'il en coûte, surtout avec des moyens presque improvisés, de porter la guerre chez un peuple résolu à se défendre et sur un terrain que la nature semble avoir préparé tout exprès pour la défensive.

III.

Le Paraguay est un pays dont la superficie est estimée à 76,000 milles carrés géographiques, c'est-à-dire qu'il est très sensiblement plus grand que la France, bien qu'il ne contienne guère plus de 1,200,000 ou 1,300,000 habitans, à peine les deux tiers de la population de Paris. Il se présente aux yeux sous la forme d'un angle ou d'un V majuscule, dont l'ouverture est tournée vers le nord et dont les côtés sont figurés presque régulièrement par le Parana et le Paraguay, qui dessinent exactement ses frontières orientale et occidentale. Après l'Amazone, ce sont les deux plus grands fleuves de l'Amérique du Sud. C'est le confluent de ces deux puissans cours d'eau qui forme, au midi, le sommet de l'angle, et c'est de là qu'ils

partent pour aller se jeter, plus au sud encore, dans le vaste estuaire de la Plata, après avoir traversé les états argentins de Corrientès et d'Entre-Rios, deux noms dont le sens indique assez clairement quelle est la configuration topographique de ces contrées. Il résulte de cette configuration que le Paraguay, dans l'état actuel de la civilisation américaine, ne peut être attaqué militairement ni par le nord, ni par l'est, ni par l'ouest. Au nord, on a vu ce qui est arrivé aux Paraguayens quand ils ont voulu opérer, même avec de très faibles détachemens, dans le Matto-Grosso. Par l'est, c'est-à-dire sur le cours du Parana supérieur, une attaque ne serait pas plus facile, on n'y trouverait pas plus de routes, ni d'habitans, ni de ressources; on y trouverait encore plus de forêts, plus de cours d'eau, plus de terrains inondés et impraticables à tout le matériel qu'une armée traîne après elle. D'ailleurs, appliquant avec la rigueur la plus absolue le système d'isolement politique et commercial qu'il avait imposé au Paraguay, le docteur Francia a fait dans le temps détruire et évacuer les quelques centres de population que les jésuites, en vue des facilités de transport que pouvaient offrir le Parana et ses affluens, avaient jadis fondés dans ces contrées. Par la frontière de l'ouest, c'est-à-dire du côté du Paraguay, toute entreprise militaire serait encore bien plus impossible, s'il existait des degrés dans l'impossible. De ce côté, le Paraguay ne confine qu'à un immense désert s'étendant depuis le pied des Andes jusqu'à la rive droite du fleuve, sur laquelle les Paraguayens possèdent à peine quelques établissemens. C'est le désert du Grand-Chaco, où errent les misérables et rares débris des quelques tribus indiennes qui ont pu échapper au joug de la civilisation en se réfugiant dans ce vaste océan de verdure, de lacs, de marais et de rivières. Le Paraguay, situé au milieu des terres, n'est donc abordable que par le Parana inférieur; c'est la seule route ouverte à une invasion.

Loin de se développer sur une surface plane, le continent de l'Amérique, qui s'étend en latitude presque d'un pôle à l'autre, se présente par ses reliefs et dans ses parties promises à la civilisation sous la forme de deux grands bassins qu'unit l'isthme du Mexique et que sépare, dans le voisinage de l'équateur, la mer des Antilles. L'un, celui du nord, que possèdent presque complétement les États-Unis, est plus large que l'autre, car de New-York à San-Francisco on compte 50 degrés de longitude, et 25 à peine de Rio de Janeiro à Lima, dans l'Amérique méridionale; en revanche, le bassin du sud est beaucoup plus allongé que l'autre, s'étendant du nord au sud depuis la vallée de l'Amazone jusqu'aux confins de la Patagonie sur plus de 40 degrés de latitude, tandis qu'il en est à peine 16 de différence entre Québec et la Nouvelle-Orléans. Comme traits distinctifs, il faut encore remarquer que l'un est entièrement

situé dans la plus belle partie de la zone tempérée, que l'autre se trouve enclavé, pour les deux tiers de sa superficie, sous la zone torride, — que l'un par conséquent se prête beaucoup plus facilement que l'autre aux entreprises de la race blanche, et d'autant mieux qu'il est presque exclusivement occupé par une seule race. L'Amérique du Sud au contraire se partage entre des peuples divers d'origine et très disposés à se tenir en échec jusqu'au jour où la force, sinon la raison, ayant enfin prononcé, ils devront s'entendre pour reconnaître et accepter un droit international, un ordre politique dont leurs prédécesseurs leur ont à peine légué les premiers principes.

Malgré de telles dissemblances, ces deux bassins offrent cependant, surtout au point de vue des dispositions topographiques, des analogies très saisissantes. Ainsi ils sont tous deux limités au nord par deux grandes vallées, ici celle des lacs de l'Amérique du Nord et du Saint-Laurent, là celle de l'Amazone, l'Amazone et le Saint-Laurent coulant tous les deux dans le même sens de l'ouest à l'est pour se jeter l'un et l'autre dans l'Atlantique. De même, dans les deux parties du continent, les côtes orientale et occidentale sont dessinées par des chaînes de montagnes qui approchent très près des rivages. Du côté de la mer, ces montagnes, à l'est comme à l'ouest, présentent uniformément des pentes rapides dont le maximum d'élévation se trouve presque sur les bords des deux océans, tandis qu'elles s'abaissent vers le continent par degrés beaucoup plus ménagés, de telle sorte que toutes les sources auxquelles elles donnent naissance et toutes les eaux qui tombent du ciel sont forcément déversées vers l'intérieur. Cela est vrai dans l'Amérique du Nord comme dans l'Amérique du Sud. Il y a plus, presque tous les cours d'eau qui appartiennent à l'un comme à l'autre bassin ne se dirigent pas seulement vers l'intérieur, mais encore ils s'infléchissent plus ou moins symétriquement vers le sud pour aller chercher vers le milieu du bassin quelque grande artère, quelque grand collecteur qui porte dans la même direction (le sud-est) le tribut de leurs flots : dans le bassin du nord le Mississipi, dans le bassin du sud les fleuves puissans dont les embouchures se confondent dans le grand estuaire de la Plata.

Ces données générales, qu'il faut avoir toujours présentes à l'esprit quand on veut se rendre compte de la plupart des crises qu'a traversées la politique américaine, expliquent aussi la condition particulière du Paraguay par rapport à ses voisins. Il forme l'unique passage que de longtemps encore la république argentine et celle de l'Uruguay pourront emprunter pour le développement de leurs relations avec l'intérieur du continent; c'est presque la seule route que le Brésil puisse suivre pour établir des rapports entre ses provinces

du littoral, où sa population est concentrée, et ses dépendances de l'ouest, qui ont besoin de circuler sur les deux grands fleuves dont elles possèdent les sources et presque tout le cours. Ces trois états sont nécessairement condamnés aux derniers efforts pour s'assurer la liberté de ces passages.

Les Guaranis, qui composent l'immense majorité de la population paraguayenne, sont les descendans d'une race indienne qui paraît avoir joué autrefois un rôle important dans ces contrées et s'être étendue sur un espace de territoire beaucoup plus vaste que celui où elle est aujourd'hui concentrée. Nous avons déjà dit que l'on trouve en nombre considérable des débris de cette population dans les états argentins de Corrientès et de l'Entre-Rios, où sa langue est encore très répandue; nous pouvons ajouter qu'il en est de même dans une grande partie du Brésil, où, par exemple, la plupart des noms de lieux qui n'ont pas été changés par les Portugais sont encore des noms guaranis, témoignage irrécusable de la présence et du séjour de ce peuple. C'est une race à la fois brave, douce et docile, dont l'assujettissement ou la *réduction*, comme on disait aux siècles derniers, ne semble pas avoir coûté de grands efforts aux missionnaires ni aux *conquistadores*. Ceux-ci d'ailleurs ne se montrèrent pas au Paraguay les mauvais maîtres qu'ils furent en d'autres pays, et puis ils y furent toujours très peu nombreux. Les premiers explorateurs avaient cependant commencé par faire grand bruit de leurs découvertes; ils en avaient même si bien vanté l'importance que, pendant quelques années, le gouvernement métropolitain crut devoir transporter à l'Assomption le siége de la vice-royauté, d'abord fixé à Buenos-Ayres. Le motif de cette résolution, c'était l'espoir que l'on avait conçu de trouver par le Paraguay et par ses affluens une route qui mènerait au Pérou, au pays de l'or, en épargnant aux voyageurs le pénible et long détour du Cap-Horn; mais on avait compté sans le désert du Grand-Chaco, qui était alors à peine connu de nom, et qui même encore aujourd'hui n'a été exploré que de la manière la plus imparfaite. Les difficultés que l'on y rencontra dissipèrent bientôt les illusions, le gouvernement alla de nouveau s'établir à Buenos-Ayres, et les aventuriers renoncèrent à se lancer dans une voie qui ne conduisait à rien. Le Paraguay ne fut plus alors qu'une dépendance administrative et fort négligée de Buenos-Ayres, quoique plus tard, lors de l'expulsion des jésuites, on lui ait annexé la province des Missions. C'est parce qu'il prétendait avoir hérité de tous les droits de l'ancienne vice-royauté sur le Paraguay que le gouvernement de Buenos-Ayres se refusa pendant si longtemps à le reconnaître comme état indépendant.

Une autre raison protégea les Guaranis, c'est qu'on ne découvrit dans leur pays aucune mine de métaux précieux. Ils n'eurent rien

à démêler avec ces avides chercheurs d'or qui, pour satisfaire leur cupidité, firent mourir de misère tant de millions d'hommes au Mexique et au Pérou. Ceux qui vinrent s'établir au Paraguay se contentèrent d'être des propriétaires féodaux, et ne paraissent pas avoir été de trop méchans seigneurs. L'espèce de servage qu'ils imposèrent à la population révolterait les sentimens du XIXe siècle; mais pour l'époque il était modéré, et a duré jusqu'à nos jours presque sans modifications, si ce n'est celles que lui a fait subir l'usurpation du pouvoir absolu par les présidens de la république. Voici comment les choses se passèrent à l'origine. Les concessions délivrées au nom du roi partagèrent tout le territoire et toute la population en *encomiendas* ou commanderies de *yanaconas* et en *encomiendas* de *mitaya*. Les *yanaconas*, hommes, femmes, enfans, étaient des serfs dans toute l'acception du mot, on pourrait même dire des esclaves, sauf que leurs maîtres n'avaient pas le droit de les vendre. Dans le système de *mitaya*, le titulaire ne pouvait disposer que du travail des hommes âgés de dix-huit ans au moins et de cinquante ans au plus, et cela seulement pendant soixante jours de l'année. Toutefois, lorsqu'ils étaient devenus chrétiens, les uns et les autres étaient libérés après deux générations, et c'est l'application plus ou moins scrupuleuse de ce règlement qui a fourni un noyau de population libre, établie surtout dans les villes. Succédant à la domination espagnole, le célèbre docteur Francia ne changea presque rien en apparence à cet état de choses, mais en réalité il le modifia profondément dans l'intérêt de sa politique soupçonneuse et tyrannique. Ainsi il interdit à ses sujets tout droit de voyager, de faire aucun commerce, d'entretenir aucune relation avec leurs voisins, et en même temps, par les monopoles qu'il institua, par les confiscations qu'il fit prononcer au bénéfice du domaine public, il devint presque le seul propriétaire du pays, comme il y était le seul fabricant et le seul commerçant. L'aristocratie locale, ou du moins ce qui en existait encore, se trouva presque ruinée par le fait, mais sans que sa ruine profitât d'aucune façon aux classes inférieures. Ce ne fut pas tout. Allant plus loin encore dans son système de division et de réduction des gens ou des familles à l'impuissance, le dictateur partagea toute la population en quatre castes, les blancs, les mulâtres, les Indiens et les noirs, interdisant toute espèce d'alliance d'une caste à l'autre, et se réservant d'ailleurs le droit de revenir à son gré sur ce premier partage, c'est-à-dire de faire descendre dans les castes inférieures les familles qui pourraient lui causer quelque ombrage; puis, comme c'était un homme qui se croyait tout permis, il finit par ordonner que, même dans l'intérieur d'une caste, il ne pourrait se conclure de mariages que par sa permission. C'était là le régime qui s'appelait la répu-

blique au Paraguay et qui était encore en vigueur sous le règne du maréchal Lopez.

Quant aux missions fondées par les jésuites, elles étaient, comme on le sait, régies, sous l'administration des révérends pères, par le communisme le plus pur et le plus absolu. Malgré le dégoût que doit nous inspirer un pareil régime, nous ne pouvons pas dire que les Indiens en aient souffert matériellement. Au moins ne connaissons-nous aucun exemple de soulèvement, aucun souvenir d'agitation qui prouve que les populations soumises à ce joug étrange l'aient jamais supporté avec mécontentement. Bien loin de là, tous les témoignages qui ont été rendus sur ce sujet, mais il faut dire que ce sont des témoignages de jésuites, tendent à faire croire que les Indiens se prêtaient facilement au système, et même y jouissaient d'un certain bonheur relatif, surtout quand on le compare à la vie qu'auparavant ils menaient dans leurs forêts. D'ailleurs ils n'étaient pas exploités par leurs maîtres, c'était de l'obéissance et non de l'argent que les jésuites exigeaient d'eux. On les traitait presque toujours comme des enfans, et le reste du temps comme des troupeaux; mais on employait honnêtement à l'amélioration de leur sort matériel le produit d'un travail qui n'avait rien d'excessif, et dont il n'était rien distrait que ce qui était nécessaire pour payer la capitation et autres impôts levés par le fisc royal. Les missionnaires eux-mêmes vivaient dignement, mais simplement, et, au dire des voyageurs qui ont tout récemment encore parcouru ces contrées, il paraît certain que le souvenir des révérends pères n'y éveille que des sentimens sympathiques. Peut-être aussi les fonctionnaires de la république ont-ils contribué par leur conduite à entretenir ces sympathies. Cependant, soit que cette race des Guaranis ait un caractère tout particulier, soit que ce régime ne fût pas aussi absolument mauvais que nous sommes portés à l'imaginer, il dura longtemps encore après l'expulsion des jésuites, et ne fut aboli qu'en 1848 par le président don Carlos Lopez, probablement avec des intentions fiscales. Son fils avait donc l'avantage d'avoir affaire à une population admirablement façonnée par ses devanciers à l'obéissance, et qui allait donner de cette qualité des preuves merveilleuses en se défendant énergiquement dans ses foyers. C'est la seconde phase de la guerre.

IV.

La plaine dans laquelle le maréchal Lopez attendait les alliés peut être considérée comme un quadrilatère dont les côtés sont figurés à l'ouest par le Paraguay, au sud par le Parana, à l'est et au nord par le Tebicuary, un cours d'eau de moindre importance, qui,

sorti à l'est de la cordillère paraguayenne, se jette dans le Paraguay après avoir longé le pied des montagnes au sein desquelles se trouve le territoire cultivable et habité. La superficie de ce quadrilatère peut être évaluée à un millier de lieues carrées et même plus, équivalant à plusieurs de nos départemens. C'est une solitude complète : ni villages, ni habitations, ni habitans; à peine dans la saison sèche quelques rares troupeaux viennent brouter l'herbe des terrains, ou, pour mieux dire, des vases momentanément abandonnées par les eaux. C'est plus triste, plus désolé et plus insalubre que les maremmes de la Toscane ou de la campagne de Rome; on n'y rencontre même pas de ruines pour éveiller quelque intérêt dans l'âme du voyageur. Deux ou trois hauteurs s'élèvent à peine au-dessus de la surface plate du pays; rien que des lacs et des étangs, et d'immenses marais que l'on appelle tantôt *esteros* et tantôt *carrisals* selon la végétation qui les a envahis, selon qu'ils émergent plus ou moins pendant la saison sèche. Au contraire, pendant la saison des hautes eaux et des pluies équatoriales, les deux grands fleuves qui enserrent ce territoire l'inondent presque complétement. Accourant du nord et chargés de tous les tributs que leur versent d'innombrables affluens, ils franchissent leurs bords et se précipitent avec une violence extrême et par cent brèches différentes dans ces terrains bas qu'ils ravinent et bouleversent. Toutefois en se combattant et se résistant mutuellement, aidés d'ailleurs par le travail de la végétation qui s'empare des dépôts charriés par eux, ces cours d'eau ont fini par former avec la suite des âges des renflemens de terrains et comme des digues naturelles, sur lesquels ont poussé de loin en loin quelques rares pieds d'arbres qui servent de points de repère au voyageur, et varient seuls la monotone perspective de ces solitudes.

Le système défensif de cette plaine, que les circonstances locales rendaient déjà si difficile à envahir, s'appuyait sur divers ouvrages de fortification. Sachant que le Paraguay offrait la seule route par laquelle on pût essayer de tourner la position formidable qui couvrait le haut pays, c'était sur ce fleuve que le maréchal Lopez avait disposé ses moyens de défense artificielle, dans des lieux bien choisis : Curupaity et Humayta.

Curupaity, que l'on rencontre d'abord à 5 ou 6 lieues en amont du confluent des fleuves, est un ouvrage régulier qui présentait en batterie sur ses remparts une cinquantaine de pièces de canon. Construit sur une rive escarpée et continuellement minée par le courant, il était impossible à prendre d'escalade, et il n'y avait pas à songer à le réduire avec des navires, même cuirassés. Du côté de la terre, il était complétement à l'abri d'un coup de main, ainsi que les alliés l'apprirent plus tard à leurs dépens. Toutefois on ne

devait le considérer que comme un ouvrage avancé qui couvrait les approches de Humayta, situé à 2 lieues plus au nord en ligne directe, mais à une distance plus que double par la route du fleuve. Humayta était la clé de tout le système, et l'on n'avait rien épargné pour en faire un établissement des plus importans. Construite sur une berge et élevée d'une dizaine de mètres au-dessus du niveau de l'eau, sur un coude du fleuve, cette place affectait la forme d'un fer à cheval qui se présenterait du côté de sa partie concave, de sorte que toutes les batteries établies sur cette concavité pouvaient concentrer sur un point unique les feux des cent pièces de canon qui armaient les remparts. La rapidité du courant et l'étroitesse du chenal navigable, qui en cet endroit n'excède pas 300 mètres, ajoutaient encore à la force de la position. Pour compléter enfin tous les moyens de défense accumulés de ce côté, le lit du fleuve était semé de torpilles, il était barré d'une rive à l'autre avec des chaînes et des estacades flottantes derrière lesquelles se tenaient, tout prêts à s'élancer sur l'ennemi, des brûlots, des *chatas* ou radeaux portant de l'artillerie, etc.

Le sommet de cette partie de la berge sur laquelle s'élève Humayta se développe sur une longueur de plus de 2,000 mètres, et confine par ses deux extrémités nord et sud à des *carrisals* ou marais qui sont en communication avec le fleuve pendant la saison des hautes eaux. Du côté de la terre, c'est-à-dire vers l'intérieur, cette élévation de la berge s'étend sur une superficie profonde d'environ 4,000 mètres sur 2,000 de large; au-delà, on ne trouve plus que des marécages et des rivières. L'eau en a été utilisée pour remplir les fossés des retranchemens qui entourent complétement toute la position et se développent avec leurs redans, leurs rentrans et leurs saillans sur une longueur de 13 ou 14 kilomètres. A l'intérieur de ces ouvrages se trouvent les casernes, les hôpitaux, l'église, les magasins, les bâtimens d'administration, qui ont été préparés pour contenir une garnison ou plutôt une armée d'une vingtaine de mille hommes. D'ailleurs, au nord comme au sud, en amont comme en aval du fleuve, on ne peut trouver qu'à plusieurs lieues d'Humayta des points sur lesquels il serait possible de tenter un débarquement, mais un débarquement qui, vu la nature du pays, ne mènerait à rien. La seule direction par laquelle on puisse en approcher, c'est par l'est, par les terrains détrempés de la plaine que nous avons décrite, et encore, pour se couvrir de ce côté, les Paraguayens avaient construit deux forts détachés, Tuyucué et Tayi ou Establicimiento, dont il fallait s'emparer avant de pouvoir se porter sur Humayta.

Quoiqu'il eût été obligé de se replier et de rentrer sur son territoire, on comprend aisément que le maréchal Lopez dut attendre les alliés avec confiance dans des positions aussi redoutables. Il les

attendit longtemps, car ce fut seulement vers le milieu d'avril 1866, c'est-à-dire cinq mois pleins après le départ des Paraguayens, qu'ils franchirent à leur tour le Parana, sur un point nommé Itapiru et situé presque au confluent des deux fleuves, à 3 ou 4 kilomètres du Paso de la Patria, village qui sert de lieu d'entrepôt aux communications qui s'échangent entre les rives paraguayenne et argentine. Le maréchal Lopez, qui avait eu tout le temps de se préparer, avait couvert ce point de fortifications passagères, et il y avait amené une nombreuse artillerie; mais lorsqu'il se vit pris en flanc par l'armée qui débouchait d'Itapiru et canonné de front par la flotte brésilienne, il prit le parti de se retirer dans l'intérieur en abandonnant presque sans combat aux alliés les magasins et une partie du matériel qu'il avait réuni en ce lieu.

A ce moment, l'armée alliée, commandée par le général Bartolome Mitre, président de la confédération argentine, pouvait se composer d'une cinquantaine de mille hommes. Celle que le maréchal Lopez lui opposait était fort inférieure en nombre, car, outre les 20,000 hommes que lui avaient coûtés les expéditions de Corrientès et de Matto-Grosso, elle avait déjà, au dire du colonel Thompson, qui servait avec elle, perdu une trentaine de mille hommes par les maladies et par suite des travaux extraordinaires que le maréchal Lopez faisait exécuter dans ce pays malsain. Malgré la rigueur extrême avec laquelle il poussait le recrutement, il ne lui restait plus guère que 30,000 hommes, moins peut-être.

Ne prenant que le temps d'établir leurs dépôts et d'organiser leurs moyens de communication avec la rive argentine, les alliés s'empressèrent de marcher à l'ennemi. Celui-ci, encore plein de confiance, leur épargna, comme on dit, la moitié du chemin en prenant lui-même l'initiative de l'attaque, les 2 et 24 mai, dans deux actions sanglantes où l'honneur des armes resta aux alliés, mais sans produire pour eux d'avantages bien sensibles. Les officiers paraguayens disent cependant qu'après la journée du 24 mai, la plus importante des deux à beaucoup près, leur armée était désorganisée, et qu'au lieu de s'arrêter, si les alliés avaient poursuivi leurs succès jusqu'au bout, ils n'auraient pas rencontré d'obstacles et seraient peut-être entrés dans Humayta à la suite des vaincus.

Cependant la poursuite était à peu près impossible sur ce terrain difficile, dans l'état où se trouvait l'armée alliée et avec les moyens dont elle pouvait alors disposer. Une victoire, même complète, désorganise toujours plus ou moins l'armée victorieuse, surtout quand le succès a été acheté par des pertes considérables. Ensuite les maladies sévissaient dans les rangs des alliés, qui se trouvaient déjà au mois de juin réduits à 30,000 hommes. D'ailleurs les services étaient encore très imparfaitement organisés; nous avons de cette

époque une lettre adressée à sa femme par le général Florès, président de la république de l'Uruguay et commandant du contingent oriental, qui raconte que ses troupes et lui sont restés trois jours sans manger.

Quoi qu'il en soit, les alliés ne se crurent pas en mesure de pousser immédiatement leurs avantages. Ils s'arrêtèrent là où la victoire les avait conduits, c'est-à-dire à deux lieues environ vers le nord de leur point de débarquement, le Paso de la Patria, et ils s'y retranchèrent. Sous le rapport défensif, la position de ce lieu, appelé Tuyuti, était bonne. C'est une langue de terre presque complétement entourée par l'Estero-Bellaco ou par les cours d'eau qui l'alimentent; elle couvrait bien les alliés, mais par contre elle avait le défaut de ne pas offrir des débouchés faciles, inconvénient réel pour une armée qui devait tôt ou tard reprendre l'initiative. On le reconnut bientôt lorsqu'au mois de juillet le général Florès attaqua les lignes que les Paraguayens étaient venus établir sur la gauche des alliés, en un lieu nommé Potrero-Sauce, qui commande en effet dans cette direction les débouchés de Tuyuti. L'action fut sanglante, et, quoique les Paraguayens y perdissent 2,500 hommes, tués ou blessés, ils gardèrent leurs positions.

Cet insuccès fit changer pour un temps le plan d'opérations des alliés. Renonçant à pousser devant eux l'armée qui leur faisait face, ils essayèrent de la tourner par sa droite, c'est-à-dire par le fleuve Paraguay, en employant les bateaux cuirassés qui commençaient à leur arriver. L'idée était juste, comme l'expérience le démontra plus tard, mais à la condition d'être appliquée autrement qu'elle ne le fut d'abord. Le maréchal Lopez sentait bien aussi que c'était le point faible de son système, et que la conséquence inévitable du passage des alliés par le fleuve était de le forcer à abandonner presque sans coup férir tout ce terrain sur lequel il espérait que ses ennemis viendraient perdre leurs efforts et leur santé. Aussi depuis quelque temps s'occupait-il très activement de perfectionner et de multiplier les moyens de défense si formidables qu'il avait déjà établis sur le fleuve et que nous avons décrits plus haut. Dans cette vue, il avait tout récemment changé ce qui n'était d'abord qu'une simple batterie de côte à Curuzu, à une lieue au-dessous de Curupaity, en un camp retranché armé d'une quinzaine de pièces de gros calibre, sans compter les canons de campagne, et occupé par une division de 4 ou 5,000 hommes sous les ordres du général Diaz. La position était forte, défendue de presque tous les côtés par le fleuve ou par un *carrisal;* on ne pouvait l'aborder que par une berge étroite. Les alliés cependant se décidèrent à l'attaquer. Un corps de 14,000 hommes, commandé par le général Porto-Alegre et soutenu par 7 canonnières cuirassées, fut chargé

de l'opération et il y réussit. Dans ce combat, l'un des navires brésiliens, le *Rio de Janeiro*, ayant abordé une torpille, sombra presque immédiatement avec son équipage. C'est le seul exemple que l'on puisse citer pendant toute cette guerre de l'effet des torpilles malgré la profusion avec laquelle les Paraguayens se servirent de ces engins, et plusieurs fois à leur propre détriment : ils en souffrirent plus que leurs ennemis. D'ailleurs ils avaient encore perdu dans cette occasion plus de 2,000 hommes, tués, blessés ou prisonniers; le reste de la garnison se sauva par la rive sur Curupaity. Le maréchal Lopez, en apprenant le résultat de la journée, fit décimer rigoureusement tous les soldats d'un bataillon, qu'il accusa d'avoir faibli, et quant aux officiers, la moitié d'entre eux furent fusillés comme traîtres à la patrie. Pour désigner les victimes, on les fit tirer à la courte paille.

Après cette action, Lopez, sentant bien l'importance du coup qui venait de lui être porté, demanda au général Mitre une entrevue qui eut lieu le 12 septembre 1866, mais qui ne produisit aucun résultat. Le général argentin repoussait toute ouverture qui n'aboutirait pas à l'exécution du traité signé par les alliés. Or, si ce traité offrait la paix au Paraguay en lui garantissant son indépendance et son autonomie, il imposait aussi comme condition l'éloignement du maréchal Lopez, et c'était naturellement un point auquel celui-ci ne voulait pas consentir.

Le succès avait rendu la confiance aux alliés, et bientôt après un corps nombreux commandé par le général Mitre en personne tenta de refaire le 22 septembre à Curupaity ce qui avait si bien réussi à Curuzu; mais là on rencontra des obstacles beaucoup plus formidables. Construit depuis plus longtemps, revêtu en partie de maçonnerie, étudié avec plus de soin, Curupaity avait aussi une garnison et une artillerie plus nombreuses : 49 pièces de gros calibre sur ses remparts seulement. Le feu de la flottille ne produisit presque aucun effet sur de pareils ouvrages, et les assaillans, massés en colonne serrée sur la berge étroite qui leur ouvrait seule un passage pour arriver jusqu'au pied des murailles, furent accablés par un feu dont tous les coups portaient dans leurs masses profondes. En vain les bataillons argentins, qui tenaient la tête de la colonne, s'avancèrent-ils avec la plus brillante ardeur, en vain pénétrèrent-ils jusqu'au bord du fossé; ils ne purent le franchir et finirent par être obligés de battre en retraite en laissant le terrain couvert de cadavres. Dans cette infructueuse attaque, les pertes des alliés furent très nombreuses; ils avouèrent dans leur bulletin 4,000 hommes, mais les Paraguayens prétendent avoir ramassé sur le champ de bataille plus de 5,000 tués ou blessés. De ces der-

niers, très peu échappèrent, à peine une douzaine peut-être. La misère commençait à se faire cruellement sentir dans le camp des Paraguayens; ils achevaient les blessés pour s'emparer plus aisément de leurs sacs, de leurs armes, de leurs habits. Eux-mêmes ils n'eurent à regretter dans cette journée que des pertes insignifiantes.

A la suite de cet échec, les opérations actives restèrent suspendues jusqu'au mois de juillet de l'année suivante, pendant dix mois qui marquèrent un temps de douloureuses épreuves physiques et morales pour les alliés. D'abord leur entente parut très menacée. Des tentatives d'insurrection qui éclatèrent dans la confédération argentine entraînèrent le départ d'une partie de son contingent. Le général Mitre lui-même fut rappelé par ces circonstances à Buenos-Ayres en novembre 1866, et le bruit s'accrédita qu'il songeait à se retirer de l'alliance. On en disait ou on en faisait dire autant des Orientaux, qui ne pouvaient que très difficilement entretenir le corps de troupes déjà si faible par lequel ils étaient représentés dans le camp des alliés. Les Brésiliens étaient presque seuls à soutenir le fardeau de la guerre, et quand on comparait à l'importance des sacrifices consommés l'insignifiance des résultats obtenus, il ne paraissait pas déraisonnable de croire qu'ils allaient, eux aussi, abandonner l'entreprise. Une pointe qui les avait conduits dans un lieu pestilentiel, juste à 2 lieues de leur point de débarquement, c'était, avec l'occupation de Curuzu, tout ce que les alliés avaient pu faire depuis plus de deux ans que la guerre durait. Encore était-on bien maître de ces deux points? Lorsque vint la saison des hautes eaux, Curuzu fut complétement submergé par la crue du fleuve, et le camp de Tuyuti inondé. Pour comble d'infortunes, aux maladies qui sévissaient déjà sur les troupes vint s'ajouter le choléra, si bien qu'au mois de mai 1867 les hôpitaux des alliés contenaient plus de 13,000 malades, — plus que le tiers, la moitié peut-être de l'effectif réel. Dans une position aussi critique, que faire? Évacuer, ou, si l'on avait le courage de la persévérance, rester sur la défensive, comme on y resta en effet, en perfectionnant les chemins et les établissemens.

La situation du maréchal Lopez n'était pas plus florissante. Les pertes qu'il avait déjà faites le mettaient à son tour dans l'impossibilité de prendre l'offensive. En réalité, il était épuisé d'hommes et obligé de prendre les enfans pour repeupler les cadres affaiblis de ses régimens. Il était contraint de supprimer plusieurs de leurs numéros pour recomposer des corps avec les débris de ceux qui avaient été le plus éprouvés. Dans sa détresse, le dictateur allait jusqu'à enrégimenter les femmes pour en faire des valets d'armée, une sorte de train des équipages militaires, qui transportaient le matériel sur leurs têtes ou sur leurs dos, quand elles n'étaient pas

employées dans les hôpitaux ou bien aux travaux de défense dont il couvrait le pays. C'est à cette époque que par des prodiges d'activité il compléta un système de retranchemens qui reliaient tout l'ensemble de ses positions. Depuis Curupaity jusqu'à Humayta, il fit construire, en décrivant dans l'intérieur, sur un développement de 30 kilomètres au moins et en prenant la rive gauche du fleuve pour corde, un grand arc de cercle qui couvrait ces deux points importans par une ligne de fortifications continue et parfois double. Prévoyant même le cas d'une retraite forcée, il ordonna la construction sur la rive droite du fleuve, dans le désert du Grand-Chaco, d'une route militaire qui, partant d'un point nommé Timbo, situé à 2 lieues au-dessus de Humayta, offrait de plus à l'armée paraguayenne l'avantage de pouvoir manœuvrer aisément sur l'une et l'autre rive du Paraguay. C'était encore un grand ouvrage qui n'avait pas moins de 90 kilomètres de développement, comprenait la traversée de beaucoup de marécages et la construction de cinq grands ponts, sans compter celui qui était à jeter sur la rivière Vermejo, l'affluent le plus considérable que le Paraguay reçoive sur la rive droite. Tous ces travaux étaient l'œuvre d'un homme ingénieux, actif, opiniâtre; mais étaient-ils aussi l'œuvre d'un homme sage et prudent? On ne saurait le croire. D'abord l'événement démontra que toutes ces fortifications pouvaient être tournées sans grandes difficultés; ensuite elles nécessitèrent la présence au camp de toute la population valide, dont une partie fut décimée par les maladies; l'agriculture fut par suite négligée, et il en résulta une effroyable famine; enfin, en éparpillant ses moyens et son monde sur de si grands espaces, le dictateur se mettait lui-même hors d'état de profiter de l'affaiblissement de ses ennemis. Si au contraire il eût réuni ses ressources, s'il eût dirigé une attaque à fond sur le camp de Tuyuti lorsque les alliés s'y trouvaient dans la misérable condition que nous avons dite, n'aurait-il pas eu de grandes chances pour les contraindre à repasser à leur tour le Parana?

Il ne faut pas imaginer néanmoins que pendant ces dix mois on ne fit de part et d'autre que s'observer l'arme au bras. Il n'était presque pas de jour qui ne fût signalé par quelqu'une de ces stériles escarmouches d'avant-postes auxquelles se laissent si facilement entraîner les armées de nouvelle formation. Il n'y a que les vieilles troupes qui soient ménagères de leur sang, qui sachent économiser leurs efforts en vue d'un coup décisif à porter. Le maréchal Lopez se plaisait à ce jeu cruel et inutile, il croyait aguerrir ses hommes; il ne réfléchissait pas qu'il ne disposait pas de forces aussi considérables que celles de ses adversaires, et que ses soldats, armés pour la plupart de fusils à pierre, ne luttaient pas dans des conditions d'égalité avec les fusils rayés et perfectionnés des alliés.

Dans ces *tirailleries*, comme on disait dans la langue militaire du siècle dernier, il périt encore beaucoup de monde.

Ainsi se passa le temps jusqu'à la fin de juillet 1867, époque où le général Mitre, étant revenu de Buenos-Ayres et ayant reçu des renforts qui portaient l'effectif de son armée à plus de 40,000 hommes, reprit les opérations actives en changeant tout son premier plan de campagne. Au lieu de se développer par sa gauche, comme il avait d'abord essayé de le faire sans succès, il résolut d'opérer par sa droite. C'était presque renoncer à l'appui de la flotte, c'était s'imposer la condition de n'avancer qu'avec une extrême lenteur, car dans cette direction il était de nécessité absolue de construire pied à pied toutes les routes indispensables aux transports de l'armée; mais du moins on avait l'avantage de manœuvrer en terrain libre, et, en profitant de la supériorité numérique que l'on avait recouvrée, on pouvait espérer d'envelopper Humayta, et de faire tomber, comme conséquence, toutes les positions dont cette place était la clé. Cette considération était décisive. Aussi le 22 juillet 1867, laissant 12 ou 13,000 hommes dans son camp de Tuyuti, qui pendant tous ces délais avait été complétement retranché, le général Mitre prit avec 30,000 hommes la direction de Tuyucué, qui fut à peine défendu et enlevé sans coup férir.

Toutefois, pendant que ce mouvement se dessinait à l'extrême droite des alliés, il se tentait sur leur gauche une expérience dont le succès allait produire les conséquences les plus importantes pour le résultat de la campagne. Si l'attaque dirigée l'année précédente par le général Mitre avait abouti à un échec militaire, elle avait néanmoins fourni un enseignement que l'on voulait mettre à profit. Les bâtimens cuirassés qui avaient été engagés contre Curupaity n'avaient eu, il est vrai, par leur artillerie, toute grosse qu'elle fût, aucun effet sur les murailles de la forteresse; en revanche, les pièces de fort calibre dont celle-ci était armée n'avaient pas été plus efficaces contre les cuirasses des navires. On tira de ce fait la conclusion que, s'il était inutile d'engager les bâtimens cuirassés dans des combats d'artillerie avec les batteries de la terre, on pouvait du moins les faire défiler presque impunément sous le canon de ces ouvrages, de telle sorte qu'en respectant un ou deux points seulement, mais en les franchissant, on deviendrait maître de toute la navigation et du moyen de communication le plus important de l'ennemi. La plus grande difficulté à vaincre serait celle de ravitailler les navires que l'on aurait ainsi lancés en avant; cette difficulté, on pouvait la résoudre en construisant sur la rive droite du fleuve une route qui servirait à approvisionner ces forteresses flottantes, rapides et invulnérables. On se mit à l'œuvre, et, la route étant à peu près en état, une escadrille brésilienne défila le 15 août

sous les remparts de Curupaity sans qu'il en résultât pour elle aucune avarie sérieuse. Le problème était résolu : tout le système de défense inventé par le maréchal Lopez et poursuivi avec de si grandes dépenses d'hommes et d'argent était ou allait être tourné, pris à revers, réduit à l'impuissance.

Le rôle extraordinaire et presque imprévu que les bâtimens cuirassés ont ainsi joué dans cette guerre, non par le fait de leur puissance offensive, mais par l'unique condition de leur invulnérabilité, mérite les réflexions de tous ceux qui s'occupent d'études militaires. Quant à l'artillerie, pour le dire en passant, elle ne réussit pas mieux que les torpilles. Les deux armées étaient cependant pourvues, et en abondance, de modèles de toutes les pièces qui ont été inventées dans ces derniers temps en Europe ou en Amérique, et elles en firent un grand usage, car les consommations de munitions furent immenses, ainsi qu'il est ordinaire de la part de jeunes troupes. Néanmoins les résultats furent uniformément très médiocres. Si les navires légèrement cuirassés des Brésiliens n'eurent pour ainsi dire pas à en souffrir, les fortifications des Paraguayens ne furent, en revanche, que très faiblement entamées. Lorsque Humayta se rendit, il aurait dû avoir reçu quinze ou vingt mille projectiles des plus gros calibres, et c'était à peine s'il en portait quelques traces sérieuses. Le fait s'explique en partie, puisque la place ne fut jamais bombardée qu'à de longues distances; mais cela ne suffit pas pour rendre compte du peu d'efficacité de toute cette artillerie, surtout quand on se rappelle qu'à Curupaity, à Humayta, à Angostura, les canonnières blindées des Brésiliens passèrent presque impunément et presque à bout portant devant des canons de très fort calibre. Il n'y eut en réalité d'efficaces dans cette guerre que les pièces de campagne employées, non contre les obstacles matériels, mais contre les bataillons.

Cependant les alliés cheminaient sur leur droite, mais lentement à cause des difficultés du terrain et de l'obligation où ils étaient de repousser les sorties que les Paraguayens faisaient presque chaque jour. Aussi ne fut-ce qu'après trois mois de travaux et de combats qu'ayant encore emporté sur leur route Establicimiento, ils arrivèrent jusque sur le Paraguay en un point nommé Tayi, situé sur la rive droite du fleuve, en amont de Humayta. La distance qu'ils avaient parcourue depuis Tuyuti dans cette marche laborieuse était tout au plus de 35 kilomètres; mais, dès le jour de son arrivée à Tayi, le 2 novembre, le général brésilien Menna-Barreto montra quelle était l'importance du mouvement qu'il venait d'accomplir en canonnant deux vapeurs paraguayens qui descendaient le fleuve, traînant à la remorque des bateaux chargés de matériel à destination

de Humayta. Les communications de l'armée paraguayenne étaient donc, sinon coupées, au moins très menacées. Du reste, il en coûtait cher aux alliés pour occuper ce point, si important qu'il fût. Le prix de transport d'un boulet de 150 de Tuyuti à Tayi revenait à 65 francs, celui d'une tonne de charbon à 825 francs, et le reste à l'avenant.

Lopez ne se méprit pas sur les dangers de sa position. Aussi, dès le lendemain du jour où les 6,000 Brésiliens du général Barreto s'étaient établis à Tayi, il dirigea des lignes qu'il occupait toujours en présence de l'ennemi une sortie en masse sur le camp de Tuyuti. L'idée était certainement juste, et, si elle avait pu se réaliser, elle aurait sans doute forcé les 25,000 ou 30,000 hommes que les alliés avaient répandus dans la plaine à se replier sur leur base d'opération; mais, pour réussir, il aurait fallu avoir plus de monde que le maréchal Lopez n'en put réunir : 8,000 hommes seulement. Les Paraguayens cependant se lancèrent à l'attaque avec leur impétuosité et leur bravoure habituelles, ils escaladèrent sur quelques points les parapets du camp; ils prétendent même qu'ils l'eussent probablement emporté ou incendié, si leurs soldats, excités par la misère, ne se fussent débandés pour piller les magasins de l'ennemi. Ce qui est certain, c'est qu'au bruit de cette attaque la garnison de Tuyucué s'élança de sa position à son tour, et, prenant les Paraguayens en flanc, les força de rentrer dans leurs lignes après avoir encore perdu plus de 2,000 des leurs.

Ses troupes ayant rapporté du butin et trois drapeaux enlevés sur les parapets des ouvrages ennemis, Lopez fit proclamer pompeusement par tout le Paraguay qu'il avait obtenu une éclatante victoire. Il savait bien cependant que c'était un échec, et qu'au lieu de forcer ses adversaires à se concentrer, comme il l'avait espéré, c'était lui qui était maintenant contraint de le faire. En effet, il donna l'ordre d'évacuer sa première ligne de défense et de faire refluer sur Humayta la plus grande partie de son immense matériel d'artillerie (plus de cent cinquante pièces). Les Paraguayens purent procéder à cette opération sans être troublés par les alliés, qui de leur côté employèrent tranquillement les trois mois qui suivirent à se fortifier dans leurs camps, à diriger des approvisionnemens de tout genre sur l'importante position de Tayi. On aurait pu croire à une trêve tacite entre les deux armées sans les incessantes canonnades auxquelles elles se livraient sur tous les points du vaste théâtre qu'elles occupaient; mais c'était une canonnade engagée à de longues distances et par suite inoffensive. La fin de l'année s'écoula au milieu de ces travaux intérieurs et de ces démonstrations aussi coûteuses qu'inutiles.

L'année 1868 allait au contraire apporter de très grands change-

mens dans les situations respectives des belligérans. Elle s'inaugura d'abord par la retraite du général B. Mitre, que la mort inattendue du vice-président de la confédération argentine rappelait à Buenos-Ayres, au siége du gouvernement de la république. Le 14 janvier 1868, il remit le commandement en chef de l'armée alliée au maréchal Caxias, qui depuis le mois de novembre 1866 commandait le contingent et la flotte du Brésil. C'était la plus grande illustration de l'armée brésilienne, l'officier le plus ancien et le plus élevé en grade. Il s'était d'abord fait connaître par l'habileté et l'énergie avec lesquelles il avait, pendant la minorité de l'empereur dom Pedro II, comprimé une tentative d'insurrection dans la province de Saint-Paul. Cela l'avait mis bien en cour, et depuis lors on s'était toujours adressé à lui dans les occasions où le Brésil avait eu à faire quelque développement de forces un peu sérieux. Ainsi c'était lui qui commandait en 1852 le contingent brésilien à la bataille de Caseros, où succomba le gouvernement du dictateur Rosas. On pouvait dire qu'il avait réussi dans toutes ses missions, et récemment encore il avait dirigé avec un mérite réel le mouvement tournant qui avait porté le général Barreto jusqu'à Tayi. Il avait l'avantage de prendre le commandement d'une armée déjà éprouvée par trois ans de travaux et de combats, et que des renforts arrivés depuis peu en proportion considérable venaient de reporter au chiffre d'environ 50,000 hommes.

Le plan qu'il paraît avoir adopté consistait à ne pas donner un plus grand développement aux opérations qui venaient de s'accomplir par terre, et qui enfermaient dans un cercle toutes les positions paraguayennes; il chercha plutôt à s'étendre sur le fleuve. En effet, le 13 février 1868, trois canonnières cuirassées, qui avaient été construites à Rio de Janeiro et qui en arrivaient, commencent par franchir sans accident la passe de Curupaity, puis le 18 elles se joignent à celles qui les avaient précédées au mois d'août, et franchissent ensemble la passe de Humayta. Des six bâtimens qui tentèrent l'entreprise, un seul resta en arrière, non qu'il eût éprouvé des avaries, mais uniquement parce que sa machine était trop faible pour remonter le courant, très rapide en cet endroit. Il alla rejoindre ceux qui occupaient les eaux de Curupaity. Les autres passèrent sans dommages réels, bien qu'ils dussent, à cause des sinuosités du fleuve, rester, pendant quarante-deux minutes et à une distance de 200 ou 300 mètres au plus, exposés à l'innombrable artillerie qui garnissait les remparts de Humayta. Ils allèrent alors rallier la division qui s'était établie à Tayi. Par suite de ce mouvement, l'investissement de toutes les positions de Lopez était presque complet; il n'y avait plus de passage libre pour l'armée paraguayenne, si elle

voulait sortir du cercle où elle était enfermée, que par Humayta et par la route commencée sur la rive droite du fleuve, sur la limite du Grand-Chaco.

La situation était devenue très critique, d'autant plus que le jour même où la flotte brésilienne franchissait la passe de Humayta, le 18 février, la division du général Barreto s'emparait de la redoute de Cierva, poste intermédiaire entre Tayi et Humayta, et que, le 22, les navires cuirassés des Brésiliens, manœuvrant en route libre, venaient montrer leur pavillon à l'Assomption, sous les murs de la capitale, qui était désormais à leur merci. Les alliés étaient, sauf sur un ou deux points, les maîtres du cours du fleuve, depuis son confluent avec le Parana jusqu'aux extrémités du pays. Lopez sentit le péril, et peut-être comprit-il alors la faute qu'il avait faite en dépensant tant d'argent, tant de forces et tant d'hommes pour l'exécution de travaux et d'ouvrages qui devenaient un embarras plutôt qu'un appui, car il n'avait pas les moyens de les défendre et de les occuper, réduit qu'il était à 15,000 ou 20,000 hommes. Il ordonna dès lors d'évacuer Curupaity et tous les ouvrages qu'il avait fait élever au sud du Tebicuary, ne réservant que la place de Humayta, où il laissa provisoirement une garnison de 3,600 hommes, laquelle devait être encore réduite plus tard, lorsque le dictateur aurait assuré sa retraite personnelle. Le 2 mars, en effet, sans plus tarder, il traversa Humayta, gagnant le Grand-Chaco, qu'il remonta pendant une vingtaine de lieues avant de repasser sur la rive droite avec les troupes et le matériel qu'il traînait à sa suite. Le passage se faisait de nuit, dans des circonstances qui devaient singulièrement humilier l'orgueil de Lopez. Aussi prétend-on qu'arrivé à ce degré de sa mauvaise fortune il eut l'idée d'abandonner la partie, de traverser le Grand-Chaco pour se rendre en Bolivie et de là en Europe. Si véritablement il agita cette résolution dans son esprit, on doit regretter qu'il ne l'ait pas suivie; il eût épargné à son peuple, aux alliés, à lui-même, de douloureux sacrifices. Quoi qu'il en soit, nous le retrouvons bientôt au nord du Tebicuary, ayant établi son quartier-général en un point nommé San-Fernando, station de la route ordinaire du Paso de la Patria à l'Assomption. Alors, à force d'activité et d'énergie, il essaie de se refaire, il attend les chances que peut lui offrir encore la résistance de Humayta; mais son humeur, déjà si cruellement aigrie, s'irrite encore, il ordonne de nouvelles exécutions; sous prétexte de conspiration, il fait arrêter son frère Benigno, qu'il garde enchaîné près de lui.

Les alliés le laissent d'abord dans cette position sans chercher à l'y inquiéter, tous leurs efforts sont alors concentrés sur Humayta, qui est devenu leur véritable objectif et qu'ils resserrent autant que

la disposition des lieux permet de le faire. Avec leurs bâtimens cuirassés, avec les batteries qu'ils établissent à Andai sur un îlot situé à portée du canon de la place, ils parviennent à rendre très périlleuses les communications d'une rive à l'autre, même dans le rayon de feux des batteries ennemies; mais les Paraguayens ne se découragent pas : si dans les eaux de Humayta même ils ne peuvent plus continuer leurs travaux d'évacuation, ils inventent de se créer des passages par les cours d'eau et les marais qui entourent Humayta du côté de l'intérieur et qui communiquent par plusieurs brèches de la rive avec le haut du fleuve. Pendant un certain temps et en se glissant sous le couvert de la végétation qui envahit les *carrisals* et les *esteros*, en se servant d'une trentaine de barques légères qui leur étaient restées, ils purent dissimuler leurs manœuvres à la vigilance de l'ennemi; néanmoins un jour arriva où ils furent découverts, et alors les alliés, armant les embarcations de leurs bâtimens, vinrent à leur tour les chercher dans les routes secrètes qu'ils s'étaient frayées. Il s'ensuivit de nombreux combats qui retardèrent jusqu'au 5 août la capitulation de la place. La garnison, réduite à 1,200 hommes, se rendit avec tous les honneurs de la guerre, et elle les avait bien mérités. Depuis quelque temps déjà ses vivres étaient complétement épuisés, et dans les quatre derniers jours de la défense plus de 200 hommes étaient, à la lettre, morts de faim. La chute de Humayta était l'événement le plus considérable qui se fût encore accompli, et il est permis de croire qu'après avoir obtenu ce succès, si les alliés eussent montré plus d'activité, ils auraient pu frapper des coups décisifs.

L'on vit alors se renouveler le spectacle assez extraordinaire, quoique peut-être explicable par les difficultés de la topographie, mais que les deux adversaires avaient déjà présenté plus d'une fois depuis le commencement de la guerre. On eût dit qu'une trêve fût intervenue, que de part et d'autre on se fût interdit de troubler l'ennemi dans ses opérations. — Les alliés commencent par employer tranquillement tout le mois d'août et la première partie du mois suivant à s'installer dans Humayta, où ils transportent leur matériel, leurs approvisionnemens, leurs hôpitaux, etc., puis le 23 septembre, ayant reconnu la nouvelle position que venait de prendre Lopez et qu'ils croient ne pouvoir attaquer de front, ils s'occupent presque exclusivement de construire et de perfectionner, sur la rive droite du Paraguay, la route qui doit leur permettre de faire avancer leur armée pour aller prendre à revers les nouveaux ouvrages des Paraguayens. De son côté, Lopez s'établit à une dizaine de lieues au-dessous de l'Assomption, derrière le Pykysyry, affluent de la rive gauche du Paraguay. C'est une petite rivière peu large

mais très profonde, qui n'est en réalité que le déversoir du grand lac de Ypoa, lequel se développe sur plusieurs lieues de longueur dans l'intérieur des terres, et forme avec les marais qui l'avoisinent une barrière infranchissable. De plus, et à très peu de distance au-dessus de l'embouchure du Pykysyry, le fleuve décrit un coude très accentué, presque à angle droit; la position est entourée ainsi sur trois de ses faces par des obstacles très sérieux. La seule route qui communique librement avec l'intérieur n'est pas à la portée des alliés, qui n'auraient pu l'atteindre que par de très longs détours, et en cas de revers elle offre encore aux Paraguayens un moyen de retraite assuré. Au point de vue militaire, la position est donc très forte. Lopez, avec son activité ordinaire, s'empresse de la couvrir d'ouvrages qu'il garnit d'une centaine de pièces de canon; il fait construire notamment de puissantes batteries à Angostura et à Villeta pour défendre l'entrée du Pykysyry et celle du Buey-Muerto, l'un des bras du Paraguay.

A cette époque, l'armée du maréchal Lopez pouvait être estimée à 10,000 hommes, en grande partie de nouvelle levée. S'étant rapprochée de ses magasins et du pays habité, elle souffrait moins du manque de vivres qu'elle n'en avait souffert dans le sud, mais les munitions lui manquaient. On n'avait pas pu approvisionner les pièces à cent coups, l'on avait eu la plus grande peine à compléter quatorze paquets de cartouches par homme, tant la poudre et les projectiles étaient devenus rares. L'armée alliée au contraire était convenablement approvisionnée; mais de 50,000 hommes, qu'elle comptait au mois de janvier, elle avait été réduite par les maladies et par les combats à 32,000, les trois contingens compris. C'étaient naturellement les Brésiliens qui, étant de beaucoup les plus nombreux, avaient fourni le plus grand nombre de victimes. Nous ne saurions en établir le chiffre; nous savons cependant par un discours du ministre de la guerre aux députés à Rio qu'au mois d'août 1868 le Brésil avait déjà expédié à l'armée d'opérations 84,209 hommes. Combien survivaient?

Les hostilités recommencèrent avec le mois de décembre, et cette fois elles furent poussées par le maréchal Caxias avec une remarquable vigueur. L'armée alliée, s'étant élevée par la route du Grand-Chaco, sur la rive droite du Paraguay, passa le fleuve en un lieu nommé San-Antonio, à 10 kilomètres environ au-dessus de Villeta, prenant ainsi à revers les positions occupées par Lopez sur le Pykysyry. Le 5 décembre, elle vint attaquer les avant-postes de Villeta et s'engagea dans une série de combats sanglans qui durèrent jusqu'au 27. Tous ces combats tournèrent à l'avantage des alliés, mais en leur coûtant fort cher, car ils y perdirent encore

8 ou 10,000 hommes, tués ou blessés. Quant aux Paraguayens, qui se défendirent pendant ces vingt jours avec un courage et un acharnement remarquables, ils furent complétement défaits; il n'échappa que des fuyards et des hommes isolés. Lopez, qui avait juré à ses soldats de vaincre ou de mourir avec eux dans cette crise suprême, s'enfuit avant la consommation du désastre, abandonnant aux vainqueurs ses bagages, ses voitures, ses papiers, et jusqu'à plusieurs de ses esclaves du sexe féminin. Toutefois, avant de tourner la tête de son cheval vers le Cerro-Leon, il avait pris sa revanche à sa manière contre les revers de la fortune. Toujours en proie aux rêves de conspirations qui l'obsédaient, il ne partit pas sans avoir ordonné plusieurs exécutions nouvelles, entre autres celle de son frère Benigno.

On a peine à comprendre comment le maréchal Caxias, qui le 27 décembre, jour du combat décisif d'Ita Yvate, comme disent les Guaranis, ou de Lomas Valentinas, comme disent les Espagnols, avait sous la main 3 ou 4,000 hommes de cavalerie, ne fit pas poursuivre le maréchal Lopez. Peut-être, s'étant emparé du cours du fleuve et de tous les points fortifiés par l'ennemi, ayant détruit et dissipé son armée, ayant pris ou anéanti la plus grande partie de son matériel, le maréchal Caxias était-il convaincu que la guerre était finie. Toujours est-il qu'il s'empressa de le proclamer par un ordre du jour rendu public, et que, se contentant de faire une entrée solennelle à l'Assomption (2 janvier 1869), il s'embarqua pour Rio sans même attendre l'autorisation de son gouvernement.

VI.

Si le maréchal Caxias s'attendait à être accueilli comme un triomphateur, il fut bien déçu lorsqu'il débarqua, le 11 février 1869, à Rio Janeiro. Sans être blessante, la réception fut assez froide. L'opinion, et elle ne se trompait pas, refusait de croire que la guerre fût en effet terminée. Le bon sens général se rendait bien compte qu'après tout, et malgré tant de victoires, on était seulement maître du cours du fleuve, que l'intérieur du pays n'était ni occupé, ni même entamé, que dans ces circonstances l'opiniâtreté du maréchal Lopez, aidée par le dévouement extraordinaire de la population, trouverait encore de nouvelles ressources pour recommencer la lutte. Aussi, après quelques jours d'hésitation, il fut décidé qu'on reprendrait les opérations actives, et qu'on irait jusqu'aut bout. C'est la troisième phase de la guerre.

Dans cette situation des esprits, le choix du général à nommer n'était pas chose moins importante au point de vue politique qu'au

point de vue militaire. Plus sa position personnelle serait élevée, plus il deviendrait évident aux yeux de tous que l'on s'engageait sans réserve. On pensa alors au comte d'Eu, qui depuis le commencement de la guerre sollicitait avec instance d'être envoyé au Paraguay, mais qui n'avait encore participé qu'aux opérations de 1865 sur le Parana. Le Brésil étant un pays où le régime parlementaire et constitutionnel est très sincèrement pratiqué, le jeune prince avait dû se résigner, tout gendre qu'il fût de l'empereur dom Pedro, aux volontés des ministres. Nous ne savons d'où venaient les résistances qu'il rencontrait, mais nous pensons qu'il est permis de les attribuer au libéralisme franchement accusé de ses opinions politiques et à la netteté avec laquelle il avait manifesté ses sentimens abolitionistes en matière d'esclavage. C'était une manière de voir qui ne devait pas le mettre tout à fait en grâce auprès des ministres du jour. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on eut besoin de lui, on le trouva prêt.

Le comte d'Eu (Gaston d'Orléans), fils aîné de M. le duc de Nemours, a aujourd'hui vingt-huit ans. Il a fait son éducation militaire à l'école d'artillerie de Ségovie en Espagne, et au sortir de l'école il obtint d'être attaché à l'état-major du maréchal O'Donnell, qui commandait alors l'armée espagnole au Maroc. Le jeune prince fit cette campagne avec beaucoup de distinction. Le jour même où il avait rejoint pour la première fois le quartier-général, il avait été décoré pour action d'éclat accomplie sur le champ de bataille. En 1864, il avait épousé sa cousine, la princesse impériale Isabelle, fille aînée de l'empereur dom Pedro II, et héritière de la couronne du Brésil.

Nommé le 22 mars 1869 général en chef de l'armée brésilienne au Paraguay, mais sans pouvoirs pour participer à l'administration du pays, qui était confiée au conseiller d'état Paranhos, le comte d'Eu se hâta de partir. Le 14 avril suivant, il était rendu à l'Assomption. L'état dans lequel il trouva les affaires n'était pas des plus encourageans. Pendant la saison chaude que l'on venait de traverser, les maladies avaient fait de cruels ravages dans l'armée, et de plus, en voyant partir le maréchal Caxias suivi de plusieurs des généraux les plus marquans, bon nombre d'officiers et même de soldats avaient cru pouvoir se permettre d'imiter l'exemple de leurs chefs. L'effectif était par suite descendu fort au-dessous de 25,000 hommes, les malades compris. Autre conséquence non moins naturelle, l'autorité ayant été fort ébranlée par le départ imprévu de ceux qui étaient plus particulièrement chargés de l'exercer, la discipline, qui n'avait pas toujours été la qualité la plus brillante de ces jeunes troupes, s'en était ressentie. De même les admi-

nistrations et les services spéciaux, ne recevant plus qu'irrégulièrement des directions et des ressources, étaient quelque peu désorganisés; quant aux chevaux, dont il se fait dans les guerres de l'Amérique une consommation extraordinaire, ce qui en restait était fort au-dessous des besoins. En réalité, presque tout était à reprendre et à réorganiser.

Tandis que le jeune général parait à ces nécessités de premier ordre, le maréchal Lopez avait déjà su profiter du répit qui lui était accordé. Au lieu de s'enfuir en Bolivie, comme le bruit en avait couru après sa défaite à Lomas Valentinas, il était bien vite revenu à l'espérance de tenter encore la fortune, lorsqu'il avait vu qu'il n'était pas poursuivi, pas même inquiété. D'ailleurs son prestige, pour être sans doute atteint par les revers qu'il avait éprouvés, n'était pas évanoui, et le *supremo*, — c'est le nom que les Paraguayens donnent familièrement à leur chef, — pouvait encore compter sur l'obéissance merveilleuse de son peuple. Aussi, lorsque le comte d'Eu arriva à l'Assomption, le dictateur avait déjà rallié les fuyards, fait de nouvelles levées, réuni les débris de son matériel et repris position.

Si le maréchal Lopez eût été le chef hardi et patriote que l'on nous a quelquefois représenté, il serait allé se jeter alors dans le sud-est, dans la direction du chemin de fer qu'il avait en d'autres temps entrepris de construire pour relier sa capitale avec les parties habitées, cultivées et riches du pays, lesquelles n'avaient pas encore vu les drapeaux ni entendu les canons des alliés. Là, dans un effort malheureux peut-être, mais certainement honorable, il eût essayé d'organiser la résistance, défendant le terrain pied à pied et partageant jusqu'au bout la fortune de ses fidèles; c'eût été leur rendre dévoûment pour dévoûment. Il ne l'entendait pas ainsi. Dans le cas où le sort des armes eût continué à le trahir, il fût tombé peut-être aux mains de ses ennemis, et c'était un risque qu'à aucun prix il ne voulait courir. Aussi alla-t-il s'établir à une quarantaine de kilomètres de l'Assomption, au nord de la ligne du chemin de fer, dans les gorges du Cerro-Leon, dans les districts que la population si peu considérable du pays n'a pas encore envahis, sur les limites où commencent les solitudes qui lui réservaient le plus de chances d'échapper en cas de malheur. De Luque, station du chemin de fer où il avait transporté le siége de son gouvernement après la chute de Humayta, il le transporta à Peribebuy, derrière les hauteurs du Cerro-Leon, et en même temps il organisait avec son activité habituelle deux manufactures d'armes et de poudre dans deux localités voisines, à Caacupé et à Ibicuy. Quant à ses troupes et à son quartier-général, ils étaient postés

en avant, dans les défilés d'Ascurra, faisant face au chemin de fer, dont ils étaient séparés par un grand lac qui ne permettait pas de les aborder de front. Sa droite, du côté de l'Assomption, était défendue par les *esteros* et les *arroyos* qui sont répandus entre le Peribebuy et le Manduvira, deux affluens de la rive gauche du Paraguay; sa gauche se perdait dans des montagnes à peu près désertes et couvertes de forêts vierges. Au point de vue purement militaire, la position était très forte, mais elle était située dans des localités d'où il était fort difficile de tirer des vivres. Quoi qu'il en soit, le maréchal Lopez, oublié en quelque sorte par les alliés, avait pu réunir encore autour de lui une douzaine de mille hommes et environ 80 pièces de canon, lorsque le nouveau général en chef vint prendre possession de son commandement. Depuis quatre mois, et malgré la proximité des lieux, on avait laissé le dictateur libre dans ses mouvemens et dans ses opérations.

C'était une nouvelle campagne à faire et dans des conditions tout autres. Il n'y avait plus à compter sur les services que la flotte avait jusque-là rendus à l'armée, la transportant, la nourrissant, la convoyant, évacuant les malades et les blessés, frayant si bien la route que les places fortes de l'ennemi tombaient presque d'elles-mêmes quand les bâtimens cuirassés les avaient franchies. Désormais, son rôle se bornerait à surveiller les passages du Paraguay pour empêcher Lopez de s'échapper par le désert du Grand-Chaco, et ce serait à peu près tout, car les navires que l'on pouvait employer à ce service étaient d'un trop grand tirant d'eau pour remonter les affluens du fleuve. Afin de déloger Lopez de sa position nouvelle et de le poursuivre, il fallait se lancer dans l'intérieur, dans des pays qui étaient à peine habités, quand ils n'étaient pas complétement déserts, dont on n'avait ni cartes, ni description exacte, desquels on savait seulement qu'ils contenaient des marais impénétrables, de nombreux cours d'eau et des forêts vierges où il serait encore plus difficile d'avancer et de vivre que de vaincre l'ennemi.

Cependant il y avait à tirer parti des 55 ou 60 kilomètres de chemin de fer que Lopez avait fait construire autrefois, mais que maintenant, pour les besoins de sa défense, il s'occupait à ruiner. Lorsqu'on s'en serait rendu maître et qu'on l'aurait réparé, le chemin de fer allait devenir la base d'opérations de l'armée. Toutefois il fallait du temps, et il en fallait aussi pour organiser un service de transports qui suivît la troupe, pour recevoir les renforts et les munitions qui manquaient. A cet égard, on allait être encore très contrarié par une circonstance exceptionnelle. L'année 1869 se signalait par une sécheresse extraordinaire dans tout le bassin du

Parana, qu'il fallait remonter depuis Martin-Garcia jusqu'à Corrientès, pour passer de la Plata dans le Paraguay. Il en résultait que parmi les navires qui, les années précédentes, avaient pu faire cette navigation, bon nombre se trouvaient arrêtés par le manque d'eau, et que le Paraguay lui-même, ne rencontrant plus à son embouchure le niveau ordinaire, vidait ses propres eaux dans le Parana avec une abondance et une vitesse inaccoutumées. L'effet de ce drainage se faisait sentir jusqu'à plus de 150 lieues sur le haut du fleuve.

Aussi, malgré toute l'ardeur qui l'animait et qu'il avait su communiquer aux siens, fallut-il plus de quatre mois au comte d'Eu pour se mettre en état de commencer les opérations actives. Dans les premiers jours d'août cependant, après une série de combats de détail, de travaux sans fin et sur le terrain et dans le cabinet, il était parvenu à s'étendre jusqu'à l'extrémité du chemin de fer, à le réparer, à reconstruire un grand pont, à faire circuler la locomotive, à établir des dépôts et des places d'armes, à couvrir la ligne par des redoutes pour la mettre à l'abri des surprises de l'ennemi. Enfin le 2 août, ayant pu mobiliser une armée de 17,000 ou 18,000 hommes partagés en deux corps, dont il commande l'un, et dont l'autre est sous les ordres du général argentin Emilio Mitre, le comte d'Eu se met en mouvement pour réaliser le plan que les reconnaissances lui avaient fait concevoir. Ayant l'avantage du nombre, il avait entrepris de tourner à la fois par la droite et par la gauche les positions de l'ennemi, que le lac Icaparay, situé, comme nous l'avons dit, entre les deux adversaires, empêchait d'aborder de front. Le corps de droite, qu'il commandait, entra le premier en mouvement. Le chemin étant très difficile, on dépensa cinq jours entiers avant de parvenir, à travers les montagnes et les forêts, en un lieu nommé Valenzuela, qui n'est cependant pas éloigné de plus de 30 kilomètres de Paraguary, le point de départ. Sur tout le parcours, il avait fallu repousser les tirailleurs de l'ennemi, et sur un certain nombre de kilomètres ouvrir des passages la hache à la main. Toutefois c'était déjà un grand point d'être arrivé à Valenzuela, car alors on était sorti des défilés du Cerro-Leon ; on n'avait plus qu'à descendre la vallée du Peribebuy ; la position de l'ennemi à Ascurra était tournée et prise à revers. Néanmoins il fallut encore combattre et travailler pendant quatre autres jours pour franchir les quelque quarante kilomètres qui séparent Valenzuela de Peribebuy, la nouvelle capitale de Lopez, qu'il avait entourée de retranchemens garnis d'une nombreuse artillerie. Le 12 août, on donna l'assaut à Peribebuy sur trois colonnes ; l'une était commandée par le général Osorio, qui fut blessé, la seconde par le général Menna Barreto, qui fut tué, la troisième par le comte d'Eu, qui ne fut pas

touché, quoiqu'il s'exposât avec un entrain qui convenait peut-être mieux à sa jeunesse qu'à sa position de général en chef. Ses officiers en murmuraient bien un peu; mais ils ne purent l'empêcher d'entrer l'un des premiers dans les lignes de l'ennemi, salué par les acclamations des soldats. La lutte avait été très sanglante, tout ce qui était dans Peribebuy fut tué, blessé ou fait prisonnier, pas un ne s'échappa; la place, avec tout ce qu'elle contenait de matériel, avec les papiers de Lopez, ses bagages et ceux de Mme Lynch, tomba au pouvoir des vainqueurs.

Lopez n'était pas présent de sa personne à Peribebuy. Comprenant le danger de la situation, il s'était empressé de se retirer sur Caacupé pour y enlever tout ce qu'il pourrait du matériel qu'il y avait accumulé depuis quatre mois. Le lendemain 13 août, il donnait l'ordre à son armée d'évacuer la position d'Ascurra et de venir le rejoindre à Caraguatay, où il transportait son quartier-général, à quatre-vingts et quelques kilomètres dans le nord-est au-dessus de Peribebuy; mais cette fois il avait affaire à un général qui était bien résolu à le poursuivre aussi loin et aussi activement qu'il serait possible. Le 16, en effet, le comte d'Eu le surprit à quelques lieues en avant de Caraguatay et lui livra un combat très meurtrier où l'avantage resta encore aux Brésiliens. Le 17, n'ayant pas reçu de distributions depuis quarante-huit heures, ceux-ci s'arrêtèrent pour prendre un peu de repos et attendre le corps du général Emilio Mitre, qui, ayant rencontré sur sa route des obstacles bien plus considérables qu'on ne l'avait supposé, n'avait pas pu rejoindre plus tôt. Il apportait heureusement quelques vivres; aussi le lendemain 18, nouveau combat, dans lequel les Paraguayens perdent encore une douzaine de canons, et le 21 autre engagement où s'achève la désorganisation de l'armée de Lopez. On essaie de continuer la poursuite pendant quelques milles au-delà de Caraguatay; mais on tombe dans des marais qui se développent jusqu'à San-Estanislao, où Lopez s'est réfugié, à une centaine de kilomètres plus au nord, et où les troupes ne pourraient pénétrer par la route que les fuyards ont suivie. D'ailleurs les vivres manquent absolument pour les hommes et pour les chevaux, ceux-ci périssent en grand nombre, et les Brésiliens, qui se trouvent portés en si peu de temps si loin de leur base d'opération, sont obligés de changer de plan.

Dans cette série si rapide de brillans combats, la dernière armée de Lopez avait été détruite, toutes ses ressources en matériel avaient été anéanties, il était rejeté au-delà du territoire habité et cultivé, il ne pouvait plus être à craindre; mais il échappait toujours. Le comte d'Eu, quittant Caraguatay, descendit la vallée du Monduvira en se servant, pour transporter ses malades et ses blessés, des quelques barques que l'on put utiliser, et vint avec ses troupes s'établir

à Rosario, sur le Paraguay, où tout son monde était réuni le 11 septembre. Il espérait recevoir en peu de temps les ravitaillemens nécessaires; mais bien qu'il eût réduit au minimum l'effectif de la colonne légère qu'il voulait emmener avec lui dans cette nouvelle expédition, il ne put être prêt que le 8 octobre. De Rosario, son point de départ, à San-Estanislao, qui était devenu son objectif, la distance en ligne directe n'est pas de plus de 70 kilomètres, et pour le pays le chemin est facile; aussi put-on y arriver le 14. Lopez n'avait pas attendu; il était parti le 7 et s'était retiré à une cinquantaine de kilomètres plus loin dans le nord-est et dans les montagnes, à Curuguaty, détruisant tout et enlevant les troupeaux sur son passage. On prétend qu'avant son départ de San-Estanislao il ordonna de nouvelles exécutions, et que son autre frère, Venancio Lopez, fut cette fois au nombre des victimes.

Le comte d'Eu repart de San-Estanislao le 16 octobre, et il pousse jusqu'à Capivira; mais là le pays devient presque impraticable : on ne rencontre plus que des forêts vierges et désertes qui n'offrent aucune ressource ni pour les hommes ni pour les chevaux. Heureusement le 20 arrive un convoi qui permet d'assurer une demi-ration par homme pendant quelques jours. La joie est dans le camp. Le comte d'Eu se détermine à ne plus agir que par petits détachemens qui occupent un plus grand espace de terrain, qui sont aussi plus faciles à ravitailler. L'un de ces détachemens, commandé par le colonel Fidelis da Silva, est dirigé sur Curuguaty, où il réussit à surprendre, dans la journée du 26 octobre, le camp de Lopez, qu'il met en déroute; Lopez lui-même échappe encore. Après ce succès, il faut rentrer au camp de Capivira pour se refaire et prendre des vivres; mais ils sont très rares, et pour surcroît d'embarras on a reçu 3,000 personnes de tout âge et de tout sexe, arrivées dans le plus triste état de dénûment, qui fuient la tyrannie de Lopez et demandent protection contre lui. Les mouvemens sont nécessairement suspendus par suite de ces circonstances, et c'est seulement vers la fin de novembre que le colonel Fidelis da Silva peut se remettre à la poursuite de Lopez, qui s'est transporté à Igatimy, à une cinquantaine de kilomètres dans le nord de Curuguaty. Enfin le 28 novembre la cavalerie brésilienne livre le dernier combat de la campagne aux derniers débris de l'armée de Lopez, qui réussit toujours à échapper, et s'enfonce dans des forêts où il semble qu'il n'y a plus intérêt à le poursuivre. Igatimy, situé en ligne directe à une cinquantaine de lieues de Valenzuela, du point où avait commencé cette longue série de combats, est en effet le dernier village, le dernier lieu habité que possède le Paraguay du côté du nord. Au-delà commencent les territoires contestés entre le Brésil et le

Paraguay, des espaces où ni l'un ni l'autre n'a jamais pénétré, des forêts et des montagnes dont les cimes élevées, connues sous le nom de Cordillères de Macaraju, servent de point de partage entre les deux vallées du Paraguay et du Parana. Négligées jusqu'ici par la civilisation, elles abritent encore dans leurs gorges ou sous leurs ombrages quelques rares tribus d'Indiens indépendans. L'une de ces tribus, les Caguays, auraient, dit-on, donné l'hospitalité à Lopez et à ceux qui sont restés attachés à sa fortune. Les Indiens l'aideront-ils à traverser le grand désert ou bien à faire quelques tentatives sur le territoire paraguayen? C'est ce qu'il nous est impossible de dire; mais ce que nous croyons, c'est que, dépourvu comme il est, ses tentatives ne seraient pas à redouter. Ce que nous savons, c'est que, d'après les dernières nouvelles, en date du 10 décembre 1869, les autorités présentes sur les lieux regardent la guerre comme terminée de fait, c'est que l'on renvoie chez elles les troupes alliées en laissant seulement quelques bataillons à la disposition du gouvernement provisoire pour l'assister dans son œuvre de réorganisation du pays; c'est enfin qu'à Rio de Janeiro il était fort question de rappeler le comte d'Eu, dont la présence au Paraguay ne semble plus avoir d'objet.

Le jeune prince devait couronner cette laborieuse campagne par une victoire d'un autre genre qui nous touche plus encore que ses succès militaires. Le 12 septembre 1869, étant en cours d'opérations, il adressait au gouvernement provisoire de l'Assomption, constitué depuis le 15 août seulement, la lettre suivante :

« Messieurs, sur plusieurs points du territoire de cette république que j'ai parcourue à la tête des forces brésiliennes en opérations contre le dictateur Lopez, il m'est arrivé plusieurs fois de rencontrer des individus se disant esclaves des autres, et nombre d'entre eux se sont adressés à moi pour me demander de leur accorder la liberté et de leur fournir un véritable motif de s'associer à la joie qu'éprouve la nation paraguayenne en se voyant affranchie du cruel gouvernement qui l'opprimait. Leur accorder l'objet de leur demande eût été pour moi une douce occasion de satisfaire les sentimens de mon cœur, si j'avais eu le pouvoir de le faire; mais le gouvernement provisoire, — dont vos excellences sont chargées, — étant heureusement constitué, c'est à lui qu'il appartient de décider toutes les questions qui concernent l'administration civile du pays. Je ne puis donc mieux agir que de m'adresser à vous, comme je le fais, pour appeler votre attention sur le sort de ces infortunés dans un moment où il n'est question que d'émancipation pour tout le Paraguay; si vous leur accordez la liberté qu'ils demandent, vous romprez solennellement avec une institution qui a été malheureusement

léguée à plusieurs peuples de la libre Amérique par des siècles de despotisme et de déplorable ignorance. En prenant cette résolution, qui influera peu sur la production et les ressources matérielles de ce pays, vos excellences inaugureront dignement un gouvernement destiné à réparer tous les maux qu'a causés une longue tyrannie, et à conduire la nation paraguayenne dans les voies de cette civilisation qui entraîne les autres peuples du monde. Que Dieu garde vos excellences.

« GASTON D'ORLÉANS. »

A cette simple et noble lettre, le gouvernement provisoire répondait, le 2 octobre suivant, par un décret en quatre articles qui ordonnait l'abolition immédiate et complète de l'esclavage sur tout le territoire de la république. C'était une victoire morale remportée par l'humanité sur la barbarie, et qui ne valait certes pas moins que les victoires remportées par la force du canon. Il y avait même plus, c'était un engagement pris vis-à-vis du Brésil, où il y a encore plus de 1,800,000 esclaves, envers qui le prince s'oblige solennellement. Souhaitons qu'il réussisse bientôt dans cette œuvre généreuse pour l'honneur même de son pays d'adoption.

Nous avons essayé de retracer l'histoire de cette guerre avec toute l'impartialité dont nous sommes capable, et nous n'avons certainement pas cherché à dissimuler l'immensité des sacrifices qui ont été imposés à tous les belligérans; mais, comme il n'appartient pas à la raison humaine d'aller jusqu'à l'extrémité du bien, ni à la folie des hommes d'aller jusqu'à l'extrémité du mal, nous avons le ferme espoir que ces sacrifices, si douloureux qu'ils aient été, ne resteront pas sans compensations. Au point de vue politique, c'est un fait important que de voir quatre états, qui jusqu'alors s'étaient disputé la suprématie de ces contrées, contraints de s'entendre pour créer entre eux un équilibre qui ne se calcule plus selon le degré de puissance ou de richesse, mais selon les droits de chacun, sans acception de race ou de nombre, de force ou de crédit, si bien que les vainqueurs d'aujourd'hui sont non-seulement obligés, par le traité d'alliance qu'ils ont conclu, de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'autonomie du vaincu, mais même de défendre par les armes et pendant cinq ans au moins les droits de l'ennemi qu'il leur a fallu réduire. En ce sens, nous croyons pouvoir dire qu'il est né dans l'Amérique du Sud un ordre politique nouveau, comme il va bientôt y naître un ordre social meilleur par suite de l'abolition définitive de l'esclavage. C'est la liberté sous toutes ses formes, pratiquée dans toutes les directions où s'exerce l'activité de l'âme humaine, qui désormais doit mener le monde.

XAVIER RAYMOND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1870.

Encore une fois, Paris a donc eu ses effervescences nocturnes et ses tumultes de rues, comme un irritant et maussade intermède dans l'évolution libérale qui s'accomplit. Pendant quelques soirées, au fond d'un faubourg de la grande ville, on a bataillé, on a crié surtout, on a culbuté quelques voitures, et on s'est essayé aux barricades. Ne fallait-il pas tenter une petite révolution pour empêcher ou pour célébrer l'entrée en prison de M. Henri Rochefort après sa condamnation récente? La révolution n'a pas même été une émeute. Les coureurs de rues et de réunions publiques croyaient peut-être qu'on n'oserait pas braver les menaces de leur colère, que la loi serait obligée de s'incliner devant leur majesté; on a osé, et tout est dit.

Assurément, par certains côtés, cette échauffourée, qui n'a pas même été un mouvement populaire, est profondément triste; la France est mise depuis quelque temps à un singulier régime. Au moment où l'absolutisme d'un seul cède devant la raison publique, il reparaît à une extrémité opposée sous une autre forme. On ne veut pas de l'omnipotence des Tuileries; mais on veut fonder l'autocratie de Belleville ou de La Villette. Tout doit manifestement plier devant la volonté de ceux qui se disent le peuple. Quant à la France elle-même, on s'en inquiète fort peu. Elle subira le joug si elle veut, et si elle résiste, on verra bien. En attendant, voilà le fait : il suffit de quelques têtes échauffées ameutant une bande sans nom pour avoir l'air de tenir tout en suspens, pour paralyser les intérêts d'une population entière et semer une indéfinissable anxiété qui grossit en se propageant. On finit par croire Paris en révolution, la province se trouble ou s'irrite, et au dehors on s'accoutume peut-être à l'idée qu'en certains momens l'action de la France pourrait se trouver subitement énervée. Ce sont de grands patriotes que les émeutiers. Tout cela ne laisse pas d'être amèrement triste, nous en con-

venons; mais par d'autres côtés, il faut l'avouer, c'est aussi passablement comique. Nous avons l'odyssée lamentable et naïve de cette échauffourée écrite par celui qui en a donné le signal. Il est parti avec cent hommes qu'il a perdus en route, il a engagé des dialogues pleins de douceur avec des soldats qui, en vrais esclaves, ont eu la barbarie de croiser la baïonnette, il a éteint quelques becs de gaz, mis à mal un omnibus, et il a fini par laisser son épée de commandement au théâtre de Belleville, parmi les accessoires! Franchement l'équipée est triste sans être sérieuse, et il y a une raison pour qu'elle n'ait eu rien de sérieux : c'est que l'opinion n'est certainement pas aujourd'hui aux émeutes et aux barricades, même pour épargner quelques mois de prison à M. Rochefort, qui continue d'ailleurs sa triomphante campagne en datant de Sainte-Pélagie ses décrets de mise en accusation du ministère. L'opinion est pour le moment à quelque chose de plus important, elle est tout entière à l'œuvre qui s'accomplit, et qui est déjà par elle-même assez difficile sans qu'on laisse s'y mêler les excentricités révolutionnaires.

Le vrai problème aujourd'hui est dans la manière dont s'inaugure cette renaissance des institutions libres, et le vrai danger serait de tout brouiller, de tout intervertir du premier coup, de travailler à rétablir le régime parlementaire en commençant par l'ébranler et par le discréditer, ou en se méprenant sur les conditions que lui font les circonstances nouvelles dans lesquelles il revient à la vie. Il est des esprits un peu grisés par une logique apparente des choses, et pour qui la question essentielle, antérieure et supérieure à toutes les autres, est la dissolution du corps législatif. Avant tout, selon eux, il faut dissoudre le corps législatif parce qu'il est entaché du vice de son origine officielle, parce qu'il ne représente plus le pays, parce qu'il contient une majorité qui se prête sans se donner au nouveau ministère, et qui peut devenir tout à coup un instrument de réaction. Le plus pressé est donc d'en appeler au pays, et rien n'est définitif tant que des élections libres n'auront pas assuré au gouvernement transformé une majorité rajeunie. C'est aller un peu trop vite et mettre un peu d'impatience à faire jouer le ressort du suffrage universel. Sans nul doute, une dissolution est possible dans un temps donné, elle peut devenir inévitable, et c'est ce qui fait qu'on doit se préoccuper d'une réforme électorale, ne fût-ce que pour créer un système de circonscriptions plus rationnel et plus juste. En quoi cependant cela implique-t-il la nécessité immédiate et absolue d'une dissolution, qui viendra à son heure, selon les circonstances? Le corps législatif actuel, cela est bien clair, n'a pas été élu pour la situation que nous avons aujourd'hui et dans les conditions de vie publique qui se sont créées depuis quelques mois. Moralement il est né sous l'influence de ce réveil d'opinion qui est devenu contagieux, il a été trempé dans cette atmosphère nouvelle, et nous nous souvenons d'un mot plein de prévoyance que disait un des membres

de l'ancien gouvernement avant les dernières élections. Ce politique parfaitement sagace ne se faisait pas illusion, il prétendait que, quand tous les mêmes hommes seraient élus, ils reviendraient avec un autre esprit. C'est ce qui est arrivé effectivement, et en définitive c'est ce corps législatif qui a aidé à la naissance du nouveau régime. Proclamer sommairement son indignité aujourd'hui, c'est frapper de discrédit tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il fera. Que quelques vieux routiers du régime autoritaire gardent de la mélancolie et ne portent pas dans leur cœur le nouveau ministère, c'est bien possible. La masse de l'ancienne majorité sait bien qu'il y a des réformes politiques qui sont irrévocables, qu'à vouloir revenir en arrière on risquerait de tout compromettre, et qu'elle est intéressée elle-même, si elle ne veut pas aller au-devant de la dissolution dont on la menace, à suivre le mouvement, à organiser, à développer ces institutions qui viennent de renaître. Fût-elle quelquefois un frein, ce ne serait pas un grand mal; l'essentiel est qu'elle ne soit pas un obstacle. Réforme électorale et dissolution viendront à leur heure; elles seront d'autant plus efficaces que le terrain sera mieux déblayé, que la situation sera mieux dégagée de tous ses nuages. La question n'est donc pas là pour le moment, elle est dans la manière dont gouvernement et corps législatif entendront et pratiqueront ce régime parlementaire qui se relève, dans l'usage qu'ils feront l'un et l'autre du pouvoir exceptionnel que les circonstances leur donnent, et c'est ici que commence pour eux une véritable et sérieuse responsabilité.

C'est une question de conduite pour le gouvernement et pour le corps législatif. Le ministère du 2 janvier n'a que six semaines d'existence, c'est bien peu, et c'est beaucoup en certaines heures. Les difficultés ne lui ont pas manqué assurément, et les agitateurs en représentation à Belleville ou ailleurs ont fait tout ce qu'ils ont pu pour lui donner de l'occupation, pour l'obliger à s'inquiéter avant tout de l'ordre public. En six semaines, tout bien compté, voilà deux ou trois alertes. Le ministère a fait face au danger avec la plus calme fermeté, comme s'il n'avait fait que cela depuis longtemps; il a donné le salutaire exemple d'un pouvoir libéral parfaitement maître de ses résolutions, en état de sauvegarder la paix publique aussi bien qu'un autre. Ce n'est pas tout cependant de disperser quelques émeutiers et de soigner son attitude devant les chambres; le meilleur moyen de décourager l'agitation et de s'assurer la majorité dans le parlement comme dans l'opinion, c'est de marcher, d'agir, et de ne pas laisser sommeiller l'initiative qu'on a reçue des événemens. On ne fait pas en quelques jours, nous le comprenons bien, une révolution comme celle qui s'accomplit aujourd'hui. L'essentiel serait de ne pas trop sacrifier aux apparences et à une certaine mise en scène du pouvoir, de ne pas trop s'absorber dans des questions personnelles, dans la recherche de rapprochemens inattendus

qui viendront tout seuls, si on marche bien. Sans aucun doute, c'est un spectacle curieux et d'un bon effet que ces changemens à vue, ces renouvellemens de la scène politique, ces défilés de personnages dans les salons des ministères. Ces choses-là font toujours plaisir, et peuvent avoir leur importance; elles sont dans tous les cas le signe d'une révolution singulière par l'apaisement des esprits. Il ne faudrait cependant s'y fier qu'à demi, et après cette lune de miel de l'avénement le plus sûr encore serait de bien définir son terrain, d'épargner à l'opinion de trop longues incertitudes sur ce qu'on veut faire décidément, et de ne pas laisser les projets se promener trop longtemps du cabinet d'un ministre au conseil d'état, du conseil d'état dans une commission. Les programmes portés au pouvoir par les divers membres du cabinet sont d'ailleurs connus. Il s'agit moins de multiplier les demi-mesures ou les réformes d'apparat que de concentrer son action sur quelques points essentiels. Jusqu'ici, le ministère a vécu par la considération et la bonne renommée des hommes, et on ne demande certes pas mieux que de le suivre. Il est peut-être temps qu'il vive par l'ascendant de son initiative et de ses actes.

Le ministère, en agissant avec décision, en donnant le signal des œuvres sérieuses, viendra du reste très utilement en aide au corps législatif lui-même; il lui épargnera le dangereux désagrément de s'égarer dans toute sorte de débats sans fin et de perdre son temps. On dit que le corps législatif doit périr par le vice de son origine; en réalité, il est bien plus menacé par l'étrange système qu'il suit dans ses travaux, par ce spectacle de disputes décousues qui se succèdent avec une désespérante monotonie, et en toute justice ce n'est pas l'ancienne majorité qui a la plus grande part dans cette confusion. Il y a déjà deux mois et demi que la session parlementaire est ouverte, il y a six semaines qu'un nouveau ministère existe; qu'a fait le corps législatif? Le bulletin de ses opérations est malheureusement facile à tracer.

Il n'a rien fait, ou, pour mieux dire, il s'est agité dans le vide; sauf quelques séances qui ont eu leur éclat parce que des hommes supérieurs ont discuté avec autant d'éloquence que de savoir des intérêts sérieux, le reste porte la double et indélébile marque de l'inexpérience et de la passion. Nos travaux parlementaires, il n'en faut pas médire, mais jusqu'ici ils peuvent se diviser en deux parts, — l'une, celle de la médiocrité bavarde, stérile; l'autre, celle de l'acrimonie et de la violence injurieuse. Le corps législatif, s'il n'y prend garde, glisse sur une singulière pente. Il se réunit après deux heures, et à six heures il commence à être fatigué. Dans l'intervalle, on s'amuse aux préliminaires du procès-verbal, on pousse une question d'un côté, une interpellation de l'autre; au milieu du débat le plus grave, un incident passionné éclate tout à coup, et voilà l'assemblée en combustion pour une heure. M. Jules Ferry éprouve le besoin de paraître, et il s'exalte à froid, s'efforçant vaine-

ment de hisser son talent au niveau de son ambition. M. de Kératry tient à faire savoir qu'il est tenace et renouvelle dix fois pour une ses interpellations oiseuses. M. Ordinaire, un inconnu celui-là, fait les commissions de M. Rochefort, et dépouille sur le bureau de la chambre le courrier de Sainte-Pélagie. Quoi encore? M. Garnier-Pagès arrive avec une colère essoufflée et prend à partie, sans qu'on sache à quel propos, le père de M. Émile Ollivier. Il a grand tort; comme le père du garde-des-sceaux connaissait bien les hommes de son parti lorsqu'il disait à son fils qu'il les trouverait devant lui implacables, d'autant plus implacables qu'ils auraient été contraints de l'imiter en rentrant dans la vie publique!

Franchement, en quoi ce tapage de vanités, ce prurit de déclamations et d'injures, intéressent-ils la liberté et la France? C'est du temps perdu, voilà tout. En suivant ces débats, nous ne pouvions détourner nos regards du parlement anglais, qui vient de se rouvrir. Le premier jour, on a discuté l'adresse, et quelques heures ont suffi pour en finir. M. Gladstone a proposé à la chambre des communes d'annuler l'élection du fenian O'Donnovan-Rossa, et on ne s'est pas beaucoup préoccupé de savoir si on allait mécontenter les électeurs de Tipperary. En Angleterre, les membres du parlement, qui ne sont pourtant pas payés, vont à la chambre vers quatre heures du soir, et quelquefois ils sont encore en séance à trois heures du matin. Ils ne se perdent pas en divagations, ils pratiquent dans toute la force du terme l'expédition des affaires. Lorsque l'un d'eux adresse une question à un ministre, il la pose avec précision, et le ministre répond de même, sans compter qu'il y a des jours et des momens fixés pour ces sortes de questions. Sans doute il y a des discussions prolongées, passionnées, quand l'intérêt qu'on débat en vaut la peine, et il va y avoir une lutte parlementaire de ce genre à propos du bill que M. Gladstone présente en ce moment sur le système agraire de l'Irlande; mais les Anglais, en gens politiques, ne se laissent pas détourner du but, et ils évitent le ridicule d'avoir toujours l'air de vouloir faire sortir du moindre incident une révolution. Un de nos collaborateurs, maintenant député au corps législatif, M. Esquiros, écrivait ici il y a trois ans à peine au sujet des minorités en Angleterre : « Toujours prêtes à recevoir du gouvernement ce que peut lui arracher la force des choses, ces minorités se montrent après tout assez tolérantes sur la nature et l'étendue des concessions. Nos voisins ne dédaignent pas les petits gains dans le commerce, ni les minces conquêtes en politique : aussi sont-ils devenus riches et libres. » Le député d'aujourd'hui se souvient sans doute de ce que pensait l'écrivain distingué sur les moyens de faire un pays riche et libre, et nous l'engagerions volontiers à communiquer ses impressions d'il y a trois ans à ses voisins actuels de la chambre. Ils gagneraient à prendre avec lui quelques leçons. Le moment est venu en effet d'en finir avec la politique déclamatoire pour

entrer dans la sérieuse et virile pratique des institutions libres, de ce grand régime parlementaire qui doit être un moyen d'expédier les affaires du pays, non de favoriser les vanités bruyantes et les passions puériles d'agitation.

Les problèmes s'étendent et se généralisent d'une étrange façon en Europe. Ce n'est plus la France seule aujourd'hui qui a le triste et malfaisant privilége d'être un foyer de démocratie violente et de socialisme; peu de pays échappent à la contagion. Le programme de la liquidation sociale et de la révolution ouvrière devient le mot d'ordre commun d'une action confuse, multiple et agitatrice. On dirait une organisation occulte qui étend ses ramifications un peu partout, de Genève à Moscou, de Paris à Vienne ou à Stettin. C'est une fermentation qui, pour être factice sous bien des rapports, n'est pas moins le singulier symptôme d'une maladie universelle. L'Italie avec tous ses embarras, particulièrement financiers et administratifs, est peut-être le pays qui reste le plus à l'abri de cette fièvre nouvelle, et les manifestes que M. Mazzini lance de temps à autre procèdent d'une inspiration personnelle qui est passablement révolutionnaire sans avoir rien de socialiste. L'Espagne est déjà à demi entamée malgré la résistance de l'instinct populaire et des traditions nationales. En Angleterre, le mal n'est contenu que par la puissance des mœurs et des institutions; sans ce préservatif, il deviendrait bientôt redoutable. En Russie, on vient de découvrir une conspiration nihiliste qui, sans être un danger politique immédiat, révèle un étrange état moral. En Allemagne, le socialisme fleurit sous toutes les formes et sous tous les noms. Il ne compte peut-être pas encore une armée très nombreuse; il se remue toutefois, il se personnifie dans l'*union ouvrière allemande,* qui recrute de tous côtés ses prosélytes. Le socialisme allemand contemporain a cela de particulier qu'il n'est plus seulement une philosophie, il vise à la pratique, il fait de grands efforts d'organisation, et il aspire à être une puissance. Il tient ses assises à Berlin, à Halle, à Augsbourg, à Munich. Il a pénétré jusque parmi les ouvriers de Vienne, qui allaient, il y a deux mois, frapper à la porte du président du conseil de l'empereur François-Joseph, et qui s'agitent de nouveau en ce moment même pour des questions de salaire. La dernière grève des mineurs de Waldenbourg était l'œuvre du comité directeur du « parti ouvrier démocrate-socialiste allemand, » qui a fini naturellement par abandonner ces malheureux à leur misère après leur avoir promis l'appui des *frères* d'Allemagne, d'Angleterre, de France et d'Espagne. Récemment encore il y avait à Berlin une réunion du « congrès ouvrier socialiste. » On avait orné la salle des séances de drapeaux rouges; la police est intervenue pour faire disparaître ces chiffons, et on a remplacé le drapeau rouge par un grand crêpe noir, non sans déclarer toutefois que la bannière des travailleurs proscrite par la police royale de Prusse « flotterait bientôt sur le toit des Tuileries et sur toutes les

capitales de l'Europe. » Dans cette réunion, on a fait du reste consciencieusement la besogne de l'avenir; en quelques instans, on a procédé à l'abolition des armées permanentes, de la propriété, de l'héritage, de la liberté de l'industrie, du capital, après quoi on s'est retiré dans un enthousiasme indescriptible, avec la satisfaction d'avoir sauvé l'humanité.

Rien de plus curieux en ce moment que cette propagande révolutionnaire qui se promène d'une ville à l'autre au-delà du Rhin. Malheureusement ou heureusement la démocratie socialiste allemande ressemble en un point à la démocratie socialiste française : elle est travaillée de dissensions profondes, elle est livrée à toute sorte de guerres intestines. Le « mouvement lassallien, » comme on l'appelle, est arrivé aujourd'hui à une période de crise aiguë et à coup sûr fort bruyante, l'empire d'Alexandre se disloque, « l'union générale allemande des ouvriers démocrates » se morcelle en toute sorte d'unions fragmentaires, dont chacune représente, on le comprend, l'humanité future. Partout où se forme un camp de démagogie il y a nécessairement un dictateur, et le dictateur depuis quelque temps en Allemagne, l'héritier de l'agitateur Lassalle, c'était M. Schweitzer, docteur déguisé en ouvrier, qui a entrepris d'opposer le vrai socialisme, le socialisme autoritaire, au libéral et intelligent mouvement des associations coopératives, dont M. Schulze-Delitsch a été l'habile et heureux promoteur. M. Schweitzer était le chef reconnu de l'*union ouvrière allemande*. Or voici que maintenant M. Schweitzer trouve des révoltés dans son propre camp; on s'insurge contre le docteur-ouvrier. L'autre jour, dans la ville de Halle, les dissidens réunis en assez grand nombre ont proclamé d'une voix unanime l'indignité, la déchéance du président de l'*union ouvrière allemande,* et ils ont nommé à sa place un démocrate plus pur, un député prussien, M. Fritz Mende, à qui ils ont transmis la dictature en le chargeant de « hâter l'avénement du collectivisme social. » A côté, un autre groupe s'est formé sous la direction de M. Bebel, un tourneur saxon, qui a eu pour ses opinions des démêlés avec la justice de Leipzig. Plus loin, à Augsbourg, troisième bande, troisième conclave, où paraît régner un socialiste de Munich, M. Franz, et où l'on ne veut « ni des faux agitateurs à la Schweitzer ni des faux orthodoxes à la Mende. » Bref, on se querelle, on s'injurie, on se dispute l'héritage de M. Schweitzer, et sait-on bien ce qu'on reproche à celui qu'on reconnaissait la veille comme le chef des agitateurs? On l'accuse tout simplement d'être un faux frère, de n'être qu'un pédant aristocrate sous un faux air d'ouvrier et de socialiste; on l'accuse sans autre forme de procès d'être en intelligence secrète avec M. de Bismarck, « d'être vendu à la réaction prussienne, » et, pour tout dire, d'être un vulgaire stipendié de haute police politique. « Cet homme, s'écriait-on l'autre jour à Augsbourg, est un intrigant; il fait sous le manteau le jeu du gouvernement prussien. » Que d'agitateurs en Allemagne et en bien d'autres lieux jouent ce jeu-là sans y songer!

M. Schweitzer, de son côté cependant, continue à tenir bon, et ne se laisse pas si aisément déposséder. Il garde des adhérens assez nombreux et a son centre d'action, sa vraie citadelle à Berlin, où il exhibe ses drapeaux rouges et ses drapeaux noirs sans trop molester la police, où il proclame plus que jamais la nécessité de maintenir l'unité du parti ouvrier pour marcher à la conquête du monde. N'importe, voilà pour le moment trois ou quatre unions socialistes se débattant comme des tronçons qui auront quelque peine à se rejoindre, et ces démocrates teutons sont à coup sûr plus irréconciliables entre eux qu'ils ne le sont vis-à-vis de leurs gouvernemens.

Il y a, par exemple, un point où les socialistes allemands de toutes les nuances se rencontrent merveilleusement, et M. Schweitzer crie aussi fort que les autres. Ils sont tous d'accord pour faire la guerre au radicalisme bourgeois, aux progressistes, aux économistes, suspects de relations criminelles avec le capital et avec les classes éclairées. Leur bête noire surtout est M. Schulze-Delitsch, qu'ils appellent avec un suprême dédain « l'apôtre de l'épargne, » qui a le grand tort à leurs yeux de détourner les ouvriers du courant socialiste pour les rattacher au système bienfaisant de la coopération dans la liberté, et qui a le tort plus grand encore d'obtenir les plus sérieux succès. Les députés progressistes ou radicaux de Berlin ont fort à faire eux-mêmes pour se garantir des avanies qu'on leur ménage de temps à autre. On envahit leurs réunions, on les empêche de parler et au besoin on les juge sommairement, à peu près comme le tribunal démocratique du boulevard de Clichy jugeait, il y a quelques mois, nos députés de la gauche. C'est ce qui est arrivé plus d'une fois à Berlin depuis quelque temps, et notamment dans une des dernières réunions, dont a été victime un des plus anciens apôtres du radicalisme, le vieux docteur Jacoby. Le « sage de Kœnigsberg, » ainsi qu'on l'appelait autrefois, n'a pu même se faire entendre dans cette réunion, qui avait été préparée par la démocratie bourgeoise de Berlin et qui a été bientôt envahie par une tourbe bruyante à la suite de M. Schweitzer. On a fait tout au plus au *sage* Jacoby la grâce de reconnaître que malgré son grand âge il faisait quelques efforts pour s'assimiler les vérités socialistes, et M. Schweitzer, resté maître du terrain, a déclaré une fois de plus que « la guerre sociale est une nécessité, qu'il faut la faire sans trêve et sans merci, afin d'amener la grande association productive de l'humanité. » On parle, à ce qu'il paraît, ce langage à Berlin comme à Paris; il est vrai qu'en Prusse comme en France il y a encore quelque distance entre la parole et l'action.

Assurément ce serait une singulière puérilité de chercher un lien secret entre M. de Bismarck et M. Schweitzer et de voir dans ce dernier un complice inavoué du gouvernement prussien, comme l'en accusent ses adeptes d'hier. Il est bien clair seulement que M. de Bismarck n'est pas homme à s'effrayer de ces menées socialistes, qu'il se sent parfaite-

ment en état de contenir en Prusse, et qui ne pourraient devenir dangereuses que pour quelques pays allemands dont le chancelier de la confédération du nord n'est pas chargé de garantir la sécurité. Les embarras des autres ne sont pas ce qui empêche M. de Bismarck de dormir, et ceux qui peuvent ajouter à ces embarras ne causent pas probablement un sensible déplaisir au chancelier berlinois, puisqu'ils font ses affaires. Pour lui, en ce moment, il est bien assez occupé de ce qui peut compléter l'organisation de la confédération du nord aussi bien que de ce qui se passe dans le reste de l'Allemagne. Depuis le 1er janvier, le ministère des affaires étrangères de Prusse a cessé d'exister; à dater de ce jour, il n'y a donc plus à Berlin d'autre organe de la politique extérieure que la chancellerie fédérale. C'est la Prusse fondue dans la confédération, ou, si l'on veut retourner le mot pour être plus vrai, c'est la confédération qui vient de se fondre définitivement dans la Prusse. L'identification est désormais complète. Le fait est passé presque inaperçu, et sans doute on peut dire qu'il n'est que la conséquence prévue de la situation créée en 1866. Ce n'est pas moins un signe palpable et décisif des progrès de cette transformation allemande qui est fort au-dessus de toutes les criailleries socialistes. C'est la constitution irrévocable et absolue de la suprématie prussienne dans les limites du traité de Prague. Dans ces régions du nord livrées à son omnipotence, M. de Bismarck est allé aussi loin qu'il le pouvait en fait d'annexions, d'assimilations et de fusions. Il a tout mêlé, les forces militaires, les intérêts, la politique extérieure. Il a mis son Allemagne en selle, comme il le disait; où ira-t-il maintenant au premier pas qu'il fera?

On aura beau se bercer d'illusions, il y a là toujours un inconnu dans cette Allemagne remaniée et inachevée, où la dernière guerre a mis la force d'un seul côté, en laissant l'incohérence et l'incertitude un peu partout de l'autre côté. Les événemens de 1866 ont fait la Prusse prépondérante et absorbante d'aujourd'hui; ils ont légué aux autres états allemands un héritage de difficultés intimes qui se traduisent en inévitables crises. On le voit par ce qui se passe en Bavière et, jusqu'à un certain point, dans toutes les contrées germaniques du midi. L'Allemagne du sud, garantie dans son indépendance par un article de traité qui ne pourrait sans doute être impunément violé, l'Allemagne du sud reste placée dans cette condition où elle ne peut ni se constituer d'une façon régulière et vivace, ni se rattacher à la confédération du nord. Elle flotte sans cesse entre les nécessités de son autonomie et les traités militaires qui la lient à la Prusse, entre la force d'attraction de cette demi-unité allemande qu'elle voit apparaître au-delà du Mein et les sentimens particularistes de ses populations, qui la retiennent. La lutte est au fond de cette situation, qu'on ne peut ni changer ni affermir sans risquer de rompre en visière avec la Prusse ou avec une partie de l'Europe. C'est là en définitive tout le secret de cette crise qui se dé-

roule à Munich, qui n'éclate que maintenant, mais qui se prépare depuis trois ans déjà. Jusqu'ici, le chef du cabinet de Munich, le prince de Hohenlohe, a été assez habile pour pallier ces incohérences. Arrivant au pouvoir après 1866, dans le feu d'une crise publique aussi profonde qu'inattendue, il a subi évidemment une nécessité impérieuse, il a été ce qu'on pourrait appeler un intelligent et heureux médiateur entre le parti national qui veut à tout prix marcher vers l'unité définitive et complète de l'Allemagne, fût-ce par l'absorption de la Bavière, et ceux qui tiennent avant tout à l'autonomie bavaroise. Il a été un ami de la Prusse, assez Allemand dans sa politique, sans cesser d'être un bon Bavarois. Somme toute, il a esquivé les difficultés, et s'il n'a pas fait beaucoup, il n'a rien compromis. Tant qu'on était près des événemens qui ont créé la situation actuelle, et que le prince de Hohenlohe pouvait compter sur une certaine majorité dans les chambres de Munich, en même temps qu'il avait la confiance entière du jeune roi, tout allait encore assez bien. Depuis quelque temps, tout s'est gâté. Le malaise et l'incertitude qui régnaient dans le pays ont pu être facilement exploités. Les élections dernières sont venues il y a quelques mois, et malgré le soin qu'avait pris le gouvernement de remanier, selon la bonne méthode, les circonscriptions, le scrutin a donné une petite majorité à l'opposition particulariste, qui est arrivée gonflée de sa victoire. Alors la lutte a éclaté en plein parlement, à Munich, dès l'ouverture de la session. Elle a commencé dans la première chambre, où une adresse nettement hostile au ministère a été proposée et adoptée. Quelques-uns des princes de la famille royale ont même donné à cette adresse de méfiance l'appui de leur vote; mais ici la question s'est étrangement compliquée par l'intervention du souverain, qui a pris fait et cause pour son premier ministre, qui a refusé avec une certaine hauteur de recevoir l'adresse de la première chambre, et qui a même exclu momentanément de la cour les princes assez hardis pour voter avec l'opposition.

Le jeune roi de Bavière, qui est un peu un souverain de conte de fées et qui ordinairement s'occupe plus de musique que d'affaires, s'est réveillé cette fois en sursaut, comme s'il se sentait assailli d'une réalité incommode. Il a montré une irritation extrême, une colère de prince charmant, et il s'est fait un point d'honneur de témoigner ses bonnes grâces aux membres de la première chambre qui sont restés fidèles au ministère, de donner des marques de faveur au prince de Hohenlohe. Cela n'a pas empêché l'opposition de poursuivre sa campagne dans la seconde chambre. Malgré les froncemens de sourcils du roi, les députés ont fait comme les pairs, ils se sont prononcés contre le ministère. A travers certaines contradictions qui tiennent à une situation difficile, l'adresse dit assez nettement que les traités avec la Prusse peuvent donner lieu à des interprétations diverses faites pour jeter l'inquiétude dans le peuple, et que « de là naît le désir de voir imprimer aux affaires

extérieures une direction qui inspire la confiance au pays. » Le prince de Hohenlohe s'est vivement et habilement défendu devant les députés comme devant les pairs; il n'a pas moins essuyé une défaite dans les deux chambres. L'adresse hostile des députés vient de passer à une majorité de 16 voix. Au fond, il n'y a point à s'y méprendre, c'est une manifestation anti-prussienne. Cela veut dire que les traités avec la Prusse sont un grand fléau, qu'on ne peut pas les rompre, mais qu'on peut se réserver de les interpréter, qu'il faut se garder d'aller plus loin, et que le prince de Hohenlohe est soupçonné d'être trop Allemand. On a bien senti le coup à Berlin; aussi traite-t-on de haut les *patriotes* bavarois, comme on les appelle ironiquement; on leur fait entendre qu'ils ne sont pas libres d'affaiblir la défense de l'Allemagne, et on les accable sous le nom injurieux de parti de l'*étranger*. La faiblesse de cette opposition de Munich, ce n'est pas d'être le parti de l'étranger, c'est d'être plus passionnée et plus ardente que compacte; elle se compose de toute sorte d'élémens réfractaires, cléricaux, démocrates, autonomistes étroits et récalcitrans; elle a contre elle l'esprit allemand et l'esprit libéral. Elle a cependant la force que donne un sentiment populaire éprouvé par des « destins rigoureux, » selon le mot de l'adresse, et effrayé de l'avenir. Que fera-t-on maintenant à Munich? On peut dissoudre encore une fois le parlement, mais ce n'est pas un expédient des plus sûrs; le sentiment particulariste qui a produit l'opposition actuelle ne laissera pas de subsister. Un changement radical de ministère est encore moins une solution, ou ce serait une solution assez périlleuse, puisque cela impliquerait un désaveu de la politique de conciliation suivie depuis trois ans vis-à-vis de la Prusse. La Bavière est engagée dans un défilé fort embrouillé. Si elle va jusqu'au bout de ses instincts particularistes, elle s'attire l'hostilité de la Prusse, qui compte en Bavière, comme partout, des alliances puissantes; si elle recule, c'est dès ce moment une abdication qui conduit à une absorption plus ou moins prochaine. Le prince de Hohenlohe avait quelque raison de dire que ce n'était plus une affaire simplement bavaroise. Dans ces termes, la question s'agrandit, elle touche à ce point où elle peut devenir à l'improviste une question européenne. La meilleure solution serait encore sans doute un ministère dont le prince de Hohenlohe resterait le chef, et qui s'appliquerait à rassurer le sentiment d'indépendance si vivant encore en Bavière. Ce serait peut-être le moyen d'éviter les partis extrêmes et d'ajourner des complications qui viendront toujours assez tôt.

Une crise commence en Bavière, une autre crise vient de finir en Autriche par la reconstitution du ministère cisleithan; mais les crises peuvent-elles finir en Autriche? C'est bien là que les derniers événemens ont laissé un amas de difficultés et de problèmes. La guerre de 1866 a fait à l'Autriche la dure condition d'une puissance exilée de l'Allemagne et trop allemande encore pour que l'élément germanique ne tende pas

sans cesse à dominer dans ses conseils, dans ses préoccupations. La crise qui vient de se dénouer existe en germe, à vrai dire, depuis le jour où, par l'adoption du dualisme et par les satisfactions complètes données à la Hongrie, le reste de l'empire s'est trouvé aggloméré sous ce nom bizarre de Cisleithanie avec un parlement particulier, avec un ministère distinct. La réconciliation de la Hongrie était assurément une victoire de la raison politique. La combinaison inaugurée par M. de Beust désintéressait les Hongrois, et pour l'Autriche elle mettait une force là où il y avait une faiblesse. Seulement la lutte de races et de nationalités qui divisait l'empire jusque-là se trouvait transportée désormais dans la Cisleithanie, où le pouvoir central résidant à Vienne était placé en présence des autres populations, — Tchèques, Polonais, Slovènes, Dalmates, Tyroliens, — revendiquant également leurs droits, réclamant tout au moins une certaine parité avec les Allemands. De là un conflit inévitable de tendances et de politiques qui s'est retrouvé dès l'origine dans le premier ministère cisleithan, né sous l'empire de la constitution de décembre 1867. Ce ministère, habilement composé pour faire face à une situation parlementaire toute nouvelle, a réalisé sans doute des réformes hardies et utiles, il a fait une Autriche libérale. Pour la question spéciale des rapports du pouvoir central avec les populations diverses de l'empire, il n'a rien résolu. Les Tchèques ont quitté depuis longtemps le parlement, et restent toujours dans une expectative hostile, les Tyroliens se sont retirés récemment du *Reichsrath;* les Polonais n'ont pas abandonné la partie, dans la confiance obstinée de voir aboutir une « résolution » par laquelle ils affirment leurs droits. Aujourd'hui comme il y a deux ans, il s'agit pour l'Autriche de déterminer la politique à suivre, la mesure des concessions qu'on peut faire à toutes ces provinces agitées et mécontentes.

Le problème n'est pas facile à résoudre. C'est justement sur ce point que le ministère cisleithan se divisait dès l'ouverture de la session du *Reichsrath,* il y a deux mois. Cinq membres du cabinet, les *docteurs,* remettaient à l'empereur un mémoire où ils se prononçaient pour la politique centraliste. MM. Giskra, Hasner, Plener, Herbst, Brestl, insistaient sur la nécessité de se rattacher à cette politique et de mettre plus d'unité dans le ministère. Trois autres ministres, le comte Taaffe, président du conseil, le comte Potocki et M. Berger, remettaient de leur côté à l'empereur un second mémoire où ils inclinaient visiblement vers des concessions nécessaires, pour un compromis avec les populations non allemandes. A n'écouter que leur inspiration personnelle, l'empereur et M. de Beust auraient été plutôt favorables aux propositions de la minorité du cabinet. M. de Beust, qui, comme chancelier de l'empire, plane un peu au-dessus de ces orages ministériels et ne peut s'inspirer que d'un intérêt supérieur, M. de Beust a toujours été pour une conciliation raisonnable; il a même tenté des démarches auprès des Tchèques,

il les a écoutés, et on en a fait un grief contre lui; mais ni l'empereur François-Joseph ni M. de Beust ne pouvaient méconnaître que les *cinq* du cabinet avaient la majorité dans le *Reichsrath*. Le ministère a été dès lors reconstitué à l'exclusion de la minorité dissidente. Ce n'est pas sans peine qu'il est arrivé à se remettre sur pied. On a passé quelques jours à chercher un président du conseil qu'on ne trouvait pas, et on a fini par élever à ce poste un des anciens ministres, M. Hasner. C'était donc une victoire de la politique centraliste. Au premier abord, il n'en pouvait résulter qu'une recrudescence d'aigreur et d'animosité dans les rapports du gouvernement de Vienne et des provinces qui réclament plus que jamais leur autonomie. Il n'est pas certain cependant que le ministère reconstitué puisse aller bien loin dans cette voie. D'abord, dans l'intervalle, on a publié les deux mémoires qui ont été le point de départ de la crise actuelle, et le programme des cinq n'a pas eu un succès décisif. Le président du conseil, M. Hasner, dans les premières explications qu'il a données au parlement, s'est montré moins absolu qu'on ne le craignait. M. de Beust, de son côté, prononçait dernièrement un discours dans lequel il gardait soigneusement son attitude de modérateur ou de conciliateur. La force des choses doit l'emporter. Il est bien clair que l'Autriche ne peut retrouver son équilibre qu'en désintéressant les nationalités qui sont la moitié de sa force. Par un centralisme oppressif, elle ne ferait que rejeter définitivement les Slaves dans l'hostilité et donner des armes à ses ennemis. C'est la Russie qui profite de la désaffection de la Bohême et qui cerne l'empire par sa propagande. Récemment encore le général russe Fadiejef publiait à Pétersbourg un nouveau programme panslaviste par lequel il tendait la main de la Russie aux Austro-Slaves. Les Tchèques irrités se sont hâtés de lui offrir le droit de bourgeoisie. Bien des nuages peuvent se former de ce côté, bien des luttes sont possibles. L'Autriche se présenterait à ces luttes affaiblie et désarmée, si elle ne songeait avant tout à pacifier ces provinces, ces nationalités vivaces dans lesquelles elle peut trouver son bouclier et sa force.

CH. DE MAZADE.

REVUE DES SCIENCES.

« Ouvrons quelques fenêtres et faisons entrer du jour dans cette cave où ils sont descendus pour se battre. » Ainsi dirait-on volontiers avec Descartes, lorsqu'on voit s'éterniser une discussion qui ne pourrait durer, si les argumens n'étaient pas fournis par les passions humaines. Le public s'étonne de la facilité avec laquelle les querelles entre savans tendent à s'envenimer, il ne comprend pas pourquoi l'obscurité s'épaissit à mesure que l'on va, tandis qu'il semble que sur un pareil terrain la lumière ne devrait pas tarder à se faire. Deux causes nous expliquent cependant cette apparente anomalie. C'est d'abord la prétention mal

déguisée des « sciences exactes » à l'infaillibilité de leurs procédés de recherches, c'est l'orgueil des chiffres, la présomption des mesures, la morgue des formules. Comment les contradicteurs pourraient-ils s'entendre, si chacun d'eux croit pouvoir invoquer en sa faveur l'évidence absolue? L'autre cause, plus triste à dire, c'est que trop souvent le dissentiment porte sur tout autre chose que sur l'objet qui est en vue, que la palme qu'il s'agit de remporter est une palme brodée, qu'au bout d'une controverse le vainqueur aperçoit une place ou un traitement. Si l'on fait la part de ces puissantes « causes d'erreur, » dont les combattans eux-mêmes n'ont pas toujours conscience, on ne s'étonne plus de la longueur ni de l'aigreur de certaines discussions.

Grâce à son organisation large et libérale, l'Académie des Sciences est devenue le champ-clos préféré des débats scientifiques; c'est là que se déroulent ces interminables polémiques entre hétérogénistes et panspermistes, entre détracteurs et défenseurs de Newton, entre astronomes de l'Observatoire et du bureau des longitudes, dont le bruit retentit aux quatre coins du monde. Les séances, qui ont lieu chaque lundi, sont publiques; les savans étrangers à l'Académie peuvent être admis à y faire une lecture; le *compte-rendu,* qui paraît le samedi, est un véritable journal, il mentionne toutes les communications qui ont été adressées au bureau, et reproduit celles qui paraissent importantes ou qui sont signées d'un nom connu. A cette publicité officielle s'ajoute encore celle qui repose sur les comptes-rendus hebdomadaires que les journaux ont pris l'habitude de consacrer aux séances de l'Académie, et l'on comprend dès lors qu'elle soit le centre où convergent tous les regards, le véritable foyer de la vie scientifique en France, et l'aréopage où se portent tous les débats.

Depuis deux ans, l'observatoire de Paris n'a cessé d'occuper l'Académie; il faisait concurrence à la grande affaire de la correspondance apocryphe de Pascal, Newton, Galilée et des autres savans du XVIIe siècle, affaire dont on connaît le triste dénoûment. A son tour, la question de l'Observatoire vient d'être résolue, ou plutôt tranchée par un décret impérial. Il y a quelque intérêt à y jeter un coup d'œil rétrospectif.

A l'origine, il s'agissait de transporter hors de Paris l'Observatoire dont on a ici même raconté la fondation et le pénible développement (1). Les partisans du projet alléguaient que le bruit des rues, l'agitation du sol causée par les voitures, les fumées et les émanations de toute sorte, rendaient impossibles les observations délicates sur lesquelles reposent les fondemens de l'astronomie. L'Académie fut consultée, elle nomma une commission d'enquête, et après une discussion aussi longue qu'animée voici quel fut l'avis de la majorité : « il importe que l'Obser-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1868.

vatoire actuel soit conservé sans amoindrissement, mais il est nécessaire qu'un autre observatoire de premier ordre soit fondé dans un lieu convenablement choisi, à proximité de la ville de Paris. » Ce fut une grosse affaire, s'il fallait ou non écrire les mots « de premier ordre » entre deux virgules. En supprimant les virgules, on a reconnu ce qui est l'opinion générale à l'étranger, à savoir que les observations de Paris jouissent d'une remarquable précision, et que les inconvéniens de l'emplacement actuel ont été exagérés.

Le projet de translation de l'Observatoire a donc été abandonné, au moins pour quelque temps; mais les débats auxquels il a donné lieu ont mis à nu une plaie de l'établissement : l'incompatibilité absolue d'humeur qui existait entre le directeur et ses subordonnés. Travailleur hors ligne lui-même, M. Le Verrier a dû plus d'une fois, dans ses exigences, dépasser la mesure des forces ou des aptitudes de ceux auxquels il s'adressait. Gâté par une fortune rapide, aveuglé par le sentiment de sa grande position scientifique, il paraît avoir froissé bien des susceptibilités légitimes; il a fait le vide autour de lui, et le sanctuaire de l'astronomie est devenu le théâtre d'une guerre intestine qui s'est terminée par la révocation du directeur.

Le décret de 1854, qui enlevait l'observatoire de Paris au bureau des longitudes pour le réorganiser sur une base nouvelle, renfermait une disposition des plus sages, qui malheureusement resta lettre morte jusqu'en 1867. Tous les deux ans, le ministre de l'instruction publique devait se faire rendre compte de la situation et des besoins de l'Observatoire par une commission, composée du directeur, de deux membres du conseil de l'amirauté, d'un membre de l'Institut, de deux membres du bureau des longitudes et d'un inspecteur-général de l'enseignement supérieur. Cela se fait ailleurs : l'astronome royal d'Angleterre présente chaque année un rapport détaillé sur les travaux de l'observatoire de Greenwich à une commission appelée *board of visitors,* et cet exemple est imité par d'autres grands établissemens, — je ne citerai que Cambridge (en Amérique) et Oxford. Pour Paris, c'eût été une « soupape de sûreté. » La commission d'inspection instituée par le décret de 1854 ne fut cependant formée pour la première fois que vers la fin de 1867, et cela pour répondre aux plaintes incessantes des fonctionnaires. Abus de pouvoir, diminutions ou suppressions arbitraires de traitemens, changemens perpétuels de personnel, mille autres choses qui s'accumulaient comme les grains de sable pour former une montagne, voilà les griefs qui enfin firent mettre en mouvement ce « rouage modérateur » que le décret d'organisation avait ajouté au mécanisme du grand établissement astronomique. Le rapport de la commission de 1867, signé par l'amiral Fourichon, fut suivi de l'institution d'un « conseil de l'Observatoire, » qui était composé de quatre astronomes titulaires, de quatre membres de l'Institut, de l'amirauté ou du bureau des longitudes, et du direc-

teur, président de droit. Ce conseil devait se réunir au moins une fois par mois pour délibérer sur les affaires de l'établissement; il devait partager avec le directeur l'initiative des propositions dans les questions de science et dans les questions de matériel, mais le directeur représentait toujours en somme le « pouvoir exécutif, » les chefs de service étaient tenus d'agir « sous son autorité. » Étant donnés les dissentimens qui avaient déjà éclaté plus d'une fois entre le fougueux directeur et ses collègues, il était facile de prévoir que ce palliatif serait insuffisant. La situation restait pleine d'orages. M. Le Verrier, on en eut bientôt la preuve, n'était point disposé à faire bon marché de ses prérogatives dictatoriales. Le conseil ne fonctionna que d'une manière irrégulière, et les choses en vinrent bientôt à ce point que le service se trouva à peu près arrêté, comme un char attelé par devant et par derrière. Au commencement de février, les quatre chefs de service (MM. Yvon Villarceau, Lœwy, Wolf, Marié-Davy) et dix astronomes adjoints sur douze donnèrent leur démission. Le ministre s'empressa de convoquer une commission d'enquête; mais M. Le Verrier crut devoir porter l'affaire devant le sénat par une demande d'interpellation, et l'on sait de quelle manière le gouvernement a répliqué à cette « interversion des situations. »

Si l'on considère aujourd'hui sans parti pris les résultats des seize années pendant lesquelles M. Le Verrier a régi les destinées de l'observatoire de Paris, on ne peut se dissimuler qu'il a fait de grandes choses. L'outillage actuel de l'établissement est magnifique, les observations ont été faites avec régularité et en très grand nombre, enfin, ce qui est d'une importance inappréciable, elles ont été calculées et publiées. Les services que l'astronomie pouvait attendre du grand établissement de Poulkova se trouvent singulièrement diminués par le retard indéfini qu'a subi la publication des observations; depuis trente ans que cet « observatoire modèle » existe, on n'a encore mis au jour que les résultats de quelques recherches spéciales. M. Le Verrier, en prenant la direction de l'observatoire de Paris, a commencé par réduire les observations accumulées depuis 1803, et qui jusqu'alors n'avaient été publiées qu'à l'état brut; cela forme dix volumes des *Annales*. Les observations faites depuis 1854 remplissent déjà douze autres volumes, et en y ajoutant dix volumes de mémoires sur des questions de théorie, on arrive à un total de trente-deux gros in-quarto publiés en seize ans, ce qui est presque sans exemple. Encore ne comptons-nous pas des publications accessoires telles que le *Bulletin météorologique*, plusieurs *Atlas des orages*, etc., à l'aide desquelles on arriverait peut-être à cinquante volumes. De tels résultats témoignent d'une activité extraordinaire et d'une énergie rare. M. Airy, l'astronome royal d'Angleterre, le reconnaît dans une lettre qu'il vient d'écrire à M. Le Verrier et qui a été lue au sénat. « Je regarde, dit-il, avec une très haute admiration la bonne et forte organisation que vous avez introduite dans l'observatoire de Paris,

et la hauteur à laquelle vous l'avez élevé en le tirant d'une condition inférieure. » Il faut ajouter à cela que depuis trente ans M. Le Verrier représente à peu près seul en France l'astronomie planétaire, que ses travaux personnels ont fait époque dans la science, que ses *Tables* sont adoptées par tous les calculateurs, sans excepter ceux du bureau des longitudes. Fort d'une telle situation, on comprend que M. Le Verrier ne se soit point attendu au décret qui le frappe. Il se compare lui-même à Tycho-Brahé, chassé d'Uraniborg par ses ennemis, errant par l'Allemagne et trouvant en Kepler un dépositaire pour les trésors qu'il a sauvés. Les circonstances ne sont pas sans analogie, car Tycho avait soulevé les mêmes récriminations auxquelles a donné lieu l'administration de M. Le Verrier; mais il faut nous hâter de reconnaître que le cas est moins grave aujourd'hui. L'Uraniborg était le seul observatoire qu'il y eût alors, tandis qu'à cette heure on ne manque ni d'observatoires ni d'astronomes. En se retirant, M. Le Verrier a donné à entendre « qu'il lui serait plus facile désormais d'exercer de l'extérieur une influence sur l'Observatoire et d'en obtenir des travaux sérieux. » C'est l'avertissement du Parthe.

La nécessité d'en venir à de telles extrémités est une conséquence de ce malheureux système de centralisation qui sacrifie la province au profit de Paris. Tandis que les autres pays civilisés ont chacun de dix à vingt observatoires publics ou privés, la France en a un, qui absorbe l'argent et les forces disponibles. L'observatoire de Marseille, qui fonctionne depuis quelques années, n'a été jusqu'ici qu'une « succursale » de Paris. Celui de Toulouse lutte depuis vingt ans contre l'invasion de la pluie, et n'a pas de quoi payer un astronome. S'il y avait en France, comme il faudra qu'il y en ait tôt ou tard, un certain nombre d'établissemens indépendans et convenablement dotés, qui pourraient offrir un champ à l'activité des savans que leurs goûts portent vers les sciences d'observation, on n'aurait jamais vu se produire cette situation anormale et intolérable d'une vaste branche de la science convertie en pachalik et mise à la discrétion d'un seul homme. Que reste-t-il à faire? Il faudra d'abord rendre son indépendance à Marseille, où des observateurs exercés, qui ont déjà fait leurs preuves, continueront de découvrir de nouvelles planètes et comètes. Il faudra ensuite s'occuper de Toulouse. Cet observatoire municipal vient de recevoir un grand télescope à miroir argenté, commandé vers 1865 par Petit, le feu directeur, qui, dans la préface de l'unique volume de ses *Annales,* se plaint de n'avoir pu obtenir en dix-sept ans des volets pour protéger la salle méridienne contre le soleil. L'histoire tour à tour triste et risible de ses luttes est pleine d'enseignemens pour celui qui croirait qu'en France une entreprise scientifique peut compter sur les deniers publics. M. Lambert, qui revient d'une tournée en province, où il a fait quelques centaines de conférences, et qui revient aussi léger d'argent que riche d'expérience, est un autre

exemple de cette navrante indifférence. Il lui manque toujours cent mille francs pour prendre la mer.

Les frais d'établissement de quelques observatoires de province ne seront pas si exorbitans qu'on le croit communément. Il serait absolument inutile d'organiser partout des observatoires complets, où seraient cultivées à la fois toutes les branches de l'astronomie. Les observations de précision, sur lesquelles repose le progrès de la théorie, pourraient être réservées à l'établissement principal, soit qu'on le laisse à Paris ou qu'on le transporte à Fontenay. La recherche des astres nouveaux est déjà organisée à Marseille et pourrait rester dans les attributions de cette station. Les grands télescopes de Marseille et de Toulouse se prêteront merveilleusement aux travaux qui sont du domaine de l'astronomie physique : étude de la constitution des comètes et des nébuleuses, du mouvement des taches solaires, des changemens qui s'opèrent à la surface de la lune. Viennent ensuite les expériences de photométrie, les applications de la photographie à l'étude des corps célestes, les recherches d'analyse spectrale, dont l'importance semble grandir chaque jour. Grâce à une application ingénieuse du spectroscope, deux astronomes étrangers, M. Huggins, en Angleterre, et M. Zoellner, en Allemagne, ont réussi à rendre visibles à toute heure du jour ces protubérances roses du soleil, qui jusqu'ici ne pouvaient s'observer que pendant l'instant fugitif d'une éclipse totale. On voit que ce prodigieux développement de la science astronomique offre aujourd'hui de quoi utiliser les tendances d'esprit les plus diverses, et qu'il justifierait amplement la division du travail. Encore n'avons-nous pas mentionné la nécessité d'un observatoire maritime, destiné spécialement à répondre aux besoins de la navigation; nous n'avons pas dit que Besançon réclame un observatoire dans l'intérêt de l'horlogerie française; nous n'avons pas encore parlé d'Alger, où les opérations géodésiques de l'état-major auraient besoin de trouver un point de repère sérieux.

Dans une note communiquée à l'Académie des Sciences, M Faye évalue à près de 300,000 francs les frais d'établissement de chaque observatoire de province, et à 20,000 francs les frais annuels (traitemens de trois astronomes, publications et entretien); mais, si l'on tient compte de la simplification considérable qui résulterait de la répartition des travaux de diverse nature, il nous semble que la dépense pour bâtimens et matériel peut être réduite à 100,000 francs, et l'allocation annuelle ne représente toujours que les deux tiers des appointemens d'un sénateur. Malgré l'exiguïté relative de ces sommes, M. Faye déclare « qu'il serait puéril de les demander au budget. » Il propose de vendre les terrains de l'observatoire de Paris, dont la valeur est estimée à près de 5 millions, d'attribuer à l'Observatoire impérial un million et demi pour sa translation en lui conservant son matériel et son budget actuels, et d'employer le reste à la fondation de cinq observatoires nouveaux. A

ces conditions, M. Faye renoncerait volontiers à l'antique observatoire de Louis XIV. « Les souvenirs qui s'attachent à ce monument ne disparaîtraient pas pour cela de l'histoire, et les fondations modernes les rappelleraient mieux à nos successeurs qu'un amas informe de pierres, de terrasses et de jardins, car personne n'oubliera que l'astronomie aura dû son nouvel essor à la simple plus-value de la dotation qui lui fut octroyée en 1667. » Il est vrai qu'il faut toujours casser des œufs pour faire une omelette, mais il serait à désirer, en la circonstance, qu'on pût les trouver dans un autre panier. Nous craignons que cette immortalité abstraite que M. Faye promet au monument de Perrault ne paraisse pas à tout le monde une compensation suffisante de la suppression matérielle.

Ce serait ici à l'Association scientifique de France de prendre une courageuse initiative. Sa situation financière ne laisse pas d'être assez belle. Au 31 mars 1868, les recettes effectuées depuis quatre ans s'élevaient à 170,000 francs; au 31 mars 1869, on avait encaissé 207,700 francs, ce qui donne une moyenne ronde de 40,000 fr. par an, dont la moitié est fournie par les cotisations des membres (au nombre d'environ deux mille). Pendant le même intervalle, l'emploi des fonds a été réparti comme il suit : 121,500 francs pour les travaux scientifiques que l'association a pris sous son patronage, 63,000 francs pour les frais de séances et de publications; 23,000 francs (un peu plus de 10 pour 100 des recettes) ont été capitalisés conformément aux statuts. L'association a déjà fait beaucoup de bien par les encouragemens qui ont été accordés à des savans de mérite pour les mettre à même d'accomplir des recherches importantes; mais ce qui vaut mieux encore, c'est qu'elle a puissamment contribué à développer l'esprit scientifique dans les villes de province. Elle a organisé un vaste réseau de surveillance des phénomènes météorologiques, enrégimentant sous son drapeau les hommes intelligens de toutes les classes de la société. Les premiers fruits de cette activité collective et solidaire ont été ces magnifiques atlas où l'on trouve consignée la marche de tous les orages qui ont traversé le territoire français. L'observation des bolides et des étoiles filantes a été également organisée sur une grande échelle.

Voici, en quelques mots, l'instruction qui concerne les bolides. Il faut constater la marche du météore au travers du ciel, noter l'heure de l'apparition et le temps qui s'écoule jusqu'au moment de l'explosion, décrire la grandeur, l'éclat relatif, la couleur et les autres particularités physiques du globe filant. Pour en déterminer la marche, on peut prendre des alignemens sur les constellations, ou bien, si l'on ne connaît pas le ciel, sur les objets visibles à l'horizon. La durée de la lumière peut être obtenue en comptant les battemens du pouls à défaut d'une montre à secondes. Pour donner une idée de l'éclat du météore, il est bon de le comparer à Vénus, à Jupiter, à la Lune. Ces sortes de

renseignemens, quelque incomplets qu'ils soient, peuvent être en définitive fort importans pour celui qui se chargera de tout coordonner et de construire l'orbite que l'épave planétaire a suivie dans l'espace.

On ne saurait nier que cette méthode d'observation, fondée sur le concours de tout le monde, est ce qui convient à des phénomènes aussi vagues, aussi variables, aussi réfractaires aux mesures précises que le sont la pluie et le beau temps. Cela veut être pris en gros; les petits détails sont à peu près sans intérêt pour la connaissance des lois générales, et l'expérience d'un siècle est là pour nous convaincre de la stérilité des observations isolées, si minutieuses qu'elles soient. La météorologie, prise de plus haut, rendra d'immenses services à la navigation et à l'agriculture, surtout lorsqu'elle pourra disposer dans une mesure plus large des ressources inappréciables que lui offre le développement des lignes télégraphiques. Les tentatives qui ont été faites jusqu'à présent dans cette direction n'ont pas eu tout le succès qu'on en attendait avec trop d'impatience, comme si toutes les semences germaient également vite. On veut bien récolter, mais on ne veut pas payer les frais de culture, et c'est ainsi que les entreprises les plus raisonnables sont discréditées par des essais trop timides ou trop précipités.

Parmi les innovations utiles qui, espérons-le, aideront la météorologie à sortir des vieilles ornières où elle est embourbée, il convient de citer les ascensions de ballons, qui jettent la sonde de bas en haut dans l'océan aérien. Ces excursions dans le laboratoire furent inaugurées en France par Biot et Gay-Lussac il y a plus de soixante ans, mais leur tentative resta longtemps isolée. En 1862 et 1863, M. Glaisher, le chef du service météorologique de Greenwich, entreprit une série d'ascensions en compagnie du célèbre aéronaute Coxwell, et atteignit un jour la plus grande hauteur à laquelle les hommes soient parvenus. Ses rapports sont remplis des détails les plus précieux sur le régime des vents et des pluies ou sur la distribution des températures dans les couches supérieures de l'atmosphère. Il serait fort à désirer que ces excursions fussent conduites avec le soin qui paraît indispensable pour qu'elles puissent profiter à la science. Quelle révolution pour la météorologie, si le rêve de la direction des ballons devenait réalité!

E. RANK.

ESSAIS ET NOTICES.

ASCENSION DU CAUCASE.

Travels in the central Caucasus and Bashan, by Douglas W. Freshfield; London 1869.

L'amour des voyages est une passion moderne, issue des facilités nouvelles que la locomotion doit à la vapeur. Au temps jadis, et même

encore il y a soixante ans, on avait d'excellentes raisons pour rester chez soi, — les guerres continentales, la fatigue et la longueur des déplacemens, la dépense. On ne pouvait traverser la France à moins de s'enfermer des journées entières dans la caisse étroite d'une voiture; s'embarquer, c'était s'exposer au hasard des vents et des tempêtes; franchir l'Atlantique, c'était s'expatrier, tandis qu'aujourd'hui on part à jour fixe pour New-York, on parcourt l'Amérique en wagon, et l'on prend à San-Francisco la correspondance pour le Japon ou pour la Chine avec moins d'embarras souvent qu'on n'en éprouvait au siècle passé dans un voyage de Paris à Marseille.

La Suisse est devenue un champ favori d'excursions pour ceux qui préfèrent les beautés de la nature au tableau plus animé d'une grande ville. Nos pères se contentaient de considérer les Alpes de loin lorsqu'ils allaient en Italie par la vallée du Rhône. Les récits des voyages de M. de Saussure dans le groupe du Mont-Rose et du Mont-Blanc furent presque une révélation; jusqu'alors on avait redouté les montagnes comme étant d'aspect trop sauvage et de parcours trop difficile. On fut tout étonné d'entendre dire qu'il n'y a rien de plus beau que les vallées profondes, ni de plus curieux que l'ascension d'un glacier; puis la mode s'en mêla, et elle fut durable parce qu'elle était justifiée. On va maintenant en Suisse pour voir ce que tout le monde a vu, et l'on y retourne parce que l'on a été séduit par ces grands spectacles de la nature. Les uns se contentent de suivre les sentiers frayés, il leur suffit de voir les neiges perpétuelles à distance; d'autres, plus entreprenans, ne sont satisfaits qu'après avoir escaladé les cimes et franchi les crêtes. Les Anglais surtout se distinguent dans ces entreprises aventureuses. Nous autres Français, nous aimons les montagnes pour l'effet qu'elles font en perspective, pour l'air pur que l'on y respire, pour l'exercice salutaire auquel on se livre en y vivant quelques jours. Nos voisins d'outre-Manche veulent absolument fouler les sommets de leur pied orgueilleux, comme s'ils avaient conscience d'être plus forts après avoir atteint les endroits que la nature semblait avoir rendus inaccessibles. Aussi est-ce en Angleterre que se fonda le premier *Alpine club* de l'Europe. Ses membres sont d'intrépides amateurs qui se sont donné la mission d'explorer chacune des chaînes du massif des Alpes, de pénétrer dans les vallons les plus oubliés, de réaliser les ascensions les plus périlleuses. Des associations analogues se sont formées en Allemagne et en Italie; mais elles n'ont pas autant d'ardeur que celle de Londres. Les Anglais ont mis les ascensions alpestres au rang de leurs exercices nationaux, comme le *cricket* et les courses de chevaux. Toutefois le massif des Alpes, si vaste qu'il soit, est devenu bientôt un théâtre trop restreint pour leurs exploits. Quelques-uns sont allés plus loin chercher des montagnes moins connues; tantôt ce sont les Pyrénées, tantôt c'est l'Islande ou la Norvége qui les attire. Les plus hardis vont jusqu'en Asie explorer l'Himalaya,

ou, en Amérique, les Montagnes-Rocheuses. Voici que trois membres de l'*Alpine club* viennent de parcourir le Caucase, région plus anciennement connue de nom, mais en réalité moins étudiée que des montagnes situées beaucoup plus loin.

MM. Freshfield, Tucker et Moore sont des touristes qui ne se trouvent bien que sur les glaciers, et qui traitent avec dédain les timides voyageurs des sentiers battus. Ils se sont familiarisés par une pratique de plusieurs années avec les dangers auxquels s'expose quiconque veut dépasser la ligne des neiges perpétuelles. Pour plus de précautions, ils se sont donné comme compagnon de route un vaillant guide de Chamounix, et ainsi réunis tous les quatre, ayant non moins de vigueur que d'expérience, ils se croient en mesure d'affronter les pics, les glaciers et les cols où de moins adroits ont échoué avant eux.

Les provinces situées au pied du Caucase appartiennent maintenant à la Russie après avoir éprouvé des sorts bien divers. Nul pays n'a de plus antiques annales. Aux temps fabuleux de l'histoire, c'était déjà la Colchide, royaume riche et puissant où Jason alla chercher la toison d'or à la tête de ses Argonautes. Plus anciennement encore, le mythe de Prométhée avait rendu ces contrées célèbres. Ce fut sans doute un des points du globe les premiers habités par les hommes. Cette hypothèse n'a rien que de légitime, car le climat est sain dès que l'on s'écarte du littoral, le sol est fertile; il s'y trouve, dit-on, des mines d'or, d'argent et de fer, bien que ces produits naturels soient négligés par les habitans du pays. Il est à croire que la fameuse toison d'or n'était autre chose qu'une des peaux de mouton que les montagnards plaçaient en travers des ruisseaux pour recueillir les paillettes d'or charriées par les eaux. Soumises depuis peu sans restriction à la domination russe, ces provinces conservent encore des noms qui éveillent des souvenirs : au nord, la Circassie, fameuse par la beauté de ses habitans, et le Daghestan, dernier refuge du patriote Schamyl; au sud, la Géorgie, qui partageait avec la Circassie le privilége d'alimenter les harems de l'Orient, l'Iméritie et la Mingrélie, qui furent des royaumes prospères à une certaine époque. Ce fut pendant les années qui suivirent la guerre de Crimée que le tsar fit la conquête définitive des provinces caucasiennes. Le dernier acte de la longue lutte entre les soldats russes et les montagnards fut, on le sait, l'émigration en masse des débris de la population native. Les tribus du sud étaient soumises depuis longtemps, celles du nord résistaient encore. Après une défense opiniâtre, refoulées entre les montagnes et la mer, elles aimèrent mieux s'expatrier que de perdre leur indépendance. En 1864, 350,000 Tcherkesses (c'est le nom véritable des Circassiens) quittèrent le territoire envahi par leurs agresseurs et se réfugièrent dans les provinces maritimes de la Turquie d'Europe.

Comme topographie et comme histoire naturelle, la région du Cau-

case présente de nos jours un haut intérêt. Le granit apparaît sur toute la ligne de faîte; plus bas se montrent les roches schisteuses et calcaires. On y rencontre tous les terrains et aussi tous les climats de l'Europe, depuis les neiges perpétuelles, qui se tiennent à 3,800 mètres au-dessus du niveau de la mer, jusqu'aux températures régulières et clémentes du littoral. Ces montagnes forment un massif isolé qui s'étend de la Mer-Noire à la mer Caspienne, borné au nord par les vastes steppes de la province d'Astrakan, et au sud par les hauts plateaux de l'Arménie, au milieu desquels le mont Ararat se dresse à une altitude de plus de 5,000 mètres. La chaîne est coupée en son milieu par un défilé fameux dans l'histoire, c'est la passe de Dariel, les *pilæ Caucasiæ* des anciens. Hormis cet endroit, qui fut au temps jadis la route suivie par les peuples émigrans d'Asie en Europe, il n'y a que des cols que l'altitude et les difficultés du chemin rendent impraticables à tous autres que les gens du pays. Au pied même des montagnes, du côté de la mer Caspienne, la route est souvent interceptée par les crues des rivières ou par la nature abrupte du terrain, si bien que la petite ville de Derbent, capitale du Daghestan, ne communique guère que par mer avec les contrées voisines. Aussi les Russes ont-ils tracé à travers le défilé de Dariel une bonne route, bien fortifiée, qui est presque leur unique voie de communication entre la Géorgie et le reste de l'empire. Il est assez naturel de considérer, suivant l'usage russe, la ligne de faîte du Caucase comme la limite entre l'Europe et l'Asie. Dans ce cas, les pics les plus élevés, qui appartiennent à des chaînes secondaires, sont situés en Europe, et ce sont sans contredit les points culminans de notre continent. L'Elbruz atteint 5,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; le Kasbek, le Dychtau, le Koschtantau, sont entre 4,900 et 5,200, tandis que le Mont-Blanc ne dépasse pas 4,820. Ces belles montagnes couvertes de neige avaient de quoi tenter les vaillans touristes de l'*Alpine club,* auxquels les excursions banales des Alpes semblent maintenant monotones. Le plus grave obstacle à la réalisation de leurs projets était de ne trouver dans le pays même aucun appui pour une telle entreprise. Les paysans du Caucase n'ont jamais escaladé leurs glaciers; cela se conçoit, ils n'ont aucun intérêt à le faire, et ils ne sont pas encore assez avancés en civilisation pour que la curiosité se soit développée chez eux. Des officiers russes ont levé la carte des provinces caucasiennes sous la conduite du général Chodzko; mais ils n'ont pas eu assez d'habileté ou de persévérance pour faire l'ascension des pics qui paraissaient inaccessibles à première vue, en sorte que les habitans du pays ont pu conserver jusqu'à ce jour la conviction que leurs plus hautes montagnes sont gardées par de mauvais génies qui en interdisent l'accès aux humains.

La partie la plus élevée de la chaîne du Caucase est limitée à un bout par le Kasbek et à l'autre par l'Elbruz; entre ces deux sommets, il y a

plus de 200 kilomètres à vol d'oiseau, et les cimes des montagnes, toujours supérieures à la limite des neiges perpétuelles, sont flanquées de magnifiques glaciers qui surpassent en beauté ceux des Alpes. Ce fut le théâtre des explorations de M. Freshfield et de ses compagnons. C'était un terrain vierge qu'aucun Européen n'avait encore parcouru, car les topographes russes en avaient fait la carte à distance, et les voyageurs étrangers que l'amour des recherches scientifiques attirait dans cette région s'étaient tenus de préférence dans les vallées inférieures. Le premier acte des touristes anglais fut l'ascension du Kasbek. Située près de la passe de Dariel, qu'elle domine de sa hauteur, cette belle montagne est la mieux connue de tout le massif du Caucase. On en avait souvent tenté l'escalade, et toujours sans succès. L'entreprise est en effet difficile, et l'on conçoit qu'elle était au-dessus des forces de voyageurs vulgaires qui n'étaient ni équipés ni préparés par leurs habitudes antérieures à de tels exercices. Après avoir passé la nuit à l'abri d'une tente, sur un glacier, à 3,500 mètres d'altitude, nos voyageurs laissèrent en arrière leurs porteurs indigènes, qui n'osaient monter plus haut, et s'aventurèrent seuls au milieu des neiges. La pente était si raide qu'il fallut marcher quatre heures durant en s'aidant des genoux et des mains. Enfin ils atteignirent le sommet, d'où la vue était splendide, comme on pense. Seulement ils n'avaient rien à leur disposition pour attester d'une façon irréfutable qu'ils étaient parvenus au point culminant, si bien que lorsqu'ils furent redescendus, on ne voulut pas croire qu'ils eussent réellement été jusqu'en haut. « Comment, disait-on, voilà soixante ans que des capitaines, des colonels et même des généraux russes essaient d'escalader cette montagne sans pouvoir y réussir, et ces quatre étrangers en seraient venus à bout en quelques jours! c'est impossible. »

Après ce premier triomphe, M. Freshfield et ses compagnons entreprirent de suivre entre le Kasbek et l'Elbruz le pied des glaciers et des neiges perpétuelles, œuvre en réalité plus ardue que l'ascension d'une simple montagne, car il s'agissait de voyager plusieurs semaines durant dans une contrée inconnue, en dehors des routes, loin des auberges et de la protection des garnisons russes. Les sentiers étaient parfois impraticables aux bêtes de somme, et les indigènes étaient souvent malfaisans. Voici par exemple la Souanétie, pays qui se compose du bassin supérieur de la rivière Ingour. Sauf un étroit défilé par lequel la rivière s'échappe, on n'y arrive qu'en franchissant des crêtes couvertes de glace et de neige. Les habitans sont sauvages et farouches, ce qui se conçoit sans peine de gens qui vivent isolés du reste du monde. Le gouvernement russe, jaloux de maintenir la tranquillité dans cette vallée, après avoir obtenu des natifs une promesse de soumission, y avait laissé d'abord plusieurs garnisons. Il n'y a plus maintenant qu'un poste de dix cosaques sur un territoire qui mesure

70 kilomètres de long sur 25 de large. En vérité, cet abandon nous ferait croire volontiers que la population de ce district n'est pas bien méchante; tout au plus faut-il y passer vite, ne s'y arrêter que le strict nécessaire et laisser voir aux passans que l'on rencontre les armes dont on est porteur. Ce mauvais endroit franchi, les quatre voyageurs coupèrent la ligne de faîte du Caucase au col de Nakra, passage fort élevé (3,100 mètres d'altitude), mais assez connu des Souanètes, qui descendent par là dans les steppes lorsqu'ils ont l'envie de dérober du bétail à leurs voisins les Tartares. Au sud de la chaîne, dans la Géorgie et la Mingrélie, les habitans sont chrétiens, mais paresseux, dépravés, voleurs, menteurs et turbulens. Leurs femmes sont débauchées et élèvent leurs enfans dans des habitudes de maraude et de pillage. Au nord, au contraire, les Tartares de la Kabardie sont des mahométans adonnés à la culture de la terre et à l'élève des troupeaux; ils sont aussi paisibles qu'hospitaliers envers les étrangers. On s'étonnera sans doute de trouver ici la religion musulmane supérieure à la religion chrétienne; il n'y a plus lieu de s'étonner, si l'on considère que les prosélytes des églises de Géorgie et d'Arménie ne se sont convertis le plus souvent qu'en vue des avantages matériels dont les missionnaires russes appuient leur propagande.

M. Freshfield et ses compagnons trouvèrent chez les indigènes du village d'Uruspieh, au pied du mont Elbruz, un meilleur accueil que durant leurs courses précédentes. Le chef de la tribu avait servi en Crimée dans l'armée russe; il savait à peu près ce que c'est que l'Angleterre, et il s'excusa de ne pouvoir offrir à ses hôtes leurs mets nationaux, des beefsteaks et du porter. Ce qui leur plut davantage, il leur fournit aide et assistance pour l'ascension de la montagne. Cette entreprise n'était pas au reste si difficile qu'on l'aurait soupçonné au premier abord; l'Elbruz est d'un accès plus commode que les autres pics du Caucase. Les quatre Européens arrivèrent sans trop de peine au sommet en compagnie de plusieurs hommes de leur escorte indigène, qui se montrèrent en cette circonstance aussi adroits montagnards que bons marcheurs. C'était cependant la première fois que l'on réussissait à escalader cette belle montagne. D'autres expéditions y avaient échoué antérieurement; mais il est vrai de dire que ceux qui l'avaient tenté jusque-là ne s'étaient pas préparés depuis plusieurs années à une si rude excursion en rivalisant d'audace avec les membres les plus hardis de l'*Alpine club*.

Ces contrées du Caucase sont pleines de contraste. En Géorgie, à peu de distance des districts de Souanétie et d'Ossétie, dont les habitans à demi barbares vivent sous de misérables huttes et conservent avec scrupule le costume original de leurs pères, se trouve Tiflis, ville de 80,000 âmes, tout à la fois russe, allemande et persane, résidence d'un prince de la famille impériale de Russie, qui est gouverneur de toutes ces provinces. A Tiflis, on loge dans un bon hôtel, dont les lits sont

pourvus de sommiers élastiques, on est nourri par un cuisinier français, on a le spectacle d'une troupe d'opéra qui joue *Faust* et la *Traviata*, et dans les bazars on peut acheter une peau de tigre du Daghestan ou une peau de mouton de Bokhara, ou encore un fin poignard de Géorgie chez un marchand qui a obtenu une médaille à l'exposition universelle de Paris. De même, en descendant du mont Elbruz, nos voyageurs n'eurent que deux journées de marche pour arriver à Pätigorsk, station thermale où le beau monde de la colonie russe se donne rendez-vous. En été, les Européens quittent Tiflis, parce qu'il y fait trop chaud; ceux que leurs fonctions ne retiennent pas dans la capitale se réfugient au pied des montagnes. A Pätigorsk, on voit des officiers dans leur plus bel uniforme, des dames habillées suivant la mode de Paris et des malades en bottes vernies. Ces réunions avaient peu d'attrait pour les aventureux touristes, qui avaient fait un si grand voyage avec la seule intention de parcourir les sentiers des montagnes. Ils se remirent bientôt en route pour revenir au défilé de Dariel par le versant septentrional de la chaîne du Caucase, de là à Tiflis et enfin à Poti, où ils se rembarquèrent pour l'Europe.

Il ne faut pas chercher dans le récit de M. Freshfield une peinture détaillée du pays, de ses habitans et de ses productions; ce n'était pas là ce qui l'attirait. On dirait qu'à force d'admirer la nature elle-même dans ses manifestations les plus gigantesques il s'est désintéressé du reste, comme un habitant de Saturne qui, descendu sur notre pauvre globe terrestre, n'aurait d'yeux que pour nos montagnes et ne discernerait pas les myriades d'êtres qui fourmillent dans les plaines. N'en voudra-t-on pas surtout à M. Freshfield de ne pas parler, à propos d'un voyage en Géorgie et en Circassie, des belles créatures auxquelles nous pensons involontairement en parlant de ces provinces du Caucase? Mais ce n'est pas sa faute assurément s'il a vu toutes les femmes laides et débauchées. D'autres voyageurs, Chardin, par exemple, qui traversa cette contrée il y a deux cents ans, nous avaient préparés à cette déception. Il ne faut pas plus chercher là des hommes taillés en hercule avec un pied petit et un poignet fort que des femmes délicates à la peau blanche, à la taille svelte et gracieuse. Le Caucase est la terre de la confusion des langues, ce qui indique sans doute que plusieurs races s'y sont mélangées. Au temps de Pline déjà, on racontait que les habitans de la Colchide parlaient plus de trois cents dialectes différens. Strabon, moins enclin aux exagérations, en comptait encore soixante-dix. Quant à l'état social de la population en général, il est ce qu'il doit être après une longue guerre de conquête que des discordes intestines avaient précédée. Partout où le joug russe est bien établi, il y a de l'ordre et de la tranquillité; ailleurs les paysans vivent encore dans un fâcheux état d'anarchie. Le voyageur européen n'a plus à craindre d'être attaqué ou pillé, si ce n'est chez les farouches Souanètes; mais on n'ef-

face pas en un jour les souvenirs de plusieurs siècles de barbarie : il n'y a pas longtemps que les brigands de profession étaient honorés de la faveur des princes indigènes et se sentaient l'objet de l'admiration publique. Une vieille légende se raconte encore chez les gens de la montagne sans qu'on en rougisse. Lorsque Dieu eut créé le monde, chaque peuple reçut un royaume en partage. Seuls, les habitans du Caucase avaient été oubliés. Alors le Tout-Puissant, qui voulait les dédommager avec usure, leur octroya la permission de vivre aux dépens de leurs voisins, ce qu'ils prirent l'habitude de faire, et ils en retirèrent d'amples profits.

Des savans d'un mérite reconnu, MM. Ruprecht, Radde, Abich, ont exploré les pentes inférieures du Caucase comme géologues et comme naturalistes. Quoiqu'ils aient signalé ce que ces provinces recèlent de plus intéressant, il reste encore à glaner derrière eux. Les touristes qui ne chercheront, comme M. Freshfield, que les panoramas grandioses de la nature ont devant eux un champ plus vaste d'imprévu. Ce n'est pas que cette chaîne de montagnes, jetée comme une barrière entre l'Europe et l'Asie, présente les innombrables ramifications du massif des Alpes; elle est plutôt semblable aux Pyrénées en ce sens qu'il ne s'y trouve qu'une ligne de faîte bien dessinée. La nature y est belle; les azalées, les rhododendrons et les roses trémières fleurissent à de grandes hauteurs; la sombre verdure des sapins et des cyprès se montre près des glaciers.

M. Freshfield conseille donc à ses confrères de l'*Alpine club* de consacrer aux montagnes du Caucase quelques-uns des mois de loisir qu'ils passent d'ordinaire en Suisse. Est-ce d'ailleurs une contrée bien lointaine? Pas autant qu'on se le figure en général. De Constantinople ou d'Odessa, on se rend à Poti par bateaux à vapeur. Il se construit une voie ferrée entre Poti et Tiflis, et lorsque le chemin de fer sera prolongé jusqu'à Bakou sur la mer Caspienne, ce qui est en projet, la Géorgie sera l'une des voies les plus rapides pour pénétrer dans l'Asie centrale. Les Russes, qui ont pris une position stratégique avantageuse dans ces provinces, à portée de la Perse et de la vallée de l'Euphrate, entre la Méditerranée et la Caspienne, ne négligeront rien, on peut y compter, pour pacifier le pays, rendre les communications promptes et rapides, et importer les bienfaits de la civilisation moderne, qui sont en définitive le moyen le plus sûr de s'approprier une conquête nouvelle.

H. BLERZY.

C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1870

Livraison du 1er Janvier.

L'Armée prussienne en 1870. 5

Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie. — III. — Chrysostome a Cucuse et sa correspondance avec la diaconesse Olympias, par M Amédée THIERRY, de l'Institut. 25

Le Mari de Delphine, dernière partie, par M. Amédée ACHARD. 61

Histoire du Diable, ses origines, sa grandeur et sa décadence, a propos d'un récent ouvrage allemand, par M. Albert RÉVILLE. 101

Une nouvelle route de l'Inde par la vallée de l'Euphrate. — Les expéditions du général Chesney, par M. Jules CLAVÉ. 135

Études et portraits du siècle d'Auguste. — VII. — La maladie de Domitien, par M. É. BEULÉ, de l'Institut. 160

La Place de la Roquette. — Le quartier des condamnés a mort et l'échafaud, par M. Maxime DU CAMP. 182

Guillaume Tell et les trois Suisses, la légende et l'histoire, par M. MARCMONNIER. 214

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 241

Une Crise a Vienne, par M. Julian KLACZKO. 252

Revue musicale. — *Rêve d'amour,* le dernier opéra de M. Auber, par M. F. de LAGENEVAIS. 259

La Science illustrée, par M. R. RADAU. 266

Livraison du 15 Janvier.

La Prusse et l'Allemagne. — III. — Les mystères de la confédération du nord et la constitution fédérale, par M. Victor CHERBULIEZ. 273

Exploration du Mékong. — VI. — La Chine occidentale, par M. L.-M. de CARNÉ. 316
John Wesley et le Méthodisme, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française. 350
La Transfusion du sang et la vie des élémens de l'organisme, par M. Gustave LEMATTRE. 387
Les Populations agricoles de la Toscane, étude d'économie rurale, par M. Paul LEROY-BEAULIEU. 407
Les Cryptogames et les végétaux rudimentaires. — II. — Les Cryptogames nuisibles, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences. 435
Suzanne Descharmes, souvenir du Poitou. 456
Études de mœurs romaines sous l'empire. — V. — L'Opposition sous les césars, par M. Gaston BOISSIER. 488
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 513
Revue musicale. — *Fidelio*. — Mlle Nilsson a l'Opéra. — M. Richard Wagner, par M. F. de LAGENEVAIS. 525
Essais et Notices. — Poésies et Pensées posthumes de Henri HEINE 536

Livraison du 1er Février.

Malgrétout, première partie, par M. George SAND. 545
Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie. — La mort de Chrysostome et d'Olympias, dernière partie, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut. . . 586
Les Populations végétales, leur origine, leur composition et leurs migrations, par M. Charles MARTINS. 628
Les nouveaux dangers du Nord et le Scandinavisme, la Prusse et le Danemark depuis le traité de Prague, par M. A. GEFFROY. 653
Les Rapports de l'instinct et de l'intelligence chez les insectes, par M. George POUCHET. 682
Une nouvelle forme de poésie dramatique en Angleterre. — Robert Browning, par M. Louis ÉTIENNE. 704
La Liberté de l'enseignement supérieur en France, par M. Albert DURUY. . 736
L'Art contemporain. — M. Barye et son œuvre, par M. Charles d'HENRIET. 758
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 779
Essais et Notices. — Livres de voyages, etc. 791

Livraison du 15 Février.

Malgrétout, seconde partie, par M. George SAND. 801
Lord Brougham, sa vie et ses œuvres, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. . 845
Exploration du Mékong. — VII. — La famine et la guerre civile, paysages et croquis chinois au Yunan, par M. L.-M. de CARNÉ. 886
Impressions de voyage et d'art. — Souvenirs de Rome, la Sixtine et le caractère du génie de Michel-Ange, par M. Émile MONTÉGUT. 918
Orateurs et Hommes d'état contemporains de l'Angleterre. — John Bright, par M. P. CHALLEMEL-LACOUR. 852
Don Solano Lopez et la guerre du Paraguay. — Derniers combats du dictateur et sa fuite, d'après des documens nouveaux, par M. Xavier RAYMOND. 988
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1028
Revue des sciences. — L'Observatoire et l'Association scientifique, par M. E. RANK. 1040
Essais et Notices. — Une ascension du Caucase, par M. H. BLERZY. . . . 1047

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9465